

UNIVERSITÉ LUMIERE LYON 2
Faculté de Géographie, Histoire, Histoire de l'Art et Tourisme
Sciences des Sociétés et du Droit
Langues, histoire et civilisations des mondes anciens
Archeometrie et Archeologie : origine, datation et technologie des matériaux.
Thèse de doctorat.

Le Tournus. le castrum, l'abbaye, la ville, XIe - IVe siècles et prémices.

Analyse archéologique d'un développement monastique et urbain

présentée et soutenue
par Saint Jean Vitus Benjamin
sous la direction de REYNAUD Jean-François
Thèse soutenue le : 13/01/2006
Copyright SAINT -JEAN VITUS Benjamin et Université Lumière - Lyon
2 - 2006. Ce document est protégé en vertu de la loi du droit d'auteur.

Devant un jury composé de : REYNAUD Jean-François RUSSO Daniel REVEYRON Nicolas
ESQUIEU Yves CANTINO-WATAGHIN Gisela.

Table des matières

Contrat de diffusion . .	5
Avant-propos . .	6
Présentation générale . .	8
Introduction Générale . .	8
L'abbaye et le bourg, topographie et habitat monastiques et urbains . .	9
Le choix de la période XIe - XIVe s., et la mise au point sur les périodes hautes . .	12
Articulation de l'ouvrage . .	13
Sources et méthodes . .	14
La fortune historiographique de Tournus . .	14
Les sources écrites et iconographiques . .	17
Les sources archéologiques et leur méthode d'approche . .	20
Première partie : Les origines du site et la naissance de l'Abbaye . .	24
A. Le site et les origines hautes . .	24
1. Elements constitutifs du site . .	24
2. Les origines hautes : pre- et proto-histoire du tournugeois . .	26
B. Tournus avant 875 . .	28
1. Tournus antique et tardo antique : l'apport des sources écrites . .	28
2. Tournus antique : les données du terrain . .	34
3. Tournus aux Ve - VIIIe s. : occupations humaines, ébauche d'une topographie chrétienne . .	48
4. Conclusion . .	52
C. Tournus de 875 à la fin du X ^e s. . .	53
1. Les sources écrites : des données plus nombreuses . .	53
2. Des données archeologiques limitées . .	62
Conclusion : Tournus à la veille de L'AN MIL . .	67
Seconde partie : Le site abbatial, XIe-XIVe s. . .	68
Introduction . .	68
I. Le contexte historique, XIe-XIVe s. . .	68
1. Le contexte général : société et pouvoirs, XIe - XIVe s. . .	69
2. L'abbaye dans le contexte local : l'environnement humain de Tournus . .	71
3. Le développement du monastère . .	74
4. Vie et physionomie du monastère . .	94
5. Conclusion . .	103
II. Etude archéologique de l'Abbaye . .	104
Introduction . .	104
A. L'abbaye au XIe s. : le grand chantier d'une eclosion monastique . .	105
B. La puissance abbatiale XIIe - Milieu du XIIIe s. . .	206
C. la mutation du XIVe s. . .	285
Epilogue : interventions tardives . .	307
Conclusion : évolution d'ensemble de l'abbaye Saint-Philibert, du XIe au XIVe s. . .	313

Troisième partie : La ville en formation, XIIe - XIVe S. . .	315
Introduction . .	315
I. Le contexte historique : la ville d'après les sources écrites . .	316
1. Tournus dans le contexte urbain général et local . .	316
2. Aspects humains : la ville sous l'autorité de l'abbaye . .	322
3. Physionomie urbaine : la topographie d'après les textes . .	329
4. Conclusion . .	338
II. Etude archéologique de la ville . .	339
Introduction . .	339
A. Une éclosion multiforme : TOURNUS du milieu du XIIe au Milieu du XIIIe s. . .	341
B. essor urbain, fin XIIIe - milieu XIVe s. . .	386
Conclusion sur la ville du XIIe au XIVe s. . .	447
Synthèse générale : L'abbaye et la ville, un développement conjoint . .	451
Les origines . .	451
L'abbaye et la ville, XIe - XIVe s. : étapes chronologiques et niveaux d'analyse . .	452
L'idéal monacal comme ferment de réforme et perception du monde environnant (vers 1015 / 1020 - vers 1100 environ) . .	453
Puissance abbatiale, contrôles spirituel et temporel du développement urbain (vers 1115 / 1120 - vers 1250 / 1260) . .	457
Une nouvelle dynamique, laïque et urbaine (vers 1250 / 1260 - v. 1360) . .	462
Au cloître et au foyer, le mode de vie des Tournusiens, XIIe - XIVe s. . .	464
Evolution et diffusion de la construction maçonnée, XIe - XIVe s. . .	466
Annexes et Bibliographie (Volume 4) . .	468
Illustrations . .	469
(Volume 5) . .	469
(Volume 6) . .	469
Sources et bibliographie (Volume 7) . .	470

Contrat de diffusion

Ce document est diffusé sous le contrat *Creative Commons* « **Paternité – pas d'utilisation commerciale - pas de modification** » : vous êtes libre de le reproduire, de le distribuer et de le communiquer au public à condition d'en mentionner le nom de l'auteur et de ne pas le modifier, le transformer, l'adapter ni l'utiliser à des fins commerciales.

Avant-propos

Il aura fallu quatorze années au total, pour que je mène à bien ce travail - de façon discontinue. Mes proches auront subi au quotidien les contraintes de cette charge. Je leur en sais gré.

Au long de ce parcours chaotique, nombreux sont ceux qui m'ont aidé, soutenu, ou encouragé, à divers titres - notamment sur le terrain, dans la phase de collecte des données. Que tous soient ici remerciés.

- *A Dijon, Lyon, et Besançon / Lons-le-Saunier :*

Jean-François Reynaud bien sûr ;

Christian Sapin, qui m'aura le premier, il y a bien longtemps, incité à reprendre l'étude de quelques bâtiments médiévaux de Tournus... ;

Georges-Noël Lambert, et toute l'équipe du laboratoire de dendrochronologie de Besançon ;

Luc Françoise dit Miret, pendant des années ingénieur au service régional de l'archéologie de Bourgogne ;

mais aussi, de nombreux collègues et amis, prêtant main-forte avec humour, astuce et disponibilité, parfois dans un cadre professionnel, souvent bénévolement, ou les deux à la fois - et sans qui je n'aurais pu mener à bien le travail de terrain, les dessins, ou les études de mobilier :

- pour les dessins, relevés et études de mobilier : Olivier Juffard (dont le nom figure au bas de la plupart des relevés...), Carlos Castillo, Philippe Gerbet, Emmanuel Poil, Yves Petident, Sylvie Mouton, Cécile Frémyot, Patrick Noguès, Pascale Sarazin, Stéphane Venault, Arnaud Rémy, et Gilles Fèvre ;

- pour un peu tout : Christine Canat, Carole Lallet, Jean-Paul Garreau, Isabelle Munsch... et toute la sympathique équipe de bénévoles de la fouille de 1994 à l'emplacement de la cuisine de l'abbaye

- *A Tournus,*

rien n'aurait été possible sans l'accueil chaleureux, le soutien énergique, la disponibilité ou l'aide matérielle, à différents niveaux, d'un certain nombre de personnes :

Marguerite Thibert, dynamique secrétaire du Centre International d'Etudes Romanes ;

Jean Duriand, et le Groupe de Recherches Archéologiques du Tournugeois qu'il anime - dont plusieurs membres ont participé bénévolement à la fouille de 1994 à l'abbaye (parmi lesquels Christian Berthaud, actif également sur la fouille de 1994 au *Castrum*, 18 - 19, quai du Midi ; Matthieu Rué quant à lui, a continué à suivre les travaux en ville ces dernières années, en me tenant toujours informé) ;

Anne-Françoise Pataille, directrice pendant des années de la bibliothèque municipale - aux locaux stratégiquement situés dans la cour du cloître de l'abbaye - ainsi que toute l'équipe de la bibliothèque ;

l'abbé Bachelet, longtemps curé de Saint-Philibert ;

Giuseppe Sorrentino, propriétaire des maisons 10, et 12, rue de la République, mais qui nous a rendu aussi bien des services ;

Monsieur et Madame Picard - qui m'ont, entre autres, fait visiter plusieurs maisons du quartier de l'ancien *castrum*, et tous les habitants qui m'ont ouvert leurs portes ;

Christelle Rochette et Clémence Poivet, successivement conservatrices du musée Greuze ;

Pierre Raynaud, architecte ;

La Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus et ses présidents successifs, M. de Divonne et M. Dassonville ;

Mme Nicot, Mme Ramel, et Mme Lauby ;

la ville de Tournus bien sûr, avec ses services techniques et en particulier MM. Vaux et Chavy ;

Les propriétaires de maisons où j'ai eu la possibilité de faire des relevés ou des sondages, à l'abbaye ou à travers la ville :

M. et Mme Bouvet (†), M. et Mme Chopin, M. Chauzy, Mme Dabrowska, M. Dolweck, M. (†) et Mme Dumont, M. et Mme Fauconnier, M. Gasquet, M. Guinard (†), M. Sorrentino.

- A *Gissey-sous-Flavigny (Côte-d'Or)* :

M. Guéritte, propriétaire (et en partie, dessinateur) de la « tour-saule », dont il est question à plusieurs reprises dans cette étude.

Enfin, je remercie l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), qui m'emploie depuis plusieurs années, de m'avoir octroyé un congé de recherche de 5 mois, me permettant enfin d'achever cet ouvrage, en 2005.

Présentation générale

Introduction Générale

Tournus. Pour qui s'intéresse au moyen âge, ce nom évoque aussitôt une église romane : une des plus suggestives assurément, avec sa façade austère et ses deux clochers, avec son avant-nef sombre et basse, à gros piliers cylindriques, avec sa nef au contraire haute et lumineuse, et la teinte rose des pierres de la contrée. Or cette église était au cœur d'un monastère bénédictin, une puissante abbaye de fondation carolingienne, dont les domaines se répartissaient de l'Atlantique à la basse vallée du Rhône. Autour s'étendait une agglomération sous sa dépendance, à l'origine de la ville actuelle. Mais celle-ci avait pour noyau une bourgade fortifiée plus ancienne que l'abbaye, un « *castrum* » fondé par les Romains sur la *via Agrippa*, à mi-chemin entre les villes actuelles de Chalon et de Mâcon, sur le bord de la Saône.

C'est en 875 que l'empereur Charles-le-Chauve avait fait donation de l'ensemble du site et de ses habitants à la communauté errante qui fuyait, devant les incursions normandes, son monastère d'origine, situé sur l'île atlantique de Noirmoutier, emportant avec elle les reliques de saint Philibert. A cette époque, le futur établissement bénédictin n'était qu'un petit oratoire à l'écart, dédié au martyr local saint Valérien. La fortune de Tournus allait tenir d'abord à cette rencontre, la nouvelle abbaye conservant dans sa dépendance les établissements ayant servi de relais à sa pérégrination fondatrice, et les faveurs des puissants lui assurant d'emblée, dans les premières décennies de son existence, l'apport d'une série de domaines méridionaux. A Tournus même, dont le centre de gravité se voyait déplacé sur le site de l'ancienne « *cella sancti Valeriani* », l'histoire de la ville allait se confondre avec celle de l'abbaye tutélaire. A la fin de sa vie, très affaiblie par les guerres de Religions, celle-ci devait être sécularisée, transformée en collégiale de chanoines en 1627 - avant que la Révolution mette un terme à sa domination, dispersant les religieux et redistribuant ses biens.

Du monastère médiéval, groupé autour de l'église Saint-Philibert, subsistent des vestiges évocateurs (ill. 1 et 2). La célèbre abbatiale est flanquée des restes de l'ancien cloître, en partie occupé par de petites maisons de l'époque des chanoines, mais où l'on peut encore admirer des chapiteaux sculptés du XIe s., et les arcades d'entrée de la salle capitulaire médiévale. Tout autour, les bâtiments claustraux ont été largement préservés. Sur le pourtour extérieur du site, une série de tours émaille le tracé du rempart disparu, dont on reconnaît la forme elliptique à la disposition de maisons canoniales modernes qui lui étaient adossées - entre lesquelles se distingue, du côté de la Saône, le palais abbatial des XVe - XVIe s. (ill. 2).

De la ville, étirée le long de la rivière, de part et d'autre d'une grand-rue qui a pris la succession de la voie romaine, on découvre le panorama depuis l'autre rive de la Saône, encore empreint de la nonchalance des vues cavalières des XVIe et XVIIe s. Les deux clochers de l'abbaye au sommet de sa butte à une extrémité, et celui de l'église Sainte-Madeleine à l'autre, au centre de l'ancien *castrum* fixé sur une légère éminence, dominent les toits, d'où émergent quelques bâtisses en hauteur (ill. 3 à 7). A l'intérieur, le site du *castrum* se reconnaît au réseau orthogonal de ses petites rues serrées, circonscrit par un

ensemble de voies courbes soulignant le tracé de son enceinte primitive ; mais il faut aller dans les caves du quartier pour retrouver des vestiges de sa muraille. L'urbanisme médiéval, lui, a légué deux églises romanes encore en élévation, hormis Saint-Philibert, et une série de maisons, ou de restes ténus d'habitat, dont les façades ou quelques détails d'ouvertures attirent l'oeil au fil des rues, quand ils ne se cachent pas dans quelque arrière-cour ou dans quelque venelle.

Pareil ensemble méritait qu'on s'y attardât. Au-delà de l'impression pittoresque, on devine un modèle : celui du développement d'un établissement monastique puissant, greffé en l'occurrence sur un noyau urbain préexistant, et ayant suscité dans son sillage, au cours du moyen âge, la formation d'un bourg, devenu ville avant l'époque moderne. C'est ce phénomène complexe de transformation d'un paysage monastique, mais aussi urbain, et du cadre de vie de ses habitants sous l'impulsion d'une communauté dominante, que nous voulons analyser dans cet ouvrage. Il est révélateur des mutations qui affectent la société des clercs et des laïcs au cours du moyen âge.

L'abondance des vestiges favorise ici l'approche archéologique, particulièrement attentive aux élévations, que nous nous proposons d'adopter. D'autant que leur répartition présente une certaine cohérence, à travers les trois ensembles du *castrum*, de l'abbaye, et de la ville ancienne (laquelle inclut les restes du *castrum*), dont la délimitation est aisée dans la topographie actuelle. En outre, quelques opportunités de fouilles sont venues heureusement compléter cette approche. Bien sûr, celle-ci doit prendre appui sur une réelle connaissance des sources écrites, profitant en l'occurrence du bon défrichage existant grâce à une tradition locale d'érudition fort ancienne - particularité qui mérite d'être soulignée - relayée à la fin du XXe s. par de solides travaux universitaires.

L'abbaye et le bourg, topographie et habitat monastiques et urbains

Mener à bien un projet de cet ordre supposait partir d'un état initial, et suivre sur la longue durée, à la fois l'évolution propre du monastère, et celle de l'agglomération voisine, en démontrant qu'il y avait réelle interaction entre les deux. Assurément, l'abbaye représentait le gros morceau. Il allait falloir analyser dans le temps le développement spatial, l'emprise physique de l'établissement, l'organisation et les fonctions des constructions successives et des espaces ouverts, et les principes qui guident leur évolution ; enfin, l'image que le monastère renvoie à ses propres moines et celle qu'il offre à l'extérieur, et d'une manière plus large, sa façon de se projeter au-delà d'une clôture plus ou moins hermétique. En parallèle, le développement de la ville allait s'exprimer dans la relation mouvante entre espaces vides et espaces bâtis, se cristallisant autour d'axes principaux ou de pôles plus dynamiques. La mise en valeur d'éléments structurants propres, et bien sûr, la caractérisation des habitats, raison d'être et matière première du tissu urbain, participeraient de façon décisive à l'analyse du phénomène ; mais il faudrait aussi déchiffrer cette relation particulière instaurée avec l'abbaye, qui peut faire de la ville un modèle de « bourg monastique ». Enfin, l'une des questions transversales, à l'intérieur du cloître comme entre l'abbaye et le monde environnant, et à travers la ville, risquait de concerner les lieux et les formes d'expression du pouvoir ecclésiastique, ses rapports avec d'autres pouvoirs éventuels, ou ses relais à travers la société dépendante.

Ce faisant, nous allons nous trouver à la croisée de plusieurs problématiques, ayant connu un regain d'intérêt en France dans les années 1990.

Abbayes et monde monastique constituent depuis longtemps un thème privilégié de la recherche historique concernant le moyen âge. Dans cette période récente, il a été

illustré entre autres, par les publications de R. Locatelli ou de L. Falkenstein, mais s'est concentré aussi, après M. Pacaut, sur le milieu clunisien, avec des travaux comme ceux de D. Iogna-Prat ou de D. Riche, et en Allemagne, de F. Neiske ou de J. Wollasch. En fait, ce thème reste au centre de plusieurs recherches interdisciplinaires, toujours en cours pour la plupart, et accompagnées de fouilles de grande ampleur dans des sites aussi variés que Landévennec en Bretagne, Ganagobie en Provence, ou Saint-Denis près de Paris - comme en écho aux opérations plus anciennes, entreprises en Italie (Novalesa, San Vincenzo al Volturno), en Allemagne (Reichenau) ou en Suisse (Müstair, Romainmôtier). En Bourgogne, dominent les deux grands sites de Cluny et d'Auxerre, foyers de travaux pluridisciplinaires de grande envergure, où se sont déroulées des fouilles importantes, concentrées sur l'église abbatiale pour l'essentiel¹. Dans la plupart des cas, ces recherches s'articulent autour de questions de topographie, de hiérarchie des espaces et des fonctions, mais aussi de spiritualité, et de modèles culturels et sociaux. En France du reste, de nombreuses opérations archéologiques ponctuelles continuent d'apporter des données ces dernières années².

De son côté, le thème de la ville médiévale, également choyé par la recherche historique, avec dans les vingt-cinq dernières années la parution en France de grands ouvrages de synthèse, comme l'*Histoire de la France urbaine*, dirigée par Georges Duby en 1980, ou *La ville au moyen âge* de Jacques Heers, en 1990³, a vu sa problématique considérablement renouvelée dans la même période, grâce aux progrès de l'archéologie urbaine. L'une des directions importantes de la réflexion actuelle concerne les schémas d'évolution topographique. Ils avaient déjà suscité une première tentative de synthèse en 1974, avec l'ouvrage de Pierre Lavedan et Jeanne Huguency, *L'urbanisme au moyen âge*. Puis la question a été relancée pour le haut moyen âge, à partir de 1986, par la série toujours en cours de la *Topographie chrétienne des cités de la Gaule* - laquelle rejoint la problématique précédente sur l'origine des implantations monastiques, urbaines et péri-urbaines. Plus largement, données archéologiques, sources écrites et raisonnement régressif à partir des permanences de tracé, sont mis à contribution pour étudier ce qu'on

¹ Etudes historiques : cf., entre autres, LOCATELLI 1992, FALKENSTEIN 1997, PACAUT 1986 et 1993, et le point sur les études clunisiennes publié dans « Notes critiques : les études clunisiennes... », 1994 ; depuis, sur ce sujet : RICHE 2000, GUERREAU 1998... Publications archéologiques, intermédiaires ou de synthèse, sur les différents sites mentionnés : état de la question dans BONDE - MAINES 1988 ; sur Landévennec : BARDEL 1991 et 1998 ; Ganagobie : FIXOT - PELLETIER - BARRUOL 1996 ; Saint-Denis : *Atlas historique de Saint-Denis*, 1996, WYSS - MEYER RODRIGUES 2000. Voir aussi *Espaces monastiques ruraux*, 2002. Sur Novalesa : *La Novalesa* 1981, CANTINO-WATAGHIN 1982, 1988, et 1995 ; San Vincenzo al Volturno : *San Vincenzo al Volturno* 1995. Sur la Reichenau : ERDMANN, W. - *Die Reichenau im Bodensee. Geschichte und Kunst. 7.*, neu bearbeitete Auflage : Königstein im Taunus, Karl Robert Langewiese Nachfolger Hans Köster, 1984 ; ZETTLER, A. - *Die frühen Klosterbauten der Reichenau. Archäologie und Geschichte*. Sigmaringen : Jan Thorbecke, 1988 (Freiburger Forschungen zum ersten Jahrtausend in Südwestdeutschland ; 3). Sur Müstair : SENNHAUSER-GIRARD, SENNHAUSER, RUTISHAUSER, GUBELMANN, 1986 ; *Müstair* 1996, *Wohn- und Wirtschaftsbauten...* 1996, SENNHAUSER - GOLL 2000. Sur Romainmôtier : SENNHAUSER 1970, 1995, et 1996, et EGGENBERGER - JATON - SAROTT 1989 et 1998. Sur Cluny, cf. *Gouvernement d'Hugues de Semur* 1990 ; sur l'archéologie de l'abbatiale : BAUD 1993 a-b, 1996 c, 1999, et 2003 ; BAUD - ROLLIER 1993, ROLLIER 1994, et *Cluny, un nouveau regard*, 1996. Sur Auxerre : *Archéologie et architecture d'un site monastique*, 2000. Au reste, c'est dans ce contexte bourguignon que nous avons nous-même entrepris un D.E.A., en 1989-90, sur les *bâtiments claustraux des abbayes bénédictines en Bourgogne médiévale* - qui soulignait déjà les potentialités d'étude du site de Tournus (SAINT-JEAN VITUS 1990).

² Il n'est qu'à se reporter à la revue *Archéologie médiévale*, où les articles et notices publiées chaque année dans la « chronique des fouilles médiévales en France » concernant abbayes et monde monastique ont été deux fois plus nombreux sur la période 1991 / 2000, que de 1971 à 1990.

³ *Histoire de la France urbaine*, 1980 ; HEERS 1990.

appelle désormais la morphogenèse des agglomérations⁴. Quant à la problématique de l'habitat, qui fut un fer de lance de l'archéologie médiévale de terrain dans les années 1960 et 1970 en France, à travers des fouilles en milieu rural essentiellement, elle s'est largement tournée ces dernières années vers les élévations, favorisant le milieu urbain, mais dans une optique plutôt héritée de l'histoire de l'art, davantage sensible aux formes architecturales et aux décors⁵. Dans tous ces travaux, la question propre du bourg, abordée sous l'angle de l'histoire économique et de celle du peuplement dans les années 1950 / 1960⁶, fait encore figure de parent pauvre. Toutefois, concernant spécifiquement le bourg monastique, on signalera deux exceptions majeures : les recherches archéologiques menées depuis des années à Saint-Denis, et la thèse d'histoire de Didier Méhu, publiée en 2001 sous le titre *Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny (Xe - XVe siècle)*. Cette dernière s'intéresse, à partir des sources écrites, précisément à la nature du lien social qui unit moines et laïcs, dans ce lieu privilégié de la domination monastique qu'est le bourg de Cluny. Mais plus récemment encore, N. Pousthomis-Dalle s'est penché sur la morphogenèse de bourgs monastiques du midi de la France⁷. Enfin, la question des relations de pouvoir est récurrente à toutes ces problématiques.

Mais qu'allait représenter un site comme Tournus par rapport à des interrogations de cet ordre ? En premier lieu, l'importance de l'abbaye est réelle. Sur le plan historique, elle est restée jusqu'à la fin du moyen âge une des plus puissantes de la région. Elle est même une des rares à avoir su préserver son indépendance de l'envahissant modèle clunisien - dont le site-phare n'est pourtant distant que de trente cinq kilomètres - tout en maintenant un réseau de dépendances étendu. Certes, elle n'a pas laissé comme sa voisine, le souvenir d'une grande réforme spirituelle, menée par des abbés d'envergure exceptionnelle, ni d'une organisation totalement novatrice. Au demeurant, la question de la place d'un monastère comme celui-ci à l'époque de la grande expansion clunisienne est encore un sujet d'étude passionnant, qui n'a vraiment été abordé que par Isabelle Cartron - Kawé, dans sa thèse récente sur le réseau monastique de Saint-Philibert⁸. En fait, on assiste à Tournus à l'évolution moyenne d'une grande abbaye née sous protection royale dans un système typiquement carolingien, mais qui peu à peu se transforme et s'adapte au nouvel environnement religieux, politique et social, instauré à partir de l'an mil.

⁴ LAVEDAN - HUGUENEY 1974. *Topographie chrétienne des cités de la Gaule : des origines au milieu du VIIIe siècle*, édit. Nancy Gauthier et Jean-Charles Picard, Paris, de Boccard : 11 volumes parus à ce jour, de 1986 à 2000. Pour un bilan des apports et des perspectives de l'archéologie urbaine à la fin du XXe s., cf. GALINIE 2000 ; sur les analyses récentes de la morphogenèse des villes et villages, cf. notamment GAUTHIEZ, B. - « La topographie de Lyon au Moyen Age ». *Archéologie du Midi médiéval*, t. 12, 1994, p. 3 - 38 ; *Morphogenèse du village*, 1996, et *Village et ville au Moyen Age*, 2003.

⁵ Un bon aperçu de cette situation dans *Cent maisons médiévales*, 1998. Un état de la bibliographie récente sur la maison urbaine médiévale avait été proposé dans ESQUIEU 1995.

⁶ Cf. MUSSET 1966, qui faisait un point intéressant sur la question, au-delà du cas normand que développait cet article.

⁷ Sur le bourg de Saint-Denis, quelques états des lieux de la recherche archéologique dans MEYER 1979 et 1993, MEYER - WYSS 1985, et *Atlas historique de Saint-Denis*, 1996 ; une publication de synthèse est actuellement en cours d'élaboration. Sur Cluny : MEHU 2001. Les aspects étudiés par ce chercheur étaient totalement absents du livre paru en 1997 sur la ville de Cluny et ses maisons (GARRRIGOU-GRANDCHAMP *et al.*, 1997), qui s'attache essentiellement à une typologie des formes et décors de l'architecture civile. Sur l'évolution morphologique de bourg monastique du midi, cf. POUSTHOMIS-DALLE 2001 ; cette auteure a également soutenu une Habilitation à diriger des recherches en décembre 2002 sous le titre : *A l'ombre du moustier. Morphogenèse des bourgs monastiques en Midi toulousain* (non encore publiée) : nous n'en avons pas pris connaissance à l'heure qu'il est.

⁸ CARTRON-KAWÉ 1998.

En second lieu, la présence même d'un *castrum* avant l'arrivée des moines, augmenté de cette « *turnutium villa* », suffisamment peuplée pour faire l'objet d'une mention spécifique, « avec ses habitants des deux sexes », dans la donation de 875, donne très tôt à l'agglomération voisine une existence tangible. La présence d'un noyau urbain d'origine antique renvoie même à des configurations rencontrées pour d'autres sites ; la juxtaposition d'un monastère en plein développement dès le haut moyen âge et d'un *castrum* fortifié d'époque romaine se retrouve ainsi exactement dans le cas de Dijon. Cette situation peut conduire à s'interroger sur les rôles respectifs de ce noyau originel et de l'abbaye dans le développement urbain. Pour autant, la dualité entre ces deux pôles opposés, entre lesquels flotterait un habitat intermédiaire aux contours imprécis, n'implique pas un schéma d'évolution de type « ville double », pour reprendre le vocabulaire de P. Lavedan et J. Huguency : en effet, l'ensemble est explicitement placé, dès 875, sous la pleine et unique autorité du monastère. Son analyse en tant que bourg monastique ne risque pas d'être faussée par l'interférence de quelque autre tutelle. L'agglomération est d'ailleurs clairement désignée comme « *burgus* » dès le XIe s.

Le choix de la période XIe - XIVe s., et la mise au point sur les périodes hautes

Restait à cadrer notre projet dans des limites chronologiques significatives. Ce sont les vestiges eux-mêmes qui nous les ont dictées.

Dans le site abbatial on le verra, le nombre, la densité et l'imbrication des restes archéologiques permettent, autant par l'étude des élévations que par quelques données de fouilles, de proposer une chronologie presque continue du début du XIe au milieu du XIVe s. ; sinon sur tout l'ensemble, du moins sur des portions très importantes. Au contraire, les témoins des autres époques, très rares et lacunaires pour ce qui précède l'an mil, isolés et disparates pour la fin du moyen âge, ne prêtent guère à synthèse ; il faut attendre la période des chanoines pour retrouver un ensemble cohérent sur tout le site. Du côté de la ville, on ne commence à recueillir des données pertinentes, grâce à des éléments conservés en élévation, que pour les XIIe / XIIIe s. - laissant ouvertes quelques pistes de réflexion pour le XIe ; pour la période XIIIe / XIVe s., les vestiges en élévation sont relativement nombreux. Quant aux sources écrites, toujours liées au monastère pour la période XIe - XIVe s., elles concernent dans quelques cas seulement le bourg, ses habitants ou les seigneuries des environs, souvent de façon sybilline. Bien sûr, des textes plus tardifs peuvent apporter un éclairage intéressant, sur la topographie urbaine en particulier - par raisonnement régressif en quelque sorte.

Concrètement, une chronologie englobant le XVe s., plausible au vu des vestiges conservés à travers la ville, n'aurait apporté que quelques maisons supplémentaires à notre *corpus*, qu'il aurait été difficile de rattacher à autre chose, alors qu'il aurait fallu nous tourner vers l'exploitation plus intense de textes plus nombreux, et d'un autre ordre que ceux de la période précédente (contrats notariés notamment), modifiant ainsi l'équilibre de notre ouvrage. A l'inverse, les témoins archéologiques auraient cruellement fait défaut pour le dernier tiers du XIVe s. Surtout, il nous est apparu qu'au XIVe s., on reconnaissait pour la première fois dans le tissu urbain, l'étoffe du centre-ville actuel : une étape était franchie dans la croissance de l'agglomération. Nous nous sommes donc arrêtés à la première phase de la guerre de Cent ans - à l'heure où celle-ci atteint la Bourgogne, où le roi Jean-le-Bon intervient dans les affaires des villes (et des monastères), où les routiers menacent, et où de solides murailles s'érigent un peu partout - même si Tournus ne subit la guerre de plein

fouet que plus tard, avec le sac de la ville par les Armagnacs en 1422. Une rupture se fait sentir dans les années 1350 / 1360, et elle offre un repère historique commode.

De fait, entre le XI^e et le XIV^e s., c'est tout le moyen âge central qui est balayé, caractérisé par cette mutation généralisée de la société qui s'opère aux alentours de l'an mil. Cette période est celle de la mise en place et du développement du système seigneurial, des grandes abbayes bénédictines et de la splendeur de Cluny ; mais aussi de la montée de la puissance des papes, et du lent affermissement des autorités royales et princières. Beaucoup d'études, d'histoire ou d'histoire de l'art, sur le milieu monastique bénédictin, s'intéressent spécifiquement à l'an mil, à ce qui l'a précédé ou suivi, à la « période romane », ou au contraire, dans quelques cas, à la fin du moyen âge. Embrasser ces trois siècles et demi nous permet de suivre cette évolution de bout en bout, d'en désigner les points de rupture et les moments forts, dans ce qui apparaît comme une période majeure du développement de Tournus.

Néanmoins, nous avons jugé utile de faire le point sur ce qui précédait l'an mil : justement pour mieux saisir la nature de ces transformations.

Par rapport aux problématiques qu'on vient de poser, l'idéal aurait été de pouvoir commencer efficacement notre investigation en 875. Mais en dehors des diplômes de la période carolingienne, dont une collection remarquable concerne les moines de Saint-Philibert, et de sources narratives plus tardives, les uns et les autres déjà exploités par les travaux historiques récents⁹, il aurait fallu entreprendre des fouilles importantes pour renouveler le questionnement sur ce sujet, en l'absence de tout témoin visible en élévation pour ces périodes.

Pour autant, la dispersion des mentions, des trouvailles et des hypothèses anciennes, sur l'abbaye et sur tout le site de Tournus avant l'an mil, demandaient qu'on les rappelle et les ordonne, à l'éclairage autant que possible, des travaux les plus récents. Une synthèse, point par point, des données historiques pour ces périodes hautes, tenant compte des recherches de ces dernières années, n'était donc pas inutile. Mais du point de vue archéologique, le plus simple, pour dresser un état des lieux avant les transformations des XI^e - XIV^e s., était de partir du noyau initial de Tournus, de ce « *castrum* » légué par la colonisation romaine, dont la présence marquait encore fortement le paysage urbain, durant tout le moyen âge. Aussi avons-nous voulu caractériser ses vestiges, repérables essentiellement à des fragments de muraille d'enceinte dans les caves du quartier de la Madeleine, jamais datés objectivement. L'opportunité nous a été offerte de réaliser à deux endroits de son tracé, un sondage et une petite fouille : cela nous a permis une approche renouvelée, et de la question de son emprise, et de celle de la datation de l'enceinte ; enfin, nous y avons même touché des traces d'occupation du haut moyen âge. Nous pouvions donc partir, de ce côté au moins, sur des bases plus solides.

Articulation de l'ouvrage

A l'issue de ce tour d'horizon, il nous reste à esquisser le déroulement de cet ouvrage.

Après une présentation de la littérature existante, des sources et de la méthode adoptée, la première partie fait d'abord le point de nos connaissances sur Tournus avant l'an mil. Une fois présentés le cadre naturel et les premières traces d'occupation humaine, s'y trouve proposée, à la lumière des derniers travaux archéologiques, une lecture nouvelle des vestiges du *castrum* et de son environnement : c'est le point de départ tangible de

⁹ ANDRIEUX 1993, et surtout CARTRON-KAWE 1998. Voir aussi IOGNA-PRAT 1995.

notre enquête, qui mène à s'interroger sur les continuités d'occupation, à l'intérieur et à l'extérieur de cette première fortification. Sont ensuite rassemblées les données dont on dispose pour le haut moyen âge : elles concernent principalement les origines du monastère, mais l'évolution du *castrum* n'en est pas tout à fait absent.

On passe alors à ce qui fait l'essentiel de ce travail, examinant tour à tour, pour la période XIe - XIVe s., le site abbatial (en seconde partie d'ouvrage), puis l'agglomération qui lui est liée (troisième partie).

Dans chacune de ces deux parties, nous dressons d'abord un état critique des connaissances historiques livrées par les seules sources écrites. Puis nous suivons pas à pas, par grandes phases chronologiques successives, l'évolution des constructions et des espaces découverts, tels qu'en attestent les vestiges identifiés. Pour chaque grande période, un argumentaire de datation vient compléter leur description détaillée, sur laquelle il se base ; son élaboration a requis une part essentielle de notre effort. Enfin, nous nous risquons à chaque fois, à interpréter formes et dispositions : par élément ou par groupe, au gré des circonstances, mais aussi dans une vision d'ensemble, du monastère ou de la topographie urbaine. Ce faisant, il convient d'éviter de se laisser abuser par la prégnance des structures actuelles - tout en sachant tenir compte de certaines permanences.

En fin d'ouvrage, une synthèse ultime récapitule les principaux acquis de notre étude. S'appuyant sur les différents niveaux de réalité que l'archéologie nous aura rendu perceptibles, elle veut montrer combien s'imbriquent, dans un mouvement commun, l'évolution du monastère et le développement urbain.

Sources et méthodes

Le site de Tournus bénéficie d'une tradition écrite fort ancienne. Ses publications s'appuient sur un ensemble de sources manuscrites, parfois perdues, mais éditées dans ce cas dans des recueils des XVIIe et XVIIIe s. Il nous fallait en connaître l'éventail, et savoir s'y reporter - sans omettre l'aspect iconographique. Cela étant, comme dans toute démarche archéologique, la matière première de notre étude allait être fournie par les vestiges eux-mêmes, que nous allions devoir sélectionner, classer et déchiffrer, avant de leur conférer statut, à leur tour, de sources documentaires.

La fortune historiographique de Tournus

Parmi les nombreux écrits concernant le Tournus médiéval, on peut distinguer cinq catégories de contributions, qui se succèdent dans le temps.

La première est celle des **auteurs anciens**. Pour la plupart issus du milieu ecclésiastique, ils s'attellent, après les guerres de Religions et la mise à sac de l'abbaye, à rappeler le lustre passé du monastère, généralement dans une perspective moralisante, présentant son histoire depuis saint Philibert et les origines de la communauté. La ville et ses habitants ne figurent qu'incidemment dans leurs préoccupations, mais à la fin du XVIe s., le premier d'entre eux, Pierre de Saint-Julien-de Balleure, publie la plus ancienne vue cavalière de Tournus, prise depuis l'autre rive de la Saône (ill. 5). Si le texte de cet auteur est succinct, visant à s'intégrer à sa fresque plus large de l'*Histoire des Bourgongnons*, celui de Jean Machoud en 1657, également bref, et qui s'intéresse davantage à des considérations

d'ordre juridique relatives à son époque, n'apporte guère d'élément nouveau. Au contraire, Pierre-François Chifflet dans le troisième quart du XVII^e s., et surtout Pierre Juénin au début du XVIII^e, qui est chanoine de l'abbaye, sont plus diserts et plus précis¹⁰. Ces deux auteurs livrent chacun un volume de « preuves », où ils éditent les sources textuelles qu'ils utilisent, ce qui en fait une sorte de cartulaire de l'abbaye de Tournus, recomposé *a-posteriori*. Ces compilations sont pour nous d'autant plus précieuses, que la majorité des originaux a depuis été perdue.

La seconde est celle des **érudits de la fin du XIX^e et du début du XX^e s.**, regroupés à partir de 1877 au sein de la « Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus », d'abord autour de figures comme Jean Martin et Gabriel Jeanton. Aux fresques appuyées sur des récits hagiographiques et sur les archives de l'abbaye succèdent de courts articles dans des revues de diffusion locale, sur des sujets ponctuels, utilisant les voies nouvelles de la science historique - et même, avec J. Martin au tournant du XX^e s., archéologique. On assiste alors à un regain d'intérêt pour l'histoire de la ville, qui n'exclut pas un regard nouveau porté aux vestiges de son passé, depuis le *castrum* antique. Les campagnes environnantes sont également prises en compte. Par rapport aux sources anciennes utilisées par Chifflet et Juénin, ces auteurs ont le mérite d'utiliser d'autres archives, modernes pour l'essentiel, mais dont quelques-unes remontent à la fin du moyen âge. J. Martin quant à lui, est le seul à s'être intéressé de près aux anciens bâtiments monastiques, pour la reconnaissance desquels il aura songé, à une époque où ceux-ci étaient encore largement masqués par des habitations, à utiliser les comptes-rendus de visites des XVII^e et XVIII^e s. Il présente aussi l'originalité d'avoir effectué les premières fouilles à l'abbaye, notamment lors du creusement d'un réseau d'égouts à partir de 1899, et d'avoir relevé, avec G. Jeanton, les plaques tombales de l'église abbatiale. Parallèlement, il se sera intéressé le premier aux cimetières mérovingiens des collines qui dominant la vieille ville¹¹. En 1892, Emile Meulien publie la première histoire de Tournus qui soit centrée sur la ville et ses habitants : mais il s'agit d'un ouvrage assez court, qui balaye rapidement les événements ; son intérêt principal réside dans la relation des droits seigneuriaux et des luttes entre la communauté monastique et les habitants, aux XIV^e - XV^e s. essentiellement. Enfin, au début du XX^e s., Albert Bernard publie en deux temps, dans le bulletin de la S.A.A.S.T., un très intéressant « Dictionnaire historique et topographique des rues, place et promenades de la ville de Tournus », qui non seulement livre un certain nombre d'observations et d'interprétations de son époque, mais s'appuie également sur des sources d'archives, référencées en note. Cet auteur a aussi publié une des premières descriptions de l'abbaye, le rapport effectué après le sac de l'abbaye par les troupes du capitaine Poncenat en 1562. D'autres ouvrages nous paraissent moins fiables, même s'ils restent sources d'informations, comme *Le vieux Tournus* de Charles Dard, davantage tourné vers une flânerie pittoresque et inspirée, qu'appuyé sur des observations rigoureuses¹².

Porté par cette incontestable dynamique, un ouvrage complet paraît en 1905, qui tente de faire le point des connaissances acquises. Il est toutefois axé encore une fois sur l'abbaye, dont il fournit un état des lieux à cette époque, signalant au passage travaux et découvertes. Ce livre est dû au propre curé de l'église Saint-Philibert, Henri Curé¹³. Son

¹⁰ SAINT-JULIEN-DE-BALLEURE 1581 ; MACHOUD 1657 ; CHIFFLET 1664 ; JUENIN 1733.

¹¹ Cf. MARTIN 1899 - 1900, MARTIN 1900, 1901, 1911 et bibl. Tour. arch. Martin. MARTIN - JEANTON 1915, JEANTON 1905, 1913, 1920, 1921 a et 1921 b, DARD - JEANTON 1941.

¹² MEULIEN 1892 ; BERNARD 1911 - 1912, BERNARD 1914 ; DARD 1934.

¹³ CURE 1905 (1984).

contenu est inégal, et ses interprétations pas toujours justifiées par des sources explicites ; mais c'est la première synthèse sur le monastère depuis Juénin - et la dernière parue à ce jour. Qui plus est, il contient l'une des premières descriptions « archéologiques » de l'église abbatiale, faite par un grand historien de l'art, Jean Virey, qui reprend sensiblement le contenu de son article paru dans le *Bulletin Monumental* en 1903.

Avec Jean Virey, on entre dans la troisième catégorie, celle des travaux **d'historiens de l'art spécialistes d'architecture monumentale**. Tout au long du XXe s., ceux-ci vont se focaliser sur l'église abbatiale, classée depuis 1841, dont ils décrivent les différentes parties, tentant de les dater par comparaison d'architectures ou de décors. Après J. Virey et Ernst Gall dans la première moitié du XXe s., c'est Jean Valléry-Radot qui reprend le flambeau en 1955, dans un ouvrage superbement illustré par les photographies de Georges de Miré, source iconographique inégalée à ce jour. Ces auteurs profitent alors des dernières découvertes de l'architecte des monuments historiques, M. Berry, faites lors des travaux de restauration à l'église et dans les bâtiments claustraux¹⁴. Mais dans les décennies qui suivent, les observations de J. Valléry-Radot font ici et là l'objet de critiques ponctuelles¹⁵.

Aussi, une nouvelle étude d'ensemble de l'église abbatiale, visant à démontrer la part importante des constructions du XIe s. dans ce qu'on a aujourd'hui sous les yeux, et le fait qu'aucun vestige encore visible n'est antérieur à l'an mil, voit le jour en 1990 et 1992, sous la plume de Jacques Henriët. Elle se concentre successivement sur la base du massif oriental, puis sur l'avant-nef et la nef de l'église, utilisant largement les archives du service des Monuments Historiques pour faire une étude critique des restaurations intervenues sur cet édifice. Elle fait aussi le point sur quelques contributions ponctuelles d'historiens de l'art depuis les années 1950, concernant tel ou tel aspect de l'architecture ou du décor des XIe et XIIe s., en comparaison avec d'autres sites. En particulier, elle intègre les réflexions d'Eliane Vergnolle sur la sculpture - lesquelles se sont prolongées jusqu'à une date récente. A son tour, Christian Sapin est venu nuancer les propositions de J. Henriët sur la crypte et le chevet, avec des arguments archéologiques convaincants¹⁶.

Enfin, le regard de quelques historiens de l'art s'est tout de même porté à l'extérieur de la clôture abbatiale, sur les trois autres églises romanes de Tournus notamment, mais aussi sur quelques maisons médiévales - ou plutôt, sur des façades à fenêtres ornées. Mais il s'agit là de contributions succinctes, ou de courtes notices à l'intérieur de publications couvrant un sujet plus large¹⁷.

Parallèlement, à partir des années 1950, vient le tour de quelques **historiens universitaires**. Le premier d'entre eux est Georges Duby en 1953, qui utilise les sources livrées par Juénin dans son volume de « preuves » comme un cartulaire de l'abbaye, dans sa thèse fameuse, *La société aux XIe et XIIe s. dans la région mâconnaise*¹⁸. Même si

¹⁴ VIREY 1903, GALL 1912 et 1952. VALLÉRY-RADOT 1955. L'architecte P.-C. Fournier avait déjà livré ses observations sur l'ancien réfectoire et le cellier en 1941 : FOURNIER 1941 ; cf. aussi BERRY 1957 et 1973.

¹⁵ LESUEUR 1966, ARMI 1973. C.-E. Armi a poursuivi jusqu'à nos jours sa réflexion sur la construction romane en Bourgogne : ARMI 1975, 1983, 2001.

¹⁶ HENRIËT 1990 et 1992 ; VERGNOLLE 1975, 1978, 1994 et 2004 ; SAPIN 1995, et dans *Prémices de l'art roman...*, 1999. Les chapiteaux de Saint-Philibert de Tournus ont aussi leur place dans l'étude iconographique récente de Marcello Angeben sur la sculpture romane en Bourgogne : ANGHEBEN 2003.

¹⁷ Autres églises de Tournus : TRUCHIS 1905, DICKSON 1935 ; façades et maisons médiévales : HALBACH 1984, et SALVÉQUE - GARRIGOU-GRANDCHAMP, 1995 et 1996.

¹⁸ DUBY 1953 (1988).

l'apport des données Tournusiennes reste limité dans cet ouvrage, il en offre une approche tout à fait nouvelle : le contexte régional, et bien sûr, la perspective d'histoire sociale qui a fait la célébrité de cette thèse, avaient été pratiquement ignorés jusque-là. Enfin, parmi les travaux situés dans cette lignée, ou tentant une relecture des diplômes et sources narratives courant jusqu'au XIIe s., on retiendra surtout deux thèses récentes : celle de Jean-Paul Andrieux en 1993, sur les fondements juridiques de la communauté dans le haut moyen âge, et, essentielle pour notre propos, celle d'Isabelle Cartron-Kawé en 1998, sur la genèse du réseau monastique de Saint-Philibert et son fonctionnement, du IXe au début du XIIe s.¹⁹.

En dernier lieu, la tradition érudite locale, si importante au début du XXe s., aura connu au moins une évolution intéressante avec le développement de **l'archéologie de terrain associative**, en gros à partir des années 1960. Une série de fouilles est entreprise par le « Groupe de Recherches Archéologiques du Tournugeois » (« G.R.A.T. »), issu de la S.A.A.S.T. Désertant pratiquement l'intérieur de la ville ancienne, elles s'attachent désormais aux périodes les plus hautes, dans ses environs immédiats (à l'occasion de la construction de l'autoroute par exemple), décrivant l'occupation du terroir Tournusien aux époques préhistoriques, gauloise et romaine - mais livrant aussi des compléments d'information sur les cimetières mérovingiens des collines adjacentes. De son côté, depuis 1953, le « Centre International d'Etudes Romanes » tente, à travers expositions et colloques, de stimuler la recherche autour de l'illustre abbaye, et d'en faire se rencontrer les acteurs²⁰.

Les sources écrites et iconographiques

Si l'on se tourne maintenant du côté des archives, **quelques grands fonds** se partagent l'essentiel des sources. Le principal est aux archives départementales de Saône-et-Loire, avec la série H, qui regroupe la majorité des textes concernant l'abbaye, de 819 aux années 1780 ; pour des époques tardives (du XVe au XVIIIe s.), les séries A, B, E, G, et Q, offrent des éclairages complémentaires, sur tel aspect de l'abbaye ou de la ville. De la même façon, et toujours pour la période moderne, voire pour le XVe s. ou la fin du XIVe, les archives hospitalières de Saône-et-Loire, les archives municipales de Tournus, et les minutes de notaires, distillent des renseignements sur la ville. A Tournus même, la bibliothèque municipale conserve un manuscrit provenant de l'abbaye, qui regroupe un ensemble disparate de textes médiévaux et modernes (ms. 1). Elle renferme également des écrits d'érudits Tournusiens, du XVIIe s. (ms. Chanuet), du XIXe s. (ms. Bompard), ou des alentours de 1900 (papiers de Jean Martin, inventaire des minutes de notaires de Tournus, par Gabriel Jeanton). On n'omettra pas non plus, pour les travaux intervenus depuis le XIXe s., les archives des monuments historiques, ou du service des bâtiments de France. Quant aux sources figurées modernes, gravures essentiellement, beaucoup sont conservées au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de France, et certaines au musée de Tournus - lorsque elles n'ont pas été largement diffusées, par les publications qu'elles illustrent. A ces fonds principaux s'ajoutent quelques actes ou copies d'actes, et textes hagiographiques, à la Bibliothèque nationale de France, et bien sûr, des dossiers

¹⁹ ANDRIEUX 1993, CARTRON-KAWÉ 1998. Signalons aussi, dans une optique d'histoire sociale et du droit, le mémoire, plus modeste, de Françoise Aumônier - Bracconi, sur la seigneurie de l'abbaye sur la ville, presque intégralement repris dans un article du bulletin de la S.A.A.S.T. : AUMONIER 1970 / BRACCONI 1977. Ce travail nous a été bien utile dans notre approche de la ville et de ses habitants.

²⁰ Cf. les publications des récents colloques à l'initiative du C.I.E.R. : *Saint-Philibert* 1995, *Rencontres de Tournus...* 2002, et *Décor retrouvé à Saint-Philibert*, 2004.

concernant plus ou moins directement Tournus, dispersés entre les archives nationales et différents dépôts de province.

Il reste que les **recueils de « Preuves » publiés par Chifflet et Juénin aux XVIIe et XVIIIe s.**, conservent une valeur inégalée, dans la mesure où ils constituent notre unique source, pour plusieurs textes dont les originaux ont été perdus. Ils reprennent d'ailleurs l'essentiel des écrits touchant la communauté monastique jusqu'au XVIIe s. (notamment ceux de la série H des archives départementales). G. Duby n'utilisait-il pas dans sa thèse, l'ouvrage de Juénin à la façon d'un cartulaire de l'abbaye ?

D'autres pièces se retrouvent ici et là, dans les **éditions** de grandes séries diplomatiques ou hagiographiques²¹. René Poupardin au début du XXe siècle, et Jean-Paul Andrieux à une date récente, par le choix qu'ils ont fait dans deux perspectives différentes, de regrouper des pièces se rapportant à la communauté de Saint-Philibert, ont assuré l'édition de la plupart des textes compris entre le IXe et le XIe s.²². Enfin, à défaut de publications exhaustives, deux états des lieux de la documentation ont été proposés lors du colloque du C.I.E.R. de 1994, pour les sources liturgiques et pour les sources iconographiques ; et dans sa thèse, Isabelle Cartron-Kawé a fait judicieusement le point sur les sources concernant la communauté, jusqu'à la fin du XIIe s.²³. Pour toutes les citations retenues dans cet ouvrage, nous nous sommes risqué nous-même à les traduire du latin, quand cela n'avait pas été fait dans ces différents travaux.

Au total, on retiendra qu'**un premier groupe de sources écrites**, largement majoritaire, **concerne la communauté monastique de Saint-Philibert**. Il est constitué de documents médiévaux. Les informations qu'il livre sont surtout de nature événementielle, sociale ou économique, mettant en valeur pour l'essentiel les relations des moines entre eux et avec leurs contemporains, mais aussi leurs modèles de pensée et leur inspiration religieuse.

On peut y distinguer les sources d'origine proprement monastique, liturgiques (missel, bréviaires, pièces de chants ou d'offices...) hagiographiques (*vitae*, *passiones*, et *translationes* de différents saints), ou narratives (chronique du moine Falcon au XIe s., mais aussi *Mémorial* de l'abbé Bérard au XIIIe s.). Mais le rôle principal y est tenu par les sources diplomatiques, qui dominent largement la période IXe / XIIe s. Diplômes et chartes de donations, ou confirmant des donations foncières, assorties de divers privilèges, sont adressés aux moines par les rois ou des aristocrates, laïcs ou ecclésiastiques. S'y joignent les actes pontificaux ou conciliaires, particulièrement nombreux au XIIe s., qui octroient des privilèges d'ordre spirituel, définissent les relations avec les évêques ou tranchent des conflits, ou encore règlent l'organisation interne du monastère.

Cependant, quelques textes, peu nombreux, concernent, à partir du XIIe s., des accords passés avec d'autres établissements religieux ; d'autres régissent, ou arbitrent, les relations de l'abbaye de Tournus avec ses dépendances à travers la France. De la même façon, vis-à-vis des laïcs, un ensemble de pièces, à partir de 1200, regroupe les accords, foies, hommages, et reconnaissances de fief, qui éclairent les relations du monastère avec les seigneurs des environs, et précisent les limites de juridictions. Un autre ensemble, plus varié, réunit les actes, accords et procédures, qui régissent ou arbitrent les relations du

²¹ Actes des différents rois de France ou des papes ; martyrologes, « *acta* », « *translationes* », et « *miracula* » des saints Philibert et Valérien - à commencer par les écrits de Grégoire de Tours à la fin du VIe s. : cf. annexe « *Sources et bibliographie* ».

²² POUPARDIN 1905, ANDRIEUX 1993.

²³ PALAZZO 1995 ; PETIT, N. - « L'iconographie ancienne de Tournus ». In : *Saint-Philibert* 1995, p. 681 - 701 ; CARTRON-KAWE 1998.

monastère en tant que seigneur, avec la communauté des habitants de Tournus : le plus ancien est un jugement du roi Louis VII en 1171, condamnant la commune alors constituée par les habitants ; l'un des principaux, qui nous est parvenu grâce à Juénin, est l'acte par lequel le monastère affranchit les habitants de Tournus de la coutume de mainmorte, en 1202. Pour le reste, il s'agit de titres définissant les droits des dignitaires ou des hommes du monastère, ou, essentiellement, de procédures à l'occasion de conflits entre l'abbaye et les Tournusiens.

Un **second ensemble** de sources est plus tardif, mais il donne des **informations de type descriptif sur l'abbaye ou la ville**, au XVe s. ou surtout, à l'époque moderne (XVe - XVIIIe s.). Celles-ci peuvent servir plus directement à l'archéologue, comme point de départ d'un raisonnement régressif. Il s'agit de visites plus ou moins détaillées de bâtiments de l'abbaye, ou de terrains et de constructions qui en dépendent à l'extérieur de la clôture, y compris en dehors de Tournus, après des événements marquants (mise à sac du monastère pendant les guerres de Religions), lors des successions abbatiales, ou pour la vente des biens nationaux à la Révolution. Quant aux tractations immobilières, réparations, démolitions, donations ou ventes de bâtiments à usage public, travaux de voirie, et toutes procédures afférentes, elles forment le gros des minutes notariales, archives hospitalières et archives municipales : elles donnent à voir un paysage urbain et permettent d'appréhender la topographie ancienne de Tournus. Finalement, les sources figurées modernes, constituées de panoramas de la ville depuis la première vue cavalière publiée par Saint-Julien-de-Balleure en 1581 (ill. 5), ou de vues de détail de l'abbaye ou de la ville, du XVIIe au XIXe s. (cf. ill. 6 à 8, et 52 à 57), apportent des renseignements sensiblement de même nature. Encore plus récentes, les archives des Monuments Historiques permettent de faire le point sur les restaurations, de l'église abbatiale principalement : mais Jacques Henriet a déjà bien étudié la question pour l'église Saint-Philibert²⁴.

Restent les **sources plus directement archéologiques**, que sont les papiers de Jean Martin sur ses découvertes à l'abbaye et dans les nécropoles mérovingiennes des collines environnantes (avec notamment des dessins, croquis et photos anciennes, cf. ill. 38, 39, 130 et 144). Pour les investigations plus récentes existent de véritables rapports de fouille, requis à chaque fois par le ministère de la Culture.

La connaissance de tous ces éléments - et particulièrement de l'incontournable recueil de Juénin, auquel nous sommes revenu sans arrêt, avec le catalogue de la thèse de J.P. Andrieux pour les textes antérieurs à l'an mil - nous assure d'inscrire notre travail dans des perspectives historiques judicieuses. C'est même à partir de ces écrits et de ces archives, que nous pouvons faire le point sur les données fondamentales de l'histoire de Tournus, dans chacune des parties de cet ouvrage.

Cependant, il faut bien être conscient des **limites de leur utilisation** pour notre démarche. En effet, en dehors des quelques descriptions modernes, toujours d'un usage délicat pour remonter au moyen âge central, et bien sûr, des compte-rendus de fouilles anciennes, il n'y a jamais recouvrement, ni même exacte complémentarité, entre ces données et celles que peuvent livrer les sources archéologiques. Nulle trace ainsi, dans la documentation médiévale, de description de bâtiment ou de caractérisation d'un paysage monastique ou urbain ; nulle mention explicite de travaux de construction, encore moins de l'activité quotidienne des occupants de l'abbaye ou de la ville - toutes choses que met d'abord en évidence l'enquête archéologique. En revanche, les événements ou les situations rapportées par les textes peuvent bien sûr apporter des réponses là où l'archéologie est muette, et favoriser certaines interprétations. Il s'agirait plutôt d'éclairages

²⁴ HENRIET 1990.

différents, sous des angles variés, d'une même réalité historique complexe. Le constat est d'ailleurs largement partagé par ceux qui veulent confronter les résultats des archéologues à ceux des historiens des textes²⁵.

Les sources archéologiques et leur méthode d'approche

Il restait donc à aborder ce qui fait le corps de notre ouvrage, les vestiges archéologiques eux-mêmes. Ici, notre démarche aura été plus approfondie, plus multiforme - et en un sens, plus opportuniste.

Les sources sont faites ici de bâtiments ou de traces de constructions, et si possible, des niveaux d'occupation correspondants ou de leurs témoins, qu'on puisse dater du XI^e s. ou des siècles précédents. Il s'agit en l'occurrence de bâtiments monastiques, de chapelles ou d'églises, d'habitations, de fortifications, ou de toute autre installation utilitaire, accompagnés de leurs sols d'utilisation intérieurs et extérieurs, et plus largement, de niveaux de voirie ou d'aires de cimetière.

Dans leur grande majorité, nous avons traité d'éléments de maçonnerie conservés en élévation. Pourtant, nous avons tenu à avoir au moins un aperçu de ce qui est enfoui par quelques opérations de fouille, même limitées, afin de bénéficier de compléments d'informations sur la chronologie et sur les types d'occupations successives, à travers niveaux stratifiés, structures arasées, et mobilier dans son contexte. La fouille permet en effet une vision plus riche de la situation et une meilleure mise en relation des structures, que les seules élévations ; l'idéal étant, bien sûr, de combiner les deux visions, privilège que peut offrir un site comme Tournus pour le moyen âge. Tous ces vestiges sont accessibles dans des bâtiments ou sur des terrains publics ou privés, parfois dans des espaces en cours d'utilisation (logements notamment), parfois dans des caves ou greniers, les espaces délaissés ou en travaux étant généralement les plus propices à une intervention poussée.

Au total, nos différentes interventions, sur des élévations comme en sous-sol, se seront largement faites en fonction des opportunités, profitant de l'occasion de travaux, de la disponibilité des espaces, et de la bienveillance des propriétaires. Plusieurs d'entre elles n'auraient pas été possibles sans la mise à contribution de quelques collègues et amis, souvent bénévoles, et toujours assidus.

Dans le détail, notre première approche aura donc été un **repérage systématique** de tous les vestiges reconnaissables en élévation, ou à défaut, des indices visibles de constructions susceptibles d'être médiévales.

Autant que possible, nous avons cherché alors à circonscrire leur extension, puis à les situer précisément en plan, en réunissant les arguments en vue d'une datation, aussi vague soit-elle. Les prises de notes descriptives, de mesures minimales et de photographies, d'ensemble et de détails, accompagnent ce type d'observation, qui peut être rapide ou assez poussée. Il aura fallu, notamment, prendre en compte l'impact des travaux de restauration des XIX^e et XX^e s., à l'abbaye particulièrement.

Le degré suivant de l'intervention consiste, lorsque la situation s'y prête, en **l'élaboration d'un plan succinct quant au rendu de détail, mais exact** quant aux points de référence et aux mesures prises, voire d'une coupe ou d'un relevé d'élévation selon les mêmes principes. La prise de notes et une couverture photographique viennent toujours compléter ce travail. Lorsque le vestige concerné s'étend, à presque l'intégralité d'un bâtiment actuel par exemple, et que la définition des états anciens devient plus complexe,

²⁵ Le sujet a même fourni matière à un récent colloque en Avignon : *Texte et archéologie monumentale [à paraître]*.

il faut davantage entrer dans les détails, par la réalisation de plans, coupes et élévations, toujours plus nombreux et toujours plus précis. A l'abbaye, c'est ainsi tout le carré claustral, au cœur de l'enclos monastique, qui a fait l'objet d'un plan archéologique détaillé (ill. 60) ; mais l'ensemble des bâtiments inscrits dans le périmètre de l'ancien enclos monastique a fait l'objet d'une visite quasi-systématique. Il en va de même pour la plupart des caves situées sur le tracé de l'ancien rempart du *castrum* - dont certains tronçons ont également fait l'objet de relevés détaillés (cf. ill. 16, 19, 21, 25 à 29, et 280). Et pour chacun de ces deux sites, nous avons tenté un profil topographique d'ensemble (cf. ill. 17). Pour ce genre de travaux, l'aide technique de notre collègue et ami Olivier Juffard aura été déterminante.

Dans quelques cas enfin, à l'abbaye comme dans certaines maisons de l'ancien bourg, de **véritables relevés pierre-à-pierre à l'échelle** auront permis une analyse poussée de maçonneries apparentes. Ils ont été pratiqués, soit dans des secteurs sensibles, à la rencontre de plusieurs phases de construction successives, en la présence de négatifs ou d'ouvertures, ou de tout traitement particulier de la maçonnerie ; soit au contraire, sur des plages de parement homogènes, retenues comme échantillon représentatif d'une maçonnerie donnée, à défaut d'exhaustivité. Cette dernière démarche, la plus satisfaisante pour la rigueur de l'analyse archéologique, est dans la pratique la plus lourde à mettre en œuvre, et il n'a pas toujours été possible de faire ce que nous aurions souhaité, en fonction de toutes sortes de contraintes extérieures.

Aussi, nous avons dû souvent nous contenter d'une **description détaillée de l'échantillon sélectionné**, assortie de mesures indicatives, selon une grille de lecture peu à peu mise au point, au fur et à mesure que se dégagent les critères d'analyse les plus déterminants. On trouvera en annexe de cet ouvrage une série de fiches descriptives, illustrées d'une photo à défaut de mieux, recensant la plupart des maçonneries désenduites que nous avons pu observer (annexe « *Evolution des modes de construction* »). Les critères retenus dans leur analyse sont les matériaux utilisés (types de pierre essentiellement, à grands traits, et sans aller loin dans la caractérisation géologique, et type de liant), la façon dont sont travaillés les moellons ou pierres de taille (prenant en compte, notamment les traces d'outil), et celle dont sont mis en œuvre les parements, en distinguant l'appareil ordinaire, des chaînes d'angle et couvrements d'ouvertures (arcs et linteaux). Ces précisions impliquent l'utilisation d'un vocabulaire convenu, que nous avons puisé autant que possible dans les ouvrages largement diffusés, de Jean-Marie Pérouse de Montclos pour l'architecture (publié par l'Inventaire général), ou de Jean-Claude Bessac, pour la taille de la pierre²⁶. Toutefois, ceux-ci restent généralistes, et non spécialisés dans la construction médiévale : c'est pourquoi nous avons repris quelques définitions complémentaires du groupe sur la construction médiévale du G.d.R. 94 du C.N.R.S., auquel nous avons participé dans les années 1990²⁷ ; nous y avons ajouté quelques expressions spécifiques, le tout se trouvant défini dans l'annexe en question.

Pour ce qui regarde maintenant les **fouilles**, nous avons eu l'occasion d'en pratiquer une bonne dizaine - même s'il s'est agi pour l'essentiel, de sondages limités. L'analyse des maçonneries découvertes à ces occasions, toujours relevées en détail, est allée rejoindre le catalogue des constructions étudiées en élévation, et elles se sont vues traitées selon les mêmes critères. Simplement, la fouille offre plus fréquemment l'occasion d'observer des fondations, et quand les murs sont arasés, des blocages intérieurs (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Quant à la méthode même de l'investigation archéologique,

²⁶ PEROUSE DE MONTCLOS 1972 ; BESSAC 1986.

²⁷ Groupement de recherches 94 du C.N.R.S. « Société et cadres de vie au moyen âge, approches archéologiques » : groupe

10 « Les matériaux de construction et leur mise en œuvre : la pierre » (animé par Y. Esquieu et C. Sapin).

elle a toujours consisté, y compris pour les plus petites opérations, en fouilles manuelles, effectuées couche par couche, dans l'ordre et selon les détails de la stratigraphie (cf. ill. 21, 25 à 28, 47 à 49, 73 à 82, 137, 140, 200 à 205, 211 à 213, 220 à 223, 297, 301, 302, 349 à 351, 355, 62, 367, 371 et 399, et annexe « *Chronologie de la céramique trouvée en fouille à Tournus* »).

A l'abbaye, un premier sondage a été entrepris en 1991 dans l'angle sud-est du cloître, dans ce qui forme actuellement un passage ouvert, de la place des Arts à la cour du Cloître, desservant la bibliothèque municipale. Un autre en 1992, en façade de l'ancien réfectoire des moines, au sud-ouest de l'enclos monastique cette fois-ci, a donné lieu finalement à une fouille importante, en 1994, sur l'emplacement de l'ancienne cuisine. Enfin, en 2002, les travaux de restauration dans l'église abbatiale nous ont fourni l'occasion de dégager une magnifique mosaïque dans le déambulatoire du chœur (cf. ill. 46).

Dans le *castrum*, l'occasion nous a été offerte en 1992, d'effectuer un sondage dans une cave à la base du rempart antique ; deux ans plus tard, des travaux nous ont permis une petite fouille non loin de là, de part et d'autre d'un tronçon arasé de la même enceinte (cf. ill. 16). Dans l'ancien bourg, les relevés effectués dans la maison rue du Passage Etroit / 10, rue de la République, ont pu s'accompagner de deux sondages au pied d'une façade en 1993. Enfin, nous avons suivi, entre 1991 et 2000, les travaux liés aux restaurations de l'Hôtel-Dieu des XVIIe - XVIIIe s. et à sa transformation en musée, comprenant le creusement de tranchées de drainages dans les différentes cours, et la réalisation de sondages dans deux maisons voisines d'origine médiévale (cf. ill. 297 et 349)

A cela s'ajoute bien sûr, la prise en compte de données recueillies par d'autres pendant le cours de notre enquête : à savoir, les observations ponctuelles de Jean Duriand ou de Mathieu Rué (G.R.A.T.) au gré des travaux urbains, les fouilles de Daniel Barthélémy (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales) près de l'église Saint-Valérien en 1991 et 1992, ou encore, le sondage effectué par Christian Sapin (C.N.R.S.) lors du réaménagement du chœur de l'église Saint-Philibert, en 1995 (cf. ill. 16, 46, 61 et 14).

Une fois collectées toutes ces données, l'un des principaux problèmes restait celui de la **datation**. En fouille comme en face d'élévations, nous nous sommes efforcés avant toute chose, d'établir des chronologies relatives, le plus précisément possible, selon les principes de la stratigraphie archéologique. Elles permettaient de regrouper dans une même phase, des faits de nature ou de faciès parfois très différents - à l'abbaye notamment, où nous avons pu obtenir les assemblages les plus complets (cf. ill. 21, 27 à 30, 33, 47, 49, 64, 75, 81 - 82, 94 à 103, 112, 114, 149, 152, 159, 160, 200, 220, 280, 283 à 288, 297 à 306, 337, 338, 349 à 351, 355, 362, 363, 366, 367, 373, 374, 380, 385, 391 à 393, 399).

A partir de là, nous avons essayé de croiser autant que possible, pour chaque phase, les critères de datation absolue. Dans quelques cas, nous avons pu recourir à des procédés archéométriques : radiocarbone (grâce au centre du C.N.R.S. à Villeurbanne, dirigé par C. Evin) et surtout dendrochronologie, grâce à la collaboration opiniâtre de G.-N. Lambert (C.N.R.S., laboratoire de chrono-écologie du Quaternaire, Besançon). Avec ce dernier, nous avons finalement réussi à mettre au point un référentiel concernant Tournus et ses environs immédiats, couvrant plus de huit siècles de chronologie - malgré de nombreuses difficultés à dater des bois de charpentes toujours conservés par petits lots, qui nous ont imposé des prospections plus larges (cf. annexe « *Les données de la datation absolue* »). Mais les fouilles nous ont encore permis d'utiliser des associations de mobilier: grâce à une monnaie dans un cas, et à la céramique dans la plupart des occurrences. Par rapport à la céramique, malgré la grande fragmentation des restes, l'assemblage des différentes stratigraphies à travers l'abbaye et la ville, ont permis à notre collègue Emmanuel Poil,

avec lequel nous avons travaillé de manière privilégiée, de brosser un premier aperçu de l'évolution des productions rencontrées, en continu sur une dizaine de siècles (cf. annexe « *chronologie de la céramique...* »). Pour les élévations enfin, nous nous sommes appuyé sur quelques rares données textuelles, et plus souvent, sur des considérations d'histoire de l'art, à travers les formes de l'architecture et des différents types de décors - sculpté, notamment - en nous servant des travaux de nos prédécesseurs, surtout par rapport à l'église abbatiale. Mais dans la plupart des cas, ce sont les faciès des maçonneries, qui nous ont servi de fil directeur : notamment pour des éléments isolés, d'après les évolutions que nos chronologies relatives avaient pu mettre en évidence (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »).

En définitive, c'est seulement après ce travail sur les vestiges bruts, que l'archéologue peut estimer avoir façonné un nouvel ensemble de sources, permettant une analyse plus large.

Certes, les limites de la démarche s'imposent, une fois de plus, à partir d'un problème d'échantillonnage : la nature et la quantité de la documentation sont tributaires du hasard des conservations ou des découvertes, et on ne sait jamais dans quelle mesure ce qui subsiste est représentatif de ce qui a été. Mais à l'inverse, les faits concrètement observés peuvent prendre valeur irréfutable. Et l'un des apports essentiels de l'archéologie sur ce type de site, est de permettre de suivre, tout aussi concrètement, des évolutions sur la durée : évolutions lentes, le plus souvent, parfois évanescences, et conduisant sans cesse à nuancer le propos. Mais ruptures et mouvements de fond n'en acquièrent que plus de relief - et plus d'intérêt.

Première partie : Les origines du site et la naissance de l'Abbaye

A. Le site et les origines hautes

Tournus est aujourd'hui chef-lieu de canton du département de Saône-et-Loire, à l'extrémité nord de l'arrondissement de Mâcon. La micro-région qui l'entoure immédiatement, et qu'on appelle le Tournugeois, s'étend aussi sur quelques communes des cantons voisins de Sennecey-le-Grand (arrondissement de Chalon-sur-Saône) et de Cuisery (arrondissement de Louhans). La ville occupe un site propice, entre Saône et collines, que les hommes ont fréquenté sans discontinuer depuis le Néolithique.

1. Elements constitutifs du site

1.1. Le contexte physique

A mi-chemin entre Chalon-sur-Saône et Mâcon, Tournus borde la Saône sur sa rive droite, autour des altitudes 173 à 190 m NGF. C'est à cet endroit que la rivière, après avoir déroulé son cours entre les plaines alluviales de la Bresse et du Chalonnais, s'approche le plus des plissements tertiaires des monts du Mâconnais (ill. 9 et 10)²⁸.

En rive droite de la Saône, les lieux sont fortement marqués par la présence d'au moins deux des cinq chaînons monoclinaux d'orientation nord-nord-est / sud-sud-ouest qui forment les monts du Mâconnais, entre les deux fossés tectoniques de la Saône et de la Grosne. Ces collines sont constituées de calcaires jurassiques, soulevés et faillés à l'aire tertiaire.

Le chaînon le plus proche de la Saône est le plus court. Il surgit à Uchizy, à 6 km à vol d'oiseau au sud-sud-ouest de la ville, pour se prolonger jusqu'à Lacrost, village qui fait face à Tournus sur la rive gauche (ill. 11). C'est que la rivière entaille son extrémité juste en aval de Tournus, entre Le Villars en rive droite, et Lacrost. Ce relief, qui atteint l'altitude 322 m NGF au sud de la ville, surplombe encore la Saône de quelques trente cinq mètres du côté du Villars ; à Lacrost, son dernier éperon domine le lit majeur de la rivière, à 199 m NGF.

Le second chaînon, qui culmine à 353 m, trace la limite occidentale de la commune actuelle de Tournus : il s'achève à 4 km au nord de la ville, sur la butte de Bois-Mouron, au-dessus du hameau de Venière (commune de Boyer : ill. 10). De l'autre côté s'étend la vallée de la Natouze, affluent de la Saône qui s'écoule dans le sens sud - nord. Là commence l'arrière-pays tournugeois, dominé par les crêtes plus élevées des chaînons occidentaux. Au sud-ouest, les roches cristallines du socle primaire affleurent au mont Saint-Romain, qui à 579 m NGF, forme le plus haut sommet de la région (ill. 10).

²⁸ Pour une bonne présentation d'ensemble des caractères physiques du Mâconnais, cf. GARMIER 1990. Sur le contexte géologique en particulier, cf. la « carte géologique de la France à 1/50 000 » éditée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières : *TOURNUS XXX - 27*, accompagnée de son livret explicatif (par J.-P. PERTHUISOT) : Orléans : B.R.G.M., 1972.

Sur le site même de Tournus, dans l'intervalle compris entre les deux premiers reliefs, deux vallons incisent les sédiments du Jurassique supérieur, puis les dépôts quaternaires, en direction de la Saône. Ils sont drainés par deux cours d'eau : la Dolive au sud, et la Gelaine, ou ruisseau « des Sept-Fontaines », au sud-ouest et à l'ouest. Au nord, la colline se rapproche de la Saône, et seuls, quelques tout petits ruisseaux, aujourd'hui à peine perceptibles dans un paysage très remanié, dévalent ses pentes directement d'ouest en est (anciens ruisseaux d'Arpent et de Belnay, de Saint-Laurent, de Baraban... : ill. 10, 12, 13).

Le centre urbanisé actuel s'étire sur un peu plus d'un kilomètre le long de la Saône, en gros entre le ruisseau de Saint-Laurent et le débouché de la Dolive. La Gelaine, ou ruisseau « des Sept-Fontaines », appelée « bief Potet » à l'intérieur de la ville, vient couper cette étendue par le milieu avant de se jeter dans la Saône : elle la sépare en deux petits monticules hors d'atteinte des inondations, sur lesquels se sont fixés respectivement le « *castrum* » romain au sud, et l'abbaye médiévale au nord (ill. 10 à 13, et 3 et 4).

Enfin, **de l'autre côté de la Saône**, s'étendent les ondulations douces de la plaine de Bresse, dont l'altitude oscille dans ce secteur entre 170 et 200 m NGF. A l'exception de la butte de Lacrost, son horizon résulte d'une accumulation de sables, graviers et argiles quaternaires, que les crues fréquentes de la rivière continuent d'alimenter en dépôts limoneux. Dans les environs de Tournus, les terres humides de la Bresse sont drainées principalement par la rivière de Seille : issue du Jura à proximité de Lons-le-Saunier, elle vient, après avoir traversé les petites villes de Louhans puis de Cuisery, se jeter dans la Saône à La Truchère, à 5 km en aval de Tournus (ill. 9 et 10).

1.2. Un lieu de passage naturel

1.2.1. Les gués de la Saône

L'aspect actuel de la Saône remonte pour l'essentiel aux travaux du XIXe s. Ce n'est que lentement, depuis l'Antiquité, qu'elle a été canalisée par les hommes. Auparavant, son cours a divagué entre plusieurs chenaux ; et jusqu'au XIXe s., son lit était irrégulier, perturbé par de nombreux hauts-fonds²⁹.

Plusieurs d'entre eux encadraient le site de Tournus, qui ont pu servir de gués (ill. 10 et 11). L'usage des plus récents se sera perdu, d'abord avec la mise en place d'un service de bacs au centre de la ville, au XVIIe s. au plus tard, puis bien sûr, avec la construction du premier pont - en 1801 seulement³⁰. Toutefois, malgré les dragages du cours de la rivière, et même si le courant peut avoir déplacé les matériaux vers l'aval, les archives et trouvailles anciennes en donnent des indices, et les photographies aériennes révèlent encore leur présence.

Juste au nord de Tournus, le « gué de l'Epine » est le mieux identifié, par des découvertes d'époques diverses : situé sur la commune de Boyer, il était alimenté par les alluvions déversées dans la Saône par la Natouze. Plus près de la ville, il ne reste plus grand-chose du gué signalé autrefois près du lieu-dit « la Grange », à 2 km à peu près du centre urbanisé, appelé « passage de l'Homme d'Armes », ou de celui « du Moulin Ravet », situé juste en amont de l'abbaye médiévale. Au sud, deux gués s'étirent à l'oblique, du nord-ouest vers le sud-est, de part et d'autre de l'embouchure de la Dolive, jusqu'au lieu-dit « les Lorettes » ; les alluvions de la Gelaine ou bief « des Sept-Fontaines », et des

²⁹ Certains étaient présents jusqu'à la mise en eau des barrages sur la Saône en 1880. Sur ce chapitre, cf. DUMONT 2000 et 2002, et BOURGUIGNON 1996 et 2000.

³⁰ Cf. BERNARD 1911, p. 47 - 49, et 1912, p. 45 - 46.

autres ruisseaux, concourent sans doute à leur alimentation. Le plus septentrional des deux s'amorce en rive droite à la sortie du « *castrum* » (ill. 10 et 11).

1.1.2. Des voies de communication facilitées

On peut penser que la présence de ces gués n'est pas anodine dans l'établissement des hommes à Tournus, en un lieu qui présente, en bordure de Saône et à côté de ces passages, au moins deux monticules hors d'atteinte des inondations. Mais ce n'est pas tout. Elle s'explique aussi par la présence de passages naturels, qu'empruntèrent des voies de communication fort anciennes : vallée de la Saône, bien entendu, qui de tous temps, a dû former un axe d'échanges majeurs ; mais aussi, à un échelon plus local, voies transversales vers l'ouest, et même vers l'est.

A travers les collines, les itinéraires vers l'ouest gagnent la vallée de la Natouze par les crêtes du « Roy Guillaume » ou de « La Croix Léonard », puis franchissent la chaîne principale au-dessus de Royer, ou aux cols de Brancion, des Chèvres, ou de Navois. Attestés parfois depuis le Néolithique, ils croisent les chemins qui longent les crêtes dans le sens nord-sud, profitant des avantages d'un parcours en hauteur, à l'écart des fonds humides et boisés des bords de Saône (ill. 10 et 11).

Vers l'est, la rive bressane pouvait apparaître plus hostile avec ses vastes étendues inondables. Mais il était aisé, depuis le débouché des différents gués, de rejoindre la vallée de la Seille, et de la remonter jusqu'au Jura (ill. 9, 10, et 11).

2. Les origines hautes : pre- et proto-histoire du tournugeois

2.1. Du Néolithique au premier âge du Fer : continuités d'occupation d'un large terroir

Dans un tel cadre, l'occupation humaine du Tournugeois est attestée au moins depuis le **Néolithique**. Cette période est même particulièrement renseignée dans le secteur, grâce au dynamisme du « G.R.A.T. » et de son principal animateur, Jean Duriaud, dans ces dernières décennies.

Ses vestiges les plus anciens ont été identifiés près de la Saône au promontoire du Villars ; mais dès le milieu du Ve millénaire, les stations les plus nombreuses sont sur les hauteurs, jalonnant les chemins de crêtes. On en rencontre aussi le long de l'itinéraire est-ouest qui les traverse, par « Le Roy Guillaume » et Royer. Le Néolithique final, lui, a marqué de quelques sites les terrasses basses de la Saône ; mais il se manifeste aussi par le phénomène mégalithique, des rives de Saône (Boyer) aux collines occidentales (La-Chapelle-sous-Brancion) (ill. 11).

Les occupations de **l'Age du Bronze** semblent en partie se superposer à celles du Néolithique sur les sites de hauteur. Mais les gisements les plus spectaculaires de cette période appartiennent au Bronze final, avec les nécropoles tumulaires qui se succèdent dans le lit majeur de la Saône, le long de sa rive gauche, depuis Ormes à 6 km au nord de Tournus, jusqu'à La Truchère à 4 km au sud. Les fouilles les plus complètes ont concerné celles de Lacrost, datables des alentours de 800 avant J.-C. (ill. 11).

Quant au **premier âge du Fer (Hallstatt)**, qui a peut-être remployé certains *tumuli* des nécropoles précédentes, il est représenté dans le Tournugeois par quelques sites d'habitat, ou peut-être funéraires, surtout le long du chemin est-ouest qui traverse les

collines occidentales. A Tournus même, il se signale par la découverte d'un puits funéraire au sud-ouest de l'agglomération actuelle (lieu-dit « les Joncs ») (ill. 11 et 12)³¹.

2.2. La Tène finale, ou les premiers indices d'un resserrement sur le site actuel

Toutefois, il faut attendre la fin du second âge du Fer, pour que se précise une occupation à vocation d'habitat relativement stable, qui se rapproche sensiblement du centre-ville actuel. Deux sites gaulois de cette époque ont été fouillés à Tournus même, sur les marges de l'agglomération actuelle (ill. 11 et 12).

Le premier se trouve au sud-ouest, au lieu-dit **Champsemard**, au flanc d'un coteau d'inclinaison légère, à 1 km en retrait de la Saône. C'est un site apparemment limité, où un fossé protégeait sans doute un habitat disparu, en gros entre 150 et 50 avant J.-C. Selon Philippe Barral, il tiendrait plutôt de la ferme indigène.

Mais le site principal, dit « **des Sept-Fontaines** » / « **Clos-Roy** », à l'ouest de Tournus, se trouve bien davantage à l'entrée du centre ville, sous lequel il pourrait se prolonger (ill. 11 et 12). Il s'agit cette fois-ci d'une forme de village, cerné par un fossé, avec de grandes maisons qui se succèdent le long du ruisseau, dans le vallon humide des Sept-Fontaines, à 600 m en retrait de la Saône. Seule, une portion en a été fouillée, des deux côtés du bief : elle révèle une occupation de la fin de La Tène finale, en gros entre 75 et 10 avant J.-C. Appartenant sans doute au territoire éduen, ce site illustre un type d'agglomération secondaire connu dans tout le couloir de la Saône, à mi-chemin entre la ferme indigène et l'*oppidum*, et qui se tournerait déjà vers l'artisanat et le négoce.

On observe en général, une certaine densité humaine autour de tels sites, et il est vraisemblable que d'autres hameaux aient entouré celui-ci. Certains pourraient bien être proches de la Saône, et une occupation n'est pas à exclure, sur la butte où allait se fixer le

³¹ Sur ces trois périodes, cf. les différents compte-rendus publiés dans *S.A.A.S.T.* depuis 1974, par J. DURIAUD, A. GAUILLIERE, M. PERRIN, J.-L. RAJOT, ou le G.R.A.T., et repris dans la série de fascicules *Découvertes archéologiques en Tournugeois* (qui rassemblent les articles se rapportant à l'archéologie publiés dans *S.A.A.S.T.* depuis 1972). En particulier, cf. les compte-rendus annuels des activités du G.R.A.T., et les n° 3 (1974) : PERRIN, M. - « La fosse Hallstattienne des Joncs à Tournus » ; 4 (1976) : DURIAUD, J. - « Préhistoire en Tournugeois », et « La station néolithique des Cras à Mancey » ; 5 (1977) : DURIAUD, J. - « Les Cras », station du néolithique final » ; 9 (1981) : DURIAUD, J. - « La pierre de Matafin à Chardonnay » ; 10 (1983) : DURIAUD, J., RAJOT, J.-L., BOISSEAU, P. - « La station néolithique de Champ-Villars », et DURIAUD, J. - « La station néolithique de Bois-Derrière, le matériel de surface » ; 11 (1988) : RAJOT, J.-L. - « Le site Hallstattien de Charmes », et DURIAUD, J., RAJOT, J.-L., BOISSEAU, P. - « Structures du Bois de la Taine (Ozenay) ». Cf. aussi DURIAUD 1991, et les notices publiées dans *C.A.G. 71/3*, 1994 : « Ormes (I.N.S.E.E. n° 332) », p. 221, et dans *C.A.G. 71/4*, 1994 : « canton de Tournus (I.N.S.E.E. n° 49) », p. 445 à 471, et « canton de Sennecey-le-Grand (I.N.S.E.E. n° 47) », p. 424 à 439. Le Tournugeois est également très bien représenté pour ces périodes, dans le catalogue d'exposition *Trente ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, 1996 : cf. DURIAUD, J. - « Le Néolithique en Tournugeois », p. 74 à 81 ; LAGROST, L. - « Le mégalithisme en Saône-et-Loire » : p. 92 - 96 ; DURIAUD, J. - « Le menhir des Sanguignis à Boyer », p. 107 - 109, « L'âge du Bronze en Saône-et-Loire », p. 124 - 130, et « La nécropole tumulaire des Prés-de-l'Eau à Lacrost », p. 154 - 157 ; VAUSSANVIN, H. - « La fosse Hallstattienne des Joncs », p. 172 - 175 ; et RAJOT, J.-L. - « Le site Hallstattien de Charmes (Mancey) », p. 176 - 177. Enfin, cf. encore DURIAUD, J. - « Néolithique en Tournugeois : évolution des industries lithiques ». In *La Bourgogne entre les bassins rhénan, rhodanien, et parisien : carrefour ou frontière ?* Actes du XVIIIe Congrès interrégional sur le Néolithique, Dijon, 25-27 octobre 1991, publiés sous la dir. Pascal Duhamel. Quatorzième supplément à la *R.A.E.* Dijon : R.A.E., 1996 : p. 407 - 413 ; et LAGROST, L., et BUVOT, P. - « Au carrefour de diverses influences : les menhirs ornés de Bourgogne du Sud ». In : *La Bourgogne entre les bassins...*, *ibid.*, p. 415 - 434.

« *castrum* » à l'époque romaine³². A l'heure qu'il est, fouilles et observations archéologiques ont été trop peu nombreuses au centre de Tournus, pour pouvoir confirmer cette hypothèse³³. Mais après l'abandon du village des Sept-Fontaines à l'époque augustéenne, on peut se demander dans quelle mesure la réorganisation d'époque romaine n'aura pas fixé, à l'intérieur d'une trame nouvelle, certains de ces habitats préexistants.

C'est justement ce nouveau paysage, qu'il nous faut maintenant déchiffrer plus en détail. Car c'est celui qui structure le site, encore au début du moyen âge - et en partie aussi, jusqu'aux époques actuelles (cf. ill. 11 à 13).

B. Tournus avant 875

1. Tournus antique et tardo antique : l'apport des sources écrites

En 875, la donation de Charles le Chauve décrit en ces termes l'ensemble qui est confié à la communauté de Saint-Philibert :

« ... l'abbaye de saint Valérien martyr qui se trouve dans l'évêché de Chalon sur la rivière de Saône, où repose encore ce même martyr, vénérable dans son corps, le *castrum Trenorchium* qui est à l'extérieur de cette même abbaye, (...), et la *villa de Turnutium* avec son ensemble de dépendants des deux sexes... »³⁴.

Trois siècles plus tôt, Grégoire de Tours parlait d'un « *castrum trinorciense* » près de la ville de Chalon, auprès duquel était enterré le bienheureux Valérien (« athlète » de la foi, c'est-à-dire martyr)³⁵.

C'est donc le tableau d'une réalité déjà ancienne qui est brossé à la fin du IXe s. Les autres témoignages, rares et sybillins, se recopiant parfois les uns les autres, livrent des informations de même ordre. Ils permettent de se faire une petite idée de Tournus à la fin de l'Antiquité et dans le haut moyen âge.

³² Sur ces deux sites, cf. VAUSSANVIN 1985, DURIAUD 1994 b : p. 461 à 463, ainsi que BARRAL, P. - « L'archéologie de La Tène en Saône-et-Loire : un bilan contrasté », et VAUSSANVIN, H. - « L'enceinte celtique de Champsemard », et « Le village gaulois des Sept Fontaines ». In : *Trente ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, 1996, p. 180 à 187, et 190 à 195 ; sur le village des Sept-Fontaines en particulier, les derniers éléments de datation et d'interprétation tiennent compte des indications orales de Philippe Barral, qu'il nous a données à la suite de sa thèse (BARRAL 1994) - avec tous nos remerciements pour ces éclaircissements.

³³ Le seul indice éventuel pourrait en être un foyer observé en 1986 par J. Duriaud, rue de la Cruche Cassée, non loin du site des Sept-Fontaines, à l'occasion de travaux immobiliers. Mais rien ne permettait de le dater.

³⁴ « ... *abbatiam sancti Valeriani martiris quæ est in pago Cavilonensi super fluvium Sagonnam, ubi etiam idem venerabilis martir corpore quiescit, et castrum Trenorchium quod est ex eadem abbatia, (...), et Turnutium villam cum familia utriusque sexus ...* » (Transcription J.P. Andrieux : ANDRIEUX 1993, *Recueil* : n° 21, 19 mars 875, p. 91 - 98 : p. 96).

³⁵ « ... *beatus athleta Valerianus, qui apud castrum Trinorciense quadragesimo a cavillonensi urbe milliario, consummato certaminé tumulatus est* » (« le bienheureux athlète Valérien, qui, ayant connu son terme dans le combat, est enterré à proximité du « *castrum Trinorciense* », à quarante bornes milliaires de la cité de Chalon ») : GREGOIRE DE TOURS - *De Gloria Martyrum*, livre I, chap. 54. On notera que la distance indiquée de Chalon à Tournus (quarante milles, soit un peu plus de 59 km) est erronée - même si l'on considère que le parcours de la voie antique pouvait être un peu plus long que la route actuelle (27 km seulement, du centre ancien de Chalon au site du « *castrum* » de Tournus).

1.1. Tournus antique : une étape sur la voie d'Agrippa

Les premières mentions d'un site habité préfigurant le Tournus actuel remontent, sous la forme d'un « *Tinurtium* », sur la route de Lyon à Boulogne-sur-mer, à l'*Itinéraire d'Antonin*, rédigé vers la fin du I^{er} s. ; et sous celle de « *Tenurcio* », sur la route de Langres à Lyon, à la *Table de Peutinger*, copie d'une carte probablement refaite au I^{er} s., mais dont la première version datait peut-être du I^{er} s. Son identification dans le « *Tinurtium* », de lecture incertaine, à côté duquel Spartien situe le début de la bataille de 197 entre Septime-Sévère et Albin, aux portes de Lyon, reste sujette à caution³⁶.

Cette localité est alors située à mi-chemin entre « *Matiscone* » (Mâcon) et « *Cavilunno* », « *Cabillo* » ou « *Cabillione* » (Chalon-sur-Saône), sur l'un des principaux axes d'échanges de la Gaule romaine. En effet, la voie qui remonte la rive droite de la Saône, pour continuer tout droit sur Langres après Chalon, forme la colonne vertébrale du réseau mis en place par Agrippa au I^{er} s., et qui relie Lyon, capitale confédérale des Gaules, à l'Océan (Bordeaux), à la mer du Nord (Boulogne-sur-mer, via Langres et Reims), et aux confins de la Germanie (Trèves, via Langres).

1.2. Le territoire : de la cité des Eduens à l'évêché de Chalon

Ce premier Tournus fait sans doute partie de la cité des Eduens (Autun) - dont le territoire doit reprendre, à peu de choses près, celui de l'ancien peuple gaulois. Dans l'organisation administrative héritée d'Auguste, celle-ci se trouve englobée dans la province de Lyonnaise (ultérieurement première Lyonnaise, à partir du IV^e s.).

Pourtant, après Grégoire de Tours, les martyrologes des VII^e - IX^e s. attribuent explicitement Tournus au « territoire de Chalon ».

C'est qu'entre temps, deux cités nouvelles se sont détachées d'Autun : Chalon et Mâcon. En fait, ni l'une ni l'autre n'est attestée avant le VI^e s., et Chalon n'est même pas formellement désignée comme « cité » en dehors du texte de Grégoire de Tours : mais elle est devenue siège d'un évêché -peut-être avant 500, si l'on interprète ainsi une allusion de l'évêque Avit de Vienne³⁷. Dans les deux cas, il s'agit probablement de ces évêchés taillés sur mesure, autour de centres urbains importants, lors des partages territoriaux des souverains burgondes et francs, au cours des V^e et VI^e s.

De fait, avec la diffusion du christianisme, devenu religion officielle au cours du IV^e s., l'église s'est organisée selon les cadres administratifs de l'empire romain, les évêques s'installant dans les chefs-lieux des cités. La crise politique aidant, ils en sont devenus peu à peu les dirigeants principaux. Aussi, la création de nouveaux évêchés se révèle un

³⁶ Cf. BERNARD 1908, DURIAUD 1994a, JEANTON 1920, et JEANTON 1921 b. Cf. aussi DESJARDINS, E.- *Géographie historique et administrative de la Gaule Romaine*. Paris : Hachette, 1876 - 1893, t. IV : chap. 5 « L'itinéraire d'Antonin (*Itinerarium Antonini Augusti*) », p. 36 - 71 : p. 50 (« De *Lugdunum* à *Gessoracum* » : d'après cet auteur, les formes varient selon les copies : « *Tinurtium*, *Tinartium*, *Timurtium*, ou *Tonurtiam* ») ; chap. 6 « La table de Peutinger », p. 72 - 159 : p. 141 (« D'*Andomatunum* à *Lugdunum* »). La *Table de Peutinger* est une copie manuscrite, faite au XII^e ou au XIII^e s., et conservée à la bibliothèque de Vienne en Autriche, d'un original antique disparu (cf. PELLETIER, M., OZANNE, H. - *Portraits de la France. Les cartes, témoins de l'histoire*. Paris : Hachette, 1995 : p. 31-33). Spartien : Aelius Spartianus, « *Histoire Auguste* » : Vie de Sévère, XI : éd. OBRECHT, U. - *Historiae Augustae scriptores sex, Aelius Spartianus, Julius Capitolinus, Aelius Lampridius, Vulctius gallicanus, trebellius Pollio, Flavius Vopiscus. Cum notis Ulrici Obrechtii*. Strasbourg, imp. Jo Frid. Spoor, 1677.

³⁷ Peu avant 500, une lettre d'Avit à Sigismond laisse entendre que Chalon a déjà un évêque. Cf. *Avitus of Vienna and selected prose*. Translated with an introduction and notes by Danuta Schanzer and Ian Wood. Liverpool : University Press, 2002 : *Epistula* 76, p. 235 - 236.

enjeu politique au cours des partages consécutifs aux invasions germaniques. Au Ve s., les Burgondes, installés dès 443 en *Sapaudia* par des Romains soucieux de contrôler la poussée de peuples réputés plus belliqueux, étendent leur royaume sur les territoires situés de part et d'autre du Rhône et de la Saône. En 534, cette « Burgondie » est conquise par les fils de Clovis, qui s'en partagent les dépouilles : Chalon et Autun vont à Théodebert, et Lyon et Mâcon à Childebert. Plus tard, à la fin du VIe s., le successeur de Théodebert, Gontran, fait même de Chalon sa résidence principale.

Au fur et à mesure de leurs conquêtes, Burgondes et Francs veillent à ce que des contrées passées sous leur domination ne relèvent pas de l'autorité d'un évêque extérieur : ils taillent donc de nouveaux évêchés - validant l'importance acquise par l'autorité épiscopale au cours des Ve et VIe s.³⁸.

Ces circonscriptions ne recouvrent pas forcément celles des *pagi* de la nouvelle administration laïque, au sein desquels les comtes exercent leur pouvoir, et qui sont généralement plus petits. Mais en l'occurrence, il semble que le *pagus* du Chalonnais (ou « Chaunois ») se soit assez bien superposé au territoire de l'évêché correspondant³⁹. Aussi, les termes utilisés dans les textes du haut moyen âge, et jusqu'à la donation de 875, «*in territorio* », «*in pago cabilonensi* » peuvent-ils renvoyer à ces deux réalités à la fois. Dans le contexte religieux qui est le leur, par rapport au martyr de saint Valérien, puis à l'abbaye qui lui est dédiée, l'interprétation comme évêché paraît la plus adéquate.

Cela dit, il est vraisemblable que ce Tournus primitif, situé à mi-chemin entre Chalon et Mâcon, se soit trouvé proche des confins des deux cités. Il est même possible qu'une légère ambiguïté ait subsisté sur son attribution, jusqu'au IXe s.

En effet, alors que les textes antérieurs l'associent explicitement au territoire de Chalon, le *castrum* de Tournus est concédé en 854 par Charles le Chauve à l'évêque de Mâcon. Pas pour longtemps apparemment, puisque en 875, la donation du même souverain aux moines de Saint-Philibert n'y fait aucune allusion, alors qu'elle localise l'« abbaye de Saint-Valérien » dans le territoire de Chalon. Y aurait-il eu deux éléments distincts, relevant de deux évêques différents ? En 876, la bulle de confirmation de cette donation par le pape Jean VIII, met en garde l'évêque de Mâcon contre toute tentative d'ingérence dans les affaires des moines, bien que « la rumeur » attribuée à son diocèse le monastère de Tournus. Il n'en sera plus jamais question par la suite⁴⁰.

Il se pourrait donc, que jusqu'à la fin du IXe s., les deux cités épiscopales se disputent, avec le *castrum* de Tournus, une fortification marquant la frontière de leurs territoires.

Mais que sait-on au juste, de ce *castrum* ?

1.3. Le « castrum trinorciense »

C'est encore Grégoire de Tours, qui le premier, à la fin du VIe s., caractérise Tournus comme « *castrum trinorciense* ». Avant 875, on retrouve un « *castro ternorcio* » - « *trenorchio* », ou encore « *trenorcio* » - dans le Martyrologe Hiéronymien à la fin du VIe ou au VIIe s.,

³⁸ Sur ces questions, cf. BEAUJARD, B. - « Chalon-sur-Saône », et PICARD, J.-C. - « Mâcon », in : *Topographie chrétienne*, prov. Lyon, 1986 : p. 64 - 74, et 75 - 80. Cf. aussi *Fin de la cité antique*, 1996 - et particulièrement la contribution de B. BEAUJARD, « L'évêque dans la cité en Gaule aux Ve et VIe siècles » : p. 127 - 145. Plus largement, sur les rapports entre Romains, Burgondes et Francs aux Ve - VIe s., cf. CHAUME, 1925 - 1937 (1977), et *Les Burgondes*, 1995.

³⁹ Cf. CHAUME, 1925 - 1937 (1977) : Partie II, *Géographie historique*, vol. 2, p. 747 - 750.

⁴⁰ CARTRON-KAWE 1998 : vol. III, p. 488.

dans celui de Bède au début du VIII^e s., repris par Florus vers 840, et dans celui d'Adon de Vienne, dans les années 850. Pour la *Passio sancti Marcelli*, sans doute rédigée au VIII^e ou au IX^e s., il s'agirait d'un « lieu fortifié » (« *aggerem munitum* »)⁴¹.

Mais des précisions seront données ultérieurement, par différents récits de la Passion de saint Valérien - lesquels semblent s'inspirer d'une même version originelle. Désigné comme « *castrum imperiale* » dans la Passion du moine Garnier au XII^e s., le site est présenté comme un entrepôt fortifié, « *castrense horreum* », dans la *Chronique* du moine Falcon à la fin du XI^e s. Pour la *Passio sancti Valeriani* éditée par Juénin, il s'agirait d'un « *castrense horreum* », un grenier fortifié, « *in erogandis militum annonis* », c'est-à-dire pour l'approvisionnement des soldats⁴². Au reste, le souvenir du « *castrum* » antique se conservera sur place durant tout le moyen âge, léguant même son nom au quartier du « Châtel » (cf. *infra*, troisième partie : la ville en formation...).

Quel sens donner à ces évocations ? Le terme de « *castrum* », employé ici à des dates tardives, est susceptible de recouvrir plusieurs réalités. On nomme *castra* des camps militaires du haut ou du bas empire romain devenus villes de garnison ou postes-frontière, comme ceux qui jalonnent le cours du Rhin : Strasbourg ou Boppard par exemple. On désigne aussi sous ce nom, ou sous celui de *castella*, des postes de garde situés plus à l'intérieur des terres, formant de petites agglomérations abritant habitat et garnison, susceptibles de servir de refuge en cas de péril, et élevés le plus souvent au bas empire, sous la menace des invasions : c'est peut-être le sens d'agglomérations secondaires comme Noyon en Picardie, ou Dijon en Bourgogne. En Italie du Nord, de telles fortifications ont été réutilisées par les Lombards, par exemple (Invillino, Castelseprio). Dans ces différents usages, l'appellation « *castrum* » ou « *castellum* », si elle désigne une agglomération fortifiée, cherche à distinguer celle-ci du chef-lieu de cité, « *civitas* ».

Pourtant, le même nom de « *castrum* » sert aussi, très souvent, à désigner les enceintes édifiées aux chef-lieux des cités, ou dans les agglomérations principales qui tendent à rivaliser avec, généralement dans la période d'insécurité qui caractérise la seconde moitié du III^e s. : elles enserrant alors un noyau réduit de l'extension urbaine. En Bourgogne, ce phénomène affecte peut-être Autun en tant que chef-lieu de cité, et sûrement Chalon-sur-Saône, en tant que ville importante, située sur les principales voies d'échanges, terrestres et fluviales.

En définitive, dans le cas de Tournus, on a l'impression d'une succession de postes fortifiés disposés le long de la route stratégique Lyon-Langres - laquelle conduit les légions romaines en direction du Rhin. Ainsi, Anse (Rhône), Mâcon (Saône-et-Loire), Beaune (Côte-d'Or), Dijon (Côte-d'Or), forment autant de « *castra* » bien connus, quoique pas toujours étudiés en détail⁴³. A mi-chemin entre Mâcon et Chalon, Tournus, agglomération secondaire

⁴¹ Cf. JUENIN, *Preuves* : récapitulatif de citations des martyrologes et de Grégoire de Tours, de p. 1 à p. 9. GREGOIRE DE TOURS - *De Gloria Martyrum*, livre I, chap. 54 ; martyrologes de Bède et Florus : cf. DUBOIS, J., RENAUD, G. - *Edition pratique des martyrologes de Bède, de l'Anonyme lyonnais et de Florus*. Paris : Institut de Recherches et d'Histoire des Textes, 1976 : p. 170. Martyrologe d'Adon : DUBOIS, J., RENAUD, G. - *Le Martyrologe d'Adon. Ses deux familles. Ses trois recensions. Texte et commentaire*. Paris : C.N.R.S., 1984 (Sources d'histoire médiévale) : p. 315. *Passio sancti Marcelli* : p. 199, col. 2 : 3 ; sur sa datation, cf. BEAUJARD, B. - « Chalon-sur-Saône ». In : *Topographie chrétienne*, prov. Lyon, 1986 : p. 64 - 74.

⁴² GARNIER p. 30 ; FALCON, chap. 6 (JUENIN, *Preuves*, p. 12, ou POUPARDIN 1905, p. 74). *Acta sancti Valeriani* : CHIFFLET, *Preuves*, p. 37 - 51, ou JUENIN, *Preuves*, p. 2 - 5.

⁴³ « *Castra* » bordant la frontière du Rhin : Strasbourg : *C.A.G. 67/2*, 2002, « I - Le site fortifié de Strasbourg », p. 66 à 113 ; Boppard : STEIN, G. - « Bauaufnahme der römischen Befestigung von Boppard ». *Saalburg-Jahrbuch* 23, 1966, p. 106 et suiv., et EIDEN 1975. Sur Noyon : cf. DESACHY 1999 ; Dijon : FYOT 1920, GUICHOT 1946, GREMAUD 1953, GREMAUD 1958, GRAS 1958,

de la cité d'Autun, apparaît comme JP G 2006-07-05T00:00:00.68 une de ces étapes fortifiées sur la voie d'Agrippa, au bord de la Saône (on a parlé parfois de « relais de poste ») ; G. Jeanton soulignait même qu'elle se trouve à une journée de marche de l'un et de l'autre (25 / 30 km). Ainsi, les fonctions de grenier fortifié et de réserve pour les troupes, que leur donnent Falcon et les *Acta*, paraissent tout à fait vraisemblables.

1.4. Saint Valérien martyr et le processus de christianisation

En fait, tous les textes cités à propos du *castrum* de Tournus, traitent en réalité du martyr du saint patron du lieu, Valérien : lequel serait venu évangéliser Tournus au IIe s. de l'ère chrétienne. De Florus à la *Translatio sancti Valeriani*, que D. Iogna-Prat date du début du XIIe s., les différentes versions, extraites de martyrologues ou de récits hagiographiques, semblent s'inspirer d'une même Passion plus ancienne, du IXe s. ou antérieure - Dom J. Dubois proposait de la reconnaître dans un texte attribué par Chifflet à un évêque du XIIe s., Baudri de Bourgueil. La notice de Florus a en outre été reprise par Usuard, moine de Saint-Germain-des-Prés, dans son martyrologe composé vers 860 : mais sans mention de Tournus⁴⁴.

Valérien, un des premiers chrétiens de Gaule, aurait été d'abord emprisonné à Lyon. Miraculeusement délivré avec son ami Marcel, il aurait remonté en sa compagnie la vallée de la Saône ; Marcel se serait installé à Chalon pour évangéliser le pays, et Valérien à Tournus. Après la mise à mort de Marcel, Valérien aurait été arrêté à son tour, par ordre du préfet Priscus, puis martyrisé et inhumé à Tournus, à l'extérieur du *castrum*. Un oratoire aurait été fondé ultérieurement sur sa tombe. Selon les versions, la date des événements varie : pour Florus, Falcon, ou l'auteur de la *Translatio*, on se trouverait sous le règne d'Antonin (138 - 161) ; pour Garnier, Valérien aurait été exécuté en 179.

Les textes plus anciens, des premiers martyrologues et de Grégoire de Tours, sont plus laconiques, se contentant de mentionner le martyr de Valérien près du *castrum* de Tournus, à proximité de Chalon.

Bien sûr, la réalité de la christianisation aura été tout autre. Plus que le fait d'évangélisateurs martyrs, elle se sera faite, en Bourgogne comme ailleurs, par lente propagation à partir de groupes d'immigrés orientaux, d'abord dans les villes les plus importantes. Ainsi, son plus ancien témoignage connu dans la région est une inscription

PELLETIER 1994 et RODRIGUES 1999. « *Castra* » de la frontière lombarde : mentions dans BROZZI, M., CALDERINI, C., ROTILI, M. et M. - *Les Lombards*. La-Pierre-qui-Vire : Zodiaque, 1981 (Milano : Editoriale Jaca Book, 1980, pour l'édition italienne), et notices dans *J Longobardi* 1990 ; cf. aussi BIERBRAUER, V. - *In villino - Ibligo in Friaul*. München, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung, 1988. Sur les enceintes réduites des chefs-lieux de cités et villes importantes, cf., entre autres, *Histoire de la France urbaine*, 1980, t. 1 : *La ville antique, des origines au IXe siècle* ; *Topographie chrétienne*. prov. Lyon, 1986 ; et les différents volumes de la *Carte archéologique de la Gaule* - avec en particulier, sur la Saône-et-Loire, REBOURG 1993, et REBOURG *et al.*, 1994. Sur les « *castra* » de l'axe Lyon-Langres, cf. également *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule*, 1994, et *Les travaux militaires en Gaule romaine et les provinces du nord-est*. Colloque organisé à Paris par Chevalier, 2 tomes, 1978, Publications du groupe Total (Association Culturelle du groupe Total). Sur Anse en particulier, cf. FEUILLET - GRILLET - GUILHOT 1983 et FEUILLET - GUILHOT 1985.

⁴⁴ Cf. DUBOIS, J. - *Le martyrologe d'Usuard, textes et commentaires*. Bruxelles : société des Bollandistes, 1965 ; citation déjà dans JUENIN, *Preuves*, p. 2. Pour les autres références, de Grégoire de Tours à Garnier, cf. *supra*, notes 13 et 14. Sur la « *Translatio sancti Valeriani* » et la version attribuée à tort à Baudri de Bourgueil, cf. IOGNA-PRAT 1995, et aussi JEANTON 1921 b, et CHIFFLET, *Preuves*.

funéraire en langue grecque des environs de 300, retrouvée à Autun, principale ville antique, foyer de culture et centre d'échanges actif⁴⁵.

Pour le reste, il est vraisemblable que ces *vitae* de martyrs locaux aient été bâties *a posteriori*, après que l'église se fut taillée une place officielle au cours des Ve / VIe s., pour enraciner la foi et les pratiques religieuses des communautés dans leur environnement familial, et les faire bénéficier de l'éclat d'un modèle proche. Les évêques auront participé activement à ce mouvement. Parfois, ils auront entériné un état de fait, en intégrant un culte populaire développé autour d'une tombe réputée sainte et suscitant des miracles - comme ce fut le cas pour saint Bénigne à Dijon au début du VIe s.⁴⁶.

1.5. La « cella » de saint Valérien

Quoi qu'il en soit, l'existence d'un oratoire sur la tombe de saint Valérien est avérée au VIe s. au plus tard. L'édifice est alors desservi par un prêtre, et mérite déjà des travaux de restauration : Grégoire de Tours rapporte une anecdote explicite à ce sujet. Un certain *Gallus*, comte de Chalon, se fait transporter au tombeau du martyr dans l'espoir de vaincre sa maladie. Sur place, il est accueilli par *Epirechius*, « prêtre qui à cette époque, s'occupait précisément de cette église » (« *presbyter, qui tunc ipsam regebat ecclesiam* »); celui-ci l'incite à formuler le vœu, s'il guérit, « d'envoyer une poutre avec ses liens pour remettre en état les toitures »⁴⁷.

On est là sans doute, à l'origine de l'« *abbatia sancti Valeriani* » de la donation de 875. Entre temps, aucun texte ne mentionne cet établissement, sous quelque forme que ce soit. Mais à en croire Falcon, celui-ci resterait proche, au IXe s., de la description de Grégoire de Tours, se limitant à une modeste « *cella* », desservie par un petit groupe de moines⁴⁸.

1.6. Tournus aux VIIe / IXe s. : le silence des sources

De la période troublée qui voit se succéder les partages patrimoniaux au VIIe s., puis les incursions sarrasines et les guerres au VIIIe s., nous n'avons aucun écho pour Tournus ou ses environs. D'une manière générale, la Bourgogne semble avoir été très affectée.

Un seul texte concerne pourtant le secteur à cette époque, qui apparaît un peu comme une météorite. Il s'agit de la donation par l'évêque de Poitiers, en 677, de la *villa* de Venières (aujourd'hui, hameau de la commune de Boyer, juste au nord de Tournus)... au monastère de Saint-Philibert, alors installé dans l'île atlantique de Noirmoutier ! Peut-être ce domaine

⁴⁵ Inscription dite « de Pectorios ». Cf. REBOURG 1993. A Tournus, un fragment de marbre où se lisent les lettres grecques □ [...] / □[...] / □[...] / □(?)[...] a été parfois interprété comme un fragment de sarcophage chrétien. Cela reste à prouver. Cf. MARTIN 1905, p. 53, et ESPERANDIEU, E. - *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. Paris : Imprimerie nationale, 1925. N° 7082 : t. IX, p. 282.

⁴⁶ Sur toutes ces questions, cf. *Histoire de la Bourgogne*, 1978 (1988) : « La Bourgogne du haut moyen âge : les origines chrétiennes », par Jean Marilier, p. 89 - 92. Sur l'activité des évêques dans la création de martyrs locaux, cf. BEAUJARD, B. - « L'évêque dans la cité en Gaule aux Ve et VIe siècles ». In : *Fin de la cité antique*, 1996 : p. 127 - 145.

⁴⁷ « ...et vove ut unam trabem cum ligaturis suis ad hujus templi tecta recuperanda transmittas » : GREGOIRE DE TOURS - *De Gloria Martyrum*, livre I, chap. 54.

⁴⁸ «... *permodicam cellam, raro monachorum agmine* » : FALCON, chap. 24.

est-il à l'origine de la venue, deux siècles plus tard, de la communauté à Tournus ? Il n'en sera plus jamais question dans les textes ultérieurs⁴⁹.

La région se relève lentement sous Charlemagne et Louis le Pieux. Soucieux d'unir le peuple chrétien derrière l'empereur, ceux-ci opèrent, de manière générale, une importante réorganisation de l'administration laïque et de l'église, fondée sur un contrôle renforcé des comtes et des évêques, devenus agents incontournables du pouvoir. Le soutien aux fondations monastiques et la remise en ordre des établissements préexistants participent à cette politique, portés par la réforme bénédictine de saint Benoît d'Aniane. En Bourgogne, ce mouvement touche un grand nombre d'abbayes, de Sens et Auxerre, à Nevers ou Saint-Seine-l'Abbaye⁵⁰.

Mais dans un contexte économique et démographique qui reste déprimé, les forces de dissociation se manifestent à nouveau, dès la fin du règne de Louis le Pieux. Elles s'expriment dans les querelles de succession, et plus généralement, dans les ambitions des puissants, laïcs ou ecclésiastiques. En 843, le partage de Verdun fait passer la frontière entre le royaume de Francie occidentale et celui de Lothaire le long de la Saône, coupant en deux l'ancien royaume de Bourgogne, et même certains *pagi*, comme celui du Chalonnais. Formellement, Tournus devient une ville frontière.

2. Tournus antique : les données du terrain

A défaut de renseignements explicites dans les textes, les observations archéologiques apportent quelques éclairages complémentaires. En premier lieu, elles précisent notre vision du Tournus antique, centré sur le fameux *castrum*. Et si cet établissement s'est fixé sur la voie d'Agrippa, il s'insère dans un environnement réorganisé par la colonisation romaine, autour d'un réseau viaire qui continuera à structurer le développement de l'agglomération médiévale.

2.1. Réseau de voirie et occupation antique

A Tournus et dans ses alentours immédiats, des tronçons de la voie d'Agrippa de Lyon à Chalon ont été repérés à diverses reprises ; mais aussi, les traces de voies secondaires, de part et d'autre de la Saône, qui enserrant le site du *castrum*. Ces axes succèdent aux vieux chemins antérieurs à l'époque romaine, dont certains restent utilisés. Ils sont jalonnés de vestiges antiques identifiés lors de prospections systématiques, surveillances de travaux, sondages ou même fouilles, généralement effectués par le « G.R.A.T. », depuis les années 1970⁵¹.

2.1.1. Le tracé des voies antiques

⁴⁹ Donation d'Ansoald, évêque de Poitiers, 1er juillet 677 : ANDRIEUX 1993, *Recueil* : n° 1, p. 349. Mentionné par CARTRON -KAWE 1998, vol. I, p. 120. Pour plus de détail sur cet acte, cf. ANDRIEUX, J.-P. - « Observations sur la donation de l'évêque Ansoald de 677 ». *S.A.A.S.T. - C.I.E.R.*, t. XCIV, 1995, p. 221 - 244.

⁵⁰ Sur la période VIIe / début du IXe s., cf. LEBECQ 1990, THEIS 1990, PAUL 1986 (t. I), LEMARIGNIER 1970 : en Bourgogne, cf. *Histoire de la Bourgogne* 1978 (1988), et CHAUME 1925 - 37 (1978). Sur les réformes, fondations et restaurations d'églises en Bourgogne au cours du IXe s., cf. SAINT-JEAN VITUS 1990 ; pour Auxerre en particulier, cf. *Archéologie et architecture d'un site monastique*, 2000.

⁵¹ Pour des récapitulatifs sur ces questions, cf. DURIAUD 1994 b : p. 463 et suiv., et la courte mise au point de BOURGUIGNON 1996. Sur tout ce chapitre, il nous faut particulièrement remercier Jean Duriaud, pour les nombreuses informations qu'il a bien voulu nous transmettre - et dont certaines sont encore inédites.

La « voie d'Agrippa »

Au sud et au nord du Tournus actuel, les tronçons repérés de la voie d'Agrippa figurent un parcours par succession d'axes rectilignes en rive droite de la Saône, qui longe le cours de la rivière à distance suffisante pour échapper aux inondations, toujours au-dessus de la cote d'altitude des 175 m NGF.

Depuis le sud, il est probable que la voie aborde le site par le promontoire du Villars, à 3,5 km de l'emplacement du *castrum* (l'actuelle route nationale 6 contourne cet escarpement par l'ouest). Au sud du Villars, des levées repérables dans les prés et les bois marquent sans doute son parcours, autour des cotes d'altitude 190 / 200 m NGF, selon un axe qui rejoint celui de la route nationale et du chemin de fer à hauteur de Farges / Uchizy. Après le Villars, la voie doit filer droit sur Tournus, suivant le bord de terrasse qui longe la Saône jusqu'à l'entrée de Tournus, en passant par le lieu-dit Saint-Clair, site d'une maladrerie médiévale aujourd'hui entre la nationale et le chemin de fer, à un peu plus d'1 km du *castrum* (ill. 11 et 12).

Vers le nord, la voie doit prolonger l'axe de la grand-rue du centre-ville actuel, jusqu'au pont de chemin de fer qui enjambe la nationale après la gare. Elle aurait été observée à cet endroit en 1930, lors du creusement du passage sous le talus du chemin de fer : des dalles posées à plat y surmontaient une assise de pierres plates posées de chant, le tout étant encadré de grandes pierres disposées à la perpendiculaire⁵². Puis la voie doit s'incurver légèrement pour rester parallèle à la Saône, en direction des lieux-dits « Baraban »⁵³ et « La Grange », manoir de la fin du XVIe s., situé aujourd'hui entre la rivière et la voie de chemin de fer (ill. 11 et 12). De là, son tracé, rectiligne, a été repéré dans les prés, le long du bord de terrasse qui limite le lit majeur de la Saône, jusqu'au lieu-dit « l'Arvolot » (commune de Boyer), de l'autre côté de la rivière Natouze, et jusqu'au ruisseau de Merdery (ill. 11). En plusieurs endroits, ce tronçon a pu être observé en coupe lors de travaux de champ, sous forme d'un chemin grossièrement empierré bordé de fossés, à proximité duquel on a recueilli du mobilier d'époque antique.

Autres voies et accès aux gués

Peu avant l'entrée sud du *castrum*, à l'extrémité actuelle de la commune de Tournus, la « voie d'Agrippa » est probablement rejointe par un chemin dont l'orientation globale est sensiblement parallèle, mais qui est déporté de deux kilomètres vers l'ouest. Cet itinéraire suit le piedmont des collines en arrière de la Saône, en passant par les localités actuelles de Mercey (Montbellet), Uchizy, Farges, et peu avant Tournus, par le lieu-dit Saint-Martin - site d'une chapelle médiévale, à proximité de Saint-Clair. Jalonné de traces d'occupation antiques, il pourrait avoir une origine plus ancienne (gauloise ?), et avoir précédé la création de la voie romaine, au tracé plus direct (ill. 11).

Par ailleurs, à hauteur du *castrum*, une autre route secondaire, d'orientation est-ouest cette fois-ci, vient à la rencontre de la voie principale. Elle reprendrait le chemin attesté depuis le Néolithique, orienté sur Royer et peut-être Brancion, que suit à peu de chose près, sur la commune de Tournus, l'actuelle « vieille route d'Ozenay », presque rectiligne sur 2,5 km à l'ouest de la vieille ville. De fait, cet itinéraire est bordé à son tour de sites gallo-romains, tandis que la chaussée antique a été mise au jour elle-même en coupe, à plusieurs

⁵² Communication de A. Bernard, reprise dans DURIAUD 1994 b : p. 463.

⁵³ JEANTON 1924, p. 42 : « On a découvert à Baraban et dans les finages voisins, à diverses époques, la chaussée de l'ancienne voie romaine... ».

reprises lors de travaux, pour l'autoroute en 1968, puis à nouveau, pour des constructions aux abords du lieu-dit « L'Ormoy », en 1972⁵⁴ (ill. 11).

A son entrée dans le centre-ville actuel, cet axe se trouve aujourd'hui dévié (par la rue Raymond Dorey, cf. ill. 12, 13 et 14) : mais cela fait suite aux travaux d'urbanisation modernes et à l'implantation de la voie ferrée. Si l'on prolonge sa direction d'origine, on aborde le *castrum* à l'ouest, sensiblement au milieu de sa longueur (cf. *infra*, 2.2. *Le castrum antique et son enceinte*, et ill. 11, 12, et 13).

Un troisième axe paraît se détacher de la voie d'Agrippa, à 400 m au nord du *castrum*, à proximité du site de l'abbaye médiévale : il est orienté légèrement sud-est / nord-ouest, cette fois-ci. Des tronçons de voirie empierrée ou des hérissons mis au jour à plusieurs reprises aux lieux-dits Belnay / La Croix-Juillet, sous l'actuelle route de Saint-Gengoux, là où elle a été coupée par l'autoroute et dans ses parages immédiats, ont été interprétés comme antiques, bien qu'ils n'aient pas été datés. Toutefois, on peut les mettre en relation avec les importants vestiges d'une *villa* et de ses dépendances, occupés entre le I^{er} et le IV^e s., et qui semble bien longer cette voie - certaines structures viendraient même la couper⁵⁵. Son orientation s'aligne, à l'intérieur de Tournus, sur l'actuelle rue du Commandant Carré (autrefois rue St-Valérien), qui marque aujourd'hui une déviation de la grand-rue à proximité de l'abbaye - au bout de laquelle se dressait une porte de l'enceinte médiévale. Le carrefour initial devait se trouver du côté du petit oratoire médiéval dédié à saint Valérien (ill. 11 à 14, et cf. *infra*, troisième partie, la ville en formation).

Enfin, une dernière voie semble avoir doublé la voie d'Agrippa, sur la rive gauche de la Saône. Elle aussi reprend un chemin fort ancien, qui bordait les stations et nécropoles de l'âge du Bronze, de La Truchère, Tournus et Lacrost, ou Simandre. Pour la période antique, plusieurs tronçons de voirie ont été reconnus entre Mâcon et Chalon, toujours à la limite des terrains inondables, accompagnés de traces d'occupation gallo-romaine (ill. 11)⁵⁶.

Plusieurs passages transversaux devaient relier cet axe à la voie d'Agrippa, franchissant la Saône au moyen de gués aménagés. Ainsi, à 8 km au nord de Tournus, entre les communes de Boyer et Gigny-sur-Saône, une « levée » perpendiculaire à la rivière, chaussée bâtie hors terrains inondables, pourrait être le vestige de l'un d'eux⁵⁷. Quant aux débouchés des deux principaux gués, juste en aval du *castrum*, il se repère en rive gauche (au lieu-dit « Saint-Jean d'Angély », commune de Lacrost), sur la berge et dans les prés alentour, par la grande quantité de mobilier gallo-romain qui affleure au sol (nous avons pu le constater directement - cf. ill. 11).

2.1.2. L'occupation humaine aux abords de Tournus

De fait, le long de ces axes, des vestiges repérés au cours de prospections ou fouillés, montrent une certaine **densité d'occupation des deux côtés de la Saône**. G. Jeanton

⁵⁴ PERRIN 1973.

⁵⁵ PERRIN, M. - « Découverte d'une voie pavée sous la route de Saint-Gengoux (D. 215) au lieu-dit « La Croix-Juillet » à Tournus (26 janvier 1969) ». *S.A.A.S.T.*, 1970, p. 14 - 21 ; VAUSSANVIN, M. - « Observations faites en 1971 sur le site gallo-romain de Belné ». *S.A.A.S.T.*, 1978, p. 79 - 86 ; et « Activités du G.R.A.T. en 1978 » : « Tournus : Belnay ». *S.A.A.S.T.*, 1979, p. 95.

⁵⁶ Sur la voie en rive gauche et le repérage des sites qui la bordent, cf. BOURGUIGNON 1996.

⁵⁷ Cf. « Activités du G.R.A.T. en 1978 » : « Boyer : Bief du Merderix », in : *S.A.A.S.T.*, 1979, p. 95. Cette interprétation reste à confirmer. Avant cette date néanmoins, une fouille menée par M. Albert Barthélémy en rive gauche de Saône, sur la commune d'Ormes, a mis au jour, juste en face de cette levée, une chaussée gallo-romaine (information transmise par J. Duriaud - avec nos remerciements).

avait même imaginé, devant le nombre des trouvailles effectuées en rive gauche, un peu au sud du site du *castrum*, le long de la berge au village de Préty (lieu-dit « Muret de la Mousse »), l'existence d'une seconde ville romaine de l'autre côté de la Saône, qu'il n'hésitait pas à nommer « *Tinurtium vetus* ». Sur la commune de Lacrost, le lieu-dit « Saint-Jean d'Angély » serait la continuité de ce site.⁵⁸

En réalité, il s'agit, à Lacrost comme tout au long des différentes voies citées plus haut, de traces **d'habitats ruraux**. La station de Préty « Muret de la Mousse » / Lacrost « Saint-Jean d'Angély » s'accompagne d'un aménagement repérable dans la Saône, qui doit correspondre au débouché du gué le plus proche, sur l'autre rive, du *castrum* de Tournus. 3 km plus bas sur la même rive, le site de « La Ferté » à La Truchère, au confluent de la Seille et de la Saône, n'est pas sans similitude (cf. ill. 11). Pour le reste, ces occupations revêtent des faciès variés, depuis la petite ferme ou le hameau « indigène », jusqu'à la prestigieuse *villa*. Les fouilles réalisées par le G.R.A.T. à Tournus « La Lorine », ou à Mancey « La Bussière », fournissent de bons exemples des premiers. Quant aux grandes *villae*, les mieux connues sont celles du hameau de Sens à Sennecey-le-Grand, et du parc du château de Préty, en partie fouillées au cours du XIXe et au début du XXe s., et surtout, sur la commune même de Tournus, celle de Belnay - Croix-Juillet, à moins de 2 km au nord-ouest du *castrum*, probablement sur une des voies citées plus haut. Avec ses dépendances, cette dernière a fait l'objet de fouilles systématiques dans les années 1890, puis de nouveau, en 1968 (travaux de l'autoroute) et 1971. Son bâtiment principal, décoré de peintures polychromes, s'étendait sur 104 m de longueur, et s'accompagnait peut-être de bains ; ses dépendances s'étendaient apparemment sur plus de 250 m de long⁵⁹.

En revanche, l'identification par A. Bernard puis G. Jeanton, d'un site en partie nord du centre ville actuel, dans le quartier de la « pêcherie », au pied de la future abbaye, sur la base d'observations extrêmement vagues faites au moment du creusement des égouts en 1900, reste sujette à caution⁶⁰.

Ces différentes occupations s'étagent en gros entre le Ier et le IVe s. de notre ère (le Haut Empire étant la période la mieux représentée). La romanisation paraît bien avoir suscité une réorganisation des terroirs, et un site gaulois comme celui du ruisseau des Sept-Fontaines, abandonné vers 10 avant J.-C., n'a pas livré, à ce jour, de trace d'installation plus récente⁶¹.

⁵⁸ JEANTON 1921 b et 1924. Cet auteur appuyait son hypothèse sur une différence de données en distance entre l'*Itinéraire Antonin* et la *Table de Peutinger*, suggérant que ces deux textes puissent, sous les noms respectifs de « *Tinurtium* » et « *Ternucio* », désigner deux villes différentes. Cette interprétation paraît aujourd'hui abusive.

⁵⁹ Cf. JEANTON 1924 ; BOURGUIGNON 1996 ; C.A.G. 71/3, 1994 : « 192 - L'Abergement-de-Cuisery (I.N.S.E.E. n° 001) », p. 219, « 199 - Ormes (I.N.S.E.E. n° 322) », p. 221 - 222, et « 201 - Simandre (I.N.S.E.E. n° 522) », p. 222 ; C.A.G. 71/4, 1994 : communes du canton de Sennecey-le-Grand, p. 424 à 439, et communes du canton de Tournus, p. 445 à 471 ; et DURIAUD 1994 a. Sur les fouilles réalisées par le G.R.A.T. consulter la série des fascicules : *Découvertes archéologiques en Tournugeois* (qui rassemblent les articles se rapportant à l'archéologie publiés dans *S.A.A.S.T.* depuis 1972) : en particulier, les comptes-rendus annuels des activités du G.R.A.T. et les n°2 (1973) : GAUDILLIERE, A. - « L'habitat gallo-romain en Tournugeois », et 8 (1980) : VAUSSANVIN, H. - « Le site gallo-romain de La Bussière ». Sur la villa du parc du château de Préty, cf. JEANTON 1924, p. 59 - 60. Sur celle de Belnay : LAFAY (G.) et MARTIN (J.) - « Fouilles archéologiques de la villa gallo-romaine de Belné, près Tournus » : *S.A.A.S.T.*, t. XIX, 1919, p. 137 - 159 ; JEANTON 1924, p. 42 - 44 ; GAUDILLIERE, A. - « Les fouilles de 1968 à Belnay et Croix-Juillet, à Tournus ». *S.A.A.S.T.*, 1970, p. 3 - 21 ; VAUSSANVIN, M. - « Observations faites en 1971 sur le site gallo-romain de Belné ». *Découvertes archéologiques en Tournugeois*, n° 6, 1978, p. 79 - 86 ; et « Activités du G.R.A.T. en 1978 », *S.A.A.S.T.*, t. LXXVII, 1979, p. 97.

⁶⁰ BERNARD 1908, p. 33 - repris par JEANTON 1924, p. 44 - 45.

⁶¹ Cf. *supra*, A. Le site et les origines hautes : 2.2. La Tène finale, ou les premiers indices d'un resserrement sur le site actuel.

Au total, cette occupation de type rural, ensemble de domaines et d'habitations dans un rayon assez large autour du *castrum* - mais qui pouvait se resserrer le long de la voie d'Agrippa, notamment sous le centre-ville actuel? - préfigure peut-être ce que la donation de 875 nommera « *Turnutium villam* ».

2.2. Le « castrum » antique et son enceinte

2.2.1. Le site

Situation

Au centre de ce terroir, sur la rive droite, le *castrum* lui-même se reconnaît donc, en partie méridionale du Tournus actuel, dans le quartier qui entoure l'église médiévale Sainte-Marie « *du Châtel* », aujourd'hui Sainte-Marie-Madeleine (ill. 11 à 14, et 4 à 8).

Juché sur une éminence qui domine la Saône, là où la voie d'Agrippa se rapproche le plus de la rivière, il contrôle probablement un de ses principaux gués (celui-là même, qui débouche en rive gauche au lieu-dit « Saint-Jean d'Angély »), et se trouve à l'intersection d'un itinéraire est-ouest fort ancien (lequel visait probablement, à cet endroit, le même gué). Ce faisant, il domine également le débouché du ruisseau de la Gelaine, dit aussi « des Sept-Fontaines, dont le vallon abritait en amont une agglomération laténienne. Il n'est d'ailleurs pas exclu qu'il prenne le relais, à cet endroit encore, d'une occupation gauloise.

Aussi, sans qu'on puisse parler d'un lieu proprement stratégique, on peut penser qu'une telle configuration a guidé favorablement le choix du site. Au reste, une agglomération ouverte, même modeste - simple concentration d'habitat sur un carrefour et au-dessus de la rivière - a pu précéder la fortification mentionnée dans l'Antiquité tardive : c'est peut-être elle que désignent les premiers itinéraires. Les traces d'un habitat du Haut Empire, certes ténues, mais clairement antérieures à la construction du rempart, que nous avons mises en évidence au n° 15, place du Petit-Jour, dans la partie sud-est du site, en seraient l'illustration (cf. *infra*, 2.2.2., *Les vestiges...*).

Topographie interne

Au total, le *castrum* occupe, sur à peu près deux hectares, une terrasse faiblement inclinée d'ouest en est (la pente est de 4 à 5 % en moyenne), qui à son extrémité, domine de 5 à 8 m le lit de la Saône (ill. 16 et 17). La voie d'Agrippa le traverse de part en part, du sud au nord, à l'emplacement de l'actuelle rue Désiré Mathivet (portion méridionale de la grand-rue : cf. ill. 14 et 16). Arrivée du midi suivant une orientation presque sud-nord, elle marque, au milieu du site, une légère inflexion vers le nord-nord-ouest, comme pour accompagner le mouvement de la rivière voisine.

Malgré cette petite déviation, le tracé actuel des rues secondaires, orientées presque à la perpendiculaire de la voie principale, semble obéir à une trame régulière. Ce phénomène est particulièrement sensible dans la moitié occidentale du site, où on a même l'impression que les rues se succèdent à intervalles réguliers, d'une vingtaine de mètres à peu près - ce qui laisse même supposer que l'une d'entre elles ait disparu, à mi-chemin entre la rue Friperie et la rue Blanche (ill. 15 et 16). On ne retrouve un tel quadrillage nulle part ailleurs à Tournus : il est sans doute d'origine antique.

Pourtant, sur l'extérieur, cette organisation est fermée par une ceinture de voies périphériques - de façon continue à l'ouest de la grand-rue (rue des Etriers - rue du Quatre-septembre - rue de la Pompe), un peu moins claire à l'est (rue des Boucheries

essentiellement). Ce tracé répercute en fait, vers l'intérieur, celui d'une enceinte fortifiée, conservée en réalité sur une bonne partie de son parcours - et dont l'existence justifie, précisément, l'emploi du terme « *castrum* » (ill. 16).

2.2.2. Les vestiges : une occupation intérieure mal connue

Les vestiges du site antique avaient déjà intéressé les érudits Tournusiens. Pourtant, nous ne savons pas grand-chose de son occupation intérieure pour la période romaine. Au début du XXe s., seul A. Bernard signale « **des traces d'hypocaustes ou de fours** » qui auraient été reconnues place du petit Jour (au sud-est), lors de la construction des égouts en 1898 - 1900. G. Jeanton y fait sans doute allusion quelques années plus tard, quand il signale la mise au jour de « débris romains » et de « nombreux vestiges antiques » en 1900⁶². On ignore s'ils sont plus récents ou plus anciens que la fortification du site.

De notre côté, nous ne pouvons ajouter à ces données que deux éléments nouveaux, issus des deux petites fouilles que nous avons pratiquées en 1992 et 1994, dans la partie orientale du *castrum*.

Le premier est une **trace d'habitat**, indubitablement **plus ancienne que le rempart**, apparue dans le sondage 15, place du Petit-Jour (cf. ill. 16 et 19). Il s'agit d'un fond de mur de 0,35 m de large, orienté est - ouest, qui est coupé par les travaux de construction de l'enceinte (et arasé à l'altitude 177,35 m NGF - soit 0,40 à 0,50 m au-dessus du substrat non anthropisé : « mur 7 » sur l'ill. 21). Les couches d'occupation correspondantes ont été largement écrêtées. Mais à en croire le mobilier des niveaux, chargés d'enduits peints, qui scellent sa démolition et s'épandent dans la tranchée de fondation du rempart, elles appartiendraient à la seconde moitié du Ier s., ou au IIe s. de notre ère (ill. 21 : maçonnerie 7 et US 8 en place, et ill. 22 : mobilier des niveaux de démolition)⁶³.

Le second élément est un **radier de chaussée**, repéré en coupe au n° 27 rue des Boucheries, au milieu de la parcelle, et à 5 m de l'enceinte. Il se présente comme un hérisson de pierres calcaires entre lesquelles s'insèrent des fragments de terre-cuite antiques (*tegulae*, tessons de sigillée..), pris dans un lit de terre noire argileuse mêlée de pierres à plat, juste au-dessus du substrat (surface du radier à l'altitude 175,83 m NGF). Un mur de terrasse devait le séparer du niveau empierré qui borde directement le rempart ; mais peut-être s'agit-il d'un dispositif particulier, à proximité d'un passage vers l'extérieur (cf. *infra* : 2.2.4. *Le tracé de l'enceinte, restitution : portes*). En gros, on peut l'interpréter comme un témoin de la voirie qui longeait la muraille ; il n'a pas été possible de préciser sa datation (ill. 16, 17, 25 et 26).

2.2.3. Les restes de l'enceinte romaine

Conditions d'approche

En revanche, la muraille d'enceinte est mieux connue. Ses vestiges peuvent s'observer dans les caves et les élévations de plusieurs maisons du quartier de la Madeleine, même si les constructions qui s'y sont adossées au fil des siècles ont passablement rogné et percé

⁶² BERNARD 1908, p. 31 ; JEANTON 1924, p. 40.

⁶³ Nous devons remercier ici Mmes Fabienne Creuzenet et Martine Joly, spécialistes de céramique antique en Bourgogne, respectivement pour les productions fines et communes, pour l'identification de ce mobilier - encore confirmée par Mme Sylvie Mouton, spécialisée, elle, dans les périodes tardives. L'unique monnaie (un as en cuivre de Trajan, assez usé, pour une pièce qui a pu circuler jusqu'au début du IIIe s.), a été identifiée par M. Laurent Popovitch: qu'il en soit également remercié.

cet épais massif. En plusieurs endroits, des glacières avaient même été creusées sous ses fondations, dont la base forme désormais plafond⁶⁴ (cf. ill. 23) ! A l'ouest, les restes d'une tour sont visibles sur la hauteur d'un étage au-dessus du sol, à l'intérieur d'une maison place de la Grenette (ill. 18).

De tels éléments avaient été répertoriés au début du XXe s., cave après cave, par A. Bernard, et surtout G. Jeanton. Ce dernier proposait de restituer une enceinte *grosso modo* rectangulaire, allongée parallèlement à la Saône, mais qui restait toujours sur la hauteur par rapport à la rivière - pour n'enfermer, au total, qu'une surface de un hectare et demi (ill. 15). N'observant en tous lieux qu'un blocage de « pierres jetées sans ordre dans un épais bain de mortier d'une dureté énorme », parmi lesquelles il croyait reconnaître un fragment de colonne cannelée, il concluait, contrairement à son prédécesseur A. Bernard, que ce rempart était édifié en « *opus caementicum* », « sans mur de parement » ; il le datait du IIe s. - essentiellement sur la foi du texte des *Acta*, censé décrire Tournus en 177⁶⁵.

Pour notre part, nous avons non seulement entrepris deux petites fouilles sur le tronçon oriental de la muraille, mais également repris le suivi de ses vestiges, de maison en maison le plus systématiquement possible : ce qui nous a permis de préciser ces données (ill. 16)⁶⁶.

Ainsi, nous avons pu relever les restes de tours non répertoriées jusqu'à présent. S'il ne subsiste plus qu'un noyau de maçonnerie pris entre deux maisons au sud-ouest (42, rue du Quatre-Septembre / 4, rue R. Dorey), on retrouve dans une cave une moitié du pourtour intérieur et des arrachements de maçonnerie au nord-ouest (10, rue de la Pompe). Quant à la tour d'angle sud-est, sa partie inférieure est conservée comme cave de plan circulaire au n° 19, place du Petit-Jour (ill. 19 - le niveau de sol intérieur actuel recrusant légèrement sa fondation), et on peut voir la base de son appareillage externe dans la cave voisine (3, rue Tilsitt : ill. 23). Tout ce secteur sud-est, contigu au sondage effectué en 1992, au 15, place du Petit-Jour, a d'ailleurs fait l'objet d'un plan détaillé, à travers un relevé cave par cave de vestiges accessibles, tantôt par en-dessous (sous-cave ou glacière), tantôt en élévation, extérieure ou intérieure, tantôt arasés ou enfouis (ill. 19).

Enfin, la fouille de 1994 au n° 18-19, quai du Midi, a révélé un dédoublement du mur, laissant la place pour un passage s'inclinant vers la Saône. Avec les autres restes observables ici et là, en sous-œuvre ou en élévation, parfois visibles en écorché, ou parfois sensibles sous forme d'un mur anormalement épais, ces données ont été reportées, le plus précisément possible, sur un nouveau plan d'ensemble. Sont venues s'y ajouter les observations effectuées en 2001 par Mathieu Rué (du G.R.A.T.) en partie sud-ouest du site, sur une courte portion arasée du rempart, apparue lors de travaux de drainage, rue du Quatre - Septembre (ill. 16 - 17, 24, et 26 à 33).

Description des vestiges

Au total, d'après nos observations, la muraille aura eu quelques **3,5 m de largeur moyenne**. Le sondage pratiqué place du Petit-Jour et le relevé des vestiges conservés en élévation

⁶⁴ G. Jeanton rapportait qu'un « réseau de souterrains connus sous le nom de « Citernes romaines », « malheureusement difficiles d'accès » se trouvait sous les maisons voisines de la « tour Madelon » - c'est-à-dire à l'ouest, à l'arrière de l'actuelle rue du Quatre-Septembre, entre la rue de la Grenette et la rue des Casernes. D'après ce que nous en avons vu, il s'agirait plutôt de ces glacières, ménagées sans doute à époque moderne ; mais G. Jeanton lui-même restait dubitatif à ce sujet (JEANTON 1920, p. 172 - 173 et 179, ou JEANTON 1921, p. 153 et 162).

⁶⁵ JEANTON 1920, p. 169 - 170, et 177, ou JEANTON 1921, p. 147 - 149, et 158 ; BERNARD 1908, p. 26 - 31.

⁶⁶ Remercions ici Mme et M. Picard, habitants du quartier, grâce auxquels nous avons pu aller de maison en maison.

au même endroit ont permis de retrouver une partie du **profil** du rempart, du moins pour ce secteur sud-est (ill. 19). Sa maçonnerie est ici conservée sur plus de 6 m de hauteur, depuis le fond de la construction (accessible par en-dessous, sur toute sa largeur). Mis en évidence dans la fouille, un double ressaut de fondation (à l'altitude 177,59 m NGF), l'élargit d'une vingtaine de centimètres à sa base, au moins du côté intérieur. A peu de chose près, il donne idée du niveau de circulation correspondant (qu'on restituera plutôt autour de 178,05 m NGF : ill. 17, 19, et 21).

Enfin, dans la fouille du 18-19, quai du Midi, un travail de sape ultérieur a permis d'observer, sous le fond de la maçonnerie du rempart, un alignement de trous de poteau carrés parfois très fins (piquets) - de 4 à 10 cm de section, qui correspondent sans doute à des **traces de pieux de fondation** (cf. ill. 28 - 29, et 33 -A).

Le blocage interne de la **maçonnerie**, tel qu'il apparaît dénudé un peu partout, présente un agglomérat de pierres serrées les unes contre les autres, très souvent disposées de chant et à l'oblique, noyées dans un béton de tuileau à gros grains très dur (ill. 18 et 23).

Le **parement**, lui, a été arraché dans toutes les caves. Pourtant, nous en avons dégagé une portion, vers l'intérieur en tous cas, lors du sondage du 15, place du Petit-Jour : la partie inférieure du mur y présente un petit appareil de moellons calcaires « smillés » et « piqués », éclatés au taillant, réglé et assez régulier, avec des joints épais, de largeur régulière (cf. ill. 20 - 21, et annexe « *Evolution des modes de construction* »). La fouille du quai du Midi a montré elle aussi quelques restes de parement de ce type, et on devine le même faciès, à travers l'enduit actuel, dans la cave ronde qui occupe l'intérieur de la tour d'angle voisine, au n° 19, rue du Petit-Jour.

Cependant, à la base de cette même tour, mais du côté extérieur cette fois-ci, on observe dans la cave voisine (accessible depuis le n° 3, rue Tilsitt), comme une ceinture de gros blocs en relief (le parement supérieur a été arraché : ill.23). Ces blocs de calcaire tendre blanc, qu'on retrouve ici ou là isolément, à la base des fondations visibles dans différentes caves, ne sont nullement sculptés et ne paraissent pas spécialement des remplois de monuments. Le fait que leur face soit souvent bûchée (avec parfois, de fausses impressions de « cannelure » ?) peut être une conséquence des travaux d'aménagement des caves. En revanche, dans le tronçon de courtine arasée, dégagée par M. Rué au sud de la rue du Quatre- Septembre, à proximité de la tour d'angle sud-ouest de l'enceinte, ce sont deux énormes blocs du même calcaire blanc à pisolithes, de 0,50 m de haut sur 0,65 m de large, qui marquent la base de sa maçonnerie externe, à 4,30 m de distance l'un de l'autre. Entourés d'un parement de petits moellons, ils présentent cette fois-ci la particularité d'être taillés en éperon, formant une avancée de plan triangulaire, en débord d'une quarantaine de centimètres (ill. 24). Peut-être les blocs observés dans la cave du 3, rue Tilsitt, correspondent-ils à la suite de ce dispositif.

Eléments de datation

A l'exception peut-être de ce dernier détail, tous ces caractères sont **typiques de bien des constructions militaires gallo-romaines**, du Haut comme du Bas-Empire, depuis le rempart de la cité d'Autun au I^{er} s. jusqu'aux fortifications de Grenoble à la fin du troisième siècle (cf. ill. 34), en passant par le *castrum* de Mâcon, apparemment dès le II^e s. Dans l'état actuel de nos connaissances, il reste très difficile pour cette période, de préciser la date de cette construction d'après les caractéristiques de sa mise en œuvre.

On n'en notera pas moins l'aspect soigné d'un ouvrage qui ne donne pas l'impression d'avoir été édifié à la hâte, devant la menace des invasions barbares. Le même constat

a été fait à propos de l'enceinte de Grenoble à la fin du IIIe s. Inversement, nous n'avons pas observé à Tournus de remplois massifs de blocs sculptés de monuments ou d'enclos funéraires, comme c'est le cas à Grenoble, Chalon-sur-Saône ou Dijon par exemple⁶⁷. Mais cela peut-il servir d'argument de datation pour la fortification d'une toute petite agglomération comme Tournus, qui ne résulte pas, contrairement à ces trois villes, de la contraction d'un ensemble initialement plus étendu, doté de nombreux monuments du Haut-Empire, et d'une nécropole importante ?

Aussi, le meilleur élément de datation pour le rempart de Tournus, reste aujourd'hui le **mobilier céramique**, recueilli dans les deux petites fouilles de 1992 et 1994 ; mais aussi, sous le fond de la fondation accessible depuis une sous-cave désaffectée sous le n° 17, place du Petit-Jour (dans le mince interstice qui sépare la fondation du substrat). Ce mobilier, comme celui du remplissage de la tranchée de fondation de la muraille, 15, place du Petit-Jour, et les quelques tessons des niveaux de construction du même rempart, quai du Midi, placent le chantier au plus tôt dans la seconde moitié du IIIe s. Quant aux premiers niveaux d'utilisation mis au jour quai du Midi, directement sur le substrat, sols de circulation à la base des maçonneries antiques, dans le « passage vers la Saône », et à l'intérieur du *castrum*, ils remontent à la fin du IIIe ou au IVe s. (ill. 21 et 28 à 30, et annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* »)⁶⁸.

On situera donc l'édification de l'enceinte du *castrum* dans une fourchette assez large, dans la **seconde moitié du IIIe siècle ou la première moitié du IVe s. de notre ère**. Ainsi, elle se trouve sensiblement contemporaine de celles d'Anse, Noyon ou Grenoble, ou même de Boppard ou Zurzach sur la frontière du Rhin, pour prendre des exemples plus lointains. On notera que l'aspect extérieur des murailles est très proche de ce qu'on observe à Grenoble par exemple, pour comparer à un ouvrage bien daté - à part les gros blocs de remploi en fondation⁶⁹.

2.2.4. Le tracé de l'enceinte : restitution

Extension et dimensions

⁶⁷ Sur Grenoble : BAUCHERON - GABAYET - MONTJOYE 1998 : p. 41-42 et 55. Sur les remplois dans la muraille d'enceinte de Chalon : cf. *C.A.G.* 71/3, 1994, « 67 - Chalon-sur-Saône (I.N.S.E.E. n° 076) », p. 124 - 161 : « VI - L'enceinte », p. 133 - 136, ainsi que les observations et relevés de G. MONTHEL rue Edgar Quinet, à la base de l'ancien palais épiscopal (inédit). Dijon : écorché du rempart antique visible dans l'ancienne église Saint-Etienne (aujourd'hui musée François Rude). Sur l'aspect de l'enceinte de Dijon, cf. FYOT 1920, GUICHOT 1946, GREMAUD 1953, GREMAUD 1958, PELLETIER 1994 et RODRIGUES 1999.

⁶⁸ Nos plus vifs remerciements vont à Mme Sylvie Mouton, spécialiste de la céramique de l'Antiquité tardive en Bourgogne, pour l'identification de ces tessons.

⁶⁹ Sur le *castrum* d'Anse : FEUILLET - GRILLET - GUILHOT 1983 et FEUILLET - GUILHOT 1985 ; sur Noyon : DESACHY 1999. Sur la datation de l'enceinte de Grenoble (commencée après 276, et terminée en tous cas entre 285 et 293), cf. CHATEL 1990, et BAUCHERON - GABAYET - MONTJOYE 1998, p. 53 - 56. Sur Boppard : EIDEN 1975 ; Zurzach : SENNHAUSER 1979. La datation finalement retenue pour Tournus diffère un peu de la proposition faite en 1995 pour l'exposition « 30 ans d'archéologie en Saône-et-Loire » (IIIe s. de notre ère : SAINT-JEAN VITUS 1996 a). C'est que celle-ci se basait essentiellement sur l'analyse, par F. Creuzenet et M. Joly pour la céramique, et L. Popovitch pour l'unique monnaie, du mobilier recueilli au 15, place du Petit-Jour (niveaux de construction de la muraille), et sur une première approche de celui de la fouille 27, rue des Boucheries / 18-19, quai du Midi, alors terminée depuis peu ; depuis, l'ensemble du mobilier céramique antique et tardo-antique que nous avons recueilli sur le site du *castrum* a été réexaminé par Sylvie Mouton, plus spécialisée dans les productions tardives. Que tous soient vivement remerciés de leur collaboration.

Nos sondages et observations ont conduit à modifier légèrement le tracé de l'enceinte proposé par G. Jeanton. A l'est en effet, celle-ci ne se contente pas de suivre à flanc de coteau la ligne de rupture de pente que figure à peu près l'actuelle rue des Boucheries, mais elle s'abaisse jusqu'à rejoindre la berge de Saône au quai du Midi (comparer les ill. 15 et 16). Certes, le tracé exact de la partie nord-est reste inconnu, malgré une enquête rigoureuse, menée de maison en maison : le long du quai du Midi, le rempart a sans doute été arasé, et il doit être au mieux recouvert par le sol des habitations, comme c'était le cas au n° 18-19 où nous avons fouillé. Au-delà vers le nord, ce sont au contraire les caves modernes qui semblent l'avoir détruit - ou peut-être, masqué. La restitution de cette partie du tracé peut néanmoins se faire de manière approximative, en tenant compte de l'incurvation donnée en plan par la rue des Boucheries, et de la nécessité de se raccorder au tronçon repéré au nord en haut de la butte, de l'autre côté de la rue Désiré Mathivet.

Ainsi restituée, l'enceinte dessine une sorte de rectangle irrégulier aux côtés bombés vers l'extérieur, d'environ 165 m de long du nord au sud, pour 120 m d'est en ouest : ce qui définit une surface intérieure de presque 2 hectares.

A peu de chose près, ces dimensions sont celles des *castra* de Beaune et sans doute, de Luxeuil (2 ha à peu près) ; elles ne sont pas très éloignées non plus de celles de Noyon (2,5 ha à peu près). De leur côté, les *castra* d'Anse aux Ills - IVe s., ou de Zurzach sur le Rhin supérieur (Suisse, canton d'Argovie), qu'on attribue à la seconde moitié du IIIe s., sont plus petits (1 ha pour le premier, 0,7 ha pour le second) ; tandis que ceux de Mâcon, dès le IIe s. apparemment, ou de Boppard sur le Rhin moyen (Allemagne, près de Coblenche), qu'on considère du Bas Empire, sont déjà plus étendus (respectivement 3,5 et 4,6 ha à peu près : cf. ill. 35).

En somme, toutes périodes confondues, Tournus apparaît comme une **agglomération secondaire fortifiée d'importance moyenne**.

A titre de comparaison, les enceintes réduites du Bas Empire, de chefs-lieux de cités comme Grenoble, Rennes ou Tours, appartiennent à une catégorie supérieure, avec 9 ha de superficie interne (cf. ill. 34). Même le *castrum* de Dijon s'en approche avec ses 6,7 ha - comme pour justifier l'éloge célèbre de Grégoire de Tours, s'étonnant au VIe s. qu'une ville aussi étendue n'ait jamais reçu le titre de cité⁷⁰.

Tours d'angle et demi-tours de flanquement

A trois des angles de l'enceinte, nos relevés permettent d'identifier des tours rondes. L'exemple le plus parlant est celui de la tour d'angle sud-est, en partie conservée dans une cave de plan circulaire (cf. ill. 19). Cette disposition paraît suffisamment symétrique, pour proposer une quatrième tour ronde à l'extrémité nord-est du *castrum* (ill. 16).

En revanche, la tour déjà connue près de la place de la Grenette, apparaît à y regarder de plus près comme une demi-tour, en léger relief vers l'extérieur (ill. 16 et 18). Il est probable que d'autres demi-tours de ce type aient affecté le tracé du rempart, à intervalles irréguliers : cela expliquerait des décrochements du tracé et des élargissements des soubassements repérables dans certaines caves, qui peuvent dépasser les 6 m en plan (comme au n° 10,

⁷⁰ GREGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, III, 19. Sur Beaune, cf. CHOUQUER, G. - « Beaune (Côte-d'Or) ». In *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule*, 1994, p. 19 ; Luxeuil : BONVALOT, N. et CARD, C. - « Luxeuil-Luxovium (Haute-Saône) ». In *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule*, 1994, p. 114-118 ; Noyon : DESACHY 1999. Sur Anse : FEUILLET - GRILLET - GUILHOT 1983 et FEUILLET - GUILHOT 1985. Sur Zurzach : SENNHAUSER 1979 ; Mâcon : COGNOT 1994 et BARTHELEMY 1996 ; Boppard : EIDEN 1975. Sur les dimensions des *castra* de Grenoble, Rennes ou Tours : CHATEL 1990, et BAUCHERON - GABAYET - MONTJOYE 1998.

rue du Quatre-Septembre). Au reste, l'une d'elles avait été jusqu'en 1807 conservée au sud, juste à côté de la tour d'angle sud-est. Il s'agit de la « tour du Plastre », qui fermait l'extrémité de la place du Petit-Jour : ses substructions ont été retrouvées lors de la construction des égouts en 1898 (cf. ill. 16)⁷¹. On reconnaît d'ailleurs les deux tours côte à côte sur le plan de Tournus au XVIIIe s. par Dubercelle, malgré ses déformations (les deux tours y sont d'ailleurs figurées rondes : ill. 8).

De fait, tours ronde et demi-tours de flanquement s'observent sur de nombreuses enceintes romaines, d'Autun à Grenoble ou Zurzach (ill. 34). Une forteresse au plan aussi géométrique que Boppard, rectangle allongé le long du Rhin, possède également quatre tours rondes aux angles, et une série de demi-tours, régulièrement espacées, le long de ses courtines (ill. 35).

Portes

Deux portes au moins devaient fermer l'axe principal sud-nord, où passe la voie d'Agrippa (plus exactement sud-sud-est / nord-nord-ouest). Il n'en reste plus trace. Au moins la porte méridionale s'est-elle maintenue dans la topographie urbaine jusqu'en 1805, devenue « porte du Châtel », ou « de Mâcon », et reconstruite au cours du moyen âge (cf. ill. 321)⁷². Il n'est pas impossible que le nombre d'accès au *castrum* ait été initialement très limité.

Cependant, **on peut concevoir qu'une troisième porte** ait permis au vieil itinéraire est-ouest dont il a été question plus haut, de se raccorder à la voie d'Agrippa à l'intérieur du *castrum*. M. Perrin estimait que les trois points où la voirie antique avait été découverte à l'ouest de Tournus s'alignaient sur l'emplacement actuel de la (demi-)tour qui borde la rue de la Grenette - suggérant qu'elle fût le vestige d'une « porte de la Grenette ». Toutefois, il appuyait son raisonnement « sur la carte IGN au 1/20.000 », ce qui peut laisser pour l'orientation exacte du tracé une petite marge d'incertitude⁷³. Or à l'occasion du creusement d'une tranchée de réseaux en 1992, J. Duriaud a observé un segment de la muraille arasée sous une partie de la rue, déjà étroite à cet endroit : la place s'en trouve d'autant réduite pour y restituer l'emprise d'une porte (cf. ill. 16). Une autre hypothèse consisterait à voir celle-ci dans l'espace actuellement ouvert sur la place des Casernes, où se dressait l'extrémité des casernes du XVIIIe s. (en grande partie démolies), appuyées, elles, contre l'enceinte de la fin du moyen âge, qui rejoignait là le rempart du *castrum*. A cet endroit subsistait jusque vers 1875, entre deux maisons et sur le tracé de la fortification romaine, l'arcade d'une porte desservant l'actuelle rue des Casernes - laquelle se prolongeait autrefois, protégée par l'enceinte médiévale, jusqu'à une porte la perçant, médiévale ou moderne⁷⁴. Or cet axe de la rue des Casernes à son départ, s'aligne tout autant sur les points mentionnés par M. Perrin, même à échelle plus précise que ce qu'il indique (ill. 11, 12, 13, 15, 16). On peut se demander si l'arcade des Casernes, bâties le long d'une rue préexistante, ne se substituait pas à un passage issu de l'éventuelle porte antique. Cela reste à vérifier⁷⁵.

⁷¹ BERNARD 1912, p. 33 - 34.

⁷² Cf. BERNARD 1911, p. 105 - 107.

⁷³ PERRIN 1973. Cette hypothèse a été reprise dans DURIAUD 1994 b.

⁷⁴ Cf. BERNARD 1911 : p. 90-91 (« rue de la Gendarmerie », actuelle rue des Casernes), et p. 109 - 113 (« Place de la Grenette », actuelle place des Casernes ; « place de la vieille Grenette », actuelle place de la Grenette ; et « rue de la Grenette », actuelle rue de la Grenette).

⁷⁵ Dans sa visite des caves de ce secteur, où il reconnaît à chaque fois la muraille romaine, G. Jeanton ne précise rien pour deux caves appuyée alors contre la « gendarmerie » (anciennes casernes), dans les deux parcelles qu'il numérote 330 (cf. ill. 15). A

En outre, une telle porte se trouverait dans l'axe d'une éventuelle voie intérieure disparue, à mi-chemin entre les actuelles rue Blanche et rue de la Friperie (ill. 16).

En définitive, la **seule issue au rempart attestée par l'archéologie** reste la structure dégagée par nos soins en 1994, au n° 18-19, quai du Midi, sur la berge de Saône (ill. 16). A dire la vérité, l'organisation des vestiges mis au jours dans une fouille limitée, certes complétée par un décapage de surface et des sondages à la pelle mécanique, n'est pas parfaitement claire.

Néanmoins, s'y dessine un cheminement étroit, en légère pente vers la rivière, ménagé entre deux murs parallèles, de direction presque rigoureusement sud-nord, mais très oblique par rapport au quai de Saône (ill. 16, 17, et 26 à 33). Le premier mur, qui mesure initialement 1,50 m de large, forme soutènement au pied de la butte de la Madeleine. Le second, large d'environ 3,20 m, constitue apparemment le rempart proprement dit, en contrebas du côté de la rivière. Sa présence à cet endroit signifie que depuis l'église de la Madeleine, située à une trentaine de mètres de là, la muraille antique, s'écartant sensiblement du tracé observé depuis la place du Petit-Jour, qui semblait vouloir suivre le bord de la terrasse supérieure, dévale tout d'un coup la pente jusqu'à la grève de Saône (sur un dénivelé de 3,50 à 4m) (ill. 16).

Le tout paraît s'organiser **comme une poterne piétonnière, donnant accès à la rivière** par quelque passage en chicane d'1,70 m de large, peut-être voûté à l'origine (cf. ill. 28 à 33). Il n'est pas exclu que le niveau de sol antique identifié du côté intérieur du *castrum*, lui-même situé 1,30 m en contrebas du radier de voirie reconnu plus loin en coupe (U.S. 27 de la fouille : surface à 174,55 m NGF, contre 175,83 pour le radier supérieur), soit simplement celui d'une première rampe d'accès en lacet vers le passage voûté - dont le sol initial se trouve à son tour 1 m plus bas (U.S. 26 : surface à 173,50 m NGF : ill. 25 à 33). On notera encore que le rempart extérieur se poursuit sous le quai de Saône, alors que le mur de soutènement s'arrête net, quelques mètres plus au nord : dans l'hypothèse qui vient d'être formulée, cela pourrait s'expliquer au sommet de la rampe supérieure (ill. 16). Enfin, un tel dispositif situerait cette amorce à l'extrémité de la voie transversale est-ouest susceptible de partir de la « porte des Casernes » ; mais dans l'état actuel de nos connaissances, ce schéma reste absolument théorique (ill. 16).

Dans tous les cas, le passage proprement dit est inondable, et la « poterne » n'était sans doute pas praticable en permanence. En dehors de l'intérêt défensif d'un conduit étroit en chicane, surtout avec un lacet intérieur, cette contrainte peut expliquer aussi le choix d'une ouverture réduite, avec un système d'accès qui assure un dénivelé rapide, laissant hors d'eau l'essentiel de l'agglomération et du réseau de fortification.

Nous n'avons pas de point de comparaison pour un dispositif de ce genre. La seule poterne qui ait été fouillée dans un rempart de cette époque semble être à Grenoble, où elle flanque une des portes principales de l'enceinte. Le passage n'y est pas plus large, mais il se fait tout droit en travers du mur : il ne s'agit pas d'un système de chicane, mais pas non plus d'une descente vers la rivière⁷⁶.

Au final, malgré les nombreuses modifications que nous venons de faire aux propositions de G. Jeanton, on relèvera avec lui quelques parentés troublantes entre le plan

propos du mur oriental de la gendarmerie, il dit qu'on la reconnaît bien, mais il parle successivement de son « côté sud » puis « de l'autre côté » (c'est-à-dire, de la jonction avec la maison 10, rue du Quatre-Septembre, où on devine toujours son arrachement sous l'enduit, faisant « fortement saillie dans la rue ») : ceci rend possible une interruption entre les deux (?) : JEANTON 1921, p. 150 - 152. Aujourd'hui, l'espace correspondant est recouvert d'asphalte.

⁷⁶ BAUCHERON - GABAYET - MONTJOYE 1998, p. 42-43.

du *castrum* de Tournus, et les **dispositions préconisées par certains auteurs romains pour les camps militaires** (cf. ill. 16). Ainsi, Jeanton rappelle que pour Julius Africanus, Polybe, ou (le pseudo-) Hygin au IIe s. de notre ère, le camp peut être carré ou rectangulaire, sa largeur étant dans ce cas égale aux deux-tiers de sa longueur ; on recommande également d'adosser le long côté du camp à la rivière quand il y en a une ; son enceinte rectiligne aura les angles arrondis. A l'intérieur, Hygin recommande qu'on trace un chemin de ronde, et qu'une voie principale coupe le camp en deux parties : l'une comprenant les deux-tiers de la surface, l'autre, le dernier tiers ; la première partie sera percée de voies parallèles, rejoignant toutes le chemin de ronde et la grande rue à angle droit!⁷⁷

On ne peut qu'être frappé, avec lui, de la continuité de ce modèle, qui imprègne à ce point le plan d'une agglomération fortifiée de la fin du IIIe ou du IVe s. - finalement plus tardive que ce que pensait Jeanton. Cela laisse supposer qu'il s'agit largement d'une création *de novo* : ou le *Tinurtium* primitif ne rassemblait que quelques habitations en bordure de voie, et la véritable organisation urbaine est tardive ; ou bien le plan du *castrum* est plus ancien que son enceinte, et celle-ci succède à une première clôture, peut-être plus légère, de type palissade et fossé ?

2.3. La question de la nécropole gallo-romaine, et le sarcophage « de saint Valérien »

Curieusement, **aucune nécropole** ne peut être mise en relation avec les nombreux vestiges gallo-romains de Tournus. Même dans les environs immédiats, les indices en ce sens restent ténus⁷⁸.

On localise parfois cette nécropole dans la partie nord du centre ville actuel, ce qui laisse entendre qu'elle pouvait s'étendre le long de la voie d'Agrippa, en direction de Chalon. Mais cette hypothèse demeure bien fragile: elle ne se fonde que sur trois pièces d'épigraphie antique, découvertes à plus de 600 m du *castrum*. La première est toujours visible, en remploi dans la maçonnerie du XIe s. de l'avant-nef de l'église abbatiale Saint-Philibert (dans le parement extérieur, à l'angle nord-ouest du bâtiment) : on y lit « (?)AE HERCVL[...] » (ill. 36). La seconde est un fragment gravé des lettres « F.V. », dégagé au XIXe s. dans le pavage (moderne) du chœur de la même église. Enfin, la troisième est un morceau de marbre blanc, où se lisent les lettres grecques « □ [...] / □ [...] / □ [...] / □ (?)[...] », à côté d'une représentation de vase en relief, et qui a été interprétée comme un reste de sarcophage : elle a été trouvée lors du creusement des égouts en 1898, « dans le quartier de la gare » - ce qui signifie un peu plus loin que l'abbaye⁷⁹. Evidemment, rien ne dit l'origine réelle de ces trois éléments, d'ailleurs mal datés.

Certes, l'**hypothèse d'une nécropole antique à l'emplacement ou aux abords du site de l'abbaye** médiévale demeure séduisante. Elle pourrait expliquer l'implantation à cet endroit de la tombe ultérieurement vénérée comme celle de saint Valérien, et par voie de

⁷⁷ JEANTON 1921, p. 160 - 161.

⁷⁸ Seul, un sarcophage gallo-romain est pris dans les fondations de la chapelle Saint-Médard, au hameau de Sens (commune de Sennecey-le-Grand) ; et une sépulture a été reconnue en 1993 à Martailly-lès-Brancion (cf. COGNOT, F., et BARTHELEMY, D. - « Martailly-lès-Brancion, Bois des Tillots. Tombe gallo-romaine fouillée en 1994 ». *GAM Info* n°2, 1994, 5 pages, non paginé). J.-P. Bourguignon situe encore un cimetière de cette période en rive gauche de la Saône, sur la commune de Simandre (lieu-dit « Les Marterats » : il figure sur la carte publiée dans BOURGUIGNON 1996, p. 239) : mais cette possibilité reste à confirmer.

⁷⁹ Cf. DURIAUD 1994 b, p. 466, et JEANTON 1924, p. 45. Sur le second fragment, publié dans ESPERANDIEU, E. - *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*. Paris : Imprimerie nationale, 1925. N° 7082 : t. IX, p. 282, cf. aussi MARTIN 1905, p. 53.

conséquence, du sanctuaire qui lui sera dédié. Sa situation sur la route de Chalon et près du carrefour de la voie secondaire nord-ouest qui dessert Belnay, n'est pas inconcevable (cf. ill. 11 et 14).

Mais jusqu'à présent, les fouilles effectuées à l'abbaye n'ont jamais livré le moindre niveau antique en place. Même dans les mobiliers résiduels, trouvés en contextes plus tardifs, les seuls éléments antérieurs au VI^e s. sont deux monnaies du Bas Empire, dans une sépulture et un sol d'occupation médiéval, ainsi que deux tessons isolés dans des niveaux médiévaux au sud-ouest du site⁸⁰.

Reste cependant un objet funéraire d'importance : il s'agit du **sarcophage attribué à saint Valérien**, présenté dans la chapelle d'axe de la crypte de l'église abbatiale Saint-Philibert (ill. 37). Sa cuve monolithique en grès grossièrement taillé, rectangulaire, haute et large, et aux parois épaisses, montre un faciès de tradition antique. Certes, celui-ci est apparenté par exemple aux sarcophages les plus anciens de la nécropole de Saint-Just à Lyon, lesquels s'inscrivent dans un horizon fin IV^e / Ve s.⁸¹. Et le même type de cuve, toujours en grès, s'observe encore dans la chapelle d'axe de la crypte de Saint-Bénigne de Dijon, en cours d'étude par C. Sapin. Cependant, on ne peut tout à fait exclure qu'il s'agisse d'une pièce plus ancienne⁸².

Dans l'état actuel de nos connaissances, ce sarcophage nous paraît donc plutôt chrétien ; il n'est pas même inconcevable qu'il ait servi dès le Bas Empire à recueillir le corps de saint Valérien. Bien sûr, son attribution traditionnelle demeure sujette à caution : elle est attestée en tous cas depuis le début du XVIII^e s., et la chapelle dans laquelle il se trouve répondait au vocable du saint en 1562⁸³.

En définitive, **la question de la nécropole antique reste ouverte** pour la période pré-chrétienne. Après tout, les secteurs fouillés jusqu'à présent ne représentent qu'une infime partie du site abbatial et du « quartier de la gare », susceptibles de lui correspondre (cf. ill. 12 et 14). Quant au sarcophage « de saint Valérien », s'il est assurément antique, quoique probablement tardif, rien ne dit à quelle époque il a pu être transporté à l'abbaye ; néanmoins, l'hypothèse de sa permanence sur le site de l'abbaye demeure plausible.

⁸⁰ Sur plus de 8000 fragments de céramique recueillis dans la fouille de 1992 - 94 ! Cf. SAINT-JEAN VITUS 1995 a. Monnaies du Bas-Empire : en 1898, des ouvriers occupés à creuser les tranchées des égouts découvrirent, dans une « sépulture faite en dalles brutes » un « moyen bronze » de Maxence (empereur de 306 à 312) ; mais il semble que la sépulture soit de plusieurs siècles plus récente : cf. MARTIN 1911, p. 10. L'autre pièce provient de notre sondage de 1991, à l'angle sud-est du cloître médiéval : il s'agit d'une imitation barbare de Tetricus, comme il s'en est frappé beaucoup après sa mort (en 273), et comme il en circule au cours du IV^e s (U.S. 22 : identification confirmée par L. Popovitch - avec tous nos remerciements) : cf. SAINT-JEAN VITUS 1991, 1995 a.

⁸¹ Cf. REYNAUD 1998 - en particulier p. 101. Toujours à Lyon, les sarcophages les plus anciens de Saint-Laurent de Choulans sont légèrement plus récents que ceux de Saint-Just, s'inscrivant dans un horizon fin Ve / début VI^e s. : or s'ils sont toujours rectangulaires à l'extérieur, ils sont déjà légèrement trapézoïdaux à l'intérieur ; ce qui n'est pas le cas du sarcophage « de saint Valérien » à Tournus (*ibid.*).

⁸² La « typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen Âge dans le Sud-Est de la Gaule », présentée à l'occasion du 2^e colloque A.R.C.H.E.A. à Orléans en 1994, n'exclut pas pour ce genre de sarcophages, « rectangulaires larges à parois épaisses », dont la hauteur de la cuve est souvent supérieure à 60 cm, une datation dès le III^e s. ; les observations faites en Anjou - Poitou - Touraine, bien qu'elles portent uniquement sur des pièces en calcaire, aboutissent sensiblement aux mêmes conclusions, avec une datation *grosso modo* entre le milieu du III^e et le milieu du Ve s. (*Archéologie du cimetière chrétien*, 1996 : p. 271 - 303, et p. 257 - 269).

⁸³ Cf. JUENIN, I, p. 13, et « Mémoire des dégâts... », in BERNARD 1914. D'après H. Curé, le sarcophage a été vendu en 1793, puis récupéré dans une ferme des environs et réinstallé dans sa chapelle d'origine en 1856 : CURE 1905 (1984), p. 408.

3. Tournus aux Ve - VIIIe s. : occupations humaines, ébauche d'une topographie chrétienne

3.1. Quelques traces d'occupation de l'Antiquité tardive

Dans l'Antiquité tardive, le **castrum** est toujours occupé. L'archéologie l'atteste de manière ténue, mais tangible, dans la fouille du 27, rue des Boucheries / 18-19, quai du Midi. Un sol en place, vers l'intérieur de la fortification, correspondant peut-être à la rampe d'accès à la « poterne », démontre que le passage mis en évidence vers la Saône est toujours utilisé aux Ve - VIe s. C'est vraiment le **castrum** perçu par Grégoire de Tours, qu'on touche à cet endroit.

Fouillé sur quelques mètres carrés, ce niveau est le seul à ce jour, qui ait été reconnu en place à Tournus pour ces périodes. L'étagement possible dans le temps, du mobilier céramique recueilli (U.S. 18 de la fouille de 1994), pourrait d'ailleurs correspondre à un sol d'utilisation longue ; tandis que le mobilier résiduel issu des couches immédiatement supérieures (accumulées au cours des IXe et Xe s.) renvoie sans cesse à cette période (ill. 26 à 30 et 33, et annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* »)⁸⁴.

Plus largement, du mobilier céramique recueilli sur **quelques sites extérieurs au castrum**, proches ou plus lointains, et datable des Ve - VIe s., atteste sans doute de la continuité des occupations, au moins le long des axes de voirie caractérisés pour la pleine période gallo-romaine. C'est vrai en particulier de ceux qui bordent la vieille route est-ouest, aux lieux-dits « en Julienne » (où se développera le village médiéval de « Lambres » aux portes de Tournus, cf. ill. 11, et *infra, troisième partie, la ville en formation, XIe - XIVe s.* ; cf. annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* »). Il s'agit là de ramassages de surface au cours de prospections du G.R.A.T. ; mais un peu plus au sud, l'habitat rural des Ier - IIIe s. fouillé par J. Duriaud à Uchizy, le long du « chemin de piedmont » (lieu-dit « En Bénin »), a bien livré une dernière occupation de cette époque (cf. ill. 11, et annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* »).

Dans cette couronne extérieure, on ne peut en dire autant du **site de la future abbaye**, pourtant promis à bel avenir. Jusqu'à présent, en dehors des aspects funéraires, sur lesquels nous allons revenir, aucune occupation en place n'y a été fouillée pour ces périodes. Le seul indice éventuel est fourni par un petit lot de tessons de céramique des Ve - VIIIe s., certes résiduel, mais dans les couches les plus profondes de notre sondage de 1991 à l'angle sud-est du futur cloître : (cf. ill. 74 et 75 : US 29 et 25 ; pour la localisation du sondage, cf. ill. 46 et 60 ; pour la céramique, cf. annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* »). Ces données restent bien maigres, pour évoquer à cet endroit une quelconque forme d'habitat.

3.2. Le témoignage des morts : les nécropoles des Ve - VIIIe s.

Au final, et à défaut d'autres traces en nombre suffisant, c'est surtout par les nécropoles qu'on connaît cette période à Tournus. Cet état de fait est courant lorsqu'on étudie la période mérovingienne ; mais le secteur en offre une concentration remarquable (ill. 11).

3.2.1. Les nécropoles de pleine campagne

Celles qui ont été repérées s'égrènent au flanc des collines avoisinantes, dessinant vers l'ouest un grand arc étiré, depuis Sennecey-le-Grand (hameau de Sens) à 8 km au nord

⁸⁴ Remercions ici Mme Sylvie Mouton et M. Emmanuel Poil, spécialisés respectivement dans la céramique de l'Antiquité tardive et dans celle du (haut) moyen âge dans le val de Saône, pour leur contribution à l'identification de ces tessons.

du *castrum*, jusqu'à Uchizy, à même distance vers le sud. S'y ajoutent de l'autre côté de la Saône, une au revers de la butte-témoin de Lacrost, et une autre au château de Préty. Sur la commune même de Tournus, celles des lieux-dits « Beauregard », au-dessus de l'antique *villa* de Belnay, « en Julienne » et « Roy-Guillaume / L'Ormeteau », de part et d'autre du vieux chemin vers l'ouest, ne sont distantes que de 2 km du *castrum* (ill. 11).

Pour la plupart, elles sont connues grâce à des découvertes du XIXe s., accompagnées de fouilles dans plusieurs cas. Des interventions ponctuelles sont venues compléter au cours du XXe s. les données de Jean Martin, le principal auteur à s'y être intéressé (autour de 1900, cf. ill. 38). La seule fouille récente un peu conséquente a eu lieu en 1991 à Beauregard⁸⁵.

Leurs caractéristiques sont communes à bien des nécropoles des côtes chalonnaises et mâconnaises, analysées dans leur ensemble par H. Gaillard de Sémainville. Elles sont situées en pleine campagne, en un lieu de hauteur - généralement un versant au levant, parfois davantage exposé au sud-est - et sur un sous-sol calcaire ; assez souvent aussi, sur des ruines de constructions gallo-romaines. Elles longent probablement souvent le chemin qui leur livre accès. Elles sont souvent très étendues, même si leurs limites exactes sont rarement connues, et regroupent facilement des centaines de tombes. Celles-ci sont fréquemment disposées en rangées plus ou moins parallèles, et exposées chacune les pieds vers l'est, parfois vers le sud-est ; elles sont presque toutes constituées de caissons de dalles, qui peuvent abriter plusieurs corps.

Le mobilier est rare dans toutes ces tombes, mais le Tournugeois a livré quelques-unes des plus belles collections de parures et d'armes de la région, avec plaques-boucles damasquinées, bracelets et agrafes, ou scramasaxes et épées, le tout accompagné de quelques petits vases. Cette pratique de l'inhumation « habillée » trahit une influence germanique certaine: Burgondes et Francs y sont sans doute pour quelque chose, mais leur empreinte reste finalement discrète, dans un milieu qui demeure fortement romanisé, et où la christianisation semble être acquise. Les pièces remarquables conduisent à dater tous ces ensembles des VIe - VIIe s.⁸⁶.

Certaines de ces nécropoles sont proches d'habitats d'origine gallo-romaines, qui peuvent s'être maintenus (*villa* de Belnay, site des « Ecrouats » à Plottes), ou d'un village attesté au moyen âge, comme Lambres (« En Julienne », ill. 11). Pourtant, toutes disparaissent avant la fin de l'époque mérovingienne - la date exacte d'abandon étant difficile à préciser en l'absence de mobilier dans la plupart des tombes, pour des fouilles généralement anciennes. Au reste, c'est une observation qu'on fait un peu partout avec constance, et qui traduit, avec l'abandon de la coutume antique de l'exclusion des morts, le regroupement généralisé des inhumations autour des églises, au plus près des vivants : en ce sens, le VIIIe s. constituerait une période charnière⁸⁷.

3.2.2. La nécropole « de l'abbaye » et la question de la basilique Saint-Valérien

⁸⁵ MARTIN 1897, MARTIN 1903, JEANTON 1924 et JEANTON 1927-31, VAUSSANVIN, M., 1983, et DURIAUD 1994 c. Pour une vision d'ensemble (qui réinterprète les données des auteurs précédents), cf. GAILLARD DE SEMAINVILLE 1980.

⁸⁶ A l'exception remarquable d'une tombe isolée, typiquement germanique, de jeune fille somptueusement parée accompagnée d'un enfant, sous une tête de cheval, et qui date assurément du Ve s., à Balleure (commune d'Etrigny), à 8 km au nord-ouest de Tournus (cf. ill. 11). Sur toutes ces données : GAILLARD DE SEMAINVILLE 1980, p. 149 - 186.

⁸⁷ Cf. PERIN-REYNAUD 1989.

Toutefois, une de ces nécropoles présente un caractère singulier : elle se développe au plus près de la Saône, dans un terrain sédimentaire, au sommet d'une butte qui domine la rivière, sans doute sur le bord même de la voie d'Agrippa, à 600 m au nord du *castrum*. Elle couvre une partie du site de la future abbaye médiévale.

On trouve là en effet une **concentration notoire de sarcophages**. En 1898, 1901, et 1910, J. Martin en a fouillé ou reconnu quatorze au total, à l'occasion de travaux divers, sur tout le pourtour de l'église abbatiale du XIe s., et à l'intérieur de celle-ci. Sept d'entre eux étaient situés à l'emplacement du cloître et du parloir du XIe s., sur le flanc sud de l'église, un autre à l'intérieur, « au pied de la première colonne de la nef à gauche (dans l'axe des piliers du narthex) », et les six autres au nord, à l'extérieur de la crypte du XIe s., entre le bras nord du transept et la première chapelle rayonnante de la crypte. S'ajoute à cela un couvercle décoré « d'une grande croix fleuronée en relief », découvert devant la porte nord du transept. Un quinzième sarcophage a été mis au jour en 1953, sur le flanc sud de l'avant-nef du XIe s., dans le sous-sol du cellier médiéval : contenant les restes d'une femme, il était lui-même entouré de débris d'autres sarcophages, apparemment brisés sur place au milieu des vestiges éparpillés de cinq ou six squelettes⁸⁸.

D'après les descriptions de J. Martin, il s'agirait uniquement de sarcophages en grès, monolithiques ; leur forme est présentée parfois comme « prismatique », c'est-à-dire, d'après ce qu'on en comprend, plus ou moins trapézoïdale, ou parfois comme « rectangulaire » ; le plus souvent, elle n'est pas précisée. Dans quelques cas, les parois sont dites « décorées », ou taillées, en « arêtes de poisson ». Plusieurs cuves sont accompagnées de leur couvercle ou de ses débris, généralement à profil en bâtière quand la précision est donnée ; mais pour deux sarcophages laissés en place à 2 m de profondeur, à l'extérieur du transept nord et de la crypte du XIe s., et de forme « rectangulaire », il est « bombé en dos d'âne ». Quant au sarcophage découvert en 1953 dans le cellier, il est en grès, trapézoïdal, grossièrement taillé « en arêtes de poisson », et son couvercle est en bâtière.

En fait, trois pièces au moins issues des fouilles de J. Martin, sont **conservées de nos jours** à l'abbaye, présentées dans le cloître et sur le flanc nord de la crypte, à l'extérieur de celle-ci (ill. 39 à 42). Quant au sarcophage du cellier, il était déposé jusqu'en 1992 à l'entrée du réfectoire du XIIe s.

On reconnaît un élément décrit par J. Martin sur le flanc sud de l'église, dans un des sarcophages du cloître, en grès taillé à la broche, tantôt de façon alternée (« en arêtes de poisson »), tantôt de façon désordonnée, à cuve très légèrement trapézoïdale et couvercle en bâtière, et décor de deux croix hampées en très bas-relief sur le panneau de tête (ill. 40). Un autre correspond au sarcophage déposé à l'extérieur de la crypte, également de grès à couvercle en bâtière, et sensiblement de même type, quoique dépourvu de décor (ill. 41) : celui-ci doit être présenté presque sur le lieu de sa découverte ; il est également très légèrement trapézoïdal, bien que J. Martin l'ait présenté rapidement comme « rectangulaire ». Le sarcophage issu du cellier est de même famille, et on peut penser que la majorité des pièces mises au jour par J. Martin s'y apparentait.

Toutefois, on distingue un autre type dans le second sarcophage aujourd'hui dans le cloître, qui est cette fois-ci en calcaire blanc, et dont les parois présentent un brochage horizontale caractéristique, avec des bandes de réserve sur les bords des panneaux, et quelque chose comme une croix légèrement surcreusée à l'extérieur du panneau de tête (ill. 42). J. Martin n'en parle pas, bien qu'on croie le reconnaître sur une photo que nous

⁸⁸ MARTIN 1900, MARTIN 1910, et note de J. Martin, 1901, dans CURE 1905 (1984), p. 306, note 1 ; VAUSSANVIN, M. , 1983.

avons retrouvée dans ses papiers, conservés à la bibliothèque municipale : celle-ci montre un détail de sa fouille dans la galerie de cloître du XIe s. (ill. 39).

Les trois sarcophages en grès s'apparentent au « type nivernais » qu'on s'entend à dater des VIIe - VIIIe s. dans la région, mais aussi au « type B » défini sur la fouille récemment publiée de Saint-Germain d'Auxerre, et qu'on situe plutôt aux **VIe - VIIe s.** ; on retrouve même dans la crypte d'Auxerre un décor de petite croix en relief sur le panneau de tête du sarcophage attribué à l'évêque Abbon. Mais un sarcophage de grès présentant un décor de croix en bas-relief au panneau de tête, très proche de celui de Tournus, a été découvert en fouille à Saint-Clément de Mâcon, dans un horizon attribué plutôt au VIe s. Même les sarcophages « rectangulaires » (peut-être eux aussi, très légèrement trapézoïdaux ?) à couvercle arrondi « en dos d'âne », laissés en place par J. Martin au nord du transept et de la crypte, pourraient s'apparenter à des modèles connus dans la vallée du Rhône aux **Ve - VIe s.**, à Saint-Just de Lyon ou à Vienne. Dans la « typo-chronologie des sépultures » proposée pour le sud-est de la Gaule au colloque d'Orléans en 1994, cette famille de sarcophages de pierre rectangulaires ou plus ou moins trapézoïdaux, à couvercle en bâtière ou parfois bombé, de tradition antique, est attribuée majoritairement aux VIe et VIIe s. Quant au sarcophage en calcaire du cloître, à brochage horizontal des parois, il est caractéristique du type « bourguignon-champenois », qu'on date également des VIe - VIIe s.⁸⁹.

Pour le reste, plusieurs des sépultures fouillées par J. Martin sur le flanc sud de l'église abbatiale et au nord du transept et de la crypte du XIe s., présentent des dispositifs bien plus récents (cf. *infra*, seconde partie, le site abbatial, XIe - XIVe s.). Mais quelques-unes, présentées comme « **en coffrage de dalles** » ou « **sous dalles brutes** », sans grande précision, peuvent être contemporaine des nécropoles de pleine campagne dont il vient d'être question.

Au total, on garde l'impression que la nécropole de l'Antiquité tardive ou de l'époque « mérovingienne », révélée par ces découvertes, se concentre sur le **sommet du site actuel de l'abbaye**, c'est-à-dire, à l'emplacement de la grande église Saint-Philibert et dans ses environs immédiats, à l'est comme à l'ouest. En revanche, nos fouilles situées en partie méridionale du cloître médiéval, soit légèrement en contrebas, n'ont montré aucune trace d'occupation funéraire de ces périodes.

Il paraît hautement probable que cette concentration soit due à la présence, sous l'abbatiale actuelle, de la **basilique dédiée à saint Valérien** et édifée sur la tombe du martyr, qui est mentionnée par Grégoire de Tours. Des fouilles resteraient à mener à l'intérieur de la grande église du XIe s. pour en trouver la trace. Mais rien n'indique que les moines de Saint-Philibert, en arrivant à Tournus en 875, aient occupé un autre lieu que le monastère dont on leur faisait donation, et qu'ils étaient même chargés de restaurer (cf. *infra*, B. Tournus de 875 à la fin du Xe s.). Ainsi, on aurait affaire à une basilique funéraire qui aurait attiré à elle les inhumations, puis les aurait fixées, en conservant ce rôle lors du reflux des nécropoles de pleine campagne.

De fait, le mouvement général de transfert des sépultures à proximité des églises aura profité aussi aux églises suburbaines, particulièrement dans le cas des oratoires développés sur la tombe d'un personnage privilégié. En effet, dans la nouvelle logique chrétienne, celle-ci attire à elle les autres défunts, soucieux d'obtenir son intercession pour le salut de leur âme (inhumation « *ad sanctos* »). Le phénomène de ces basiliques funéraires est bien

⁸⁹ Sur ces comparaisons et datations, cf. HENRION, F. - « Inhumation à Saint-Germain », in : *Archéologie et architecture d'un site monastique*, 2000, p. 337 - 363 ; SAPIN 1992 a ; REYNAUD 1998 ; JANNET-VALLAT, LAUXEROIS, REYNAUD, 1986 ; et *Archéologie du cimetière chrétien*, 1996.

caractéristique des villes : en ce sens, le *castrum* de Tournus suivrait, à petite échelle, le schéma topographique des cités épiscopales⁹⁰. On peut faire le rapprochement avec Anse, agglomération fortifiée sensiblement de même importance, et qui voit se développer *extra muros* une basilique funéraire dédiée à saint Romain, attestée au VIe s. - en réalité, sur l'emplacement de la nécropole romaine⁹¹.

3.3. L'hypothèse d'une église de type « paroissial » à l'intérieur du *castrum*

Si l'on suit ce raisonnement, il n'y a guère motif de croire que Saint-Valérien ait été le seul lieu de culte chrétien aux Ve - VIIIe s., alors que le noyau habité de Tournus demeurait à l'intérieur des murailles du *castrum*.

Au contraire, **plusieurs exemples** montrent des églises baptismales nées et développées, entre le IVe et le VIe s., au sein de ce type d'agglomération fortifiée, même secondaire. Leurs vestiges ont moins fait l'objet d'investigations en France que dans les pays voisins. Mais au *castrum* de Boppard en Allemagne, un édifice chrétien est attesté par la fouille au Ve s., bientôt flanqué d'une cuve baptismale (cf. ill. 35). Un baptistère marque encore la première église de celui de Zurzach en Suisse ; un autre, celle de San Giovanni, au sommet du *castrum* de Castelseprio en Italie du nord - toujours dans le courant du Ve s.⁹². Pour la France, on peut au moins s'appuyer sur le récit de Grégoire de Tours pour citer Dijon, même s'il s'agit d'une agglomération plus importante que Tournus, servant de résidence à l'évêque de Langres à la fin du Ve et au début du VIe s.⁹³.

Il est tentant d'appliquer ce modèle au *castrum* de Tournus. L'église qui en occupe le centre, Sainte-Marie « du Châtel » (aujourd'hui « Sainte-Marie-Madeleine »), datable sous sa forme actuelle de la seconde moitié du XIIe s., apparaîtrait dès lors comme l'héritière de ce qu'on peut assimiler à la première de Tournus (cf. *infra*, troisième partie, la ville en formation). L'absence de tout cimetière alentour, qui perdurera jusqu'au XVe s., s'expliquerait par la persistance d'une nécropole « *extra muros* », autour du sanctuaire du martyr local, saint Valérien. Un tel schéma, appliqué à une toute petite ville, reprendrait celui de bien des cités épiscopales.

4. Conclusion

La vision qu'on peut avoir du Tournus antique est centrée sur le *castrum*. On ne sait rien pour cette période du site de la future abbaye, assurément traversé du sud au nord par la voie d'Agrippa, et l'hypothèse d'une nécropole à cet endroit reste en suspens. En revanche, on a les preuves d'une certaine densité de l'occupation rurale alentour, dès le premier siècle

⁹⁰ Les basiliques funéraires autour desquelles se développent des nécropoles ne sont pas uniquement fixées sur la tombe d'un martyr reconnu : autour des cités épiscopales, les tombes des évêques, ou même, les tombes privilégiées situées sur le terrain d'un évêque, peuvent jouer le même rôle. Cela, sans compter la simple continuation de nécropoles antiques, christianisées par l'adjonction d'un oratoire. Sur ces questions, cf. REYNAUD 1996, REYNAUD 1998, SAPIN 1992, et *Topographie chrétienne*, prov. Lyon, 1986: Lyon, Autun, Chalon-sur-Saône, Mâcon.

⁹¹ FEUILLET - GUILHOT 1985 : p. 26.

⁹² Boppard : EIDEN 1975 ; Zurzach : *Vorromanische Kirchenbauten*, 1991, 3. Lieferung, R-Z, p. 396 - 397 ; Castelseprio : *I Longobardi*, 1990, p. 261 - 263.

⁹³ Au début du VIe s., l'arrière grand-père de Grégoire de Tours, Grégoire évêque de Langres résidant à Dijon, pouvait se rendre directement de son domicile au baptistère contigu : cf. VIEILLARD-TROIEKOUROFF 1976, p. 112, ou *Topographie chrétienne*, prov. Lyon, 1986, p. 61.

de notre ère, et on cerne un réseau de voirie qui se noue autour de la Saône, dans lequel le *castrum* tient une place de choix.

La fortification de cette agglomération secondaire a fait l'objet d'un repérage soigné, avec ses quatre tours d'angle, et un curieux passage en chicane à travers la muraille du côté de la Saône. On peut la dater maintenant sur des bases plus sûres, dans la seconde moitié du IIIe ou la première moitié du IVe s. de notre ère. A l'intérieur, on reconnaît l'organisation typique des camps militaires romains. Pour autant, il ne s'agit pas à cette époque d'une création *ex nihilo* : un habitat en dur est attesté avant le IIIe s.

La bourgade fortifiée s'est maintenue telle quelle dans l'Antiquité tardive. En son centre, elle comprend probablement très tôt une église qui préfigure la fonction « paroissiale ». Aux VIe - VIIe s. à peu près, elle est entourée de grandes nécropoles de plein champ, sur les hauteurs qui dominent la Saône ; comme partout, celles-ci sont abandonnées, sans doute au cours du VIIIe s. La zone d'inhumations se replie alors sur le site de la future abbaye, à 600 m au nord du *castrum*, où plusieurs sarcophages des Ve - VIIe s. ont été découverts à proximité directe de l'actuelle église Saint-Philibert. Très probablement, elle se concentre autour du sanctuaire martyrial consacré à saint Valérien, installé sur le bord de la voie d'Agrippa. Enfin, entre le *castrum* et Saint-Valérien, nous n'avons pas d'indices d'une agglomération particulière : il est vraisemblable que le « *turnutium villam* » de la donation de 875 désigne l'occupation de type rural qui perdure alentour, probablement plus dense le long de la voie d'Agrippa et aux abords du *castrum*.

C. Tournus de 875 à la fin du X^e s.

La donation de 875 marque une étape décisive dans l'histoire de Tournus. Avec l'absorption, par volonté royale, de la petite communauté desservant le culte de saint Valérien dans une grande abbaye vouée à saint Philibert et fortement dotée, on assiste à une véritable refondation. Et la ville se polarise désormais sur le site abbatial.

A partir de cette date, l'histoire de Tournus se trouve éclairée par des sources écrites beaucoup plus nombreuses, qui concernent le monastère, et sont à la genèse des événements qui vont suivre. Nous avons obligation d'en tenir compte. La nouvelle communauté se structure à la tête d'un réseau de dépendances s'étirant bientôt de l'Atlantique à la moyenne vallée du Rhône ; pour Isabelle Cartron, dont la thèse reste notre meilleur guide pour l'histoire de cette période charnière, le système qui se met en place après 875 perdure jusque dans le troisième quart du XIe s. Pourtant, l'archéologue ne saisit pas la même continuité : pour lui, il y a foisonnement de données nouvelles à partir des alentours de l'an mil à l'abbaye, et dans une moindre mesure, à partir du XIIe s. à travers la ville ; les périodes qui précèdent ont encore fait l'objet de trop peu de découvertes, mais la rupture se fait clairement sentir (cf. *infra, seconde partie, le site abbatial...*, et *troisième partie, la ville en formation...*). Cela étant, au *castrum* comme sur le site abbatial, quelques indices livrés par le terrain trahissent d'importants bouleversements vers la fin du IXe s.

1. Les sources écrites : des données plus nombreuses

1.1. Contexte historique général, fin IXe - Xe s.

Le long règne de Charles le Chauve, roi de Francie occidentale après le partage de Verdun, est marqué par la montée des ambitions de l'aristocratie comtale, et par la fréquence accrue des incursions normandes - lesquelles se poursuivront jusqu'au début du Xe s. Pour faire face, le souverain s'appuie sur quelques proches auxquels il confie de vastes gouvernements régionaux, et toujours, sur les autorités ecclésiastiques. Il n'en poursuit pas moins une politique ambitieuse d'expansion territoriale, agrandissant son royaume vers l'est et le sud avec le traité de Meerssen en 870, puis annexant la Provence et l'Italie, avant de se faire couronner empereur en 875, deux ans avant sa mort.

Ses successeurs sont beaucoup plus ternes, et ce sont désormais les grandes familles princières qui exercent la réalité des pouvoirs. Elles imposent leur autorité à des roitelets qu'elles font et défont, les choisissant tantôt parmi les descendants des carolingiens, tantôt dans leurs propres rangs. De l'ancien royaume burgonde se détachent deux entités aux alentours de 900, après l'échec du comte Boson, qui s'était fait proclamer roi en 879. Les comtés du nord, de la Loire au Jura, sont réunis sous la férule du « *princeps* » Richard « le Justicier », père de Raoul, appelé à devenir roi des Francs ; les pays rhodaniens, eux, restent aux mains des Bosonides, avant de rejoindre le royaume de Bourgogne / Provence en 934, dans les années qui suivent la mort de Louis l'Aveugle, fils de Boson. Mais en Francie occidentale, le lignage le plus puissant reste celui des Robertiens, bien installés entre Loire et Seine : en est issu Hugues Capet, dont le couronnement en 987, signe l'extinction définitive des carolingiens.

Toutefois, ces grandes familles ne créent pas d'entités solides. En vérité, l'éclatement des cadres politiques et administratifs s'accélère dans la seconde moitié du Xe s. La réalité des pouvoirs s'abaisse désormais au niveau de chaque comté, à l'amorce du mouvement qu'on appellera « révolution », ou « mutation », de l'an mil (cf. *infra*, *seconde partie*, *le site abbatial*)⁹⁴.

1.2. L'installation de la communauté philibertine

1.2.1. Le périple des reliques de saint Philibert (836 - 875)

En 875, l'installation à Tournus de la communauté de Saint-Philibert met fin à près de quarante années d'errance. De l'Atlantique à la Bourgogne, le périple des moines emportant leurs reliques de monastère en monastère afin de fuir la menace normande, apparaît comme un modèle du genre. Pour l'essentiel, il est connu par le récit d'un de ses protagonistes, Ermentaire. Mais contrairement à d'autres, ce déplacement s'achève définitivement à Tournus, très loin des terres d'origine de la communauté.

Initialement, celle-ci était fixée sur l'île d'*Herio* (aujourd'hui Noirmoutier, Loire-atlantique), dans le monastère fondé par saint Philibert à la fin du VIIe s. (cf. ill. 43).

Né à Eauze en Vasconie vers 616, Philibert avait d'abord fréquenté la cour de Dagobert, avant de rejoindre Dado (saint Ouen) au monastère de Rebais que celui-ci avait fondé dans la Brie - puis de lui succéder comme abbé vers 650. S'étant consacré longuement à l'étude des différentes règles monastiques, il devait à son tour fonder le monastère de Jumièges sur la basse Seine, et finalement celui de l'île d'*Herio* en Poitou, où il mourut vers 685.

Après les premières incursions normandes sur la côte atlantique, les moines d'*Herio* s'étaient repliés sur la terre ferme, à *Deas* (aujourd'hui Saint-Philbert-de-Grandlieu, Loire-atlantique), en 836. La pression de plus en plus forte des Vikings, mais aussi des Bretons dans les années 840 / 850, les aura contraints à repartir. Le monastère de Cunault en Anjou

⁹⁴ Sur tous ces aspects, cf. THEIS 1990, LEMARIGNIER 1970, et *Histoire de la Bourgogne*, 1978 (1988).

(aujourd'hui dans le Maine-et-Loire) leur aura servi de nouveau point de fixation, au plus tard en 858, date à laquelle les reliques y sont définitivement transférées. Mais elles repartent dès 862, avec les moines, pour Messais en Poitou (aujourd'hui dans la Vienne - cf. ill. 43).

Les années qui précèdent l'arrivée des moines à Tournus en 875, sont moins bien connues. D'après le chroniqueur Falcon, qui écrit à la fin du XIe s., ils seraient passés entre temps en Auvergne, à Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier), où ils auraient eu d'ailleurs des difficultés à s'installer. Mais Isabelle Cartron reste sceptique sur cette version, qui pourrait avoir été fabriquée après coup : il faut attendre 915 pour que soit attestée, de manière sûre, la possession des deux principales dépendances de Saint-Philibert dans ces régions, Saint-Pourçain-sur-Sioule en Auvergne, et Goudet en Velay (Haute-Loire)⁹⁵.

1.2.2. L'installation des moines à Tournus (fin IXe-Xe s.)

Les termes de la donation

La donation de 875⁹⁶ apparaît comme un acte fondateur, d'importance cruciale pour la communauté philibertine, laquelle retrouve à Tournus l'indispensable stabilité monastique, la « *stabilitas loci* », pour citer I. Cartron. Cet acte servira de justificatif pendant des siècles, ses termes seront recopiés et cités dans quantité de textes ultérieurs. Les biens et privilèges concédés solennellement par un roi sacré empereur quelques mois plus tard, confèrent une grande puissance au nouvel établissement. Et l'abbaye devient, pour des siècles, le centre de gravité de Tournus.

Le 19 mars 875, l'abbé Geilon « et sa congrégation » reçoivent donc de Charles le Chauve l'ensemble de ce qu'on appellera désormais « Tournus » : l'abbaye Saint-Valérien, avec tout ce que les fidèles ont déjà apporté au martyr, le *castrum*, et la « *villa* », c'est-à-dire, d'après ce que nous comprenons, les domaines alentour, incluant probablement la zone qui sépare le site abbatial de celui du *castrum* antique. Les habitants de ces domaines entrent de ce jour dans un statut de dépendance très forte vis-à-vis des moines.

A cela s'ajoutent différentes « *villae* » des environs, avec tous les biens et revenus afférents : Biziât dans le Lyonnais et Sutrieu en Bugey (tous deux aujourd'hui dans l'Ain), *Caciacum* dans le Beauvais (Chagny en Saône-et-Loire?) ; et enfin, la « *cella* » de Saint-Romain (-des-Iles, commune de Saint-Symphorien d'Anelles, Saône-et-Loire), sur la Saône en Mâconnais (respectivement, n° 108, 19, 37 et 149, sur l'ill. 43). A son sujet, il est clairement précisé que sa donation vise à permettre « la restauration du lieu susdit », c'est-à-dire du monastère de Tournus : cela laisse entendre que la communauté de Saint-Philibert s'installe bel et bien dans les murs de l'établissement déjà dédié à saint Valérien. Mais ce sont également plusieurs biens donnés à saint Philibert au cours de la pérégrination précédente, de la Saintonge à l'Anjou, qui sont rattachés au nouveau monastère. Les diplômes ultérieurs, jusqu'en 989, viendront préciser cette liste, pour recouvrir finalement l'ensemble des acquis de cette période fondatrice⁹⁷ (cf. ill. 43 et 44).

En outre, le diplôme confirme la libre élection de l'abbé selon la règle de saint Benoît, et octroie à la communauté un marché annuel de quatre jours à la saint Philibert, avec le profit du tonlieu prélevé à cette occasion. Il confirme l'immunité déjà accordée par le

⁹⁵ Sur tout ce périple, cf. CARTRON-KAWE 1998, vol. I p. 31 - 77 et 190 - 221, et vol. II p. 264.

⁹⁶ L'original est conservé à la Bibliothèque municipale de Lyon (la Part-Dieu), ms. 5403. Dernière transcription méthodique, avec présentation analytique, dans ANDRIEUX 1993, *Recueil* : pièce n° 21, p. 91 - 98.

⁹⁷ Cf. ANDRIEUX 1993, *Recueil*.

roi Pépin et confirmée par ses successeurs, assortie d'une amende de six cents sous contre l'infracteur. A l'époque, cette immunité est perçue avant tout comme un privilège fiscal, une concession de revenus faite par le roi à Dieu et à ses serviteurs⁹⁸. Le territoire immuniste n'est pas clair dans la formulation de 875 ; ce n'est qu'en 889 qu'un diplôme du roi Eudes étend explicitement ce privilège au *castellum* de Tournus, qui vient d'être restauré par l'abbé Blitgaire⁹⁹. Enfin, la donation de 875 exempte les hommes du monastère de toute redevance, sur la mer, sur le Rhône, la Saône, ou le Doubs : cette dernière disposition sera étendue à la Loire et à tous les autres fleuves navigables, en 915¹⁰⁰ - on comprend l'importance de cet ajout pour la Loire, fleuve qui unit un grand nombre des dépendances de l'abbaye.

Quelques précisions sont apportées ultérieurement. En 876, Charles le Chauve autorise la circulation, et implicitement, la nomination, d'un avoué, tandis que les privilèges de l'abbaye sont confirmés par le pape Jean VIII, à la demande du nouvel empereur. C'est l'occasion pour le pape de clarifier les choses quant au *castrum*, qui avait été confié en 854 à l'évêque de Mâcon (cf. *supra*) : le pape met ce dernier en garde contre toute tentation d'exercer des droits quelconques sur la forteresse, désormais en pleine possession des moines¹⁰¹.

Enfin, vient s'ajouter un droit de monnayage, sans doute vers 880 : il est en tous cas confirmé en 889, dans le diplôme d'Eudes déjà cité - puis à nouveau par Charles III le Simple en 915 (diplôme également cité). En réalité, il ne semble pas que ce privilège ait donné lieu à des émissions abondantes.

Peut-être l'atelier a-t-il beaucoup fonctionné au Xe s. ? Aux XIe et XIIe s. en tous cas, les monnaies seigneuriales concurrentes sont déjà équivalentes. Celle de Tournus ne dépasse pas la diffusion locale, et il n'est même pas exclu qu'elle soit désormais frappée à Mâcon¹⁰².

Concrètement, le bouleversement induit par la donation de 875 se sera traduit vraisemblablement par une campagne de travaux importante sur le site du monastère dédié à saint Valérien, dont il est dit d'emblée qu'il doit être restauré. Au demeurant, la simple pression du nombre, dans l'installation d'un nouveau groupe de moines dans un établissement de taille modeste, l'aurait laissé supposer. Mais plus encore, l'analyse même des formes du diplôme de 875, telle qu'a pu l'effectuer J.P. Andrieux, en fait un acte particulièrement solennel, qui consacre une véritable refondation de la communauté. Celle-ci suppose des aménagements en conséquence.

⁹⁸ DUBY 1953 (1988), p.103-104.

⁹⁹ Diplôme du roi Eudes, 16 juillet 889 : A. D.S.L., H. 177 (5) - publié dans *Actes d'Eudes* : n° 13, p. 63 - 65, et dans ANDRIEUX 1993, *Recueil* : n° 33, p. 128 - 131. Cf. CARTRON-KAWÉ 1998, vol. III, p. 473 et 475.

¹⁰⁰ « *Neque in mari, sive Ligeri fluvio, aut Rhodano, seu Sagonne, aut Dou, vel caeteris fluminibus navigantibus* ». Diplôme de Charles III le Simple, archives municipales de Reims, coll. Tarbé, carton I, n° 5 : publié par JUENIN, *Preuves*, p. 109, et ANDRIEUX 1993, *Recueil* : n° 36, p. 134 - 138.

¹⁰¹ ANDRIEUX 1993, *Recueil* : n° 22 et 24, p. 99 - 100 et 101 - 104 (d'après CHIFFLET, *Preuves*, p. 190, et BnF Paris, ms. lat. 8840). Cf. CARTRON-KAWÉ 1998, vol. III, p. 473-474 et p. 487 - 488.

¹⁰² Sur ce sujet, cf. BOMPAIRE, M. - « Le monnayage de Tournus ». In : *Saint-Philibert*, 1995, p. 59 - 86. Depuis cet article, une monnaie de Tournus, sans doute de la fin du Xe s., a été trouvée dans les fouilles de l'abbaye de Cluny, et publiée : BAUD, A. - « Le denier de Tournus ». In : *Cluny, un nouveau regard*, 1996 : p. 21. En revanche, on notera qu'en 1150 ou 1160, la transaction entre Bernardin, clerc de Mâcon, et le prieur du prieuré Tournusien de Saint-Romain des-Iles, se fait en monnaie de Cluny (JUENIN, *Preuves*, p. 166).

A l'inverse, on se montrera prudent quant à l'affirmation, reprise par plusieurs auteurs depuis le XVI^e s., d'une reconstruction de fond en comble du monastère autour de 970, sous la houlette de l'abbé Etienne. Jusqu'au milieu du XX^e s., on spéculait sur la reconnaissance de ses vestiges à travers tout le site abbatial. Pourtant, la phrase de la *Chronique* de Falcon, écrite à la fin du XI^e s., qui a suscité cette interprétation, est loin d'être claire ; elle pourrait désigner des travaux au prieuré de Saint-Pourçain, dont Etienne était prieur avant d'être abbé de Tournus. Leur nature n'est évidemment pas précisée¹⁰³.

Vicissitudes initiales : du danger normand à l'exil à Saint-Pourçain (875 - 950 environ)

De nombreuses difficultés émaillent les premiers temps du nouveau monastère. Tout d'abord, le danger normand ne tarde pas à ressurgir. Entre 886 et 889, les pillards vikings remontent plusieurs fois la Seine, l'Aube et l'Yonne. En 889, on apprend que l'abbé de Tournus Blitgaire vient de renforcer les murailles du « *castellum* », devant le risque de « persécution des normands »¹⁰⁴. On sera plus dubitatif quant au passage des Hongrois, en 935 ou 937, qui a fait lui aussi l'objet de nombreux commentaires : en réalité, cet événement n'est mentionné que par Falcon, à la fin du XI^e s., et il faut peut-être y voir, avec I. Cartron, un simple poncif de l'historiographie monastique¹⁰⁵.

Mais la crise la plus grave de cette période est celle qui provoque l'exil temporaire de la communauté de Saint-Philibert à Saint-Pourçain-sur-Sioule, à la fin des années 940. I. Cartron a repris en détail l'analyse de cet épisode.

Cette crise est due à l'intervention du comte d'Autun Gilbert, qui tente d'établir un de ses fidèles comme abbé de Tournus. La « *pars sanior* » de la communauté, revendiquant le droit de libre élection de l'abbé, tel qu'il est clairement énoncé par le diplôme de 875 et par toutes les confirmations successives, refuse cette usurpation. Les moines décident alors

¹⁰³ Le texte de Falcon concerne à cet endroit le tombeau et les restes de saint Pourçain : « *Idem quoque venerabilis Abbas [Stephanus] corpus Beati Portiani sublevans a tumulo in duobus pretiose compositis scriniis, imagine scilicet alioque fabrefacto loculo collocauit, majoremque monasterii fabricam a fundamento construxit* » (« Ce même vénérable abbé [Etienne], retirant de son tombeau, dans deux écrins en matière précieuse, le corps du béat Pourçain, le déposa dans un équivalent, à savoir un autre cercueil, fabriqué avec art ; et il reconstruisit de fond en comble un bâtiment plus grand que le monastère ») : FALCON, chap. 44 (JUNENIN, Preuves, p. 25, ou POUPARDIN, 1905, p. 100). On est en droit de penser que cette phrase s'applique plutôt au prieuré de Saint-Pourçain-sur-Sioule, où se trouvait le tombeau du saint, et dont Etienne avait été prieur (c'est l'opinion émise par HENRIET 1990 : note 30). Son interprétation dans le sens de travaux à Tournus est le fait de SAINT-JULIEN-DE-BALLEURE 1581, et de JUNENIN, t. I, p. 77-78. Elle est reprise notamment par MARTIN 1900, p. 259 et 262, et par CURE 1905 (1984), p. 118 - mais aussi, par de nombreux historiens de l'art : Jean Virey, Jean Valléry-Radot.... Ces derniers s'en sont servis pour proposer une datation de ce qu'ils imaginaient les parties les plus anciennes de la grande église actuelle (cf. infra, *seconde partie, le site abbatial...*).

¹⁰⁴ « *...causa persecutionis normanorum* ». Diplôme du roi Eudes, 16 juillet 889 : A. D.S.L., H. 177 (5) : *Actes d'Eudes*, n° 13, p. 63 - 65, et ANDRIEU 1993, *Recueil* : n° 33, p. 128 - 131. Dans l'évocation de ce « *castellum* », certains auteurs croyaient reconnaître le monastère lui-même. J. Hubert associait les travaux révélés par le texte de 889 à nombre de réfections d'enceintes abbatiales à la fin du IX^e et au début du Xe s., devant la seconde vague d'invasions normandes (HUBERT 1957). Selon cette interprétation, il faudrait donc distinguer ce « *castellum* » de ce que nous avons appelé jusqu'ici le « *castrum* ». Mais l'analyse de G. Duby, qui se concentre plus précisément sur ce texte, paraît plus convaincante. Pour cet auteur en effet, le droit de fortifier est encore à cette époque un privilège régalien, et les forteresses royales ont pris la succession des anciens « *castra* », restant jusqu'au Xe s. les symboles de l'ordre public, en principe sous la garde du comte. Les forteresses privées ne se multiplient pas encore, et le diplôme devrait bien désigner l'ancien « *castrum* » romain - eût-il été donné en aumône à un monastère immuniste (DUBY 1953 (1988) : p. 101). Au reste, nous avons déjà souligné l'importance stratégique de cette fortification, à la frontière des « *pagi* » de Chalon et de Mâcon.

¹⁰⁵ CARTRON-KAWE 1998, vol. II, p. 265.

de s'exiler, emportant avec eux les reliques de saint Philibert. Après avoir cherché refuge auprès du comte de Mâcon, ils se retirent quatre ans dans leur prieuré de Saint-Pourçain en Auvergne, où ils élisent librement l'un des leurs, Hervé. A la suite, nous dit Falcon, des nombreuses calamités qui s'abattirent sur la Bourgogne, signe manifeste de la colère divine, un concile est convoqué à Tournus par les évêques de la région : le droit de libre élection de l'abbé est réaffirmé, et la communauté et ses reliques réintègrent le monastère de Tournus, avec à leur tête, l'abbé Hervé. D'après les calculs d'I. Cartron, cet épisode interviendrait entre 945 et 949¹⁰⁶. Son dénouement offre à la communauté une importante victoire, dans le sens d'une revendication de son indépendance contre les ingérences des laïques.

L'ancrage Tournusien : l'intégration du culte de saint Valérien (seconde moitié du Xe s.)

L'exil d'une partie des moines à Saint-Pourçain avec les reliques de saint Philibert, a parfois été interprété comme l'expression de tensions à l'intérieur du monastère nouvellement refondé. On explique alors ce phénomène par les difficultés d'intégration de la communauté de Saint-Philibert à celle, préexistante et apparemment plus réduite, qui desservait la basilique Saint-Valérien avant 875.

De fait, une vingtaine d'années seulement après le concile de Tournus, au retour de l'exil à Saint-Pourçain, l'abbé Etienne, successeur d'Hervé, éprouve le besoin de redonner vigueur au culte du martyr local. Dans les années 970 à peu près, il organise une translation solennelle des restes de saint Valérien, à l'intérieur de l'église abbatiale. Falcon s'étend longuement sur cette cérémonie, sur la ferveur des manifestations de piété qui l'entourent, et sur les miracles qui s'opèrent à cette occasion ; au XIIe s., le récit du moine Garnier va dans le même sens¹⁰⁷.

Mais si l'initiative de l'abbé Etienne peut être interprétée comme un geste d'apaisement envers les tenants de la tradition locale, elle donne aussi l'occasion au monastère de revendiquer l'ancienneté de son implantation bourguignonne, et la force de son identité comme lieu de culte des reliques. Ce faisant, l'abbé cherche peut-être aussi à réaffirmer sa place face à Cluny, établissement voisin de création encore récente, mais dont le dynamisme et la notoriété peuvent lui porter ombrage¹⁰⁸.

1.3. Les liens avec les pouvoirs en place

1.3.1. La protection de Charles le Chauve et le rôle politique de l'abbé Geilon (vers 870 - 875)

Déjà à *Herio*, la communauté de Saint-Philibert était proche des cercles dirigeants de l'époque de Louis le Pieux. La protection de cet empereur, puis de son fils, s'est maintenue tout au long du périple de 836 - 875. C'est même elle, probablement, qui a assuré la cohésion du groupe monastique au cours de décennies d'errance. Dans l'ensemble, les moines ont pu bénéficier de refuges grâce au soutien actif du souverain et de l'aristocratie qui lui est proche : ainsi, Cunault leur avait été concédé dès 845, et Messais, donné par Charles le Chauve en 854. Enfin, l'intérêt du roi des Francs pour les contrées orientales et méridionales et le contrôle de l'axe Saône-Rhône à partir de 869, peut expliquer aussi le choix, après

¹⁰⁶ CARTRON-KAWE 1998 : vol. I, p. 222 - 230.

¹⁰⁷ FALCON, chap. 38 à 43 (JUENIN, *Preuves*, p. 24 - 25, ou POUPARDIN 1905, p. 97 - 100) ; GARNIER, p. 33-36.

¹⁰⁸ Cf. CARTRON-KAWE 1998, vol. III, p. 525.

la donation de biens en Champagne et Lorraine, du site de Tournus et de son précieux *castrum*, pour installer une communauté amie¹⁰⁹.

Quant à Geilon, devenu abbé de Saint-Philibert vers 870, il est fils d'un puissant comte d'Aquitaine ; son entrée dans la communauté, en 867 ou 868, s'est accompagnée d'une importante donation. En 875, c'est un proche de Charles le Chauve. Son rôle dans les négociations en vue du couronnement impérial pourrait même expliquer, selon J.-P. Andrieux, le caractère exceptionnel du diplôme de 875, qui revêt les formes d'un acte impérial, avant même le sacre de Charles le Chauve à Rome, à Noël 875. Sans doute aussi, le souverain tenait à ménager le clergé de son royaume, dans les mois précédant la cérémonie romaine¹¹⁰.

1.3.2. L'alliance avec Boson et l'expansion méridionale des domaines de l'abbaye (vers 870 - 882)

Depuis les années 870, il est clair que l'abbé Geilon est un proche du comte Boson, ambitieux beau-frère de Charles le Chauve et aristocrate particulièrement bien possessionné. Cette donnée n'est pas sans conséquence sur la géographie des dépendances Tournusiennes, comme l'a analysé Isabelle Cartron de manière très convaincante¹¹¹.

Dans un premier temps, Boson est un fidèle du souverain, qui lui confie en 870 la charge de plusieurs comtés des régions rhodaniennes nouvellement acquises. Après les annexions de 875, il se voit même confier le « *ducat* » d'Italie. En 879, il reçoit encore le comté d'Autun de la part de Louis le Bègue. Mais à la mort de ce dernier, dans la même année, Boson se fait proclamer roi par une assemblée de puissants des régions de la Saône, des Alpes et du Rhône, réunis à Mantaille près de Vienne. En fait, les fils de Louis, couronnés la même année, ont bientôt raison de l'usurpateur, grâce à l'aide de son propre frère, Richard le Justicier.

Il n'empêche : entre 875 et 880, la communauté de Saint-Philibert bénéficie de nombreuses faveurs grâce à l'intervention de Boson. Celui-ci est présent dès la donation solennelle de 875 : c'est à sa requête que la nouvelle abbaye reçoit la *cellade* Saint-Romain-des-Iles en Mâconnais, dont les revenus contribueront à la restauration du monastère. En 878, il fait ajouter à son patrimoine la *villa* d'Uchizy, à sept kilomètres au sud de Tournus. Mieux, en 879, l'abbé Geilon assiste à l'assemblée de Mantaille. Il y représente Adalgarius, évêque d'Autun et futur chancelier de Boson. Or la même année, dans les mois qui suivent, Saint-Philibert reçoit de Boson la *cella* de Talloires en Savoie (sur le lac d'Annecy) et la *villa* de Glaise en Tarentaise (n° 105 et 101 sur la carte de l'ill. 43). La donation de Donzère sur le Rhône, point d'accroche d'un ensemble conséquent de dépendances méridionales pour l'abbaye, remonte sans doute à ces années-là (ill. 43 : n° 240) : elle est confirmée par le fils de Boson, le roi de Provence Louis l'Aveugle, en 896. M. Bompaire s'est même interrogé sur une possible intervention de Boson dans l'acquisition du droit de monnayage, après 876

¹⁰⁹ CARTRON -KAWÉ 1998, vol.I p. 78 - 103, et vol. II p. 261 - 262, et 272 - 283.

¹¹⁰ CARTRON-KAWÉ 1998, vol. I, p. 104 - 115, et ANDRIEUX 1993, *Recueil* : p. 95. La bulle en or et le « *legimus* » tracé à l'encre pourpre, rares dans la chancellerie de Charles le Chauve, sont des emprunts à la diplomatie impériale de Byzance. Remercions ici J.-P. Andrieux pour les indications qu'il nous a données oralement sur ce sujet, au cours d'une conversation enrichissante.

¹¹¹ CARTRON-KAWÉ 1998 vol. II, p. 277, et p. 337 - 372.

et avant 889¹¹². Enfin, c'est probablement grâce à Boson que Geilon devient évêque de Langres, de 880 ou 881 à sa mort en 887 (tout en restant abbé de Tournus, au moins dans un premier temps) : son prédécesseur était le seul évêque bourguignon absent de Mantaille...

Aussi, l'échec de Boson entraîne peut-être un affaiblissement politique de Geilon et des moines de Tournus, qui pourrait se ressentir jusque dans les premières décennies du Xe s. I. Cartron s'interroge à ce sujet, sur le faible nombre des donations connues au début du Xe s. ; et elle observe que les actes de confirmation royaux, jusqu'en 941, se contentent de reprendre à peu près la liste de possessions de la donation de 875, sans y ajouter grand-chose.

1.3.3. Fidélités royales, fin IXe - début Xe s.

Mais les moines de Tournus sont légitimistes. Ils restent fidèles aux rois de Francie occidentale, et à la grande aristocratie qui leur est liée.

Ainsi, dès 882, quand l'échec de Boson est patent, Geilon se rallie au fils de Louis le Bègue, Carloman ; puis il reconnaît Charles le Gros en 884. A la fin du IXe et au début du Xe, la communauté bénéficie de plusieurs confirmations royales. Dans celle de 915, intervient en sa faveur un puissant personnage, le « *princeps* » de Bourgogne, Richard le Justicier. Frère et vainqueur de Boson, fidèle du roi, celui-ci a réuni sous sa tutelle, au tournant du Xe s., tous les pays bourguignons septentrionaux, de Sens et Nevers au Jura, en passant par Chalon, autour du comté d'Autun dont il avait initialement la charge ; son fils Raoul deviendra même roi des Francs.

Enfin, en 941, les moines de Tournus accueillent Louis IV (« d'Outremer »), roi carolingien en lutte contre son rival robertien Hugues le Grand, « *dux francorum* ». Ce passage est le dernier acte significatif d'un souverain en faveur des moines au Xe s. ; aucun roi ne se rendra plus à Tournus, jusqu'en 1170. De fait, les rois de Francie sont de plus en plus faibles. Quant au principat de Richard, il est peu à peu dépecé, après la mort du roi Raoul de Bourgogne en 936¹¹³.

1.3.4. L'ancrage local : le soutien des comtes de Mâcon et des évêques des environs (milieu / seconde moitié du Xe s.)

Cependant, les moines de Tournus savent aussi tisser un réseau de relations locales. I. Cartron croit d'abord percevoir l'existence de liens anciens avec les Guilhelmides d'Aquitaine, qui contrôlent l'Auvergne et le Mâconnais au début du Xe s. En effet, la communauté de Saint-Philibert bénéficie d'une série de donation en Auvergne et Velay, avant 915. Parmi celles-ci, le prieuré de Saint-Pourçain-sur-Sioule constitue l'une des principales dépendances de Tournus. Ce n'est sans doute pas un hasard si les moines ayant choisi l'exil face aux ingérences du comte Gilbert, se retrouvent à cet endroit, entre 945 et 949 : sans doute s'y sentent-ils protégés. Et les abbés, Hervé, élu selon la règle à Saint-Pourçain, et Etienne son successeur, paraissent issus de familles aristocratiques du Velay.

Conséquence probable de cette relation, la communauté de Tournus semble entretenir des liens privilégiés avec les **comtes de Mâcon** - qui au début du Xe s., sont justement des fidèles des Guilhelmides. En 941 - 42, le comte accepte de recevoir le roi Louis IV d'Outremer, alors en difficulté : celui-ci prend la peine, depuis Mâcon, de se rendre à Tournus

¹¹² BOMPAIRE, M. - « Le monnayage de Tournus ». In : *Saint-Philibert* 1995, p. 59 - 74.

¹¹³ Sur ce chapitre, cf. CARTRON-KAWE 1998, vol. II p. 70 et 381, et vol. III p. 474 - 478, et *Histoire de la Bourgogne*, 1978 (1988), p. 111 - 113, et 131 - 133.

délivrer un diplôme de confirmation des biens et privilèges du monastère. Puis le comte accueille le premier refuge des moines fuyant avec leurs reliques, au début de leur exil, aux alentours de 945 ; il trouve même une ruse pour leur éviter la fureur du comte Gilbert. Et c'est de Mâcon qu'ils partent, probablement sous sa protection, pour aller s'installer à Saint-Pourçain en Auvergne.

Après leur retour, ces liens sont maintenus, et dans la seconde moitié du Xe s., les comtes font bénéficier l'abbaye de nombreuses donations en Mâconnais, qui assurent son extension territoriale dans ce secteur. C'est pourtant la période de pleine expansion du monastère nouvellement fondé à Cluny, à côté de Mâcon, précisément par un Guilhelme au début du siècle. Or les comtes de Mâcon se tournent encore, tantôt vers Tournus, tantôt vers Cluny : de cette série de donations en double s'ensuit à certains endroits, un enchevêtrement des possessions avec Cluny¹¹⁴.

Mais les **prélats des environs** jouent également un rôle de soutien important. On le voit avec le concile de Tournus, où les interventions des archevêques de Lyon et Besançon, et des évêques d'Autun, Chalon, Mâcon, mais aussi de Grenoble et du Puy, permettent le retour des moines de Saint-Pourçain, vers 949. La solidarité des ecclésiastiques est importante à un moment où plusieurs d'entre eux sont confrontés à des usurpations diverses. Par ailleurs, un certain nombre d'actes du Xe s. voient intervenir à la fois les deux évêques, de Chalon et de Mâcon ; mais la situation particulière de Tournus, aux confins de leurs ressorts respectifs, explique ce double intérêt¹¹⁵.

Cela dit, ces prélats ne se contentent pas de soutenir le monastère, ils alimentent eux-mêmes ses possessions et privilèges - du moins, à partir du milieu du Xe s. C'est d'abord l'archevêque de Besançon, Geoffroy, qui restitue en 945, des biens jadis usurpés dans la *villa* de Belnay et le *pagus* de Chalon, en y ajoutant quelques dispositions propres ; puis intervient l'archevêque de Lyon, Bouchard, à deux reprises autour de 950. A la même époque, un important apport de l'évêque de Chalon Hilbold, aura repoussé la limite des terres de l'abbaye vers le nord. Enfin, d'après Falcon, l'abbaye aurait reçu des privilèges des évêques de Mâcon Adon et Milon, qui siégeaient à la fin du Xe s.¹¹⁶.

1.4. L'importance des reliques et de leur culte

Pour autant, la notoriété du monastère tient largement à sa richesse en reliques. La crise des années 945 - 949 révèle à tous combien celles du grand saint Philibert, qui ont justifié, accompagné, et protégé, la longue pérégrination fondatrice de la communauté, sont devenues indispensables à la région entière. Et au sortir du concile qui permet le retour de ces restes sacrés, les évêques décident que les chefs de famille de leur diocèse devront chaque année se rendre à l'abbaye, et y déposer une offrande. Quant aux restes de Valérien, le martyr local, mais aussi l'hôte qui reçoit les moines errants à Tournus, et auprès duquel

¹¹⁴ Sur toutes ces questions, cf. CARTRON-KAWE 1998, vol. II, p. 228 - 230, et vol. III p. 500 - 509.

¹¹⁵ Sur ce paragraphe, cf. CARTRON-KAWE 1998, vol. I, p. 226 - 227, et vol. III, p. 490 en particulier.

¹¹⁶ Restitution de l'archevêque Geoffroy : A.D.S.L., H 177, n° 7, et ANDRIEUX 1993, *Recueil*, n° 39, p. 145 - 147. Donations de Bouchard : ANDRIEUX 1993, *Recueil*, n° 40, p. 148, et n° 42, p. 150 - 151. Hilbold : FALCON, chap. 36 (JUENIN, *Preuves*, p. 23, ou POUPARDIN 1905, p. 96). A en croire P. de Saint-Julien-de-Balleure à la fin du XVIe s., la donation d'Hilbold aurait étendu les terres de l'abbaye au-delà du « grand chemin qui est entre la chapelle Saint-Laurent et l'abbaye descendant au Pâquier d'en haut, tirant à la rivière Saône » : autrement dit, aux abords immédiats du monastère, sur le site même de Tournus (SAINT-JULIEN-DE-BALLEURE 1581, p. 533). On ignore d'où cet auteur tient une telle précision. Sur ce sujet, cf. aussi JUENIN, I, p. 75. Les privilèges d'Adon et de Milon auraient péri dans les flammes de l'incendie de 1007 / 1008 : FALCON, chap. 45 (JUENIN, *Preuves*, p. 26, ou POUPARDIN 1905, p. 101 - 102). Cf. aussi CARTRON-KAWE 1998, vol. III, p. 489 et 491.

ils retrouvent enfin la *stabilitas loci*, ils suscitent encore la ferveur populaire à la fin du Xe s., comme on le voit au moment de leur translation. On peut penser qu'il en va de même pour les reliques de la Vierge, dont l'invocation figure en tête de la plupart des actes adressés au monastère.

Ce n'est pas tout. Pas loin d'une quinzaine d'autres reliques est mentionnée au fil des actes, et dans l'inventaire dressé par Falcon au XIe s. La grande majorité vient de l'ouest, et a dû rejoindre peu à peu le trésor initial des moines de Noirmoûtier, avec celles de Philibert et de la Vierge, au fur et à mesure de leur progression vers la Saône. L'abbé Geilon, celui de la donation de 875, passe également pour un grand pourvoyeur de reliques.

Aussi, tous ces restes sacrés jouent-ils un rôle capital à l'intérieur de la communauté, pour affirmer sa filiation historique et maintenir la cohésion du groupe. C'est en particulier le rôle que doivent jouer les reliques de deux abbés du début du IXe s. désormais considérés comme saints, Arnulf, le dernier à avoir dirigé la communauté sur l'île d'*Herio*, et Hilbod, le premier à avoir quitté l'île où Philibert avait reçu sépulture, ouvrant le long chemin qui allait conduire à Tournus¹¹⁷.

En définitive, comme le démontre bien Isabelle Cartron-Kawé, l'attachement au pouvoir royal et l'importance du culte des reliques sont deux traits fondamentaux de l'identité de la communauté refondée au monastère de Tournus. Ils tendent à se maintenir coûte que coûte, quand même le pouvoir royal s'affaiblit terriblement, à partir de la fin du IXe s. Quant aux nombreuses reliques, qui font la fierté de l'abbaye, elles suscitent des pèlerinages de plus en plus suivis, à l'origine d'importantes transformations à venir.

2. Des données archéologiques limitées

Face à la somme des données textuelles, les faits archéologiques font encore pâle figure pour ces périodes, dans l'état actuel des investigations. C'est que rien ne reste de visible en élévation, et que les fouilles sont demeurées jusqu'à présent peu nombreuses au centre de Tournus. Deux sites seulement sont concernés : le *Castrum*, avec la fouille de 1994, quai du Midi, qui atteste du maintien de l'occupation interne, et de la destruction d'une partie de la « poterne vers la Saône », à la fin du IXe s. ; et l'abbaye, essentiellement au travers de la fouille de 1992 - 94 au sud-ouest de l'enclos médiéval, qui révèle d'importants travaux de terrassements et de voirie, en gros au cours du Xe s. Mais de l'organisation du monastère, ou de l'agglomération qui lui est liée, on ne sait rien de plus, avant la fin du Xe s.

2.1. Travaux et habitat sur le *castrum*, fin IXe - Xe s.

Le *castrum* a révélé d'intéressantes traces d'occupation de la fin du IXe et du Xe s., dans sa partie orientale, à l'occasion de la fouille de 1994, au 18 - 19, quai du Midi (cf. ill. 26 à 33).

Sur ce site, on assiste d'abord, dans le passage antique en direction de la Saône où nous avons cru reconnaître une « poterne », à un creusement en sape, au pied du mur extérieur de l'enceinte romaine (côté Saône), et en partie, sous celui-ci. Ces **travaux** sont sans doute responsables de la cassure qui affecte à cet endroit l'élévation de ce mur - encore que l'actuel dévers d'un énorme bloc de maçonnerie vers l'extérieur, ait pu être exagéré par des mouvements ultérieurs du terrain (cf. ill. 26 à 31).

¹¹⁷ FALCON, chap. 25 à 27 et 40 (JUENIN, *Preuves*, p. 19 - 20 et 25, ou POUPARDIN 1905, p. 87 - 88 et 99). Un second inventaire de reliques, plus complet, a été dressé à la fin du XIIe s. : *Breviarium de reliquiis que continentur in monasterio Trenorciensi*, Bibl. Tour. ms. 1, fol. 117 v° - 118. Sur toutes ces questions, cf. CARTRON-KAWÉ 1998, vol. II, p. 265 - 271.

Au minimum, cette action vise à la récupération des pierres du parement antique. On observe d'ailleurs le même arrachement du parement au mur de soutènement qui lui fait face, toujours au-dessus du passage. Pourtant, dans ce second cas, on tient visiblement à conserver cette maçonnerie en place : de ce côté en effet, l'arrachement, qui se limite au ras du sol de l'époque, est suivi de l'application d'un enduit de paroi, au mortier de tuileau, tandis que le mur lui-même se voit renforcé du côté intérieur (ill. 27, 31, 32, et 33).

On notera que le rempart extérieur, bien que délabré désormais à cet endroit, est encore conservé. En revanche, s'il y avait voûtement au-dessus d'un passage de « poterne » antique, celui-ci aura été détruit à cette occasion. Par la suite, ce passage reste d'ailleurs utilisé, sans doute à ciel ouvert, le creusement en sape ayant été aussitôt remblayé : s'y succèdent, jusque vers le milieu du XIe s., des sols extérieurs, à surface irrégulière (ill. 33).

Toutefois, l'occupation correspondante à l'intérieur du *castrum*, n'est plus la même qu'auparavant. Les travaux d'élargissement du mur de soutènement, maintenant doublé vers l'intérieur, accompagnent la mise en place d'un **habitat**, caractérisé par un dépôt feuilleté de sols de terre battue successifs, sur une bonne cinquantaine de centimètres d'épaisseur au total. Ce phénomène traduit une utilisation continue de cet espace pendant plus d'un siècle, au moins jusqu'aux environs de l'an mil (cf. ill. 28 - 29, et 33).

Cela signifie qu'une maison s'est adossée au rempart - ou du moins, au mur qui le précède au-dessus de l'ancienne « poterne » : et par conséquent, qu'il n'y a plus à cet endroit de voirie longeant l'enceinte, susceptible, depuis l'intérieur du *castrum*, de fournir une rampe d'accès au passage vers la Saône. Ce dernier n'est pourtant pas tout à fait abandonné, et il faut croire que jusqu'au XIe s., on trouve encore quelque intérêt à conserver des tronçons de muraille à moitié en ruine, en avant de ce qui forme peut-être un front de maisons au-dessus de la rivière (ill. 33).

En ce qui concerne les **datations**, une monnaie du milieu du IXe s. dans le comblement du creusement en sape sous le mur du rempart (U.S. 34 de la fouille), accompagnée d'un apport de charbons de bois datés par radiocarbone, au plus tard du début du IXe s., et un mobilier céramique assez caractéristique des productions du val de Saône pour la fin du IXe et le Xe s., permettent une bonne appréciation de la chronologie de cet ensemble (cf. ill. 30). Bien que très fragmentée, la céramique recueillie dans cet horizon montre une intéressante évolution typologique dans la succession des niveaux d'occupation, jusqu'au tournant du XIe s. (cf. annexe « *Les données de datation absolue* » : « *Radiocarbone* », *Castrum* 94, US 34, et annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* »)¹¹⁸.

Au total, bien que ces observations soient limitées à un seul site précis, elles permettent tout de même de dégager un **paysage urbain du haut moyen âge, consécutif à d'importants travaux sur le rempart, effectués apparemment dans la seconde moitié du IXe s.** A leur sujet, il est tentant de songer à la restauration du « *castellum* » par l'abbé Blitgaire, signalée en 889. Bien entendu, aucune relation ne peut être établie de façon sûre entre le diplôme du roi Eudes cité plus haut, et ce qu'on observe en fouille. Mais les travaux du site du quai du Midi, qu'ils soient dus à l'initiative des maîtres des lieux, ou réellement à des exactions normandes, dont la véracité reste à prouver, traduisent bien une

¹¹⁸ Il nous faut remercier ici M. Marc Bompaire, chercheur au C.N.R.S., pour avoir identifié la monnaie issue de l'U.S. 34 de cette fouille : il s'agit d'un denier de Charles-le-Chauve, d'un type assez rare, émis à Quentovic entre 840 et 864, et dont on ne connaît plus d'exemplaire dans les trésors après les années 870. Pour l'identification de la céramique, nos remerciements doivent aller à M. Emmanuel Poil, qui connaît particulièrement bien les productions médiévales du val de Saône et de ses environs, et avec qui nous avons partagé de fructueuses séances de travail (cf. annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* »).

restructuration du dispositif défensif hérité de l'Antiquité, et s'inscrivent effectivement dans les mêmes décennies.

2.2. L'abbaye : de grands terrassements pour un site élargi

Sur le site de l'abbaye médiévale, les données concernant les IXe - Xe s. sont issues uniquement de notre sondage de 1991 dans l'angle sud-est du cloître, et plus encore, de notre fouille de 1992 - 94 au pied de la façade du réfectoire du XIIe s. Ces dernières sont toutefois éclairées par les observations ponctuelles de J. Duriaud, effectuées à l'occasion du creusement d'une tranchée sous l'actuelle rue Gabriel Jeanton, en partie occidentale du site (ill. 46).

Dans le premier cas, il faut nous contenter de citer en fond de sondage, une **couche d'occupation** limoneuse (U.S. 29 de la fouille de 1991) remplissant quelques petites fosses qui creusaient le substrat sous-jacent, entre les cotes d'altitude 186,80 et 187,40 m NGF à peu près. Celle-ci contenait un mobilier fragmenté datable **du IXe s.**, mêlé à des éléments plus anciens (cf. *infra*, annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* »). Le contexte est en tous cas antérieur aux environs de l'an mil, puisque ce niveau précède la première structure bâtie reconnue en fouille (« mur 12 » de la fouille, datable à la fin du Xe s. ou autour de l'an mil : cf. *infra*, *seconde partie, le site abbatial...*). On trouve d'ailleurs des tessons du IXe s., jusque dans les niveaux du XIIe s., ce qui constitue un intéressant « bruit de fond » (U.S. 22 de la fouille, notamment : cf. annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* »)¹¹⁹. Il reste cependant difficile de préciser le type d'occupation correspondant.

Dans le second cas, on observe d'**importants niveaux de terrassements**, sous forme d'apports de remblais limoneux sombres, au-dessus du substrat sous-jacent. Epais en bas de pente - c'est-à-dire au sud, à l'emplacement de notre fouille de 1992-94 - ceux-ci s'amenuisent au fur et à mesure que l'on remonte l'actuelle rue G. Jeanton, en direction de l'église abbatiale du XIe s. Au sommet de la butte, devant l'église, les niveaux de préparation du bitume actuel recouvrent directement les terrains sédimentaires non anthropisés - en gros, aux alentours de la cote d'altitude 190,00 m NGF (observation de J. Duriaud). Entre ces deux points, on perd de vue la surface du substrat dans les tranchées pratiquées sous la rue, à une trentaine de mètres de l'église, vers le milieu de la pente ; et on ne la retrouve pas dans la fouille de 1994, de nouveau à une trentaine de mètres plus loin, y compris en son point le plus profond, à la cote 185,75 m NGF. Il semble donc qu'à un endroit, la pente d'origine du terrain s'accroisse considérablement. On notera qu'aucun sarcophage n'a été reconnu au sud de cette rupture.

Ainsi, on aurait à un moment donné, effectué une compensation de la pente initiale, fortement marquée à l'origine, du nord vers le sud. Sans doute s'agissait-il d'**élargir l'assiette du terrain**, alors que la nécropole entourant le site primitif de Saint-Valérien se concentrait au sommet d'une butte au relief davantage prononcé qu'aujourd'hui.

Dans la fouille de 1992 - 94, les apports en question, accumulés par lits successifs (U.S. 286 au plus profond, puis U.S. 99 ou 283, cf. ill. 47 et 49) contiennent des éléments roulés, en position secondaire : morceaux de mortier chargés en tuileau de tradition antique, fragments de terre cuite (*tegula*), et petits morceaux de grès, roche exogène qui n'est connue sur

¹¹⁹ Sur ce sondage, cf. SAINT-JEAN VITUS 1991. L'étude de la céramique avait été amorcée dans PETIDENT, Y., et SAINT-JEAN VITUS, B. - « Tournus (Saône-et-Loire), abbaye Saint-Philibert (VIII - XIII) ». In *Céramique médiévale en Bourgogne*, 1992, chap. III. 4. Depuis, nous avons réexaminé ce mobilier en détail avec E. Poil - que nous remercions - , corrigeant certaines des premières appréciations.

ce site que pour les sarcophages des Ve - VIII s. De ce constat, on retire l'impression qu'on se trouve à cet endroit, au sud-ouest du site actuel, en périphérie de destructions de structures antiques ou tardo-antiques, éventuellement liées à Saint-Valérien et à sa nécropole - lesquelles auront alimenté ces remblais. C'est peut-être le même contexte, qui en partie sud-est, justifie les niveaux d'occupation chargés en déchets variés, au fond de notre sondage de 1991.

La **datation de ces terrassements**, travaux d'extension liés à quelque démolition, est assez claire. Après cet horizon, dans la fouille de 1992-94, cinq niveaux de sols se succèdent, avec leurs couches d'occupation associées, sur une cinquantaine de centimètres d'épaisseur au total. Les derniers sont scellés, sur l'ensemble de la fouille, par un ensemble bien caractéristique, daté des environs de l'an mil, voire de la fin du Xe s. (cf. *infra*, seconde partie, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s. 3.1. Au sud-ouest : l'angle d'une construction de bois à vocation funéraire* ; et ill. 47 et 49). Corroborant ce fait, le mobilier céramique de ces différentes couches s'inscrit parfaitement dans les productions du val de Saône du courant du Xe s. Enfin, même dans les niveaux les plus profonds, quelques tessons ne peuvent être, en aucun cas, antérieurs à la fin du IXe s. (cf. *annexe « chronologie de la céramique médiévale à Tournus »*)¹²⁰. La fourchette chronologique est donc serrée : ces terrassements n'interviennent pas avant la fin du IXe s., mais on ne peut les situer trop tard à l'intérieur du Xe s.

Aussi, il est tentant de reconnaître dans ces travaux, ceux qui auraient été entrepris **à la suite de la donation de 875**, pour agrandir, reconstruire, et véritablement, refonder l'ancien monastère.

2.3. Chaussées empierrées du Xe s.

2.3.1. Niveaux du Xe s. en partie ouest du site abbatial

Aux apports de terrassement dont il vient d'être question, succède, dans la fouille de 1992-94, une série de niveaux empierrés, antérieurs à l'an mil. S'y associent à un moment donné quelques fosses présentant des rejets de type culinaire, et même un lit de déchets de poissons.

Les empièvements successifs évoquent des **sols de circulation extérieurs (chaussées)** (U.S. 258, 280, 264, et 261, de la fouille de 1994 : cf. ill. 47 à 49). Tous sont en pendage régulier du nord au sud, suivant la tendance générale du terrain, même si la pente initiale a été atténuée. Les pierres du revêtement peuvent être disposées à plat avec soin, ou en hériçon, parfois assises sur un lit de pose de mortier ou de sable ; elles peuvent plus simplement être jetées pêle-mêle dans un épais lit de glaise, le tout damé et usé par le passage en surface (cf. ill. 48). Tous ces sols présentent de nombreux ragréages, parfois très grossiers - témoins de réparations qui évoquent plutôt une durée d'utilisation longue. Certains éléments constitutifs évoquent encore la proximité de travaux : déchets de taille, nombreux morceaux de *tegulae* et d'*imbrices*, blocs de mortier.

Au total, on peut distinguer quatre phases, dans la fouille de 1992-94, avant l'horizon daté des alentours de l'an mil (cf. ill. 47). Assez abondant, le mobilier céramique s'inscrit bien, nous l'avons vu, dans un contexte de la fin du IXe et du courant du Xe s. (cf.

¹²⁰ Nous avons repris en détail avec E. Poil, que nous devons remercier une fois de plus, la question de ce mobilier céramique, dont l'étude n'avait été qu'ébauchée juste après la fouille de 1994 (PETIDENT, Y. , et SAINT-JEAN VITUS, B. - « La céramique des anciennes cuisines de l'abbaye Saint-Philibert de Tournus (Saône-et-Loire) ». In : *Céramique médiévale en Bourgogne* , 1996, chap. « Etudes monographiques »).

annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* »). En gros, sans compter les réparations intermédiaires, on aurait **refait un nouveau sol en moyenne tous les trente ans, entre 875 et 1000**.

Ces types de revêtement n'ont rien d'exceptionnel pour le haut moyen âge ou les alentours de l'an mil (sans que cela constitue un critère de datation). A titre d'exemple, et parmi bien d'autres, on peut citer les sols reconnus à proximité de l'église Saint-Laurent de Grenoble¹²¹.

Les plus anciens de ces empièvements sont recoupés, au pied de la façade du réfectoire médiéval, par un **complexe de petites fosses** ayant plus ou moins servi de dépotoir (nombreux os animaux en particulier), avant d'être à leur tour recouvertes par le sol suivant ou par une réparation. Mais le premier (et le plus soigné) de ces empièvements disparaît aussi, dans le même secteur, au profit d'un **lit d'écaillés et d'arêtes de poisson** étendu sur quelques 2 m² en surface du limon sous-jacent, sur une épaisseur de 5 à 10 cm (« Dépôt 98 = 279 » sur les ill. 47 et 49). Ces éléments laissent supposer qu'un bâtiment pouvait se trouver à proximité, à la fin du IXe ou au tournant du Xe s., abritant une activité de type culinaire (?).

2.3.2. Déviations successives de la voie d'Agrippa ?

De ce qui vient d'être décrit, le sol le plus récent, de constitution très grossière, et qui emploie quantité de fragments de *tegulae* (U.S. 261 de la fouille de 1994), présente un faciès très semblable à l'**empièchement dégagé en fouille à 200 m au sud** du site abbatial, à côté de ce qu'on appelle aujourd'hui l'église Saint-Valérien¹²² - dont les élévations datent du XIIIe s. (cf. *infra, troisième partie, la ville en formation*). Cette structure semblait trahir une chaussée plus ancienne que cette église, et qui serait remontée en direction de l'abbaye.

En fait, si on relie ces deux témoins, qui paraissent suivre la même orientation, on trace un **axe de voirie** susceptible d'avoir prolongé celui de la grand-rue nord-sud de Tournus au sortir de l'ancien *castrum*. Son tracé suivrait celui de l'ancienne voie d'Agrippa, mais avec une très légère déviation vers le nord-ouest, qui interviendrait au niveau de l'actuelle « église Saint-Valérien » : c'est-à-dire, au second tiers de son parcours (cf. ill. 14 et 61).

On constatera que dans la configuration actuelle, l'axe sud-nord de la grand-rue de Tournus est dévié très fortement vers le nord-ouest, précisément à partir de cette petite église (rue du Commandant Carré, rue du Docteur Privey, au-delà desquelles s'amorçait sans doute une voie d'origine antique, vers Belnay puis Saint-Gengoux - cf. *supra, B. Tournus avant 875 : 2.1.1. Le tracé des voies antiques*). A cet endroit, l'incurvation de son parcours correspond à un contournement du site abbatial et de ses remparts par l'ouest (ill. 14).

On peut penser qu'à l'origine, la voie d'Agrippa se poursuivait de manière rectiligne du sud au nord, passant probablement devant le petit monastère primitif : à peu de chose près, ce parcours initial devrait traverser le chevet de l'église actuelle, après l'aile orientale des bâtiments claustraux. **Une première déviation de cet axe, tronçon de l'antique voie d'Agrippa, pourrait donc être intervenue après 875**. Elle serait due à l'extension du monastère consécutive à sa refondation, comme il vient d'en être question. Les témoins de chaussée empièrées de la fin du IXe et du Xe s., fouillés en 1994, pourraient en fournir

¹²¹ COLLARDELLE 1986 (1992): la fig. 26 p. 41 montre un empièchement de faciès assez semblable, daté des VIe - VIIe s.

¹²² Cf. BARTHELEMY 1992 a et 1992 b.

l'illustration. Quant à la déviation lisible dans la trame urbaine actuelle, elle serait postérieure au Xe s. (ill. 14).

Conclusion : Tournus à la veille de L'AN MIL

A la fin du Xe s., Tournus apparaît sans doute comme un ensemble bipolaire, plus ou moins lié par ce domaine habité au faciès incertain, que la donation de 875 appelait « *turnutium villam* ».

Au sud, le vieux *castrum* d'origine antique, étape fortifiée en bordure de Saône sur la voie d'Agrippa, conserve sans doute sa valeur stratégique, à la frontière des *pagi* de Mâcon et de Chalon. Devenu forteresse royale à l'époque carolingienne, confié depuis 875 à la nouvelle abbaye Saint-Philibert-et-Saint-Valérien, il voit ses fortifications reprises à la fin du IXe s., comme le confirme l'archéologie : peut-être réellement, par peur du danger viking ; ou même, qui sait, à la suite d'exactions normandes ? Quoi qu'il en soit, le nouveau dispositif enserrme un habitat qui s'appuie désormais contre le rempart, au moins jusqu'au XIe s., tandis qu'on renonce - peu à peu ? - à l'issue directe sur la rivière ménagée à époque romaine. L'occupation du *castrum* est probablement dense, et il reste sans doute le principal centre de population.

Mais un second pôle d'habitat, religieux celui-là, s'est formé 600 m plus au nord, sur le site de l'ancienne basilique Saint-Valérien et de sa nécropole, lesquels se sont fondus dans un monastère plus vaste, auquel bascule le centre de gravité de Tournus. La nouvelle abbaye Saint-Philibert-et-Saint-Valérien, refondée en 875, est richement pourvue en reliques, elle reste fidèle aux rois francs, et bénéficie du soutien des comtes de Mâcon et des évêques des environs. Elle domine maintenant des territoires étendus : Tournus au sens large, et un certain nombre de domaines dans les environs proches, de part et d'autre de la Saône et en Mâconnais ; mais aussi, tout ce chapelet de dépendances apportées par les moines de Saint-Philibert en 875, égrenées le long de la Loire et en Poitou, que des donations en Auvergne, dans la vallée du Rhône, et jusqu'en Savoie, sont venues compléter dès la fin du IXe s. (cf. ill. 43).

A Tournus, peu après 875, la communauté aura entrepris d'importants travaux pour étendre l'assiette du monastère, en gagnant apparemment sur la pente méridionale de la butte qui portait la première église. C'est du moins ce que suggèrent des indices recueillis au fond de fouilles trop peu nombreuses. Celles-ci, par la découverte de niveaux de voirie successifs, laissent aussi supposer une première déviation de l'antique voie d'Agrippa, visant sans doute à contourner par l'ouest le nouvel établissement. Mais de l'organisation interne de l'abbaye carolingienne, nous ne savons encore rien.

A partir du XIe s., peut-être dès la fin du Xe, les travaux engagés sur le site abbatial modifient profondément le dispositif antérieur. Pour nous, surtout, les données ne sont plus les mêmes après l'an mil. La quantité de vestiges conservés à l'abbaye pour cette nouvelle période, dans un contexte historique en pleine mutation, fournit de tout autres matériaux à notre réflexion. Il nous faut donc nous arrêter spécifiquement, longuement, sur le site d'un monastère bientôt au faite de sa puissance. C'est l'objet de la partie qui suit.

Quant à la ville en devenir, désormais sous la pleine dépendance des moines, elle nous apparaît sous un nouveau visage à partir du XIIe s. Nous nous y consacrons dans la troisième partie de cet ouvrage.

Seconde partie : Le site abbatial, XIe-XIVe s.

Introduction

Avec la période qui s'ouvre aux abords de l'an mil, on touche à une séquence majeure du développement de l'abbaye Saint-Philibert-et-Saint-Valérien, désormais pleinement inscrite dans le paysage tournugeois.

Peut-être, notre vision d'archéologue était-elle faussée, pour les IXe - Xe s., par la faiblesse des données dont nous disposions, quand les sources écrites restaient muettes sur la vie propre du monastère. Désormais, les vestiges, conservés en élévation ou parfois enfouis et dégagés dans quelques fouilles, offrent des données concrètes qui nous manquaient jusque là. Quant aux sources écrites, elles attestent au moins du degré de prospérité atteint par le monastère à la fin du XIe et au début du XIIe s. Et les moines semblent tirer parti du nouvel ordre social issu de ce qu'on appelle « révolution », ou « mutation », de l'an mil - tout en sachant s'inscrire dans le jeu ascendant de la papauté.

A l'observation des vestiges, on assiste à l'évidence, aux XIe - XIIe s., à d'importants remaniements. L'abbatiale romane a déjà eu droit aux égards de plusieurs historiens de l'Art : ils se sont intéressés surtout au chantier du XIe s., le XIIe s. étant envisagé essentiellement sous l'angle de la sculpture. Les bâtiments claustraux, eux, n'étaient l'objet que de premières approches. Le large examen que nous avons tenté, visant à retracer phase après phase, la physionomie d'ensemble du monastère, fait réapparaître en force l'importance des travaux de ces deux siècles, sur la totalité du site. Mais les XIIIe et XIVe s. retrouvent aussi leur juste place, peut-être un peu négligée jusque là.

Ce sont donc le repérage des vestiges de ces périodes et les questions de chronologie, relative et absolue, qui constituent les premiers apports de nos travaux. Mais nous avons cherché aussi à comprendre, à différents moments de son évolution, le fonctionnement de l'établissement, et les intentions de la communauté.

Pour l'heure, et dans un souci de clarification de nos données, nous voulons d'abord faire le point des informations issues des sources écrites. Puis sur la base de ces acquis, nous pourrons présenter longuement les apports de notre démarche archéologique, à travers une succession d'états du monastère, dans l'ordre chronologique, entre le début du XIe et le milieu du XIVe s.

I. Le contexte historique, XIe-XIVe s.

Pour la période qui court des environs de l'an mil au milieu du XIVe s., les textes concernant l'abbaye livrent quelques repères chronologiques, à travers des événements qui ont marqué la vie de la communauté. On perçoit un peu mieux, au gré de sources inégales, les rapports entretenus par les moines de Tournus avec les puissants, les autorités religieuses, ou les

seigneurs et monastères voisins. Cet aspect des choses a d'ailleurs fait l'objet de quelques études historiques, plutôt centrées sur les XIe et XIIe s.

Mais ces données s'inscrivent dans un contexte de recomposition sociale beaucoup plus large, qu'il convient de rappeler avant de broser l'environnement humain du monastère, pour se focaliser ensuite sur les événements propres à Saint-Philibert, et sur les développements issus de la politique de ses abbés. On attendra beaucoup moins de l'esquisse d'une organisation interne de l'établissement, que ce soit dans les principes de son fonctionnement, ou dans les indications de son cadre bâti. Car dans les sources écrites, les informations de cet ordre, à peine éclairées par les données de la *Règle* ou de la tradition monastique, sont rares, et tardives.

1. Le contexte général : société et pouvoirs, XIe - XIVe s.

1.1. Une période de croissance

Les XIe, XIIe et XIIIe s. connaissent un ample mouvement de croissance: les hommes sont plus nombreux, colonisant des terres nouvelles et peuplant villes et villages. Le climat même est dans une phase globalement positive. A partir du XIIe s., les échanges se développent ; l'usage de la monnaie devient plus fréquent, et ceux qui produisent parviennent à s'enrichir.

Le début de la période est certes marqué par des crises graves, telles la grande famine de 1031-1033 en Bourgogne : mais c'est le dernier épisode de ce type avant longtemps. A l'inverse, un essoufflement se perçoit dès la fin du XIIIe s., alors que villes et campagnes se sont très fortement peuplées ; la crise éclate au grand jour avant le milieu du XIVe s. dans l'ambiance sombre de la guerre de Cent Ans et des épidémies qui se répandent en Europe, dont la terrible « peste noire » de 1348.

1.2. De l'encellulement des hommes à l'affirmation des pouvoirs princiers

Entre la fin du Xe et le milieu du XIe s. à peu près, les cadres hérités de la société carolingienne éclatent avec l'affaiblissement des anciens pouvoirs royaux, ducaux et même comtaux. On assiste alors à un morcellement du territoire et de l'autorité publique, au profit d'un grand nombre de seigneuries quasiment indépendantes, au sein desquelles les hommes se trouvent regroupés (les historiens parlent d'« encellulement »). Les églises elles-mêmes (chapitres cathédraux, monastères) s'organisent en seigneuries banales¹²³.

Mais ce nouvel équilibre est instable, et les tensions sont nombreuses entre intérêts concurrents, que trop souvent ne vient trancher aucune autorité reconnue ; les guerres privées sont fréquentes, et les seigneurs s'entourent de soldats. Ce sont souvent les hommes d'église, garants d'un ordre symbolique supérieur, qui tentent d'endiguer ces débordements, au moins dans un premier temps, par les différents mouvements de paix du XIe s. Ce faisant, ils esquissent les règles qui légitimeront les nouveaux rapports sociaux. Ultérieurement, les croisades fournissent aussi un exutoire à une partie de la chevalerie chrétienne.

A partir du XIIIe s., et alors que le système seigneurial a encore de beaux jours devant lui, commence la lente reprise en main des pouvoirs princiers : le roi et quelques

¹²³ Cette « mutation de l'an mil » a fait l'objet de nombreux débats entre historiens pour savoir si elle constituait une rupture sociale intervenue l'espace de quelques générations (« révolution »), ou si elle résultait d'un processus lent de transformation des structures carolingiennes. Sur ces questions, cf. DUBY 1953 (1988), RICHARD 1954, LEMARIGNIER 1970, POLY - BOURNAZEL 1980, BARTHELEMY 1990, BOIS 1990, FOSSIER 1991, et BARTHELEMY 1997.

grands (comme les ducs en Bourgogne) étendent leur emprise, au détriment des comtes et seigneurs châtelains essentiellement. Les uns et les autres profitent dans leur avancée des difficultés financières des châtelains, confrontés au relèvement général du niveau de vie. Certaines grandes seigneuries ecclésiastiques savent aussi consolider leur pouvoir.

Mais le roi de France affirme très vite sa suprématie. Il peut s'appuyer sur une administration toujours plus organisée et plus efficace - embryonnaire au début du siècle, davantage développée vers 1300. A partir de Philippe le Bel (1285 - 1314), celle-ci étend son influence dans tout le royaume. Pourtant, à partir des années 1340, la présence de la royauté se relâche un peu, du fait du conflit franco-anglais¹²⁴ ; alors que ses besoins d'argent, et donc ses exigences fiscales, ne cessent d'augmenter.

1.3. L'église : temps des moines et centralisation pontificale

Parallèlement, les XIe et XIIe s. connaissent un nouvel élan religieux. La floraison de l'architecture « romane » n'en est pas l'aspect le moins significatif.

Celui-ci s'exprime notamment par un formidable **renouveau du monachisme bénédictin**, que dynamise la réforme clunisienne, sous l'autorité de ses plus grands abbés. La peur de l'au-delà suscite la ferveur et les donations : le culte des morts est un ressort essentiel de l'extraordinaire puissance de Cluny, mais d'autres sanctuaires attirent à eux des pèlerinages toujours plus nombreux, grâce au culte des reliques¹²⁵. L'abbaye de Tournus est de ce point de vue très bien pourvue.

Néanmoins, la force du modèle clunisien tient aussi largement au privilège d'exemption, qui soustrait les moines à l'autorité de l'évêque pour les rattacher directement à celle du pape. Formulé à l'extrême fin du Xe s., d'abord en faveur de l'abbaye ligérienne de Fleury, ce privilège s'est défini petit à petit au cours du XIe s. grâce à l'habile activité des abbés de Cluny et des monastères sous son influence. Cette disposition exceptionnelle tend alors à supplanter, dans un contexte de délitement des autorités laïques, le vieux modèle carolingien du monastère immuniste sous protection royale ; un certain nombre d'abbayes cherchent désormais à s'y conformer par un rapprochement avec la papauté, et diverses tentatives pour obtenir des privilèges pontificaux¹²⁶.

Mais cette dynamique prend elle-même tout son sens dans un mouvement général de **renforcement de l'autorité pontificale**. Celui-ci se manifeste surtout à partir du milieu du XIe s. dans les efforts de la papauté pour se soustraire à l'emprise des laïcs - voire pour les encadrer au nom de la suprématie du spirituel, comme le souhaite l'ardent Grégoire VII. La réforme grégorienne porte ses fruits au début du XIIe s. grâce à la continuité d'action de ses successeurs, dans l'affermissement du pouvoir pontifical, désormais clairement au sommet de la hiérarchie de l'église, dont il entend prendre les affaires en main. Au début du XIIIe s., l'autorité des papes est plus forte que jamais.

Dans ce climat exigeant, les pontifes soutiennent à partir du XIIe s. le **développement d'ordres nouveaux** aux aspirations ascétiques comme celui de Cîteaux, fortement organisé, et qui vient peu à peu concurrencer le monachisme bénédictin traditionnel. En 1235 et 1237, les propositions de Grégoire IX pour réformer les « moines noirs » portent la

¹²⁴ Sur la lente formation de principautés et l'évolution des pouvoirs royaux, cf. DUBY 1953 (1988), RICHARD 1954, LEMARIGNIER 1970, CHEVALIER 1969.

¹²⁵ Sur l'importance du culte des morts à Cluny, cf. WOLLASCH 1990. Sur le regain des pèlerinages, cf. PAUL 1986, t. 2 p. 574 - 583, ou LOBRICHON 1994, p. 157 - 170.

¹²⁶ Sur ce sujet, cf. LEMARIGNIER 1950, PAUL 1986 (t. 1, p. 231 à 232), et FALKENSTEIN 1997.

trace de cette influence cistercienne. En 1336 encore, Benoît XII, ancien moine cistercien, revient à la charge avec la somme « *Summa magistri* » (sans trop de résultats). Mais dès le XIIIe s., les nouvelles sensibilités religieuses, surtout en milieu urbain, favorisent le développement des ordres mendiants, auxquels la papauté se préoccupe d'assurer un encadrement solide. Eux aussi viennent parfois, à leur tour, gêner les anciennes implantations bénédictines¹²⁷.

Les ambitions des papes finissent tout de même par se heurter à celles d'un roi de plus en plus puissant. A l'extrême fin du XIIIe s., Philippe le Bel ose **remettre en question la suprématie de l'église**. Des luttes qu'elle doit mener à nouveau contre les laïcs, sur plusieurs fronts, la papauté sort provisoirement affaiblie. En 1309, Clément V vient s'installer en Avignon, à la grande satisfaction du roi de France. Les papes y demeurent jusqu'en 1377. De là, ils tentent de reprendre l'église en main par une **accentuation de la centralisation pontificale**, tout en entretenant une cour des plus fastes, distribuant autour d'eux honneurs et prébendes. Mais une telle politique coûte cher, et mène à lever de plus en plus fréquemment des impôts sur l'ensemble du clergé¹²⁸.

2. L'abbaye dans le contexte local : l'environnement humain de Tournus

Ces données générales ont des conséquences au niveau local, dans l'évolution des positions des principaux voisins de l'abbaye de Tournus, et dans l'apparition d'acteurs qui prennent une place prédominante. Ces développements conditionnent évidemment la propre situation de la communauté philibertine.

2.1. Seigneurs et princes

Dans le contexte des environs de Tournus, l'affaiblissement des anciens pouvoirs se révèle particulièrement précoce pour les **comtes** de Mâcon. Les jeux politiques du comte Otte-Guillaume accélèrent le délitement de leur autorité dès le premier quart du XIe s. Ses revendications sur le duché de Bourgogne à partir de 1002 échouent après plusieurs épisodes guerriers l'opposant au prétendant rival, le roi de France Robert le Pieux, allié à son voisin le comte de Chalon Hugues (par ailleurs évêque d'Auxerre) - et même occasionnellement au pape et à l'abbé de Cluny¹²⁹. Le comte de Chalon, lui, reste un personnage important jusque dans le troisième quart du XIe s.¹³⁰

Mais l'indépendance de fait des **seigneurs châtelains** est acquise dès les années 1075 - 1080 : ainsi, à proximité immédiate de Tournus, les sires de Bâgé, Brancion ou Sennecey, dominant pleinement leurs hommes et leur territoire, et contrôlent par des péages plusieurs axes routiers¹³¹ (Brancion et Sennecey figurent sur l'ill. 44, Bâgé-le-Châtel à l'est de Mâcon,

¹²⁷ Sur ces questions, cf. PAUL 1986 (en particulier, sur la réforme grégorienne, t. 1, p. 297 à 398, et t. 2, p. 403 à 433 ; sur les nouvelles formes de monachisme au XIIe s., t. 2, p. 456 à 490), LOCATELLI 1992, RICHE 2000 (en particulier, p. 145 à 157, et 342 à 370).

¹²⁸ Sur la période fin XIIIe - XIVe s., cf. CHEVALIER 1969, LEMARIGNIER 1970, et RICHE 2000.

¹²⁹ CHAUME 1925 - 37 (1978) p. 463 - 493, DUBY 1953 (1988) p. 137-141-148.

¹³⁰ RICHARD 1954, p. 33.

¹³¹ DUBY 1953 (1988) p. 141-148, RICHARD 1954 p. 85. Sur les péages dans les pays riverains de la Saône à partir de 1150, cf. DUBOIS 1976, p. 7 et suiv.

sur l'ill. 9). Cette indépendance a été plus précoce encore pour certains grands sanctuaires comme l'abbaye de Cluny, mais les évêques se taillent à leur tour un domaine dans les villes de Chalon et de Mâcon, traditionnellement aux mains des comtes¹³². Jusqu'au XIIIe s., cette situation est à l'origine de nombreuses guerres privées dans la région.

Ce sont précisément les **querelles féodales** de la seconde moitié du XIIe s., soigneusement attisées par l'empereur Frédéric Barberousse désireux d'affirmer son autorité le long de la Saône, qui sont à l'origine d'un retour en force de l'autorité royale. En effet, après les exactions commises contre l'église, tantôt par les hommes de l'empereur et du comte de Chalon (à Cluny), tantôt par le comte de Mâcon (à Mâcon), le roi Louis VII, déjà invoqué à plusieurs reprises par l'abbé de Cluny et par le pape, se décide à intervenir directement pour châtier les coupables, en 1166, puis en 1171. A son tour, on fils Philippe II l'imite en 1180.

Ce faisant, le **roi** affirme sa présence en arbitrant au passage différents conflits (notamment à Tournus en 1171), et prend définitivement pied dans la région, quand les religieux lui confient en retour la protection de certains de leurs biens. Ainsi les clunisiens lui offrent-ils le partage de leur seigneurie de Saint-Gengoux, à vingt kilomètres à l'ouest de Tournus. Ces premiers éléments épars sont à l'origine de la constitution progressive d'un domaine royal, qui s'achève en 1239 avec l'acquisition par Louis IX du comté de Mâcon, ville où il installe bientôt son bailli¹³³.

De son côté, le **duc de Bourgogne**, dont le territoire se réduit en 1032 à un noyau compris entre Autun, Beaune, Dijon et Avallon, s'est avancé peu à peu vers le sud, par le partage du comté de Chalon dès 1176, puis par son acquisition totale en 1237, mais aussi par l'acquisition de la seigneurie de Brancion en 1259. Ce parcours s'achève pourtant par le retour du duché à la couronne de France, à la mort du jeune héritier Philippe de Rouvres, emporté par la peste en 1361¹³⁴ (cf. ill. 45).

2.2. Evêques et moines

Au XIe s., la frontière entre les **évêchés** voisins de Chalon et de Mâcon semble définitivement fixée. Le site de Tournus, qui est juste sur la limite entre les deux, relève dans sa totalité de l'évêque de Chalon (cf. *supra*, première partie, *Prémices... : C. Tournus de 875 à la fin du Xe s.*). L'influence de celui de Mâcon, sous la juridiction duquel se trouve un grand nombre de dépendances proches de Saint-Philibert, reste toutefois notoire ; en 1019, les deux évêques interviennent encore conjointement lors de la dédicace de l'abbatiale. Mais sur toute la période XIe - XIVe s., l'évêque d'Autun ou l'archevêque de Besançon demeurent des personnages très puissants, liés à la plus haute aristocratie, voire à la papauté. Par le passé, ils sont déjà intervenus dans les affaires du monastère (cf. *supra*, première partie, *C. Tournus de 875 à la fin du Xe s. : 1.3.4. L'ancrage local...*) ; ils gardent chacun autorité sur un territoire très vaste, qui s'étend jusqu'à proximité de Tournus. Enfin, on ne peut omettre de citer l'archevêque de Lyon, dont dépendent les Eglises de Chalon, Mâcon et Autun (cf. ill. 9 et 44).

Pourtant, aucun centre religieux dans la région n'atteint le rayonnement de **Cluny**. Laboratoire d'innovations spirituelles, liturgiques, mais aussi institutionnelles, à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Tournus (une journée de marche, cf. ill. 9 et 44), la

¹³² DUBY 1953 (1988) p. 145-148, RICHARD 1954, p. 57 - 64.

¹³³ DUBY 1953 (1988) p. 401 à 417, et MEHU 2001, p. 398 à 404.

¹³⁴ Cf. RICHARD 1954.

prestigieuse abbaye bénédictine, protégée par son statut d'exemption, exerce au cours du XIe s. un attrait incomparable sur ses contemporains. Ainsi entre 1074 et 1078, les seigneurs d'Uxelles / Brancion, Joceran et Bernard Gros, puis le duc de Bourgogne Hugues 1er et le comte de Mâcon Guy II s'y retirent, fascinés par la personnalité de l'abbé Hugues de Semur. En 1203 encore, Guillaume de Chalon meurt moine à Cluny¹³⁵. Les abbés entretiennent des relations suivies avec les grands de ce monde, papes et empereurs dans un premier temps, puis rois de France à partir du XIIe s., au fur et à mesure que s'affirme la puissance de ces derniers. Dès les débuts du XIe s., l'*Ecclesia cluniacensis* s'agrège un certain nombre de monastères des environs, parfois renommés comme Saint-Marcel de Chalon ou Charlieu ; tandis que l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, sans y être directement rattachée, se trouve dans sa sphère d'influence, avec la réforme impulsée autour de l'an mil par Guillaume de Volpiano, disciple du grand Maïeul de Cluny¹³⁶.

Il est vrai qu'à partir du XIIe s. (dans sa seconde moitié surtout), l'expansion nouvelle de l'ordre de **Cîteaux** prend la relève. Dans le sud de la Bourgogne, le principal établissement cistercien est l'abbaye de La Ferté, « première fille de Cîteaux », fondée dès 1113 dans la forêt près de Chalon, à une quinzaine de kilomètres seulement au nord de Tournus¹³⁷ (sa situation figure sur l'ill. 44). Quant à l'impact local, à partir du XIIIe s., des **ordres mendiants**, focalisés sur les villes au contraire des cisterciens, il est plus difficile à estimer. L'implantation franciscaine est la mieux connue, avec un premier couvent fondé à Villefranche-sur-Saône avant 1243. Les autres établissements se développent dans la seconde moitié du XIIIe s. dans les plus grandes villes, Mâcon, Beaune ou Dijon. La fondation de celui de Charlieu ne se fait pas sans heurts avec le puissant prieuré clunisien qui domine les lieux : mais cela ne dépasse pas le niveau d'une querelle locale¹³⁸.

En définitive, cisterciens et mendiants appuient leur expansion sur un réseau de fondations neuves : contrairement aux clunisiens aux Xe et XIe s., ils ne prétendent pas réformer des monastères préexistants. Aussi convient-il de ne pas exagérer l'opposition entre ces ordres nouveaux et les établissements bénédictins déjà en place. Malgré ces concurrences et d'indéniables difficultés financières internes, la puissance de Cluny,

¹³⁵ BAZIN 1908, p. 22.

¹³⁶ La bibliographie concernant Cluny est particulièrement riche, surtout pour la période Xe - XIIe s. Elle est régulièrement remise à jour au cours des « ateliers clunisiens » organisés par l'U.M.R. 5594 du C.N.R.S. / Centre d'études médiévales d'Auxerre et l'Université de Bourgogne. Cf. « Notes critiques. Les études clunisiennes... », 1994. Pour un point de vue historique général sur la période XIe - XIVe s., on se reportera essentiellement à VALOUS 1935 (1970), PACAUT 1986, et RICHE 2000.

¹³⁷ Cf., entre autres, *Bernard de Clairvaux* 1990, *Saint Bernard* 1990, et PACAUT 1993. Sur les rapports avec Cluny, cf. BREDERO - *Cluny et Cîteaux au douzième siècle : l'histoire d'une controverse monastique*. Amsterdam : A.P.A. ; Lille : Presses Universitaires de Lille, 1985 ; ainsi que RICHE 2000.

¹³⁸ RICHE 2000, p. 346 à 350. On notera, concernant l'abbaye de Tournus, dans une situation un peu parallèle à celle de Charlieu pour Cluny, la fondation vers 1260 d'un couvent à Saint-Pourçain-sur-Sioule, où se trouve l'un des principaux prieurés Tournusiens. Sur les franciscains en Bourgogne, cf. FODERE, J. - *Narration historique et topographique des convents de l'ordre S. François, et monastères S. Claire, érigés en la province anciennement appelée de Bourgogne, a présent de S. Bonaventure*. Lyon : P. Rigaud, 1619 ; LEMAITRE, H. - « Géographie historique des établissements de l'ordre de Saint-François en Bourgogne (Sud-Est de la France) du XIIIe au XIXe s. ». *Revue d'Histoire franciscaine*, t. IV, 1927, p. 445 à 515. Sur le couvent de Villefranche, l'un des plus précoces : MERAS, M. - « Aux origines de l'ordre franciscain en France : la fondation du couvent des Cordeliers à Villefranche-en - Beaujolais ». *Comité des travaux historiques et scientifiques : Bulletin philologique et historique*, 1982 - 84, p. 149 à 158. Pour un point de vue historique plus général, cf. SESSEVALLE, F.de - *Histoire générale de l'ordre de saint François*. Paris : éditions de la Revue d'histoire franciscaine, 1935 - 1937 et EMERY, R.W. - *The friars in medieval France, a catalogue of french mendicants convents, 1200 - 1550*. New York - London, 1961.

réorganisé en un véritable ordre, à plusieurs reprises à partir de 1200, reste considérable jusqu'à la fin du XIIIe s. au moins ; D. Riche n'en voit poindre l'« effacement » que dans les années 1370¹³⁹.

Pour autant, plusieurs monastères bourguignons, de fondation souvent ancienne, ne se laissent ni absorber par le courant clunisien, ni dépérir, gardant leur statut d'**abbayes immunistes sous protection royale** : c'est le cas par exemple de Saint-Pierre de Chalon, Saint-Martin d'Autun, ou Flavigny¹⁴⁰. Aucun il est vrai, ne connaît un essor considérable après le XIIe s., chacun se contentant d'une assise régionale, à la tête d'un groupe de dépendances assez limité.

C'est dans cet ensemble qu'il faut ranger **Saint-Philibert de Tournus** : mais avec une assise plus forte et un lien sans cesse réaffirmé avec les pouvoirs royal et pontifical, la vieille abbaye carolingienne, si proche de Cluny, demeure la plus puissante du groupe (cf. aussi ill. 45).

3. Le développement du monastère

La fortune de l'abbaye de Tournus tient d'abord à son rayonnement spirituel : c'est lui qui suscite les faveurs de ses contemporains. Son développement est rythmé, du XIe au XIVe s., par un certain nombre d'événements marquants. Mais le jeu des relations humaines, entre les moines et le monde qui l'entoure, n'est pas à négliger. Au XIe et XIIe s. en particulier, les abbés de Saint-Philibert auront su utiliser faiblesses des uns et appuis des autres pour se constituer en seigneurie indépendante, asseyant leur pouvoir sur un vaste réseau de dépendances.

3.1. Un indéniable rayonnement spirituel

L'attrait exercé par l'abbaye sur ses contemporains tient toujours au nombre et la valeur des reliques en sa possession. Mais la richesse de sa vie spirituelle joue également son rôle.

A la fin du XIIe s., un inventaire des **reliques** du monastère en compte plus encore que ce que mentionnaient le moine Falcon au XIe s., et tous les actes antérieurs (cf. *supra*, première partie, C. Tournus de 875 à la fin du Xe s. : 1.4. L'importance des reliques...) : il semble qu'il y ait une véritable inflation, puisqu'elles se rapportent désormais à 28 personnages différents ! Onze corps saints y figurent, parmi de nombreux ossements ou dents, gouttes de sang, morceaux de vêtements, ampoules et autres objets¹⁴¹.

Au XIe s., le culte de ces reliques se cristallise autour de trois personnalités dominantes : saint Philibert, saint Valérien et la Vierge. Leur importance respective a été analysée par I. Cartron-Kawé dans sa thèse récente¹⁴². Bien qu'introduit tardivement, Philibert y occupe la première place, en tant qu'abbé fondateur du groupe monastique ; au

¹³⁹ RICHE 2000, p. 221 à 257.

¹⁴⁰ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1990.

¹⁴¹ *Breviarium de reliquiis que continentur in monasterio trenorciensi*. Bibl. Tour., ms 1, ff. 116 - 117. Publié par CURE 1905 (1984), p. 139. Sur l'évolution des mentions de reliques, du IXe au XIIe s., cf. le tableau récapitulatif dans CARTRON-KAWE 1998, vol. II p. 266.

¹⁴² CARTRON-KAWE 1998, vol. III p. 524 - 527.

début du XIIe s. encore, les sources narratives analysées par D. Iogna-Prat participent à son intégration définitive en Bourgogne¹⁴³.

Valérien, lui, se voit honoré comme martyr local. Mais son culte connaît un nouvel essor à la fin du XIe s. : le succès du culte des morts dans la sphère clunisienne, alors en pleine expansion, a suscité à Tournus le besoin d'affirmer plus fort sa spécificité. Au début du XIIe s., la composition par le moine Garnier, à la demande de l'abbé Pierre II, de la « *Passio, translatio et miracula sancti Valeriani* » s'inscrit dans cette revendication.

Enfin, le culte de la Vierge, traditionnel à Tournus, semble connaître un regain lui aussi, dans la même période - probablement pour les mêmes raisons. D'après la chronique de Falcon, l'abbé Pierre 1er (1066 - 1105) aurait institué un nouvel office en son honneur, tandis que Constance, comtesse de Chalon devenue reine d'Espagne en 1087, lui serait particulièrement dévote. En 1119, le pape Calixte II, de passage à Tournus, instaure à son tour un office pour la Vierge : mais dans l'esprit de la réforme grégorienne, il s'agit désormais de renforcer, à travers ce culte, l'image de l'église universelle, unie derrière le pontife romain¹⁴⁴.

A cela s'ajoute, au moins à partir du XIIe s., le culte de l'abbé Ardain (mort en 1056). En 1140, l'abbé Pierre II fait procéder à l'élévation solennelle de son corps (inhumé nous dit-on, dans la galerie nord du cloître) ; après trois jours d'exposition, son tombeau est transporté dans la nef. Une seconde translation le conduit finalement sous l'autel du bras nord du transept¹⁴⁵. Encore une fois, cette initiative n'est probablement pas exempte d'arrière-pensées par rapport à Cluny, où l'on révère déjà plusieurs grands abbés fondateurs. Il est vrai que les moines de Tournus vouaient déjà un culte à deux abbés du IXe s. dont ils conservent les restes, Arnulf et Hilbod : mais le sens de leur évocation est légèrement différent, puisqu'il s'agit à travers eux d'exalter la mémoire de la geste fondatrice du monastère - autre spécificité philibertine (Cf. *supra*, première partie, C. De 875 à la fin du Xe s. : 1.4. *L'importance des reliques et de leur culte*)¹⁴⁶.

L'importance des reliques explique tout naturellement celle des **pèlerinages** : ils nous sont connus à travers les récits des miracles que les corps saints ne manquent pas de susciter. Venue de toute la région, et même du Jura, la foule se presse autour du tombeau de saint Ardain lors de l'élévation de 1140, bénéficiant d'une bonne dizaine de guérisons au moins. Les nobles des environs viennent à l'église chercher rémission de leurs péchés, comme ce Girard, comte de Vienne et de Mâcon dans la seconde moitié du XIIe s., tantôt spoliateur des biens de l'abbaye, et qui dut faire amende honorable après que saint Philibert en personne eut surgi de derrière son autel pour le châtier¹⁴⁷.

Cette fréquentation n'est pas nouvelle. Depuis le milieu du Xe s. au moins, on peut dire que l'incitation est explicite, avec l'exigence adressée aux chefs de famille par les participants au concile de Tournus, après le traumatisme de l'exil à Saint-Pourçain, de venir chaque année faire des offrandes à Saint-Philibert. Il semble également que vers 970, l'abbé

¹⁴³ IOGNA-PRAT 1995.

¹⁴⁴ Office de Pierre 1er : FALCON, chap. 48 (JUENIN, *Preuves*, p. 27 ; POUPARDIN 1905, p. 104). Dévotion de Constance : JUENIN, *Preuves*, p. 134 ; office instauré par Callixte II : JUENIN, *Preuves*, p. 146 - 147.

¹⁴⁵ JUENIN, I, p. 115 - 116 ; CURE 1905 (1984), p. 156

¹⁴⁶ Sur le culte des reliques au XIe s., cf. CARTRON-KAWE 1998, vol. III, p. 519 - 527.

¹⁴⁷ CURE 1905 (1984), p. 156 (d'après JUENIN, *Preuves*, p. 153-156), et p.159 - 160 (d'après la *Vita S. Philiberti*, die XX August. § V). Juénin rapporte également plusieurs miracles qui auraient eu lieu lors de pèlerinages au tombeau de saint Ardain au XIIe s. : JUENIN, I, p. 117.

Etienne ait relancé la pratique des pèlerinages au tombeau de saint Valérien (Cf. *supra*, première partie, C. De 875 à la fin du Xe s. : 1.4. L'importance des reliques ...). Au total, il faut croire que l'église ne désemplit pas.

Enfin, la **vie liturgique** à l'intérieur du monastère, bien que très mal connue, semble avoir conservé une forte originalité tout au long du moyen âge, tant par rapport aux grandes abbayes bourguignonnes, comme Cluny ou Saint-Bénigne de Dijon, que par rapport aux autres foyers du culte philibertin, comme Jumièges et la Normandie¹⁴⁸. Sans qu'on puisse parler d'un fort rayonnement pour un modèle de liturgie qui ne semble guère avoir reçu d'écho en dehors de Tournus, cette indépendance traduit la richesse d'une vie spirituelle propre, qui dut séduire nombre de contemporains.

3.2. La trame des événements

3.2.1. Au XIe s., des débuts difficiles

Pour l'abbaye comme pour Tournus, le nouveau millénaire débute pourtant sous un jour sombre.

En 1007 ou 1008, sous l'abbatiat de Wago, le monastère est la proie d'un incendie. Quelle que soit la part de l'exagération littéraire dans le récit qu'en fait le moine Falcon à la fin du XIe s., le sinistre, parti du sanctuaire, semble avoir fait des dégâts considérables¹⁴⁹. Quelques années plus tard, c'est toute la ville qui subit de plein fouet la grande famine de 1031 - 1033 : dans un récit célèbre, le chroniqueur Raoul Glaber cite Tournus en exemple de ce cataclysme, pour rapporter qu'un individu s'est permis de vendre de la viande humaine sur le marché¹⁵⁰.

¹⁴⁸ PALAZZO 1995.

¹⁴⁹ FALCON, chap. 45-46 (JUENIN, *Preuves*, p. 26 - ou POUPARDIN 1905, p. 101-102) : « *Anno autem regiminis sui decimo octavo, in festo beati Vitalis, dum totum monasterium festive utpote pro solempni patroni nostri gaudio foret ornatum, per famulorum incuriam igne consumptum est cum omnibus officinis : tamque valida flatu ventorum exstitit ignis vastatio, ut pene omnis supellex monasterii consumeretur, preter Sanctorum memorias, et partem ornamentorum ad cultum Dei pertinentium ; quod latebre criptarum ejusdem monasterii vix celare potuerunt [...] Consumpta igitur, ut dictum est, prememorato in incendio nostrarum non minima parte rerum, in quo etiam Odo atque Morinus, duo videlicet pueri vicissim sese cohortantes ut a sanctuario non egrederentur, ne tante superstites essent calamitati, perisse docentur...* » (« Dans la dix-huitième année de son règne, lors de la fête de saint Vital, alors que tout le monastère était paré magnifiquement comme il se doit en l'honneur de nos patrons consacrés, par la négligence des serviteurs, il fut consumé par le feu, avec toutes ses dépendances. Renforcé par le souffle des vents, le ravage du feu fut si important, que presque tout le mobilier du monastère fut détruit, à l'exception des reliques des saints et d'une partie des ornements destinés au culte divin, qu'on put, non sans peine, mettre à l'abri dans les galeries [« cryptes » ?] de ce même monastère [...] - suit la liste des objets et archives qui ont péri dans l'incendie]. Une part de nos affaires, et non la moindre, ayant donc été consummée, comme il a été dit, dans l'incendie mentionné plus haut, c'est encore dans celui-ci qu'Odon et Morin, deux enfants, s'exhortant eux-mêmes à ne pas sortir du sanctuaire, ni à survivre à une telle calamité, apprirent la mort »). Sur l'interprétation à avoir des « *criptarum monasterii* », plutôt comme lieux voués au sens large, que strictement « cryptes » au sens actuel, cf. HENRIET 1990, p. 238.

¹⁵⁰ RAOUL GLABER - *Histoires*, livre IV, chap. LV, 10 : cité par JUENIN, *Preuves*, p. 121 - 123. Falcon mentionne également cette famine dans sa chronique de l'abbaye : « *post cujus ordinationem tercio, quarto, et quinto anno, fames totum pene vastavit orbem* » (« dans la troisième, la quatrième, et la cinquième année après son ordination [de l'abbé Ardain, 1028 - 1056], la faim ravagea presque le monde entier »). FALCON, chap. 47 : in JUENIN, *Preuves*, p. 27 - ou POUPARDIN 1905, p. 103.

Néanmoins, entre ces deux événements, la dédicace solennelle de l'église abbatiale en 1019 (également relatée par Falcon¹⁵¹) laisse espérer des moments plus propices : à cette date au moins, le monastère semble en mesure de se relever.

3.2.2. Le XIe s. et le début du XIIe : poursuite des donations et activisme des abbés

De fait, la situation s'améliore pour les moines. Tout au long du XIe s. et au début du XIIe, les donations sont très nombreuses, contribuant sans doute à l'enrichissement du monastère, et illustrant probablement son dynamisme. Ainsi, dans les soixante années qui séparent le diplôme du roi Henri 1^{er} en 1059 de la bulle du pape Calixte II en 1119, la liste des possessions de l'abbaye passe de 50 à 165 noms ! Cet accroissement considérable ne concerne pas seulement la Bourgogne, mais aussi la vallée du Rhône, ainsi que l'ouest de la France, le centre et le Velay, autour des principaux prieurés de Tournus¹⁵² (cf. ill. 43 et 44).

Dans le même temps, plusieurs indices à travers les textes semblent traduire, dans la période qui court du milieu du XIe s. au milieu du XIIe s., un certain activisme des abbés de Tournus. Les confirmations et privilèges royaux se succèdent, et à partir de 1096, à un rythme plus soutenu, les actes pontificaux (totalement absents de la documentation depuis 891 !). De son côté, l'abbé Pierre 1er (1066 - 1105) se montre soucieux de refaire parler les archives du monastère, dont il fait rédiger la chronique par le moine Falcon à la fin du XIe s. (les derniers événements relatés datent de 1087) : elle est l'occasion d'une réinterprétation de son passé carolingien. De fait, cet abbé semble avoir eu quelque ambition politique pour son établissement. En 1087, le mariage avec le roi espagnol Alphonse VI, de Constance, veuve du comte de Chalon et alliée de la communauté, fournit l'occasion d'envoyer deux moines à la cour de Castille - il est vrai que cette initiative ne donnera pas lieu à une expansion de l'abbaye dans cette direction. En même temps, à l'intérieur du monastère, la liturgie se voit réaménagée avec l'instauration quotidienne d'un nouvel office à la Vierge¹⁵³. Enfin, la chronique même de la fin du XIe s. nous suggère, de façon sybilline, que les abbés Ardain (1028 - 1056), et Pierre 1er, auraient été de grands bâtisseurs. La consécration de l'abbatiale en 1120 par le pape Calixte II en personne, outre le rapprochement qu'elle illustre avec la papauté, semble prouver qu'on ait entrepris des travaux conséquents à cette époque¹⁵⁴.

3.2.3. La seconde moitié du XIIe s. : un moment difficile

La seconde moitié du XIIe s. voit s'annoncer les difficultés, alors que les donations tarissent peu à peu (dans les soixante années qui séparent la bulle de Calixte II de celle du pape Alexandre III en 1179, la liste des possessions de Saint-Philibert progresse de 165 noms à

¹⁵¹ FALCON, chap. 46 : in JUEININ, *Preuves*, p. 27 - ou POUPARDIN 1905, p. 103.

¹⁵² JUEININ, *Preuves*, p. 128 - 129, et 145.

¹⁵³ Sur les circonstances et enjeux de la rédaction de la Chronique de Falcon, cf. CARTRON-KAWE 1998, p. 481 - 483, et p. 489 - 493. Sur le mariage de Constance et la politique de Pierre 1er à cette occasion, cf. CARTRON-KAWE 1998, p. 507 - 508, d'après FALCON, chap. 49, in JUEININ, *Preuves*, p. 27 - 28, ou POUPARDIN 1905, p. 104 - 105. Sur l'introduction d'un nouvel office à la Vierge, célébré plusieurs fois par jour : FALCON, chap. 48 : in JUEININ, *Preuves*, p. 27, ou POUPARDIN 1905, p. 104 (cité par CARTRON-KAWE 1998, p. 527).

¹⁵⁴ Chronique : FALCON, chap. 47, in JUEININ, *Preuves*, p. 27, ou POUPARDIN 1905, p. 103 - 104. Consécration de l'abbatiale en 1120 : JUEININ, *Preuves*, p. 148.

181 seulement¹⁵⁵). Tournus semble aussi avoir souffert, comme toute la région, des guerres féodales qui ont motivé l'intervention du roi Louis VII.

Cela s'ajoute pour l'abbaye à de graves problèmes financiers - qui sont même l'une des raisons de l'appel du pape au souverain en 1164. A cette date, le pontife va jusqu'à envisager la dispersion de la communauté : deux moines seulement resteront sur place avec deux bourgeois pour assurer le règlement des dettes ; dans l'intervalle, le roi prendra l'église et le bourg sous sa protection. Finalement, en 1167, après s'être tourné vers les Templiers pour leur demander un geste en faveur des moines (1165), le pape dispense le monastère du paiement d'une partie de ses dettes. Le problème n'est pas effacé pour autant : vers 1180, deux bourgeois de Mâcon réclament l'argent qui leur est dû, tandis qu'en 1197, l'abbaye engage son prieuré de Bâgé contre un cens annuel et une importante donation, à son chapelain Otger de Spinos¹⁵⁶. L'abbaye de Tournus n'est cependant pas seule à connaître ce genre de difficultés à cette époque : pour la plupart des établissements religieux, elles traduisent en réalité une crise d'adaptation, à l'amorce d'une période d'expansion économique, notoire dans les pays riverains de la Saône¹⁵⁷.

Or pendant toute cette période, le monastère se trouve en lutte contre les habitants de Tournus, qui s'organisent en commune : la situation semble un temps près d'échapper aux moines, et le roi Louis VII doit intervenir en personne en 1171 ; mais le conflit perdurera jusqu'en 1202 (cf. *infra, troisième partie, la ville en formation...*).

3.2.4. Heurs et malheurs des XIIIe - XIVe s.

Au final, l'abbaye semble assez bien se remettre, et la première moitié du XIIIe s. paraît avoir été plus souriante. Au moins le « Mémorial » écrit par l'abbé Bérard (1223 - 1245) traduit-il un certain dynamisme dans tous les domaines - même si les guerres féodales ne se sont pas calmées alentour. En 1239, des travaux de reconstruction sont entrepris au cloître après un incendie. Est-ce le même sinistre qui justifie en 1245 et 1246 les appels du pape et de l'abbé de Cîteaux, accompagnés d'émissions d'indulgences pour la reconstruction du monastère¹⁵⁸ ?

Pour le XIIIe siècle dans son ensemble, mais particulièrement dans sa seconde moitié, la documentation écrite est marquée par de nombreux hommages, reconnaissances ou prises de fief, qui confirment la pleine inscription de Tournus dans le réseau local des seigneuries et principautés¹⁵⁹. Mais les années 1250 / 1300 voient aussi ressurgir les tensions entre l'abbaye et les habitants de Tournus (émeute en 1256, procès en 1291) ; l'agitation reprend dans la seconde moitié du XIVe s., à la faveur de la guerre de Cent Ans (cf. *infra, troisième partie : la ville en formation...*).

¹⁵⁵ Bulle du pape Alexandre III, 1179 : JUENIN, *Preuves*, p. 174 - 177.

¹⁵⁶ Dettes de l'abbaye : vers 1160, Bernard Geoffroy, bourgeois de Mâcon, avance 300 sous à l'abbaye de Tournus ; lettre d'Alexandre III au roi Louis VII vers 1164, et brefs de 1165 et 1167 : JUENIN, I, p. 126 - 127, et *Preuves*, p. 166 à 168. Réclamation des bourgeois de Mâcon et remise du prieuré de Bâgé à Otger de Spinos : A.D.S.L., H 178. Cf. JUENIN, I, p. 136 à 138, et *Preuves*, p. 178 et 180.

¹⁵⁷ Cf. DUBY 1953 (1988), p. 361 à 398, et DUBOIS 1976, p. 7 à 41.

¹⁵⁸ Extrait du Mémorial de Bérard : JUENIN, *Preuves*, p. 187 à 189. Brefs du pape et mandement de l'abbé de Cîteaux en faveur de l'abbaye de Tournus (A.D.S.L., H 178) : JUENIN, *Preuves*, p. 201 à 203.

¹⁵⁹ Juénin publie 16 reconnaissances, prises ou concessions de fief et hommages pour la période 1252 - 1303 : JUENIN, *Preuves*, p. 210 à 233. Cf. aussi A.D.S.L., H 179 (fois et hommages, 1251 - 1292), et en partie, H 180 (entre autres, fois et hommages, 1299 - 1349).

Enfin, la période qui va du milieu du XIIIe s. au milieu du XIVe s., à en croire la documentation médiévale, ne se caractérise pas par une grande activité édificatoire : les textes sont muets sur d'éventuels travaux dans l'enceinte du monastère. Pourtant, les abbés semblent déployer une certaine énergie, tant dans l'administration de leur communauté, que dans leurs relations avec le monde extérieur, alors que le roi et le pape interviennent de plus en plus souvent dans les affaires Tournusiennes.

Le XIVe s. avançant, on pourrait croire que Tournus est resté un moment à l'écart des grands malheurs de l'époque. Au milieu du siècle, aucune mention n'est faite de la fameuse peste noire, qui non loin de là, emporte dans l'été 1348 le tiers de la population du village de Givry, en Chalonnais. On n'en sait pas davantage sur la peste de 1360 - 1361, qui coûte la vie au dernier duc de Bourgogne capétien.

Pourtant, c'est dans ces mêmes années que Tournus perçoit les premiers échos de la guerre de Cent Ans : autour de 1360, des bandes de routiers qui saccagent tout le pays, les « Compagnies » ou « Tards-venus », menacent la ville. Ils s'en éloignent finalement sans avoir pu s'en emparer : il faut attendre 1422 pour que Tournus soit frappé de plein fouet, avec sa mise à sac par les Armagnacs - qui toutefois n'entrent pas dans l'abbaye¹⁶⁰. Mais l'alerte aura été chaude, et une atmosphère d'inquiétude et de tensions se sera abattue à la fin du XIVe s., sur la ville et le monastère.

3.3. Alliances et rivalités

En toile de fond de ces événements, c'est tout un réseau de relations qui s'est lentement tissé, ou parfois défait, entre les moines de Saint-Philibert et les pouvoirs environnants, laïcs ou religieux, dont nous avons présenté les positions plus haut.

3.3.1. La protection des laïcs : le comte de Chalon et le roi

Depuis 875, Saint-Philibert de Tournus se revendique comme une **abbaye royale**. Elle voit le souverain comme son protecteur et le principal garant de ses privilèges - qu'elle prend soin de faire confirmer le plus souvent possible, jusqu'à la fin du XIVe s. Or jusque dans le dernier tiers du XIIe s., ce roi est absent physiquement. Au début du XIe s. en revanche, les moines se placent ouvertement sous la protection d'un de ses proches, le comte Hugues de Chalon. Mais à partir de la fin du XIIe s., le retour du roi change la donne.

Dans un premier temps, c'est donc le **comte de Chalon** qui semble représenter l'autorité laïque la plus influente à Tournus. On le voit apparaître en 1019 dans le rôle d'avoué du monastère : les moines de Saint-Philibert lui confient, lors de la cérémonie de dédicace de l'abbatiale, le « *vexillum* », symbole du ban royal - en échange d'une importante donation de l'intéressé¹⁶¹. Selon G. Duby, le rôle de l'avoué reste alors de représenter la communauté devant la justice laïque et de défendre les intérêts des moines¹⁶² : à cette date il est vrai, la fonction, qui ne donne pas forcément une autorité permanente à son détenteur, n'a plus beaucoup d'avenir. Cependant, Hugues de Chalon n'est pas n'importe qui. Personnage très puissant, également évêque d'Auxerre, c'est un fidèle inconditionnel du roi Robert le Pieux, qu'il a toujours soutenu dans sa lutte contre le comte de Mâcon Otte-Guillaume.

¹⁶⁰ Sur la menace des « Compagnies » vers 1360, cf. JUENIN, I, p. 187, qui s'appuie sur « une enquête faite en 1380 au sujet de la garde de l'abbaye ». Sur la prise de Tournus par les Armagnacs, cf. JUENIN, I, p. 210 - 212, et *Preuves*, p. 267 - 268.

¹⁶¹ FALCON, chap. 46 : JUENIN, *Preuves*, p. 26 - ou POUPARDIN 1905, p. 102 - 103.

¹⁶² DUBY 1953 (1988), p. 104. Sur le déclin de l'avouerie au cours du XIe s., cf. RICHARD 1954, p. 68 - 70.

Par ce geste, les moines, autrefois liés à la maison de Mâcon, manifestent donc leur fidélité au roi de France, alors même que Tournus, à la limite du *pagus* de Mâcon, constitue pour son parti un enjeu non négligeable. Hugues de Chalon, avec la bénédiction de Robert le Pieux, peut ainsi contrôler, à la frontière des terres mâconnaises, l'ancienne fortification royale du *Castrum*. En 1027 encore, l'interdiction libellée par le propre fils de Robert, Henri devenu duc de Bourgogne, de construire des fortifications entre Chalon, Mâcon et Charolles, vise directement les héritiers du comte de Mâcon Otte-Guillaume¹⁶³. Enfin, le fait que vers 1080 encore, Robert le Pieux soit le seul souverain cité dans la chronique du moine Falcon, éclaire *a posteriori* le choix de la communauté.

Par la suite, les relations avec la maison de Chalon deviennent irrégulières. Le dépérissement du pouvoir des comtes et la disparition de l'avouerie l'expliquent en partie. Pourtant, un lien privilégié semble se maintenir, jusqu'à sa disparition au XIIIe s. Ainsi, on apprend en 1087 que la veuve du comte, Constance, qui manifestait une dévotion particulières au sanctuaire de Tournus, avait fait d'importantes donations à l'abbaye¹⁶⁴. Au contraire, dans les années troubles du troisième quart du XIe s., le comte de Chalon, allié de Frédéric Barberousse, après avoir dévasté les terres de Cluny, encourage les habitants du bourg de Tournus à se révolter en 1168 (cf. *infra*, troisième partie, la ville en formation) ! Mais le traité de 1226 entre la comtesse Béatrix et l'abbé Bérard, par lequel celui-ci octroie deux maisons à l'entrée du monastère à la comtesse, qui déclare être reçue librement parmi les moines¹⁶⁵, suppose une nouvelle complicité.

Enfin, c'est en tant qu'héritier des comtes de Chalon, que le duc de Bourgogne en 1233, puis le roi Jean le Bon en 1362, confirment le privilège de pêche dans la Saône, octroyé par Hugues en 1019¹⁶⁶.

Dans le même temps, les liens se raffermissent avec le **roi de France**. Sur le plan des principes tout d'abord : les actes royaux sont plus nombreux que précédemment, surtout pour la période XIe / début du XIIe s., avec cinq chartes entre 989 et 1146¹⁶⁷. Puis en 1171, Louis VII se montre en personne : il tient plaids à Tournus même, et arbitre (en faveur des moines) le conflit qui oppose le monastère aux habitants du bourg¹⁶⁸. Derrière lui, le roi laisse ses représentants dans la région, et ses agents seront témoins ou arbitres de plusieurs actes (à Tournus en 1176 et 1236). Peu à peu, même si le souverain ne se montre pas toujours physiquement, on s'habitue à compter avec lui. D'après J. Richard, l'abbé de Tournus serait d'ailleurs le seul « abbé royal » (« *abbas regis* ») de la région bourguignonne, cité dans le premier registre de Philippe Auguste ; et au XIIIe s., le monastère serait placé, « depuis longtemps », sous la garde du roi. A cette protection militaire, les moines répondraient

¹⁶³ RICHARD 1954, p. 34.

¹⁶⁴ JUENIN, *Preuves*, p. 134 - 135.

¹⁶⁵ JUENIN, *Preuves*, p. 190.

¹⁶⁶ JUENIN, *Preuves*, p. 195 et 248 - 249.

¹⁶⁷ Chartes de Hugues Capet, 989 (original : A.D.S.L., H 177) ; Henri 1er, 1059 ; Philippe 1er, 1060 ou 1061, puis 1075 ; Louis VII, 1146 (original : A.D.S.L., H 178). Publiés par JUENIN, *Preuves* : p. 120, 126, 128, 131, 160. Cf. aussi ANDRIEUX 1993, Recueil, n° 53, p. 483 pour Hugues Capet ; *Actes d'Henri 1er*, n° 117 p. 117, et *Actes de Philippe 1er*, n° XIV p. 41, et n° XXVIII, p. 197.

¹⁶⁸ JUENIN, *Preuves* : p. 169. D'après D. Méhu, le roi aurait alors obtenu la garde du monastère (MEHU 2001, p. 401) : mais nous n'en avons pas trouvé mention explicite dans ce texte - ni dans les actes royaux qui le suivent, concernant Tournus, en 1172 et 1180 (JUENIN, *Preuves* : p. 179 et 171).

en lui envoyant lors de ses campagnes en Bourgogne, dès le XIIIe s. apparemment, des contingents levés sur leur propre seigneurie¹⁶⁹.

Dans la première moitié du XIIIe s. en tout cas, l'abbé Bérard, dans son « Mémorial », se montre particulièrement attentif aux faits et gestes du souverain ; il n'est sans doute pas anodin qu'il héberge en son monastère en 1233 la fiancée de Louis IX, Marguerite de Provence, en route vers son mariage¹⁷⁰. Quelques années plus tard, en 1256, le parlement de Paris mène pour la première fois une enquête concernant Tournus ; et le bailli de Mâcon intervient en 1257, pour calmer la révolte des habitants contre l'abbaye. En 1291, ce sont les habitants qui font appel au parlement de la justice de l'abbé (en vain) : le roi apparaît désormais comme un recours tangible à l'autorité abbatiale. En réalité, ces interventions restent peu nombreuses et toujours prudentes, ménageant systématiquement les intérêts du monastère¹⁷¹.

A partir de 1312 toutefois, le roi intervient dans le choix des abbés : à cette date pour la première fois, le nouvel abbé Nicolas n'est plus élu par les moines, mais nommé par le roi. Auparavant déjà, depuis 1268 au moins, les moines lui demandaient à chaque fois la permission de procéder à l'élection¹⁷². Mais pour le reste, à la veille de la guerre de Cent Ans, l'indépendance du monastère n'est pas sérieusement remise en question.

3.3.2. Le soutien des autorités religieuses : les évêques et le pape

Dans l'ensemble, l'abbaye Saint-Philibert semble entretenir de bons rapports avec les évêques de Chalon et de Mâcon, ses proches voisins. Mais à partir de la fin du XIe s., c'est de la papauté que se rapproche le monastère.

Bien sûr, le **partenariat avec les évêques** ne s'effectue pas sans nuances ; et souvent, l'intervention du pape n'est pas étrangère à leur soutien. De sourdes luttes d'influence et de prérogatives ne sont pas absentes, à la fin du XIIIe et au XIVe s.¹⁷³. Mais il s'agit de querelles tardives et de faible portée, surtout si l'on considère combien l'évêque a vu son autorité se réduire entre le début du XIe et le début du XIIe s. : après 1121, celui de Chalon n'a plus qu'un faible pouvoir de juridiction sur les clercs de la ville. Apparemment, le seul véritable conflit n'éclate que plus tard, au XVe s., à propos du cimetière des habitants de la ville (cf. *infra*, troisième partie, la ville en formation...).

A l'inverse, les évêques de Chalon et Mâcon sont présents l'un et l'autre à la dédicace de l'abbatiale en 1019 et à la nouvelle consécration de 1120. Surtout, on ne compte plus les actes où ils figurent, l'un ou l'autre ou conjointement, à titre de témoins ou parfois d'intervenants, pour des donations, associations ou arbitrages divers, jusqu'au XIVe s. (le

¹⁶⁹ DUBY, 1953 (1988), p. 416 ; RICHARD 1954, p. 138 et note 1, p. 245, 254, et p. 184.

¹⁷⁰ JUENIN, *Preuves* : p. 188-189 (Extrait du Mémorial de l'abbé Bérard).

¹⁷¹ 1256 : *Olim*, t. I (1254 - 1273), p. 6, n° III ; 1257 : *Olim*, t. I, p. 445, n° XXIII (cf. aussi BRACCONI 1977, et CURE 1905 (1984), p. 82) ; 1291 : A.D.S.L., H 179 (Parlement de Paris, arrêt de 1291). Cf. encore JUENIN, *Preuves* : p. 213 (1258), 226 (1291), 255 (1399).

¹⁷² JUENIN, I, p. 175 JUENIN, I, p. 165 et 175 : d'après *Layettes du trésor des chartes*, éd. Teulet, de Laborde, Berger et Delaborde, Paris, 1863-1909 : layette Elections, n° 16 pour l'élection de 1268, et d'après *N. Gall. Christ.*, col. 972, pour celle de 1312.

¹⁷³ Fin XIIIe : à propos des nominations aux cures de la ville (cf. *infra*, 3e partie, la ville en formation). En 1306, l'évêque de Chalon aurait encouragé les habitants de Tournus à donner la tonsure cléricale à leurs enfants pour se soustraire à la juridiction de l'abbé (JUENIN, *Preuves*, p. 233 - 234). Et d'après Juénin, il aurait encore cherché des noises à l'abbaye, avant de se soumettre aux injonctions du pape en 1341 (JUENIN, I, p. 182).

volume de *Preuves* de l'ouvrage de Juénin regorge d'exemples en ce sens). Ce ne sont pas les seuls à s'intéresser à Tournus. L'évêque d'Autun, l'archevêque de Besançon et celui de Lyon restent liés au monastère, auxquels ils effectuent plusieurs donations aux XIe et XIIe s. Celui d'Autun assiste le roi Philippe 1er au moment de la rédaction de la charte de 1075 sur les droits du monastère, et c'est à Tournus que se tient en 1115, en présence de l'archevêque de Besançon, un concile pour un problème concernant la cathédrale de cette ville. En 1155 enfin, c'est celui de Lyon qui enjoint ses suffragants de Mâcon et Chalon d'intervenir pour soutenir l'abbaye contre les exactions dont elle est victime¹⁷⁴.

Plus particulière est la relation que nouent les moines de Saint-Philibert avec l'archevêque Gui de Vienne au tournant du XIIe s. En 1096, celui-ci est témoin du règlement par le pape Urbain II, d'un conflit entre l'abbaye de Tournus et Saint-Florent de Saumur¹⁷⁵ ; mais c'est encore lui qui préside, en tant que légat du pape, le concile Tournusien de 1115. Or quatre ans plus tard, ce même personnage est élu pape sous le nom de Calixte II : en tant que tel, il viendra lui-même consacrer la nouvelle abbatiale en 1120, et délivrera des privilèges en faveur du monastère en 1119 et 1121¹⁷⁶. Ici, les liens personnels des moines jouent probablement un rôle important dans le rapprochement avec la papauté. L'origine de ces bonnes relations tient probablement à l'importance des possessions rhodaniennes de Saint-Philibert, qui s'accroissent d'ailleurs à l'aube du XIIe s. (*infra*, 3.4.2. *Territoire, dépendances et revenus*). Tout cela est peut-être à mettre à l'actif de l'abbé Pierre 1er, que nous avons soupçonné plus haut d'avoir été un fin politique. Enfin, il n'est pas impossible que la lettre adressée dans les années 1170 par l'archevêque de Vienne Guillaume aux moines de Tournus, traduise le maintien d'une relation privilégiée¹⁷⁷.

A partir du moment où l'abbaye se rapproche du **pape**, celui-ci intervient de plus en plus dans ses affaires. Ainsi, après une certaine activité en faveur du monastère à la fin de l'époque carolingienne, suivie d'une totale absence entre 891 et 1096, les actes pontificaux, directs ou émanant de légats, se multiplient dans la documentation Tournusienne au cours du XIIe s. Le premier quart du XIIIe s. paraît marquer une petite pause, mais les interventions du pape restent fréquentes dans tous les domaines, jusqu'au début du XIVe s.¹⁷⁸.

En dehors des privilèges et confirmations, nombreux au XIIe s., le pontife arbitre différents conflits, ou tente de trouver une solution aux problèmes les plus dramatiques, comme les dettes de l'abbaye à la fin du XIIe s., ou l'incendie des années 1240. Mais peu à peu, il se mêle aussi de donner des directives, sinon de réglementer précisément. La première tentative sérieuse date de 1225 : Honorius III recommande à l'abbé Bérard de réunir une fois l'an au chapitre tous les prieurs de l'ordre, et de réformer selon la règle de saint Benoît¹⁷⁹.

¹⁷⁴ JUENIN, *Preuves*, p. 131 - 132, 134, 142 à 145, 163, 165, 166.

¹⁷⁵ JUENIN, *Preuves*, p. 136.

¹⁷⁶ CARTRON-KAWE 1998, vol. III p.494 - 496.

¹⁷⁷ JUENIN, *Preuves*, p. 172 : l'archevêque demande aux moines de Tournus d'intervenir dans un conflit entre l'église de Viviers et le seigneur de Beaujeu.

¹⁷⁸ Actes pontificaux concernant Tournus : 1096, 1105, 1106, 1109, 1115, 1119, 1120, 1121, 1132, 1146, 1147, 1151, 1155, 1164, 1167, 1179, 1198, 1203, puis 1225, 1239, 1245, 1246, 1250, 1257, 1306 ! Cf. A.D.S.L., H 178, et JUENIN, *Preuves*, p. 137, 138, 140, 142 à 153, 157 à 160, 163, 164, 167, 168, 174 à 180, 189, 198, 201 à 207, 211 et 212). Jusqu'en 1179, cf. le tableau récapitulatif fourni en annexe de sa thèse par I. Cartron (CARTRON-KAWE 1998, vol. III, annexe 1, p. 602 - 610 : pièces n°70 à 72, et 74 à 87).

¹⁷⁹ JUENIN, *Preuves*, p. 189, « Bref d'Honorius III » : « *ut abbates et Prioeres monasterio trenorchiensis subjectos, annis singulis convocos ad capitulum apud idem monasterium celebrandum, cum eis de correctione et reformatione Ordinis, secundum Deum, et*

Enfin, à partir du XIIIe s., le pape emploie volontiers l'abbé de Tournus comme son émissaire, pour visiter d'autres établissements religieux ou s'occuper de leurs problèmes, sans qu'il y soit partie prenante ; au besoin, il peut être autorisé à user des censures ecclésiastiques. Le fait qu'il n'hésite pas à l'envoyer - toujours avec un autre abbé, parfois d'une toute autre région - défendre les intérêts des clunisiens (en 1235 et 1298), et finalement contrôler la levée des impositions qu'il requiert de cet ordre (1305 et 1342), suppose un haut degré de confiance¹⁸⁰. Il faut dire que depuis 1312, les abbés, nommés par le roi, sont recommandés par le pape, dont ils sont souvent des proches ; ils passent une partie de leur temps « en cour de Rome », c'est-à-dire en Avignon, quand ils n'y résident pas habituellement. Pierre IV de Cros, abbé de 1348 à 1364, deviendra même ultérieurement, en 1383, cardinal en Avignon, par la faveur de l'antipape Clément VII¹⁸¹.

En somme, du début du XIIe s. au milieu du XIVe, le soutien des papes n'aura pas failli. A la fin de la période, le lien est plus direct avec des abbés dont ils assurent la promotion.

3.3.3. Vicissitudes des relations de voisinage : l'aristocratie locale et les monastères

Les rapports des moines avec l'aristocratie locale sont bien plus incertains, voire houleux. Avec les monastères des environs, les textes, beaucoup plus discrets, mettent en avant des relations d'intérêt, plus que de communion d'esprit ; quoique plus feutrées, les rivalités n'en sont pas absentes.

L'aristocratie locale

Au premier rang des grandes familles du voisinage se trouve jusqu'au XIIIe s. celle des **comtes de Mâcon**, bien qu'elle soit en perte de vitesse depuis le début du XIe s. Mais cette ancienne alliée de Tournus reste incontournable, les dépendances de Saint-Philibert étant très nombreuses dans la région où elle gravite.

A vrai dire, on n'a pas trace de la présence du comte avant le milieu du XIIe s. ; mais il se signale alors par des exactions diverses (concernant surtout le prieuré de Saint-Romain-des-Iles sur la Saône), pour lesquelles il est condamné à plusieurs reprises, en 1154, 1166, et 1180¹⁸². Cette activité à l'encontre de biens ecclésiastiques est même l'une des raisons des chevauchées royales de la fin du XIIe s.¹⁸³. En 1211 pourtant, le comte Girard semble se réconcilier avec l'abbaye dont il reconnaît les droits, et tient à réparer les méfaits de ses prédécesseurs ; en 1222, le comte Guillaume restitue des biens usurpés et accorde des exemptions de péages (confirmées en 1233) : il est l'année suivante enterré par l'abbé

beati Benedicti regulam salubriter tractaturus » (« afin que tu convoques les abbés et Prieurs sujets du monastères de Tournus, chaque année à célébrer un chapitre auprès de ce même monastère, et qu'il soit traité avec eux de questions de correction et de réformation de l'ordre, selon Dieu et la règle de saint Benoît »).

¹⁸⁰ En 1337, l'abbé Girard IV est « visiteur apostolique » à l'abbaye lyonnaise d'Ainay : JUVENIN, I p. 180, et *Preuves*, p. 244. Sur les missions concernant Cluny : RICHE 2000, p. 532, 536, 547, 548, 567 (d'après « *Bull. Clun.* », 163 et 176, pour les actes de 1298 et 1342).

¹⁸¹ A sa mort en 1388, il sera enterré à Saint-Martial d'Avignon : JUVENIN, I, p. 186. Sur les abbés en Avignon: JUVENIN, I p. 180 à 184.

¹⁸² JUVENIN, *Preuves*, p. 168, 170, et 171.

¹⁸³ DUBY 1953 (1988) p. 405 - 409.

Bérard dans l'église abbatiale de Tournus¹⁸⁴. Mais autour de 1230, la « guerre » a repris : Bérard la signale en 1228 ; elle se poursuit au-delà de manière cahotique (il s'agit surtout d'usurpation de biens et de rapines). Enfin, il semble qu'en 1233, les adversaires soient à nouveau accordés¹⁸⁵.

En fait, il s'agit là des derniers soubressauts d'une seigneurie en déclin - qui n'en garde pas moins des revenus confortables, grâce au contrôle des routes et de la Saône en particulier¹⁸⁶. Tournus se trouve en rivalité avec elle sur plusieurs points stratégiques, au premier rang desquels l'usage de la rivière (qui relie entre autres ses prieurés méridionaux). L'épisode du port de Louhans, par où l'abbaye fait passer son sel, est révélateur à ce titre : le comte Girard tente de lui faire concurrence à la fin du XIIe s., par l'établissement d'un autre port à Brenay¹⁸⁷ (cf. *infra*, 3.4.2. *Territoire, dépendances et revenus*).

Mais du XIe au XIIIe s., le plus puissant des seigneurs issus du démembrement de l'ancien *comitatus* est sans conteste celui de **Brancion - Uxelles**, dont l'une des deux forteresses éponymes contrôle le passage de la Saône à la Grosne, au point le plus haut de la route de Tournus à Cluny, à une dizaine de kilomètres seulement de l'abbaye Saint-Philibert (ill. 44). Les terres de la châtelainie de Brancion s'étendent au XIIe s. jusqu'à Vers et Dulphey, à une heure de marche de l'abbaye, et c'est une puissance avec laquelle il faut compter (ill. 11 et 44). Le lignage comprend d'ailleurs des chanoines aux chapitres de Chalon et Mâcon, des évêques, et des moines clunisiens. Les seigneurs de Brancion n'en sont pas moins célèbres pour les fréquents déboires qu'ils infligent à l'abbaye de Cluny et plus tard à celle de La Ferté ; mais le chapitre cathédral de Chalon souffre aussi de leurs abus, pour lesquels ils sont jugés en 1171 par le roi Louis VII, à Tournus même¹⁸⁸.

Les relations des moines de Saint-Philibert avec ces encombrants voisins ont moins attiré l'attention. Pourtant, les échanges sont constants. Du XIe au XIIIe s., on a plusieurs fois le témoignage de leur présence à Tournus, où ils passent parfois des actes, devant des représentants de l'abbé notamment. A d'autres moments, ce sont les moines, ou l'abbé lui-même, qui se rendent sur les terres du seigneur pour témoigner. Enfin, les sires de Brancion font quelques donations au monastère, à la fin du XIIe et au début du XIIIe s.¹⁸⁹.

La dernière date de 1257 : le seigneur de Brancion, qui sous le poids des difficultés financières, cède un à un ses biens aux puissants, avant de vendre au duc la majeure

¹⁸⁴ A.D.S.L., H 178 ; JUENIN, *Preuves*, p. 183, 187 et 194.

¹⁸⁵ JUENIN, *Preuves*, p. 194 à 196 : confirmation des exemptions de péages et donation de l'île-Palme.

¹⁸⁶ En 1236, une enquête menée par les gens du roi déclare que le comte tient du roi entre autres toutes les chaussées de la cité de Mâcon, avec les deux grandes routes menant par eau et par terre, de cette cité aux frontières du comté de Chalon (et donc à Tournus), et de la seigneurie de Cluny, ainsi que le port de Mâcon : RICHARD 1954, p. 38, d'après *Layettes du trésor des chartes*, éd. Teulet, de Laborde, Berger et Delaborde, Paris, 1863-1909.

¹⁸⁷ JUENIN, *Preuves*, p. 173 - 174 (d'après MABILLON, *Actis Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, I, p. 563-564).

¹⁸⁸ Sur le lignage des seigneurs de Brancion : BAZIN 1908. Sur ses relations avec Cluny et La Ferté, cf. aussi DUBY 1953 (1988). Sur l'entrée à Cluny de Bernard et Jocerand Gros : TESKE 1980. Sur le jugement de Louis VII en 1171 : JUENIN, *Preuves*, p. 170.

¹⁸⁹ Exemples d'actes concernant les sires de Brancion et l'abbaye de Tournus : donation confirmée à Tournus en 1077 en présence de Gui Gros, de la famille des seigneurs de Brancion ; restitution de biens à l'abbaye par Hugues Boschencus en 1096, en présence de Seguin de Brancion, chevalier ; le différent entre Etienne de Neublens et l'abbé de Tournus au sujet de moulins autrefois donnés à l'abbaye est réglé à Brancion en présence du seigneur Jocerand en 1174 (JUENIN : *Preuves*, p. 134, 135, 161 à 163 ; original de l'acte de 1174 : A.D.S.L., H 178). Ces rapports fréquents ont été soulignés par MARTIN - JEANTON 1915 (p. 52). Pour les donations, cf. aussi BAZIN 1908 : en particulier p. 20, 21, 24, 26, 30 pour la fin du XIIe et les premières années du XIIIe.

partie de sa seigneurie, laisse au monastère de Tournus tout ce qu'il possède à Bonnay : en pure aumône, précise-t-il, en compensation des maux que lui-même et ses prédécesseurs lui ont fréquemment et injustement causé¹⁹⁰. Derrière la formule, on imagine les tensions passées : Brancion à ses heures de gloire aura pu représenter une menace pour les moines de Tournus. Ce n'est assurément plus le cas en 1235, quand Guillaume de Brancion rend hommage-lige à l'abbé Bérard, pour des biens qu'un de ses prédécesseurs avait pris en fief au début du siècle¹⁹¹.

Les **autres maisons** n'ont pas la même importance, sauf celle de Bâgé (dont le château se trouve à 30 km au sud-ouest de Tournus), avec laquelle le monastère aura eu de sérieux démêlés. En dernier lieu, l'abbé Bérard dans son « Mémorial » indique pour l'année 1237 la guerre avec Renaud de Bâgé¹⁹².

Mais les châtelainies qui circonscrivent Tournus sont plutôt dans la **sphère d'influence de l'abbaye** : Sennecey au nord, Uchizy et Montbellet au sud, Cuisery à l'est, de l'autre côté de la Saône (cf. ill. 44), fournissent parfois des ministériaux au cloître, sans doute des moines et des officiers, et assurément quelques abbés (cf. ci-après, 4. *Vie et physionomie du monastère*). De temps en temps, leurs châtelains élisent sépulture au monastère¹⁹³. Ils tomberont vite dans la vassalité des moines, auxquels ils rendent hommage, au XIIe s. et surtout au XIIIe, pour partie de leurs biens tenue en fief. Selon G. Duby, ils auront vendu leurs hommages à l'abbaye, sous la pression des difficultés économiques¹⁹⁴.

Reste un voisin d'une autre envergure : le **duc de Bourgogne**. Jusqu'au milieu du XIIIe s., il est en vérité peu présent dans la documentation écrite : sa principale intervention y demeure la restitution, en 1087, de la terre de Givry usurpée par son prédécesseur¹⁹⁵. Mais à partir de la seconde moitié du XIIIe s., ses possessions enserrant peu à peu Tournus. Il est bientôt ressenti comme une menace : en 1308, il ravage les dépendances de l'abbaye situées en bord de Saône, sur la rive gauche face à Tournus. L'affaire se règle vingt ans plus tard par un accord entre les deux parties, qui reconnaît au duc le droit de garde sur Préty et Lacrost : le duc affirme son autorité là où le roi est absent¹⁹⁶. Il n'empêche ; un peu plus tard, c'est en position de déférence qu'il se rend à Tournus, prêter hommage à l'abbé pour différents biens acquis par héritage¹⁹⁷. Le second tiers du XIVe s. reste une

¹⁹⁰ « *In puram helemosinam et recompensationem damnorum quae eis nos et praedecessores nostri et fecimus multipliciter et injuste* » - JUENIN, *Preuves*, p. 213. Prise de fief de Hugues de Brancion, pour Grévilly, en 1219 : A.D.S.L., H 178, et JUENIN, *Preuves*, p. 186. Sur la dilapidation des biens de la seigneurie de Brancion, cf. DUBY 1953 (1988), p. 418-421.

¹⁹¹ « Mémorial de l'abbé Bérard » : JUENIN, *Preuves*, p. 189.

¹⁹² JUENIN, *Preuves*, p. 189 (« Mémorial de l'abbé Bérard »), 192 à 194 et 198.

¹⁹³ Cf. la bulle d'Alexandre III en 1179, autorisant les moines à accepter la sépulture de qui le désire : JUENIN, *Preuves*, p. 171-173. Donation en ce sens de la part de Ponce de Cuiseau en 1218 : *ibid.*, p. 184-185.

¹⁹⁴ DUBY 1953 (1988), p. 418-419. Hommages et reconnaissances de fief : A.D.S.L., H 178 en partie (1200 et 1219) H 179 (1251 à 1292), et en partie H 180 (1309 à 1350). Cf. aussi JUENIN, *Preuves*, p. 181, 184, 186, 192, 200, 210, 211, 217, 218, 225, 226, 229 à 233, 237, 241 à 244, 251, 252 (1200 à 1383).

¹⁹⁵ JUENIN, *Preuves* : p. 134.

¹⁹⁶ Les moines avaient d'abord porté l'affaire devant le parlement de Paris, qui avait essayé de faire entendre raison au duc ; mais il s'agissait de biens situés en terre d'empire. Arrêt du parlement de Paris : A.D.S.L., H 180, et JUENIN, *Preuves*, p. 234. Transaction de 1328 : JUENIN, *Preuves*, p. 238. Cf. aussi JUENIN, I, p. 174 - 175.

¹⁹⁷ A.D.S.L., H 180 (1339) ; JUENIN, *Preuves* : p. 241 et 242 (1339 et 1366).

période charnière, avant que les ducs Valois, dans l'élan de leur ascension fulgurante, ne s'intéressent vraiment à cette partie de la Bourgogne (cf. ill. 45).

Les monastères alentour

En ce qui concerne les établissements religieux maintenant, la plupart de ceux qui environnent Tournus, au-delà du premier cercle des possessions de Saint-Philibert, sont des monastères clunisiens. Seule, **La Ferté** fait véritablement exception (pour sa situation, cf. ill. 44). Mais les rapports avec cette abbaye cistercienne semblent s'être limités à des relations de bon voisinage, où quelque moine Tournusien, parfois l'abbé lui-même, figure ici ou là, dès le XIIIe s., comme témoin d'un accord, d'un arbitrage ou d'une donation concernant les seigneurs de Brancion ou l'évêque de Chalon. En 1246, l'appel de l'abbé de Cîteaux en faveur du monastère de Tournus victime d'un incendie, faisant écho à celui du pape lui-même, ne signifie pas forcément davantage¹⁹⁸.

En revanche, dès la fin du XIIe s., Tournus conclut explicitement des **accords d'association avec au moins trois autres communautés bénédictines non clunisiennes**, distantes d'une centaine de kilomètres vers le sud et vers l'est, et toutes trois d'antique renommée : l'Île-Barbe sur la Saône à côté de Lyon (avant 1200), puis Saint-Oyend dans le Jura (aujourd'hui Saint-Claude : avant 1271), et enfin Saint-Martin d'Ainay à Lyon même (en 1337). Une alliance avec Saint-Germain d'Auxerre aurait même vu le jour autour de 1170¹⁹⁹. Ces traités de confraternité n'affichent guère de prétentions autres que spirituelles : il s'agit en somme de jumelages, en vertu desquels l'abbé et les moines d'une abbaye, en visite dans un monastère ami, se verront traités, « dans la vie comme dans la mort », comme ceux du lieu. Seul, celui qui concerne Saint-Oyend, pourtant très bref (mais il s'agit du renouvellement d'un accord plus ancien qui ne nous est pas parvenu), envisage l'éventualité d'une « administration » réciproque de prieuré - la formule n'est pas très claire. Mais l'abbé de l'Île-Barbe intervient en 1253 dans un acte concernant l'administration interne du monastère de Tournus²⁰⁰. En réalité, on peut penser que ces abbayes jadis prestigieuses, en perte de vitesse ou aux prises avec de graves difficultés financières à partir de la fin du XIIe s., cherchent par ces associations à faire contrepoids à la puissance clunisienne, partout très présente. En 1337, il n'est pas exclu que l'abbé de Tournus, présent à Ainay en tant que « visiteur apostolique », agisse comme instrument de la politique pontificale, qui cherche à unifier sous sa direction la nébuleuse bénédictine, sans y donner tout pouvoir à Cluny.

De fait, **par rapport à Cluny**, Saint-Philibert de Tournus est en rivalité depuis l'origine. Sur le terrain, les possessions des deux abbayes s'enchevêtrent en Mâconnais, tandis qu'à la fin du XIe s., Tournus se voit cerné de maisons clunisiennes dans un rayon de moins de cent kilomètres²⁰¹.

¹⁹⁸ Actes concernant l'abbaye de la Ferté où sont présents des moines de Tournus : Bazin 1908, p. 20, ou JUENIN, 1733, t. I, p. 139 (fin du XIIe s.). Dans un cas, en 1297, c'est à la Ferté que l'abbé de Tournus présente un de ses moines à l'évêque pour une cure : JUENIN, *Preuves*, p. 228. Appel de l'abbé de Cîteaux en 1246 : JUENIN, *Preuves*, p. 203.

¹⁹⁹ Société avec l'Île-Barbe (1200) : JUENIN, *Preuves*, p. 181 ; il s'agit de la consolidation d'une association plus ancienne, conclue du temps de l'abbé Jocerand de Tournus (soit Jocerand I, abbé de 1157 à 1162, ou Jocerand II, abbé de 1197 à 1198 ?). Renouvellement de société avec le monastère de St Oyend (1271) : A.D.S.L., H 179, et JUENIN, *Preuves*, p. 218. Société avec l'abbaye d'Ainay (1337) : JUENIN, *Preuves*, p. 244. L'alliance avec Saint-Germain d'Auxerre est simplement évoquée par Juénin, qui s'appuie sur la chronique de cette abbaye, rédigée à la fin du XIIe s. (JUENIN, I, p. 133).

²⁰⁰ Union de la maison de Grévilley à l'office de célerier : JUENIN, *Preuves*, p. 210.

²⁰¹ Sur l'enchevêtrement des dépendances de Tournus et de Cluny en Mâconnais, cf. *supra*, 1e partie, C. *Tournus de 875 à la fin du Xe s.* : 1.3.4. *L'ancrage local...* Cf. aussi le tableau récapitulatif présenté dans CARTRON-KAWE 1998: vol. III, fig. 125, p. 504.

Les tensions latentes ne s'expriment pas souvent au grand jour, entre deux établissements de même obédience, censés se soutenir mutuellement; on peut même supposer que sur bien des plans, la proximité géographique et le dynamisme spirituel de Cluny favorisent le dialogue. De ce point de vue, il est révélateur que les abbés de Tournus Bernier (1007 ou 1008 - 1028) et Ardain (1028 - 1056) figurent dans tous les nécrologes clunisiens conservés (sauf deux), sous la rubrique « *monachi Cluniacensis* », apparemment commémorés dès leur mort comme des clunisiens²⁰². Pourtant, on notera comme un indice l'absence de tout représentant de Cluny dans les deux cérémonies de dédicace et de consécration de l'église abbatiale Saint-Philibert, en 1019 et 1120. Dans la même optique, Isabelle Cartron-Kawé soupçonne dès la fin du Xe s., dans la remise à l'honneur du culte de saint Valérien à Tournus, le besoin de se différencier sur le plan religieux, par la revendication du culte des reliques, de ce trait essentiel de l'identité clunisienne qu'est le culte des morts²⁰³. Ultérieurement, il n'est d'ailleurs pas exclu que la translation du corps de l'abbé Ardain au début du XIIe s., révèle le souci de proclamer un saint dans la liste abbatiale récente de Tournus, pour réhausser le prestige du monastère face à la notoriété des « grands abbés » clunisiens. Dans un autre domaine enfin, on peut s'interroger sur les intentions de l'abbé Pierre 1^{er} à la fin du XIe s., lorsqu'il envoie dans la suite de la reine Constance quelques moines Tournusiens en Espagne, pays dans lequel les clunisiens sont déjà bien implantés²⁰⁴.

Au reste, il se pourrait qu'à la fin du XIe s., l'abbatit de Pierre 1^{er} marque le sommet de cette rivalité sourde, qui ne s'exprime clairement que dans les querelles de juridictions, facilitées par l'entremêlement des dépendances sur le terrain. Si le conflit de 1097 nous en renvoie un écho au sujet de droits de pêche dans la Saône et la Seille, à propos desquels l'abbaye de Tournus est condamnée à restituer à Cluny des propriétés envahies, les termes même de la « concorde » qui est conclue finalement entre les deux établissements en 1108, en présence du légat du pape et de l'évêque de Mâcon, sont explicites : cet accord voit le jour peu après la mort de l'abbé Pierre, et vise à solder les différents conflits de droits et juridictions sur des terres et des églises, qui avaient empoisonné la vie du monastère durant son abbatit²⁰⁵.

Mais ces deux seigneuries ecclésiastiques voisines ont aussi des intérêts communs. A l'aube du XIe s., elles se trouvent du même côté dans la lutte que livre le comte de Mâcon Otte-Guillaume, en particulier à Cluny. Dans la seconde moitié du XIIe s., le roi Louis VII est prié d'intervenir dans la région, à la fois pour défendre Cluny et pour régler les problèmes de Tournus, dans un contexte de querelles féodales dont pâtissent les biens des églises en général. Enfin, à partir du milieu du XIIIe s., Cluny et Tournus sont à la tête des deux seules

A la fin du XIe, les principaux monastères clunisiens autour de Tournus sont Cluny et Charlieu au sud-ouest, Paray-le-Monial à l'ouest, Saint-Marcel-lès-Chalon et Vergy au nord, Gigny, Baume-les-Messieurs et Nantua à l'est et au sud-est, et Payerne et Romainmôtier plus loin vers le nord-est (cf. la carte publiée dans PACAUT 1970 (1993), p. 88). Cette liste ne prend évidemment pas en compte les dépendances propres de chacun de ces établissements, qui maillent le territoire environnant.

²⁰² KRÜGER 2002 : note 23 p. 420.

²⁰³ CARTRON-KAWE 1998 : vol. III, p. 525.

²⁰⁴ CARTRON-KAWE 1998 : vol. III p. 508.

²⁰⁵ Sur le conflit de 1097, cf. JUENIN, I, p. 108, et CURE 1905 (1984), p. 94, citant le cartulaire de Mâcon. Sur la « *concordia inter monachos cluniacenses et trenorchienses* » : JUENIN, *Preuves*, p. 139: « *Paucis siquidem diebus transactis post obitum D. Petri Trenorchiensis Abbatis, cujus penè totum tempus sub hac concertatione transiebat, ...* » (« Comme peu de jours s'étaient écoulés après la mort du seigneur Pierre abbé de Tournus, dont presque toute l'époque s'était écoulée assujettie à ce conflit, ... »).

seigneurie ecclésiastique qui pèsent encore de quelque poids face à la constitution des grands domaines princiers laïcs, du roi et du duc (cf. *supra*, 2.1. *Seigneurs et princes*).

De fait, au XIIIe s., l'amélioration des relations semble patente. Sur le plan des droits seigneuriaux et partages de juridictions, cette détente est d'abord marquée en 1207 par l'exemption accordée par l'abbaye de Cluny sur tous les ports et péages²⁰⁶. Mais l'entraide porte désormais clairement sur la résolution des conflits seigneuriaux : en 1220, l'abbé Guichard de Tournus arbitre avec Girard de Vienne, comte de Mâcon, le différend qui oppose le prévôt de Mâcon à l'abbaye de Cluny ; en 1235, l'abbé Bérard intervient pour rappeler le comte de Forez au respect des établissements clunisiens²⁰⁷.

On peut penser que l'incitation pontificale n'est pas pour rien dans ce rapprochement. Alors que la tutelle des papes se fait davantage sentir, il prend même un tour de plus en plus administratif. Le souci de la papauté d'unifier le mouvement bénédictin n'est probablement pas absent de cette évolution, avec celui de reprendre en main les affaires de Cluny. C'est désormais à la demande du pape que l'abbé de Tournus participe à des missions d'arbitrage en faveur de l'ordre de Cluny, en 1235 puis en 1298, avec possibilité d'user des censures ecclésiastiques, y compris contre des évêques. Enfin, au début du XIVe s., ce sont des tâches de contrôle sur les finances de l'ordre de Cluny qui lui sont confiées - toujours en compagnie d'un autre abbé non clunisien²⁰⁸.

3.4. La constitution d'une seigneurie indépendante

La liberté dont semblent jouir les moines de Tournus dans leurs relations avec le monde extérieur, et le lien privilégié qu'ils paraissent entretenir, tantôt avec le roi, tantôt avec le Pape, surtout à partir du XIIe s., sont fruits de leur indépendance. De fait, c'est entre le dernier quart du XIe s. et le premier quart du XIIe, que l'abbaye s'est affranchie, progressivement, de ses tutelles primitives. Derrière elle s'est resserré, entre le XIe et le XIIIe s., un réseau de dépendances dont elle retire prestige et richesse.

3.4.1. De l'immunité à l'exemption

La façon dont l'abbaye s'est constituée en seigneurie indépendante a été analysées avec beaucoup de finesse par Isabelle Cartron-Kawé, en parallèle avec le modèle clunisien²⁰⁹.

Son statut de **monastère immuniste sous protection royale** donnait à l'abbaye Saint-Philibert la possibilité d'une relative émancipation, dès lors que l'autorité royale était lointaine et faible. Jusqu'au milieu du XIe s., ses abbés n'ont eu de cesse de faire confirmer par les rois successifs leurs anciens droits et privilèges, en des termes qui reprennent ceux des anciens

²⁰⁶ A.D.S.L., H 178, et JUENIN, *Preuves*, p. 183.

²⁰⁷ 1220, « L'abbé Guichard arbitre avec Girard de Vienne » : JUENIN, *Preuves*, p. 186. 1236, intervention auprès du comte de Forez : RICHE 2000, p. 332.

²⁰⁸ En 1235, le pape Grégoire IX invite les abbés de Tournus et de Belleville à intervenir auprès du comte de Forez, en usant au besoin de censures ecclésiastiques pour qu'il cesse de porter préjudices aux prieurs et doyens de l'ordre de Cluny ; en 1298, Boniface VIII délègue aux abbés de Sainte-Colombe - lès - Sens et de Tournus le soin d'user de censures ecclésiastiques contre ceux, y compris les évêques, qui ne respecteraient pas les privilèges de l'ordre de Cluny : RICHE 2000, p. 332, 536 et 567. En 1305, Clément V décrète, pour 4 ans, la levée d'un vingtième sur tous les bénéfices de l'ordre de Cluny, et charge les abbés de Tournus et de Saint-Martin d'Autun d'en contrôler l'application ; dans les années 1340, Clément VI charge les abbés de Saint-Germain-des-Prés, de Tournus, et de Saint-André d'Avignon, de faire exécuter le paiement des vingtièmes sur les bénéfices de l'ordre de Cluny ; par prudence, il leur enjoint de procéder à une enquête avant d'user des censures ecclésiastiques : RICHE 2000, p. 547 et 548.

²⁰⁹ CARTRON-KAWÉ 1998 : vol. III, p. 473 à 498.

diplômes carolingiens. En cela, malgré la proximité du modèle clunisien d'exemption, ils restent relativement conservateurs.

Pourtant, diverses dispositions tendent, dès la fin du Xe s., par petites touches, à **restreindre le pouvoir d'intervention des évêques**. Par exemple, la dédicace de 1019 donne lieu à la délivrance d'un privilège, leur interdisant de prononcer une excommunication à l'intérieur du monastère.

Cette tendance s'accélère dans le **dernier tiers du XIe s.**, apparemment sous l'impulsion de l'abbé Pierre 1er. Ainsi, en 1075, la charte de confirmation du roi Philippe 1er n'emploie plus le terme d'« *immunitas* », mais celui de « *libertas* », qui renvoie à un ensemble de privilèges propres au monastère - d'ailleurs non définis - à même de s'exercer, à ce qu'on croit comprendre, sur tout le territoire dépendant de Saint-Philibert de Tournus. Il y est même question, pour la première fois, d'exemption épiscopale ; mais il ne semble pas que celle-ci ait été reconnue par le pape, qui se contente, dans les années suivantes, de placer toujours plus l'abbaye sous la protection apostolique. Pour obtenir ces avancées, les moines n'auront pas hésité à forger un faux acte prétendument daté de 878, vraisemblablement montré au roi en 1075, et présentant « *libertas* » et exemption épiscopale comme des acquis. D'après I. Cartron-Kawé, cette initiative se sera inscrite dans un travail plus vaste de réécriture de l'histoire du monastère, suscité par l'abbé Pierre - dont la rédaction de la chronique par le moine Falcon, dans les années 1080, est l'aspect le plus marquant²¹⁰.

Néanmoins, s'il faut reconnaître dans cette soif d'autonomie l'influence des préceptes clunisiens, c'est **en 1121** seulement qu'est octroyé de manière explicite le **privilège d'exemption**, par le pape Callixte II. Il se voit confirmé par Innocent II en 1132. Désormais, l'évêque n'a plus à intervenir dans les affaires du monastère, sinon à la demande expresse de l'abbé, ni à y lever dîmes et coutumes (sauf pour les dépendances les plus lointaines). Cette décision vient sans doute consacrer le rapprochement opéré entre les abbés de Tournus et la papauté au début du XIIe s., particulièrement avec l'archevêque Gui de Vienne, élu pape en 1119 sous le nom de Callixte II. Dès 1119, la délivrance par ce dernier d'un privilège limitant les pouvoirs d'ordre et de juridiction de l'évêque, puis sa venue en 1120 pour la consécration de la nouvelle abbatiale, et enfin la bulle de 1121, marquent les étapes successives de ce cheminement commun²¹¹. Par la suite on l'a vu, et jusqu'au XIVe s., les papes assurent l'abbaye de leur soutien.

Parallèlement, on notera la **disparition de la mention « *in pago cabilonensis* »** dans la charte de Philippe 1^{er} en 1075. Qu'il faille prendre ce terme dans le sens de juridiction dépendant du comte, ou d'évêché, c'est bien une volonté d'indépendance, du pouvoir laïc comme de l'autorité épiscopale, que révèle cette omission. De la même façon, disparaît au cours du XIe s. la charge d'avoué du monastère, remplie en 1019 par le comte de Chalon (cf. *supra*, 3.3.1. *La protection des laïcs...*).

Cela dit, Tournus, directement rattachée à Rome sur le plan spirituel à partir de 1121, reste au temporel, même avec de grandes libertés, une **abbaye sous protection royale**. C'est d'ailleurs à ce titre que le Pape fait appel au roi dans les moments de difficulté à la fin du XIIe s. Mais celui-ci ne prend pas pied à Tournus pour autant ; il faut attendre le début du XIVe s., on l'a vu, pour qu'il commence à s'immiscer vraiment dans les affaires du monastère.

²¹⁰ Sur toute cette progression, cf. CARTRON-KAWE 1998 : vol. III, p. 479 - 482, et p. 490 - 495. Charte de Philippe 1er en 1075 : JUENIN, *Preuves*, p. 131 - 133.

²¹¹ CARTRON-KAWE 1998 : vol. III, p. 494 - 496. Bulle de Callixte II en 1121 : JUENIN, *Preuves*, p. 149.

3.4.2. Territoire, dépendances et revenus

Le domaine proche (ill. 44)

En terme d'assise territoriale, le monastère s'est assuré bien avant l'an mil le contrôle d'un petit domaine centré sur Tournus, et s'étendant sur deux ou trois kilomètres à la ronde. A Tournus même, son privilège d'immunité s'étend au *Castrum* depuis 889 ; mais on peut considérer comme étant de son ressort direct l'ancienne *villa* de Belnay, voisine de l'abbaye à l'ouest, et donnée aux moines en 945. Au nord, ce domaine se limiterait, d'après Saint-Julien-de-Balleure, à ce qu'il nomme « la Grange », une ancienne « métairie de l'abbaye », qui aurait été donnée par l'évêque de Chalon-Hilbod au Xe s. (cf. *supra*, première partie, C. Tournus de 875 à la fin du Xe s. : 1.2.2. L'installation des moines à Tournus). A l'heure actuelle, le toponyme « la Grange » désigne toujours un manoir du XVIe s., qui marque les confins de la commune, à deux kilomètres du cloître (ill. 44)²¹². Pourtant, moins de deux kilomètres plus loin se situe le domaine de Venière, offert dès 677 aux moines de Saint-Philibert par l'évêque de Poitiers Ansoald (cf. *supra*, première partie, B. Tournus avant 875 : 1.6. Tournus aux VIIe / IXe s.) : on en ignore certes la destinée après cette date, mais il fixe aujourd'hui, sans occupation intermédiaire, le prochain habitat sur la route de Chalon, légèrement en retrait de la Saône (sur la commune de Boyer). Au reste, c'est encore 8 kilomètres plus loin, entre Gigny-sur-Saône, prochain village en remontant la rivière, et Thorey sur la rive gauche, que se trouve le lieu-dit « *Filiolus* », ultérieurement désigné comme « Poirier-au-Comte », lequel marque à partir de 1019 la limite des droits de pêche octroyés aux moines par le comte de Chalon²¹³ (ill. 44).

En 1059 en tous cas, la charte de confirmation des biens de l'abbaye par Henri 1er cite les « *vici et villae* » de Lambres (« *Lambras* »), village aujourd'hui disparu à deux kilomètres à l'ouest de l'ancien *Castrum*, de Mancey (« *Manciaicum* »), situé un peu plus loin, légèrement décalé vers le nord-ouest, et de Plottes (« *Plottas* »), à 5 kilomètres au sud-ouest du cloître²¹⁴. A une distance légèrement inférieure vers le sud, sur la rive gauche de la Saône, elle compte également Préty (« *Pistriacum* »), et peut-être déjà à même distance,²¹⁵ de nouveau sur la rive droite, en bord de Saône, Le Villars (« *Villanova* » ?). Le village

²¹² Cette grange apparaît dans les textes d'archives au XVIe s. : elle a alors été reprise en fief par les sires de Gorremod, en procès avec l'abbaye sur des questions de limites de juridiction. Cf. l'« information » sur le « chemin qui mène des perrières de Boyer à la Saône », suivie d'un inventaire des biens meubles de la « grange-de-Gorremod » : A.D.S.L., H 191.

²¹³ Donation de 1019 : FALCON, chap. 46 (JUENIN, *Preuves*, p. 26 ; POUPARDIN, 1905, p. 102). Mentions du lieu-dit « Poirier-au-Comte » à plusieurs reprises dans des pièces de procès à propos du droit de pêche dans la Saône, à partir de 1286 (A.D.S.L., H 203) : cf. GISLAIN DE BONTIN, G. de - « Remarques sur le droit de pêche dans la Saône des moines de Tournus ». In *Saint-Philibert* 1995, p. 121 - 141.

²¹⁴ JUENIN, *Preuves*, p. 126 - 127.

²¹⁵ Cette interprétation de « *Villanova* » dans le diocèse de Chalon est proposée par M. Pacaut (PACAUT, M. - « Une communauté monastique originale : la congrégation de Tournus (IXe - XIIe s.) ». In *Saint-Philibert* 1995, p. 105 - 120). Pour sa part, Juénin, repris par Bompard, et avec prudence, par I. Cartron-Kawé, propose d'y voir un hypothétique village de « Velnoux » près de Lambres, qui aurait disparu (JUENIN, I, p. 88 ; Bibl. Tour., ms Bompard, p. 184 ; CARTRON-KAWÉ 1998, vol. III, annexe 2, p. 614, n° 56). Dans la bulle de 1119, « *Villare* », qui désigne bien plus sûrement Le Villars, figure dans le diocèse de Mâcon. En ce qui concerne les diocèses, la situation du Villars autorise les deux hypothèses : sur la rive droite de la Saône, les villages voisins de Plottes, Uchizy et Lys relèvent de l'évêque de Mâcon, mais Lambres et surtout Grévilly, pourtant plus au Sud que Plottes ou Lys, de celui de Chalon (cf. ill. *carte dép. dom. proche*). Sur place en tous cas, l'église du Villars montre des vestiges éloquentes du tout début du XIe s. comme du début du XIIe : cf. *Prémices de l'art roman*, 1999, p. 81.

suisant vers le sud est Uchizy, à 8 kilomètres du cloître, une des premières dépendances de l'abbaye de Tournus, qui y possède « *villa cum ecclesia* » depuis 878 (« *Ulcasiacum* » dans la donation de Louis le Bègue, inspirée par Boson²¹⁶). La limite méridionale du droit de pêche des moines dans la Saône se situe probablement déjà à proximité, au lieu nommé plus tard « Frébief »²¹⁷. La charte de 1059 ajoute encore deux noms de domaines apparemment proches de Tournus, mais non identifiés, « *Morincas* » et « *Costaldas* », dont il ne sera plus jamais question (ill. 44).

A l'exception des deux dernières, toutes ces possessions se retrouvent dans les différentes confirmations ultérieures, royales et papales, des XIe et XIIe s.²¹⁸. Encore ce maillage s'est-il étoffé au cours du XIe s., puisque la bulle de 1119 cite également les églises de Vers (« *Ver* ») à côté de Mancey, et de Gigny-sur-Saône. En Bresse, elle mentionne désormais celle de Cuisery, à 7 kilomètres à l'est du monastère, sur les bords de la Seille : or à proximité immédiate, le long de cette rivière, l'abbaye possède déjà depuis 981 les domaines de Loisy et de Huilly, avec l'église de cette localité, et depuis 1059 au plus tard, la *villa* de Brienne (cf. ill. 44). Au milieu du XVIe s. encore, on reconnaît tous ces noms dans le pouillé de l'abbaye (sauf Belnay, domaine très proche du monastère et qui ne comporte alors ni église ni chapelle)²¹⁹.

Ainsi, dès les XIe - XIIe s., ces possessions assoient l'autorité directe de l'abbaye sur un rayon de six à sept kilomètres alentour, presque sans discontinuité territoriale. Elles lui permettent également un contrôle du cours de la Saône sur 10 kilomètres en amont et 10 kilomètres en aval de Tournus, et lui assurent un accès direct à la vallée de la Seille, qui dessert, à 25 kilomètres à l'ouest de Tournus, sa vieille dépendance de Louhans. A la fin du XIIIe s. et au début du XIVe, trois châteaux au moins marquent ce territoire, à Plottes, et sur la rive gauche, à Préty et à Lacrost - village situé en face de Tournus, non mentionné jusque-là²²⁰. Qui plus est, au cours du XIIIe s., l'abbaye s'est encore souciée d'élargir cette assise en rachetant les hommages de plusieurs seigneurs environnants, désormais ses vassaux, du côté de Montbellet et Grévilly au sud, et de Sennecey au nord (ill. 44)²²¹.

Les autres dépendances

A ce noyau central, s'ajoute sur un rayon de 40 kilomètres environ, un **premier cercle de dépendances** proches, terres, villages ou églises, éssaimées dans les diocèses de Chalon, Mâcon et Lyon de part et d'autre de la Saône et de la Seille, dans un espace compris entre Chagny au nord de Chalon, Louhans à l'est et Cluny au sud-ouest, Romanèches-Thorins et ses alentours (La Chapelle-de-Guinchay) sur la Saône au sud de Mâcon, et les environs de la ville actuelle de Bourg-en-Bresse au sud-est (ill. 9, et 43). Ce groupe est déjà constitué

²¹⁶ JUENIN, *Preuves*, p. 102. Sur cette donation, cf. *supra*, 1e partie, C. Tournus de 875 à la fin du Xe s. : 1.3.2. L'alliance avec Boson et l'expansion méridionale...

²¹⁷ GISLAIN DE BONTIN, G. de - « Remarques sur le droit de pêche dans la Saône des moines de Tournus ». In *Saint-Philibert* 1995, p. 121 - 141.

²¹⁸ Chartes du roi Philippe 1er, 1060 et 1075, et bulles de Callixte II (1119) et d'Alexandre III (1179) : JUENIN, *Preuves*, p. 128, 131, 145 et 175.

²¹⁹ Cf. CURE 1905 (1984), p. 64-65, reprenant A.D.S.L., H 191.

²²⁰ Plottes : châtelain en 1295 et 1297, JUENIN, *Preuves*, p. 227 - 228. Préty et Lacrost : ces deux châteaux de l'abbaye sont mis à mal par le duc de Bourgogne en 1308 : JUENIN, I, p. 174.

²²¹ DUBY 1953 (1988) p. 419. Uchizy : cf. 1304 : chevalier d'Huchizy vassal de l'abbé, JUENIN I p. 171. Montbellet : 1233 : donation de la juridiction de Montbellet par le seigneur de Montbellet, A.D.S.L., H 178.

pour l'essentiel au milieu du XIe s. : outre quelques donations isolées, les bulles de 1119 et 1179 entérinent surtout un étoffement du maillage autour des prieurés de vieille implantation, que sont, dans le diocèse de Mâcon, Saint-Romain-des-Iles (qui fait partie de la donation de 875) / Romanèches-Thorins (donné en 971), et dans celui de Lyon, Biziat en Bresse (également donné en 875) (respectivement, n° 149, 148 et 108, sur l'ill. 43). Au XIIIe s., quelques acquisitions viennent compléter cette liste alors que les donations se tarissent : telle cette « île Sainte Marie à côté de Mâcon et ses appendices » achetée par l'abbé Bérard en 1233²²².

Pour le reste, on peut distinguer **trois grands ensembles de dépendances plus lointaines** : l'un à l'ouest, étalé le long de la basse vallée de la Loire, l'autre en Auvergne - Velay autour de la vallée de l'Allier et du cours supérieur de la Loire, et le troisième sur la rive gauche du Rhône, entre Vienne et Avignon (ill. 43). Les deux premiers ensembles sont liés à la genèse, réelle ou mythifiée, du monastère de Tournus. Les dépendances du premier s'égrènent autour des étapes de la pérégrination des reliques de saint Philibert au IXe s. : Herio (Noirmoutier) et Déas (Saint-Philbert de Grandlieu) du côté de l'Atlantique, Cunault en Anjou, Messais en Poitou. Le second s'articule autour de Saint-Pourçain-sur-Sioule en Bourbonnais et Goudet en Velay, deux donations d'avant 915, qui passent (à tort ?) pour avoir été les étapes ultimes des reliques sur la route de Tournus ; Saint-Pourçain restant, depuis l'exil temporaire du Xe s., l'un des prieurés majeurs de Saint-Philibert, avec lequel des liens étroits sont maintenus de tous temps. Au contraire, les dépendances méridionales correspondent à des donations clairement postérieures à l'installation des moines à Tournus - la principale étant le monastère de Donzère, depuis l'extrême fin du IXe s.²²³ (n°240 sur l'ill. 43).

Or, si le paysage des dépendances occidentales semble relativement stable depuis le IXe s., avec une légère augmentation des possessions au cours des XIe et XIIe s. en Nantais, Poitou et Anjou, à la comparaison des listes de confirmation de 1059, 1119 et 1179, c'est clairement le patrimoine méridional qui présente la plus forte progression - au cours du XIe s. essentiellement. Une fois bien installés sur les bords de Saône, les moines de Saint-Philibert se seront tournés plutôt vers l'axe rhodanien pour assurer l'expansion de leur domaine, alors qu'ils se seront préoccupés simplement de maintenir leurs acquis dans les autres régions - au mieux, de les réactiver. L'apparition dans les textes en 1119 seulement de la totalité des dépendances comprises dans l'évêché de Vienne traduit peut-être plus précisément le rapprochement opéré avec l'archevêque Gui, devenu pape Callixte II.

D'une manière générale, comme l'a montré Isabelle Cartron-Kawé, ce vaste ensemble composite s'articule autour d'une quinzaine de possessions plus importantes, sièges de ce qu'on pourra appeler des prieurés. Il se sera vu réactiver au cours du XIe s., dans le sens d'une centralisation accrue autour du monastère de Tournus. Jamais toutefois cette *congregatio* n'aura connu l'organisation rigoureuse du modèle clunisien²²⁴. Avant la fin du

²²² Mémorial de l'abbé Bérard : JUENIN, *Preuves*, p. 188.

²²³ Dans ce dernier lot, le groupe un peu à part des dépendances savoyardes, autour de l'église de Talloires sur le lac d'Annecy, donnée par Boson en 879 (n° 105 sur l'ill. 43), ne semble guère avoir eu de postérité ; selon I. Cartron, le rappel de ces possessions dans les confirmations de biens de 1059 et 1060 correspondrait à une revendication de principe, et il n'en serait plus question par la suite : CARTRON-KAWÉ 1998, vol. II, p. 361 - 363. En fait, on retrouve dans la bulle de confirmation d'Alexandre III en 1179, la mention de deux églises seulement dans le diocèse de Genève : Perroix et « *Monte-Castro* » (site non mentionné jusque-là, et qui reste à identifier - cf. JUENIN, *Preuves*, p. 174-176). Au milieu du XVIe s., le pouillé de l'abbaye revendique pour ce secteur le rattachement de la seule église de Perroy à Tournus (A.D.S.L., H 191 - cf CURE 1903, p. 65).

²²⁴ CARTRON -KAWÉ 1998, vol. III, p. 575 à 599.

XIIe s., ce réseau connaît les limites maximales de son développement ; les corrections assurées par les acquisitions du XIIIe s. restent marginales, et n'intéressent guère que le domaine proche du monastère²²⁵.

Revenus

De ces possessions, l'abbaye Saint-Philibert tire d'importants revenus. Depuis le IXe s., l'agriculture, et notamment la vigne, en fournissent la part essentielle. On verra plus loin ce qui lui vient directement de la ville de Tournus (*infra, troisième partie, la ville en formation...*).

Mais le transport de marchandises par voie terrestre ou par voie d'eau, activité protégée par des diplômes carolingiens régulièrement confirmés, semble toujours revêtir une grande importance pour le monastère : jusqu'au XIIIe s., les différentes exemptions de péages obtenues des seigneurs voisins en donnent un écho explicite, « pour le blé, le vin, les animaux des deux sexes, le bois ou la pierre, ou pour tout ce qui sert à manger, à boire, à se vêtir, ce qui doit être vendu ou exporté »²²⁶.

Ici, le rôle des rivières s'avère toujours capital : la charte d'Henri 1er en 1059, après celle d'Hugues Capet en 989, reprend l'énumération du diplôme de 915, qui confèrait aux hommes de l'abbaye la liberté de circuler sur tous les fleuves navigables du royaume²²⁷. Les axes cités irriguent littéralement les possessions de l'abbaye, jonctions indispensables entre Tournus et ses dépendances (cf. ill. 43). Les exemptions de péages, quant à elles, concernent avant tout la circulation fluviale. Au reste, le monastère tire lui-même ressource de ses propres péages, bénéficiant encore au XIIIe s. de la donation de celui de Montbellet, à dix kilomètres au sud du cloître²²⁸.

Dans ce contexte, la Saône joue évidemment le rôle principal. La navigation n'est pas seule en cause : depuis 1019 en particulier, l'abbaye jouit sur cette rivière d'un privilège de pêche très important, sur à peu près vingt kilomètres de long de part et d'autre de Tournus, qui est à l'origine de conflits à répétition avec les seigneuries voisines (abbaye de Cluny, comté de Mâcon ou duché de Bourgogne) et avec les riverains²²⁹. Mais pour les moines, son affluent le plus important est peut-être la rivière bressane de Seille, dont le confluent se trouve à six kilomètres au sud du cloître. On a vu qu'ils y disputent le droit de pêche aux clunisiens près de La Truchère en 1097 ; surtout, une série de donations bienvenues leur permet de conforter leur emprise de ce côté entre le Xe et le XIIe s. (ill. 44). C'est que la

²²⁵ Cf. JUEININ, *Preuves*, p. 203 : « bulle du Pape Innocent IV, qui confirme les biens & privilèges de l'Abbaïe de Tournus ».

Le « pouillé des Bénéfices qui dépendent de l'Abbaïe de Tournus », postérieur à la sécularisation de 1623, reprend encore, pour l'essentiel, des domaines acquis avant la fin du XIIe s. (JUEININ, *Preuves*, p. 311 - 312).

²²⁶ « *Ut de blado, vino, animalibus utriusque sexus, lignis vel lapidibus, seu quibuslibet rebus quae ad edendum, bibendum, vestiendum, vendendum vel emendum* » : exemption de péage accordée par le comte de Vienne et Mâcon, en 1222 (A.D.S.L., H 178, n° 10). Cette formule est reprise dans d'autres actes de même type, au XIIIe s. Autres exemptions au XIIIe s. : 1207, par l'abbé de Cluny (A.D.S.L., H 178, n° 9 - JUEININ, *Preuves*, p. 183) ; 1225, par Hardouin de la Cour (JUEININ, *Preuves*, p. 190) ; 1233 : confirmation par Jean, comte de Mâcon, de l'exemption de 1222 (A.D.S.L., H 178, n° 16 - JUEININ, *Preuves*, p. 194) ; 1241 : exemption du péage de Saint-Germain-en-Bresse (A.D.S.L., H 178, n°17). Sur les diplômes de la fin du IXe et du Xe s., cf. *supra*, 1e partie, C. *Tournus de 875 à la fin du Xe s.*

²²⁷ Charte d'Henri 1er : JUEININ, *Preuves*, p. 126 - 128. Charte d'Hugues Capet : A.D.S.L., M 177, n° 8 (JUEININ, *Preuves*, p. 120 ; ANDRIEUX 1993, vol. II n° 53, p. 167 - 170). Pour les diplômes antérieurs, cf. *supra*, 1e partie, C. *Tournus de 875 à la fin du Xe s.* : 1.2.2. *L'installation des moines à Tournus.*

²²⁸ 1233 : donation du péage de Montbellet aux moines de Tournus (A.D.S.L., H 178, n°15).

²²⁹ Cf. GISLAIN DE BONTIN 1995.

Seille permet aussi d'acheminer le sel embarqué au port de Louhans. Cette manne attire bien des convoitises, et au XIe s., le comte de Mâcon tente de la détourner à son profit en installant de manière déloyale, un second port en amont de Louhans²³⁰. Ainsi, à Tournus même, la garantie d'un accès direct à la rivière s'avère vital pour le monastère.

D'autres éléments du dossier nous échappent : par exemple, nous ne savons rien de l'exploitation des carrières, qui approvisionne au moins le monastère en pierre à bâtir - mais semble aussi alimenter une part du trafic fluvial, nous venons de le voir. La pierre de Tournus est même de bonne qualité, et les calcaires marbrés de Préty et Lacrost sont encore appréciés de nos jours pour leur teinte rose caractéristique. A peine signalées dans les textes, à partir du XVIe seulement, de nombreuses « perrières » appartiennent aux religieux, de part et d'autre de la Saône²³¹. Il n'est pas exclu qu'elles fournissent une part des revenus du monastère au cours du moyen âge.

Protégée des rois, soutenue par les papes, sachant s'allier à d'autres abbayes bénédictines, probablement pour échapper à l'influence de Cluny, mais en maintenant de bonnes relations avec tous les religieux des environs, l'abbaye aura su, dès le XIIe s., se ménager une place de choix dans le système seigneurial. Alors qu'elle se détachait des tutelles épiscopales et comtales et se rapprochait de la papauté pour obtenir le privilège d'exemption, elle aura renforcé son territoire proche, et étoffé le réseau de ses dépendances, dont l'étendue lui confère richesse et puissance. Dans la première moitié du XIIIe s., malgré la crise financière des années 1160 - 1200, elle réussit encore à faire entrer dans sa mouvance plusieurs petits seigneurs du voisinage. A l'heure où les grands consolident leur emprise dans la région, elle préserve ainsi son indépendance, entre le domaine des ducs de Bourgogne, qui entoure progressivement le sien au nord, à l'ouest et à l'est, et celui du roi de France au sud, auquel est rattaché Mâcon. A la fin du XIIIe et dans la première moitié du XIVe s., alors que les donations se sont taries, les interventions plus fréquentes du pape et du roi dans les affaires du monastère ne remettent pas cet équilibre en question (ill. 45).

4. Vie et physionomie du monastère

4.1. La Règle et les moines

Depuis la donation de 875, la communauté de Tournus est soumise à la règle de saint Benoît, et élit librement ses abbés ; les actes royaux et pontificaux ultérieurs le rappellent régulièrement, mais on n'en sait guère plus sur le fonctionnement interne du monastère.

Il faut attendre 1179 pour cueillir quelques informations supplémentaires dans la bulle d'Alexandre III, qui ajoute la liberté d'accueillir « *ad conversionem* » tous les laïcs qui fuient le siècle. Mais le pape donne également l'autorisation de célébrer l'office en cas d'excommunication ou d'interdit, à condition que cela soit à huis clos, sans faire sonner les cloches, et à voix basse. Enfin, il préconise, ce qui convient d'être noté, d'accorder la sépulture à qui le désire - sans indiquer d'endroit précis destiné à cet usage²³².

²³⁰ JUENIN, *Preuves*, p. 173.

²³¹ Exemple : une des premières évocations dans l'« information sur le chemin qui mène des perrières de Boyer à la Saône... » : A.D.S.L., H 191 (1553 - 1567). Il faut attendre les ventes de Biens Nationaux à la Révolution pour avoir la mention explicite de carrières appartenant aux religieux de Saint-Philibert - en particulier à Préty et Lacrost (A.D.S.L., Q 421).

²³² JUENIN, *Preuves*, p. 176 : « *Liceat quoque vobis clericos et laicos è saeculo fugientes, liberos et absolutos ad conversionem recipere, et eos absque ullius contradictione in vestro collegio retinere (...) Cum autem generale interdictum terrae fuerit,*

Au moins dispose-t-on d'indications sur les abbés pour se faire une idée de leur pouvoir, parfois même de leur personnalité, dans la période XIe - XIVe s. Autour d'eux, les autres moines profès (c'est-à-dire, ayant prononcé leurs vœux) forment au total le « convent » (« *conventus* »). Certains de ses membres sont titulaires de charges particulières, ou « offices », dont les textes nous renvoient tout de même quelques échos à partir de la fin du XIe s. Commençons par examiner le cas des abbés ; on tentera ensuite de faire le point sur ces offices, avant de rassembler les rares informations qui concernent le reste de la communauté.

4.1.1. L'abbé

Selon la *Règle* de saint Benoît, l'abbé, père de la communauté, a autorité sur les autres moines, qui lui doivent obéissance absolue (chapitres 2, 3, et 5 en particulier).

A Tournus, son élection a lieu seulement jusque en 1312. A partir de cette date, nous l'avons vu, il est nommé par le roi ; mais depuis le milieu du XIIIe s. déjà, cette élection se fait sous autorisation royale (*supra*, 3.3.1. *La protection des laïcs...*). La consécration, elle, se fait exclusivement par le pape ou par son légat à partir de 1119²³³.

Bien entendu, l'abbé de Saint-Philibert est issu de la noblesse ; autant qu'on le sache, il provient souvent de familles de chevaliers ou de seigneurs de la région. A la fin du XIIe s., Bernard de Saint-Romain appartient à un lignage chevaleresque du Mâconnais, dont les membres reprennent à plusieurs fois des fiefs de l'abbaye ; aux XIIIe et XIVe s., les abbés Jean de Monbellet et Henri de Sennecey viennent de familles châtelaines des environs immédiats de Tournus (cf. ill. 44)²³⁴.

Au moment de son élection, l'abbé est fréquemment prieur d'un monastère dépendant : Saint-Pourçain en Auvergne figure en bonne place pour se préparer à la charge. Du reste, aucun de ces établissements n'est dirigé par un abbé : tous ne reconnaissent comme supérieur que le seul abbé de Tournus - auquel sont adressées personnellement toutes les donations ou décisions concernant l'ensemble du réseau dépendant, et devant lequel viennent faire profession tous les moines de la congrégation, à Tournus même. Le titre de *dominus*, qui le désigne parfois, traduit la puissance du personnage²³⁵.

Ces fonctions l'amènent à de fréquents déplacements, à l'intérieur même de la congrégation : ainsi, dans l'accord passé vers 1125 entre les moines de Tournus et les chanoines de Doué-la-Fontaine en Anjou, il est stipulé que l'abbé de Saint-Philibert, ou éventuellement son représentant le prieur de Cunault, officiera en personne dans l'église

liceat vobis clausis januis, exclusis, excommunicatis et interdictis, non pulsatis campanis, suppressâ voce, divina officia celebrare ; sepulturam quoque ipsius loci liberam esse decernimus, ut eorum devotioni, et extremae voluntati qui se illic sepeliri deliberaverint, nisi fortè excommunicati vel interdicti sint, nullus obsistat... » (« Qu'il vous soit aussi permis d'accueillir pour conversion les clercs et laïcs fuyant le siècle, libres et absous, et de les retenir dans votre assemblée sans aucune objection (...). Mais quand il y aura eu interdit général sur ces terres, qu'il vous soit permis de célébrer les offices divins, à huis clos, en excluant les excommuniés et les frappés d'interdit et sans sonner les cloches, à voix basse. Nous décidons aussi de la liberté de sépulture en ce même lieu, et que nul ne puisse s'opposer à ceux qui, par dévotion et dernière volonté, auront pris la décision d'élire sépulture ici, à condition qu'ils n'aient pas été excommuniés ou interdits... »).

²³³ Bulle de Callixte II : JUENIN, *Preuves*, p. 145-147.

²³⁴ Bernard de Saint-Romain : JUENIN, I, p. 139. Titres de l'abbé de Montbellet en 1295 : JUENIN, *Preuves*, p. 227.

Ordonnances de l'abbé de Sennecey, 1308 : JUENIN, *Preuves*, p. 234.

²³⁵ CARTRON-KAWE 1998, vol. III p. 577.

Saint-Denis de Doué, possession de Tournus, le jour de la fête du saint²³⁶. Mais en dehors de ce réseau, l'autorité de sa charge l'amène à être présent dans la région même de Tournus, en de nombreuses occasions : en 1147, Pierre II assiste à la translation du corps de Saint Lazare dans sa basilique à Autun²³⁷. Enfin, à partir du XIIIe s. on l'a vu, il peut se voir confier par le pape différentes missions, parfois politiquement délicates, en direction d'autres abbayes notamment (*supra*, 3.3.2. *Le soutien des autorités religieuses...*).

Au XIVe s., les abbés deviennent de grands personnages qui s'absentent fréquemment, surtout pour se rendre en Avignon. Inversement, ils renoncent de plus en plus souvent à leur charge pour devenir évêques, ce qui n'était pas le cas aux XIe - XIIe s. : pour beaucoup, l'abbatit n'est plus qu'une étape sur le parcours des honneurs. Le *cursus* le plus abouti dans cette logique sera celui de Pierre IV de Cros à la fin du XIVe s. : devenu évêque de Saint-Papoul puis archevêque de Bourges et camerlingue de Grégoire XI, il finira cardinal en 1383 par la faveur de l'antipape d'Avignon Clément VII²³⁸.

Pourtant, on connaît peu de fortes personnalités dans la liste abbatiale de Tournus. Dans la période qui nous intéresse, les plus marquantes sont sans conteste celles d'Ardain (abbé de 1028 à 1056), de Pierre 1er (1066-1105), et de Bérard (1223-1245).

Le premier est le plus mal connu : célébré par Falcon, il a en tous cas mérité la sanctification moins d'un siècle après sa mort (1140 : cf. *supra*, 3.1. *Un indéniable rayonnement spirituel*). Il figure aussi, avec son prédécesseur Bernier, dans les nécrologes clunisiens, comme un moine de Cluny²³⁹. Pierre 1er, lui, est un fin politique : il aura tenté de s'affirmer face à Cluny, et peut-être de procurer à son monastère une audience internationale ; il l'a au moins engagé dans la voie de l'exemption, et se trouve à l'origine de la rédaction de sa *Chronique* par le moine Falcon (cf. *supra*, 3.2.2. *Le XIe s. et le début du XIIe...*, 3.3.3. *Vicissitudes... : Les monastères alentour*, et 3.4.1. *De l'immunité à l'exemption*).

L'abbatit de Bérard est peut-être favorisé à nos yeux par une documentation plus abondante (vingt pièces publiées par le seul Juénin pour la durée de son abbatit²⁴⁰ - contre huit par exemple pour celui de Pierre 1er). Celle-ci le fait apparaître comme un homme habile, soucieux de réaffirmer les droits de l'abbaye (par plusieurs confirmations de privilèges - sans doute bienvenues après la période troublée des années 1160 / 1200) et de régler les conflits ou maintenir l'entente avec l'aristocratie et les autorités religieuses des environs (comtes de Chalon et Mâcon, duc de Bourgogne, archevêque de Besançon). Parallèlement, il renforce l'assise territoriale du monastère en Bourgogne, par plusieurs prises de fief de petits seigneurs voisins, voire par des acquisitions, et s'assure sans doute les bonnes grâces du pape, et du roi de France Louis IX, dont il consigne les faits et gestes dans son « Mémorial », avant d'accueillir sa fiancée Marguerite de Provence en route pour son mariage en 1233. Enfin, les constructions qu'il se vante d'avoir entreprises, bâtiments claustraux ou grands moulins sur la Saône, lesquels auraient fait jaser les contemporains, témoignent d'une ardente volonté de prestige²⁴¹.

²³⁶ Cf. JÜENIN, I p. 114, et *Preuves* p. 150.

²³⁷ JÜENIN, I, p. 123.

²³⁸ JÜENIN, I, p. 186 et *Preuves*, p. 248.

²³⁹ KRÜGER 2002 : note 23 p. 420. Cf. *supra*, 3.3.3. *Vicissitudes des relations de voisinage... : Les monastères alentour... Cluny*.

²⁴⁰ JÜENIN, *Preuves*, p. 187 à 201.

²⁴¹ « Anno M.C.C.XXXI. ego B. Abbas Trenorchiensis, cum maximis expensis aedificavi molendina super Sagonnam : irrisus tamen a multis super hoc, cum a nemine istud actum esset inceptum » (« En l'an 1231, moi B(érard), abbé de Tournus, j'ai édifié

4.1.2. Les détenteurs d'office

La *Règle* de saint Benoît prévoit que certains moines soient chargés de fonctions particulières ; mais elle ne s'étend guère à leur sujet. Au moins mentionne-t-elle, à plusieurs reprises, la présence de doyens (au pluriel), auxquels elle consacre un petit chapitre (chap. 21). Leur rôle n'est pas clairement défini, mais l'abbé doit pouvoir se décharger sur eux ; et il est prévu, en somme, qu'ils encadrent les frères moins expérimentés. Plus loin, saint Benoît explique qu'il préfère l'exemple de plusieurs doyens à l'autorité d'un unique prieur, dont il dit se méfier (chap. 65) : mais il admet que l'abbé puisse être dans l'obligation d'en nommer un, apparemment pour le seconder. Deux autres chapitres traitent encore du cellérier (chap. 31), et du portier (chap. 66) : le premier doit prendre soin des malades, des enfants, des hôtes et des pauvres, et veiller aux provisions, aux ustensiles et aux biens du monastère en général ; le second, de préférence un ancien, est chargé d'ouvrir la porte aux visiteurs. Tous deux peuvent éventuellement disposer d'aides. Enfin, de simples allusions sont faites à la présence d'un infirmier s'occupant des malades - dans un sens probablement plus direct que pour le cellérier (chap. 36), et à celle d'un préposé à l'hôtellerie (qui doit notamment garnir les lits des hôtes).

Dans la pratique des monastères médiévaux, le nombre de ces charges, devenues offices, a tôt fait de s'accroître. Mais à Tournus comme ailleurs, on ne les connaît le plus souvent qu'à travers les titulatures de moines cités en témoins de la rédaction d'un acte : aussi, leurs attributions sont rarement explicites. En revanche, la distinction entre « *prior* » et « *decanus* », déjà peu claire dans la *Règle*, a tendance à s'estomper, et le choix de l'un ou l'autre terme pour désigner ces fonctions, vient à dépendre surtout de critères régionaux²⁴².

A l'abbaye Saint-Philibert en tous cas, il semble bien que la première place doive être réservée au **prieur** : cité d'abord en 1096, ce dignitaire se fait appeler " grand-prieur de Tournus " en 1336. C'est sans doute qu'il faut le distinguer des prieurs nommés par l'abbé à la tête des monastères dépendants (on pourra dès lors, appeler ceux-ci des « prieurés ») ; dans certains actes, faute de précision, l'ambiguïté n'est pas levée²⁴³.

Pour autant, l'office de **doyen** n'est ici pas tombé dans l'oubli. Il n'apparaît qu'en 1202, lorsque son détenteur abandonne un droit particulier, qu'il a depuis longtemps sur les habitants de la ville : mais cela signifie que sa charge est ancienne, et toujours définie. Il y a donc bien deux personnages différents au cloître, au moins jusqu'à l'aube du XIIIe s., qui se font appeler « prieur » et « doyen »²⁴⁴.

moyennant de très grandes dépenses des moulins sur la Saône ; pourtant, j'ai été raillé par beaucoup à ce sujet, alors même que personne n'avait commencé cette entreprise ») : « Mémorial de l'abbé Bérard », in JUEIN, *Preuves*, p. 187 - 189.

²⁴² Cf. DONNAT, L. (Dom) - « Les coutumes monastiques autour de l'an mil ». In : *Religion et culture...*, 1987, p. 17 et suiv.

²⁴³ JUEIN, *Preuves*, p. 135 : restitution obtenue par Hugues Boschensus en 1096, venu dans le chœur de l'église de Tournus avec ses frères, " *domno Garino Priori et domno Gulferio procuratoribus praedictae ecclesiae* " ; p. 166 : " *trenorchiensis prior et conventus* " (1155) ; p. 244 : « *Gilda Delmacii Prior major Trenorchiensis* » (1336), par opposition à « *Ademarus Genesii Prior humilis S. Porciani* » (prieur de Saint-Pourçain) et à « *Stephanus Auris humilis Prior de Turretis* » (prieur de Tourettes, dans l'évêché de Die). Dans la « concorde entre les moines de Cluny et de Tournus » conclue en 1108, la mention d'un « *Prior* », n'est pas très claire : s'agit-il du prieur de Tournus ou de Loisy ? (JUEIN, *Preuves*, p.139-140).

²⁴⁴ Droit du doyen, de vendre le premier un boeuf à la boucherie : affranchissement de la main-morte pour les habitants de Tournus, JUEIN, *Preuves*, p. 182. Certaines dépendances de Tournus sont peut-être aussi dirigées par des doyens (à l'instar des « doynnés clunisiens »?) : ainsi en 1108, il est question du « *decanus de Campania* », doyen de Champagne, petite dépendance de Saint-Philibert au Sud-Ouest de Tournus : JUEIN, *Preuves*, p. 139.

On citera les autres offices dans l'ordre de leur apparition dans les sources Tournusiennes. L'**aumônier** est mentionné en 1077. Selon Juénin, il doit délivrer aux pauvres passants « une demi-livre de pain et une bonne tasse de vin, et aux ecclésiastiques et religieux, quatre sous » ; pour J. Martin, cet usage est de rigueur jusqu'au XVIIe s.²⁴⁵. On ignore l'origine de cette coutume précise, mais elle s'inscrit dans le rôle habituel de l'aumônier bénédictin. Le **sacristain** nous apparaît au même moment ; on l'imagine chargé de préparer et de maintenir ce qui est nécessaire au service divin²⁴⁶.

Le **cellérier** se rencontre plus fréquemment dans les textes, du moins à partir de la fin du XIIe s. En 1171, dans le jugement de Louis VII, il est présenté comme s'occupant de l'approvisionnement de la cuisine des moines : ce qui paraît conforme à la *Règle*²⁴⁷.

Le **chantre** est connu en 1183 : probablement, il dirige le chant pour l'office dans l'église. Le **chambrier** est cité avant 1207, puis à nouveau au cours du XIIIe s. Bien que, selon H. Curé, il s'occupe, comme il est vraisemblable, « du dortoir, des chambres et de la lingerie », il n'apparaît en 1329 que pour son privilège de justice dans la ville de Tournus²⁴⁸. L'**hôtelier** est mentionné en 1232. L'**ouvrier**, qui devrait s'occuper des réparations et constructions des bâtiments, et le **pitancier**, qui selon H. Curé seconderait le cellérier pour la répartition des vivres, ne se révéleraient que fort tard, en 1342. Quant à l'**infirmier**, il n'est cité qu'en 1366²⁴⁹.

A cette liste, H. Curé ajoute un sous-prieur, susceptible de remplacer le prieur, et un réfecturier, qui s'occuperait des cuisines et du réfectoire ; mais nous n'en avons trouvé nulle trace avant la fin du XIVe s.²⁵⁰.

Enfin, Saint-Philibert n'échappe pas à la tendance, habituelle dans les monastères bénédictins, à la **séparation des revenus des offices**. Juénin suppose que la mense abbatiale s'est déjà détachée de la mense conventuelle avant la fin du XIIe s., mais nous n'en trouvons pas la preuve. Cependant, il semble que dès le XIIIe s., les différents offices bénéficient de revenus distincts²⁵¹. Peu à peu, les officiers pèsent d'un plus grand poids au convent. Le passage du titre simple de « prieur » à celui de « grand prieur » dans la seconde moitié du XIIIe ou le début du XIVe s. traduit peut-être l'importance prise par ce personnage²⁵², dans une période où l'abbé est de plus en plus fréquemment absent (c'est peut-être à ce moment-là qu'un « sous-prieur » vient le seconder ?).

²⁴⁵ JUEININ, t. I, p. 352 ; MARTIN 1900. Mention en 1077 : « Bertranno Eleemosinarii », (JUEININ, *Preuves*, p. 133).

²⁴⁶ Vers 1080 : « *Wilelmo Sacristae* » (JUEININ, *Preuves*, p. 134). Fin du XIVe s. : JUEININ, I, p. 255.

²⁴⁷ 1171, jugement de Louis VII : « *collecta quae in piscaria ad opus cellerarii coquinae fieri solet* » (JUEININ, *Preuves*, p. 169). Autres citations en 1215 : traité entre le **cellérier de l'abbaye** et le chapelain de Saint André de Tournus (*idem*, p. 184) ; 1253 : union de la maison de Grevilli à l'**office de célerier** (*idem*, p. 210) ; 1281 : « *Celerarius trenorchiensis* » (*idem*, p. 219).

²⁴⁸ Chantre : JUEININ, I, p. 137. Chambrier : CURE 1905 (1984), p. 113. Avant 1207 : « *Hugone Camerario Trenorchiensis* » (JUEININ, *Preuves*, p. 183) ; 1232 : « *H. Camerarium, et ... monachos trenorchienses* » (*idem*, p. 193) ; et 1329 : le prévôt de Tournus dépend du « **Chambarier** » (*idem*, p. 243) - cf. *infra*, 3e partie, la ville en formation.

²⁴⁹ Hôtelier : 1232, « *P. de Nanton Hostalarium monachos trenorchienses* » (JUEININ, *Preuves*, p. 193). Juénin le signale également à la fin du XIVe s. (t. I, p. 255). Pitancier et ouvrier : JUEININ, I, p. 182, et 255. Infirmier : 1366, JUEININ, I, p. 189.

²⁵⁰ CURE 1905 (1984), p. 113.

²⁵¹ Le cas est avéré pour le doyen en 1202, lorsque les Tournusiens sont affranchis de la mainmorte (JUEININ, *Preuves*, p. 182), et pour le cellérier en 1215 (« accord entre le célerier de l'abbaye et le chapelain de S. André » : JUEININ, *Preuves*, p. 184).

²⁵² Juénin fait remarquer à juste titre, à propos d'un acte dressé en 1250 au nom de Guillaume prieur et du convent de Tournus : « il ne dit donc pas encore *Grand Prieur* » (JUEININ, I, p. 160).

En sens inverse, on assiste à une **concentration des offices vers le milieu du XIVe s.** En 1343, à la requête des moines, l'office de la pitancerie est uni à celui de l'ouvrerie ; en 1366, le grand-prieur Archambaud de Blesson est en même temps infirmier²⁵³. Ce mouvement est à mettre en rapport avec une baisse générale des effectifs du monastère.

4.1.3. Moines profès et « *pueri* »

Sur la majorité des occupants du monastère, on ne sait finalement pas grand chose.

Leur nombre même nous échappe avant le XIVe s. Il faut attendre 1342 pour en avoir une estimation : à cette date, une requête est présentée à l'abbé par 47 religieux, tandis que l'assemblée capitulaire du 18 mai n'en réunit que 32. Il y en aurait 48 en 1348²⁵⁴. Ces valeurs ne représentent pas forcément la totalité des effectifs. Mais on peut considérer qu'à la fin de la période qui nous intéresse, **autour de 1350, le convent regroupe une cinquantaine de moines profès**. Or à cette date, l'abbaye n'est plus au faite de sa gloire. Sans doute, elle a déjà connu une baisse des effectifs importante. Au reste, celle-ci est générale au cours du XIIIe s.²⁵⁵.

A partir de là, le nombre des moines n'arrête pas de diminuer : selon Bompard, l'abbaye n'en compterait plus que 32 en 1493 ; et le procès-verbal consécutif au pillage de 1562 ne donne que 18 noms²⁵⁶.

Parmi les moines profès, A. Chanuet distinguait, au XVIIe s., les « cloistriés », qui auraient été prêtres - avant la sécularisation de 1627 : on ne sait évidemment pas de quand date cette disposition. A ce groupe central s'opposent en tout cas les « *pueri* », mentionnés pour le début du XIe s. dans la *Chronique* de Falcon²⁵⁷. S'il s'agit véritablement d'enfants (comme saint Benoît en mentionne déjà dans sa *Règle*), il faut peut-être y voir des oblates, confiés très jeune au monastère par leurs parents, selon une pratique courante au XIe s. (à Cluny, ces enfants semblent tenir une place importante, en particulier pour le chant). Ce peuvent être aussi des novices, qui n'ont pas encore prononcé leurs vœux. A

leur intention, le monastère comprenait peut-être une école²⁵⁸. Au XVIIe s., A. Chanuet signale encore, pour la période antérieure à 1627, un statut intermédiaire entre profès et novices, celui des « jouvenceaux »²⁵⁹.

Cela dit, à Cluny, « novices » ou « oblates » peuvent être aussi des adultes, **frères lais ou convers** au service des autres moines²⁶⁰. Nous n'avons aucune précision à ce sujet pour

²⁵³ JUENIN, I, p. 182 et 189.

²⁵⁴ JUENIN, I, p. 189 ; BRACCONI 1977, p. 44, citant Bibl. Tour., ms Bompard.

²⁵⁵ Cf. RICHE 2000.

²⁵⁶ Bibl. Tour., ms Bompard ; BERNARD 1914, p. 16 et 82.

²⁵⁷ Falcon retrace alors l'incendie de 1007 / 1008, au cours duquel périrent deux « *pueri* » : FALCON, chap. 46, in Juénin, *Preuves*, p. 26 - POUPARDIN 1905, p. 102. Sur les « cloistriés » : bibl. Tour., ms. Chanuet, p. 3, note A.

²⁵⁸ Dès le Xe s., s'il faut croire la *Chronique* de Saint-Florent de Saumur (JUENIN, *Preuves*, p. 106), et BERNARD 1920 ; mais les arguments de cet auteur ne sont pas très solides, il extrapole beaucoup. La pittoresque anecdote rapportée par la *Chronique* de Saint-Florent, dont le héros s'introduit à Tournus : « *regimenque scholarum ad instruendos pueros ei committitur...* » (« lui fut confié la direction des écoles pour l'instruction des enfants ») constitue-t-elle une preuve définitive ? Sur Cluny : VALOUS 1935 (1970) : t.1 p. 44, note 4.

²⁵⁹ Bibl. Tour., ms. Chanuet, p. 3, note A (repris par CURE 1905 (1984), p. 114).

²⁶⁰ Valous 1935, t. 1 p. 44.

Tournus. Au reste, le nombre des convers a considérablement diminué chez les bénédictins, remplacés par les serviteurs, depuis le XIIe s.²⁶¹.

4.2. « *Familia* » et ministériaux

De fait, les murs de l'abbaye n'abritent pas que des religieux. Un certain nombre de laïcs gravitent autour des moines. On ne connaît leur existence (ignorée de la *Règle*) qu'au gré de rares allusions, dispersées au travers de textes qui ne concernent que les plus puissants d'entre eux. Il est donc particulièrement difficile de se faire une idée de ce groupe.

Les premiers sont des **serviteurs** (« *famuli* »), qui assistent les moines à l'intérieur de la clôture. Falcon mentionne leur présence au tout début du XIe s. - pour les dénigrer d'ailleurs, car leur négligence est la cause de l'incendie qui a ravagé l'abbaye en 1007 / 1008²⁶².

Deux siècles plus tard, l'acte de 1202 qui affranchit de la main-morte les bourgeois de Tournus (cf. *infra, troisième partie, la ville en formation*), distingue ces derniers de la « *familia* » de l'abbaye : les Tournusiens affectés à la garde des vignes doivent le respect aux uns et aux autres²⁶³. Enfin, en 1355, une ordonnance du roi Jean le Bon réitère la protection royale sur la communauté monastique : celle-ci, précise-t-il, s'étend à tous ses membres, ainsi qu'à leurs « *homines de corpore et familias* »²⁶⁴. Les « *homines de corpore* » peuvent être des habitants non libres des territoires dépendants ; le terme de « *familia* » recouvre le personnel du monastère. Ce dernier semble jouir de quelques avantages par rapport à la population de Tournus ; mais le statut de ces familiers a peut-être évolué depuis le XIe s.

Pendant, l'abbaye s'assure aussi les services d'hommes d'un rang plus important : il s'agit des **hommes d'armes**, jugés indispensables à la protection des moines, lesquels ne doivent pas verser le sang - et probablement aussi à leur prestige extérieur. Il arrive à certains de ces personnages de témoigner dans un acte, quand ils n'en sont pas directement bénéficiaires.

Ils sont dirigés par le **maréchal-sénéchal**, qui apparaît pour la première fois dans les textes en 1227²⁶⁵. Cette charge est confiée à un chevalier ou à un simple écuyer ; elle est tenue en fief héréditaire dès le milieu du XIIIe s., et ses droits sont énoncés par l'abbé en 1334²⁶⁶ ; il est nourri (avec la pitance ordinaire d'un moine, et double pitance de vin !), et vêtu par l'abbé. Il a aussi la garde de ses châteaux (on en voit un faire son testament en 1502 au château abbatial d'Uchizy). En 1334, on signale son domestique.

L'abbaye a encore un officier de justice, le **prévôt**, également attesté en 1227 ; mais nous reviendrons sur son cas à propos de la ville et des habitants, sur lesquels il exerce sa

²⁶¹ TESKE 1980.

²⁶² FALCON, chap. 45 (JUENIN, *Preuves*, p. 26 - POUPARDIN 1905, p. 101) : « *per famulorum incuria igne consumptum est [totum monasterium]* » (« par la négligence des serviteurs, [tout le monastère] a été consumé par le feu »).

²⁶³ « *Custodes vero si infideles & perjuri per burgenses vel familiam ecclesiae juste convicti fuerint...* » (« si vraiment les gardiens étaient convaincus à juste titre d'inconsistance et de mauvaise foi devant les bourgeois ou la « *familia* » de l'église,... ») : JUENIN, *Preuves*, p. 182.

²⁶⁴ *Ordonnances des rois de France* : Jean-le-Bon, t. XXI, p. 29. Cité par BRACCONI 1977, p. 74.

²⁶⁵ *Mémorial* de l'abbé Bérard : « *Pontius Marescallus* » (JUENIN, *Preuves*, p.188)

²⁶⁶ En 1258, cette charge est déjà depuis trente ans aux mains de la même famille, passée du père Ponce au fils Joceran, et enfin au gendre Hugues, par l'intermédiaire d'Isabelle, fille de Joceran. Au milieu du XIVe s., c'est la famille de Chanay qui accapare cette charge. Cf. DARD 1948, et CURE 1905 (1984), p. 147-150. Sur le titre de 1334 : JUENIN, *Preuves*, p. 246.

charge (*infra, troisième partie, la ville en formation*). En 1329, il dépend du chambrier : mais ces deux personnages ont chacun des **sergents** à leur service²⁶⁷.

Quant à l'abbé, il est assisté en 1334 par des **écuyers**²⁶⁸. Avec la séparation progressive des différents bénéfices, on peut penser que l'entourage des détenteurs se sera également accru de ce genre de fidèles.

Enfin, il faudrait ajouter à ce personnel, celui que suscite la perception des droits seigneuriaux, **agents administratifs**, plutôt connus au XIVe s. en vérité : nous les évoquerons à propos des rapports avec la ville (*infra, troisième partie : la ville en formation*).

4.3. Le cadre topographique et monumental

En dernier lieu, l'abbaye elle-même, en tant qu'ensemble bâti, reste la grande absente de tous ces textes. En dehors d'une présentation idyllique du site, tel qu'il était censé être à l'arrivée des reliques au IXe s., dans la *Vita sancti Valerianni*, rédigée sans doute vers 1120 - 1140²⁶⁹, la première description de l'ensemble claustral date de 1562. Auparavant, les allusions au cadre de vie des moines se limitent à quelques mentions évasives. Il faut donc, une fois encore, se reporter aux prescriptions de la *Règle* et à la tradition monastique, pour en saisir la portée, ou supposer ce qui manque.

4.3.1. Prescriptions régulières, tradition monastique, et modèles bénédictins

Sur les questions d'architecture et de topographie du monastère, saint Benoît, préoccupé surtout de l'efficacité du service divin et du maintien d'une exigence morale dans la vie quotidienne de la communauté, s'en tient à quelques recommandations générales. Aussi, la *Règle* se contente d'allusions, à un petit groupe de bâtiments ou de locaux indispensables.

En premier lieu vient l'oratoire, destiné à la prière, où se célèbre l'office divin, et où se chantent laudes et vigiles (cité à de nombreuses reprises à partir du chapitre 11 ; le chap. 52 lui est spécialement consacré). Plus loin, il est question d'un dortoir, commun à tous les frères autant que possible (chap. 22), puis d'un logement à part pour les malades (infirmerie : chap. 36) ; de la cuisine, du cellier et de la boulangerie (chap. 46), et d'un lieu où sont entreposés des livres (ce qui ne signifie pas forcément une pièce spécialisée en « bibliothèque » : chap. 48). En outre, il est suffisamment question de la table et des repas pris en commun (dès le chap. 38), pour qu'on en déduise la nécessité d'un réfectoire. Mais un logement particulier est encore prévu pour la réception des hôtes (hôtellerie) - lesquels partageront, avec les pèlerins, la table de l'abbé ; une cuisine à part leur sera spécialement destinée (chap. 53). Une autre maison est affectée aux novices, qui doivent y étudier, y manger, et y dormir ; quant ils font leur entrée dans la communauté des moines, leurs vêtements sont conservés dans un vestiaire (chap. 58). A l'entrée du monastère, un local est réservé pour le portier (chap. 66). Enfin, l'obligation quotidienne de travail manuel (chap. 46) suppose l'existence d'ateliers, pour les artisans notamment (chap. 57), et pour tous les métiers nécessaires au bon fonctionnement de la communauté (chap. 66). Champs

²⁶⁷ JUENIN, *Preuves*, p. 243.

²⁶⁸ Titres du maréchal de l'abbaye : JUENIN, *Preuves*, p. 246.

²⁶⁹ « *A turba namque hominum locum cernunt esse remotum, densae silvae apparent continuae, prata praeter Araris flumen virentia, aquae piscosae juxta sedem ecclesiae, rivuli currentes, molendi volventes* » (« Et de fait, ils voient que ce lieu est à l'écart de la cohue des hommes, que des forêts denses apparaissent continues, que des prés verdoyants longent la Saône, que des eaux poissonneuses coulent à proximité du site de l'église, que des ruisseaux courent, que des moulins tournent ») *Translatio sancti Valeriani* : chap. 9, p. 233. Sur la datation de ce texte vers 1120-1140, et son origine vraisemblable à Tournus même, cf. IOGNA-PRAT 1995.

et jardins apparaissent tout aussi incontournables (chap. 46 et 66), ainsi qu'une alimentation en eau satisfaisante, et un moulin (chap. 66).

Mais ce canevas de base est susceptible de bien des interprétations. S'y greffent d'ailleurs les traditions héritées d'autres règles anciennes, auxquelles se sont ajoutées au IXe s. les prescriptions de Benoît d'Aniane. Plus tard intervient l'incontournable réforme clunisienne, qui incite à de nouveaux aménagements - sans compter d'éventuelles influences des réformes ultérieures.

Ainsi, dès le IXe s., on peut s'attendre à trouver encore une salle commune pour l'étude, un vestiaire, un parloir, une cellule pour enfermer les fautifs, des lieux d'aisance, ou des bains. A Saint-Wandrille, une "*domus maior*" s'inscrit entre le dortoir et le cellier : elle contient différentes pièces de travail dont un chauffoir - tandis que bibliothèque et chartrier sont installés dans des galeries de cloître, ou en appendice de celles-ci²⁷⁰. Et vers 820, le célèbre plan de Saint-Gall offre la première illustration du modèle désormais classique, de l'église flanquée d'un cloître entouré de galeries, autour duquel s'articulent trois corps de logis, abritant le dortoir des moines à l'est, le réfectoire du côté opposé à l'église, et le cellier avec la cuisine à l'ouest, susceptibles d'être ravitaillés depuis la cour d'entrée du monastère. Il permet également d'aborder les questions de sépultures, avec l'indication d'un « cimetière des moines » à l'est, derrière le chevet de l'église et le cloître (ill. 50)²⁷¹.

Trois siècles plus tard, autour de 1160, l'autre plan fameux de monastère médiéval, celui de Cantorbéry, conserve le schéma centré sur le carré claustral, mais présente un tout autre dispositif environnant (ill. 51)²⁷². Entre les deux, la description du Cluny de saint Odilon dans les années 1030, par le coutumier dit « *Liber tramitis* », fournit un jalon essentiel, pour un exemple proche de Tournus et organisé sur les mêmes bases, mais toujours différent²⁷³.

4.3.2. Les sources Tournusiennes : de trop rares mentions

Hélas, à Tournus au XIe s., sous la plume du chroniqueur Falcon, tout ce qui n'est pas église ou sanctuaire se résume à de vagues « *officinae* » (évoquées à deux reprises) ou « *domus* » - qu'on peut traduire par... « bâtiments » ! Seule peut être relevée la mention de « *cryptae* » dans l'église de 1007 / 1008, dont l'interprétation exacte reste discutable (« cryptes », ou plus prudemment, « galeries », « espaces voûtés » ? Nous y reviendrons : *infra*, II. *Etude archéologique de l'abbaye. A. L'abbaye au XIe s.....*)²⁷⁴.

²⁷⁰ Cf. GILLON 1988. En ce qui concerne les bains, ils sont prévus uniquement pour les malades dans les règles anciennes : seuls, les bains de pieds sont considérés comme « décents » chez saint Benoît de Nursie, qui les recommande avant de passer à table ; mais au début du IXe s., Benoît d'Aniane en laisse l'usage à l'appréciation du prieur (pour un rappel historique sur la réforme de saint Benoît d'Aniane, cf. PAUL 1986 : t. 1, p. 115-121).

²⁷¹ Sur le plan de Saint-Gall (Suisse : Sankt-Gall, Stiftsbibliothek, ms. 1092) et sur ses liens possibles avec les dispositions de la réforme carolingienne (réfutés par GILLON 1988), cf. HORN - BORN 1979, HEITZ 1980 (en particulier, p. 108-117 et 254-260), et HECHT 1983.

²⁷² Sur le plan de Cantorbéry (Angleterre, Kent : Canterbury, Trinity College Library, *Canterbury Psalter*), mentionné dans LENOIR 1852, HORN - BORN 1979, ou HECHT 1983..., cf. WILLIS 1868, GREWE 1991, et GREWE 1996.

²⁷³ *Liber tramitis*... Sur l'attribution de ce texte, également connu comme « *Consuetudines Farfenses* », au Cluny d'Odilon, cf. HOURLIER 1961, p. 303-324, qui y voit une description de ce monastère vers 1033-35. Cette description est encore publiée et interprétée dans HOURLIER 1962. La datation du texte proposée par Dom Hourlier (avant 1042, dans les années 1030-1040) et celle de l'éditeur plus récent, P. Dinter (qui le situe entre 1033 et 1040), concordent à peu près.

²⁷⁴ FALCON, chap. 45, 46, et 47 (JUENIN, *Preuves*, p. 26 et 27 - ou POUPARDIN 1905, p. 101, 102, 104).

Pour le reste, il faut attendre 1108 pour voir simplement citer une première fois une salle du chapitre (« *capitulum trenorchiense*»), 1200 pour le dortoir et le réfectoire, et 1239 pour le cloître²⁷⁵. Même l'église en tant que monument n'est mentionnée que rarement, toujours de façon générale, comme « *ecclesia beati Filiberti* », ou pour son chœur ou l'un de ses autels (l'attribution n'étant généralement pas spécifiée, il doit s'agir le plus souvent de l'autel majeur). Au moins, l'abbé Bérard y signale, en 1224, la « *Galilaea ecclesiae* », sur laquelle nous aurons l'occasion de nous interroger (*infra*, II. *Etude archéologique de l'abbaye. A. L'abbaye au XIe s.*). Et Juénin relate, sans en livrer la source, la fondation en 1339, par le chevalier Geoffroy de Berzé, d'une chapelle Saint-Georges dans l'église abbatiale, qui devrait avoir hébergé sa sépulture²⁷⁶. Quant au cimetière mentionné dans la bulle de Calixte II, qui le bénit lors de la consécration de 1120, il est situé l'année suivante, par le même pape, littéralement « à côté du monastère » (« *juxta idem monasterium*»)²⁷⁷ : ce qui laisse beaucoup de possibilités ouvertes - nous aurons encore l'occasion d'y revenir.

Au total, la récolte est bien maigre. Au quasi silence des textes médiévaux répond l'énumération tout de même plus fournie de 1562, « mémoires des dégâts et des pertes causés par le capitaine Ponsenat et son armée à l'abbaye de Tournus »²⁷⁸, qui pourra se révéler utile à notre analyse. Son principal tort est évidemment de décrire une situation largement postérieure à la période qui nous occupe ici. En outre, les visiteurs, dressant surtout une liste de réparations à faire, se taisent sur un grand nombre de choses, circulant d'un espace à l'autre sans toujours donner au lecteur les moyens de s'y repérer.

De ce texte, on retiendra néanmoins, dans la grande église, la mention des « crottes et basses esglises », dans lesquelles on reconnaît sans peine la crypte actuellement subsistante, et « l'esglise Saint Michel qui est en hault et au dessus de la votte de la première esglise », à laquelle on accède par un escalier de cinquante marches, qui désigne visiblement l'actuel étage de l'avant-nef. Puis sont cités le cloître, le chapitre, le dortoir, le réfectoire, la « maison abbatiale », des pressoirs et caves, flanqués de la « vieille cuisine », « l'Auditoire des cours dudict Tornus », la prison, la « grand porte de ladicte Abbaye par laquelle on sort aux champs », avec son pont-levis, quelques tours, la « chapelle Saint-Eutrope » et la « chambre du Trésor », et diverses « maisons » ou « chambres » et leurs dépendances, où résident certains religieux au XVIe s. La localisation de ces diverses constructions est souvent problématique, et l'interprétation de leurs attributions particulièrement délicate si l'on cherche à reconnaître des vestiges de la période XIe / XIVe s. - entre lesquels il conviendrait d'ailleurs, d'établir une chronologie.

5. Conclusion

En définitive, les sources écrites et les travaux historiques les plus récents (notamment, la thèse d'Isabelle Cartron-Kawé, pour les XIe et XIIe s.) donnent surtout idée de la façon dont l'abbaye de Tournus a su ménager sa place dans le système des seigneuries locales, tout en conservant, et même en consolidant, un réseau de dépendances étendu, de part et d'autre de la Saône, mais aussi de l'embouchure de la Loire à la moyenne vallée du Rhône.

²⁷⁵ 1108 : accord entre les moines de Tournus et de Cluny (JUENIN, *Preuves*, p. 140). 1200 : Société avec l'abbaye de l'Île-Barbe (JUENIN, *Preuves*, p. 18). 1239 : « Mémoire » de l'abbé Bérard (JUENIN, *Preuves*, p. 189)

²⁷⁶ JUENIN, I, p. 180. Sur la galilée de l'église : « Mémoire » de l'abbé Bérard, in JUENIN, *Preuves*, p. 187.

²⁷⁷ JUENIN, *Preuves*, p. 149.

²⁷⁸ « Mémoire des dégâts... », in BERNARD 1914.

Cette politique, qui a dû être menée assez habilement et avec continuité, par plusieurs abbés des XIe, XIIe, et XIIIe s., semble avoir reposé sur trois axes principaux.

Le premier est celui de la revendication de son identité propre et de son ancrage local : notamment sur le plan spirituel, par la vigueur du culte des reliques et des nombreux corps saints d'implantation ancienne. Mais cette attitude signifie aussi l'entretien d'un réseau d'alliances et de fidélités, y compris et de plus en plus, par des liens féodaux, avec les seigneuries, et avec les monastères des environs. Sur ce dernier plan, cela n'aura pas été sans friction avec le plus puissant d'entre eux, Cluny. Mais Tournus aura su préserver sa spécificité face à cet envahissant modèle ; ce qui n'exclut pas pour autant, d'éventuels rapprochements spirituels, et bien sûr, de réelles convergences d'intérêts vis-à-vis du monde laïque, du clergé séculier, ou des nouveaux ordres monastiques.

Les deux autres axes de cette politique sont indissociables du premier, en ce qu'ils légitiment l'autorité acquise de l'abbaye sur le plan local. L'un consiste à entretenir le lien traditionnel avec la royauté française : celle-ci reste lointaine jusqu'à la fin du XIIe s., mais son influence se renforce à ce moment ; et au début du XIIIe s., elle s'implante directement dans le Mâconnais voisin. Le dernier axe consiste à jouer le rapprochement avec la papauté, qui elle aussi, se trouve en pleine phase ascendante. Un jeu habile entre ces deux appuis extérieurs aura permis au monastère, au début du XIIe s., de basculer de son statut d'immunité de tradition carolingienne, à un statut d'exemption pontificale, qui garantit bien mieux son indépendance. Par la suite, la communauté aura bénéficié presque en toutes circonstances, du soutien de ces deux autorités. Peu à peu cependant, à partir de la fin du XIIIe s., les interventions plus directes du roi et du pape font de l'abbé, moins un homme attaché aux intérêts de son monastère et du réseau dépendant qu'il dirige en personne, mais davantage, un administrateur au service d'une politique générale de l'église en France.

En dehors de ces aspects, essentiels pour éclairer l'interprétation des vestiges, les sources écrites nous apprennent peu sur l'organisation interne du monastère et sur ses coutumes propres ; et encore moins sur sa topographie et sur l'évolution de son cadre bâti.

II. Etude archéologique de l'Abbaye

Introduction

C'est donc avant tout par rapport aux questions de vie et d'organisation du monastère, de construction, mais aussi d'articulation vis-à-vis du monde extérieur, que des réponses pouvaient être attendues de l'analyse archéologique.

A l'abbaye de Tournus, l'observation raisonnée des vestiges nous mène à distinguer trois mouvements majeurs dans la période XIe - XIVe s. Chacun d'eux s'illustre à travers plusieurs phases de travaux successives.

Le premier traduit un élan nouveau, sans doute porté par une volonté réformatrice, qui s'empare du monastère au XIe s., à partir des années 1020 à peu près. Le second nous paraît correspondre, à travers les chantiers des XIIe et XIIIe s., à l'affirmation d'une puissance installée, au moment où le système seigneurial est partout solidement ancré. Enfin, dans la première moitié du XIVe s., l'archéologue perçoit, à travers des données

soudain moins nombreuses, les indices d'une mutation en cours. Comme si une page était en train de se tourner.

Cette évolution d'ensemble, nous voulons la traduire par la présentation détaillée des états successifs du monastère - le premier faisant le point au début du XIe s., à l'amorce des premières reconstructions qui suivent l'incendie de 1007 - 1008, et avant la grande vague des années 1030 - 1100.

Pour chaque état, nous avons choisi une approche topographique des vestiges : une fois posés les problèmes d'extension et de limites de l'enclos monastique pour le début du XIe s., nous regroupons à chaque fois les données par ensembles cohérents, partant de l'église abbatiale, puis du cloître, au cœur même du complexe, pour nous étendre peu à peu, au gré des vestiges, vers les secteurs périphériques. Pour chaque ensemble, après avoir décrit les éléments concernés, nous prenons la peine de discuter les critères de datation, croisés autant qu'il est possible. Questions d'architecture obligent, nous nous attardons plus particulièrement sur la chronologie des reprises, et sur les différents faciès des constructions. Enfin, nous proposons des pistes d'interprétation, tâchant de mettre en évidence, aussi bien des influences extérieures, que des spécificités Tournusiennes. Et pour conclure chacun des trois mouvements, nous tentons une synthèse intermédiaire.

A. L'abbaye au XIe s. : le grand chantier d'une eclosion monastique

A l'évidence, à Saint-Philibert de Tournus, le XIe s. est marqué par un grand élan de reconstructions, qui a laissé ses empreintes sur tout le site - et non seulement sur l'église abbatiale, sur laquelle s'est focalisée jusqu'à présent l'attention des auteurs. Il y a imbrication des maçonneries conservées entre l'église, le cloître et les édifices qui l'entourent, et c'est dans ce complexe central que nous avons recueilli la plupart des données concernant cette période. De ce point de vue, nos sondages et fouilles ont permis de compléter l'analyse des élévations ; mais il convenait aussi de prendre en compte les résultats des fouilles anciennes, effectuées par Jean Martin aux alentours de 1900. Grâce aux données du sous-sol, ce ne sont d'ailleurs pas que des bâtiments qui peuvent être considérés, mais aussi, les témoignages des sépultures. Enfin, avec la chapelle Saint-Laurent, c'est l'élément le plus éloigné du cœur de l'abbaye qui peut être englobé dans notre analyse, posant d'emblée la question de la prise en charge du territoire entourant immédiatement le noyau monastique, et du paysage qui en découle.

Par rapport à la durée de ce siècle proluxe pour l'archéologue, nous avons cru distinguer trois étapes à l'étude des vestiges. Mais les trois se succèdent dans la mise en place et la continuité d'un même vaste programme, qui concerne au minimum, tout l'ensemble claustral. La première fournit des indications précieuses sur l'abbaye de l'an mil et l'organisation qui précède cette restructuration, à laquelle offre une introduction la reconstruction du sanctuaire de l'église abbatiale, aux alentours de 1020. La seconde, entre le second quart et le milieu du XIe s., traduit la réalisation majeure d'un dessein cohérent. Enfin, l'achèvement de ce projet se poursuit, avec quelques adaptations peut-être, jusque vers 1100.

A.1. L'abbaye dans le premier quart du XIe s.

1. L'extension du monastère et sa délimitation

Au début du XIe s., l'abbaye occupe déjà un **vaste terrain**. Les vestiges bâtis de cette époque se concentrent au minimum en un noyau central de 6400 m², depuis l'extrémité

orientale de la grande église actuelle jusqu'au sud de la rue Gabriel Jeanton et au nord-ouest de la place de l'abbaye - en passant par l'actuelle cour du cloître (cf. ill. 46). A cela, s'ajoute la chapelle Saint-Laurent qu'il faut rattacher à cet ensemble, bien qu'elle se trouve à plus de 400 m au nord de la grande église (cf. ill. 14).

La première question qui se pose est celle de la délimitation du site à cette époque, même si l'on ne s'en tient qu'au cœur du monastère, formé de l'église et des bâtiments qui lui sont accolés. Sur l'existence d'une éventuelle enceinte cernant ce premier groupe, l'archéologie ne peut proposer qu'un indice bien maigre, et quelques hypothèses basées sur une série de comparaisons extérieures.

1.1. La clôture du noyau abbatial : un indice archéologique ténu

Dans la Règle de saint Benoît, le monastère est défini par sa clôture : il s'agit d'abord de matérialiser dans l'espace, la séparation entre le monde des religieux, tournés vers Dieu, et le monde des laïcs qui l'entoure ; le franchissement de cette limite, dans un sens comme dans l'autre, est soumis à conditions. Ultérieurement, la plupart de ces clôtures se transforme en enceintes fortifiées, destinées à protéger l'établissement des agressions extérieures. La question est donc de savoir où se trouve cette limite, quelle forme elle prend, et si elle est déjà fortifiée.

Pour l'abbaye de Tournus, dans l'état actuel de nos connaissances, la réponse reste indirecte, concernant le XIe s. De fait, parmi les maçonneries les plus anciennes observées sur le site, un mur à parement en « *opus spicatum* » a été reconnu par J. Duriaud en 1986, entre les maisons 5 et 6, place de l'Abbaye, au nord-ouest du site - nous y reviendrons (cf. ill. 46, et 78). Or l'orientation de ce mur, du nord-ouest au sud-est, est résolument oblique par rapport à la trame orthogonale tissée par toutes les autres structures, autour de l'église et du cloître (mur « M 3 » sur l'ill. 61).

Cette direction peut s'expliquer dans la configuration actuelle du parcellaire, comme étant perpendiculaire à la limite de tracé elliptique qui enferme le site abbatial, soulignée par des restes de fortifications de la fin du moyen âge (cf. ill. 46). Dès lors, elle suggère, dès cette période précoce, l'existence d'une enceinte en forme d'ellipse - laquelle, après tout, souligne à peu de chose près la morphologie du terrain, pour circonscrire le haut de la butte qui porte le site (ill. 61, cf. ill. 14).

Le mur en question vient même s'encasturer à l'intérieur de l'angle à 150° marqué par un autre mur, épais d'1,10 m, qui amorce la forme d'un rempart, suivant le relief naturel pour circonscrire le haut de la butte. Malheureusement, ce rempart potentiel, repérable à l'intérieur de plusieurs habitations particulières, est aujourd'hui enduit, et nous ne pouvons assurer sa relation avec le premier mur (cf. ill. 46).

Un autre mur perpendiculaire au tracé tardif du rempart abbatial, pourrait l'être dès cette époque, au pied de la courtine ouest, 11, rue G. Jeanton (M 4 sur l'ill. 61) ; mais son orientation est moins insolite, et laisse moins suggérer la contrainte de l'enceinte.

1.2. Des arguments comparatifs favorables

Au juste, les comparaisons avec ce que nous savons d'autres monastères rendent vraisemblable la présence d'une enceinte à cette époque.

En effet, il semble que dès la période carolingienne, les grandes abbayes aient été enserrés dans une clôture fortifiée - bien qu'au début du IXe s., le plan de Saint-Gall omette

de la figurer (ill. 50)²⁷⁹. On en connaît pourtant des témoins dès la fin du VIIIe s., au monastère breton de Landévennec (sous forme d'un blocage de terre et de pierres de 3 m de large, enserré entre deux parements de gros blocs, et entenu jusqu'à la fin du XIe s.), ou à la prestigieuse abbaye de Lorsch en Allemagne (protégée par une enceinte maçonnée au parcours très irrégulier, qui comprend deux portes monumentales) ; pour le début de la période carolingienne en tous cas, dans un monastère plus modeste comme celui de Fécamp, les fouilles ont mis au jour une portion de mur de clôture maçonné rectiligne, qui fait moins d'1 m de large²⁸⁰. A leur tour, la fin du IXe et le Xe s. auront connu un grand mouvement de fortification des monastères, après la première vague d'invasions normandes (et les incursions arabes dans le sud), alors que la menace perdurait. L'archéologie a révélé pour cette période des murailles, rectilignes ou non²⁸¹, à Chelles et Saint-Denis près de Paris, ou à Déols (Indre) dans le Centre de la France. Mais bien d'autres monastères se voient désignés de façon parlante à cette époque comme « *castrum* » ou « *castellum* » : Saint-Vaast d'Arras, Gorze, Corbie, Lobbes en Hainaut...²⁸². Ces enclos monastiques peuvent aussi bien protéger un vaste territoire, comprenant vergers et jardins, que se restreindre aux abords des cloîtres.

Enfin, de nouvelles créations d'enceintes accompagnent l'essor monastique de la fin du Xe et du début du XIe s. ; autant qu'un but défensif, elles ont peut-être un rôle d'affirmation identitaire. Les monastères suburbains s'en munissent à Paris (Saint-Germain-des-Prés), Périgueux ou Marseille, à la fin du Xe s. ou autour de l'an mil, à Déols en tous cas avant 1031. A Fécamp, sous l'influence du duc qui y installe une résidence, une nouvelle fortification plus restreinte, enferme deux hectares environ à l'intérieur d'un tracé elliptique: elle comprend un fossé et une levée de terre couronnés par une muraille de pierres et de terre, déjà flanquée de tours²⁸³. Plus près de Tournus, le Cluny de saint Mayeul ou de saint Odilon a livré à la fouille une portion de son mur d'enceinte : cette robuste maçonnerie, large de 2,20 m en

²⁷⁹ Sankt-Gall (Suisse), Stiftsbibliothek, ms. 1092. Sur ce plan, cf. HORN - BORN 1979, HEITZ 1980 (en particulier, p. 108-117 et p. 254-260), et HECHT 1983. Le fait qu'aucune enceinte ne figure sur ce plan signifie peut-être que la clôture ne fait pas partie des préoccupations didactiques de l'auteur : n'oublions pas qu'il s'agit d'un plan idéal, susceptible de toutes sortes d'adaptations pratiques à la réalisation. En revanche, il indique une grande quantité de clôtures intérieures intermédiaires, qui permet de séparer les différents secteurs d'activité, les laïcs des religieux, et même les laïcs entre pèlerins, pauvres, hôtes de marque (l'église possède différentes entrées, vers lesquelles on est canalisé par différents murs) : les clôtures monastiques sont multiples.

²⁸⁰ Sur Landévennec, cf. BARDEL 1991 et 1998. Sur Lorsch : *Die Reichsabtei Lorsch*, 1973, en particulier la contribution de BEHN, F. - « Die Ausgrabungen », vol. II, p. 259-271 ; cf. également HEITZ 1980, p.43-46. Sur Fécamp : RENOUX 1991, p. 151-152.

²⁸¹ Autre particularité du plan de Saint-Gall : son tracé modulaire, sur une trame orthogonale, qu'on retrouve effectivement dans les réalisations du monde carolingien ; ainsi, P. Gillon pense l'identifier dans l'orientation primitive des bâtiments monastiques à Saint-Maur des Fossés (GILLON 1988). Cette pratique génère des enceintes quadrangulaires - qui parfois impriment fort longtemps leur marque au parcellaire, dans les plans tardifs de Saint-Maur, ou peut-être de Saint-Germain d'Auxerre.

²⁸² Sur l'abbaye de Chelles, cf. COXALL, D., AJOT, J., CHARAMOND, C. - « Le monastère de Chelles : les fouilles de l'abbaye et les églises adventices ». In : *L'Île-de-France*, 1993 : p. 98-102. L'abbaye de Saint-Denis a été fortifiée en 869 par Charles-le-Chauve : en principe, cette enceinte aurait dû combiner pierre et bois. Cf. PICARD, J.-C. - « Les monastères de l'Île-de-France ». In : *L'Île-de-France*, 1993 : p. 69-82 ; et MEYER, O. - « Le bourg monastique de Saint-Denis, dix-huit ans de fouilles : un site majeur ». In : *L'Île-de-France*, 1993, p. 91-96 : plan p. 92. Sur Déols, cf. HUBERT 1957 (cet article donne aussi des cartes illustrant les travaux de fortifications, de villes et de monastères, devant l'avancée des normands à la fin du IXe et au Xe s.). Pour le reste, cf. RENOUX 1991, p. 119 ; FIXOT 1980, p. 516-522 ; et CHEDEVILLE 1980, p. 31-46. A Auxerre, un court témoin de l'enceinte de l'abbaye Saint-Germain, peut-être d'époque carolingienne, a été mis au jour au fond d'un sondage pratiqué par Samuel Riou, en 2001.

²⁸³ CHEDEVILLE 1980. Sur Déols : HUBERT 1957. Fécamp : RENOUX 1991, p. 307-336 et 467.

fondation, et peut-être voisine d'une porte, limite le monastère de la fin du Xe ou du début du XIe s., juste au nord de l'église²⁸⁴.

Il est vrai que la réalité des grandes abbayes n'est pas forcément celle des petits établissements²⁸⁵. En ce qui concerne Tournus en tous cas, on a affaire, depuis la donation de 875, à un monastère important.

Ce tour d'horizon laisse préjuger qu'une abbaye comme Tournus a toutes chances de se trouver entourée d'une enceinte fortifiée au début du XIe s. - quelle qu'ait été la date exacte de son édification. Sa nature pourrait bien être mixte (bois et pierre, voire simple levée de terre, n'excluant pas des portes maçonnées par exemple). Mais son tracé serait plutôt elliptique, cernant le noyau central du monastère, pour laisser à l'extérieur la chapelle Saint-Laurent. Nous allons maintenant examiner ces ensembles l'un après l'autre, en commençant par l'église abbatiale.

2. L'église abbatiale : la reconstruction des parties orientales

Au centre du monastère ainsi délimité se dresse l'édifice le plus sacré, l'église abbatiale. Du monument actuel, les éléments les plus anciens conservés en élévation sont la crypte, les parties basses du chevet, et l'essentiel du bras sud du transept. Au début du XIe s., cet ensemble s'accorde sans doute à l'extrémité d'une nef aujourd'hui disparue, plus étroite et plus courte que l'actuelle (ill. 61).

Si les principales observations sur la crypte et le chevet avaient déjà été faites par J. Henriet et C. Sapin²⁸⁶, nous avons pu de notre côté, apporter quelques compléments à l'occasion de la fouille du déambulatoire en 2002 (cf. ill. 46). Mais bien avant, nous nous étions intéressé au bras sud du transept : nos observations sur ses élévations supérieures, et nos relevés détaillés à sa base, ont permis de démontrer que pour de larges portions, il devait être rattaché à cette campagne (cf. ill. 62, 63, 64)²⁸⁷.

2.1. Analyse archéologique des vestiges

2.1.1. Description

Crypte et chevet se superposent pratiquement sur un même plan, à large déambulatoire et chapelles rayonnantes ; le transept est saillant, et dans chacun de ses bras s'ouvre une abside orientée, assise sur le massif des premières chapelles du déambulatoire de la crypte (ill. 59 et 60). Celle-ci est en partie gagnée sur la pente du terrain, qui s'accélère à cet endroit en direction de la Saône : elle n'est enterrée que d'un côté (à l'ouest), et forme soubassement du chevet à l'est (ill. 61 et 62 - cf. aussi ill. 92).

De fait, le pendage initial du terrain extérieur, entre le transept et la crypte, est au moins de 10 %. A la base du mur sud du transept, on reconnaît son niveau à un épaississement de la maçonnerie, où l'appareil se fait plus lâche, révélant une fondation autour de l'altitude

²⁸⁴ Cf. BAUD 1995, 1996a, et BAUD 2003, p. 50-62.

²⁸⁵ En Ile-de-France aux IXe - Xe s., beaucoup de petits monastères ne sont pas fortifiés : PICARD, J.-C. - « Les monastères de l'Ile-de-France ». In : *L'Ile-de-France*, 1993 : p. 69-82.

²⁸⁶ HENRIET 1990, et SAPIN 1995 a et b.

²⁸⁷ A ce sujet, il nous faut remercier M. l'abbé Bachelet, curé de Saint-Philibert dans les années 1990, pour nous avoir permis, de décaper la base du mur sud du transept, dans les locaux de l'aile orientale du cloître (avec l'aide de M. Sorrentino, maçon), et d'accéder aux toits du déambulatoire et du cloître, afin d'examiner de près ses parties supérieures.

188,90 ou 189,00 m NGF (ill. 64). Or une vingtaine de mètres plus loin, à l'est de la crypte, il se situe au moins 2 m plus bas, puisque le sol extérieur actuel se trouve à cet endroit à la cote 187,00 m NGF environ, alors que l'appui de certaines fenêtres est situé très bas, et que la maçonnerie ne présente encore rien qui puisse trahir une fondation (cf. ill. 62).

La crypte (ill. 65, 66)

La crypte comprend une **salle centrale** de type halle (confession) de plan rectangulaire, divisée en trois courtes nefs par deux files de cinq colonnes chacune. Deux grandes niches symétriques en forme d'abside, sont ménagées de biais aux extrémités des nef latérales, de part et d'autre d'une porte située dans l'axe de la nef centrale. L'ensemble est couvert de voûtes en berceaux à pénétrations, reçues sur les côtés par de minces dossierers ; les niches orientales se terminent en cul-de-four. Les colonnes reposent sur des bases moulurées et sont coiffées de chapiteaux sculptés ; les dossierers latéraux sont couronnés d'impostes moulurées (ill. 66). A l'ouest, trois petits espaces voûtés en berceaux prolongent cette halle, séparés par des murs percés chacun d'un grand arc : la cellule centrale est entièrement occupée par un puits - les deux premières colonnes sont adossées aux têtes des deux murs (ill. 65). Au fond de la cellule nord s'ouvre une petite niche, dégagée lors d'un sondage de C. Sapin en 1995²⁸⁸ (en A - A' sur l'ill. 67).

Cette salle est séparée du large **déambulatoire** par un mur très épais, percé de cinq portes cintrées - la principale à l'extrémité orientale de la confession, les quatre autres par paires, sur chacun des côtés - et de deux étroites fenêtres à linteau monolithe échancré au fond des niches absidales. Les murs du déambulatoire sont à leur tour rythmés par des dossierers, reliés à leurs sommets par des arcs formerets qui pénètrent la voûte en berceau continu du couloir (ill. 65 et 68). C'est par les extrémités du déambulatoire qu'on accède à la crypte, par deux passages ou escaliers, depuis la nef ou les bras du transept (seul est utilisé de nos jours un escalier au nord, ouvrant dans le transept).

Sur l'extérieur, cinq nouvelles portes cintrées desservent les **chapelles rayonnantes** voûtées de berceaux longitudinaux, entre lesquelles sont ménagées des fenêtres cintrées, à ébrasement interne (ill. 65). Les trois chapelles orientales sont de plan rectangulaire, chacune éclairée d'une fenêtre centrée, toujours de même type, et leurs angles sont flanqués à l'extérieur de deux contreforts-pilastres croisés à angle droit. En revanche, les chapelles occidentales associent dans les deux cas, deux petites pièces échelonnées, de plan irrégulier proche du carré, reliées entre elles par un bref couloir, au milieu duquel donne la porte du déambulatoire. Le mur oriental de chaque pièce est alors percé d'une fenêtre cintrée à ébrasement interne, ainsi que le mur du couloir de liaison, vers l'extérieur, entre les deux pièces échelonnées.

Le chevet (ill. 59)

Superposé à la crypte, le chevet comprend un **chœur** rectangulaire terminé par une abside, pareillement circonscrite d'un déambulatoire. Mais cette fois-ci, ce sont de grosses piles cruciformes qui séparent le chœur du déambulatoire, et l'abside n'est soulignée que d'une claire-voie formée d'un mur-bahut surmonté d'une arcature portée par six colonnes à bases moulurées et chapiteaux sculptés.

Le long de l'enveloppe du **déambulatoire** court une arcature aveugle, qui se poursuit même à l'intérieur de la chapelle axiale. Elle est soutenue par des colonnes coiffées de chapiteaux sculptés et reposant sur des bases moulurées, elles-mêmes placées sur une

²⁸⁸ Cf. SAPIN 1995 b.

banquette qui suit la base du mur²⁸⁹ (ill. 69 - 70). Le profil des tailloirs (cf. ill. 70) est le même que celui des colonnes de l'abside et des impostes des massifs cruciformes du chœur. Le couvrement du couloir, lui, est assuré par une voûte en berceau continu, soulagée par des arcs doubleaux reçus de part et d'autres par les colonnes de la claire-voie et de l'arcature aveugle, entre deux arcs longitudinaux. Sur l'extérieur s'ouvrent des fenêtres cintrées à ébrasement interne, entre les chapelles rayonnantes.

Ces **chapelles rayonnantes**, que la vue embrasse librement depuis l'abside, se superposent à celles de la crypte (cf. ill. 62). Toutes de plan rectangulaire, elles sont couvertes d'une voûte en berceau longitudinal, et percées chacune de trois fenêtres de même type, une sur chaque côté. Les trois chapelles orientales sont flanquées aux angles externes de contreforts-pilastres croisés, qui prolongent ceux du niveau bas.

Enfin, le **sol d'origine** du déambulatoire et des chapelles est de terre battue, comme l'a prouvé notre fouille de 2002 (localisée sur l'ill. 46). Il recouvre directement les maçonneries des voûtements de la crypte, et prend la forme d'un dépôt feuilleté, attestant d'une utilisation longue. Dans la partie semi-circulaire du déambulatoire et à l'entrée des chapelles, sa surface varie entre les cotes d'altitude 190,43 et 190,50 m NGF. Mais on devait descendre d'au moins deux marches pour pénétrer dans cette partie, depuis les travées droites du déambulatoire. En effet, un sondage dans ces travées a rencontré tout de suite les maçonneries de la crypte, dès la cote 190,69 m NGF, en-dessous de la base des élévations des piliers voisins : autrement dit, le sol devait se situer à cet endroit plus haut, au minimum à 190,75 ou 190,80 m NGF²⁹⁰.

Plus haut, les élévations du chevet ont été reprises au XIIe s. (cf. *infra*, B1, *Prospérité (vers 1120 - 1150)*) - tandis que l'emplacement de la première chapelle rayonnante au sud est occupé de nos jours par une chapelle du tournant du XIVe s. (chapelle Saint-Vincent, qui sert aujourd'hui de sacristie : cf. *infra*, C. *La mutation du début du XIVe s.*).

Le transept (ill. 59)

Dans l'alignement des massifs cruciformes occidentaux du chœur, deux autres piles maçonnées de même plan sont implantées plus à l'ouest, qui jettent les **bases de la croisée** du transept.

Du transept lui-même, seuls subsistent l'**enveloppe extérieure** du bras sud, conservé par endroit sur une hauteur supérieure aux restes en élévation du chevet, et en partie basse, **deux absides orientées**, voûtées en cul-de-four, qui se superposent en fait aux premières pièces des chapelles échelonnées de la crypte (ill. 59, 60, 62). Le bras nord devait lui correspondre de façon symétrique, si l'on en croit les documents antérieurs aux restaurations de 1908-1914, ou contemporains de celles-ci : sur les photos de cette époque, on reconnaît les types d'appareillage et de cintre caractéristiques, à son mur oriental flanqué du massif d'une abside orientée, au-dessus duquel est percée une fenêtre²⁹¹.

A l'extérieur, le bras méridional est toujours flanqué de **contreforts droits** à la tête de ses murs est et ouest, et donc en relief sur la face méridionale. Mais un troisième contrefort

²⁸⁹ Cette banquette se prolongeait bien, à l'origine, jusqu'à l'entrée de chaque chapelle, comme l'a montré notre fouille de 2002 dans le déambulatoire. Son raccourcissement actuel est consécutif, au plus tôt, aux modifications des dispositifs d'entrée des chapelles, postérieures au XIVe s. (cf. *infra*, *Epilogue : interventions tardives*).

²⁹⁰ Cf. SAINT-JEAN VITUS 2002 b et 2004.

²⁹¹ Cf., en particulier, la photo du service des Monuments Historiques, prise en cours de travaux, publiée par Henriot 1990 : fig. 17 p. 256.

marque aussi sa façade orientale, en partie supérieure seulement : sa base prend appui à la jonction du déambulatoire et de l'abside orientée (ill. 62 - 63, et 149, indiqué en « A 1 »). Ces contreforts laissent supposer qu'on avait déjà prévu de voûter cet espace (malgré ses 6 m de largeur interne).

Du côté de l'église, une maçonnerie en relief au-dessus des toits de l'actuel collatéral désigne vraisemblablement **l'amorce du mur goutterot de la nef primitive**, et contre laquelle tout cet ensemble est venu s'accoler : elle est alors plus étroite qu'aujourd'hui (cette maçonnerie est indiquée en « A 1 » sur les ill. 112, 149, et 152).

Cette nef est plus courte que l'actuelle : au maximum, de la longueur de la nef actuelle sans le massif occidental. En effet, comme nous le verrons plus loin, le rez-de-chaussée de l'avant-nef du second quart du XIe s. semble s'être raccordé à son extrémité ouest, s'adaptant juste à sa largeur (ill. 59 et 61- cf. *infra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain*).

Enfin, si l'on peut imaginer que le niveau de circulation à l'intérieur du transept ait été le même que dans les travées droites du déambulatoire, soit au minimum, à 190,75 ou 190,80 m NGF, **le sol de la croisée devait être surélevé**, de quelques marches encore, pour atteindre sensiblement la même hauteur qu'aujourd'hui, soit 191,40 m NGF. C'est du moins l'estimation qu'on peut faire, après le sondage réalisé par C. Sapin en 1995, dans l'angle nord-est de la croisée : celui-ci n'a rencontré, sous le dallage actuel, que des niveaux de travaux masquant l'extrados des voûtes de la crypte et les fondations des piles du chœur²⁹². Il n'est d'ailleurs pas exclu que les sols du transept et des travées droites du déambulatoire aient été aussi élevés.

2.1.2. Progression des travaux

Après avoir étudié finement les travaux intervenus depuis le XVIe s. jusqu'à nos jours, notamment en matière de restaurations, J. Henriët a conclu de l'observation des maçonneries, à une seule et même grande campagne de construction pour tout cet ensemble oriental²⁹³. De fait, aucune césure conséquente ne permet de mettre en évidence une interruption notoire des travaux, et il y a cohérence dans l'organisation de l'architecture entre les parties basses et les parties hautes (ill. 59, 60, 62).

Cela dit, la mise en place d'un tel complexe aura duré un certain temps. Et certaines anomalies ponctuelles peuvent trahir tâtonnements et négociations, qui mettent en évidence l'ordre de déroulement du chantier.

L'observation d'un certain nombre de détails, prouve qu'on aura jeté **d'abord l'enveloppe de toute la partie à reconstruire, transept et chevet**²⁹⁴. L'élévation de ces murs extérieurs, homogène sur toute la hauteur conservée pour cette époque, se sera poursuivie sans relâche pendant toute la durée du chantier (ill. 62, 63, 64, et 151, « A 1 ») : on aura bien entendu commencé par la crypte, à la base de toute construction. Alors que l'enveloppe extérieure continuait de monter sur son ensemble, on établissait les supports intérieurs de la crypte, puis son voûtement. On aura au moins amorcé le voûtement de la crypte, avant de mettre en place les supports intérieurs des parties hautes.

²⁹² SAPIN 1995 b.

²⁹³ HENRIËT 1990.

²⁹⁴ Nous aurons l'occasion de revenir sur les principes de progression du chantier par enveloppement préalable, pour la période suivante (édification de la nef et de l'avant-nef), où les tranches successives de travaux se lisent de manière très nette : cf. *infra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain*, 1.1.2. [La nouvelle église abbatiale :] : *La progression des travaux...*, et en particulier la note 14.

Plusieurs détails révèlent l'antériorité du voûtement de la crypte sur la mise en place des structures intérieures de l'église haute. Ainsi, un très léger décalage subsiste en plan, entre la position des massifs cruciformes du chœur, et le gros mur intérieur de la crypte : une frange des fondations des massifs du chœur s'appuie sur les retombées des extradors des voûtes de la crypte (ill. 67).

De la même façon, le mur ouest à l'entrée du chœur, en fait lié à la fondation des piliers de la croisée, aligne son parement externe en partie supérieure, sur le parement interne du mur de la crypte en partie inférieure ! Enfin, dans la première chapelle échelonnée du côté sud, un contrefort de plan carré, assez épais, a été ajouté en sous-œuvre, dans l'angle sud-ouest, après l'établissement de la voûte : il sert en fait à soutenir, au moment où celle-ci s'installe en empiétant dangereusement sur la voûte, la fondation du piédroit de l'arc triomphal de l'abside orientée du transept (comparer ill. 59, 60, 67, et 71)

Au reste, C. Sapin fait remarquer, sur la base du témoignage du moine Falcon, qu'il aura fallu préserver pendant la durée des travaux ce qui restait de l'ancien sanctuaire et des lieux voûtés abritant des reliques, qui attiraient grand afflux de pèlerins : la mise en place préalable d'une enveloppe agrandie vers l'est aura permis d'en conserver l'usage le plus longtemps possible²⁹⁵.

2.1.3. Mise en œuvre des maçonneries et choix esthétiques, éléments du décor

Choix d'appareil, ambiance intérieure et plastique architecturale

Abstraction faites des parties restaurées au XIXe et XXe s.²⁹⁶, les maçonneries de tout cet ensemble combinent le petit appareil, employé majoritairement dans les parements, et le moyen appareil de calcaire blanc, réservé aux chaînes d'angles, contreforts, encadrements et cintres d'ouverture (cf. ill. 72, et annexe « *Evolution des modes de construction* »). Cela dit, à l'intérieur de la crypte, le mur qui sépare la halle centrale du déambulatoire retient presque exclusivement l'usage du moyen appareil (ill. 68)²⁹⁷. En revanche, dans les parements extérieurs, l'utilisation fréquente de l'*opus spicatum* est remarquable (ill. 62 et 64). Enfin, on notera qu'à l'intérieur de la crypte, les voûtes gardent en forte impression les traces de coffrage de planches qui ont servi à les monter (cf. ill. 68 ; des fragments de planchettes sont parfois restés pris dans le mortier).

A l'intérieur de la crypte, on peut se demander si le choix du moyen appareil de pierres de taille ne reflète pas une volonté ostentatoire : peut-être est-il considéré comme élément

²⁹⁵ SAPIN 1995 a. Sur l'alignement de la fondation du pilier sur le parement interne du mur ouest de la crypte, cf. SAPIN 1995 b.

²⁹⁶ A ce sujet, on se reportera à HENRIET 1990. Avec un peu d'attention, les parties reprises au XIXe et au début du XXe se reconnaissent au choix des pierres (plus grises notamment, pour le petit appareil) et à la façon dont elles sont équarries et taillées. Il s'agit, pour l'essentiel, de reprises des hauts de murs liées à la réfection des toitures, et de chaînes d'angle et d'ouvertures ; seuls, le bras nord du transept et les parties avoisinantes, ont fait l'objet d'une reconstruction radicale au début du XXe siècle. Mais à l'intérieur, les pierres des parements ont été fréquemment remplacées, et les banquettes supportant l'arcature du déambulatoire, presque entièrement refaites, jusque au niveau du sol dallé actuel - qui est celui du XVIIIe s. (cf. SAINT-JEAN VITUS 2002 b). Enfin, une fenêtre de la crypte, coiffée de gros claveaux en grès, semble avoir été transformée en porte à un moment donné (à époque moderne ?), puis à nouveau bouchée en même temps que réappareillée : on ne peut donc assurer que ces pierres, assurément de réemploi au moment de sa reconstitution, soient celles d'origine. Quant à la reprise, au XIVe s., du massif des chapelles sud de la crypte et du transept, pour mettre en place la chapelle gothique servant aujourd'hui de sacristie, elle se lit sans peine au milieu du parement est (cf. ill. 252).

²⁹⁷ Sur cette question, cf. SAPIN 1995 a.

de prestige, à l'instar de ces « *quadris lapidibus* » dont l'évêque d'Auxerre fait monter les murs de sa crypte à la même époque. Il est vraisemblable qu'on envisage de laisser visibles des parements si soignés. En revanche, son usage aux points forts de la structure peut résulter d'une préoccupation technique, liée à la préparation du voûtement des différents espaces²⁹⁸.

Les autres maçonneries sont probablement déjà masquées par des enduits. A l'intérieur de l'église haute, nous avons même reconnu des traces de badigeon dans le déambulatoire, conservées juste au-dessus des sols du XIe s., à l'occasion de la fouille de 2002. Au demeurant, il n'est pas exclu que les sols aient participé, au moins lors d'occasions particulières, à l'esthétique de l'ensemble. En effet, il semble qu'ils aient été de temps à autres jonchés de végétaux : leurs débris, comprenant des fragments de coquilles écrasées, de glands ou noisettes, ont été recueillis à la fouille. Dans le même ordre d'idées, ils peuvent avoir été recouverts, dans certains cas, par des tapis, dont les couleurs pouvaient répondre à celles des peintures revêtant les murs²⁹⁹.

A l'extérieur, où la pierre de taille des contreforts est susceptible d'être restée apparente, quelques éléments de décor d'architecture animent encore les façades (cf. ill. 62). Les gouttières sont soulignées d'un larmier mouluré en fort relief, soutenu par une file de modillons sculptés le long des chapelles. Celles des parties hautes du déambulatoire et les rampants des frontons des chapelles, le sont d'un larmier simple en moindre débord, à triple ou quadruple ressaut, au milieu duquel s'insère une crémaillère de briques. Tout cela a fait l'objet de restaurations très poussées au début du XXe s., avec les reprises de toitures - mais les motifs se reconnaissent sur les photos du chevet antérieures à ces interventions³⁰⁰.

Une sculpture abondante et de qualité

Cette campagne aura fait travailler un important atelier de sculpture : pas moins de 40 chapiteaux décorent au total autant de colonnettes à bases moulurées, dans la crypte, dans l'abside, le déambulatoire et la chapelle d'axe de l'église haute, et à l'entrée des chapelles orientées du transept (cf. ill. 66 et 69 - 70). Beaucoup ont été grattés au XIXe s., et ceux de l'abside ont même été passablement retravaillés, ce qui à première vue, confère aux uns et aux autres, l'aspect d'œuvres refaites. Pourtant, la plupart semble bien en place³⁰¹.

De l'un à l'autre, la parenté est évidente : épannelage de la corbeille en forme de tronc de cône surmontée d'un quadrilatère, et motifs végétaux dérivés du chapiteau corinthien antique. J. Henriët différencie ceux de la crypte, où les différents registres superposés du décor sont plus nettement affirmés, de ceux de l'église haute, qui offrent des variations de motifs plus foisonnants. Les corbeilles sont couvertes de feuilles d'acanthé, palmettes et

²⁹⁸ Cf. *Prémices de l'art roman* 1999, p. 100, et SAPIN 1998.

²⁹⁹ D'après B. Maurice-Chabard et W. Berry, à Autun au début du XIIe s., le sol de la nouvelle basilique Saint-Lazare est encore en terre battue. Il en va de même, selon W. Berry, à l'église Saint-Julien de Reims, jusqu'au XIVe s. apparemment : mais un document du Xe s. atteste que l'on recouvrait ce sol de tapis, périodiquement renouvelés. D'après C. Sapin, cette pratique se reconnaîtrait dans des coutumiers de Cluny ou Dijon. Cf. « Présentation de la table-ronde par Christian Sapin », in : *Décor retrouvé à Saint-Philibert*, 2004 : p. 190 - 192. Sur le sol du déambulatoire et les traces de peintures du XIe s. à ce niveau : SAINT-JEAN VITUS 2002 b et 2004. Sur les restes de peintures visibles aux élévations de l'église actuelle, généralement plus récentes que le XIe s. : CAFFIN 1995 et 2004. Les plus anciennes se trouveraient dans le sanctuaire : cf. *infra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain...*, 1. *La nouvelle église...* : 1.1.3. *La mise en œuvre et le décor...*

³⁰⁰ Cf. par exemple, la photo du chevet (archives des Monuments Historiques) publiée par HENRIËT 1990 : p. 255, fig. 16.

³⁰¹ Cf. HENRIËT 1990, p. 293 - 299.

volutes, avec dans la plupart des cas à l'abaque, volutes d'angles et rosace ou palmette sous le dé central. Les chapiteaux de la crypte sont sculptés par paires, disposés face-à-face (ill. 66).

Rappelons quelques caractères complémentaires, longuement détaillés par J. Henriot :

Séparée par un joint épais, l'astragale, moulurée d'un tore souligné d'une réglette, fait partie du corps de la colonne. Cette dernière est généralement en deux ou trois morceaux, sauf les deux plus à l'est, monolithes et légèrement galbées, dépourvue d'astragale pour une, mais soulignées toutes deux d'un régllet en partie inférieure, plus larges enfin que les bases qui les reçoivent, et qui pourraient être des remplois (antiques ?).

Les bases, elles, superposent chacune deux tores de part et d'autre d'une gorge très large, encadrée de deux régllets ; mais le rapport entre leur diamètre supérieur et leur diamètre inférieur varie beaucoup, et certaines s'évasent largement en partie inférieure (dans la crypte, notamment), quand d'autres paraissent taillées dans un cylindre (dans l'arcature du déambulatoire et la chapelle d'axe de l'église haute, notamment).

En revanche, les tailloirs sont partout les mêmes, et leur profil fortement évasé vers le haut, associant à un épais bandeau droit sommital, un large cavet dissymétrique, encadré de deux régllets, se retrouve aux impostes des dossierets de la crypte (ill. 66, 68, 69, 70).

2.1.4. Datation

La chronologie de l'église, et en particulier de son complexe oriental, chevet et crypte, a fait l'objet de nombreux débats, et suscité une littérature abondante depuis le début du siècle (cf. *supra*, *Présentation générale : Sources et méthode*). Néanmoins, les derniers travaux de J. Henriot et de C. Sapin s'accordent sur une construction dans le premier tiers du XIe s., dans tous les cas postérieure à l'incendie de 1007 / 1008 - malgré quelques points de divergence, sur une datation plus ou moins précoce à l'intérieur de cette fourchette³⁰².

Leur raisonnement se fonde sur trois séries d'arguments, qui entrent en résonance avec certaines données de la chronique du moine Falcon, la seule source qui puisse nous guider pour le XIe s.³⁰³.

Tout d'abord, les **caractéristiques de construction** de ces vestiges (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* ») appellent des comparaisons avec d'autres édifices connus, à travers toute la France et au-delà, pour l'extrême fin du Xe s. et surtout le début du XIe. Ainsi, le petit appareil irrégulier, de gros moellons courts noyés dans un épais mortier (ill. 64 : « 1e chapelle de la crypte »), paraît assez caractéristique de ces périodes, aussi bien en Catalogne (Saint-Michel de Cuxa), dans les Alpes (Novalesa ou Grenoble³⁰⁴), qu'en Bourgogne à l'église de Perrecy-les-Forges (à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest de Tournus)³⁰⁵. On le reconnaît en combinaison avec un moyen appareil limité aux contreforts et chaînes d'angle, ou à quelques petites plages du parement (cf. aussi les ill. 62 et 72),

³⁰² HENRIOT 1990, SAPIN 1995 a.

³⁰³ FALCON.

³⁰⁴ A Saint-Michel de Cuxa, les campagnes de construction de l'abbatiale sont relativement bien connues. La nef aurait été commencée en 956, et les autels consacrés en 975. Cf. PONSICH 1971 et 1975, DURLIAT 1986, et CARBONELL-LAMOTHE, Y. - Cordalet (Pyrénées-Orientales). « Saint-Michel-de-Cuxa ». In : *Paysage monumental*, 1987 : p. 467-468 et 489 (ill.). Sur Novalesa (Piémont, prov. de Turin), cf. les différentes publications de G. Cantino-Wataghin : *La Novalesa*, 1981, et CANTINO-WATAGHIN 1981, 1982, 1988, 1995. Sur Grenoble, cf. COLARDELLE, 1986 (1992).

³⁰⁵ Dans les parties les plus anciennes de l'église, commencées avant 1014. Cf. BERRY 1993 : p. 196, n° 77.

à Saint-Pierre de Jumièges ou Saint-Rémi de Reims, aussi bien qu'à Saint-Clément de Mâcon, non loin de Tournus³⁰⁶.

Quant à l'« *opus spicatum* » qui lui est largement mêlé à Tournus (ill. 62, 64, et 72), c'est une technique d'origine antique, retenue ici et là dans des constructions du haut moyen âge (comme Saint-Just à Lyon³⁰⁷), mais qui connaît un essor remarquable à la fin du Xe s. et dans le premier tiers du XIe s., de l'Italie du Nord (Novalesa) ou du Roussillon (Saint-Michel-de-Cuxa, Saint-Genis-des-Fontaines) à l'Angleterre d'avant la conquête normande ou à l'ouest de la France³⁰⁸. Il demeure un indice notoire, même si l'on ne doit pas en faire un élément de datation systématique, sachant qu'il peut être employé encore au XIIe s. (que ce soit à la base des murs du réfectoire de Saint-Wandrille en Normandie, ou dans l'avant-nef de l'église de Sannazaro Sesia en Piémont³⁰⁹) ; dans les régions où on utilise des plaquettes de schistes ou des galets de rivière, son emploi perdure même jusqu'au XIXe s.

En Bourgogne, on rencontre cette pratique dans plusieurs petites églises romanes : Saint-Clément-sur-Guye (Saône-et-Loire), Hauteville-lès-Dijon (Côte-d'Or)³¹⁰... - nous y ajouterons pour l'architecture laïque le château de Brancion, très proche de Tournus. Malheureusement, il n'existe pas pour ces édifices de documentation qui permette de les dater de façon décisive, et on en est réduit à des probabilités.

On est au moins dans une chronologie plus serrée dans les fouilles de Cluny, où une maçonnerie de ce type s'inscrit dans une fourchette Xe / début du XIe s.³¹¹. Enfin, l'opération que nous avons menée en 2003 - 2004 sur une partie du domaine de l'abbaye Notre-Dame de Nevers (fouille INRAP, au 12, rue Saint-Genest, à Nevers ; l'étude « post-fouille » est en cours en 2005) a livré les indices d'un « *opus spicatum* » aux restes d'élévation d'un grand édifice carolingien. Mais dans des niveaux postérieurs à ce bâtiment, un reste de mur présente un dispositif alterné très semblable à celui qu'on observe à Saint-Philibert de

³⁰⁶ A Saint-Pierre de Jumièges (cité par HEITZ 1987, p. 256, et par VERGNOLLE 1994, p. 70) ce type de maçonnerie apparaît dès les années 980-990 : cf. LE MAHO, J. - « Jumièges (Seine-Maritime) ». In : *Paysage monumental*, 1987 : p. 565-567, et 580-584 (ill.). A Saint-Rémy de Reims, les parties où il s'observe sont attribuables aux travaux de l'abbé Thierry (1039-1046) : cf. RAVAUX 1972. A Saint-Clément de Mâcon, église fouillée par C. Sapin, elles sont datables du règne de Robert le Pieux (mort en 1031) : Cf. SAPIN 1995 a : p. 223.

³⁰⁷ Sur l'emploi de l'*opus spicatum* dans l'Antiquité, cf. ADAM 1984 : p. 156-157. A Metz par exemple, sur le site de Saint-Pierre-aux-Nonains, on observe des rangs d'*opus spicatum* aux murs de la basilique constantinienne à l'origine de l'édifice (HEITZ 1987, p. 20). Sur Saint-Just de Lyon dans le haut moyen âge : REYNAUD 1986 et 1998.

³⁰⁸ Sur Novalesa et Saint-Michel-de-Cuxa, cf. *supra*, note 26. A Saint-Genis-des-Fontaines, dont le portail est précisément daté de 1019-1020, l'*opus spicatum* s'observe dans les maçonneries d'un premier état de la fin du Xe s., postérieur à 981 (cf. CARBONELL-LAMOTHE, Y. - « Saint-André-de-Sorrède, et Saint-Genis-des-Fontaines (Pyrénées-Orientales) ». In : *Paysage monumental*, 1987, p. 470-471, et KLEIN 1989). Ajoutons qu'en Roussillon, cette pratique est très fréquente dans de nombreux édifices plus mal datés, églises et châteaux (cf. *Paysage monumental*, 1987, p. 399-492). Sur l'Angleterre, cf. RODWELL 1980 (1989). Sur l'ouest de la France, cf. par exemple VALAIS 1993. Sur l'ensemble du pays, cf. aussi *Paysage monumental*, 1987.

³⁰⁹ Sur Saint-Wandrille : DECAENS, H. - « Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Maritime). Saint-Saturnin (abbaye de Fontenelle) ». In : *Paysage monumental*, 1987 : p.575. L. Musset allait même jusqu'à dater la chapelle Saint-Saturnin de l'abbaye de Saint-Wandrille à la fin du XIe s., sous prétexte que l'*opus spicatum* peut être tardif : pourtant, tous les autres éléments de sa construction et de son (rare) décor corroborent à la dater, comme cette phase de l'église Saint-Philibert de Tournus, du tout début du XIe s. ; d'un autre côté, cet auteur voit dans les rangs d'*opus spicatum* du réfectoire, les restes d'un état antérieur - contrairement à H. Decaens (MUSSET 1974, p. 259-261). Sur Sannazaro Sesia : VERZONE 1971.

³¹⁰ Cf. *Prémices de l'Art Roman* 1999, p. 99.

³¹¹ Cf. BAUD 2003, p. 57 - 62.

Tournus : l'analyse stratigraphique et la caractérisation du mobilier associé conduisent à le dater du Xe ou du tout début du XIe s.

En revanche, l'emploi du moyen appareil sur de grandes plages de parement comme à l'intérieur de la crypte, ne paraît guère concevable à C. Sapin avant les années 1020, sur la foi des exemples les mieux datés, dans le centre de la France pour les plus précoces (tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, crypte de la cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, ou église Saint-Aignan d'Orléans³¹²), mais aussi dans le Jura (Romainmôtier en Suisse) ou en Provence (Saint-Pierre de Montmajour dans la basse vallée du Rhône), pour des exemples du second quart ou du milieu du XIe s.³¹³. En Bourgogne, C. Sapin rapproche son emploi abondant à Tournus, d'autres exemples de même époque, comme Saint-Pierre-l'Estrier d'Autun autour de 1026, ou l'avant-nef de Saint-Germain d'Auxerre, récemment fouillée, qui présente des contreforts voisins de ceux de la crypte et du chevet de Saint-Philibert³¹⁴.

Enfin, les voûtements du déambulatoire de l'église haute et de la crypte ont également retenu l'attention de J. Henriet, qui compare le premier à l'étage disparu de la rotonde de Guillaume de Volpiano à Saint-Bénigne de Dijon, consacrée en 1018 (mais l'étage était-il alors achevé?), et de C. Sapin, qui rapproche le second de la crypte d'Anzy-le-Duc.

En second lieu, le **décor architectural et la sculpture** s'inscrivent dans un horizon de la première moitié du XIe s. D'une part, les colonnettes et arcatures aveugles qui longent le déambulatoire et les murs intérieurs de la chapelle d'axe de l'église haute, déjà présentes à la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon, fleurissent sous différentes formules, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un grand nombre d'édifices de la première moitié du siècle (Saint-Aignan d'Orléans, Vénasque en Provence, Vignory en Champagne)³¹⁵. Quant aux corniches et modillons sculptés de mille détails, qui deviendront une des constantes de l'art roman, on en rencontre au clocher de Fruttuaria (San Benigno Canavese) en Piémont dans la première décennie du siècle, comme à celui de Saint-Hilaire de Poitiers dans les années 1040³¹⁶.

D'autre part, les sculptures de la crypte, du déambulatoire et de la chapelle d'axe de l'église haute, s'inscrivent pour J. Henriet dans la lignée des chapiteaux carolingiens

³¹² Sur la tour-porche de Saint-Benoît-sur-Loire, construite par Gauzlin, abbé de 1004 à 1030, cf. VERGNOLLE 1985. Sur la crypte de Saint-Etienne d'Auxerre (édifiée de 1023 à 1035), et sur Saint-Aignan d'Orléans (consacrée en 1029), cf. HENRIET 1990, et SAPIN 1995 a. Il faut tenir compte bien sûr des variations régionales. Dans le Centre et le Centre-Ouest de la France, le moyen appareil semble s'être particulièrement répandu dans la première moitié du siècle. Cf. *Paysage monumental*, 1987, région Centre - en particulier SAINRAT, J.-G. et LORANS, E. - « Chinon (Indre-et-Loire). Saint-Mexme », p. 283-284, ou OTTAWAY, J. - « Langeais (Indre-et-Loire). Domicilium », p. 284-285, et p. 293-295 (ill.) ; et région Poitou (Nouaillé et Ligugé), CAMUS, M.-T. - « L'architecture religieuse dans les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres », p. 649-656, et 661-663 (ill.). Les calcaires de ces régions sont souvent particulièrement tendres, ce qui peut expliquer aussi qu'on y ait employé très tôt le moyen appareil, en plus grande quantité qu'ailleurs.

³¹³ Sur le prieuré de Romainmôtier, reconstruit par l'abbé Odilon bien avant sa mort en 1049, cf. SENNHAUSER 1970 et 1995. La datation de la chapelle Saint-Pierre de l'abbaye de Montmajour s'inscrit dans une fourchette très large. Elle se fait traditionnellement d'après ses chapiteaux, qu'on rapproche de ceux du cloître de... Saint-Philibert de Tournus !... Néanmoins, les réalités d'un monastère actif et d'une campagne de construction (pas forcément à Saint-Pierre même), sont attestées par les textes au début du XIe s., tandis qu'un lectionnaire datable dans les années 1060-1070 cite explicitement la " basilica sancti Petri " parmi les deux édifices réservés au culte. Cf. MOGNETTI 1976. Mais selon J. Thirion, les chapiteaux devraient être datés des années 1030-1050 par rapprochement avec la pierre tombale de Geoffroy de Provence, mort entre 1059 et 1063 (THIRION 1993). Sur ces questions, voir aussi VERGNOLLE 1996.

³¹⁴ SAPIN 1995 a, et *Prémices de l'Art roman* 1999, p. 97. Sur Saint-Germain d'Auxerre, cf. *Archéologie et architecture d'un site monastique*, 2000.

³¹⁵ HENRIET 1990 ; VERGNOLLE 1994, p. 114-115.

³¹⁶ Sur Fruttuaria, cf. PEJRANI BARICCO 1985. Sur la datation de Saint-Hilaire de Poitiers, cf. CAMUS 1982.

d'inspiration antique ; les chapiteaux de la crypte de Tournus seraient d'un style plus académique, fidèle au modèle corinthien classique, tandis que ceux de l'église haute, de composition plus libre, seraient un peu plus tardifs, offrant une grande parenté avec certaines sculptures auvergnates (Le Puy, Ebreuil, ou Bort-les-Orgues). A notre sens, il convient pourtant de ne pas exagérer cette opposition, et les derniers exemples cités sont souvent datés par comparaison... avec la sculpture de Saint-Philibert de Tournus !³¹⁷. Quant aux profils des tailloirs, impostes et bases de la crypte, ils sont courants dans la première moitié du siècle, de Saint-Benoît-sur-Loire à Saint-Pierre de Montmajour ou Saint-Rémi de Reims - et on les retrouve dans des églises mal datées du Brionnais. Dans tous les cas, il s'agit bien ici d'un ensemble original, fruit du travail d'un atelier dédié au chantier Tournusien, où l'on recherche une adéquation entre le rythme de l'architecture, et les proportions et le nombre des chapiteaux que suscitent voûtes et arcades. Déjà, un équilibre est atteint, entre les exigences de la maçonnerie et les propositions des sculpteurs : c'est l'un des premiers exemples où ce phénomène soit patent en Bourgogne, après les recherches menées à la rotonde de Saint-Bénigne de Dijon dans les deux premières décennies du XIe s. De ce point de vue aussi, on s'inscrit dans un mouvement novateur, déjà bien postérieur à l'an mil³¹⁸.

D'une manière générale, l'**organisation des espaces**, chevet et crypte superposés, chacun à déambulatoire et chapelles rayonnantes, paraît l'aboutissement d'expériences menées à travers différents monuments jusque dans les années 1020. Pour J. Henriët, le chevet de l'église haute annonce les dispositions adoptées au milieu du XIe s. à Vignory (Haute-Marne) et Saint-Savin-sur-Gartempe (Vienne)³¹⁹. Mais à Tournus, il reprend avant tout celle de la crypte qui lui sert de soubassement : or celle-ci se situe dans la filiation des premières cryptes à déambulatoire et chapelles rayonnantes, longuement analysée par J. Henriët et C. Sapin, où l'on voit au tout début du XIe s., celle de la cathédrale de Clermont-Ferrand servir de modèle à Saint-Aignan d'Orléans, avant que s'édifient les cryptes de la cathédrale de Chartres (commencée en 1020), et de la cathédrale d'Auxerre, après 1023. C. Sapin insiste également sur un groupe auvergnat (Mozat, Billom) qui présente des plans apparentés et des appareillages similaires à la crypte de Tournus ; sauf à en faire un monument exceptionnel pour son époque, il n'imagine pas que celle-ci puisse anticiper de beaucoup les années 1020.

Ces observations peuvent alors s'appuyer sur deux **repères chronologiques fournis par la chronique de Falcon**. Le premier est l'incendie de 1007 / 1008, qui semble avoir fait des dégâts considérables dans cette partie du monastère (cf. *supra*, I. Le contexte

³¹⁷ Cf. DURLIAT, M. - « Les plus anciens chapiteaux de la cathédrale du Puy et leur place dans la sculpture du XIe s. » *Cahiers archéologiques*, 32, 1984, p. 63-88, et VERGNOLLE, E. - « L'ancienne abbatale Saint-Léger d'Ebreuil ». *Congrès archéologique de France. Bourbonnais*, 1988, p. 169-202. Dans son article sur une série de chapiteaux déposés de la cathédrale du Puy, M. Durliat appuie ses datations sur ceux de Saint-Philibert de Tournus - de physionomie effectivement très proche : pensant après l'étude de Valléry-Radot (VALLÉRY-RADOT 1955), que l'ensemble du chevet de Tournus n'est pas antérieur à la fin du XIe s., il conclut que les chapiteaux du Puy sont un peu plus anciens. J. Henriët, lui, ayant conclu pour d'autres raisons à la datation de cette partie du chevet de Saint-Philibert autour de 1010-1020, voit dans les chapiteaux du déambulatoire des précurseurs des modèles auvergnats... Nous ne trancherons pas la question, et préférons voir simplement, à Tournus et en Auvergne, un horizon commun.

³¹⁸ Sur ce sujet, cf. *Prémices de l'art roman*, 1999, p. 109 - 126. Sur la rotonde de Dijon et ses sculptures, cf. *Guillaume de Volpiano*, 1996, p. 35 à 72, et *Sculpture médiévale en Bourgogne*, 2000, p. 95 - 96 (Dijon, abbaye Saint-Bénigne).

³¹⁹ Sur les chevets de ces deux édifices, cf. VERGNOLLE 1994 : p. 81-86. Sur le détail de la comparaison avec le chevet de Saint-Philibert de Tournus, cf. HENRIËT 1990. Sur les comparaisons qui suivent, cf. aussi, pour les cryptes de la cathédrale de Clermont-Ferrand et de Saint-Aignan d'Orléans, les travaux récents, ou en cours, de Pascale Chevallier et de Pierre Martin : cf. CHEVALLIER 2001, MARTIN 2001 et 2002, et ARNAUD - MARTIN 2003.

historique, XIe - XIVe s. : 3.2.1. Au XIe s., des débuts difficiles) : il est sans doute à l'origine de la reconstruction de tout le sanctuaire. Le second est la dédicace de 1019, qui peut signaler au moins le commencement des travaux. Le texte de Falcon ne s'étend guère sur cet événement, et l'on sait qu'une dédicace ne signifie pas forcément qu'une reconstruction ait été achevée : elle signale plutôt que des changements ont été opérés, et que, sans doute, des travaux sont en cours. Mais il peut s'agir de réparations après l'incendie.

Enfin, c'est avec raison que J. Henriet s'est intéressé à la donation du comte Hugues de Chalon, qui dans le texte de Falcon, accompagne en un long paragraphe l'évocation de cette manifestation, au cours de laquelle Hugues reçoit le *vexillum*, symbole de l'avouerie du monastère. Le donateur étant en même temps évêque d'Auxerre, elle renforce la comparaison avec la crypte de sa cathédrale, édifiée quatre ans plus tard par ce personnage³²⁰. Or J. Henriet fait remarquer que la crypte de la cathédrale d'Auxerre montre des éléments novateurs absents de Saint-Philibert, qui portent à dater la crypte abbatiale quelques années avant ; C. Sapin, lui, souligne des éléments d'hésitation à Tournus, dans le plan et le raccord des voûtes. Mais on ne peut adopter sans raison un strict point de vue déterministe, qui ferait d'un édifice le fruit direct des recherches effectuées dans le précédent : les flux d'échanges et d'innovations sont plus complexes.

En conclusion, on peut au moins penser que si la reconstruction du nouveau sanctuaire de Tournus était déjà commencée en 1019, la donation de Hugues de Chalon n'aura pu que stimuler son avancée. Il est cependant difficile d'imaginer une telle réalisation dès les lendemains du sinistre de 1007 / 1008, qui aura sans doute été suivi de travaux hâtifs et provisoires, destinés à assurer au plus vite la continuité du culte, devant l'afflux des fidèles et de pèlerins³²¹.

L'ensemble oriental de l'actuelle église abbatiale, **commencé dans le meilleur des cas, peu avant la dédicace de 1019, aura donc été élevé pour l'essentiel, au début des années 1020.**

2.2. Interprétation

Interrogeons-nous maintenant sur la raison d'être de cette architecture, et sur le réseau d'influences et d'échanges dans lequel elle s'inscrit.

2.2.1. Une architecture novatrice, au service des reliques et des pèlerins

Peu à peu depuis la période carolingienne, les principales fonctions liturgiques tendent à se concentrer dans les grandes abbayes sur des ensembles orientaux de plus en plus développés, où circulent les processions des moines et des pèlerins³²².

A partir de cette époque et durant tout le XIe s., la **crypte** est par excellence le lieu du culte des reliques. L'importance de celle de Tournus avec son large déambulatoire, s'explique largement par la richesse de l'abbaye en la matière, comme nous l'avons déjà souligné. Reliques et corps saints attirent à Tournus des pèlerins de plus en plus nombreux (cf. *supra*, I. *Le contexte historique : 3.1. Un indéniable rayonnement spirituel*).

³²⁰ HENRIET 1990, p. 238-239, et 272-273, qui reprend l'intégralité du texte de FALCON, chap. 46 (JUENIN, *Preuves*, p. 26-27 - ou POUPARDIN, 1905, p. 102-103).

³²¹ N'oublions pas qu'à propos de la translation des reliques de saint Valérien, vers 970, Falcon souligne déjà la fréquentation sans relâche, dont bénéficie l'oratoire inférieur du sanctuaire : « *in inferius oratorium, quod indesinenter a populo frequentabatur* » (FALCON, chap. 40 : *in* JUENIN, *Preuves*, p. 25 - ou POUPARDIN 1905, p. 99).

³²² Cf. HEITZ 1980.

De plus en plus, dans cet espace privilégié, moines et pèlerins tendent à s'approcher physiquement de ces restes sacrés. Le modèle de la crypte à déambulatoire est déjà celui de Saint-Germain d'Auxerre à l'époque carolingienne, et ses chapelles échelonnées où des messes peuvent être dites sur des autels désormais plus nombreux dans cette partie de l'église, y annoncent les chapelles orientées de l'époque romane. Mais à Auxerre, la confession qui contient la sépulture principale est un espace étroit, où le pèlerin n'entre pas : c'est par sa déambulation qu'il perçoit la présence des reliques, aperçues seulement de loin, depuis l'extérieur, à travers *oculi* et *fenestellae*³²³. Par la suite, la salle centrale s'élargit à la crypte de la cathédrale de Clermont-Ferrand - avant les années 1020, on l'a vu plus haut - et des chapelles rayonnantes viennent se greffer sur le déambulatoire (A Tournus, les premières chapelles échelonnées à l'ouest de la crypte, rappellent des systèmes de tradition carolingienne, comme l'avait fait remarquer J. Valléry-Radot³²⁴).

Dans les cryptes du début du XIe s., niches et chapelles rayonnantes font office de réceptacles à reliques, tout autour de la halle centrale en plein développement, qui tend à correspondre, au niveau de l'église inférieure, à l'abside et au chœur de l'église haute. On voit éclore ce type de dispositif en particulier dans le centre de la France, de la Loire à l'Auvergne, et on le retrouve jusqu'à la fin du siècle sur une aire plus étendue (Saint-Eutrope de Saintes, par exemple³²⁵). Dans ce mouvement, la crypte peut aussi se résumer à une simple halle, généralement complétée d'une abside - notamment dans des oratoires plus modestes, où un culte local acquiert un certain rayonnement, comme Saints-Geosmes près de Langres (Haute-Marne), ou Saint-Désiré de Lons-le-Saunier (Jura). Il est vrai qu'elle est aussi susceptible d'accueillir des messes privées. En outre, Tournus n'est qu'un des cas où, de Saint-Germain d'Auxerre à Saint-Désiré de Lons, la crypte fait office d'étage de soubassement pour un chevet gagné sur la pente³²⁶.

Le **chevet** à déambulatoire et chapelles rayonnantes, qui est issu du plan de la crypte à Tournus, ne se répandra vraiment qu'à partir du milieu du siècle (Saint-Savin sur Gartempe, par exemple, cf. *supra*, 2.1.4. *Datation*), pour s'afficher comme le modèle-type des églises de pèlerinage de la fin du XIe et du XIIe s. Ce dispositif canalise les mouvements des nombreux fidèles autour du sanctuaire, de Saint-Benoît-sur-Loire à Saint-Sernin de Toulouse, en passant par Cluny ou Saint-Etienne de Nevers³²⁷ ; on le retrouve au XIIIe s. à Cunault, prieuré angevin de Saint-Philibert (aujourd'hui dans le Maine-et-Loire).

³²³ Cf. *Intellectuels et artistes*, 1990, et *Archéologie et architecture d'un site monastique*, 2000.

³²⁴ VALLÉRY-RADOT 1955.

³²⁵ Sur la crypte de Saint-Eutrope de Saintes, cf. VERGNOLLE 1994 : p. 174-176. Pour les autres comparaisons, cf. *supra*,

2.1.4. *Datation*.

³²⁶ Cette pratique est très consciente lors de l'édification de la crypte de Saint-Germain d'Auxerre, d'après le témoignage d'Heiric au IXe s. : cf. « La crypte, d'Heiric à Dom Thivel », in : *Intellectuels et artistes*, 1990. : p. 97-120. La question des cryptes, du IXe au XIe s., a particulièrement été étudiée par C. Sapin : cf. entre autres - « La crypte de Saints-Geosmes (Haute-Marne) et son décor ». In : *Xe siècle recherches nouvelles. Contribution au colloque Hugues Capet, 987-1987, "La France de l'an Mil"*. Recueil d'études publié par Pierre Riché, Carol Heitz et François Héber-Suffrin, Université de ParisX-Nanterre : Centre de recherches sur l'Antiquité tardive et le haut moyen âge, 1987. Cahier VI, p. 77-92 ; SAPIN 1990 a et 1990 b, et *Archéologie et architecture d'un site monastique*, 2000. Cf. aussi VERGNOLLE 1994, p. 56-62.

³²⁷ Le déambulatoire de chevet n'a peut-être pas pour seule origine celui des cryptes carolingiennes. Selon M. Durliat, il devrait être originaire de l'Italie du Nord au cours du Xe s. (cathédrale d'Ivrée ou Santo Stefano de Vérone), d'abord sans chapelles rayonnantes - tel qu'on l'observe à Sant Pere de Rodes en Catalogne, sans doute autour de l'an mil (DURLIAT 1989, p. 215).

Le **transept** à absidioles orientées, lui, est un phénomène déjà courant au début du XIe s. Apparu dans quelques églises paléochrétiennes, et développé dans certains grands édifices carolingiens, il se lie indubitablement à l'ensemble du chevet, sur lequel se concentrent les fonctions liturgiques : les absidioles abritent des autels secondaires et des reliques, alors que l'autel majeur est situé souvent à la croisée du transept³²⁸.

A Tournus, le voûtement du transept, malgré ses 6 m de largeur, serait l'élément le plus novateur : les contreforts marqués, croisés dans les angles, le suggèrent pourtant. Au reste, cette solution s'inscrirait assez bien dans une suite d'expériences effectuées au début du XIe s. Dans la région, où cette question a été particulièrement traitée par C. Sapin, on peut citer parmi les premiers transepts voûtés celui de la petite église de Saint-Clément à Mâcon, datable du règne de Robert le Pieux, ou celui de Saint-Vorles à Châtillon-sur-Seine, vers 1015-1030. Leur largeur est moindre qu'à Tournus (2,25 m seulement à Mâcon, 4,30 à Châtillon) ; mais celui de la priurale de Romainmôtier dans le Jura suisse, dans les années 1040 au plus tard, s'en rapproche (autour de 5 m). Nous ignorons si un système interne d'articulation du mur permettait de réduire cette largeur à Saint-Philibert, comme dans l'église priurale du Villars, juste à côté de Tournus, où une suite d'arcades murales joue ce rôle, dans la première moitié du XIe s.³²⁹.

Ajoutons que le chœur de Saint-Philibert est de même largeur que son transept, et qu'il peut avoir été voûté de la même façon, comme celui de Saint-Vorles. L'exemple de Châtillon donne encore celui d'une coupole sur trompes pour couvrir la croisée ; mais nous n'avons pas d'élément pour restituer à Tournus, voûtée ou charpentée, la « tour-lanterne » imaginée par J. Henriot.

Cette architecture sert donc une plus grande unité des volumes, qui met en valeur l'ensemble du sanctuaire, transept compris, comme un espace privilégié. La **surélévation du chœur** des moines et de l'autel majeur y contribue à la solennité des lieux. Curieusement, aucun indice n'atteste la présence de *fenestellae*, ces petites ouvertures permettant d'observer la crypte et le tombeau du saint depuis l'église haute³³⁰.

Quoi qu'il en soit, la nécessité d'un accès aisé à la crypte conduit à restituer à la croisée du transept, par rapport au niveau de circulation de la nef, un podium au relief marqué. Ce genre de dispositif était déjà connu au-dessus d'ensembles de cryptes complexes de l'époque carolingienne, comme Auxerre ou Flavigny-sur-Ozerain. Pour le début du XIe s., nous avons eu nous-même l'occasion de mettre en évidence l'existence initiale d'un podium sur crypte, lors de fouilles dans le chœur des églises priurales rurales de Salmaise (Côte-d'Or) et d'Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire) ; le même système est retenu, un peu plus tard dans le XIe s., aux cathédrales de Nevers, comme de Saint-Jean-de-Maurienne³³¹.

³²⁸ Cf. VERGNOLLE 1994, p. 64.

³²⁹ Sur ces questions, cf. SAPIN 1998, et *Prémices de l'art roman* 1999, p. 103 - 106. Détails : sur Saint-Clément de Mâcon, cf. SAPIN 1992 a ; sur les premiers voûtements de transepts et sur Châtillon-sur-Seine en particulier, SAPIN 1992 c.

³³⁰ Le sondage de C. Sapin au droit d'une niche conservée dans le mur occidental de la crypte, et qui pouvait être interprétée comme une ancienne *fenestella*, n'a pas confirmé cette hypothèse : SAPIN 1995 b.

³³¹ Cf. *Archéologie et architecture d'un site monastique*, 2000 (sur Auxerre) ; *Prémices de l'art roman* 1999, p. 65 (Flavigny), 80 (Salmaise), et 51 (Nevers) ; ainsi que SAPIN, C., et al. - *Eglise de Salmaise (21). Fouilles archéologiques. Novembre 1988*. Dijon : Direction régionale des Antiquités Historiques, 1989 (dactylographié) ; SAPIN, C., et al. - *Anzy-le-Duc. Etude archéologique des escaliers d'accès à la crypte. Rapport au 22 mars 1990*. Dijon : Direction régionale des Antiquités Historiques, 1990 (dactylographié) ; et SAPIN, C. - « Autun / Mâcon / Anzy-le-Duc / Le Villars / Tournus », in : *Trente ans d'archéologie en Saône-et-Loire*, 1996, p. 328 - 347 : « Anzy-le-Duc », p. 341 - 343. Sur Saint-Jean-de-Maurienne : PARRON-KONTIS 2002.

2.2.2. Aires d'influences et d'échanges

Du point de vue de l'organisation des espaces sacrés, comme des problèmes de construction et de décor, l'ensemble oriental de Tournus illustre donc plusieurs tendances majeures de l'architecture religieuse au début du XIe s.

A bien des points de vue, il s'inscrit dans une aire d'influences et d'échanges axée sur le **centre de la France, la vallée de la Loire et l'Auvergne**. On a évoqué plus haut le rôle important qu'a pu jouer, dans ce réseau d'influences, le puissant comte Hugues de Chalon, bienfaiteur puis avoué de l'abbaye, également évêque d'Auxerre, et très proche partisan, en Bourgogne, du roi Robert le Pieux (*supra*, 2.1.4. *Datation, et I. Le contexte historique : 3.3.1. La protection des laïcs : le comte de Chalon et le roi*). La personnalité de ce protecteur interviendrait-elle aussi pour quelque chose, dans les rapports plusieurs fois soulignés entre Saint-Philibert et des monuments de l'Orléanais, dans la construction desquels le roi Robert a joué un rôle important (Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Aignan d'Orléans) ? On ne peut tout à fait l'exclure. D'un autre côté, il faut rappeler les liens de Saint-Philibert avec l'Auvergne, par l'intermédiaire de ses dépendances de Saint-Pourçain-sur-Sioule et de Goudet. Au milieu du Xe s., l'exil des moines à Saint-Pourçain, puis leur retour à Tournus, ont pu contribuer à nourrir ces influences (cf. *supra*, première partie, *Prémices... : C. Tournus de 875 à la fin du Xe s.*).

Plus largement, l'aire de diffusion que ponctuent de nombreux édifices comparables, dans le centre et l'ouest de la France, irradie en fait de part et d'autre du chemin de pérégrination des reliques de saint Philibert. Tout au long de cet itinéraire, de l'Atlantique au Bourbonnais, l'abbaye de Tournus a conservé domaines et prieurés.

Faut-il pour autant, avec E. Armi, voir dans le sanctuaire de l'abbatiale, l'œuvre d'un atelier originaire des régions de la Loire, habitué à utiliser la pierre de taille, et qui serait « nordique » par opposition à la culture « méridionale » de l'atelier travaillant sur l'avant-nef, spécialisé dans le petit moellon ? (Sur l'avant-nef, cf. *infra*, A2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain... 1. La nouvelle église...*) Cette interprétation nous paraît un peu schématique, même si elle recouvre une observation judicieuse : ces deux pratiques supposent effectivement une répartition des rôles différente entre le tailleur de pierre et le maçon, et l'organisation des deux ateliers ne peut être la même. Mais l'exemple de Saint-Pierre de Montmajour montre que l'emploi de la pierre de taille ne se réduit pas à une aire géographique aussi précise ; et lorsqu'à la fin du XIe s., la grande église abbatiale de « Cluny III » systématisa le principe combiné du moyen appareil aux points forts de la structure, et du petit appareil pour l'essentiel des murs, est-elle redevable uniquement au modèle de Tournus et à ceux des régions de la Loire ? Dans le foisonnement des recherches constructives qui caractérise le début du XIe s., nous n'avons pas toutes les données pour analyser le mode de progression des courants d'influences qui se croisent en Bourgogne³³².

Au moins, l'ensemble oriental de Saint-Philibert s'inscrit, à de nombreux points de vue, dans un **contexte bourguignon au sens large**, qui va de Châtillon-sur-Seine à Romainmôtier, et du Brionnais à Cluny et Mâcon. Il n'est pas non plus dépourvu d'**influences méridionales**, nous l'avons vu : mais cela n'a rien de surprenant, pour une abbaye déjà solidement implantée le long de l'axe Saône-Rhône³³³.

3. Vestiges et traces d'occupation autour de l'église

³³² Cf. ARMI 1973 et 2001. Sur Cluny : BAUD 2003, p. 79 - 85.

³³³ Cf. SOUMILLE 1954, CARTRON 1995, et CARTRON-KAWE 1998.

A l'heure où l'on reconstruit l'église abbatiale, un bâtiment au moins s'étend déjà au sud, à l'emplacement actuel de la cour du cloître ; peut-être même, deux édifices parallèles, en relation ou non avec des sépultures. Au-delà vers le sud-ouest, le monastère abrite encore un espace funéraire privilégié. Ces éléments sont conservés d'un état plus ancien. A ces vestiges arasés dégagés lors de fouilles ou de sondages archéologiques, il faut ajouter, grâce à des observations ponctuelles à la base de certaines élévations ou à l'occasion de travaux, la présence d'au moins trois maçonneries au nord-ouest de l'église (cf. ill. 61).

3.1. Analyse archéologique des vestiges

3.1.1. Les traces de deux bâtiments plus anciens du côté du cloître

Deux murs, un sol empierré, et peut-être quelques sépultures

Le sondage effectué par nos soins en 1991, dans l'angle sud-est de la cour du cloître (cf. ill. 46), a mis au jour un mur arasé de 1,80 m de large, d'orientation sensiblement nord-sud (numéroté U.S. 12 au moment de la fouille). Il est conservé sur 0,90 m d'élévation, soit six assises de hauteur, et son parement est recouvert d'un épais enduit sableux. A l'ouest, il est bordé par un sol empierré, signant une surface de circulation extérieure³³⁴ (ill. 73 à 77).

Sa position incite à le mettre en relation avec le transept du début du XIe s., qu'il semblerait prolonger ; pourtant, son orientation ne permet guère de l'en voir contemporain. En effet, si on poursuit vers l'église le tracé qu'il amorce dans le sondage de 1991, son parement se retrouve un bon mètre en avant du contrefort d'angle sud-ouest du transept, aujourd'hui encore visible en élévation sur le cloître (ill. 46, 60, et 61 : mur « M2 »). Or le peu de distance qui sépare l'un de l'autre (17 m), ne permet guère d'imaginer qu'une déviation importante ait été prévue dès l'origine pour corriger ce décalage. Enfin, même si un passage existe entre le bâtiment correspondant et l'église (cette situation est suggérée sur les plans ill. 61 et 91), il paraîtrait curieux qu'on l'ait élevé dans la même campagne de travaux, sans chercher un meilleur alignement de sa façade sur le bras sud du transept.

Il semble donc plutôt que ce mur soit antérieur au transept. Il formerait la façade occidentale d'une construction plus ancienne, à mettre en relation avec un état antérieur de l'église. Mais on conserverait son usage dans ces années-là - et pour longtemps encore : ce qui suppose un minimum de travaux de réajustement à hauteur du transept.

On remarquera qu'aucune trace d'arrachement n'est visible sur les élévations subsistantes de la face sud du transept - ce qui aurait pu être le cas si celui-ci avait appuyé ses murs sur une portion du bâtiment préexistant. Enfin, on notera qu'une bonne part de ce bâtiment aura été conservée en élévation comme aile orientale du cloître jusqu'à la fin du XIe s. - et même au-delà pour l'extrémité sud du mur (*infra*, A3. *L'aboutissement du projet*).

Le niveau du sol empierré qui longe ce mur trahit également, par rapport à l'empatement de fondation de la façade sud du transept, un pendage du terrain d'environ 10 % - soit l'équivalent du pendage d'ouest en est observé à propos du sanctuaire de l'église abbatiale. Il a été relevé en effet à la cote 187,28 m NGF, contre 188,90 ou 189,00 à la base du mur du transept, à l'extérieur de celui-ci (cf. *supra*, 2. *L'église... : 2.1.1. Description*). On peut penser que la transition de l'un à l'autre se fait par plans de circulation successifs, reliés par des emmarchements.

Il est tentant de mettre en relation ce bâtiment oriental avec un édifice parallèle, dont J. Martin avait dégagé à la fin du XIXe s. un mur arasé de même largeur, et apparemment

³³⁴ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1991, 1992 d, et 2002.

de même direction, lors de sondages au milieu de la galerie nord du cloître actuel : soit dix à quinze mètres plus loin vers l'ouest (« M 1 » sur l'ill. 61). Ce mur est en tous cas antérieur à la galerie du cloître des années 1030, qui l'aura obligatoirement détruit (sur cette galerie, cf. *infra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain*). Il pourrait être associé à des sépultures à coffrage de pierres sèches, situées sur son flanc est³³⁵.

Nous ne pouvons malheureusement plus vérifier ni compléter les données laconiques de Martin. Notons tout de même que seuls, les deux murs que nous venons d'évoquer ont une largeur si importante à l'intérieur du site abbatial, toutes périodes confondues. En outre, leurs constructions pourraient s'inscrire en chronologie relative dans la même phase.

Datation

Le faciès du mur oriental, avec ses assises de moellons courts posés sur chant ou à l'oblique, liés par un mortier abondant, évoquant parfois l'« *opus spicatum* », est très proche de celui des parements extérieurs du chevet, des chapelles de la crypte, et du transept sud de l'église (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* » : comparer les relevés et caractéristiques respectives). Comme le sanctuaire de l'abbatiale, il s'inscrit par ses **caractéristiques de construction** dans un horizon de la fin du Xe et du début du XIe s. Pourtant, on vient de voir qu'il est vraisemblablement plus ancien que le transept, datable en gros autour de 1020 (cf. *supra*, 2. *L'église... : 2.1.4. Datation*).

De son côté, le **mobilier archéologique** trouvé en relation dans la stratigraphie du sondage de 1991, confirmerait plutôt une date précoce : un niveau d'occupation antérieur n'a livré que de la céramique du haut moyen âge (VIe-IXe s.), et les couches liées à sa fondation et à la pose du premier sol empierré également, mais avec quelques tessons des Xe-XIe s.³³⁶ (cf. annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* »). Qui plus est, le sondage n'a révélé ni structure antérieure au gros mur, ni trace d'un incendie pour ces niveaux.

De fait, on peut penser que le sinistre de 1007 / 1008 aura surtout concerné le sanctuaire de l'église sans trop s'étendre dans le secteur nord-est du cloître (il faut sans doute faire la part de l'exagération dans le témoignage de Falcon). De même qu'il a dû préserver l'ancienne nef, à laquelle se raccordent le chevet et le transept de l'église, il a pu épargner au moins une partie de ce bâtiment oriental.

A l'inverse, une édification de ce bâtiment après l'incendie de 1007-1008, impliquerait pour cette date une réelle catastrophe à grande échelle. L'absence de témoins dans le sondage, suggérerait qu'on ait éradiqué toute trace d'installation antérieure, et qu'on ait tout repris depuis le fond des fondations. Dans cette hypothèse, il semblerait alors surprenant que la construction du transept de l'église se soit faite dans une totale indépendance par rapport à un bâtiment encore neuf, ou sensiblement contemporain.

Au total, on datera donc cette construction de la **fin du Xe s. ou des alentours de l'an mil.**

³³⁵ Cf. MARTIN, 1899 - 1900, p. 137. Ce « mur d'1^m80 d'épaisseur » sépare un ensemble de cinq sarcophages disposés du côté du parloir (cf. *supra*, Première partie, *Prémices*), « d'autres sépultures paraissant plus récentes », à coffrages de pierres sèches : l'indication est succincte !

³³⁶ La céramique provenant de ce sondage a été présentée dans SAINT-JEAN VITUS 1991, et PETIDENT, Y., et SAINT JEAN VITUS, B. - « Tournus (Saône-et-Loire) - abbaye Saint-Philibert (VIIIe-XIIIe s.) ». In : *Céramique médiévale en Bourgogne*, 1992. Mais nous en avons repris l'étude récemment avec E. Poil - que nous remercions de son aide.

Il serait imprudent de dater le mur dégagé par J.Martin à l'emplacement de la galerie nord du cloître, d'après le peu que nous en savons ; au moins aura-t-il été détruit dans les années 1030 au plus tard. Nous avons proposé de le mettre en relation avec le mur oriental : on peut émettre l'hypothèse que les deux murs sont contemporains.

Enfin, il n'est pas impossible que les sépultures à coffrage de pierres sèches, signalées par le même auteur, juste à l'est de ce mur, datent de la même période : en l'absence de précisions supplémentaires sur la morphologie de la tombe, on peut *a-priori* situer ce genre d'inhumation entre le VIIIe et le XIIIe s.³³⁷. Si elles sont bien antérieures au mur goutterot de l'église actuelle, il faut les dater avant les années 1030 (cf. *infra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain*, 1.1.4. [La nouvelle église... :] *Datation*).

3.1.2. Au sud-ouest : l'angle d'une construction de bois à vocation funéraire

Sol de béton, sablières et poteaux, et file de sépultures

A une cinquantaine de mètres vers le sud-ouest, au pied de l'actuelle façade du réfectoire, s'étend au début du XIe s. un sol de petits galets serrés, finement répartis en surface d'une grosse épaisseur de mortier. Il est sans doute protégé des intempéries par un couvert supporté d'une manière ou d'une autre par des poteaux en bois (ill. 79 et 81; situation : ill. 46, « fouille BSJV 1992 / 1994, et ill. 61 : zone en orange, « angle d'une construction... »).

Plus exactement, dans notre fouille de 1994 qui a livré ces éléments (cf. ill. 46)³³⁸, ce sol contourne une structure en bois (apparue en négatif), formée de deux sablières basses disposées en angle droit à même la terre, entre lesquelles est planté un poteau. Cette structure limite nettement l'extension du sol de béton : de l'autre côté de ces parois, vers le nord-est, on se trouve en terrain non abrité, et la surface plus ou moins piétinée n'a reçu aucune préparation particulière. Le béton, lui, se poursuit vers l'est et vers le nord, sous le réfectoire du XIIe s. aujourd'hui conservé en élévation, sous la rue Gabriel-Jeanton, et sous les maisons modernes qui la bordent du côté du cloître (ill. 79, 46 et 61).

En fait, la partie couverte abrite un groupe de sépultures, alignées du nord au sud sans se recouper - ou disposées peut-être légèrement en arc de cercle ; certaines d'entre elles sont en cercueil, d'autres peut-être en pleine terre (ill. 80 et 81). Pour les plus anciennes, on s'est donné le mal de ragréer la surface du sol après chaque inhumation, avec un soin suffisant pour que ces perturbations ne puissent plus se lire à la surface du béton : à la fouille, seul un affaissement local signalait leur emplacement (comparer ill. 79 et ill. 80).

Datation

Nous disposons d'un repère chronologique absolu pour l'occupation funéraire de l'espace sud-ouest, grâce à la datation par le Radiocarbone d'un des squelettes les plus anciens, autour de 1013 (pic de probabilité à 95 %, cf. annexe « *Les données de datation absolue : radiocarbone* »).

La mise en place des structures correspondantes (bâti de bois et béton de sol) précède nécessairement cette date, puisque la tombe en question perce un sol déjà existant (cf. ill.

³³⁷ Cf. COLARDELLE 1983 (voir en particulier, sur la typologie des tombes, les p. 345 à 354) ; ainsi que BOISSAVIT-CAMUS, B., GALINIE, H., LORANS, E., PRIGENT, D., et ZADORA-RIO, E. - « Chrono-typologie des tombes en Anjou - Poitou - Touraine », et Collectif - « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Age dans le Sud-Est de la Gaule », in : *Archéologie du cimetière chrétien*, 1996 : p. 257 - 269, et p. 271 - 303.

³³⁸ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1995 a, 1995 e (résumé), et 2002.

82). Inversement, ce sol continue à être utilisé par la suite : le béton est soigneusement ragréé sur le remplissage de la fosse d'inhumation, avant d'être à nouveau perturbé par d'autres sépultures. Par ailleurs, la stratigraphie révèle que cet espace est détruit et réutilisé comme sol extérieur, avant que la construction d'un bâtiment claustral vienne à nouveau s'y superposer, vers 1040 - 1050 - nous y reviendrons (*infra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain...2. Les bâtiments claustraux et la cour...* - cf. ill. 82). Enfin, le mobilier céramique livré en fouille par les niveaux sous-jacents, est bien typique des productions locales au sud de Chalon pour le Xe s. (cf.annexe « *Evolution du mobilier céramique* »)³³⁹.

En d'autres termes, on situera **la mise en place des structures à la fin du Xe s. ou autour de l'an mil** ; plus largement, on datera **l'occupation funéraire dans le premier tiers du XIe s.** En somme, cet aménagement devrait être contemporain du bâtiment oriental de la cour du cloître.

On ne peut exclure tout à fait que les poteaux de bois soient les indices d'une reconstruction rapide après l'incendie de 1007-1008 ; mais encore une fois, la fouille n'a livré aucune trace de destruction par le feu.

Inversement, rien n'empêche que cette affectation soit antérieure à l'an mil - dans le cas où le sinistre de 1007-1008 n'aurait pas atteint ce secteur. « Autour » de 1013, la sépulture considérée peut être légèrement antérieure à cette date ; l'une ou l'autre des tombes du même premier horizon funéraire peut l'avoir précédée dans le temps (cf. ill. 81) ; de toutes façons, nous ignorons quel laps de temps aura séparé de la première inhumation, la mise en place des structures : dans ces conditions, on peut envisager de repousser celle-ci jusqu'à la fin du Xe s.

3.1.3. Les témoins d'édifices au nord-ouest de l'église

D'un bâtiment situé dans la partie nord-ouest du site, à la perpendiculaire du tracé vraisemblable de l'enceinte, on ne connaît aujourd'hui qu'un mur oblique, repéré par J. Duriaud lors de travaux de construction, à la mitoyenneté des actuelles maisons n° **5 et 6, place de l'Abbaye**³⁴⁰. Il est épais de 0,90 m, et son parement de calcaire gris ou rosé fait alterner sur la hauteur du rez-de-chaussée plusieurs assises d'« *opus spicatum* », avec un moellonnage de petit appareil - (« M 3 » sur l'ill. 61, cf. ill. 78).

Une cinquantaine de mètres plus au sud, quelques portions d'assises de pierres sur chant à l'oblique en alternance suggèrent également un *opus spicatum* à la base du mur mitoyen, **11 et 13, rue G. Jeanton** - face à l'entrée de l'église actuelle (« M 4 » sur l'ill. 61). Mais l'aménagement d'une cave et des réparations en sous-œuvre n'en ont laissé subsister que des lambeaux - et il pourrait s'agir d'une portion de fondation plus tardive (cf. *infra*, B 1. *Prospérité : 3.1.2. La reconstruction de bâtiments plus à l'ouest*).

³³⁹ Cette céramique a fait l'objet d'une première présentation, partielle, dans *Céramique médiévale en Bourgogne*, 1996.

Depuis cette date, M. Emmanuel Poil a repris en détail l'étude de ce mobilier, notamment dans le cadre de la préparation de la publication de cette fouille (travail en cours). Nous tenons compte ici de ses dernières observations.

³⁴⁰ Il est tout à fait regrettable que ces travaux, en 1986, de construction de l'actuel hôtel Greuze à l'emplacement du 6, place de l'abbaye, n'aient pas donné lieu à une véritable fouille préventive. J. Duriaud a dû se contenter de quelques observations rapides et de photos - remercions-le vivement de nous les avoir communiquées. Plusieurs sépultures sont apparues à cet occasion, et le mur mitoyen du n° 5 a révélé une très intéressante élévation des XIe-XIIe s (ill. 78). Elle n'est malheureusement plus visible aujourd'hui, noyée dans le béton... Cf. *infra*, A2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain... : 3. sépultures et cimetières*, et B 1. *Prospérité...*

Enfin, une fondation apparue **au centre de la place de l'Abbaye**, à moins de 20 m au nord de la nef primitive, évoque le même horizon par son faciès, avec moellons sur chant dans un mortier abondant (« M 5 » sur l'ill. 61, cf. aussi ill. 46)³⁴¹.

Reprenant l'argumentaire qu'on a déjà développé à propos du chevet de l'église et du mur arasé découvert dans le cloître, on **datera** le petit appareil et l'*opus spicatum* de ces murs entre la fin du Xe et les trente premières années du XIe s. - avec toute la réserve qu'impose ce point de vue très limité.

3.2. Interprétation

3.2.1. Les vestiges d'un premier cloître de plan rectangulaire?

Un espace allongé perpendiculairement à la nef primitive de l'église

Il faut voir dans le bâtiment oriental et dans l'empierrement qui le précède, vraisemblablement les vestiges d'un premier cloître, et du sol de sa galerie orientale. Mettre ces éléments en relation avec la maçonnerie signalée par J. Martin vers le milieu de l'actuelle galerie nord, revient à fixer une limite occidentale à cet espace, qui se trouverait ainsi bordé de deux gros murs, épais d'1,80 m chacun. De fait, la situation et la disposition en angle de la construction sud-ouest à vocation funéraire, avec ses prolongements vers l'est et le nord, paraissent incompatibles avec toute autre extension vers l'ouest des bâtiments qu'elle précède (ill. 61) : si cloître il y a sur le flanc méridional de l'église, il ne peut donc être qu'à cet endroit.

À défaut d'éléments détaillés, que seule pourrait livrer une fouille en extension, nous nous contenterons donc d'esquisser, au sud d'une première nef de l'abbatiale, probablement plus courte que l'actuelle, et toujours en élévation vers 1025, un cloître plus étroit qu'aujourd'hui d'est en ouest - mais presque aussi long que la cour actuelle dans le sens nord-sud. Au minimum, le préau serait à peu près deux fois plus long que large, avec une trentaine de mètres du nord au sud, pour seulement une quinzaine de mètres d'est en ouest (il est difficile d'imaginer un cloître encore plus étroit : cf. ill. 61). L'empierrement de sol de la probable galerie orientale évoque encore les revêtements extérieurs du haut moyen âge dégagés en fouille au sud-ouest, et qu'on avait déjà rapprochés de niveaux mis au jour à Saint-Laurent de Grenoble (*supra, première partie : prémices...*).

Quelques comparaisons à propos du bâtiment oriental

Pour le bâtiment oriental, le modèle proposé dès l'époque carolingienne par le plan de Saint-Gall, superpose le dortoir à l'étage, à une grande salle chauffée au niveau inférieur (ill. 50). Cette proposition est susceptible de variations ultérieures. Ainsi, pour le premier tiers du XIe s., le bâtiment du « dortoir des bénédictins », seul subsistant du cloître de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, réserve désormais un premier espace, ouvert sur le cloître du côté de l'église, au chapitre : une grande salle voûtée le prolonge encore de nos jours, qui devait être divisée en plusieurs pièces à l'origine³⁴² (ill. 83).

³⁴¹ Cette structure est apparue en 1998 au fond d'un trou destiné à la pose d'un regard de canalisation, lors de travaux qui n'ont malheureusement pas donné lieu à une intervention archéologique. Une fois encore, nous devons tout au témoignage de Jean Duriaud, qui a pu se rendre sur place, prendre des notes et faire quelques photos : qu'il en soit, à nouveau, vivement remercié.

³⁴² Cf. SAINT-JEAN VITUS 1995 f.

Mais les choses ne sont pas fixées partout de manière définitive : à Romainmôtier dans la première moitié du XIe s., l'aile équivalente intercale une chapelle plus ancienne entre l'église et la grande salle qui longe l'essentiel du cloître (ill. 84). Et dans le monastère provençal de Ganagobie, les salles de l'aile orientale ne s'appliquent pas directement contre l'église de l'an mil (ou plus exactement, contre une chapelle qui en flanque le chevet) : un passage de 2,50 m les sépare³⁴³, selon une disposition qui pourrait être celle de Tournus (c'est l'hypothèse figurée sur l'ill. 61, et reprise sur l'ill. 91).

En fait, à Saint-Philibert, l'organisation de cette aile se stabilise vers la fin du XIe s. : nous aurons l'occasion d'y revenir (*infra*, A.3. *L'aboutissement du projet...*).

Le problème posé par d'éventuelles sépultures

Il est délicat de se prononcer sur les sépultures à coffrages de pierres évoquées par J. Martin. En premier lieu, on ne peut exclure qu'il s'agisse d'inhumations du haut moyen âge, ou au contraire plus récentes, dans le cloître des XIIe - XIIIe s. par exemple. Toutefois, si elles sont bien contemporaines du mur occidental, notre analyse les situerait dans la galerie nord du cloître, ou dans le préau juste à côté.

Or pour cette période, peut-être faute de fouilles de cloître monastique, nous n'avons pas connaissance d'inhumations dans les galeries d'un espace qui ne leur est pas destiné *a-priori*³⁴⁴. L'imprécision des données de J. Martin ne permet malheureusement pas de donner à ses découvertes la place qui devrait être la leur, dans un débat toujours ouvert.

3.2.2. L'espace funéraire sud-ouest : construction fermée ou plutôt portique ?

Au sud-ouest du probable cloître, la construction en angle avec son sol de béton et sa structure au moins partiellement montée en bois, évoque un bâtiment du Xe s. dégagé en fouille à Cluny sous le transept de l'abbatiale de saint Hugues, qui associe de la même façon un sol de béton à des trous de poteaux³⁴⁵ : sur la partie mise au jour, il ne reçoit cependant aucune sépulture, et sa fonction reste inconnue. A Tournus comme à Cluny, il faut peut-être imaginer un ensemble de bâtiments en bois à sol de béton, avant l'an mil ou dans ses alentours.

³⁴³ FIXOT - PELLETIER - BARRUOL 1996, p. 125.

³⁴⁴ Ni la thèse de C. Treffort (TREFFORT 1994), ni les rares fouilles de cloîtres monastiques concernant cette période, ne permettent d'affirmer la présence d'inhumations dans les galeries du cloître au début du XIe s. En France, les fouilles du cloître de Landévennec sont à peu près les seules assez complètes pour pouvoir apporter une réponse : d'après les compte-rendus d'Annie Bardel, on y passerait d'un cloître carolingien à un cloître de la fin du XIe s., sans que des inhumations soient mentionnées dans les galeries (sur les fouilles les plus récentes dans ce cloître, cf. BARDEL 1995 ; sur l'abbaye dans son ensemble, cf. BARDEL 1991 et 1998. Michel Fixot et Jean-Pierre Pelletier n'en signalent pas non plus dans la fouille du prieuré de Ganagobie (FIXOT - PELLETIER - BARRUOL 1996). Les fouilles de cloîtres bénédictins sont plus nombreuses en Suisse, mais ne concernent pratiquement pas d'établissements antérieurs au XIIe s. (cf., entre autres, GUYAN 1979, STÖCKLI 1981, BUJARD 1987, RUOFF 1989 ; et sur l'état de la question pour ce qui précède le XIIe s., *Vorromanische Kirchenbauten*, 1991). Même dans ces exemples du XIIe s., les sépultures dans les galeries de cloître ne sont pas non plus légion, et les quelques cas se concentrent apparemment à l'est : probablement en relation avec la salle du chapitre (cf. *infra*, A.3. *L'aboutissement du projet...*, 2. *L'aile orientale du cloître et sa galerie*). Des tombes sont néanmoins signalées à Münstair, dans la galerie ouest du cloître : mais leur datation est imprécise, elles sont simplement rattachées à « la période romane d'utilisation de la galerie » (SENNHAUSER - GOLL 2000, p. 64).

³⁴⁵ La datation de ce bâtiment a été confirmée par les analyses au Radiocarbone. cf. BAUD 1995, 1996a, et 2003.

Au moins avons-nous à Tournus, à la différence de l'exemple clunisien, quelques éléments pour esquisser le plan de cette construction. Si sa vocation funéraire est d'origine - ce qui n'est pas certain, les sépultures dégagées en fouille perçant toutes le sol de béton primitif - et s'il s'agit d'une construction fermée, elle pourrait faire penser à une sorte de chapelle. Sa disposition semblerait néanmoins curieuse ; mais nous n'en connaissons pas le plan complet.

Une hypothèse non moins séduisante serait de reconnaître ici une forme de portique à couverts de bois, antéposé à d'éventuels bâtiments claustraux, et dont les galeries au sol de béton encadreraient une petite cour. Au minimum, les galeries seraient larges de 5 à 6 m. Son extension vers le nord en particulier, rapprocherait son extrémité de l'église abbatiale : à défaut de précéder celle-ci, cette installation, qui resterait quand même proche de l'entrée du monastère, marquerait l'accès aux lieux réguliers (ill. 80 et 61).

La fouille de 1994 aurait touché l'angle sud-ouest de ce portique, sans trouver sa limite extérieure. De ce fait, on ignore de quoi celle-ci est constituée - mur maçonné, ou cloison de bois - et si elle forme une paroi fermée ou reste largement ouverte (cela dépend peut-être des côtés).

De prime abord, un tel aménagement, à cet emplacement par rapport à l'église et au cloître, paraît sans équivalent pour ces périodes, d'après nos connaissances actuelles. Les portiques funéraires fouillés dans les basiliques des Ve-VIe s., à Genève, Lyon ou Vienne, sont directement rattachés à l'église. Sur le plan de Saint-Gall, un portique, le paradis, précède l'entrée occidentale de l'église, qui n'est pas sans parenté avec ceux des basiliques paléochrétiennes - mais il n'est pas dit qu'il abrite des sépultures³⁴⁶. En revanche, un portique en bois sous lequel prend place une file d'inhumations, longeant sur l'extérieur une aile des bâtiments claustraux, a bien été fouillé, au monastère de Münstair en Suisse, pour les périodes post-carolingiennes. Mais c'est à l'est du cloître qu'il s'étend, avec un retour d'angle le long du mur goutterot et du chevet de l'église abbatiale³⁴⁷.

Pourtant, le souci fréquent de se faire inhumer à l'extérieur de l'église, « *in porticu ecclesiae* », se maintient d'après les textes aux IXe et Xe s. Il révèle une préoccupation d'humilité : les corps des défunts doivent attendre hors de l'espace sacré de l'église (et souvent à la porte de celle-ci), comme leurs âmes doivent attendre à l'entrée du Paradis. Leur position dans l'espace par rapport à l'église est à la mesure de la distance qui leur reste à franchir jusqu'au Paradis, et c'est par esprit de pénitence que d'illustres personnages se font enterrer dans ces « *portici* », « *atria* » ou autres espaces réservés, volontairement extérieurs. Pour autant, leur localisation n'est pas toujours précisée par les textes des IXe-Xe s. Cette idée d'une correspondance entre la situation des corps dans l'espace et leur place au ciel marque encore la pensée religieuse au début du XIIe s.³⁴⁸.

³⁴⁶ La légende du plan précise, d'un côté : « *Hic paradisiacum sine tecto sternito campum* » (« On est ici dans un lieu digne du Paradis, dépourvu de toit ») ; et de l'autre : « *Hic muro tectum impositum patet atque columnis* » (« Ici s'étend un toit posé sur un mur et sur des colonnes »). Sur les basiliques plus anciennes, cf. BONNET 1977 ; REYNAUD 1986 et REYNAUD 1998 ; JANNET-VALLAT, LAUXEROIS, REYNAUD, 1986.

³⁴⁷ Cette information encore inédite nous a été livrée directement par le responsable des fouilles, M. H.-R. Sennhauser. Qu'il en soit vivement remercié.

³⁴⁸ ANGENENDT 1994. Cette conception de l'espace explique l'importance de la localisation des reliques, et des cérémonies de leur translation. D'une manière plus générale, elle explique aussi l'importance de la proximité ou de la distance physique, des fidèles et des morts, dans le culte qui leur est rendu (à ce sujet, cf. aussi PAUL 1986, en particulier le t. 2 : « L'éveil évangélique et les mentalités religieuses »).

Dans ce contexte, il ne paraît pas inconcevable d'interpréter la structure découverte à Tournus comme un portique à vocation funéraire. Son éloignement par rapport au sanctuaire principal, pourrait se comprendre pour des inhumations laïques, maintenues de ce fait à l'écart : telles ces tombes visiblement privilégiées, du IXe ou du Xe s., récemment découvertes à Nevers, sur le site de l'abbaye Notre-Dame, à l'intérieur d'un bâtiment apparemment, et en dehors du cloître, à 70 m au sud de l'église abbatiale³⁴⁹.

M. H.-R. Sennhauser nous demandait si les sépultures de Tournus, plutôt que d'être véritablement en file droite, n'étaient pas disposées suivant une ligne courbe, qui pourrait avoir été imposée par le tracé d'un bâtiment voisin suivant la direction du rempart tout proche. Cela supposerait que l'enceinte monastique ait eu effectivement, au début du XIe s., le tracé courbe qu'elle aura ultérieurement. Nous avons effectivement émis cette hypothèse, d'emblée, pour le début du XIe s. ; mais seule, une fouille de l'actuelle rue Gabriel Jeanton permettrait de le vérifier.

3.2.3. A l'ouest et au nord-ouest de l'église, des bâtiments plutôt dévolus aux laïcs ?

La présence de vestiges maçonnés, même ténus, probablement appuyés contre l'enceinte, au nord-ouest et à l'ouest de l'église abbatiale, renvoie à ces espaces dévolus aux laïcs près de l'entrée du monastère, mentionnés aussi bien sur le plan de Saint-Gall au début du IXe s., que dans un chapitre du coutumier clunisien dit *Liber tramitis...*, qui décrit, entre 1033 et 1040, le monastère de « Cluny II » édifié par Maieul et son successeur Odilon³⁵⁰.

Dans le secteur nord-ouest, le plan de Saint-Gall figure une hôtellerie et ses dépendances pour les visiteurs de marques (auxquels une entrée particulière est ménagée dans l'église : cf. ill. 50), tandis que le chapitre du *Liber tramitis...* s'intéresse à un « palais des visiteurs », susceptible d'abriter 40 personnes et une suite nombreuse. A l'ouest, le plan de Saint-Gall montre un édifice pour les pèlerins, les pauvres et le personnel du monastère (qui bénéficie également d'une entrée particulière dans l'église, cf. ill. 50) ; la description du *Liber tramitis...*, elle, réserve un vaste bâtiment aux serviteurs de l'abbaye et aux écuries, ainsi qu'à d'éventuels voyageurs non logés dans l'édifice précédent. De fait, la *Règle* de saint Benoît prévoyait dès l'origine une « *cella peregrinorum* »³⁵¹.

³⁴⁹ Fouille INRAP, dirigées par nos soins en 2003 - 2004. L'étude « post-fouille » est en cours en 2005, mais une brève notice, récapitulant les principaux résultats, est déjà parue : SAINT-JEAN VITUS, B. - « Nevers (Nièvre), 12 rue Saint-Genest : fouille d'une partie du domaine de l'ancienne abbaye Notre-Dame ». *CEM 9 - Bulletin du Centre d'Etudes Médiévales - Auxerre. Etudes et Travaux 2004 - 2005*, p. 71 - 76 (« opérations archéologiques 2004 - 2005 »).

³⁵⁰ « *De descriptione cluniacensis monasterii* », chap. XVII du *Liber tramitis...* : p. 203-206. Sur ce texte et sa datation, cf. *supra*, I. Le contexte historique : note 151.

³⁵¹ GILLON 1988. Sur les légendes du plan de Saint-Gall, cf. HORN-BORN 1979, HEITZ 1980, et HECHT 1983. *Liber tramitis...*, palais des visiteurs : « *Juxta galileam constructum debet esse palatium longitudinis CtuXXXta et Vq pedes, latitudinis XXXta, ad recipiendum omnes supervenientes homines, qui cum equitibus adventaverint monasterio...* » (« A côté de la galilée doit avoir été construit un palais de 135 pieds de long et 30 de large, destiné à recevoir tous les nouveaux venus, qui avec leurs chevaux se sont approchés du monastère... ») ; logis des serviteurs : « *A(d) porta meridiana usque ad portam VIIIemtrionalem contra occidentem sit constructa domus longitudinis CCtû LXXXta pedes, latitudinis XXti, et ibi constituentur stabulae equorum per mansiunculas partitas, et desuper sit solarium, ubi famuli aedant atque dormiant, et mensas habeant ibi ordinatas longitudinis LXXXta pedes, latitudinis vero IIIlor. Et quotquot ex adventantibus non possunt reficere ad illam mansionem, quam superius diximus, reficiant ad istam. Et in capite istius mansionis sit locus aptitatus, ubi convenient omnes illi homines, qui absque equitibus deveniunt, et caritatem ex cibo atque potum in quantum convenientia fuerit ibi recipiant ab elemosynario fratre* » (« Que de la porte méridienne jusqu'à la porte septentrionale ait été construit un logis de 280 pieds de long sur 20 de large, et qu'on y ait aménagé des écuries pour les chevaux, divisées en petites

A Tournus, si des vestiges mal documentés ne permettent pas d'identifier de façon sûre un tel ensemble pour le début du XIe s., l'importance des pèlerinages est un fait avéré, ainsi que la venue occasionnelle, avec leur suite, de puissants laïcs plus ou moins liés au monastère, pour des cérémonies comme la consécration de l'église en 1019. Quant aux serviteurs et familiers qui gravitent autour des moines, leur présence est attestée au moins par la chronique de Falcon, à propos de l'incendie de 1007/1008, et par la charte d'affranchissement de la mainmorte en 1202 (cf. *supra*, I. *Le contexte historique*). Aussi, l'idée n'a rien d'absurde, que dès l'an mil, des bâtiments soient réservés aux uns et aux autres : on les imagine plus volontiers dans le secteur occidental, du côté de l'entrée, opposé au pôle le plus sacré, celui du sanctuaire de l'église, réservé aux moines.

Enfin, la portion de mur apparue au nord de l'abbatiale ouvre davantage d'hypothèses, dans un espace ultérieurement voué à la fonction cimetériale (*infra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain...*). Entre autres pistes, on peut évoquer celle d'une éventuelle chapelle funéraire. Mais seules, des fouilles pourraient relancer le débat dans ces secteurs mal connus.

4. Saint-Laurent, les environs du monastère, Et le problème des chapelles extérieures

Reste un vestige de cette époque, situé à l'extérieur de la probable enceinte claustrale. Il s'agit de la chapelle Saint-Laurent, qui se dresse toujours à l'écart, à 400 m au nord de l'abbaye, sur une petite butte dominant la Saône, séparée par un vallon du site principal du monastère, dans un paysage encore peu urbanisé de nos jours (ill. 14, 61, et 85 - 86).

4.1. La chapelle Saint-Laurent : analyse archéologique des vestiges

4.1.1. Description

De dimensions restreintes (au total et hors-cœuvres, 15,50 m de long sur 7 m de large), la chapelle comporte une nef unique de plan rectangulaire, ouvrant sur deux travées plus étroites, qui forment un petit chœur de plan barlong, et une abside à fond plat encore moins large, de plan sensiblement carré à l'intérieur. Deux contreforts extérieurs flanquent ce chevet à la jonction de ses deux travées (ill. 85 et 86).

On accède à l'intérieur de l'édifice par un portail centré en façade, et de la nef dans la travée de chœur par un arc triomphal centré dans son mur oriental. La travée de chœur et l'abside sont couvertes de voûtes en berceau plein cintre, celle du chœur est légèrement surhaussée. Deux niches carrées sont creusées à hauteur d'homme, dans les deux parois intérieures du chœur. La nef est éclairée de chaque côté par deux petites fenêtres hautes à ébrasement interne, coiffées d'un cintre, et le chevet, par une petite fenêtre de même type, au centre du mur oriental ; le flanc sud est percé d'une porte latérale (ill. 85 et 87). Vraisemblablement, la nef était couverte d'une simple charpente, comme c'est le cas aujourd'hui (ill. 87). En l'absence de fouilles, on ne connaît ni le niveau ni l'aspect de ses sols d'origine - pas plus que la présence d'éventuelles structures internes liées à sa fonction particulière.

loges ; et qu'au dessus, il y ait une terrasse où les serviteurs puissent se rendre et dormir, et trouver des tables disposées à cet endroit, sur une longueur de 90 pieds pour une largeur de 4. Et si les visiteurs sont trop nombreux pour pouvoir s'installer au premier gîte, de la façon dont nous l'avons dit plus haut, qu'ils s'installent dans celui-ci. Et à l'extrémité de cet autre bâtiment, qu'un endroit ait été réservé, où puissent se rendre tous ces hommes qui arrivent sans chevaux; qu'ils y bénéficient encore de la charité du frère aumônier, sous forme d'un repas, et qu'ils y reçoivent à boire autant qu'il conviendra »).

Malgré le désaxement prononcé de l'abside en plan par rapport à la travée de chœur et à la nef (à vrai dire, seule l'abside est rigoureusement orientée ouest - est), et la différence d'épaisseur entre les murs de la nef, (0,70 à 0,80 m de large), et ceux du chevet, un peu plus larges (0,90 m), les maçonneries sont liées, et cet ensemble paraît avoir été élevé dans une même campagne de travaux.

4.1.2. Datation

Par la **mise en œuvre** des parements, des chaînes d'angle et des ouvertures, la chapelle Saint-Laurent évoque incontestablement le chevet de l'église abbatiale (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). L'originalité de Saint-Laurent en la matière, serait de comporter davantage de rangs d'« *opus spicatum* », sur toute la hauteur des murs, dans une alternance presque régulière avec des assises de moellons à l'horizontale (comparer les ill. 86, 62 et 64, et cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Même l'étroite fenêtre à linteau monolithe échancré du chevet s'apparente tout à fait aux percements des niches absidales de la confession de la crypte, à l'église Saint-Philibert (annexe « *Evolution des modes de construction* », cf. ill. 68 - haut).

On remarquera que ce type d'ouverture, dont on rencontre encore des variantes, il est vrai, dans le courant du XIIe s. (*infra*, B 1. *Prospérité...*)³⁵², est souvent associé à ces parements typiques du début du XIe s., aux caractéristiques déjà décrites : cela, depuis le Maine³⁵³ jusqu'à l'Italie du nord (Novalesa), ou en Bourgogne même (église Saint-Martin-de-la Vallée à Semur-en-Brionnais, façade subsistante du bâtiment occidental du cloître de l'ancienne abbaye Saint-Pierre de Chalon-sur-Saône, cf. ill. 141).

Il faut donc voir dans cette chapelle un édifice sensiblement contemporain du sanctuaire de l'église abbatiale. L'emploi encore limité du moyen appareil (aux contreforts et dans les chaînes d'angle uniquement), et l'abondance de l'*opus spicatum*, peuvent éventuellement autoriser une datation un rien plus haute. Dans l'état actuel de nos connaissances, on se contentera de situer la chapelle Saint-Laurent d'une manière assez large, **autour de l'an mil ou dans le premier quart du XIe s.**

4.2. Interprétation

4.2.1. Une chapelle au milieu des jardins

Si aucune source n'éclaire le rôle précis de cette chapelle, deux documents modernes en font de manière très claire une **appartenance directe du monastère** : un pouillé du milieu du XVIe s., qui pour la première fois l'identifie explicitement comme « *capella* »³⁵⁴, et les dossiers de vente des Biens Nationaux à la Révolution³⁵⁵. Mais selon le chanoine Curé, Saint-Laurent aurait été cité aussi dans un *Processional* du XVIe s., aujourd'hui perdu : les moines y auraient chanté une messe pour les rogations³⁵⁶. Les textes médiévaux n'y font pas allusion à notre connaissance, à moins qu'il faille établir un rapport entre l'existence de

³⁵² Pour cette dernière raison, P. de Truchis pensait que cette fenêtre avait été percée dans la seconde phase de construction de la chapelle, au XIIe s. (TRUCHIS 1905). Mais elle est bien intégrée à la maçonnerie de la première campagne, homogène sur l'ensemble du chevet et de la nef - et sa forme n'a pas de quoi surprendre dans ce contexte.

³⁵³ VALAIS 1993.

³⁵⁴ A.D.S.L. : H 191.

³⁵⁵ A. D. de Saône-et-Loire : Q 421.

³⁵⁶ CURE 1905 (1984), p. 129.

cette chapelle et celle d'un recueil d'oraisons de messe en l'honneur du même saint dans un manuscrit liturgique du XIIe s., qui l'accompagne d'oraisons à saint Philibert, saint Valérien, saint André, et sainte Madeleine (justement les seuls saints éponymes des différentes chapelles et églises de Tournus !)³⁵⁷. A la fin du XVIe s., P. de Saint-Julien-de-Balleure publie une vue cavalière (la plus ancienne représentation de Tournus qui nous soit parvenue), où l'on reconnaît la chapelle isolée sur sa butte au nord du monastère, au centre d'un grand enclos, avec même une portion de mur qui paraît la relier à l'enceinte abbatiale (ill. 5 : soulignerait-elle quelque bordure de chemin en terrasse qui joindrait la chapelle et le monastère?)³⁵⁸.

En somme, Saint-Laurent apparaît sur la vue cavalière du XVIe s. dans une sorte de **réserve d'exploitation de l'abbaye**, où sont figurés jardins et vergers. De la même façon, les ventes de Bien Nationaux la décrivent au milieu des vignes appartenant aux religieux³⁵⁹. Il est vraisemblable que ce paysage l'entoure de longue date.

Dans ce même espace prendraient place également des **moulins**, dans le vallon séparant la chapelle de l'enceinte monastique. Au XVIIIe s., Juénin rappelle que le chemin qui en longe le ruisseau, ancêtre de l'actuelle « rue Saint-Laurent », s'appelait la « rüe des moulins ». Il en subsistait d'ailleurs dans ce secteur jusqu'au XIXe s. Pour Saint-Julien-de-Balleure, il ne fait pas de doute que les « moulins qui étaient sous Saint-Laurent » existaient déjà en 1202, alors que la charte d'affranchissement sur laquelle il s'appuie pour cette date, n'en propose pas une localisation aussi claire³⁶⁰. Du moins le texte de la *Translatio sancti Valeriani* mentionne-t-il, au début du XIIe s., les moulins dont la présence aurait participé au charme singulier de l'endroit, dès l'arrivée à Tournus des reliques de Saint Philibert³⁶¹ : il ne les situe pas davantage. On peut simplement considérer qu'avec ses nombreux ruisseaux en direction de la Saône, le site se prête à merveille à leur établissement (cf. ill. 61) ; leur présence serait d'ailleurs conforme aux préceptes de la *Règle* de saint Benoît.

Enfin, l'organisation des lieux que nous esquissons de la sorte, nécessite évidemment, s'il y a bien une enceinte autour de l'église abbatiale et des bâtiments proches, qu'une **porte ou poterne** la perce vers le nord, pour desservir la chapelle Saint-Laurent et les jardins qui l'entourent.

4.2.2. Saint-Laurent et le problème des chapelles monastiques

Depuis les ensembles monastiques du haut moyen âge qui comprenaient plusieurs églises, les abbayes bénédictines ont souvent conservé des oratoires secondaires en dehors du sanctuaire principal.

³⁵⁷ Bibl. Tour., ms. 1., f° 145 et suiv.

³⁵⁸ SAINT-JULIEN-DE-BALLEURE 1581.

³⁵⁹ A.D. Saône et Loire : Q 421.

³⁶⁰ JUENIN, I, p. 149. Cet auteur renvoie curieusement, pour justifier l'ancienneté de cet énoncé, au *Mémorial* de l'abbé Bérard, qui édifia de nouveaux moulins dans la Saône en 1231: or Bérard ne dit mot de cette rue des moulins et du secteur de Saint-Laurent ! (cf. JUENIN, *Preuves*, p. 188 : Extrait du Mémorial de l'Abbé Bérard). SAINT-JULIEN-DE-BALLEURE 1581, p. 533.

³⁶¹ « *A turba namque hominum locum cernunt esse remotum, densae silvae apparent continuae, prata praeter Araris flumen virentia, aquae piscosae juxta sedem ecclesiae, rivuli currentes, molendi volventes* » (« Et de fait, ils voient que ce lieu est à l'écart de la cohue des hommes, que des forêts denses apparaissent continues, que des prés verdoyants longent la Saône, que des eaux poissonneuses coulent à proximité du site de l'église, que des ruisseaux courent, que des moulins tournent ») *Translatio sancti Valeriani* : chap. 9, p. 233. Sur la datation de ce texte vers 1120-1140, et son origine vraisemblable à Tournus même, cf. IOGNA-PRAT 1995.

A l'époque carolingienne, les chapelles se répartissent assez largement dans l'enclos ; leur position les unes par rapport aux autres et par rapport à l'église abbatiale, et les distances qui les séparent, peuvent s'inscrire dans un système symbolique raffiné comme à Saint-Riquier ; sur ce site, les chapelles Saint-Benoît et Sainte-Marie forment avec l'église abbatiale un triangle de 300 m de long sur 200 de hauteur. Il semble que l'abbaye de Fécamp à la même époque ait comporté au moins une chapelle dans l'angle de la clôture, un peu selon ce principe. Lorsch, au contraire, place une chapelle Saint-Uldaric à proximité immédiate du chevet de l'église, juste à l'est des bâtiments claustraux³⁶² : cette formule aura un certain succès dans nombre de monastères bénédictins du XIe s. et au-delà.

Au début du **XIe s.**, la chapelle Saint-Saturnin de Saint-Wandrille prend sans doute la place d'un oratoire plus ancien, à l'extrémité de l'enclos comme à Saint-Riquier. Avec à peu près 8 m de long pour 3,5 m de largeur intérieure dans lanef, elle est plus petite que Saint-Laurent. A Mûstair, la chapelle Sainte-Croix, d'origine carolingienne, mais refaite vers 1020, se dresse au sud-est des bâtiments claustraux, à une cinquantaine de mètres de l'église abbatiale, au milieu du cimetière. A Cluny enfin, la chapelle du Saint-Sépulcre liée au cimetière également, et connue par le coutumier du moine Bernard à la fin du XIe s., doit être voisine de l'église, selon le schéma évoqué pour Lorsch à l'époque carolingienne³⁶³.

En somme, l'exemple de Saint-Laurent à Tournus serait plus proche du cas de Novalesa, où quatre chapelles à nef unique et chevet plat, plus petites que Saint-Laurent ou de dimensions sensiblement équivalentes, sont réparties au milieu des jardins qui flanquent l'ensemble claustral (ill. 88 et 89) - moins loin cependant qu'à Tournus, puisque situées seulement à 100 ou 150 m par rapport à l'église : toutes ont des origines carolingiennes. Mais à Ganagobie en Provence, les origines de la chapelle Saint-Martin, éloignée de quelques 300 m du sanctuaire principal, sont plus obscures ; ses vestiges au moins paraissent bien datables du XIe s.³⁶⁴.

Pour rester en Bourgogne, on s'arrêtera sur l'abbaye de Bèze (Côte-d'Or). La chapelle Notre-Dame (« de Grâce », ou « des vignes », ou « des Groisses ») y est mentionnée pour la première fois en 1107, quand l'abbé fait don à son sacristain d'une des vignes qui l'entourent - laquelle avait déjà fait l'objet d'une transaction au milieu du XIe s. Fondée au cours du XIe s. ou peut-être avant, cette chapelle se dresse à une centaine de mètres de l'église, sur le coteau de l'autre côté de la rivière, au milieu des vignes donc : situation qui rappelle tout à fait Saint-Laurent de Tournus³⁶⁵. Elle a été détruite au XIXe s., mais on

³⁶² Saint-Riquier : HEITZ 1980, p. 51-62. Fécamp : RENOUX 1991, p. 152. Lorsch : BEHN 1977; HEITZ 1980, p. 43-44.

³⁶³ Sur Saint-Wandrille, cf. MUSSET 1974, p. 259-261 ; DECAENS, H. - « Saint-Wandrille-Rançon (Seine-Maritime) ». « Saint-Saturnin (abbaye de Fontenelle) ». In : *Paysage monumental*, 1987, p. 575. Mûstair : SENNHAUSER-GIRARD, SENNHAUSER, RUTISHAUSER, GUBELMANN, 1986 ; et pour la datation des deux phases de la chapelle (par dendrochronologie), SENNHAUSER - GOLL 2000 (p. 65). Sur Cluny : STRATFORD, *Bulletin Monumental*, 1992, et CONANT 1968.

³⁶⁴ Sur les publications concernant Novalesa, cf. *supra*, note 26. On peut y ajouter ici MICHELETTO 1982. Sur la chapelle Saint-Martin de Ganagobie : FIXOT - PELLETIER - BARRUOL 1996, p. 95 - 100.

³⁶⁵ « *Carta de vinea sacristae in Besua. Studui igitur ego Johannes, terram quae basilicam sanctae Mariae, jacet, ecclesiae sanctorum apostolorum Petri et Pauli revocare, quae jam diu aliquo modo distracta steterat, sicut infra docebimus. Dominus namque Abbas Odo dederat eam Warnerio patri Ulgerii, excolendam, ed ad plantandam vineam, ut in vita sua illam teneret ; post decessum vero ecclesiae redderetur* » (« *Charte concernant le vignoble de la sacristie à Bèze*. Moi, Jean, j'ai donc souhaité rapporter à l'église des saints apôtres Pierre et Paul la terre qui s'étend sous la basilique de sainte Marie, laquelle s'en était trouvée séparée d'une certaine façon, comme nous allons le rappeler ci-après. En effet, le seigneur Abbé Odon l'avait donnée à Garnier père d'Ulger, de façon à ce qu'il la garde sa vie durant, pour la cultiver avec soin et y planter de la vigne, et qu'après son décès en vérité, il la rende

a conservé d'elle un plan et une coupe de la période révolutionnaire : il s'agit d'un tout petit édifice à nef unique et chevet plat (ill. 90)³⁶⁶. Enfin, on évoquera également, bien que nous n'ayons pas d'élément sur sa date de fondation, l'oratoire Saint-Didier à Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or), aujourd'hui disparu, mais signalé par l'*Atlas des Routes* de 1759, curieusement comme « ancienne paroisse », bien que situé à l'écart de tout centre habité, sur les terres du monastère, à 300 m au sud de l'église principale et du cloître³⁶⁷.

Dans les divers exemples cités, ces sanctuaires secondaires n'ont pas les mêmes fonctions - encore qu'ils puissent en combiner plusieurs. La tradition d'origine carolingienne en fait des **chapelles stationnelles**, qui jalonnent les parcours complexes d'une liturgie processionale, encore bien vivante au XIe s. Saint-Riquier offre ici un cas d'école pour les périodes hautes, mais les nombreux oratoires identifiés par les historiens et archéologues aux monastères de Saint-Gall ou de Wissembourg pour le IXe s., renvoient encore à cette pratique. Et à Novalesa, le réseau de petites chapelles du XIe s., d'origine carolingienne pour plusieurs d'entre elles, s'y inscrit assurément. C'est dans cette optique qu'il convient de rappeler que, selon le *Processional* de l'abbaye de Tournus recopié au XVIe s. (malheureusement perdu aujourd'hui, mais encore consultable au début du XXe s.), les moines se seraient rendus en procession pour les rogations à Saint-Laurent, où ils célébraient une messe. Au XIe s. à Cluny, ils rejoignaient de la même façon la petite église Saint-Mayeul, située à l'intérieur du bourg actuel, au moins le jour de la fête du saint abbé, et le dimanche des Rameaux³⁶⁸.

L'autre possibilité, non incompatible avec celle-ci, et attestée par les fouilles à Novalesa, est celle d'un tombeau ou d'un dépôt de reliques, qui confèrent à ces sanctuaires une **fonction funéraire** ; rappelons que la chapelle Saint-Pierre de Montmajour, à moitié creusée dans le rocher à une quarantaine de mètres au nord-est de l'église abbatiale (du moins de son emplacement du XIIe s.), abrite aussi des tombes³⁶⁹. Il n'est pas exclu qu'on soit dans ce cas de figure à Saint-Laurent de Tournus, qui pourrait abriter le tombeau de quelque saint homme ou d'un abbé du début du XIe s. L'idée d'une sépulture isolée du sanctuaire principal, pourrait alors traduire sous une autre forme, le souci d'éloignement d'un personnage important désireux de gagner le ciel en position de pénitent, dont il a été question plus haut (*supra*, 3.2.2. *L'espace funéraire sud-ouest...*). A Ganagobie, c'est toutefois à l'extérieur de ses murs, que la chapelle Saint-Martin aura attiré quelques sépultures (sans qu'on puisse, apparemment, parler d'un véritable cimetière). A Tournus évidemment, seule une fouille du site de Saint-Laurent permettrait de vérifier un schéma de ce type.

à l'église »). In : *Chronique Dijon... Bèze*, p. 424. Cf. ROUSSEL, C.-F. - *Le diocèse de Langres. Histoire et statistique*. Langres : J. Dallet, 1873-1879, 4 vol. : t. IV, p. 225 ; et MONTENAY 1960, p. 90-91.

³⁶⁶ Le cimetière communal avait été implanté à cet endroit, et c'est dans la perspective de son extension que ces relevés ont été effectués. Archives communales de Bèze : Dijon, Archives départementales de la Côte-d'Or, E dépôt 74-37, M⁴/7 (an III) : « Commune de Bèze, 12e feuille. Plan général du cimetière avec les augmentations ».

³⁶⁷ SAINT-JEAN VITUS 1992 c.

³⁶⁸ Sur Saint-Gall, Wissembourg, Novalesa et Saint-Mayeul de Cluny : interventions de C. Sapin, R. Guild, G. Cantino-Wataghin, D. Méhu et D. Logna-Prat au cours de la 5e rencontre des « ateliers clunisiens », table-ronde sur le thème « chapelles et oratoire monastiques », organisée par l'UMR 5605 du CNRS à Cluny, le 22 septembre 1997 (non publié) ; sur Saint-Mayeul (ou Saint-Maëul) de Cluny, cf. aussi MEHU 2001, p. 215 - 216. La référence à l'ancien *Processional* de l'abbaye de Tournus vient de CURE 1905 (1984), p. 129.

³⁶⁹ Sur Novalesa, résultats des fouilles de G. Cantino-Wataghin, non encore publiées. Sur Montmajour, cf. MOGNETTI 1976, p. 182-239.

Les exemples avancés plus haut, à Lorsch, Müstair, ou Cluny (Saint-Sépulcre), sont bien plus clairement des chapelles de cimetière, dont l'origine remonte sans doute, dans les premiers temps chrétiens, aux chapelles sépulcrales épaulant le sanctuaire de l'église abbatiale, pouvant peut-être faire office de « salles des morts », comme à Saint-Pierre / Saint-Georges à Vienne, ou à Landévennec³⁷⁰. Il ne semble pas qu'il faille interpréter ainsi Saint-Laurent de Tournus, trop éloigné du noyau abbatial. Mais il n'est pas invraisemblable qu'à Tournus, d'autres oratoires secondaires aient rempli ce rôle, ou des fonctions complémentaires, dès la période qui nous intéresse ici (on s'est risqué à l'évoquer déjà pour la portion de mur apparue au nord de l'église abbatiale). Ils sont en tous cas attestés pour des époques plus tardives - nous aurons l'occasion d'y revenir (*infra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain : 3. sépultures et cimetières, et C. La mutation des XIIIe - XIVe s. : Saint-Eutrope ; voir aussi troisième partie, la ville... : Saint-Valérien*).

Enfin, à l'extérieur du noyau abbatial proprement dit, Saint-Laurent n'est certainement pas la seule chapelle de ce type : elle constitue sans doute un maillon d'un **réseau d'oratoires secondaires**. Selon Guy Lobrichon, cette multiplication des chapelles monastiques, héritées de la tradition liturgique carolingienne, serait typique du Xe s. et des alentours de l'an mil. Dotées d'un autel consacré, elles sont avant tout des reliquaires, où l'on célèbre quotidiennement l'église-mère, dont elles réfléchissent en quelque sorte la sacralité. Mais cette tendance à la fragmentation aurait été freinée au XIIe s., par souci de rationalisation, et pour ne pas mettre à mal l'unité du monastère³⁷¹.

Ainsi à Tournus, il n'est pas exclu qu'il faille voir une origine similaire à l'église Saint-André (détruite au début du XIXe s.), située à 300 m au sud du monastère le long de la voie menant au *castrum* (cf. ill. ill. 264, et ill. 14, à l'emplacement de l'actuelle place Carnot). Celle-ci aurait reçu les fonctions paroissiales au début du XIIe s. au plus tard (elle est mentionnée pour la première fois en 1119³⁷²), pour desservir un quartier du bourg en plein développement. Nous nous intéresserons à elle de cet autre point de vue, et de manière plus ample, à propos de la ville (*infra, seconde partie : la ville en formation... I. Le contexte historique : 3.2. L'occupation du territoire urbain... ; et II, A 1, 2.2.2. Saint-André. La paroisse et l'origine de l'église*).

Pour leur part, les auteurs locaux C. Dard et G. Jeanton rapprochaient de Saint-Laurent deux oratoires des environs immédiats de Tournus, aujourd'hui disparus, mais qui figurent encore sur la vue cavalière publiée à la fin du XVIe s. par Saint-Julien-de-Balleure (ill. 5). Le premier se trouve à Lambres, lieu qui figure comme possession de l'abbaye en 1059 (« *Lambras* », cf. ill. 44 : lieux-dits « la Julienne », « l'Ambre » sur les ill. 11 et 12)³⁷³ : l'église Saint-Denis pourrait être une ancienne chapelle, sur le bord du très vieux chemin est-ouest partant du *castrum* en direction de Brancion. Le second, à la sortie sud du *castrum*, correspondrait à la chapelle Saint-Martin, juchée sur une éminence au-dessus de la route

³⁷⁰ Sur Vienne (oratoire Saint-Georges) : JANNET-VALLAT, LAUXERROIS, REYNAUD, 1986. Sur Landévennec : BARDEL 1991. La question de la fonction de ces premiers oratoires, et de la possibilité de « salles des morts », a été évoquée au cours de discussions, lors de la table-ronde des « ateliers clunisiens », à Cluny en septembre 1997.

³⁷¹ Intervention de Guy Lobrichon à la table-ronde « chapelles et oratoire monastiques », 5e rencontre des « ateliers clunisiens », organisée par l'UMR 5605 du CNRS à Cluny, le 22 septembre 1997 (non publié).

³⁷² Bulle du Pape Callixte II : JUENIN, *Preuves*, p. 145.

³⁷³ Charte du roi Henri 1er : JUENIN, *Preuves*, p. 127.

de Mâcon (bien qu'elle ne soit attestée qu'au XI^e s. ; cf. ill. 11, 12, 13)³⁷⁴. Il est vrai que les deux vocables suggèrent une origine dans le haut moyen âge, et l'ancienneté des deux édifices est vraisemblable. Mais ils sont peut-être trop éloignés du site même de l'abbaye (1800 m à vol d'oiseau dans les deux cas), pour qu'on puisse les mettre tout à fait sur le même plan que Saint-Laurent. Nous aurons l'occasion de revenir sur les mentions plus tardives de ces deux édifices (*infra* : troisième partie, la ville en formation, I. Le contexte historique : 3.2. L'occupation du territoire urbain... quelques établissements périphériques).

Il n'en est pas moins probable, qu'avec d'autres chapelles aujourd'hui disparues, Saint-Laurent signe également une forme de **prise de possession du territoire par le sacré**, sans doute typique du contexte monastique. Éléments de reconnaissance dans le paysage environnant, de telles chapelles identifient (tout en le sanctifiant) le terroir mis en valeur par les moines (à cet égard, la position dominante de Saint-Laurent, isolée hors de l'enceinte abbatiale, est encore très parlante sur la vue cavalière du XVI^e s.).

Les IX^e et X^e s. ont été une période où s'étoffaient les possessions du monastère. A l'aube du XI^e s. au plus tard, l'abbaye a déjà investi, balisé et hiérarchisé, l'espace qui l'entoure directement. De ce point de vue, l'hypothèse d'une origine des églises Saint-Denis de Lambres et Saint-Martin comme chapelles de l'abbaye dès cette époque, sur deux chemins qui s'éloignent du *Castrum*, aux confins du territoire formant depuis le IX^e s. le noyau des possessions de l'abbaye, paraît digne d'intérêt.

Au-delà du sanctuaire abbatial, de sa crypte et de ses reliques, ce témoin esquisse une forme de géographie du sacré. Elle aussi modèle la vie et l'organisation du monastère. Et sur elle aussi, le monastère assoit sa puissance.

5. Conclusion

Au total, pour le début du XI^e s., si la reprise de la crypte et du chevet de l'église abbatiale avait déjà fait l'objet d'importants commentaires, une série d'éléments restait à prendre en compte, pour esquisser une image d'ensemble de l'abbaye. Bien que les zones d'ombre demeurent prépondérantes, c'est la première dont on dispose, en gros vers les années 1020.

Incontestablement, on a déjà affaire à un grand monastère ; et nous avons même idée du paysage qui l'entoure. Pour le peu qu'on connaisse de son dispositif interne, il conserve alors de nombreuses constructions antérieures, depuis la nef de l'église, qui aura survécu à l'incendie de 1007 / 1008, jusqu'à cet édifice sur poteaux de bois révélé par la fouille au sud-ouest, datable des alentours de l'an mil, où prend place une file d'inhumations. L'organisation du monastère est encore très différente de celle qui va lui succéder, dans la foulée de la reconstruction du sanctuaire, à partir du second quart du XI^e s.

A.2. L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain (second quart et milieu du XI^e s.)

A peine s'achèvent les travaux des parties orientales de l'église abbatiale, que le second quart du XI^e s. met en œuvre un programme ambitieux, apparemment centré sur l'église et le cloître. Cette campagne se poursuit au-delà des années 1050.

De cette nouvelle période subsistent de nos jours la plus grande partie de la nef de l'église Saint-Philibert, avec la puissante avant-nef qui la précède à l'ouest, une galerie du

³⁷⁴ DARD-JEANTON 1941, p. 82 - 83 et 92 (église de Lambres), et p. 118 (chapelle Saint-Martin). Sur la première mention de ces oratoires sous les vocables de Saint-Denis et de Saint-Martin : testament de Nicole Ligeron, femme de Simon de Laforest, en 1377 : JUENIN, I, p. 194.

cloître, et le long bâtiment occidental qui dresse sa façade sur l'ancienne cour d'entrée du monastère. Mais des indices en fouille suggèrent encore l'implantation d'une aile méridionale, et d'après des découvertes anciennes, une nouvelle répartition des sépultures. En réalité, s'élabore à ce moment une réorganisation essentielle pour l'histoire de l'abbaye.

1. La nouvelle église abbatiale et la galerie nord du cloître

1.1. Analyse archéologique des vestiges

1.1.1. Description

L'agrandissement de l'église : le massif de l'avant-nef

C'est du côté ouest cette fois-ci, qu'un nouvel ensemble monumental vient s'adjoindre à l'église. Il donne accès à une nef plus large que celle de l'an mil, entièrement reconstruite à son tour (ill. 91, et 94 à 103). Cette avant-nef, dont la largeur est celle du chœur, et sans doute de la nef primitive³⁷⁵, comprend deux niveaux voûtés superposés, divisés chacun en neuf travées par quatre robustes piliers maçonnés cylindriques, couronnés d'impostes à tablettes superposées, auxquels répondent des demi-piliers engagés le long des murs extérieurs (ill. 92, et 104 à 107). Au niveau inférieur, que seules éclairent trois fenêtres du côté nord et une au sud (aujourd'hui murée), les piles reçoivent les retombées des voûtes d'arêtes médianes, mais aussi des berceaux transversaux qui couvrent les travées nord et sud ; vers l'est, trois grands arcs donnent sur la nef (ill. 91, 92, et 104).

A l'étage, la hiérarchie des espaces est plus claire, entre un haut vaisseau central coiffé d'une voûte en berceau sur doubleaux, éclairé directement par de larges fenêtres hautes, et des bas-côtés voûtés de demi-berceaux faisant office de contreboutement, et où seuls des jours étroits laissent filtrer la lumière sur les côtés et en façade (ill. 105 à 107). A l'ouest, deux petites tours-lanternes réhaussent les travées latérales de l'étage : la plus septentrionale est voûtée d'un berceau plein cintre ; la plus méridionale l'était également, mais sa voûte a été détruite en 1562³⁷⁶. A l'est, un grand arc triomphal est ménagé dans un massif rectangulaire en relief, appelé traditionnellement « arc de Gerlannus » d'après l'inscription gravée sur un bloc³⁷⁷. Il est encadré symétriquement de deux baies géminées, et de deux portes qui regardent la grand-nef. L'actuel buffet d'orgue de la nef masque les arrachements d'une abside maçonnée en encorbellement, sur laquelle ouvrait cet arc³⁷⁸ (cf. ill. 93 et 108). Celle-ci rend explicite la fonction de chapelle conférée à cet espace indépendant, dédié à saint Michel depuis la fin du XVIe s. au moins.

³⁷⁵ L'hypothèse d'une première nef plus étroite, en fonction de laquelle ont été mis en place successivement le chevet et l'avant-nef, qu'elle reliait l'un à l'autre, avait été présentée par LESUEUR 1966. J. Henriet abonde en ce sens (HENRIET 1992).

³⁷⁶ Cf. « Mémoire des dégâts... », in BERNARD 1914 : p. 38.

³⁷⁷ Cette inscription se répartit sur quatre petites lignes ; les lettres sont parfois mal formées (S gravés à l'envers, notamment), et les mots ne sont pas détachés les uns des autres : « GERLANNS / ABATEISTOMO / NETERIUME / ILE ». On a parfois voulu voir dans « Gerlannus » le nom de l'abbé qui aurait fait construire cette partie du monastère : mais aucune autre source ne signale son nom, et nous verrons qu'il faut attribuer sans hésiter l'étage de l'avant-nef à l'abbatiale de Ardain. Faut-il pour autant l'interpréter comme la signature de l'artiste qui aura décoré ce massif et son arc, pour l'abbé du monastère, comme semble le retenir la dénomination traditionnelle d' « arc de Gerlannus » ?

³⁷⁸ Ces arrachements ont été découverts et relevés par C. Sapin et O. Juffard à l'occasion de travaux de réfection de l'orgue. Cf. SAPIN 1987.

Depuis la cour d'entrée du monastère, l'accès principal au niveau inférieur se fait par un grand portail en façade ouest, auquel un second fait face à l'est, qui dessert la nef entre deux passages prolongeant les bas-côtés (ill. 91) : au XVIe s. encore, le second peut être fermé par des vantaux³⁷⁹. Mais trois autres portes desservent aussi les côtés : au sud, la plus vaste (1,90 m de large), donnait accès à l'aile occidentale des bâtiments claustraux, et de là, au cloître lui-même (elle est aujourd'hui transformée en placard : ill. 91, et 46 et 60) ; les plus étroites (1,20 à 1,50 m de large), ouvraient sur l'extérieur, au sud en avant des bâtiments claustraux (aujourd'hui porte d'entrée principale depuis l'extérieur, par le biais d'un petit vestibule moderne : cf. ill. 46 et 60), et au nord à l'emplacement de l'actuelle place de l'Abbaye (aujourd'hui murée : ill. 46 et 91). La « chapelle Saint-Michel », elle, était accessible à l'origine depuis la grand-nef uniquement, par deux escaliers aujourd'hui disparus, desservant les portes qui encadrent l'« arc de Gerlannus » (ill. 91, 105, 107, 109, et 110).

Enfin, le **sol de la salle inférieure** était initialement plus bas qu'aujourd'hui : d'après les sondages de J. Virey et J. Martin au début du siècle, sa surface correspondrait au sommet des empâtements de fondation des piles, qu'ils croient avoir trouvés, à la base d'un socle cylindrique en léger relief, 0,55 à 0,60 m en-dessous du sol actuel³⁸⁰ - soit aux alentours de la cote NGF 190,10 m. Ce niveau est déjà plus bas que celui des sols du déambulatoire, et sans doute du transept, à la même époque (cf. *supra*, A 1, 2.1.1. *L'église abbatiale... : description*). Mais cette différence se trouve encore accentuée, par le fait qu'on descend apparemment pour pénétrer dans la nef, d'au moins une marche³⁸¹.

Une nouvelle nef élargie

La nouvelle nef de l'église, beaucoup plus large, est divisée en trois vaisseaux par deux files de cinq hauts piliers cylindriques maçonnés, coiffés d'impostes de même type que l'avant-nef. Ils s'appuyaient sur des socles un peu plus larges, dont on aperçoit le sommet dans quelques cas seulement, presque au ras du dallage actuel. Comme pour l'avant-nef, des demi-piliers sont engagés symétriquement dans les murs goutterots, accordant le rythme des travées latérales à celles du vaisseau central (ill. 91, et 108 - 110). Les collatéraux, voûtés d'arêtes aux angles très prononcés et dont les départs se font presque à la verticale, sont largement éclairés par de grandes fenêtres hautes³⁸². A la période qui nous intéresse ici, le vaisseau central n'est pas terminé.

Les travées occidentales de chacun des collatéraux étaient initialement encombrées, le long des murs extérieurs, par les grands escaliers droits maçonnés qui desservaient la chapelle Saint-Michel (ill. 91) : leurs cinquante marches étaient portées à chaque fois par

³⁷⁹ Cf. « Mémoire des dégâts... », in BERNARD 1914, p. 31 : depuis la « première et petite esglise faisant l'entrée de la grande », « dillec entrant dans la grande esglise avons trouvé les secondes portes emportées et levées et ny est demeuré aulcune chose fors les gonds ». Sur le vocable de la chapelle haute (« Saint-Michel »), cf. *idem*, p. 38.

³⁸⁰ Cf. VIREY 1903 - cité par J. Henriët, qui se montre dubitatif sur le rapport établi par cet auteur entre empâtement de fondation et niveau de sol (HENRIËT 1992 : p. 122). Pourtant, ces résultats ne nous paraissent pas incohérents.

³⁸¹ En 1660 encore, on descend d'une marche entre l'avant-nef et la nef : « il a aussi quelques pierres à changer en la marche qui descend de la première nef en la seconde » (A.D.S.L., B 1274 / 69 : « Visite de l'abbaye de Tournus et bastiments despendants de ladicte abbaye », 1660).

³⁸² Du côté sud, certaines d'entre elles ont été restaurées au XIXe s., après avoir été remplacées par des fenêtres gothiques (cf. HENRIËT 1992 : p. 116) ; au nord, trois chapelles gothiques ont percé le mur goutterot du collatéral, mais on reconnaît les cintres des fenêtres au-dessus de leurs arcs d'accès.

une voûte appuyée sur le mur de séparation³⁸³. En témoignent aujourd'hui les arrachements de maçonnerie sous les portes hautes qui ouvrent sur la chapelle (cf. ill. 109 et 110).

Enfin, le **sol de circulation** devrait être restitué autour de la cote 189,95 m NGF, si l'on s'en tient aux données avancées pour l'avant-nef. On notera que par rapport au niveau d'utilisation de la croisée du transept, estimé à environ 191,40 m NGF pour le début du XIe s. (*supra*, A 1, 2.1.1. *L'église abbatiale... : description*), il se trouverait alors près d'1,50 m plus bas. Cela signifie à cet endroit, au-dessus de la crypte, la présence d'un podium au relief très marqué. Mais cette disposition permet aussi un meilleur dégagement des accès à la crypte, dont le sol devait se trouver à peu près 3 m sous celui de la nef : si le podium se prolongeait dans les bras du transept, il recouvrirait les escaliers et couloirs qui y menaient, directement installés dans ce cas dans l'axe des collatéraux de la nef, et du déambulatoire de la crypte (cf. ill. 91).

L'amorce d'un nouveau cloître

Dans le même élan est édifié un nouveau cloître, sur le flanc sud de l'église - ou du moins sa galerie septentrionale, liée au mur goutterot de l'abbatiale, et dont les cinq premières travées sont préservées de nos jours en élévation (ill. 91, 100, et 116). D'une façon ou d'une autre, elle doit se raccorder à la galerie orientale conservée du début du XIe s., avec son sol empierré ; à l'autre extrémité en revanche, une galerie de même facture s'amorce en retour vers le sud - mais nous n'avons aucune preuve qu'elle ait été achevée (ill. 91, et 117). S'ils respectent les constructions orientales de la période précédente, ces aménagements supposent l'arasement définitif du mur découvert par J. Martin, évoqué précédemment (*supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.*, 3.1.1. *Les traces de deux bâtiments plus anciens du côté du cloître*).

De plan à peu près carré, les travées de la galerie nord sont couvertes de voûtes d'arêtes. Les voûtes et leurs arcs, doubleaux et formerets, retombent, au nord et à l'ouest, sur les impostes à tablettes superposées de gros piliers maçonnés semi-cylindriques, engagés dans le mur goutterot de l'église et dans celui de l'aile occidentale des bâtiments claustraux. Au sud, elles sont reçues par l'intermédiaire d'un jeu de consoles et petites arcatures, sur les piles maçonnées de section rectangulaire qui animent le mur-bahut du côté du préau ; flanquées sur l'extérieur d'un demi-cylindre engagé, ces piles sont encadrées par des colonnettes surmontées de chapiteaux sculptés, qui reçoivent les grands arcs ouvrant sur le jardin (ill. 105, et 106 à 119).

Au nord, une pile sur deux reçoit un doubleau appuyé sur son imposte (constituée en partie supérieure d'une large pierre plate en ressaut, rectangulaire mais échancrée dans les angles). La lunette de chaque voûte est soutenue par une double arcature flanquant la base du mur goutterot de l'église, maçonnée en surépaisseur, et reçue en son centre par une pile intermédiaire, de mêmes dimensions que les autres (ill. 116 et 118).

Au sud, le doubleau et les pieds de la voûte d'arêtes sont reçus par une console formée d'un tailloir et du petit culot tronqué en glacis qui le soutient; la console est encadrée par deux petites arcatures, elles-mêmes reçues par des culots, plus petits que le premier, mais de même forme (ill. 119)³⁸⁴.

³⁸³ L'un d'eux au moins existe encore en 1562 : cf. « pour monter en laquelle [église Saint Michel] faut monter cinquante marches de degrés de pierre » : « Mémoire des dégâts... », in BERNARD 1914 : p. 38. L'accès actuel à la chapelle depuis la moderne « chambre du sonneur » qui la flanque au sud, date des travaux de l'architecte Questel en 1843 : cf. HENRIET 1992, p. 118.

³⁸⁴ Sur l'originalité de ce mode de voûtement comme « système constructif » dans la première moitié du XIe s., cf. SCHLINK 1995.

L'accès dans la galerie se fait alors depuis l'église, soit de manière indirecte à l'ouest depuis l'avant-nef, par l'intermédiaire du parloir (cf. *infra*, 2.1.2. *Description du parloir*), soit directement par un portail plus ample, dans l'angle nord-est du cloître (cf. ill. 91): celui-ci a été remplacé par un portail gothique, mais il subsiste de son cintre quelques moellons assemblés de façon rayonnante, visibles à l'intérieur de l'église.

Enfin, la surface du **sol de la galerie** n'était probablement pas horizontale comme aujourd'hui. Si l'on s'en réfère aux données de J. Martin, son niveau à son extrémité ouest, serait sensiblement le même que celui qu'il restitue pour le parloir - soit environ 189,35 m NGF (cf. *infra*, 2.1.2. *Description du parloir*), une vingtaine de centimètres seulement sous le dallage actuel. Mais à son extrémité est, on a l'impression que la base des piliers engagés dans le mur goutterot de l'église a été légèrement décaissée par le dallage actuel : le sol d'origine peut avoir été une quarantaine de centimètres plus haut (soit 0,20 m sous le sol de la nef). Il est vraisemblable que des emmarchements intermédiaires compensaient cette différence entre les deux extrémités du cloître - qui trahit sans doute les irrégularités du terrain d'origine.

1.1.2. La progression des travaux : quatre phases de chantier successives

La mise en place de cet ensemble cohérent ne s'est pas fait en une seule fois : à l'observation détaillée des maçonneries, on repère plusieurs grandes césures, qui trahissent des coupures entrephases de chantier (cf. ill. 94 à 103, et 112 à 115).

Déjà sous l'apparente homogénéité du massif occidental, J. Valléry-Radot avait repéré un changement de projet entre le rez-de-chaussée et l'étage de l'avant-nef : le rez-de-chaussée s'accordait initialement à une nef plus étroite (sans doute la nef présente vers l'an mil, et démolie par la suite), dont on pouvait reconnaître les traces d'arrachements à l'intérieur de l'église, à la jonction de la nef actuelle plus large, dans le prolongement des murs goutterots de l'avant-nef en partie basse. Au contraire, les maçonneries de l'étage étaient mariées aux pans de mur qui assurent l'élargissement de la nouvelle nef. A l'extérieur, cela se traduit au flanc nord de l'église par un coup de sabre dans les maçonneries à la jonction de l'avant-nef et de la nef, très net, mais limité à la hauteur du rez-de-chaussée³⁸⁵ (ill. 95, et 97 : phase « 1 »).

Pour J. Henriët, qui ne nie pas le constat de son prédécesseur, il n'y a pas pour autant discontinuité entre les deux étages, édifiés à la suite l'un de l'autre sans interruption notoire, dans une même longue campagne qui se prolonge avec la mise en place de la nef nouvelle, et de la galerie nord du cloître qui lui est liée ; l'achèvement de la nef et son voûtement sommital à berceaux transversaux seraient plus tardifs³⁸⁶.

A l'issue de notre analyse, nous avons retenu quatre tranches de travaux successives, avant le voûtement du vaisseau central de la nef, dont nous traiterons plus loin (*infra*, A3. *L'aboutissement du projet...*).

- **La première tranche** ne concerne que le niveau inférieur de l'avant-nef, à l'exclusion de son voûtement et des cintres de couverture des fenêtres (ill. 94 à 97: phase « 1 », et 104).

Cette phase se reconnaît de l'extérieur, à une maçonnerie de très petit appareil, n'intégrant quelques grands blocs blancs que de manière sporadique (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Sa limite supérieure se repère aisément en façade, à hauteur

³⁸⁵ VALLÉRY-RADOT 1955.

³⁸⁶ HENRIËT 1992.

des sommiers du portail central refait au XIXe s., à la base de la ceinture de grands blocs blancs qui souligne la tranche suivante. Au nord, cette césure se poursuit au niveau supérieur des piédroits des fenêtres latérales, et atteint le sommet du pilastre ultérieurement noyé dans l'élargissement de la nef (ill. 94 à 97 : n° « 1 »).

- **La seconde tranche** est la plus conséquente, et traduit un important changement de programme. Elle correspond à la partie médiane du massif de l'avant-nef, et comprend donc le voûtement de sa salle basse. Mais elle s'étend surtout à l'horizontale, pour implanter dans le même temps l'enveloppe de la nouvelle nef élargie, élevée jusqu'à mi-hauteur de ses collatéraux, mais aussi le cloître avec son aile occidentale, par un prolongement vers le sud du mur qui assure cet élargissement. A l'intérieur de l'église, elle comprend aussi le mur qui sépare l'avant-nef de la nef nouvelle, ménageant un grand portail en son milieu, sous l'abside en encorbellement de la chapelle haute, et entre deux piles de la phase précédente, réintégrées dans sa maçonnerie (cf. ill. 91, et 94 à 103, 108 à 110, et 112 à 115 : n° « 2 »)

Enfin, la galerie de cloître est bien prévue dès cette étape : les murs goutterots de l'église et du bâtiment occidental intègrent d'emblée les supports engagés qui vont recevoir voûtes et arcades. Son achèvement, avec la mise en place du mur-bahut et des voûtes, se fera par la suite, les arcs formerets soutenant les lunettes de la voûte étant appliqués contre les parements des murs de l'église et de l'aile occidentale (ill. 118).

Sur tout le pourtour de l'église, comme au mur de clôture de l'avant-nef, qui se poursuit vers l'extérieur au sud jusqu'à tracer la nouvelle aile occidentale du cloître, on reconnaît cette seconde phase à une élévation mixte, combinant petits moellons, et moyen appareil de blocs blancs (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Au-delà de l'avant-nef, cette maçonnerie descend jusqu'au sol (cf. ill. 95 et 97).

Sa limite supérieure se reconnaît de l'extérieur, à une césure horizontale qui fait tout le tour de l'avant-nef, à hauteur d'appui des jours de l'étage. Un rang de petits moellons très minces la souligne en façade ouest et au nord, et une file de pierres dressées sur chant au sud, à peu près au niveau du raccord de toiture du bâtiment accolé de nos jours (cf. ill. 98 et 99). On retrouve cette césure à l'intérieur de la chapelle Saint-Michel, coupant même l'élévation des différents piliers (cf. ill. 105 à 107). Elle se repère aussi, un peu plus bas que les sommiers des baies géminées encadrant l'ancienne abside, et à mi-hauteur des étroites fenêtres donnant sur l'extérieur, sur les autres côtés ; néanmoins, ces dernières appartiennent tout entières à la campagne suivante, les reprises de maçonnerie contournant leurs piédroits.

Enfin, cette césure s'observe encore de l'extérieur, toujours au même niveau (à quelques rangs près), aux segments de murs qui assurent l'élargissement de la nef, puis sur les côtés de la nef, à mi-hauteur des fenêtres des collatéraux. A l'intérieur de la nef, cela correspond au sommet des piles engagées et au départ des voûtes des collatéraux (ill. 95 et 97, 102 et 103, et 108 à 111).

- **La troisième tranche** se concentre à nouveau sur l'avant-nef, dont elle termine progressivement les parties hautes (ill. 97 : n° « 3 »). La galerie du cloître est finie à ce moment, si ce n'est au début de la phase suivante.

L'achèvement de l'avant-nef se fait lui-même par étapes, où se succèdent élévation des murs formant enveloppe, puis voûtements (cf. ill. 92, et 104 à 107).

Entre la seconde et la troisième tranche, la césure se situe au pied des voûtes des collatéraux de la chapelle Saint-Michel. Mais avant de monter ces demi-berceaux, logiquement dans la continuité des parties supérieures des murs goutterots, on aura élevé d'abord les deux pignons est (comprenant le massif « de Gerlannus », avec le haut des

ouvertures qui l'encadrent) et ouest, ménageant les volumes des deux tours de façade. Puis on aura au moins commencé les murs supérieurs du vaisseau central de la chapelle, au-dessus des arcades et piliers médians.

Seulement alors auront été montées les voûtes des collatéraux, qui s'appuient aussi bien contre les deux façades, que contre ces deux murs. En dernier lieu vient l'achèvement et le voûtement du vaisseau central.

- Enfin, **la quatrième tranche** illustre, concentré sur la nouvelle nef, un chantier très long, qui se prolonge, à l'évidence, dans la seconde moitié du siècle.

On reprend d'abord les collatéraux de la nef en parties hautes, c'est-à-dire qu'on assure leur voûtement, après avoir édifié les piles maçonnées qui, à l'intérieur de l'église, les séparent du vaisseau central (ill. 97 : n° « 4 », 108 à 110, et 112 à 115, n° « 4 »). Au plus tard, la galerie du cloître, qui contribue à sa façon le collatéral sud, est achevée à ce moment. Mais ces travaux devraient aussi avoir entraîné des modifications du transept, nécessaires pour raccorder le tout à l'ensemble du début du XIe s. La reprise en profondeur du mur méridional de son bras sud en témoigne peut-être (ill. 151 : n° « 4 ? », et 160). Les piles médianes de la nef, elles, viennent s'appliquer à l'ouest, directement contre les anciens massifs de la croisée du transept, du début du XIe s. (cf. ill. 91).

Il n'est pas non plus exclu, qu'au moment où débutent ces travaux, les parties les plus hautes de l'avant-nef, ou ses tours de façade, soient toujours en cours d'achèvement. Toutefois, il est clair que les maçonneries supérieures des murs assurant l'élargissement de la nef nouvelle, s'appuient contre les parois de la chapelle haute - sans doute après le voûtement de ses collatéraux.

Enfin, repartant du mur ouest de la chapelle Saint-Michel, repris cette fois-ci à son extrémité supérieure, bien au-dessus de l'arc « de Gerlannus », on amorce, en dernier lieu, les parties hautes du vaisseau central (phase « 5 », sur les ill. 112 à 115). Mais cette dernière campagne va progresser lentement, travée après travée en direction de l'est, et ne sera menée à bien qu'après l'achèvement de la restauration du transept : nous y reviendrons plus loin (*infra*, A3. *L'aboutissement du projet* ; n° « 5 » sur les ill. 112, 149, 151, et 152). Il est évidemment difficile, dans ce chantier qui se poursuit sans véritable interruption, de préciser l'état d'avancement des travaux à une date donnée. Mais nous voulons, pour l'instant, faire le point vers le milieu du siècle : aussi, nous considérons qu'en gros, à ce moment, les collatéraux de la nef sont en place avec leurs voûtes, et qu'à leur suite, une partie au moins du transept est reprise ; mais les murs hauts du vaisseau central sont déjà amorcés du côté ouest³⁸⁷.

Ajoutons encore une précision. Entre la seconde tranche et la quatrième, l'interruption chronologique dans l'édification de la nef n'est peut-être pas seulement due à l'achèvement de l'avant-nef. Probablement, il aura fallu prendre **le temps de démolir l'ancienne nef** plus étroite, en place aux environs de l'an mil.

³⁸⁷ Alors que ces pages étaient déjà rédigées, nous avons présenté les grandes lignes de notre analyse - sans entrer dans tous les détails - lors des « Rencontres de Tournus », organisées en septembre 2000, à l'occasion de la venue de l'exposition « Les prémices de l'art roman en Bourgogne ». Les actes de ces rencontres ont été publiés en 2002 : cf. SAINT-JEAN VITUS 2002 a. Entre temps était paru aux Etats-Unis un article de E. Armi : ARMI 2001. Cet auteur y fait état, notamment, des mêmes observations - ou du moins, des principales d'entre elles : il conclue d'ailleurs à la même chronologie relative. Pourtant, il y oppose, de manière insistante, le projet d'une première nef (s'inscrivant dans notre seconde tranche de travaux) à ce qu'il considère comme un second projet plus tardif (quatrième tranche). Il nous semble au contraire qu'il y a continuité de projet entre ces deux étapes : sur l'interruption de l'une à l'autre, cf. les lignes qui suivent.

Si l'on tient compte de sa présence, on réalise que la seconde tranche se sera contentée de l'**envelopper** sans y toucher, de façon à la conserver le plus longtemps possible : pour les besoins du culte, évidemment (cf. ill. 91). C'est la mise en place du voûtement des collatéraux qui aura nécessité, afin d'édifier les deux files de piliers intérieurs, la démolition préalable de la vieille église : cela dut être fait au plus tard, à la fin de la troisième tranche, alors qu'on achevait l'étage de l'avant-nef. D'où cet arrêt du chantier de la nef, pendant plusieurs années sans doute, et cette césure actuelle, au niveau correspondant à la naissance des voûtes des collatéraux (ill.112 à 115 : césure entre « 2 » et « 4 », également visible sur les ill. 97 et 103). On peut même suggérer que pendant la démolition de l'église primitive, l'avant-nef ait éventuellement servi au culte, avec le sanctuaire, à titre provisoire³⁸⁸.

1.1.3. La mise en œuvre et le décor : variété des pratiques constructives et unité d'aspect

Evolution de la mise en œuvre : quelques éléments notoires

Au total, l'ensemble architectural issu de ces chantiers présente une indéniable unité. Pourtant, la mise en œuvre des maçonneries, des parements, mais aussi des arcs et des ouvertures, montre certaines divergences entre les phases successives de la construction. Celles-ci traduisent une lente évolution des pratiques et du savoir-faire³⁸⁹ (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »).

En ce qui concerne les **parements**, la présence dans la seconde phase des travaux, maintes fois évoquée, de ceintures de grands blocs blancs de moyen appareil, alors que l'ensemble est majoritairement construit en petit (voire en très petit) appareil, n'est que la plus frappante de ces divergences. Autour du grand portail qui donne de la salle basse de l'avant-nef sur la nef principale de l'église, on va jusqu'à un usage quasi-systématique de ce moyen appareil (cf. ill. 108). Or l'emploi de ces pierres de taille évoque la mise en œuvre des parties orientales de l'église, édifiées autour des années 1020. Dans la même optique, on remarquera aussi, dans la même phase de construction, quelques rangs d'« *opus spicatum* » à la base du mur goutterot méridional de la nef (donnant sur le cloître). Ces éléments de comparaison entre les deux extrémités de l'église n'ont guère été soulignés jusqu'à présent, la plupart des auteurs étant surtout occupés à les opposer ; pour le reste il est vrai, leurs maçonneries sont différentes d'aspect.

³⁸⁸ Ce schéma d'avancée de la construction par enveloppement préalable et tranches d'élévation, qu'on présentait déjà pour le chevet (*supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.*, 2. *L'église abbatiale...* : 2.1.2. *Progression des travaux*), a été repéré pour d'autres monuments de la période « romane », qui ont bénéficié d'études véritablement fines de leurs maçonneries. On peut donner à titre d'exemple, pour une petite construction du XIIe s., l'intéressante étude de VAIREAUX, F. - « Etude de l'élévation de l'église Notre-Dame du Val des Nymphes (commune de La Garde-Adhémar, Drôme) ». *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 12, 1994, p. 39-64. Mais le même type d'observation a pu être fait pour la grande église de Cluny à l'extrême fin du XIe s., au moins sur ses dernières élévations conservées, au bras sud de son transept : BAUD 2003, cf. en particulier p. 18 - 21. Il en va de même, pour les XIIe - XIIIe s., avec la priurale de Paray-le-Monial, et la cathédrale Saint-Jean de Lyon : cf. REVEYRON 1992, et BARNOUD-REVEYRON-ROLLIER 2004.

³⁸⁹ Sur le flanc sud, il faut, à l'examen extérieur des maçonneries, faire abstraction des restaurations du XIXe s., fort bien faites en petit appareil de calcaire blanc, et en partie responsables de la rareté des blocs de moyen appareil au niveau des fenêtres du collatéral, au-dessus du toit de la galerie de cloître. J. Henriet a souligné que de larges parts de cette élévation, dans son état actuel, sont dues aux restaurations du siècle dernier, qui ont repris très soigneusement les trois fenêtres orientales réaménagées en fait à l'époque gothique, et une bonne part de la maçonnerie alentour (HENRIET 1992). C'est aussi le cas à la jonction du transept. Cf. ill. 112 - 113.

Dans cette évolution, on peut attirer l'attention sur quelques autres caractéristiques : ainsi, dans les parties basses et médianes de l'avant-nef et de la nef, de l'enveloppe extérieure de la nef et dans le mur occidental du cloître (seconde et troisième phase des travaux), les plages de petit appareil incluent par endroit des files, parfois très longues, de courtes pierres posées sur chant, ou d'un module proche du carré. Au contraire, dans les niveaux supérieurs de l'avant-nef et de la nef, et dans une certaine mesure aussi dans les lunettes des voûtes et piles méridionales du cloître (troisième et quatrième phases des travaux), les parements, qui reviennent à un emploi presque exclusif du petit appareil, montrent désormais des assises plus hautes en moyenne que précédemment et mieux réglées à l'horizontale, comprenant des moellons de plus grands modules et mieux équarris (des moellons de plus en plus « piqués », et non seulement « smillés », pour nous en tenir au vocabulaire adopté dans l'annexe « *Evolution des modes de construction* »). Les pierres sur chant se font désormais plus rares, plus souvent isolées en calages (« chandelles ») qu'à la suite l'une de l'autre, on n'en voit jamais de files de plus de 4 ou 5 individus. Ces observations, signes peut-être d'une rationalisation progressive du chantier, semblent plus pertinentes encore pour des plages de maçonneries correspondant à la mise en place des voûtes, à l'étage du transept et en partie supérieure des collatéraux. En partie haute du vaisseau central de la nef, plusieurs assises ont tendance à « danser » ou à partir en sifflet, et l'on observe quelques rangs plus minces, formée de longues pierres plates en particulier³⁹⁰.

Les variations dans la mise en œuvre des arcs nous paraissent également notoires. Ainsi, on retiendra comme caractéristiques de tout cet ensemble, pour les ouvertures aussi bien que pour les arcs formerets et doubleaux des voûtes, les cintres maçonnés, composés de longs moellons plats disposés de façon rayonnante (cf. ill. 95, et 101 - 102) ; mais aux portes de l'étage bas de l'avant-nef (y compris pour le portail qui ouvre sur la grand-nef, pourtant un peu plus tardif), ce dispositif est complété de courtes pierres qui couronnent leurs extradados (« pierres extradossées » dans l'annexe « *Evolution des modes de construction* » : ill. 120). Les derniers témoins de cette pratique figurent à l'étage de l'avant-nef, à l'« arc de Gerlannus » et aux portes et baies géminées qui l'encadrent dans le mur oriental, ainsi que dans les baies hautes, doubles ou triples, des petites tours de façade, ouvrant sur l'extérieur, ou bien à l'intérieur sur le vaisseau central de la chapelle Saint-Michel : il ne s'agit plus toutefois de petits moellons courts, mais de longues pierres plates à l'extrados, accompagnées d'un effet de relief entre les deux voussures, qui crée une zone d'ombre sur le cintre intérieur (ill. 121, et 105 - 106 et 111).

³⁹⁰ On ne peut suivre tout à fait sur ce point les affirmations de J. Henriot, qui pense que les différences d'appareil entre partie médiane et partie haute de l'avant-nef et de la nef sont de peu d'intérêt (Henriot 1992, p. 117) : même peu marquées, ces différences nous paraissent bien traduire, de part et d'autre de lignes d'attente avérées sur tout le pourtour de l'édifices, les étapes successives du chantier. Cela ne signifie pas pour autant, que l'interruption d'une phase de travaux à l'autre ait duré très longtemps, ni que les progrès de la rationalisation du chantier aient fait un bond décisif à chaque fois : il semble, comme nous aurons l'occasion d'y revenir, que ceux-ci se soient immiscés petit à petit dans les pratiques, justement à partir des dernières tranches de cette campagne. Sur ces questions d'évolution de la mise en œuvre, nous nous trouvons plus proche des positions de E. Armi, dans ARMI 2001. Toutefois, dans cet article, E. Armi oppose beaucoup les maçons habitués à mettre en œuvre des petits moellons, qui s'inspireraient du modèle de l'architecture de briques, aux tailleurs de pierre et aux sculpteurs travaillant les grands blocs de moyen appareil - sans insister d'ailleurs, sur l'appareil mixte de la seconde tranche. Il en conclut à la position dominante qu'aurait obtenu en fin de compte le groupe de maçons travaillant le moëllon, sur celui utilisant la pierre de taille (« *ashlar* »), dans la tradition de la construction du chevet et de la crypte ; mais celle-ci se serait déjà faite elle-même dans un contexte favorable au moëllon « à modèle de brique » (p. 62 : « *In the early building at Tournus, masons used ashlar in the context of brick-based construction* »). Pourtant, les deux techniques continuent toujours à être utilisées en parallèle, dans les phases XIIIe s. de l'abbaye : sans qu'on puisse y voir la « domination » de l'une sur l'autre (cf. *infra*, B. *la puissance abbatiale...*).

Il reste qu'à la fin de cette même phase, dans les parties supérieures de l'avant-nef, une série d'arcs présente les premiers exemples de claveaux plus ou moins taillés en trapèze, à vrai dire de façon très irrégulière encore. Il s'agit des arcs intérieurs des fenêtres hautes des tours, du cintre de l'ouverture haute du mur oriental, tourné sur la grand-nef, juste sous la voûte de la chapelle Saint-Michel, et des trois arcs extérieurs des baies qui, en haut de chacune des tours, ouvrent sur le toit de la chapelle (cf. ill. 122).

Les joints n'en sont pas pour autant d'une épaisseur constante : ils s'amincissent vers l'intrados comme si l'on avait affaire à un cintre de moëllons rayonnants - sans doute par habitude, puisque tous les autres arcs de cette campagne sont faits de cette façon. De ce fait, le cintrage de ces ouvertures évoque celui des fenêtres des chapelles orientées du chevet.

On notera également, à l'étage de l'avant-nef uniquement, la présence de fenêtres extérieurement très étroites, à fort ébrasement intérieur : celles-ci sont coiffées d'un **linteau droit monolithe**, pris dans l'appareil environnant (ill. 98, 99, 101, 105 à 107, et annexe « *Evolution des modes de construction* »).

Toutes les baies présentent un ébrasement interne ; mais celles de l'étage bas de l'avant-nef et toutes celles de la nef, s'évasent aussi très légèrement vers l'extérieur. Les portes au contraire, sont percées droit dans le mur, sans aucun ébrasement.

Enfin, on rappellera la diversité des modes de **voûtement** des différentes parties : voûtes d'arêtes dans le cloître, dont les systèmes de retombées, différents d'un côté à l'autre de la galerie nord, ont été finement analysés par W. Schlink (cf. ill. 116 à 119) ; associations complémentaires dans les deux niveaux de l'avant-nef, entre voûtes d'arêtes, berceaux en plein cintre tantôt transversaux et tantôt longitudinaux, selon un système également décrit par W. Schlink, et par J. Henriet³⁹¹ (cf. ill. 104 à 107). J. Henriet compare encore l'appareil des voûtains de la chapelle Saint-Michel, enroulé à l'oblique au lieu d'être disposé en rangs horizontaux, à la mise en œuvre des coupoles. N. Reveyron, lui, se demande si cette particularité, peut-être inspirée de formules byzantines, ne vise pas à limiter l'usage des cintres pour le montage. Quant aux voûtes d'arêtes des collatéraux de la nef, elles ont été judicieusement mises en relation, par W. Berry, avec levoûtement du bras nord du transept de l'église priorale de Perrecy-les-Forges (Saône-et-Loire), restauré dans le troisième quart du XIe s. : dans un cas comme dans l'autre, les angles de ces voûtes d'arêtes sont particulièrement prononcés, et leur départ se fait presque à la verticale (cf. ill. 109 à 111). Elles sont reçues par des piliers cylindriques, encastrés dans les angles lors de la restauration du transept à Perrecy, et couronnés dans les deux cas, d'impostes à tablettes superposées³⁹².

Il nous reste à attirer l'attention sur la façon dont les voûtes en berceaux de la chapelle Saint-Michel et de la tour nord, prennent naissance en haut des murs goutterots au-dessus d'un léger encorbellement constitué par un rang de pierres plates en débord vers l'intérieur, porté par une file de petits modillons (ill. 105) : s'agit-il de restreindre un peu la largeur de l'espace à couvrir (5 m pour le vaisseau central de la chapelle Saint-Michel ; 3,5 m pour les tours) ? Mais de si peu ! Au-dessus de ce ressaut, des poutres de bois transversales, régulièrement espacées, sont insérées dans les pieds de voûte du vaisseau central : jouent-elles le rôle de tirants, peut-être en relation avec des chaînages de bois noyés dans l'épaisseur des maçonneries, comme on connaît le cas dans des églises des environs, datables dans la première moitié du siècle, Laives ou Chapaize ? A la tour nord,

³⁹¹ SCHLINK 1995 ; HENRIET 1992.

³⁹² REVEYRON 2002, p. 39 - 41 ; BERRY 1995.

ces pièces de bois ont disparu, mais les encoches correspondantes sont toujours visibles, aujourd'hui bouchées ; cependant, une longue saignée horizontale, de l'épaisseur d'une assise de moellons, est soigneusement ménagée dans chacun des parements des murs est et ouest, juste un rang plus haut que les encoches des poutres transversales : on est tenté d'imaginer un plancher posé sur ces entrants, ancré par cette sorte de rainurage dans les murs latéraux ; or quel niveau d'étage faudrait-il restituer juste sous la voûte ? Il s'agit peut-être d'un plancher de construction, ayant servi à la monter - ou à couvrir provisoirement la tour en attendant que le berceau soit achevé. Peut-être les tirants du vaisseau central jouaient le même rôle à l'origine ? De semblables tirants étaient d'ailleurs visible avant les restaurations de 1911 (des photos du début du siècle les montrent encore), sous les arcs doubleaux et formerets de la grand nef (dernière tranche des travaux de l'église)³⁹³.

Au total, ainsi que l'a démontré W. Schlink, il n'y a pas forcément à chercher une évolution linéaire rationnelle entre ces différentes propositions : si elles se succèdent assurément, elles ne font que trahir dans ce domaine le foisonnement des recherches en cours - prolongeant les tentatives déjà perpétrées dans la crypte et sans doute le transept (cf. *supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s. 2.1.2. Progression des travaux*). Elles traduisent autant d'innovations que de prudences, voire d'hésitations, dans la mise en place de ces voûtements à la fin de la troisième phase des travaux : on est encore dans une période de recherche sur cette question³⁹⁴.

Dans tous les cas, il convient de souligner le dynamisme et l'inventivité des constructeurs, dans cette période de l'histoire de Saint-Philibert.

Le décor extérieur : l'importance de la plastique architecturale

Malgré ces divergences, ces recherches techniques, l'homogénéité d'aspect de l'ensemble reste due à la cohérence de la composition architecturale : ainsi, l'important changement de programme qui sépare les deux premières tranches de travaux n'affecte pas réellement l'unité du massif d'avant-nef³⁹⁵.

Mais son décor extérieur y est aussi pour quelque chose. Il est caractéristique d'un courant majeur du premier âge roman, avec ses lésènes superposées sur deux registres, reliées par de petites arcatures à leur sommet, ou les doubles frises géométriques en relief, faites de pierres posées de chant à l'oblique de façon à ménager des zones d'ombre, composant des motifs de dents d'engrenage et de dents de scie, qui soulignent la souche des tours de façade et la gouttière du vaisseau central de l'avant-nef (cf. ill. 94 à 96, 101, et 121). La nef renonce pourtant à ces effets ornementaux, pour se contenter de larges bandes plates en relief qui ponctuent le rythme des travées - sans détonner vraiment de l'effet général (cf. ill. 112 à 115). Le long de toutes les toitures court un larmier soutenu par une ligne de simples petits culots - parfois gravés de masques en haut de l'étage de l'avant-nef.

³⁹³ SCHLINK 1995. Sur ces questions de chaînages et de tirants de bois dans les maçonneries de la région au XIe s., cf. notamment SAPIN 1992 b.

³⁹⁴ Pour resituer ces éléments dans le contexte plus large des recherches sur le voûtement des églises en Bourgogne au XIe s., cf. SAPIN 1998 (qui ne traite cependant pas de l'avant-nef de l'abbatiale de Tournus).

³⁹⁵ Unité d'aspect et de conception : ceci porte J. Henriët à attribuer l'ensemble à la pensée d'un seul et même maître d'œuvre, le « second maître » (HENRIËT 1992). Sur la logique d'organisation interne de l'avant-nef, cf. SCHLINK 1995. A leur tour, les rapports de proportions métriques (en pieds romains, de 0,295 m en principe - plutôt 0,30 dans la réalité locale), mis en évidence par A. Guerreau, trahissent la cohérence de tout le projet, avec l'emploi dans toutes les grandes dimensions intérieures d'un module de base de 8 pieds - déjà utilisé d'ailleurs, mais non de façon systématique, dans les parties orientales des alentours de 1020 (GUERREAU 1995).

On notera qu'à l'extérieur de l'avant-nef (dans les parties hautes en réalité), les petites arcatures qui relient les sommets des lésènes rythmant les façades, sont comparables à celles du côté sud du cloître, qui au-dessus du mur-bahut, reçoivent les retombées de voûtes : elles sont faites selon un principe similaire, de pierres plates disposées bout-à-bout qui épousent la courbure de l'intrados de l'arc. Or d'après le raisonnement archéologique, les unes et les autres sont sensiblement contemporaines (comparer ill. 99 ou 102, à ill. 119).

On pourra même rapprocher le système de tailloirs et consoles du mur sud du cloître, de celui qui prévaut à mi-hauteur de l'étage de l'avant-nef, à la jonction des voûtes des collatéraux de la nef et du mur oriental de la chapelle Saint-Michel, de part et d'autre de l'actuel buffet d'orgue (ill. 119 et 111).

Le décor intérieur : traces de peintures

Les murs de la nef étaient sans doute enduits et peints : l'essentiel aura disparu de nos jours, mais l'encorbellement de l'abside arrachée de la chapelle Saint-Michel a conservé, masqué par le buffet d'orgue, des enduits peints de faux-joints jaunes et ocres³⁹⁶ : ils recouvrent eux-même les joints déjà incisés à la pointe de l'outil qui caractérisent l'essentiel des maçonneries de cette période³⁹⁷ (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Quant aux premières traces d'un véritable décor peint, il faut peut-être les chercher dans le sanctuaire, avec les restes de frises couvrant l'intrados des arcs séparant le déambulatoire du chœur, qui montrent une série d'hémicycles adossés jaunes et noirs : d'après M.-G. Caffin, il ne serait pas exclus que ces motifs, de tradition fort ancienne, puissent remonter au XIe s.³⁹⁸.

Dans le cloître, les murs étaient probablement peints eux aussi : si nous n'avons pas de témoignage assuré pour cette époque, le chanoine Curé signalait au début du XXe s. quelques vestiges encore visibles dans la galerie nord, sous l'arcade d'entrée dans le bâtiment occidental, et sur le mur contigu à l'église, plusieurs couches de peintures figurées successives (sans doute tardives pour la plupart)³⁹⁹.

La sculpture de l'avant-nef et du cloître

Élément remarquable du décor, la sculpture n'est présente qu'à l'étage de l'avant-nef et aux fenêtres de ses tours, ainsi que dans la galerie du cloître. Après d'autres auteurs qui ne se sont guère intéressés que ponctuellement à des exemples du cloître, elle a été décrite par J. Henriët, à l'exception des chapiteaux extérieurs des tours⁴⁰⁰ : mais avant tout dans une approche comparatiste, détaillant leur plastique par petits groupes, en privilégiant son rapport à la sculpture de la crypte et du chevet. Or il nous paraît important de souligner combien cet ensemble est cohérent sur le plan chronologique, puisqu'il s'intègre, d'après

³⁹⁶ Cf. ROSSIGNOL 1994.

³⁹⁷ Dans quelques édifices du XIe s., de tels joints sont parfois directement surlignés de peinture : au total, ces traits de couleur vive encadrent donc des pierres visibles. C'est du moins ce qui a été observé par R. Guild à Ottmarsheim : cf. GUILD, R. - « Ottmarsheim (Haut-Rhin). L'abbatiale Notre-Dame ». *Archéologie médiévale*, t. 28, 1998, p. 228 - 229 (« Chronique des fouilles médiévales en France »). Mais Isabelle Parron-Kontis a fait des constats similaires pour le XIe s. à Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie : PARRON-KONTIS 2002, p. 81.

³⁹⁸ Cf. CAFFIN 1995.

³⁹⁹ CURE 1905 (1984) : p. 438-439.

⁴⁰⁰ HENRIËT 1990 : p. 300 - 305.

l'analyse des maçonneries que nous avons présentée, à une même phase de construction (la troisième de notre nomenclature, à la rigueur le tout début de la quatrième).

Dans le détail, les chapiteaux du cloître s'apparentent à nos yeux à ceux des petites baies géminées qui encadrent l'« arc de Gerlannus », mais aussi, des fenêtres géminées intérieures des tours de l'avant-nef (tournées vers le vaisseau central de la chapelle Saint-Michel) (ill. 123, 111, 124 et 125). Les quelques chapiteaux subsistant en place aux fenêtres hautes extérieures des tours (la plupart ayant été refaite lors des restaurations du XIXe s.) sont d'un style plus simple, mais évoquent encore cette famille (ill. 126). La sculpture de l'arc « de Gerlannus » garde pourtant une forte originalité - sans pour autant, trancher totalement sur le reste (ill. 128).

Dans le cloître, sept chapiteaux sur colonnettes flanquent les arcades du préau du côté sud. Ils sont sculptés de feuilles d'acanthes, de palmettes et d'entrelacs (ill. 123).

Ces motifs s'épanouissent sans rupture sur le pourtour de corbeilles tronconiques assez peu évasées, de proportions parfois élancées, et couronnées de volutes d'angle et de rosaces, ou de petites palmettes⁴⁰¹. Les chapiteaux coiffent des colonnettes cylindriques relativement larges, montées généralement en deux pièces, comprenant parfois l'astragale à leur sommet. Celles-ci sont posées sur des bases assez grossières, épaisses et presque cylindriques, simplement moulurées d'un tore assez grossier, surmonté d'un réglet en retrait et souligné d'une gorge (ill. 127).

On retrouve des motifs de palmettes de même style, un même traitement ciselé du décor de la corbeille et un même usage du trépan à l'étage de l'avant-nef, aux chapiteaux de la petite baie géminée au sud de l'« arc de Gerlannus », et des fenêtres intérieures des tours (ill. 124 et 125). Il est vrai que les deux chapiteaux à la base des tours sont sculptés sur trois faces seulement, ce qui peut faire penser à un emploi⁴⁰² ?

L'astragale est alors sculptée au sommet de la colonnette qui les soutient ; les bases sont de simples tores aplatis, surmontés d'un réglet en retrait aux fenêtres intérieures des tours, mais moulurées d'une torsade à la baie du mur oriental (ill. 127).

Pour les chapiteaux des fenêtres hautes extérieures des tours de façade, l'épannelage reste proche de ces modèles, mais l'astragale fait partie de la corbeille (ill. 126). Cette sculpture peu travaillée reste assez atypique, mais garde des traits communs avec les chapiteaux précédents.

Parfois, de simples traits incisés suivent les lignes directrices de l'épannelage, évoquant peut-être de longues feuilles lisses étendues dans les angles ; sur quelques-uns, des végétaux grêles dont les feuilles ont des contours très sinueux, couvrent l'unique registre de la corbeille. Les profils des bases évoquent parfois les modèles de la crypte ; mais ils peuvent aussi se suffire d'un simple bourrelet.

En revanche, la sculpture ornant les retombées de l'« arc de Gerlannus », mais aussi en partie, de la baie géminée qui le flanque au nord, présente des caractères spécifiques (ill. 128 et 111). Sur les chapiteaux couverts de motifs végétaux, le registre de la corbeille tronconique s'oppose brutalement à celui de l'abaque pratiquement parallélépipédique ; et pour ceux de l'arc, l'astragale gravée d'une torsade fait partie du corps de la colonne sous-

⁴⁰¹ Pour une description plus détaillée et une meilleure caractérisation de ces chapiteaux : HENRIET 1990, p. 301 - 305.

⁴⁰² C'est l'opinion de J. Henriët, qui pense que ces pièces avaient été prévues initialement pour le chevet de l'église (HENRIET 1990, p. 300). E. Armi, lui, suggère que ce soient les maçons qui aient décidé de l'emplacement définitif de chapiteaux qui n'auraient pas été taillés en fonction de cet endroit précis ; il en irait de même pour ceux des fenêtres géminées encadrant l'arc « de Gerlannus » (ARMI 2001, p. 61). Mais cela ne signifie pas forcément qu'ils soient beaucoup plus anciens.

jacente, tandis que les bases correspondantes se trouvent à nouveau ciselées de décors végétaux. Quant aux figures traitées en méplat des deux blocs cubiques qui ornent les pieds de l'arc, elles restent, pour citer J. Henriët, des « incunables de la sculpture romane »⁴⁰³ (ill. 128).

Cela étant, le traitement des motifs des chapiteaux, et dans une certaine mesure, le principe même du méplat des figures de l'arc, délimitées par des lignes d'incision, ainsi que la torsade sur l'astragale, également observable sur certaines bases des baies géminées qui encadrent l'arc, inscrivent tout de même ce groupe dans la lignée des sculptures de toute cette campagne (ill. 123 à 128)

En somme, on pourrait avoir affaire ici, dans une même phase de construction, à deux groupes d'artistes travaillant à peu près en même temps dans le cloître et la chapelle Saint-Michel - voire même, à un troisième pour le haut des tours.

1.1.4. Datation

Des prélèvements en vue d'une datation dendrochronologique ont pu être effectués dans l'avant-nef de l'église, sur les tirants de bois du vaisseau central de la chapelle Saint-Michel (cf. ill. 105). La mise en place de ces poutres, et donc de **la voûte haute de la chapelle Saint-Michel**, serait intervenue, **en gros entre 1010 et 1040**. En effet, le dernier cerne observé sur les échantillons a été daté de 1002 ; les cernes d'aubier et d'écorce ayant disparu à l'équarissage, c'est dans cette fourchette un peu plus récente qu'il faut situer dans l'absolu la date d'abattage des bois, compte tenu de la pratique d'un équarissage minimal pour des bois de charpente peu travaillés. L'habitude des constructeurs médiévaux étant d'utiliser du bois « vert », cette datation doit correspondre à celle de leur mise en œuvre (cf. annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* » : « *Abattage, terminus et aubiers* », et « *sites à l'intérieur de Tournus : Tournus, église abbatiale* »).

De cette donnée objective découle naturellement la datation des autres phases de construction distinguées en chronologie relative : ce voûtement n'intervient en effet qu'à la fin de ce que nous avons nommé la troisième tranche des travaux - celle qui voit fleurir le décor sculpté dont il vient d'être question.

Or la phase précédente, qui aura vu notamment le voûtement de la salle basse de l'avant-nef de l'église, l'implantation de sa nef, mais aussi l'implantation du cloître et de son aile occidentale, aura pris un certain temps à se déployer. Dans la mesure où elle aura modifié l'ancien projet, cette seconde tranche n'aura pu que succéder à la construction de l'ensemble oriental, daté au mieux des alentours de 1020 (*supra*, A1, 2. *L'église abbatiale...*, 2.1.4. *Datation*). Il est donc difficile de la situer avant la fin des années 1020. Ce qui repousse l'achèvement de l'avant-nef à l'extrémité de la fourchette proposée, plutôt dans les années 1030 / 1040. Si l'on reprend notre raisonnement sur la chronologie des travaux, le début de la quatrième tranche, c'est-à-dire la construction des collatéraux de la nef nouvelle, voire éventuellement, l'achèvement de la galerie de cloître, peut intervenir dès ces années-là, ou juste après, dans les années 1040. Quant à l'édification des parties hautes de la nef, elle se prolonge dans tous les cas au-delà de 1050.

A l'inverse, rien n'empêche dans l'absolu que la mise en place du niveau inférieur de l'avant-nef, qui ne fait que s'adapter à l'ancienne nef plus étroite, soit contemporaine de l'achèvement des parties orientales. Toutefois, cette première tranche des travaux aura dû précéder de peu la seconde, tant l'impression de continuité l'emporte avec les parties

⁴⁰³ HENRIËT 1990 : p. 299-301.

supérieures ; alors que la mise en œuvre de ses maçonneries est très différente de celle du chevet et du transept. Il est donc difficile de dater cette première phase avant, en gros, 1025.

Le seul raisonnement archéologique nous conduit donc à résumer comme suit la chronologie d'ensemble de cette campagne.

- La **première tranche** de travaux (niveau inférieur de l'avant-nef) interviendrait **à la fin des années 1020**. A cette date, la construction de l'ensemble oriental, décrit au chapitre précédent, est déjà bien avancée ; mais rien ne dit qu'elle soit achevée.

- La **seconde phase** voit un changement important du programme, avec la continuation de l'avant-nef (partie médiane), l'élargissement de la nef et l'implantation du cloître, sans doute peu après l'achèvement des parties orientales. Elle se situe, en gros, **autour de 1030**.

- La **troisième tranche** termine les parties hautes de l'avant-nef, et vraisemblablement la galerie nord du cloître (pour finir sans doute par la démolition de la nef de l'an mil), **à la fin des années 1030, ou autour de 1040** (datation la plus tardive possible d'après les données de la dendrochronologie).

- La **quatrième phase** verrait donc la reprise de l'édification de la nef **autour de 1040 ou dans les années qui suivent** - date ultime envisageable pour l'achèvement du cloître - avec la poursuite du chantier **au-delà de 1050**.

Ces données précisent un certain nombre de propositions déjà faites par des auteurs récents, à travers un argumentaire d'histoire de l'art. Elles permettent aussi de sortir du flou qui entoure certains arguments comparatifs, voire d'atténuer quelques contradictions.

En premier lieu, la continuité chronologique, sinon le chevauchement, qui en résulte entre l'achèvement des parties orientales et les premières phases de construction de l'avant-nef et de la nef, justifie la **permanence de certaines pratiques constructives** que nous avons soulignée, entre ces deux ensembles qu'on a trop voulu opposer. Ainsi de l'usage persistant de blocs de moyen appareil ou de rangs d'*opus spicatum* dans la seconde tranche de l'avant-nef et de la nef, qui nous apparaît désormais très proche dans le temps, de la construction du transept et du chevet, malgré des différences d'aspect évidentes⁴⁰⁴. Il ne nous paraît pas moins clair qu'une mutation importante de ces pratiques s'amorce avec l'implantation du niveau bas de l'avant-nef, même s'il est partiellement contemporain de l'ensemble oriental : à force de tâtonnements, de retours à des usages encore tout proches, d'influences diverses et d'améliorations en cours de travaux, ces nouveaux modes de construction font peu à peu leur chemin, tout au long de ce grand chantier.

Ces résultats nous rapprochent en un sens des positions de E. Armi, qui voyait dans la construction de la crypte et du chevet, et dans celle de l'avant-nef et de la nef, deux chantiers contemporains. Toutefois, sa vision de deux ensembles aux influences culturelles bien typées nous paraît un peu forcée - nous y reviendrons (*infra*, *Interprétation* : 1.2.1. *Les modèles architecturaux...*). Et nous le suivons moins quand il propose de situer le rez-de-chaussée de l'avant-nef avant l'incendie de 1007 - 1008 : car cela signifierait une trop longue interruption avant la suite de l'ouvrage⁴⁰⁵. J. Henriot, lui, sépare nettement dans le temps les deux ensembles : après avoir situé la crypte et le chevet dans les années 1010, il estime sur la foi de rapprochements avec d'autres « galilées » et massifs occidentaux, mais

⁴⁰⁴ On peut même se demander si les blocs blancs, utilisés de façon irrégulière dans cette seconde tranche des travaux, ne proviennent pas, tout simplement, de stocs inutilisés à l'achèvement des parties orientales.

⁴⁰⁵ ARMI 1973 et 2001.

aussi par rapport aux solutions retenues pour les voûtements, que l'avant-nef de Tournus n'est guère concevable avant l'abbatiale de Ardain (1028-1056)⁴⁰⁶.

Pour W. Schlink en revanche, plusieurs « systèmes constructifs » différents peuvent parfaitement cohabiter dans un même monument, dans cette période d'intenses recherches et d'innovations constructives qu'est la première moitié du XIe s., sans impliquer entre eux une chronologie relative⁴⁰⁷. En d'autres termes, rien dans l'absolu n'oblige à séparer par une rupture chronologique importante les campagnes de travaux du chevet et de l'avant-nef.

La mise en évidence des différentes tranches de travaux successives qui affectent l'avant-nef et la nef, et les données nouvelles de la dendrochronologie, nous permettent aujourd'hui d'établir une chronologie plus fine de ces parties, qui confirme les observations de W. Schlink.

De la même façon, il nous paraît difficile de nier la parenté d'aspect et de traitement entre les chapiteaux du cloître et plusieurs autres de la chapelle d'axe et du déambulatoire de l'abside (comparer les ill. 123 et 70) - quand bien même J. Henriët s'emploie à en souligner les dissemblances, manifestement gêné par la différence de datation qu'il voudrait voir entre les deux groupes⁴⁰⁸. Pourtant, si une dizaine d'années les sépare, il n'y a pas lieu de s'étonner de cette filiation. On peut même envisager une certaine continuité de l'atelier de sculpture d'un chantier à l'autre, voire la mise en place, dans le cloître, de chapiteaux taillés à l'occasion de la campagne des années 1020, ou dans son prolongement.

Pour autant, les sculptures de cette nouvelle campagne ne s'inscrivent pas moins dans ce courant stylistique plus large, probablement des années 1020 - 1050, auquel appartiennent des œuvres de la vallée du Rhône souvent comparées à celles de Tournus, comme ces chapiteaux corinthiens de Saint-Pierre de Montmajour⁴⁰⁹, ou les sculptures auvergnates citées par J. Henriët⁴¹⁰. On notera pourtant que ces œuvres restent datées de façon assez large dans la première moitié, voire les deux premiers tiers du XIe s. - quand leur date n'est pas précisée par comparaison... à Saint-Philibert de Tournus !⁴¹¹

A l'échelle régionale, les datations dendrochronologiques des églises voisines de Laives (précisément contemporaine de la chapelle Saint-Michel de Tournus !) et de Chapaize (dont le clocher - et non la « porte » du collatéral nord, plus récente - a dû être édifié dans le milieu ou le troisième quart du XIe s.) confirment ce que laissait supposer la similitude de certains caractères, sur le plan de la mise en œuvre et de la plastique architecturale⁴¹² (cf. annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* » : « *sites des alentours de Tournus* »). Quant aux nombreux exemples d'édifices à piles

⁴⁰⁶ HENRIËT 1990 et 1992.

⁴⁰⁷ SCHLINK 1995.

⁴⁰⁸ HENRIËT 1990, p. 301. C. Sapin, lui, regroupe dans un même ensemble stylistique les chapiteaux du déambulatoire du chevet, de la crypte et du cloître (en avalisant pour ce dernier la datation que nous proposons), dans *Prémices de l'Art roman*, 1999, p. 122.

⁴⁰⁹ Cf., entre autres, FEVRIER, P.-A., - « Vénasque ». In *Congrès archéologique de France : Avignon et Comtat Vénéssin*, 1963, p. 348-364, et Thirion 1990. Sur Montmajour : MOGNETTI 1976.

⁴¹⁰ HENRIËT 1990, p. 301.

⁴¹¹ Ce problème a déjà été évoqué plus haut : *supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.* : notes 35 et 39.

⁴¹² Pour l'état primitif de l'église de Chapaize - dont fait partie le clocher, mais non forcément la porte du collatéral nord, également datée par dendrochronologie - les hypothèses préalables des historiens de l'architecture le situaient dans les années 1030-1050. Cf. SAPIN 1992 b : p. 164-169.

cylindriques maçonnées cités par J. Henriët, ils renvoient en gros toujours aux deux premiers tiers du XIe s.⁴¹³. Dans ce contexte, la chronologie que nous avons présentée n'a rien de choquant.

Enfin, la datation de la galerie nord du cloître vers 1030 - 1040 (phases 2 et 3 dans notre chronologie, voire tout début de la phase 4 pour son achèvement) ne contredit pas l'affirmation de Juénin (certes invérifiable), selon laquelle elle aurait été édifiée par l'abbé Ardain, qui s'y serait fait enterrer en 1056⁴¹⁴. De fait, l'essentiel de ces travaux se sera fait à l'évidence **sous l'abbatiat d'Ardain (1028 - 1056)**. Seule, l'implantation du niveau inférieur de l'avant-nef peut l'avoir précédé ; mais c'est sous son gouvernement qu'aura été engagée, autour de 1030, cette modification du programme des travaux, qui devait conduire à la reconstruction de la nef et du cloître⁴¹⁵.

1.2. Interprétation

Dans ses formes, l'architecture que nous venons d'analyser se rattache à un mouvement plus ample, qui marque une bonne partie du XIe s. Celui-ci est très présent dans la région, et on y a vu un élément constitutif du « premier art roman », auquel on trouvait plutôt des sources méridionales. Il est assurément lié au renouveau monastique dont la Bourgogne est largement le théâtre dans ces années-là. Mais à Saint-Philibert de Tournus, les travaux engagés à partir des années 1025 - 1030 répondent aussi à des besoins spécifiques apparus dans cette période. La nécessité d'une vaste avant-nef s'est avérée la plus pressante : elle témoigne précocement d'une évolution liturgique qui redistribue les espaces de l'église, mais traduit peut-être aussi une conception nouvelle du rôle des moines dans la société des morts et des vivants, et une clarification de la place des laïcs dans le monastère. L'élargissement de la nef obéit sans doute, dans la même optique, à une réorganisation des circulations, qui concerne peut-être aussi le cloître.

1.2.1. Les modèles architecturaux : « premier âge roman » et dynamique régionale

Le « premier âge roman » et les possibles influences méridionales, et les rapports entre chantier de sculpture et chantier de maçonnerie

Depuis fort longtemps, l'analyse de l'architecture de l'église et du cloître de Tournus s'est faite en termes d'influences : méridionales notamment, l'ensemble qu'on vient de décrire ayant été d'abord rattaché au « premier art roman méridional », considéré comme caractéristique de la première moitié et du milieu du XIe s. On regroupait sous cette appellation un certain nombre d'édifices de la Catalogne ou du sud de la France, mais l'aire de diffusion correspondante venait à s'étendre jusqu'à la Bourgogne, aux Alpes et au Jura, de l'Italie du nord (Novalesa dans le Piémont, Bobbio en Lombardie) à la Suisse (Romainmôtier dans le canton de Vaud) et à l'Allemagne du sud (Reichenau dans le lac de

⁴¹³ HENRIËT 1992 : p. 136 - 143.

⁴¹⁴ JUENIN, I, p. 92. Selon J. Martin (MARTIN 1900, p. 268), cette galerie de cloître aurait été dénommée dans le *Livre des usages de l'Abbaye* (du XVIe s., aujourd'hui perdu), « le cloître du côté de l'église, de bise ou **de saint Ardain** ».

⁴¹⁵ Il est tentant de se poser ici la question du rapport entre cette étape importante des constructions et la grande famine des années 1031 - 1033, rendue célèbre par Raoul Glaber (RAOUL GLABER, *Histoires*, livre IV, chap. IV, 10). Mais nous n'avons pas la clef pour y répondre : la famine pourrait aussi bien avoir été une cause de ralentissement des travaux, voire d'interruption entre deux phases, qu'une justification pour les reprendre, même de façon plus ambitieuse (si le nouveau programme lui est consécutif), afin de se concilier les faveurs du ciel !

Constance). Quand ils n'ont pas complètement abandonné ce concept, les historiens de l'Art préfèrent maintenant désigner le même ensemble, d'une façon plus ouverte, sous le nom de « premier âge roman ». Pour cette partie de l'église abbatiale et pour le cloître de Tournus, le petit appareil des maçonneries, les ouvertures restreintes, et surtout le décor de lésènes, d'arcatures ou de dents d'engrenages, de l'avant-nef, renvoient à cette catégorie⁴¹⁶.

C'est dans cette optique que E. Armi opposait d'abord les deux extrémités de l'église, y voyant s'affairer deux équipes différentes travaillant en parallèle, constituées pour l'une de maçons venus du nord, dans la crypte et le chevet, et pour l'autre de maçons d'expérience méridionale dans l'avant-nef et la nef⁴¹⁷. Cette opposition nous paraît aujourd'hui bien théorique : nous avons vu plus haut que la réalité des influences susceptibles de jouer sur un monument comme Saint-Philibert de Tournus est plus nuancée ; ayant déjà fait le point sur ce qui concernait le chevet (*supra*, A 1, 2.2.2. [L'église l'abbatiale :] Aires d'influences et d'échanges), nous avons proposé ici quelques rapprochements entre ces deux ensembles, dans la mise en œuvre des maçonneries et la sculpture (*supra*, 1.1.3. La mise en œuvre et le décor... et 1.1.4. Datation). Des relations existent certes entre Tournus et le midi de la France, notamment par le jeu des prieurés de Tournus et de leur propres dépendances, en Auvergne et dans la vallée du Rhône (cf. ill. 43). Mais elles n'expliquent pas tout. Les influences peuvent d'ailleurs avoir joué dans les deux sens : nous avons posé la question pour la sculpture du cloître de Tournus, dont la datation est finalement mieux assise que celle des chapiteaux méridionaux auxquels elle a déjà été rapportée (*supra*, 1.1.4. Datation).

Au reste, concernant la sculpture, il convient de souligner la place que celle-ci occupe dans cette campagne à l'abbaye de Tournus - particulièrement dans le cloître. La théorie du « premier art roman méridional » supposait une certaine discrétion de la sculpture monumentale, au profit de la plastique architecturale. Or dans le cloître de Saint-Philibert, les chapiteaux sculptés tiennent une place déjà essentielle dans le système architectural de la galerie, par rapport aux proportions et au rythme des arcades auxquelles ils s'intègrent, avec les colonnes qu'ils coiffent et leurs bases moulurées (cf. ill. 100, 116 et 117). Et d'une certaine façon, on peut dire qu'on retrouve un schéma apparenté, à échelle plus réduite, dans les baies géminées de l'étage de l'avant-nef (cf. ill. 109 à 11). A Tournus, cette complémentarité entre chantier de sculpture et chantier de maçonnerie paraît s'inscrire sans difficulté, dans la continuité des pratiques avérées pour la crypte et le déambulatoire du sanctuaire de l'église (cf. *supra*, A1. L'abbaye dans le premier quart du XIe s. : 2.1.4. [L'église abbatiale... :] Datation...). En vérité, l'ensemble du cloître annonce déjà les grandes compositions à décor sculpté du plein âge roman. Pourtant, dans le second quart, ou même le milieu, du XIe s., cette solution n'est pas encore répandue. Dans un site méridional, bien typique du « premier âge roman » comme l'abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert, les chapiteaux sculptés sont absents du cloître primitif : l'auteur d'une récente étude sur ce sujet ne relève même, en dehors de Tournus, que le site catalan de Sant Sebastià dels Gorgs, pour posséder un

⁴¹⁶ La notion de « premier art roman méridional », due à Puig i Cadafalch, est aujourd'hui contestée pour ce qu'elle a de trop réducteur, posant le principe d'un déterminisme géographique plutôt incertain. Ainsi, Saint-Philibert de Tournus constituerait une des limites nord de son aire de diffusion, mais on en retrouve des exemples plus au nord et nord-est (Châtillon-sur-Seine en Côte-d'Or, Romainmôtier dans le Jura suisse, Reichenau dans le sud de l'Allemagne). Sans systématiser cette notion, et au risque, selon J. Henriet, de « la vider de tout le contenu dont son inventeur avait voulu la doter », on admettra qu'un maximum des exemples comparables se situe dans l'aire géographique indiquée : s'y seraient diffusées dans la première partie du XIe s. certaines formules architecturales, constructives et stylistiques, que M. Durliat propose de regrouper désormais sous le nom de « premier âge roman ». Sur ce sujet, cf. les prises de position de ARMI 1973 et 2003 ; de DURLIAT 1989, et de HENRIET 1992, p. 108-111. En dehors de la définition ou non d'un « premier art roman », et pour un panorama plus général dans le contexte français, cf. aussi *Paysage monumental* 1987, et VERGNOLLE 1994.

⁴¹⁷ ARMI 1973.

cloître sculpté à cette époque⁴¹⁸. De ce point de vue aussi, le modèle Tournusien dépasse donc les catégories traditionnelles, et apparaît comme novateur.

Pour toutes ces raisons, nous nous rangeons volontiers à l'avis de W. Schlink, selon lequel le raisonnement qui consiste à séparer une partie d'une autre sur la seule foi de comparaisons architecturales n'est pas le plus adéquat pour cette période. Pour cet auteur, la première moitié du XIe s. est une période de recherches intenses, et dans les édifices majeurs comme Saint-Philibert de Tournus, plusieurs solutions peuvent être proposées en même temps à différents problèmes constructifs - et, nous pouvons l'ajouter, esthétiques - sans qu'on puisse déceler d'un monument à l'autre, où entre deux parties d'un même édifice, un « système » qui l'emporte, et gagne plus qu'une influence ponctuelle sur un autre monument. On ne peut dès lors séparer artificiellement ces différents « systèmes », et établir à partir de chacun des filiations raisonnées d'un monument ou d'une partie de monument à l'autre⁴¹⁹.

Un contexte local en pleine effervescence

Pour notre part, concernant Saint-Philibert de Tournus, nous préférons donc, après nous être tenu à un raisonnement strictement archéologique pour séparer cette campagne de la précédente, et même ses différentes phases de travaux successifs, resituer cette architecture dans un contexte local. Celui-ci semble particulièrement actif dans la première moitié et le milieu du XIe s. Les comparaisons régionales sont d'ailleurs plus nombreuses à ce stade, que pour la crypte et le chevet (mais dans quelle mesure est-ce dû au hasard des conservations ?).

Ainsi, les caractères extérieurs qui rattachent la nef et l'avant-nef de Tournus au « premier âge roman » se retrouvent, non seulement dans les églises de ses propres dépendances, à Uchizy ou Le Villars dans les environs immédiats, mais aussi à peine plus loin, à Blanot, Chapaize ou Laives, ou dans le département voisin de la Côte-d'Or, à Châtillon-sur-Seine, et même Saint-Bénigne de Dijon d'après les représentations de son massif oriental disparu. A propos de l'emploi si caractéristique des grosses piles cylindriques, J. Henriot cite encore un groupe d'édifices de la Bourgogne et du Jura, généralement des églises prieurales liées d'une manière ou d'une autre aux évêchés de Chalons et de Mâcon ou à l'abbaye de Cluny, comme Gigny, Baume-les-Messieurs ou Saint-Hymetière (Jura), Chapaize (Saône-et-Loire), ou Combertault (Côte-d'Or)⁴²⁰. On pourrait y ajouter les piles rondes révélées par les fouilles de K.-J. Conant dans la partie occidentale de l'église abbatiale de Cluny « II », érigée par Mayeul à la fin du Xe s. et peut-être encore Odilon au début du XIe ; celles de la nef de Saint-Germain d'Auxerre au début du XIe s., également mises en évidence par des fouilles, ou celles de la nef de Romainmôtier du côté suisse du Jura, élevée par le même Odilon dans le second quart du XIe s. (cf. ill. 84). A la même époque sans doute, l'étage bas du dortoir des moines à Saint-Bénigne de Dijon reprend ce type de supports massifs, qui reçoivent ici le poids de l'étage (cf. ill. 83) ; et plus tard, vers 1100, les grands piliers du bâtiment dit « écuries de saint Hugues » à Cluny leur sont encore affiliés⁴²¹.

⁴¹⁸ LABROSSE 2002.

⁴¹⁹ SCHLINK 1995.

⁴²⁰ Henriot 1992, p. 136-143.

⁴²¹ Sur l'église de « Cluny II » : CONANT 1968. Sur Auxerre : *Prémices de l'art roman* 1999, et *Archéologie et architecture d'un site monastique*, 2000. Sur Romainmôtier : SENNHAUSER 1995. Sur Dijon : SCHLINK 1978. Sur la datation des « écuries de

Pour autant, il ne faudrait pas voir dans cet élément un trait spécifiquement régional. Ces supports ne sont pas non plus sans parenté avec le pilier rond qui reçoit les voûtes du sanctuaire occidental de Sainte-Marie-de-la-Crèche à Saint-Michel-de-Cuxa, dans les années 1030-1035 ; et plus tard, l'avant-nef de l'abbatiale de Novalesa en Piémont, en montre les derniers exemples au tournant du XIIe s.⁴²². Mais cette solution semble connaître une concentration particulière en Bourgogne et dans le Jura. En dehors des églises et de leur dépendances, où elles n'auront guère de postérité après le XIIe s., on retrouve des piles rondes maçonnées de petit appareil dans l'architecture civile, à Tournus même et dans ses environs jusqu'au ... XIXe s. (cf. ill. 293 et 310 pour le XIIe s., et 349 : piles rondes d'époque moderne, dégagées dans un bâtiment au nord-ouest de l'Hôtel-Dieu).

Dans un autre registre, W. Berry a analysé cet ancrage local à partir de la question du voûtement, en observant les mêmes pratiques au transept de l'église de Perrecy-les-Forges (Saône-et-Loire), prieuré de Saint-Benoît-sur-Loire, et dans les collatéraux de la nef de Tournus⁴²³ (cf. *supra*, 1.1.3. *La mise en œuvre et le décor...*).

Du point de vue de la sculpture enfin, le groupe si original de l'« arc de Gerlannus » n'est tout de même pas sans parenté avec ces reliefs en méplat de Saint-Bénigne de Dijon, parfois pris dans un cadre au relief prononcé, datables dans le premier quart du XIe s., ou de Saint-Pierre de Flavigny, à peine plus tardifs (entre 1010 et 1040 à peu près). Quant au type de chapiteau à deux registres nettement séparés entre corbeille et abaque, qu'on observe au même arc, et dans l'une des baies géminées voisines, on le retrouve, probablement à même époque, au chapitre du prieuré clunisien de Charlieu⁴²⁴.

C'est donc, à la confluence d'influences diverses, dans un milieu « bourguignon » au sens large (comprenant pour cette époque, duché et royaume, de la Bourgogne actuelle à la Suisse romande), que prennent place la nef, l'avant-nef, et le cloître, de Tournus. Ce milieu connaît justement, dans la première moitié et le milieu du XIe s., une effervescence de l'architecture religieuse.

Incontestablement, cet élan est activé par le formidable **renouveau monastique** du XIe s. Les exemples cités appartiennent pour la plupart à des monastères.

Or dans ce milieu, la mouvance clunisienne est prépondérante : y compris pour des abbayes comme Saint-Bénigne de Dijon, Saint-Germain d'Auxerre ou Saint-Pierre de Flavigny, qui tout en gardant leur indépendance, ont été réformées autour de l'an mil par des abbés issus du milieu clunisien⁴²⁵. Son influence peut se faire sentir de façon plus précise, comme nous allons l'évoquer à propos de l'avant-nef.

1.2.2. La « galilée », l'influence clunisienne et la mémoire des morts, et la question des laïcs dans le monastère

saint Hugues » à Cluny, cf. MAURICE, B. - « La charpente de l'hospice de l'abbaye de Cluny, ou « écuries de saint Hugues » ». In *Les veines du Temps* 1992, p. 176 - 180.

⁴²² Sur Saint-Michel-de-Cuxa, cf. *supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.* : note 26. Sur Novalesa : CANTINO-WATAGHIN 1995.

⁴²³ BERRY 1995.

⁴²⁴ Sur la sculpture de Dijon et Flavigny : *Prémices de l'Art roman*, 1999, p. 113 à 125 ; *Sculpture médiévale en Bourgogne*, 2000, p. 103 - 107. Sur le chapitre de Charlieu : MONNOYEUR-ROUSSEL 1991.

⁴²⁵ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1990.

L'élément le plus original de cet ensemble est assurément le massif d'avant-nef. Or la perception de ce type d'espaces s'est trouvée considérablement renouvelée ces dernières années, à la suite d'études plus précises des textes et des élévations subsistantes, mais aussi de plusieurs fouilles - voire même, de relectures des données de fouilles anciennes. En 1999, un colloque a fait le point sur la question, à l'initiative de C. Sapin : il a notamment fourni l'occasion d'une interprétation très novatrice de l'ensemble occidental de Saint-Philibert de Tournus, en tant que « galilée » de modèle clunisien, par Kristina Krüger, auteure d'une thèse sur le sujet⁴²⁶. Nous nous contentons donc ici de rappeler les éléments principaux de ce dossier complexe.

Bien sûr, les massifs occidentaux du XIe s. se situent dans la descendance de toutes les structures qui, depuis les premiers temps chrétiens, ont tendu à **magnifier les entrées des églises**, par divers dispositifs destinés à faire ressentir aux visiteurs le passage du monde profane au monde sacré. A l'époque carolingienne, ce phénomène a pris une tournure remarquable avec les « *westwerke* », ces puissants ouvrages dont les programmes architecturaux et religieux, ainsi que leur postérité, ont été analysés avec bonheur par Carol Heitz⁴²⁷.

Dominées par de grandes tours, ces « antéglises » présentent en général un étage largement ouvert sur la nef, où prend place un autel, dédié le plus souvent au Sauveur ou à l'archange saint Michel, et répondant à l'autel oriental majeur de l'église. Cette mise en scène s'explique dans le cadre d'une liturgie ambulante théâtrale, associant aux moines, pour certaines fêtes de l'année, une grande affluence de fidèles - en particulier lors des célébrations du cycle de la Passion et de la Résurrection, à Pâques notamment.

Pour autant, il semble qu'on ne puisse se contenter de reconnaître, dans les avants-nefs des XIe - XIIe s., la filiation directe de ces dispositifs carolingiens - contrairement à ce que suggérait C. Heitz⁴²⁸. Ou plus exactement, il faut peut-être distinguer, dans l'abondance des constructions occidentales léguées par l'architecture romane, dont la représentation la plus courante reste la « tour-porche », de dimensions modestes ou impressionnantes, celles qui figurent comme un rappel, à échelle réduite, de ces modèles prestigieux, relayés par des exemples ottoniens plus modestes, de celles qui, à l'instar de Tournus, et dans le milieu monastique uniquement, présentent des caractères spécifiques.

De fait, la vaste avant-nef de Tournus avec sa chapelle à l'étage, fermée, mais accessible par des escaliers depuis l'intérieur de la grande église, s'apparente plutôt à un **modèle élaboré à Cluny** par l'abbé Odilon aux environs de l'an mil, et dont on trouve des exemples tout au long du XIe s. et jusqu'au début du XIIe dans l'ambiance clunisienne, conservés en élévation ou connus par des fouilles, de Payerne et Romainmôtier dans le Jura suisse, à Fruttuaria et Novalesa dans le Piémont, en passant par Paray-le-Monial et probablement Perrecy-les-Forges en Charolais. L'avant-nef du début du XIe s. fouillée à Auxerre, sans doute édifée par un abbé réformateur d'origine clunisienne, en serait l'un

⁴²⁶ KRÜGER, K. - *Doppelgeschossige Westbauten des 11. und 12. Jahrhunderts in Burgund : Untersuchungen zur Funktion einer Bauform*. Thèse de doctorat, freie Universität Berlin, 1998. Les actes du colloque d'Auxerre ont été publiés en 2002 : *Avants-nefs*, 2002 ; sur Tournus en particulier : KRÜGER 2002. Ces dernières recherches tracent des perspectives tout à fait nouvelles, par rapport aux tentatives de synthèses déjà effectuées par J. Henriet et C. Heitz à propos de Tournus (HENRIET 1992, p. 124 - 136, et HEITZ 1995).

⁴²⁷ Cf. HEITZ 1963 et 1980. Quelques-uns de ces grands monuments, où subsistent des vestiges éloquentes, ont fait depuis l'objets d'études spécifiques, notamment Corvey : cf. LOBBEDEY, U. - « Corvey, église abbatiale ». In : *Intellectuels et artistes*, 1990, p. 238-253 (qui renvoie à une abondante bibliographie antérieure). Cf. aussi les exemples présentés dans *Avants-nefs*, 2002.

⁴²⁸ HEITZ 1995.

des premiers exemples : le seul aussi, qui prenne effectivement la place d'une construction carolingienne⁴²⁹. Car dans les autres cas, il s'agit d'une création neuve, ou d'un ajout ultérieur à une église qui en était dépourvue.

L'exemple fondateur en serait la « galilée » de « Cluny II », construction ajoutée par Odilon à l'église abbatiale érigée par son prédécesseur Maïeul, et dont les dimensions, connues à la fois par le coutumier dit « *Liber tramitis...* » dans les années 1030, et par les données des sondages de K.-J. Conant au XXe s., sont proches de celles de l'avant-nef de Tournus (19,15 m en principe, de longueur interne, sur 16,50 de large, contre 18,85 sur 14 m à Tournus)⁴³⁰. Ce mot de « galilée », comme le rappelait déjà C. Heitz⁴³¹, évoque depuis longtemps le cycle de la Passion, à cause du séjour du Christ en Galilée après sa résurrection, et avant sa montée définitive au ciel. De là, il est venu à suggérer l'idée du passage entre la vie terrestre et l'au-delà, soulignant ce moment privilégié qu'est l'entrée dans la vie éternelle : retranscrite dans l'architecture, cette notion s'applique ici à la relation physique de l'espace de l'avant-nef à l'entrée de l'église, encore lié au monde profane, avec l'intérieur du sanctuaire abbatial et la clôture du monastère, qui sont l'équivalent sur terre du monde des cieux. Mais selon K. Krüger, il faut se reporter à l'acception que fait Odilon de ce terme, pour comprendre pleinement la signification de ces constructions dans le monde clunisien. Se focalisant sur l'idée de l'entrée au Paradis, Odilon aurait dénommé « galilée » un lieu privilégié de la célébration de la mémoire des morts, spécificité typiquement clunisienne, développée sous son abbatial.

Ce serait donc dans cette optique, qu'il faudrait interpréter l'architecture du massif occidental de Tournus, justement désigné sous ce nom de « galilée » - depuis le XIIIe s. en tout cas⁴³². Le fait que plusieurs processions y fassent halte, notamment à Pâques, jusqu'au XVIe s. au moins⁴³³, apparaît bien sûr comme une célébration du mystère de la Résurrection. Mais pour K. Krüger, la chapelle haute, dite « de Saint-Michel », aurait servi, au XIe s., aux messes en mémoire des défunts (moines, mais parfois aussi laïcs), chantées par des moines du convent, qui pouvaient accéder à cet étage sans quitter la clôture, directement depuis l'église, grâce aux deux escaliers de la nef. Ce dispositif fermé aurait permis que

⁴²⁹ Sur Payerne et Romainmôtier, cf. SENNHAUSER 1970, 1992, et 1995. Sur Fruttuaria (aujourd'hui San Benigno Canavese) : PEJRANI BARICCO 1988 ; sur Novalesa : *La Novalesa*, 1981, et CANTINO-WATAGHIN 1981, 1982, 1988, 1995. Sur Paray-le-Monial, Perrecy-les-Forges, et Auxerre : SAPIN 2002. Payerne, Romainmôtier, et Paray-le-Monial, sont des monastères dépendants de Cluny. L'abbaye de Fruttuaria, elle, a été fondée en 1003 par Guillaume de Volpiano, alors abbé de saint-Bénigne de Dijon, qui était un réformateur disciple de saint Maïeul de Cluny.

⁴³⁰ Extrait du *Liber tramitis* : « *Galilea longitudinis LXta et quinque pedes et duae turrae ipsius galileae in fronte constitute ; et subter ipsas atrium est ...* » (« La galilée a 65 pieds de long, et deux tours dressées en façade de cette galilée même. Et en-dessous de celle-ci, il y a un atrium... »). Sur ce coutumier et sa description du monastère de Cluny au début du XIe s., cf. *supra*, I. *Le contexte historique...* : note 151. Sur le calcul en pieds (romains) des mesures des différentes parties de l'église abbatiale de Tournus (lequel confère à l'avant-nef 64 pieds de long), cf. GUERREAU 1995. C. Sapin a repris l'interprétation de la galilée de « Cluny II » et la question de ses dimensions, à partir de la documentation de fouilles de K.-J. Conant : SAPIN 1990 a, 1990 b, et 2002.

⁴³¹ HEITZ 1995.

⁴³² *Mémorial* de l'abbé Bérard : « *Anno MCCXXVIII obiit Guillelmus comes Viennae et Matisconensis : quem sepelivit idem Abbas in Galilaea ecclesiae Trenorchiensis* » (« L'an 1223 mourut Guillaume comte de Vienne et de Mâcon : ce même Abbé l'enterra dans la Galilée de l'église de Tournus ») ; cité par JUENIN, *Preuves*, p. 187. Au XVIIe s. encore, le père Chifflet désigne sous ce terme cette partie de l'église : CHIFFLET 1664, p. 195.

⁴³³ D'après le *Processionnal* recopié par Claude de Wignaucourt en 1563 (aujourd'hui perdu) : cf. MARTIN 1899-1900, p. 140, et HENRIET 1992, p. 123. Sur le *Processionnal* de Claude de Wignaucourt et l'ensemble de la documentation liturgique de Saint-Philibert de Tournus, cf. PALAZZO 1995.

ces célébrations, toujours plus nombreuses, ne perturbent pas le déroulement normal de la liturgie monastique principale, à l'intérieur de la grande église. Quant au débord de l'abside, dont l'espace s'avérait nécessaire à ce culte particulier, sa visibilité au-dessus de la nef, notoire à Payerne ou Romainmôtier, aussi bien qu'à Tournus, aurait rappelé aux fidèles l'importante nécessité de la prière d'intercession des moines pour leur salut.

Enfin, l'iconographie des peintures et sculptures qui ornent ces espaces, généralement plus tardives, semble confirmer cette interprétation : ainsi à Vézelay, où l'analyse, par K. Szama, du programme sculpté de l'étage de l'avant-nef, met en évidence l'illustration des rites de la mort et de sa commémoration. Plus généralement, pour K. Krüger, les représentations, fréquentes, du Christ en majesté, concourent à visualiser la signification du mot « galilée », à travers l'image fondamentale de la Résurrection⁴³⁴.

A partir du XIIe s., l'ampleur prise par le service de l'assistance aux défunts, et les problèmes posés par la gestion de l'assistance aux pauvres qui lui était directement liée, conduisirent à une réorientation des pratiques clunisiennes⁴³⁵. Dès lors, selon K. Krüger, on aurait cessé de construire ces galilées - pour se contenter parfois d'un simple élément de rappel, sous la forme d'une tribune en nid d'hirondelle à l'extrémité ouest de la nef.

Cette interprétation, la plus séduisante que nous connaissions à l'heure actuelle, insère évidemment le monastère de Tournus dans la **sphère d'influence clunisienne** - au moins dans le second quart du XIe s. Or nous avons souligné plus haut, d'après les rares sources écrites, l'ambiguïté latente des relations de Saint-Philibert avec son encombrant voisin, combinant revendications d'indépendance et même rivalité, avec des rapprochements spirituels, ou tout simplement d'intérêt (*supra*, I. *Le contexte historique... 3.3.3. Vicissitudes des relations de voisinage... : Les monastères alentour*). En l'occurrence, K. Krüger rappelle que les deux principaux abbés de Tournus dans la première moitié du XIe s., Bernier, (abbé de 1008 à 1028), puis son successeur Ardain (1028 - 1056), ont été commémorés en tant que moines clunisiens dès l'instant de leur mort, et donc, qu'ils étaient considérés comme tels de leur vivant, puisqu'ils figurent, dès l'origine, dans tous les nécrologes clunisiens (sauf deux)⁴³⁶. Les deux sont contemporains de l'abbatiate d'Odilon. De cette association au moins spirituelle à la réforme de Cluny, peut-être due simplement à des affinités entre abbés de forte personnalité, la construction de la « galilée » - terme alors utilisé sous cette acception architecturale, presque uniquement en milieu clunisien⁴³⁷ - fournirait l'illustration la plus éclatante.

⁴³⁴ SAZAMA, K. M. - « Le rôle de la tribune de Vézelay à travers son iconographie ». In : *Avant-nefs*, 2002, p. 440 - 449 ; KRÜGER 2002, p. 421 - 422. A Tournus, des restes de peintures sont conservés au niveau inférieur de l'avant-nef, au-dessus des portails d'accès à la nef : ils s'organisent effectivement autour d'un Christ en majesté. M.-G. Caffin les date de la fin du XIe et du début du XIIe s. : cf. *infra*, A3. *L'aboutissement du projet (fin du XIe s. - autour de 1100) : 1.1.3. [L'église abbatiale :] Les témoins d'un décor...*, et B1. *Prospérité (v. 1120 - 1150) : 1.1.5. [L'église abbatiale :] Un décor abondant..* A vrai dire, C. Heitz ne contredisait pas ces idées, quand il faisait remarquer que l'iconographie des principales galilées, à Tournus, Payerne, ou Romainmôtier, mais aussi d'une tour-porche comme Saint-Savin-sur-Gartempe, restait liée à la représentation de la mort et de la résurrection du Christ^(HEITZ 1995). Dans tout cela, il n'y a pas non plus rupture totale avec la thématique des antéglises carolingiennes

⁴³⁵ Sur cette question, cf. aussi WOLLASCH 1990 et IOGNA-PRAT 1990.

⁴³⁶ KRÜGER 2002, p. 419 - 420, et note 23.

⁴³⁷ Parmi les divers exemples d'emploi de ce terme, celui qui est fait dans deux coutumiers de l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon désigne cependant une autre réalité, dans la mesure où les sondages archéologiques effectués en 1978 ont mis en évidence, à l'extrémité occidentale de l'église de l'an mil, un dispositif à abside, tout à fait différent. En revanche, l'appartenance du monastère de Guillaume de Volpiano à la mouvance clunisienne ne fait aucun doute, et ces coutumiers s'inspirent manifestement de modèles

Pour autant, ces explications ne suffisent pas tout à fait à éclairer la fonction du niveau inférieur de l'avant-nef. Aussi faut-il encore souligner deux aspects complémentaires de son utilisation. Ils rejoignent toujours ces thématiques du passage, de la transition du profane au sacré, et de la vie terrestre à la mort et à la résurrection.

En premier lieu, les galilées ont fréquemment servi d'**espaces d'inhumation** privilégiés. Cet usage est frappant au vu des fouilles de Fruttuaria et de Novalesa. On peut d'ailleurs y trouver des tombes aussi bien féminines que masculines, dans un monastère d'hommes comme Novalesa : ce qui laisse entendre qu'on a affaire à des laïcs. A Saint-Germain d'Auxerre, le nombre de sépultures est cependant moins important au XIe s. ; on suppose qu'il s'agit de grands personnages. A Tournus enfin, l'avant-nef a servi à l'évidence à recevoir des sépultures au cours du moyen âge, et le *Mémorial* de Bérard rapporte l'inhumation « *in Galilaea* » d'un important seigneur, le comte de Vienne et Mâcon, en 1224. Mais en l'absence de fouilles archéologiques, les premières attestées jusqu'à présent, repérables à leurs plaques tombales, ne seraient pas antérieures au XIIe s.⁴³⁸. Toutefois, on peut y rapporter le sarcophage pris dans le seuil de la porte sud, ouvrant sur les bâtiments claustraux, qui a été dégagé vers 1900 par J. Martin⁴³⁹ - s'il ne s'agit pas d'un remploi (cf. ill. 130). Sa mise en place à cet endroit est en tout cas contemporaine de la première construction de l'avant-nef.

Le lien paraît logique, entre cette fonction funéraire et la célébration du culte des morts qui se ferait à l'étage, dans un édifice placé sous le signe de la Résurrection. Il n'est pas impossible que le sarcophage pris dans le seuil du parloir signifie d'emblée une telle destination des lieux ; mais on ne peut exclure pour l'instant un développement ultérieur. Enfin, le niveau bas de l'avant-nef semble bien pris dans un dispositif cimetériel, qui justifierait la présence de sa porte nord ; nous reviendrons plus loin sur cette question (*infra*, 3. *Sépultures et cimetières*).

Mais le dernier aspect de ces galilées est suggéré, une fois encore, par le *Liber tramitis*... Celui-ci signale en effet, sous les tours de sa façade, la présence d'un « *atrium* », où doivent se tenir les « *laïcs* », « pour qu'il ne gênent pas les processions »⁴⁴⁰. Nous venons de voir que les sépultures des avant-nefs étaient souvent, manifestement, celles de

de Cluny. Cf. Henriot 1992, p. 130-134 ; MALONE 1980 ; et MALONE, C.-M. - « Saint-Bénigne de Dijon : l'espace occidental et la contre-abside de l'an mil ». In : *Avant-nefs*, 2002 : p. 424 - 437.

⁴³⁸ Sur les sépultures fouillées dans l'avant-nef de Fruttuaria, cf. PEJRANI-BARICCO 1988 ; dans celle de Novalesa : GRILLETTO-LAMBERT 1989 ; de Saint-Germain d'Auxerre : SAPIN 2002. Sur l'inhumation de 1224 dans celle de Tournus, cf. JUENIN, *Preuves*, p. 187 (*Mémorial* de l'abbé Bérard) : « Anno MCCXXIII obiit Guillelmus Comes Viennae et Matisconis : quem sepelivit idem Abbas *in Galilaea ecclesiae Trenorchiensis* » (« En l'an 1224 mourut Guillaume comte de Vienne et de Mâcon : ce même abbé [Bérard] l'enterra dans la Galilée de l'église de Tournus »). Sur les plaques tombales : MARTIN 1901.

⁴³⁹ J. Martin a repéré ce sarcophage depuis l'autre côté du mur, à l'occasion d'un sondage dans la salle adjacente, de l'ancien parloir : MARTIN 1899-1900. Cet auteur voit dans l'insertion de cette sépulture sous un seuil, l'illustration d'une volonté d'humilité. Cette humiliation ostentatoire serait effectivement bien dans l'esprit de l'époque, particulièrement de la part de laïcs de position sociale influente, qui se font enterrer au monastère suite à quelque donation, selon un schéma bien connu des études clunisiennes (cf., par exemple, IOGNA-PRAT 1990).

⁴⁴⁰ «...*atrium est ubi laici stant, ut non impediunt processionem* ». A partir de la documentation de fouilles de K.-J. Conant, C. Sapin propose de réduire l'importance de cet « *atrium* », qui paraît désigner une cour, ou plutôt un portique, par rapport à l'espace de la galilée : SAPIN 1990 a et 1990 b. Nous nous demandons même si le terme « *atrium* », ne pourrait pas désigner simplement le grand porche, nécessairement divisé par quelques piliers intérieurs, qui formerait le niveau inférieur de la galilée. On remarquera que dans plusieurs exemples connus, comme Romainmôtier ou Paray-le-Monial, ce rez-de-chaussée est largement ouvert de tous côtés vers l'extérieur : n'aurait-on pas eu affaire à Cluny à un dispositif de ce type - qui en somme, forme une sorte de portique ?

laïcs. Faut-il dès lors s'interroger sur un rapport plus spécifique entre l'espace antérieur de l'église et la place de ces derniers dans le monastère ?

Qui seraient ces laïcs ? En premier lieu, on songe bien sûr aux fidèles, en général, et aux pèlerins en particulier. On pense encore à ces privilégiés qui ont les moyens de faire des donations aux moines pour obtenir des prières d'intercession après leur mort, peut-être depuis l'étage de la galilée ; certains pourraient se faire enterrer dans la salle inférieure. Mais on n'oubliera pas non plus les pauvres, dont l'entretien est étroitement lié, toujours dans l'optique clunisienne, au service de la mémoire des morts⁴⁴¹. A Tournus, nous verrons qu'on leur distribue sans doute l'aumône dans le parloir voisin, sur lequel ouvre justement la galilée, par un large portail (*infra*, 2. *L'aile occidentale.....*).

Se dessinerait ainsi un pôle occidental consacré, dans un même état d'esprit et selon une logique toute clunisienne en ce début du XIe s., à l'intercession pour les défunts, aux laïcs, et à la charité. Rappelons d'ailleurs que dans la description du *Liber tramitis* - comme au reste, sur le plan de Saint-Gall, au IXe s. déjà - la zone occidentale du monastère concentre, près de l'entrée, un certain nombre de bâtiments dévolus aux laïcs - qu'ils soient hôtes de marque, pèlerins, pauvres, ou serviteurs. Il y est même clairement indiqué que le « palais des visiteurs » jouxte la galilée (cf. *supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.: 3.2.3. A l'ouest et au nord-ouest de l'église, des bâtiments plutôt dévolus aux laïcs ?*).

On notera que les hôtes, serviteurs ou familiers peuvent être des deux sexes. Le *Liber tramitis*... le précise à propos du palais voisin de la galilée. Dans d'autres abbayes, diverses mentions plus tardives le signalent : ainsi à la Trinité de Fécamp, où la cuisine de l'infirmier est tenue par une femme en 1241⁴⁴².

A travers cette analyse, on garde l'impression, au moins dans le milieu clunisien, ou sous son influence, que la place des laïcs - sous les différentes acceptions du mot - se trouve reconsidérée à cette époque dans les monastères. Dans ce processus, l'institution des « galilées » jouerait un rôle notoire.

Il est vrai que nous n'avons pas de preuve absolue, à Tournus pour l'instant, de la validité de cette interprétation - même si de nombreux indices paraissent concorder en ce sens. D'autres possibilités restent ouvertes, qui d'ailleurs ne s'opposent pas forcément à ce qui vient d'être formulé. Ainsi, H.-R. Sennhauser retient, pour le milieu clunisien, une dévolution spécifique de l'antéglise pour les frères convers - ou frères lais⁴⁴³. Mais nous n'avons aucun élément pour confirmer cette hypothèse.

1.2.3. Une nef adaptée au développement des pèlerinages

Entre les deux pôles, du sanctuaire à l'est, et de la galilée à l'ouest, allait vite s'installer un double flux de circulation, des moines, et des fidèles cherchant à accéder à la crypte et à ses reliques. Aussi **l'élargissement de la nef** apparaît-il comme la poursuite de l'effort amorcé dans la crypte et le déambulatoire du chœur pour canaliser ces mouvements : ses vastes collatéraux distribuent sans peine chacun des deux niveaux superposés de la galilée, et les

⁴⁴¹ Dans le Cluny d'Odilon, on nourrit par exemple, pour chaque frère défunt, un pauvre pendant 30 jours. Cf. WOLLASCH 1990, IOGNA-PRAT 1990.

⁴⁴² *Liber tramitis* : « *Ex alia namque parte ordinati sunt lectuli XXXta ubi comitissae vel aliae honestae mulieres paudent...* » (« Que de l'autre côté [du palais des hôtes] soient disposés 30 lits, où puissent se reposer les servantes ou les autres femmes honnêtes... »). Sur Fécamp : RENOUX 1991, p. 508.

⁴⁴³ SENNHAUSER 1995, p. 289. Sur ces convers, cf. *supra*, I. *Le contexte historique...4.1.3. Moines profès et « pueri »*.

accès à la crypte, au podium de la croisée du transept, et au déambulatoire du chœur. Avec la création, grâce au piliers ronds élancés reliés par de grandes arcades, d'un volume unifié, largement baigné de lumière, cet ultime développement répond à une orientation de plus en plus affirmée de Saint-Philibert de Tournus comme un haut lieu de pèlerinage.

Cette évolution, dont Tournus fournit sans doute un exemple des plus précoces, s'inscrit dans un mouvement très large, qui va s'amplifier dans la seconde moitié du XIe s., lié au formidable développement des pèlerinages⁴⁴⁴.

C'est à peine un peu plus tard, vers 1040-1050, que l'abbatiale Saint-Rémi de Reims cherche à assurer par de vastes collatéraux se prolongeant jusque dans le transept, la fluidité de la circulation des visiteurs, quand son élévation préserve l'accès direct de la lumière du jour. Avec des solutions différentes dans les élévations et des dimensions moins importantes, Saint-Savin-sur-Gartempe en Poitou, présente, au milieu du siècle, à peu près le même rapport qu'à Tournus entre nef et collatéraux, séparés par de hautes colonnes ; et au puissant prieuré clunisien de La-Charité-sur-Loire (Nièvre), la nef et ses collatéraux presque aussi larges, grand ouverts sur elle, sont mis en chantier dans les travées orientales, dès les années 1060-1070. Toutes ces tendances s'épanouissent dans les grandes basiliques à tribunes des années 1060-1090, comme Sainte-Foy de Conques, Saint-Martial de Limoges, ou Saint-Sernin de Toulouse⁴⁴⁵.

Dans cette redéfinition des espaces, la nouvelle **galerie de cloître** se trouve clairement isolée : à son extrémité est, le seul accès direct à l'église est proche du chœur des moines, et une pièce intermédiaire l'isole du monde laïc du côté de l'avant-nef. Sert-elle encore aux réunions des moines, selon l'exemple du plan de Saint-Gall⁴⁴⁶ ? En tous cas, ses dimensions (27,95 m de long, sur 3,85 m de large) en font l'une des plus grandes connues pour le XIe s., dont c'est un des plus anciens exemples conservés en élévation⁴⁴⁷. Elles la rapprochent aussi, avec pratiquement 95 pieds de long sur 13 de large, du vaste modèle carolingien de Saint-Gall, qui prévoyait une galerie de 100 pieds sur 12 (ill. 50)⁴⁴⁸.

2. Les bâtiments claustraux et la cour d'entrée du monastère

⁴⁴⁴ Sur ce sujet, cf. PAUL 1986 - surtout le t. 2 « L'éveil évangélique et les mentalités religieuses » - et LOBRICHON 1994.

⁴⁴⁵ Sur tous ces exemples, cf. VERGNOLLE 1994. Sur La-Charité-sur-Loire, cf. VALLERY-RADOT 1967 et ARNAUD 1997.

⁴⁴⁶ Sur le plan de Saint-Gall, la galerie qui longe l'église porte la mention : « *Hinc pia consilium pertractet turba salubre* » (« Qu'à cet endroit, la troupe pieuse tiens une réunion salutaire »).

⁴⁴⁷ En France, l'une des rares galeries de cloître monastique, conservée en élévation, et qui soit datable du début du XIe s., se trouve en Languedoc, à Saint-Guilhem-le-Désert (abbaye de Gellone). Elle est cependant de plus petites dimensions (entre 20,5 et 21 m de long au total, pour 3 m de large à peu près), et ne compte pas un tel décor sculpté. Sur cette abbaye, cf. RICHARD - PERIN 1994, et *Saint-Guilhem*, 1996. Sur son cloître en particulier, cf. aussi MASSY, J.-L., et PRET, S. - « Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault). Abbaye de Gellone ». *Archéologie Médiévale*, t. 25, 1995, p. 262 - 263 (« Chronique des fouilles médiévales en France ») ; LORIMY, P. - « Reconstitution des phases constructives du cloître de Saint-Guilhem-le-Désert ». *Les cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, t. XXVI, 1995 : p. 85 - 92 ; et LABROSSE 2002. A titre de comparaison : au prieuré clunisien de Ganagobie, si dans l'état du XIe s., la cour centrale formait bien un cloître à promenoir, la galerie nord mesurait 20 m de long - comme la galerie du XIIe s. conservée en élévation (large de 2,80 m), qui aurait pris sa place ; cf. FIXOT - PELLETIER - BARRUOL 1996 (en particulier p. 27, et p. 117, 124 - 129, et 155).

⁴⁴⁸ Dans le Cluny d'Odilon, les galeries du cloître peuvent être plus longues encore selon dom Hourlier : 115 ou 130 pieds pour la plus grande, qui flanque l'église abbatiale, alors que les galeries est et ouest mesureraient 75 pieds (HOURLIER 1962). Il s'agit là de déductions d'après la description du *Liber Tramitis*... et les données ponctuelles des fouilles de K.-J. Conant, le premier ne donnant pas clairement les dimensions du cloître - ni la largeur des galeries.

2.1. Analyse archéologique des vestiges

2.1.1. Le bâtiment formant l'aile occidentale du cloître

En partie préservé en élévation de nos jours, le bâtiment de l'aile occidentale du cloître mesure plus de 13 m de large hors-œuvre, et son mur de façade extérieure a été reconnu sur 49 m de long. Il comprend deux entités : d'un côté, une petite pièce allongée d'est en ouest flanque l'avant-nef de l'église, dans laquelle J. Martin avait reconnu le parloir de l'abbaye⁴⁴⁹ ; de l'autre, l'essentiel de l'espace est occupé, selon une orientation nord-sud cette fois-ci, par un grandcellier de plan rectangulaire (ill. 91). Les fonctions respectives de ces deux espaces sont analysées plus loin (*infra*, 2.3. *Interprétation*).

L'ensemble s'appuie à l'est sur le mur déjà cité qui limite le cloître, prolongeant une des maçonneries qui assurent l'élargissement de la nef de l'église (ill. 91 ; cf. aussi ill. 129). La continuité de son orientation et la permanence de son épaisseur, relativement importante (un peu plus d'1,50 m), laissent penser qu'à la base au moins, il s'agit bien du même mur sur toute sa longueur. Dans un second temps, la façade occidentale du bâtiment vient s'appuyer contre l'avant-nef. Le mur de refend intérieur, qui sépare les deux pièces, lui paraît lié ; à l'intérieur du cellier, deux piliers maçonnés de plan rectangulaire y sont engagés (ill. 91 et 133)

Au-delà du mur de refend vers le sud, seule la partie inférieure de la façade occidentale dans son état actuel, doit être prise en compte dans cette campagne, jusqu'au niveau maximum 192,40 ou 192,50 m NGF : plus haut, le mur du cellier a fait l'objet de reprises ultérieures (cf. *infra*, B. *La puissance abbatiale. XIe - début du XIIIe s.*). Ces deux murs sont un peu moins épais que le précédent : 1,40 m pour le mur de refend, 1,30 m pour la façade ouest à l'origine.

2.1.2. Description du parloir

Le « parloir » longe le mur extérieur de l'avant-nef, encore rythmé par des lésènes en faible relief (les pilastres actuels sont plus tardifs, cf. *infra*, B1. *Prospérité...3.1.1. Reprises dans l'aile occidentale*). A une petite incertitude près sur la largeur, due à la reprise ultérieure du mur sud, la pièce mesure 10,45 m de long sur plus de 6,50 m de large dans-œuvre (ill. 91). Nous ignorons son mode de couverture primitif (plus vraisemblablement une charpente qu'une voûte ? La voûte actuelle est plus récente, cf. *infra*, B1. *Prospérité...3.1.1. Reprises dans l'aile occidentale du cloître*). Il est également difficile de dire, après les restaurations des années 1950-60, quelles parties des banquettes maçonnées qui longent les murs nord et sud sont d'origine (cf. ill. 139).

Au moins ce local est-il déjà éclairé par une **fenêtre** haute cintrée, au milieu du mur ouest (cf. ill. 139 : elle est murée de nos jours, mais on en reconnaît la trace à l'extérieur grâce à une chute d'enduits, au-dessus de l'actuel petit vestibule d'accès à l'église, dans la « chambre du sonneur »). La baie qui lui fait face aujourd'hui du côté du cloître date de la mise en place du voûtement, mais il est vraisemblable qu'elle existait déjà au centre du mur est.

A l'origine, il ne s'agit pas seulement d'un passage qu'on traverse de part en part, comme on peut en avoir l'impression aujourd'hui, mais d'un espace autonome, initialement desservi par deux grandes **portes** sur l'avant-nef de l'église et sur le cloître, que complète une troisième plus étroite et beaucoup plus discrète, coincée dans l'angle sud-ouest, et

⁴⁴⁹ MARTIN 1899-1900, et MARTIN 1900.

permettant un accès direct à l'extérieur (ill. 91 ; la porte d'entrée actuelle depuis le vestibule est moderne, comme tout le vestibule, cf. ill. 46). Sur le flanc nord, le grand portail de la galilée, mis en évidence par J. Martin bien que muré (cf. ill. 130), interrompt la continuité de la banquette (un remplissage occupe aujourd'hui son emprise, qui n'est pas lié au reste de la maçonnerie) : on le retrouve à l'intérieur de l'église, à l'emplacement actuel d'un placard mural (cf. *supra*, 1.1.1. *Description. L'agrandissement de l'église : le massif de l'avant-nef*). Il est précédé d'une embrasure cintrée du côté de l'église, mais son linteau droit est repérable dans le placard au niveau NGF 193,77 - soit plus de 3,65 m au-dessus du sol d'origine de l'avant-nef, et plus encore par rapport à celui du parloir (cf. ill. 139).

Vers l'ouest, le portail du cloître, dont le cintre est encore bien reconnaissable malgré son surhaussement (ill. 129), est un peu moins large et un peu moins haut (environ 3,15 m au-dessus du sol primitif du cloître, avec le sommet de son intrados à la cote 192,52 m NGF). Enfin, la troisième porte, située dans l'angle nord-ouest de la pièce, est plus étroite, haute de 2,50 m seulement, et coiffée d'un demi-cintre qui s'appuie contre le mur de l'antéglise (elle est aujourd'hui murée, mais on retrouve sa voussure extérieure grâce à des chutes d'enduits dans la cage du petit escalier moderne de la « chambre du sonneur » : ill. 131, 132, et 139). Le niveau de son seuil, à la cote 190,73 m NGF, se situe bien au-dessus du sol primitif de la pièce : il faut donc imaginer une montée d'escalier, sans doute en bois, pour la desservir.

De fait, le **niveau du sol d'origine** de la pièce nous est fourni, de façon approximative, par les données de la fouille effectuée par J. Martin à la fin du XIXe s. Il se situerait environ 0,80 m sous le sol actuel - soit autour du niveau 189,35 m NGF⁴⁵⁰. Ce local serait de plain-pied avec la galerie nord du cloître, mais en contrebas de la galilée, ce qui suppose quelques marches entre ces deux espaces (ill. 139).

En dégageant les piédroits du portail de l'avant-nef, le sondage de J. Martin a mis au jour un sarcophage inséré dans les empâtements de fondation de la maçonnerie, en-dessous du seuil - nous y avons déjà fait allusion, à propos de la fonction funéraire de la galilée (*supra*, 1.2.2. *La « galilée », l'influence clunisienne, et la question des laïcs dans le monastère*). Sa surface est à 1m environ sous le sol actuel - soit au niveau NGF 189,15 m à peu près. Si l'on reprend le dessin récapitulatif succinct de cet auteur, on croit comprendre qu'il restitue le niveau de sol d'origine, au-dessus des empâtements de l'avant-nef, environ 0,80 m sous le sol actuel (ill. 130).

Mais le seuil de la petite porte de l'angle nord-ouest nous donne aussi, presque 1,40 m plus haut, une idée des dénivellations entre intérieur et extérieur (cf. ill. 139). Avec les différences de niveaux des sols de la galerie de cloître, ce constat nous rappelle l'importance des terrassements entrepris pour ménager par paliers les irrégularités du terrain d'origine (cf. *supra*, 1.1.1. *Description. L'agrandissement de l'église...*).

2.1.3. Description du cellier

Comme le parloir voisin dans le sens de sa profondeur, la partie que nous qualifions pour l'instant de « cellier », occupe toute la largeur de l'aile occidentale, avec 10,45 m dans-cœuvre, sur 30,45 m de long (ill. 91, et 133).

Cet espace n'est alors pas divisé en deux niveaux voûtés indépendants comme aujourd'hui, et son **sol d'origine** est plus haut que celui des caves actuelles, qui l'ont recreusé en sape. Il se lit aux dalles usées qui marquent le ressaut de fondation des piliers maçonnés engagés dans le mur de refend, au niveau NGF 189,49 m (cf. annexe « *Evolution*

⁴⁵⁰ MARTIN 1899-1900.

des modes de construction » : « Aile du cellier : mur ouest... et refend avec piles engagées »)
L'aspect de surface de ces fondations n'illustre pas forcément le revêtement de la totalité du sol : ce dallage pris à la base des murs peut n'affecter que son pourtour. Quant à son niveau absolu, on remarquera qu'il n'est pas très éloigné de celui estimé pour le parloir et le cloître voisins (ill. 139).

On accède initialement au cellier par deux **ouvertures donnant sur l'extérieur** en façade ouest, et dont seuls, les vestiges de deux arcs maçonnés attestent l'existence (ill. 134, 135, et 139). Le portail principal, centré dans la façade, est haut de 2,40 m environ à l'intrados, par rapport au sol intérieur ; sa largeur est difficile à estimer, mais doit atteindre au moins 2 m. L'autre porte est située à son extrémité sud ; on peut estimer sa hauteur à quelques 2,10 m à l'intrados, mais elle semble moins large. En outre, du fait de la pente du terrain vers le sud, et d'après les témoins de sols attestés en fouille, il faut restituer quelques marches à cet endroit pour atteindre l'extérieur : ce qui en fait nécessairement une porte piétonnière (ill. 139).

La salle basse devait être faiblement éclairée, par quelques **étroites fenêtres** à ébrasement interne et linteau droit monolithe, percées en façade ouest et du côté du cloître. L'une d'entre elles, à l'ouest entre les deux portails, se reconnaît de l'intérieur, bien que bouchée (ill. 136). Deux autres se devinent à peu près, dans la partie nord de la même façade et vers le milieu de la façade sur cloître, jusqu'à la naissance de la voûte supérieure actuelle (ill. 91). En fait, le linteau de la première, au niveau NGF 191,76, ne domine le sol intérieur que de 2,27 m (apparemment aussi celui de la fenêtre sur cloître) : même s'il s'agit d'une fenêtre courte, son appui reste à hauteur d'homme (cf. ill. 139). Au moins l'étroitesse de ces fentes empêche-t-elle les indiscrets de pénétrer à l'intérieur.

Mais l'édifice devait compter **plusieurs étages**. En effet, si les façades ouest et est ne sont conservées qu'en partie basse pour cette période, le mur mitoyen du parloir est préservé, lui, sur une plus grande hauteur, et les piliers maçonnés qui y sont engagés portent aujourd'hui à leur sommet des traces de démolition au niveau NGF 194,90 environ (ill. 133) : il y a de quoi restituer au moins un étage intermédiaire dans l'intervalle. Ces deux niveaux devaient être séparés par un plancher, et il est possible qu'un certain nombre de reprises très ponctuelles de la maçonnerie, repérables aujourd'hui sur le pourtour intérieur des murs, un peu au-dessus du sol actuel de l'étage, autour du niveau NGF 191,85, correspondent aux bouchages des encoches des pièces de bois primitives - mais l'irrégularité de ces traces ne permet pas de le certifier.

Enfin, c'est sans doute un système initial de **charpente à trois nefs**, séparées par des files de supports intermédiaires à l'intérieur du bâtiment, qui justifie l'existence des deux piliers maçonnés engagés dans le mur nord. Il faut les comprendre eux-mêmes comme des supports recevant à leur sommet l'extrémité des deux files de sablières qui coiffaient les piliers ou poteaux intermédiaires, et sur lesquelles s'appuyait la charpente. Les extrémités des sommiers porteurs du plancher intermédiaire devaient également s'y loger - peut-être une encoche aujourd'hui bouchée dans le pilier est, en livre-t-elle encore le témoignage. En ce sens, on attendrait deux autres piliers maçonnés leur faisant face à l'autre extrémité de la pièce ; mais le mur sud a été repris ultérieurement dans son intégralité (ill. 91 et 139).

2.1.4. Des témoins d'un bâtiment méridional et de la cour occidentale du monastère

Un bâtiment contigu au cellier : implantation d'une aile méridionale?

Cela étant, le mur de façade ouest de ce grand bâtiment se prolonge encore au-delà de l'extrémité du cellier : on le reconnaît à la base du pignon du réfectoire du XIIe s., qui ferme aujourd'hui l'ancien cloître à cet endroit (ill. 91, 137 et 138).

Sa maçonnerie caractéristique, clairement apparue de l'extérieur, dans la fouille que nous avons pratiquée en 1994 (mur numéroté U.S. 51=206, cf. ill. 82), reste visible à l'intérieur (même si cela ne saute pas aux yeux) : elle s'interrompt quelques 3 m avant l'angle extérieur de la façade actuelle - sans reprendre plus loin, comme l'a vérifié la fouille (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* », et ill. 137 et 138).

Il est troublant de retrouver à l'autre extrémité de l'aile méridionale actuelle, une toute petite portion de mur qui semble lui faire pendant, interrompue en vis-à-vis lors de la reconstruction du réfectoire (ill. 46, 60, et 198).

Cette extension amorce l'enveloppe d'un nouveau bâtiment contigu au cellier. Mais elle reste limitée : il s'agit donc, soit d'un édifice court, soit d'une construction en retour, qui évoque alors déjà une aile méridionale du cloître. La présence du bâtiment oriental de l'an mil, qui ferme encore le cloître à cette époque (voire, la portion de maçonnerie située dans son prolongement, à l'extrémité de l'aile actuelle du réfectoire), laisse envisager un bâtiment de même longueur - probablement plus étroit que le réfectoire aujourd'hui subsistant. S'esquisserait ainsi une construction de 39,90 m de long sur quelques 9 m de large dans-œuvre. On ne peut toutefois exclure que l'extrémité de ses murs ait été reprise lors de la construction du nouveau réfectoire ; dans tous les cas, elle n'était pas plus large que celui-ci, soit à peine plus de 10 m dans-œuvre (ill. 91 et 139).

Nous ignorons à peu près tout de cette construction. Rien n'indique son niveau de sol intérieur ; et l'examen de son mur occidental depuis l'extérieur, tel qu'il a été dégagé en fouille, comme depuis l'intérieur, ne pouvait laisser de place à une porte éventuelle, que sur moins d'1 m de large, juste à l'aplomb du piédroit nord du portail actuel du XVIIIe s. (cf. ill. 137 et 138). En revanche, son parement extérieur a conservé un témoin d'enduit blanc, qui recouvrait sa façade (cf. ill. 137).

La cour d'entrée du monastère

Contre cette extension de façade, la fouille de 1994 a mis au jour les premiers **sols de circulation extérieurs** venant s'y appuyer, recouvrant les niveaux du chantier de construction. Il s'agit sans doute de sols de cour (U.S. 214=78, puis U.S. 211, et 212=77 de la fouille, cf. ill. 81 et 82). Le revêtement est fait d'un empierrement serré de petits blocs et graviers concassés, mêlés de mortier et de terre glaise (ill. 140).

Nous ne connaissons pas l'extension exacte de cette **cour**. Toutefois, la présence d'une porte au niveau du parloir, puis de deux autres en façade du cellier, sans compter le grand portail de l'avant-nef de l'église, laisse entendre qu'elle s'étend en continu à l'ouest de tout le nouvel ensemble claustral, formant sans doute un vaste espace ouvert à l'entrée du monastère. Encore une fois, son pendage est prononcé du nord au sud ; il vient même s'accélérer vers le sud (ill. 139).

Ainsi, si l'on estime que les niveaux du seuil de la porte du parloir (190,73 m NGF), puis du sol intérieur du cellier pour son portail central (189,49 m NGF) correspondent aux niveaux contemporains du sol extérieur de la cour, la pente, limitée à 5 % entre les deux premières portes, s'accroît ensuite pour atteindre la cote NGF 187,70 à l'extrémité nord de la fouille, en surface de l'empierrement qui vient d'être cité, se trouvant encore à 13 % dans les 8 m suivants (surface à 186,65 NGF à l'autre extrémité : cf. ill. 139 - 140).

Ajoutons qu'il n'y a **aucune raison de restituer un portique extérieur** le long de la façade de l'aile occidentale du cloître, comme l'imaginait J. Martin⁴⁵¹.

2.1.5. Datation

La datation de toutes ces structures liées entre elles découle de la chronologie déjà établie pour la nouvelle église et le cloître (*supra*, 1.1.4. [La nouvelle église abbatiale... :] Datation). Il est clair qu'on avait **prévu d'édifier l'aile occidentale** du cloître dès les deux premières tranches de cette campagne, **autour de 1025 - 1030**. En effet, deux portes avaient été ménagées d'emblée, qui devaient desservir le parloir : l'une au rez-de-chaussée de l'avant-nef (première tranche des travaux), puis l'autre à l'extrémité de la galerie « de Saint-Ardain », dans le mur nord-sud qui séparait déjà ce corps de bâtiment du cloître (seconde tranche, ill. 91). L'appareil de ce mur, alternant les assises de petits moellons et de grands blocs blancs de pierre de taille, et le cintre de la porte du parloir, maçonné de moellons rayonnants avec petites pierres extradossées, présentent d'ailleurs toutes les caractéristiques de mise en œuvre des deux premières phases de ces constructions (ill. 129 ; cf. *supra*, 1.1.3. La mise en œuvre..., et annexe « Evolution des modes de construction »).

La façade ouest et le mur de refend avec ses piliers engagés du côté du cellier ont été construits par la suite - tout comme la galerie du cloître, achevée après avoir été implantée dans la même phase. Le mur de façade occidental s'appuyant contre les maçonneries intermédiaires de l'avant-nef, il doit être sensiblement contemporain de ses parties hautes (troisième tranche de la chronologie énoncée plus haut), que nous avons datées de la fin des années 1030 ou des alentours de 1040. De fait, la mise en œuvre des parements de petit appareil, comme des arcs maçonnés des portes, avec ou sans pierres extradossées, est très proche de ce qu'on observe à l'étage supérieur de la galilée. Et à l'inverse, on ne rencontre plus aucun cintre à moellons extradossés, dans toute l'abbaye, après l'achèvement de l'avant-nef. Il en va de même pour les étroits jours d'éclairage à linteau droit monolithe, proches de ceux qui éclairent la chapelle Saint-Michel.

Certains traits, il est vrai, distinguent tout de même ces maçonneries de ce qu'on observe à l'avant-nef. Ainsi, les files de petites pierres sur chant, toujours présentes aux parements, se font plus brèves, annonçant peut-être leur raréfaction progressive dans les parties hautes de la nef de l'église. Et on peine à trouver des comparaisons pour les piliers engagés du côté du cellier, indissociables du mur de refend. Leur appareil, d'assises réglées de moellons de grande taille bien équarris, voire de petites pierres de taille, à joints épais (cf. annexe « Evolution des modes de construction »), évoque toutefois certains des pilastres extérieurs des parties hautes de la galilée et de ses tours (au revers de la tour sud par exemple, au-dessus des toits du bas-côté de la chapelle Saint-Michel).

Pour sa part, la **stratigraphie de la fouille** effectuée en 1994 au sud-ouest du cellier, devant le prolongement de sa façade, ne laisse aucun niveau d'occupation s'insérer entre l'abandon de l'espace funéraire du premier quart du siècle (cf. *supra*, A1. L'abbaye dans le premier quart du XIe s. : 3. Vestiges et traces d'occupation...), et les niveaux de construction du mur ouest du cellier (cf. ill. 82 : « phase 2 C / phase 3 A »). Il n'y a donc pas lieu de

⁴⁵¹ MARTIN 1900. Aucune trace d'arrachement n'est détectable là où cette façade peut être examinée sous son jour authentique (c'est-à-dire à la jonction du parloir et de l'église), et aucun indice ne permet de détecter la présence de supports dans le sol empierré dégagé en fouille. A vrai dire, aucun texte ne mentionne à notre connaissance une semblable galerie : il semble que J. Martin se soit laissé abusé par la présence actuelle de quatre piles rondes reliées par des arcs en avant du cellier ; mais il s'agit là d'arcades modernes, liées aux maisons de chanoines appuyées contre l'ancienne façade (cf. ill. 46). Certes, des auvents pouvaient protéger certaines ouvertures, les portails du cellier par exemple : mais nous n'en savons rien.

penser que l'achèvement du bâtiment se soit fait attendre. En outre, le mobilier céramique recueilli dans les couches correspondantes n'affiche pas de grand changement par rapport aux faciès du Xe s. (cf. annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* ») ; les (rares) références bien datées les plus tardives ne dépassent pas le milieu du XIe s.⁴⁵².

C'est donc au moment où se termine l'avant-nef, ou dans les années qui suivent immédiatement, soit **vers 1040 - 1050**, qu'il convient de situer **l'achèvement de l'aile occidentale** du cloître. Elle s'accompagne apparemment de l'ébauche, au moins, d'une première aile méridionale.

2.2. Interprétation des vestiges

2.2.1. Le parloir

Le local appuyé contre l'église, avec ses deux portails desservant la galilée et le cloître, avait été **identifié** par J. Martin comme le « *locutorium* » mentionné encore au XVIe s. dans le *Processional* de Claude de Wignaucourt (manuscrit aujourd'hui perdu). D'après ce document, la procession de Pâques, venant du cloître et se dirigeant vers l'« église vieille », aurait marqué une station à cet endroit⁴⁵³. Mais J. Martin cite aussi ce nom de « *locutorium* » d'après le *Livre des usages de l'abbaye* de Claude Berthet, sous-prieur et aumônier de l'abbaye, qui mourut en 1625. Il ajoute une autre hypothèse : « peut-être bien la salle où l'aumônier de l'abbaye faisait aux pauvres la distribution des aumônes », précisant ailleurs que les pauvres passants recevaient « de l'aumônier de l'abbaye la livre de pain et la *bonne tasse de vin* qu'avant la sécularisation il était tenu de leur distribuer à chacun, en ajoutant 4 sols aux religieux et ecclésiastiques de passage »⁴⁵⁴. Aux XVIIe et XVIIIe s., on semble avoir oublié la fonction première de cette pièce : elle est appelée « ancien chauffoir » dans la visite de 1660 et par Juénin, mais Chifflet la désigne comme « petit cloître voûté »⁴⁵⁵.

Qu'en était-il au XIe s. ? On est en droit de penser qu'en l'absence de réforme du monastère, le vocabulaire de la liturgie du XVIe s. reste fidèle à une tradition fort ancienne, et l'appellation de « *locutorium* » devrait pouvoir être retenue. Mais les comparaisons avec d'autres abbayes médiévales permettent de mieux saisir sa signification.

A la jonction du cellier, de l'église et du cloître, le « *locutorium* » de Tournus fait figure de pièce rare : il est difficile d'en trouver un autre exemple conservé dans une

⁴⁵² Cf. SAINT-JEAN VITUS 1995 a. La céramique avait fait l'objet d'une première présentation dans *Céramique médiévale en Bourgogne*, 1996. Son étude a été reprise par E. Poil, dans le cadre de la préparation de la publication de cette fouille (en cours en 2005) : quelques éléments caractéristiques en sont présentés dans l'annexe « *Chronologie de la céramique médiévale à Tournus* ». Pour la séquence chronologique Xe / XIe s., on remarquera notamment de nombreux décors d'incisions ondés et de bandes rapportés à impression digitées serrées et en fort relief, qui disparaissent pratiquement du mobilier de la fouille, dans les niveaux postérieurs au sol empierré de la cour. Or ces productions se retrouvent dans la région Rhône-Alpes, en particulier à Charavines, dans un contexte bien daté du premier tiers du XIe s. (sur ce sujet, cf. FAURE-BOUCHARLAT, E., et MACCARI-POISSON, B. - « Le mobilier céramique ». In : *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement. La formation d'un terroir au XIe s.* Sous la dir. Michel Colardelle et Eric Verdel. Paris : Ed. de la Maison des sciences de l'Homme, 1993 (Documents d'Archéologie Française, 40) : p. 189 - 203.

⁴⁵³ « *Tunc processio transiens per locutorium tendit ad navem ecclesiae veteris. Ibi fit secunda statio* » (« Alors la procession, traversant le parloir se rendit à la nef de la vieille église. Là il y eut une seconde station ») : cité par MARTIN 1899-1900, p. 140.

⁴⁵⁴ Sur le *Livre des usages de l'abbaye* de Claude Berthet, cf. JUENIN, I, p. 74 : cité par MARTIN 1899 : p. 139. Sur la distribution des aumônes : MARTIN 1899-1900, p. 139, et MARTIN 1900, p. 267 - qui se réfère en fait à JUENIN, I, p. 352.

⁴⁵⁵ Cf. A.D.S.L., B 1274 / 69, « Visite de l'abbaye de Tournus et bastiments despendants de ladicte abbaye », 1660 ; JUENIN, I, p. 92 ; CHIFFLET 1664, p. CLVII.

abbaye bénédictine pour cette période. A vrai dire, il est possible que les plans modernes de certaines abbayes bourguignonnes parmi les plus anciennes, en gardent le souvenir dans une pièce étroite équivalente, éventuellement reconverte en vestibule, voire cage d'escalier, mais qu'on traverse encore de façon contournée, à Saint-Martin d'Autun ou Flavigny par exemple (ill. 142 - 143)⁴⁵⁶.

Sa position n'en rappelle pas moins la salle des aumônes mentionnée juste avant la galilée dans la description du *Liber tramitis*...⁴⁵⁷ : même si sa configuration est autre, puisque l'aumônerie du *Liber tramitis*, plus profonde (60 pieds au lieu de 35 à Tournus), est deux fois moins large (10 pieds au lieu de 23 à Tournus). En revanche, sur le plan de Saint-Gall, la pièce correspondante, de dimensions intermédiaires entre ces deux exemples (elle mesure 47,5 x 15 pieds), est légendée explicitement comme un parloir, où l'on peut converser avec les hôtes (« *ad conloquendum cum hospitibus* »). Mais le plan ajoute « *ad mandatum faciendum* » - allusion à la cérémonie du lavement des pieds des hôtes et en particulier des pauvres⁴⁵⁸. Une telle cérémonie crée un lien de fait entre cette pièce et la « *salle des pauvres* » voisine, à peine plus petite (30 x 15 pieds), qui la double à l'ouest le long de l'église, et avec laquelle elle est en communication directe (ill. 50 : pièces 10 et 11 sur la transcription de C. Heitz). En somme, ces deux pièces allongées bout-à-bout semblent se compléter dans le rôle de l'aumônerie qu'on retrouve à Cluny, mais la première y ajoute une fonction d'accueil, explicite dans la dénomination Tournusienne.

Il reste que le mot de « *locutorium* » est employé tel quel pour le monastère cathédral de Canterbury, au début du XIIe s.⁴⁵⁹ : mais il s'agit cette fois d'un portique couvert en avant de la maison des hôtes et du réfectoire (ill. 51) ! Dans cette nouvelle acception anglaise, l'accent est mis sur la fonction d'accueil et de réception - à laquelle correspond bien l'idée de « parloir » - dans un établissement où affluent déjà les pèlerins vénérant les reliques de saint Thomas Becket : le monastère entier se transforme au début du XIIe s. pour s'adapter à cette pression des visiteurs. Face à des pèlerins en particulier, qui dans l'esprit de l'époque sont aussi des pauvres volontaires, l'accueil de l'hôte ou la charité au pauvre se rejoignent ici dans une des fonctions que les abbayes ont à cœur d'assurer - le moyen âge tendant à assimiler comme une figure du Christ le voyageur, le pèlerin, et le pauvre⁴⁶⁰.

⁴⁵⁶ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1990.

⁴⁵⁷ « *Aelemosynarum quippe cella pedes latitudinis decem, longitudinis sexaginta ad similitudinem latitudinis cellarii.* » (« De fait, l'aumônerie est une pièce de dix pieds de large, et de soixante pieds de long, en similitude de la largeur du cellier »).

⁴⁵⁸ Cette cérémonie répond au « mandement » du Christ à ses disciples, après qu'il leur eut lavé les pieds avant la dernière Cène, de reproduire cet exemple à leur tour. Aussi la *Règle* de saint Benoît préconise-t-elle de recevoir chaque hôte comme le Christ - en particulier s'il est pauvre ou étranger - et de lui laver les pieds et les mains (chap. 53) ; mais chaque semaine à tour de rôle, un des moines doit aussi laver les pieds de ses frères (chap. 35). De la sorte, on en vient à distinguer le « *mandatum hospitum* », qui a lieu dans cette petite salle voisine de la salle des aumônes à Saint-Gall au IXe s., du « *mandatum fratrum* », qui a lieu à Saint-Gall près de la grande salle chauffée de l'aile orientale, à l'intérieur du cloître réservé aux seuls moines. Les coutumes clunisiennes donnent des descriptions détaillées de l'un et de l'autre : le lavement des pieds des pauvres (chaque pauvre étant pris en charge par un moine différent) a lieu à Cluny après le déjeuner, dans le cloître près du cellier ; alors que le « *mandatum fratrum* » a pour cadre la salle du chapitre chaque samedi en temps ordinaire, et le jeudi saint en particulier (cf. aussi *infra*, A 3. *L'aboutissement du projet...2.2.2. Intérieur : la salle du chapitre*). Cf. HORN - BORN 1979, vol. I, p. 307-309, et GILLON 1990.

⁴⁵⁹ Cf. LENOIR 1852, t. 1 p. 29, et WILLIS 1868.

⁴⁶⁰ A ce sujet, et sur l'image du pèlerin et le sens du pèlerinage, cf. entre autres PAUL 1986 : surtout t. 2 : « L'éveil évangélique et les mentalités religieuses » ; et LOBRICHON 1994.

Dans ce contexte, l'appellation Tournusienne de « *locutorium* », livrée par un processional au XVIe s. seulement, semble tout à fait admissible pour cette salle, dès le XIe s., renvoyant sans doute à la même origine que le « *ad conloquendum* » du plan de Saint-Gall. Il est probable que cet espace **réunisse les fonctions** des deux pièces de Saint-Gall : pièce à la fois de réception pour les hôtes (qui, extérieurs au monastère, n'ont pas le droit d'entrer dans le cloître), et de charité pour les pauvres - peut-être encore pour la cérémonie du lavement des pieds. Ces différentes attributions pourraient d'ailleurs justifier, tôt ou tard, les banquettes qui courent le long des murs.

Les différentes portes du parloir semblent illustrer ces fonctions complémentaires. A Saint-Gall, la pièce équivalente ouvre d'un côté sur l'extérieur, de l'autre sur le cloître (ill. 50) : on imagine que lorsqu'on reçoit un hôte, celui-ci, qui n'a pas nécessairement accès au cloître, peut entrer directement depuis l'extérieur, et les moines, depuis le cloître. Mais une porte fait aussi communiquer cette pièce avec la salle des pauvres - sans doute l'équivalent de l'« *aelemosynarum* » du *Liber tramitis* - permettant le passage éventuel des pauvres dans le parloir, à l'occasion de la cérémonie privilégiée du « *mandatum* ».

A Tournus, la pièce unique du « *locutorium* » reprend ces portes, en y ajoutant un grand portail vers l'avant-nef (ill. 91 et 139). Mais dans la perspective clunisienne invoquée pour cette avant-nef, il faut rappeler que dans le Cluny d'Odilon, chaque messe à la mémoire d'un défunt s'accompagne de la distribution d'un repas à un pauvre. Cette pratique justifierait donc de lier fortement salle des aumônes et galilée, si celle-ci sert effectivement à la célébration de la mémoire des morts : d'où cette porte entre les deux. Par ailleurs, si les laïcs ont un accès plus particulièrement réservé à la galilée, ils peuvent pénétrer par ce portail dans le parloir - sans doute lors d'occasions bien définies. Les moines, eux, individuellement ou en procession, empruntent la porte du cloître. Quant à la petite porte occidentale, elle garde sans doute un rôle plus profane, permettant à un serviteur de passer, ou peut-être, à l'occasion, à un visiteur isolé d'être reçu dans le « *locutorium* ».

2.2.2. Le cellier

L'aile occidentale du cloître est, pour l'essentiel, explicitement dédiée au « *cellarium* » dès le plan de Saint-Gall, et dans l'immense majorité des monastères médiévaux ; au début du XIe s., la description du *Liber tramitis* n'y fait pas défaut⁴⁶¹. La légende du plan de Saint-Gall superpose au « *cellarium* » du rez-de-chaussée, où le dessin figure les « *maiores tunnae* » et les « *minores tunnae* » comme une double rangée de tonneaux de tailles différentes alignés sur un bâti de fixation (ill. 50), un étage non représenté, qui abriterait le « *lardarium et aliorum necessariorum repositio* ». Ainsi, l'édifice servirait à stocker les vins et divers liquides d'une part, les salaisons et toutes sortes de provisions de l'autre. Ce sont, du reste, les fonctions qu'il est censé remplir depuis les premiers textes de règles monastiques - on y engrangerait parfois toutes sortes d'ustensiles, outils ou même vêtements. P. Gillon souligne l'utilité d'en assurer un approvisionnement aisé en l'établissant à proximité de la porte d'entrée, quand les règles anciennes le voulaient déjà proche, à la fois du réfectoire et de la cuisine, du logis des hôtes, et encore de l'église⁴⁶².

⁴⁶¹ « *Cellarii vero longitudo LXXta, latitudo LXta pedes* ». (« Du cellier, la longueur est de 70, et la largeur de 60 pieds »). Sur les autres monastères, cf. notamment BERNARD 1987, ou pour la région, SAINT-JEAN VITUS 1990.

⁴⁶² GILLON 1988. Pour la fonction de l'étage, H.-R. Sennhauser se demandait s'il ne fallait pas y voir le logement des convers - ce qui implique des niveaux totalement indépendants. Bien sûr, cela pourrait s'expliquer dans l'hypothèse où la galilée serait réservée aux convers (*supra*, note 68) : la raison d'être de cette disposition, dont nous ne trouvons pas d'exemple attesté dans le milieu bénédictin, serait alors une communication directe de l'un à l'autre - soit une porte pour passer de l'étage du cellier à l'avant-nef, par exemple.

La conservation de vestiges du XIe s. pour de tels bâtiments - ou même simplement, leur dégagement en fouille - reste exceptionnelle. En dehors de Tournus, la façade d'une construction datable dans le premier quart du XIe s., et qui devait former l'aile occidentale du cloître de l'abbaye Saint-Pierre à Chalon-sur-Saône, en constitue sans doute un exemple des plus anciens (ill. 141)⁴⁶³.

Les **dimensions** du cellier de Tournus (30,45 m de long sur 10,45 de large, soit à peu près 103 pieds sur 35,5) lui donnent une surface utile sensiblement équivalente aux exemples du plan de Saint-Gall, ou du *Liber tramitis*. Il est un peu plus long et à peine moins large que le premier (87,5 pieds sur 37,5) - mais nettement plus long et presque deux fois moins large que le second (70 pieds sur 60).

Son **niveau inférieur** diffère aussi du plan carolingien, par la disposition des ouvertures. A Saint-Gall, le cellier donne bien sur la grand-cour du monastère, mais par son extrémité sud, face à la cuisine qu'il dessert aisément, tandis qu'une seconde porte ouvre sur le cloître au nord (ill. 50). La situation du portail principal, au pignon apparemment, représente un avantage pour la distribution et la circulation internes, entre les deux rangées de tonneaux - surtout si sa largeur permet le passage des charrettes : ce sera la solution « classique » adoptée pour les « granges » médiévales. Mais à Tournus, le bâtiment se prolonge au sud d'une pièce contiguë, ce qui exclue tout portail au pignon (ill. 91 et 139) ; il semble que la disposition ait été identique dans le Cluny d'Odilon⁴⁶⁴. Enfin, on notera qu'à Saint-Pierre de Chalon, la façade subsistant sur le cloître, apparemment conservée sur toute sa longueur (27 m, contre 35 m pour l'ensemble du bâtiment à Tournus) est dépourvue de porte, et percée à ce niveau d'une seule fenêtre, cintrée et ébrasée sur l'extérieur, et assez large (ill. 141).

En ce qui concerne l'**élévation**, la largeur indiquée par le *Liber tramitis* (60 pieds, soit 17,70 m en principe) porte à imaginer le cellier de Cluny subdivisé par au moins deux files de supports intermédiaires - selon le principe que nous avons restitué à Tournus. Mais sur une mesure à peu près équivalente au cellier de Tournus, il n'y a guère que le bâtiment dit « des écuries de Saint-Hugues » à Cluny, achevé autour de 1100 seulement⁴⁶⁵, pour

Or cette communication n'existe pas à Tournus. En fait, et jusqu'à preuve du contraire, nous ne voyons pas de raison pour loger des laïcs plutôt au-dessus du cellier que de l'autre côté de la grand-cour occidentale, comme l'indiquent au moins les exemples sur lesquels nous nous sommes appuyés plus haut. Et si la question n'est pas abordée pour le Cluny d'Odilon, dans la description du *Liber tramitis*..., l'exemple de Saint-Gall est au moins explicite pour la dévolution de l'étage. Et pour revenir au XIe s., les percements étroits de l'étage du bâtiment de Saint-Pierre de Chalon (ill. 141) paraissent mieux convenir à un cellier qu'à un niveau d'habitation - même si nous ne connaissons rien de sa façade orientale (cf. les lignes qui suivent).

⁴⁶³ Cette abbaye fort ancienne, déplacée en 1563 lors de la création d'une citadelle à cet emplacement, n'a guère fait l'objet d'études particulières (on pourra néanmoins se reporter aux 2 brochures de BESNARD, P. - *Recherches historiques sur l'abbaye de Saint-Pierre de Chalon*. Autun, 1910-12, et à quelques mentions très succinctes dans les *S.H.A. Chalon*. Sur le détail des sources et le récapitulatif de nos connaissances sur les vestiges actuels, cf. aussi : « Chalon-sur-Saône. Ancienne abbaye Saint-Pierre », in : SAINT-JEAN VITUS 1990, p. 34, et SAINT-JEAN VITUS 1997). Pourtant, des vestiges de ses bâtiments restent enchâssés dans les constructions actuelles, et une cour reprend une partie de l'ancien cloître. On y reconnaît à l'ouest une façade munie d'un alignement régulier de corbeaux trahissant l'appui de la toiture de l'ancienne galerie, qu'il faut sans doute identifier comme l'ancien cellier : ses caractéristiques de construction (emploi d'un moyen appareil de pierres à layage large et profond, liées par des joints épais, lésènes et arcatures, mise en œuvre des ouvertures cintrées) le datent du premier quart du XIe s. (cf. ill. 141).

⁴⁶⁴ Cf. CONANT 1968.

⁴⁶⁵ La charpente sommitale de ce très grand édifice a été datée par dendrochronologie entre 1095 et 1107 (prélèvements et analyses : G. Lambert et C. Lavier, laboratoire CNRS de Besançon) : cf. MAURICE, B. - « La charpente de l'hospice de l'abbaye de Cluny, ou « Ecuries de Saint-Hugues » ». In : *Les Veines du Temps* 1992, p. 176 -180.

donner idée d'une division en nefs séparées par une file de supports. Pourtant, il s'agit là d'un édifice élancé, où de robustes piliers ronds maçonnés portent le plancher d'un étage très haut placé.

A Tournus au contraire, les étages sont bas et les trois nefs plus étroites. Elles étaient peut-être simplement divisées par deux files de poteaux de bois, superposées d'un niveau à l'autre pour porter les planchers des étages, jusqu'à la charpente (ill. 91 et 139). A Mûstair, le bâtiment occidental du XIe s. était ainsi divisé en deux par des poteaux en bois plantés dans le sol⁴⁶⁶. L'autre possibilité, qui pourrait convenir aussi à un cellier, et justifier l'opportunité des massifs engagés du mur nord à Tournus, tient dans l'exemple des « granges à piles » des siècles suivants : les planchers séparant les étages pourraient, si le bâtiment dans sa totalité n'est pas trop haut, se limiter aux nefs latérales, la nef centrale étant évidée sur toute sa hauteur.

Pour les façades enfin, il faut une nouvelle fois se reporter à Saint-Pierre de Chalon, où quelques jours étroits comme à Tournus - à linteau monolithe échancré, en l'occurrence - sont les seules ouvertures de l'étage du côté du cloître (elles sont aujourd'hui bouchées, mais bien intégrées à la maçonnerie du début du XIe s. : ill. 141). Elles laissent filtrer un minimum de lumière à l'intérieur : ce qui garantit sans doute une meilleure conservation des denrées. En revanche, nous n'avons pas d'exemple archéologique, pour le XIe s., de façade de cellier sur la cour d'entrée du monastère.

Au demeurant, nous n'en avons pas plus, en dehors de Tournus, qui illustre l'aménagement de cette cour d'entrée ou son revêtement de sol.

2.2.3. L'aile méridionale du cloître

Au sujet de l'aile méridionale, la **description du *Liber tramitis...*** diffère sensiblement, au début du XIe s., du modèle proposé par le plan carolingien de Saint-Gall. Au lieu d'un réfectoire en retrait, précédé d'une cuisine qui semble indépendante - et qui l'est en tout cas du cellier, puisque elle dégage l'accès à son portail d'entrée au pignon sud (ill. 50) - le texte clunisien cite, avant le cellier, le chauffoir, le réfectoire et les deux cuisines, des réguliers et des laïcs, à la suite les uns des autres et tous de la même largeur. Le cellier ferait donc lui-même, en largeur, la somme des profondeurs des deux cuisines réunies : ces dernières pièces formeraient alors, à elles deux, l'angle des ailes sud et ouest. Au total, l'aile méridionale mesurerait donc 25 pieds de large sur plus de 150 de long - ce qui lui donne une physionomie particulièrement longue et étroite⁴⁶⁷.

Si l'on compare à cet exemple les **dimensions** probables de l'aile méridionale du cloître de Tournus au XIe s. (135 pieds sur à peu près 30, cf. ill. 91), la surface utile n'est pas très différente.

Nous avons peu d'autres exemples des dimensions d'un bâtiment équivalent pour cette période. L'aile sud du cloître de Saint-Pierre de Chalon approche en largeur ce que nous proposons pour Tournus, avec 8,60 m (hors-œuvre) : l'édifice actuellement subsistant

⁴⁶⁶ Information directe de M. Sennhauser (avec tous nos remerciements) : l'emprise de ces poteaux apparaît dans SENNHAUSER-GIRARD, SENNHAUSER, RUTISHAUSER, GUBELMANN, 1986, sur le plan p. 7.

⁴⁶⁷ « *Calefactorium viginti et quinque pedes latitudinis, longitudinis eademque mensura. (...) Refectorium longitudinis pedes nonaginta, latitudinis viginti quinque (...). Coquina regularis triginta pedes longitudine et latitudine viginti et quinque. Coquina laicorum eademque mensura. Cellarii vero...* » (« Le chauffoir est large de 25 pieds et a la même dimension en longueur (...). Le réfectoire fait 90 pieds de long sur 25 de large (...). La cuisine des réguliers fait 30 pieds de long et 25 de large. La cuisine des laïcs a les mêmes dimensions. Quant au cellier, ... »). Sur la restitution de cet ensemble au XIe s., cf. CONANT 1968.

ne paraît pas antérieur au début du XIIe s., mais ses soubassements sont peut-être plus anciens. Plus loin, le premier état de l'aile méridionale fouillée à l'abbaye Saint-Austremoine d'Issoire (qui remonte peut-être à la fin du XIe s.) ne mesure que 5,40 m de large dans-œuvre (soit 18 pieds seulement : bien moins que celle du *Liber tramitis...* !), pour une longueur supérieure à 21 m. A la même époque à Novalesa, l'édifice équivalent n'atteint qu'environ 6,50 m de large dans-œuvre (20 à 25 pieds : toujours moins que Tournus et le Cluny d'Odilon) ; pour plus de 30 m de long (soit quelques 100 pieds au moins) - mais si l'on ajoute à son extrémité la largeur d'une aile ouest non reconnue à Novalesa, sa longueur totale avoisine ce que nous proposons pour Tournus. On pourra même noter que le cloître carolingien de Lorsch, probablement repris au Xe s. et de nouveau après 1090, présente une aile sud de même largeur - pour 40 à 45 m de longueur⁴⁶⁸.

En somme, si pour l'aile sud du cloître à Tournus, les données archéologiques se réduisent presque au témoignage de son existence vers le milieu du XIe s., ces comparaisons rendent vraisemblable l'image d'une construction longue et relativement étroite. Mais d'ores et déjà, ses dimensions feraient de ce bâtiment l'un des plus grands, comparable en surface utile, davantage au Cluny d'Odilon, qu'à d'autres monastères moins prestigieux.

Par ailleurs, la description du *Liber tramitis* associe, dans cette même aile, deux cuisines, et le réfectoire des moines. Cette disposition est en tout cas attestée par l'archéologie, pour le XIe s., au prieuré (clunisien) de Ganagobie - avec toutefois une seule cuisine⁴⁶⁹. Et dans les différents exemples cités, il est admis en général que cette aile abrite au moins le réfectoire, sans que la subdivision interne apparaisse clairement⁴⁷⁰.

On notera qu'à Tournus, la construction d'une cuisine monumentale au XIIe s., en avant de la façade ouest de cette aile, et sur les niveaux empierrés de la cour extérieure (cf. *infra*, B1. *Prospérité...*), rend plausible, un siècle plus tôt, une première situation de cette **cuisine** à l'intérieur de l'aile méridionale, mais à l'avant du **réfectoire**, à l'emplacement suggéré par les deux exemples clunisiens.

Sa porte, non repérée dans le mur de façade ouest du XIe s., pourrait avoir ouvert au midi. C'est le cas dans la description du *Liber tramitis*, si l'on prend en compte la nécessité d'une communication entre les cuisines et la boulangerie, située à l'écart vers le sud. Mais pour l'instant, nous n'avons pas de quoi confirmer cette hypothèse.

Enfin, l'emplacement de cette cuisine pourrait lui-même pérenniser une situation plus ancienne, puisque les niveaux les plus profonds qui soient coupés par les fondations de la façade ouest du XIe s. recouvrent encore, au même endroit, des dépôts conséquents de restes de poissons du Xe s., voire de la fin du IXe, apparus au fond de la fouille de 1992 - 1994 (et laissés en place : U.S. 98=279, cf. ill. 47 et 49). Ceux-ci suggèrent déjà la proximité de la cuisine.

⁴⁶⁸ Sur les vestiges de l'abbaye Saint-Pierre de Chalon, cf. *supra*, note 88. Sur Saint-Austremoine d'Issoire : SAUGET 1989 ; Novalesa : *supra*, note 54 ; Lorsch : BEHN 1977.

⁴⁶⁹ FIXOT - PELLETIER - BARRUOL 1996, p. 117 (plan) et p. 124 - 129. La cuisine reste d'ailleurs au même emplacement dans la « phase romane » du monastère (XIIe s.) : cf. p. 29, et plans p. 138 et 155.

⁴⁷⁰ A Lorsch, F. Behn ne restitue pas le réfectoire dans l'aile sud, mais à l'ouest (là où on aurait attendu le cellier!), dans une salle divisée en deux nefs par une file de supports intermédiaires dont les bases ont été retrouvées en fouilles, longue de 25 m et large de moins de 10 m, et flanquée de pièces adjacentes plus petites. Cette salle pourrait être en relation avec le palais abbatial. Mais Lorsch, abbaye privilégiée très liée aux rois et empereurs allemands, présente probablement une physionomie particulière, à prendre dans le contexte des centres de pouvoir de type carolingien.

Quant au réfectoire, le XIIe s. le conserve, à Tournus, dans l'aile méridionale, où le situait déjà le plan de Saint-Gall : cette position semble donc vraisemblable pour le XIe s. D'un chaufferie en revanche, nous n'avons nulle idée pour cette période.

3. Sépultures et cimetières

3.1. Observations et découvertes anciennes

Des inhumations ont été repérées en plusieurs endroits du site abbatial. L'aire principale de ces découvertes se situe **au nord de l'avant-nef** (actuelle place de l'Abbaye). Il est d'ailleurs difficile de ne pas mettre en relation avec la galilée certaines des sépultures repérées par

J. Martin à la fin du XIXe s., et qui enlagent le mur nord⁴⁷¹. Quelques mètres plus loin, J. Duriaud a pu observer, à l'occasion de divers travaux ces vingt dernières années, que d'autres sépultures occupaient l'espace libre au nord de l'avant-nef ; malheureusement, aucune n'a pu être fouillée, et nous ne savons pas si elles doivent être mises en relation avec les précédentes (cf. ill. 46).

Mais J. Martin signale aussi la découverte **à l'intérieur du parloir**, à l'extrémité est de la pièce, le long du mur du cellier, d'« un tombeau formé de dalles taillées à gros éclats et dressées sur champ ; il était recouvert d'un double rang de dalles minces de 3 à 4 cm d'épaisseur » - ce que nous appellerions aujourd'hui une inhumation en coffrage de pierre. Cette sépulture était celle d'un pèlerin, accompagné de coquilles percées de trous et de son bâton.

Enfin, il a trouvé deux autres sépultures de ce même type sous la place des Arts, c'est-à-dire **à l'est des bâtiments claustraux et du chevet de l'église** (ill. 46) : la seconde comportait un aménagement céphallique. Il est vrai que leur relation avec les structures de la période qui nous intéresse ici est incertaine. Seul, un « caveau funéraire », encore apparu en 1910 contre « les fondations du mur sud de la deuxième chapelle » rayonnante du chevet, était, au minimum, postérieur à cette construction. Mesurant 3,30 m de large sur 2,20 m environ hors-œuvre, il était couvert d'une voûte en plein cintre, et ses parois étaient stuquées ; nous en avons retrouvé le plan et une coupe succincte dans les archives conservées à la bibliothèque municipale de Tournus (ill. 144)⁴⁷².

3.2. Datation

La seule attestation que nous ayons pour le moyen âge d'un cimetière à l'intérieur du « cloître », c'est-à-dire de l'enclos monastique, vient des pièces d'un procès du milieu du XVe s.⁴⁷³ ; au XVIIIe s., Juénin précise également l'existence de ce cimetière jusqu'au XVe s.⁴⁷⁴

S'il nous est impossible de dater les sépultures signalées par J. Duriaud au nord de l'église, nous pouvons tenter une approximation pour plusieurs de celles découvertes par J. Martin. En effet, cet auteur précise à propos des **inhumations qui longent le mur nord de l'avant-nef** : « A la tête de plusieurs squelettes se trouvait un vase en terre

⁴⁷¹ MARTIN 1899-1900.

⁴⁷² MARTIN 1899-1900 ; MARTIN 1910, p. 10 - 12.

⁴⁷³ A.D.S.L., H 182 (1436-58) : l'évêque de Chalon ordonne une information au sujet d'un meurtre commis dans le cimetière sis à l'intérieur du cloître de l'abbaye.

⁴⁷⁴ JUENIN, I, p. 88.

grise noirâtre, très quartzreuse, de forme ovoïde, à large col rabattu, et muni d'un goulot et d'une anse : hauteur 0^m 20 à 0^m 23 sur un diamètre à la panse de 0^m 18 à 0^m 20 »⁴⁷⁵. Ces détails permettent de reconnaître un type de vase répandu dans le val de Saône, et dont on commence à bien cerner la production locale aux Xe-XIe s. Une telle pratique funéraire a été reconnue par exemple dans la fouille de l'église Saint-Clément de Mâcon, dans un contexte du XIe s. : en fait, qu'il s'agisse de pots d'encens ou d'eau bénite, elle est répandue un peu partout en France à partir du XIe s. (voire de la fin du Xe)⁴⁷⁶. Vue leur disposition, on n'imagine pas que ces sépultures aient pu être antérieures à la construction de l'avant-nef. Par ailleurs, les fouilles de cimetières nous apprennent que dans ce genre de situation, les inhumations contiguës dans l'espace ont peu de chance d'être toutes contemporaines (même si J. Martin ne donne aucune indication de chronologie relative) : c'est donc entre le second quart du XIe s. et le début du XIIe s., probablement en plusieurs périodes d'inhumations successives, qu'il convient de les dater.

Quant aux tombes en coffrage de pierre que J. Martin décrit en divers endroits de l'abbaye, on les connaît sous des formes diverses dans des contextes compris entre le VIIIe et le XIIIe s. Parmi celles-ci, les aménagements céphalliques (dans le cas de ce qu'on appelle aujourd'hui des « coffrages anthropomorphes »), sont attestés du XIe s., (voire de la fin du Xe) au XIIIe s.⁴⁷⁷. L'une des plus intéressantes est celle du pèlerin découverte dans l'angle sud-est du parloir. Telle qu'elle est décrite par J. Martin, elle est postérieure à la construction de ce local : elle doit donc être datée à partir du milieu du XIe s. Pour celles de la place des Arts, évidemment, aucun élément ne nous permet de resserrer une chronologie large, Xe - XIIIe s. Enfin, le « caveau funéraire » découvert en 1910, postérieur au chevet de l'abbatiale, ne peut être situé qu'à partir des années 1020.

Bien sûr, ces datations *a-posteriori* de découvertes anciennes et trop partiellement décrites, sont sujettes à caution. Les éléments dont nous disposons nous permettent néanmoins d'**envisager la présence de ces sépultures vers le milieu du XIe s.**, et de les prendre en compte dans l'analyse des différents espaces concernés.

3.3. Interprétation : une réorganisation des cimetières ?

3.3.1. Un possible cimetière des laïcs, lié à la galilée

En l'absence de documentation sur le cas Tournusien, c'est encore à la description du Cluny d'Odilon selon le *Liber tramitis* ..., que renvoie la présence d'un cimetière au nord de la galilée : il y est réservé aux laïcs, dans un secteur qui leur est particulièrement dédié, entre

⁴⁷⁵ MARTIN 1899-1900 : p. 143.

⁴⁷⁶ Sur ce type de vase dans la région, cf. *Céramique médiévale en Bourgogne*, 1996 : sur Saint-Clément de Mâcon en particulier, se reporter à la contribution de PETIDENT, Y., et POIL, E. - « Tupins et tupiniers. Production, diffusion et consommation de la poterie dans le Val de Saône au moyen âge ». Sur les céramiques funéraires en France au moyen âge, cf. COLARDELLE 1983 ; LEENHARDT, M. et VALLAURI, L. - « Le cimetière du cloître cathédral de Viviers : rites et mobiliers funéraires. Le mobilier céramique ». In : *Viviers*, 1988, p. 81- 94 ; ou encore PRIGENT, D. - « Les céramiques funéraires (XIe - XVIe s.) ». In : *Archéologie du cimetière chrétien*, 1996, p. 215 - 224.

⁴⁷⁷ Cf. COLARDELLE 1983 (voir en particulier, sur la typologie des tombes, les p. 345 à 354) ; ainsi que BOISSAVIT-CAMUS, B., GALINIE, H., LORANS, E., PRIGENT, D., et ZADORA-RIO, E. - « Chrono-typologie des tombes en Anjou - Poitou - Touraine », et Collectif - « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Age dans le Sud-Est de la Gaule », in : *Archéologie du cimetière chrétien*, 1996 : p. 257 - 269, et p. 271 - 303.

le palais des hôtes, la maison des tailleurs et couturiers, et la sacristie⁴⁷⁸. A en croire J. Talobre, ces laïcs ne sont pas des domestiques - du moins dans le cas clunisien - puisque ceux-ci seraient enterrés ailleurs, « dans le cimetière de la chapelle Saint-Jean-Baptiste (Saint-Mayeul) »⁴⁷⁹. Mais on n'oubliera pas l'importance croissante du culte de la mémoire des défunts : de nombreux donateurs obtiennent de se faire enterrer dans l'enceinte du monastère, et c'est sans doute à ces personnalités que s'adresse en priorité le cimetière en question⁴⁸⁰.

En dehors du milieu clunisien, le monastère qui dessert la cathédrale anglaise de Canterbury, dont l'organisation nous est connue par un dessin original et divers documents de la première moitié du XIIe s., montre aussi un cimetière réservé aux laïcs à l'emplacement équivalent - c'est-à-dire sur le flanc sud de l'église, la disposition générale des bâtiments étant inversée (ill. 51). En Normandie, l'abbaye de la Trinité de Fécamp possède encore un cimetière au même endroit : il est évoqué de façon assez précise au XIIIe s., mais les inhumations qui y ont été repérées au siècle dernier, sont datables apparemment sur plusieurs horizons, depuis le XIe s. Ce sont entre autres des tombes de pèlerins, accompagnés de leurs coquilles⁴⁸¹ : il s'agit, là aussi, d'une des réalités que recouvre l'état laïc.

Enfin, il paraît logique d'établir une relation entre la possible dévolution de la galilée à la mémoire des morts, avec un niveau inférieur ouvert à la sépulture des laïcs, et ce cimetière sur son flanc nord à Tournus, sur lequel ouvre une porte de sa salle basse (ill. 91). Cela confirmerait, dans une sphère d'influence clunisienne, l'**orientation de tout ce secteur en direction des laïcs**, déjà suggérée (*supra*, 1.2.2. La « galilée », l'influence clunisienne et la mémoire des morts, et la question des laïcs dans le monastère).

3.3.2. Un cimetière des moines plutôt à l'est de l'église et du cloître ?

L'idée d'un cimetière réservé aux laïcs, lié sans doute à la fonction de la galilée, pose en corollaire la question d'un espace attribué à la sépulture des moines.

Pour le Cluny d'Odilon, Graham et Clapham, Talobre, et K.-J. Conant⁴⁸², restituent ce cimetière derrière le chevet, plutôt vers le nord-est : en relation avec l'« *ecclesia Sancto Sepulchro* », chapelle située dans le cimetière des moines par le coutumier du moine Bernard à la fin du XIe s. - mais sans doute aussi avec l'« *ecclesia Sanctae Mariae* » citée par la même source et devenue plus tard chapelle « Notre-Dame de l'Infirmierie », qui s'étendait au-delà de l'aile orientale du cloître⁴⁸³. A Saint-Bénigne de Dijon, cet espace réservé contourne la rotonde qui fait suite au chœur de l'église abbatiale. A Saint-Benoît-sur-Loire, il s'étend également à l'est de l'église⁴⁸⁴. Mais le plan de Saint-Gall, lui, situait le cimetière des moines à l'est, derrière le cloître plutôt que le chevet de l'église (ill. 50) ; les fouilles de H. Bernard à Saint-Riquier ont confirmé la présence de tombes à cet

⁴⁷⁸ « *Nam inter istam mansionem et sacristiam atque ecclesiam necnon et galileam sit cimiterium, ubi laici sepeliantur* » (« Entre cette autre maison, la sacristie, l'église et encore la galilée, qu'il y ait un cimetière, où les laïcs se fassent enterrer »).

⁴⁷⁹ TALOBRE 1936 : p. 52.

⁴⁸⁰ Cf. WOLLASCH 1990 et IOGNA-PRAT 1990.

⁴⁸¹ Sur Canterbury : LENOIR 1852, t. 1 p. 27 - 29 ; WILLIS 1868 ; URRY 1967. Sur Fécamp : RENOUX 1991, p. 509.

⁴⁸² GRAHAM-CLAPHAM 1930 ; TALOBRE 1936, CONANT 1968.

⁴⁸³ Cf. STRATFORD 1992 a.

⁴⁸⁴ Sur Saint-Bénigne de Dijon : CHOMTON 1900. Sur Saint-Benoît-sur-Loire : TREFFORT 1994 et 1996.

emplacement dès l'époque carolingienne, et jusqu'avant l'incendie de 1131. A Mùstair, le cimetière des religieuses s'étend également dans ce secteur, autour de la chapelle Sainte-Croix au XIe s.⁴⁸⁵.

On remarquera que c'est plutôt derrière l'aile orientale du cloître, que J. Martin signale des sépultures susceptibles de remonter aux XIe-XIIIe s., place des Arts (à l'exception du « caveau funéraire », adossé, lui, au chevet de l'abbatiale - s'il s'inscrit bien dans cette période). Mais à l'inverse du premier groupe, en relation directe avec le mur de la galilée, la plupart d'entre elles est trop isolée de tout autre contexte du XIe s. qui nous soit bien connu. On se contentera donc ici d'une simple hypothèse, qu'il s'agisse vraisemblablement du cimetière des religieux (ill. 91).

Poursuivant néanmoins dans ce sens, on se demandera si la **chapelle Saint-Eutrope**, située une vingtaine de mètres en arrière de l'aile orientale du cloître, à proximité du chevet de l'église (ill. 91), ne voit pas là son origine - même si les élévations qui en subsistent, converties en maison d'habitation, ne laissent rien voir qui puisse dater de cette époque (ill. photo, et plan cadastre abbaye actuel ; cf. *infra*, C. La mutation du début du XIVe s. 2.2.2. Fonctions et origines de la chapelle Saint-Eutrope). Elle serait alors l'équivalent des chapelles cimetériales de Cluny ou Mùstair, dont on trouve des exemples à la période carolingienne à Lorsch aussi bien qu'à Landévennec - à l'emplacement correspondant à Saint-Eutrope pour Tournus ! (Cf. *supra*, A1. L'abbaye dans le premier quart du XIe s. 4.2.2. Saint-Laurent et le problème des chapelles monastiques).

Enfin, le problème posé par les sépultures en coffrage de pierres mises au jour par J. Martin dans l'aile nord du cloître, reste entier pour cette période : la présence d'inhumations dans le cloître au XIe s. est incertaine, et constituerait un élément rarement attesté pour cette période (cf. *supra*, A 1. L'abbaye dans le premier quart du XIe s. : 3. Vestiges et traces d'occupation autour de l'église). Même celle, rapportée par Juénin, de l'abbé Ardain dans la galerie nord, à laquelle elle aura donné son nom traditionnel de « cloître de Saint-Ardain », ne repose sur aucun fondement sérieux⁴⁸⁶.

Quoi qu'il en soit de leur datation exacte, le regroupement des sépultures en plusieurs pôles liés à la reconstruction d'un certain nombre de bâtiments du monastère, fait suite à la disparition dans le second quart du XIe s., irrécusable celle-ci, de l'espace cimetierial sud-ouest, fermé ou semi-ouvert (portique), attesté dans la période précédente, et remplacé par une grande cour sur laquelle ouvrent les portails du cellier. Que le relais de ce lieu d'inhumation privilégié soit pris désormais par l'« atrium » de la galilée ou par un autre endroit, au nord ou à l'est du carré claustral, ces déplacements témoignent d'une **modification profonde des schémas de représentation spatiale du monastère**. On dépasse, et de loin, le cadre d'une simple réorganisation de bâtiments vétustes.

4. Conclusion

Les travaux du second quart et du milieu du XIe s. ne changent pas l'emprise topographique de l'abbaye. Cette campagne a respecté les constructions environnantes ; autour du cloître, elle a conservé le chevet de l'église à peine fini, et, pour l'heure, l'aile orientale des bâtiments réguliers. Pourtant, c'est une restructuration fondamentale qui est en cours.

⁴⁸⁵ Sur Saint-Riquier : BERNARD 1987. Sur Mùstair : SENNHAUSER-GIRARD, SENNHAUSER, RUTISHAUSER, GUBELMANN, 1986, et SENNHAUSER-GOLL 2000.

⁴⁸⁶ La question est débattue par J. Henriët, qui reprend le texte des « leçons » d'un « vieux bréviaire de l'abbaye », dans lequel était mentionné, selon Juénin, la translation des restes de Saint Ardain en 1140 : aucun élément ne permet de conclure que sa tombe ait été originellement située dans la galerie nord du cloître. Cf. HENRIËT 1990 : p. 239-240.

Partant de l'adjonction d'une « galilée » en avant de l'église préexistante, le projet s'est mué en programme de grande envergure. Si le principe de l'avancée d'ouest en est du chantier de l'abbatiale et sa période de réalisation avaient déjà été retenus par J. Henriot, nous avons précisé la succession de ses phases, la chronologie et les modalités de son extension, tout en y intégrant l'ensemble claustral. Car les travaux ont très vite étendu leur emprise, jetant conjointement l'enveloppe d'une nouvelle nef élargie et d'un vaste cloître, et traçant la limite de bâtiments, à l'ouest et sans doute au sud, qui prennent la place des précédents, détruits. L'évolution du chantier s'est faite par grandes impulsions successives, adaptant ses réalisations à la nécessité de conserver un cadre à la vie monastique, et donc de garder le plus longtemps possible des parties anciennes à l'usage de la communauté. Mais cette progression par tranches horizontales n'a plus donné lieu à des modifications de plan, et plusieurs secteurs ont avancé de concert, illustrant un dessein cohérent, mené avec un dynamisme dont témoigne la variété des recherches constructives.

Dans cette réorganisation s'affirme aussi un modèle de représentation spatiale, où religieux et laïcs, vivants et défunts, pauvres et pèlerins, reçoivent chacun une place précise à l'intérieur du monastère. Il faut probablement y reconnaître une influence de la réforme clunisienne.

Les éléments de datation permettent de situer l'activité la plus intense entre la fin des années 1020, et le milieu du XIe s. - même si le chantier se poursuit au-delà. Dans cette fourchette, il faut reconnaître la totalité de l'abbatiale de Ardain (1028 - 1056) : assurément, la figure de cet abbé aura dominé cette campagne.

A.3. L'aboutissement du projet (fin du XIe s. - autour de 1100)

C'est surtout la continuité qui paraît marquer la fin du XIe s. par rapport à la période précédente : ses dernières décennies voient l'achèvement du transept et de la nef de la nouvelle église, jusqu'aux alentours de 1100. Mais l'aile orientale du cloître est reconstruite, comme en complément du programme initié par Ardain ; d'importants vestiges en subsistent en élévation. Dans ces deux ensembles, des changements se font peu à peu sentir dans les pratiques de construction et dans le style du décor, qui annoncent le XIIe s. Mais il faut aussi nous arrêter, encore une fois, aux fonctions des différents espaces.

1. L'église abbatiale : reprise du transept et achèvement de la nef

1.1. Analyse archéologique des vestiges

1.1.1. L'architecture : disposition générale

Les travaux de la campagne précédente se poursuivent, sans interruption notable, dans l'achèvement des parties hautes du **vaisseau central de la nef**. Son couverture est alors assuré par une série de voûtes en berceaux transversaux. Ces berceaux sont portés par des murs diaphragmes surmontant les arcs doubleaux de la nef, eux-mêmes reçus par des demi-colonnes coiffées de chapiteaux sculptés, prises dans les maçonneries hautes de la nef. Le tout est contrebuté de chaque côté par de solides contreforts extérieurs, en fort relief au-dessus des bas-côtés. La lumière parvient directement à l'intérieur, grâce aux fenêtres percées dans les lunettes des voûtes, entre les contreforts : elles sont cintrées et à ébrasement interne, avec un très léger évasement des piédroits vers l'extérieur (ill. 108, 112 et 114, et 145).

Mais avant l'achèvement des parties supérieures de la nef, le **transept** a été refait - ou du moins son bras sud. On a conservé à la base de celui-ci, sur quelques mètres de hauteur, les structures du premier quart du XIe s. - déjà remaniées entre temps - et on a même gardé la totalité de son absidiole orientale, avec le départ du pilastre médian qui la surmontait. Mais on a repris toutes les parties hautes, en commençant par le mur ouest, remonté d'emblée sur la hauteur du collatéral de la nef. Enfin, si dans l'angle sud-ouest, ce mur s'arrête sur un solide contrefort droit au-dessus de la galerie de cloître, à l'aplomb de celui du début du XIe s. (mais peut-être en plus fort relief), l'autre angle du transept connaît désormais deux épais contreforts croisés ; un autre est encore dressé à mi-chemin de sa face orientale, au-dessus de la jonction de l'absidiole et du déambulatoire du chœur des environs de 1020. (ill. 146, et 147 à 151). Ce dispositif laisse penser qu'on aura au moins prévu un voûtement : rien ne dit qu'il ait été effectivement réalisé, les voûtes actuelles étant plus tardive (*infra*, B1. *Prospérité...*).

Peut-être aveugle à l'ouest⁴⁸⁷, ce croisillon est percé de deux nouvelles fenêtres hautes à l'est, entre les contreforts. Elles sont cintrées, et simplement ébrasées vers l'intérieur (ill. 146 et 148).

Ces fenêtres présentent quelques particularités : vues de l'intérieur, elles sont mal centrées par rapport au doubleau de la voûte actuelle, alors qu'elles le sont parfaitement, de l'extérieur, entre les contreforts ; leurs allèges ont été raccourcies à l'extérieur, mais non à l'intérieur : cela est dû aux transformations ultérieures du transept. Enfin, elles sont décalées en hauteur l'une par rapport à l'autre, à cause de la voûte du déambulatoire préexistant (ill. 146 et 148).

1.1.2. Progression et rationalisation du chantier

Le chantier de la grande église semble s'être achevé en partant de deux points différents : alors que l'avancée des parties hautes du vaisseau central de la nef, contreforts compris, progressait d'ouest en est, on s'attaquait en même temps au transept - ou du moins, à son bras méridional. A cet endroit, on a dû commencer tout de suite par la démolition des maçonneries supérieures, ne laissant dépasser, au-dessus du collatéral des années 1030-1050, que le chicot déjà repéré du départ de la nef plus étroite de l'an mil (« A1 » sur l'ill. 149 : cf. *supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s. : 2.1.1. Description. Le transept*).

Côté vaisseau central de la nef, l'avancée du chantier se sera faite en trois tranches successives, chacune progressant elle-même d'ouest en est, à partir du mur qui ferme l'étage de la galilée - lequel débord de part et d'autre sous forme de robustes contreforts (phases « 5, 6 et 7 » sur les ill. 112 et 114).

La première tranche ne fait que prolonger sans interruption la campagne précédente (*supra*, A2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain...*) : pour les parties hautes, elle comprend l'essentiel des parois nord et sud au-dessus des collatéraux, avec l'essentiel des contreforts ; mais elle s'arrête au niveau des sommets des piédroits de la plupart des fenêtres - à l'exception des deux premières baies méridionales, qui sont comprises tout entières dans la première campagne. Dans le même temps sont jetés au-dessus de la nef

⁴⁸⁷ Toute la partie médiane du mur ouest a été remaillée sur l'extérieur, lors des restaurations du XIXe s. (cf. ill. 112, et 150 / 152). En fait, cette reprise correspond au bouchage d'une fenêtre à remplage du XIVe s., dont on devinait auparavant l'emprise sous les enduits, depuis l'intérieur du transept, et qui a été partiellement dégagée (mais non débouchée), lors de la restauration des Monuments Historiques intervenue en 2001 (cf. *infra*, C. *La mutation du XIVe s.*). Il n'est pas exclu qu'elle ait pris la place d'une fenêtre plus ancienne.

centrale les premiers arcs doubleaux, destinés à recevoir les voûtes. Mais leur série n'est achevée qu'au cours de l'étape suivante, qui voit la mise en place, par travées séparées, des parties supérieures des murs ; cette phase comprend le cintrage de la plupart des fenêtres. Enfin, les berceaux transversaux sont montés l'un après l'autre, entre les arcs diaphragmes : c'est alors qu'on termine les sommets des contreforts, et qu'on assure la jonction des maçonneries par travées, formant tas de charge entre les voûtes - mais il s'agit peut-être en partie de reprises de restaurations modernes (nous n'avons pas pu nous approcher suffisamment pour le vérifier). Tous ces travaux, souvent lourds, ne progressent que lentement.

Dans la première tranche (phase « 5 » sur les ill. 112 et 114), on notera que les contreforts en débord du mur fermant l'étage de l'avant-nef comprennent encore des blocs blancs de pierre de taille (ill. 101 et 112). A l'intérieur de la nef, la mise en place du tout premier arc transversal du vaisseau supérieur, apposé à ce mur, le suit immédiatement. Il est déjà monté dans une alternance de pierres de taille blanches et de moellons d'appareil rose, lui conférant une bichromie caractéristique, qui se retrouve aux deux premiers arcs diaphragmes occidentaux, à double rouleau ceux-là, dont la mise en place se sera faite dans les années qui suivent (ill. 108).

Dans le même ensemble, et de façon logique, les deux premières fenêtres hautes méridionales peuvent avoir été achevées vers le milieu du XIe s. Leurs cintres de moellons disposés de façon rayonnante sont encore semblables à ceux des baies des collatéraux et des parties hautes de l'avant-nef, à la différence des autres baies supérieures ; tandis que la maçonnerie alentour ne présente nulle césure à hauteur du sommet de ses piédroits, contrairement à ce qui se passe autour des autres fenêtres (ill. 101 et 112).

En revanche, la progression lente de cette étape, où l'on ne reconnaît pas de rupture majeure, s'observe bien, de l'extérieur, à l'évolution des appareils, travée après travée (cf. ill. 112 à 115). Cela se repère particulièrement aux piédroits des ouvertures, dont le montage se régularise peu à peu, au nord comme au sud⁴⁸⁸. Mais les parements eux-mêmes présentent un peu la même tendance - sans que cette rationalisation de la mise en œuvre n'aboutisse à une véritable standardisation⁴⁸⁹ (cf. aussi annexe « *Evolution des modes de construction* »).

Enfin, on remarquera à l'intérieur, que si les deux premiers arcs diaphragmes ressemblent à celui qui s'appuie contre le mur de la chapelle Saint-Michel, les trois derniers, toujours à double rouleau, sont uniquement constitués de pierres de taille de calcaire blanc. Pourtant, le plus à l'ouest est toujours bichrome à son amorce, de part et d'autre : peut-être se trouve-t-il simplement commencé dans cette phase (ill. 108 et 145).

L'achèvement du troisième arc diaphragme, puis la mise en place des deux derniers vers l'est, appartiendraient en fait à la tranche de travaux suivante. Cette rupture ferait ainsi pendant à la césure qu'on observe au sommet des piédroits des fenêtres - uniquement à partir de la troisième travée pour le côté sud (phase « 6 » sur les ill. 112 et 114).

Dans cette seconde étape, les maçonneries sont différentes, réglées et plus régulières. Quant aux voussures des fenêtres hautes, elles sont désormais toutes clavées de pierres de taille. Toutefois, on peut, de nouveau, suivre leur évolution d'ouest en est, dans le sens d'une plus grande homogénéité (ill. 112 à 115). De la même façon, les derniers arcs diaphragmes sont clavés de pierres de taille de mieux en mieux taillées et ajustées, avec des joints plus fins (ill. 145).

⁴⁸⁸ E. Armi a également fait cette observation : ARMI 2001.

⁴⁸⁹ Un processus de standardisation ne se manifestera vraiment que plus tard, au cours du XIIe s. : cf. *infra*, B 1. *Prosperité...*

A partir de la seconde travée du côté nord, et plus nettement encore à la troisième, des deux côtés de la nef, les assises supérieures des murs latéraux sont plus horizontales et plus hautes en moyenne. Elles tendent à utiliser des moellons mieux équarris et de plus grands modules ; les seules pierres dressées sur chant, bien rectangulaires, sont des « chandelles » qui calent la longueur des rangs les uns par rapport aux autres. Enfin, les joints s'affinent (ill. 113 et 115)

En dehors des deux premières fenêtres méridionales, les premiers cintres des baies occidentales, des deux côtés de la nef, mêlent claveaux trapézoïdaux de calcaire blanc et moellons d'appareil de couleur beige ou rosée, liés par des joints assez épais, rappelant l'ouverture haute orientale de la chapelle Saint-Michel ou celles des tours de façade (ill. 113 : photo de gauche, et 115 : photo de droite ; comparer à l'ill. 122). A l'opposé, de chaque côté, la fenêtre la plus à l'est, juste avant la croisée du transept, montre un arc entier de claveaux blancs, assemblés à joints fins (ill. 113 : photo de droite, et 115 : photo de gauche).

En dernier lieu, l'édification des berceaux transversaux du voûtement aura probablement nécessité beaucoup de précautions, et donc à son tour, beaucoup de temps (avec peut-être une grande consommation de bois de coffrage)⁴⁹⁰. Mais il n'est pas exclu que l'on ait commencé les premières voûtes à l'ouest, avant d'avoir terminé les travées hautes orientales.

Le **raccord de tout cet ouvrage à la croisée** du transept a nécessité la démolition des anciennes structures supérieures de la croisée. Or pour des raisons de stabilité de la construction, il paraît impossible, avec déjà ce vide à cet endroit, qu'on ait achevé le vaisseau central de la nef, et surtout son voûtement, si de surcroît le bras sud du transept n'était pas terminé. C'est pourquoi il faut insérer les travaux de ce dernier avant l'achèvement de la nef (cf. ill. 149). Au reste, les maçonneries du transept, et particulièrement, la mise en œuvre des contreforts, et des piédroits et voussures des fenêtres, s'apparentent à l'évidence, à celles des parties supérieures de la nef (ill. 148 et 150 ; cf. aussi annexe « *Evolution des modes de construction* »).

A l'observation de la jonction entre la travée orientale du vaisseau central de la nef et de la souche du clocher actuel, ajouté au XIIe s., on s'aperçoit que les premières assises des parois hautes de la nef se prolongent, au-delà des derniers contreforts, en surface de maçonneries arasées (ill. 152). Or celles-ci se trouvent au-dessus des piliers de croisée cruciformes des années 1020, toujours conservés : il est probable qu'il s'agisse encore de vestiges de la campagne du début du XIe s. (cf. ill. 146). Elles sont d'ailleurs situées à proximité du chicot signalant, à peu près à même hauteur, le départ de la nef primitive plus étroite (ill. 149 et 152).

En revanche, il n'est pas certain qu'une nouvelle croisée du transept ait été édifiée à cette époque, à la place du clocher actuel. Il se pourrait que le coup de sabre aujourd'hui visible à la base du clocher, dans lequel s'insère en fait un comblement assez grossier, entre la fin des maçonneries supérieures de la nef et la souche du clocher, ne fasse que reprendre une zone alors laissée en attente (cf. ill. 152).

Cet inachèvement pourrait être l'une des raisons de la reprise des travaux au sanctuaire, quelques décennies plus tard (cf. *infra*, B1. *Prospérité...*).

Auparavant, la **reconstruction du bras sud du transept** aura donc été précédée de la démolition partielle de l'ancien. Puis on aura assuré, par des reprises limitées, notamment sur sa face méridionale, un nivellement de l'ensemble des maçonneries sur tout son

⁴⁹⁰ E. Vergnolle suggère même que la lourdeur de sa mise en place pourrait avoir nécessité la reprise (et le réhaussement ?) de la voûte du transept : VERGNOLLE 1994, p. 165-167.

pourtour, en gros à hauteur du sommet de la voûte de l'absidiole (phase « 5 A » sur les ill. 149 et 151).

A ce point du chantier, la priorité aura été donnée au mur ouest et à son contrefort d'angle, élevés d'un seul tenant sur toute la hauteur du collatéral de la nef : sans doute s'agissait-il de refermer celui-ci au plus vite, et d'assurer une forme de contrebutement aux travaux de la nef (phase « 5 B » sur les ill. 149 et 151).

C'est alors qu'on se sera attaqué aux élévations sud et est du transept, avec leurs ouvertures et contreforts. Celles-ci progressèrent à leur tour en trois temps : on le reconnaît du côté est, à deux lignes d'arrêt plus ou moins horizontales, au-dessus des toits de l'absidiole et du déambulatoire du chœur ; et dans une moindre mesure, au mur méridional (phases « 5 C » à « 5 E » sur les ill. 149 et 151).

La première ligne se trouve à hauteur du sommet des piédroits des deux fenêtres orientales ; la seconde se repère, un peu au-dessus de l'extrados de leurs voussures, à une assise qui accuse une flexion dans la travée sud, puis part en sifflet vers le nord. En revanche, on perd l'une et l'autre dans les maçonneries très régulières des contreforts : mais c'est aussi le cas pour les césures du vaisseau central de la nef (ill. 148 et 149, 150 et 151)

1.1.3. Les témoins d'un décor : quelques éléments sculptés et restes de peintures

Les seuls éléments sculptés de cette campagne sont les **chapiteaux** qui reçoivent les arcs doubleaux du vaisseau central de la nef. Leur forme est très simple, l'astragale est un gros tore, la corbeille est massive et courte, lisse à évasement régulier ; le profil des tailloirs varie entre un simple cavet et un tore parfois souligné d'une torsade, compris entre deux cavets encadrés de réglets (ill. 153). Mais plusieurs d'entre eux ont subi une retaille.

C'est à E. Armi qu'on doit cette observation. Cet auteur pense qu'il s'agit en partie de chapiteaux plus anciens, peut-être du tout début du XIe s. : ils auraient été remployés de cette façon, par les maçons conduisant le chantier des parties hautes de la nef. Certains tailloirs aussi ont été retaillés, puis stuqués, pour présenter les motifs végétaux actuellement visibles⁴⁹¹.

Un seul chapiteau, du côté sud, entre la troisième et la quatrième travée, montre un décor plus abouti : de larges feuilles lisses, aux contours nettement découpés, et munies d'une nervure centrale en relief plat également bien marquée, épousent sa corbeille, terminées d'une volute dans les angles ; des hélices s'affrontent au-dessus de ces feuilles dans les angles, et sous la rosace qui orne chaque face de l'abaque (ill. 153).

Enfin, si aucune trace de **peinture** n'est connue à ce jour dans ces parties hautes, on rappellera qu'à l'étage bas de la galilée, une frise datable de la fin du XIe s. souligne la découpe du voûtain appliqué au-dessus du portail central de la nef.

Dans un médaillon rouge cerné de noir, l'agneau pascal s'y inscrit dans un décor de rinceaux et rubans entrecroisés, où dominent les tons rouge, bleu-vert, et jaune⁴⁹².

1.1.4. Datation

⁴⁹¹ ARMI 2001.

⁴⁹² CAFFIN 1995. Il est vraisemblable que les corbeilles à feuilles très lisses des chapiteaux qui viennent d'être cités, aient été réhaussées de peinture.

Cette nouvelle campagne, qui s'inscrit dans la continuité de la précédente pour les parties hautes de la nef, **s'étale visiblement sur toute la seconde moitié du XIe s.**, puisqu'elle semble **s'achever aux alentours de 1100.**

Pour l'essentiel en effet, les modes de construction rencontrés évoquent toujours ceux de la période précédente. Seule, la lente rationalisation de la mise en œuvre peut apparaître comme novatrice - avec notamment son évolution caractéristique dans le montage des arcs et des fenêtres.

Or on observe à peu près le même processus dans l'appareillage des cintres à Cluny, entre les vestiges du transept et du chœur de l'église abbatiale reconstruite par saint Hugues, et datables des années 1089-1095, et ceux du bâtiment dit « écuries de saint Hugues », achevé autour de 1100 (ill. 155 et 156). Mais à la différence de Tournus, la standardisation de l'appareil est déjà acquise à cette époque à Cluny, où piles et contreforts emploient en chaînes d'angle des blocs de moyen appareil à joints fins - encore ignorés à Saint-Philibert. A La-Charité-sur-Loire, où ce type d'appareil est visible dès la première phase de construction de l'église, peu après 1060, les ouvertures correspondantes aux absidioles du transept et dans la travée orientale de la nef, montrent déjà un type de claveaux très réguliers, bien que d'un format encore proche du rectangle, assemblés à joints fins⁴⁹³.

De la même façon, le seul chapiteau réellement sculpté du vaisseau central de la nef à Tournus, évoque celui d'un contrefort-colonne d'une absidiole du transept de « Cluny III », toujours dans les années 1089-95 (ill. 153 et 154). Mais il n'est pas non plus sans parenté avec certains chapiteaux poitevins ou même normands des années 1070-1080. J. Henriët, lui, le voyait « plus proche de la fin du siècle que des années 1050-1055 » ; E. Armi le situe également dans la même période⁴⁹⁴.

Enfin, d'après les observations effectuées par C. Sapin à l'occasion des travaux de restauration des voûtes de l'église Saint-Philibert en 2001, les derniers arcs diaphragmes du vaisseau central de la nef à l'est, soigneusement clavés et appareillés à joints fins, comme les voussures des dernières fenêtres orientales, porteraient des traces de taillant droit, parallèles, régulières et serrées, comme on en observe plutôt au début du XIIe s.⁴⁹⁵ (cf. *infra*, B1. *Prospérité...*, et annexe « *Evolution des modes de construction* »).

1.2. Un mode de voûtement original

L'élément le plus original de cette fin de campagne est sans doute le voûtement en berceaux transversaux de la nef. Il fait la célébrité de l'église abbatiale, et s'est vu commenté par maints historiens de l'Art ou de l'architecture⁴⁹⁶. De nombreux auteurs se sont étonnés d'une telle solution, qui n'aurait jamais été retenue ailleurs, sinon dans l'église du prieuré clunisien

⁴⁹³ Sur les dates de construction de « Cluny III », cf. SALET 1968 et STRATFORD 1990 c. Plus récemment, les investigations de A. Baud et G. Rollier sur le bras sud du transept et le départ du chœur confirment l'appartenance de tout le niveau bas au début des travaux de la nouvelle abbatiale : cf. BAUD-ROLLIER 1993, et BAUD 2003. Sur les « écuries de saint Hugues », cf. *supra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain...*, note 91. Sur La Charité-sur-Loire, cf. VALLERY-RADOT 1967, et ARNAUD 1997.

⁴⁹⁴ HENRIËT 1992, p. 152 ; ARMI 2001. Sur des exemples de chapiteaux de cette famille, en Poitou essentiellement, cf. en particulier CAMUS 1992 et 1993. Certains chapiteaux de Saint-Savin-sur-Gartempe y sont encore apparentés. Cf. aussi VERGNOLLE 1994.

⁴⁹⁵ SAPIN, C. - « De Saint-Philibert-de-Grandlieu à Saint-Philibert de Tournus ». In : *Rencontres de Tournus...* 2002 : p. 24 - 30.

⁴⁹⁶ L'étude la plus récente à ce sujet est celle de BERRY 1995. On y trouvera tous les renvois aux auteurs précédents. Cf. aussi ARMI 2001.

de Mont-Saint-Vincent (Saône-et-Loire, à une quarantaine de kilomètres de Tournus), vraisemblablement à la même époque. J. Henriet met ces berceaux en relation avec ceux des collatéraux de l'étage bas de la galilée. W. Berry, lui, a montré qu'un certain nombre de petits édifices de la région, situés à l'ouest de Tournus et dans le nord du Charolais vers la Loire, participaient au même type d'expérience constructive : ainsi, c'est dans un contexte micro-régional que s'inscrit l'église abbatiale de Saint-Philibert, achevée par le savoir-faire de maçons locaux.

Cette technique assure pourtant l'éclairage direct du vaisseau central de sa nef, par des fenêtres hautes. Or il s'agit d'un phénomène rare à cette époque, pour les grands édifices voûtés, flanqués de collatéraux larges et hauts.

A la fin du XIe s., les grandes basiliques de pèlerinage, de Saint-Martial de Limoges à Saint-Sernin de Toulouse, doivent contrebuter la poussée du grand berceau central ou des voûtes d'arêtes, quelquefois par des collatéraux étirés en hauteur jusqu'à la base du voûtement central ; et plus souvent, pour les plus grandes en tous cas, par des tribunes au-dessus des collatéraux. Ces différentes solutions empêchent, précisément, cet éclairage direct.

2. l'aile orientale du cloître et sa galerie

2.1. Analyse archéologique

2.1.1. Description des vestiges

Présentation

L'aile orientale du cloître est désignée souvent comme « bâtiment du dortoir ». Il en subsiste un édifice à deux niveaux superposés, de 22,5 m de long, qui s'appuie contre le bras sud du transept. Avec 14 m hors-cœuvres, il est toutefois un peu plus large que celui-ci : alors que sa façade sur cloître prolonge celle du bras du transept, sa façade arrière, rythmée par le flanquement de plusieurs contreforts-pilastres, déborde largement vers l'est (ill. 146, 157 et 158 ; on aperçoit la façade arrière, au premier plan à gauche, sur les ill. 54, 55, et 62 - après restauration, pour cette dernière). A l'est, le sommet en glacis des contreforts indique à peu près la hauteur de l'élévation primitive : il ne doit pas être éloigné du niveau d'origine de la gouttière du toit⁴⁹⁷ (ill. 158).

L'état actuel des lieux résulte de multiples interventions récentes, d'aménagements internes et de restaurations extérieures des façades⁴⁹⁸. Mais à l'origine, le bâtiment se poursuivait plus au sud, fermant complètement le cloître (ill. 146) : il a été raccourci à sa longueur actuelle après l'effondrement de sa charpente en 1656⁴⁹⁹. Dans le passage qui en résulte à son extrémité méridionale, une tranchée a mis au jour en 1992 un mur arasé qui prolonge sa façade orientale, dont il a même largeur et même liant. La façade

⁴⁹⁷ Un changement d'appareil se fait d'ailleurs sentir, cinq rangs au-dessus des glacis sommitaux des contreforts : mais cette reprise supérieure n'aligne que quatre ou cinq assises jusqu'à la toiture actuelle (ill. 158).

⁴⁹⁸ L'occupation actuelle des lieux fait de l'intérieur du bâtiment un espace cloisonné et largement enduit. Sur l'extérieur, les deux façades ont été restaurées par les Monuments Historiques, dans les années 1960 pour celle qui regarde le cloître, et en 1993 - 94 pour la façade arrière. Au moins nous a-t-il été possible d'observer et de relever, à l'intérieur comme à l'extérieur, une bonne part des maçonneries d'origine ; la restauration de la façade orientale en 1993 - 94 a même fait suite à nos relevés.

⁴⁹⁹ Selon J. Martin, la toiture serait tombée le 15 mai 1656 : MARTIN 1900, p. 272. En tous cas, la visite de 1660 rappelle : « le couvert qui estoit élevé en comble (...) tomba par caducité il y a environ quatre années » (A. D.S.L., B 1274/69).

sur cloître, elle, se raccorde à l'extrémité du vieux mur de l'an mil, découvert en fouille en 1991 (« M 2 » sur l'ill. 146, cf. *supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.....*) : ce dernier semble conservé, pour part, en élévation. Enfin, à la jonction de l'aile méridionale du cloître, un ressaut lié à des des arrachements, bien marqué sous le dernier étage de la tour d'angle du XIIe s. (cf. ill. 195), donne un niveau tout à fait acceptable, par rapport aux données de la façade orientale, pour l'arase supérieure du mur ouest, et donc pour l'appui de la charpente (cf. ill. 161) : même s'il est difficile de déterminer, dans des maçonneries maintes fois reprises, et qu'on ne peut observer de près, ce qui appartient réellement à cette campagne.

L'impression de départ de voûte, due au dévers extérieur d'une partie du parement sous le ressaut en question, est probablement fausse (cf. ill. 195 et 196). En effet, sa restitution à partir de cet indice lui donnerait une trop grande ampleur, qui requerrait en façade orientale un mur beaucoup plus épais, largement fondé et doté de solides contreforts, que cela ne s'observe actuellement, même au niveau de l'arase de fondation dégagée en 1992.

Le rez-de-chaussée primitif est divisé en au moins trois espaces. La salle du chapitre, qui ouvre largement sur la galerie du cloître elle aussi remaniée, y est encadrée par deux autres pièces, au nord et au sud. L'étage semble n'avoir compris qu'une seule grande salle (ill. 146).

Le rez-de-chaussée : la salle du chapitre

L'essentiel du rez-de-chaussée actuel est occupé par la salle du chapitre, refaite au XIIIe s. Ses dimensions intérieures initiales doivent être celles de la salle gothique (16,35 x 11,70 m dans-œuvre) : le sondage de 1991 et les relevés intérieurs ont permis de vérifier que les deux murs qui la ferment au nord et au sud sont bien antérieurs au XIIIe s.

Elle ouvre alors sur le cloître par deux triplets de grandes arcades qui encadrent de manière symétrique un portail central aujourd'hui remplacé. Ces arcades sont à double rouleau : à chaque fois l'arc externe est reçu par des colonnettes à chapiteaux sculptés, et l'arc interne par les piédroits maçonnés de grandes baies aujourd'hui murées⁵⁰⁰ (ill. 157). Sur l'arrière, le chapitre prend jour par au moins une grande baie cintrée (à fort ébrasement interne, complété d'un léger évasement des piédroits vers l'extérieur : ill. 158)⁵⁰¹. Il n'est pas exclu qu'une seconde fenêtre ou une porte soit venue la compléter plus au sud, dans une partie de la façade ultérieurement remaniée.

Surcreusé au XXe s., mais sans doute déjà au XIIIe, le sol intérieur d'origine devait se situer autour du niveau NGF 187,15 m, comme au seuil de la pièce voisine sondée sur son flanc sud en 1991 (ill. 159 et 161). On notera que l'appui extérieur de la baie orientale se trouve dans ce cas environ 1,90 m plus haut, ce qui lui donne une simple fonction d'éclairage, contrairement aux ouvertures sur le cloître (ill. 161 - bas).

Enfin, il ne semble pas que la salle ait été voûtée : la restituer couverte d'un plancher nous paraît la seule solution qui respecte l'organisation de ses percements, à l'est comme à l'ouest. Sa largeur a dû toutefois imposer la subdivision de cet espace par au moins deux

⁵⁰⁰ La reconstruction du chapitre au XIIIe s. a entraîné le bouchage des ouvertures et la destruction partielle des arcades (cf *infra*, B 3. *Un nouvel élan...*). Elles ont été découvertes par M. Berry, architecte en chef des Monuments Historiques, au cours des restaurations des années 1950. Cf. BERRY 1957 et 1973.

⁵⁰¹ Cette fenêtre a été transformée en niche lors du réaménagement de la salle capitulaire au XIIIe s., et par la suite, complètement murée. Elle n'est apparue qu'en 1993, lors du ravalement de façade qui a suscité notre relevé (ill. 161) : la restauration de l'année suivante l'a redégagée et complétée comme niche.

supports intermédiaires au milieu de la pièce, poteaux de bois ou piles maçonnées (ill. 146, 159, et 161).

L'hypothèse d'un chapitre voûté laisserait le choix entre trois solutions, en fonction de la position des supports requis le long des murs - qui ne doivent pas masquer les ouvertures. Mais aucune ne nous paraît satisfaisante - d'autant que la salle capitulaire, nous y reviendrons, est généralement l'une des pièces les plus soignées sur les plans technique et esthétique, dans les monastères médiévaux. Les dimensions importantes de la pièce obligerait dans tous les cas de voûtement à une subdivision du type de celle que nous a léguée le chapitre gothique, en un minimum de 9 travées ; dans un système de ce genre, l'époque aurait pu concevoir un ensemble de voûtes d'arêtes.

- Dans la première hypothèse, les voûtes respecteraient, de l'intérieur de la pièce, l'unité des triplets de fenêtres en façade sur cloître, de chaque côté du portail central. Dans cette optique, il faudrait imaginer un vaisseau central plus étroit, axé sur le portail du cloître. La position de la baie orientale, percée en quinconce par rapport à l'organisation de la façade principale, obligerait malheureusement à n'en faire qu'un étroit couloir de 2 m de large. Cela entraînerait un resserrement des quatre supports intermédiaires sur un espace réduit au centre de la pièce, qui nuirait à la fonctionnalité de l'espace. Mais cela signifierait aussi des travées latérales de 6,50 m de portée - soit plus larges que les voûtes de la galerie nord du cloître, des collatéraux et de la nef, ou même du transept de l'église : solution qui nous paraît peu vraisemblable.

- Dans la seconde hypothèse, le vaisseau central serait cette fois-ci plus vaste, englobant non seulement la largeur du portail du cloître, mais également de chaque côté, la première fenêtre des triplets d'arcades qui l'encadrent - rejetant de part et d'autre, les deux autres baies dans les travées latérales. Un tel agencement nous semble évidemment bien malheureux, par la division visuelle qu'il implique à l'intérieur des deux ensembles symétriques d'ouvertures côté cloître. En outre, les travées centrales atteindraient à nouveau 6,50 m de portée.

- La troisième hypothèse envisagerait une division en plus de 9 travées : le calcul de l'emplacement des supports et retombées de voûtes n'en serait que plus insupportable, pour tenir compte à la fois des percements du côté du cloître et de la façade arrière.

Les deux pièces adjacentes et l'étage

Toujours au rez-de-chaussée, c'est un local étroit, de plan irrégulier, qui s'appuie au nord contre le transept (cf. ill. 146). A l'intérieur, un large cintre maçonné y longe le mur ouest, aveugle à cet endroit : enjambant toute la pièce, il contre directement le mur du transept, créant une vaste niche, de 1,90 m de profondeur⁵⁰² (ill. 146 et 159). Un placard mural est ménagé sous la retombée de cet arc, du côté du chapitre. Le mur nord, lui, n'est autre que celui du transept, maintes fois remanié au cours du XIe s. ; un autre arc aveugle (moins ample que le précédent et moins profond, avec 0,95 m seulement) évide en partie basse la maçonnerie qui le prolonge vers l'angle nord-est de la pièce (ill. 160 et 162).

L'accès à ce local se faisait par deux portes (cf. ill. 146). La première, au nord, est conservée dans le mur du transept : ultérieurement murée, puis coupée par l'emprise de l'actuelle demi-voûte de couverture de la pièce, elle est apparue lors des piochages d'enduits qui précédèrent nos relevés, en 1993 et 2004. Elle se trouve en hauteur (son seuil

⁵⁰² Un escalier de béton perce aujourd'hui sa voûte : avant sa mise en place, une porte moderne avait été ouverte dans le mur ouest - pour communiquer sans doute avec un des bâtiments construits sur la galerie du cloître, et démolis dans les années 1950-60 (Cf. ill. 159).

était situé 1,55 m au-dessus du sol actuel), ce qui oblige à restituer quelque escalier de bois pour l'atteindre à l'origine ; quant aux restes du cintre qui la coiffait, ils ne sont plus visibles aujourd'hui, que depuis l'étage du bâtiment (ill. 160).

La seconde porte donnait sans doute au sud, sur le chapitre voisin. Lors des restaurations du XIIIe s., elle a dû être remplacée par la grande ouverture encore perceptible, au centre du mur de refend, qui n'a été bouchée qu'au cours du XXe s. (cf. *infra*, B3. *Un nouvel élan...*). Mais la porte d'origine s'ouvrait peut-être au pied de la retombée de la grande niche occidentale : un reste de chaîne d'angle pourrait en signaler le piédroit (ill. 146).

On ne connaît pas le niveau du sol primitif de cette pièce. Le sol actuel est beaucoup plus haut que celui de l'ancien chapitre, alors qu'une imposte sous le sommier de l'arcade du mur nord, aujourd'hui presque au ras du sol, laisse penser qu'il se trouvait plus bas (cf. ill. 162). Or même si l'on restitue une différence de quelques marches entre ce local et le chapitre, la hauteur initiale de son plancher de couverture, situé au minimum au-dessus du cintre de la porte du transept - s'il ne s'agit pas tout simplement de la charpente du bâtiment - en fait une pièce beaucoup plus haute que large (ill. 159 et 160).

Au fond, cette disposition rappelle le passage qu'on proposait de restituer à cet endroit pour le début du XIe s. : cette pièce correspond peut-être simplement à sa fermeture. Au reste, il ne semble pas qu'elle fût traversante dans le sens est-ouest, chacune des portes pratiquées à un moments donné à ses extrémités étant moderne (cf. ill. 60).

Concernant la hauteur du local, une autre possibilité serait que le reste de cintre actuellement visible au niveau supérieur, juste au-dessus de la porte du transept, soit celui d'une petite ouverture située au ras du sol de l'étage, et que le haut de la porte soit simplement masqué par la maçonnerie de la voûte actuelle (ill. 60). Dans ce cas, le couverture de la pièce pourrait s'être fait par un plancher, à une soixantaine de centimètres au-dessus de l'intrados de la voûte actuelle. Toutefois, cette interprétation ne nous paraît pas satisfaisante, du fait des proportions inhabituelles qui en résulteraient pour la fenêtre supérieure, et parce que l'appui de cette courte baie se trouverait à la fois trop près du couverture de la porte, et au ras du sol de l'étage, sans que de surcroît, l'alignement ne présente un intérêt particulier.

Dans l'hypothèse inverse, la grande hauteur de la porte du côté sud (4 m, cf. ill. 160) peut s'expliquer, dans le cas d'un voûtement horizontal de son embrasure, par l'important dénivelé qui sépare les sols de l'aile orientale et du transept - surtout si le podium du chœur se prolongeait dans ce dernier (cf. ill. 159). En effet, avec son seuil à l'altitude 189,82 m NGF, cette ouverture, située en hauteur par rapport au bâtiment des moines, se trouve en contrebas du transept. Quelques marches pouvaient suffire à rattraper la différence, sans trop empiéter sur l'espace intérieur du transept (cf. ill. 159) ; mais le couverture de la porte peut avoir été conçu par rapport à l'intérieur du transept : si la voûte de son embrasure était horizontale, elle ne se trouvait plus, de ce côté, qu'à 2,40 du sol (en cas de prolongement du podium du chœur : 2,80 ou 3 m sinon)

Au sud du chapitre, en revanche, nous connaissons mal la pièce aujourd'hui disparue. Seuls, les deux sondages ayant permis de vérifier le prolongement des deux grandes façades attestent de son existence. Une petite porte le dessert en tout cas, dans l'angle sud-ouest du chapitre (ill. 146 et 159). Son sol est de terre battue, et ses murs ont gardé des traces d'enduit, peint en blanc.

L'étage, lui, ne devrait pas avoir couvert la totalité de la surface du bâtiment : du fait de la hauteur que nous restituons pour le local nord, il ne devrait s'être étendu qu'à la partie située

au sud du mur séparant ce local du chapitre. Quoi qu'il en soit, on y accédait directement depuis le transept, par un **passage fermé enjambant la pièce nord**, au-dessus de sa grande niche occidentale (ill. 146, 159, 160).

De fait, une porte ménagée dans le mur du transept donnait sur les reins de sa voûte. Au-delà de ce seuil, dégagé explicitement dans un sondage en 2004, quelques marches étaient alors nécessaires pour franchir cette arcade, et atteindre le niveau du sol supérieur de l'étage (situé au minimum autour de 192,00 m NGF). Ainsi s'explique la présence de cette arcade au-dessus du rez-de-chaussée, comme support d'un escalier, qui du coup, n'empiétait pas sur l'espace intérieur du transept (ill. 159 et 160).

Le seuil dégagé en 2004 (sondage effectué à la demande de l'architecte en chef des Monuments Historiques, M. F. Didier), se trouve à la cote d'altitude 191,40 m NGF, soit 0,75 m au-dessus du sol actuel du transept. C'est justement l'altitude que nous proposons, à peu de chose près, pour le niveau d'origine du podium de la croisée (*supra*, A1. *l'abbaye dans le premier quart du XIe s...* 2.1.1. [L'église abbatiale :] Description : le transept.). Ainsi, si ce podium se prolongeait dans le bras du transept - hypothèse que nous avons suggérée alors - cette porte était de plain-pied avec le chœur des moines (ill. 159).

Mais même dans le cas d'un sol de transept un peu plus bas, soit sensiblement à la hauteur du dallage actuel (c'est-à-dire, à la hauteur minimale attestée pour les premières travées droites du déambulatoire), il suffirait pour le rattraper, de restituer trois marches dans l'épaisseur du mur du transept (cf. ill. 159)

Pour le reste, l'étage prend jour aux deux façades par des suites de petites fenêtres cintrées, à simple ébrasement intérieur (ill. 149). Trois d'entre elles subsistent du côté du cloître (ill. 160 et 162), et deux autres ont été reconnues à l'est, lorsque nous avons relevé cette façade (leurs piédroits et leurs cintres avaient été arrachés, cf. ill. 161) : elles ont été restituées lors de sa restauration (leurs embrasures internes ayant été retrouvées). La position des baies orientales entre les contreforts-pilastres suggère la possibilité de restituer une ouverture à chaque travée de ce côté (aujourd'hui, des fenêtres modernes en auraient supprimé toute trace) : sauf dans les deux travées nord, plus étroites, visiblement aveugles dès l'origine - et qui correspondent de surcroît aux parties supérieures du local nord (ill. 149 et 161).

On remarquera encore que les baies occidentales (côté cloître) ne permettent pas de regarder vers l'extérieur, leur allège, inclinée vers l'intérieur, se trouvant au minimum, à 1,65 m au-dessus du sol de l'étage (ill. 159 et 161). Au contraire, l'appui des fenêtres orientales se trouve à environ 1 m, ou un peu plus, au-dessus de ce sol ; un coussiège semble même avoir été installé dans l'embrasure de l'une d'entre elles - mais peut-être s'agit-il d'un aménagement ultérieur.

A l'intérieur enfin, les murs sont enduits. Une niche murale a été découverte à l'est, entre les deux fenêtres restaurées en 1994 : elle conservait des traces de peintures⁵⁰³.

Vestiges de sols et emprise de la galerie de cloître

En avant de cet ensemble, des sols de terre battue successifs ont été dégagés dans le sondage de 1991 à l'emplacement de la galerie du cloître, se superposant au niveau empierré de l'an mil (*supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s...*).

⁵⁰³

A l'occasion de ces travaux de restauration, la niche a été refaite - on y a même inséré un linteau de récupération gravé d'une accolade.

Ultérieurement, un autre sol de même nature, assis en partie sur un épandage de calcaire broyé, couche d'apprêt ou témoin de travaux ponctuels (réfections d'enduits ?), vient s'installer à son tour (U.S. 20 de la fouille, sur U.S. 22). Il est parcouru par une canalisation transversale bordée de briques et de petites pierres calcaires posées de chant, dont le fond est occupé par une planche en bois (U.S. 19) : il faut sans doute y voir l'évacuation de quelque gouttière, puisqu'elle est perpendiculaire à la façade du dortoir, et en pendage vers le centre du cloître (ill. 73 à 75, et 168).

Leurs surfaces successives s'étagent entre les cotes NGF 187,35 et 187,50 m en partie sud (soit environ 1,40 à 1,25 m plus bas que le dallage actuel). Mais, suivant la pente naturelle du terrain, la galerie s'élève sans doute vers le nord pour rejoindre la galerie septentrionale du XIe s., et des emmarchements le réhaussent probablement avant l'entrée du chapitre. Il faut imaginer deux ou trois marches au moins, pour mettre l'appui des baies du chapitre à une hauteur vraisemblable, autour de 1,20 m au-dessus du sol de l'époque (cf. ill. 161). La différence de niveau avec l'intérieur de la salle est alors peu importante : on ne descend que trois ou quatre marches pour s'y rendre (cf. il. 159).

Ce cloître devait être couvert d'une charpente à l'origine (éventuellement reçue par une rangée d'arcatures de pierres le long du préau - mais nous n'en avons nul témoignage). Il est impossible en effet d'imaginer un système de voûtement de la galerie à mi-hauteur de la façade du bâtiment oriental, dont la toiture respecte, et l'emprise des arcades du chapitre au niveau inférieur, et celle des fenêtres du dortoir à l'étage. En revanche, rien n'empêche qu'une charpente se soit appuyée entre les arcs du chapitre et les fenêtres hautes, sans rien obstruer : elle aura masqué les irrégularités de cette élévation, que divise à mi-hauteur un ressaut plus ou moins prononcé, traduisant la différence d'alignement entre un rez-de-chaussée qui raccorde à la façade du chapitre la portion conservée du mur de l'an mil, bien plus large et légèrement divergent, et un étage qui file en droite ligne, depuis le transept jusqu'à l'alignement de l'aile méridionale (ill. 146, 157, 161).

A mi-hauteur de la façade à peu près, des files de moellons portent sur quelques rangs des traces de bûchage : peut-être faut-il y lire la trace de l'appui de la première toiture du cloître ? Ces pierres s'alignent autour du niveau NGF 193,80 au nord, et 193,15 au sud : ce décrochement semblerait répondre à celui des niveaux de sols correspondants, qui s'étendraient quelques 5,80 m plus bas (cf. ill. 157 et 161).

Enfin, la façade occidentale du dortoir inclut à la jonction du transept, les traces d'arrachement d'un mur en retour qui semble vouloir couper le cloître (elles sont surtout lisibles à hauteur d'étage - cf. ill. 157). On doit peut-être imaginer à cet endroit une sorte d'arc triomphal surmonté d'une portion de mur-rideau, qui assurerait le raccord entre les galeries nord et est, et la jonction de leurs toitures à des hauteurs différentes.

2.1.2. Progression du chantier de construction

L'ensemble est issu d'une **campagne de construction unique**, à l'intérieur de laquelle on ne distingue pas d'interruption notable. On peut néanmoins suivre, pas à pas, l'ordre de déroulement des travaux.

Au préalable, on notera que la mise en place de cette aile était prévue dès l'origine de la reconstruction du bras sud du transept, puisqu'avant même l'élévation de son grand mur ouest, celle-ci aura ménagé d'emblée, les deux portes ouvrant sur le local nord, et sur l'escalier de l'étage (cf. ill. 160, et 151). Cela, alors qu'un passage à l'air libre subsistait peut-être encore le long de ce transept, au bout du bâtiment conservé de l'an mil. Le reste aura suivi de peu, sans doute en léger décalage par rapport aux travaux du transept.

En premier lieu, d'important **terrassements** auront été nécessaires sur l'emprise du nouveau bâtiment, au moins au nord, puisqu'on aura exhumé une partie des fondations du transept du début du XIe s., sur 2 m de hauteur au minimum (cf. ill. 64, et 159).

Puis on aura commencé à élever la **façade orientale**, en la montant peu à peu sur toute son extension, avec l'épaulement en retour qui s'appuie sur le contrefort d'angle du transept du début du XIe s., doublant à sa base la paroi de la première chapelle échelonnée de la crypte, mais s'évidant de la curieuse arcade visible dans le local nord⁵⁰⁴ (ill. 146, et 162). Pour peu que l'édifice primitif ait été plus étroit (ce qui est suggéré sur le plan ill. 91), on peut imaginer que cet élargissement vers l'arrière corresponde, une fois encore, à un enveloppement de celui-ci, de façon à conserver son utilisation le plus longtemps possible : mais nous n'en avons aucune preuve archéologique. Dans le même temps aura été fermé l'éventuel passage qui longeait le transept.

Mais il aura bien fallu à un moment donné, s'attaquer à la démolition de l'ancien bâtiment. Notons que celle-ci reste partielle : on conserve alors, à un peu plus de 20 m de distance du transept, un tronçon de la vieille façade sur cloître attestée vers l'an mil, en élévation sur au moins la hauteur du rez-de-chaussée (mur « M 2 » sur l'ill. 146. Cf. aussi l'ill. 157).

Les sols de la galerie de cloître dégagés dans le sondage de 1991, viennent tous, jusqu'au XIIIe s., s'appuyer contre le parement de ce mur primitif : c'est la preuve que celui-ci est toujours en élévation à cet endroit. Pourtant, l'alignement exact de la façade de l'étage sur l'extrémité de l'aile du réfectoire, et son parfait parallélisme avec la façade arrière du dortoir, laissent déduire que ce vieux mur, d'orientation divergente, n'aura pas été conservé plus haut que le rez-de-chaussée (ill. 146 et 161).

C'est à ce moment seulement, alors que se poursuit doucement l'avancée de la façade arrière à l'est, qu'on établit la base de la **façade sur cloître**, comprenant l'arcature du chapitre. Au niveau inférieur, son tracé s'aligne sur le nouveau mur ouest du transept, s'appuyant à l'extrémité du contrefort d'angle qui le prolonge ; à l'autre bout, elle vient butter contre la portion conservée de la façade attestée vers l'an mil. A la rencontre de ces deux murs, au moins les parements intérieurs se raccordent-ils bien ; du côté extérieur en revanche, un fort décrochement en plan résulte nécessairement de leurs différences de largeur et d'orientation. Contre le transept, dans l'angle nord-ouest, sont alors mis en place l'épais massif, puis le cintre, qui reçoivent l'escalier de l'étage (ill. 146).

Enfin, c'est sur ces bases irrégulières, qu'est reprise la totalité du mur haut de cette façade ouest : ne tenant plus compte désormais, ni de la direction du mur du transept, ni de celle du chapitre en partie basse, ni de la présence du mur de l'an mil du côté du cloître, il s'étend à l'exacte parallèle de la façade arrière, dans l'alignement du fond de l'aile méridionale (ill. 146).

Cette lecture de la progression des travaux s'appuie en grande partie sur la **comparaison des mortiers** des différents murs. Le mortier de l'essentiel de la façade orientale est le même que celui de l'arc épaulant le transept dans l'angle nord-est (mortier de chaux de couleur beige-crème, aéré et friable). Mais l'appareillage interne des fenêtres hautes (et peut être aussi de tout le haut de la façade) est différent, semblable en revanche à celui qui lie les arcades du chapitre (mortier blanc et friable caractéristique). Enfin, un troisième type de mortier, de couleur crème, mais dur et cassant, affecte les parties hautes

⁵⁰⁴ Ce retour d'angle est aujourd'hui masqué par le massif de la sacristie, chapelle ajoutée au XIVe s. (cf. *infra*, C. *La mutation du XIVe s.*) ; mais on peut le lire sans difficulté si l'on entre dans sa petite pièce de soubassement, ménagée entre les chapelles échelonnées de la crypte (cf. ill. 60).

de la façade ouest.. Notons aussi que les deux nouvelles façades est et ouest, malgré les raccords et variations, d'orientation ou de liants, gardent toujours la même épaisseur de mur, pour chacun des deux niveaux : 1,10 m au rez-de-chaussée, et 0,95 m à l'étage (ill. 146).

D'autre part, si la façade orientale et l'épaulement du transept, ne présentent aucune irrégularité significative dans l'appareil d'origine (ill. 158), la façade sur cloître est affectée sur toute sa longueur d'un **ressaut de maçonnerie** qui souligne le rattrapage entre les deux niveaux (ill. 157). Sa lisibilité a été exagérée au nord par les restaurations du XXe s., et il s'estompe progressivement vers le sud - de sorte qu'en plan, l'orientation de la façade n'est pas la même en haut qu'en bas. Au rez-de-chaussée, la façade du chapitre s'aligne bien sur celle du transept de l'église ; mais non l'étage du dortoir, en retrait d'une trentaine de centimètres à la jonction du transept, du fait de ce ressaut (ill. 146). Cela ne signifie pas pour autant qu'il faille lire deux phases distinctes entre les étages, et aucune trace de reprise de maçonnerie ne pourrait justifier cette distinction, à l'extérieur comme à l'intérieur⁵⁰⁵ (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »).

Si l'homogénéité de la **mise en œuvre** des parements traduit celle de la construction (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »), on reconnaît dans celle des cintres, maçonnés ou clavés, des différents arcs ou fenêtres, le même schéma d'évolution qu'on avait repéré aux parties supérieures du vaisseau central de la nef.

Ainsi, au niveau inférieur de la façade arrière et de son retour d'angle, élevés en premiers, l'arcade de l'épaulement nord-est, ainsi que la fenêtre du chapitre, présentent des cintres maçonnés de moëllons rayonnants, séparés par des joints épais incisés à la pointe de l'outil (ill. 158, 160, 162).

En façade ouest au contraire, les arcades du chapitre et la voûte qui reçoit l'escalier du transept à l'étage, sont appareillés de claveaux très réguliers de calcaire blanc⁵⁰⁶, séparés par des joints très fins ; des faux-joints, gravés sur la pierre, donnent encore, dans quelques cas, l'illusion d'une parfaite régularité. Il en va de même pour les voussures internes des fenêtres de l'étage, des deux côtés cette fois-ci ; pourtant, leurs cintres extérieurs, en façade ouest du moins, montrent encore des claveaux irréguliers de calcaire beige ou gris, séparés par des joints plus épais⁵⁰⁷ (ill. 157, 159).

Cela étant, les arcades du chapitre, dont la fonction décorative est évidente, présentent un caractère plus soigné. Dans la mesure où elles sont associées en triplets, c'est un seul et même sommier commun qui assure à chaque fois la jonction entre deux rouleaux externes successifs - soutenu par le tailloir du chapiteau sous-jacent. Dans les deux cas conservés, ce sommier commun reçoit à son tour l'incision d'un trait vertical médian, flanqué de deux traits symétriques traçant les rayons des deux arcs, qui dessinent les contours de quatre faux claveaux adossés, amorçant les courbes des deux cintres comme si leurs appareillages étaient indépendants (ill.157 et 164).

2.1.3. Le décor : sculptures du chapitre, et traces de peintures

⁵⁰⁵ Contrairement à l'hypothèse que nous avons formulée nous-même, dans une première approche : SAINT-JEAN VITUS 1990.

⁵⁰⁶ Le calcaire blanc coquiller utilisé à l'extérieur est moins fin et moins tendre que celui de l'intérieur (dans le local nord ou aux fenêtres du dortoir) : probablement est-il moins fragile pour être exposé aux intempéries ?

⁵⁰⁷ En façade est, les cintres et piédroits des fenêtres de l'étage avaient été arrachés. L'état actuellement visible est une restitution, consécutive à la restauration de la façade en 1994. A cette occasion, l'architecte en chef des Monuments historiques, M. Frédéric Didier, avait pris modèle sur les fenêtres hautes de la façade sur cloître.

C'est également par le **décor sculpté** de leurs colonnes et chapiteaux, que les arcades du chapitre se distinguent du reste. Contrairement aux sculptures évoquées jusqu'ici, dans l'église abbatiale ou le cloître, celui-ci n'a guère fait l'objet, jusqu'à présent, d'une étude attentive.

Quatre colonnettes en subsistent. Les trois premières à partir du nord possèdent un fût cylindrique, à peine évasé vers le bas, et la quatrième est de section octogonale, nettement évasée vers le bas. Leurs bases épaisses, posées sur des dés bûchés, sont moulurées de deux tores superposés encadrés par des réglets horizontaux, séparés par un cavet de même hauteur que les tores (ill. 164).

Les quatre chapiteaux, en forme de tronc de cône renversé, à pans coupés pour le dernier (qui coiffe la colonne octogonale), sont tous différents. Le premier est presque lisse, simplement orné aux angles supérieurs de quatre fines petites volutes, sous l'abaque aux angles non sculptés, ornée d'un dé médian. La seconde corbeille et la quatrième à partir du nord présentent des palmettes lisses croisées dans les angles, tandis que le chapiteau intermédiaire est sculpté d'un aigle aux ailes déployées. Enfin, les quatre taillloirs, indépendants des chapiteaux et passablement abîmés, présentent tous le même profil : un étroit bandeau sommital, souligné d'une incision en retrait, y surmonte une doucine (ill. 164 et 165).

La première et la troisième colonnettes à partir du nord sont composées de deux pièces, le fût principal et un court cylindre de raccord à sa base ; les deux autres sont parfaitement monolithes. La seconde comprend au sommet l'astragale du chapiteau, alors que celle-ci, toujours moulurée d'un simple tore souligné d'un réglet, est taillée dans le même bloc que le chapiteau dans les autres cas. Deux bases sont taillées dans un bloc cylindrique, et les deux tores superposés y sont de même diamètre ; pour les deux autres, le tore inférieur est très légèrement plus large (ill. 164).

Les deux chapiteaux à palmettes sont différents (ill. 164). Dans un cas (second chapiteau à partir du nord), l'une des palmettes est finement ciselée, et l'abaque, aux angles protubérants apparemment non sculptés, s'orne d'un simple dé médian ; dans l'autre (quatrième chapiteau), les palmettes sont surmontées à l'abaque de petites volutes fines, affrontées dans les angles, de part et d'autre d'un dé médian partiellement masqué par une feuille lisse verticale. On remarquera aussi que ce dernier chapiteau, qui coiffe la colonne octogonale, n'est sculpté que sur trois faces, l'arrière du bloc étant ancré dans le mur (ill. 165).

La **peinture** venait compléter ce décor - animant en particulier les grandes plages lisses des chapiteaux ou certains détails inachevés, qui ont conservé des restes de pigment (ill. 165). Mais la couleur s'étendait aussi sur les colonnes et les voussures, directement apposée sur la pierre blanche, ou couvrant les joints incisés des piédroits, grâce à un enduit épais cette fois-ci (ses traces ont été fossilisées par les maçonneries gothiques venues masquer le tout).

Les tons dominants y sont le rouge carmin essentiellement, mais aussi les ocres et le jaune d'or ; les faux joints gravés dans la pierre, sur les sommiers joignant deux arcades en particulier, sont retracés d'un trait noir accentuant l'illusion, tandis que des étoiles noires constellent les voussures - sur un fond bleu violacé cette fois-ci.

Enfin, on rappellera que les **enduits intérieurs du dortoir** sont parfois colorés. De frêles traces de pigment rouge suggéraient un semis d'étoiles à l'intérieur de la niche dégagée dans le mur est en 1994 (elles se sont estompées depuis).

2.1.4. Datation

Commencée dans les débuts de la reprise du bras sud du transept, et terminée sans doute avant l'achèvement des parties supérieures de la grande église, la nouvelle aile orientale doit **dater des années 1080 - 1100**. Elle s'inscrit, dans tous les cas, au cours de l'abbatiate de Pierre 1er (1066 - 1105).

Les arguments de datation tiennent à la mise en œuvre de ses parements et des différents cintres, et au décor des arcades du chapitre.

Les modes de construction

La simple observation des parements conduirait, par bien des aspects, à dater cet ensemble plus tôt dans le XIe s. Les moellons sont de petits modules, l'usage est encore répandu, d'assises de réglage très minces, et on rencontre souvent ces files de pierres dressées sur chant ou de format presque carré - pouvant aligner jusqu'à 11 individus - qu'on remarquait encore aux parties basses de l'avant-nef et de l'enveloppe de la nef de l'église abbatiale, dans la première moitié du XIe s. (cf. ill. 157 à 160, et annexe « *Evolution des modes de construction* »). Quant au faciès des contreforts-pilastres, dont les assises sont mieux réglées que dans le reste de la maçonnerie, il est plus proche de celui des gros massifs intérieurs du cellier du second quart du XIe s. (cf. *supra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain*), que de ceux des contreforts hauts du transept et du vaisseau central de la nef (cf. aussi annexe « *Evolution des modes de construction* »). Enfin, on n'observe en aucune manière, dans tout ce bâtiment, les tendances à la rationalisation de la fin du chantier de l'église, qui ailleurs, s'épanouissent dès les premières constructions de Cluny « III », autour de 1090.

A l'intérieur des constructions de l'abbaye de Tournus, ces caractéristiques ne se retrouvent absolument pas dans les phases ultérieures : aussi, quand même elles révéleraient un « conservatisme » particulier à cette aile orientale, elles ne nous paraissent plus envisageables après 1100.

A contrario, si les premiers cintres du nouvel édifice peuvent évoquer des exemples du chantier de l'abbé Ardain, vers le milieu du XIe s., l'évolution de leur mise en œuvre renvoie ensuite à celle des parties supérieures de la nef, et aux ouvertures orientales du bras sud du transept (cf. ill. 113, 115, et 148) : ce qui nous conduit bien dans les dernières décennies du siècle.

Mise en œuvre et sculpture des arcades du chapitre

En définitive, ce sont les arcs du chapitre qui révèlent ici le complexe le plus novateur (ill. 164). Leur principe de composition reprend une tradition déjà ancienne, illustrée dès le milieu du XIe s. au chapitre de Charlieu⁵⁰⁸ ; mais des détails de leur traitement évoquent des exemples oscillant entre la fin du XIe s. et le début du XIIe - encore que ces comparaisons restent souvent approximatives.

C'est encore une fois à l'abbatiale de Cluny « III », autour de 1090, qu'on voit l'un des premiers exemples de **ce type de voussure**, avec le portail monumental sud du chœur (jusque dans le profil des tailloirs recevant les sommiers)⁵⁰⁹ ; mais ses piédroits se

⁵⁰⁸ Cf. MONNOYEUR-ROUSSEL 1991.

⁵⁰⁹ Les recherches d'Anne Baud ont permis de confirmer que ce portail appartenait bien à la première campagne d'édification du transept (BAUD 2003).

poursuivent déjà en moyen appareil, ce qui n'est pas le cas ici. Vers 1100, toujours à Cluny, les ouvertures du pignon des « écuries de saint Hugues » illustrent aussi un modèle de triplet d'arcs de ce genre, à double rouleau, et leurs piédroits sont de petit appareil (ill. 166) ; mais à la différence de Tournus, les fenêtres sont déjà toutes à double ébrasement, bien marqué vers l'extérieur. La façon dont les claveaux de deux cintres s'adossent au-dessus d'un seul et même sommier pourrait être annoncée par l'arcature de l'absidiole du transept de La Charité-sur-Loire, peu après 1060 ; mais le modèle Tournusien est plus fin. L'un des exemples les plus proches de l'entrée du chapitre de Saint-Philibert, serait la triple arcature de façade de l'église de Marcigny (Saône-et-Loire : ill. 167) : or dans le détail, les moulures en fort relief à l'extrados, le décor antiquisant des supports, et l'usage du moyen appareil sur le restant de la façade, avec ses traces de taille caractéristiques, justifient pour Marcigny une datation plus tardive. D'autres modèles pourraient être avancés pour la région du Brionnais : mais leur datation est toujours incertaine (clocher de l'église Saint-Martin-de-la-Vallée à Semur-en-Brionnais, par exemple).

Reste donc le **décor sculpté** (ill. 164 - 165). Les bases des colonnes du chapitre de Tournus ne diffèrent guère de celles de l'arcature du déambulatoire de la nef, qui remonte pourtant au premier tiers du XIe s. (cf. *supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.* - cf. ill. 69). Le premier chapiteau au nord, lui, n'est pas sans parenté avec celui déjà cité de la nef centrale de l'église, et peut être comparé aux mêmes exemples, des années 1080 - 1100 (cf. *supra*, 1.1.4. [*L'église abbatiale :*] *Datation*, et ill. 153 et 154). Mais il ressemble, plus encore, à un chapiteau du déambulatoire de l'église brionnaise de Bois-Sainte-Marie (Saône-et-Loire), qu'on ne peut dater avant le début du XIIe s.⁵¹⁰ Enfin, plusieurs chapiteaux, mais aussi bases, de la crypte Saint-Eutrope de Saintes (Charente-Maritime), sont d'un style également comparable: or il s'agit là d'un édifice bien daté, commencé après 1081, et achevé - ou du moins, bien avancé - en 1096⁵¹¹.

Quant à l'aigle de la troisième corbeille, il reprend un motif répandu en Bourgogne, susceptible de nombreuses variations, dans la posture, le volume, ou le traitement du plumage, de Saint-Bénigne de Dijon ou du chapitre de Charlieu dans la première moitié ou le milieu du XIe s.⁵¹², à plusieurs églises du Brionnais dans la seconde moitié du XIe s. ou la première moitié du XIIe (Iguerande, Anzy-le-Duc, Varennes-l'Arconce, Châteauneuf) ; l'un des plus proches, peut-être, se trouve à la chapelle de Berzé-la-Ville, édifiée vers 1100⁵¹³. Le quatrième chapiteau, lui, avec sa colonne octogonale, ressemble à l'un de ceux des parties hautes du chœur, sur colonne octogonale également (cf. ill. 181) ; mais ce dernier appartient, par sa situation, à une phase de travaux clairement postérieure (cf. *infra*, B1. *Prospérité...*) : d'ailleurs, s'il y a à l'évidence modèle commun, la différence de facture est nette, et le traitement du second est beaucoup plus dur que celui du chapitre, ses arêtes sont fortement marquées, et les faces très lisses.

En somme, la sculpture des arcades du chapitre nous amènerait plutôt vers 1100.

⁵¹⁰ Sur les critères de datation au XIIe s., cf. *infra*, B1. *Prospérité...* Mentionnons simplement, pour de nombreuses églises du Brionnais, l'usage abondant et cohérent du moyen appareil, portant les traces d'un layage régulier haché - attesté pour des phases plus tardives à l'abbaye de Tournus, mais qu'on n'observe absolument pas au bâtiment oriental du cloître.

⁵¹¹ VERGNOLLE 1994 : p. 174 et note 176.

⁵¹² Dijon : *Sculpture médiévale en Bourgogne*, 2000 ; Charlieu : MONNOYEUR-ROUSSEL 1991 : « La double colonnade », p. 36-38.

⁵¹³ Sur la sculpture du Brionnais - et d'Anzy-le-Duc en particulier : VERGNOLLE 1975, 1978, et 1994. Sur la datation de Berzé : STRATFORD 1990 b.

2.2. L'aile orientale du cloître : interprétation

2.2.1. Généralités

Appelée « bâtiment des moines » en de nombreux endroits, l'aile orientale du cloître est généralement la mieux connue (hors l'église abbatiale), et celle qui a été le plus fréquemment conservée - au moins en partie.

La localisation dans ce corps de bâtiment de la salle du chapitre, ouvrant sur le cloître au niveau inférieur, et du dortoir à l'étage, est tout à fait habituelle dans les monastères bénédictins. A Tournus en tout cas, ces deux éléments incontournables sont cités pour la première fois par l'abbé Bérard, en 1239 ; et en 1562, les experts, venant du cloître, passent directement de l'un à l'autre⁵¹⁴. Toutefois, dans ce dispositif de base, les chercheurs de ces dernières années se sont surtout penchés sur le cas du chapitre. Car au contraire du dortoir collectif, explicitement imposé par la *Règle* de saint Benoît, et malgré son apparente banalité, cette salle, inconnue à l'origine de la totalité des règles monastiques, ne se sera imposée que progressivement. Sa spécificité, et l'histoire de son apparition et ses développements possibles, ont d'ailleurs fourni matière à une rencontre très intéressante à Chelles en 1990⁵¹⁵.

Pour le reste, la distribution ordinaire de cette aile est beaucoup plus floue. Sur le plan carolingien de Saint-Gall, le bâtiment est occupé par une grande salle chauffée et sa chaufferie, auxquelles s'ajoutent deux appendices au sud, destinés aux latrines, aux bains, et à la buanderie (ill. 50). A l'ancienne abbaye Saint-Bénigne de Dijon, dont subsistent des vestiges du début du XIe s., peut-être parmi les plus anciens conservés en élévation pour ce secteur, c'est un grand espace voûté, de plan allongé irrégulier, qui fait suite aux restes du chapitre (ill. 83) ; mais il était peut-être divisé par des cloisons intermédiaires à l'origine⁵¹⁶. A la même époque, pour le Cluny d'Odilon, le *Liber tramitis...* décrit différentes pièces, les unes après les autres. Enfin, si l'on s'en tient aux rares données de fouilles concernant les XIe / XIIe s., comme à Romainmôtier ou Novalesa par exemple, ou même, si l'on se reporte aux plans modernes d'abbayes, censés refléter souvent une organisation héritée du moyen âge⁵¹⁷, on peut retenir le schéma général d'un bâtiment oriental tout en longueur, et divisé en plusieurs pièces au niveau inférieur.

Au total, entre tous ces exemples, les dimensions rencontrées en plan pour cette aile, situent le bâtiment Tournusien dans la moyenne des grands monastères. Et pour sa

⁵¹⁴ 1239 : *Mémorial* de l'abbé Bérard : JUENIN, *Preuves*, p. 189. Visite de 1562 : « Mémoire des dégâts... », in BERNARD 1914, p. 38 - 39

⁵¹⁵ Les actes de cette rencontre n'ont malheureusement pas été publiés. Ils existent néanmoins sous forme de « préactes » dactylographiés : *Origine et évolution de la salle du Chapitre*, 1990. On y trouve notamment les textes rédigés de plusieurs communications, parmi les plus intéressantes (DUBOIS 1990, GILLON 1990,...), et les résumés des autres. Ces préactes comprennent notamment un premier inventaire des vestiges de salles du chapitre en France.

⁵¹⁶ Ces vestiges forment aujourd'hui le soubassement du musée archéologique de Dijon. Sur les restes du chapitre et la datation de la grande « salle romane » cf. SCHLINK 1978. Sur l'analyse de cette salle et les possibilités de restitution de cet espace, cf. SAINT-JEAN VITUS 1995 f.

⁵¹⁷ Beaucoup de ces plans, souvent dressés comme états des lieux avant restructuration par les réformateurs des congrégations de Saint-Maur ou de Saint-Vanne au milieu du XVIIe s., sont conservés dans la série N des archives nationales. A travers toute la France, la plupart des publications consacrées à des abbayes bénédictines s'y réfère ; pour la Bourgogne, cf., entre autres, SAINT-JEAN VITUS 1990. Sur Romainmôtier : fouilles de P. Eggenberger et H.-R. Sennhauser ; ces données nous ont été aimablement communiquées par M. Sennhauser - que nous devons remercier. Sur Novalesa : CANTINO-WATAGHIN 1988.

longueur initiale, qui nous est inconnue aujourd'hui, il faut peut-être imaginer qu'il se soit prolongé vers le sud, au-delà de l'emprise du cloître et de l'extrémité de l'aile méridionale, selon un schéma qui semble être fréquent aux XIe - XIIe s. (c'est l'hypothèse suggérée sur le plan de l'ill. 146).

En largeur, tous les bâtiments cités se tiennent entre une dizaine de mètres, comparable aux 34 pieds de l'aile est du Cluny du *Liber tramitis...* (10,03 m en principe)⁵¹⁸, et les 13,15 m, soit à peu près 44 pieds ½, encore mesurables à Saint-Bénigne de Dijon. Avec 11,50 m dans-œuvre, l'aile orientale de Tournus se situe dans une bonne moyenne.

Mais en longueur, si l'on entend par là, la totalité de l'aile avec ses appendices, il faut compter 120 pieds (soit 35,40 m) à Saint-Gall au début du IXe s., pour un bâtiment qui ferme simplement le carré claustral, contre une quarantaine de mètres, soit 130 à 135 pieds, à Dijon au XIe s., pour un ensemble qui dépasse l'emprise de l'aile méridionale⁵¹⁹. Or à Saint-Philibert de Tournus, l'aile orientale du cloître aurait encore mesuré 40 m en 1660⁵²⁰. Pourtant, à cette date, certaines des adjonctions utilitaires, de type latrines (cf. *infra*) auront déjà été détruites, avec l'abandon de la vie commune et la sécularisation - notamment pour faciliter la circulation autour de l'abbaye et l'accès à la cour de l'abbé à l'est (cf. ill. 146). A titre de comparaison, on notera qu'à Vézelay, par exemple, l'aile orientale se prolongeait sur plus de 80 m au XIIe s., comme en témoigne sur place un pan de mur avec étage, toujours en élévation⁵²¹.

2.2.2. Intérieur : la salle du chapitre

A l'abbaye Saint-Philibert, la **première mention** d'un lieu nommé chapitre ne remonte qu'au XIIIe s., sous la plume de l'abbé Bérard, qui restaure en 1239 un édifice en fort mauvais état : son témoignage suppose qu'il existait depuis longtemps⁵²². On l'identifie sans peine dans la salle centrale de l'aile orientale, dont la belle arcature décorée côté cloître a été remplacée par des ouvertures équivalentes de style gothique (ill. 157).

Mais à cette date, le chapitre est déjà quelque chose d'universellement répandu dans les monastères. En fait, il semble que ce lieu spécifique n'ait fait son **apparition** qu'à la

⁵¹⁸ « *Capitulum (...), latitudinis triginta et quattuor... Dormitorium (...), latitudinis triginta et quattuor* » (« Le chapitre (mesure) 34 de large... Le dortoir (...) 34 de large »).

⁵¹⁹ On ne connaît pas cette dimension pour le Cluny d'Odilon, où la distance fournie par le *Liber tramitis...*, de 75 pieds - soit 22,5 m à peu près - sépare simplement la « porte de l'église » (« *a janua ecclesiae* ») du « chauffoir des hôtes » (« *ad hostium calefactorii* ») : elle correspond apparemment à la longueur de la galerie orientale du cloître. A titre de comparaison, celle-ci serait un peu plus longue sur le plan de Saint-Gall, avec 82 pieds ½ (soit 24,5 m environ) ; mais à Tournus, la mesure équivalente serait beaucoup plus importante, avec à peu près 35,40 m, soit 120 pieds (cf. ill. 146). Sur le plan de Saint-Gall, cf. HECHT 1983 ; sur Dijon : SAINT-JEAN VITUS 1990, p. 48 - 57.

⁵²⁰ En 1660, l'aile orientale du cloître s'étend encore sur « six-vingts pieds ou environ » (A.D.S.L., B 1274/69). D'après J. Martin, cette mesure, en pieds de l'époque, équivaldrait à 40 m (MARTIN 1900, p. 272) : c'est la dimension, tout compris, de l'ensemble du XIe s. subsistant à Saint-Bénigne de Dijon.

⁵²¹ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1990 : p. 121.

⁵²² « *Eodem anno fecit dictus abbas claustrum, capitulum, et dormitorium trenorchienne, quae erant prius villissima, et nimia vetustate putrida ita, et consueta, quod habitantibus potius erant timori quam honori* » (« Cette même année, ledit abbé [Bérard] fit le cloître, le chapitre, et le dortoir de Tournus, qui étaient auparavant très délabrés, et si pourris par excès de vieillesse, et détruits par le feu, qu'ils inspiraient aux habitants plutôt de la crainte que de la considération ») : cité par JUVENIN, *Preuves*, p. 189.

période carolingienne ; peu à peu, les mentions de « *capitulum* », ou « *domus capituli* », se sont répandues au travers des textes et coutumiers monastiques⁵²³.

Le mot « chapitre », pour désigner le lieu de réunion des moines, n'apparaît qu'au concile d'Aix en 817. A peine plus tardif, le plan de Saint-Gall ne préconise pas de salle spécifique à cet usage⁵²⁴. C'est Ansegise, abbé de Fontenelle (Saint-Wandrille) de 823 à 833, qui en fait construire un premier modèle - nouveauté à laquelle les auteurs contemporains ne savent pas même donner un nom⁵²⁵. Mais dès les années 820-845, une petite salle en présente tous les traits à l'abbaye Saint-Gwénéolé de Landévennec, révélée par les fouilles⁵²⁶.

Or on ne connaît finalement que **peu d'exemples de cette salle avant le XIIe s.** Vers 1030 - 1040 assurément, le *Liber tramitis...* signale un chapitre à Cluny. Les restes conservés en élévation de ceux de Saint-Bénigne de Dijon, ou de Charlieu (Loire), datables dans le second quart et le milieu du XIe s.⁵²⁷, font un peu figures d'exceptions. Quelques fouilles il est vrai, viennent parfois compléter ce maigre tableau : hormis celle de Landévennec, déjà citée, on peut mentionner celle du petit prieuré franc-comtois d'Illay (Jura), qui semble avoir compris une pièce privilégiée de ce type dès le XIe s.⁵²⁸. Aussi, vers 1100, le chapitre de Tournus figure-t-il parmi les plus anciens réellement attestés.

Après 1100, les exemples connus se font bien plus nombreux, révélés par des fouilles ou conservés en élévation : pour rester dans l'ordre bénédictin, on peut citer d'abord, celui de Jumièges en Normandie, commencé peut-être dès les premières années du XIIe s., et achevé sans doute entre 1120 et 1150 ; puis ceux de Saint-Aubin d'Angers, ou d'Issoire en Auvergne, dans la première moitié du XIIe s. ; ou encore de Saint-Michel de Bois-Aubry en Touraine, de Vézelay en Bourgogne, ou peut-être déjà, de Saint-Guilhem-le-Désert dans le Midi, pour la fin du XIIe s.⁵²⁹.

En outre, par ses dimensions (16,35 sur 11,70 m), la salle restituée à Saint-Philibert s'inscrit aussi **parmi les plus grandes**. Même le chapitre décrit à Cluny par le *Liber tramitis...* est plus petit, avec ses 45 pieds de long sur 34 de large (soit 13,30 m sur 10,03 en principe) ; mais également, ceux de Saint-Bénigne de Dijon au début du XIe s. (13,30 m de côté environ) ou de Saint-Germain d'Auxerre à la fin du XIIe (à peu près 15,60 m sur 9,60 m).

⁵²³ DUBOIS 1990, et GILLON 1990.

⁵²⁴ D'après ce plan, les moines se réunissent dans l'aile nord du cloître : cf. *supra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain...* : note 71. Les textes anciens les font se réunir dans l'église, le cloître, ou parfois le réfectoire : cf. GILLON 1988.

⁵²⁵ Cf. DUBOIS 1990, LEMAITRE 1989.

⁵²⁶ BARDEL 1991 et 1998.

⁵²⁷ Sur Dijon, cf. SCHLINK 1978. Sur Charlieu : SUNDERLAND 1971, et MONNOYEUR-ROUSSEL 1991.

⁵²⁸ Fouille non publiée : hormis la question du chapitre, cf. néanmoins, sur l'église et l'évolution chronologique générale du site, MORDEFROID, J.-L., BULLY, S., *et al.* - « Prieuré Saint-Vincent d'Illay (La Chaux-du-Dombief, Jura) » In : *Eclats d'histoire. 10 ans d'archéologie en Franche-Comté, 25000 ans d'héritage*. Catalogue d'exposition : Besançon, Cêtre, 1995 : p.356- 360.

⁵²⁹ Sur Jumièges (Seine-Maritime) : BERNARD 1987 et MANOURY 1996 (renvois à d'autres références dans ces articles). Sur Angers (Maine-et-Loire) : WU 1988 ; Issoire (Puy-de-Dôme) : SAUGET 1989. Sur Bois-Aubry (Indre-et-Loire) : GILBERT 1993 ; Vézelay (Yonne) : SALET 1948. Sur Saint-Guilhem-le-Désert, cf. MASSY, J.-L., et PRET, S. - « La salle capitulaire de l'abbaye de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault) » In : *Saint-Guilhem* 1996, p. 129 - 157. Pour de nombreux autres exemples, cf. *Origine et évolution de la salle du Chapitre*, 1990 ; pour les quelques fouilles de chapitres (d'abbayes ou prieurés, généralement non antérieurs au XIIe s.), depuis les années 1970, se reporter à la « *chronique des fouilles médiévales en France* » publiée chaque année dans la revue *Archéologie Médiévale*.

Parmi les nombreux exemples abordés, nous n'avons guère trouvé que le chapitre de Saint-Aubin d'Angers, construit entre 1128 et 1151, qui fût plus grand (avec 20 m sur 15), que celui de Tournus⁵³⁰.

Pour le reste, si nous ne connaissons ici que la position de cette pièce dans le bâtiment oriental, et ses façades extérieures, ces éléments relèvent d'un **modèle bien établi** aux XIe - XIIe s., déjà décrit dans le *Liber tramitis...* : à côté de l'église et de son transept, le chapitre prend jour par des fenêtres vers l'arrière, et ouvre sur le cloître par un large portail central flanqué de vastes ouvertures à colonnades⁵³¹. Ajoutons simplement qu'à l'intérieur, des banquettes courent en général le long des murs. Toutes les salles du chapitre attestées obéissent à ce schéma majoritaire - tracé en fait, à Landévennec, dès le IXe s. A la limite, c'est l'exemple clunisien qui offre la principale variante, avec une colonnade si importante, et donc largement ouverte sur le cloître, qu'elle en fait une sorte de halle. Ailleurs, quand leur élévation est connue, les grandes arcades sur cloître sont le support, comme à Tournus, d'un décor raffiné de colonnettes et chapiteaux sculptés ; celles de Saint-Aubin d'Angers ont même conservé des peintures du XIIe s. (comportant des scènes historiées)⁵³².

A l'arrière s'ajoute parfois une chapelle, qui peut être accolée à la paroi orientale du chapitre, directement desservie par une porte : c'était le cas à Cluny d'après le *Liber tramitis*, mais aussi, apparemment, à Dijon ; le prieuré de Charlieu en montre encore aujourd'hui un bon exemple, et on peut se demander si ce n'est pas là l'origine de l'abside conservée du chapitre de Jumièges. A Tournus, si l'hypothèse d'un édifice adossé ne paraît pas acceptable, aucune trace ne se lisant en façade orientale du bâtiment, on ne peut exclure qu'une porte (comme celle qui se devine au fond du chapitre de Dijon), ait livré accès, dans cette direction, à une chapelle séparée. Celle-ci aurait disparu, mais pourrait s'être dressée à l'emplacement de l'actuelle place des Arts ; il n'est même pas exclu que dans un état primitif, la chapelle Saint-Eutrope ait pu jouer ce rôle (cf. ill. 146).

Au vu des monastères où il existe, on peut se demander si ce dispositif particulier ne constitue pas un trait d'influence clunisienne. Mais il a sans doute des origines plus anciennes : à Landévennec, une chapelle adjacente, plus directement liée à l'église, existe dès le IXe s. ; et à Romainmôtier, la chapelle qui s'intercale, aux XIe-XIIe s., entre le transept et l'aile orientale du cloître, les précède en fait depuis le VIIIe s. (cf. ill. 84)⁵³³.

En fait, le soin particulier porté à cette salle découle directement des fonctions qu'elle a acquises, au cœur du monastère. Son **appellation de « capitulum »** vient d'abord de l'habitude d'y lire chaque jour un chapitre de la *Règle* de saint Benoît, au cours d'un office qui fait suite à l'heure de prime célébrée dans le chœur de l'église. D'autres lectures

⁵³⁰ *Liber tramitis...* : « *Capitulum vero XL et V pedes longitudinis, latitudinis XXXta et IIIlor.* » (« Le chapitre mesure en vérité 45 pieds de long, et 34 de large. »). Sur Dijon : SCHLINK 1978; Auxerre : TILLET 1907 ; Angers : WU 1988.

⁵³¹ « *Ad orientem fenestras IIIlor ; contra septentrionem tres. Contra occidentem, XIIci balcones, et per unumquemque afixe in e(i)s duo colupmnae* » (« A l'orient, 4 fenêtres ; vers le septentrion, trois. Vers l'occident, 12 arcades, et pour chacune, deux colonnes qui leur sont attachées »).

⁵³² URSEAU 1910.

⁵³³ Sur Cluny, cf. CONANT 1968, et STRATFORD 1992 a. Charlieu était un prieuré de Cluny. : la chapelle y est toujours présente, reconstruite dans le style gothique ; mais elle existe dès le XIe s., construite peu après le chapitre, sans doute dans la seconde moitié du siècle : cf. MONNOYEUR-ROUSSEL 1991. A Saint-Bénigne de Dijon, abbaye réformée autour de l'an mil par le clunisien Guillaume de Volpiano, la chapelle Saint-Benoît est mentionnée dans les processions du XIe s. : cf. CHOMTON 1900. Le même Guillaume a aussi réformé Jumièges : cf., sur ce chapitre à abside, BERNARD 1987 et MANOURY 1996. Sur Landévennec, cf. BARDEL 1991 et 1998 ; sur Romainmôtier : SENNHAUSER 1995.

s'y ajoutent, dont celle du martyrologe à partir du IXe s. ; un ensemble de célébrations la complètent peu à peu, liées au service de la mémoire des défunts⁵³⁴.

Dès lors, il ne faut pas s'étonner qu'il soit associé à une chapelle sans doute funéraire, dès le IXe s. à Landévennec. C'est dans cette même perspective, que la chapelle de Romainmôtier, à plan centré, ou celles associées aux chapitres de Cluny ou de La Charité-sur-Loire, sont dédiées à la Vierge, ou à Tous les Saints⁵³⁵. Dans tous ces exemples, elles ouvrent d'ailleurs sur le cimetière des moines, au milieu duquel elles s'implantent : on s'en souvient, celui-ci s'étend souvent derrière l'aile orientale du cloître (cf. *supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.*, 4.2.2. *Saint-Laurent et le problème des chapelles monastiques* ; et A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain*, 3.3.2. *Un cimetière des moines plutôt à l'est de l'église et du cloître ?*).

Mais le chapitre est aussi par excellence, la **salle de réunion** du monastère : l'abbé, occupant une chaire centrale, y consulte les moines, assis dos au mur sur des banquettes, pour toutes les affaires de la communauté, spirituelles et temporelles. Un certain nombre de cérémonies s'y déroulent. Et de manière générale, à partir du XIe s., de plus en plus d'actes écrits portent la mention « *in capitulo* » : c'est le cas par exemple, pour Tournus, de l'acte affranchissant les habitants du bourg de la main-morte, en 1202⁵³⁶.

Certaines manifestations ne sont accessibles qu'aux moines ayant prononcés leurs vœux ; ceux qui n'ont pas « voix au chapitre » peuvent néanmoins, dans un certain nombre de circonstances, suivre quand même ce qui s'y passe, depuis l'extérieur⁵³⁷ : c'est la raison d'être des grandes fenêtres qui percent la façade de part et d'autre du portail central - et qui doivent avoir, de ce fait, un appui suffisamment bas.

Enfin, l'habitude d'en faire le **lieu d'inhumation privilégié des abbés** - dès l'époque carolingienne pour Ansegise à Fontenelle, mais surtout à partir de la fin du XIe s. et aux XIIe-XIIIe s. - tient à la fois de ces différents usages. Elle peut s'expliquer en partie, par le rôle du chapitre dans le service de la mémoire des morts, mais c'est aussi un lieu où s'affirme l'autorité de l'abbé ; et d'une certaine façon, l'abbé vivant qui siège en chaire entre les sépultures de ses prédécesseurs, se fait assister par eux. Mais pour Tournus, nous n'avons aucun indice de tombes éventuelle dans cette salle. Même l'abbé Pierre 1er, qui l'aura fait refaire, se serait fait enterrer, d'après la tradition rapportée par Juénin, dans le bras sud du transept⁵³⁸.

⁵³⁴ Cf. DUBOIS 1990 et LEMAITRE 1990. J.-C. Poutiers a remarqué que les « salles des morts » annexées à des chapelles funéraires au haut moyen âge, « disparaissent quand la mémoire des défunts devient partie intégrante de l'« *officium capituli* » : POUTIERS, J.-C. - « Les origines de la salle du Chapitre, de la Thébaïde à saint Chrodegang ». In : *Origine et évolution de la salle du Chapitre*, 1990.

⁵³⁵ Sur la chapelle de La Charité-sur-Loire, important prieuré clunisien : ARNAUD 1995.

⁵³⁶ JUENIN, *Preuves*, p. 182 : cf. *infra*, 3e partie : *la ville en formation... I. Le contexte historique...* Au XIIIe s. également, le pape enjoint à l'abbé de recevoir régulièrement les prieurs des monastères dépendants au chapitre de Tournus : cf. *supra*, I. *Le contexte historique...* 3.3.2. *Le soutien des autorités religieuses...*, et note 57. Sur les nombreuses occasions de se rassembler au chapitre, cf. DUBOIS 1990 et GILLON 1990. Citons entre autres le « chapitre des coupes », et remarquons, en milieu clunisien du moins, le « *mandatum* », qui était mentionné sur le plan de Saint-Gall dans la pièce équivalente au « *locutorium* » de Tournus (cf. *supra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain*, 2.3.1. *Le parler*).

⁵³⁷ Cf. DUBOIS 1990, et GILLON 1990.

⁵³⁸ JUENIN, I, p. 376. Par la suite, sa dalle tumulaire aurait été transférée dans l'avant-nef, où J. Martin l'a identifiée : MARTIN 1901. Cf. aussi DABROWSKA 2002. Sur les inhumations dans les chapitres abbatiaux, cf. DABROWSKA 1994. Notons qu'à

En définitive, il reste à se demander si cette pièce existait à Tournus avant la fin du XIe s. Vers 1100, il n'est pas certain que les salles du chapitre se soient généralisées dans tous les monastères ; on peut même s'interroger, une fois de plus, sur le rôle de la réforme clunisienne dans sa diffusion. Car au-delà des exemples carolingiens, apparemment encore limités (Landévennec, notamment), les plus anciennes attestées, jusqu'à l'aube du XIIe s., semblent se rencontrer dans des monastères de la mouvance clunisienne. Qu'en est-il à l'abbaye de Tournus, certes indépendante, mais où nous avons déjà perçu des influences de Cluny depuis les années 1020 ?

Quoi qu'il en soit, il se pourrait que la réfection de l'aile orientale coïncide bien, à Saint-Philibert, avec la création du chapitre. On notera tout de même, que le nouveau bâtiment conserve une bonne partie de la façade sur cloître de l'ancien, et que celle-ci n'est détruite qu'exactement à l'emplacement du chapitre (le raccord au transept se faisant probablement sur un passage préexistant) : cela ne s'expliquerait-il pas par la **création d'une salle qui n'existait pas auparavant ?**

2.2.3. Les pièces de flanquement sud : « *auditorium* », « *camera* » et autres...

Il est plus difficile de se faire une idée de l'espace qui suit le chapitre au sud. C'est dans ce secteur que se trouve la « **chambre estant au cloître** » mentionnée par la visite de 1562 : y sont signalés son plancher de couverture, ses « armoyres » (murales ?), et « les barreaux de fer de troys fenestres »⁵³⁹. A l'époque, les auteurs, sortant du réfectoire⁵⁴⁰, passent par son intermédiaire du cloître à la « grand Maison Abbatiale », alors située de l'autre côté de l'aile du dortoir (cf. *infra*, *Epilogue...*) : il semble donc y avoir à cet endroit la possibilité de traverser le bâtiment de part en part - soit par cette pièce même, soit par quelque couloir adjacent. Selon A. Bernard (qui ne cite pas ses sources), il s'agirait plutôt, avant 1654 en tout cas, d'un couloir fermé, où le dénivelé entre cloître et cour orientale était même compensé par sept marches; pour J. Martin, un local abritait le logement et le lieu d'étude des « enfants » ou « jouvenceaux » à la suite du chapitre. Mais il s'agit là peut-être d'extrapolations, à partir de sources moins précises⁵⁴¹.

Si l'on s'en réfère à ce qu'on sait d'autres monastères, la pièce qui flanque le chapitre est désignée comme « *auditorium* » dans le Cluny d'Odilon, et à Saint-Bénigne de Dijon. Cette salle mesure 30 pieds de long, soit environ 9 m à Cluny, et l'équivalent à Dijon consisterait plutôt, si l'on repart de l'observation des vestiges actuels, en une pièce un peu moins grande, presque carrée, contigue au chapitre, et largement ouverte sur le cloître, par de grandes arcades⁵⁴². Il semble qu'on traduise souvent « *auditorium* » par « parloir »⁵⁴³:

Landévennec au IXe s., le chapitre ne comprend pas encore de sépulture. Ce n'est qu'au début du XIIe s. qu'il accueille la tombe d'un abbé - peut-être celui qui aura entrepris sa restauration à cette époque : BARDEL 1991.

⁵³⁹ « Mémoire des dégasts... », in BERNARD, 1914 : p. 39.

⁵⁴⁰ Nous verrons que sa porte principale donne alors dans l'angle sud-est du cloître : *infra*, B 1., *Prospérité...*

⁵⁴¹ BERNARD 1911, p. 67, et MARTIN 1900, p. 278. La pièce désignée par Martin s'étendrait « depuis le chapitre jusqu'à la maison du prieur », et les enfants prendraient leur récréation dans l'aile sud du cloître. L'auteur ne donne pas ses sources - mais il interprète probablement les dires de Juénin qui nomme « cloître des enfants » la galerie sud du cloître (JUENIN, I, p. 92-93), et le « Livre des usages de l'abbaye », manuscrit du XVIe s. aujourd'hui perdu, qui en parlait également (mais en quels termes ?).

⁵⁴² Cluny, *Liber Tramitis...* : « *Auditorium triginta pedes longitudinis* » ; Dijon : cf. CHOMTON 1900, et SAINT-JEAN VITUS 1995 f.

⁵⁴³ Notamment sous la plume des auteurs ayant travaillé sur Cluny : TALOBRE 1936, HOUILLIER 1962. A.-W. Clapham, dans le plan qu'il restitue du monastère d'Odilon, visiblement inspiré de l'exemple de Tournus, distingue un « *inner parlour* » à l'emplacement

cette appellation est la seule retenue par la tradition dans maints autres monastères. Elle désigne alors, à la différence du « *locutorium* » de l'aile occidentale, que nous avons déjà appelé parloir à Saint-Philibert, une petite pièce où l'abbé peut converser avec les moines de son choix⁵⁴⁴.

Mais de nombreux plans d'abbayes, dressés au XVIIe s. avant restauration d'établissements médiévaux, figurent aussi un passage traversant l'aile orientale par son milieu, ouvert sur le cloître et l'espace extérieur, et souvent contigu au chapitre (cf. ill. 142 - 143). On en a tout de même un témoignage archéologique pour la fin du XIIe s. à Saint-Michel de Bois-Aubry, sous forme d'un couloir étroit, appelé aujourd'hui « passage des moines ». Evidemment, ces exemples rendent plausible l'assertion de A. Bernard à propos de Tournus. Toutefois, on peut se demander s'il ne s'agirait pas d'aménagements plus tardifs. En ce sens, on relèvera certaines confusions manifestes : des passages de ce type sont légendés « parloir » sur des plans de Saint-Pierre-le-Vif de Sens et de Saint-Michel de Tonnerre au XVIIe s., tandis que la pièce médiévale appelée couramment « parloir » à Charlieu, ouvre effectivement des deux côtés, à l'est et à l'ouest. Des réaménagements d'anciens « *auditoria* » en passages traversants pourraient expliquer ce glissement de sens⁵⁴⁵.

Au-delà de l'« *auditorium* », la description du *Liber tramitis* indique une pièce trois fois plus grande, appelée « **camera** »⁵⁴⁶. On peut y voir l'héritière de la grande salle du plan de Saint-Gall (ill. 50), qui aura subsisté fort longtemps sous l'appellation de « salle des moines ». Peut-être local de la « *lectio divina* » quotidienne à l'origine, cet espace a pu évoluer dans le sens du « *scriptorium* » attesté dans maint monastère, ou vers la bibliothèque qui s'en est parfois détachée - celle-ci n'existant pas toujours en tant que pièce séparée, car les livres peuvent être conservés dans un « *armarium* » aux emplacements variés⁵⁴⁷. En revanche, à Charlieu ou Fontevault au XIIe s., le chapitre est suivi du « chauffoir » - ou du moins d'une pièce munie d'une cheminée plus tardive, que la tradition appelle ainsi. Mais à Saint-Bénigne de Dijon, on peut restituer après l'auditoire, en divisant l'actuelle grande « salle romane » qui subsiste du XIe s., une pièce sans doute plus petite, agrémentée d'une cheminée dès l'origine (ill. 163). On pourrait donc penser à l'assimilation, dans certains cas, de la salle de travail avec le chauffoir, en tant que salle chauffée - quand ce n'est pas l'« *auditorium* » qui devient chauffoir⁵⁴⁸.

de cet « *auditorium* », à côté du chapitre, d'un « *outer parloir* » à l'endroit correspondant au « *locutorium* » de Tournus - sans justifier ces appellations (CLAPHAM, A.-W. - « On the plan of the Early Churches at Cluny ». In : GRAHAM - CLAPHAM 1930, p. 166-178).

⁵⁴⁴ Cf. HORN - BORN 1979, vol. II, p. 345-347.

⁵⁴⁵ Plan XVIIe s. : cf. SAINT-JEAN VITUS 1990 pour la Bourgogne, mais aussi, par exemple, le plan de l'abbaye de Fécamp avant sa restauration par les mauristes, daté de 1655 (RENOUX 1991 : fig. 90, p. 309). Sur Bois-Aubry : GILBERT 1993 ; Charlieu : MONNOYEUR-ROUSSEL 1991.

⁵⁴⁶ « *Camera vero nonaginta pedes longitudinis* » (« La [*camera*] fait quatre-vingt dix pieds de long »).

⁵⁴⁷ Cf. GILLON 1988.

⁵⁴⁸ Pourtant, la description du *Liber Tramitis* distingue bien, au milieu du XIe s., la « *camera* » (dont rien n'exclut qu'elle ait été chauffée) du « *calefactorium* » (ou « *calefactorium hostium* », « chauffoir des hôtes »?), apparemment situé au début de l'aile sud du cloître. Mais selon W. Horn et E. Born, le cas clunisien n'est pas généralisable (HORN - BORN 1979 : vol. II, p. 348). Ces auteurs voient plutôt dans le cas courant, une sorte de division progressive de la grande salle du plan de Saint-Gall, entre une salle de travail et une petite pièce de chauffe, où l'on peut parfois se réunir ou lier conversation : le chauffoir tendrait dans ce cas, à se confondre avec l'« *auditorium* ». Notons encore que dans l'association salle chauffée - bains du plan de Saint-Gall, H. Bernard, lui, voit la perpétuation d'un système d'hypocauste à l'antique : il ne pense donc pas à une salle chauffée par une cheminée (BERNARD 1987).

C'est donc probablement, **au moins ces deux pièces** de l'« *auditorium* » et de la « *camera* », qu'il faut restituer à Tournus, au sud du chapitre, pour la fin du XIe s. Sans doute répondent-elles aussi à ces subdivisions de l'aile orientale observées en fouille, à Landévennec comme à Novalesa. Mais il faut imaginer encore, que ce grand bâtiment ait pu se terminer par des bains, comme sur le plan de Saint-Gall (il semble logique de les placer au niveau inférieur lorsqu'ils existent), en relation ou non avec des canalisations dérivant des cours d'eau qui traversent le monastère, fréquentes à cet endroit, de Saint-Bénigne de Dijon à Saint-Maur-des-Fossés⁵⁴⁹.

2.2.4. Le local nord, annexe du chapitre

La pièce comprise au nord, entre le chapitre et le transept de l'église abbatiale, est plus intrigante encore (ill. 146). Nous n'avons aucune information spécifiquement Tournusienne la concernant.

Dans d'autres monastères, le local occupant cet emplacement passe pour une « sacristie ». C'est le cas par exemple à Landévennec, mais pour un espace de plan sensiblement carré, qui ouvre d'un côté sur le chapitre, et de l'autre, sur l'extérieur à l'est⁵⁵⁰. A Saint-Michel de Bois-Aubry, dans la seconde moitié du XIIe s., la pièce équivalente présente un plan allongé cette fois-ci : mais elle ouvre sur le cloître et le transept de l'église, et non sur le chapitre. Le phénomène s'observe pour la même période à Saint-Germain d'Auxerre, mais avec une curieuse subdivision en deux pièces étroites juxtaposées (réunies en une seule, au plus tôt après 1700), qu'on reconnaît sur un plan de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, datant de 1656 : là aussi, aucune des deux n'est en relation directe avec le chapitre⁵⁵¹.

A Tournus au contraire, le lien avec l'église, compliqué du fait de l'important dénivelé qui oblige à restituer un escalier de bois sur au moins 2 m de haut, peut difficilement paraître primordial. Et il ne semble pas qu'à l'origine, ce local ait ouvert sur le cloître, ni sur l'arrière. Plus qu'une sacristie, on y verra donc, avant tout, une annexe du chapitre voisin. On pense ici à un lieu de rangement, pour les livres et objets divers, souvent précieux, nécessaires au chapitre : niches et placards muraux auront pu servir en ce sens. Rappelons qu'à Saint-Maur-des-Fossés, jusqu'à la fin du XIIIe s., un officier, l'« *almarius* », garde la bibliothèque, le chartrier, et un « trésor », où sont conservés dans un coffre les vêtements liturgiques aussi bien que le sceau du convent : il y a toutes chances pour que cette pièce ait été adossée au chapitre, auquel elle sert directement⁵⁵². C'est peut-être à un local de ce type, qu'on a affaire ici.

Pourtant, nous nous demandons encore si cet espace n'a pas pu recevoir d'inhumation, à l'instar des salles capitulaires. Dans l'angle nord-est en particulier, ce pourrait être une des raisons de l'arcade à la base de l'épaulement de jonction au transept, que d'abriter une sépulture, à la façon d'un *arcosolium* (ill. 62). Mais seule, une fouille pourrait confirmer cette hypothèse.

⁵⁴⁹ Dijon : SAINT-JEAN VITUS 1990 et 1995 f. Saint-Maur : GILLON 1988.

⁵⁵⁰ BARDEL 1991.

⁵⁵¹ Sur Bois-Aubry : GILBERT 1993 ; sur Auxerre, et sur le plan de Sens (Archives Nationales, N III Yonne 4¹), cf. SAINT-JEAN VITUS 1990, p. 17 - 25, et 106 - 109.

⁵⁵² GILLON 1988. A peu près un siècle plus tard, on retrouve des petites salles de ce type, entre église et chapitre, dans certaines abbayes cisterciennes : ainsi à Valcroissant (Drôme), où ce local passe pour avoir servi peut-être de sacristie, mais aussi d'« *armarium* » (cf. notamment LEROUX-DHUYS 1998, p. 370 - 371). Toujours en milieu cistercien, de petites pièces voûtées sous l'escalier du dortoir, accessibles depuis l'aile orientale du cloître, peuvent assurer la même fonction : cf. AUBERT 1943, t. II, p. 72 - 73.

2.2.5. L'étage du dortoir et son escalier d'accès

Le dortoir de Tournus est cité pour la première fois avec le chapitre, par l'abbé Bérard en 1239⁵⁵³. Au XVIe s., ses fenêtres sont munies de barreaux de fer⁵⁵⁴. Et il reste désigné comme tel en 1645, alors que, abandonné depuis la sécularisation, il menace ruine, onze ans avant l'effondrement de sa charpente⁵⁵⁵ : jusque là, on semble l'avoir maintenu au même endroit.

Il occupe donc l'étage du bâtiment, sous les combles. A ce niveau s'ajoutent néanmoins d'autres éléments : ainsi des latrines, attestées au début du XVIIe s.⁵⁵⁶. Leur présence suppose une canalisation d'eau sous-jacente pour assurer l'évacuation, mais nous avons vu que ce dispositif était fréquent à l'extrémité inférieure du bâtiment oriental (dès le XIe s. à Saint-Bénigne de Dijon) ; et par rapport à la topographie du site, on se trouve ici en bas de pente, donc proche de la fin d'un éventuel réseau de circulation des eaux à travers le monastère (nous reviendrons sur ce sujet : *infra*, B1. *Prospérité...*). Enfin, il n'est pas exclu que les lieux appelés successivement « Grand Prieuré », « Maîtrise » ou « logement des enfants de chœur », par les textes modernes, fassent partie de cet étage : s'ils les mentionnent assurément à la jonction de cette aile et de celle du réfectoire, ni le « Mémoire des dégâts... » de 1562, ni les visites de 1645 ou 1660, ne les situent précisément⁵⁵⁷.

La localisation du dortoir sur le flanc du sanctuaire de la grande église, et donc souvent du transept, est habituelle dans les monastères bénédictins. Elle s'explique par la nécessité d'assister à l'office de nuit (chapitre 8 de la *Règle*) : à ce moment, les frères doivent passer directement du dortoir au chœur de l'abbatiale.

Cette obligation se répercute dans l'architecture, dans bien des cas, par un escalier droit qui s'avance à l'intérieur du transept, le long de son mur ouest, tel qu'on l'observe, aujourd'hui encore, à Baume-les-Messieurs (Jura) ou dans plusieurs abbayes cisterciennes, pour la fin du XIIe ou le XIIIe s. - ou comme H. Bernard en a retrouvé les traces, pour un état de la fin du XIe, à l'abbaye de Ham-en-Artois⁵⁵⁸. Dans ce contexte, l'intérêt du dispositif retenu à Tournus, très original avec son escalier sur voûte à l'intérieur du bâtiment des moines, était sans doute d'éviter, comme nous l'avons vu, cet empiètement sur le transept (cf. ill. 159 et 160).

La compréhension de ce passage sur voûte, confirmée par le sondage de 2004, résout le problème de l'interprétation fournie par J. Martin en 1900, d'après des textes mal compris, apparemment. Selon cet auteur, « la toiture en comble du dortoir construit sur le chapitre abritait en même temps une galerie pratiquée sur la partie est des cloîtres, servant de passage aux religieux pour monter de l'église au dortoir et à la maîtrise, primitivement le

⁵⁵³ *Supra*, note 148.

⁵⁵⁴ « *Mémoire des dégâts...* », in BERNARD 1914 : p. 39 et 70.

⁵⁵⁵ A.D.S.L. : B 1403, visite de 1645 : « La charpenterie des couverts dud. dortoir et des clouaques estant proches sest trouvée en fort mauvais estat... est nécessaire promptement desmonter lad. charpenterie et la refaire, et changer les bois pourris et gastés... ».

⁵⁵⁶ Cf. les « clouaques » cités en 1645, A.D.S.L., B 1403 ; et les « lieux communs qui étaient dans ledit dortoir » (avant l'effondrement de 1656), dans le texte de la visite de 1660 : A.D.S.L., B 1274/69.

⁵⁵⁷ Cf. BERNARD 1914, p. 39 ; et A.D.S.L. : B 1403, et B1274/69. Juénin n'est pas plus explicite : il fait simplement remarquer en note que le « grand Prieuré » désigné comme tel au XVIe s. est à son époque devenu « la Maîtrise » (JUENIN, *Preuves*, p. 267). Nous reviendrons sur ces mentions à propos de la tour dite « du Prieuré » : *infra*, B 1. *Prospérité...*

⁵⁵⁸ BERNARD 1987 : p. 52, note 18. Pour des exemples de « escaliers des mâtines » en milieu cistercien, cf. notamment RENAUD 2000, p. 22 - 23.

prieuré, qui se trouvait à l'extrémité méridionale. Le dessous de cette galerie n'était pas voûté, son plancher reposait sur une série d'arcs doubleaux en pierres de taille élevés sur des piliers en maçonnerie ; un escalier de sept marches en descendait pour aller à l'église » - il ajoutait plus loin qu'il était « appuyé contre le mur du transept »⁵⁵⁹.

Pourtant, les textes des visites modernes sur lesquels il paraît s'appuyer - ou du moins, qu'il utilise largement dans le reste de son article (« mémoire des dégats... » de 1562, et A.D.S.L., B 1403, B1274/69, B1301/17), difficiles à déchiffrer dans l'ensemble, et souvent obscurs quant aux localisations, ne donnent pas tant de précisions. Rien ne dit que les « escaliers du dortoir de lad. esglise » (A.D.S.L. : B1403, visite de 1645) soient extérieurs, et J. Martin se sera laissé abuser par l'usage du mot « galerie », fréquent dans ces textes pour désigner un couloir : il s'agirait en l'occurrence, plutôt d'un couloir pratiqué « au-dessus des cloîtres », c'est-à-dire le long de la façade du dortoir qui donne sur le cloître. Rappelons qu'avant 1562, le dortoir avait été cloisonné, comme c'est dit explicitement dans le « mémoire des dégats... », en au moins « dix petites chambrettes »⁵⁶⁰ - desservies par un couloir le long de cette façade. Enfin, il semble que la « série d'arcs doubleaux en pierre de taille élevés sur des piliers en maçonnerie » se réduise en fait à un seul exemplaire : lequel se reconnaît dans le cintre visible au nord, dans le local annexe du chapitre (ill. 159).

3. Conclusion

Les dernières décennies du XIe s. ont mené à bien la reconstruction de l'église abbatiale, poursuivie sans relâche depuis les années 1020. Nous avons détaillé le déroulement chronologique de ce chantier qui ne s'arrête jamais, mais qui ne semble retrouver toute sa vigueur, que dans le dernier quart du XIe s. La campagne s'achève ici, dans la foulée de la reprise du transept, par l'édification d'un grand bâtiment oriental sur le cloître, sans doute terminé peu après 1100. Celui-ci abrite le dortoir, en relation directe avec l'église pour les offices de nuit, et entre deux autres pièces, une salle du chapitre qui n'existait pas forcément auparavant.

Malgré le ralentissement probable des travaux après la mort d'Ardain, l'impression dominante reste celle d'une grande continuité avec le projet de cet abbé, parachevant l'œuvre entreprise au début du XIe siècle. Cette campagne finale serait due à l'entrepreneur Pierre 1er, abbé de Saint-Philibert de 1066 à 1105 - et réputé enterré dans le transept qu'il aura rénové. C'est probablement aussi en allusion à cette activité, que le chroniqueur Falcon aura fait son éloge, vers la fin du XIe s.⁵⁶¹.

Conclusion sur l'abbaye au XIe s.

Le début du XIe s. procurait déjà une vision ample de l'abbaye Saint-Philibert, avec quelques éclairages précis offerts par des données de fouilles, sur des dispositions héritées de l'an

⁵⁵⁹ MARTIN 1900, p. 269 et 272.

⁵⁶⁰ BERNARD 1914, p. 38. D'où l'expression plurielle, courante à partir du XVIe s. : « les dortoirs ». La subdivision moderne des anciens dortoirs en cellules, explicite dans les textes de bien des visites, apparaît clairement sur la plupart des plans d'abbaye modernes : cf. SAINT-JEAN VITUS 1990.

⁵⁶¹ Eloge certes convenu, puisqu'il s'agissait de son propre abbé ! « *Diverse testantur supellectilis ornamenta, domorum etiam vel caeterarum nova constructio officinarum, ecclesiarum quoque multarumque aquisicio possessionum* » : (« En témoignent de plusieurs façons les décors mobiliers, mais aussi la construction nouvelle de bâtiments ou d'autres édifices utilitaires, ainsi que l'acquisition de nombreuses églises et propriétés ») : FALCON, chap. 47 (JUNIN, *Preuves*, p. 27, et POUPARDIN 1905, p. 104). Sur cet abbé, cf. *supra*, I. Le contexte historique, XIe-XIVe s.: 4.1.1. L'abbé - avec les renvois qui figurent à cet endroit.

mil, voire du Xe s. On devinait certes une église plus petite, et une cour centrale, sinon un cloître, plus étroite, encadrée par deux bâtiments d'une longueur proche du dispositif actuel ; elle était peut-être précédée d'une autre cour à l'ouest, fermée par ce portique en bois, ou du moins par cet espace couvert, dont nous avons fouillé l'angle sud-ouest, et où prenaient place des sépultures sans doute privilégiées. L'emprise générale du site était pratiquement celle des siècles suivants, le territoire environnant se trouvant parsemé d'oratoires secondaires, dont la petite chapelle Saint-Laurent, alors au milieu des jardins ou des vignes exploités par les moines, fournit le meilleur exemple. Déjà se dessinait, au-delà de la clôture, un paysage monastique.

Ce cadre étant posé, le siècle presque entier, des alentours de 1015 / 1020 aux premières années du XIIe s., met en œuvre une transformation capitale du monastère, lui imposant dans ses grandes lignes, la distribution des espaces et la physionomie générale qui nous sont parvenues. Protégés des puissants, bénéficiant de revenus confortables et de donations toujours plus nombreuses, les moines ont alors les moyens de ce programme ambitieux. Dans sa réalisation, dont nous avons détaillé chaque étape à travers l'église et le cloître, on observe les progrès des pratiques constructives, dans la succession de chantiers qui tâtonnent, innovent, s'organisent et rationalisent la mise en œuvre, employant tantôt la pierre de taille, puis le petit moëllon - un temps les deux à la fois - améliorant peu à peu le cintrage des arcs, ou expérimentant l'une après l'autre, les techniques de voûtement. Le décor architectural qui l'accompagne, et surtout la sculpture, peu abondante, mais notoire, a déjà servi de référence à plusieurs études d'histoire de l'art : sur ce point, notre analyse n'aura fait que préciser certains détails, sur des questions de datation essentiellement.

De fait, dès le début du siècle, c'est un projet novateur qui s'ébauche avec la reconstruction de la crypte, du chevet et du transept de l'église abbatiale, suscitée à quelques années près par l'incendie du sanctuaire en 1008 ou 1009, et sans doute à peine amorcée lors de la consécration de 1019. Il valorise la présentation des reliques, et permet une meilleure fluidité des circulations dans la crypte, sous le podium du chœur des moines. L'agrandissement de la nef à partir des années 1030, avec ses larges collatéraux et ses volumes baignés de lumière, illustre clairement l'attention portée au développement des pèlerinages, dans la continuité de ces préoccupations.

Mais le programme qui se met en place autour de 1030, poursuivi sans relâche pendant trois quarts de siècle, et dont l'exécution progresse par tranches de construction horizontales, a plus d'ampleur encore. A la fin du siècle, cette restructuration d'ensemble confère aux nouveaux bâtiments des dimensions proches du Cluny d'Odilon (tel qu'il est décrit par le *Liber tramitis*... dans le second quart du siècle), ouvrant la place à une troupe de moines potentiellement aussi nombreuse, soit 70 à 100 religieux si l'on se réfère aux calculs de dom Hourlier - auxquels il faudrait ajouter presque autant de laïcs, hôtes, familiers ou dépendants⁵⁶². Mais elle s'est effectuée dans le sens d'une rationalisation et d'une clarification de l'attribution des espaces.

Ainsi, le pôle occidental, où se sont amorcés les travaux de cette nouvelle vague, et dont les constructions ont été achevées avant le milieu du siècle, apparaît tourné vers le monde extérieur, à travers le double service des défunts et des laïcs. Sans doute, l'implantation de la « galilée » se fait-elle en ce sens. Edifice de transition à l'entrée de l'église abbatiale, ouverte aux laïcs, et bientôt à leur sépulture, celle-ci abriterait, selon B. Krüger, le lieu de célébration de la mémoire des défunts, dans une interprétation qui met l'accent sur l'influence de la réforme clunisienne. La réorganisation des zones d'inhumation qui l'accompagne, réservant peut-être déjà une aire orientale au cimetière des moines, s'accompagne d'ailleurs de

⁵⁶² HOURLIER 1962.

l'abandon, dès les premières années de cette campagne, de l'espace de sépultures attesté au sud-ouest pour les environs de l'an mil. Celui-ci laisse la place à la cour d'entrée du monastère, visiblement agrandie elle aussi, pour desservir au moins le vaste cellier construit à neuf dès les années 1030 ou 1040. Entre ce lieu de stockage des provisions, et la galilée évoquant le passage dans l'au-delà, la petite salle contemporaine du « *locutorium* », rarement préservée, mérite attention : à la fois parloir, à l'interface du monde laïc et de la clôture des moines, et probablement salle des aumônes, quand l'entretien des pauvres est étroitement associé dans le nouveau système clunisien, au culte de la mémoire des défunts, elle offre un pendant remarquable à la galilée sur laquelle elle ouvre directement, par un large portail. Dans l'ambiance fragile de la première moitié du XIe s, où la famine sait encore se faire menaçante, cette attention accrue au monde extérieur, aux laïcs, aux pauvres et aux défunts - et peut-être même, à l'approvisionnement de tous, à travers la reconstruction du cellier - prend évidemment une résonance plus forte.

A l'opposé, le pôle oriental associé au sanctuaire, abordé dans un second temps, et terminé aux alentours de 1100, en même temps que le transept et le couverture supérieur de la grande église, est, de manière classique depuis le IXe s., intégralement réservé aux moines, avec le cloître qui s'achève. Celui-ci est d'ailleurs bien fermé, puisque le passage qui pouvait subsister le long du chevet de l'église est supprimé, le nouveau bâtiment alignant sa façade interne sur celle du transept. Cette disposition permet d'ailleurs un accès direct au sanctuaire depuis l'étage du dortoir, grâce à un escalier astucieusement porté par une voûte à l'extrémité de l'aile, ce qui lui évite d'empiéter sur l'espace intérieur du transept.

Peut-être est-ce là seulement le moment de l'apparition d'une salle du chapitre à Tournus - particulièrement grande, de surcroît. Faut-il y voir encore un trait d'influence clunisienne ? Elle s'accompagne en tout cas d'un local annexe apposé au transept, dont la rareté fait, en quelque sorte, pendant à celle du « *locutorium* » de l'aile ouest. Servant éventuellement de sacristie, ou plutôt de « trésor » ou de dépôt de livres associé au chapitre, cette pièce pourrait aussi avoir été utilisée comme lieu de sépulture.

Ce programme ambitieux reflète à l'évidence une réforme importante, sans doute initiée dans une ambiance clunisienne. Mais si l'achèvement des travaux est dû à l'énergique abbé Pierre 1er, mort en 1105, l'impulsion la plus forte, celle qui fixa l'ambition du projet aux alentours de 1030, et le mena à bien au-delà du milieu du siècle, est incontestablement due à l'abbé Ardain (mort en 1056).

Assurément, cette réforme est avant tout la sienne, et son association, dès son vivant, au Cluny d'Odilon, prend ici tout son sens - après celle de son prédécesseur Bernier, qui dut amorcer les travaux du sanctuaire autour de 1020. Falcon évoque d'ailleurs la réputation élogieuse qu'aurait obtenue Ardain par ses réalisations⁵⁶³. L'analyse archéologique des constructions qu'il a laissées illustre cette activité. Son entreprise de restauration est à l'image de la puissance de ce personnage, le seul abbé de Tournus en définitive, à avoir été retenu comme un saint⁵⁶⁴.

⁵⁶³ « *Hic vir quanta strenuitate sui memoriam posteris commendaverit, magis visibus prodit effectus, quam narratio manifestat auditui* » (« Cet homme aura recommandé sa mémoire à ses successeurs par une telle activité, que les effets en sont encore plus visibles, que ce qu'on pourrait en raconter ») : FALCON, chap. 47 (JUEININ, *Preuves*, p. 27 ; et POUPARDIN 1905, p. 103).

⁵⁶⁴ Sur la « sainteté monastique » au XIe s., cf. VAUCHEZ 1989. Sur la sanctification de l'abbé Ardain au début du XIIe s., et sa signification par rapport au culte rendu à deux abbés du début du IXe s., Arnulf et Hibold, cf. *supra*, I. *Le contexte historique, XIe-XIVe s.* : 3.1. *Un indéniable rayonnement spirituel*, et notes 23 à 25.

B. La puissance abbatiale XIIe - Milieu du XIIIe s.

Au XIIe s. incontestablement, l'abbaye atteint le sommet de sa puissance ; la nouvelle consécration de l'église par le pape en 1120, puis l'obtention de l'exemption en 1121, fournissent de bons repères en ce sens. Cent ans après l'abbé Ardain, une nouvelle grande campagne monumentale affecte le monastère, en gros des années 1115 / 1120 jusqu'au milieu du siècle. L'abbatiale et le carré claustral sont repris par pans entiers, et il n'est pas jusqu'à la chapelle Saint-Laurent qui ne soit restaurée. Le hasard des conservations ou des découvertes, fait aussi qu'on peut s'intéresser à de nouveaux secteurs à l'extérieur du cloître, proches de l'enceinte. Après 1160, les difficultés des moines nous sont déjà connues. Pourtant, la mise en décor se poursuit. Mais le second quart et le milieu du XIIIe s. font montre d'une nouvelle vigueur, avec des reprises affectant presque tous les bâtiments, y compris le long de l'enceinte. En même temps, c'est dans cette période d'un siècle et demi, qu'on touche au plus près la quotidienneté de la vie du monastère : essentiellement par notre fouille de la nouvelle cuisine, dont on suit l'occupation sur plusieurs siècles.

Du tableau qui s'esquisse, découlent naturellement les trois moments qu'il nous faut étudier successivement. Les années 1115 - 1160 environ, sont les plus généreuses en données archéologiques : c'est le gros morceau de notre enquête. *A contrario*, la fin du XIIe s. peut paraître moins active : mais on ne doit pas négliger son apport sur le plan artistique, ne serait-ce que par la mosaïque dégagée récemment dans le sanctuaire de l'abbatiale. Enfin, le début du XIIIe s. clôt cet ensemble par un renouvellement des constructions, dont l'ampleur réelle n'a guère été prise en compte jusqu'à présent.

B 1. Prospérité (vers 1115 / 1120 - vers 1160)

Au début du XIIe s., on s'attèle à nouveau au transept et au chevet de l'église abbatiale : le sanctuaire restauré se voit couronné d'une superbe coupole de croisée surmontée d'un clocher, auquel un second vient finalement répondre en façade - au-dessus d'un portail d'entrée lui-même refait à neuf. L'aile méridionale du cloître est entièrement reconstruite : elle constitue l'autre fleuron de cet ensemble. On n'omet pas pour autant de s'attaquer à l'aile occidentale du début du XIe s., ni de reconstruire certains bâtiments extérieurs au cloître, dans une réorganisation du pôle occidental qui comprend aussi les sols de la cour d'entrée de l'abbaye ; on entrevoit même un réseau hydraulique. Enfin, les travaux s'étendent jusqu'à la chapelle Saint-Laurent.

1. L'église abbatiale : voutes et clochers

1.1. Analyse archéologique des vestiges

Lesespaces et volumes actuels des parties orientales et les clochers de l'église reprennent sensiblement l'état du XIIe s. (les aménagements postérieurs ayant eu peu d'effet sur eux - comparer ill. 46 et 168). Depuis l'ouvrage, magnifiquement illustré, de J. Valléry-Radot en 1955, aucun auteur ne s'était vraiment penché sur cette partie de l'édifice, sinon dans l'optique précise d'une étude de sculpture⁵⁶⁵. Encore ces descriptions méritent-elle quelques précisions, à l'éclairage de nos propres observations.

1.1.1. Reprises au transept et au chevet de l'église

⁵⁶⁵ VALLERY-RADOT 1955 ; pour la sculpture : OURSEL 1979, VERGNOLLE 1975 et 2004, et ANGHEBEN 2003 essentiellement.

Le grand chantier des parties orientales est précédé d'une **réfection ponctuelle** du haut du pignon sud du transept, qui voit le percement de deux fenêtres à son sommet : une petite centrée sous le faîte du toit actuel, et une grande en contrebas, décalée vers l'ouest (bouchées toutes les deux jusqu'aux travaux de 2002 - 2003 : ill. 149 à 151).

Puis sont repris à la fois l'habillage intérieur du transept et les parties hautes du chœur et de l'abside, qui reçoivent de nouveaux voûtements (cf. ill. 168).

Le **bras sud du transept** est désormais couvert d'un berceau longitudinal en plein cintre. Les retombées de la voûte sont soulignées par un bandeau mouluré horizontal aux murs est et ouest, et reçues de chaque côté par de grandes arcades que soutiennent des pilastres en fort relief ; au sud, les deux pilastres d'angle sont tronqués à mi-hauteur par des congés en angle dièdre (ill. 169). Le tout est plaqué en surépaisseur des murs du XIe s. : si bien que cette reprise n'affecte pas l'aspect extérieur des maçonneries plus anciennes.

Au bras nord au contraire, le voûtement, également en berceau longitudinal plein cintre souligné de deux épais bandeaux, entraîne la reprise complète du mur ouest - du moins de son parement intérieur ; un arc doubleau reçu par des pilastres en relief à l'est et à l'ouest, le divise en deux travées. Des arcades courent également le long des murs est et ouest, mais en bien moindre relief qu'au bras méridional (ill. 170). Une porte à linteau droit sur coussinets, précédée d'une embrasure cintrée est aussi ménagée à la base, mais du côté ouest cette fois-ci (elle est aujourd'hui bouchée).

Depuis le bras sud du transept, la communication avec le collatéral de la nef du XIe s., se fait par un grand arc à voussures moulurées, flanqué à chaque piédroit d'une demi-colonne engagée à chapiteau sculpté ; la base de l'une d'elles est gravée de l'inscription « RENCOMEE / ECIT » (ill. 171 - 172). Pour le croisillon nord, elle se fait par un simple arc à double rouleau, de moindre hauteur, surmonté d'une fenêtre géminée divisée par un pilier carré (ill. 170).

Les **parties hautes du chœur et de l'abside** sont refaites au-dessus du niveau des arcades et des voûtes du déambulatoire, peut-être après quelque sinistre, ou simplement du fait de l'inachèvement de la croisée lors de la précédente campagne. Une série de larges baies cintrées y éclaire directement le sanctuaire : trois au rond-point de l'abside, et deux pour chacun des côtés de la travée de chœur. Du côté intérieur, elles s'intègrent à chaque fois à une arcature reçue par des pilastres et colonnettes appuyés sur un retrait du mur - lui-même souligné d'un bandeau sculpté dans l'abside (ill. 173 - 174). Pour qui les voit de l'extérieur, celles de la travée de chœur sont ménagées entre de puissants contreforts droits, reliés à leurs sommet par de grands arcs en fort relief, alors que celles de l'abside percent un grand mur lisse, qu'animent simplement quelques frêles colonnettes composées, reliées à leurs sommet par une frise d'arceaux portés par des modillons sculptés, en relief sous la gouttière du toit (ill. 175). Arcature interne et contreforts externes absorbent les poussées de la nouvelle voûte en berceau longitudinal qui couvre le chœur, séparée du cul-de-four de l'abside par un arc triomphal qui retombe à la verticale sur de gros pilastres, prolongeant ceux des piles du XIe s. en partie basse (ill. 73).

1.1.2. Coupole et tour de croisée

La croisée du transept est alors coiffée d'une **coupole** sur trompes, posée sur un tambour de plan carré percé de quatre fenêtres cintrées orientées, aux piédroits flanqués de colonnettes à l'extérieur. La baie occidentale n'ouvre pas sur l'extérieur, mais sur la nef ; elle est d'ailleurs

plus haute que le dernier doubleau de la nef, qui obstrue en partie son cintre⁵⁶⁶ (ill. 168, 176, et 149 et 152 : phase « 9 (b) »).

A l'intérieur, une arcature en fort relief unifie l'aspect du tambour : elle encadre tantôt les baies sur chaque face, tantôt les trompes en cul-de-four des angles. Elle est portée par une colonnade ornée de chapiteaux sculptés qui court tout autour du tambour, appuyée sur un bandeau mouluré. A sa base, le massif de la coupole est assis sur quatre arcs triomphaux à double rouleau ouvrant sur le chœur, les bras du transept et la nef, et reçus par les piles cruciformes de la croisée érigées au XIe s. Les retombées intérieures, elles, s'appuient sur des demi-colonnes engagées couronnées de chapiteaux sculptés, posées sur des supports tronqués en congé à mi-hauteur des piles de croisée (ill. 176).

Le massif de la coupole est surmonté d'une grande **tour de croisée**. De plan carré comme lui, elle le rehausse de deux étages sommés d'une longue flèche à quatre pans. A chaque étage s'ouvre un triplet de grandes baies cintrées sur chaque face (ill. 177, et 168, 147 et 152 ; cf. aussi ill. 92, et 52, 54, 55).

Juste au-dessus du cube de la coupole et de ses ouvertures, un premier niveau transitoire à hauteur du comble de la nef, voit simplement la surface de son parement modulée de pilastres reliés à leur sommet par des frises d'arceaux. Seule y est percée une porte cintrée d'accès extérieur au sud (avec quelques marches, cf. ill. 147 et 152).

Un bandeau en fort relief, très décoré, le sépare du premier étage de fenêtres, percées sur chaque face en retrait d'arcatures moulurées au droit des murs, reçues par des colonnettes couronnées de chapiteaux sculptés (ill. 177). Un autre bandeau en fort relief très décoré, surmonté cette fois-ci d'une frise sculptée, forme la base de l'étage suivant, beaucoup plus orné : les parements sont rythmés de pilastres cannelés jusqu'à la gouttière du toit, qui soulignent les angles et séparent les fenêtres. L'encadrement de chacune des baies est à double ressaut, le cintre extérieur est dûment festonné sur tout son pourtour, et ses piédroits flanqués de colonnettes à chapiteaux sculptés. Une série de modillons sculptés souligne le larmier mouluré qui court le long du toit (ill. 177).

D'après J. Valléry-Radot, le premier étage est renforcé à l'intérieur « d'arcs engagés dans le parement et déterminant une saillie sur laquelle est monté le parement intérieur du second étage. Dans les angles de la tour les piédroits de ces arcs sont interrompus à quelque distance du sol par des congés de la forme de ceux signalés dans le croisillon méridional »⁵⁶⁷.

1.1.3. En façade occidentale : grand portail et clocher nord

Mais cette vaste restauration n'épargne pas le massif occidental. Le grand **portail de l'avant-nef**, qui ouvre sur la cour d'entrée du monastère, est lui aussi repris - peut-être afin

⁵⁶⁶ Cela ne signifie pas pour autant que le doubleau soit postérieur à la coupole, comme le pense J. Valléry-Radot (VALLÉRY-RADOT 1955) : malgré les apparences, la coupole a bien été montée après l'achèvement de la nef, on peut le vérifier de l'extérieur (coup de sabre sur l'ill. 152, entre les phases « 5 / 7 », et « 9 (b) ») ; du côté intérieur, on a d'ailleurs pris soin de la détacher du doubleau oriental de la nef par un intervalle de maçonnerie ajouté dans cette campagne. En fait, cette fenêtre est située au-dessus de l'arc triomphal qui assure le passage de la nef déjà achevée à la nouvelle croisée du transept. Or cet arc se trouve à la hauteur des voûtes des collatéraux : il est donc plus bas que les doubleaux recevant les berceaux transversaux du vaisseau central de la nef (ill. 92 : coupe transversale). En fait, comme le fait remarquer E. Vergnolle (VERGNOLLE 2004, p. 146), l'intérêt de cet étagement et des maçonneries de raccord, était de « bloquer les poussées des voûtes des berceaux transversaux grâce au massif formé par les premières assises de la coupole » (cf. ill. 92 : coupe longitudinale).

⁵⁶⁷ VALLÉRY-RADOT 1955. Nous n'avons pas eu l'occasion de pénétrer nous-même à l'intérieur des étages de cette tour.

de l'agrandir (avec 3 m de large dans l'embrasure, c'est pour cette époque le plus vaste du complexe claustral : cf. ill. 168). Il a été plusieurs fois transformé depuis⁵⁶⁸, et on ne distingue plus aujourd'hui que l'archivolte de son grand arc intérieur.

Enfin, un second clocher en façade de l'église, surhausse du côté nord l'une des petites tours jumelles du XIe s. Celle-ci supporte désormais, au-dessus de sa voûte, deux étages largement ouverts, envahis par la décoration, et coiffés d'une flèche à quatre pans. La couleur rose de sa pierre (calcaire de Préty) attire l'oeil (ill. 178, 168, et aussi 92, 94, 100).

Un bandeau simple sépare la souche des étages ; les fenêtres du premier surmontent un mur-bahut orné d'une arcature aveugle et un second bandeau en fort relief, doté d'une moulure plus élaborée. A ce niveau, deux couples de baies cintrées se déploient sur chaque face, encadrés de pilastres cannelés : des colonnettes flanquent leurs piédroits à doubles ressauts ; au-dessus de leurs voussures moulurées à double rouleau, un mince bandeau intermédiaire est tendu entre les pilastres, effectuant un sourcil au-dessus de leurs extradoss. Quatre colonnettes prennent place aux angles de la tour.

Le second étage, séparé du précédent par un nouveau bandeau mouluré en fort relief, ne comporte sur chaque face qu'un seul triplet de fenêtres de même type, les pilastres soulignant les angles de la tour uniquement. En façade occidentale, deux statues-pilastres se substituent aux piédroits médians des fenêtres ; quant aux colonnettes d'angle, elles sont remplacées au sud-ouest et au nord-est par deux statues-cariatides. Une ligne de modillons souligne le larmier mouluré à la naissance du toit.

A l'intérieur du clocher, un arc fourré, tendu sous le mur est de la nouvelle construction, soutient la voûte primitive (dans laquelle on a percé des trous emmanchés de conduits en bois, destinés à laisser passer les cordes des cloches).

1.1.4. Etapes de chantier et caractéristiques de construction

D'après nos observations, cet ensemble s'avère édifié en quatre temps successifs.

- **Un premier chantier** se limite à l'extrémité du bras sud du transept. Une plage de maçonnerie est reprise en profondeur dans toute la partie centrale de la façade-pignon, en même temps que deux fenêtres sont ménagées sous le faite du toit. Les travaux respectent l'essentiel de la construction du XIe s., laissant en place notamment les contreforts d'angle (ill. 149 à 151 : phase « 8 »).

Ces maçonneries se distinguent très bien par l'emploi d'une pierre rose et tendre, aujourd'hui très désquamée par les intempéries, et dessinent une large échancrure dans le parement extérieur du pignon sud (ill. 150 et 151). Les deux baies sont à double ébrasement prononcé. Leurs cintres, soigneusement clavés, utilisent encore des claveaux nombreux et étroits, à faible coupe, assez réguliers mais non extradossés (comme pour certains arcs du bâtiment du dortoir, cf. *supra*, A 3. *L'aboutissement du projet...*, 2. *L'aile orientale du cloître...*) ; ils portent en tous cas les traces d'un layage serré, parallèle et régulier, que nous appelons « haché » (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »).

- **Dans un second temps**, une campagne plus importante s'attaque aux parties hautes et le voûtement du chœur et de l'abside, ainsi que la restructuration intérieure du transept, comprenant son voûtement actuel. Puis elle met en place le tambour de la coupole à la croisée du transept. Le bras sud du transept conserve son enveloppe extérieure sous sa forme précédente : il n'y a que l'extrémité de son mur oriental qui soit reprise en partie haute,

⁵⁶⁸ Un porche néoclassique a été élevé devant la façade en 1720 par le cardinal de Fleury ; il a été emplacé en 1849 par l'actuel pastiche néo-roman, œuvre de l'architecte Questel (cf. HENRIET 1990, p. 248-249 et 254).

à la jonction des élévations nouvelles du chœur ; puis ses assises supérieures, sans doute après la mise en place de sa voûte (ill. 147 à 149 : phases « 9 (a) », puis « 9 (b) »). Le croisillon nord, lui, est reconstruit au moins sur la totalité de son mur occidental.

Le pignon du bras nord a été refait au XIIIe s. (*infra*, B 2. *Un nouvel élan...*), et son mur est, qui semblait conserver une élévation du début du XIe s., a été remonté presque en totalité à partir de 1910 : si bien que nous ignorons l'extension initiale de cette reprise.

Les parements se caractérisent ici par l'emploi abondant d'un moyen appareil de calcaire blanc, très soigné (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Toutefois, les parements extérieurs du cube de la coupole accusent un retour au petit appareil de pierre beige : mais par rapport aux constructions de la fin du XIe s. (qu'un coup de sabre vertical sépare nettement du massif de la coupole du côté de la nef, rappelons-le : cf. ill. 152), les assises se caractérisent par leur réglage, leur régularité et la finesse des joints, et les moellons par la qualité et la régularité de leur équarissage. Il semble que soient apparus des modules, et la standardisation du travail de la pierre est patente - comme si les habitudes désormais prises dans la mise en œuvre du moyen appareil avaient déteint sur le petit. Le moyen appareil est toutefois présent dans les chaînes d'angles (ill. 147 et 148). Dans tous les cas, les cintres des ouvertures, toujours à double ébrasement, sont parfaitement intégrés à la structure des parements (sans décrochement des assises, remplissages de mortier ou pierres de calage), et soigneusement clavés ; leurs claveaux sont un peu plus larges et plus réguliers que précédemment (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »).

Du fait du rhabillage intérieur du bras sud du transept, les fenêtres hautes de son mur oriental, préexistantes, se trouvent légèrement désaxées par rapport aux nouvelles arcades (cf. *supra*, A3. *L'aboutissement du projet... 1.1.1. [L'église abbatiale :] L'architecture...*). Mais le raccord des maçonneries du chevet au mur oriental du transept affecte aussi légèrement l'appareil extérieur de la fin du XIe s., reprenant le piédroit nord de la fenêtre située proche de l'angle, avec une partie de ses claveaux (ill. 148 et 149, phase « 9 (a) »).

- Dans un **troisième temps** est érigé le clocher de croisée (phase « 10 » sur les ill. 149 et 152). Sa construction utilise à nouveau le moyen appareil, particulièrement soigné, en intégrant peu à peu, surtout au dernier étage, des blocs de calcaire à entroques de couleur ocre (« pierre de Manan »), qui créent un effet de polychromie (ill. 177). Changements d'appareil et de nature lithique soulignent clairement, de l'extérieur, le passage du chantier de la coupole à celui grand clocher (ill. 147 à 149, et 152). Nous verrons cependant que ces différences sont réduites, et que la tour de croisée doit suivre de peu l'édification de la coupole.

- **Le clocher de façade doit être plus tardif.** Les quelques assises de sa souche, qui le relie aux maçonneries tronquées du XIe s., sont en petit appareil de calcaire blanc ou beige, présentant les mêmes traits qu'à l'extérieur de la coupole. Toutefois, les chaînes d'angles y sont, ou de moyen appareil, ou de petit appareil de pierres de taille, dont certaines révèlent, très ponctuellement, un travail de finition très fin, sans doute à la broche (taille « pointée »), qui donne à la surface de la pierre un aspect doucement granulé (ill. 122). Au-delà, les deux étages de clocher se distinguent radicalement par leurs parements de moyen appareil de calcaire rose vif (pierre de Préty : ill. 178).

Enfin, nous avons trop peu d'éléments pour justifier l'appartenance du nouveau portail occidental à l'une ou l'autre de ces phases. Cependant, il paraît judicieux de situer sa réfection avant l'édification du clocher de façade : il devrait donc être contemporain, en gros, de la reconstruction du sanctuaire ou du clocher de croisée.

Les travaux concernant le transept et le chevet ont été **peut-être suscités par quelque accident**, dont aucun texte parvenu jusqu'à nous n'aurait gardé la mémoire. Les épaisses couches de cendres déposées sur l'extrados des voûtes des chapelles absidiales et du déambulatoire, apparues notamment du côté nord, lors des restaurations de 1910, pourraient trahir un incendie à l'origine de cette campagne⁵⁶⁹ - lequel aurait fait plus de ravages du côté nord, d'où la reprise plus radicale du transept de ce côté ?

A moins que ce sinistre n'ait suscité d'abord des réparations ponctuelles, dont nous n'aurions conservé d'exemple qu'au bras sud du transept : de fait, la première intervention à cet endroit, qui crée une échancrure dans les élévations antérieures (ill. 150 et 151, phase « 8 »), ne peut pas s'inscrire dans la progression normale d'un chantier poursuivant étape après étape une édification lente. Après quoi, on se serait lancé dans un second temps, dans la vague de travaux plus ambitieuse qui concerne tout le sanctuaire (phases « 9 (a) » et 9 « b » sur l'ill. 149).

Une **réparation ponctuelle du croisillon sud du transept** à la suite de quelque sinistre pourrait expliquer l'absence de symétrie dans la disposition des deux baies du pignon, qui ne laisse pas d'étonner. Pour ces époques en effet, on a plus souvent affaire à des triplets de fenêtres s'échelonnant de part et d'autre d'une ouverture centrée sous le pignon (comme à l'église abbatiale de Fontenay par exemple, mais déjà aux « écuries de saint Hugues » à Cluny vers 1100, cf. ill. 166) ; ou bien, si deux fenêtres hautes seulement occupent le pignon, à des percements répartis de chaque côté de l'axe central (comme au transept de Perrecy-les-Forges), et non décalés comme ici. Dans le cas présent, on semble avoir fait ce qu'on pouvait dans une surface de mur déterminée - sans doute limitée par l'urgence de la réparation ?

Par ailleurs, vue sa configuration, cette reprise initiale du bras sud du transept dut être accompagnée d'une réfection provisoire de son voûtement, tout en respectant le système de contrebutement mis en place dans l'étape précédente. Or la voûte actuelle paraît mal adaptée aux deux fenêtres nouvelles. J. Valléry-Radot remarquait que la grande ouverture, alors murée (et débouchée lors des restaurations de 2001 - 2002), se voyait depuis l'intérieur de l'église, coupée par la voûte actuelle du transept (ill. 169). Il en concluait que celle-ci était plus récente que l'ensemble du gros-œuvre du transept - et que cette fenêtre en particulier⁵⁷⁰. Pourtant, cette voûte ne peut être envisagée séparément des autres travaux de la phase suivante, dont cette tranche constitue une sorte de prémice. Cela dit, elle ne couvre que les claveaux de la fenêtre ; le bouchage, aujourd'hui supprimé, était complètement indépendant du voûtement.

Ce léger décalage traduit plus un problème de raccord entre deux phases de travaux successives, dont la seconde tient néanmoins compte de la précédente, qu'une rupture complète entre deux systèmes constructifs, comme l'imaginait J. Valléry-Radot, qui opposait le voûtement actuel à un premier état du transept charpenté, nettement plus ancien, auquel aurait appartenu la fenêtre, désormais murée. Il a pu y avoir simplement réparation provisoire après la première reprise du pignon, en attendant un réaménagement plus complet du bras du transept et de sa couverture, qui pouvait être prévu dès ce moment.

1.1.5. Un décor abondant

A l'extérieur de l'abside, une **frise géométrique** polychrome, jouant sur l'opposition entre le rouge de la terre-cuite et le blanc de la pierre, court sous la frise d'arceaux qui souligne la

⁵⁶⁹ Cf. Henriët 1990, p. 289.

⁵⁷⁰ VALLÉRY-RADOT 1955.

gouttière : elle alterne carrés sur la pointe et triangles en terre-cuite, et pentagones à pointe dressée et carrés sur la pointe en calcaire. Elle est encadrée de deux assises de pierres plus étroites, toutes de même longueur (cf. ill. 175). Dans la partie sud de l'abside uniquement, une autre frise parallèle s'étend juste au-dessus, très discrète puisque monochrome et située dans la zone d'ombre des arceaux, constituée de blocs de calcaire blanc taillés en pentagones, pointe dressée, tous de mêmes dimensions : elle s'interrompt au-dessus de la fenêtre axiale. Toujours du côté sud de l'abside, une seconde frise de calcaire blanc identique s'amorce sous le décor de terre-cuite cette fois-ci, qui ne dépasse pas la première fenêtre méridionale de l'abside.

Avec la frise d'arceaux qui les surmonte et celle qui anime la souche du clocher de croisée dans une alternance évoquant les lésènes et arcatures du début du XIe s. (ill. 147), ces décors muraux se situent dans la tradition ornementale du premier âge roman.

La **sculpture**, elle, est très présente dans toute cette partie de l'abbatiale⁵⁷¹.

Des frises de feuillages, rosettes, damiers, besants, ou tous autres motifs géométriques, animent les archivoltes des baies de l'abside et les différents bandeaux décorés, de l'abside et de la coupole à l'intérieur, ou des clochers à l'extérieur (ill. 174 à 178).

L'une des plus jolies est celle du mur-bahut du dernier étage de la tour de croisée, « décoré d'une minuscule et fine arcature de petits arcs aveugles en plein cintre retombant sur des pilastres cannelés et encadrant de petites roses à pétales multiples », pour citer J. Valléry-Radot⁵⁷², sous une très fine frise d'arceaux soulignée d'un rang de denticules (ill. 177). Celle du premier étage du clocher de façade est plus simple avec son arcature aveugle denticulée, reçue par de petits pilastres cannelés coiffés de chapiteaux à feuilles lisses (ill. 178).

Les voussures des fenêtres des clochers sont moulurées, festonnées. A l'intérieur de l'abside, les pilastres encadrant les fenêtres sont cannelés, ornés de rinceaux ou de roses à quatre pétales ; entre les baies des clochers, ils sont également cannelés, ou bien, au sommet de la tour de façade, gravés de zigs-zags. Zigs-zags et torsades se retrouvent d'ailleurs sur deux colonnettes de l'abside, tandis que celles des angles du clocher de façade sont incisées de chevrons. Les impostes des contreforts intérieurs du transept sont ciselées de feuillage, ou simplement moulurées ; un peu partout, les modillons sont couverts de motifs géométriques ou végétaux (ill. 169, et 174 à 178).

A cela s'ajoute un grand nombre de chapiteaux, dont le sanctuaire de l'église offre les plus beaux exemples (cf. ill. 169 à 182).

La croisée du transept sous les arcs triomphaux qui supportent la coupole, et l'arc ouvrant du croisillon sud au collatéral de la nef, réservent quelques pièces issues du corinthien antique, à feuilles d'acanthes, volutes et caulicoles finement découpées, souvent en deux registres. D'autres chapiteaux s'ornent d'une colerette vaguement végétale en partie inférieure tronconique, et sont surmontés au registre supérieur plutôt cubique, de figures animales ou humaines ou de masques dans les angles, entre lesquels s'insèrent rosettes ou protomes animaux (ill. 179).

L'abaque échancrée, aux angles plus ou moins proéminents, est ciselée de damiers ou de motifs floraux. L'astragale est taillée dans le même bloc que la corbeille : elle se limite à

⁵⁷¹ Sur ce sujet, du moins pour ce qui concerne l'intérieur du transept, du chœur et de l'abside, cf. VERGNOLLE 1975 et 2004, et ANGHEBEN 2003 (p. 419 - 420 et 518 - 519, notamment).

⁵⁷² VALLÉRY-RADOT 1955, p. 24.

un simple tore, ou à un tore souligné d'une réglette - comme pour tous les autres chapiteaux de cette campagne, d'ailleurs (cf. ill. 179).

A l'extérieur du rond-point de l'abside, les quatre chapiteaux des colonnes s'approchent bien davantage du schéma antique, avec, sur un seul registre il est vrai, des feuilles d'acanthé très stylisées, souples et finement découpées, ne masquant que partiellement une échine finement ciselée (ill. 180).

Leur abaque échancrée est encore décorée de motifs géométriques ou végétaux. Les bases des colonnes correspondantes, dessinent une gorge entre deux tores encadrés de réglettes, le tout tendant à s'évaser vers le bas, ou un tore épais encadré par deux réglettes, et gravé d'oves.

A l'intérieur au contraire, les chapiteaux de l'arc ouvrant de la croisée sur le bras sud du transept, ceux qui encadrent à l'intérieur, les fenêtres du chœur et de l'abside, et ceux du tambour de la coupole, s'éloignent définitivement du schéma corinthisant. Ils sont entièrement couverts, sur un seul registre, de figures humaines ou animales, masques ou monstres divers - ou plus simplement, de grandes feuilles lisses et de volutes (ill. 181 et 182).

Un chapiteau de l'abside avec deux aigles, et d'autres à volutes, évoquent des modèles de la façade du chapitre. L'arc septentrional de la croisée du transept montre à sa retombée orientale le seul chapiteau véritablement historié : un démon ailé avec une grosse tenaille semble y arracher la langue d'un homme à terre, tandis qu'un autre démon à pieds palmés entraîne un homme par une corde passée à son cou, à côté d'un lion dressé (ill. 182).

Les bases ont des profils identiques aux précédents (comparer ill. 181 - 182, et ill. 172, 169 et 173).

Les fenêtres duclocher de croisée, elles, se contentent de masques ou figures humaines ou monstrueuses au premier étage, et de végétaux stylisés très simples, lointainement dérivés de l'acanthé et tendant à des extrémités en boule, au second étage (ill. 177). Les chapiteaux des pilastres et colonnettes de la tour de façade sont pour la plupart à feuilles lisses ou à volutes terminées en grosses boules, ils sont parfois remplacés par des masques au second étages (ill. 178 - on retrouve aussi des masques gravés sur des modillons).

Mais l'originalité du clocher de façade en la matière, tient évidemment à la présence des quatre statues du dernier étage, faisant fonction de pilastres ou de cariatides (ill. 178). Avec quelques masques grimaçant, elles ont été déposées en 1986 à l'abri des intempéries, dans le *locutorium*, à la faveur d'une restauration qui leur a substitué des copies (ill. 183).

Les deux statues-pilastres, sculptées sur une face seulement, dans lesquels la tradition reconnaît saint Valérien et saint Philibert, restent encore très expressives malgré l'usure (ill. 183). Leurs traits sont fortement incisés, et leurs vêtements par endroit finement ciselés, ou gravés de stries décoratives - maniérisme qui se retrouve dans leurs gestes. Aux contraires, les deux cariatides des angles de la tour sont des statues étranges aux longs corps cylindriques moulés dans des drapés presque sans plis, aux visages lisses et impassibles (ill. 178). Les unes et les autres sont couronnées de curieux chapiteaux entrelaçant des végétaux terminés en volutes, qui dans les angles, se poursuivent au sommet des pilastres voisins.

Pour répondre à cette variété du décor sculpté, la seule **peinture murale** figurée qui nous soit restée de cette époque se trouve sur le voûtain est de la troisième travée centrale du rez-de-chaussée de la galilée (cf. *supra*, A2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain... 1.2.2.*

La « galilée », l'influence clunisienne... Elle nous rappelle que l'entreprise du début du XIIe s. s'est véritablement étendue à l'ensemble de l'église.

Elle représente le Christ en majesté dans une mandorle soutenue par deux anges, dans un style proche des peintures de Berzé-la-Ville. Quelques vestiges viennent le compléter sur le mur au-dessus du portail de la nef⁵⁷³.

1.1.6. Datations

La reprise du pignon sud du transept

En chronologie relative, l'intervention préalable au pignon sud du transept est postérieure à la reconstruction des années 1090-1100, et précède le voûtement du transept et la reconstruction des parties hautes du chœur : on ne peut guère l'attribuer qu'au début du XIIe s. (ill. 149 à 151 : phase « 8 »). La mise en œuvre du parement refait ne diffère pas sensiblement de ce qui précède (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* ») ; mais les deux nouvelles fenêtres, par leur fort ébrasement externe et par l'emploi aux piédroits du moyen appareil de calcaire blanc (parfois posé de chant), évoquent déjà les baies de la coupole de l'église et du réfectoire (ill. 150, cf. ill. 147, 186 à 190, et 194). Leur clavage garde néanmoins des traits communs avec les fenêtres hautes de la nef de l'église et certains arcs de l'aile orientale du cloître (*supra*, A3. *L'aboutissement du projet...*). On peut les rapprocher de fenêtres de l'église de Mont-Saint-Vincent non loin de là, datable à cause des berceaux transversaux de sa nef dans les années qui suivent le couvrement final de la nef de Tournus ; mais aussi des baies du pignon des « écuries de saint Hugues » à Cluny, édifiées autour de 1100 - dont les piédroits restent toutefois de petit appareil (cf. ill. 66)⁵⁷⁴.

Ces quelques observations rendent vraisemblable cette première intervention dès les premières années du XIIe s. - peut-être en conséquence d'un sinistre évoqué plus haut. Les impératifs de la chronologie relative ne nous permettent pas, nous allons le voir tout de suite, de la dater au-delà de 1120. Elle doit donc s'inscrire **dans les quinze ou vingt premières années du XIIe s.**

La phase de travaux principale

La réorganisation et le voûtement du transept, les parties hautes de l'abside et du chœur, et la coupole, inscrivent leur architecture et leur décor dans un ensemble d'édifices religieux du début du XIIe s., situés principalement dans le Brionnais et la vallée du Rhône - plusieurs auteurs l'ont déjà souligné⁵⁷⁵.

L'emploi caractéristique du moyen appareil de pierres de taille, portant les traces de ce layage caractéristique, serré, parallèle et régulier, que nous appelons « haché », dans une mise en œuvre systématique d'une grande finesse et d'une grande régularité, renvoie dans ces régions à des exemples du premier tiers du XIIe s.⁵⁷⁶ (cf.annexe « *Evolution des modes*

⁵⁷³ Cf. CAFFIN 1995.

⁵⁷⁴ Sur Mont-Saint-Vincent : BERRY 1995. Sur les « écuries de saint Hugues » à Cluny : *supra*, A2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain...*, note 91.

⁵⁷⁵ VALLERY-RADOT 1955 ; OURSEL 1979 ; VERGNOLLE 1975 , 1978, et 2004.

⁵⁷⁶ Dans la moitié ouest et le centre de la France, la pierre de taille s'est répandue beaucoup plus tôt - ainsi, à la priurale de La Charité-sur-Loire, dès les années 1060 - dans une pratique un peu différente cependant (taille des pierres, épaisseur des joints...). C'est probablement par l'ouest que ce type de mise en œuvre s'est répandue en Bourgogne : sa fréquence au début du XIIe s. dans

de construction »). Il y est parfois associé, d'une façon ou d'une autre (souvent d'un mur à l'autre), au petit appareil modulaire, réglé et à joints fins, qu'on observe ici à l'extérieur du tambour de la coupole. Le **décor architectural et les pratiques constructives** qui sont liées à cet ensemble à Tournus, les types d'ouvertures, dans la mise en œuvre des pénétrations et des arcs, notamment des fenêtres à double ébrasement, parfois encadrées de colonnettes qui reçoivent les sommiers de l'archivolte, y trouvent également écho.

L'évolution vers un emploi systématique du moyen appareil, associé à la mise en place des fenêtres à double ébrasement, est sensible dans les parties occidentales subsistant de la nef de l'église priorale de Charlieu (Loire) : dans le meilleur des cas, celle-ci n'est pas antérieure aux années 1095 - 1100 (la nef de l'église voisine d'Anzy-le-Duc en Saône-et-Loire, qui présente des caractères similaires, doit dater à peu près de la même époque)⁵⁷⁷.

A plus courte distance de Tournus, le petit appareil modulaire bien réglé est apparu dans les élévations de l'église abbatiale de « Cluny III » dès les années 1090 - ou du bâtiment voisin des « écuries de saint Hugues » vers 1100 (cf. ill. 155 - 156) ; mais la taille des pierres y est différente. Le moyen appareil, utilisé dès le début de la construction de « Cluny III » pour des éléments structurels, n'y envahirait des plages entières de parement que dans les parties hautes, c'est-à-dire après 1100, vraisemblablement entre 1110 et 1120⁵⁷⁸. Il s'y accompagne d'un décor de pilastres cannelés qu'on retrouve dans l'abside et au clocher de croisée de Tournus - comme entre 1120 et 1130 dans l'abside et la nef de Saint-Lazare d'Autun, en association avec des baies semblables à celles de l'abside de Saint-Philibert⁵⁷⁹.

Mais à l'église de Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire), non loin de Charlieu et d'Anzy-le-Duc, la tendance à un emploi systématique du moyen appareil réglé et régulier, aboutit déjà à un ensemble homogène, autour de 1125 apparemment⁵⁸⁰. L'abside de Semur montre d'ailleurs une frise d'arceaux sur modillons apparentée à celles de l'abside et de la souche du clocher de croisée de Saint-Philibert de Tournus ; mais dans la vallée du Rhône, le transept de l'église de Cruas (Ardèche) en présente un modèle presque similaire. Le long du Rhône à nouveau, la cathédrale Saint-Vincent de Viviers (Ardèche), encore construite en moyen appareil réglé et régulier, a été consacrée en 1120 : on reconnaît dans sa nef le même principe de voûtement qu'au transept de Tournus, supporté par des arcs de décharges latéraux tendus entre des pilastres intérieurs⁵⁸¹.

le Brionnais, une région tournée vers la Loire, pourrait en être l'illustration. Sur ces questions, cf. VERGNOLLE 1994, p. 146. Sur La Charité : VALLERY-RADOT 1967 et ARNAUD 1997. Sur la vallée du Rhône, cf. *Congrès archéologique*, 1992.

⁵⁷⁷

Ces édifices sont datés par des rapprochements stylistiques - concernant la sculpture essentiellement - où la référence Tournusienne joue encore une fois un rôle important : il serait imprudent de trop s'y fier pour dater l'église de Tournus ! Pour Charlieu, la date de consécration de 1094 n'est connue que de seconde main, d'après un manuscrit moderne aujourd'hui perdu. Il demeure certain que le prieuré d'Anzy-le-Duc et le groupe d'églises du Brionnais qui l'entoure sont trop proches, et offrent une trop grande parenté stylistique, pour que ces édifices ne s'inscrivent pas dans la même période, et pour qu'il n'y ait pas eu de contacts directs d'ateliers. Sur ces questions, cf. VERGNOLLE 1975 et 1978, et VERGNOLLE 1994, p. 237 et note 237. Sur les propositions les plus récentes de datation de la sculpture d'Anzy-le-Duc, cf. HAMMAN, M. - *Die burgundische Prioratkirche von Anzy-le-Duc und die romanische Plastik in Brionnais*. Würzburg : deutscher Wissenschaftsverlag, 2000.

⁵⁷⁸

Cf. SALET 1968, STRATFORD 1990 c, et BAUD 2003.

⁵⁷⁹

Sur la datation de la nef et de l'abside de Saint-Lazare d'Autun, cf. GRIVOT - ZARNECKI 1960, p. 16 ; et VERGNOLLE 1994, p. 213 - note 203.

⁵⁸⁰

R. Oursel pense avoir des arguments historiques pour confirmer cette datation : OURSEL 1956, p. 297-298.

⁵⁸¹

ESQUIEU, Y. - « La cathédrale Saint-Vincent de Viviers ». In : *Congrès archéologique*, 1992, p. 317-331.

Dans cette famille néanmoins, l'église de Saint-Martin d'Ainay à Lyon apparaît comme un des exemples les plus proches de Tournus pour l'emploi du moyen appareil, y compris pour les motifs géométriques polychromes qui couronnent le haut de certains murs (ill. 184 et 185). Mais c'est surtout sa magnifique coupole de croisée, avec sa colonnade qui reçoit les arcs enveloppant les fenêtres et les trompes d'angle, qui lui a déjà valu d'être rapprochée de Saint-Philibert de Tournus (ainsi que la cathédrale du Puy)⁵⁸². Or sa réédification est au moins amorcée en 1107 lors de sa consécration par le pape ; l'ensemble de la construction étant assez homogène, celle-ci a dû progresser rapidement après cette date⁵⁸³.

Enfin, l'abondante **sculpture** des chapiteaux et de leurs supports renvoie aux mêmes aires d'influence ; les éléments qui évoquent les arcades d'entrée du chapitre voisin s'en différencient par un traitement plus ferme, avec des contrastes marqués entre des surfaces très lisses et des arêtes vives (cf. ill. 181). Pour le reste, E. Vergnolle a attiré l'attention sur un groupe de chapiteaux du bras sud du transept et des retombées de la coupole de croisée, dérivés du corinthien, ou à colerette inférieure surmontée de figures humaines ou animales (cf. ill. 179), et sur les bases de leurs colonnettes, décorées d'oves : ils présentent des ressemblances frappantes avec des sculptures de Mont-Saint-Vincent, d'Anzy-le-Duc et de plusieurs églises du Brionnais, au milieu desquelles elle voit l'atelier d'Anzy-le-Duc jouer un rôle moteur - mais aussi avec quelques chapiteaux de Vézelay, récupérés semble-t-il de l'église des années 1096-1106. Mais les autres chapiteaux, ou impostes des pilastres du transept, ainsi que le décor des arcatures et pilastres de l'abside en partie haute, renvoient à des motifs rhodaniens et lyonnais, et particulièrement à Saint-Martin d'Ainay : tels ces masques par exemple, de la bouche desquels sortent des feuillages ou des oiseaux fantastiques (ill. 182)⁵⁸⁴.

Il a moins été porté attention aux chapiteaux extérieurs antiquisant du rond-point de l'abside (ill. 180) : leur motif et leur facture, voisins de certaines corbeilles d'acanthes du transept et du rond-point, les rapprochent pourtant fortement d'exemples du chœur de Cluny III, encore en place pour certains, datables avant 1120⁵⁸⁵ - mais aussi d'un ensemble de chapiteaux de la collégiale Saint-Barnard de Romans, que J. Thirion situe un peu plus tard, autour de 1130-1140⁵⁸⁶.

M.-G. Caffin date encore vers 1120 la **peinture murale** de la galilée - les vestiges au-dessus du portail de la nef étant à peine plus ancien que le Christ en majesté⁵⁸⁷.

Au total, ce tour d'horizon incite à dater cette phase principale des travaux **dans les années 1120 ou 1130**. Or on sait que le pape Callixte II, à la demande de l'abbé Francon du Rouzay, est venu à Tournus **le 11 janvier 1120, consacrer l'abbatiale** et bénir les cimetières⁵⁸⁸.

. On peut penser qu'à cette date, la reprise du sanctuaire était engagée, au mieux depuis quelques années⁵⁸⁹.

⁵⁸² CHAGNY 1935 ; VALLERY-RADOT 1955 ; OURSEL 1979 ; VERGNOLLE 1994 et 2004 ; REYNAUD 1997.

⁵⁸³ CHAGNY 1935, REYNAUD 1997.

⁵⁸⁴ VERGNOLLE 1975, 1978, et 2004.

⁵⁸⁵ Sur ces chapiteaux de Cluny III, cf. STRATFORD 1990 c.

⁵⁸⁶ THIRION 1993.

⁵⁸⁷ CAFFIN 1995.

⁵⁸⁸ Juénin, *Preuves*, p. 145-150 (bref pontifical du 14 janvier 1120, et bulles du 18 mai 1121).

J. Valléry-Radot rapporte à cette dédicace l'inscription de l'arcade du transept sud « RENCOMEE / ECIT » (ill. 172), pour la voir inspirée par l'abbé Francon, initiateur de ce grand chantier : il faudrait y lire « (F)RENCO ME FECIT »⁵⁹⁰. S'il n'y a guère de doute sur la contemporanéité de cette inscription avec les travaux de cet abbé, cette interprétation nous laisse dubitatif.

Les clochers

La construction du clocher de croisée a dû suivre immédiatement. Outre l'emploi similaire du moyen appareil, le décor architectural et la sculpture évoquent toujours l'église abbatiale de « Cluny III », plutôt vers les années 1120 - 1135 cette fois-ci (fenêtres à archivolttes festonnées et pilastres cannelés, parfois dans les angles⁵⁹¹). Et ils renvoient encore à la vallée du Rhône, avec l'abside de Saint-Martin d'Ainay pour les baies du premier étage encadrées de colonnettes (comparer ill. 177 et 185), mais aussi le clocher de Saint-André-le-Bas à Vienne (Isère), dans le second quart ou le milieu du XIIe s., pour les masques de leurs chapiteaux⁵⁹². Il faut donc considérer que le **clocher de croisée aura été achevé, en gros entre 1130 et 1150.**

Enfin, plusieurs éléments portent à rapprocher le clocher de façade de celui de croisée. C'est tout d'abord sa silhouette identique, le schéma de composition d'ensemble, ainsi que l'emploi du moyen appareil (et même un jeu sur la couleur des pierres). Mais aussi des effets d'ombres et de profondeurs, avec les ressauts flanqués de colonnettes des piédroits des baies, déjà au sommet du grand clocher. Et dans le détail du décor, les pilastres cannelés et les modillons se retrouvent de l'un à l'autre, de même que certains masques sculptés.

Pourtant, la tour de façade présente quelque chose de plus exagéré dans son décor, qui tend par des reliefs incessant à fragmenter la surface en multiples zones d'ombres et de lumière : les caractères observables aux niveaux supérieurs du clocher de croisée se retrouvent ici exagérés. D'une manière générale, la tendance à ce que E. Vergnolle nomme la « surenchère décorative » qui imprègne également le Brionnais par exemple, est une des caractéristiques de l'architecture romane à partir des années 1140 - 1150 : en pleine opposition d'ailleurs avec l'austérité prônée dans la même période par les cisterciens⁵⁹³. Certes, on n'en est pas encore ici aux exubérances que connaît parfois la seconde moitié

⁵⁸⁹ E. Vergnolle voit dans le groupe de chapiteaux apparentés aux modèles brionnais, un ensemble un peu plus ancien que le reste : sur des critères stylistiques, il pourrait remonter aux premières années du XIIe s. Elle le met en relation avec les travaux de l'abbé Pierre 1er, mort en 1105 et enterré dans le transept, ou du moins, l'attribue à un atelier de sculpteurs ayant une expérience plus ancienne que ceux du groupe « lyonnais ». Mais si l'idée de deux ateliers d'influences différentes est parfaitement convaincante, cette distinction de date repose sur des comparaisons avec des édifices qui de son propre aveu, à l'exception de la campagne de l'abbé Artaud à Vézelay (1096 - 1106) pour le groupe « brionnais », restent de datation approximative (cf. *supra*, note 13). Enfin, E. Vergnolle situe la consécration de 1120 dans les dernières années de cette campagne, ne repoussant que le clocher de croisée à une date plus tardive (VERGNOLLE 1975 et 2004). Notre raisonnement basé sur la distinction des phases successives de reconstruction du transept, en liaison avec la chronologie relative des travaux sur tout le site, puis de son voutement et de la reprise du chœur, de l'abside et de la coupole, intégrant des comparaisons autres que la sculpture, nous conduisent plutôt à situer la consécration de 1120 dans les premières années de cette campagne.

⁵⁹⁰ VALLERY-RADOT 1955, p. 21.

⁵⁹¹ Cf. SALET 1968.

⁵⁹² D'après J. Valléry-Radot, la date de 1152, gravée sur le socle d'un pilastre de la nef de Saint-André-le-Bas, serait postérieure à la construction du clocher (VALLERY-RADOT 1938). Quoi qu'il en soit, on peut situer l'ensemble, au plus tard dans le milieu du XIIe s.

⁵⁹³ VERGNOLLE 1994, p.326.

du XIIe s. ; au demeurant, ce mouvement est moins sensible en Bourgogne, peut-être sous l'influence d'une forme de clacissisme clunisien, voire en partie de Cîteaux, que dans les régions de l'ouest et du centre de la France par exemple. De fait, le schéma répétitif des feuilles lisses et volutes à grosses boules des chapiteaux de ce clocher, absent du précédent, évoque plutôt des exemples cisterciens des années 1150 (Fontenay, Pontigny...) ⁵⁹⁴.

Quant aux statues-pilastres du dernier étage, R. Oursel les situe dans une filiation tardive des statues-jambages du Vézelay des années 1120. Malgré un aspect un peu plus frustré - ou très abîmé ! - elles évoquent surtout à nos yeux, par l'allure des personnages, leurs visages allongés un peu osseux et très expressifs, le léger maniérisme de leurs gestes, mais encore le traitement des yeux, de la barbe et des cheveux, les statues du tombeau de Saint-Lazare, mis en place dans le transept de la cathédrale d'Autun en 1147 ; et en partie aussi, la sculpture viennoise postérieure à 1150 ⁵⁹⁵. Dans les angles du clocher, les deux cariatides sont plus étranges ; R. Oursel conteste le rapprochement qu'on fait instinctivement avec les célèbres statues-colonnes des portails de Saint-Denis et de Chartres autour de 1140, pour n'en voir que des « imitations précoces, et pour ainsi dire, accidentelles ». Certains détails de leur traitement, dans les visages notamment, les rapprochent néanmoins des précédentes.

Au total, c'est donc **en plein milieu du XIIe s., en gros entre 1140 et 1160, qu'il faut dater le clocher de façade**. Jusque là, les différents chantiers de restauration de l'église se seront succédés pratiquement sans discontinuer, depuis la fin des années 1110.

1.2. Interprétation : influences rhodaniennes, richesse et stabilité

En définitive, l'ampleur des travaux du début du XIIe s., mais aussi l'unité d'aspect qui en résulte malgré la durée du chantier (une quarantaine d'années au total), la qualité et la monumentalité de la mise en œuvre et d'un décor épanoui, la force expressive des deux clochers, laissent une impression d'opulence. Même si c'est un accident (un incendie ?) qui est à l'origine de cette nouvelle campagne, on sent une abbaye riche et puissante, qui fait œuvre de prestige.

Dans ce qui nous est donné à voir, on aura pris acte du basculement des influences architecturales et stylistiques en faveur de la vallée du Rhône. Certes, les modèles du Brionnais jouent encore un grand rôle, qui s'explique dans le contexte microrégional et par les voies d'échanges traditionnelles de l'abbaye Saint-Philibert en direction de l'ouest, maintes fois soulignées. Bien sûr, la grande reconstruction toute proche de l'église de Cluny, alors au faîte de sa puissance, fournit encore un exemple fascinant. Et les propositions sculpturales s'inscrivent dans le foisonnement de recherches que connaît la France un peu partout à cette époque. Mais l'innovation, technique ou ornementale, vient largement du sud : Lyon, Vienne, Romans, Cruas, Viviers, ont été cités à titre de comparaisons - sans oublier la cathédrale du Puy en Velay.

Il nous faut mettre en relation cette évolution avec le formidable accroissement des possessions de Tournus dans ces régions au cours du XIe s. Rappelons que la bulle de confirmation des biens de l'abbaye par le pape Callixte II en 1119 ⁵⁹⁶, énumère pas moins de

⁵⁹⁴ Cf. AUBERT 1943, DIMIER 1982, ou encore *Saint Bernard*, 1990.

⁵⁹⁵ Sur les statues jambages de Vézelay, cf. OURSEL 1979. Sur Autun : *Le tombeau de Saint-Lazare*, 1985. Sur Vienne : VALLERY-RADOT 1938, et 1952.

⁵⁹⁶ Transcrite par JUENIN, *Preuves*, p. 146.

80 dépendances dans la vallée du Rhône (20 prieurés et 60 églises) - dont la plupart n'était pas cité dans les actes plus anciens qui nous sont parvenus. Un véritable réseau s'est mis en place. A l'évidence, au début du XIIe s., l'alliance des moines avec l'archevêque Gui de Vienne, qui n'est autre que le pape Callixte II à partir de 1119, aura favorisé cette politique. En retour, celle-ci n'aura pu qu'intensifier les courants d'échange le long du Rhône et de la Saône : cela prépare déjà ces traités de confraternité dont nous avons écho ultérieurement, avec l'abbaye de l'Île-Barbe, ou avec celle d'Ainay à Lyon par exemple (cf. *supra*, I. *Le contexte historique...* 3.3.2. *Le soutien des autorités religieuses : les évêques et le pape* ; 3.3.3. *Vicissitudes des relations de voisinage ... : Les monastères alentour* ; et 3.4.2. *Territoire, dépendances et revenus : Les autres dépendances*).

Pour autant, cette belle restauration de l'église abbatiale ne laisse pas transparaître un quelconque changement de l'organisation monacale ou de la liturgie. Si une unité architecturale est recherchée, notamment à travers les voûtements du transept et de l'abside, dans un élan qui culmine avec la coupole de croisée ; si la reprise de l'abside assure un éclairage puissant au chœur des moines (le percement préalable de deux nouvelles fenêtres au bras sud du transept révèle sans doute la même préoccupation), le plan même et la distribution de la grande église restent inchangés. Rien ne semble remettre en question la célébration des offices, la place respective des divers types de moines ou des laïcs, ou l'affectation des différents espaces à l'intérieur de l'église. Fondamentalement, la vie religieuse semble continuer à se dérouler comme avant, dans les cadres mis en place un siècle plus tôt par saint Ardain.

La seule nouveauté éventuelle résiderait dans le percement d'une porte au croisillon nord du transept. Elle dessert sans doute le cimetière, mais permet aussi de doubler par l'extérieur le collatéral nord de l'église, *via* la porte de l'avant-nef (cf. ill. 168). Encore ne peut-on s'assurer qu'elle ne remplace pas une ouverture préexistante.

2. l'aile méridionale du cloître et la cuisine

2.1. Analyse archéologique des vestiges

Parallèlement à la restauration de l'église abbatiale au nord, l'aile méridionale du cloître est rebâtie à neuf à cette époque. Il en subsiste un grand édifice, occupé essentiellement par l'ancien réfectoire, mais aussi par les restes (très remaniés et presque méconnaissables) d'une tour occupant toute la largeur du bâtiment à son extrémité orientale, dominant l'angle sud-est du cloître (ill. 168, 186 et 187). Il n'est pas impossible que l'achèvement de cette tour ait été précédé de remaniements des maçonneries hautes du dortoir voisin, pour cause de raccord à des maçonneries plus anciennes (cf. ill. 195 et 196). Quant à la cuisine à plan centré qui venait compléter cette aile à son extrémité ouest, elle a été complètement rasée au XVIIe s.⁵⁹⁷ ; nous en avons fouillé les vestiges, en 1992 et 1994 (ill. 46, 168, et 200 à 213).

2.1.1. Le réfectoire et le local oriental

Au niveau inférieur, la base de la tour et la grande salle appelée traditionnellement « réfectoire » s'inscrivent dans une même **construction très homogène**. Celle-ci s'étend le long du cloître, depuis l'alignement de la façade du vieux cellier jusqu'à la jonction de l'aile du dortoir, sur 42 m de long pour 13 à 14,5 m de large hors-œuvre. On peut être frappé d'emblée par l'ordonnance et la symétrie de la réalisation : les proportions sont régulières,

⁵⁹⁷ La « vieille cuisine » encore attestée en élévation en 1562, à une époque où elle n'est déjà plus en service (« *Mémoire des dégâts...* », in BERNARD 1914, p. 75), aurait été démolie en 1656 d'après J. Martin (MARTIN 1900, p. 271).

les murs rigoureusement parallèles et les angles parfaitement droits. De l'extérieur, la façade méridionale se voit rythmée par une suite de gros contreforts de même largeur, régulièrement espacés, entre lesquels s'insèrent à chaque fois de vaste baies, cintrées et à double ébrasement (ill. 187). Si l'on fait abstraction du bâtiment moderne appuyé à l'est contre la base de la tour, et qui masque aujourd'hui la dernière travée, il faut compter six fenêtres au total, réparties de façon symétrique, de part et d'autre d'un édicule central en excroissance sur l'extérieur, légèrement surélevé, et soutenu par un arc maçonné tendu entre les deux contreforts qui l'encadrent. Toujours appelé « loge du lecteur », cet édicule est lui-même éclairé par une baie cintrée (dont la face externe a été reprise lors des dernières restaurations ; ill. 168 et 187). Dans leur état d'origine, les contreforts étaient verticaux, avec un sommet en glacis.

Ces contreforts ont été repris à époque moderne - et encore restaurés dans les années 1960⁵⁹⁸. A les regarder de près, on s'aperçoit qu'une césure verticale, rendue discrète par les derniers rejointoiements, trace la limite de leurs massifs d'origine. La fouille a d'ailleurs donné la preuve de cette verticalité initiale, en dégagant la base du premier d'entre eux à l'ouest (ill. 188 - 189) ; à l'autre extrémité, le septième contrefort confirme ce profil en élévation, étant partiellement conservé dans la maçonnerie de la maison moderne venue s'y appuyer (on le devine, tout à fait à droite, sur la photo de l'ill. 187). Enfin, ceux qui encadrent la loge du lecteur (par endroits repris aux chaînes d'angles lors des dernières restaurations) ont également gardé leur forme initiale sur une bonne hauteur ; au-dessus du toit de la loge, on peut même lire les traces d'arrachement de leur partie sommitale, qui se terminait en glacis à l'origine (cf. ill. 187).

La dernière fenêtre à l'est est aujourd'hui murée, et cachée par la même maison moderne. On la reconnaît depuis l'intérieur d'une petite pièce de service ménagée à la base de la tour, à l'extrémité du réfectoire (ill. 196)

L'intérieur consiste avant tout en une **vaste salle** voûtée d'un berceau brisé (sans doubleau), abondamment éclairée sur son flanc sud, mais aussi par une fenêtre haute (toujours cintrée et à double ébrasement) percée au centre du pignon occidental (ill. 190). L'accès s'y faisait à l'origine, non par ce pignon comme aujourd'hui (le portail actuel date de 1763, comme le rappelle l'inscription gravée sur son fronton : cf. ill. 188), mais par le côté nord, aveugle, vers le milieu de la salle, grâce à un large portail situé aujourd'hui dans la bibliothèque municipale, et qui se trouve en réalité dans l'angle des galeries sud et ouest du cloître (ill. 190, et 168).

Côté cloître, ce portail est couronné d'un arc à double rouleau, sous lequel on reconnaît les vestiges d'un **tympan sculpté** (malheureusement fort endommagé par la hotte d'une cheminée venue l'obturer à époque moderne ; ill. 192). Ses jambages devaient être encadrés par deux colonnes couronnées de chapiteaux sculptés, qui soutenaient les sommiers de l'archivolte externe, un peu à la manière des fenêtres de l'abside, de la coupole, ou du clocher, de l'église (cf. ill. 173, 174, et 177). En effet, ces sommiers en débord prononcé sont aujourd'hui curieusement suspendus au-dessus du vide, tandis que leur partie inférieure porte encore, malgré les bûchages, les restes d'une moulure horizontale (en doucine surmontée d'une fine gorge horizontale), qui devait souligner les tailloirs de chacun des chapiteaux disparus (ill. 192). Pour tout vestige des sculptures qui le décoraient, le tympan montre encore le bas d'un drapé, sans doute glissant de la jambe d'un personnage disparu ; on y décèle des traces de pigment (ill. 193).

⁵⁹⁸ Cf. BERRY 1973.

A l'intérieur, la « loge du lecteur » ne fait pas exactement face à ce portail, mais se trouve un peu décalée vers l'est. Légèrement surélevée, elle ouvre largement sur la grande salle, par un arc diaphragme. Une volée d'escalier la dessert, pratiquée en quart de rond dans l'épaisseur du mur (ill. 191, et 168).

Cela étant, la belle symétrie de l'ordonnance extérieure ne se retrouve pas tout à fait à l'intérieur de la salle actuelle : la « loge » est décentrée, et ce décalage s'accompagne d'un curieux déséquilibre dans la répartition des ouvertures du mur méridional, qui n'en compte plus que cinq. C'est que la sixième fenêtre (aujourd'hui murée) se trouve au-delà du grand mur aveugle qui ferme aujourd'hui la salle à son extrémité orientale, dans une pièce désormais séparée (cf. ill. 60, et 196) : ce mur est moderne⁵⁹⁹, et l'espace qu'il isole devait constituer initialement une **extension du réfectoire ou une pièce à part, à la base de la tour orientale** (ill. 168).

Cet endroit est lui-même desservi par deux portes (bouchées de nos jours), qui donnent au nord en direction du cloître, et au sud sur quelque cour ou bâtiment annexe (? : ill. 196, 198, et 168). Il devait être couvert, non d'une voûte prolongeant celle du réfectoire, qui ne laisserait pas la place nécessaire aux étages primitifs de la tour (ses subdivisions actuelles étant modernes), mais sans doute d'un plancher, situé tout de même suffisamment haut pour respecter l'emprise de la dernière fenêtre méridionale (cf. ill. 199). Nous ignorons dans quelle mesure il y avait communication directe entre ce lieu et le réfectoire : mur aveugle comme aujourd'hui, percé ou non d'une simple porte, ou d'un arc diaphragme, aucun indice ne permet de trancher (cf. la proposition faite sur les ill. 168 et 199).

Quoi qu'il en soit, le niveau du **sol d'origine** est le même à l'intérieur de la grande salle et du local oriental. Ces deux espaces ont été décaissés à époque moderne⁶⁰⁰, mais la hauteur du sol initial est trahi par des ressauts de fondation sensibles le long des murs (dans la salle actuelle, comme dans le local oriental), ou par la dernière marche du grand portail : ce qui donne une altitude autour de 188,20 à 188,25 m NGF (cf. ill. 190, 196 et 198). Nous verrons qu'il est également de plain-pied avec la cuisine dégagée en fouille ; à son instar, il s'agit vraisemblablement d'un sol de terre battue. Par rapport à son niveau, la loge reste surélevée de 1,40 ou 1,45 m, et un escalier de bois doit venir compléter en partie basse, les quelques marches qui la desservent dans l'épaisseur du mur⁶⁰¹ (ill. 191). La voûte, elle, culmine donc primitivement à 11 m au-dessus du sol (11,60 m au-dessus de l'actuel, cf. ill. 186 - le plancher du local oriental devant se trouver à 6,50 ou 7 m : ill. 199).

Enfin, l'architecte M. Berry notait à l'occasion des restaurations des années 1960, que les **tuiles creuses** qui constituent la toiture du réfectoire, à faible pente comme les toits de l'église, étaient encore posées directement sur la voûte, sans charpente intermédiaire, simplement calées par un « repous » de terre et de gravas⁶⁰². Ce type d'observation n'a pu

⁵⁹⁹ Ce mur n'est marié au reste de la construction, ni d'un côté, ni de l'autre : il est lié à un niveau de plancher qui coupe la dernière baie du mur sud juste au-dessus de sa base, et correspond en fait au réaménagement des étages de la tour aux XVIIe-XVIIIe s., les laissant pratiquement dans l'état où ils sont à présent.

⁶⁰⁰ Cette intervention est sans doute à mettre en relation avec la mise en place de la rampe d'accès pavée de galets qui descend vers l'intérieur et du portail d'entrée actuel, en 1763 (cf. *infra*, *Epilogue...*).

⁶⁰¹ Le sol actuel de la loge est un peu réhaussé : mais on repère dans la paroi sous-jacente un alignement de dalles blanches usées en surface, qui marque le niveau d'origine à 189,64 NGF. Quant à l'escalier d'accès en quart de rond, sa première marche est au niveau 189,10 NGF, soit 0,85 à 0,90 m. au-dessus du sol du XIIe s. : l'équivalent de 5 ou 6 marches.

⁶⁰² BERRY 1973.

se faire sur les autres bâtiments, maintes fois repris et charpentés depuis le XVIIe s. Il est vraisemblable que cette pratique ait été fidèle à la façon de faire d'origine.

Au passage, elle donne de précieux renseignements sur la nature des couvertures à cette époque, dans une ville qui se trouve aujourd'hui à la limite de l'emploi traditionnel de la tuile plate et de celui de la tuile creuse. Cette observation est confirmée par l'évolution des types trouvés en fouille, où la tuile ronde, mêlée à des fragments de *tegula* dans les niveaux du haut moyen âge, est seule représentée jusqu'au XIIIe s. au moins (et largement prédominante par la suite)⁶⁰³.

2.1.2. La tour de l'angle sud-est du cloître

Avec plus de 13 m de haut, la tour qui faisait la jonction avec l'aile du dortoir se distingue à peine aujourd'hui, de la masse des constructions environnantes ; et son toit à quatre pans domine tout juste celui du réfectoire (ill. 187 et 195). Mais sa toiture actuelle n'est pas celle d'origine. Avant les réaménagements du XVIIe s., elle comptait au moins deux étages, de plan barlong : ils étaient sans doute séparés par des planchers reçus au nord et au sud par des ressauts de maçonneries, dont certains ont été conservés (ill. 168 et 196, 198, 199).

Au **niveau correspondant au premier étage**, enduit et cloisonné de nos jours, on devine à une fissure dans les enduits au centre de la façade sud, l'emprise d'une ouverture bouchée de 1,30 m de large environ. On y reconnaîtra l'embrasure d'une fenêtre, plutôt qu'une porte donnant dans le vide ou sur quelque galerie extérieure ; la question reste cependant ouverte (ill. 168 et 199 ; cet indice ne figure pas sur l'ill. 196, cette partie étant enduite au moment du relevé).

L'organisation de **l'étage supérieur** a été mieux préservée. Une porte à linteau droit sur coussinets, très étroite (0,65 m), y ouvre vers l'est (elle est transformée en fenêtre de nos jours), au-dessus du ressaut extérieur (augmenté d'un corbeau un peu plus loin) qui marque l'accroche de l'aile orientale. Autrement dit, elle se trouve au ras de la toiture du dortoir (cf. *supra*, A 3. *L'aboutissement du projet... 2.1.1. [L'aile orientale.... :] Description des vestiges...*, et ill. 195, 196, 198). Dès lors, elle suggère un accès perpendiculaire à l'intérieur de son comble (protégé par quelque raccord de couverture lié au faîte de son toit : cf. ill. 199).

Une autre porte de même type, tout aussi étroite, donne à l'ouest, pratiquement dans l'angle du mur méridional, au-dessus des toits du réfectoire (elle est aujourd'hui complètement murée : on la devine sur l'ill. 187 ; cf. ill. 196, et ill. 168). Si elle n'ouvre pas sur quelque balcon ou galerie en bois, elle a peut-être simplement une fonction de surveillance de la toiture (permettant le remplacement des tuiles par exemple), en l'absence de comble au-dessus du réfectoire.

Dans l'une ou l'autre de ces possibilités, deux trous bouchés dans la maçonnerie sous le niveau de son seuil pourraient correspondre à l'insertion de poutrelles de support - s'il ne s'agit pas de simples trous de boulins d'échafaudage.

Dans les deux cas, on ne peut pas non plus songer à des latrines en encorbellement, du fait de la position inadéquate de ces deux portes au-dessus des toits voisins.

Les embrasures de ces deux portes, ménagées dans l'épaisseur du mur, sont plus larges, ce qui laisse la place à une feuillure interne permettant d'appuyer le battant ; la première a conservé un cintre d'arrière-vousure, qui décharge le linteau (ill. 168, 196, et 198).

⁶⁰³ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1995 a.

Mais au sud, ce sont les embrasures voûtées, larges d'1,50 m, de deux baies contigües ménagées dans l'épaisseur du mur, qui occupent presque toute la largeur de la pièce. Leur intrados culmine 2,50 m au-dessus du sol (ill. 196).

Aujourd'hui, ces deux fenêtrons ont disparu. Il subsiste le montant occidental de la première embrasure, coiffé d'un sommier qui amorce la courbe du cintre de couverture, au niveau (irrégulier) de l'arase sur laquelle s'appuie la charpente actuelle. Si on prolonge cette courbe, on s'aperçoit qu'elle retombe à l'aplomb d'un massif de 0,90 m de large également antérieur au bouchage de l'ouverture, qui devait recevoir en symétrie le départ d'un autre cintre, témoin d'une embrasure elle aussi ménagée dans l'épaisseur du mur, et dont le fond a encore été bouché. Ce massif intermédiaire a été bûché de façon à transformer le tout en une espèce de vaste niche, qui au total élargit la pièce de 0,45 m vers le sud (ill. 196). Ce type de large embrasure double ne peut guère abriter que des fenêtres, sans doute géminées : on imagine difficilement deux portes contigües au-dessus du vide à cet endroit, alors que les murs est et ouest comprennent déjà chacun une porte, mais nul percement de fenêtre (ill. 199).

Le mur nord, lui, est aveugle à cet étage sur la plus grande partie de son extension ; on peut imaginer qu'on y aura pratiqué une petite fenêtre à la fin du moyen âge, justement parce qu'il n'en comportait pas auparavant (cf. ill. 194).

Des vestiges succincts de **peintures murales** ont été conservés sur le mur à côté de la porte orientale et sur le départ d'arc de la première fenêtre méridionale. Dans les tons ocre, jaune et rouge, ils figurent apparemment des motifs géométriques ou végétaux stylisés (peut-être portions d'héraldiques ? Ill. 196 et 197).

Enfin, si nous connaissons le niveau du sol de l'étage supérieur par la base des embrasures des deux ouvertures méridionales et de la porte occidentale, nous ignorons sa hauteur d'origine, du fait de l'arasement des murs à époque moderne, lorsqu'on édifia la charpente actuelle. La restitution des cintres des ouvertures méridionales permet cependant de l'estimer quelques 3 m au-dessus du sol. Dans tous les cas, **la tour est alors plus haute que de nos jours** ; nous ignorons la silhouette de sa couverture d'origine (ill. 196 et 199).

2.1.3. La cuisine

Telle qu'elle a été révélée par les fouilles, la cuisine est liée au pignon ouest du bâtiment actuel. Les fondations de cette construction monumentale creusent en profondeur les niveaux plus anciens, et s'appuient contre les soubassements du réfectoire. Les restes de ses maçonneries ont été préservés sur quatre ou cinq assises au-dessus des fondations, juste sous la surface de l'actuelle rue Gabriel Jeanton⁶⁰⁴. Mais on peut toujours lire en partie supérieure du pignon du réfectoire, les traces d'arrachement des conduits de deux cheminées qui encadraient la fenêtre haute centrale - avec un peu d'effort toutefois, le parement ayant été remaillé avec soin dans sa moitié inférieure, après la démolition de la cuisine (comparer ill. 188 et 201).

Celle-ci s'étend en **plan** sur un carré de 11,45 m de large hors-œuvre, et son flanc sud prolonge la façade méridionale du réfectoire. De petits contreforts rythment ses propres façades, au nord et au sud en tout cas. Dans l'espace exploré, soit les trois quarts de la pièce, de vastes cheminées occupent symétriquement les angles, dégagant une aire centrale de plan sans doute octogonale. Entre les cheminées, quatre portes étroites ouvrent dans chacun des côtés, sur des cours extérieures, et à l'ouest, sur l'intérieur du réfectoire (ill. 168 et 201 à 203).

⁶⁰⁴ Sur cette fouille, cf. SAINT-JEAN VITUS 1995 a.

Dans le détail, le plan de chaque cheminée d'angle se décompose en deux parties : d'abord un âtre rectangulaire, large de 2,70 à 2,75 m et profond d'1,10 à 1,14 m ; puis un contrecœur semi-circulaire, d'un diamètre légèrement inférieur à la largeur de l'âtre, mais centré sur celui-ci. A l'ouverture, les piédroits effectuent un bref retour vers l'extérieur, jusqu'à rejoindre le parement intérieur de chacun des murs latéraux (ill. 203). Quant aux portes, orientées sur les points cardinaux, elles s'ouvrent chacune au fond d'une large embrasure où l'ouverture est déportée latéralement, ménageant d'un côté une feuillure, et de l'autre, l'espace suffisant pour loger le battant en l'ouvrant vers l'intérieur. On notera toutefois que la porte nord est très étroite, avec 0,60 m à 0,70 m de large seulement, alors que celle du réfectoire à l'est, mesure 0,80 à 0,90 m (ill. 203).

En réalité, seules les embrasures nord et est ont été dégagées en fouille sur toute leur largeur ; mais nous connaissons au moins l'un des piédroits de chacune des deux autres, qui s'inscrit à la place où le dicte la rigueur du plan, indiquant une fois encore la parfaite symétrie des percements. Cela dit, la porte nord semble avoir été prévue plus étroite encore ; mais l'un de ses piédroits a été retaillé, apparemment dès la première utilisation des lieux : ne s'agissait-il pas de l'élargir quelque peu, pour la rendre un peu plus praticable ?

L'élévation disparue de la cuisinesse déduit dans ses principes de la logique du plan, et de l'observation des traces portées par la façade du réfectoire (ill. 202). Les quatre conduits des cheminées cylindriques (qui restent très larges d'après les traces d'arrachement de la façade du réfectoire : ill. 201) s'élèvent très haut : peut-être plus haut du côté est où ils sont intégrés à la maçonnerie d'un pignon, que du côté ouest, si aucun bâtiment ne précède la cuisine, à proximité de l'enceinte (cf. ill. 168). Mais la présence d'une grande fenêtre au pignon de la façade du réfectoire entre les cheminées (cf. ill. 188), impose de voir s'en détacher le restant de l'élévation de la cuisine avant la hauteur d'appui de cette fenêtre. Dans ces conditions, l'octogone central du plan conduit à imaginer au milieu une grande hotte en forme de *pyramidon* qui coiffe l'ensemble - avec probablement une évacuation ou une aspiration centrale ? Les retombées de cette espèce de coupole devraient être déchargées par des arcs coiffant chacun des côtés de l'octogone, à savoir chacun des manteaux couvrant l'âtre des cheminées, et chacune des embrasures des portes. Les poussées engendrées par les arcs diagonaux recevant en même temps la base des conduits des cheminées expliquent l'épaisseur des maçonneries basses et la présence des contreforts extérieurs - qu'on restituera d'autant plus volontiers en façade occidentale, et sans doute croisés dans les angles. Quant aux fenêtres qui devaient éclairer l'intérieur de la pièce - puisque la visite de 1562 en mentionne au moins une⁶⁰⁵ - on ne voit où les placer ailleurs qu'au-dessus des trois portes d'entrée extérieures (ill. 202).

Peut-être la crainte de fragiliser en le perçant un mur qui semblait devoir recevoir une charge importante explique-t-elle l'étréoussesse de la porte nord ? Quoi qu'il en soit, les portes de l'étage supérieur de la tour orientale ne sont pas plus larges. Et dans l'église du village voisin de Brancion, qui doit dater à peu près de la même époque, on entre aujourd'hui dans le bras du transept par une porte tout aussi étroite.

Enfin, il n'est pas sûr que les murs aient été enduits à l'intérieur : les joints beurrés, et même parfois incisés à la pointe de l'outil (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »), y sont peut-être apparents : c'est du moins le cas dans les contrecœurs des cheminées, où la suie s'est déposée directement dessus.

⁶⁰⁵ « Item et adjoignant lesdictes caves ont esteez prinses et emportées une porte et une fenestre de la vielle cuisines. » : « Mémoire des dégâts... », in BERNARD 1914, p. 75.

La fouille a également mis au jour les **sols d'occupation** intérieurs : il s'agit d'un feuilletage de niveaux successifs de terre battue, sans cesse rechargés et tassés de façon irrégulière en surface d'un solin primitif de mortier, de pierres et d'argile (ill. 203, cf. aussi ill. 81, au-dessus de l'US 197, qui forme ce solin de départ). Le solin se poursuit de plain-pied à l'intérieur des foyers ; là, il prend la forme d'un radier de pierres très délitées, disposé en conque de façon à ménager une cavité centrale, tandis qu'il remonte doucement sur les bords de l'âtre et du contrecœur, reprenant peu à peu sa texture première. Dans la pièce, la surface de circulation oscille entre les cotes NGF 187,85 m au centre, à 188,05, voire 188,10 m sur les côtés. Le niveau estimé du sol du réfectoire est trop proche, et ce type de sol est trop irrégulier, pour qu'on ne les restitue pas tous deux de même nature, dans la continuité l'un de l'autre (par rapport à ce qu'on observe à l'intérieur de la cuisine, une déclivité de 0,15 m à 0,20 m s'avère infime sur la superficie du réfectoire).

Noirs de suie dans toute la cuisine, les sols sont encore chargés de déchets d'utilisation, alors que d'impressionnants amas de cendres encombrant les foyers (ill. 211 - 212, et 203). Nous reviendrons plus loin sur les aspects quotidiens de l'utilisation de la cuisine, qui constituent l'un des apports principaux de cette fouille (*infra*, 2.2.3. *Cuisine, cuisson, alimentation*).

2.1.4. Etapes de construction : une mise en place progressive

Si l'on veut saisir le processus de mise en place de cet ensemble, il convient de distinguer deux étapes successives dans sa construction.

Dans un premier temps, on aura conservé au moins la façade ouest du bâtiment du milieu du XIe s. - et peut-être aussi sa façade est - pour en reprendre l'angle méridional, et implanter toute une façade au sud. Celle-ci comprend au moins un premier contrefort, dont la base a été dégagée en fouille (ill. 188 - 189, et 200 : maçonnerie 265 pour l'angle du bâtiment, et 142 pour le contrefort, ici en coupe) ; mais il témoigne probablement de l'implantation des autres, le tracé du nouveau mur étant trop rectiligne, et ses contreforts espacés de façon trop régulière, pour que l'ensemble n'ait pas été implanté dans un même élan.

Cette reprise se traduit dans la fouille, à la base de la façade occidentale du bâtiment, par un changement d'appareil à l'approche de l'angle. D'un côté est conservé le mur du XIe s. prolongeant la façade du cellier (cf. ill. 137 - 138), et de l'autre s'amorce la nouvelle construction, incluant la chaîne d'angle sud-ouest de l'actuel « réfectoire » (ill. 189, et maçonnerie « 265 » sur l'ill. 200). Si la césure elle-même est masquée par un massif ultérieur de fondation de la cuisine (ill. 189), la stratigraphie des niveaux d'occupation en relation confirme cette rupture. Après l'angle, son retour en façade méridionale (dégagé dans la fouille en sous-œuvre : maçonnerie « 265 » sur l'ill. 200) est marié un peu plus loin, indubitablement, à la base du premier contrefort (maçonnerie « 142 » sur l'ill. 200) ; celui-ci est déjà épais d'1,45 m par rapport à la nouvelle façade sud, et implanté très en profondeur (ill. 189 et 200).

Ce faisant, on aura établi l'enveloppe d'une construction peut-être aussi longue que l'aile méridionale du XIe s., mais sans doute élargie vers le sud. Il est probable qu'une fois encore, on aura conservé l'usage de l'ancien bâtiment pendant la durée des travaux (comparer les ill. 91 et 168). Sa façade nord, alignée sur le cloître et sur le vieux cellier, n'aura vraisemblablement pas été touchée à ce moment-là. Cette réalisation nouvelle donne d'emblée une impression d'unité et de régularité, que respectera, dans les élévations ultérieures, la symétrie des deux triplets de fenêtres encadrant la loge du lecteur. L'épaisseur

et la profondeur des contreforts (1,45 x 1,45 m en plan) montrent qu'on a déjà l'intention de voûter cet espace.

Dans un second temps, la poursuite de la construction suppose l'édification de la cuisine, indissociable des parties hautes de la façade du réfectoire. Elle s'accompagne sans doute de la démolition des élévations du XIe s.

Parallèlement, on décide d'ériger la tour à l'autre extrémité du bâtiment (tour et cuisine présentent quantité de traits communs dans la mise en œuvre, cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Son existence impose désormais une forme de séparation à l'emplacement du mur de refend actuel. Soulignant le problème de raccord entre la grande salle et la partie orientale, un décalage brutal d'une trentaine de centimètres dans l'alignement des parements intérieurs du nouveau mur nord, ne peut s'expliquer sans cette séparation, et donc sans la construction de la tour (ill. 168, cf. ill. 60).

Le **voûtement du réfectoire** se sera fait **en fin de campagne**, peut-être alors qu'on finissait d'édifier la cuisine ; il venait sans doute s'appuyer sur le mur occidental de la tour. L'épaisseur des murs latéraux (1,50 m, cf. ill. 168) et la présence de robustes contreforts du côté sud, c'est-à-dire au bas de la pente naturelle du terrain (le côté nord doit être occupé par une galerie de cloître), devaient déjà prévoir les fortes poussées latérales engendrées par une voûte dépourvue de doubleaux, et prenant naissance directement dans la continuation des murs latéraux. Dans la chape de mortier seule visible du dessous, qui masque complètement les pierres de son remplissage, la voûte garde profondément ancrées les traces de planches du coffrage qui a servi à la monter, où l'on peut lire la progression régulière, d'ouest en est, de cintres en bois de moins de 2 m de large (ill. 190).

Ce passage d'une étape à l'autre de la construction, évident au regard de la stratigraphie de fouille, se fait sans rupture clairement lisible dans les élévations actuelles du réfectoire (du moins pour le mur sud et à l'intérieur, car toute la partie médiane de la façade ouest a été reprise aux XVIIe et XVIIIe après la démolition de la cuisine).

D'après la fouille, des niveaux de circulation, contemporains des travaux, s'interposent clairement entre les fondations de la première étape et celles de la cuisine. L'un d'eux (U.S. 209 = 73=219) est couvert de déchets de taille, qui trahissent probablement l'activité de construction en cours (cf. ill. 82 et 81 ; cf. aussi ill. 200, US 266 à 218, pour l'extrémité sud de la fouille).

En réalité, la progression de l'une à l'autre s'est probablement faite sans interruption importante du chantier, par évolution horizontale - avec peut-être un cheminement d'ouest en est des élévations de la façade sud. On peut noter quand même, à quelques détails constructifs, une évolution des pratiques entre le début et la fin du chantier (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). D'une manière générale, il y aurait plutôt une amélioration de la régularité de la mise en œuvre ; bien que dans l'ensemble, on reconnaisse dans le petit appareil presque modulaire du réfectoire, bien réglé et à joints fins, les mêmes qualités qu'à l'extérieur de la coupole de l'église abbatiale. Le clavage régulier des arcs extradossés en calcaire blanc (à l'exception de la première fenêtre occidentale, où l'on retrouve des pratiques de la période précédente, y compris dans le choix des matériaux : ill. 187), ou la conception des portes à linteau droit sur coussinets, rappellent d'ailleurs l'ensemble des parties restaurées du sanctuaire et la tour de croisée.

Pour le réfectoire, si le jointoiement au ciment des restaurations des années 1960 gêne un peu la lecture des parements à l'heure actuelle, la pièce orientale à la base de la tour fait ressortir clairement les caractères de la construction, sous un léger badigeon de surface (ill.

196). L'appareil est également bien visible en partie haute du pignon occidental (ill. 188), et au dernier étage de la tour depuis l'extérieur (surtout depuis les toits : ill. 195).

A l'intérieur du bâtiment, des assises de pierres plus longues et plus étroites affectent la partie basse des murs - accusant même un fort pendage vers l'ouest à l'extrémité du réfectoire, quand l'essentiel des rangs est rigoureusement horizontal (cf. ill. 196).

Mais on peut constater aussi la modification des pratiques de taille de la pierre (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Ainsi les pierres de taille connaissent-elles un layage croisé en éventail, assez large et profond à la base des piédroits de plusieurs des grandes fenêtres et à la base du premier contrefort occidental ; la chaîne d'angle de celui-ci est d'ailleurs proche, dans sa mise en œuvre, des piliers et contreforts de la période précédente (cf. ill. 189 : comparer à ill. 157). Dans les parties supérieures (à commencer par le haut de la plupart des fenêtres), on passe exclusivement à un layage oblique régulier, de plus en plus « haché », y compris pour le portail du cloître. Enfin, c'est uniquement dans les maçonneries de la cuisine et au sommet de la tour orientale, qu'on voit apparaître l'usage d'une taille « pointée » (à la broche : cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Et c'est uniquement dans le haut de la tour qu'on voit utilisés quelques blocs de calcaire brun à entroques (« pierre de Manan »).

On pourra encore opposer les fondations du réfectoire et du local qui le prolonge à l'est, en très faible débord et soigneusement appareillées, à celles, un peu plus tardives, de la cuisine, largement débordantes, massives et grossièrement construites (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »); mais la spécificité de la seconde architecture y est sans doute pour quelque chose. De la même façon, on admirera le soin porté au blocage intérieur des murs de la cuisine, où alternent hérissons d'éclats calcaires et assises de pierres posées à plat, entre des parements profondément ancrés dans l'intérieur du mur (ill. 203, et cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »).

2.1.5. Datation

C'est, encore une fois, un faisceau d'arguments, qui nous permet de dater ce complexe méridional, en gros **dans le second quart et le milieu du XIIe s.**

Mise en œuvre des maçonneries et traces de taille

D'une manière générale dans tout cet ensemble, le petit appareil des murs, le clavage des arcs, le layage « haché » des pierres de taille, ou même la configuration des portes à linteau droit sur coussinets, renvoient aux travaux du sanctuaire de l'église abbatiale dans la première moitié du XIIe s., comme on vient de le voir (cf. aussi annexe « *Evolution des modes de construction* »). Certes, on aura noté pour le début de la construction, dans la chaîne d'angle du premier contrefort et dans le clavage de la première fenêtre à l'ouest, des réminiscences des campagnes antérieures. A l'inverse, on remarquera quelques détails qui à l'église, évoquent plutôt les phases les plus tardives. Ainsi, l'emploi de petites pierres de taille dans les chaînes d'angle s'observe à la souche du clocher de façade, daté du milieu du XIIe s., tout comme l'usage (ponctuel) de la taille « pointée » - ici réservé à la seconde étape des travaux. Et pour la fin de la campagne encore, l'utilisation au sommet de la tour d'angle orientale, de quelques pierres ocre « de Manan », évoque le clocher de croisée, où leur présence est abondante, vers 1130 - 1140.

En dehors de Tournus, on se souvient que les parements de petit appareil régulier et bien réglé ont fait leur apparition à l'abbaye de Cluny dans les années 1090. En revanche, cette première phase de construction du « Cluny III » de saint Hugues ne connaissait pas

le layage « haché ». Quant à la taille « pointée », visible à Tournus dans les tranches terminales de l'aile méridionale du cloître, elle se rencontre à Cluny dans les années 1130-1140, aux parements de l'avant-nef de l'abbatiale (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »), et en façade d'une maison du bourg, datée par la dendrochronologie⁶⁰⁶. Ce sont les seuls témoins bien datés dans la région, mais on retrouve cette pratique, par exemple en façade de l'église de Semur-en-Brionnais, dans les mêmes années si son chevet date des environs de 1125⁶⁰⁷. Notons qu'il s'agit alors d'un emploi systématique, pour des maçonneries de moyen appareil parfaitement régulier, tant dans la hauteur des rangs que dans le calibrage des blocs, assemblés à joints fins : ce n'est pas le cas de l'aile méridionale à Tournus, où ce type de taille ne fait qu'émerger ici et là.

En somme, pour s'en tenir à la mise en œuvre des maçonneries et traces de taille, les tous premiers travaux de l'aile méridionale de Tournus pourraient se situer dans les vingt premières années du XIIe s., quand l'essentiel de la construction serait plutôt datable des années 1130 à 1150. Mais d'autres considérations doivent aussi être prises en compte.

Sculpture

Il nous faut dire un mot du seul vestige sculpté de cet ensemble, aussi fragmentaire soit-il, au tympan du portail du cloître - assurément dans la seconde phase des travaux (ill. 193). Les plis du drapé préservé, en plages lisses aux arêtes marquées, soulignées par quelques traits gravés parallèles longitudinaux, se terminent en une série de V renversés emboîtés, de plus en plus petits. Ce type de drapé, qu'on retrouve dans des fragments sculptés des remblais de l'avant-nef de « Cluny III »⁶⁰⁸, évoque tout à fait les célèbres peintures du prieuré clunisien de Berzé-la-Ville (Saône-et-Loire). Tous les auteurs ne sont malheureusement pas d'accord sur leur datation précise : N. Stratford les situe dans les années 1110-1120, les différents avis les rangent toujours à l'intérieur du premier tiers du XIIe s. Dans la sculpture, on trouve des retombées de plis de factures très proches dans le sud-ouest de la France, à Moissac ou Souillac au début du XIIe s., ou aux chapiteaux du cloître de la Daurade à Toulouse, exécutés vers 1130-1135⁶⁰⁹.

Sur la foi de ces rapprochements, ce fragment de sculpture pourrait donc être datable dans la seconde ou la troisième décennie du XIIe siècle. Mais bien sûr, un argument aussi ténu s'avère insuffisant.

Les contreforts et le voûtement

Un élément essentiel pour cette datation reste l'implantation, dès l'origine des travaux, de contreforts larges et profonds le long du mur sud : elle trahit dès ce moment, une intention de voûter l'espace du réfectoire, qui mesure au final quelques 10,20 m de large. Or au début

⁶⁰⁶ Sur la datation des parties basses de l'avant-nef de Cluny III, cf. SALET 1968 ; sur les caractéristiques de construction : BAUD 2003. Sur la maison datée par la dendrochronologie : GARRIGOU-GRANDCHAMP, P., et SALVEQUE, J.-D. - « La Maison « du Pontet » (Cluny) ». In : *Les Veines du Temps*, 1992 : p. 290-296.

⁶⁰⁷ Cf. *supra*, note 14.

⁶⁰⁸ Cf. ROLLIER 1996 a.

⁶⁰⁹ Sur les différentes hypothèses de datation des peintures de Berzé, cf. STRATFORD 1990 b - se reporter également à sa bibliographie, citée en notes. E. Vergnolle fait aussi mention des peintures de Berzé, en rapprochant leur style de celui de manuscrits clunisiens et cisterciens (VERGNOLLE 1994, p. 277 à 282). Sur Moissac, Souillac et Toulouse, cf. encore VERGNOLLE 1994, p. 241-246, et 261- 262 - on se reportera à sa bibliographie pour des études plus détaillées sur chacun de ces sites.

du XIIe s., une telle réalisation demeure chose rare. Il faut nous arrêter un instant sur ce problème.

Les exemples bien datés de **contreforts** si puissants ne sont pas légion. Ceux du vaisseau central de la nef abbatiale de Tournus sont déjà imposants dès la seconde moitié du XIe s. : mais le système de voûtement est tout à fait particulier on s'en souvient, et la largeur est bien moindre (6 m environ). On se tournera donc plutôt vers les contreforts de la nef de « Cluny III », pas moins puissants que ceux du réfectoire de Tournus : implantés dès les premières phases de construction, vers 1090, ils prévoyaient déjà la mise en place d'une voûte, de 11 m de large cette fois-ci (pour 30 m de haut, soit plus de 2,5 fois la hauteur du réfectoire de Tournus). Toutefois, la voûte elle-même, en berceau brisé avec doubleaux, n'aura été mise en place que dans les années 1120-1130⁶¹⁰.

Pour citer un édifice plus éloigné et peut-être moins exceptionnel, on notera qu'à l'église priorale de Cunault (Maine-et-Loire), le clocher est flanqué de très gros contreforts dès la fin du XIe s. ; le déambulatoire et le chœur voûté en berceau continu brisé (avec doubleaux), seraient élevés à sa suite, et achevés dans les années 1110-1140⁶¹¹. Or toute la partie orientale de cette église, attribuable à cette première campagne, est flanquée de contreforts bien plus imposants sur un seul des côtés, correspondant justement au bas de la pente du terrain : cette position dissymétrique est équivalente à celle du réfectoire de Tournus.

Ces deux exemples ne sont pas tout à fait anodins. Par la proximité géographique et le rayonnement inégalable du premier, et par le lien de dépendance privilégiée du second (Cunault est l'un des principaux prieurés de Saint-Philibert), tous deux appartiennent à la sphère d'influences et d'échanges de Tournus. Toutefois, dans ces deux églises, des nefs latérales participent à l'effort d'épaulement du voûtement central.

Si on examine maintenant la question des **voûtes en berceau longitudinal de nefs uniques**, on s'aperçoit (en dehors du transept de l'église abbatiale de Tournus, qui fait seulement 6 m de large), que les premières portées de plus de 10 m ne sont guère connues qu'après 1130 : en Anjou par exemple (Saumur), ou encore dans le midi (Béziers). Le premier cas, soulignons-le, illustre une fois de plus une région avec laquelle Tournus entretient des relations privilégiées. Encore cherche-t-on dans ces édifices, toutes sortes de solutions pour décharger les murs latéraux, toujours épais : notamment par de gros arcs intérieurs, en sus même des contreforts extérieurs⁶¹².

Les belles voûtes lisses prolongeant des murs droits pour des nefs d'églises assez larges, ou mieux encore, pour des bâtiments monastiques (dortoirs, celliers...), ne sont vraiment attestés qu'à partir du milieu du siècle, en particulier dans les ordres réformés, Grandmont, Chalais, ou surtout, Cîteaux⁶¹³. Toutefois, il s'agit là de réalisations d'une parfaite maîtrise technique, et plusieurs de ces voûtes sont impeccablement assemblées dans un moyen appareil qui prolonge insensiblement les parements des murs porteurs : le réfectoire de Tournus peut leur être légèrement antérieur.

⁶¹⁰ Cf. SALET 1968 et BAUD 2003.

⁶¹¹ Cf. MALLET, J., et PRIGENT, D. - « La place de la priorale de Cunault dans l'art local ». In : *Saint-Philibert*, 1995: p. 473-486. Les conclusions de cette étude ne contredisent pas celles de SALET, F. - « Notre-Dame de Cunault, les campagnes de construction ». In : *Congrès archéologique de France*, Anjou 1964, p. 636-676.

⁶¹² VERGNOLLE 1994, p. 314 et suiv.

⁶¹³ VERGNOLLE 1994, p. 309-311. Pour des exemples dans l'architecture cistercienne, cf. aussi AUBERT 1943, DIMIER 1982, *Saint Bernard*, 1990, KINDER 1997, LEROUX-DHUYSS 1998, RENAUD 2000...

Dans ces conditions, il paraît difficilement concevable qu'on ait envisagé un tel voûtement avant que les premiers exemples cités, ceux de Cluny ou de Cunault, aient reçu au moins un semblant de réalisation : c'est-à-dire, avant les années 1130. Il semble dès lors intéressant de situer le début de ce chantier dans la continuité de la reconstruction du transept et du chœur de l'église, qui met en œuvre avec un certain brio, justement dans ces années-là, toutes sortes de voûtements, berceaux, cul-de-four, coupole. D'après ce qu'on vient de voir, la réalisation de la voûte elle-même, consécutive à celle de la cuisine, qui requerrait aussi une certaine science en la matière (cf. ill. 202), ou contemporaine de son achèvement, peut difficilement être intervenue avant la fin des années 1140.

Données de la fouille et conclusions

Ces remarques peuvent être pondérées par quelques observations issues des fouilles de la cuisine de Tournus⁶¹⁴.

En premier lieu, le strict raisonnement stratigraphique ne laisse pas supposer qu'il se soit écoulé un délai très long entre la mise en place du bâtiment méridional du XIe s. et le début de ces travaux.

Un seul niveau de sol extérieur, soigneusement empierré, sépare la nouvelle construction de la précédente, que nous avons datée au milieu du XIe s. (sol 211 / 212 = 77 de la fouille, correspondant à l'utilisation du mur 51 = 206 prolongeant la façade du cellier, cf. ill. 140, et 82 : cf. *supra*, A2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain,...* 2.1.4. *Des témoins d'un bâtiment méridional et de la cour...*, et 2.1.5. *Datation*). Il est difficile d'imaginer qu'il soit resté en usage, sans être refait à neuf, pendant plus d'une cinquantaine d'années.

A l'inverse, un sol extérieur, d'aspect assez fruste, s'intercale entre le début du chantier et la construction de la cuisine : il doit s'agir d'une surface de circulation provisoire, pendant la durée des travaux (U.S. 230 / 266 de la fouille, cf. ill. 82). Les niveaux qui s'y superposent correspondent davantage à des apports de chantier (avec notamment des épandages de déchets de taille, comme pour l'U.S. 209, cf. ill. 82). Les problèmes posés par le voûtement du réfectoire, mais peut-être aussi l'avancée du chantier de l'abbatiale, sur lequel on aura concentré les efforts, pourraient justifier un certain étalement des travaux dans le temps.

Enfin, stratigraphie et mobilier découvert, situent les premières utilisations de la cuisine longtemps avant le XIIIe s.

Pour l'essentiel, le mobilier des niveaux de construction ne se distingue guère de celui des phases précédentes, du XIe s. Inversement, sur près de la moitié de l'épaisseur totale des sols accumulés dans la cuisine jusqu'au XVIe s., la céramique ne présente aucun faciès typique du XIIIe s. La première occupation de la cuisine intervient donc encore en plein XIIe s. (cf. annexe *Chronologie de la céramique médiévale...*)⁶¹⁵.

⁶¹⁴ Cf. aussi SAINT-JEAN VITUS 1995 a.

⁶¹⁵ Les premiers résultats de l'étude de micromorphologie des sols (effectuée par Mme Dominique Sordoillet, et qui fera l'objet d'une présentation dans la publication de cette fouille, en cours de préparation) confirment un processus d'accumulation continu, lent et fin, sans recharge ni réfection d'ampleur, sur pratiquement toute la durée d'utilisation des sols de la cuisine (c'est-à-dire, jusqu'au XVIe s.). En clair, cela signifie que l'évolution de la céramique dans ces dépôts, doit être représentative de l'évolution réelle des formes utilisées dans ce local. Ces questions d'évolution des faciès céramiques par rapport à la stratigraphie de la fouille, et de leurs datations, qui n'ont fait l'objet que d'une présentation très succincte dans SAINT-JEAN VITUS 1995 a, et dans PETIDENT, Y., et SAINT-JEAN VITUS, B. - « La céramique des anciennes cuisines de l'abbaye Saint-Philibert de Tournus (Saône-et-Loire) », in *Céramique médiévale en Bourgogne*, 1996, sont reprises de façon plus fine par Emmanuel Poil et Emmanuel Laborier dans le cadre de la préparation, en cours, de cette publication. Cf. l'aperçu en annexe « *Chronologie de la céramique médiévale...* ».

En conclusion de toute cette analyse, on situera le **début des travaux autour de 1130**, dans la foulée des transformations amorcées dans l'église. La construction de l'aile méridionale du cloître se sera sans doute **achevée au beau milieu du XIIe s.**

2.2. Interprétation des vestiges

2.2.1. Le réfectoire et le local oriental

L'identification du réfectoire dans l'aile méridionale du cloître ne présente guère de difficulté. Il est mentionné pour la première fois, explicitement comme tel, en 1562 ; ses fenêtres sont alors munies de barreaux de fer et « garni(e)s de fil d'archet ». Mais à cette époque, il ne s'agit déjà plus d'une affectation récente : moins de quarante ans plus tard, en 1621, on apprend que, devenu « jeu de tripot et de ballon... », il ne sert plus à la communauté des moines « depuis longtemps et hors de mémoire d'homme »⁶¹⁶.

Une possible division à l'ouest

Cela étant, il semblerait qu'au XIIe s., la cuisine appelât une pièce annexe à l'extrémité ouest du réfectoire. Aussi est-il possible qu'une paroi isole primitivement la travée occidentale du réfectoire, où une porte donne directement sur la cuisine.

Cette hypothèse s'appuie avant tout sur l'exemple révélé par l'archéologie à l'abbaye de Fontevraud : dès le XIIe s. à Fontevraud, on trouve notamment un évier et un collecteur pour les eaux usées dans ce local séparé, qui ouvre sur la cuisine voisine⁶¹⁷. C'est alors un véritable mur de refend qui l'isole du réfectoire : il a été démoli depuis, et c'est la fouille qui a dégagé son arase. A Tournus, où aucune fouille ne pourra plus répondre à cette question, après le décaissement du bâtiment au XVIIIe s., puis la pose du dallage actuel au XXe, l'absence dans ce secteur, de trace d'arrachement visible en élévation, ne signifie pas pour autant absence de refend.

Peut-être faut-il imaginer, entre les deux premières fenêtres par exemple, une simple cloison en bois, qui ne monterait pas nécessairement jusqu'à la voûte : comme on en voit une au réfectoire du monastère cistercien de Poblet en Catalogne, par exemple. Nous verrons plus loin pour quelles raisons cette division nous paraît recevable (*infra*, 2.2.3. *Cuisine, cuisson, alimentation*).

La salle du réfectoire comme pôle essentiel de la vie de la communauté

Dans ces conditions, le réfectoire proprement dit se verrait réduit à une longueur de quelques 27 m : la loge du lecteur se trouverait à nouveau centrée par rapport à cet espace (cf. ill. 168). Quoi qu'il en soit, cette vaste salle, accessible directement par le grand portail du cloître, constitue la raison d'être du complexe méridional, et un pôle essentiel dans l'organisation du monastère.

Son importance est fort ancienne. Saint Benoît ne consacre pas moins de quatre chapitres de sa *Règle* (chap. 38 à 41) au repas des moines, pris obligatoirement en commun, à la « *mensa communis* », la table commune - et il y fait allusion dans plusieurs autres

⁶¹⁶ 1562 : « Mémoire des dégasts... », in BERNARD 1914, p. 39 et 71 ; nous ignorons la définition du « fil d'archet » qui garnit les « fenestraiges ». 1621 : déposition des témoins lors de la sécularisation de l'abbaye : JUENIN, t. I, p. 356.

⁶¹⁷ Cf. PRIGENT, D. - « Fontevraud (Maine-et-Loire). Abbaye ». *Archéologie Médiévale*, t. XXII, 1992, p. 448 (« *Chronique des fouilles médiévales en France* »). Ces données ont été complétées par les informations directes que l'auteur nous a communiquées. Qu'il en soit remercié.

chapitres. Il précise ainsi l'heure des repas et la ration journalière de chaque moine, mais édicte aussi la discipline à tenir, prescrivant le silence à table tandis que l'un des moines fait la lecture durant tout le repas - lecture qui sacralise encore ce moment particulier de la journée. Plus loin, il est précisé que l'abbé reçoit les hôtes à sa table, ou selon ses désirs, quelques moines de son choix.

Dès le IXe s., **l'organisation interne** illustrée par le plan de Saint-Gall rend ces prescriptions plus explicites (ill. 50). A l'intérieur de cette grande salle, tables et bancs sont dûment légendés, avec la table particulière de l'abbé au centre et celle, voisine, des hôtes⁶¹⁸ ; mais aussi l'« *analogium* » ou pupitre du lecteur, qui ne suscite pas encore un cadre architectural particulier⁶¹⁹. Plus loin, le « *toregma* » désigne probablement un meuble où l'on dispose la vaisselle⁶²⁰. Avec 100 pieds de longs sur 37,5 de large (soit à peu près 30 m sur un peu plus de 11), le réfectoire de Saint-Gall, qui longe lui aussi la galerie sud du cloître, dépasse probablement les dimensions Tournusiennes. A l'ouest, une porte centrée en façade y donne sur la cuisine comme à Tournus (par un curieux passage très bref en chicane), mais le portail principal ouvre au centre de la galerie de cloître, et aucune autre porte n'est indiquée. Aucun espace intermédiaire ne se voit non plus signalé à l'extrémité orientale du bâtiment, qui s'aligne sur la façade du dortoir voisin. La légende précise encore que l'édifice comporte deux niveaux, avec un vestiaire à l'étage⁶²¹ - mais il semble que cette division ancienne ait disparu un peu partout au cours du moyen âge⁶²². Ainsi, dès le début du XIe s., la description de Cluny dans le *Liber tramitis...* ne paraît compter qu'un seul niveau : pour une salle déjà fort étendue, haute de presque 7 m (23 pieds), et bien éclairée par huit fenêtres vitrées de chaque côté⁶²³.

Du début ou du milieu du XIIe s., **peu d'autres réfectoires** nous sont parvenus en bon état. En milieu bénédictin, l'exemple plus tardif de Saint-Wandrille (de dimensions voisines, avec 33 m sur 9), annonce déjà le style gothique à la fin du siècle. Celui de Bardney en Angleterre date des premières années du XIIe s. : avec 27 m de long sur un peu plus de 9 m de large dans-œuvre, il correspond à une version un peu réduite de celui de Tournus. Sa disposition le long de la galerie sud du cloître est la même, et son portail principal ouvre également dans l'angle sud-ouest du cloître ; en revanche, son mur ouest est aveugle, directement précédé d'une cour, et la position de la cuisine contemporaine n'est pas très claire. A la fin du XIIe s. et au début du XIIIe, on trouve encore des loges de lecteur surélevées, desservies par un escalier dans l'épaisseur du mur, dans plusieurs monastères

⁶¹⁸ « *Ad sedendum cum hospitibus* » : W. Horn et E. Born pensent qu'il s'agit là des moines de passage (HORN-BORN 1979).

⁶¹⁹ De la même façon, les fouilles de San Vincenzo al Volturno ont révélé un pupitre tout simple (mais tout de même maçonné et peint), à peine surélevé du sol par un petit podium, dans un angle du réfectoire du début du IXe s. : *San Vincenzo al Volturno*, 1995, vol. 2, p. 69-74.

⁶²⁰ HORN - BORN, 1979.

⁶²¹ « *Infra refectorium, supra vestiarium* ».

⁶²² GILLON 1988. A Charlieu, dont on a encore des traces d'un étage au-dessus du réfectoire au XIe s. : cf. SUNDERLAND 1971, et MONNOYEUR-ROUSSEL 1991.

⁶²³ « *Refectorium longitudinis pedes nonaginta, latitudinis viginti quinque ; altitudinem murorum viginti tres, fenestras vitreas, quae in eo sunt ex utraque parte octo, et omnes habent altitudinis pedes quinque, latitudinis tres* » (« Le réfectoire a quatre-vingt dix pieds de longueur, et vingt cinq pieds de largeur ; il a une hauteur de murs de vingt-trois, les fenêtres vitrées qui s'y trouvent de part et d'autre sont au nombre de huit, et toutes ont cinq pied de hauteur, et trois de largeur »).

cisterciens⁶²⁴. Ainsi, dans le second quart du XIIe s., le schéma adopté à Tournus paraît déjà classique. Mais son interprétation monumentale révèle l'ambition des constructeurs.

Enfin, il convient d'avoir en tête la signification liturgique du repas pris en commun, pour se faire une idée du **décor des réfectoires**. Ainsi, à Saint-Bénigne de Dijon, au XIIe s., le tympan de l'entrée principale de ce bâtiment, aujourd'hui disparu, était sculpté d'une représentation de la Cène (ill. 194)⁶²⁵. Probablement, celui de Tournus figurait quelque scène biblique de signification équivalente⁶²⁶. Le message véhiculé par ce genre de représentation est encore renforcé par la situation privilégiée de ce portail, dans le dispositif d'ensemble du cloître : à Tournus, sa localisation dans l'angle sud-ouest répond en exacte symétrie à celle du portail de l'église, qui ouvre dans l'angle nord-est du cloître (ill. 168).

Dans le même ordre d'idées, il est vraisemblable que les murs intérieurs du réfectoire aient reçu des peintures figurées, à l'instar de celles qui couvraient les parois de celui de Dijon (comme déjà à San Vincenzo al Volturno au IXe s.⁶²⁷) ; d'une manière ou d'une autre, cet espace essentiel est généralement très décoré.

La travée orientale, « chauffoir » ou passage traversant

Le rôle de la pièce orientale est plus ambigu, qu'on y voie un simple prolongement ou annexe du réfectoire, ou un local isolé de 5 m de large, à part comme aujourd'hui.

La seconde solution fait évidemment penser au « chauffoir » décrit dans le Cluny d'Odilon par le *Liber tramitis...* (« *calefactorium* » de 25 pieds de large, soit environ 7,5 m) : à la fin du XIe s., il est encore mentionné par le moine Bernard comme passage vers les bâtiments méridionaux⁶²⁸. Ce double aspect de pièce de chauffe et de passage se retrouve au début du XIIe s. à Bardney en Angleterre, où le local qu'on interprète comme chauffoir, à l'extrémité orientale de l'aile sud du cloître, ne mesure que 3,5 m de large, mais est percé de plusieurs ouvertures⁶²⁹. C'est d'ailleurs la disposition qui se voit le plus souvent reprise par les cisterciens - preuve de sa valeur croissante comme modèle au début du XIIe s., période où se met en place le schéma plus rigoureux du monastère cistercien⁶³⁰.

Il reste que bien souvent, la fonction de pièces traversantes de ce type, au bout de l'aile méridionale, n'est pas du tout assurée. Le cas clunisien n'est pas généralisable, et on a vu plus haut que le chauffoir, dont la définition hésite parfois entre salle de chauffe et salle de réunion (toujours de petites dimensions cependant) restait fréquemment localisé dans l'aile

⁶²⁴ Sur le réfectoire de Saint-Wandrille, cf. MUSSET 1974 : *La Haute-Normandie*, p. 259. Sur celui de Bardney, cf. le plan commenté dans HORN-BORN 1979, vol. II p. 342. Loges de réfectoires cisterciens (de Royaumont près de Paris à Poblet en Catalogne, ou Alcobaça au Portugal) : cf. notamment CROZET 1932, KINDER 1997, LEROUX-DHUYS 1998.

⁶²⁵ Aujourd'hui conservé au musée archéologique, ce tympan sculpté est daté vers le milieu du siècle (ce qui situe la construction du réfectoire, sans doute après l'incendie de 1137) : cf. POINSSOT 1951.

⁶²⁶ A Saint-Aubin d'Angers, le portail du début du XIIe s. qui subsiste du réfectoire est dépourvu de tympan, mais sa triple voussure est abondamment sculptée : DEYRES 1987, p. 215.

⁶²⁷ *San Vincenzo al Volturno*, 1995. « The refectory » : vol. 2, p. 65-83.

⁶²⁸ Coutumier du moine Bernard (*Ordo Cluniacensis*, Pars I, Caput III) : cité par HORN - BORN 1979, vol. II, p. 348.

⁶²⁹ HORN - BORN 1979, vol. II, p. 342.

⁶³⁰ HORN - BORN 1979, vol. II, p. 348. Sur les chauffoirs des abbayes cisterciennes, cf. AUBERT 1943, t. 2, KINDER 1997, p. 277 - 280, LEROUX-DHUYS 1998, RENAUD 2000. Dans le monastère cistercien de Maulbronn en Allemagne, une pièce à l'étage se superpose au chauffoir, dans le sol de laquelle sont percés des trous sensés diffuser la chaleur (ou la fumée...). Mais cet exemple n'est peut-être qu'une exception originale. Cf. AUBERT 1943, p. 115, et KINDER, T.-N. - « L'abbaye cistercienne ». In : *Saint Bernard*, 1990.

orientale (*supra*, A 3. *L'aboutissement du projet...*, 2.2.3. *La pièce de flanquement sud...*). Pour W. Horn et E. Born, ce genre de local, surtout quand il est très étroit, n'est souvent qu'un simple passage, qui joue avant tout un rôle de distribution.

Au moins la fonction distributive se trouve-t-elle évidente pour Tournus. Le local oriental est desservi ici par un réseau de portes dans lequel on lit, au-delà d'une claire hiérarchisation des accès au bâtiment du réfectoire (qui fait apparaître ces ouvertures comme secondaires, « de service », par rapport à l'entrée monumentale du réfectoire depuis le cloître), le souci de faciliter la circulation par des parcours adaptés à travers tout le monastère (ill. 168). Ainsi, l'une de ces portes est située en réalité au bout de la galerie orientale du cloître, face au portail de l'église : avec celle qui lui fait presque face au sud, elle facilite aussi la traversée du monastère sans détour, suivant un axe nord-sud orienté sur l'église. On se rappellera ici qu'à certaines heures, suivant la *Règle*, les moines doivent abandonner toute activité pour rallier l'office sans retard. Un réseau de circulation rapide est donc nécessaire en direction de l'église.

Cela étant, dans le contexte du XIIe s., la question reste ouverte à Tournus, d'une possible interprétation de ce local, ouvert ou non sur le réfectoire voisin, comme chauffoir de l'abbaye⁶³¹.

Il manque évidemment la structure de chauffage, essentielle pour justifier une telle interprétation : une cheminée occupait-elle l'un des deux murs est ou ouest, suffisamment refaits l'un et l'autre sur toute leur hauteur pour qu'il n'en reste pas de trace aujourd'hui ?

Il demeure curieux dans ce cas, que cette pièce ne soit nullement spécifiée par les experts visitant l'abbaye en 1562, qui passent directement, et à deux reprises, de la « Gand-Priorité » au réfectoire⁶³². Quant à l'appellation même de « chauffoir », on sait qu'on la retrouve au XVIIIe s., de façon erronée pour désigner l'ancien « *locutorium* » (sans doute par confusion entre lieu où l'on se chauffe, lieu où l'on converse, et lieu où l'on reçoit ceux qui viennent du dehors - cf. *supra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain*, 2.3.1. *Le parloir*) : mais l'abbaye est alors sécularisée depuis longtemps, et il est vraisemblable que ses antiques coutumes aient été largement oubliées.

2.2.2. La tour sud-est du cloître, tour de l'abbé ?

Liaison au dortoir et position dominante

La présence d'une tour à l'extrémité est de l'aile du réfectoire, qui domine le cloître, mais aussi le dortoir, ne laisse pas d'interroger. Aucun texte ne nous assure de sa vocation originelle, et les quelques sources modernes concernant ce secteur ne la mentionnent jamais explicitement.

J. Martin situe à cet endroit le bâtiment nommé « grand-priorité » par les experts de 1562, ultérieurement transformé en maîtrise selon les dires de Juénin au XVIIIe s. Selon A. Bernard, commentant le « Mémoire des dégâts » de 1562, la tour à l'extrémité du réfectoire serait plutôt la chantrerie. De fait dans ce texte, la « grand-Priorité » (qui est alors différente de la « maison du grand-prieur et aumônier ») est située « près ledit dortoir » ; de là, les visiteurs se rendent au réfectoire. Quant à la maison du chantre, qu'on pourrait croire, à suivre la logique de l'itinéraire des experts de 1562, sur le pourtour de l'enclos,

⁶³¹ Par une amusante ironie du sort, cet espace abritait à la fin du XXe s. la... chaufferie de la bibliothèque municipale voisine!

⁶³² BERNARD 1914, p. 39 et 71.

plutôt à l'est ou au nord-est, il semble qu'elle soit contigüe au dortoir⁶³³. Ni Juénin au XVIIIe s., ni les différentes visites des XVIIe et XVIIIe s. sur lesquelles s'appuie aussi Martin, ne sont davantage explicites - nous avons déjà eu l'occasion de le signaler (*supra*, A 3. *L'aboutissement du projet...*, 2.2.5. *L'étage du dortoir et son escalier d'accès*). En outre, la visite de 1562, qui serait ici notre source la plus ancienne, pourrait rendre compte dans l'une ou l'autre attribution, comme pour les autres maisons affectées à tel ou tel dignitaire du chapitre, du phénomène tardif de l'éclatement de la communauté à la fin du moyen âge, et nous ne pouvons nous y fier entièrement.

L'analyse de cette construction passe alors par une meilleure compréhension de sa physionomie primitive, des circulations entre étages, et de sa relation avec les espaces environnants. En premier lieu, au vu de la configuration spécifique de la tour, avec ce rez-de-chaussée particulièrement haut, il paraît peu vraisemblable que l'accès aux étages supérieurs ait pu se faire par l'intérieur à l'origine, directement depuis sa base.

Un tel accès supposerait la transformation du local qui occupe la base de la tour, déjà desservi par plusieurs portes, en cage d'un escalier tournant très raide, si l'on rapporte les dimensions en plan de cet espace à la hauteur nécessaire à son couvrement (ill. 168, 196 et 198, et 199).

Aussi, la meilleure hypothèse envisageable reste celle d'une communication avec le bâtiment du dortoir, contigü à l'est (ill. 168 et 199). Au niveau du premier étage, une telle liaison nécessiterait un escalier de quelques marches seulement, car le sol du dortoir doit se trouver à peu près 1,10 m en contrebas (cf. ill. 199). Mais la restitution d'une ouverture de ce côté, dont on ne lit trace à hauteur initiale du premier étage, où le mur oriental a été largement repris, est aussi suggérée par la conservation d'une porte équivalente à l'étage supérieur - que nous avons comprise comme un accès au comble du dortoir (ill. 168, 198, et 199).

Entre les deux étages au contraire, il y a bien la place pour restituer un escalier droit à l'intérieur de la tour, le long de son mur oriental : c'est même l'explication la plus logique pour assurer l'accès au seuil, conservé, de la porte supérieure, qui se situe alors 0,60 m plus bas que le sol du second étage (ill. 198 et 199). Or si cette montée-là n'a pas laissé de traces dans la cage de l'escalier moderne (figuré sur les ill. 60 et 46), il est troublant de relever une empreinte exactement parallèle dans les enduits préservés en partie haute de ce même mur, en relation avec le piédroit nord de l'embrasure de cette même porte, et avec le cintre qui la couvre (ill. 198). Elle pourrait témoigner de l'existence, avant l'arasement des maçonneries pour la charpente actuelle, d'un escalier droit contre le mur, parallèle au précédent, qui relierait à son tour un troisième niveau aujourd'hui disparu. On songe bien sûr à un niveau supplémentaire au sommet de la tour ; mais il peut s'agir aussi d'un simple accès au comble, le second étage étant séparé de la toiture par un plancher. Dans les deux hypothèses, la tour se trouve sensiblement réhaussée par rapport à son élévation actuelle (ill. 199).

Si l'on admet l'existence d'un étage supplémentaire (hypothèse retenue pour l'ill. 199), on peut évidemment proposer que l'une des deux portes supérieures, est ou ouest, desserve un escalier qui y donne accès par extérieur. Mais il n'y a guère de raison d'imaginer deux montées pour relier les mêmes pièces, de petite superficie qui plus est.

En dernier lieu, on observera que cette tour, initialement plus élevée qu'aujourd'hui, et donc plus nettement détachée des constructions environnantes, n'exprime pas, dans

⁶³³ MARTIN 1900, p. 269 et 278-279 ; JUENIN, I, p. 267 ; BERNARD 1914, p. 15, et « Mémoire des dégâts... », p. 39, 56, 71, 79.

son état actuel, un caractère de fortification. Bien sûr, son sommet disparu a pu servir d'observatoire, et il n'est pas exclu que cela ait relevé d'un souci défensif : mais ce n'est pas ce propos qui se dégage de prime abord. En revanche, sa position sur le cloître, en plein cœur du monastère, à la jonction du dortoir à laquelle elle est vraisemblablement liée ; l'élan initial qui doit la rendre bien visible depuis l'extérieur, comme un pendant aux tours de l'église ; et son décor intérieur même, en font un objet de prestige, où s'affirme une domination.

En définitive, c'est en élargissant notre horizon par des comparaisons avec d'autres monastères et d'autres tours, que nous saisissons le sens d'une telle organisation.

Comparaisons : les tours extérieures au cloître et leur fonction protectrice

Dans les monastères, les tours sont généralement liées à l'église abbatiale. Certaines abritent des fonctions extra-liturgiques. Quelques clochers, plus ou moins indépendants de l'église, à l'instar de Saint-Aubin d'Angers, sont en même temps de grosses bâtisses superposant plusieurs salles difficilement accessibles, qui peuvent servir de trésor ou de chartrier, faisant office aussi de donjons ou de tours de guets, parfois franchement fortifiés⁶³⁴.

Dans le Cluny d'Odilon, une tour se dresse peut-être à l'extrémité de la boulangerie. Une autre, sans doute plus grosse, jouxte la sacristie, sur le flanc nord de l'église apparemment : Dom Hourlier ne sait comment l'interpréter, mais K.-J. Conant la restitue comme « tour du trésor » (ce qui se conçoit en relation avec la sacristie). Elle pourrait correspondre en partie aux structures découvertes en fouille récemment, éventuellement en relation avec le mur d'enceinte de la fin du Xe ou du milieu du XIe s. (cf. *supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s., 1. L'extension du monastère et sa délimitation*)⁶³⁵. De fait, l'association à l'enceinte reste la situation la plus courante pour des tours des XIIIe-XIVe s., dans lesquelles la tradition place des chartriers, à Ambronay (Ain), en relation avec un gros corps de bâtiment en arrière de l'église et du cloître, ou à Saint-Michel de Tonnerre (Yonne), au-dessus de la porte principale de l'enclos⁶³⁶ : on reste dans cette filiation de « tours du trésor » à une fonction protectrice, sinon proprement militaire - en dehors du carré claustral en fait. A la fin du moyen âge, d'autres tours sont fortifiées à l'intérieur même de l'enclos et à quelque distance de l'enceinte, comme celle qui complète à la fin du XIVe s. le logis abbatial et ses dépendances dans la partie orientale du monastère de Montmajour⁶³⁷, ou à la même époque, la tour abbatiale de La Chaise-Dieu.

Tours dans le cloître et tours d'évêques : l'affirmation d'une autorité supérieure

⁶³⁴ Cf. FARCY 1910 : « Tours isolées », p. 151-152 ; et DEYRES 1987, p. 208-210.

⁶³⁵ Sur cette découverte, cf. BAUD 1995 et 1996 a. *Liber tramitis...*, « tour » de la boulangerie : « ...et ejus longitudo perveniat usque ad pristinum. Ipsum namque in longitudinem cum turrem, quae in capite ejus constructa est, septuaginta pedes, latitudinis viginti » (« ... et que cette longueur se poursuive jusqu'à la boulangerie. Celle-ci fait en longueur avec la tour, qui a été édifée à sa tête, 70 pieds, et de largeur, vingt »). Dom Hourlier ne voit dans cette « tour » qu'une simple cheminée (HOURLIER 1962). Tour de la sacristie : « *Sacristiae pedes longitudinis L et VIII cum turre* » (la sacristie fait 58 pieds de long, avec une tour »). Cf. aussi HOURLIER 1961, et CONANT 1968.

⁶³⁶ Sur Ambronay, cf. PONCET 1980. Sur Tonnerre : SAINT-JEAN VITUS 1990.

⁶³⁷ Cf. MOGNETTI 1976.

En vérité, deux exemples nous paraissent plus proches du cas Tournusien, dans sa configuration comme dans sa datation. Au puissant prieuré clunisien de Charlieu, dès le XIe s., une tour se dresse à l'extrémité sud de l'aile orientale, c'est-à-dire à proximité directe de l'aile méridionale, et du local qui le termine à l'est⁶³⁸. Nous n'avons aucune assurance sur son rôle initial, mais sa position suggère une relation avec le logis prieural, qui semble s'être étoffé en englobant ultérieurement ce noyau primitif. Il reste que le rempart s'approche ici considérablement du cloître, et qu'on a peut-être affaire à l'origine, une fois encore, à un ouvrage lié à l'enceinte.

Le second exemple est à peine postérieur, et cette fois-ci n'a aucun rapport avec l'enceinte : un bâtiment résidentiel en forme de tour domine le cloître du monastère féminin de Mûstair en Suisse, au-dessus de la galerie opposée à l'église abbatiale. Avec une vaste salle qu'il flanque à son extrémité et une chapelle qui lui est accolée, il forme un complexe fondé dans les années 1080 par l'évêque de Coire, qui y loge à l'occasion de ses visites⁶³⁹. Cet édifice a valeur d'effigie, destiné à rappeler par sa présence ostensible en plein cœur du monastère, l'autorité supérieure de l'évêque, y compris en l'absence de ce dernier. Le contexte chronologique de son insertion est celui de la mise en place de structures sociales de type seigneurial, et c'est un tel lien de dépendance que revendique cette construction en hauteur.

On peut se demander, à la lumière de ce dernier exemple, si dans un prieuré clunisien comme Charlieu, les visites du très puissant abbé de la maison-mère, peut-être rares dans l'absolu, mais chargées d'une grande force symbolique, ne susciteraient pas l'édification d'un bâtiment de ce type. Quelle meilleure affirmation d'autorité qu'une tour au-dessus du cloître, juste au bout du dortoir des moines ?

En fait, la résidence de Mûstair paraît l'exacte application, en milieu monastique bénédictin, du modèle de palais épiscopal avec grosse tour résidentielle flanquée d'une « *aula* » de réception, qui se développe un peu partout à la même époque, comme en témoignent les vestiges conservés depuis Autun en Bourgogne, peut-être avant le XIIe s., jusqu'à Grasse en Provence au début du XIIIe s., en passant par Viviers dans la vallée du Rhône en plein XIIe. La tour de Viviers abrite aux étages le logement de l'évêque, et sa chambre est ornée au XIIIe s. de peintures figurant ses armoiries⁶⁴⁰. Plus largement, c'est aussi la période où se développent les « maisons-tours » de la petite noblesse, en milieu rural ou urbain, phénomène dont Tournus n'est pas exempt, nous aurons l'occasion d'y revenir (*infra, troisième partie, la ville en formation : II, A 3. Maisons et quartiers*).

« *Cubiculum* » et logis de l'abbé

Ce modèle n'est-il pas transposable au supérieur du monastère bénédictin ? Qui d'autre que l'abbé peut se faire construire à Tournus au début du XIIe s., au-dessus du cloître et en relation avec le dortoir des moines, un tel bâtiment, habitable, percé d'agréables fenêtres

⁶³⁸ E.-R. Sunderland la date du Xe s. par comparaison avec la maçonnerie d'une tour subsistant à Cluny, mais il semble qu'il faille retarder cette datation au XIe s. : cf. MONNOYEUR-ROUSSEL 1991.

⁶³⁹ Cf. SENNHAUSER-GIRARD, SENNHAUSER, RUTISHAUSER, GUBELMANN, 1986.

⁶⁴⁰ Sur Autun : DEFLOU, N. et SAPIN, C. - « Autun (Saône-et-Loire). Palais épiscopal ». In : *Palais médiévaux*, 1994 : p. 132-134. Sur Grasse : DALLEMAGNE, F. - « Le palais épiscopal de Grasse (Alpes-Maritimes) ». In : *L'église et son environnement*, 1989, p. 62-64, et DALLEMAGNE, F. - « Grasse (Alpes-Maritimes). Palais épiscopal ». In : *Palais médiévaux*, 1994, p. 147-149. Sur Viviers : Esquieu, Y. - « Le palais épiscopal médiéval ». In : *Viviers : peintures...* 1985, p. 33-48 ; Esquieu, Y. - « Le palais épiscopal de Viviers (fin XIIe - XIIIe s.) ». In : *L'église et son environnement*, 1989, p. 65., et Esquieu, Y. - « Viviers (Ardèche). Palais épiscopal ». In : *Palais médiévaux*, 1994, p. 174-176.

gémées et couvert de peintures à l'intérieur ? La tour de Charlieu pouvait faire songer à une situation de ce type. Mais cette configuration connaît un précédent de marque : au Mont-Cassin déjà, saint Benoît logeait dans une cellule à l'étage d'une tour contigue au dortoir. Ce n'était d'ailleurs pas une exception pour cette époque, et de l'Italie à la Syrie, plusieurs monastères comprennent alors une tour destinée à la résidence abbatiale. Les vestiges, au cœur du complexe monastique, d'un bâtiment de ce type, utilisé jusqu'au VIIIe s., en fournissent peut-être un exemple sur le site de San Vincenzo al Volturno, fouillé dans les années 1980⁶⁴¹.

Pourtant, contrairement à l'évêque, qui a un rôle à jouer dans le monde et vit toujours à part, l'abbé du monastère bénédictin est censé partager la condition de ses moines, qu'il dirige comme un père. Sur le plan de Saint-Gall il est vrai, il se voit encore réservé un logis à l'écart. C'est que ses obligations propres, de gestion et de réception, l'obligent dans tous les cas à poursuivre certaines activités à part. Mais depuis les temps carolingiens et à la faveur des différentes réformes des Xe-XIe s., il s'est habituellement rapproché des autres frères, et selon plusieurs témoignages du XIe s., il dort avec eux dans le dortoir. Pourtant, il se retire peut-être déjà, pour travailler ou recevoir, dans une petite pièce à part, un « *cubiculum* », ou « chambre de l'abbé » - que plusieurs monastères cisterciens des XIIe - XIIIe s. ont conservé à l'extrémité du dortoir, fréquemment, mais non systématiquement, du côté de l'église⁶⁴². Au Thoronet, un emmarchement est même nécessaire pour accéder à sa (toute petite) porte, située 1,40 m plus haut que le sol du dortoir : c'est justement le type de relation que nous proposons de restituer à Tournus, entre le dortoir et le premier étage de la tour. Peu à peu, il est vraisemblable que l'abbé s'installe plus complètement dans son « *cubiculum* » ; l'exemple de saint Benoît au Mont-Cassin pouvait à point nommé justifier ce transfert.

On met souvent en relation l'apparition de logis particuliers pour l'abbé avec la séparation de la mense abbatiale des revenus du monastère. Pourtant, les premiers palais abbatiaux connus de manière à peu près sûre, par des textes ou par des vestiges subsistant, ne datent que du XIIIe s., de Cluny en Bourgogne (« façade du Pape Gélase »), à Fécamp en Normandie, ou peut-être même à Saint-Rémi de Reims ou Chelles près de Paris⁶⁴³ ; alors que la séparation de la mense abbatiale est attestée généralement à la fin du XIe ou au début du XIIe s. En Angleterre vers 1150, selon W. Horn et E. Born, la plupart des abbés n'ont pas encore droit à un logis séparé, qui paraît se répandre seulement vers le XIIIe s.⁶⁴⁴. Encore la plupart des palais qui nous soient parvenus ne remontent-ils qu'aux XVe -XVIe s.⁶⁴⁵.

⁶⁴¹ Sur la tour de saint Benoît au Mont-Cassin, cf. les *Dialogues* de Saint Grégoire, II, 35 - cités par GILLON 1988, p. 37 et 39, ou *San Vincenzo al Volturno* 1995, vol. 2 p. 184, qui renvoie également à SCACCIA SCARAFONI, E. - « La « torre di San Benedetto » e le fabbriche medioevali di Montecassino (ricerche di topografia) ». *Bullettino dell'istituto storico italiano per il medio evo e archivio muratoriano*, 59 : p. 137-183 ; et à PANTONI, A. - *L'Acropoli di Montecassino e il primitivo monastero di San Benedetto*. Montecassino : *Miscellanea Cassinese* 43, 1980. Sur la tour de l'Antiquité tardive à San Vincenzo al Volturno, cf. *San Vincenzo al Volturno* 1995, vol. 2, p. 84-92 et 122-136.

⁶⁴² HORN - BORN 1979, vol. II, p. 347-348 ; AUBERT 1943, p. 90-92.

⁶⁴³ A Cluny selon K.-J. Conant (CONANT 1968), le palais abbatial de la fin du XIIIe s., qui s'inscrit en façade de l'aile occidentale du cloître, pourrait succéder au logis établi par l'abbé Hugues de Semur au XIIe s. Pour les autres exemples cités, cf. RENOUX, A. - « Fécamp (Seine-Maritime). Abbaye de la Trinité ». In : *Palais médiévaux*, 1994, p. 179-180 ; YVERNEAU-GLASSER, E. - « 70. Reims (Marne). Abbaye Saint-Rémi ». In : *Palais médiévaux*, 1994, p. 182 ; et CHARAMOND, C., et COXALL, D. - « Chelles (Seine-et-Marne). Abbaye Notre-Dame ». In : *Palais médiévaux*, 1994, p. 177-178.

⁶⁴⁴ HORN - BORN 1979, vol. II, p. 347-348.

A Tournus, on n'a aucune preuve d'un palais abbatial séparé avant le XVe s. (cf. *infra, Epilogue : interventions tardives*), et l'hospitalité offerte à Marguerite de Provence, fiancée du roi Louis IX, en 1234 par l'abbé Bérard, ne signifie rien à ce sujet⁶⁴⁶. Enfin, s'il semble bien que différents offices aient eu des revenus séparés dès le XIIIe s. (cf. *supra, I. Le contexte historique...4.1.2. Les détenteurs d'office.*), on ignore à quelle date la mense abbatiale se sera distinguée de la mense conventuelle⁶⁴⁷.

Dans cette période charnière qu'est le XIIe s., la tour orientale de l'aile sud, sans doute en relation directe avec le dortoir (et peut-être au-dessus du chauffoir ?), semble parfaitement convenir au « *cubiculum* » de l'abbé - et peut-être aussi à son logis particulier. Dominant le cloître, elle exprimerait fortement, dans un élan en hauteur plus prononcé qu'aujourd'hui, l'autorité de l'abbé sur les moines - mais aussi sur tous ses dépendants, par-delà les murailles du monastère. Certains dépendants privilégiés pourront même répondre à ce symbole de puissance, en érigeant à leur tour des maisons inspirées de ce modèle, au cœur du bourg avoisinant (Cf. *infra, Troisième partie : la ville en formation, XIIe - XIVe s. II. Etude archéologique de la ville : A3. Maisons et quartiers*).

Au XVe s. au plus tard, l'abbé s'installe à part, dans un palais plus confortable : il n'est pas invraisemblable qu'il cède alors cet édifice, désuet mais de signification encore forte, au grand-prieur ou à quelque autre officier qui le seconde - d'où son appellation tardive de tour « du prieuré » (qui figure sur le plan de l'architecte Fournier, ill. 186).

2.2.3. Cuisine, cuisson, alimentation

Aucun doute ne subsiste sur la destination du bâtiment dégagé en fouille en 1992-94. Déjà, J. Martin signalait à cet emplacement l'ancienne cuisine des moines détruite en 1656, alors que le « *Memoyre des dégasts...* » de 1562 se contentait de mentionner la « *vielle cuisyne* » à côté du cellier : le qualificatif comme l'existence de plusieurs autres cuisines, dans les maisons des différents dignitaires et au sud du réfectoire, indiquait bien qu'elle n'était plus en service à cette époque⁶⁴⁸. Sa position devant le réfectoire et sa liaison directe avec lui, conviennent évidemment à une telle fonction. Mais surtout, les résultats de la fouille de 1992

⁶⁴⁵ Cf. la partie concernant les logis abbatiaux dans *Palais médiévaux...*, 1994 - et pour la Bourgogne, SAINT-JEAN VITUS 1990 et 1992 c. On pourra noter que les premiers édifices connus se rattachent encore directement à l'ensemble claustral, généralement en façade ouest devant le cellier (Horn et Born évoquent également cette observation : HORN - BORN 1979, vol. II, p. 347-348) ; tandis que la plupart des grands palais des XVe-XVIe s. sont dûment séparés. Mais on en connaît trop peu sur le sujet pour généraliser.

⁶⁴⁶ Cf. l'« Extrait du Mémorial de l'Abbé Bérard » publié par Juénin (*Preuves*, p. 188-189) : « *Anno Domini M.CC.XXXIII. accepit Ludovicus Rex Francorum sibi in uxorem Marguaritam filiam Comitis Provinciae, quam susceperat a filia T. Comitis Sabaudiae : quam ego B. Abbas in hospitio nostro apud trenorchium, XIII. Kal. Junii* » (« En l'an du Seigneur 1234, Louis, roi des Francs, fit venir, pour en faire son épouse, Marguerite, fille du comte de Provence, qu'il avait connue par la fille de T. comte de Savoie : laquelle [j'ai reçue], moi l'abbé B[érard], dans notre gîte à Tournus, le 14 des calendes de juin »). C'est en vain qu'on cherchera dans cette phrase la preuve de l'existence d'un palais spécial pour l'abbé, comme l'imaginait le chanoine Curé (CURE, 1905 (1984), p. 98) ; dans tous les cas, un palais pour les hôtes de marque devait exister à l'extérieur du cloître.

⁶⁴⁷ Juénin voit cette distinction s'accomplir dès avant la fin du XIIe s. (JUENIN, I, p. 159). Mais il appuie ses dires sur une interprétation erronée du jugement de Louis VII en 1171 : le procès entre l'abbé et les moines qui serait mentionné dans cet acte, et justifierait l'assertion de Juénin, est en fait, très explicitement, un procès entre l'abbé et les moines d'une part, et ... les habitants de Tournus de l'autre ! (JUENIN, *Preuves*, p. 169 - et cf. *infra, Troisième partie : la ville en formation, XIIe - XIVe s. I. Le contexte historique... : 1.3. Eléments marquants de l'évolution de Tournus*).

⁶⁴⁸ MARTIN 1900, p. 271. « *Memoyre des dégasts...* » : « Item et adjoignant lesdictes caves ont esteez prinses et emportées une porte et une fenestre de la vielle cuisyne. » (BERNARD 1914, p. 75).

- 94 sont dénués de toute ambiguïté quant à l'occupation des lieux, par les types de niveaux rencontrés, les déchets alimentaires, et les traces explicites d'utilisation des foyers.

L'édifice : la trame géométrique du plan

Le bâtiment est remarquable d'abord par l'ambition du projet architectural et la qualité de sa réalisation. Les quatre seuils y génèrent deux axes de circulations transversaux, se coupant en croix au centre de la pièce, et réservant chacun des quartiers qu'ils séparent à un foyer et aux activités qui l'entourent. Son plan centré aura été dessiné au préalable selon un tracé géométrique, appliqué avec une certaine rigueur à l'espace intérieur. En effet, les huit côtés de son octogone central, chacun percé, ou d'une cheminée, ou d'une embrasure de porte, s'inscrivent dans une trame régulièrement divisée en neuf carrés de 9 pieds chacun (ill. 205)⁶⁴⁹. Les cheminées (elles-même larges de 9 pieds à l'ouverture de leur âtre, puis de 8 au contrecœur) sont positionnées sur les diagonales des carrés d'angle, et les quatre autres côtés, où s'ouvrent les seuils, se superposent à ceux des quatre autres carrés latéraux, dont ils prennent la dimension ; celle-ci étant nécessairement plus courte que la diagonale du carré, l'octogone central n'est pas équilatéral, il a quatre côtés d'une dimension, et quatre de l'autre (ill. 205). Un tel dessin ne laisse guère hésiter sur la restitution du foyer sud-ouest, pourtant non dégagé en fouille (et sans doute largement détruit par les conduites diverses qui passent à son emplacement rue Gabriel Jeanton).

Au total, avec un espace intérieur de 27 pieds sur 27, la surface utile reste à peu près celle de chacune des cuisines de Cluny au XIe s. selon le *Liber tramitis* ; mais les dimensions de ces dernières (25 pieds sur 30)⁶⁵⁰ n'y témoignent pas de la symétrie affichée un siècle plus tard à Tournus - où l'on ne connaît qu'une seule cuisine au demeurant.

S'il est une anomalie qui ressort à cette analyse, c'est le léger désaxement de la cheminée d'angle nord-ouest, un peu plus profonde et un peu plus large à l'ouverture que les deux autres (ill. 203). Ce décalage s'accompagne d'une très légère déviation du mur nord - qui s'avère cependant nécessaire pour préserver un minimum de largeur de mur au droit du conduit. Mais on peut imaginer que cette déviation reflète une contrainte extérieure : celle-ci ne viendrait-elle pas du sud-ouest, où le tracé du rempart voisin, continuant de se rabattre en direction du sud, aura gêné la mise en place de l'angle de la cuisine - surtout s'il fallait laisser un passage le long de la clôture (ill. 168) ?

L'architecture : comparaisons

La situation en plan de la cuisine à l'extrémité du réfectoire et à proximité du cellier est tout à fait habituelle. Elle occupe cette position d'angle sur le plan de Saint-Gall au IXe s., dans la description de Cluny par le *Liber tramitis*... au XIe s., à Montmajour ou Fontevraud au XIIe s.... : celle-ci s'explique aisément pour des raisons fonctionnelles, qu'illustre traditionnellement l'office du cellierier, économe du monastère, chargé de l'approvisionnement et de la distribution des vivres (cf. *supra*, I. Le contexte historique...4.1.2. Les détenteurs d'office).

⁶⁴⁹ Il s'agit du pied romain, littéralement de 0,295 m : en l'occurrence, comme pour les autres constructions des XIe et XIIe s. à Tournus, sa mesure peut être assimilée à 0,30 m. Sur cette question, et particulièrement sur la persistance de l'emploi du pied romain jusque au XIIe s., cf. GUERREAU 1995, et GUERREAU, A. - « Vingt et une petites églises romanes du Mâconnais : inégalités et métrologie ». In : *L'innovation technique*, 1998, p. 186 à 210.

⁶⁵⁰ « *Coquina regularis triginta pedes longitudine, et latitudine viginti et quinque. Coquina laicorum eademque mensura* » (« La cuisine des réguliers fait trente pieds de long, et vingt-cinq de large. La cuisine des laïcs a les mêmes mesures »).

Quant au schéma de restitution que nous avons proposé (ill. 202), il n'est pas gratuit : à Glastonbury en Angleterre, la cuisine de l'abbé, plus tardive il est vrai (début du XIVe s.), et isolée par rapport au réfectoire, présente une architecture de même type (seuls, les conduits de ses cheminées ont disparu : ill. 206). En fait, ce modèle à plan centré sur figure octogonale où s'ouvrent des cheminées à contrecœur semi-circulaire, est aussi dans son principe, celui de la cuisine de l'abbaye de Fontevraud, datable dans la première moitié du XIIe s. Sa conception de base est certes différente, avec un plan polylobé où chaque cheminée forme comme une abside débordant à l'extérieur, et son aspect actuel doit beaucoup aux restaurations du début du siècle (en particulier les clochetons des cheminées). Elle offre, en revanche, un bon exemple de hotte centrale de plan octogonal formant pyramide, dont l'orifice sommital provoque un puissant appel d'air, et qui se dégage de la façade-pignon du réfectoire, juste assez pour y laisser la place à une fenêtre haute (ill. 207 et 208). En outre, les proportions en plan de ses cheminées sont sensiblement les mêmes qu'à Tournus (comparer ill. 207 à ill. 201). Les restes de la cuisine de l'abbaye de Nouaillé en Poitou suggèrent un modèle d'origine assez proche de celui de Tournus. Enfin, on connaît, par des représentations anciennes, l'existence d'une lignée de cuisines monastiques à plan centré avec hotte centrale et cheminées périphériques, à Fécamp comme dans le Val de Loire (cf. ill. 210)⁶⁵¹ ; l'édifice figuré sur le dessin du monastère cathédral de Canterbury au XIIe s. semble en être l'illustration, avec sa grande hotte conique et ses multiples tourelles de conduits de cheminées (ill. 51).

Mais on notera encore, que la représentation du château de Saumur au début du XVe s., dans les *Très Riches Heures du duc de Berry*, comprend une cuisine de ce type, dont la hotte polygonale avec son conduit central et ses cheminées d'angle, se rapproche étonnamment du modèle que nous restituons pour l'abbaye de Tournus (on remarquera d'ailleurs dans cette illustration, que la cuisine montre déjà des réparations, ce qui laisse entendre qu'elle est ancienne au début du XVe s. : ill. 209). Cet exemple est d'autant plus intéressant qu'à Saumur, l'abbaye Saint-Florent, qui fait partie de celles avec lesquelles Saint-Philibert a de fréquentes relations, du fait de ses possessions dans la région, avait elle aussi une cuisine à plan centré et hotte centrale conique : un dessin du *Monasticon Gallicanum* en garde le souvenir (ill. 210).

On a parfois suggéré, à propos de Fontevraud notamment, que ce type de cuisine soit d'influence anglaise⁶⁵² ; l'exemple de Glastonbury semblerait confirmer ce propos. On ne peut évidemment exclure la transmission indirecte de ce modèle à Tournus, à travers ses prieurés de l'ouest de la France. Mais la source n'est-elle pas plus ancienne, et n'est-elle pas déjà contenue dans le plan de Saint-Gall au IXe s., où la cuisine est représentée par un carré avec quatre ronds dans les angles (ill. 50) ? Sa restitution habituelle retient un fourneau central, lui-même figuré comme un petit carré avec quatre cercles dans les angles, et surtout la mention « *fornax super arcus* » : on le prévoit alors surmonté d'un orifice d'évacuation des fumées au sommet d'un toit à quatre pans, qui forme une grande hotte pyramidale⁶⁵³. Sur le pourtour, si l'on voit des tables et des bancs pour poser les ustensiles dans les grands

⁶⁵¹ Sur Fontevraud et la datation de sa cuisine, cf. PRIGENT 1991, et la bibliographie plus récente à laquelle il renvoie. Dans l'article « cuisine » de son *Dictionnaire raisonné...*, E.-E. Viollet-le-Duc a brillamment analysé le système de tirage des différents tuyaux et de la hotte centrale de Fontevraud (VIOLLET-LE-DUC, 1854-1868, t. IV, p. 461 et suiv.). Sur Fécamp, cf. RENOUX 1991. Pour les cuisines à plan centré du Val de Loire et de l'ouest de la France, cf. LENOIR 1852 : vol. I p. 28, et II, p. 348 ; FLEURY, M. - « Etude archéologique des cuisines », in MELOT, s. d. ; MELOT 1968 ; LEVALLET 1978. En milieu cistercien, la cuisine (du XIIIe s.) fondée par S. Bryant à l'abbaye de Noirlac, présente un tout autre dispositif : cf. BRYANT 2003.

⁶⁵² Cf. FLEURY, M. - « Etude archéologique des cuisines », in MELOT, s. d. ; MELOT 1968, LEVALET 1978.

⁶⁵³ HORN - BORN 1979.

rectangles allongés, on a toujours peiné à interpréter les quatre ronds des angles (dont on retrouve un dessin apparenté dans les bains, les brasseries, et les dépendances de l'hôtellerie !)⁶⁵⁴ : doit-on tout à fait exclure des cheminées ? Le fourneau central n'a peut-être pas exactement la même destination. Bien sûr, il ne faut pas s'attendre à trouver dans la cuisine de Tournus au XIe s., l'exacte transcription du plan de Saint-Gall au IXe, quelle que soit la restitution proposée pour ce dernier (plusieurs hypothèses resteront toujours plausibles pour ce plan théorique)⁶⁵⁵. Mais la silhouette est la même, basée sur le principe du plan centré et probablement, du toit-hotte pyramidal avec évacuation sommitale ; les autres exemples cités appartiennent à la même famille.

L'utilisation quotidienne : au feu et au balai

Par rapport au plan de Saint-Gall ou aux élévations de Fontevraud (très restaurées au début du siècle), la cuisine de Tournus a ceci de particulier, que la fouille aura permis de comprendre l'utilisation quotidienne d'une telle architecture. Le processus de cuisson y apparaît essentiel, en amont duquel stockage et surtout préparation des aliments ont laissé leurs traces ; l'organisation du travail se lit également dans une forme rudimentaire de séparation des tâches et d'un minimum d'hygiène ; enfin, une bonne part de l'alimentation se trouve éclairée par l'étude des déchets de consommation animale⁶⁵⁶.

Ainsi, l'endroit où est fait le feu se distingue nettement au cœur de l'âtre de chaque cheminée, à la rubéfaction du solin, en profondeur et sur une large surface, tandis que la cavité centrale qui le précède - et favorise peut-être le tirage avec l'arrivée d'air par en-dessous - sert visiblement de cendrier (. En vérité, c'est un puissant cône de déjection de cendres, qui à partir de cette accumulation première, se déverse largement vers le centre de la pièce, en surface du sol (ill. 203, 211 et 212). Ces épandages sont visiblement volontaires, et une ceinture de pierres limite même l'un d'entre eux : ils traduisent probablement l'habitude de cuire une partie des aliments dans la braise, à l'écart de la grande chaleur du feu central.

Des amas considérables de déchets spécialisés (coquilles d'oeufs, écailles de poissons) autour et en avant de ces langues de cendres, montrent que l'essentiel des activités primaires de préparation culinaire se concentrait sur leurs abords (ill. 203). Les cheminées ont pu servir aussi à sécher des filets de poisson en vue de leur conservation, si l'on en croit les premiers résultats de l'analyse ichtyologique. Dans les niveaux plus tardifs, les morceaux d'un grand mortier de pierre viennent illustrer un autre aspect de ces activités. Et pour toute la période d'utilisation de la cuisine, les pots de terre grise, parfois à fond

⁶⁵⁴ Cf. HECHT 1983, p. 109.

⁶⁵⁵ Des cheminées d'angles sont représentés dans d'autres bâtiments de ce plan, par des sortes de demi-cercles ou d'ellipses encastrées dans les angles, et Horn et Born les restituent, en plus petit, un peu à la manière des cheminées de la cuisine de Tournus, leur conduit creusant les parements des murs (HORN - BORN 1979, vol. II, p. 123-127). En revanche, dans un cas comme Fontevraud ou sans doute Glastonbury, le conduit lui-même, plus étroit que le contrecœur de la cheminée à la base, peut être bien représenté par un cercle légèrement détaché de l'angle des murs - c'est d'ailleurs le cas sur un dessin de Glastonbury au XVIIIe s. (ill. 206), qu'on rapprochera avantageusement du plan de Saint-Gall.

⁶⁵⁶ Nous n'entrerons pas ici dans tous les détails. On se reportera au document final de synthèse de cette fouille (SAINT-JEAN VITUS 1995 a ; résumé dans SAINT-JEAN VITUS 1995 e). Des études spécialisées, de micromorphologie des sols (par D. Sordoillet, INRAP Besançon) et d'anthracologie (D. Marguerie, CNRS Rennes), renseignent la fouille sur le processus d'accumulation des sols et sur la façon dont sont alimentés les foyers ; celles des très abondants restes animaux (de poissons pour l'essentiel), sur l'alimentation des moines et l'économie d'approvisionnement qu'elle suscite (M. Sternberg, CNRS, Aix-en-Provence, et C. Beck, Université de Nantes). Elles feront l'objet de présentations détaillées dans la publication d'ensemble de la fouille, en cours de préparation.

bombé, dont on a retrouvé des fragments en grande quantité bien disséminés, ne présentent guère de variété de forme et d'utilisation : il s'agit de récipients globulaires ou « tupins », avec ou sans becs verseurs, qui servent au stockage des aliments aussi bien qu'à la cuisson dans la braise (cf. annexe « *Chronologie de la céramique...* »)⁶⁵⁷. Différents trous de poteaux signalent encore en avant de l'âtre des systèmes de portiques et de potences, permettant sans doute de manipuler des objets au-dessus et autour du feu sans trop s'en approcher, peut-être aussi d'accrocher une partie des ustensiles pour les ranger : visiblement, ces installations sont sans cesse déplacées. Dans un cas, un alignement provisoire de petit trous de poteaux disposés en quinconce évoque entre le foyer et l'accès à la porte nord une courte palissade de protection, probablement tressée. Enfin, un drain de pierres et une canalisation de bois doivent assurer l'évacuation et l'alimentation en eau (ill. 204 et 213).

Pour le reste, on trouve un peu partout de fins déchets pris dans l'épaisseur des sols à force de piétinement, et on décèle dans l'accumulation de résidus souvent plus gros, animaux, céramiques ou parfois métalliques (clous essentiellement), des zones de rebuts dans les angles de l'octogone - parfois aussi au fond des cheminées ; mais les plus volumineux sont portés dans des dépotoirs extérieurs. Si l'impression première est celle de désordre et de saleté, avec surtout cette suie, ces cendres et charbons qui noircissent les sols et en partie les murs, et bien sûr l'abondance des petits déchets incrustés dans le sol, ces dernières observations trahissent la fréquence des balayages et un souci (très rudimentaire à nos yeux) d'organisation et d'hygiène intérieure ; les portiques et palissades de bois, et le conduit d'évacuation des eaux dont on lavait peut-être à terre, en relèvent sans doute aussi. Il reste que la qualité de vie ordinaire nous paraît bien rudimentaire à l'intérieur de cette cuisine, en plein contraste avec les ambitions de l'architecture : ce type d'opposition a déjà été souligné en « archéologie monumentale »⁶⁵⁸.

Alimentation, convives et cuisiniers

L'abondance des déchets est néanmoins une chance pour l'archéologue (même s'il ne s'agit pas de riches fosses-dépotoirs, qui se trouvent sans doute dans les cours avoisinantes), en ce qu'elle lui donne idée de **l'ordinaire alimentaire**. Les amas de coquilles d'œufs et de restes de poissons viennent à propos illustrer le régime quotidien des moines, tel que le rappelle Juénin : avant 1253, les religieux n'avaient droit chaque jour, en plus des légumes, du pain et du vin, qu'à une portion de fromage et trois œufs ou l'équivalent en poisson⁶⁵⁹. La *Règle* de saint Benoît, elle, ne précise pas la nature des mets cuits qu'elle entend limiter, mais défend simplement aux moines la consommation de la chair des quadrupèdes, sauf pour les malades et les vieillards (chapitre 39). Celle-ci est avantageusement remplacée par la chair des poissons- le phénomène est d'ailleurs général en milieu ecclésiastique⁶⁶⁰. On ne s'étonnera pas de reconnaître des espèces d'eau douce en ce site voisin de la Saône- cinq d'entre elles sont presque exclusivement représentées : le brochet en majorité, mais

⁶⁵⁷ Le mobilier céramique issu de la fouille n'a été présenté que succinctement dans SAINT-JEAN VITUS 1995 a, et dans le rapport *Céramique médiévale en Bourgogne*, 1996. Son étude complète est reprise par E. Poil, dans le cadre de la préparation, en cours, de la publication de la fouille. Cf. l'aperçu livré dans l'annexe « *Chronologie de la céramique...* »

⁶⁵⁸ Cf. FIXOT - PELLETIER 1990, p. 214.

⁶⁵⁹ JUENIN, I, p. 161-162. En 1253, l'abbé Renaud améliora cet ordinaire en augmentant les revenus du cellérier.

⁶⁶⁰ Sur ce sujet, cf. AUDOUIN-ROUZEAU, F. - *Archéozoologie de La-Charité-sur-Loire*. Thèse de 3e cycle, université de Paris 1, 1981 (dactylographié) ; AMARGIER, P. - « Note sur l'ichtyophagie des serviteurs de Dieu en Provence au moyen âge ». In: *Manger et boire au moyen âge*, 1984 ; LAURIOUX, B. - *Le moyen âge à table..* Paris : A. Biro, 1989 ; CLAVEL, B. - *L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du nord (XIIe - XVIIe siècles)*. Amiens : Revue Archéologique de Picardie, 2001 (N° spécial 19).

aussi l'ablette, la perche, la tanche et l'anguille. Rappelons que les religieux ont, depuis le début du XIe s., privilège de pêche dans la rivière sur plusieurs kilomètres (cf. *supra*, I. Le contexte historique... 3.4.2. Territoire, dépendances et revenus). Le jugement de Louis VII en 1171 vient même rappeler aux pêcheurs de Tournus, le droit qui se lève sur leur activité pour la cuisine du monastère⁶⁶¹.

Il reste que d'après les déchets, la viande, même minoritaire, est loin d'être absente de cette cuisine. Les interdits de la *Règle*, il est vrai, auront été contournés très tôt dans bien des monastères - notamment à Cluny⁶⁶². A en croire Juénin, sa consommation aurait été introduite vers le milieu du XIIIe s., à l'exemple de l'Île-Barbe (abbaye liée à Tournus par un traité de confraternité à partir de 1200), le dimanche, le mardi, et le jeudi ; auparavant, elle n'aurait été autorisée qu'à l'infirmerie. Pourtant, le changement de régime concédé en 1253 ne prend nullement acte d'une telle habitude⁶⁶³. Qui plus est, l'analyse des déchets osseux révèle d'emblée un choix qualitatif (animaux jeunes, volailles...) qui rappelle plutôt les habitudes alimentaires de l'aristocratie : la richesse du monastère se traduit aussi de cette façon⁶⁶⁴.

Doit-on imaginer pour autant, que cette cuisine servait pas **uniquement la table des moines** ? La description du *Liber tramitis* prévoyait, nous l'avons souligné, deux locaux séparés à cet emplacement. W. Horn et E. Born font remarquer que le plan de Saint-Gall ne figure pas de cuisine pour les laïcs et serviteurs, rappelant qu'après le synode d'Aix (817), ceux-ci ne doivent pas mettre les pieds dans le réfectoire des frères ; à Cluny, cette interdiction est étendue à la cuisine, ce qui explique probablement qu'on attribue aux moines un espace particulier⁶⁶⁵. Ailleurs, il n'est pas dit que la coutume ait été si sévère. A Tournus, malgré l'intensité de l'activité culinaire, permanente dans toute la pièce, les quantités de déchets recueillies n'assurent pas non plus qu'on ait nourri plus d'une centaine de personnes. Cette cuisine devait donc être avant tout celle des moines, mais elle pouvait aussi servir à un noyau restreint de laïcs, par exemple, aux hôtes reçus à la table de l'abbé, ou aux serviteurs les plus proches au quotidien.

Quant aux **cuisiniers** eux-mêmes, la *Règle* prévoit qu'ils soient des moines choisis à tour de rôle ; elle n'exclut pas, cependant, qu'ils se fassent aider (chapitre 35). Aux XIe-XIIe s. à Cluny, ce service est plus spécialement confié aux frères convers, qui continuent leur travail à l'heure de certains offices, quand les moines clercs doivent regagner l'église⁶⁶⁶. A Tournus, en l'absence d'un local avéré pour les laïcs, on peut imaginer des serviteurs à l'intérieur de la cuisine. Cela étant, la place disponible se trouvant restreinte, entre les aires de cuisson et de préparation immédiate, les accès aux portes, et le mobilier de rangement, même réduit au minimum, il fallait se contenter d'un personnel réduit pour s'affairer à l'intérieur.

⁶⁶¹ JUENIN, I, p. 133, et *Preuves*, p. 169.

⁶⁶² Cf. VALOUS, 1935 (1970), t. 1, p. 250-287.

⁶⁶³ JUENIN, I, p. 161-162 : les concessions de l'abbé Renaud auraient laissé à chaque moine à partir de 1253 un potage, cinq œufs ou l'équivalent en poisson et un quarteron de fromage pour le dîner, et trois œufs ou l'équivalent pour le soir.

⁶⁶⁴ Premiers résultats de l'étude des restes de faune, par C. Beck.

⁶⁶⁵ Cette interdiction pourrait expliquer la forme curieuse, en chicane, du passage qui relie cuisine et réfectoire sur le plan de Saint-Gall : elle évite peut-être la communication, même visuelle, entre les serviteurs qui peuvent traverser la cuisine ou s'y affairer, et les moines en train de prendre leur repas. Sur toutes ces questions, cf. HORN - BORN 1979, vol. I, p. 73-75 et 289.

⁶⁶⁶ TESKE 1980.

Des annexes nécessaires

Enfin, cette dernière remarque entraîne une autre : si l'impression générale reste celle d'une activité intense, celle-ci paraît surtout concentrée à la cuisson des aliments - comme l'indique l'emploi du mot latin « *coquina* » (de « *coquere* », cuire). De ce fait, les activités annexes se trouvent nécessairement reléguées à l'extérieur de ce local, ou bien dans les cours avoisinantes, dont la présence est attestée au nord, au sud et à l'ouest, ou bien dans des dépendances : aussi doit-on imaginer que certains compléments du service, comme la mise en plats sur des tables, peut-être une partie de la vaisselle, se fassent dans la première partie du réfectoire, à l'exemple de Fontevraud au XIIe s. (ill. *plan état XIIe*, et cf. *supra*, 2.2.1. *Le réfectoire et le local oriental*).

Mais certaines préparations requièrent des constructions spécialisées, qu'il faut chercher dans l'immédiat voisinage, sans doute dans la cour méridionale: en premier lieu desquelles, la boulangerie avec son four à pain, attestée sur le plan de Saint-Gall comme dans le Cluny du *Liber tramitis* ou les plans subsistant de l'abbaye de Montmajour, en rapport avec le complexe claustral du XIIe s. à ce qu'il semble⁶⁶⁷ ; mais aussi la brasserie, également à proximité immédiate dans les deux premiers exemples. Sur la représentation du monastère de Canterbury au XIIe s., boulangerie et brasserie occupent un seul et même long bâtiment coiffé de cheminées hautes et étroites comme la cuisine, séparé d'elle par une cour qui s'étend au-delà du réfectoire, selon une disposition probablement proche de celle de Tournus (ill. 51).

3. Le pôle occidental de l'abbaye et le réseau de circulation des eaux

3.1. Analyse archéologique des vestiges

De reprise ponctuelle en large réfection, les témoins des travaux de cette période attirent l'attention sur tout le secteur occidental, de part et d'autre de la cour d'entrée de l'abbaye. C'est aussi dans cette partie du monastère qu'on prend le mieux conscience de l'existence d'un réseau de circulation des eaux (ill. 168).

3.1.1. Reprises dans l'aile occidentale du cloître

Description

L'édification du réfectoire et de la cuisine s'accompagne de restaurations limitées dans l'aile occidentale du cloître, qui concernent aussi bien le parloir que le cellier.

Le **parloir** se trouve désormais voûté d'un berceau brisé. Celui-ci est porté de chaque côté par une série d'arcs de décharge en fort relief par rapport à l'aplomb des murs latéraux⁶⁶⁸. Au nord, quatre pilastres dotés d'impostes moulurées reçoivent les retombées de ces arcs, un peu selon le principe adopté dans le transept de l'église ; mais ceux-ci s'appuient sur un mur-bahut. Peut-être cette banquette était-elle préexistante ; elle est désormais soulignée d'un bandeau mouluré. Aucun pilastre n'est engagé dans les angles,

⁶⁶⁷ MOGNETTI 1976.

⁶⁶⁸ La voûte du parloir est aujourd'hui percée en son centre d'un orifice circulaire. Celui-ci a peut-être justifié l'interprétation moderne de ce local comme « chauffoir » (cf. *supra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain...*, 2.2.1. [Interprétation :] *Le parloir*, et note 80), dans la mesure où on a pu le prendre pour une évacuation de fumée. On peut y voir aussi un simple *oculus*, d'éclairage ou d'aération, aucune trace ne justifiant de restituer une structure de chauffage au centre de la pièce. Enfin, il n'est pas assuré que ce percement soit d'origine - l'état actuel de la voûte à cet endroit ne permet pas de le vérifier.

et les trois cintres principaux sont complétés aux extrémités par deux demi-cintres appuyant leurs voussoirs contre les murs plus anciens des petits côtés de la pièce (à l'ouest, il prend appui au sommet de l'archivolte de la petite porte d'angle). Au sud, les arcs sont reçus par quatre consoles à impostes moulurées tronquées d'un congé, comme aux retombées des arcs intérieurs de la croisée du transept ; aux extrémités, les derniers sommiers reposent chacun sur une imposte engagée dans l'angle des murs (ill. *photos intres*). Le parement du mur sud est repris à cette occasion, alors que les pilastres au nord sont simplement plaqués contre les lésènes du début du XIe s. Dans l'angle sud-est, l'insertion de la dernière imposte a entraîné une reprise de maçonnerie tout autour, qui affecte déjà une portion du mur oriental du XIe s. ; plus haut, elle s'accompagne de la réfection de tout un pan de ce même mur, dans le tiers méridional de la lunette de la voûte - jusqu'à la fenêtre haute centrale comprise (celle-ci s'est encore vue refaite lors des dernières restaurations).

La reprise du **cellier** est plus directement liée au chantier du réfectoire mitoyen. Le mur méridional, commun au nouveau réfectoire, est refait bien sûr, dans sa totalité ; mais les travaux affectent aussi l'extrémité sud du mur oriental, et toute la partie haute du mur occidental (au-delà des niveaux NGF 192,00 à 192,40 m à peu près - soit quelques 2,50 à 3 m au-dessus du sol du rez-de-chaussée du XIe s., cf. *supra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain... 2.1.3. Description du cellier* ; cf. aussi ill. 168). Pour l'extrémité du mur oriental, c'est en partie haute seulement que le parement est remonté à l'intérieur (à partir des mêmes niveaux d'arase) ; côté cloître, le parement extérieur est refait sur toute sa hauteur.

La façade occidentale, elle, voit insérée, à peu près en son milieu, une fenêtre étroite à linteau monolithe échancré (aujourd'hui bouchée de l'intérieur: ill. 215). Située 3,50 m plus haut que celles du XIe s. (son linteau est à la cote NGF 195,30 m environ), elle doit éclairer l'étage supérieur du cellier.

Pour le peu qu'on puisse les observer, les **maçonneries** du mur sud du parloir et de son mur oriental en partie haute, et ceux des parties reprises du cellier, présentent tous les traits observés dans l'aile méridionale et à l'extérieur du tambour de la coupole de l'église abbatiale, aussi bien dans l'emploi d'un petit appareil réglé, modulaire, et à joints fins, que dans la mise en œuvre des arcs et des pilastres du parloir (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Enfin, la voûte du parloir porte les mêmes traces de coffrages, dont on suit l'avancée de façon rythmique, que celle du réfectoire.

Datation

Arcs, pilastres et consoles du **parloir restauré** sont à rapprocher des parties XIIe s. du transept et du chevet de l'église abbatiale. Le nouveau système de voûtement du « *locutorium* » est apparenté à celui du transept, quand les congés des consoles de son mur sud évoquent ceux des supports des retombées d'arcs et de voûtes du transept et de la croisée (comparer ill. 214, et ill. 169, 170, 171 et 173). La mise en œuvre des portions de parement refaites, et surtout des pilastres et des arcs, et le layage de leurs pierres de taille, restent dans le ton de cet ensemble - y compris pour l'encadrement de la nouvelle fenêtre haute de la lunette orientale, si l'on fait abstraction des restaurations récentes (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Il convient donc de dater la réfection du « *locutorium* », en relation avec les travaux de l'église, **dans les années 1120-1130** à peu près.

Quant aux reprises du **cellier** voisin (cf. aussi annexe « *Evolution des modes de construction* »), elles sont liées directement au grand chantier du réfectoire : dans sa seconde étape toutefois, postérieure à la démolition du bâtiment méridionale du XIe s., et

sans doute contemporaine de la construction de la cuisine. Elles doivent donc s'inscrire **dans les années 1130-1150.**

Arrêtons-nous au passage sur la nouvelle **fenêtre haute de la façade ouest du cellier (ill. 215)**. Notons-le, ce n'est pas tant comme baie étroite à linteau monolithe échancré, qu'elle se distingue - on a vu que ce type se rencontrait dès le début du XIe s., à Tournus même et bien au-delà (cf. *supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.*, 2.1.1. [*L'église abbatiale... :] Description*) - que par la façon dont ses piédroits sont montés et leur pierres sont taillées, et par la maçonnerie dans laquelle elle s'intègre (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Or ce type d'ouverture reste courant au début du XIIe s. Les églises rurales de l'ancien diocèse de Chalon en montrent de nombreux modèles, de Cersot à Saint-Romain-sous-Gourdon : ces fenêtres y sont prises dans des appareils qui affichent une grande parenté avec les élévations de Tournus pour cette période, alors que des indices stylistiques, sculpture ou peinture, confirment parfois une datation de ces édifices dans la première moitié ou le second quart du XIIe s.⁶⁶⁹. Un peu plus loin, on en observe d'autres exemples à la même époque, dans des églises du Brionnais, de Semur à Varenne-l'Arconce (cf. ill. 126) - et jusqu'à l'abbaye de Novalesa dans les Alpes piémontaises, probablement pour une période un peu plus ancienne, au tournant du XIIe s. sans doute (ill. 217). L'architecture civile aussi, reprend ce modèle en Bourgogne, dans des contextes de maçonneries et de tailles de pierres de même type et sans doute à la même époque, comme à l'hôpital de Mont-Saint-Jean (Côte-d'Or)⁶⁷⁰.

3.1.2. La reconstruction de bâtiments plus à l'ouest

Description des vestiges

En face de l'avant-nef et du parloir, mais à l'extérieur de l'ensemble claustral cette fois-ci, au n° **11, rue Gabriel Jeanton**, le parement intérieur de ce qui apparaît comme l'enceinte du monastère semble repris (du moins en partie basse). Il en va de même pour le mur perpendiculaire dont nous avons déjà signalé la fondation, à cause de sa portion d'assise en « *opus spicatum* » (*supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s....* 3.1.3. *Les témoins d'édifices au nord-ouest de l'église*) : cf. ill. 168, et 46.

A la différence du bâtiment 5-6, place de l'Abbaye, où l'« *opus spicatum* » était conservé sur plusieurs assises d'élévation, indiquant clairement une première phase plus ancienne, on ne peut exclure ici que cette portion fasse partie d'une fondation du XIIe s. : à l'instar des fondations de la cuisine par exemple (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »).

40 m plus au nord, un grand bâtiment est édifié, toujours du côté de l'enceinte, face à l'église et au cimetière : il est en partie conservé de nos jours dans une maison moderne, aux n° **3-5, place de l'Abbaye** (ill. 168, et 46). Il n'est pas construit à neuf : il conserve en partie basse de son mur nord une portions d'élévation en « *opus spicatum* », déjà mentionnée, et bien datable du XIe s. celle-là (*supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.*, 3.1.3. *Les témoins d'édifices...*).

Il s'appuie à l'ouest sur le gros mur d'1,10 m de large dans lequel on a soupçonné plus haut la présence du rempart (*supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s....* 1. *L'extension du monastère et sa délimitation*). Le mur nord, d'orientation fortement oblique, est presque aussi épais (0,95 m). De même largeur, la façade orientale, parallèle au gros mur, limite une salle de 7 m de large et d'au moins 14,5 m de long (qui se prolongeait peut-

⁶⁶⁹ Cf. DICKSON 1935.

⁶⁷⁰ Cf. Amis de Mont-Saint-Jean, 1989.

être vers le sud : le mur occidental se poursuit en ligne droite dans la maison voisine). Cette salle donne sur la cour et le cimetière par un portail cintré en façade est (aujourd'hui transformé en niche murale), flanqué au nord d'un jour au contraire très étroit, à fort ébrasement interne. Une large porte cintrée (aujourd'hui murée) ouvre également au nord : elle semble à son tour flanquée d'une petite fenêtre à ébrasement interne (probablement un petit jour étroit à l'origine, de même type qu'en façade ouest, mais élargi de façon dissymétrique à époque moderne ; ill. 168, et 218). Malgré l'impossibilité actuelle de toute vérification, on est tenté de considérer, à partir des photos prises en 1986 lors des travaux voisins⁶⁷¹, que la reprise du mur nord s'étend bien sur l'élévation actuelle de deux étages : celle-ci comprendrait sous le faite du toit, à peu près au milieu de la façade, une fenêtre aujourd'hui bouchée. Le premier étage devait ouvrir à l'est, par des fenêtres qu'on ne devine plus aujourd'hui sous des maçonneries enduites.

Le mur nord semble lui-même s'être prolongé au-delà de la façade orientale, ce qui suggérerait la présence d'un bâtiment mitoyen ; mais son éboulement lors du chantier de 1986 ne permet pas de l'assurer, quand la présence de deux grands arcs superposés dans cette partie en avancée, ne laisse pas d'intriguer (ill. 218). Des structures arasées, apparues furtivement à ce moment, pourraient s'y rattacher (?) : elles correspondent peut-être aux « substructions d'anciens bâtiments » indiqués par J. Martin sur le plan qu'il a publié en 1900, et qui pourraient traduire des observations ponctuelles faites lors de la mise en place des égouts (ill. 58).

Datation

Autant qu'on puisse les connaître, les parements des murs de ces deux constructions, avec leur petit appareil réglé, presque modulaire, monté à joints fins, présentent les caractéristiques de toutes les maçonneries dernièrement décrites, du tambour de la coupole de l'église à la reprise du cellier en passant par le réfectoire. On peut en dire autant, pour tout le second édifice, des chaînes d'angle, ou des clavages des arcs en pierre de taille blanche, parfaitement intégrés aux élévations environnantes. Au plus large, il convient donc de dater l'un et l'autre **dans le second quart ou le milieu du XIIe s.**

Le mur sud de la maison 3-5, place de l'Abbaye est percé de deux petites portes côte à côte, à linteaux droits sur coussinets moulurés, juste à côté du grand portail en arc déjà signalé, aujourd'hui obturé (ill. 168). On rapprochera ce type de portes de celles du transept de l'église ou de la tour à l'extrémité du réfectoire ; mais les moulures ne sont pas les mêmes, ce type d'ouverture peut perdurer longtemps, et l'on n'a guère la possibilité, dans les conditions actuelles, de détailler le montage et la taille des pierres de ces deux portes. De fait, leur position trahit sans doute un remaniement dans un second temps (cf. *infra*, B 2. *Un nouvel élan...*).

3.1.3. Les cours de l'abbaye, sols et canalisations

Depuis le milieu du XIe s. au moins, l'espace qui s'étend à l'ouest et au sud-ouest des bâtiments claustraux est occupé par une **cour empierrée** (*supra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain*, 2.1.4. *Des témoins...de la cour occidentale du monastère*). Depuis les premiers travaux du réfectoire au début du XIIe s., ses sols sont refaits plusieurs fois. Si les recharges préalables à l'édification de la cuisine apparaissent comme des niveaux

⁶⁷¹ Le parement extérieur de ce mur n'est aujourd'hui plus visible, il ne l'a été que le temps d'une démolition et de la construction de l'hôtel Greuze voisin (cf. ill. 218) : malheureusement sans véritable suivi archéologique - cf. *supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.*, note 62.

de circulation provisoires assez grossiers, ou comme des épandages de chantier liés aux travaux (cf. *supra*, 2.1.5. *Datation*), les sols extérieurs qui se succèdent après sa construction sont de nouveaux empierrés, de manière plus ou moins lâche, de fragments calcaires serrés dans un liant d'argile et de sable de rivière. Ils prouvent l'existence de deux cours séparées, au nord devant le cellier, et au sud le long du réfectoire ; seul un passage assez étroit les relie l'une à l'autre au sud-ouest (ill. 203 et 168).

Le mobilier archéologique recueilli dans ces différents niveaux (peu abondant en vérité) s'inscrit bien dans un horizon Xe - XIIe s. (cf. annexe « *Chronologie de la céramique...* »)⁶⁷².

Mais à partir du moment où la cuisine est construite, les deux cours l'encadrant au nord et au sud voient aussi passer les **canalisations** qui la traversent de part en part, et dont la fouille a révélé l'existence. La première est une conduite faite de troncs d'arbres évidés de 2,40 m de long, posés bout à bout et reliés par des « frettes » en fer de 11 ou 12 cm de diamètre (seules conservées, en place à intervalles réguliers, avec des traces de bois éloquentes : ill. 203, 204, et 213). Ces tuyaux de bois courent à fleur de sol, dans la même tranchée qu'un drain d'évacuation parallèle, qui forme un long coffre de dalles calcaire, posées de chant sur les côtés, et à plat en couverture (ill. 204).

L'une et l'autre appartiennent à un réseau dont nous ne saisissons pas l'ampleur réelle sur l'ensemble du site, mais dont plusieurs éléments disséminés permettent de se faire une idée. Dans la galerie orientale du cloître, le caniveau fait d'une planche en bois bordée de pierres et de fragments de terre-cuite, dont il a été déjà question plus haut (*supra*, 13. *L'aboutissement du projet...2.1.1. Description des vestiges*) doit y être également rapporté (ill. 168, et 73 - 74 : US 19).

La stratigraphie et le mobilier archéologique associé permettent de dater la première occurrence dans le cours du XIIe s., et la seconde avant le XIIIe (mais avec un mobilier résiduel des IXe - XIe s)⁶⁷³.

3.2. Interprétation des vestiges

Au-delà de la simple restauration du parloir et du cellier, c'est tout le pôle occidental de l'abbaye qui se voit remodelé dans le second quart du XIIe s. La vocation laïque du secteur occidental, qu'on suggérerait plus haut, à propos de vestiges adossés au possible rempart, puis de la fonction de l'avant-nef (*supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.* 3.2.3. *A l'ouest et au nord-ouest de l'église...*, et A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain...* 1.2.2. *La galilée... et la question des laïcs dans le monastère*), paraît à présent incontournable. Les activités qui justifient l'espace d'échanges et de circulation de la grande cour d'entrée de l'abbaye, se précisent dans sa partie méridionale, autour de la cuisine ; elles confèrent une autre identité à la partie nord, qui entoure l'avant-nef. Mais la présence de canalisations nous porte aussi à dépasser l'espace occidental proprement dit, pour tenter de faire le point sur la question du réseau hydraulique.

3.2.1. La cour d'entrée et ses confins

⁶⁷² Cf. SAINT-JEAN VITUS 1995 a, et PETIDENT, Y., SAINT-JEAN VITUS, B. - « Tournus. Abbaye Saint-Philibert : fouille à l'emplacement de l'ancienne cuisine des moines ». In : *céramique médiévale en Bourgogne*, 1996. L'étude du mobilier céramique de ces niveaux est actuellement reprise, dans le cadre de la préparation de la publication de cette fouille, par E. Poil (cf. l'aperçu présenté dans l'annexe « *Chronologie de la céramique...* »).

⁶⁷³ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1995 a et 1991 ; étude du mobilier céramique en cours, par E. Poil.

Tourné vers l'entrée du monastère, le secteur occidental présente un visage nouveau, autour d'une grande cour fermée à l'ouest par des bâtiments sans doute accolés au rempart, et limitée au nord par le cimetière (certaines tombes découvertes le long de l'église restent datables au XIIe s., cf. *supra*, A2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain... 3. Sépultures et cimetières* - cf. ill. *plan état XIIe*). Une telle disposition s'observe sur de nombreux plans de monastères bénédictins des XVIIe-XVIIIe s., malgré les modifications ultérieures⁶⁷⁴ : elle n'est pas toujours aussi clairement attestée pour le XIIe s.

Entre cellier, cuisine et service : la fonction économique

Dans la partie méridionale de la cour s'affiche clairement la fonction économique : elle doit susciter une certaine activité.

Une aire ainsi ouverte, accessible sans doute directement depuis l'extérieur, favorise depuis le XIe s. l'accès au cellier des vins et denrées, dont le transport doit se faire par charrettes. Mais la répartition des portes entre la nouvelle cuisine et le cellier restauré laisse supposer un mouvement de va-et-vient dans ce secteur, pour approvisionner l'une par les réserves de l'autre (ill. 168). On notera qu'une relation similaire est sensible à Fontevraud pour le XIIe s. : une porte y est percée de la même façon à l'extrémité sud de l'ancien cellier, juste à côté de la cuisine (elle est aujourd'hui bouchée). Or les besoins de la cuisine ne sont pas qu'en provisions de bouche. Ainsi, la place manque à l'intérieur pour stocker le bois nécessaire à l'alimentation des foyers : ce bois provenant nécessairement de l'extérieur de la clôture, il doit être introduit et déchargé dans cette cour occidentale, et il faut l'imaginer entreposé en partie le long des murs de la cuisine, ou encore en façade du cellier ; mais peut-être aussi dans quelque bûcher prévu à proximité.

D'autres constructions utilitaires devaient encombrer une partie de cet espace, qui nous échappent sans doute en l'absence de fouilles rue Gabriel Jeanton. Le plan de Saint-Gall, dont la logique distributive est certes différentes, en suggérait déjà quelques-unes au IXe s. (ill. 50) ; pour des périodes plus tardives (XIIIe / XIVe s.), les fouilles de la cour voisine de l'avant-nef de « Cluny III » ont réservé quelques surprises en ce sens⁶⁷⁵. Enfin, l'activité de la cuisine implique aussi la présence de fosses-dépotoirs. Aucune n'a été fouillée pour cette période sur ses marges immédiates, mais l'une d'elles s'amorçait, juste dans l'angle du cellier et de la cuisine, pour des époques plus récentes (XIIIe / XIVe s.) : d'autres l'auront précédée au XIIe s.

Dans un tel contexte, on imagine volontiers que serviteurs et familiers aient été logés dans les parages. Nous avons évoqué cette question très tôt, à partir des exemples du plan de Saint-Gall et du *Liber tramitis*, à propos d'indices repérés à l'emplacement des n° 9-11, rue Gabriel Jeanton (*supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s. 3.2.3. A l'ouest et au nord-ouest de l'église...*). Si pour le XIIe s., l'existence de vestiges semble s'affirmer à cet endroit, ceux-ci restent encore peu parlants. Pourtant, ils suggèrent que des bâtiments longent vers le sud, face au cellier, ce qui nous apparaît aujourd'hui comme la clôture occidentale du monastère. Il est vraisemblable qu'ils abritent les logements des serviteurs.

En partie nord de la cour, l'accueil des hôtes et des pèlerins ?

A l'opposé, la partie nord de la cour, sans doute très proche de l'entrée du monastère, indique déjà, par l'existence de l'avant-nef et du parloir rénové, une fonction d'accueil, du

⁶⁷⁴ Cf. notamment, pour la Bourgogne, SAINT-JEAN VITUS 1990.

⁶⁷⁵ Cf. ROLLIER 1996 a, p. 16-20.

visiteur ou du pèlerin (on se rappelle de la tombe de pèlerin fouillée par J. Martin dans le parloir : cf. *supra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain... 1.2.2. La galilée..., et 3. Sépultures et cimetières*). La présence à proximité immédiate, 3-5, place de l'Abbaye, d'un grand bâtiment longeant le mur d'enceinte, ouvrant à sa base par deux grandes portes, rend plus vivante l'évocation déjà proposée d'un logis pour les hôtes de marque. Ses dimensions, étendues vers le sud par rapport à la maison actuelle, le rapprocherait des proportions du *Liber tramitis*, où ce « palais des visiteurs », est un véritable complexe de réception prévu pour quarante personnes et leur suite, avec lits, réfectoire, latrines et écuries - et spécialement décoré certains jours de fêtes⁶⁷⁶. La salle basse qui, hormis ses deux portes, est éclairée seulement par des jours étroits, y aurait plutôt des fonctions de réserve ou d'écurie, tandis que le logis lui-même occuperait les étages. Le premier en particulier, pourrait abriter une grande salle, à l'image de cette « *aula* » représentée sur le dessin de Canterbury au XIIIe s., peu différente dans sa silhouette de ce que figure la tapisserie de Bayeux en milieu laïc, mais proche dans ce cas de la porte d'entrée principale du monastère (ill. 51).

Or à Tournus, la porte principale de l'enclos est sans doute déjà à proximité immédiate, face à l'église (ill. 168). En 1562 d'ailleurs, l'hôtelier est installé dans la maison voisine au nord... ou peut-être dans celle-ci. On notera qu'à cette date, son logis comprend une chapelle⁶⁷⁷ : elle pourrait avoir flanqué l'hôtellerie depuis fort longtemps ; il faudrait alors la restituer au nord du bâtiment actuellement subsistant, sur le bord du cimetière des laïcs.

3.2.2. Les indices d'un réseau plus vaste de circulation des eaux

C'est un autre type d'échange, assurément lié à la fonction économique, qui se voit illustré par ces canalisations auxquelles on touche à l'extrémité sud de la cour d'entrée, et à travers la cuisine en direction de la seconde cour méridionale. Elles s'intègrent à un réseau de distribution et d'évacuation dont on n'a connaissance que par bribes. De tels aménagements

⁶⁷⁶ Le passage du *Liber tramitis...* précise : « *Juxta galileam constructum debet esse palatium longitudinis CtuXXXta et Vq pedes, latitudinis XXXta, ad recipiendum omnes supervenientes homines, qui cum equitibus adventaverint monasterio. Ex una parte ipsius domus sint praeparata XLta lecta et totidem pulvilli ex pallio, ubi requiescant viri tantum, cum latrinis XLta. Ex alia namque parte ordinati sunt lectuli XXXta ubi comitissae vel aliae honestae mulieres pausent, cum latrinis XXXta, ubi solae ipsae indigerias procurant. In medio autem ipsius palatii affixae sint mense sicuti rectorii tabulae, ubi aedant tam viri quam mulieres. In festivitatibus sex [?] magnis sit ipsa domus adornata cum cortinis et palliis et bamcalibus in sedilibus ipsorum* » (« A côté de la galilée doit avoir été construit un palais de 135 pieds de long et 30 de large, destiné à recevoir tous les nouveaux venus, qui avec leurs chevaux se sont approchés du monastère. Que d'un côté de ce logis aient été préparés 40 lits et autant de coussinets en couverture, où puissent se reposer autant d'hommes, avec 40 latrines. D'un autre côté ont été disposés 30 petits lits où les compagnes ou autres femmes respectables puissent s'arrêter, avec 30 latrines, et où toutes seules, elles puissent elles-mêmes se procurer ce dont elles ont besoin. Enfin, qu'au milieu de ce palais soient dressées des tables ainsi que des planches de réfectoire, où puissent se rendre aussi bien les hommes que les femmes. Les jours de fête, que ce logis même ait été décoré de six [?] grands rideaux et tentures, et même de petits bancs en guise de petits sièges »). 135 pieds de longs sur 30 de large font à peu près 40 m sur 9 m : le bâtiment restituable ici est un peu moins large, et sans doute moins long (cf. ill. 168).

⁶⁷⁷ « Mémoires de dégasts... », in BERNARD, 1914, p. 49-50. A suivre l'itinéraire des experts en 1562, le bâtiment aujourd'hui 3-5, place de l'Abbaye, pourrait abriter à cette date, ou bien le logis de l'aumônier et grand-prieur (c'est l'hypothèse de Bernard, p. 17), ou plus vraisemblablement à notre avis, celui du réfecteur, immédiatement suivi de l'hôtelier; mais on ne peut exclure non plus que l'hôtelier lui-même occupe déjà cette maison (p. 45-50, et 77-78). Bien sûr, il s'agit encore une fois d'une redistribution consécutive à l'éclatement de la communauté à la fin du moyen âge, les titulaires d'offices s'étant tous éloignés du cloître pour s'installer dans des maisons particulières : cette situation est inconcevable au début du XIIIe s. Cela dit, on peut tout de même se demander si l'hôtelier ne se sera pas installé à côté de l'hôtellerie dont il a la charge - voire même à l'intérieur : ce qui concorderait dans un cas comme dans l'autre avec notre hypothèse.

se conforment au précepte de saint Benoît, qui recommandait d'implanter le monastère de façon à avoir l'eau à portée de la main à l'intérieur de la clôture (chapitre 66 de la *Règle*).

D'ailleurs, des découvertes de canalisations voûtées ou dallées, juste en amont ou en aval de l'abbaye, montrent qu'on aura mis à profit les richesses hydrologiques du site. Les sources les plus proches du monastère, celles d'Arpent et de Belnay par exemple, situées juste au-dessus, sur le flanc des collines voisines à l'ouest, ont dû servir à son alimentation. Et nous avons vu que la butte de Saint-Philibert est entourée de ruisseaux ; certains sourdent même aux pieds des remparts, pour courir aussitôt dans la Saône (cf. *supra*, *Première partie : prémices : A. Le site et les origines hautes, et seconde partie : le site abbatial, A1. L'abbaye dans le premier quart du XIe s., 4.2.1. Une chapelle au milieu des jardins*. Cf. aussi ill. 10 à 14). Enfin, la présence à l'intérieur de l'enclos de trois puits, dans la crypte, dans le préau du cloître, et à l'extérieur du réfectoire en façade sud - mais aussi dans les jardins sous le monastère - révèle encore, même si l'essentiel des structures est moderne, l'existence d'une nappe sous-jacente (ill. 46)

Alimentation en eau propre : des conduites au réseau

Des conduites en bois du type de celle de la cuisine de Tournus ont été retrouvées intactes, dans les abbayes cisterciennes d'Orval (Belgique) et d'Otterberg (Allemagne, Palatinat) ;

dans le second site, elles ont été datées de 1168 par la dendrochronologie⁶⁷⁸. En fait, de telles canalisations sont conçues pour de l'eau sous pression. La pression étant fonction de la pente suivie par le cours d'eau en amont, l'origine de son alimentation doit être cherchée en dehors de l'enclos abbatial - du côté des sources d'Arpent et de Belnay assurément⁶⁷⁹. De tels travaux ne sauraient nous étonner : dès le IXe s., des aménagements considérables sont attestés en ce sens, sur le plan de Saint-Gall, ou à Saint-Denis d'après les fouilles. A Fécamp dès le début du XIe s., on a le témoignage d'une « voûte » sous l'abbaye : l'eau est captée 3 km en amont ; l'« égout central » du monastère de Saint-Maur-des-Fossés remonte peut-être à cette période. A Saint-Bénigne de Dijon en tout cas, un couloir voûté à l'extrémité de l'aile orientale du cloître assure au XIIIe s. (et peut-être dès le XIe s.) le passage du ruisseau canalisé du Renne⁶⁸⁰ ; le développement de l'abbaye de Cluny aura suscité à son tour des installations d'une grande ampleur⁶⁸¹. Pour le XIIe s., le réseau du

⁶⁷⁸ *Saint Bernard*, 1990 : catalogue, p. 227.

⁶⁷⁹ On peut avoir du mal à imaginer ce genre de relations de nos jours : la configuration hydrologique des lieux a été bouleversée depuis le XIXe s. dans cette direction, juste à la sortie du site abbatial, par les travaux successifs du chemin de fer, de la route nationale, et de l'autoroute (cf. ill. 12). Soulignons toutefois, à titre d'exemple, le rapport mis en évidence entre les ruisseaux d'Arpent et de Belnay, et la « source du Tromphoir », qui jaillit au pied du rempart monastique, du côté de la Saône (naturelle, ou artificielle, bien que très anciennement connue ? cf. *infra*, *Troisième partie : la ville en formation, I. Le contexte historique : 3.3.1. Quartiers*) : celle-ci a tari du jour où les travaux de l'autoroute ont perturbé l'écoulement de leurs eaux. Une véritable étude des réseaux hydrologiques en amont de l'abbaye reste à faire.

⁶⁸⁰ Sur les aménagements hydrauliques dans le plan de Saint-Gall, cf. HORN - BORN 1979 : vol. I, p. 68-75. Sur Saint-Denis, cf. MEYER 1993 : plan p. 92. Sur Fécamp : RENOUX 1991 : p. 463 ; Saint-Maur-des-Fossés : GILLON, 1988 ; Dijon : SAINT-JEAN VITUS 1995 f.

⁶⁸¹ Ceux-ci font l'objet d'une étude approfondie de la part de Gilles Rollier, dans le cadre d'un doctorat en cours à l'Université Lumière-Lyon 2. Cf. ROLLIER 1996 b, p. 34-38, et ROLLIER, G. - « Aménagements hydrauliques : le cas de Cluny ». In : *Innovation technique*, 1998, p. 67 - 70. Remercions ici Gilles Rollier, qui nous a donné quelques clefs pour cette présentation des témoins du réseau hydraulique de l'abbaye de Tournus.

plan de Canterbury a fait l'objet d'une analyse particulière, tandis que ceux des monastères cisterciens commencent à être bien connus⁶⁸².

Aménagements nécessaires : réservoirs, lavabo et fontaines

Plus précisément, la pente étant prononcée à Tournus en amont de l'abbaye, l'approvisionnement de canalisations en bois nécessite un certain nombre d'aménagements intermédiaires pour contrôler la pression : si l'on prend par exemple la source la plus proche, celle de Belnay, la dénivellation (de 55 m environ) qui la sépare de la cuisine des moines, induit une pression suffisante, en conduite forcée, pour faire éclater un tuyau de bois ! Aussi recourt-on habituellement à une série de barrages, bassins et réservoirs : le plan de Canterbury en donne une excellente illustration au XIIe s. (ill. 51). La transposition de ces schémas conduit à supposer leur présence à Tournus à l'entrée de l'enclos, en haut de la cour occidentale.

Mais à travers le monastère, la régulation du débit est aussi affaire d'un réseau de fontaines principales et secondaires - le plan de Canterbury est explicite à ce sujet (ill. 51). La pièce maîtresse en est le grand lavabo du cloître, présent dans tous les monastères pour servir aux ablutions quotidiennes des religieux : celui-ci, parfois accompagné d'un puits⁶⁸³, irrigue généralement un ensemble de conduites secondaires ; à Canterbury, il fait office en même temps de château d'eau. A Fontevraud comme dans plusieurs abbayes cisterciennes, les fouilles ont détaillé ce genre d'installation⁶⁸⁴. A Tournus, il paraît vraisemblable que les canalisations de la cuisine, orientées légèrement nord-est / sud-ouest à leur entrée dans la pièce, aient pour origine le lavabo du cloître. Pour s'en tenir au modèle de Fontevraud, qui reste l'un des mieux connus, on ne peut exclure qu'une ramification de ce réseau alimente la probable pièce annexe à l'entrée du réfectoire (cf. supra, 2.2.1. *Le réfectoire et le local oriental*).

En dernier lieu, on s'étonnera de l'absence d'accès direct à l'eau propre à l'intérieur de la cuisine de Tournus, bien que la conduite en bois la traverse de part en part. Pourtant, l'activité culinaire nécessite beaucoup d'eau, qu'il faut se procurer facilement. On est porté ici à imaginer une fontaine dans l'une des deux cours qui flanquent cet édifice, en amont ou en aval, sans doute tout près de la porte. L'avantage d'un approvisionnement dans une cour plutôt qu'à l'intérieur d'une pièce, pourrait être de desservir en une seule fois plusieurs locaux voisins : on pense ici, vers le sud, aux annexes nécessaires, boulangerie et brasserie

⁶⁸² Sur l'hydraulique des monastères en général, cf. *Wasserversorgung* 1991, et *L'hydraulique monastique*, 1996. Sur le réseau de Canterbury, cf. GREWE 1991 et 1996. Sur l'hydraulique des cisterciens, d'après l'archéologie notamment, on pourra encore se reporter aux indications de COURTOIS 1982 : t. III, vol. 5, p. 305-351 ; au mémoire de maîtrise de HAUSS-STECK, C. - *L'hydraulique cistercienne d'après les exemples des abbayes de Cîteaux et Fontenay*. Université de Paris I, 1984 ; et à BENOIT, P. - « L'hydraulique cistercienne en Bourgogne et en Champagne : état de la recherche ». In : *Archéologie, monastère et territoire*, 1993, p. 35-40 ; KINDER, T.-N. - « L'abbaye cistercienne ». In : *Saint Bernard*, 1990, p. 76-93 ; et BARRIERE, B. - « Le domaine cistercien », *ibid* ., p. 94-120, ainsi qu'aux p. 225-228 du catalogue.

⁶⁸³ C'est le cas révélé par la fouille à Auxerre : cf. SAPIN, C. - « Auxerre (Yonne). Ancienne abbaye Saint-Germain ». *Archéologie médiévale*, t. XXIV, 1994, p. 420 (« Chronique des fouilles médiévales en France »), et *Archéologie et architecture d'un site monastique*, 2000, p. 57 - 58.

⁶⁸⁴ Sur Fontevraud, cf. PRIGENT, D. - « Fontevraud-l'abbaye (Maine-et-Loire). L'abbaye ». *Archéologie médiévale*, t. 25, 1995, p. 241 (« Chronique des fouilles médiévales en France »). Ces données ont été complétées par des informations directes, qui nous ont été aimablement communiquées par l'auteur.

par exemple. A Fontevraud, de cette façon, une fontaine est située dans la cour, juste au sud-ouest de la cuisine⁶⁸⁵.

L'évacuation des eaux usées

En parallèle à la conduite en bois, le drain qui traverse la cuisine du nord au sud doit se charger des eaux d'infiltration, et probablement aussi de l'écoulement des eaux de lessivage au sol (ill. 203 - 204). Plus tard (au XIIIe-XIVe s.), le souci probable d'un meilleur assainissement le fait compléter de petites rigoles très frustes, qui courent au ras du sol à travers la pièce, bordées de simples pierres avec quelques fragments de tuiles creuses au fond⁶⁸⁶. Mais le drain de pierres à peine enterré, juste sous la surface du sol, n'a rien d'exceptionnel : à Tournus même au pied de l'abbaye, dans les propriétés qui bordent le quai nord, des travaux ont mis au jour en 1994 un ouvrage de ce type - certes impossible à dater ; les fouilles en ont révélé de semblables à l'abbaye de Cluny, dans un contexte assurément datable du XIe ou du XIIe s., cette fois-ci - mais aussi au couvent des Cordeliers du Mont Beuvray, pour les XVe et XVIe s.⁶⁸⁷.

A Tournus encore, le caniveau au ras de la galerie orientale du cloître relève du même souci. Il peut collecter les eaux de ruissellement ; probablement celles aussi d'une gouttière, puisqu'il est perpendiculaire au mur de façade du dortoir, et qu'il se dirige vers le centre du cloître (ill. 168, et 74). Des fragments de tubulures cylindriques trouvées en fouille - comme en plusieurs points de la stratigraphie de la cuisine - pourraient même être les morceaux de chéneau en céramique (l'épaisseur des parois étant trop faible pour des conduites sous pression). En l'occurrence, leur position, dans le remplissage du caniveau par des niveaux de travaux ultérieurs, laisserait entendre qu'ils aient été fixés dans le mur à la verticale du drain en bois, et cassés lors des restaurations de la façade au XIIIe s. Quant à l'écoulement postérieur, on attend ici un collecteur central qui fasse tout le tour du préau, comme le plan de Canterbury en représente un avec la plus grande clarté (ill. 51).

Par la suite, le pendage du drain de la cuisine est celui qu'impose le terrain, et comme lui, les eaux usées ne peuvent guère se diriger que vers le sud-est. Les canalisations du cloître traversent donc nécessairement le réfectoire, et ce peut être l'une d'entre elle, voire un collecteur principal, qui suscite en permanence une bande d'humidité de direction légèrement nord-ouest / sud-est dans le tiers oriental de la grande salle actuelle, très clairement décelable de nos jours, en surface du dallage. La suite du parcours est imposée par la topographie : les eaux s'écoulent vers le point le plus bas du site, dans la zone sud-est du rempart, à l'emplacement actuel de la rue des Tonneliers ou dans son voisinage immédiat, et se déversent au-delà dans la rivière proche - sans doute par le biais du cours d'eau qui suit ce vallon sous Saint-Valérien (cf. ill. 14). Avant de franchir le rempart, elles devraient donc passer à l'extrémité de l'aile du dortoir : il faut s'attendre à ce qu'un canal

⁶⁸⁵ Cf. LENOIR 1852 : vol. II, p. 351.

⁶⁸⁶ Ce genre de drainage succinct à fleur de sol n'a rien de particulier à la cuisine de Tournus : M. Fixot et J.-P. Pelletier en citent du même ordre dans les ateliers métallurgiques de l'abbaye du Thoronet au XIIIe s. (FIXOT - PELLETIER 1990).

⁶⁸⁷ A Cluny, on appelle couramment les drains de ce type des « dallots ». Sur Cluny : cf. ROLLIER, G. - *Abbaye de Cluny. Extension des ateliers de l'Ecole Nationale des Arts et Métiers - Saône-et-Loire. D.F.S. de fouilles de sauvetage*. Dijon : S.R.A., 1996 (dactylographié). Au Mont Beuvray (commune de Saint-Léger-sous-Beuvray, Saône-et-Loire), fouilles sous la direction de P. Beck (publication en cours de préparation) : cf. BECK, *et al.* - « Le couvent des Cordeliers du Mont Beuvray : XIe - XVIIIe s. ». In : « *L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherches (1984 - 1995)* ». *Gallia*, t. 55, 1998, p. 13 - 18 ; et la partie concernant le couvent des Cordeliers dans les différents *Rapports annuels d'activité scientifique*, Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen du Mont Beuvray / Dijon : S.R.A., 1991 à 1998 (dactylographiés).

coure en dernier lieu sous les latrines attestées dans ce bâtiment au XVIe s., mais sans doute beaucoup plus anciennes - vérifiant un parcours reconnu dans maint monastère (ill. 168).

Autres installations possibles

Pour conclure sur ce sujet, on rappellera que dans les abbayes où il a pu faire l'objet d'une étude approfondie, le réseau hydraulique associe bien d'autres installations à ce qui vient d'être évoqué : vivier, glacière, canaux de dérivation traversant les jardins, moulins... Une partie de ces aménagements doit occuper les différentes cours qui entourent le carré claustral ; mais une autre également, les jardins qui s'étendent au nord de l'enclos, vers la chapelle Saint-Laurent, où nous avons déjà mentionné ruisseaux et moulins (supra, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s., 4.2.1. Une chapelle au milieu des jardins*).

Pour le tracé exact, la localisation des fontaines ou des bassins, et l'existence d'éventuelles dérivations tout au long de ce réseau, seules des fouilles pourraient préciser cette image encore très théorique.

4. Travaux à la chapelle Saint-Laurent

Les travaux qui affectent tout le monastère atteignent également, dans les jardins nord à l'extérieur du noyau abbatial, la chapelle Saint-Laurent (cf. ill. 61 et 168). Celle-ci se voit maintenant coiffée du bref clocher carré qui subsiste actuellement, au-dessus de la travée de chœur et un peu plus étroit que celle-ci, couronné d'un toit en bâtière. De l'extérieur, on observe bien la reprise du haut des contreforts et des maçonneries extérieures de cette travée (ill. 219). A l'extrémité de la nef, une porte à linteau droit sur coussinets et arc de décharge interne est désormais percée au nord (aujourd'hui murée) ; l'actuelle porte qui lui fait face au sud, lui répond peut-être déjà (mais elle a été très remaniée à époque moderne ; cf. ill. 85).

Dans toute cette reprise, on reconnaît dans l'emploi d'un petit appareil réglé, presque modulaire, et assemblé à joints fins, les traits typiques des maçonneries précédemment détaillées. Les chaînes d'angle font alterner en position carreau / boutisse des pierres de taille de calcaire beige ou rose de moyen appareil, comme au tambour de la coupole de l'église abbatiale ; et les piédroits de la porte nord, dont les pierres portent les traces d'une taille « pointée » (à la broche), sont de même style. Sa conception à linteau droit sur coussinets ne dépareille pas de cet ensemble, qu'on est donc porté à dater une fois encore, de façon large, dans le second quart ou le milieu du XIIe s.

5. Conclusion

Prospérité. Telle est l'impression qui se dégage à l'examen des vestiges de la première moitié et du milieu du XIIe s. On est frappé par l'ampleur des travaux de restauration. Des édifices que nous connaissions jusqu'à présent, seule l'aile orientale du cloître semble échapper à ce vaste mouvement - mais elle est toute neuve, à peine achevée vers 1100 (encore n'en savons-nous rien pour sa partie sud, aujourd'hui disparue).

Nous avons précisé la chronologie des parties orientales et des clochers de l'église abbatiale. Mais nous nous sommes attardés sur la nouvelle aile méridionale du cloître, occupée essentiellement par le grand réfectoire, précédé d'une cuisine monumentale à l'ouest, et flanqué d'une tour à la jonction du dortoir, que nous avons attribuée à l'abbé. Cet ensemble a été reconstruit lentement, en même temps que progressaient les travaux de l'église et les reprises de l'aile occidentale : probablement par enveloppement préalable, une fois encore, d'un bâtiment du XIe s., maintenu en fonction le plus longtemps possible. Dans

toute cette vaste campagne, on reconnaît des qualités de rigueur technique, fonctionnelle et esthétique, qui témoignent de la maîtrise désormais acquise, mais aussi des ambitions des maîtres d'œuvre.

Mais pour la première fois aussi, à côté de la cuisine et de ses niveaux d'occupation révélés par la fouille, s'esquisse un tableau plus vivant de la cour d'entrée du monastère, ou quelques éléments rencontrés en fouille suggèrent un système rationnel de distribution et d'évacuation des eaux.

Il reste qu'aucune de ces réalisations, combien même elles témoignent de la vigueur de la communauté monastique, ne remet en cause les cadres tracés au XIe s.

B.2. travaux de prestige pour des temps incertains (seconde moitié du XIIe s.)

Des travaux de la seconde moitié du XIIe s., les témoins qui nous sont parvenus concernent avant tout le décor. Dans l'église abbatiale, est mis en place un magnifique pavement de mosaïque autour du sanctuaire ; quelques éléments de peintures murales subsistent aussi. Et dans le cloître, deux arcades attestent d'une réfection ou de l'achèvement de la galerie sud ; mais un groupe de chapiteaux, aujourd'hui déposés, en provient également : il forme le seul ensemble conséquent de sculptures historiées de l'abbaye. A leur manière, ces chantiers viennent parachever l'entreprise du début du siècle - non sans manifester quelque originalité sur le plan artistique.

1. Dans l'église abbatiale : mosaïque et peintures

1.1. La mosaïque du déambulatoire du chœur

C'est logiquement après l'achèvement de la reconstruction du sanctuaire de l'abbatiale, qu'on s'inquiète d'en reprendre les sols et de les embellir. Un superbe tapis de mosaïque est alors mis en place. Nous ignorons ses limites d'origine, mais nous en avons dégagé les vestiges en 2002, dans tout l'hémicycle du déambulatoire du chœur, au cours d'une campagne archéologique de l'I.N.R.A.P., suscitée par une découverte fortuite lors de travaux de restaurations des Monuments Historiques. A cet endroit, sa surface se trouve en moyenne à l'altitude 190,60 m NGF (ill. 220 et 221).

L'ensemble a finalement été restauré et conservé sur place, et une partie présentée au public ; l'opération a suscité dès 2003 un colloque à Tournus, dont les actes ont été publiés en 2004⁶⁸⁸.

1.1.1. Description des vestiges et extension d'origine

La mosaïque du déambulatoire dessine un **calendrier zodiacal**, où des médaillons figurés de près d'1 m de large, dûment légendés, représentent en alternance, un mois de l'année, puis un signe du zodiaque. Chacun est entouré d'une couronne à décor géométrique ou végétal, qui s'insère à son tour dans un cadre ornemental assurant une structure rigoureuse à la composition, entre deux larges bandes à motifs géométriques, longeant le mur extérieur, et le mur-bahut du chœur. D'autres bandes richement ornées, toutes différentes, barrent encore l'entrée des chapelles rayonnantes, où la mosaïque ne semble pas s'être poursuivie. Les tesselles sont très petites, et la palette des couleurs est basée sur une chromie de gris-

⁶⁸⁸ *Décor retrouvé à Saint-Philibert*, 2004. On renverra à cet ouvrage pour plus de détails sur tout ce qui suit ; et notamment, au texte de notre intervention concernant cette mosaïque : SAINT-JEAN VITUS 2004.

ocre clair, de roses et de noirs, issue des variations des calcaires locaux : s'y incorporent, de manière ponctuelle, quelques tesselles de terre cuite rouge, de marbres, blancs ou bleutés, ou même de porphyre ou de pierre jaune de Chemtoun, sans doute issues de récupérations de placages antiques. Le rythme de la composition, le soin porté à la suggestion des volumes et des effets de lumière par l'enroulement des tesselles en fonction des linéaments du dessin, et par les dégradés de couleurs ou les effets scintillants du marbre, révèlent l'influence de modèles antiques, voire italiens (ill. 221 et 222). La succession des mortiers de préparation et de pose est d'ailleurs, à peu de choses près, conforme aux techniques de l'Antiquité.

Comme médaillons complets, ou presque, subsistent uniquement, du côté méridional, le mois de mai (figurant un cavalier partant à la chasse au faucon), les gémeaux, le mois de juin (illustré par un faucheur), le cancer, ainsi qu'un demi-médaille pour le mois de juillet, dont le dessin central n'est plus lisible. Des autres, n'ont été conservés, au nord et à l'est, que des éléments sporadiques, fragments de couronnes pour l'essentiel - avec en revanche, une grande partie des bandes décoratives externes ; mais ils suffisent à restituer l'organisation d'ensemble de la composition (ill. 220 à 223).

Cette dernière opportunité mène à s'apercevoir que la place manque, dans le seul hémicycle, pour dérouler la totalité des signes et des mois de l'année. Il faut en conclure que le calendrier **se prolongeait des deux côtés, dans les travées droites du déambulatoire**. Malheureusement, la mosaïque se trouvait à ces endroits à un niveau plus haut : nos observations ont permis de montrer qu'un emmarchement séparait ces travées, probablement associées au podium du chœur, de l'hémicycle oriental. En fait, un sondage complémentaire l'a prouvé, la mosaïque a été arrachée dans ces secteurs, lorsqu'on a refait les sols en aplanissant toutes ces différences, écrétant les parties hautes et remblayant les basses (d'où la conservation sélective du tapis) : au plus tôt, à la fin du moyen âge, ou à époque moderne.

1.1.2. Datation

La datation de ce chef-d'œuvre a suscité des débats qui ne sont pas forcément clos - exprimés notamment dans le cadre de la table-ronde qui a conclu le colloque de 2003 à Tournus⁶⁸⁹.

De notre point de vue, au sens strictement archéologique, la mise en place de la mosaïque est en tout cas postérieure au feuilletage de sols de terre battue, avéré dans le déambulatoire depuis le début du XIe s. (cf. *supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s. 2.1.1. Description : Le chevet*). Toutefois, la logique de la succession des travaux impose qu'un tel revêtement ait été installé dans un espace propre et protégé, où le gros-œuvre ait été achevé : c'est-à-dire au minimum, après la mise en place de la coupole, voire du clocher de croisée. Dans l'absolu, on ne peut donc guère le dater avant le milieu du XIIe s. A l'inverse, sa surface, d'abord très usée par un passage intensif, sans doute sur une durée longue, aura fait l'objet de plusieurs réparations successives, parfois assez radicales (comblements de béton de tuileau sur de larges surfaces, puis de tomettes de différentes sortes, sur des aires de plus en plus grandes... : cf. ill. 220), en gros avant l'époque moderne. Mais il n'est pas exclu que l'une des réfections - et non la première - qui emploie des tomettes à revêtements glaçurés de couleurs, puisse remonter au XIIIe s. (elles sont visibles sur l'ill. 222 - cf. aussi ill. 220).

⁶⁸⁹ Sur cette question, et pour des argumentaires plus détaillés par rapport à ce qui suit, cf. SAINT-JEAN VITUS 2004, et « Présentation de la table ronde par Christian Sapin », in : *Décor retrouvé à Saint-Philibert*, 2004, p. 190 - 203.

Ici interviennent des arguments comparatifs, propres à l'histoire de l'art : soit par rapport à d'autres mosaïques connues, soit sur les plans stylistique et iconographique - ou encore épigraphique, du fait de la présence d'inscriptions. Sur le premier point malheureusement, les mosaïques « romanes » en France, dont le colloque de 2003 a eu le mérite de présenter un éventail assez complet, sont trop peu nombreuses, toutes trop différentes de celle de Tournus, tant dans la mise en œuvre, que dans la thématique ou le style, et souvent trop mal datées, pour qu'on puisse tirer grand-chose de leur chronologie. En revanche, nous restons frappé par la parenté technique et stylistique avec certaines mosaïques italiennes, comme à Torcello dans la lagune de Venise, par exemple : mais les datations de ces dernières, assurément dans la période XIIe - XIIIe s., sont encore à vérifier. L'épigraphie de son côté, indiquerait, d'après R. Favreau, qui en est spécialiste, une datation plutôt dans la première moitié du XIIe s. ; il est vrai que dans cette période, l'inscription « RENCO MEE ECIT » gravée non loin de là, au pied de l'arc reliant le collatéral sud au transept de l'église, n'est pas sans ressemblance (ill. 221 et 223, et 172). Quant aux comparaisons avec d'autres arts, de l'enluminure à la sculpture en passant par le vitrail, elles inscrivent cette œuvre, à de nombreux points de vue, dans une stylistique de la première moitié du XIIe s.

Pourtant, un certain nombre de détails lui confère une datation plus tardive : ils ont été soulignés par Eliane Vergnolle, lors de la table-ronde qui a conclu le colloque de 2003⁶⁹⁰. Pour cette historienne de l'art, quelques éléments stylistiques, comme le modelé du corps du faucheur de juin, son visage, ou les plis très souples de son pantalon roulé à la taille, inscrivent déjà cette œuvre dans le « style mou » des années 1180 - 1190, tandis que l'ornementation des filets de rinceaux terminés en petits trèfles annoncent l'art gothique, adopté tardivement en Bourgogne (cf. ill. 221). D'un autre point de vue, le dessin de l'outil aux mains du faucheur paraît attester, selon Thierry Bianquis, d'une maîtrise technique plus acceptable à la fin, qu'au début du XIIe s.

Au total, et pour conserver une attitude prudente par rapport à une question susceptible d'approfondissements ultérieurs, on retiendra une datation large de cette mosaïque, **dans la seconde moitié du XIIe s.**

1.1.3. Pistes d'interprétation

Les mosaïques conservées depuis le XIIe s. sont suffisamment rares en France, pour qu'on s'interroge sur la signification d'une telle entreprise à Tournus à cette époque.

Le colloque de 2003 aura permis de montrer que malgré les apparences, l'art de la mosaïque était encore bien vivant, au moins dans les églises, jusqu'à l'aube du XIIIe s.⁶⁹¹. Celle de Tournus s'inscrit d'ailleurs, par ses motifs décoratifs, dans un contexte bourguignon à peine connu par quelques fragments, cependant bien typés, trouvés à Flavigny-sur-Ozerain ou Autun. Mais il semble aussi qu'entre le milieu du XIIe s. et le début du XIIIe, plusieurs calendriers de mosaïque, alternant figures du zodiaque et travaux des mois, aient été installés dans des églises importantes, à Besançon, Autun, ou Saint-Denis près de Paris. Si le traitement spécifique de celui de Tournus, mais aussi son état et sa superficie de conservation, en font pour l'instant un *unicum*, sa conception s'inscrit probablement dans un mouvement plus large.

⁶⁹⁰ Cf. « Présentation de la table ronde par Christian Sapin », in : *Décor retrouvé à Saint-Philibert*, 2004, p. 190 - 203. On trouvera dans la transcription de cette discussion, le détail de l'argumentaire d'Eliane Vergnolle, ainsi que d'autres interventions allant dans le même sens.

⁶⁹¹ Cf. *Décor retrouvé à Saint-Philibert*, 2004.

Quoi qu'il en soit, il paraît vraisemblable qu'un tel décor ait entouré une mise en scène particulière du chœur de l'abbatiale. Nous en ignorons tout, mais E. Vergnolle, au cours de la table-ronde du colloque de 2003, a évoqué l'hypothèse d'une nouvelle présentation de reliques dans le chœur, et non plus dans la crypte, comme auparavant⁶⁹². La question reste ouverte.

1.2. Les restes d'un décor peint

La pose de la mosaïque s'accompagne de celle d'enduits peints **sur les murs du déambulatoire**. La fouille n'en a révélé que la base, sur quelques centimètres au-dessus du sol, qui forme la plinthe d'un décor disparu.

Mais un important ensemble peint est encore préservé **dans la chapelle axiale de la crypte**. Une Vierge à l'enfant et un Christ en majesté se succèdent sur le berceau de sa voûte, chacun dans une mandorle, peut-être réhaussée de cabochons à l'origine, à son tour comprise dans un grand cadre. Leur fait suite un agneau mystique sur le mur oriental, au-dessus de l'autel.

M.-G. Caffin, qui a décrit ces représentations, les date, sur des critères stylistiques prenant en compte des exemples locaux, de la **fin du XIIe s.**⁶⁹³.

2. Des travaux dans le cloître : arcades et chapiteaux sculptés

2.1. Analyse archéologique des vestiges

2.1.1. Les arcs de la galerie sud : description

D'une réfection au moins de la galerie sud du cloître, il ne reste que **deux arcs et le départ d'un troisième**, qui devaient ouvrir sur le préau, noyés ou presque dans les maçonneries modernes à l'emplacement de l'actuelle bibliothèque municipale (ill. 224 et 168). Leurs supports ont disparu, et l'élévation supérieure a été remplacée à l'intérieur par des voûtes de la fin du XV^e s. (ill. 224, et cf. *infra*, *Epilogue*). Mais il demeure à la jonction des deux premiers un tailloir en place, de plan carré ; son arête inférieure est moulurée d'une simple gorge (ill. 224).

S'ils évoquent à première vue les arcs de la façade du chapitre ou ceux qui reçoivent la voûte du parloir, par l'assemblage régulier à joints fins de leurs claveaux de moyen appareil, et par les sommiers doubles qui les réunissent à leur base, leur **mise en œuvre** est notablement différente. Epais de 0,60 m, ils sont en effet composés de deux voussures adossées de façon irrégulière, sans fourrure intermédiaire, et les voussoirs, de calcaire beige ou gris, parfois ocre (« pierre de Manan »), sont d'un format oblong, qui suit la courbure de l'arc. Au demeurant, les blocs portent encore les traces d'un layage haché très régulier, mais parfois accompagné d'une ciselure qui souligne les arêtes (par endroits, des retouches ultérieures à la bretture brouillent leur lisibilité).

2.1.2. Les chapiteaux déposés

Huit chapiteaux sculptés sont aujourd'hui présentés dans l'ancien « *locutorium* » (avec les originaux du clocher de façade de l'église - comme on le voit sur l'ill. 214, photo du bas). D'après les recherches de J. Thirion, ils proviennent tous des maçonneries de maisons

⁶⁹² « Présentation de la table ronde par Christian Sapin », in : *Décor retrouvé à Saint-Philibert*, 2004, p. 190 - 203 : p. 202.

⁶⁹³ CAFFIN 1995.

modernes démolies dans le cloître lors des restaurations des années 1950-60 ; l'un d'eux se trouvait même à cette époque remonté sous les arcades de l'aile sud, ainsi que le montre une photo de 1955. Il y aurait donc tout lieu de penser qu'ils ont été récupérés quand on a démolit le cloître pour construire ces maisons ; en outre, leurs dimensions et le fait qu'ils soient sculptés tantôt sur quatre, tantôt sur trois faces, conviendraient à une position dans l'arcature du cloître, alternativement en couronnement des colonnettes, ou adossés contre des piédroits.

Taillés dans un calcaire blanc à grains fins, et pour l'un d'entre eux, dans le calcaire rose de Préty, ils illustrent des scènes de la Bible (la Création du Monde, Adam et Eve au Paradis, Daniel entre les lions), de la vie du Christ (la Nativité, l'Adoration des Mages, différents miracles, l'Entrée à Jérusalem), et enfin sa Résurrection. J. Thirion les a longuement détaillés dans un article abondamment illustré, et on se reportera à ses descriptions pour plus de précision⁶⁹⁴.

2.1.3. Datation

Il est évidemment délicat de dater le peu qui reste de l'arcature du cloître. Le layage haché évoque les constructions antérieures, mais nous n'avons pas noté jusqu'à présent l'usage de la ciselure. Quant à la mise en œuvre, elle révèle une nette évolution par rapport aux arcs des années 1100 et du début du XIIe s., ce qui appelle un chantier clairement différencié. Au moins reconnaît-on des claveaux oblongs qui l'évoquent aux baies du dernier étage du clocher de l'église d'Anzy-le-Duc (ill. 235) ; mais il est difficile d'en donner une date précise : pas avant le milieu du XIIe s. en tout cas⁶⁹⁵.

Les chapiteaux déposés, eux, s'apparentent une fois encore, à de nombreux exemples rhodaniens et provençaux - mais se situent aussi dans la filiation bourguignonne de sculptures du Brionnais, d'Autun et de Vézelay. J. Thirion distingue trois lots stylistiques : la Création, Daniel, et la Résurrection d'une part ; l'Adoration, les Miracles, et l'Entrée à Jérusalem d'une autre ; enfin, le Paradis, et l'Annonce aux bergers. Les deux premiers groupes montrent les caractères rhodaniens les plus affirmés, et se situent assurément dans la seconde moitié du XIIe s. ; le troisième, d'un style plus maniéré, avec une profusion de feuillage naturalisant et l'emploi abondant du trépan, annonce les œuvres du tournant du XIIIe s., et doit avoir été conçu tout à fait à la fin du XIIe s.⁶⁹⁶

On peut supposer que l'arcature du cloître aura été restaurée pour la mise en place de ces chapiteaux - ou de certains d'entre eux : ce chantier, **postérieur à 1150**, se serait donc prolongé **fort tard dans le XIIe s.**

2.2. Interprétation

Nous ignorons l'extension réelle de la reprise du cloître : se limitait-elle à la partie méridionale, ou s'étendait-elle aux galeries est et ouest ? Toujours est-il que la galerie sud reste de même largeur que les trois autres, et existait probablement déjà (ill. 168). Les vestiges en place laissent restituer un **système de triplets d'arcs**, de 1,35 m de large chacun, sans doute appuyés sur un mur-bahut, et séparés les uns des autres par un pilier maçonné. Entre deux arcs devait prendre place à chaque fois une colonnette sommée

⁶⁹⁴ THIRION, J. - « Les chapiteaux historiés de l'ancien cloître de Tournus ». In : *Saint-Philibert* 1995 : p. 613-643.

⁶⁹⁵ Cf. HAMMAN, M. - *Die burgundische Prioratkirche von Anzy-le-Duc und die romanische Plastik in Brionnais*. Würzburg: deutscher Wissenschaftsverlag, 2000.

⁶⁹⁶ THIRION, J. - « Les chapiteaux historiés de l'ancien cloître de Tournus ». In : *Saint-Philibert* 1995 : p. 613-643.

d'un chapiteau sculpté. Le tailloir encore en place, large de 0,45 m en partie supérieure, peut couvrir un chapiteau d'environ 0,30 m de diamètre : ceux qui sont déposés au parloir mesurent entre 0,24 et 0,36 , et un exemplaire de ces séries s'y conformerait très bien⁶⁹⁷.

Un tel système ne semble guère appeler un voûtement (avant de voûter cette galerie à la fin du XVe s., on a d'ailleurs pris soin de transformer le support du second arc en pilier maçonné). Il faut donc imaginer, ici encore, une **couverture charpentée** : J.Thirion cite en exemple le cloître de Salles-en-Beaujolais, mais on trouve des galeries de ce type un peu partout pour le XIIe s., jusqu'à Saint-Bertrand-de-Comminges dans les Pyrénées.

Lors des restaurations des années 1960, l'architecte M. Berry avait repéré une série de corbeaux fichés dans le mur du réfectoire au-dessus de la galerie du cloître : il n'en reste pas trace aujourd'hui. Il pensait qu'ils devaient recevoir la faîtière d'appui d'une toiture en appentis, et les rapprochait de ceux qui encadrent les fenêtres de façade du dortoir, à l'étage de la galerie orientale⁶⁹⁸. Mais nous verrons que ces corbeaux-là, placés à une hauteur inadéquate pour une telle restitution, sont en fait un ajout plus tardif (*infra*, B3. *Un nouvel élan... 1.1.3. La restauration de l'aile du chapitre*). Par manque d'informations précises, nous ne pouvons donc, ni accepter, ni repousser, la proposition de M. Berry pour la galerie sud.

Enfin, il est à propos de rappeler la dénomination de « **cloître des enfants** » retenue pour la galerie sud, par le manuscrit du « Livre des usages de l'abbaye » au XVIe s.⁶⁹⁹ : elle indiquerait la proximité de l'école monastique, où enseignait le moine Garnier dans la seconde moitié du XIIe s., et qu'aurait évoqué la chronique de Saint-Florent de Saumur dès le IXe s. Selon H. Curé, à partir de la fin du XIIe s. ou du début du XIIIe, l'école n'aurait gardé qu'une seule classe dans le cloître, pour les élèves qui se destinaient à l'état ecclésiastique : une autre aurait été instituée en ville, sous la surveillance du chantre et à la charge des habitants, au plus tard sous l'abbatiate de Bérard (1223-1245)⁷⁰⁰. L'emplacement exact de celle du monastère est inconnu : J. Martin l'imagine plutôt dans l'aile orientale, A. Bernard se pose la question d'un étage au-dessus du cloître. Mais les leçons ne se déroulaient-elles pas directement dans le cloître ? Certains des « sièges du cloître » mentionnés en 1562 (sans précision de lieu) pourraient avoir eu cette utilité. Avant 1665 en tout cas, l'école aura été transférée dans la « grande-priorité » devenue « maîtrise », peut-être à l'emplacement de la tour à l'est du réfectoire⁷⁰¹.

3. Conclusion

Dans les réalisations souvent prestigieuses de la fin du XIIe s., rien ne laisse soupçonner les difficultés de l'abbaye, connues par les textes pour les décennies 1160 à 1190. Alors que le poids des dettes fait envisager un temps la dispersion des moines, alors que de sérieuses tensions se font jour avec les habitants du bourg, et que des troubles marquent la région, rien ne trahit par exemple, un ralentissement de l'activité de la cuisine dans ces années-là. Même si les travaux n'ont plus l'ampleur du premier XIIe s., la communauté persiste à

⁶⁹⁷ Les encoches visibles aux arêtes des voussoirs, et surtout, sur le sommier subsistant, sont d'interprétation malaisée (ill. 224). Peut-être relèvent-elles d'un aménagement ultérieur?

⁶⁹⁸ BERRY 1973.

⁶⁹⁹ Manuscrit aujourd'hui disparu : cité par JUENIN, I, p. 92-93, MARTIN 1900, p. 268, et CURE 1905 (1984), p. 123.

⁷⁰⁰ CURE 1905 (1984) , p. 145. Chronique de Saint-Florent de Saumur : « *Regimenque scholarum ad instruendos pueros ei committitur* » (« *Et la direction des écoles lui font confiée, pour qu'il instruisse les enfants* » : JUENIN, *Preuves* , p. 106).

⁷⁰¹ Sur tout ce paragraphe : cf. BERNARD 1920. Sur les « sièges du cloître » : « Mémoire des dégâts... », in BERNARD 1914, p. 70 ; cf. aussi *infra*, B 3. *Un nouvel élan... 1.2.1. Architecture gothique et continuité régulière*.

embellir l'église et le cloître, et n'hésite pas à lancer un programme aussi ambitieux que le calendrier de mosaïque de l'abbatiale. Il semble donc qu'il faille dissocier les difficultés extérieures du monastère, des réalisations poursuivies à l'intérieur, pour la gloire de Dieu - conformément peut-être, à un programme établi d'avance.

Mais il convient aussi de ne pas exagérer l'importance de la crise. G. Duby a montré par quel processus d'emballement général, la croissance du début du siècle a abouti à l'endettement des plus puissants dans cette période: dans ce jeu en vérité, les grandes abbayes ne sont pas les plus mal loties⁷⁰². Quelques décennies plus tard à Tournus, les travaux du XIIIe s. témoignent avec force du renouveau - ou de la pérennité - de l'activisme abbatial.

B 3. un nouvel élan (second quart - milieu du XIIIe s.)

Après un tournant délicat, le XIIIe s. s'annonce apparemment sous de meilleurs auspices. Constructions et travaux d'embellissement reprennent un peu partout dans le monastère, jusqu'à la chapelle Saint-Laurent. L'ampleur n'est toutefois pas celle des campagnes du début du XIIe s., et les interventions restent limitées. Celles qui concernent l'église abbatiale et le cloître sont surtout d'ordre esthétique, ou de prestige. Mais un important programme de fortifications est mis en œuvre, au moins du côté ouest, où il s'accompagne de l'édification d'un nouveau grand bâtiment (ill. 226).

1. L'église et l'ensemble claustral

1.1. Analyse archéologique des vestiges

1.1.1. L'église abbatiale : percements et embellissements ... et quelques sépultures

Les travaux de maçonnerie entrepris dans l'église sont ponctuels, mais non négligeables : outre une porte haute ménagée à l'ouest, au-dessus de l'abside de la chapelle Saint-Michel, le mur de façade du croisillon nord du transept est entièrement refait, percé d'une vaste baie à réseaux et d'un nouveau portail, et l'ouverture qui, dans la dernière travée du collatéral sud, donnait dans l'angle du cloître, est remplacé par un portail de style gothique. Mais les vestiges, plus nombreux qu'auparavant, de peintures murales figurées, évoquent un autre aspect de ces réaménagements. Enfin, cette période fournit les premiers témoignages tangibles de sépultures à l'intérieur de l'abbatiale.

La porte haute de la chapelle Saint-Michel

Une porte est percée juste au-dessus du massif de l'« arc de Gerlannus », dans le vide apparemment, entre la nef et l'avant-nef. Coiffés d'un linteau droit, ses piédroits sont montés de pierres de taille de calcaire rosé jaspé, travaillées à la brette, et alternées régulièrement en positions carreau / boutisse. Elle semble prévue pour desservir quelque tribune ou escalier de bois. Peut-être s'inscrit-elle dans un parcours d'accès au comble depuis la nef ; aujourd'hui, une échelle de meunier s'élève juste à côté à l'intérieur de la chapelle Saint-Michel, en direction de la porte du comble, au-dessus de la voûte de la nef (cf. ill. 105, sur la gauche au-dessus de l'arc « de Gerlannus »).

Une façade gothique au nord du transept

⁷⁰² DUBY 1953 (1988) : p. 361 - 399.

Reprise en totalité (cf. ill. 226), la face nord du transept est occupée désormais, sur toute sa largeur et sur ses deux tiers supérieurs, par une vaste **baie à remplage** à réseau, surmontant un appui taluté (cf. ill. 227). Un *oculus* de réseau polylobé occupe la partie supérieure, flanqué en contrebas de deux petits *oculi* triflés, qui somment chacune des quatre grandes formes de la fenêtre, dont les meneaux sont décorés de minces colonnettes toriques à bases polygonales. A l'intérieur, l'arc brisé de la baie s'inscrit dans un doubleau supplémentaire en plein cintre, qui la sépare de la voûte du XIIe s. (cf. ill. 170) ; à l'extérieur, l'archivolte est sommée d'un larmier en relief, formant également un grand arc brisé, reçu par deux culots ornés de têtes humaines (ill. 227).

Le mur plein du tiers inférieur est percé d'un nouveau **portail** de style gothique. A l'extérieur, ses piédroits offrent un ébrasement à trois ressauts, flanqué de colonnettes en délit, surmontées d'un côté de chapiteaux à deux rangs de crochets, et de l'autre, de chapiteaux à feuilles de lierres finement découpées (ill. 229). Les tailloirs des chapiteaux alignent leurs moulures en un bandeau continu à ressauts, qui d'un côté se poursuit le long du mur, et de l'autre, se termine par un décor de feuillage naturalisant finement sculpté. Les bases, elles, sont minces et étales, superposant deux anneaux concentriques séparés par une gorge étroite et profonde qui crée une zone d'ombre (le relief supérieur étant un peu usé : cf. ill. 228)

Le profil des tailloirs et de la moulure qui les prolonge présente deux larges gorges séparées par un mince filet intermédiaire et soulignées d'un simple régllet ; elles sont surmontées d'un épais bandeau, gravé d'un mince anglet au tiers de sa hauteur. Le profil des bases, lui, fait alterner un petit tore supérieur encadré de deux régllets et un large tore inférieur, très aplati, surmonté d'un régllet : ils sont séparés par une gorge fine et profonde, qui crée une forte zone d'ombre (ill. 228).

Au sommet, une triple voussure simplement moulurée de trois tores en amande séparés par des ressauts secondaire, encadre un tympan lisse, porté de part et d'autre par deux coussinets sculptés de têtes humaines, dont l'une est coiffée de feuillage (ill. 229). L'ensemble devait être initialement réhaussé de couleurs - notamment le tympan, dépourvu d'ornementation à l'heure actuelle, mais qui recevait sans doute une scène peinte.

Pour le peu qu'on en voit - surtout après les importantes restaurations du début du siècle - les **parements**, de petit appareil, alignent en rangs bien réglés, très réguliers qui plus est, des « moellons d'appareil »⁷⁰³ de module assez grand, de calcaire coquillier blanc ou rosé jaspé, éclatés au marteau têtue de façon à laisser les traces d'impact en fort relief sur la face visible ; les joints sont épais. Ça et là, des rangs de réglage sont beaucoup plus minces ou au contraire plus larges (ill. 227 en partie haute). Mais quelques blocs de moyen appareil portant les traces d'une taille régulière à la brettelle, sont également insérés par endroits, sur la hauteur de deux rangs - ainsi que des « chandelles », de loin en loin. Chaînes d'angle et piédroits font alterner en positions carreau / boutisse des blocs de moyen appareil, parfois de la hauteur de deux ou trois des assises auxquelles ils s'insèrent parfaitement, portant des traces de brettelle ou de taille brochée régulière, assez fine (au pic ?)

Le portail sur le cloître

Le portail qui donne sur le cloître ressemble singulièrement à celui du transept nord : ses piédroits sont eux aussi ébrasés à triple ressaut, soulignés par des colonnettes à bases de même profil et à chapiteaux à feuillages et crochets surmontés du même bandeau ; il est couronné d'une triple voussure en plein cintre, que soulignent cette fois-ci de simples tores à

⁷⁰³ Sur ce terme, cf. annexe « Evolution des modes de construction ».

boudins encadrés de gorges à ressauts intermédiaires. Ici aussi, le tympan est lisse, sans doute peint à l'origine, et son linteau est reçu de chaque côté par deux coussinets : l'un d'entre eux est sculpté d'un masque, tourné vers l'intérieur des jambages. L'ensemble porte des traces de peinture, bleue et jaune en particulier (ill. 230 à 232).

Les piédroits sont de moyen appareil, portant des traces de taille à la bretture. Mais les parements qui leur font suite vers l'est, jusqu'à l'angle du transept, s'ils évoquent tout de même ceux du portail nord du transept, sont de facture plus médiocre cette fois-ci, comprenant de gros moellons irréguliers de calcaire blanc, beige ou rosé, séparés toujours par des joints épais. Il faut dire qu'il s'agit là d'un simple remaillage à la maçonnerie du XIe s., et non d'une reconstruction *de novo* comme au portail nord.

Vestiges d'un décor peint

A en croire M.-G. Caffin, il faut rapporter à cette période plusieurs restes de peintures murales à l'intérieur de l'église. En témoignent la figure de saint évêque, avec le décor de faux-marbre du pilier voisin, qui couvre le mur oriental de la nef (à la jonction de la galilée), et plusieurs décors couvrant les intrados des arcs de passage entre vaisseau central et collatéraux, au niveau bas de la galilée, comme dans la grande nef. Dans la seconde travée de la galilée, des feuillages sur fond noir se succèdent à l'intérieur d'un cadre bordé de filets jaunes et rouges, dans l'arc livrant passage au bas-côté sud ; dans la nef, l'intrados du troisième arc vers le bas-côté sud est rehaussé de motifs floraux mêlés d'une suite de demi-cercles rouges et jaunes sur fond bleu-gris sombre, entre des filets rouges et jaunes, et ceux des quatrième et cinquième arcs, de petits monstres et animaux plus ou moins fabuleux, pris entre des décors géométriques à base de méandres, toujours encadrés de filets, et toujours dans la même gamme de couleurs⁷⁰⁴.

Mais la « façon de marbre jaunâtre vermiculé » des piliers de la nef et les « bandes rouges et bleu chevronnées en large zig-zags » de l'avant-nef, signalés par Canat de Chizy en 1850 et aujourd'hui disparus, leur sont sans doute contemporains. Il faut leur ajouter la représentation des funérailles de l'abbé Bérard, peinte au-dessus de son sépulcre, également disparue, mais signalée au XVIIIe s. par Juénin - avec une autre peinture de funérailles d'ailleurs, surmontant cependant le tombeau d'un abbé inconnu⁷⁰⁵.

Encore le témoignage de quelques sépultures

Le dernier point évoqué renvoie à d'autres sépultures, de laïcs cette fois-ci, dont témoignent pour cette période, au moins deux dalles tumulaires au sol du niveau bas de la galilée. Elles sont gravées chacune d'une grande épée surmontée d'un écu, qui semble évoquer un chevalier ; leurs inscriptions sont malheureusement indéchiffrables ou presque. Un fragment de pierre de même style est conservé dans le dallage du collatéral nord de la nef - mais ce n'est pas sa place d'origine. Ces trois objets ont été dessinés et décrits par J. Martin et H. Curé⁷⁰⁶.

1.1.2. Travaux dans le cloître

⁷⁰⁴ CAFFIN 1995 et 2004.

⁷⁰⁵ « Note de M. Canat de Chizy sur l'église abbatiale de Tournus ». In : *Congrès archéologique de France*, 1850, p. 103 : cité par HENRIET 1992, p. 115 - et repris p. 143, et par CAFFIN 1995, p. 652 et note 9. Funérailles peintes : JUENIN, I, p. 376 - cité par CAFFIN 1995, note 11 p. 664, et par CAFFIN 2004, p. 176 et notes 1 et 2.

⁷⁰⁶ MARTIN 1901 ; CURE 1905 (1984), p. 377-401 (n° 9, 22, et 36).

Le cloître fait l'objet de travaux spécifiques, au moins en trois endroits : dans les deux angles opposés, sud-ouest (face au portail du réfectoire) et nord-est (face au portail de l'église), et enfin dans la galerie orientale, en liaison incontestablement avec la reprise du chapitre - sur laquelle nous reviendrons juste après (cf. ill. 226). Mais on peut penser que la coloration des chapiteaux et moulures des ouvertures (sans compter le tympan du portail de l'église), s'accompagne de nouvelles peintures murales⁷⁰⁷.

Traces de voûtes dans la galerie occidentale

A l'angle des galeries ouest et sud (aujourd'hui à l'intérieur de la bibliothèque municipale) les maçonneries du cellier et du réfectoire conservent les traces d'arrachement d'une voûte d'ogives - qui se prolongent d'ailleurs vers le nord. Celle-ci est reçue par des culots ancrés dans les murs, dont il subsiste deux exemplaires (celui de l'angle a disparu), chacun sculpté d'une tête humaine : l'une bien visible, se présentant de face, l'autre au contraire tournée vers le bas (ill. 235 et 234).

La jonction des galeries nord et est

La **voûte d'ogives** de la travée d'angle nord-est, elle, est entièrement préservée, au-dessus du portail de l'église déjà décrit (qui se trouve d'ailleurs dans une position légèrement décentrée par rapport à la voûte : ill. 230). Les ogives sont à profil torique, encadré de deux tores secondaires séparés par des cavets. Elles sont reçues dans les angles par des culots engagés, de formes géométriques cette fois-ci, tronconiques lisses ou à facettes, mais dans un cas encore, sculpté d'une tête (ill. 232). Ces travaux appartiennent à la même campagne que le nouveau portail de l'église : les culots sont pris dans la même maçonnerie (ill. 230 et 232).

Au-delà, le mur du transept à l'extrémité de la galerie est occupé par un grand **placard** triple (aujourd'hui muré), pris dans la même maçonnerie, et dont les pierres de moyen appareil de calcaire blanc portent toujours des traces de brettage (cf. ill. 157).

Enfin, de la base du portail de l'église (malgré la présence d'un emmarchement moderne) à celle du placard et même au-delà, on peut observer dans le mur une suite continue de pierres plates à surface parfaitement horizontale, taillées grossièrement à grands coups de pic sur la tranche, mais finement ciselées à l'arête supérieure, qui donnent le niveau du **dallage** contemporain de cet ensemble : celui-ci se poursuit en fait vers le sud (ill. 157).

Traces d'un dallage dans la galerie orientale

Après quelque marches (séparées par un premier palier) en direction du sud, en partie lisibles au bas de l'élévation du dortoir, ce nouveau dallage se prolonge un peu plus bas dans la galerie orientale, en façade du chapitre (ill. 157). Juste à côté en effet, le sondage effectué en 1991 a mis au jour le lit de sable qui lui servait d'apprêt (les dalles elle-même avaient disparu). De fait, ce sable recouvre le niveau de travaux lié à la reprise du chapitre (qui comprend devant sa façade un trou de poteau, sans doute d'échafaudage), après un incendie qui carbonise la surface de sol du XIIe s. et son caniveau en bois (cf. ill. 73 et 74)⁷⁰⁸.

⁷⁰⁷ Le chanoine Curé signale un Christ en croix et des rinceaux, recouvrant une peinture antérieure avec figure d'ange, apparues en 1898 dans la galerie nord du cloître : sa dernière réfection étant celle du XIIIe s., il y a de fortes chances pour que l'un de ces décors remonte à cette époque (CURE 1905 (1984), p. 439).

⁷⁰⁸ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1991 ; et JUFFARD - SAINT-JEAN VITUS 1992.

La pose de ce dallage entraîne un important relèvement du sol : au sud du chapitre (dans le sondage de 1991), sa surface est désormais autour du niveau NGF 188,00 (0,75 m au-dessus du sol du XIIe s., cf. ill. 157). Par rapport à la galerie nord, la différence des niveaux est importante (plus de 2 m, contre 0,80 à l'heure actuelle) : elle s'adapte, par paliers, au pendage naturel du terrain. Pour autant, il n'y a pas de raison de penser que l'élévation ait été reprise dans la galerie orientale, et la voûte d'ogives de l'angle nord-est est la seule du secteur.

1.1.3. La restauration de l'aile du chapitre

Façade sur cloître

Le chapitre est entièrement refait (comparer ill. 226 et 146). A l'arcature des années 1090-1100, en partie détruite et en partie murée, succède côté cloître une **façade de style gothique** : deux baies géminées cintrées y encadrent un portail central large d'1,60 m, également en plein cintre. Fenêtres et portail suivent un même modèle, avec voussures et piédroits ébrasés et à ressauts (doubles pour les baies, triples pour la porte), soulignés par des colonnettes à chapiteaux à feuilles de lierre ou feuillage et crochets, qui se prolongent par de gros boudins sur l'archivolte. Les bases des colonnettes sont minces et étales, superposant deux anneaux concentriques séparés par une gorge étroite et profonde qui crée une forte zone d'ombre (ill. 157 et 164). La ressemblance avec le portail méridional de l'église est frappante : ce qui ne doit pas nous étonner, puisque sa construction, on vient de le voir, s'accompagne de la mise en place du même dallage, qu'on repère de part et d'autre de ce portail. Ici aussi, colonnettes, voussures, et surtout chapiteaux, gardent des traces de pigments, plutôt verts et rouges cette fois-ci (ill. 234).

Ces ouvertures sont remaillées assez grossièrement à la façade plus ancienne, par une maçonnerie essentiellement composée de pierres calcaire blanches de moyen appareil (cf. ill. 157), portant des traces de taille à la bretture, régulières et en éventail.

A hauteur d'étage au-dessus de cette façade, une rangée de **corbeaux** est insérée dans la maçonnerie de façade du dortoir, au niveau des cintres des fenêtres (ill. 157). Leur face supérieure comporte une large encoche le long du mur, destinée au logement d'une sablière. Ils portent également des traces de taille à la bretture. Ils suggèrent, au-dessus des toits de la galerie est, une sorte d'auvent de protection en avant des fenêtres de l'étage - qui d'ailleurs aura caché une partie de leurs claveaux ; mais peut-être leur adjonction est-elle encore plus tardive. On ne sait s'il faut leur rapporter les corbeaux mentionnés par l'architecte Berry au-dessus de la galerie sud - bien que ceux-ci n'encadrent pas de fenêtre (cf. *supra*, B 2. *Travaux de prestige pour des temps incertains*, 2.2. *Interprétation*).

Le nouveau chapitre et le voûtement du local nord

A l'intérieur, **la salle du chapitre** est divisée symétriquement en neuf travées d'égale hauteur voûtées d'ogives (à profil torique encadré de deux profonds cavets), par quatre piliers cylindriques couronnés de chapiteaux à crochets ou à décors végétaux (ill. 226 et 235). Le long des murs et dans les angles de la pièce, ce sont des piles engagées et des triplets de colonnettes qui reçoivent les retombées d'ogives (cf. aussi ill. 159) : elles sont encore coiffées de chapiteaux à crochets ou à rinceaux de feuillages, d'où émergent parfois des têtes dans les angles, coiffées de feuilles pour certaines (ill. 236). Seules, deux piles engagées sont aujourd'hui dépourvues de chapiteaux, après quelques transformations et restaurations modernes. Les bases sont de même style qu'à l'extérieur.

La mise en place, au XVIIe s., de la façade qui clôt le bâtiment au sud, a entraîné un léger épaississement du mur méridional du chapitre : chapiteaux et retombées de voûtes se voient maintenant partiellement noyés dans la maçonnerie. D'où l'idée parfois énoncée, que la pièce était originellement plus grande : il n'en est rien, et le sondage effectué en 1991 à l'extrémité de la façade sur cloître a prouvé qu'un mur de refend existait bien à cet emplacement.

La restructuration du chapitre a condamné la baie qui l'éclairait auparavant en façade orientale : celle-ci est désormais transformée en niche extérieure (ultérieurement comblée). Son bouchage montre les mêmes joints incisés que les maçonneries de la fin du XIe s. - le tout est alors couvert d'une seconde couche d'enduit blanc (ill. 158). Il est vraisemblable qu'on l'aura remplacée au XIIIe s. par deux fenêtres aujourd'hui disparues : le « mémoyre des dégasts » de 1562 les signale du côté opposé à l'entrée. Elles s'inscrivaient sans doute au centre de chacune des travées nord et sud (entre les pilastres extérieurs du XIe s.) : des ouvertures modernes leur ont succédé, murées lors des restaurations de 1994 (ill. 226 et 158, cf. aussi ill. 54 et 55). Mais le « mémoyre » de 1562 signale encore des « sièges de pierre à l'entour du chappitre » - que complète à cette date la chaire de bois de l'abbé⁷⁰⁹. Leur raison d'être tient évidemment à la vocation de cette salle comme lieu de réunion du convent (cf. *supra*, A3. *L'aboutissement du projet...* 2.2.2. *Intérieur : la salle du chapitre*). Enfin, on imaginera volontiers que les murs aient été couverts de peintures, ainsi que le suggèrent les traces extérieures en façade, et les témoignages de vestiges dans le cloître.

A une date récente, il semble qu'on ait surcreusé l'intérieur de la salle en reprenant en sous-œuvre les piliers et leurs bases (très restaurés aujourd'hui) - les restaurations des années 1950 n'auront fait que remplacer un sol cimenté par le dallage actuel⁷¹⁰. Si bien qu'une espèce de banquette maçonnée, haute d'une vingtaine de centimètres, fait maintenant tout le tour de la pièce (ill. 235 et 159) : il s'agit à l'évidence de la semelle de fondation des murs (servant probablement de soubassement aux « sièges de pierre » disparus), que devait couvrir le sol initial. Le niveau du sol intérieur correspondant doit se situer désormais autour de la cote NGF 187,35 m, soit environ 0,65 m plus bas que le dallage de la galerie orientale, ce qui accentue le dénivelé initial (dû à la pente naturelle du terrain vers la Saône) : on doit descendre quatre ou cinq marches pour y accéder.

La reprise du chapitre s'accompagne probablement du voûtement du **local adjacent** au nord. Un demi-berceau prend désormais naissance au Sud, à la hauteur du sol actuel, pour s'appuyer au nord contre le mur de l'église : il vient s'appliquer contre le cintre occidental, qu'il croise et masque à moitié, sans aucune forme de transition (ill. 159 : vignette du bas, « front de l'arc supportant l'escalier... »). A sa jonction avec le cintre, les claveaux en partie dégagés sur le revers de la voûte montrent des traces de brettage.

Un voûtain en berceau perpendiculaire se raccorde à cette voûte par pénétration, pour dégager une large ouverture vers la salle voisine, centrée entre deux piliers dans la largeur de la travée centrale du chapitre (ill. 226 ; elle est aujourd'hui murée, cf. ill. 235). Enfin, le même chantier aura condamné la porte donnat sur le transept (la comparaison des mortiers le confirme - cf. ill. 160).

L'essentiel de ces maçonneries étant cependant recouvert d'un enduit de ciment, on ne peut tout à fait exclure que ce voûtement soit ultérieur (moderne ?).

1.1.4. Le voûtement du cellier

⁷⁰⁹ « Mémoyre des dégasts... », in BERNARD 1914 : p. 38 et 70.

⁷¹⁰ Sur les restaurations du service des Monuments Historiques, cf BERRY 1957.

Le couvrement du cellier est également refait : celui-ci est voûté désormais d'un berceau brisé longitudinal, soutenu par trois arcs doubleaux (cf. ill. 133, et 186). La reprise de maçonnerie se fait à hauteur du bas de l'ancien étage supérieur (autour des niveaux 191,87 à 192,37 m NGF - parfois un peu plus bas encore, car les doubleaux viennent s'ancrer profondément dans les maçonneries des XIe - XIIIe s., et certaines travées sont reprises à leurs pieds). De ce fait, la fenêtre du XIIe s. à linteau monolithe échancré se trouve bouchée par les reins de la voûte. Aussi l'éclairage est-il assuré désormais par deux nouvelles fenêtres cintrées, à double ébrasement fortement prononcé, larges de 1,20 m cette fois-ci, mais percées en haut des lunettes de la voûte. Du côté intérieur, elles se logent dans une espèce de grande niche à appui fortement taluté, sommé d'un arc surbaissé (ill. 133, et 237). En fait, le nouveau cellier ne semble plus conçu que pour un seul niveau d'élévation.

Quant au portail principal, il ouvre toujours en façade occidentale ; mais il est refait du côté intérieur - toujours au même emplacement. Au pied de la voûte, son intrados se situe à l'intérieur au niveau NGF 191,96 m, soit sensiblement plus haut que l'arc extérieur du XIe s., pourtant maintenu en l'état: le nouveau portail est donc ébrasé vers l'intérieur.

Le sol actuel, qui divise le cellier en deux étages (cf. ill. 133 et 186), est postérieur à cet aménagement, et vient couper les doubleaux de la nouvelle voûte - l'un d'entre eux est même entamé aujourd'hui par le portail qui dessert la salle à hauteur du nouveau sol à l'ouest (cf. ill. 60). La reprise entre les maçonneries des XIe-XIIIe, et du XIIIe s., se lit néanmoins un peu plus haut que ce sol, on la devine à un léger épaississement des murs latéraux sous les pieds de la voûte ; par places, la césure apparaît même distinctement là où un peu d'enduit est tombé. Dans les lunettes de la voûte, elle se repère à un léger ressaut à mi-hauteur (juste au-dessus des massifs engagés du XIe s. au nord). Sur le côté est, un demi - arc de décharge assez grossier semble contribuer l'un des doubleaux à la retombée de la voûte : il doit assurer lui aussi la transition entre l'ancienne maçonnerie et la nouvelle.

Ajoutons que la voûte a été consolidée, sans réfection importante, dans les années 1950-60, lors des restaurations de M. Berry, architecte en Chef des Monuments Historiques.

Les maçonneries nouvelles se caractérisent par un petit appareil réglé et régulier, à joints épais, tandis que les pierres de taille, souvent en calcaire rosé jaspé, des doubleaux et des cintres d'ouvertures (en plein cintre à l'extérieur, et en arc segmentaire à l'intérieur), présentent les traces d'un travail à la brette, fin et régulier.

1.1.5. Datations

Les éléments de datation les plus précis pour cette période concernent le cloître et le chapitre. Les restaurations de l'église leur sont en grande partie liées, et se datent par rapport à eux.

Les restaurations de l'abbé Bérard

Les deux nouveaux portails de l'église et les ouvertures du chapitre, les remplages de la grande baie nord du transept, les voûtes d'ogives de l'angle nord-est du cloître et du chapitre, et dans le détail, la modénature des ogives, des colonnettes et des bases ; enfin les chapiteaux à crochets ou feuilles de lierre et les différentes petites têtes, parfois coiffées de feuillages, des culots ou des angles de chapiteau, situent cet ensemble dans la première moitié, voire le second quart, du XIIIe s. (ill. 227 à 238). A titre de comparaison, on pourra mentionner les remplages à plusieurs formes, encore très dépouillés, des baies des grandes cathédrales de l'âge « classique » du style gothique (Reims...), et l'architecture et le décor du chœur de l'église Notre-Dame de Dijon, élevé à partir de 1230 (la construction de l'église

elle-même se poursuivant jusque vers 1250), ou les deux portails latéraux, plus simples, de Notre-Dame de Cluny, édifice moins bien daté, un peu plus tardif apparemment⁷¹¹ (cf. ill. 28 et 239).

Or à Tournus, le « Mémorial » rédigé par l'abbé Bérard fournit explicitement la date de 1239 pour la restauration du cloître et du chapitre - et même du dortoir - entreprise par ses soins à la suite d'un grave incendie (cf. *supra*, I. *Le contexte historique...*, 3.2.4. *Heurs et malheurs des XIIIe - XIVe s.*, et A3. *L'aboutissement du projet...* 2.2.2. *Intérieur : la salle du chapitre*). Bérard étant mort en 1245, ses travaux s'inscrivent entre ces deux dates.

Qui plus est, nous avons pu vérifier lors du sondage de 1991, pratiqué dans la galerie orientale du cloître, qu'un niveau d'incendie précédait bien des travaux en façade du chapitre (signalés par les trous de poteau numérotés 24 et 17 dans la fouille, associés aux niveaux de chantier U.S. 23, 13, et 14), eux-même conclus par une réfection du sol (indiquée par le lit de sable U.S. 11, d'apprêt du dallage de la galerie de cloître - cf. ill. 73 à 75)⁷¹². Façade du chapitre et pose d'un dallage dans la galerie sont liés, et on peut mettre ces éléments en relation avec les autres traces de dallage, lisibles dans l'angle nord-est du cloître, indissociables du placard triple et du portail de l'église (cf. ill. 157). A son tour, le portail du bras nord du transept s'apparente trop à celui-ci pour ne pas lui être rapporté, avec toute la façade dans laquelle il est pris, dans un même contexte chronologique (juste avant ou juste après).

Enfin, si la restauration du cloître dont parle Bérard n'est pas totale, laissant en place l'essentiel de la galerie nord, et une bonne partie des structures « romanes » dans les autres galeries, rien n'empêche de compter dans ses travaux le voûtement de la galerie occidentale. Les culots subsistant à l'angle sud-ouest du cloître, sculptés de têtes humaines caractéristiques (notamment par la coiffure), typiques de l'art gothique bourguignon de ces années-là, se retrouvent aux deux portails de l'église aussi bien qu'au chapitre et dans l'angle nord-est du cloître (cf. ill. 232 et 236), mais encore à Notre-Dame de Dijon, Notre-Dame de Cluny, et dans bien d'autres églises (ill. 238 et 239).

En conséquence de quoi, on peut dater les principales réfections de l'église, la reconstruction du chapitre (et le voûtement du local nord, qui lui est lié), la réfection des galeries ouest et est du cloître et de sa travée d'angle nord-est, **dans les années 1239 / 1245 ; au plus large, entre 1230 et 1250** pour la façade nord du transept de l'église ou la galerie occidentale

En revanche, rien ne semble plus témoigner de nos jours, des restaurations entreprises par cet abbé au dortoir: quelques traces insignifiantes en haut du mur en façade est, avant la réfection des toits consécutive à l'incendie de 1656 ? Rien n'est moins certain (cf. ill. 158). Peut-être ceux-ci concernaient-ils des aménagements intérieurs dont nous n'avons plus de traces (à la rigueur, quelque résidus de peintures murales dans une niche à l'intérieur de la façade est, vite effacés lors des restaurations de 1994 ?) ; ou encore, se concentraient-ils dans la partie méridionale du bâtiment, aujourd'hui disparue. On peut cependant proposer d'y inclure les corbeauxbrettelés qui encadrent à l'étage, côté cloître, les fenêtres du dortoir (cf. ill. 157).

⁷¹¹ Sur Notre-Dame de Dijon, cf. OURSEL 1938 et 1953 (p. 83 - 86 en particulier), et *L'art gothique*, 1999, p. 70 - 72. Sur Notre-Dame de Cluny : VIREY, J. - *L'abbaye de Cluny*. Paris : H. Laurens, 1921 ; OURSEL 1953, p. 104 ; BOUILLLOT, M. - *Cluny. L'église Notre-Dame*. Cluny : Centre d'Etudes Clunisiennes, / Mâcon : Buguet-Comptour, 1988 : p. 5 - 10 ; ROINE, N., et THOISY, A. de - « Découverte de fragments provenant du grand portail de Notre-Dame de Cluny ». In : *Cluny, un nouveau regard*, 1996, p. 42 - 46 ; et enfin, MEHU 2001, p. 488. Sur les deux églises, voir aussi BRANNER 1960.

⁷¹² SAINT-JEAN VITUS 1991.

Arrêtons-nous ici sur deux éléments qui pourront servir plus tard comme arguments de datation, au moins en milieu Tournusien. Sur toutes les élévations du chapitre et de sa façade, la **brettur** est abondamment utilisée pour tailler les pierres, à l'exclusion de la laie, typique des XIe et XIIe s. (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Elle entre ici en concurrence avec cette taille pointée fine et régulière qu'on voyait émerger au XIIe s., et qu'on retrouve sur quelques pierres de taille et sur les plus beaux moellons. En revanche, le moëllonage ordinaire, auquel on réserve parfois un calcaire coquiller plus grossier, utilise encore en majorité l'équarrissage au marteau têt, comme dans les périodes précédentes. Cette petite révolution de l'outillage semble donc déjà accomplie vers 1240 : l'apparition de la brettur s'est faite en tout cas avant cette date.

En second lieu, la fouille de 1991 a mis au jour, dans la couche de travaux qui sépare l'incendie du lit de sable du dallage définitif (U.S. 13), donc datée de façon serrée autour de 1240, plusieurs tessons de **céramique glaçurée**. En l'occurrence, il s'agit d'une glaçure épaisse de couleur vert olive, appliquée par aspersion, de manière non complètement couvrante, sur des objets à pâte claire, de type pichets (avec parfois un décor ondulé incisé : cf. annexe « *Chronologie de la céramique...* » : « St-Phil. 91, US 13 »)⁷¹³. Ce ne sont pas là des essais, et à cette date, ce type de poterie fait déjà l'objet d'une production maîtrisée. Là aussi, son apparition se sera faite au plus tard, dans le premier tiers du XIIIe s.

Éléments isolés dans l'abbatiale : porte haute de la chapelle Saint-Michel, peintures murales, et pierres tombales

La porte haute au-dessus de l'« arc de Gerlannus » est beaucoup plus atypique. Mentionnons-la déjà, puisque nous venons de parler de l'église : mais c'est par comparaison avec le cellier qu'on peut proposer de la dater du début ou du milieu du XIIIe s., autant par le choix du matériau des piédroits, que par la façon dont leurs pierres sont taillées et mises en œuvre (cf. ci-après).

Les peintures murales étudiées par M.-G. Caffin, elles, sont datables sur la base d'arguments stylistiques indépendants du reste, dans le second quart ou le troisième quart du XIIIe s.⁷¹⁴.

Quant aux trois dalles tumulaires relevées par J. Martin et H. Curé, qu'aucune inscription lisible ne vient dater, c'est leur aspect particulier, très différent de toutes les pierres des siècles suivants, ainsi que le style de l'épigraphie gothique, qui ont conduit ces auteurs à les situer « aux XIIe-XIIIe s. ».⁷¹⁵ Par prudence, nous retiendrons plutôt le XIIIe s.

La reprise du cellier

La restauration du cellier peut être datée sur ses caractéristiques constructives. L'emploi abondant dans toutes les parties refaites, de la brettur, selon une taille parallèle et régulière, tend déjà à inscrire cette restauration au XIIIe s. De l'extérieur, les fenêtrées hautes, largement ébrasées et soigneusement clavées, prises dans un appareil finement broché, évoquent un peu celles du cellier construit à Dijon par l'abbaye de Clairvaux au début du XIIIe s. ; mais à l'intérieur, l'arc segmentaire à petits claveaux réguliers qui coiffe leur embrasure (cf. ill. 133, tout au fond), et qu'on retrouve au portail ouest, se rapporte à des exemples de l'architecture civile : avant la fin du XIIe s. sans doute au château voisin de

⁷¹³ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1991.

⁷¹⁴ CAFFIN 1995 et 2004.

⁷¹⁵ Cf. *supra*, note 141.

Brancion (ill. 241), ou plus sûrement, dans la seconde moitié du XIIe s. au palais épiscopal de Viviers⁷¹⁶ ; toutefois, ces deux exemples excluent l'usage de la bretturée. Associé à la taille brettelée, on rencontre ce genre d'arc dans le premier état de la « tour-saule » de Gissey-sous-Flavigny, dans le premier tiers du XIIIe s. (Côte-d'Or : ill. 240, et 315 - 316)⁷¹⁷.

Enfin, la voûte en berceau, non simplement coffrée, mais soigneusement appareillée à ce qu'on devine sous le voile des enduits actuels, renvoie à des exemples encore nombreux au début du XIIIe s. : pour des bâtiments monastiques, en milieu cistercien notamment - mais aussi pour des bâtiments laïcs, souvent à vocation économique⁷¹⁸. Au contraire, la seconde moitié du siècle voit se généraliser la voûte sur croisée d'ogives.

Il faut donc inscrire cette réfection du cellier dans la **première moitié du XIIIe s.** On est même en droit de se demander, si quelque incendie - celui que déplore Bérard et dont on a des traces dans la galerie est du cloître, ou celui qu'évoquent les textes en 1246, s'il ne

⁷¹⁶ Cf. ESQUIEU, Y. - Viviers (Ardèche). Palais épiscopal. In *Palais médiévaux*, 1994, p. 174-176.

⁷¹⁷ Nous aurons l'occasion de revenir en troisième partie sur ces exemples (*infra*, troisième partie : la ville en formation..., II. Etude archéologique... A. Une éclosion multiforme, Tournus du milieu du XIIIe s. au milieu du XIVe s. A 3. Maisons et quartiers). Aussi pouvons-nous déjà préciser les éléments de datation qui en font des objets de référence. Au château de Brancion, dont nous avons été amené à reprendre partiellement l'analyse en 2003, avec notre collègue E. Laborier, dans le cadre d'une étude de l'INRAP, les ouvertures à embrasure coiffée d'un cintre en arc segmentaire (ill. 241) sont intégrées à des maçonneries soignées de petit appareil tout à fait du type de ce qu'on observe à Tournus pour le XIIe s. Les pierres de taille, en chaînes d'angle alternant les positions carreau / boutisse et claveaux régulièrement assemblés à joints fins, portent les traces d'un layage serré ou d'une taille pointée régulière. Or au XIIe s., les sires de Brancion, sont au faite de leur puissance, en même temps qu'ils se trouvent pris dans les luttes locales, particulièrement dans la seconde moitié du siècle. C'est plutôt dans cette période qu'il convient de situer la grande reconstruction du château. Cf. BAZIN 1908, et DUBY 1953 (1988). La « tour-saule » de Gissey-sous-Flavigny (maison-forte), n'a fait l'objet jusqu'à présent, que de deux brèves mentions, dans SALCH 1979, et MOUILLEBOUCHE 2002, base de données Cédérom : « Gissey-sous-Flavigny : la tour » (voir aussi les relevés qui la concernent, *infra*, ill. 315 - 316). De son premier état, il reste notamment, au rez-de-chaussée, un grand cellier (comprenant des ouvertures à ébrasement interne coiffé de cintres, parfois en arc segmentaire, ill. 315 et 316) dont les voûtes retombent sur des culots sculptés de moulures horizontales ou de feuilles lisses accompagnées de petits motifs géométriques, très proches des culots de l'étage du bâtiment des moines de Vézelay, que F. Salet date des années 1160 (SALET 1948). Cependant, l'appareil régulier des murs, très proche dans ses modules et l'épaisseur des joints de ce qu'on observe au cellier de Tournus pour l'état qui nous intéresse ici, montre les traces d'une taille pointée régulière, très proche des exemples évoqués plus hauts pour le XIIe s., mais aussi du cellier de Clairvaux, tandis que les pierres de taille, chaînes d'angle, claveaux, culots et leurs tailleurs moulurés, sont brettelés (cf annexe « Evolution des modes de construction »). Un phénomène presque similaire - chapiteaux et culots de voûtes proches d'exemples de la fin du XIIe s., appareil du même type, mais taille des pierres plutôt brochée (au pic ?) - s'observe dans la halle semi-enterrée de la maison 40, rue des Forges à Dijon (probablement l'ancienne « voûte des changeurs »), dont la façade sur rue affiche un décor sculpté datable dans les années 1230 ; l'étude archéologique de cet édifice a démontré que l'ensemble appartenait bien à une seule et même construction de cette époque (cf. SAPIN - JUFFARD - SAINT-JEAN VITUS 1987 : p. 42-45 ; et SAINT-JEAN VITUS - SAPIN 1990). Enfin, vues de l'extérieur, plusieurs des fenêtres du premier état du manoir de Gissey, rectangulaires cette fois-ci, sont identiques à certaines des ouvertures de cette maison de Dijon, dont on trouve encore des exemples à l'église Notre-Dame, mais aussi au cellier de l'abbaye cistercienne de La Bussière (Côte-d'Or), datable au début du XIIIe s. également (cf. PLOUVIER 1981). On tient ici un groupe d'exemples, dans l'architecture civile déclinée sous plusieurs formes, maison-forte, maison urbaine, dépendance monastique urbaine et cellier d'abbaye, qui apporte des éléments de références intéressants en Bourgogne pour le premier tiers à peu près du XIIIe s. : la maison de Gissey se situe à leur croisée.

⁷¹⁸ Bâtiments cisterciens : par exemple, le cellier de l'abbaye du Thoronet, les dortoirs du Thoronet et de Sénanque à l'extrême fin du XIIe s., le dortoir de Silvacane au début du XIIIe s. Sur l'architecture cistercienne de la fin du XIIe ou du début du XIIIe s. et ses bâtiments monastiques, cf. CROZET 1932, AUBERT 1943, DIMIER 1982, *Saint Bernard*, 1990, KINDER 1997, LEROUX-DHUIS 1998. Bâtiments laïcs : on pourrait citer encore une fois le cellier de la maison-forte de Gissey. Mais au-delà, qu'on songe encore aux voûtes de certains grands moulins : un bel exemple avec le moulin des Laures à Paulhan sur l'Hérault, sans doute dans le premier tiers du XIIIe s. (étudié par PHALIP 1992, p. 74-83).

s'agit pas du même ? - n'aura pas endommagé la charpente qui couvrait jusque-là l'édifice, justifiant son remplacement par une couverture maçonnée.

1.2. Interprétation

1.2.1. Architecture gothique et continuité régulière

A l'examen de ces lieux réguliers, la continuité semble l'emporter par rapport aux périodes précédentes. Les restaurations attestées, ou même les décors, de l'église, du cloître et du chapitre, qui peuvent modifier profondément la physionomie des espaces, ne trahissent en aucun cas de réforme importante de la vie du monastère. Il s'agirait plutôt d'une mise au goût du jour - en partie sous la contrainte de l'incendie de 1239, dont nous ignorons l'ampleur exacte.

Bien sûr, on perçoit désormais une sensibilité nouvelle, avec l'introduction du **style « gothique »**, dans les voûtes sur croisées d'ogives, mais aussi dans la conception et le décor des portails ou des baies, dans les peintures murales sans doute, ou dans ce rôle laissé à la lumière, à travers la grande fenêtre à réseau du transept, qu'on imagine prévue pour recevoir des vitraux. Autour de 1300, ou peut-être, dès la fin du XIIIe s., le percement de nouvelles fenêtres dans le croisillon sud et le collatéral de la nef poursuit la même logique (cf. *infra*, C. *La mutation du XIVe s. Vers 1300 : les nouvelles baies méridionales de l'église*). Mais rien de tout cela n'est particulièrement révolutionnaire autour de 1240 ; on s'inscrit dans un mouvement qui concerne alors toute la Bourgogne.

D'un autre point de vue, la présence de **tombes** de laïcs à l'intérieur de la galilée, n'a sans doute rien d'une nouveauté, même si elles apparaissent comme les premières à peu près datables, en l'absence de fouille de l'avant-nef. Cela ne témoigne, vraisemblablement, que de la continuité d'une pratique antérieure - sur laquelle nous nous sommes déjà interrogés, à propos du XIe s. (*supra*, A2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain: 1.2.2. : la « galilée », ...*). Au moins le souvenir du tombeau de Bérard permet-il d'opposer concrètement cet espace de la galilée, acceptant la sépultures des laïcs, à celui de la nef principale, où seule est autorisée alors, la sépulture des abbés. Mais là encore, l'abbé Bérard n'est pas forcément le premier en 1245. Pas plus que Juénin au XVIIIe s., la visite de 1562 ne précise les titulaires des deux « sépulchres eslevez en hault et avec aultel de deux abbez » qu'elle rencontre à l'intérieur de la grande nef ; mais avant Bérard en tout cas, Pierre 1er est réputé s'être fait inhumer dès 1105 dans le transept. En fait, d'autres exemples avaient déjà été donnés en dehors de Tournus, le plus célèbre étant celui de l'abbé Hugues de Semur, inhumé en 1109 derrière le maître-autel de la nouvelle abbatale de Cluny⁷¹⁹.

On attirera tout de même l'attention, sinon sur un élément novateur, du moins sur un type de témoignage que nous n'avons guère abordé jusqu'à présent, dans l'existence de ce triple **placard mural du cloître**, ménagé au revers du bras nord du transept, à côté de la porte d'accès à l'église abbatiale (ill. 157). Il est peut-être déjà cité à cet endroit, comme « armoires », dont les « augons » (gonds) ont été « arrachés de la pierre » en 1562⁷²⁰. Sa position privilégiée évoque celle de l'« *armarium* » des monastères cisterciens, cette toute petite pièce ouvrant sur le cloître près de l'église, où l'on vient ranger les livres.

⁷¹⁹ Visite de 1562 : « mémoyre des dégasts... », in BERNARD 1914, p. 32. Sur les inhumations d'abbés dans la nef de Tournus, cf. aussi DABROWSKA 2002. Sur le tombeau de l'abbé Pierre 1er : tradition rapportée par JUENIN, I, p. 376 ; sur celui de l'abbé Hugues à Cluny : CONANT 1968, et BREDERO, A. H. - « La canonisation de saint Hugues et celle de ses devanciers » . In: *Gouvernement d'Hugues de Semur*, 1990, p. 149 - 171 : p. 165.

⁷²⁰ « Mémoyre des dégasts... », in BERNARD 1914, p. 38.

Son existence doit peut-être aussi rappeler que le cloître bénédictin demeure lieu de lecture. A côté des formes assez solennelles de lectures faites au chapitre, déjà mentionnées (*supra*, A 3. *L'aboutissement du projet...*, 2.2.2. *Intérieur : la salle du chapitre*), subsiste en effet une pratique plus individuelle, dévolue au cloître, où les moines déambulent ou se retrouvent par petits groupes à différents moments de la journée. Peut-être même, c'est là une raison d'être des « sièges du cloître » signalés en 1562⁷²¹ (s'agit-il de banquettes de pierre installées le long des galeries ?).

1.2.2. La reprise du cellier et l'évolution de l'approvisionnement du monastère

Par rapport à ces témoignages, le seul élément susceptible de révéler un changement de fonctionnement des bâtiments claustraux, concerne la sphère économique, tournée vers les rapports avec l'extérieur, autant que vers la vie interne du monastère. Il s'agit du voûtement du cellier, qui paraît signifier la suppression de son étage.

Mais ce constat reste d'interprétation délicate. Traduirait-il, à travers une moindre importance des stockages à l'intérieur de l'enclos, une baisse des effectifs du monastère ? On peut se poser la question, après qu'on eut envisagé d'éparpiller les religieux sous le poids des dettes, à la fin du XIIe s. Or pour l'instant, aucun indice objectif ne permet d'y répondre. A l'inverse, on peut se demander si la politique de Bérard, de réactivation des hommages de seigneurs du voisinage, n'aura pas eu pour effet une augmentation des gains réels du monastère.

En fait, il se pourrait que le changement se situât dans l'évolution de la gestion des réserves de l'abbaye. Il suffit que d'autres bâtiments, aujourd'hui disparus, soient venus décharger le cellier du cloître (qu'ils se trouvent à l'intérieur de l'enclos, ou répartis sur les terres de l'abbaye), pour qu'on se soit contenté d'un cellier à capacité plus réduite, sans qu'ait baissé le total de la production susceptible d'être engrangée par les moines. La question reste donc en suspens.

2. Le rempart et les bâtiments occidentaux

2.1. Les vestiges occidentaux : analyse archéologique

Les travaux extérieurs au cloître sont finalement les plus importants. Ils concernent essentiellement les fortifications de l'enclos monastique.

2.1.1. Tracé d'ensemble et courtine occidentale

La **physionomie de l'enceinte** se précise sur tout un segment occidental, de part et d'autre de la porte d'entrée du monastère, désormais flanquée de deux tours (que nous nommons ici, pour plus de commodité, « tours n° 1 et n° 2 », sur l'ill. 226), et jusqu'à une petite tour ronde qui marque le point le plus au nord de l'enceinte (« tour n° 3 » sur l'ill. 226). La position des tours d'entrée, en face du porche de l'église, suggère un tracé légèrement plus occidentalisé dans ce secteur, que ce qu'esquissait au début du XIIe s. le gros mur occidental de la maison 5, place de l'abbaye (« hôtellerie »? Cf. *supra*, B 1. *Prospérité*, 3.1.2. *La reconstruction de bâtiments plus à l'ouest*, et 3.2.1. *La cour d'entrée et ses confins*). Ces tours sont placées elles-mêmes en avant de la courtine, mais les portions de muraille conservées en élévation, au nord et au sud, doublent encore le tracé pressenti de quelques mètres vers l'ouest. Néanmoins, cet accroissement reste limité, et rapidement, les nouveaux

⁷²¹ BERNARD 1914 p. 70.

remparts semblent se rabattre vers l'est. Au nord, la courtine se raccorde d'une manière ou d'une autre à l'extrémité du possible bâtiment de l'hôtellerie, pour initier une courbe en direction de la petite « tour n° 3 ». De l'autre côté de l'entrée, vers le sud-ouest, l'enceinte se raccorde rapidement au gros mur occidental du bâtiment 11, rue Gabriel Jeanton. Elle rejoint alors un grand logis occidental en débord, dont il sera question plus bas (ill. 225).

Au nord, les restructurations de la maison actuellement 3-5, place de l'Abbaye, ont créé une rupture dans la continuation du tracé du rempart, qui en brouille la lecture (ill. 226). On notera sur le plan de Tournus publié par Juénin au XVIIIe s., au-delà d'une grosse tour ronde dont on n'a plus trace, un décrochement dans l'alignement de la muraille, qui doit correspondre à l'emplacement de ce bâtiment (ill. 8). Ce plan étant à l'évidence inexact (il n'y a pas de place pour le cloître sur le flanc sud de l'église abbatiale), l'interprétation reste malheureusement délicate.

Au sud, la situation n'est pas plus simple. A 15 m de la « tour n°1 », le grand logis sur lequel nous reviendrons, repousse la courtine de 3 m supplémentaires (à l'emplacement de l'actuelle maison 9, rue G. Jeanton). Au-delà de sa façade, c'est-à-dire à hauteur des cuisines à peu près, on ne sait davantage de quelle façon elle se rabat vers l'est. Une tour venait-elle occuper à l'ouest cet espace transitoire, où se raccorde justement l'enceinte urbaine? (ill. 226). Une construction quadrangulaire plus haute le suggère sur une gravure de Sagot au XIXe s., à l'emplacement de l'actuelle maison 5 - 7 rue G. Jeanton⁷²² (tout à fait à droite sur l'ill. 57).

En fait, le tracé elliptique de l'enceinte, que suggère le parcellaire actuel, est désormais clairement amorcé. On peut supposer qu'une courtine le prolonge à l'est, dans l'épaisse maçonnerie (1,80 m de large !) qui fait office de mur de terrasse au fond des maisons actuelles de la place des Arts, là où la butte qui porte le monastère s'abaisse brutalement vers la Saône. Mais à l'heure qu'il est, on ne peut observer d'éventuelles reprises dans ce gros mur ; au moins ne présente-t-il pas de rupture en plan (ill. 226, cf. ill. 46, 52 et 53).

A l'ouest, la **courtine** garde une épaisseur de 0,95 m. Une archère y est conservée à mi-hauteur de son tronçon méridional (elle est aujourd'hui transformée en niche, à l'intérieur de la maison 11, rue G. Jeanton : ill. 226). Il s'agit d'un percement de 0,90 m de haut, à ébrasement interne, appui et couverture horizontaux. Au même endroit, à l'étage supérieur, un chemin de ronde (?) longe encore la muraille du côté intérieur (à hauteur de l'actuel second étage) : les murs des bâtiments qui s'y appuient sont percés d'une succession de portes de 0,90 à 1 m de large, jusqu'à la « tour n°1 », toutes bouchées aujourd'hui (linteaux ou cintres et piédroits ont été souvent démontés - ill. 226). Les parements sont ici de petit appareil réglé et régulier, de moellons piqués ou d'appareil, portant parfois des traces de taille brochée, assemblés à joints épais.

2.1.2. Tours d'entrée du monastère et tourelle nord (« tours n° 1, 2, et 3 »)

Les **deux tours qui encadrent l'entrée principale** du monastère sont de plan circulaire (ill. 226, cf. ill. 1 - 2, et 56 - 57). Leur diamètre hors-œuvre est sensiblement le même (8 m pour la « tour n° 1 », et 8,75 m pour la « n° 2 »), et l'épaisseur des murs au niveau inférieur est d'environ 1,20 m - mais leur base est légèrement talutée (ill. 242). La hauteur des tours dépasse les 10 m. Leur petit appareil, toujours en moellons d'appareil d'assez grands modules, de pierre rose souvent désquamée à l'heure qu'il est, assemblés à joints

⁷²² La maison 5-7, rue Jeanton, semble en avoir supprimé toutes traces. Néanmoins, il se pourrait que certaines anomalies sensibles dans ses murs intérieurs en conservent quelques reliquats (mais tout est enduit à l'heure actuelle, dans une maison habitée !).

épais, utilise au niveau des talus inférieurs des pierres plus longues et plus hautes (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »).

Vers l'est, les parements gardent les traces d'arrachement du massif maçonné qui les rejoint à l'origine, et reçoit la porterie. Du côté extérieur sont dirigées en symétrie, légèrement tournées vers l'accès à la porterie, deux immenses archères à étrier, de plus de 4 m de haut. Elles sont complétées plus haut par deux archères simples plus courtes (1,60 m environ), orientées davantage vers l'extérieur⁷²³ (ill. 242). Ce sont les seuls percements d'origine : les lithographies de Sagot au début du XIXe s. en donnent encore une image très austère (cf. ill. 56 - 57). Nous ignorons par quel type de couverture les deux tours se terminent.

Toutes les fenêtres actuelles sont modernes, de même que les toitures et les sommets des murs⁷²⁴ ; les deux tours sont aujourd'hui habitées, divisées en trois et quatre niveaux superposés, et il est difficile de se faire une idée de leur organisation intérieure d'origine (ill. 242).

A l'extrémité nord de l'enclos, la « **tour n° 3** » paraît curieusement grêle avec un diamètre de 4,5 m hors-œuvre - son mur est épais de 0,80 m (ill. 226). Elle est conservée sur toute son élévation, mais le mâchicoulis qui la couronne paraît plus tardif, et elle s'est vue très restaurée aux XVIIIe-XIXe s. L'intérieur est aujourd'hui complètement enduit, deux pièces superposées occupent le rez-de-chaussée et l'étage, et un escalier en colimaçon moderne prend toute la place en partie supérieure, qui donne accès à la plate-forme sommitale par un petit habitacle au toit conique. Des fenêtres modernes ont été percées dans ses murs. Aussi sa première apparence, qui évoque un peu un phare, suggère d'abord un pastiche (ill. 244).

Pourtant, une tour ronde figure toujours à son emplacement sur les dessins des XVIIe et XVIIIe s., et on la reconnaît sur les gravures du début du XIXe (cf. page de couverture, et ill. 8 et 57 ; une autre gravure, colorée, de Chapuis, qui la montre pratiquement sous son aspect actuel, est exposée au musée Perrin de Puycousin de Tournus). Et sa maçonnerie, de petits moellons d'appareil, réglée et régulière, trahit un état médiéval. Il en va de même des jours étroits et verticaux aujourd'hui bouchés, évoquant des archères, qui percent ses flancs, répartis en quinconce sur l'essentiel de sa hauteur (ill. 244).

Enfin, sur le reste de l'enceinte abbatiale, une **autre tour ronde, aujourd'hui disparue**, nous est connue par un dessin du début du XIXe s., réalisé avant sa démolition, et conservé dans les archives communales de Tournus (ill. 245). On peine à retrouver son emplacement exact ; mais sa silhouette d'ensemble et ses dimensions en plan (7 m de large hors-œuvre, 4,40m à l'intérieur) la situent dans la même famille que les précédentes.

2.1.3. Un grand édifice occidental, et quelques réaménagements

A la construction du nouveau rempart occidental est directement lié un **grand édifice à l'emplacement du n° 9, rue G. Jeanton**, situé au sud-ouest, face au cellier de l'autre côté de la cour d'entrée du monastère. De manière assez curieuse, ce bâtiment n'est pas simplement appuyé contre la courtine, mais s'avance de 4 m à peu près vers l'extérieur,

⁷²³ Le percement de la fenêtre voisine moderne, aura entraîné quelque désordre dans celle de la tour nord (cf. ill. 242, « tour n° 2 », et annexe « *Evolution des modes de construction* »).

⁷²⁴ D'après C. Dard, un incendie aurait détruit au XIXe s. la toiture de la tour nord, qui fut remplacée par une terrasse (DARD 1936, p. 170). On distingue bien de nos jours, la reprise des quatre assises supérieures, pour la remise en place d'une toiture ; mais la tour sud a fait également l'objet d'une reprise similaire. Après ces travaux, la silhouette des deux tours est de nouveau celle qu'offrent les vues du XIXe s. (ill. 56 et 57) - mais plus aucun indice ne subsiste pour restituer la couverture d'origine.

imposant de la sorte une rupture d'alignement dans le tracé de l'enceinte, sans doute à côté de l'amorce d'un rempart urbain (ill. 226). Il comporte au moins deux niveaux d'élévation, auquel s'ajoute un étage de comble aujourd'hui en appentis contre le mur du rempart (ill. 246).

Le rez-de-chaussée est occupé par une grande salle (de 28,50 m de long sur 9 de large dans-œuvre), accessible depuis la cour de l'abbaye par deux portails cintrés symétriquement disposés en façade (ill. 226). Les piédroits de ces ouvertures sont montés de pierres de taille de petit appareil, présentant les traces d'un brochage régulier (au pic ?). Le tout est éclairé à l'ouest par au moins quatre fenêtres cintrées percées dans le rempart ; larges de seulement 0,50 m à l'extérieur, pour une hauteur de 1,80 m, elles sont fortement ébrasées vers l'intérieur (ill. 246). Pour le peu qu'on en devine à travers les badigeons qui recouvrent la plupart, elles sont montées d'un moyen appareil offrant une surface bosselée, piquée ou brettelée ; claveaux et piédroits paraissent bien intégrés à la maçonnerie du rempart. Ceux de la fenêtre nord en particulier, mieux dégagée à l'heure actuelle, bien que partiellement détruite, ont conservé vers l'extérieur les traces d'une taille bossagée au marteau têtue (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* » : 2. *Traces d'outils de taille de la pierre*).

Le premier étage, habité de nos jours, ne laisse rien deviner de son état d'origine. Pourtant, la gravure de Sagot déjà citée, montre au XIXe s. encore, trois grandes baies tournées vers l'ouest, coiffées d'un arc en plein cintre soigneusement clavé, d'apparence tout à fait médiévale (ill. 57).

Mais le second étage, lui, a conservé au sommet du rempart, au moins trois archères simples, hautes de seulement 0,90 m, à ébrasement interne et appui horizontal, qui avaient probablement pour rôle de protéger les ouvertures plus grandes des niveaux inférieurs. Une longue fenêtre cintrée à ébrasement intérieur résulte probablement de la transformation moderne d'une quatrième, à l'extrémité nord de la façade. On repère également ces ouvertures de tir, depuis l'extérieur, à de simples fentes figurées au sommet de la muraille dans la gravure de Sagot (ill. 246 et 57). Rappelons-le, ce niveau est desservi par le « chemin de ronde » relevé le long du rempart dans le bâtiment voisin ; à son extrémité sud-ouest, une porte aujourd'hui murée pourrait livrer accès dans son prolongement à la muraille urbaine (ill. 226).

A cette construction majeure, il faut ajouter les reprises ponctuelles des deux bâtiments déjà cités contre le rempart. Entre ce grand logis et la « tour d'entrée n° 1 », l'actuelle maison n° **11, rue G. Jeanton**, garde au moins la trace d'une petite fenêtre haute large de 0,60 m, au sommet de son mur nord, regardant derrière la tour. Peut-être même faut-il compter dans cette phase, une latrine ménagée vers l'ouest dans le mur d'enceinte, signalée par deux pierres blanches en encorbellement (bûchées à l'heure actuelle), surmontée d'une ouverture (murée), avec traces d'arrachements de part et d'autre (ill. 226). Quant à l'édifice précédemment analysé au n° **3-5, place de l'abbaye** (« hôtellerie » ?), il se voit percé dans cette période, de deux petites portes à linteaux sur coussinets moulurés au rez-de-chaussée de sa façade orientale. C'est probablement dans le même temps, que l'ancienne pièce unique est divisée par un mur de refend (ill. 226).

2.1.4. Datation

La mise en œuvre des parements des tours d'entrée et même le choix du matériau, calcaire rose oncolithique ou jaspé (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »), sont ceux de la reconstruction du cellier voisin. Les parements de la tourelle nord (« n° 3 ») se rapprochent davantage des maçonneries du XIIe s. par les modules des moellons (mais non par l'épaisseur des joints par exemple). Quant aux différents visages de la muraille

d'enceinte, qu'on l'observe à l'étage supérieur du n° 11, rue G. Jeanton, ou dans le grand logis voisin (n° 9), leurs faciès se situent à mi-chemin entre ces deux modèles.

Si l'on s'intéresse maintenant à l'aspect spécifiquement militaire, on remarquera pour les deux tours d'entrée les archères à étrier, de grandes dimensions, qui assurent dans tous les cas une datation au XIIIe s. ; et très vraisemblablement, dans sa première moitié ou son milieu⁷²⁵. La silhouette générale des tours, massives et aveugles, et la présence complémentaire d'archères simples, élargissant l'angle de visée de part et d'autre de l'accès principal, paraissent bien s'inscrire dans les réalisations de cette période.

De leur côté, les fentes disposées en quinconce tout au long de la « tour n° 3 », avec leur faible hauteur et leurs piédroits de petit appareil, évoquent des modèles de la fin du XIIe s. ou du début du XIIIe s. Encore les exemples les mieux connus pour cette période en milieu castral présentent-ils des piédroits de moyen appareil ; même les archères du bâtiment du prieuré d'Anzy-le-Duc, datable du milieu du XIIe s. (cf. ill. 313) sont de pierres de taille⁷²⁶.

La datation de la plate-forme sommitale et de son mâchicoulis, évidemment refaits à une époque plus récente ne doit pas interférer sur celle de l'essentiel de la « tour n° 3 » (ill. 244).

En fait, les archères hautes du logis 9, rue Jeanton (et sans doute du n° 11 voisin) sont de même famille. Mais celles-ci ont l'avantage de pouvoir s'observer de l'intérieur. Leur forme et leur profil, leur hauteur réduite et leur appui horizontal (ill. 246), les apparentent aux exemples connus dans la première moitié du XIIIe s.⁷²⁷.

La datation des fenêtres qui éclairent le rez-de-chaussée de ce même bâtiment va dans le même sens : on trouve des ouvertures de ce type (forme, profil, rapport largeur-hauteur, ébrasement) dans plusieurs châteaux du Beaujolais, au donjon d'Anse, bien daté au tout début du XIIIe s., mais aussi dans les exemples contemporains d'Albigny ou de Châtillon d'Azergues (dans une grosse tour ronde qui évoque également les tours d'entrée voisines à Tournus)⁷²⁸. Si les traces de taille à la bretturage, comme le brochage des montants des portails d'entrée, peuvent être assurément rapportés au XIIIe s. (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »), on soulignera ici l'emploi de la taille « bossagée » au marteau têté, visible à l'extérieur d'une seule fenêtre, mais qui a peut-être été éradiquée dans les autres, lors des réaménagements ultérieurs. J.-C. Bessac, qui distingue bien cette technique de la taille « à bossages », connue au XVIe s., la voit apparaître dans la seconde moitié du XIIIe s., pour disparaître dans le siècle suivant, avec l'abandon de l'équarrissage au têté ; en réalité, elle est répandue dès le tout début du siècle, et même attestée à la fin du XIIe, dans les châteaux

⁷²⁵ Les premiers exemples assez bien datés de ce type d'archères se rencontrent aux tours des châteaux de Philippe Auguste. Cf. VIOLLET-LE-DUC 1854-1868 : article « meurtrière », vol. 2, p. 386 - 398 ; et MESQUI, 1993, vol. 2, p. 250-300.

⁷²⁶ Sur l'évolution des archères : MESQUI 1993, vol. 2, p. 250-300. Il est vrai que beaucoup de sites fortifiés sont mal datés, et cet ouvrage ne traite guère de ce qui précède les années 1180, à vrai dire mal connu. Néanmoins, une évolution se dégage, où s'insèrent les ouvertures anciennes de la « tour 3 » de l'abbaye de Tournus. Pour des fentes d'éclairage dans un site fortifié bien daté au tournant du XIIIe s., cf. l'escalier du donjon du château d'Anse (Rhône) : FEUILLET - GUILHOT 1985 ; ou bien, vraisemblablement pour la fin du XIIe s. : BARRUOL, G. - « Le donjon de Thouard en Haute-Provence ». *Bulletin Monumental*, t. 151-III, 1993, p. 217-227. Le bâtiment du prieuré d'Anzy-le-Duc est précédé d'un portail sculpté au sud, auquel sa maçonnerie est indubitablement liée. La sculpture foisonnante et maladroite du tympan de ce portail est datable au milieu du XIIe s. dans le contexte local (cf. OURSEL 1956).

⁷²⁷ On comparera les relevés de ces percements avec la typologie proposée par J. Mesqui pour la période 1180 - 1250 : MESQUI 1993, vol. 2 : p. 263, fig. 319.

⁷²⁸ Cf. FEUILLET - GUILHOT 1985.

alsaciens aussi bien qu'en Provence⁷²⁹. En Bourgogne, le chevet de la cathédrale d'Auxerre (Yonne) et l'église paroissiale de Bèze (Côte-d'Or) en montrent de beaux exemples avant le milieu du XIIIe s. (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* » : 2. *Traces d'outils de taille de la pierre*)⁷³⁰.

En conclusion, c'est donc à juste titre qu'on peut associer les différents tronçons de courtine, les trois tours et le bâtiment en saillie au n° 9, rue Jeanton, **dans la première moitié, voire le milieu du XIIIe s.**

2.2. Interprétation des vestiges

2.2.1. Enjeux défensifs, enjeux de représentation

Par rapport à l'ensemble claustral, on ne peut plus parler, concernant le rempart et les bâtiments qui lui sont liés, d'une simple restauration. Au minimum, c'est tout le front occidental de l'enclos qui est repris, soit tout ce qui garde l'accès à l'abbaye avec sa porte d'entrée. C'est peut-être aussi ce qui est le moins bien protégé par le relief naturel : à l'est, au nord et au sud, la butte de l'abbaye se voit cernée par la forte déclivité du terrain vers la Saône, et par deux petits vallons latéraux (au relief peut-être plus accusé à l'origine) ; du côté ouest au contraire, la pente naturelle tend à remonter légèrement en direction des collines proches. Le dispositif en avancée du bâtiment occidental, certes protégé par des archères en partie supérieure, mais dont les fenêtres basses restent vulnérables, appelle d'ailleurs la protection d'un fossé extérieur.

Quelque danger justifie-t-il une réorganisation des fortifications au début du XIIIe s. ? Cette période connaît effectivement un regain d'agitation entre seigneurs du voisinage, et l'abbaye se trouve directement confrontée à plusieurs guerres autour de 1230. Dans une courte période, sous la minorité de Louis IX, le comte de Mâcon puis le seigneur de Bâgé (et leurs alliés) profitent du relâchement de l'autorité royale, portée garante de paix à la fin du XIIe s., pour s'en prendre au monastère (cf. *supra*, I. *Le contexte historique...* 3.3. *Alliances et rivalités*). La construction de nouveaux remparts ne serait-elle pas une conséquence de ces tensions, destinée à souligner dans les années qui suivent, la fermeté d'engagement de l'abbé de Tournus, plutôt qu'une réponse immédiate à des menaces militaires - qui n'auront été ni directes, ni très violentes ?

Cela dit, il n'est pas certain qu'il faille y lire uniquement un propos militaire. La fonction défensive du bâtiment occidental en avancée ne paraît pas primordiale, même si cette nécessité explique la superposition des archères aux ouvertures basses plus larges - ce qu'on observe en maints châteaux pour les parties résidentielles. En revanche, sa façade affiche sur l'extérieur une certaine ostentation. Quant à la tourelle nord, qui paraît si frêle à côté des deux grosses tours d'entrée circulaires, elle se trouve isolée à l'extrémité de l'enclos, dans une position qui peut sembler encore vulnérable, même si des archères sont percées dans toutes les directions. On ignore évidemment son couverture d'origine ;

⁷²⁹ Sur l'opposition taille « bossagée » / taille « à bossages », cf. BESSAC 1986 : p. 38. Pour des exemples de taille « bossagée », cf. MESQUI 1991-93. Y. Esquieu souligne également le rapport entre le mur à bossages, de grand appareil, qui délimite le quartier canonial d'Aix-en-Provence à la fin du XIIe s., et l'exemple des constructions antiques (ESQUIEU 1992, p. 121) ; en revanche, le moyen appareil à taille bossagée de la maison de la Prévôté, à l'entrée du cloître de Fréjus, ne serait pas antérieur au XIVe s. (idem, p. 248).

⁷³⁰ Le chevet de la cathédrale d'Auxerre a été reconstruit dans les années 1220 ; les travaux étaient au moins largement avancés en 1234 : cf. TITUS, H. - *The architectural history of Auxerre cathedral*. Dissertation, Princeton University, 1984. L'église Saint-Rémy de Bèze n'a pas encore reçu l'étude détaillée qu'elle mérite. A défaut de mieux, cf. COLOMBET 1958.

dans tous les cas, il s'agit au moins d'un excellent poste d'observation. Dans ce registre, sa silhouette évoque ces minces « tours-beffrois » isolées, intégrées à un château, ou légèrement à l'écart d'un complexe fortifié, répandues dans toute la moitié sud de la France et en Alsace, notamment au XIIe ou au début du XIIIe s., et souvent rondes et étroites. Mais l'enceinte canoniale des XIIe-XIIIe s. à Viviers (Ardèche), est flanquée à ses extrémités nord et sud de deux tourelles rondes très étroites (2,30 et 2,10 m. de diamètre intérieur : avec 2,90 m de diamètre intérieur, la « tour n°3 » de l'abbaye de Tournus est encore la plus large !). Qui plus est, ces deux tours sont situées sur des accidents de parcours de l'enceinte, en des positions non moins isolées et vulnérables que celle de Tournus⁷³¹. Comme en bien d'autres sites, l'efficacité militaire de la « tour n° 3 » de l'abbaye Saint-Philibert revêt peut-être moins d'importance, que sa valeur d'avertissement.

2.2.2. La grand-porte de l'abbaye

La « porte par laquelle on sort aux champs »

On connaît un peu mieux les deux tours jumelles occidentales « n° 1 et 2 », au moins pour les périodes tardives. Il s'agit des vestiges de la porte principale de l'enclos, appelée « grand porte de ladite abbaye par laquelle on sort aux champs » en 1562⁷³². A l'origine, un bâti de plan horizontal relie les deux tours, comprenant la porterie elle-même. L'existence d'un fossé le long de la courtine voisine appelle un pont pour y donner accès (de fait, le « mémoyre » de 1562 parle d'un « pontleviz » avec « balles et contrepoix des chaînes », et un inventaire de 1645, d'« un fossé, un ravelin, et un pont-levis » : mais ce peuvent être là des aménagements postérieurs au XIIIe s.⁷³³). Au total, cet ensemble doit ressembler à la porterie du château de Semur-en-Brionnais, encore largement préservée de nos jours (ill. 243).

En 1792, une pièce est bien décrite « régnant sur la voûte couvrant le passage qui communique de la cour de l'abbaye au dehors de la ville »⁷³⁴. Elle correspond sans doute à l'avant-corps figuré sur le plan de Dubercelle, publié par Juénin au début du XVIIIe s. (ill. 8), car il n'y a pas entre les deux tours l'espace correspondant à la description (6,30 m sur 5 d'après cet inventaire) ; mais ce type d'aménagement en avancée est postérieur au XIIIe s.

Auditoire de justice (?) et prisons

Mais les experts de 1562 font un état des lieux en arrivant par le sud : et c'est l'« Auditoire des cours dudict Tornus » qu'ils citent en premier lieu (s'y trouve alors la « chaire de justice »). Ce local surmonté d'une prison à cette date, flanque lui-même la « tour des prisons » - dans laquelle il faut donc reconnaître la tour sud, « tour n° 1 » ; le tout s'accompagne d'un « croton de basse-fosse ». Puis, ayant passé la grand-porte, ils se rendent à la maison du chambrier, située à son tour contre une « tour des prisons » - il s'agit cette fois manifestement de la « tour n° 2 »⁷³⁵. Deux siècles plus tard, l'inventaire de 1792 décrit encore un bâtiment comprenant

⁷³¹ Cf. MESQUI 1991, t. 1, p. 96-105. Viviers : ESQUIEU 1992, p. 104-105, et fig. 18, p. 91.

⁷³² « Mémoyre des dégasts... », in BERNARD 1914 : p. 45 et 77.

⁷³³ « Mémoyre des dégasts... », in BERNARD 1914, p. 45 ; et A.D.S.L., B 1403 : cité par MARTIN 1900, p. 263, et par DARD 1936, p. 171. Selon J. Martin (*idem*, p. 264), le pont-levis en ruine aurait été démoli en 1717 (cf. A.D.S.L., B. 1301), et on aurait comblé les fossés par la même occasion. Mais ce système de porte était sans doute bien postérieur au XIIIe s.

⁷³⁴ A. Tour., M1h : cité par BERNARD 1911, p. 37-128 : p. 72 ; et par DARD 1936, p. 172

⁷³⁵ BERNARD 1914, p. 44-45, et 76-77.

un étage et un grenier, qui flanque l'une des deux tours, et dont on se souvient qu'il a abrité un temps l'Auditoire de Justice. Au rez-de-chaussée de la tour en question est encore un cachot, surmontant le cul-de-basse-fosse voûté, auquel on accède par le sommet depuis le cachot : celui-ci a été remblayé en 1795, mais la tour aura servi de prison jusqu'en 1808⁷³⁶.

En définitive, si rien ne permet d'assurer que l'auditoire de justice ait existé à cet emplacement avant le XVIe s.⁷³⁷, il paraît vraisemblable que les tours aient servi très tôt de prison : ainsi l'une des tours d'entrée du château de Semur-en-Brionnais (ill. 243) a-t-elle conservé son cul-de-basse-fosse.

2.2.3. Le grand édifice occidental : logis abbatial précoce, ou plutôt résidence laïque ?

La fonction du grand bâtiment occidental, 9, rue Jeanton, nous échappe largement. Il aurait abrité le logis abbatial vers le milieu du XVe s., d'après Saint-Julien-de-Balleure, puis aurait servi comme pressoir⁷³⁸. Sa situation par rapport à l'enceinte et à la cour d'entrée de l'abbaye convient assurément à une fonction résidentielle, tournée vers des activités laïques, tandis que sa façade s'affiche ostensiblement sur l'extérieur.

Pour autant, doit-on imaginer qu'il ait dès l'origine abrité le logis de l'abbé ? Pour citer deux exemples bourguignons, à Saint-Seine-l'Abbaye ou à Saint-Bénigne de Dijon, le palais abbatial se trouve effectivement dans cette position, à l'entrée du monastère, d'après les représentations modernes : mais aucune source ne prouve qu'il y soit avant le XVe s. Au reste, les logis indépendants assurément datables au XIIIe s. - et encore sont-ils plus proches des alentours de 1300 - à Cluny, voire à Flavigny-sur-Ozerain, sont encore directement liés au cloître, s'adossant à son aile occidentale⁷³⁹. Cette première interprétation paraît donc hasardeuse pour le XIIIe s.

⁷³⁶ Cette tour de la prison et les pièces qui lui sont liées sont également décrites par l'inventaire de 1792 : cf. BERNARD 1911, et DARD 1936. J. Martin fait sans doute erreur quand il situe la prison et l'auditoire de justice au nord de la « porte des champs » (MARTIN 1900, p. 278) ; A. Bernard et C. Dard ne s'y trompent pas.

⁷³⁷ D'après A. Bernard, un marché du 24 janvier 1659 entre l'abbé de Tournus et Bernard Sertoise, architecte, pour des travaux à exécuter à l'abbaye (A.D.S.L., notaires de Tournus, « Minutes Chappuis ») concerne sans doute l'aménagement de cet auditoire de justice - lequel est à son tour décrit dans un inventaire de 1717 (A.D.S.L., B 1301). L'auditoire est finalement déplacé en 1727. Cf. Martin 1900, p. 278 ; BERNARD 1911, p. 72 ; et DARD 1936, p. 171-172.

⁷³⁸ « Hugues de Fitigny [abbé de 1431 à 1471] fait Abbé de Tournus, en eut l'administration longuement : aussi y fait-il de grands biens. Car outre les fondations il bastit un beau logis Abbatial, en la partie de l'Abbaye qui est du costé devers l'Occident : lequel laissé en désuétude, et par faute de l'entretenir, tomboit en grandes ruines, quand Robert Cardinal de Lénoncourt Abbé de Tournus le fait abatre du tout : et en la place fait construire une belle vinée, en laquelle sont les pressoirs, et les cuves, ou tennes à mettre la vendange » : SAINT-JULIEN-DE-BALLEURE 1581, p. 531. Le « pressoir de ladicté abbaye » visité en 1562 semble bien se situer à l'emplacement du 9, rue Jeanton, à l'extrémité d'un corps de bâti qui se termine par l'Auditoire de justice et la tour des prisons. Pourtant, on ne reconnaît guère l'agencement actuel dans la description correspondante, avec les « onze fenestres donnant clarté auxdicts pressoirs tant dessus que dessous », et les « caves basses » accessibles par des « marches à marcher vin » et éclairées par « cinq fenestres... ayant leur regard sur le cloistre » (« Mémoire des dégasts... », in BERNARD 1914 : p. 43 - 44). Cette identification, avalisée par J. Martin dans sa restitution (MARTIN 1900, cf. ill. 59), n'est donc pas absolument certaine. Dans tous les cas, l'examen des vestiges 9, rue G. Jeanton, montre que les éventuels travaux du XVe s. n'auront fait que réaménager un bâtiment préexistant.

⁷³⁹ Sur Saint-Seine-l'Abbaye, cf. SAINT JEAN VITUS 1992 c. Sur Saint-Bénigne de Dijon : GRAS 1969. Sur Cluny : CONANT 1968, et STRATFORD 1992 a. Cf. aussi *supra*, B1. *Prospérité... 2.2.2. La tour sud-est du cloître, tour de l'abbé?* : « Cubiculum » et *logis de l'abbé*, et note 82.

Quant aux pressoirs, l'étude des plans modernes montre que d'une abbaye à l'autre, ils peuvent être répartis un peu partout dans l'enclos, et on ne peut assurer que cette fonction y occupe le même emplacement depuis le XIIIe s. ; à cette place d'ailleurs, la construction *de novo* d'un pressoir justifierait-elle le percement de fenêtres au rez-de-chaussée du mur d'enceinte ?

Une affectation initiale résidentielle n'en reste pas moins vraisemblable, dans cette partie de l'abbaye tournée vers les activités laïques. L'interprétation du bâtiment comme logis des serviteurs suivrait fidèlement le schéma ancien évoqué plus haut (*supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.* 3.2.3. *A l'ouest et au nord-ouest...*, et note 73) : elle reste encore envisageable. Mais devant des vestiges plus conséquents que ceux des XIe - XIIe s., nous pouvons proposer d'autres pistes d'interprétation.

En fait, se pose ici la question de structures d'accueil dans un sens plus large. On a déjà envisagé l'hôtellerie plus haut vers le nord-ouest, à côté de la grand-porte de l'enceinte (*supra*, B1. *Prospérité...* 3.2.1. *La cour d'entrée et ses confins*, et notes 112 - 113), dans un édifice qui fait probablement l'objet d'une reprise au début du XIIIe s. Celle-ci peut néanmoins se répartir sur plusieurs bâtiments, réservés aux hôtes de marque, aux pèlerins ou aux pauvres (elle prend alors la forme d'un hôpital)... A Fécamp encore au XIIIe s., celle des hôtes de qualité est bien située à côté de l'entrée, contre le mur d'enceinte, alors que celle des pauvres est rejetée à l'extérieur ; en revanche, c'est l'école qui se trouve alors dans les parages, contre la muraille elle aussi - mais à proximité se dressent aussi des maisons de familiers⁷⁴⁰.

Ces différents types d'accueil, voire de résidence, périodique ou habituelle, peuvent prendre toutes sortes de formes, qui nous échappent en partie. L'occasion d'y réfléchir nous est fournie par l'acte de 1226, par lequel l'abbé Bérard accorde à la comtesse de Chalon deux maisons contigües. (cf. *supra*, I. *Le contexte historique...* 3.3.1. *La protection des laïcs : le comte de Chalon et le roi*). Elles sont explicitement situées « devant la porte du monastère ». L'expression peut paraître ambiguë, mais la possibilité d'une résidence, non pas extérieure au rempart, au-devant de la « porte des champs », mais tournée sur la cour occidentale en avant de celle-ci, ne nous semble pas devoir être repoussée. La comtesse précise à cette occasion qu'elle a souvent été reçue à l'intérieur du monastère « comme une moniale et une sœur » (!)⁷⁴¹. Derrière cet acte, quelle est la nature particulière des liens, qui peuvent unir cette personne à l'abbaye Saint-Philibert, deux cents ans après que le comte de Chalon eut obtenu le « *vexillum* », symbole de l'avouerie du monastère ? A quel titre obtient-elle à l'entrée du monastère une maison propre, qui doit en définitive illustrer cette relation de manière ostensible ? Il y a pour le moins revendication d'une alliance, qui confère sans

⁷⁴⁰ RENOUX 1991, p. 508 - 509.

⁷⁴¹ Juénin, I, p. 147, et *Preuves*, p. 190 - 191, « Traité entre Beatrix comtesse de Chalon et l'Abbé Bérard » : « *Noverint quod venerabiles Berardus humilis Abbas Trenorchiensis et ejusdem loci conventus, intuiti pietatis et amoris me receperunt in monacham eorumdem, et sororem, participationem omnium bonorum tam spiritualium quam temporalium, quae un dicta Ecclesia, vel in membris ejus fierent, benignissime et plenissime in perpetuum concedentes* » (« Ils sauront que les vénérables, Bérard, humble abbé de Tournus, et convent du même lieu, par considération de piété et d'amour, m'accueillirent parmi eux comme moniale et comme sœur, m'accordant de façon perpétuelle, avec une très grande bienveillance et très pleinement, le partage de toutes les bonnes choses, tant spirituelles que temporelles, qui se fussent produit dans la dite Eglise, ou parmi ses membres»). Et plus loin : « *Concesserunt insuper mihi dicti Abbas et conventus, ad usum et voluntatem meam, unam domum vel duas contiguas ante januam monasterii Trenorchiensis, quoad vixero in pace possidendas* ». (« Les dits Abbé et convent me concédèrent en outre, pour mon usage et à volonté, une maison, ou plutôt deux contigües, devant la porte du monastère de Tournus, afin que j'en aie la possession aussi longtemps que j'aurai vécu en paix »).

doute des droits particuliers à la comtesse, entre le monastère et la famille de Chalon ; dans quelle mesure s'agit-il encore de rapports de protection ?

Bien sûr, on ne peut reconnaître ces maisons dans le bâtiment 9, rue Jeanton. Mais il faut avoir à l'esprit également ce genre de situation, pour appréhender un grand édifice de ce type à l'entrée du monastère, nettement perceptible de l'extérieur. Sa position en relief sur l'extérieur n'est-elle pas celle, à l'entrée de l'abbaye de la Trinité à Fécamp, du palais du duc de Normandie, édifice revendiquant la protection d'un laïc - autrement puissant il est vrai⁷⁴² ?

Derrière ce rang d'incertitudes, se dévoilent quelques-unes des facettes d'une réalité complexe, souvent fuyante à nos yeux : celle de la **place des différentes catégories de laïcs à l'intérieur du monastère**. Cette relation entre laïcs et religieux, jamais bien définie, évolue assurément dans le temps : pourtant, les possibilités que nous venons d'évoquer au sujet du n° 9, rue Jeanton, se situent toutes dans la continuité d'usages plus anciens, qui pourraient perdurer en plein XIIIe s.

3. Retouches à la chapelle Saint-Laurent

Les restaurations du XIIIe s. n'épargnent pas la chapelle Saint-Laurent (cf. ill. 226) : de petites fenêtres latérales sont ménagées dans l'abside, tandis que l'ensemble de l'église est couvert de peintures, ornementales et figurées.

Les **étroits percements du chevet**, au nord et au sud, larges de 0,25 m à l'ouverture et hauts de 0,60 m seulement, ont des piédroits monolithes de calcaire rose de Préty, et sont coiffés de linteaux monolithes échancrés de même pierre. L'encadrement de l'ouverture est souligné d'un chanfrein très discret. Toutes ces pierres sont brettelées.

A l'intérieur, un faux appareil de pierres de tailles, colorées en rouge et en jaune, est **peint** à l'encadrement des fenêtres du chœur - y compris pour les plus récentes, sur un fond blanc. La même couche se poursuit dans le reste de l'église, et on retrouve le même faux-appareil jaune et rouge sur les piliers et l'arc triomphal, et au mur nord de la nef (cf. ill. 87). Mais sur la plage de mur qui domine l'arc triomphal figure une Déposition de croix dans des tons bleus et rouges, entre deux frises, dont une de feuilles d'acanthes⁷⁴³.

Cette fois-ci, ce sont les peintures murales qui permettent une **datation** de ces aménagements. D'après V. Rossignol, il semble que celles-ci soient légèrement antérieures à la campagne de travaux du chapitre et du cloître. Par son sujet même, le traitement arrondi des visages, des épaules et des drapés, très simplement dessinés sans surcharge de détail, la Déposition de croix doit être située en effet à **l'extrême fin du XIIe s. ou dans le premier tiers du XIIIe**.

Ces observations sont d'autant plus intéressantes, qu'elles datent à leur tour les petites fenêtres de l'abside, puisque celles-ci, mises en évidence par le décor peint, lui sont antérieures dans l'absolu (mais il est vraisemblable que percements des ouvertures et peintures ne soient que deux phases successives d'une même campagne de restauration). Or ces fenêtres portent des traces de **bretture** : au tout début du XIIIe s. vraisemblablement, c'est un des premiers témoins de l'emploi de cet outil à Tournus, pour une technique d'attaque du bloc par petits coups parallèles et réguliers, apparemment semblable à ce qu'on observe autour du cloître vers 1240.

⁷⁴² RENOUX1991, p. 508 - 509.

⁷⁴³ Sur les peintures de Saint-Laurent, cf. les différents rapports des chantiers d'études et de restaurations, effectués de 1989 à 1992, principalement sous la conduite de A. Lanci, V. Rossignol, et L. Vettori. Cf. aussi ROSSIGNOL 1992.

4. Conclusion

Il fallait rendre sa juste place au XIIIe s. à Saint-Philibert. A notre connaissance, l'importance, sur tout le site, des reprises ou constructions de cette époque, n'avait guère été mesurée - la plupart des auteurs se bornant à pointer telle réalisation, souvent comme réfection d'un état antérieur : on signalait la grande baie du bras nord du transept, ou la restauration du chapitre en style gothique. En vérité se dessinent des travaux d'envergure, qui touchent toutes les parties du monastère (cf. ill. 226). Visiblement, les religieux ont encore les moyens de leurs ambitions.

L'abbé Bérard (1223-1245) a lui-même revendiqué la restauration du cloître et du chapitre, entreprise en 1239 ; nous l'avons mise en relation avec la verrière du transept et les portails latéraux de la grande église. Peut-être, l'incendie qui l'a suscitée a-t-il gagné la charpente du cellier, désormais voûté. Mais au décor de style gothique des ouvertures et voûtes d'ogives de l'abbatiale, du cloître et du chapitre, bien caractéristique de son époque, répondent aussi les nouveaux programmes peints, attestés dans tous ces espaces, et jusque à l'intérieur de Saint-Laurent.

Enfin, avec la reprise des remparts, flanqués dans le même temps, d'un grand édifice en léger débord vers l'extérieur, la surface de l'enclos augmente un peu vers l'ouest, tandis qu'une grande porte d'entrée à deux tours est élevée juste en face de l'église. La courtine est de bonne hauteur, percée d'archères en partie supérieure, desservies de l'intérieur par un chemin de ronde, et sans doute précédée de fossés ; l'ensemble affirme avec ostentation l'autorité du monastère.

Conclusion sur l'abbaye auXIIe - XIIIe s.

Après la grande réorganisation du XIe s., la période qui va du début du XIIe s. au milieu du XIIIe, se caractérise à nouveau par l'abondance de ses réalisations, imprimant une marque durable au paysage monastique Tournusien. L'abbaye connaît alors son apogée, et cette activité est fille de sa prospérité, à une époque où elle bénéficie de la plus large autonomie, où ses possessions sont les plus nombreuses, et où sa seigneurie est la plus solidement ancrée. Dans le même temps, l'agrandissement du réfectoire au XIIe s., l'intense activité de la cuisine jusqu'au XIVe, la reconstruction du chapitre et l'élargissement de l'enclos au XIIIe, supposent le maintien d'effectifs importants : effectifs des moines, bien sûr, mais aussi, de tout ce monde qui gravite autour d'eux, à l'intérieur de la clôture.

La dynamique à l'œuvre faiblit à peine dans la seconde moitié du XIIe s., malgré les difficultés financières, sociales et politiques, qui nous sont connues par les textes : mais celles-ci relèvent plutôt d'une crise de croissance, d'un emballement de la machine, explicable entre autres, par l'effort fourni jusque vers 1160 dans l'architecture et le décor de l'abbaye - accompagné, nous le verrons, de la restauration de plusieurs églises extérieures dépendantes (*infra, troisième partie : la ville en formation...*). De grands programmes décoratifs sont poursuivis jusqu'à la fin du XIIe s., donnant même lieu à un chef d'œuvre, avec la mosaïque fouillée dans l'abbatiale. L'élan n'est pas brisé, et les travaux du second quart et du milieu du XIIIe s., auxquels nous avons voulu rendre toute leur place, montrent qu'il était prêt à renaître.

Pourtant, au contraire du XIe s., on n'observe pas dans ce siècle et demi, de restructuration fondamentale du monastère : on agrandit, on rénove, on embellit ; mais tout cela s'inscrit dans la continuité d'usages déjà établis. Même des éléments qui s'avèrent tangibles pour la première fois, comme les sépultures à l'intérieur de l'église au XIIIe s., par exemple, s'expliquent en fait par des réalisations de la période précédente : ils ne font

sans doute que révéler une pratique plus ancienne. L'indice le plus fort d'une rénovation des usages pourrait être la mise en place de la mosaïque du sanctuaire de l'abbatiale, au cas où elle renverrait effectivement à une présentation nouvelle des reliques dans le chœur : mais une telle modification, si elle était démontrée, ne signifierait pas une réforme de l'ampleur de celle du XIe s.

Il n'empêche. Nous bénéficions tout de même, pour cette période des XIIe - XIIIe s., d'une vision plus complète du monastère. Bien sûr, l'abbatiale est plusieurs fois reprise, dans ses structures comme dans son décor intérieur ; l'aile méridionale est reconstruite, le cloître est complété en plusieurs fois ; le chapitre est restauré, et le cellier voûté. A travers ces bâtiments, plusieurs fonctions régulières gagnent à nos yeux leur première illustration : le réfectoire par exemple, accessible initialement depuis le cloître, avec sa loge du lecteur ; mais aussi la cuisine, dont nous pouvons détailler le fonctionnement sur la durée, avec ses quatre vastes cheminées, ses masses de cendres et ses déchets quotidiens - ainsi que le local annexe qu'elle réclame, rognant vraisemblablement sur l'entrée du réfectoire. Certains dispositifs ont presque été gommés par la présentation actuelle des lieux, et on peine à les identifier : tel ce local de distribution à l'autre extrémité du réfectoire, à la base de la petite tour accessible depuis le dortoir, que nous avons attribuée à l'abbé ; ou tout simplement, cette armoire murale du cloître, prise entre le chapitre et le portail de l'abbatiale.

Mais désormais, nous percevons mieux ce qui les entoure, en tout cas du côté ouest, où s'étend la cour d'entrée du monastère, théâtre d'une activité qu'on saisit plus vivante, jusqu'à l'enceinte où s'appuient deux nouveaux bâtiments successifs, de dimensions imposantes, d'accueil ou de service. La fortification d'entrée, la « grande porte des champs », leurs tours, le chemin de ronde et ses archères, acquièrent une réalité tangible dans leur état du XIIIe s. Au-delà, Saint-Laurent est encore restauré à deux reprises. Nous est aussi livrée matière à réflexion sur les circulations, ou sur un réseau hydraulique qui alimente le monastère grâce à des tuyaux de bois, collecte peut-être les eaux pluviales dans le cloître, évacue en tout cas les eaux usées vers le sud-est, par différents types de drains, faits de planches ou de dalles de pierre.

Il reste que les réalisations du XIIe s., jusque dans ses dernières décennies, sont à la pointe des techniques, des conceptions, et de la production artistique, de leur époque. Au-delà même du milieu Tournusien, la coupole et les parties hautes du chœur et de l'abside de l'église, le vaste réfectoire ou la cuisine monumentale à plan centré, s'inscrivent, par la hardiesse des projets, et par l'emploi de solutions statiques et esthétiques nouvelles, parmi les grandes réalisations de l'architecture monastique. En parallèle, dans le détail des pratiques constructives, on assiste à l'aboutissement des tendances observées à la fin du XIe s. : à travers les progrès décisifs de la rationalisation, mais aussi, à travers le soin porté à la mise en œuvre, jusque dans le détail des finitions. Il y a une recherche indéniable de qualité dans le calibrage des moellons, la régularité des tailles et la découpe des claveaux, dans le réglage des assises, la finesse des joints et la régularité des appareils, comme dans la géométrie des constructions. Le décor ne mérite pas moins attention, entre effets architectoniques, foisonnement des sculptures, peintures murales et pavement de mosaïque.

Au XIIIe s., la dynamique demeure incontestable, en particulier sous l'impulsion de l'abbé Bérard (1223 - 1245) ; et la qualité des réalisations, le renouvellement des décors peints, conservés en plus grand nombre, confirment la richesse du monastère. Dans les restaurations de l'église, du cloître et du chapitre, l'introduction du style gothique est révélatrice de son époque : mais elle présente moins un caractère novateur, à l'intérieur du milieu bourguignon par exemple. Parallèlement, les pratiques constructives conservent

beaucoup des traits du XIIe s. - en dehors de l'utilisation nouvelle de la bretture, généralisée en France au début du XIIIe s. Mais les maçonneries courantes, où la dimension des blocs tend à s'accroître et les joints à s'épaissir, emploient une pierre souvent plus médiocre - alors que les décors architectoniques, des ouvertures ou des nervures, font bien l'objet de tous les soins.

En définitive, pour toute cette période d'un siècle et demi, on est frappé par la force qui se dégage de ces architectures monumentales, par le foisonnement et la richesse des nouveaux décors. L'abbaye, au faite de sa puissance, se donne plus que jamais en représentation, à elle-même autant qu'à l'extérieur. Quoi de plus significatif à ce propos, que la multiplication des tours, précisément dans cette période ? Les deux grands clochers de l'abbatiale, la tour rectangulaire qui domine le cloître au sud-est, ou les deux grosses tours rondes qui encadrent la « porte des champs », formant l'entrée du monastère : toutes sont fortement chargées de sens. L'autorité de Dieu s'affiche avec éclat, mais aussi celle des hommes : de l'abbé sur ses moines, et de la communauté, sur ses dépendants et sur tout son environnement. Indifférent à la pression des évêques après 1121, et encore peu menacé par l'autorité des princes jusqu'au milieu du XIIIe s., le monastère affirme sa place dans le monde.

C. la mutation du XIVe s.

Dans l'état actuel de nos connaissances, deux indices archéologiques seulement, nous assurent de la permanence d'une activité monastique à Saint-Philibert entre le milieu du XIIIe, et en gros, le second tiers du XIVe s. : il s'agit du percement de fenêtres gothiques au côté sud de l'abbatiale, et de la continuité d'occupation de la cuisine régulière, mise en évidence par la fouille. Mais peut-être, les deux inhumations apparues lors de notre sondage dans le cloître, s'inscrivent-elles aussi dans cette période. Pour le reste, il faut attendre les années 1330, pour identifier clairement des constructions nouvelles.

Les travaux attestés par ces vestiges complètent dans une certaine mesure, ceux de la période précédente. Mais ils trahissent aussi un changement de contexte. L'église et le cloître sont moins affectés, si ce n'est par l'adjonction d'une chapelle construite à neuf sur son flanc nord, et par le réaménagement d'une autre, déjà existante au déambulatoire du chœur. Aussi, ce sont surtout les sépultures, qui évoquent l'occupation de ces deux espaces privilégiés.

En fait, c'est à l'extérieur du carré claustral, que se portent les efforts. On aménage un bâtiment indépendant, situé derrière l'abbatiale et le chapitre, qui englobe la chapelle Saint-Eutrope, sur l'origine de laquelle il convient de s'interroger. Mais l'essentiel tient à une reprise des fortifications, concentrée apparemment sur les parties orientales et méridionales. A l'est, un édifice de grandes dimensions est encore accolé au rempart, comme en réponse au logis occidental du XIIIe s.

1. L'abbatiale et le cloître : fenêtres, chapelles et sépultures

1.1. Vers 1300 : les nouvelles baies méridionales de l'église

1.1.1. Des baies gommées par les restaurations du XIXe s.

Dans un premier temps, le collatéral de la nef et le bras sud du transept de l'abbatiale sont percés de fenêtres de style gothique. Les restaurations du XIXe s. les ont effacées,

restituant à leur place des baies « romanes » au bas-côté de la nef, qui copient les modèles du XIe s. Mais elles sont représentées sur des gravures anciennes : on les voit d'un type très simple, à trois formes apparemment, sans *oculi* et sans colonnettes aux piédroits⁷⁴⁴. Au transept, la fenêtre ménagée dans le mur ouest a été murée, la reprise du parement n'en laissant subsister nulle trace à l'extérieur - sinon dans le tracé arqué de sa limite supérieure (ill. 147, et 11 et 149). De l'intérieur, sa silhouette se devinait à travers l'enduit, mais elle a été partiellement dégagée lors des restaurations de 2001 - 2002 : on reconnaît le même type d'ouverture que dans le collatéral, mais en plus petit, avec deux formes uniquement. Cela permet de mieux caractériser la modénature des remplages, à simple chanfrein (ill. 159, élévataion du transept).

1.1.2. Datation

Le type de ces fenêtres est visiblement inspiré de la grande ouverture du XIIIe s. au croisillon nord du transept (cf. ill. 227). Toutefois, son schéma très simple renvoie à des exemples plus récents, comme les baies du collatéral nord de la nef de l'église Saint-Bénigne de Dijon, reconstruite dans le dernier quart du XIIIe s. - précisément, du côté de la façade ouest, qui était en construction en 1300. Pourtant, avec le profil chanfreiné des remplages, elles sont plus proche encore, des fenêtres hautes du chevet de l'église de Saint-Thibault-en-Auxois (Côte-d'Or), lui aussi en construction autour de 1300⁷⁴⁵. Or de façon fréquente à cette époque, et de manière presque systématique au cours du XIVe s., ce genre d'ouverture se termine par un trilobe en partie supérieure de chaque forme : c'est pourquoi il est difficile de situer beaucoup plus tard celles de Tournus, qui en sont dépourvues. On retiendra donc une datation de ces baies méridionales **à la fin du XIIIe s., ou autour de 1300.**

1.1.3. Interprétation : une sensibilité à la lumière qui prolonge celle du milieu du XIIIe s.

Le percement de ces ouvertures apparaît un peu comme le complément des travaux du second tiers du XIIIe s. au bras nord du transept. L'équivalent au croisillon méridional était impossible, du fait de la présence des bâtiments claustraux : la seule possibilité de modifier l'éclairage de cette partie, sans doute en insérant des vitraux, était de percer le mur ouest. Cela se sera fait dans la continuité du collatéral.

On peut donc considérer que c'est l'esprit de la campagne du premier XIIIe s. qui perdure dans cet aménagement, probablement en relation avec l'achèvement d'un programme iconographique, comprenant des peintures murales par exemple. Mais l'entreprise est cette fois-ci plus limitée.

1.2. Chapelles et sépultures

1.2.1. La chapelle Saint-Georges (flanc nord de l'abbatiale)

Description des vestiges

Quelques temps plus tard, la troisième travée du collatéral nord de l'église est percée d'un grand arc brisé qui donne accès à une chapelle nouvelle, adossée à l'extérieur cette fois-ci,

⁷⁴⁴ Cf. HENRIET 1992, p. 116, et le dessin de Chapuis, publié par CURE 1905 (1984), p. 316, fig. 163.

⁷⁴⁵ Sur ces deux édifices, cf. OURSEL 1953 et BRANNER 1960. Sur Saint-Bénigne de Dijon, cf. aussi DELATTE 1995, et *infra*, note 5 ; sur Saint-Thibault, *L'art gothique*, p. 160.

de 5,50 m de large, sur plus de 6,50 m de long dans-œuvre (ill. 247). Son extrémité orientale est aujourd'hui tronquée par l'ajout de deux autres chapelles au XVe s. (cf. ill. 46).

A l'intérieur, elle est couverte d'une voûte sur croisée d'ogives, à profil simple chanfreiné. La clef de voûte est décorée d'une tête barbue entourée de rosettes, et les retombées descendent bas dans les angles à l'ouest, portées par des culots sculptés de têtes humaines. Cette chapelle dédiée à saint Georges prend jour au nord, par une grande fenêtre à double ébrasement prononcé, à remplages à deux formes en haut desquelles s'insère un trilobe en arcs brisés, sommés d'un oculus triflé. Des peintures couvrent l'intrados de l'arc d'entrée et les pans de mur en retour, ainsi que le mur occidental : on y reconnaît une succession d'apôtres superposés, chacun sous une arcature trilobée, dans l'intrados de l'arc, avec saint Georges et saint Michel sur les retours, et surtout un grand Jugement Dernier à l'ouest⁷⁴⁶.

De l'extérieur (ill. 248), les parements se révèlent constitués d'un petit appareil très irrégulier, assemblé à joints épais, incorporant des moellons d'un calcaire oolithique roux (à entroques), tout à fait caractéristique. L'encadrement de la fenêtre, souligné d'un large chanfrein sur tout son pourtour, est monté de pierres de taille ; mais les claveaux de l'arc brisé, extradossés, allongés et très peu profonds, y sont posés sur chant. Deux contreforts croisés flanquent l'angle nord-ouest, sommés d'un glacis. Ils sont appareillés de grandes pierres de taille de calcaire roux ou rose vif (« pierre de Préty ») assemblées à joints très fins, en partie desquamées en surface, mais parfois peut-être sciées (cf. *infra*, annexe «*Evolution des modes de construction*»). Une plinthe court à la base des murs et contreforts, sommée d'un appui taluté de grandes pierres grises, parfois grossièrement brochées.

Datation

Cette chapelle Saint-Georges est clairement datée : confirmant ce que signale la visite de 1562, Juénin rappelle que l'abbé Girard approuva sa fondation « le mardi après la Pentecôte 1339 », par Geoffroy seigneur de Berzé et de Saint-Germain-en-Bresse, qui s'y fit enterrer : la construction elle-même aura été entreprise **autour de 1340**. Il n'est d'ailleurs pas impossible que la tombe de Simone de Berzé, sans doute la sœur du fondateur, datée pourtant de 1327, y ait été installée très tôt⁷⁴⁷.

Au reste, le **style de l'architecture, et surtout de la fenêtre**, reprennent des modèles connus dans la région pour le début du XIVe s. Ainsi, l'organisation de la baie à deux formes, trilobes et *oculi* triflés, est la même que celle des ouvertures de la « façade du Pape Gélase » à Cluny (probable résidence de l'abbé), édifiée autour de 1300 ; mais aussi de la tribune au-dessus du porche de l'abbatiale Saint-Bénigne de Dijon, plus tardive (avant 1341 en tout cas). Toutefois, elle ne connaît ni les colonnettes ni le décor sculpté qui accompagnent ces modèles (comparer ill. 248, 249, et 250) ; mais on rencontre une modénature plus simple de ce genre, dans plusieurs édifices bourguignons que les historiens de l'art datent du début du XIVe s. : Vermenton, dans le sud de l'Yonne, par exemple. Et juste à côté de Tournus, les restes de fenêtres de la grande salle du château de Brancion, reconstruit par les ducs de Bourgogne, permettent une comparaison à proximité immédiate (ill. 251). Les contreforts extérieurs, eux, ne sont pas très différents de ceux

⁷⁴⁶ Cf. CAFFIN 1994, p. 657-659.

⁷⁴⁷ Le « Mémoire des dégâts » de 1562 précise bien « en la chapelle Saint George fundez par messire de Berzé-le-Chastel » : il s'y trouve justement « un grand sepulchre enlevé en pierre ouvraigé tout à lentour, et au-dessus de la pierre deux personnages lung d'homme armé et l'autre de femme... » - sans doute celui des deux époux fondateurs (BERNARD 1914, p. 35). Ces éléments sont repris et explicités par JUENIN, I, p. 180-182, et p. 378.

qu'on observe à l'abbaye de Cluny vers 1300 ou dans le dernier tiers du XIIIe s., au droit du bâtiment dit « de la Malgouverne » (peut-être des frères lais ?), ou de celui, plus précoce, du grenier / farinier. Qui plus est, ce dernier édifice est couvert lui aussi, d'ogives simplement chanfreinées - comme on en retrouve vers le début du XIVe s., dans la salle du dortoir des moines de Saint-Bénigne de Dijon, par exemple⁷⁴⁸.

On notera cependant qu'à Tournus, le petit appareil irrégulier des parements de la chapelle Saint-Georges, est très différent de ceux des bâtiments cités en comparaison, plus proches de ce qu'on a observé à Tournus pour le XIIIe s. (cf. *infra*, annexe «*Evolution des modes de construction*»).

1.2.2. La chapelle Saint-Vincent (actuelle sacristie)

Description

Au chevet de l'église abbatiale, la première chapelle rayonnante du déambulatoire se voit complètement transformée. Elle est agrandie jusqu'à s'aligner sur le mur sud du transept et à se raccrocher à l'angle du bâtiment du dortoir ; dans ses substructures, elle englobe une des chapelles échelonnées de la crypte, maintenue dans son état du XIe s. (ill. 247 et 252).

Son plantend désormais vers le carré. A l'intérieur, elle est coiffée d'une voûte sur croisée d'ogives à profil simple chanfreiné, reçues dans les angles par des culots. Deux petites fenêtres en arc brisé, à double ébrasement très prononcé, sont percées à l'est et au sud. Du côté externe, la mouluration de leur encadrement est double : un cavet puis un chanfrein, séparés par un anglet ; mais on perçoit dans les deux cas l'arrachement d'un réseau de remplage, qui semble avoir dessiné un trilobe, comme dans chacune des formes de la baie de la chapelle Saint-Georges. Un contrefort à 45° flanque son angle sud-est ; il est sommé d'un glacis, et une plinthe à appui taluté court à sa base (ill. 252).

La maçonnerie extérieure, de petit appareil, est très irrégulière. Elle remploie des moellons des périodes antérieures, mais insère également des fragments de terre cuite (ill. 252). Le contrefort, lui, est fait de grands blocs de moyen appareil, de calcaire blanc récupéré de la chapelle XIe à la base, et de calcaire rose de Préty en partie haute, à surface desquamée où il est délicat de reconnaître un type de taille particulier - pour un assemblage à joints épais. Les piédroits et voussures des fenêtres sont faits de pierres de moyen appareil

⁷⁴⁸ Sur les différents édifices cités à l'abbaye de Cluny, cf. CONANT 1968, STRATFORD 1992 a, et ROLLIER 1994. D'après la Chronique, rappelée par K.-J. Conant et N. Stratford (CONANT 1968, p. 71-72, et 123-124 ; STRATFORD 1992 a, p. 400), les greniers à grains de Cluny, «horrea», auraient été construits par l'abbé Yves de Vergy (1257 - 1275) ; N. Stratford fait remarquer qu'à l'observation des lieux, le bâtiment subsistant est en tout cas postérieur à la tour du moulin à laquelle il s'adosse - celle-ci devrait dater du milieu du XIIIe s. pour l'essentiel de son gros-œuvre. G. Rollier, lui, situe plus prudemment le cellier-farinier dans le dernier quart du XIIIe s. (ROLLIER 1994, p. 24). N. Stratford ne fait pas mention du bâtiment de la « Malgouverne », que K.-J. Conant attribue à l'abbé Yves II (1275-1289) : dans tous les cas, ses principes constructifs et décoratifs ne diffèrent pas tellement de ceux du grenier-farinier voisin, et l'édification de la « Malgouverne » ne doit pas intervenir longtemps après. Sur Saint-Bénigne de Dijon, l'abbatiale et le dortoir, cf. DELATTE 1995, SAINT-JEAN VITUS 1992 b, et SAINT-JEAN VITUS 1995 f. Les dossiers des archives départementales de la Côte d'Or concernent les travaux de la fin du XIIIe et du début du XIVe s. (1H122 et 1H129). La façade occidentale de l'abbatiale est postérieure à 1300 ; le « dortoir des Bénédictins », lui, peut être éventuellement plus ancien, contemporain des travaux des parties orientales et médianes de l'église, au plus tôt dans le troisième quart du XIIIe s. (après 1271 dans l'absolu). Sur les grandes phases de l'histoire du château de Brancion, à défaut d'une chronologie précise des différents bâtiments, cf. BAZIN 1908. Nous avons commencé à reprendre ce dossier, avec notre collègue Emmanuel Laborier, dans le cadre d'une étude sur le village et le château, confiée à l'iNRAP en 2003.

de calcaire banc coquillier, portant des traces de brettage et assemblés à joints fins ; une fois encore, les claveaux sont peu profonds, et paraissent posés sur chant (ill. 252).

Datation

La « chapelle Saint-Vincent », dont le vocable n'est attesté qu'en 1562⁷⁴⁹, ne s'identifie pas avec la plus grande précision. Toutefois, ses ogives et ses fenêtres, tant dans la façon dont elles sont montées que par les remplages trilobés qu'on peut y restituer, la forme et la construction même du contrefort en grands blocs de pierre rose en partie supérieure, sont trop proches de l'exemple précédent, pour qu'il ne faille pas la dater de la même période que la chapelle Saint-Georges. Pour l'inscrire dans une fourchette chronologique assez large, on retiendra, en gros, **la première moitié du XIVe s.**

1.2.3. Sépultures

Dalles tumulaires et inhumations trouvées en fouille

Plusieurs sépultures nous sont connues par des dalles gravées d'inscriptions, parfois de portraits gisants, intégrées pour la plupart au sol de l'église ; mais d'eux d'entre elles se trouvent dans la galerie occidentale du cloître, visibles à l'intérieur du bâtiment moderne qui l'occupe en partie nord. J. Martin et H. Curé les ont décrites en détail au début du siècle⁷⁵⁰.

Dans l'église, elles représentent le chevalier Alard, seigneur de Montbellet, Simone de Barzé, veuve du chevalier Mile de Frolois, et Pierre Thésat, damoiseau figuré en chevalier ; l'une mentionne Barthélémy de Franchelins, cellérier. Il n'est pas certain que toutes ces pierres soient en place, et on sait que la réfection du dallage de l'église en 1722 (peut-être elle-même précédée par d'autres depuis le XIVe s.) a entraîné le transfert de plusieurs d'entre elles. D'ailleurs, celle de Simone de Berzé, aujourd'hui relevée contre le mur du collatéral nord de la nef, se trouvait jusqu'au XIXe s. dans la chapelle Saint-Georges, où Juénin la signale déjà - tandis qu'il situe celle d'Alard de Montbellet juste à côté dans la nef⁷⁵¹.

Dans le cloître, l'inscription d'une pierre tombale signale Geoffroy de Charlieu, infirmier. Il faudrait y ajouter une plaque aujourd'hui disparue, que Juénin mentionne dans le cloître, sans la localiser précisément, celle du frère « *Guido Dalmacii quondam Prior & Hostellarius* »⁷⁵².

Mais il faut rapporter à cet ensemble deux inhumations en cercueil fouillées en 1991 à l'occasion de notre sondage dans la galerie est, creusant la couche d'apprêt du dallage du XIIIe s. (assurément en place cette fois-ci !). L'une est la sépulture d'un adulte ; mais la seconde est celle d'un enfant⁷⁵³ (cf. ill. 247).

Datations

⁷⁴⁹ « Mémoire des dégasts... », in BERNARD 1914, p. 33 : « Item desdictes crottes sumes remontez en la chapelle saint Vincent... ».

⁷⁵⁰ MARTIN 1901 ; et CURE 1905 (1984), p. 377-401: n° 35, 44, 52, 53, 70.

⁷⁵¹ JUENIN, I, p. 378.

⁷⁵² JUENIN, *Preuves*, p. 313.

⁷⁵³ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1991 et 1995 c.

Dans l'église comme dans le cloître, les **pierres tombales** sont toutes datées explicitement par leurs inscriptions : elles s'échelonnent **entre 1305 et 1350**⁷⁵⁴.

En revanche, les **inhumations fouillées** dans la galerie orientale du cloître peuvent être plus anciennes. Elles ont été en tout cas insérées dans le sol d'utilisation mis en place vers 1240 - et le rare mobilier qui leur est associé ne permet guère de trancher entre le XIIIe et le XIVe s. Le contexte stratigraphique les situe **entre le milieu du XIIIe s. et la fin du XIVe s.**

1.2.4. Interprétation : autour du culte des morts, la mutation des pratiques des laïcs et des religieux

L'émergence de chapelles privées

Dans ces aménagements, le phénomène remarquable est celui de l'apparition d'une chapelle privée sur le flanc de l'église abbatiale. Fondé par un seigneur de la région, le petit oratoire dédié à Saint-Georges prend vite la forme d'un mausolée. Il est probable que l'introduction précoce de la tombe d'une proche parente y relève d'une stratégie familiale : la chapelle devient celle du lignage tout entier.

En revanche, nous n'avons pas d'information sur la restructuration de la chapelle Saint-Vincent. On notera simplement qu'à l'abbatiale de Saint-Seine-l'Abbaye, un édifice un peu équivalent apparaît dans les parties XIIIe-XIVe s., à la jonction du transept et de l'abside principale⁷⁵⁵.

Répartition des pierres tombales : des laïcs dans l'église, des religieux dans le cloître

De fait, c'est par le culte des morts que s'expriment des changements importants : le XIIIe s. ne nous les laissait pas encore sentir (cf. *supra*, B 3. *Un nouvel élan... : 1.2.1. Architecture gothique et continuité régulière*). Les sépultures laïques sont désormais clairement acceptées dans la nef, que s'approprie peu à peu la noblesse du voisinage.

Mais les religieux ne sont pas en reste : délaissant le cimetière des moines à l'extérieur, certains officiers du chapitre se font également enterrer dans la nef, quand d'autres choisissent une galerie du cloître. Cette évolution est significative de l'indépendance que confèrent peu à peu ces charges à leurs titulaires. Celles-ci bénéficient clairement de revenus séparés ; elles prennent d'autant plus d'importance, que plusieurs offices se trouvent parfois réunis en un seul : dans un cas au moins, nous savons que cette fusion est décidée au cours du XIVe s. (en 1343 : cf. *supra*, I. *Le contexte historique,...* 4.1.2. *Les détenteurs d'office*).

L'ouverture du cloître à la sépulture, et la présence d'une tombe d'enfant

Enfin, se posent des questions propres aux inhumations dans le cloître. Aux deux tombes de dignitaires connues par leur plaque à l'ouest, il faut ajouter les sépultures que nous avons fouillées dans la galerie est.

L'intrusion des morts dans le cloître serait-elle une nouveauté à la fin du XIIIe s. ou au début du XIVe ? A Tournus rappelons-le, seule une tradition qu'aucune preuve ne confirme,

⁷⁵⁴ MARTIN 1901, CURE 1905 (1984).

⁷⁵⁵ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1992 c.

rapporte la sépulture de l'abbé Ardain au cloître, dans le troisième quart du XIe s. (cf. *supra*, A 2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain...*, 1.1.4. *Datation*). Encore s'agit-il d'un mort particulier ! Pour le reste, nous avons vu que la présence d'inhumations dans les cloîtres n'était pas forcément précoce, et qu'elle concernait peut-être davantage les galeries orientales (*supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.*, 3.2.1. *Les vestiges d'un premier cloître... : Le problème posé par d'éventuelles sépultures*). Aussi la question reste-t-elle pertinente à Tournus pour cette époque. En l'absence de fouille conséquente, nous ne pouvons pas trancher.

Cela dit, à partir du moment où cette intrusion est avérée, on peut se demander si le cloître, réservé à la vie liturgique des seuls moines et symbole même de leur clôture, ne demeure pas interdit aux laïcs dans la mort. Dans ce cas, il pourrait n'accepter la sépulture que des seuls religieux. De fait, les deux dalles tumulaires de la galerie ouest sont celles de moines.

Dans ce contexte, l'interrogation sur la présence d'une tombe d'enfant dans la galerie orientale, peut-être dès la seconde moitié du XIIIe s., prend un relief supplémentaire. S'agirait-il de quelque « *puer* », d'un jeune novice⁷⁵⁶ ? On peut aussi faire la relation avec l'hypothèse de l'école monastique et du « cloître des enfants » dans la partie sud-est du cloître (cf. *supra*, B 2. *Travaux de prestige pour des temps incertains...* 2.2. *Interprétation*).

Mais à l'inverse, on tient peut-être aussi le témoin de l'ouverture de cet espace réservé, à une famille privilégiée. Ce serait alors un fait nouveau, à mettre en parallèle avec l'occupation de la nef abbatiale par les inhumations laïques. Evidemment, nous n'avons aucune preuve - et nous disposons de peu d'exemples comparables en la matière.

2. Derrière l'abbatiale : la chapelle Saint-Eutrope et le charrier

2.1. Les vestiges du n° 10, place des Arts : analyse archéologique

2.1.1. Description

Juste derrière le chevet de l'abbatiale et le dortoir à l'est, une dizaine de mètres en avant de l'enceinte monastique, se dresse **un petit bâtiment en hauteur**, de 9 m sur 10,5 à peu près en plan. Il est aujourd'hui élargi et transformé en maison d'habitation de deux étages, au n° 10, place des Arts (ill. 247 et 253). Ses élévations sont entièrement enduites, mais la corniche biseautée qui court sous la gouttière, et certaines parties de ses chaînes d'angle, faites de grands blocs blancs taillés à la brette, disposés alternativement en positions carreau / boutisse, restent encore visibles (en revanche, la porte cintrée à encadrement moulurée qu'on voit aujourd'hui murée en façade ouest, paraît plus tardive).

En 2004, des travaux à l'intérieur du premier étage d'habitation ont mis en évidence les sommets des cintres de grandes baies modernes aujourd'hui murées, réinsérées dans des maçonneries plus anciennes où se devinent des arrachements de voûtes. A l'origine, le rez-de-chaussée et cet étage ne formaient donc qu'un seul volume, voûté.

Mais à l'heure actuelle, l'élément le plus marquant est en façade orientale, au niveau supérieur juste sous la gouttière, une **baie géminée**, bien intégrée à la maçonnerie environnante. Son encadrement, de pierres de taille brettelées, est coiffé d'un linteau droit formé de deux grandes dalles sur chant juxtaposées, chacune gravée d'un trilobe aveugle à arcs brisés. Le meneau central a disparu lorsqu'on a, à époque récente, obturé la partie basse de l'ouverture (ill. 254).

⁷⁵⁶ Sur cette hypothèse, cf. DABROWSKA 2002.

Les piédroits sont moulurés d'un chanfrein, amorti à sa base par un congé en cavet d'angle surmonté d'un retrait horizontal. A leur sommet, une imposte légèrement débordante, moulurée d'un bandeau auquel succède une doucine droite, chacun souligné d'un canal, reçoit l'extrémité du linteau. Le contour des trilobes du linteau est également chanfreiné.

A l'intérieur, on reconnaît une large embrasure coiffée d'un cintre en arc segmentaire, en décharge d'arrière-vousure du linteau. Le tout est appareillé de grands blocs blancs taillés à la bretture et assemblés à joints fins. Plusieurs claveaux sont posés dans le sens de la longueur par rapport à la courbure du cintre, et de chaque côté, la rupture entre piédroit et arc se situe au niveau du sommier, spécialement découpé à cet effet : une arête oblique la souligne nettement.

2.1.2. Datation

Dans les conditions actuelles, c'est de la fenêtre orientale qu'on peut tirer les meilleurs arguments pour dater ce bâtiment. Le traitement des chaînes d'angle s'inscrit bien dans la lignée des constructions que nous avons situées au XIIIe s., mais il s'agit là d'un indice ténu.

L'aspect général et la mise en œuvre de la baie géminée reflètent les tendances d'une architecture civile de la toute fin du XIIIe s. et de la première moitié du XIVe s. - même si ses représentants sont souvent datés avec approximation (cf. *infra*, troisième partie : la ville en formation. B. Essor urbain, fin XIIIe / milieu XIVe s.).

La mise en œuvre des piédroits de pierres de taille, leurs chanfreins et congés, renvoient aussi bien aux fenêtres du cellier / farinier de l'abbaye de Cluny à la fin du XIIIe s., qu'à certaines ouvertures du château ducal de Germolles près de Chalon-sur-Saône, dans les années 1380⁷⁵⁷ (cf. ill. 335 et 336). Toutefois, la conjonction de ces moulures avec la présence de trilobes aveugles gravés sur le linteau, simplement chanfreinés sur les bords, sans rosette ou tout autre motif au tympan, paraît plus caractéristique du XIVe s. : la dendrochronologie a permis de dater plusieurs maisons présentant des vestiges semblables à Metz, dans le second ou le troisième quart du XIVe s.⁷⁵⁸. Plus près de Tournus, la façade richement ornée d'un bâtiment sur porche tourné sur la place publique, à l'entrée de l'abbaye de Bèze (Côte-d'Or), et qui comporte aussi quelques baies géminées de ce type, est datable sur d'autres critères stylistiques, au tout début du XIVe s. ; et on observe des fenêtres de même famille du côté intérieur de la Porte Sauvigny à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or), qu'on ne peut guère dater avant 1342⁷⁵⁹ (ill. 255 à 257). D'ailleurs, la forme nettement brisée des arcs (qu'on n'observe pas sur ces deux exemples), renvoie aux ouvertures richement ornées de la « façade du Pape Gélase » à l'abbaye de Cluny, ou de la galerie de façade de l'abbatiale Saint-Bénigne de Dijon, édifiée au début du XIVe s.

⁷⁵⁷ Sur la datation du cellier / farinier de Cluny, cf. *supra*, note 5. Sur Germolles : BECK *et al.*, 2002.

⁷⁵⁸ Cf. BLOUET - SEILLY 1991 a ; SEILLY 1991 ; VAN TORHOUDT 1991 et 1992 ; BLOUET - SEILLY 1992 ; HENROTAY 1993 ; BLOUET - SEILLY - THION 1993.

⁷⁵⁹ Nous avons eu l'occasion d'examiner de près le bâtiment de Bèze, et avons présenté nos observations lors d'une séance de la « commission des Antiquités de la Côte d'Or » (Académie de Dijon), à Dijon en décembre 1994 (inédit). Sur le seul raisonnement d'une évolution stylistique théorique des modénatures et du décor sculpté, Anke Halbach datait la façade de cet édifice un peu plus tôt (après 1280 : HALBACH 1995). Mais il nous a semblé que beaucoup d'éléments du décor architectural, ainsi que la mise en œuvre des maçonneries, le rapprochaient du chantier de la façade occidentale de l'abbatiale Saint-Bénigne de Dijon, élevée dans les premières années du XIVe s. (cf. *supra*, note 5). Sur Semur-en-Auxois : VAULABELLE 1927.

A l'intérieur enfin, la mise en œuvre de l'arrière-voussure en arc segmentaire et la découpe de ses sommiers, s'observent à Tournus, nous y reviendrons, dans des maisons du bourg datées du début du XIVe s., par la dendrochronologie notamment (19, rue de l'Hôpital en particulier : cf. *infra*, troisième partie : la ville en formation. B. Essor urbain... : 2.3.1. Le long de la « petite Gaize » : les maisons de la rue de l'Hôpital... ; et annexes « Evolution des modes de construction », et « Les données de datation absolue : dendrochronologie »).

Au total, on peut donc situer cette fenêtre, et avec elle, la maçonnerie qui lui est liée, comprenant sans doute la corniche sommitale du second étage et l'essentiel des chaînes d'angle, **dans la première moitié du XIVe s.** Toutefois, rien ne dit que le gros-œuvre des niveaux inférieurs, n'ait pas une origine plus ancienne.

2.2. Interprétation

2.2.1. Identification : un édifice à deux niveaux, décrit par les visites modernes

L'édifice 10, place des Arts, doit être identifié comme la chapelle Saint-Eutrope, au-dessus de laquelle se trouve une « chambre du trésor », puis un grenier, en 1562 encore. Sa localisation est connue par plusieurs visites des XVIIe et XVIIIes., qui la font apparaître liée au palais abbatial voisin (il s'agit alors du palais du XVe s.)⁷⁶⁰. L'oratoire lui-même, alors voûté, doit correspondre au rez-de-chaussée et au premier étage de la maison actuelle, et les « chambre » et grenier supérieurs, à l'étage de comble.

Si comme le rappelle J. Martin, le titre le plus ancien que nous lui connaissions pourrait dater des années 1501-1530 (mais s'agit-il bien du même édifice ?), la première description du bâtiment est faite en 1562⁷⁶¹. La **chapelle** comporte alors une porte et au moins trois grandes fenêtres vitrées, ainsi qu'un autel de pierre. D'après J. Martin, il est précisé en 1624 que ses cinq « ogives » menacent ruine : cet auteur y voit plutôt les doubleaux de la voûte⁷⁶² ; mais cinq doubleaux ne sont-ils pas beaucoup pour une nef de 10 m de long ?

En 1562, une **vis d'escalier** éclairée par au moins une « fenestre de boys » munie de barreaux de fer, porte à l'**étage supérieur**, qui prend jour par au moins quatre fenêtres vitrées et munies de barreaux : la fenêtre à linteau trilobé qui subsiste à l'est doit être une de ces quatre-là. Cet étage est alors divisé en au moins deux pièces, puisqu'on précise quand on parle de la « première porte de l'entrée dudict trésor », et que les visiteurs pénètrent ensuite dans « une autre chambre près la grand chambre appelée la librayrie ». On n'y dénombre pas moins de six autres portes - mais il s'agit sans doute de vantaux d'armoires : en effet, la première chambre comprenait avant le sac « deux grands enchastres de boys sappin », emportés par les pillards, et la « librairie », des « enchastres, popitres de boys sappin », « quatre grandz coffres de boys de noyer et de chesne » et « deux viels bahutz ». Le **grenier**, sans doute directement sous les combles, est encore accessible au sommet de la même vis : s'y trouvent en 1562 deux « flamenches » à portes et fenêtres, probablement deux nouvelles armoires (?). Les visites ultérieures sont moins disertes et ne nous apprennent rien de plus.

⁷⁶⁰ A.D.S.L. : B 1403 / 14 (1645) ; B 1274/69 (1660) ; B 1301 B' et B 1301/17 (1716) ; Q 421/5 (1790).

⁷⁶¹ « Mémoire des dégasts... », in BERNARD 1914, p. 57-58 et 80-81 : cette fois-ci, la localisation de l'édifice ne prête pas à confusion. Pour sa part, J. Martin (MARTIN 1900, p. 280) s'appuie sur les « provisions de la chapelle Saint-Eutrope fondée en l'église abbatiale » (A.D.S.L., H187) ; mais dans ce texte, l'emplacement de la chapelle n'est pas clair : comment comprendre la formulation « en l'église abbatiale » ?

⁷⁶² MARTIN 1900.

2.2.2. Fonctions et origines de la chapelle Saint-Eutrope

Il nous faut donc distinguer maintenant les deux visages de ce bâtiment, chapelle et « trésor » - dont le grenier, avec ses « flamenches », paraît une annexe.

Une chapelle préexistante, appropriée par l'abbé à la fin du moyen âge

Au XVIIe s. indéniablement, le rez-de-chaussée sert de chapelle particulière de l'abbé ; Louis de Rochechouart la fait restaurer avant sa mort en 1660. Au XVIIIe s., à partir du moment où l'abbé la délaisse, elle est vouée à l'abandon, et finit comme bûcher d'un chanoine⁷⁶³. De fait, les logis abbatiaux de la fin du moyen âge comprennent souvent une chapelle privée⁷⁶⁴ - et même au XIe s. à Müstair, l'évêque tutélaire possède aussi sa chapelle, incorporée à sa propre résidence, à l'intérieur du cloître⁷⁶⁵.

Pourtant, la visite de 1660 à Tournus précise bien que la chapelle Saint-Eutrope « doit néanmoins être commune ainsi qu'elle l'a toujours été de tous temps », et que chacun doit pouvoir venir y faire ses prières⁷⁶⁶ : il semblerait donc que l'abbé, dont le logis est voisin à partir de la fin du XVe s. (mais pas forcément au XIVe s., cf. *supra*, B 1. *Prospérité...*, 2.2.2. *La tour sud-est du cloître...* ; et B 3. *Un nouvel élan...*, 2.2.3. *Le grand édifice occidental...*), se soit peu à peu approprié une chapelle qui ne lui était pas uniquement réservée⁷⁶⁷. Or on connaît en dehors de Tournus, plusieurs cas où le logis abbatial tardif englobe une chapelle préexistante⁷⁶⁸.

Origines : un vocable plus ancien pour une chapelle liée au cimetière ?

L'origine de la chapelle Saint-Eutrope doit donc être cherchée ailleurs. L'identification qu'en propose J. Martin, avec la « chapelle ou plutôt tour de Saint-Denis » fondée par l'abbé Bérard au début du XIIIe s., ne nous paraît pas convaincante : pourquoi cet oratoire, dont rien ne précise la situation dans la courte mention de Bérard en 1223, à l'intérieur ou à l'extérieur du site abbatial, aurait-il changé de nom avant la fin du XVIe s. ? D'autant que le vocable de Saint-Denis est attesté, au XIVe s. au moins, pour l'église du hameau voisin de Lambres, en possession de l'abbaye dès le XIe s.⁷⁶⁹.

⁷⁶³ Martin 1900, p. 281.

⁷⁶⁴ Cf. *Palais médiévaux*, 1994.

⁷⁶⁵ SENNHAUSER-GIRARD, SENNHAUSER, RUTISHAUSER, GUBELMANN, 1986.

⁷⁶⁶ A.D.S.L., B. 1274 - cité par Martin 1900, p. 280 note 3.

⁷⁶⁷ On remarquera que ce mouvement d'appropriation est général au XVIIe s. : en 1656, l'abbé de Rochechouart tente de murer la poterne qui conduit à la Saône, et fait clore les terrains joutant son jardin du côté de la rivière, englobant la fontaine du tromphoir qui desservait tout le quartier (Bernard 1912, p. 86-87) : cf. *infra*, 3.2.2. *Bâtiment oriental et poterne vers la Saône*.

⁷⁶⁸ Cf. *Palais médiévaux*, 1994.

⁷⁶⁹ MARTIN, 1900, p. 280. Extrait du « Mémorial » de Bérard (JUENIN, *Preuves*, p. 187) : « *Item eodem anno [1223] consummavit idem Berardus Abbas capellam sive turrem S. Dionysii, cum caeteris aedificiis aulae novae, & atris* » (« Pareillement, dans cette même année [1223], ce même abbé Bérard acheva la chapelle ou plutôt la tour de Saint-Denis, avec d'autres constructions, nouveaux bâtiments et porches »). Sur l'église de Lambres, explicitement citée sous le vocable de Saint-Denis en 1377, cf. *supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.* 4.2.2. *Saint-Laurent et le problème des chapelles monastiques* ; et cf. *infra*, troisième partie : *la ville en formation ...*, I. *Le contexte historique...* 3.2. *L'occupation du territoire urbain : les paroisses, leurs églises-mères, et quelques établissements périphériques*.

Au contraire, le **vocable de Saint-Eutrope** ne nous paraît nullement innocent. Le culte de ce saint est typiquement poitevin, il est très en vogue aux XIe -XIIe s., époque à laquelle est reconstruite la crypte qui conserve ses reliques à Saintes⁷⁷⁰ : il aura été introduit à Tournus grâce aux relations maintes fois soulignées entre l'abbaye et ses prieurés de l'ouest. Même un manuscrit aussi important pour l'abbaye, que la « *Translatio sancti Valeriani* », analysé par D. Iogna-Prat qui le voit rédigé à Tournus au début du XIIe s., comprend dans son légendier saint Eutrope, auquel sont consacrées huit leçons⁷⁷¹ : on imagine que l'introduction de ce vocable est antérieure au XVIe, et même au XIVe s. Le bâtiment actuellement subsistant derrière le chevet de l'église a de fortes chances de connaître des origines plus anciennes, même au cas où il aurait été entièrement reconstruit au XIVe s.

De fait, la présence d'une chapelle à cet endroit n'aurait rien pour étonner, et nous avons vu plus haut que depuis l'époque carolingienne, les églises abbatiales sont souvent entourées de **sanctuaires secondaires** (*supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s.*, 4.2.2. *Saint-Laurent et le problème des chapelles monastiques*). Les plans de Sainte-Colombe de Sens au XVIIe s. montrent à un emplacement équivalent, derrière l'église et le cloître (au nord-est du site en l'occurrence, car à Sens, le cloître s'étend vers le nord), une chapelle un peu de mêmes proportions, à deux travées voûtées d'ogives, et qui doit dater sensiblement des mêmes périodes - mais isolée cette fois-ci⁷⁷². A Vézelay, la disposition des lieux paraît calquée sur le modèle Tournusien pour la chapelle Saint-Nicolas, très proche du chevet de l'église et de la salle du chapitre (laquelle ne possède pas de chapelle propre), mais indépendante ; nous en ignorons toutefois la date (elle n'existe plus aujourd'hui)⁷⁷³. Et pour revenir au Cluny des XIe et XIIe s., cette position est proche de celle de l'oratoire Sainte-Marie puis de Notre-Dame du cimetière, que K.-J. Conant associe successivement à l'infirmerie s'étendant plus loin à l'est⁷⁷⁴. Beaucoup de ces chapelles sont associées à la fois au cimetière et au chapitre, et ce, de très bonne heure - nous avons déjà eu l'occasion d'aborder ces questions (*supra*, A2. *L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain*, 3.3.2. *Un cimetière des moines plutôt à l'est...*, et A 3. *L'aboutissement du projet*, 2.2.2. *Intérieur : la salle du chapitre*). En outre, l'allusion à l'infirmerie de Cluny vient rappeler que nous ignorons pour Tournus l'emplacement de ce bâtiment, souvent situé à l'est à proximité du cimetière, et qui pourrait effectivement voisiner avec la chapelle Saint-Eutrope.

Au total, on voit que **l'emplacement** de cet oratoire n'est pas plus anodin que son vocable : son origine est vraisemblablement plus haute, et doit s'inscrire dans une relation privilégiée avec le cimetière qui s'étendait alentour; peut-être aussi avec la salle du chapitre, éventuellement percée d'une porte à l'est, dont aucune trace ne nous serait parvenue (cf. ill. *plan dortoir, fin XIe vers 1100*). Enfin, l'hypothèse d'une proximité de l'infirmerie n'est pas à rejeter - nous y reviendrons (*infra*, 3.2.2. *Bâtiment oriental...*).

2.2.3. L'étage supérieur : « chambre du trésor », « librairie », et « grenier »

⁷⁷⁰ Sur la crypte de Saintes, cf. Vergnolle 1994, p. 174-176, et note 176.

⁷⁷¹ IOGNA-PRAT 1995.

⁷⁷² Cf. « Sens (Yonne). Ancienne abbaye Sainte-Colombe », in SAINT-JEAN VITUS 1990, p. 100-103.

⁷⁷³ Cf. « Vézelay (Yonne, arrondissement d'Avallon). Ancienne abbaye Saint-Pierre et-Saint-Paul, puis Sainte-Madeleine », in SAINT-JEAN VITUS 1990, p. 117-122.

⁷⁷⁴ CONANT 1968. Cf. aussi STRATFORD 1992 a.

Passons aux niveaux supérieurs du bâtiment du XIVe s. La fonction de l'étage et du comble est très explicite dans la visite de 1562 : ils sont dévolus aux « papiers et documens » : Il est bien précisé que dans la « chambre du trésor », les meubles emportés servaient « à mettre les papiers, chartes, renseignements du revenu, et droictz de ladicté abbaye », tandis que coffres et « bahutz » de la « librairie » contenaient d'autres papiers - ils sont d'ailleurs dûment « ferrez » et « fermans à clefz » ; on ne doute pas que les « flamenches avec leurs ferremens » du grenier aient eu les mêmes fonctions. Les barreaux des fenêtres du premier étage ont peut-être aussi un rôle de protection de toutes ces archives⁷⁷⁵. Aussi, plutôt qu'un « trésor », au sens du lieu où l'on conserve des objets précieux, nous préférons employer le terme de **chartrier**, dénué de toute ambiguïté, pour désigner ces pièces.

C'est justement la fonction (« *archivium* ») que confère la gravure du *Monasticon Gallicanum* à une pièce haute en forme de petite tour au-dessus du porche d'entrée de l'abbaye Saint-Michel de Tonnerre, dont les vestiges (pièce voûtée d'ogives conservant des traces importantes de peintures murales figurées) sont également datables du XIVe s. La silhouette a quelque chose de voisin du modèle Tournusien, mais on est là sur le rempart : il reste à prouver que cette fonction est bien celle d'origine. Mais à l'abbaye d'Ambronay (Ain), c'est également à une grosse tour située sur le rempart, probablement du XIIIe s., qu'on attribue la garde des archives⁷⁷⁶. Au moins la « chambre du trésor » et la « librairie » au-dessus de la chapelle Saint-Eutrope se trouvent-elles bien protégées à l'intérieur de l'enclos, et non directement sur la muraille.

Enfin, ne peut-on pas envisager que ce chartrier soit une **extension du XIVe s., au dessus d'une chapelle plus ancienne** ? A Mûstair, la chapelle du cimetière est bien dotée d'un étage au XIe s., mais rien ne dit qu'il fasse office de « chambre du trésor » ! En outre, la mention d'une vis d'escalier, à l'échelle du bâtiment, évoquerait plutôt les petits modèles qui se répandent après le XIIIe s. - mais cela ne constitue pas un argument décisif.

Les vis de l'église Notre-Dame de Dijon dans les années 1230-1250, présentent de beaux exemples de ce qu'on trouvera dans l'architecture civile ultérieurement (cf. *infra, troisième partie, la ville en formation..., II. B. Essor urbain..., 2.2.5. [La maison rue du Bac... :] Datation*). Il faut néanmoins rappeler qu'il en existe des exemples plus anciens, mais généralement assez lourdement maçonnés, avec voûte en colimaçon (à Saint-Vincent de Mâcon ou Cluny au XIe s., pour prendre des exemples bourguignons)⁷⁷⁷.

On ne peut donc exclure l'hypothèse d'un étage plus tardif. En tous cas, celui-ci est au moins refait au XIVe s., avec ou sans l'ensemble de l'édifice.

3. L'enceinte rénovée et le grand Bâtiment accolé à l'Est

3.1. Analyse archéologique des vestiges

3.1.1. Tracé du rempart et témoins de la courtine

⁷⁷⁵ « Mémoire des dégâts... », in BERNARD 1914, p. 80, et 57-58.

⁷⁷⁶ A Tonnerre, on ne peut exclure une chapelle initiale au-dessus de la porte d'entrée - ce qui expliquerait aussi les sujets religieux des peintures. Cf. « Tonnerre (Yonne, arrondissement d'Avallon). Ancienne abbaye Saint-Michel ». In : SAINT-JEAN VITUS 1990, p. 112-116. Sur Ambronay : PONCET 1980.

⁷⁷⁷ Sur ce sujet, cf. HARTmann-Virnich 1996. Pour des horizons plus lointains et des périodes plus anciennes (Xe-XIes.), voir aussi Horn-Born 1979, cf. vol. I, p. 134.

Le tracé du rempart affirme maintenant clairement la **forme elliptique** que nous envisagions très tôt (*supra*, A 1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s. 1. L'extension du monastère et sa délimitation*). Il apparaît jalonné d'au moins trois nouvelles tours, toutes situées dans une large moitié orientale du site - c'est-à-dire, du côté où le relief naturel du terrain limite le site abbatial de la façon la plus nette (ill. 247, et 258). Au sud-est, une autre tour qui subsiste en élévation de nos jours, communément appelée « tour du colombier », semble plus tardive (« tour n° 6 » : cf. *infra*, *Epilogue...*, et ill. 262 et 58).

Mais dans les conditions actuelles, il n'est pas aisé de déterminer quelles **portions de la courtine** appartiennent exactement à cette campagne. La question se pose notamment pour son tronçon méridional, aujourd'hui intégré aux maisons d'habitation longeant la rue des Tonneliers (ill. 247, et 46). A son sommet, le chemin de ronde forme encore un couloir bordé de petites fenêtres à intervalles réguliers - qui correspondent peut-être à d'anciennes archères. A cet endroit, la courtine pourrait même se trouver flanquée d'une petite tour carrée intérieure (? ill. 247).

En revanche, à l'extrémité sud-est du site (à l'arrière du n° 2, place des Arts), la présence à l'étage du mur d'enceinte, d'une **baie géminée qui regarde la Saône**, apparaît comme un indice notoire (ill. 259). Son linteau droit, formé de deux dalles sur chant juxtaposées, chacune gravée d'un trilobe aveugle aux contours chanfreinés, et ses piédroits finement chanfreinés, avec congés en cavet d'angle surmontés d'un retrait horizontal, renvoient à la fenêtre orientale de l'ancien chartrier de la chapelle Saint-Eutrope (à sa différence, les trilobes ne sont pas en arcs brisés - comparer les ill. 254 et 259). Mais cette ouverture-ci a conservé sa tablette d'appui, moulurée d'un bandeau souligné d'un simple retrait concave, et surtout son meneau central, sculpté d'une colonne cylindrique (légèrement galbée ?) avec base moulurée, annulaire et débordante, et chapiteau assez sommaire (et abîmé), orné de feuilles à crochets et souligné d'une astragale torique. Nous n'avons pas pu observer cette baie de l'intérieur. Dans l'absolu il est vrai, sa contemporanéité avec la maçonnerie environnante n'est pas prouvée. Mais une telle ouverture à cet endroit pourrait signifier l'existence d'un bâtiment adossé contre le rempart.

Pour le reste, il est probable que le gros mur d'1,80 m de large déjà signalé, aisément repérable dans le bâti actuel sur tout le **front oriental du site**, appartienne pour l'essentiel à cette campagne (ill. 247). A ce jour, on ne peut observer directement sa maçonnerie, qu'à l'intérieur du sous-sol du logis abbatial de la fin du XVe s. (4-8, place des Arts), où une série d'ouvertures perce sa base. Mais celles-ci fonctionnent avec un grand édifice appuyé contre l'enceinte, et tourné vers la Saône.

3.1.2. Le grand bâtiment oriental et ses ouvertures vers la Saône (4-8, place des Arts)

Aux n° 4 - 8, place des Arts, l'étage de soubassement du futur logis abbatial comprend initialement deux salles au moins, appuyées contre le rempart. Elles sont séparées par un mur d'1 m d'épaisseur, aujourd'hui percé d'une porte - qui n'existe pas forcément à l'origine. La seconde (cloisonnée de nos jours) est complétée d'une excroissance de plan irrégulier au sud, peut-être indépendante dans son état initial (ill. 247).

La **première pièce au nord**, plus petite (6,50 sur 7,50 m en plan), est restreinte en largeur par deux gros piliers engagés, quelques 2,25 m en avant du rempart. Elle prend jour du côté de la Saône par une fenêtre percée dans le rempart, largement ébrasée vers l'intérieur (l'ouverture y atteint 1,85 m de large, contre à peu près 0,60 m restituables à l'extérieur), à embrasure coiffée d'un cintre en arc segmentaire.

La **grande salle médiane** mesure au moins 17,25 m de long (sur 7,60 m de large). Elle est éclairée à l'est par une file de cinq fenêtres, percées encore une fois dans l'épaisseur du rempart, de même type que celle du local nord (à quelques variations près dans la largeur des embrasures - ill. 247 et 260).

Le **local sud**, qui complète la grande salle sur quelques 7,80 m supplémentaires, ouvre sur l'extérieur par un portail plus large que les précédentes embrasures, sommé d'un cintre en arc segmentaire, percé dans le rempart à la suite des fenêtres précédentes (la dernière baie ouvre son ébrasement à 0,75 m de son piédroit ; dans l'intervalle pourrait prendre place une cloison perpendiculaire de séparation, peu ou prou à l'emplacement d'un mur de refend plus récent).

Dans le mur occidental, un **passage de 2 m de large** lui fait face (restreint à l'heure actuelle par une porte d'accès plus étroite) : il est aujourd'hui muré, ce qui crée à son amorce une curieuse petite cave en excroissance. A cet endroit avait été dégagé à la fin du XIXe s. un « souterrain », en fait le débouché d'un rampe pavée en provenance de l'ouest, perpendiculaire au rempart - et axée sur ce portail apparemment⁷⁷⁸ (ill. 247 - M² sur l'ill. 58).

Dans cet ensemble, la maçonnerie la plus clairement identifiable est celle du rempart. Ses parements se caractérisent par un petit appareil employant des moellons « piqués ou d'appareil »⁷⁷⁹, de calcaire local beige ou gris, éclatés au marteau ou avec traces d'un brochage grossier (au pic ?), de grands modules, assemblés à joints épais (ill. 260). Le réglage et la régularité des assises varient d'un endroit à l'autre : certaines plages sont bien réglées et régulières, mais dans l'ensemble, les assises, irrégulières et grossièrement réglées, ont tendance à « danser » - notamment au mur qui sépare le local nord de la salle centrale, pour le peu qu'on puisse en observer. Les piédroits des embrasures sont montés de blocs de moyen, voire de grand appareil, grossièrement brochés en général, posés alternativement en carreau et en boutisse, et séparés par des joints épais. Ceux du portail méridional sont de petit appareil intégré au restant de la maçonnerie. Les cintres de couverture sont en arc segmentaire, avec rupture entre piédroit et arc au niveau du joint horizontal ; les claveaux, grossièrement brochés ou portant des traces de brettage, régulières et en éventail, sont assez étroits et réguliers, leur face étant proche du rectangle ; ils sont extradossés (ill. 260).

3.1.3. Une série de tours nouvelles

Complétant ces vestiges, trois des tours qui subsistent aujourd'hui le long de l'ancien rempart peuvent être rattachées à cette campagne. L'une d'elle est même flanquée d'une petite tourelle ronde (ill. 247 et 46).

A l'extrémité nord du site, une bonne cinquantaine de mètres au-delà de la frêle tour ronde « n° 3 », dont nous avons rapporté l'édification au XIIIe s., il faut comprendre d'abord la **tour quadrangulaire « n° 4 »**, en débord du rempart, qui mesure à peu près 5,50 m de large sur 8,50 m de long à la base (ill. 247). Elle a été réinsérée dans un bâtiment du XVIIe s. - aujourd'hui le musée Perrin de Puyconsin, 8, place de l'abbaye (ill. 247, 46, et 262). A l'origine, elle est probablement ouverte à la gorge ; sa base est très légèrement talutée.

Cette tour montre à sa base un petit appareil de moellons « millés » ou « piqués » de grands modules, simplement équarris au pic, de calcaire plus ou moins rosé ; celui-ci est disposé en assises plus ou moins régulières, assez bien réglées, intercalant quelques

⁷⁷⁸ MARTIN 1900, p. 282.

⁷⁷⁹ Cf. *infra*, annexe «*Evolution des modes de construction*» : « précisions de vocabulaire ».

chandelles, avec des joints épais. Les chaînes d'angle alternent des blocs de moyen appareil d'un rouge plus sombre (« pierre de Préty », jaspée à terriers), en positions alternées carreau / boutisse, de format plus régulier en partie supérieure, qui portent à la base des traces de taille brochée oblique, large et profonde (au pic), sans bande de réserve, et en partie haute, de taille brettelée, régulière, parallèle et serrée⁷⁸⁰.

Plus loin vers le nord-est cette fois-ci, un **gros édifice quadrangulaire** (« n°5 ^A ») en avancée sur l'extérieur, de trois étages surmontés d'un grand comble, pour 10 m sur 15 à peu près en plan, n'est pas qu'une tour de flanquement (aujourd'hui 10, place de l'Abbaye : ill. 247 et 258). On nous a malheureusement refusé l'autorisation de le visiter, et ses façades, de nos jours entièrement cimentées sur l'extérieur, et percées de fenêtres modernes, conservent l'essentiel de leur mystère.

Notons-y tout de même une portion de bandeau mouluré à mi-hauteur du côté nord-est, qui évoque quelque belle fenêtre murée, et au même étage, mais un peu plus bas, presque à l'angle nord du bâtiment, un écoulement d'évier en pierre : de quoi suggérer une affectation résidentielle, mais qui peut bien être tardive. Un peu plus haut que l'évier, un corbeau se dresse isolé, percé d'un gros trou rond, comme on en a des exemples en haut des maisons de la ville au XVe s. - mais toujours couplé, ce qui nous laisse ici en mal de comparaison. Dernier indice, un alignement de trois corbeaux en haut du mur nord-ouest, avec encoches carrées pour une sablière horizontale en applique : signifie-t-il quelque auvent ?

Il paraîtrait artificiel de dissocier cet édifice de la tourelle ronde « n° 5 ^B », de même hauteur et qui flanque son angle occidenté, là où la courtine repart vers le nord-ouest, chevauchant précisément son tracé (ill. 247 et 258). Malgré sa largeur réduite (4,80 m de diamètre environ), elle est percée à sa base de deux grands arcs de part et d'autre, chacun large de 2,40 m à peu près (aujourd'hui murés). Celui qui est tourné vers l'extérieur est légèrement désaxé par rapport à l'autre, regardant droit au nord, de façon à s'intercaler exactement entre le mur de la « tour n° 5 ^A » et la courtine : cette adaptation laisse entendre que ces trois éléments ont été conçus ensemble (ill. 247). Du côté intérieur en tous cas, une petite fenêtre carrée à encadrement chanfreiné (aujourd'hui bouchée) domine l'arc ; du côté extérieur aussi en apparence, mais il est difficile de savoir si l'ouverture actuelle correspond à un percement médiéval.

Ajoutons qu'à la base du mur voisin de la « tour n° 5 ^A », presque dans l'encoignure de la tourelle, une archère canonière voisine curieusement avec l'arc extérieur, au ras du sol actuel ; mais son aménagement doit être plus tardif (cf. ill. 262).

La partie basse, désendue, de la tourelle « 5 ^B » laisse deviner, derrière les jointoiements récents, un petit appareil de longs moellons de couleur rose sombre (calcaire jaspé avec terriers, dit « de Préty »), taillés au pic ou à la broche. Les arcs en plein cintre sont faits de larges claveaux du même calcaire, portant les traces d'une taille brochée, large et profonde ; leur forme est presque rectangulaire, mais leur profondeur est irrégulière, et les joints qui les séparent semblent épais. L'encadrement de la petite fenêtre intérieure est fait de quatre longues pierres grises (calcaire sublithographique, dit « pierre caille » ?).

A l'opposé de l'enclos enfin, dans sa partie méridionale cette fois-ci, la « **tour n° 7** » (à l'angle actuel de la rue G. Jeanton et de la rue Fénelon) est ronde elle encore, avec un diamètre de 6,40 m à la base, pour plus de 10 m de haut (ill. 247 et 46, et 261). Sa base

⁷⁸⁰ Sur toutes ces notions, cf. *infra*, annexe «*Evolution des modes de construction*». Sur l'identification des pierres, cf. RAT

aujourd'hui talutée a été reprise par un chemisage ultérieur, et l'épaisseur du mur doit être à l'origine d'un peu moins d'1 m. Les seules ouvertures qui subsistent de son état initial sont les larges créneaux de son dernier étage, juste sous le toit (aujourd'hui murés : ill. 261). On ne voit plus trace de la courtine qu'elle chevauche : au nord-ouest, les actuels bâtiments voisins l'ont fait disparaître, et à l'est, on en a abattu tout un pan pour percer la rue Fénelon en 1656 (ce qui a entraîné un important remaillage du parement, bien visible aujourd'hui sur toute la hauteur de la tour)⁷⁸¹.

A la différence des précédentes, l'appareil de cette tour est bien visible sur toute sa hauteur à l'heure actuelle : il présente des assises assez irrégulières, séparés par des joints épais, et attire l'attention par la teinte caractéristique de ses moellons et pierres de taille, de calcaire oolithique roux ou orangé-doré, à entroques. La surface des blocs présente généralement un aspect grossièrement broché, au pic. Un larmier de dalles de calcaire blanc mat sublithographique (« pierre caille »), sépare ce niveau des étages inférieurs (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*»).

3.1.4. Datations

Pour l'essentiel, il faut dater cet ensemble **dans la première moitié et le milieu du XIVe s.**

C'est en tous cas dans cette fourchette que s'inscrit la baie géminée qui regarde la Saône au sud-est (ill. 259). On pourrait reprendre à son sujet l'argumentaire exposé pour la fenêtre arrière de l'étage de la chapelle Saint-Eutrope (*supra*, 2.1.2. [*Derrière l'abbatiale : la chapelle Saint-Eutrope... :] datation*). S'ajoute ici un élément supplémentaire avec le meneau et son chapiteau sculpté ; l'aspect général, la modénature et l'absence d'imposte moulurée entre linteau et piédroits, évoquent la porte Sauvigny à Semur-en-Auxois vers le milieu du XIVe s., même si le chapiteau s'apparente à des modèles plus anciens, comme ceux du bâtiment sur porche déjà mentionné à l'entrée de l'abbaye de Bèze (Côte-d'Or), et que nous datons autour de 1300 (ill. 257 et 334). On retrouvera une fenêtre de même famille dans le bourg de Tournus, 11, rue Mathivet (*infra*, troisième partie : *la ville en formation... II. B. Essor urbain... 2.1.2. La « rue du Châtel » et les autres...*).

Le grand bâtiment oriental, lui, est plus difficile à dater. La mise en œuvre des parements du rempart et des cintres d'ouvertures (ill. 260) évoque des maçonneries que nous avons situées au XIIIe s. (cellier de l'abbaye, tours d'entrée « 1 et 2 », rempart occidental). Une parenté existe aussi, plus forte peut-être, avec les structures d'une maison du bourg que nous étudierons plus loin, datée par la dendrochronologie dans la seconde moitié du XIIIe s. (17, rue de l'Hôpital, cf. *infra*, troisième partie, *la ville en formation, II. Etude archéologique de la ville : B., 2.3. Autour de la prévôté et du Bief-Potet...*).

Pourtant, les dimensions des pierres de taille semblent bien plus importantes que dans tous ces exemples, tandis que leur traitement de surface est plus proche de ce qu'on peut rencontrer à la chapelle Saint-Georges de l'église abbatiale, vers 1340 (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*»). Au total, une datation dans les dernières années du XIIIe s. ou au tout début du XIVe demeure plausible ; mais le seul raisonnement sur une maçonnerie abordée furtivement et en partie maquillée est encore bien fragile.

On ne peut exclure il est vrai, que ce tronçon de courtine soit plus ancien que le reste de la construction, dont les structures sont difficiles à caractériser dans leur présentation actuelle. Au moins cet ensemble est-il antérieur au logis abbatial des XVe / XVIe s., auquel il sert de soubassement. Et les ouvertures basses du rempart appelaient d'emblée un

⁷⁸¹ Cf. MARTIN 1900, p. 266. Le remaillage en question est visiblement postérieur au chemisage de la base, pour lequel on n'a pas d'élément de datation.

bâtiment accolé, prévu au moment de leur installation, sinon édifié en même temps (cf. ill. 47).

Nous avons tenté une datation dendrochronologique de cet ensemble, par prélèvements effectués dans les poutres du plancher couvrant ce niveau de soubassement.. Les résultats montrent que celui-ci a été refait au début du XVIe s., avec les planchers de l'actuel rez-de-chaussée, lorsqu'on a reconstruit le logis abbatial ; une pièce trahit peut-être même une réfection du milieu du XVIe s. Cf. annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* ».

Enfin, la **datation des tours** s'appuie également sur l'observation de maçonneries, lisibles seulement sur de petites surfaces pour deux d'entre elles, mais qui paraissent plus typées que celles du rempart du logis oriental.

La « tour n° 7 » offre de ce point de vue le meilleur exemple (ill. 261). Le matériau utilisé dans ses parements est le même qu'à la chapelle Saint-Georges vers 1340, ses maçonneries offrent un faciès très proche, et les pierres de taille montrent des traces d'outils semblables à celles des contreforts de la chapelle (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* », y compris en 2. *Traces d'outils de taille de la pierre*). Mais d'après ce qu'on peut observer, la « tour n° 4 », de plan quadrangulaire, et la « tourelle n°5^B », paraissent montés selon les mêmes principes, avec le même type de taille des pierres et avec le même matériau. Les quelques mesures de longueur et de hauteur de moellons et de pierres de taille (chaînes d'angle), qui indiquent des modules analogues dans les deux cas, renvoient tout à fait aux fourchettes observées à la chapelle et à la « tour n° 7 » (annexe « *Evolution des modes de construction* »). On retrouve d'ailleurs la pierre dite « de Préty », parfois très sombre (jaspée à terriers), largement utilisée dans les deux cas, aux contreforts des deux chapelles Saint-Georges et Saint-Vincent de l'église abbatiale, mais encore ici et là aux parements de la « tour n° 7 ». Enfin, la taille brettelée des grands blocs d'angle de la « tour n°4 » évoque encore la chapelle Saint-Georges.

D'un autre point de vue, la « tour n° 7 » ne présente aucun des éléments défensifs qui vont se multiplier à partir du XVe s. (et même avant), tant dans les percements (archères en croix, canonières...), que dans les bretèches ou mâchicoulis, dont on n'a aucune trace ici. Au contraire, elle garde dans sa silhouette générale assez austère, cylindrique et presque aveugle, un peu de l'aspect des tours d'entrée du XIIIe s., tandis que ses grands créneaux sous le toit évoquent l'exemple de la tour du moulin à l'abbaye de Cluny, au milieu ou dans la seconde moitié du XIIIe s.⁷⁸².

En somme, il ne faut pas dater trop tard la « tour n° 7 », mais tout de même dans la première moitié du XIVe s. (non loin de 1340 si on s'en tient à la pierre d'approvisionnement ?). Les deux autres lui sont à peu de chose près contemporaines. Dans ce contexte, le massifbâtiment nord-est (« tour n°5^A »), qui reste en fait à étudier, se date par présomption de contemporanéité, sur sa tourelle d'angle occidentale (« n° 5^B »).

Dans ce regroupement, la diversité des types ne doit pas surprendre outre mesure. Il est maintenant assuré que le plan quadrangulaire ou circulaire des tours d'enceinte n'est pas en soi un élément de datation, même si le premier plan a des origines et une expansion plus anciennes ; surtout dans le cas d'une vieille fortification abbatiale, reprise depuis des siècles, où peut avoir joué aussi la contrainte des dispositions antérieures.

⁷⁸² Cf. MESQUI 1991-93 ; et sur la tour de Cluny, CONANT 1968, et STRATFORD 1992a.

En dernier lieu, cette série de datations concernant l'enceinte et les bâtiments accolés, nous fait apparaître un ensemble sérieusement rajeuni au milieu du XIVe s. On peut établir une relation entre ces travaux et l'échec des « Compagnies » ou « Tards-Venus » qui sévissent un temps en Chalonnais, à s'emparer de Tournus entre 1360 et 1365. Il est vrai que le rempart urbain complète alors celui de l'abbaye. Quant aux Armagnacs, qui pillent la ville en 1422, ils ne réussissent pas à franchir l'enceinte monastique (cf. *supra*, I. *Le contexte historique... 3.2.4. Heurs et malheurs des XIIIe - XIVe s.*). Ceci explique-t-il cela? Il semble que les fortifications de Saint-Philibert aient été amplement reprises **dès les prémices de la guerre de Cent Ans**, et non en conséquence de ses premiers dégâts. Ainsi, Tournus se trouve relativement épargné par la première vague de la guerre.

3.2. Interprétation

3.2.1. Une physionomie durable, mais mal documentée

Tours ou courtines, les travaux de fortification du XIIIe, et surtout du XIVe s., ont imprimé fortement la silhouette générale de l'abbaye ; et ce, jusqu'à nos jours (cf. ill. 258).

L'enceinte qui se dessine autour de 1350 présente un aspect un peu hétéroclite. Plusieurs décrochements perturbent la continuité de son tracé en fonction de bâtiments qui s'y appuient ou en débordent ; l'épaisseur de la courtine varie, les tours qui se succèdent n'ont jamais la même forme ni les mêmes dimensions. En fait, ce tableau semble assez caractéristique des enceintes monastiques en général, à Fécamp comme à Ambronay, et les plans d'abbayes dressés aux XVIIe s., pour ce qu'ils révèlent d'un état médiéval de l'enclos, laissent généralement cette impression⁷⁸³.

Pourtant, les sources sont rares, qui permettent d'aller bien loin dans la restitution de cet état. Ainsi, les descriptions des XVIe, XVIIe et XVIIIe s. ne s'intéressent guère à l'ancien rempart en tant que tel, englué dans les maisons de dignitaires établies à époque moderne - surtout depuis la sécularisation. Cela n'empêche pas J. Martin de compter douze tours à l'enceinte monastique; encore ne précise-t-il pas à quelle époque il situe ce schéma (ill. 58). En revanche, il n'en voit plus que cinq debout vers 1900, là où nous en avons différencié sept, toutes périodes confondues (cf. ill. 262). A. Bernard, lui, présentant le « *Mémoyre des dégasts* » de 1562, parle de galeries accolées aux murailles du côté sud : mais le texte désigne probablement comme « galleryes estans devant ladicte muraille en dedans » le chemin de ronde - il est d'ailleurs question de « la muraille faisant l'encloz de l'abbaye » en général, et pas seulement du rempart méridional⁷⁸⁴.

3.2.2. Bâtiment oriental et poterne vers la Saône

Pour le logis oriental évidemment, ces sources modernes comme l'iconographie s'en tiennent au palais abbatial des XVe - XVIe s. (cf. ill. 52). Faut-il voir dans la grande salle de son niveau inférieur, dès le XIVe s., le soubassement du **palais abbatial** ? Ce n'est pas à cet endroit qu'est connu le premier logis de l'abbé - bien plus tard il est vrai (cf. *supra*, B 3. *Un nouvel élan...*, 2.2.3. *Le grand édifice occidental...*). D'ailleurs, cette situation orientée n'est pas la plus fréquente - et les modèles qu'on en connaît ne sont jamais antérieurs au XVe s. Peut-être, le palais abbatial de Fécamp pourrait occuper cet emplacement depuis le

⁷⁸³ Sur Fécamp : RENOUX 1991. Il n'y a pas eu pour l'abbaye d'Ambronay une étude aussi détaillée, mais ses vestiges et les données d'un plan du XVIIe mériteraient qu'on l'entreprenne: cf. PONCET 1980. Pour un survol des enceintes abbatiales bourguignonnes d'après les plans modernes, cf. SAINT-JEAN VITUS 1990.

⁷⁸⁴ MARTIN 1900, p. 263 ; BERNARD 1914, p. 18 et 57.

XIIIe s. ; mais son origine paraît plus vraisemblable à la fin du XIVe s. Néanmoins, d'après le plan du XVIIe s., il surmonte justement, à l'endroit équivalent, une poterne orientale ⁷⁸⁵!

Mais d'autres fonctions peuvent justifier des constructions d'une grande ampleur de ce côté du monastère. Au premier rang desquelles figure l'**infirmerie**. Celle-ci est située dans ces parages, juste derrière le cloître et le cimetière des moines, sur les plans de Saint-Gall au IXe s. ou de Canterbury au XIIe (ill. 50 et 51), aussi bien qu'à Cluny ou Saint-Germain d'Auxerre avant la fin du XVIIe s. ⁷⁸⁶. Généralement de grande étendue, ce bâtiment comporte plusieurs annexes particulières (chapelle, cuisine propre, latrines...). Pourtant, si l'on cherche à suivre de façon logique l'itinéraire de la visite de 1562, la « maison de Monsieur lenfermier », qui comprend alors une « chambre des mallades » complétée d'une « chambre neufve des mallades », paraît plutôt située vers le nord-est : mais on manque d'éléments pour se repérer à cet endroit du texte ⁷⁸⁷. Au reste, on peut imaginer que l'installation de l'abbé sur le rempart oriental à la fin du XVe s., tirant profit de l'infrastructure déjà existante, se soit accompagnée du déplacement de l'infirmerie. Cette hypothèse s'accorderait à l'un des rôles envisagés pour l'oratoire Saint-Eutrope immédiatement voisin, comme chapelle de l'infirmerie. De l'autre côté il est vrai, le grand bâtiment de la « tour 5 A » pourrait aussi lui correspondre ; mais sa disposition paraît moins habituelle. Nous n'avons pas de preuve pour appuyer ce raisonnement : la prudence reste donc de mise.

Cela dit, le bâtiment oriental tire son originalité du portail cintré qui perce le rempart. La mise au jour d'une rampe pavée en face de cette issue ne laisse guère de doute sur sa raison d'être. Plutôt qu'un « souterrain », il faut sans doute voir dans le passage aujourd'hui muré, un accès depuis la cour arrière du monastère ; et dans le portail en question, une **poterne** desservant les bords de Saône, à l'exact opposé de la « grand-porte par laquelle on sort aux champs » (ill. 247). Cette issue paraît même vitale pour le monastère qui doit contrôler la rivière, en retire les profits du commerce fluvial - mais y puise aussi son approvisionnement ordinaire (cf. *supra*, B1. *Prospérité... 2.2.3. Cuisine, cuisson, alimentation*)!

Examinons cette piste. J. Martin, quand il mentionne la rampe pavée découverte au XIXe s., ne pousse pas le raisonnement plus loin. Pourtant, c'est justement dans ce secteur, qu'il restitue la « **Poterne ou Porte Orbe** », sortie d'importance capitale murée en 1656 par l'abbé désireux de s'approprier les terrains sous-jacents, puis démurée l'année suivante par les chanoines en colère !

Mais il l'indique un peu plus loin au nord du logis abbatial du XVe s., suivant en cela les données d'un inventaire de 1717 (ill. 58) ; de fait, le « mémoyre des dégasts » de 1562 la situe bien où il le dit, et on reconnaît une large ouverture suivie d'un grand escalier en direction de la Saône (mentionné comme tel en 1717) sur la vue cavalière de Dubercelle au début du XVIIIe s. (ill. 53) ⁷⁸⁸. Martin, lui, préfère figurer sur son plan une rampe qui suit le mur du logis du XVe vers le Sud, s'approchant d'une tourelle de l'enceinte, qui avance un éperon pentagonal (D¹ sur l'ill. 58), effectivement représentée sous cette forme sur le plan de Dubercelle (ill. 8) : cela lui permet de faire aboutir la poterne sur la rue du même nom, qui s'aligne sur cette tour (ill. 58 et 14).

⁷⁸⁵ RENOUX, A. - « Fécamp (Seine-Maritime). Abbaye de la Trinité ». In : *Palais médiévaux*, 1994, p. 179-180 ; RENOUX 1991 : fig. 90, p. 309.

⁷⁸⁶ Sur ces deux abbayes, cf. SAINT-JEAN VITUS 1990.

⁷⁸⁷ « Mémoyre des dégasts... », in BERNARD 1914, p. 51.

⁷⁸⁸ MARTIN 1900 : p. 264-265 ; inventaire de 1717 : A.D.S.L., B 1301. « Mémoyre des dégasts... », in BERNARD 1914, p. 58.

Aussi ne pourrait-il y avoir aucune raison de chercher une poterne à un autre endroit. Pourtant, toutes ces données concernent une disposition des lieux postérieure à la construction du palais abbatial de la fin du XVe. Celle-ci est probablement responsable du déplacement vers le nord de la poterne des XIIIe - XIVe s., initialement située, à la fois dans l'alignement de la rampe pavée découverte au XIXe s., et dans celui de la rue de la Poterne (cf. ill. 320).

Le portail reconnu dans le soubassement du grand logis oriental ouvre justement sur le flanc de la petite tour en éperon figurée par J. Martin sur son plan de l'abbaye (et remplacée depuis par une aile de bâtiment perpendiculaire au rempart : cf. ill. 58). Reconnaître à cet endroit l'emplacement de la poterne primitive signifierait que cette issue fût alors directement couverte à l'extérieur par cette petite tour. L'accès depuis le cloître, lui, se ferait par la rampe occidentale (ill. 241).

Dans cette perspective enfin, on ne peut tout à fait exclure, pour la grande salle centrale du bâtiment oriental, une interprétation, plus directement liée à cette poterne, comme **salle de garde (?)**.

3.2.3. Tours d'enceinte, iconographie moderne, et poterne des jardins

Par rapport aux tours de l'enceinte cette fois-ci, c'est l'**iconographie moderne** qui paraît la meilleure pourvoyeuse de renseignements. Malgré les divergences d'une vue à l'autre, on note quelques constantes.

De fait, on compte bien douze tours sur le plan de Dubercelle au début du XVIIIe s., publié par Juénin (ill. 8) : on y reconnaît, face à l'entrée de l'église, la « porte de l'Abbaye », puis une succession de formes rondes ou polygonales sur tout le pourtour de l'enclos. Cela dit, par rapport aux vestiges conservés aujourd'hui, l'emplacement des tours « n° 4, 5 (et 3 !) » y paraît décalé, et leur échelle n'est pas respectée ; à l'évidence, le plan est très déformé, et, approximatif, il n'hésite pas à supprimer toute trace du cloître !

Les autres représentations sont des dessins en élévation, généralement des vues pittoresques. Elles sont prises pour la plupart du côté de la Saône, et on peut cette fois-ci en croiser les données. Ainsi, le gros édifice rectangulaire « n° 5 » y figure dans tous les cas, avec à proximité immédiate le départ d'un pan de mur crénelé en direction de la Saône, qui limite la ville en même temps que l'enclos de Saint-Laurent (ill. couverture, et 5, 52, 53). Sur le dessin de Martellange de 1618, on a l'impression que le dernier étage de la « tour n°5 » est en pans-de-bois (ill. 52). Mais on distingue plus nettement un autre montage en pans-de-bois : celui du hourd d'une tour voisine de plan quadrangulaire, dans laquelle il faut reconnaître un état médiéval de la « tour n°4 ». Un autre hourd il est vrai, couronne sans doute la « tour n°6 », qui est postérieure au milieu du XIVe s. ; l'élévation des précédentes n'en reste pas moins vraisemblable. Enfin, un croquis de la bibliothèque nationale a l'intérêt de montrer le flanc nord, celui qui nous est le plus mal connu (ill. couverture)⁷⁸⁹ : or il esquisse entre les tours « n°4 et n°3 » - la première, toujours avec son hourd en bois, la seconde presque isolée à la pointe de l'enceinte - deux ou trois petits bâtis comme suspendus au-dessus de la muraille, qui pourraient figurer les tourelles intermédiaires (avec hourds) représentées sur le plan déformé de Dubercelle (ill. 8) ; mais il ne figure pas la tourelle d'angle « n°5^B ».

Au total, cette iconographie suggère que probablement, l'enceinte du XIVe s. comprenait d'autres tours encore, rondes ou quadrangulaires, et que plusieurs devaient être

⁷⁸⁹ Bibliothèque nationale de France, collection Destailleur, V^e 26 p : cf. PETIT 1995, p. 686 -687.

coiffés de hourds en bois - comme c'est un cas habituel déjà au XIIIe s.⁷⁹⁰ ; nous ne pouvons assurer ni leur nombre à cette époque, ni les transformations qu'elles auront subies avant les temps modernes.

En revanche, s'il reste un dispositif que ces vues ne mentionnent pas, c'est bien celui de la tourelle « n° 5^B », qui flanque pourtant la grosse tour rectangulaire « n° 5^A ». Deux possibilités peuvent expliquer sa présence.

Dans la première, il s'agirait d'une tourelle d'escalier, et les deux arcs à la base de ses maçonneries auraient un rôle de décharge. Mais nous n'avons pas rencontré d'autre exemple de ce type pour ce genre de tour, et il peut paraître surprenant, que les cintres soient si réguliers et si bien clavés.

Dans la seconde, les deux arcs, qui se font justement face de part et d'autre de l'enceinte, sont ceux des ouvertures d'un passage traversant. Dans ce cas, on aurait affaire à une seconde **poterne, orientée au nord-est** cette fois-ci. La plupart des descriptions modernes ignore cette issue ; sauf peut-être, le « mémoyre des dégasts » de 1562, qui cite sans autre précision la maison d'un religieux « auprès de la porte de ladicte abbaye », dans la zone nord-est de l'enclos, d'après ce qu'on croit suivre du parcours des visiteurs⁷⁹¹. Examinons pourtant cette hypothèse (présentée sur l'ill. 247). Ce qui formerait la porte extérieure de la tourelle est légèrement déportée sur le côté (ill. 247). Cette fois, c'est la grosse « tour 5^A » qui la couvre de son avancée massive vers le nord-est : c'est la raison d'être même, de l'archère canonnière percée sur son flanc au XVe s. au plus tôt, dans un recoin presque, juste à côté de la tourelle, à un niveau assez bas (cf. ill. 262 - elle est aujourd'hui au ras du sol).

En fait, cette issue nouvelle (qui pourrait en remplacer une ancienne), ménagée dans une tour d'angle de 4,70 m de large, apparaîtrait comme un modèle réduit de « tour-porte circulaire », pour reprendre la typologie de A. Salamagne. Cet auteur en cite plusieurs exemples dans l'ouest, le nord et le centre de la France, du XIIIe au XVe s. - la « porte Lourdeault » à Semur-en-Auxois en représente, à une toute autre échelle, un des meilleurs exemples bourguignons. De fait, il n'y a aucune raison de ne pas transférer ces modèles imposants à des ouvertures secondaires ; A. Salamagne cite d'ailleurs en exemple, pour la fin du XIVe s. il est vrai, la poterne d'Orchies en Flandre, qui ne mesure que 5,50 m de diamètre⁷⁹².

Cette sortie desservirait les jardins et les vignes qui s'étendent vers le nord entre la Saône et la chapelle Saint-Laurent, et les moulins qui s'y activent. Elle apparaîtrait comme une réponse tardive à la question que nous posons plus haut, d'un accès direct de l'enclos monastique à la chapelle isolée (*supra*, A1. *L'abbaye dans le premier quart du XIe s. 4.2.1. Une chapelle au milieu des jardins*).

Enfin, entre ces deux poternes, le **dispositif à deux issues secondaires** qui se dessinerait désormais, se retrouve avec exactement les mêmes orientations sur le plan de Fécamp en 1655, ou sur celui d'Ambronay à la même époque. Mais plus près de Tournus, on pourrait le comparer au monastère de Bèze (Côte-d'Or), où d'après le *Monasticon gallicanum* (1690), deux poternes s'opposent à l'entrée principale, axée sur

⁷⁹⁰ Sur les hourds : FEUILLET - GUILHOT 1985, pour le bel exemple du château d'Anse au tout début du XIIIe s. ; et pour quelques généralités : MESQUI, t. 2, 1993, p. 326-328.

⁷⁹¹ BERNARD 1914, p. 54.

⁷⁹² SALAMAGNE 1988.

l'église abbatiale. Elles desservent des réserves de jardins, l'une dans un grand clos au pied des remparts, derrière le logis abbatial, et l'autre derrière le dortoir et l'église : franchissant la muraille et la rivière voisine, elle mène à la chapelle Notre-Dame et aux vignes alentour⁷⁹³.

Quant à la grosse tour « n°5^A », dont la présence ne peut s'expliquer uniquement pour couvrir la poterne, elle rappelle ces massives bâtisses qui empiètent sur l'enceinte d'Ambronay, dès le XIIIe s. pour l'une au moins (« tour des archives », notamment) : leur emplacement est sensiblement équivalent. A Fécamp aussi, un édifice rectangulaire de ce type se reconnaît sur l'enceinte derrière l'église, du côté sud-est cette fois-ci, intégré sur le plan de 1655 au « logis du sacristain » : il suggère bien la silhouette d'une tour médiévale⁷⁹⁴.

4. Conclusion : l'abbaye vers le milieu du XIVe s.

Au XIVe s., la principale construction nouvelle de tout le carré claustral, directement accolée à l'église de surcroît, et accessible depuis la grande nef, n'est pas née de l'initiative d'un abbé ou d'un moine. C'est, vers 1340, une chapelle de fondation privée, due à un laïc, simple seigneur des environs, et à vocation funéraire. Cet événement à lui seul, est emblématique de la mutation opérée depuis le milieu du XIIIe s. Plus largement, les tombes des laïcs gagnent la nef - qu'au XIIIe s. encore, on croyait réservée à la sépulture des abbés. Il n'est pas même exclu qu'elles s'étendent à l'intérieur du cloître, au cœur de la clôture monastique. On mesure le chemin parcouru depuis le XIe s.!

Inversement, s'observe un net ralentissement de l'intervention des religieux dans l'abbatiale et le cloître - limitée à la reprise de quelques fenêtres de l'église autour de 1300, voire au réaménagement d'une des chapelles du déambulatoire du chœur, avant 1350. En parallèle, l'inscription, en plein XIVe s., du nom et de la charge d'officiers du chapitre sur leurs pierres tombales respectives, y compris dans le cloître, montre à quel point l'individualisation des carrières s'est infiltrée au sein du convent. Les absences répétées de l'abbé ne peuvent qu'encourager ce processus de sécularisation.

Vers le milieu du siècle il est vrai, l'effort est porté d'abord sur les fortifications, concernant près des deux tiers de la clôture du monastère, avec de nombreuses tours et salles d'armes : comme en complément des réalisations du XIIIe s., où le souci d'image pouvait être davantage présent dans l'attention prêtée au dispositif d'entrée de l'abbaye. Mais cette fois-ci, alors que s'approche la guerre de Cent ans, la priorité est assurément militaire.

Curieusement, les maçonneries aussi présentent des changements importants. Désormais, seules font l'objet d'un soin particulier les chaînes d'angle, toujours de moyen appareil, portant des traces de taille smillée ou brettelée serrée et régulière, voire, pour le contrefort de la chapelle Saint-Georges, sciée ; mais aussi, les éléments structurels des ogives ou des ouvertures, dont les claveaux sont taillés en long par rapport à la courbe de l'arc. Certaines parties du rempart utilisent encore des blocs de grand module, à l'équarrissage assez régulier. Mais la qualité moyenne du moëllonnage n'est plus celle des XIIe - XIIIe s. On emploie facilement un petit appareil irrégulier, souvent taillé grossièrement au pic, assemblé à joints épais ; on y incorpore même parfois des fragments de terre cuite.

Cela étant, une continuité existe bien sûr avec la période précédente, et il ne faut pas non plus exagérer la rupture. En vérité, notre vision du site, élargie vers l'est, garde sa

⁷⁹³ Fécamp : RENOUX 1991 : fig. 90, p. 309. Ambronay : PONCET 1980, plan des Archives Nationales, XVIIe s., p. 24 - 25 ; Bèze : SAINT-JEAN VITUS 1990, p. 28 - 32.

⁷⁹⁴ PONCET 1980, et RENOUX 1991.

cohérence par rapport aux données des périodes antérieures. Et une fois de plus, des éléments qui prennent corps à cette époque, semblent renvoyer à des dispositifs plus anciens : ainsi des deux poternes qui percent le rempart, vers la Saône et les jardins, ou du grand bâtiment oriental adossé à l'enceinte, dont l'emplacement évoque une possible infirmerie. Mais c'est surtout le vocable de la chapelle voisine, dédiée à saint Eutrope, qui suggère une origine aux XIe - XIIe s. : or dans une lecture conforme à la structure des monastères de cette période, elle pourrait avoir servi d'oratoire, à la fois au cimetière des moines, et à l'infirmerie. D'abord augmentée de l'étage du chartrier (au XIVe s., ou avant), puis intégrée dans le logis abbatial, au XVe s. au plus tard, elle demeure jusqu'au XVIIe s. au moins, un lieu de dévotion publique. Dans cette permanence, au-delà de toutes les redistributions, il faut reconnaître le maintien de formes de piété plus anciennes.

Epilogue : interventions tardives

Pour achever notre tour d'horizon, rappelons les principales modifications intervenues sur les bâtiments de l'abbaye, depuis la guerre de Cent Ans. Nous ne voulons pas ici insister sur ces périodes tardives, mais éviter de laisser des zones d'ombre, et rendre explicite la perception des lieux que nous avons aujourd'hui, derrière les éléments plus récents apparaissant sur les clichés et relevés, sur lesquels nous aurons fondé notre argumentation.

(Sur tout ce qui suit, cf. ill. 262)

1. L'église

Au flanc nord de l'église abbatiale, le XVe s. aura encore ajouté **deux chapelles jumelles** (dédiées à Saint Blaise et à Notre-Dame de la consolation); l'une d'elles coupe la chapelle Saint-Georges à l'est. Bâties de blocs sciés de grand appareil assemblés à joints très fins, elles sont voûtées d'ogives qui descendent très bas dans les angles, où elles sont reçues par des bases polygonales. Les deux chapelles sont éclairées par de grandes verrières à remplages. Selon Juénin, Louis de La Palu, cardinal de Varenbon, se vanterait dans son testament d'avoir fait construire l'une et l'autre, alors qu'il était abbé de Tournus (de 1413 à 1431) ; mais celle de Saint-Blaise aurait été financée, en 1425, par un riche habitant de Tournus, Barthélémy de Monteil, docteur en médecine, qui s'y est fait enterrer⁷⁹⁵.

De l'autre côté de la nef, le renforcement qui dans le mur sud, accueille aujourd'hui l'autel et la statue de Notre-Dame-la-Brune, est en réalité **l'enfeu de l'abbé Hugues de Fitigny** (mort en 1471), dont le tombeau a été démoli lors du sac de 1562. L'architecture de faux pinacles et le décor de flammèches et de choux frisés, les moulures de l'archivolte, sont typiques de la seconde moitié du XVe s. - bien que le style des peintures, centrées sur la scène du Couronnement de la Vierge, évoque plutôt la fin du XIVe⁷⁹⁶. De manière générale, jusqu'au XVIIIe s., ecclésiastiques et laïcs se font de plus en plus souvent inhumér dans toute l'église⁷⁹⁷.

Bien d'autres transformations importantes ont eu lieu à travers l'abbatiale après le XIVe s. Les différences de niveaux de circulation du sanctuaire ont été supprimées et un sol de carreaux de terre cuite établi dans le déambulatoire du chœur, sur un remblai masquant la mosaïque du XIIe s., après divers comblements de lacunes à base de tomettes, entre la

⁷⁹⁵ JUENIN, I, p. 217 et 377 ; et CURE 1905 (1984), p. 23-28.

⁷⁹⁶ Sur ces peintures, cf. CAFFIN 1995 (p. 661-662 et 2004 (p. 176)).

⁷⁹⁷ Cf. MARTIN 1901, et CURE 1905 (1984), p. 377-401.

fin du moyen âge et le XVIIIe s. Les entrées des chapelles rayonnantes ont été retaillées. Et Saint-Julien de Balleure mentionne sans les préciser, à propos de l'abbé de Toulonjon (1471-1498) des « réparations faites à l'Eglise (dont ses armes semées partout font foi) »⁷⁹⁸.

Les restaurations opérées depuis le XIXe s. ont annihilé la majeure partie de ces reprises : J. Henriët a relevé ce que les sources écrites et iconographiques, et notamment les compte-rendus des travaux des XIXe et XXe s., pouvaient nous faire revivre. On se contentera de rappeler le principal objet disparu, la clôture du chœur⁷⁹⁹.

2. Le cloître

La **galerie méridionale** du cloître aura fait l'objet de travaux importants à la fin du XVe s. Il en subsiste une voûte sur croisée d'ogives reçue par des culots moulurés, et l'amorce d'une seconde qui s'étendait vers l'est : du côté du préau, sa mise en place a entraîné une reprise de l'arcature du XIIe s., dont un support a été transformé en solide pilier quadrangulaire, ornée de colonnettes sur bases polygonales aux angles. Le profil des ogives est très proche de celle des chapelles nord de l'église, et la colonnette du pilier reprend le vocabulaire habituel de l'architecture du milieu et de la seconde moitié du XVe s.⁸⁰⁰. Pourtant, J. Martin, attribue avec raison ces travaux à l'abbé Jean de Toulonjon (1471-1498), qui selon Juénin aurait fait réparer « le cloître où il est représenté en peinture sur une muraille, et partout on voit ses armoiries »⁸⁰¹. Ces peintures ont disparu, mais les armoiries ne devaient pas tromper. J. Martin croit identifier « une salle » sous ces deux voûtes, sans doute influencé par le fait que cet espace a été fermé depuis (ill. 58) : mais il n'y a pas lieu d'y voir autre chose qu'une galerie de cloître.

Au demeurant, les travaux de l'abbé de Toulonjon ont dû s'étendre aussi à la **galerie orientale** : notre relevé de la façade du chapitre et du dortoir a montré les traces d'un voûtement tardif, retombant sur des culots aujourd'hui bûchés, mais où l'on peut reconnaître le profil exact de ceux de la galerie sud. Les structures supérieures de ces voûtes de la fin du XVe s. ont d'ailleurs dû obstruer, au moins en partie, les fenêtres du dortoir - qui ne devait déjà plus servir à tous les moines (les culots plus ou moins bûchés encastrés dans le mur du dortoir, entre les arcades romanes et gothiques du chapitre, figurent sur les ill. 157 et 164).

A partir de la sécularisation, les trois galeries, ouest, sud et est, ont été démolies et remplacées par des maisons de demi-chanoines. Celles-ci sont responsables, entre autres, de modifications et percements en façade du dortoir, à l'emplacement de la galerie orientale (cf. ill. 157). Le préau du cloître a été conservé comme « cour des demi-chanoines », et le puits qui subsiste au milieu du jardin doit dater du XVIIe ou du XVIIIe s. (cf. ill. 2 et 100). La galerie nord, elle, a été murée, et c'est comme chapelle attenante à l'église qu'elle est encore décrite en 1905, par le chanoine Curé. Son dégagement, ainsi que la présentation actuelle des galeries sud et est, ne remontent qu'aux travaux de restauration des Monuments Historiques, dans les années 1950-60.

⁷⁹⁸ SAINT-JULIEN-DE-BALLEURE 1581, p. 531. Sur les reprises de sols du déambulatoire, cf. SAINT-JEAN VITUS 2002 b et 2004.

⁷⁹⁹ HENRIËT 1990, p. 241-257. Quelques fragments moulurés pouvant provenir de la démolition de cette clôture, ont été retrouvés en 2002, lors du dégagement de la mosaïque du déambulatoire du chœur, dans les gravats qui servaient d'assise au dallage mis en place au XVIIIe s. : cf. SAINT-JEAN VITUS 2002 b.

⁸⁰⁰ A ce sujet, cf. SAINT-JEAN VITUS 1988 - en particulier le chapitre « Maisons de pierre. Datation. Evolution des ouvertures », p. 60-72.

⁸⁰¹ JUENIN, I, p. 240 - cité par MARTIN 1900, p. 269. Voir aussi MARTIN 1900, p. 277.

3. Les bâtiments claustraux

3.1. L'aile orientale

Nous n'avons pas connaissance de transformations dans l'aile orientale avant le XVIIe s., et ne savons pas à partir de quand **le dortoir est abandonné**: les moines ont dû le quitter peu à peu, avant la fin du XVe s.⁸⁰². Sans doute a-t-il été d'abord divisé en cellules par l'aménagement d'un couloir du côté du cloître, qui au départ, devait encore desservir l'escalier des mâtines, en direction du transept (cf. *supra*, A3. *L'aboutissement du projet... 2.2.5. L'étage du dortoir et son escalier d'accès*).

Les principaux travaux affectent ce bâtiment après la **chute de sa toiture en 1656**⁸⁰³ : les réparations traînent une dizaine d'années, et on finit par abattre la partie méridionale, transformée en une cour, fermée du côté du préau par un mur qui fait office de mur de terrasse. C'est désormais la bibliothèque du chapitre, qui va s'installer à l'étage. En 1666, le chapitre est transformé en cuisine. En 1668, le cardinal de Bouillon aurait fait pratiquer un passage lui permettant de se rendre directement du logis abbatial à l'église, *via* l'étage du dortoir. Une porte percée vers cette époque à mi-hauteur, dans la partie sud de l'élévation subsistante, en façade orientale du bâtiment, et derrière le seuil de laquelle ont été dégagées en 1994 quelques marches en direction de l'étage, est la seule qui puisse lui correspondre : elle fait effectivement face au palais abbatial de la fin du XVe s. (cf. ill. 158). Une autre porte à hauteur de l'étage, du côté de l'église cette fois-ci, remplaçant le passage de l'escalier vers le transept (et aujourd'hui murée), doit alors livrer accès à une tribune au-dessus du transept, peut-être réservée à l'abbé (cf. ill. 159 et 160).

Enfin, les **derniers travaux conséquents datent de 1727** : le cardinal de Fleury fait réparer la salle du chapitre qu'il transforme en un nouvel auditoire de justice, et reconstruire l'actuelle façade sud. Celle-ci est percée d'une belle porte d'entrée et de plusieurs fenêtres, au rez-de-chaussée et à l'étage ; inévitablement, la toiture du bâtiment est reprise à ce moment-là. L'espace vide devant cette nouvelle façade est alors transformé en une allée plantée de tilleuls ; ce n'est qu'après la Révolution et au cours du XIXe s. que des maisons y sont construites, laissant la place du passage actuel pour accéder à la cour de l'ancien cloître.

Quant aux restaurations des années 1950, elles auront démolé des maisons et débouché les arcades du rez-de-chaussée sur le cloître, ménageant les fenêtres, qui jusqu'en 1994, éclairaient la salle du chapitre⁸⁰⁴.

3.2. L'aile occidentale

Nous avons déjà dû évoquer à plusieurs reprises la **division du cellier en deux niveaux** (cf. ill. 60, et 186) : les caves actuelles, on l'a vu, ont surcreusé d'1,50 m environ le sol initial, et

⁸⁰² A titre d'exemple, on mentionnera la donation, en 1484, d'une maison sise à l'intérieur du « cloître », c'est-à-dire de l'enclos monastique, à Jacques de la Roche, chantre, et à tous ceux qui lui succéderont en son office de Chantre (A.D.S.L., H 185) : à cette date au moins, certains dignitaires s'installent donc dans des maisons particulières : la situation s'est généralisée, et il n'y a plus que « dix petites chambrettes servans aux religieux closturés » au dortoir en 1562, d'après le « Mémoire des dégâts... » (BERNARD, 1914, p. 38).

⁸⁰³ Sur toutes les transformations modernes, cf. MARTIN 1900, p. 272-273 et 275-277, ainsi que les « visites » sur lesquelles il s'appuie. Nous avons déjà eu l'occasion plus haut de discuter certaines de ses interprétations (*supra*, A3. *L'aboutissement du projet... 2.2.5. L'étage du dortoir et son escalier d'accès*).

⁸⁰⁴ Cf. BERRY 1957 et BERRY 1973.

on a repris en sous-œuvre deux nefs voûtées en cintre surbaissé, reçues au milieu par une file de piliers maçonnés quadrangulaires, reliés par de grands arcs surbaissés. Une série de larges soupiraux est ménagée de part et d'autre pour éclairer cet espace. Comme C. Dard l'a remarqué le premier⁸⁰⁵, les murs latéraux de ces caves ont été appliqués en surépaisseur contre les fondations du vieux cellier, de sorte que leur plan s'inscrit désormais à l'intérieur de celui de l'étage (cf. ill. 60). Les deux portails actuels au milieu de la façade ouest, celui des caves et celui de la salle supérieure du cellier, ont été ménagés à cette époque, à peine décalés par rapport aux ouvertures anciennes ; quelques marches de pierre descendent au premier, et il reste actuellement des traces de l'emmarchement, maçonné en partie au moins, qui portait au second. Les voussures du portail inférieur et l'appareil soigné des arcs surbaissés et des piliers datent ces travaux du **XVIe s.**

Ajoutons que la voûte de l'étage a été consolidée, sans réfection importante, lors des restaurations des années 1950-60.

Le petit escalier, aujourd'hui bouché des deux côtés, mais encore visible à l'intérieur du mur par une lucarne depuis les caves, qui les relie à l'ancien parloir (on reconnaît les vestiges de sa porte au ras du sol, dans l'angle sud-ouest du parloir, cf. ill. 60), date-t-il de l'origine de cette transformations, ou a-t-il été ménagé par la suite, pour donner accès à une pièce seulement ? Car l'ancien parloir s'est vu diviser en 1724 en six caves ou loges destinées aux demi-chanoines, qui habitaient les maisons bâties dans l'ancien cloître (les cloisons ont été démolies lors des restaurations de Questel, en 1843)⁸⁰⁶.

Enfin, les constructions qui s'appuient contre l'aile occidentale, de part et d'autre du porche à arcatures et piliers cylindriques protégeant l'accès au cellier, sont l'œuvre du XVIIIe s. (peut-être en partie déjà du XVIIe : cf. ill. 2). Coincé entre ces maisons et l'église, le petit bâtiment adossé à la façade de l'ancien parloir, comprenant au rez-de-chaussée le vestibule par lequel on entre aujourd'hui dans l'abbatiale, est connu en 1843 comme logement du sonneur (cf. ill. 60). Il est surmonté d'un comble habitable, accessible par un escalier en colimaçon qui obstrue l'ancienne porte d'angle du parloir - et donne accès de nos jours, à la chapelle haute de l'avant-nef, par une porte percée lors des restaurations de Questel⁸⁰⁷.

3.3. L'aile méridionale

Cuisine et réfectoire sont abandonnés depuis longtemps, on l'a vu, lorsque le premier bâtiment est démoli, en 1656 selon J. Martin⁸⁰⁸. A ce moment est ménagé un premier portail dans la façadepignon du réfectoire, fortement restaurée, comme l'a prouvé la fouille de 1994⁸⁰⁹. **L'entrée principale actuelle ne date que de 1763** : la salle avait alors été transformée en pressoir et vinée, comme le rappelle l'inscription gravée au fronton « *MDCCLXIII Reparatum, Decoratum, Immutatum* », surmontée d'un relief de pampres de vigne - les cuves de vendanges ornant les bois des battants de porte illustrent le même thème (ill. 188). A cette occasion aura été ménagée la rampe pavée de galets destinée au roulement des tonneaux jusqu'au sol intérieur, plus bas désormais que le niveau de

⁸⁰⁵ DARD 1934, p. 41-45.

⁸⁰⁶ MARTIN 1900, p. 268.

⁸⁰⁷ HENRIET 1992, p. 117-118, et note 50.

⁸⁰⁸ *Supra*, B1. *Prospérité...* : note 33.

⁸⁰⁹ SAINT-JEAN VITUS 1995 a.

la rue (cf. ill. 190). C'est d'ailleurs comme pressoir, que le bâtiment aura été vendu à la Révolution⁸¹⁰.

On ajoutera à ces travaux quelques reprises modernes limitées, liées à des percements de portes, au nord vers les deux niveaux du cellier voisin (celle du bas est accompagnée d'un petit placard mural en pierre), ou en façade et au sud en direction de **bâtiments tardivement accolés**, démolis lors des restaurations de l'architecte Berry dans les années 1960. Ces restaurations ont à leur tour entraîné quelques reprises ponctuelles.

Nous avons été amenés plus haut, à relever les incertitudes qui demeurent sur le destin de la **tour d'angle sud-est du cloître**, après le moyen âge : peut-être partie du logis du chantre ou du grand-prieur en 1562, elle appartient probablement à la Maîtrise au XVIIIe s. (*supra*, B1. *Prospérité... 2.2.2. La tour sud-est du cloître, tour de l'abbé ?*).

Dans un premier temps ont été ménagées deux embrasures dans le mur nord, au niveau de l'actuel second étage - mais toutes deux en décalage par rapport à la distribution finale des étages : une grande niche coiffée d'un cintre surbaissé, et une fenêtre haute (désormais bouchée) de type soupirail, précédée d'un appui très fortement taluté (cf. ill. 196 et 198). Il est difficile de les dater avant le début du **XVIe s.**

Ultérieurement, le mur de refend qui sépare aujourd'hui la tour de la grande salle du réfectoire, a été remonté lorsqu'on a conçu une **nouvelle distribution des étages**, qui correspond à peu de choses près à la situation actuelle (quatre niveaux au total). Dans le local inférieur, une ligne de corbeaux insérés dans le parement de ce mur, témoigne d'un premier plancher ayant couvert le rez-de-chaussée, quelques dizaines de centimètres sous l'actuel, et coupant déjà la fenêtre sud du XIIe s. Le style des cheminées adossées dans les étages au mur de refend, laisse deviner une restauration du **XVIIe s.** Probablement, ce réaménagement est lié à la démolition de la partie sud du dortoir voisin. La charpente sommitale peut dater de cette époque, et on aura pu écreter le haut de la tour du XIIe s. au moment de sa mise en place.

Depuis, la façade orientale a encore fait l'objet de reprises, et des fenêtres y ont été percées aux étages. Enfin, les restaurations des années 1960 ont remaillé le parement du mur de refend du côté du réfectoire, bouchant notamment deux fenêtres très récentes au second étage, juste sous la voûte.

4. Autres bâtiments

Nous savons beaucoup moins de l'évolution des bâtiments extérieurs au cloître, déjà mal connus avant le XVe s. Le principal est bien sûr le **logis abbatial**.

Selon Saint-Julien-de-Balleure, l'abbé Hugues de Fitigny (1431-1471) aurait d'abord bâti « un beau logis abbatial en la partie de l'abbaye qui est du côté devers l'occident. Lequel laissé en désuétude et par faute de l'entretenir tombait en grande ruine quand Robert, cardinal de Lénoncourt, Abbé de Tournus [un de ses successeurs, entre 1530 et 1535], le fit tout abattre. Et en la place fit construire une belle vinée en laquelle sont les pressoirs, et les cuves ou tennes à mettre la vendange »⁸¹¹. Son emplacement est celui de l'actuelle maison 9, rue Gabriel Jeanton, qui conserve des vestiges d'un bâtiment du XIIIe s. Mais la façade actuelle, avec les deux portails de 4 m de large qu'on peut y restituer, en cintre surbaissé, monté de moyen appareil à taille brochée profonde avec bande de réserve, est à attribuer à ces travaux du début du XVIe s. - même si elle a été très remaniée depuis (ill. 46).

⁸¹⁰ MARTIN 1900, p. 271.

⁸¹¹ SAINT-JULIEN-DE-BALLEURE 1581, p. 531 - 532.

En 1562, l'édifice est décrit comme « maison des pressoirs », au-dessus de caves à vins (? il n'y a aucune cave dans ce bâtiment aujourd'hui !), contigu à ce qui est alors le « maison de la Pictancerie », joignant elle-même « l'Auditoire » et « la prison ». Elle est précédée d'une cour apparemment fermée par deux portails ; « adjoignant le portal » se dresse alors la « chambre des troubleurs » (presseurs), bâtiment accolé en façade probablement (et aujourd'hui disparu), surmonté d'un grenier⁸¹².

Mais c'est l'abbé Jean de Toulonjon (1471-1498) qui est à l'origine du palais qui subsiste actuellement à l'est⁸¹³. Ses armoiries se reconnaissent à l'entrée de la vis d'escalier monumentale qui précède la façade, du côté de la grande galerie de pierre ajoutée ultérieurement sur deux niveaux, rez-de-chaussée et premier étage. Cette galerie très ornée, avec plusieurs agrandissements, est l'œuvre d'un de ses successeurs, Robert II ou Robert III de Léoncourt, entre 1498 et 1535 : leurs armoiries y figurent en plusieurs places. Les travaux entrepris alors ont dû concerner une grande partie de l'édifice, et c'est apparemment à cette période qu'il faut rattacher les planchers du soubassement et du rez-de-chaussée, si l'on en croit les résultats de l'analyse dendrochronologique (cf. annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* »). Ce superbe logis à deux étages éclairés des deux côtés de grandes fenêtres à croisées, orné de poutres sculptées d'engoûlants à l'intérieur, et qui est sommé d'un très haut comble à deux niveaux, voit ses différentes pièces détaillées par les visites successives des XVIe, XVIIe et XVIIIe s.⁸¹⁴.

Pour le reste, les mêmes documents modernes passent en revue, pièce par pièce, les bâtiments investis et reconstruits par les dignitaires du chapitre, du XVIe au XVIIIe s., tout le long du pourtour de l'enceinte (et qui depuis sont devenus des maisons d'habitation). Au fil de notre enquête, nous nous sommes déjà penché sur quelques-uns d'entre eux, tels l'Auditoire de Justice, le logement de l'hôtelier ou celui de l'infirmier en 1562, ou encore, l'ancienne chapelle Saint-Eutrope.

5. L'enceinte

C'est assez rapidement semble-t-il, qu'est élevée sur la courtine sud la « **tour n° 6** », de 8,50 m de large à la base, pour des murs pouvant atteindre 2 m d'épaisseur ; elle est cylindrique sur les deux tiers de son élévation, pratiquement aveugle, mais son dernier étage, en partie en encorbellement, est de plan hexagonal, percé sur chaque face d'une ouverture aujourd'hui bouchée. Elle a été décrite assez en détail par A. Bernard, qui la nomme selon la tradition « tour de Quinquempoix »⁸¹⁵.

Cette tour ne comporte encore aucun des éléments militaires répandus à partir du milieu du XVe s. Mais sur toute la partie basse, son bel appareil très régulier est fort différent de celui du XIVe s. - même si on y retrouve une taille profonde, piquée ou brochée, assez voisine, malgré une discrète bande de réserve dans plusieurs cas. L'étage haut est monté au contraire, en petit appareil irrégulier de mauvaise qualité, et ses ouvertures sont

⁸¹² « Mémoire des dégasts... », in BERNARD 1914 : p. 43-44 et 74-75.

⁸¹³ SAINT-JULIEN-DE-BALLEURE 1581, p. 531 - 532. Cf. aussi MARTIN 1900, p. 282-283 ; mais contrairement à ce qu'avance cet auteur, aucun indice ne permet d'affirmer que le logis abbatial ait déjà été situé à cet emplacement avant l'abbatiale de Hugues de Fitigny (cf. *supra*, B3. *Un nouvel élan... 2.2.3. Le grand édifice occidental...*).

⁸¹⁴ Outre le « mémoire des dégasts... » (BERNARD 1914 : p. 39-43 et 71-74), cf. A.D.S.L., B 1403 / 14 (1645), B 1274/69 (1660), B 1301 B' et B 1301/17 (1716) ; Q 421/5 (1790) .

⁸¹⁵ BERNARD 1912, p. 82 - 83 - voir aussi DARD 1934, p. 174 - 176 : mais les datations des parties les plus anciennes sont fantaisistes chez ces deux auteurs.

à linteau droit sur coussinets. On le reconnaît sur quelques dessins modernes, émergeant des toits alentours, enveloppé d'un pan de bois en fort débord, qui signale sans doute un hourdauaujourd'hui disparu, dont il faudrait chercher les traces à la base de la reprise du dernier étage (cf. ill. 52, tout à fait à gauche). Son existence explique sans doute la différence de qualité de la maçonnerie supérieure. Au total, il faut la dater du **tout début du XVe s.** Probablement, une partie de la courtine aura été reprise dans le même temps. Par la suite, englobée dans les bâtiments que s'approprient les dignitaires du chapitre, elle devient le « colombier » décrit par les visites modernes⁸¹⁶(cf. ill. 58).

Enfin, la grosse « **tour 5 A** » aura subi au moins quelques modifications à usage militaire, avec en particulier, le percement déjà signalé d'une canonnière surveillant la poterne voisine.

Mais d'une manière générale, **les fortifications sont peu à peu démembrées** après le XVe s. Certaines tours se trouvent intégrées aux maisons des officiers du chapitre, puis des chanoines. La « Porte neuve » est ouverte en direction de l'actuelle rue Fénelon, au ras de la « tour n° 7 », en 1656, alors que l'abbé tente de boucher la poterne côté Saône ; mais il crée une clôture intérieure au sud du réfectoire, juste après cette nouvelle issue, pour se réserver une cour devant son logis (cf. ill. 58). Du côté de la grand-porte, l'avant-corps sans doute ajouté au XVe ou au XVIe s., mais encore dessiné par Dubercelle (cf. ill. 8), est démoli avec le pont-levis alors qu'on comble les fossés, avant 1717⁸¹⁷. La Révolution ne fait que poursuivre cette œuvre : en 1791 notamment, est percée au sud-est, l'actuelle rue des Tonneliers⁸¹⁸ (cf. ill. 46).

Conclusion : évolution d'ensemble de l'abbaye Saint-Philibert, du XIe au XIVe s.

Dans notre parcours du site abbatial, nous avons reconnu, daté et classé, des vestiges répartis sur un peu plus de trois siècle et demi à partir de l'an mil - évoquant même pour finir, le devenir des bâtiments jusqu'à l'époque moderne. La succession des faits jusqu'au XIVe s., nous est devenue familière.

Dans les premières années du XIe s., le monastère occupe déjà sensiblement l'emprise actuelle. Sans doute réunit-il alors des constructions d'époques variées, et sa disposition d'ensemble paraît assez différente de celle qu'on perçoit actuellement. Mais pour ce premier quart du XIe s., on peut aussi esquisser un paysage monastique, maillé par un réseau d'oratoires secondaires, qui marquent l'espace environnant du signe du sacré.

Un peu avant 1020, une reconstruction d'ampleur affecte le sanctuaire de l'abbatiale. Mais au-delà, c'est un programme beaucoup plus vaste qui est mis sur pied avant 1030, aboutissant en quelques décennies, au remplacement de toutes les constructions anciennes autour du cloître : vers 1100, plus rien ne subsiste, dans l'église et les bâtiments claustraux, du dispositif antérieur. Neuf cents ans plus tard au contraire, autour de l'an 2000, l'organisation des bâtiments actuels reste celle définie à cette époque, et les campagnes du

⁸¹⁶ MARTIN 1900, p. 266.

⁸¹⁷ MARTIN 1900.

⁸¹⁸ BERNARD 1912, p. 81.

XIe s. se reconnaissent aux élévations de l'église, de la galerie nord du cloître, et de ses ailes ouest et est. Un tel dessein paraît avoir été sous-tendu par une réforme essentielle, où nous avons cru percevoir l'influence clunisienne. Elle se sera traduite aussi par une recomposition générale des espaces, polarisés sur le sanctuaire de la grande église, et distribués entre religieux et laïcs, vivants et défunts.

Le XIIe s. et la première moitié du XIIIe s. restent fondamentalement fidèles à ces schémas. Mais les moines ne cessent de refaire, d'agrandir, d'embellir, dans un souci affiché de prestige, imposant leur représentation au monde, à un moment où l'abbaye jouit pratiquement d'une autorité sans partage. Du carré claustral, il n'est pas un bâtiment, à commencer par l'église, qui n'ait bénéficié à un moment donné d'une restauration, voire d'une reconstruction, partielle ou totale, tandis que le décor est largement renouvelé. Mais c'est aussi pour cette période, qu'on commence à avoir une vision plus précise du reste du monastère, jusqu'à l'enceinte du côté occidental, dont les deux tours d'entrée actuellement préservées, remontent au XIIIe s.

Un siècle plus tard, vers le milieu du XIVe s., la menace de la guerre de Cent ans explique qu'on se soit consacré avant tout aux fortifications - essentiellement du côté est cette fois-ci, ce qui agrandit à nouveau notre vision du site. Mais quelques restaurations sont aussi entreprises, qui suggèrent éventuellement des dispositifs plus anciens, comme pour la chapelle Saint-Eutrope, entre église abbatiale, et peut-être, cimetière des moines et infirmerie. Toutefois, de manière plus générale, l'initiative des moines paraît s'être émoussée, tandis que le convent semble atteint par l'esprit séculier. Le fait le plus marquant alors, est cette intrusion plus pressante des laïcs, qui peuvent être maintenant à l'origine d'une construction monumentale au sein même du carré claustral, à des fins de dévotion privée. Visiblement, une mutation s'est opérée dans leurs rapports avec la communauté, entre le milieu du XIIIe s. et les années 1330.

C'est justement vers des laïcs que nous allons nous tourner maintenant - en fait, vers cette catégorie particulière des dépendants de l'abbaye - à travers l'analyse du bourg de Tournus, en plein développement dans ces trois siècles et demi.

Troisième partie : La ville en formation, XIIe - XIVe S.

Introduction

Concentrant notre attention sur l'abbaye, nous ne nous sommes pas encore préoccupés de la communauté des hommes qui lui est rattachée, à l'extérieur de son enceinte. Nous en sommes restés au peu que nous sachions à la veille de l'an mil, à ce Tournus incertain désigné par les textes comme « *castrum et villa* ». Stimulée par la croissance et la prospérité du monastère, une agglomération qu'on va bientôt qualifier de « bourg », se développe pourtant au sud de l'abbaye, le long d'une « grand-rue » (« *magnus vicus* ») parallèle à la Saône, qui doit perpétuer à peu de chose près le tracé de la voie romaine primitive : elle englobe le quartier du « Châtel », noyau méridional fortifié, hérité de l'antique *castrum*. On ne commence à saisir sa constitution qu'à partir du XIIe s. ; mais à la veille de la guerre de Cent ans, elle affiche sa pleine identité urbaine. De cette période subsistent au moins deux églises, et différents restes d'habitat en élévation.

De Saint-Julien-de Balleure au chanoine Curé, les principaux ouvrages sur Tournus laissaient une place réduite à cet ensemble et à ses habitants. Au moins quelques vues cavalières, plans, et gravures pittoresques, livraient un aperçu du paysage urbain pour la période XVIe - XIXe s. Les études les plus importantes sur le sujet ont vu le jour au cours du XXe s. : mais elles s'attachent pratiquement toutes à des sujets particuliers, d'où une impression de parcellisation de l'information. Jusqu'à ce jour, aucun auteur n'avait vraiment dressé un tableau d'ensemble du développement de la ville⁸¹⁹. Enfin, les observations des historiens de l'art, très limitées en ce qui concerne l'habitat, laissaient présager l'intérêt d'un recensement plus systématique et d'une analyse plus poussée des vestiges en élévation.

C'est cette prospection la plus large possible que nous avons tentée sur le terrain, avant de détailler quelques études de cas. En partie effectuées au gré des opportunités, ces dernières n'ont concerné que des maisons ; mais les édifices religieux bénéficiaient déjà d'une documentation plus fournie.

Dans le développement qui suit, notre première tâche est donc de présenter le dossier historique en un ensemble cohérent. Il nous faut nous pencher sur les premières mentions et les premières images, et faire sortir de l'ombre, peu à peu le bourg et ses habitants. Puis l'étude archéologique de la ville retiendra l'essentiel de notre propos : ses résultats seront analysés en deux temps successifs, en fonction des deux périodes entre lesquelles

⁸¹⁹ Pour être exact, une tentative en ce sens a été proposée par l'architecte F. Quénard dans les années 1970, dans le cadre d'une étude commandée par le Secrétariat d'Etat à la Culture, en vue de la création d'un secteur sauvegardé (qui n'a jamais abouti). Nous avons pu consulter sa documentation, mais les principaux résultats en ont été présentés dans un article : QUENARD 1977. Cette réflexion d'un urbaniste du XXe s. ne manque pas d'attrait : mais faute d'une méthode historique et archéologique solide, elle verse trop souvent dans l'interprétation hâtive - du moins en ce qui concerne le moyen âge. Aussi ne peut-elle servir de référence en la matière. Plus récemment, l'ouvrage publié par P. Garrigou-Grandchamp sur les maisons de Cluny au moyen âge (GARRIGOU-GRANDCHAMP *et al.* 1997) prétend brosser en préambule, entre autres petites villes de la contrée, un tableau du Tournus médiéval : celui-ci n'est justifié par aucune source, et plusieurs éléments s'avèrent erronés.

se répartissent les vestiges : XIIe s. et début du XIIIe d'un côté, fin du XIIIe et début du XIVe de l'autre.

I. Le contexte historique : la ville d'après les sources écrites

Les sources écrites offrent de Tournus une vision limitée. Il faut resituer leur apport dans le contexte plus large de dynamique urbaine des XIe - XIVe s., avant de préciser les événements par lesquels une agglomération se dévoile peu à peu. Mais ces textes concernent d'abord les relations, de type seigneurial, entre l'abbaye et les habitants. Les quelques données susceptibles d'éclairer la topographie ou le paysage urbain ne forment qu'un arrière fond, et les plus parlantes sont postérieures au XIIIe s. - la plupart venant même après le XIVe. Pour la période qui nous intéresse, elles fournissent donc des pistes d'interprétation, plus que des références stables. Une première esquisse de la ville est cependant envisageable, au moins pour le XIVe s.

1. Tournus dans le contexte urbain général et local

1.1. Contexte général : la dynamique urbaine des XIe-XIVe s.

1.1.1. Croissance des villes

La période qui nous intéresse ici s'inscrit dans le grand **essor urbain** qui affecte l'Europe occidentale, dès la fin du Xe s. Les crises du XIVe s., et en France, la guerre de Cent ans, marquent le coup d'arrêt de cette expansion⁸²⁰. Jusque au XIIIe s. de façon générale, le nombre des villes augmente ainsi que leur population - et le réseau urbain qui se met en place annonce largement l'actuel. A l'intérieur des agglomérations, le tissu se densifie, et les paroisses se multiplient. Au début du XIIIe s., le réseau constitué est fixé pratiquement jusqu'à la Révolution.

L'un des moteurs de cette croissance réside dans les « **bourgs** ». La définition du mot « *burgus* » a donné lieu à de nombreux débats depuis les années 1950⁸²¹. Le terme est apparu dans la France médiane à l'époque carolingienne ; mais c'est au cours du XIe s. qu'il se répand à travers le pays et dans les terres d'empire, avant de se voir concurrencé au XIIe s. par le mot *villa*, dont le sens est désormais nettement urbain, et qui finit par le supplanter. On peut considérer qu'il désigne une agglomération développée, soit à l'extérieur des murailles d'une cité ou d'un *castrum* antique, généralement sous la houlette d'un établissement religieux, soit autour d'un château ou d'un monastère isolé, qui lui assure une protection matérielle ou spirituelle ; son territoire est clairement défini, et ses limites matérialisées sur le terrain, d'une façon ou d'une autre. De caractère fortement rural à l'origine, fréquemment siège d'un marché, le bourg devient par excellence un lieu de brassage, de production et d'échanges. L'installation des hommes y est souvent favorisée

⁸²⁰ Sur les généralités qui suivent, cf., entre autres, DUBY 1953 (1988) ; RICHARD 1954 ; LAVEDAN - HUGUENEY 1974 ; *Histoire de la France urbaine*, 1980, tome 2 : *La ville médiévale*; HEERS 1990.

⁸²¹ Sur cette question, cf. notamment, pour l'espace français, RICHARD 1954 b, MUSSET 1966, LOMBARD-JOURDAN 1972, p. 374 - 375, CHEDEVILLE 1980, p. 59 - 62, CHEDEVILLE 1995, et MEHU 2001, p. 201 - 206.

par quelques « libertés » octroyées par le seigneur des lieux : celles-ci peuvent revêtir l'aspect de privilèges commerciaux ou fiscaux.

1.1.2. Aspects juridiques et sociaux

De fait, la ville reste tributaire du **système seigneurial**, dans lequel elle s'insère parfaitement. Celui-ci, lors de sa mise en place au cours des Xe-XIIe s., ignore toute différence ville-campagne. Aussi le territoire urbanisé est fragmenté au gré des dépendances de personnes, dont les statuts varient tout autant.

Plus qu'en milieu rural sans doute, l'autorité ecclésiastique y est présente ; mais la noblesse laïque, qui n'en est pas exclue, peut y figurer aussi par l'intermédiaire de ces hommes au services des maîtres des lieux, qui tendent à leur tour à s'entourer de leurs propres fidèles⁸²².

En fin de compte, c'est dans les bourgs de développement récent, qu'un ensemble de privilèges communs, clairement délimités, donne sa plus grande cohésion à la population. Peu à peu, ce modèle s'étend aux autres groupements urbains, qui obtiennent divers **aménagement juridiques** de la part de leurs seigneurs respectifs, à partir de la fin du XIe s. et surtout au cours du XIIe s. Les revendications des populations sont parfois portées par des mouvements de « communes », unissant les habitants liés par un serment collectif. De nombreux conflits (notamment dans les seigneuries ecclésiastiques) ponctuent la lente prise de conscience d'une spécificité urbaine.

Cette dernière est corollaire de la montée en puissance de ce qu'on appelle dorénavant la « **bourgeoisie** ». Apparue vers l'an mil, le mot « bourgeois » (« *burgens* ») désigne initialement tout habitant bénéficiaire des privilèges du bourg⁸²³. Mais à la faveur de cette évolution, il vient s'appliquer, avant la guerre de Cent ans, aux membres d'une classe typiquement urbaine et en pleine expansion, celle des métiers liés à la production artisanale et au négoce, pour laquelle le maniement du numéraire prend de plus en plus d'importance ; certains atteignent même un beau niveau de fortune. Les deux derniers tiers du XIIIe et le début du XIVe, voient alors la montée en puissance de l'élite bourgeoise, qui consolide son emprise sociale par l'accès à une partie de l'autorité publique, formant ce qu'on appelle habituellement le « patriciat ».

Toutefois, le roi et les puissants qui affermissent leurs pouvoirs dans la même période, cherchent à garder la main sur l'administration urbaine, voire à y renforcer leur emprise, et donc à contrôler ces familles, quitte à se heurter à elles dans quelques cas. D'une manière générale, la crise latente entraîne un **raidissement des attitudes avant la guerre de Cent ans**. Mais le fait urbain dans sa diversité est devenu une réalité incontournable, et reconnue comme telle.

1.2. Contexte local

1.2.1. Le réseau régional : permanence des centres anciens et nombreux bourgs

⁸²² Cf. par exemple à Reims le cas des chevaliers au service de l'archevêque : DESPORTES 1979.

⁸²³ Certains sont exclus de ces privilèges, et à ce titre, ne peuvent prétendre à la bourgeoisie : c'est le cas des juifs, comme le souligne DUBY 1953 (1988), p. 271, et souvent, des « pérégrins » ou « aubains », étrangers à l'agglomération, de passage ou installés depuis trop peu de temps.

Au niveau régional, le réseau urbain proche reste dominé par quelques **villes d'origine antique**. Vieilles cités épiscopales au nord et au sud de Tournus, Chalon et Mâcon vivent du commerce favorisé par leur position de carrefour routier et de port sur la Saône ; des bourgs s'y sont formés aux principales portes. Dans un rayon plus large, on retiendra le cas particulier de Dijon, qui est déjà la principale ville du duché, bien qu'elle n'abrite pas d'évêché. Elle associe aux deux noyaux légués par l'Antiquité tardive, le vieux *castrum* gallo-romain et l'abbaye de Saint-Bénigne, autour de laquelle un « *burgus* » est attesté dès l'époque carolingienne, divers éléments marchands constitués peu à peu à l'extérieur de la muraille antique ; mais l'intervention du duc est ici décisive : à partir du second tiers du XIIe s., il englobe ces ensembles épars dans une seule et même enceinte⁸²⁴.

Au-delà, il convient aussi d'insister en Bourgogne sur la fréquence des **bourgs isolés d'origine seigneuriale**, et en particulier sur le nombre relativement élevé de ceux qui entourent les monastères bénédictins. Celui de Cluny est le plus proche, attesté peut-être dès 994, en tout cas entre 1094 et 1166 ; il est également le seul en dehors de Tournus, à avoir donné naissance à une ville de quelque importance, vers laquelle s'orientent de nouveaux chemins. Sa fortune se fait surtout sentir à partir du XIIe s., et tient évidemment au dynamisme exceptionnel de la puissante abbaye. Selon G. Duby, on peut estimer sa population entre le XIIe et le XIVe s., autour de 2000 habitants. Mais il faut signaler aussi de petites agglomérations comme Saint-Gengoux, juste à l'ouest de Tournus, siège d'un prieuré clunisien, et à partir de 1166, résidence du représentant du roi (cf. *supra*, *seconde partie : le site abbatial... 1. Le contexte historique... 2. L'abbaye dans le contexte local ... 2.1. Seigneurs et princes*), ou plus loin, des centres monastiques comme Bèze, Flavigny, Saint-Seine-l'Abbaye... - ou encore Vézelay plus au nord, sans doute le mieux connu par les textes.

En revanche, le phénomène de la ville neuve est presque inexistant dans les environs : les exemples les plus proches de Tournus sont les deux fondations des sires de Beaujeu dans la basse vallée de la Saône, Belleville (qui ne connut pas d'important développement) et Villefranche-sur-Saône⁸²⁵.

1.2.2. Chartes de coutumes et « libertés » : un mouvement inégal et limité

Les villes anciennes comme Chalon ou Mâcon voient leur territoire morcelé entre les différentes autorités laïques et ecclésiastiques : aussi le statut des habitants y est-il très variable. La part de Chalon dépendant du duc bénéficie de quelques concessions en 1234 ; Mâcon aurait reçu des chartes de coutumes (plutôt que des « franchises ») au temps des comtes, c'est-à-dire avant 1239. Dijon, elle, forme une commune reconnue par le duc dès 1183. Cet exemple est suivi sur les terres ducales par les villes secondaires de Beaune, Montbard, Vitteaux, et Semur, au cours du XIIIe s. ; dans le même temps, les petites agglomérations d'Avallon, Talant, et Saint-Jean-de-Losne, gagnent quelques privilèges. Dans tous les cas, les « libertés », octroyées petit à petit, restent limitées.

⁸²⁴ Le cas de Mâcon a été plus précisément étudié par G. Duby : DUBY 1953 (1988), p. 268-269. Sur Chalon et Dijon, cf. RICHARD 1954. Sur Chalon, cf. aussi GRAS, P. - « Les fortifications et la topographie anciennes de Chalon ». *S.H.A. Chalon*, t. XXX, 1943, p. 46 - 111 ; GRAS, P. - « Chalon-sur-Saône - 1. Ville ». In : *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, 1912 et suiv. : t. XII (1950), p. 286 à 295 ; et DUBOIS 1976. Sur Dijon, cf. RICHARD 1946 et 1962 : GRAS, P. « Dijon - 1. La ville ». In : *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, 1912 et suiv. : t. XIV (1960), p. 466 à 477 ; et LAVEDAN-HUGUENEY 1974, p. 17, 20, 22-23.

⁸²⁵ Sur tout ce paragraphe, cf. DUBY 1953 (1988), et RICHARD 1954. Sur Cluny spécialement, cf. ROLLIER 1994, MEHU 1996, et surtout MEHU 2001.

A Cluny, les habitants, entièrement dépendants de l'abbaye, obtiennent la rédaction de chartes de coutumes dans la seconde moitié du XIIe s. : elle garantit définitivement leur liberté personnelle, et précise sans ambiguïté leurs droits et obligations, ce qui en fait des privilégiés dans la région ; mais cela ne constitue en aucun cas une mesure d'affranchissement. Ailleurs, les tensions entre seigneurs et habitants sont parfois très fortes : le cas le plus célèbre en la matière, est celui de Vézelay⁸²⁶.

1.2.3. Dynamisme des populations

Toutes ces villes n'en abritent pas moins des populations actives. Il y a bien sûr de fortes disparités de statut et de fortune, les origines des habitants sont variées, depuis les cultivateurs, jusqu'aux « *milites* » et aux marchands.

L'acception même du mot « bourgeois » reste bien lâche. Pour le XIIe s., J. Richard observe des bourgeoisies d'aspect campagnard dans les petites agglomérations bourguignonnes, alors que G. Duby voit en Mâconnais, dès les XIe-XIIe s., une « classe de genre de vie », regroupant des « spécialistes des échanges » ; il note entre les familles les plus riches, des relations nombreuses et suivies d'une ville à l'autre, et souligne une mentalité plus ouverte. A Cluny pourtant, D. Méhu ne distingue un groupe de marchands et d'artisans que vers le milieu du XIIe s., après celui des serviteurs de l'abbaye, des « *milites* » et des clercs. Mais au XIIIe s., le développement des échanges, et corollairement, des foires et marchés, favorise les premiers, un peu partout. Dès la fin du XIIe s., des bourgeois prêtent de l'argent à la noblesse et aux établissements monastiques ; au XIIIe s., des marchands clunisiens sont présents aux foires de Champagne. Dans toutes les villes, quelques familles fortunées tiennent très tôt le haut du pavé⁸²⁷.

Les belles maisons de pierre, dont il reste encore bien des vestiges des XIIIe-XIVe s., y compris dans les plus petits bourgs, illustrent cette dynamique ; Cluny ou Vézelay présentent même quelques exemples remarquables, datables au XIIe s.

1.3. Eléments marquants de l'évolution de Tournus

Les tendances qui viennent d'être dégagées trouvent écho dans l'histoire de Tournus. Celle de la ville proprement dite reste mal connue, mais entre le XIe et le XIVe s., les données successives que livre la documentation écrite contribuent à façonner en quelques étapes son image et son identité.

1.3.1. Première esquisse de Tournus au XIe s. : « *castrum* » et « *villa* », marché et port, l'héritage du haut moyen âge

Pourtant bien située dans le réseau local par sa position sur la Saône au débouché d'une route secondaire provenant de l'ouest et de Cluny, l'agglomération émerge à peine des textes du XIe s. Dans le diplôme d'Henri 1er en 1059, c'est encore l'image reprise des textes

⁸²⁶ Sur ces questions, cf. GARNIER - CHAMPEAUX 1918. Sur Chalon, Dijon et les villes ducales: RICHARD 1954 et 1954 b, et *Histoire de la France urbaine*, 1980, t. 2 : *La ville médiévale*. Sur le Mâconnais, Mâcon et Cluny : DUBY 1953 (1988), p. 272-273, 313-314, et 449-457, et spécialement sur Cluny, MEHU 2001, p. 365 - 392 et 455 - 485. Sur Vézelay, cf. CALMETTE-DAVID 1951, p. 128 - 157, et CHEREST 1976.

⁸²⁷ RICHARD 1954 et 1954 b ; DUBY 1953 (1988), p. 273, 309-315 ; DUBOIS 1976, p. 7 - 41 ; MEHU 2001 (2e partie).

carolingiens qui l'emporte, des « *castrum et villa* ». Elle suppose toujours une présence emblématique de l'ancienne forteresse⁸²⁸.

Mais dans la même période, Tournus se définit aussi par son activité commerciale, sous ses deux versants de marché et de port. Son marché d'abord - ou plutôt, ses marchés : celui à la boucherie a été rendu tristement célèbre par Raoul Glaber, pour la période 1031-1033 ; en 1202, la suppression du droit du doyen d'y prélever le premier boeuf abattu, rappelle son importance. Mais en 1059, c'est de trois nouveaux marchés annuels qu'il est question dans la charte d'Henri 1er, qui viennent s'ajouter à celui de la Saint-Philibert, mentionné dès 875. A titre de comparaison, notons pour Cluny, que foires et marchés sont attestés vers 1075 - 1090, et qu'en 1140, il s'en tient également quatre fois l'an⁸²⁹. Enfin, la fonction portuaire, elle, ressort implicitement du texte de 1059 qui, paraphrasant le diplôme de 875, exempte de toute redevance les hommes du monastère qui naviguent sur la mer ou les rivières (cf. *supra*, seconde partie : le site abbatial... I. Le contexte historique... 3.4.2. Territoires, dépendances et revenus).

En revanche, des habitants de la ville, on ne connaît que la très grande dépendance par rapport à l'abbaye, depuis la donation de 875.

1.3.2. Fin XIe-XIIe s. : vers la définition d'une entité spécifique, le bourg

Cette agglomération, pour nous encore abstraite, réduite à quelques fonctions, commence à prendre consistance à travers les textes à la fin du XIe et au cours du XIIe s.

Son organisation spatiale s'esquisse d'une part, timidement, avec la première mention d'un **oratoire extérieur à l'enclos abbatial** : en 1119, l'« *ecclesia Sancti Andreae* » est clairement citée dans une bulle du pape ; on retrouve son vocable en 1215. Or il y a peu de chance de la confondre avec l'église de l'ancien *castrum*, désignée en 1297 comme « *ecclesiae Beatae Mariae de Castro Trenorchio* »⁸³⁰.

D'autre part, l'existence d'une entité de type urbain est suggérée aux mêmes époques par l'emploi du mot « **bourgeois** » à la fin du XIe s., dans la *Chronique* de Falcon. La confirmation vient en 1164, avec pour la première fois, dans une lettre du pape, la désignation de l'ensemble de l'agglomération Tournusienne comme un « **bourg** »⁸³¹. En fait,

⁸²⁸ Juénin, *Preuves* p. 126-127 : « *Castrum quoque Trenorchium, quam est ex jamdicta abbatia (...) Tornutium quoque villam...* » (« la forteresse de Tournus, qui est en dehors de la susdite abbaye (...) ainsi que la *villa* de Tournus... »).

⁸²⁹ Raoul Glaber, à propos de la famine de 1031-1033, rapporte qu'un individu s'était permis de vendre de la viande humaine sur le marché de Tournus (RAOUL GLABER - *Histoires*, livre IV, chap. IV, 10 : cité par JUENIN, *Preuves*, p. 121-123). Sur le droit du doyen en 1202 : Juénin, *Preuves* p. 182. Charte d'Henri 1er (1059) : Juénin, *Preuves* p. 127 : « *Annale quoque mercatum per dies quatuor, tribus temporibus anni concedimus : in festivitate Sanctorum Petri et Pauli Apostolorum, et in Nativitate Sanctae Dei genitris Mariae, et in festivitate S. Martini Episcopi et Confessoris* » (« Nous concédons aussi annuellement un marché de quatre jours, à trois périodes de l'année : pour la fête des saints Pierre et Paul Apôtres, et pour la naissance de sainte Marie mère de Dieu, et pour la fête de saint Martin évêque et confesseur »). Sur le marché concédé en 875, cf. *supra*, première partie : prémices... C. Tournus de 875 à la fin du Xe s. 1.2.2. L'installation des moines à Tournus... Sur Cluny, cf. DUBY 1953 (1988), p. 267 ; MEHU 2001, p. 330 - 332.

⁸³⁰ 1119 : bulle de confirmation des biens du monastère par Callixte II : JUENIN, *Preuves*, p. 145. 1215 : « traité par Arbitres entre le Célerier de l'Abbaye et le Chapelain de S. André de Tournus » : JUENIN, *Preuves*, p. 184. 1297 : JUENIN, *Preuves* p. 228.

⁸³¹ Dans les années 1080 : *Chronique* de Falcon, chap. 47 : l'abbé Guillaume reçoit ses bourgeois (« *burgensibus* »), exigeant qu'ils soient correctement vêtus (JUENIN, *Preuves*, p. 27 ; POUPARDIN 1905, p. 103). 1164, lettre du Pape Alexandre III au roi Louis VII, au sujet des dettes de l'abbaye : le pape propose d'évacuer le monastère et d'y laisser seulement deux frères et deux « bourgeois » (« *duo de fratribus et duo burgenses* ») ; il demande au roi d'assurer dans ce cas la protection de l'église elle-

le terme « *burgus* » remplace alors définitivement l'antique expression « *castrum et villa* », disparue après 1059 : il englobe dorénavant les deux dans un seul et même ensemble.

Entre ces deux dates, la mutation n'est pas que sémantique : c'est une nouvelle réalité qui a pris corps.

1.3.3. Fin XIIe-XIVe s. : derrière les conflits avortés, la prise de conscience d'une identité collective

Les tumultes de la fin du XIIe s. illustrent sans doute cette évolution. Les bourgeois de Tournus fomentent une **commune**, réclamant à l'abbé l'abolition d'un certain nombre de coutumes. La situation affaiblie du monastère, accablé de dettes dans les années 1160, favorise probablement le conflit (attisé, à en croire J. Garnier, par le comte de Chalon, qui espère peut-être recouvrer sur Tournus quelque autorité au dépens des moines⁸³²). C'est l'intervention directe du roi Louis VII qui y met fin en 1171 : son jugement confirme les coutumes, il aménage tout juste la taille, et interdit toute commune ou assemblée jurée sans l'autorisation de l'abbé⁸³³. Les bourgeois ne s'en satisfont pas pour autant, et un autre jugement est encore nécessaire en 1176, avec cette fois l'intervention d'envoyés du roi, mais aussi du duc et de l'évêque de Mâcon⁸³⁴.

Ce n'est qu'en 1202, que les bourgeois obtiennent une concession importante avec l'**abrogation de la main-morte**, coutume ressentie comme humiliante, assortie de quelques autres aménagements. Les conditions du rachat sont assez avantageuses pour les moines, qui récupèrent en échange plusieurs autres droits, et substituent à la main-morte un cens proportionnel : au total, il semble un peu abusif de parler, comme les auteurs modernes, d'un « affranchissement des habitants de Tournus » (on reviendra sur le détail des droits et coutumes, ci-après, 2.1. *Le poids des droits seigneuriaux*).

Cette concession ne résout pas tous les problèmes, et les **tensions renaissent**, parfois très violentes comme en 1256-1258, où le meurtre de deux bourgeois par les moines, après que les habitants eurent levé des impositions au nom de la ville, vaut au monastère un arrêt du Parlement de Paris, qui entérine désormais l'intervention du roi dans la justice des bourgeois⁸³⁵. Elles réapparaissent dans le climat incertain de la guerre de Cent ans, à partir de 1360, à propos des murailles urbaines, et avec la volonté des habitants d'élire des représentants. Finalement, après deux arrêts du Parlement de Paris favorables aux habitants, en 1382 et 1384, ceux-ci sont condamnés à verser une somme importante au monastère en 1396. Dans la même période, on voit ressurgir curieusement le problème de la main-morte : un texte du procès de 1381-1384 prétend en étendre les conditions

même (du monastère), et du « bourg » : « *ut Ecclesiam ipsam, et burgum, et omnia bona sua, sub regia custodia et protectione suscipias* » (JUENIN, *Preuves*, p. 167).

⁸³² GARNIER-CHAMPEAUX 1918 : vol. 1, introduction, p. 139. Sur ces questions, cf. aussi AUMONIER 1970, ou BRACCONI 1977, p. 48 et 55.

⁸³³ JUENIN, *Preuves*, p. 169 (Jugement de Louis VII pour Tournus).

⁸³⁴ Duby 1953 (1988), p. 450 : *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, formé par A. Bernard et publié par A. Bruel. Paris : ministère de l'Instruction publique - Imprimerie nationale, 1876-1903 : t. 5 (1091 - 1210) : n° 4256 (1176) : « *Charta qua Hugo, dux Burgundiae, notum facit concordiam inter Abbatem et burgenses trinorcienses factam* ».

⁸³⁵ JUENIN, I, p. 211, et JEANTON 1905 : « Droits seigneuriaux de l'abbaye », p. 77 - 83 : p. 82, d'après *Olim*, t. I (1254 - 1273), p. 6, n° III (1256) ; et *Olim*, t. I, p. 445, n° XXIII (1257).

d'application !⁸³⁶. A cela s'ajoutent les brutalités de l'abbé Aymon de Corgenon au tournant du XVe s., qui n'hésite pas à rançonner ses propres bourgeois.

Les conflits entre les Tournusiens et le monastère persistent en fait durant tout le XVe s. : d'une manière générale, il y a **crispation de part et d'autre à la fin du moyen âge** - en particulier sur des questions symboliques comme celle des fortifications (garde des clefs de la ville, puis après 1360, droit d'apposer sur les portes des panonceaux aux armes du roi)⁸³⁷. Et de plus en plus souvent à partir de la fin du XIIIe s., des autorités extérieures s'en mêlent : le roi lui-même ou son bailli de Mâcon, le Parlement de Paris ou même, plus tard, le duc de Bourgogne.

1.3.4. A partir du XIVe s., quelques données nouvelles sur la topographie et le paysage urbain

Il faut attendre le XIVe s. pour que des actes notariés (peu nombreux en réalité) livrent pour la première fois quelques noms de rues, des mentions d'espaces bâtis ou libres, ou d'autres éléments de repère dans le paysage urbain. Malgré leurs lacunes, ceux-ci nous seront d'un précieux recours pour tenter d'esquisser un panorama de Tournus.

Nous reviendrons sur ces questions de topographie à travers les textes, après avoir analysé plus en détails ce qui fonde la communauté humaine de Tournus dans ces siècles, et justifie les soubresauts de son développement : sa relation avec la très puissante abbaye.

2. Aspects humains : la ville sous l'autorité de l'abbaye

Dans la documentation écrite, la ville se définit avant tout comme dépendance de l'abbaye. C'est probablement ainsi qu'elle est ressentie par les hommes de l'époque. L'autorité seigneuriale se traduit par un certain nombre de prérogatives, au premier rang desquelles figure le droit de justice. Mais c'est le privilège qui découle de la coutume de main-morte, qui apparaît le plus insupportable aux Tournusiens, en quête d'un statut plus valorisant. Les autres droits sont des redevances censées alimenter pour l'essentiel, les besoins du monastère.

Mais l'autorité des moines se lit aussi dans l'encadrement des hommes, sur le plan civil comme sur le plan religieux. D'un autre côté, les habitants ne forment pas non plus un bloc homogène face à l'abbaye. Entre le XIe et le XIVe s., on connaît très mal les individus ou même les groupes et leur mode de vie ; à vrai dire, pour le peu qu'on en sache, leurs occupations lient encore les bourgeois aux besoins de l'abbaye.

2.1. Le poids des droits seigneuriaux⁸³⁸

2.1.1. Le droit de justice

La justice est la première des prérogatives seigneuriales, celle qui fonde l'autorité d'un homme sur les autres. D'un bout à l'autre de la période, ce droit est en principe exercé

⁸³⁶ A. Tour. FF/2, 1381-84.

⁸³⁷ Sur ces questions, cf. Duby 1953 (88), p. 310, 445, 450, 454-455 ; AUMONIER 1970 / BRACCONI 1977.

⁸³⁸ Sur tout ce chapitre, cf. MACHOUD 1657 ; bibl. Tour., ms. CHANUET et ms. BOMPARD ; DARD 1945, et AUMONIER 1970 / BRACCONI 1977.

par l'abbé, qui du fait de l'immunité se considère comme dépositaire des prérogatives régaliennes.

A l'origine, la charte de 875 ne prévoit certes qu'une immunité de 60 sous : l'abbé ne devrait donc juger que les litiges passibles au maximum d'une amende de 60 sous, le reste étant susceptible d'être confié au roi. Toutefois, le même privilège, repris dans les confirmations ultérieures, interdit aux agents royaux de pénétrer dans le territoire dépendant du monastère : la réalité de la justice revient donc dans son entier aux moines ; en sus, la dimension religieuse vient conforter leur autorité.

En vérité, nous n'avons pas de détail concret sur son application avant le XIIIe s. En 1281 en tous cas, l'abbé détient bien le « *bannus sanguinis* », la justice de sang. Comme les religieux n'ont pas le droit de verser le sang, ils chargent un prévôt d'exécuter les condamnés : on a vu que les titulaires de cette charge étaient attestés au moins depuis 1227 (*supra, seconde partie : Le site abbatial... I. Le contexte historique... 4.2. « Familia » et ministériaux*). Mais en 1329, une partie des droits de justice est du ressort du chambrier, dont dépend le prévôt (sans doute aussi depuis le XIIIe s.). En revanche, les clercs séculiers sont censés dépendre de la justice épiscopale : sauf s'ils sont moines de l'abbaye bien sûr - ce qui est le cas généralement à Tournus, au moins jusqu'au XIIIe s. (cf. ci-après, 2.2 *L'encadrement de la population... paroisses*).

Pour contrebalancer ce pouvoir, les habitants essaient à partir du XIIIe s. de faire jouer la justice royale, arguant du fait que l'abbé n'a qu'une délégation de pouvoir du roi. Certes, le souverain est réapparu dans la région à la fin du XIIe s., on l'a vu. Mais l'intervention de Louis VII reste très prudente, et son jugement de 1171 se garde bien de trop déplaire aux moines. Il faut attendre la réaffirmation du pouvoir royal au milieu du XIIIe s., avec la consolidation de son emprise dans la région et la nomination d'un bailli à Mâcon, pour que la justice royale s'immisce à nouveau dans les affaires Tournusiennes (y compris par des appels au Parlement de Paris) : mais ses interventions restent toujours ponctuelles, et évitent de trop heurter les intérêts du monastère.

2.1.2. Droit d'échute et coutume de main-morte

Face à la prééminence monastique incarnée par le droit de justice, la position de dépendance des Tournusiens est accentuée, au moins au début de la période, par leur statut de main-mortables. Par la main-morte, le seigneur dispose en effet du droit d'échute, qui lui permet de récupérer les biens de toute personne décédée sans héritier direct.

Certes, si cette coutume affecte les personnes, elle ne pèse pas directement sur elles, mais sur leurs biens : tout habitant peut posséder, en dehors de la ville par exemple, des biens non main-mortables. Et à Tournus même, si l'on en croit Saint-Julien-de-Balleure, « quelques maisons signalées de franchise » seraient déjà exemptes de main-morte avant 1202⁸³⁹. En tout état de cause, chaque habitant bénéficiant d'une descendance est assuré de lui transmettre ses biens.

Pourtant, ce statut est très durement ressenti par les Tournusiens, qui essuient à son sujet le mépris des étrangers⁸⁴⁰. C'est pourquoi les revendications des bourgeois se

⁸³⁹ SAINT-JULIEN DE BALLEURE 1581, p. 533. En 1710 encore, selon A. Bernard, certaines maisons de la ville seraient « de franc-alleu » : BERNARD 1911, p. 68. Nous n'avons pas retrouvé l'origine de cette affirmation (la référence donnée par cet auteur, A. Tour, DD 1, ne correspondant visiblement pas).

⁸⁴⁰ « *Et infamis et peregrina videbatur extraneis* » (« elle était vue par les étrangers comme déshonorante et bizarre ») : « Affranchissement des habitants de Tournus » : JUENIN, *Preuves*, p. 182.

crystallisent sur la question de son abrogation, lors de la commune de 1171 au plus tard, et jusqu'à l'« affranchissement » de 1202⁸⁴¹. Aussi la charte de 1202, fruit d'une longue lutte qui aboutit à un compromis subtilement élaboré, concernant également d'autres questions, acquiert-elle une importance qui dépasse la simple suppression du droit d'échute.

Il reste que l'abolition de la main-morte n'a peut-être pas été totale : celle-ci s'étant faite sous forme d'un « rachat », avec mise en place, entre autres, d'un cens substitutif, il est possible que certains habitants trop pauvres aient continué à subir cette condition - comme ceux originaires des villages alentours, Préty et Lacrost par exemple, qui n'ont pas été affranchis. Cela pourrait expliquer qu'à la fin du XIVe s., les moines réaffirment que les Tournusiens sont main-mortables.

2.1.3. Autres droits

Le traité de 1202 mentionne un certain nombre de droits et d'obligations des habitants, de façon parfois énigmatique. Par la suite, divers conflits éclatent à propos des privilèges de l'abbaye et d'officiers du chapitre, ou de leurs agents : ils explicitent alors l'énoncé de 1202 - mais révèlent également d'autres redevances, dont nous ignorons l'ancienneté. Il s'agit de droits économiques, impôts en nature, ou de plus en plus, en numéraire, destinés en principe à l'entretien de la seigneurie. On se contentera ici d'en rappeler la liste. En revanche, on ne connaît pas grand chose sur les obligations de personnes, corvées ou devoirs de guet et de garde sur les murs de l'abbaye⁸⁴².

Certains impôts acquittés initialement en nature, sont liés directement au **fonctionnement et au ravitaillement du monastère**, et semblent fort anciens: le droit du doyen sur le premier bœuf à la boucherie n'est attesté qu'en 1202, alors qu'il est lui aussi supprimé ; le droit de joyeux avènement de l'abbé, mentionné en 1384 seulement, et le droit de l'hôtelier pour l'entretien de ses dortoirs, révélé en 1422 alors que les Tournusiens tentent de l'abroger (d'où procès), font partie de la panoplie habituelle des monastères bénédictins (dans le second cas, il semble qu'à l'origine, chaque chef de famille ait dû léguer un lit à son décès, avant qu'une taxe équivalente soit venu le remplacer). Il faut y ajouter le droit du cellérier sur la pêche pour alimenter la cuisine des moines, confirmé par Louis VII en 1171⁸⁴³.

Ce dernier droit implique la possibilité pour les habitants de pêcher dans la rivière malgré le privilège de l'abbaye en la matière (depuis 1019, cf. *supra*, *seconde partie : le site abbatial...I. Le contexte historique... 3.4.2. Territoire, dépendances et revenus*). En fait, les pièces des procès consacrés à ce sujet à la fin du moyen âge révèlent les limites techniques imposées par les moines aux habitants afin de défendre leur prérogative⁸⁴⁴.

Mais **en tant qu'autorité ecclésiastique**, le monastère prélève aussi la **dîme**. Celle-ci apparaît tard dans les textes concernant Tournus, mais d'une manière générale, cette redevance due à l'église sur les récoltes est fort ancienne. Sont citées à Tournus la dîme

⁸⁴¹ JUEIN, *Preuves*, p. 182-183.

⁸⁴² Sur la liste qui suit, on se reportera au récapitulatif de JEANTON 1905, « Droits seigneuriaux de l'abbaye ». Cet auteur s'appuie lui-même sur le ms. CHANUET (bibl. Tour.). Cf. aussi DARD 1945 ; mais surtout, l'étude plus détaillée, pour le moyen-âge, de AUMONIER 1970/ Bracconi 1977.

⁸⁴³ JUEIN, *Preuves*, p. 169 : « *Collecta quae in piscaria ad opus cellerarii coquinae fieri solet, et sicut fieri solet* » (« Ce qu'il est coutume de prélever sur la pêche [ou la vente des poissons ?] pour les besoins de la cuisine [dont a la charge] le cellérier, qu'ainsi on garde l'habitude de le prélever »).

⁸⁴⁴ Cf. AUMONIER 1970 / BRACCONI 1977, et GISLAIN DE BONTIN 1995.

des vins à la fin du XIVe s., et celles des blés (ou céréales) et des guèdes au XVe s., à l'occasion de contestations parfois acharnées des habitants sur leur prélèvement.

Parmi les impôts en numéraire figure d'abord la taille, levée à titre exceptionnel, qui apparaît en 1171 : elle fait alors l'objet d'un conflit entre l'abbaye et les habitants, au même titre que la main-morte. C'est le jugement de Louis VII en 1171 qui vient préciser les conditions dans lesquelles l'abbé est autorisé à la percevoir : elle est destinée à porter secours au roi, ou à couvrir un certain nombre de frais exceptionnels du monastère.

Le cens, lui, est institué en 1202 à l'intérieur de la ville uniquement, pour racheter la main-morte. Le montant de cette redevance varie en fonction des dimensions des lieux occupés, maisons, espaces vides ou jardins (« *plastros et hortos* »), ou encore étals de commerce - taxés au double des précédents : tous sont mesurés à la toise à cette occasion.

Il faut ajouter à ces droits principaux, sur lesquels se cristallisent les passions, les droits de mutations (lods et ventes), dont nous ne savons pas grand-chose : la « *ventaria* » est simplement mentionnée dans la charte de 1202, et le prévôt perçoit en 1329 la « tierce partie des louz que l'on doit pour raison des vendues et des gagies que l'on fait à Tournus dedans les termes de la Chambarerie »⁸⁴⁵.

D'autres droits sont liés plus directement au commerce. On les connaît assez mal, à part le bichonage sur les blés importés, cité dans la charte de 1202, et dont un tiers va au prévôt et deux tiers au chambrier de l'abbaye en 1329. A la même date, la reconnaissance de fief du prévôt énumère les prélèvements qu'il opère sur les denrées des foires et marchés, ou plus généralement, sur celles qu'on « décharge et vent à Tornus ».

Enfin, il convient de rappeler l'existence, comme dans toute seigneurie médiévale, des banalités. Pour la période qui nous intéresse, elles concernent les fours et moulins, nommés dans la charte de 1202⁸⁴⁶. Le prélèvement sur les fours provoque un nouveau conflit entre le monastère et les habitants à la fin du XIVe s.

Pour conclure cette revue, notons que ces redevances appellent l'existence d'agents spécialisés pour les lever, au service des moines - voire de leurs propres officiers, comme ces sergents au service du prévôt cités en 1329 (*supra, seconde partie : Le site abbatial... I. Le contexte historique... 4.2. « Familia » et ministériaux*). Seuls les collecteurs de la dîme sont explicitement cités, fort tard il est vrai (en 1512) ; mais n'oublions pas non plus les jaugeurs et marqueurs qui font passer les marchandises dans la mesure publique⁸⁴⁷.

⁸⁴⁵ Reconnaissance de fief du prévôt : JUENIN, *Preuves*, p. 243.

⁸⁴⁶ Il s'agit alors, pour les fours et moulins comme pour les ventes et le bichonage (ainsi qu'un droit sur le sel ?), du rétablissement, en échange de l'abolition de la main-morte, de droits qui avaient été aliénés. La charte de 1202 précise en effet (JUENIN, *Preuves*, p. 182) : « *In primis enim nobis adquisierunt omnes usagios villae Trenorchiensis, videlicet saunariam, furnos, bichonagium, ventariam, molendina, et nobis ea quitari fecerunt ab eis qui vel ad censum, vel in feodum, a nobis ea tenebant* » (« De fait, ils ont commencé par acquérir tous les usages de la ville de Tournus, à savoir la saunerie (?), les fours, le bichonage, les ventes, les moulins ; et ils nous ont restitué cela, eux qui les tenaient de nous, ou à cens, ou en fief »). Pour J. Garnier - et on se rangera volontiers à cette opinion - l'aliénation se sera faite à la fin du XIIe s., sous la pression des dettes qui accablaient l'abbaye : GARNIER - CHAMPEAUX 1918, vol. 1, p. 140.

⁸⁴⁷ Au XVIIe s., J. Machoud parle d'un procureur d'office chargé de contremarquer et vérifier les mesures, et d'officiers du grenier à sel ; on notera la précision « l'aune à l'estalon et prototype de fer, appliquée de toute ancienneté au mur du costé droit du portail et principale entrée de l'église Saint-André » (MACHOUD, 1657 : p. 64 - 67). F. Aumônier - Bracconi fait aussi allusion à un « maire » nommé par l'abbé (BRACCONI, 1977, p. 63) ; mais nous n'en avons pas retrouvé la mention d'origine.

2.2. L'encadrement de la population : organisation des habitants et nomination aux paroisses

La communauté des Tournusiens ne connaît **pas d'autonomie**. L'administration des hommes relève en somme du principe de justice (qui ne se limite pas à l'arbitrage des conflits portés devant l'abbé) : les habitants étant les hommes du monastère, l'autorité des moines s'imisce dans tous les aspects de leur vie - d'où cette revue des bourgeois rapportée par Falcon au milieu du XIe s., au cours de laquelle l'abbé surveille leur tenue vestimentaire⁸⁴⁸. Aussi les Tournusiens ne peuvent s'assembler sans l'autorisation de l'abbé. Toute réunion d'ailleurs, a lieu à son appel, à l'intérieur du monastère en général. Et quand les habitants oseront s'attribuer une maison commune, en 1498 seulement, l'abbé les forcera vite à déloger⁸⁴⁹.

Certes, ils obtiennent peu à peu **quelques aménagements** (très limités). La charte de 1202 leur reconnaît le droit de porter à l'investiture du doyen la désignation de « gardiens des vignes » placés sous son autorité ; plus tard, on a connaissance de quatre échevins, choisis par l'abbé sur une liste de douze noms que lui présentent les bourgeois. Obligations militaires et montées des tensions font encore apparaître dans la seconde moitié du XIe s. un « capitaine de ville » (puis un « procureur-syndic » au XVe s.), dont la désignation est encore source de conflit avec l'abbaye⁸⁵⁰.

Mais l'administration des hommes se fait également par la **desserte des paroisses**. Or celle-ci est assurée, au XIIe s. encore, par des prêtres désignés par le monastère - c'est clairement confirmé par la Bulle d'Alexandre III en 1179⁸⁵¹. Cependant, à la fin du XIIIe s. au plus tard, l'Eglise tente d'imposer des curés indépendants - au grand dam de l'abbé, qui essaie toujours de présenter ses candidats à l'évêque, malgré les prescriptions pontificales⁸⁵².

2.3. Les bourgeois

⁸⁴⁸ *Chronique* de FALCON, chap. 47, à propos de l'abbé Guillaume, successeur de Ardain (JUENIN, *Preuves*, p. 27 ; POUPARDIN, 1905, p. 103) : « *Hic sibi burgensibus cum suis saepe praesentatis uxoribus, si quempiam vestibibus vidisset incultum, primum eum inertiae acriter redargutum, deinde nisi cum pretioso ante se venire ulterius prohibebat ornato : eademque de uxoribus praecipiebat* » (« Quand des bourgeois lui étaient présentés avec leurs femmes, s'il en voyait un qui était négligé dans son habillement, il commençait par critiquer sévèrement son laisser-aller, puis il lui interdisait de se présenter devant lui, si ce n'était paré de précieux atours; s'agissant des femmes, il avait la même exigence »).

⁸⁴⁹ BERNARD 1912, p. 39, et BERNARD 1921, p. 112. Il n'est pas sûr que le lieu de réunion des habitants ait été toujours le même : au XVIIIe s. encore, l'Auditoire de Justice ou le Logis abbatial apparaissent comme lieu d'usage à l'intérieur de l'enclos monastique ; mais on cite aussi, en ville, la maison du juge ou celle d'anciens bourgeois. La condition est que la présidence revienne toujours à un officier de l'abbé, et ce, non sans la permission de l'abbé ou de son grand-vicaire. Cf. bibl. Tour. : ms. CHANUET, repris par MARTIN 1900, p. 277, BERNARD 1912, p. 39, et BERNARD 1921, p. 110.

⁸⁵⁰ MACHOUD 1657, p. 26-29 ; bibl. Tour. : ms CHANUET ; MEULIEN 1892, p. 15-16 ; BRACCONI 1977, p. 63-64.

⁸⁵¹ JUENIN, *Preuves*, p. 176 : « *In parrochialibus vero Ecclesiis quas tenetis, liceat vobis Sacerdotes eligere, et electos Episcopo rapraesentare ; quibus, si idonei inventi fuerint, Episcopus animarum curam committat* » (« En vérité, dans les églises paroissiales que vous possédez, qu'il vous soit permis de désigner des prêtres, et de présenter les élus à l'évêque ; et que l'évêque, s'il trouve qu'ils conviennent, leur confie la cure des âmes »).

⁸⁵² En 1297, on voit l'abbé présenter pour la cure de l'église Sainte-Marie du Chastel un de ses moines à l'évêque de Chalon : celui-ci le refuse, et nomme à sa place un curé de plein exercice « *prout in litteris Apostolicis ex parte dicti Presbyteri impetratis plenius continetur : quibus litteris obedire volumus* » (« dans la mesure où les lettres Apostoliques précisent à propos dudit prêtre, que celui-ci doit donner pleine satisfaction : c'est à ces lettres que nous voulons obéir ») (JUENIN, *Preuves*, p. 228).

Il ne suffit pas de traiter les Tournusiens en bloc, comme une communauté unie. Au travers des textes, derrière conflits et arguments, se profilent de plus en plus des habitants en chair et en os. Respectant le vocabulaire consacré, on les désignera sous l'appellation générale de « bourgeois » en tant qu'habitants du bourg.

2.3.1. Une estimation de leur nombre

359 chefs de famille sont recensés à Tournus à l'occasion de la taille de 1455⁸⁵³ : cela représente 1100 à 1800 habitants si on admet une moyenne de trois à cinq habitants par foyer. On estime généralement qu'après les crises du XIVe et du début du XVe s., la population au milieu du XVe s. est dans le meilleur des cas au même niveau qu'au XIIe. Il est possible que Tournus ait été relativement épargné par les guerres - G. Duby considère qu'au XIe s., la ville devait compter un millier d'âmes environ. Il est illusoire de tenter une meilleure approximation.

2.3.2. Éléments de différenciation sociale

Au milieu du XVe s., la différenciation sociale est exprimée très clairement par l'opposition entre le « Haut Etat » et les « Moyen et bas Etats ». En fait, ce n'est guère avant le début du XVe s. qu'émergent de la documentation les membres de familles notables, médecins ou hommes de loi, voire quelques marchands⁸⁵⁴. Et on peut supposer, même en l'absence de renseignements individuels, qu'avant 1202, les quelques cas d'exemption de la main-morte devaient favoriser un petit groupe de privilégiés. Au minimum, la catégorie évoquée plus haut des officiers séculiers et ministériaux de l'abbaye en fait partie - dans la mesure où ils habitent Tournus : le prévôt en premier lieu, dont la maison est attestée en pleine ville dès 1329⁸⁵⁵. Il faut probablement y ajouter les « élus » des bourgeois, que leur position rapproche de l'autorité seigneuriale qui les contrôle - à commencer par les « gardiens des vignes » institués en 1202.

2.4. Les activités

2.4.1. Une ambiance rurale

Il semble que la culture de la vigne ait été largement répandue à Tournus. Le fait que le premier privilège obtenu par les bourgeois en 1202 soit la désignation de gardiens des vignes, est révélateur de l'importance qu'on lui accorde ; tandis que les contestations répétées de la dîme des vins, confirment l'enjeu de sa récolte pour les habitants. Quant aux dîmes des blés et des guèdes, elles aussi sources de conflits, elles affectent également une bonne part de la population ; enfin, la présence à l'intérieur de la ville, aux XIVe-

⁸⁵³ Publié par Jeanton : JEANTON 1921 a.

⁸⁵⁴ Cf. par exemple Etienne Chanay, « procureur de l'abbaye de Tournus » dès 1318 - cf. MARTIN 1901, et MARTIN-JEANTON 1915. L'opposition entre les différentes catégories de la population ressort explicitement en 1455 d'un procès entre le « Haut Etat » et les « Moyen et Bas Etat », dont les pièces sont conservées aux archives de la ville : cf. JEANTON 1921 a.

⁸⁵⁵ Cf. la reconnaissance de fief du prévôt (JUNIN, *Preuves*, p. 243). En revanche, les membres de la « familia » du monastère, assurément privilégiés, puisque les bourgeois de Tournus lui doivent le respect dans la charte de 1202, ne résident pas nécessairement dans le bourg : le maréchal-sénéchal, par exemple, est uniquement au service de l'abbaye (et on le verra en 1500 installé au château d'Uchizy, dont il a la garde : cf. DARD 1948).

XVe s. encore, de nombreux moulins et de jardins, contribuent à façonner l'image d'une communauté largement rurale⁸⁵⁶.

2.4.2. Les atouts nés de la rivière : pêche et échanges commerciaux

L'autre versant des activités Tournusiennes penche naturellement vers la Saône. En premier lieu, le contentieux de longue date entre l'abbaye et les bourgeois autour de la réglementation de la **pêche**, depuis le rappel à l'ordre de Louis VII dans son jugement de 1171, jusqu'à l'épais dossier des procès du XVe s., suggère une activité très répandue.

Mais la rivière alimente aussi tout le **trafic du port** : en 1329, le prévôt y prélève sa part sur les tonneaux de vins chargés sur des bateaux qui montent ou « avalent » (descendent) la Saône. Le même texte évoque le commerce du sel « que l'on décharge et vent à Tournus » (on a vu qu'une partie de la production de sel des domaines abbatiaux est chargée au port de Louhans, à 30 km de là : *supra, seconde partie : le site abbatial... I. Le contexte historique... 3.4.2. Territoire, dépendances et revenus*), et les « ventes des tuppiniens [potiers] et des soliers de dehors qui deschargent à Tornus»⁸⁵⁷.

2.4.3. L'impulsion économique de l'abbaye

Au total, la demande émanant du monastère stimule largement productions, échanges et transports. Les services qui lui sont dus font vivre sans doute une bonne part de la population - même si l'abbaye garde ses propres domestiques et ministériaux (*supra, seconde partie : Le site abbatial... I. Le contexte historique... 4.2. « Familia » et ministériaux*). Ses bâtiments et dépendances nécessitent en permanence réparations et entretien, et le chantier presque continu du monastère (cf. *supra, seconde partie : le site abbatial...*) requiert en amont exploitation de carrières et acheminement des pierres, fabrication des tuiles, etc...

Prenons l'exemple des métiers de la pierre : occupent-ils des hommes du monastère, ou des ouvriers Tournusiens ? La documentation rassemblée par G. Jeanton sur ce sujet fait apparaître en ville des familles de carriers et de sculpteurs ou tailleurs à partir du début du XVIIe s.⁸⁵⁸ : il est probable que leurs racines Tournusiennes soient bien plus anciennes.

Enfin, il faut penser qu'ici aussi, les pèlerinages auront joué un rôle d'aiguillon pour l'économie locale.

2.4.4. Conclusion : un gros marché d'importance locale, sous l'autorité abbatiale

L'économie Tournusienne, favorisée par la situation de la ville dans le réseau régional, gravite en définitive autour d'un marché, dont l'activité caractérise le bourg dès le XIe s. Les quatre « marchés annuels » attestés en 1059 sont d'ailleurs qualifiés de « foires » en 1329 (« feires de Tornus »), en comparaison des « marchiez » des samedis, apparemment hebdomadaires⁸⁵⁹ : c'est dire le gonflement des échanges en trois siècles. C'est cette fonction qui confère à une agglomération au demeurant modeste, sa véritable dimension urbaine.

⁸⁵⁶ Sur ces différentes questions, cf. AUMONIER 1970 / Bracconi 1977, et BERNARD 1911-1912.

⁸⁵⁷ Reconnaissance de fief du Prévôt : JUENIN, *Preuves*, p. 243.

⁸⁵⁸ JEANTON 1913.

⁸⁵⁹ Reconnaissance de fief du Prévôt : JUENIN, *Preuves*, p. 243.

Bien sûr, un tel centre reste d'importance secondaire, et les « foires » de Tournus ont bien peu d'ampleur. En fait, le rayonnement du marché Tournusien reste étroitement lié à celui de l'abbaye tutélaire, au bénéfice de laquelle ont été fondées les réunions marchandes annuelles. Ce rôle actif, incitatif, de la seigneurie ecclésiastique, donne à Tournus les caractères typiques d'un *bourg monastique* - bien qu'au sens strict, l'agglomération soit née d'un établissement antique, et non de la seule impulsion des moines.

3. Physionomie urbaine : la topographie d'après les textes

Intéressons-nous pour conclure ce tour d'horizon, à l'aspect physique de la ville, tel que nous le restituent les textes conservés ; les coups d'éclairage sont épars, et leur interprétation parfois délicate. Certains aspects de l'agglomération restent dans l'ombre, et le début de la période demeure obscur. La première question posée aura trait à l'extension du site - et donc à ses limites. Les textes restent ambigus avant le XIVe s. à propos d'une enceinte qui fermerait le bourg lui-même. La première subdivision de cet ensemble est due à la répartition des paroisses, qu'on ne connaît de manière assurée qu'au XIIIe s. : il se pourrait que leurs territoires chevauchent le périmètre enclos de la fin du moyen âge ; on signalera au passage l'emplacement de leurs églises-mères. Enfin, on approchera d'une réalité plus quotidienne avec l'identification de certains quartiers, et même de rues, voire d'espaces libres au contraire, au gré d'une documentation malheureusement très tardive, bien rare en fait avant 1500. L'évocation de quelques sites ou édifices-repères sera tout aussi limitée : elle permettra néanmoins d'ajouter quelques touches à ce tableau incomplet.

3.1. Les limites de Tournus : la question d'une enceinte propre

3.1.1. Avant le XIVe s. : une question ambiguë

L'extension de l'agglomération est clairement limitée dans trois directions : à l'ouest, par la Saône ; au nord, par l'abbaye, prolongée au-delà par ses seuls jardins on l'a vu (*supra, seconde partie : Le site abbatial...*) ; au sud enfin, par l'emplacement du vieux *castrum* - que nous avons précisément repéré au commencement de cette enquête (*supra, première partie : prémices...*). Ces deux ensembles doivent être fortifiés : nous l'avons vérifié pour l'abbaye, et l'appellation même de « Châtel » au XIIIe s.⁸⁶⁰ suggère que le vieux quartier romain l'est resté, au moins en partie. La « porte du Châtel » n'est certes signalée qu'à la fin du XIVe s., mais son origine est assurément ancienne⁸⁶¹.

En revanche, l'extension vers l'ouest est incertaine. L'espace est-il clos de ce côté ? Des murs sont bien cités en 1202 dans la charte d'abrogation de la main-morte : à cette date, on décide de mesurer les maisons et espaces libres compris « entre les deux murs » (« *infra ambitum murorum* »). Pour F. Aumonier-Bracconi, l'expression désigne les murailles qui enfermeraient déjà la ville⁸⁶². Pourtant, on peut très bien imaginer que ces « deux murs » désignent, sans qu'il y ait jonction entre les deux ensembles, l'enceinte de l'abbaye et celle du « Châtel ».

Au demeurant, le problème n'est pas si simple : le fait d'ériger une fortification est un privilège régalien - et à la fin du IXe s., l'abbé Blitgaire devait demander la permission au roi Eudes pour simplement réparer le vieux « *castellum* » (cf. *supra, première partie :*

⁸⁶⁰ « 1215. Traité par Arbitres entre le Celerier de l'Abbaye et le Chapelain de S. André de Tournus » : JUENIN, *Preuves*, p. 184.

⁸⁶¹ Cf. BERNARD 1911, p. 105-107.

⁸⁶² BRACCONI 1977, p. 68.

prémices... C. Tournus de 875 à la fin du Xe s.) Par la suite, avec l'éclatement des pouvoirs et l'apparition de nombreuses seigneuries châtelaines, ce principe est peu à peu tombé en désuétude. En fait, les moines considèrent que par le biais de l'immunité, ils détiennent cette prérogative, et que c'est d'eux que dépend l'autorisation de construire ou de démolir des remparts. Ils se font fort de le proclamer à plusieurs reprises à partir de 1360, au cours de conflits qui les opposent aux habitants, accusés de prendre des initiatives trop libres en ce domaine⁸⁶³. Or rien ne nous assure que l'abbaye déjà fortifiée, ait envisagé très tôt l'intérêt d'un rempart propre au bourg, doté avec le « Châtel », d'une forteresse pouvant servir de refuge. Si l'emploi même du mot « *burgus* » suggère un espace clairement délimité, il ne signifie pas nécessairement l'existence d'une muraille d'enceinte⁸⁶⁴. En fait, les textes ne nous fournissent aucun indice en ce sens avant le XIVe.

3.1.2. Au XIVe s. : mentions explicites et reprises des fortifications

En 1360, des bandes armées qui ravagent le pays menacent Tournus (« Grandes compagnies », « Tards-Venus »). Les villes s'enferment dans leurs murs, on nomme des « capitaines » un peu partout⁸⁶⁵. A Tournus, les habitants murent la « porte Boyé » à proximité de l'abbaye, pour en construire une autre un peu plus au sud : c'est la seule preuve de l'existence d'un rempart urbain entre le Châtel et l'abbaye avant 1360⁸⁶⁶. La « porte Boyé » paraît alors dans un état de vétusté avancé : ce qui laisse entendre que sa mise en place peut être antérieure au XIVe s.

En tout cas, la « porte d'en haut », ouverte en remplacement, est au moins précisément datée des alentours de 1360 ; devenue plus tard « porte de la levée » ou « porte de Chalon », elle occupait l'extrémité nord de l'actuelle rue du docteur Privey (cf. ill. 321). A la même époque, une autre porte appelée « porta plaustrii Porcherii » est attestée en 1382, également au nord et à proximité de l'abbaye, mais du côté de la Saône, - à l'emplacement aujourd'hui de la place de la Cité (ill. 14 et 320)⁸⁶⁷.

La dernière porte qui nous soit connue avant le XVe s. est la « porte du Châtel », à l'extrémité sud de la ville : elle donne accès à la route de Mâcon (on dira aussi « porte de Mâcon »)⁸⁶⁸. Enfin, il n'est pas impossible que les deux tronçons de muraille qui, au nord et au sud, s'avancent jusqu'à la Saône, où ils se terminent chacun par une grosse tour qui a les pieds dans l'eau, aient été mis en place également à la guerre de Cent ans⁸⁶⁹ : on les reconnaît au XVIe s. sur la vue cavalière publiée par Saint-Julien-de-Balleure, et au XVIIe sur une gravure d'Israël Sylvestre (ill. 5 et 6).

⁸⁶³ Cf. Bracconi 1977, p. 69-75.

⁸⁶⁴ Cf. le cas de Cluny à la même époque : MEHU 2001, p. 203 - 206.

⁸⁶⁵ Pour Tournus, nomination d'un « capitaine de ville » attestée au plus tard en 1382 : A. Tour., FF2.

⁸⁶⁶ BERNARD 1911, p. 93, d'après A. Tour., FF 2.

⁸⁶⁷ A. Tour., FF 2 : cité par BERNARD 1911, p. 64. Sur la porte de Chalon, cf. aussi A. Tour., 1 M/ I 4.

⁸⁶⁸ A la fin du XVIIIe s., cette porte comprend deux corps successifs, qu'on appelle « grande porte » et « petite porte » (Cf. A. Tour., DD 7, et 1 M/ I 4). La « petite porte » a été démolie en 1791, le reste en 1805 : cf. BERNARD 1911, p. 105 - 107.

⁸⁶⁹ La « tour d'en haut » a été démolie en 1730, la « tour d'en bas » en 1795 : cf. bibl. Tour., ms. BOMPARD, p. 459, et BERNARD 1912, p. 58 - 59.

Cela étant, le tracé que nous laisse deviner le parcellaire actuel (cf. ill. 14), avec ses deux portes « de Paradis » et « de Cluny », mentionnées au XVIIe s. seulement⁸⁷⁰, n'est pas forcément le même qu'au XIVe s. En effet, deux événements graves, au cours du XVe s., ont suscité une grande reprise des fortifications, qui peut en avoir modifié le contour : le sac de Tournus par les Armagnacs en 1422, puis la prise de la ville par le duc de Bourgogne en 1474.

3.2. L'occupation du territoire urbain : les paroisses, leurs églises-mères, et quelques établissements périphériques

A l'intérieur ou non d'une enceinte urbaine, les textes mentionnent, on l'a vu plus haut, au moins deux oratoires dans Tournus. Par ailleurs, l'existence de véritables paroisses est attestée par le droit de nomination qu'y exercent les abbés. Regardons maintenant ces éléments comme composantes du territoire urbain.

Il semble qu'il y ait eu seulement deux paroisses à l'intérieur du bourg : elles ont justement pour siège les deux églises déjà citées - au XIIIe s. en tous cas de façon sûre. Un pouillé de l'abbaye vient le confirmer en 1623, qui compte à Tournus même les deux seules cures de Saint-André et de Sainte-Marie-Magdeleine - *alias* « *sanctae Mariae de Castro* »⁸⁷¹. Il faut cependant leur ajouter une paroisse extérieure, dont le siège est à Lambres, mais qui doit s'avancer aux marches de l'agglomération.

Le « Châtel » n'apparaît comme paroisse qu'en 1215, et son siège est explicitement situé dans l'église **Sainte-Marie** en 1297. Au début du XVe s. au plus tard, le vocable de « Sainte-Marie-Madeleine » supplante celui de « Sainte-Marie »⁸⁷².

Le vocable de **Saint-André**, lui, n'émerge qu'en 1119 : mais la bulle qui le mentionne utilise à son endroit le terme d'« *ecclesia* », et non de « *capella* », réservé à de simples chapelles ; en outre, c'est le seul sanctuaire retenu à l'intérieur de la ville comme appartenant de l'abbaye⁸⁷³. En tous cas, le traité de 1215 confirme explicitement sa fonction : même s'il désigne son desservant comme simple « chapelain » (« *Philippum capellanum S. Andreae* »), il parle sans ambiguïté, à deux reprises, de la « messe paroissiale » (« *missam Parrochiale* ») - ainsi que des mariages et autres cérémonies dignes des compétences d'une paroisse urbaine.

Quant à la paroisse de **Lambres**, dont l'abbaye possède le village éponyme depuis le XIe s. au moins, elle n'est citée comme « *parocchia* » qu'en 1270⁸⁷⁴.

⁸⁷⁰ BERNARD 1911, p. 90, 109, 111, et 1912, p. 77 à 79.

⁸⁷¹ « Pouillé des bénéfices qui dépendent de l'Abbaie de Tournus », JUENIN, *Preuves*, p. 311.

⁸⁷² En 1215, le « traité par Arbitres entre le Célerier de l'Abbaye et le Chapelain de S.André de Tournus » parle d'un curé du Châtel : « *Guillelmi Vicarii de Chastel* » (JUENIN, *Preuves*, p. 184). Le titre de 1297, lui, mentionne explicitement « la cure de l'église Sainte-Marie du Châtel de Tournus » (« *curam et regimen Ecclesiae Beatae Mariae de Castro Trenorchio* ») : JUENIN, *Preuves* p. 228 (« Guillaume III de Bellevevre. Titre pour la Cure de la Magdelène »). C'est en 1446 qu'apparaît pour la première fois le nom de Madeleine, dans la « Bulle du Pape Eugène IV pour la Paroisse de Ste Marie Magdelène de Tournus » : JUENIN, *Preuves*, p. 269-270. Peut-être le vocable primitif de Sainte-Marie désignait-il déjà, en réalité, sainte Marie-Madeleine, par opposition à la Vierge honorée à l'abbaye ?

⁸⁷³ Bulle du pape Callixte II : JUENIN, *Preuves*, p. 145.

⁸⁷⁴ XIe s. : Lambres est cité dans la charte d'Henri 1er en 1059 (JUENIN, *Preuves*, p. 127). 1270 : Reconnaissance de fief par Joceran de Courtiambles (JUENIN, *Preuves*, p. 217).

Faisons son sort ici à l'évocation, dans le texte de 1215, d'un prêtre « de la Pêcherie » (« *Landrici de Piscaria sacerdotis* »), qui pourrait suggérer l'existence d'une autre paroisse en bord de Saône. Aucune allusion n'est jamais faite dans aucun autre texte à cette éventualité - ni même au moindre oratoire dans ce secteur : en 1215, le prêtre Landric n'est-il pas simplement originaire de ce quartier ?

Aucune de ces données on le voit n'est bien précoce : les textes sont presque muets sur ce sujet pour le XIe s.

Précisons enfin la **situation** de ces paroisses et de leurs églises-mères. Le cœur de la première est bien sûr dans l'ancien *Castrum*, et nous verrons qu'une église médiévale subsiste en élévation au milieu du vieux quartier romain (*infra, II. Etude archéologique de la ville. A2. Les points forts de la topographie religieuse... 1.1. L'église Sainte-Marie-du-Châtel...*). Mais elle s'étend sans doute de part et d'autre : juste à l'extérieur de la « porte du Châtel », sur la route de Mâcon, elle pourrait déjà intégrer un hôpital pour les pauvres attesté en 1377, apparemment dédié à saint Jean-Baptiste, et dont l'origine nous échappe⁸⁷⁵ (il figure sur la vue cavalière publiée au XVIe s. par Saint-Julien-de-Balleure : ill. 5 ; cf. aussi ill. 320). D'après le manuscrit Bompard, cette paroisse aurait couru au nord jusqu'au ruisseau du bief Potet, qui l'aurait séparée de celle de Saint-André ; cet auteur intègre aussi plusieurs hameaux et lieux-dits extérieurs, mais il semble qu'il se place après l'abandon de Lambres, à la fin du XVIe s. (cf. ci-après).

La seconde paroisse s'étend plus au nord. L'emplacement de son église Saint-André est bien connu : elle se dressait avant la Révolution sur l'actuelle place Carnot, 300 m au sud du monastère (ill. 14). D'après le manuscrit Bompard, sa paroisse aurait compris toute la partie nord de l'agglomération, avec la Pêcherie, « à l'exception de ce qui était renfermé dans l'enceinte de l'abbaye »⁸⁷⁶.

Quant à la paroisse de Lambres, elle aurait, selon Juénin, englobé très tôt les hameaux de Lambres et Bellené, sur les hauteurs qui entourent la vieille ville, à proximité immédiate de celle-ci (lieux-dits « la Julienne », « l'Ambre » et « Belnay » sur les ill. 11 et 12) ; peut-être aussi ceux de *Morincas*, *Costaldas*, et *Villanas*, cités par la charte d'Henri 1er en 1059⁸⁷⁷. Elle devait comprendre aussi, au sud de Tournus, sur une légère éminence au-dessus de la route de Mâcon, la chapelle Saint-Martin (cf. ill. 11, 12, 13) : attestée en 1377, mais peut-être bien plus ancienne, celle-ci figure sur la vue cavalière de Saint-Julien-de-Balleure (ill. 5). Le manuscrit Bompard suppose qu'elle ait été primitivement paroissiale, à cause de découvertes de vestiges d'un cimetière (en 1852, notamment) : mais cela ne prouve rien. En contrebas sur le bord de la route, la léproserie attestée au XVe s. pourrait correspondre à la maladrerie de Saint-Clair, citée dans le même document en 1377 : on ignore tout de

⁸⁷⁵ Ses bâtiments sont cédés aux Récollets en 1613, date à laquelle l'hôpital est transféré à l'intérieur des murs, dans l'ancienne maison du prévôt. Des vestiges subsistent aujourd'hui du couvent des Récollets du XVIIe s. (dont l'église, désaffectée : avenue du 23 janvier / rue de Saône). La première mention de l'hôpital, en 1377, se trouve dans le testament de Nicole Ligeron, veuve de Simon Delaforêt, bourgeois de Tournus, d'après JUENIN, I, p. 194. C'est en 1461 qu'il est situé explicitement dans la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine (Accord entre le curé de la paroisse et le recteur de l'hôpital Saint-Jean-Baptiste : A. hosp.T., C 1). Sur l'histoire de l'hôpital de Tournus, cf. DARD 1928, et A. hosp.T., A3 (histoire manuscrite écrite au XVIIIe s.).

⁸⁷⁶ Sur les deux paroisses et sur l'église Saint-André, vendue comme bien national en 1793, et démolie en 1805, cf. bibl. Tour. : ms. Bompard, t. I, p. 179 et 181. Sur l'église Saint-André, cf. aussi BERNARD 1911, p. 54-55, et DARD 1950.

⁸⁷⁷ JUENIN, I, p. 88.

son origine⁸⁷⁸. Cette paroisse devait être ressentie comme faisant partie de Tournus dans la mesure où elle s'étendait aux faubourgs de la ville. L'église, dédiée à saint Denis, et le hameau de Lambres ont disparu à la suite des guerres de religion : ils figurent encore sur la vue cavalière de Saint-Julien-de-Balleure (ill. 5)⁸⁷⁹. Les vocables de Saint-Martin et de Saint-Denis prèchent en faveur d'une origine fort ancienne pour ces deux oratoires, qui peuvent être, comme Saint-André d'ailleurs, d'anciennes chapelles de l'abbaye (cf. *supra*, *seconde partie : le site abbatial... II. Etude archéologique de l'abbaye. A1. L'abbaye dans le premier quart du XIe s. 4.2.2. Saint-Laurent et le problème des chapelles monastiques*).

3.3. La trame urbaine d'après les textes : trois quartiers, quelques rues... et quelques espaces libres

L'implantation des églises et l'extension des paroisses orientent le schéma urbain ; mais à l'intérieur même de ce cadre, les hommes ont conscience de se regrouper en quartiers, aux contours parfois mal définis, mais dont la personnalité peut être très affirmée. Trois d'entre eux se distinguent de la documentation écrite des XIIIe - XVIe s. De l'un à l'autre, le tissu bâti, lâche ou resserré, est à son tour découpé par les rues ou espaces libres : places, cours, jardins, terrains vagues...

Les premières données concernant cette trame urbaine sont fournies par la **charte de 1202**. Elles se limitent à un inventaire très vague : on prévoit de mesurer à la toise, tant les maisons que les « plastres » et jardins, ainsi que les rues (carrossables) et ruelles (« *tam domos quam plastros, et hortos* », et plus loin, « *carrerias et vias* »). Il faut ici s'arrêter sur le mot « plastre », qui désigne à Tournus, jusqu'à la Révolution au moins, un espace non bâti, parfois place ou placette, souvent en retrait à l'intérieur d'un îlot bâti, qui tient alors autant de la cour que d'un véritable lieu public.

3.3.1. Quartiers

Le traité de 1215 nomme déjà deux quartiers. Au sud de la ville, on a cité à plusieurs reprises celui du « Chastel », ou « **Châtel** », comme héritier de l'antique *castrum* (ill. 14 - 16, et ill. 264 et 320).

Celui de la **Pêcherie** est mentionné alors sous le nom de « *Pescaria* ». Ses rues sont citées plusieurs fois au cours des XIe - XVe s. A l'extrémité nord de la ville, il se groupe autour du port, juste sous l'abbaye (ill. 14, 264 et 320). Au XIVe s. au plus tard, il dessert même précisément le monastère, par la poterne que nous avons repérée plus haut (cf. *supra*, *seconde partie : le site abbatial... II. Etude archéologique de l'abbaye. C. La mutation du XIVe s. 3.2.2. Bâtiment oriental et poterne vers la Saône*) : un actif va-et-vient doit la relier au bord de la Saône (cf. ill. 320).

Sur le chemin de la poterne, au pied de la butte abbatiale, se trouve probablement déjà la fontaine du Tromphoir, dont l'eau jaillit dans un tronc d'arbre creusé de l'intérieur (« *truncus*

⁸⁷⁸ Testament de Nicole Ligeron, femme de Simon de Laforest, en 1377 : JUENIN, I, p. 194. Sur ces deux établissements, cf. DARD-JEANTON 1941 : Saint-Clair, p. 115 - 117 (pour la maladrerie) ; Saint-Martin, p. 117 - 119.

⁸⁷⁹ Cf. bibl. Tour. : ms. Bompard, t. I, p. 184, BERNARD 1912, p. 21, et surtout DARD-JEANTON 1941, p. 82-83. A. Bernard prétend que l'église Saint-Denis de Lambres est à moitié ruinée dès le XIIIe s. : mais la référence qu'il donne dans l'ouvrage du chanoine Juénin ne correspond pas à cette période. C. Dard et G. Jeanton, eux, interprètent un passage du *Mémorial* de l'abbé Bérard (JUENIN, *Preuves*, p. 187), qui concerne la réfection d'une chapelle Saint-Denis et de sa tour (« *capellam sive turrem S. Dionysii* ») en 1223, comme la reconstruction du clocher de l'église de Lambres : c'est une possibilité, mais il peut aussi s'agir d'une autre chapelle (à l'abbaye notamment).

foratus », pour « tromphoir ») : la documentation n'en fait mention qu'à partir du XVIe s., mais l'importance revêtue par cette source sur laquelle s'orientent plusieurs rues, et qui en 1656 encore, alimente tout le quartier, atteste sans doute une utilisation très ancienne⁸⁸⁰.

En somme, la Pêcherie doit constituer un des pôles d'animation principaux de la ville, bien avant le XVe s. Et ce n'est certainement pas un hasard, si les habitants en conflit avec le monastère choisissent ultérieurement d'y installer une éphémère maison de ville, au nez et à la barbe de l'abbé, entre 1498 et 1501⁸⁸¹.

Enfin, un troisième pôle semble constitué à mi-chemin entre le « Châtel » et l'abbaye, aux **alentours du bief Potet** - ou ruisseau de la Gelaine. Le long du ruisseau, la « rue de la grande Gaize » est même l'une des principales de Tournus.

3.3.2. Réseau viaire et espaces libres

« Grande rue » et « grant Gaize »

Sur l'ensemble de la ville maintenant, le réseau des rues, attesté très tardivement dans les textes, s'articule autour de deux axes principaux perpendiculaires, tous deux fort anciens.

Le principal forme la « **grande rue allant de l'une à l'autre porte de la ville** ». Cette première mention explicite est tardive, mais le « *magnus vicus* » est cité dès 1292, et ses extrémités sont connues quelques décennies plus tard: au sud, c'est la « porte du Châtel », et au nord, c'est la « porte Boyé » avant son bouchage en 1360 (cf. *supra*, 3.1.2. *Au XIVe s. : ... fortifications*)⁸⁸².

Vraisemblablement, cet axe suit pour l'essentiel, la voie antique qui sortait du *Castrum* vers le nord, parallèle à la Saône (cf. *supra*, *première partie: prémices...*). Reliant le «Châtel » au monastère qu'elle contourne sans le traverser, son tracé doit correspondre à l'actuel dans sa partie méridionale. Mais du côté nord, la voirie d'aujourd'hui diverge en deux branches, qui toutes deux s'incurvent vers l'ouest, pour éviter l'abbaye (rue Alexis Bessard et rue du Docteur-Privey : ill. 14). En fait, c'est le parcours le plus proche de l'enceinte monastique qu'il faut considérer pour la période qui nous intéresse ici (rues A. Bessard - Commandant Carré) : à son extrémité en effet se trouvait, au début du XXe s. siècle encore, la ruine de la « porte Boyé »⁸⁸³; le tracé qui dévie davantage, lui (rue du Dr Privey), correspond à l'ouverture de la nouvelle porte en 1360 (mais cette rue pouvait bien exister auparavant, avec une fonction secondaire). Cela dit, cette restitution n'est guère assurée que pour le XIVe s., car nous ne savons rien des périodes antérieures (cf. ill. 264 et 320).

Colonne vertébrale de l'agglomération et principale voie d'accès à Tournus, la grande-rue doit accueillir tout le trafic qui suit la Saône par voie de terre : à la sortie du « Châtel »,

⁸⁸⁰ La « rue du Trompheur » est citée en 1558 (A. hosp. T., B 38). En 1656, l'abbé agrandit le jardin qui descend de son logis jusqu'à la Saône, et le fait clôturer : la fontaine s'y trouve englobée, mais l'abbé doit s'engager à dévier l'eau par des « canaux de plomb, en ligne directe de la source », afin d'en laisser l'usage aux habitants du quartier - tout en leur assurant un accès direct à travers son jardin, en cas de nécessité. Jusqu'à la Révolution, le contrôle de ce point d'eau vital est l'objet de plusieurs accords et contentieux. Cf. MACHOUD 1657, p. 71, et BERNARD 1912, p. 85-88. Cf. aussi A.D.S.L., Q 421.

⁸⁸¹ Cf. BERNARD 1912, p. 39 (d'après A. Tour., DD 7, et bibl. Tour., ms CHANUET), et BERNARD 1921, p. 112.

⁸⁸² BERNARD 1911, p. 94, et 1912, p. 28 (tous deux d'après A. Tour., GG 227). Pour tout ce qui suit, un état du réseau viaire moderne est donné par les instructions et répertoires dressés « pour servir au plan de ville », conservés dans les archives communales : A. Tour., 10 a (1791 - 1861).

⁸⁸³ BERNARD 1911, p. 92-93.

elle devient la route de Mâcon, et à son extrémité nord-ouest, la route de Chalon se rabat vers le nord en longeant l'abbaye ; mais à cet endroit, un autre chemin vers le nord-ouest dessert la direction de Saint-Gengoux.

La seconde rue en importance est la « **grant Gaize** » ou « **rue de la grande Gaize** » (« *vicus magnae Gaiziae* »), qui longe la rive nord du bief-Potet (actuelles rue Greuze et de la Tannerie : ill. 14, 264 et 320). Elle est attestée sous ce nom en 1405 au moins. A époque moderne, elle accueille tanneurs et mégissiers⁸⁸⁴. Mais nous savons que l'occupation humaine à proximité de ce ruisseau est fort ancienne, à l'amorce d'un très vieil axe de circulation perpendiculaire à la Saône (*supra, première partie : prémices... A. Le site... 1.2.2. Des voies de communication...*). En fait, la « grant Gaize » fournit, durant le moyen âge, un accès à la principale voie de pénétration vers l'ouest (à époque moderne d'ailleurs, une des portes de ville ouvre à son extrémité⁸⁸⁵) : elle mène vers Brancion et Cluny ; mais au-delà encore, vers le val de Loire et le Poitou, en direction de plusieurs prieurés de l'abbaye, le long d'une route par où transitent échanges et influences de la France centrale et occidentale.

Des témoins tardifs du réseau secondaire

Les autres mentions de rues sont assez éparées. Elles concernent surtout le **quartier de la Pêcherie**, où nous bénéficions des indications les plus anciennes, dès le début du XIVe s.

Parallèle à la Saône, la grand-rue de ce quartier est citée dès 1327 comme « *vicus piscariae* » (actuelle rue de la Poissonnerie), en même temps que la petite rue perpendiculaire qui dévale la pente, « *parvus vicus* » (actuelle rue du Maupas - cf. ill. 14). En 1382 émerge l'actuelle place de la Cité, le « *plaustrum Porcherii* » auquel nous avons déjà fait allusion, desservi par la rue de la Poissonnerie. Au XVe s. viennent encore mentionnées la rue des Fées en 1401, parallèle à la rue principale (actuelle rue du Grenier à Sel), le « *vicus merdosus* » en 1410, ou « rue Françoise » (partie basse de la rue du Collège, joignant les deux précédentes) et la ruede Sauges en 1462 (actuelles rue des Saules et rue du Tronfois), qui prolonge la grand-rue de la Pêcherie au-delà du « *plaustrum Porcherii* », en direction du nord et de la fontaine du Tromphoir⁸⁸⁶. On peut ici ajouter à cette liste, après l'étude archéologique de l'abbaye, l'actuelle rue de la Poterne, au moins à partir du XIVe s., qui devait dès l'origine relier l'abbaye à la Saône, en desservant l'extrémité de la rue des Saules. En fin de compte, c'est le quartier dont on connaît le mieux la topographie avant le XVIe s. (ill. 14, et 264 et 320).

Plus rares sont les rues et places mentionnées à la fin du moyen âge **autour du bief Potet**. Pourtant, la jonction entre la rue de la grande Gaize et la grand-rue se fait dans ce secteur, et c'est juste après ce croisement que la grand-rue emprunte un pont pour enjamber le ruisseau (cette portion de son tracé s'appelle d'ailleurs « rue sur le pont » au XVIe s.) : ce qui en fait un nœud important dans la topographie Tournusienne. Le « *plastre du pont* » cité en 1438, suit sans doute de peu l'ouvrage qui lui donne son nom : aujourd'hui disparue, cette placette apparaît plutôt comme un élargissement de la grand-rue. Pratiquement au même endroit, la « rue des Tuppiniers » qui relie la grand-rue à la Saône, n'est connue sous ce nom que depuis le XVIIe s. Elle est alors fermée par une porte du côté de la grand-rue, juste à côté du pont : c'est là, selon A. Bernard, que les marchands vendent leurs « tupins » (pots

⁸⁸⁴ BERNARD 1911, et 1912, p. 76-77 : mention en 1405 dans A. Tour., GG 227.

⁸⁸⁵ C'est en 1730 encore la « petite porte des Fossés », que le Cardinal Fleury fait alors agrandir ; par la suite, elle prendra le nom de « porte de Cluny » : BERNARD 1912, p. 77, d'après A. Tour., BB 26, et plan de la ville publié par Juénin (cf. ill. 8).

⁸⁸⁶ Sur toutes ces rues, cf. BERNARD 1912, p. 28 (A. Tour., GG 227) ; 1911, p. 64 (d'après A. Tour., FF 2) ; 1911, p. 83 (A. Tour., GG 227), 1911, p. 68 ; 1912, p. 75 (A.D.S.L., notaires : 3 E 34899, minutes Pierre Brunet, 1462). Cf. aussi A.D.S.L., Q 421.

de terre) ; ces tupiniers étant cités dans la reconnaissance de fief du prévôt en 1329, A. Bernard en conclut un peu vite que la rue les accueille depuis cette époque. Son origine médiévale n'en paraît pas moins vraisemblable⁸⁸⁷ (ill. 264 et 320).

Au-delà, d'autres éléments apparaissent en creux : ainsi, de vastes **espaces restent non bâtis** longtemps encore après le XVe s., ce qui laisse penser que, malgré les vicissitudes de la fin du moyen âge, la plupart ne l'était pas non plus avant. A l'ouest, par exemple, à proximité des remparts de la fin du moyen âge et de l'époque moderne, ces terrains libres ont donné son nom évocateur à la « rue des Jardins », aujourd'hui disparue, mais dont l'emplacement est connu depuis 1508 ; à proximité, les environs de l'actuelle rue de l'Hôpital, qui suit la rive sud du bief Potet, accueillent au XVIe s. dans la partie occidentale, de nombreux « jardinets et tects à pourceaux » (soues à cochons). Un peu plus haut, ceux de la rue des Granges (aujourd'hui rues des Granges, du Champ-de-Mars, et partie de la rue des Convois - cf. ill. 14) sont largement occupés par des « curtils à choux » en 1597⁸⁸⁸.

3.4. Quelques éléments-repères d'un paysage urbain (fin du moyen âge)

L'évocation de ces jardins nous guide vers la première esquisse d'un paysage urbain. Or quelques traits de ce paysage sont évoqués par les textes de la fin du moyen âge - et parfois confirmés par l'iconographie moderne. Les premiers repères topographiques sont fournis par les bords de Saône, les autres concernent les activités publiques ou des édifices remarquables ; leur raison d'être est souvent liée à l'autorité seigneuriale.

3.4.1. La ville - port-et-marché

Pendant très longtemps, les bords de la rivière sont désignés simplement comme « **gravier de Saône** » : les quais actuels ne seront aménagés qu'au XIXe s.⁸⁸⁹. La vue cavalière publiée par Saint-Julien-de-Balleure en 1581, et les dessins du XVIIe s. (celui de Martellange, plus précis, pour la partie juste voisine de l'abbaye, ou de façon beaucoup moins nette, la vue d'ensemble d'Israël Sylvestre depuis la Saône) montrent toutes une large berge sur laquelle on tire les barques, une espèce de grand terrain vague sans doute inondable - où sèchent les filets de pêche sur la vue de Martellange (ill. couverture, 5, 6, et 52). Finalement, même le « port », au pied de l'abbaye, ne désigne jamais que cette berge sans aménagement.

Autre foyers de l'animation urbaine, **foires et marchés** sont attestés très tôt, mais leurs emplacements ne sont précisés que fort tard.

L'essentiel de ces manifestations semble s'être déroulé dans la grand-rue ou sur ses abords (ill. 14). Un premier marché est mentionné devant la maison du prévôt, dès le XIVe s. ; plus tard, on désigne cet endroit comme « place de la boucherie », mais le manuscrit Bompard retient une appellation primitive de « place de la Saulnerie »⁸⁹⁰. L'emplacement qu'il occupe ouvre en fait sur la grand-rue à la sortie du « Châtel », entre les anciennes murailles du *castrum* et le pont du bief Potet (actuelle place de l'Hôtel-de-ville) : aussi peut-

⁸⁸⁷ Cf. BERNARD 1911 p. 103, d'après « minutes Machoud » (mais plusieurs cotes peuvent correspondre à cette source, dans la série « notaires », A.D.S.L., de 3 E 3257 à 3 E 3265, pour les années 1613 à 1624) ; BERNARD 1912 , p. 47 (A. Tour, GG 236), et 1912, p. 88-89.

⁸⁸⁸ Avazerl 1982 ; BERNARD 1911, p. 128 (d'après A. hosp. T., B 134, D 3, puis B 39) ; et 1911, p. 63 (A.D.S.L., notaires : 3 E 3239, minutes Pierre Enjorant, 1597).

⁸⁸⁹ BERNARD 1912, p. 55-62.

⁸⁹⁰ BERNARD 1911, p. 122-123 (d'après A. Tour, DD 1 et DD 7) ; bib. Tour., ms. Bompard, t. I, p. 200.

on se demande si, avant qu'on y ménage une véritable place, au XIVe s. au plus tard, il n'y aurait pas eu là un simple terrain libre à l'extérieur des fortifications primitives, sorte de champ de foire, particulièrement propice à accueillir des activités salissantes comme la boucherie (généralement rejetée au moyen âge, voire frappée d'un tabou pour ce qu'elle verse du sang - cf. ill. 264 et 320).

Pour le reste, des « halles » sont encore mentionnées au XVIe s. à mi-chemin de la grand-rue, à côté de l'église Saint-André, et d'autres à son extrémité sud, en plein quartier du Châtel : les bancs y sont alors abrités par des maisons en avancée sur arcades⁸⁹¹. Du côté de l'abbaye enfin, ce n'est qu'en 1626 qu'est citée dans les textes une « petite boucherie » installée en haut de la grand-rue (actuelle place de Lacreteille)⁸⁹². Mais ces indications tardives nous laissent évidemment perplexes sur la période XIe-XIVe s. !

Il en va de même pour le quartier de la Pêcherie, où des étals de bouchers sont effectivement attestés place du Porche (place de la Cité, cf. ill. 14) : mais en 1609 seulement⁸⁹³ ! La situation de ce « *plaustrum Porcherii* », tout à la fois au débouché du port et de la poterne de l'abbaye, desservie au XIVe s. au moins par une porte du côté de la Saône, paraît cependant idéale pour accueillir un marché (cf. ill. 264 et 320) : aussi y croyons-nous cette activité bien antérieure au XVIIe - elle pourra même avoir concouru à la grande animation de ce quartier.

3.4.2. Les édifices de la domination seigneuriale

Fours et moulins

Signalés en 1202 dans la charte d'abolition de la main-morte, fours et moulins banaux revêtent une importance quotidienne pour la population, ce qui en fait des éléments incontournables et des points de repères forts. Pourtant, nous en sommes réduits une fois de plus à des indices bien tardifs, pour restituer leurs emplacements.

Les **fours** banaux ne sont plus que deux au XVIIe s. L'un est situé dans le quartier de la Pêcherie, en haut de la rue Merdouse qui monte du port (à l'emplacement actuel de la petite place du Collège, derrière Saint-Valérien) : il est attesté en 1699 et déplacé en 1706. L'autre est voisin de la maison de la prévôté (au bout de l'actuelle rue des Lambrois)⁸⁹⁴. Ici encore, leur situation rend vraisemblable une existence ancienne aux mêmes endroits (cf. ill. 14).

Quant aux **moulins**, tantôt confiés à ferme aux habitants, on se souvient avoir évoqué ceux que l'abbaye pouvait entretenir juste à ses pieds, sur les ruisseaux de Saint-Laurent et autres, parmi les jardins qui s'étendent sur son flanc nord et vers la Saône (*supra, seconde partie, Le site abbatial...II. Etude archéologique de l'abbaye. A1. L'abbaye dans le premier quart du XIe s. 4.2.1. Une chapelle au milieu des jardins*). Plus tard, d'autres moulins sont

⁸⁹¹ Saint-Julien-de-Balleure y décrit les différents « Estauls » comme des « avancements sur rue, soustenuz par pillers, souz lesquels sont allées publiques, pour passer à couvert » (Saint-Julien-de-Balleure 1581, p. 533). Cf. aussi BERNARD 1911, p. 100-101 et 104 (A.D.S.L., notaires : 3 E 3252, minutes Georges Muguet, 1620).

⁸⁹² BERNARD 1912, p. 17, d'après « minutes Machoud » (mais plusieurs cotes peuvent correspondre à cette source, dans la série « notaires », A.D.S.L., de 3 E 3257 à 3 E 3265, pour les années 1613 à 1624).

⁸⁹³ BERNARD 1911, p. 65, d'après « minutes Enjorrand » (mais plusieurs cotes peuvent correspondre à cette source, dans la série « notaires », A.D.S.L., de 3 E 197 à 3 E 3247, pour les années 1581 à 1641).

⁸⁹⁴ BERNARD 1911, p. 68, et 1912, p. 21. Cf. aussi A. Tour., 1 M/ I 1, et A.D.S.L., Q 421.

mentionnés sur le bief Potet en pleine ville - mais plutôt à tan⁸⁹⁵ - ainsi qu'à la sortie sud de la ville, sur le ruisseau de la Dolive (ceux-là sont même représentés sur la vue de Saint-Julien-de-Balleure au XVIe s. : ill. 5). Il est tentant de leur attribuer des origines très anciennes : ce sont là pratiquement les seuls sites possibles dans le centre ville ou à proximité (ill. 13). En fait, d'autres ruisseaux s'écoulent dans le bourg, dans le vallon qui sépare l'abbaye de la ville, et juste au nord de Saint-André : une telle configuration convient à l'éparpillement de petites unités adaptées à des cours d'eau au débit limité ; tel chapitre de la *Translatio Sancti Valeriani* probablement écrite au XIe s., censé décrire Tournus à l'arrivée des reliques de Saint-Philibert, n'omet d'ailleurs pas ces petits ruisseaux qui courent, entraînant les roues des moulins⁸⁹⁶.

En revanche, on connaît bien mieux les moulins édifiés à grands frais par l'abbé Bérard au milieu de la Saône en 1231 (non sans scandale)⁸⁹⁷. Ils sont d'ailleurs bien visibles sur la vue de Saint-Julien-de-Balleure en 1581, et surtout, impressionnants sur la gravure d'Israël Sylvestre au XVIIe s. (ill. 5 et 6). Leur démolition date seulement de 1728⁸⁹⁸.

La maison du prévôt

Mentionnée en 1329 dans la reconnaissance de fief du prévôt, la « prévosté et ses appartenances »⁸⁹⁹ est par excellence l'édifice qui symbolise, au cœur de la ville, l'autorité seigneuriale du monastère ; il n'est pas impossible qu'elle remonte à l'origine de la fonction - elle-même attestée, on s'en souvient, dès le XIIIe s. Elle occupe au XIVe un des côtés du marché (ou « place de la Prévôté »), autrement nommé « place de la boucherie ». Elle se trouve rachetée par les habitants en 1635 pour en faire leur premier hôtel de ville - auquel succède l'actuel, reconstruit au même endroit ou presque au XVIIIe s. (la prévôté se trouve donc à l'emplacement de l'actuelle place de l'Hôtel-de-Ville : ill. 320 et 14).

On garde de l'édifice médiéval une description succincte au début du XVIe s., complétée par quelques indications postérieures : elles en font une construction de pierre très élevée, flanquée au nord d'une petite maison sur boutique⁹⁰⁰.

4. Conclusion

La croissance de Tournus n'est pas un phénomène isolé entre les XIe et XIVe s., et la ville qu'on voit émerger des textes s'intègre à un réseau local charpenté par de vieilles cités, que renouvelle un certain nombre d'agglomérations secondaires, en particulier monastiques. Tournus reçoit apparemment un fort écho des transformations et revendications sociales qui affectent les villes de la région. C'est d'ailleurs dans cet aspect social que les

⁸⁹⁵ Cf. BERNARD 1912, p. 53.

⁸⁹⁶ « *Rivuli currentes, molendina volventes* » : *Translatio Sancti Valeriani...*, p. 233. Sur la datation de ce texte, cf. IOGNA-PRAT 1995.

⁸⁹⁷ « *Anno MCCXXXI ego B. Abbas Trenorchiensis, cum maximis expensis aedificavi molendina super Sagonnam : irrisus tamen a multis super hoc, cum a nemine istud actum esset inceptum* » (L'an 1231, moi, B(érard) abbé de Tournus, j'ai construit avec de très grandes dépenses des moulins sur la Saône ; j'ai pourtant été critiqué par beaucoup à ce sujet, comme cette action n'a été acceptée par personne) : *Mémorial de Bérard, in JUENIN, Preuves*, p. 188.

⁸⁹⁸ Cf. BERNARD 1926.

⁸⁹⁹ JUENIN, *Preuves*, p. 243.

⁹⁰⁰ A. Tour, DD1 et DD7, A.hosp. T., A3 et B 37, et A.D.S.L., H 187. Cf. BERNARD 1911, p. 122 -123, et AVAZERI 1991.

renseignements fournis par les textes sont les plus précieux, malgré leur rareté: ils mettent en évidence, pendant toute la période, la forte dépendance des habitants vis-à-vis de l'abbaye, que l'affranchissement de la main-morte, octroyé en 1202 après plusieurs décennies de conflits, allège à peine. La présence d'une seigneurie ecclésiastique se fait aussi sentir par l'autorité sans partage qu'elle exerce sur les paroisses, du moins jusqu'à la fin du XIIIe s. Mais c'est aussi dans les mouvements de cette relation inégale, qu'apparaissent les habitants eux-mêmes, les « bourgeois » - parmi lesquels un groupe de notables se distingue à la fin du moyen âge. Leurs activités, encore très rurales jusqu'au XIVe s., sont néanmoins axées sur les échanges, que fixe en un site favorable et sous la protection du monastère, une petite agglomération de 1000 à 1500 âmes, restée avant tout un marché et un port.

Pour les limites de l'agglomération, la présence d'un rempart urbain demeure bien incertaine avant le XIVe s. : on ne connaît que tardivement l'existence de quelques portes et tours. Quant à son organisation topographique, les mentions des deux paroisses proprement urbaines émergent au cours des XIe et XIIIe s., les contours immédiats de la ville étant inclus apparemment dans la paroisse du hameau de Lambres. Si on ignore les limites territoriales des paroisses, du moins repère-t-on trois quartiers à l'intérieur du bourg - mais aussi, à partir du XIVe s. seulement, la présence de quelques rues. L'évocation du « gravier de Saône », celle, récurrente, des marchés et des foires ; ou celles, précise mais tardive, de deux fours banaux, et plus vague, de plusieurs moulins ; enfin la mention, dès le XIVe s., de la maison du prévôt, officier de justice de l'abbaye, dans la partie sud de la ville, livrent même, de façon impressionniste, quelques traits d'un paysage urbain.

Le tableau est évidemment déséquilibré, dans l'évolution chronologique au profit des périodes tardives, et dans le développement topographique avec la surreprésentation de certains secteurs comme le quartier de la Pêcherie - peut-être au détriment de certains autres. Comme pour les vestiges bâtis, la conservation des écrits est sélective, et souvent aléatoire. Au moins le décor est-il esquissé, qui servira de cadre à l'étude des restes matériels, constitutifs de ce tissu urbain en perpétuelle évolution, sur lequel les textes sont à peu près muets.

II. Etude archéologique de la ville

Introduction

Après cette approche par les textes, notre première tâche sur le terrain aura donc été de repérer les vestiges médiévaux à travers la ville. Concrètement, pour ce qui précède le XVe s., il s'agit de deux églises, et de restes d'architecture civile.

Dans un milieu actuellement habité, où l'on ne pénètre pas à sa guise dans des propriétés privées, cette prospection initiale, limitée à des éléments visibles de l'extérieur en élévation, ne pouvait pas prétendre à l'exhaustivité. Au moins l'examen de ces vestiges, aussi minutieux que le permettaient les conditions de leur approche, et illustré par une couverture photographique aussi complète que possible, a pu s'accompagner, pour onze bâtiments civils précisément, de relevés en plan et en élévations, plus ou moins détaillés, partiels ou plus complets selon les circonstances de notre intervention (cf. les ill. 280, 283, 286 à 289, 293, 297 à 303, 306 à 308, 322, 337 à 341 et 344, 349 à 351, 355, 362, 363,

366, 367, 370 à 374, 379, 390 à 393). Quant à l'apport des fouilles, il est ici minoritaire, puisque nous avons seulement eu la possibilité de pratiquer quelques sondages restreints à l'intérieur de parcelles d'habitat, et de surveiller des tranchées de drainage à l'Hôtel-Dieu, lors de son aménagement en musée. Aussi les données du sous-sol demeurent-elles fragmentaires (cf. les ill. 28 à 30 et 33, et 297, 301 et 306, 349 à 351, 355, 362, 367, 371).

Mais notre raisonnement s'est construit également sur la base des plans cadastraux, actuels et du XIXe s. L'organisation des centres anciens trahit des contraintes passées, et l'on y devine par exemple, plus qu'on ne le lit réellement, le tracé d'une enceinte disparue, ou parfois d'un cours d'eau. L'exercice est cependant délicat, la datation de ce qu'on croit voir se dessiner est aléatoire, et les risques d'extrapolation sont nombreux. Il s'agit là plutôt d'une réflexion d'arrière-plan, qui accompagne l'analyse des vestiges, et doit permettre la prise en compte de leur environnement topographique : elle ne doit entacher leur interprétation, ni d'*a priori*, ni d'anachronismes.

Au total, nous pensons avoir dégagé deux ensembles cohérents par la chronologie, des XIIe - XIIIe s., et XIIIe - XIVe s. : le premier regroupe les édifices religieux et quelques maisons bien cernées, et le second, un grand nombre de vestiges civils, parfois ténus, mais présentant entre eux des parentés fortes. Dans le détail, il s'est avéré souvent plus difficile de proposer des datations précises pour l'habitat urbain, que pour le site abbatial, du fait de la dispersion des éléments et de l'absence de liens physiques directs, de la pauvreté des chronologies relatives et de la moindre originalité des modèles d'une ornementation limitée, dont les processus de diffusion sont mal connus ; enfin, les textes sont muets au sujet des maisons. Pourtant, les deux périodes mises en évidence à travers des datations plus larges, permettent de saisir une évolution d'ensemble, qui n'est pas sans résonance avec celle retenue pour le monastère.

Cela dit, la question de la représentativité de ces vestiges est plus cruciale encore, car ils restent peu nombreux au regard de l'étendue de l'agglomération. Or leur répartition est inégale. Ils sont absents par exemple, du quartier de la « Pêcherie », pourtant le mieux documenté par les sources écrites aux XIIIe - XIVe s. D'un autre point de vue, la conservation en élévation aura profité exclusivement à la construction maçonnée, et on pourrait avoir des doutes sur l'existence d'une architecture de bois, dont subsistent aujourd'hui seulement deux exemples du XVe s. visibles depuis la rue. Or les témoignages du XIXe s., sous forme de descriptions ou de gravures (ill. 263), nous rappellent qu'elle était beaucoup plus importante⁹⁰¹. D'une manière générale, on peut craindre que les restes qui nous sont parvenus reflètent une architecture privilégiée.

Ces réserves étant posées, nous pouvons présenter successivement les deux ensembles retenus, détaillant les formes du bâti en conservant à chaque fois une vue plus générale. Pour les deux périodes, nous faisons donc d'abord le point sur les limites de l'agglomération et la question d'une éventuelle enceinte. Puis nous présentons les vestiges, l'un après l'autre ou par petits groupes selon leur importance, séparant s'il y a lieu les édifices religieux publics, qui cristallisent le tissu urbain, de l'architecture civile, et proposant des arguments de datation. Pour passer de l'un à l'autre, nous suivons à chaque fois le même itinéraire adapté à la topographie des lieux, remontant la ville actuelle depuis son noyau originel, l'ancien *castrum* devenu « Châtel » au cours du moyen âge, en direction de l'abbaye Saint-Philibert.

⁹⁰¹ A. Bernard évoque notamment la destruction de nombreuses façades en pans-de-bois au XIXe s., dans la partie méridionale de la grand-rue : BERNARD 1911, p. 107.

Puis nous tenterons pour chaque période une interprétation plus large, et des bâtiments eux-mêmes, et de leurs occupants, essayant de mettre en relation ces éléments les uns avec les autres, afin de retracer un paysage ou une évolution topographique, et même, de livrer quelques indices d'évolution sociale.

A. Une éclosion multiforme : Tournus du milieu du XIe au milieu du XIIIe s.

La période du XIe au XIIIe s. à Tournus reste la plus mal connue d'après les textes. Les vestiges archéologiques ne sont pas très nombreux, mais leur présence est parfois très forte. Les plus anciens ne sont pas antérieurs à la première moitié du XIIe s., sauf pour quelques éléments de la fouille 27, rue des Boucheries (/18-19, quai du Midi), attestant d'une occupation du XIe s., mais qui restent très succincts.

Si la question de l'enceinte peut être posée dès cette époque, sous l'angle du raisonnement comparatif, la présence d'oratoires conservés en élévation, complétée par ce qu'on sait de l'église Saint-André démolie au XIXe s., permet de réfléchir d'emblée sur le rôle des paroisses dans l'évolution topographique de l'agglomération, mais également sur d'autres fonctions dévolues aux édifices religieux. Enfin, à travers les vestiges de maisons, notamment dans deux grands ensembles privilégiés, on reconnaît un modèle propre à cette période, dans les formes de l'habitat, mais peut-être aussi, dans le type de développement qui leur est lié.

A 1. Limites et fortifications

Jusqu'à présent, aucun vestige ni aucun indice n'est connu d'une enceinte commune, datable des XIe-XIIIe s. Pourtant, l'analyse des restes du *castrum* ou de bâtiments qui lui sont liés, et à sa suite, le jeu des comparaisons avec d'autres sites, permettent d'envisager la question sous un autre jour, et de façon plus subtile que ne l'autorisent les seuls textes conservés.

1. Le « Châtel » : une fortification antique et délaissée

Les observations archéologiques, en fouille comme en élévation, donnent une idée pour cette période, de l'état des remparts de l'ancien *castrum*, de deux côtés opposés : à l'est, le long de la Saône, avec la petite fouille effectuée quai du Midi - rue des Boucheries, et au nord-ouest, avec l'analyse des élévations, 3, place de la Grenette, déjà tournées du côté de la ville (ill. 14 et 16, et 264).

Du côté de la rivière, la muraille antique est toujours debout aux XIe - XIIIe s. : mais en très mauvais état, à moitié ruinée. Des bâtiments viennent s'appuyer de part et d'autre contre ses vestiges (rue des Boucheries et 16, quai du Midi, cf. *infra*, A3. *Maisons et quartiers. 1.1. Le quartier du « Châtel » et ses marges*). Du côté de la ville, un édifice, datable du XIIe s., est accolé au flanc externe du rempart (3, place de la Grenette, cf. *infra, idem*) : or à cet endroit, tout le parement antique a été arraché (cf. ill. 18).

Ainsi, le rempart primitif existe toujours en un sens, et sa forte présence topographique explique que le souvenir du *castrum* ait perduré dans l'appellation de « Châtel » ; mais en même temps, la fortification antique n'est pas entretenue. Pire, on a désossé la muraille de ses parements : elle sert sans doute de carrière pour récupérer des matériaux de construction. Au total, alors que des maisons s'adossent à l'extérieur du côté de la ville, il ne semble pas que le souci défensif soit primordial pour ce quartier à cette époque.

2. Entre « Châtel » et abbaye : une enceinte incertaine, mais peut-être déjà une porte

En l'absence de témoignage écrit, faut-il imaginer que dans une période où on néglige la muraille du *castrum*, le bourg est librement ouvert à l'ouest, entre « Châtel » et abbaye ? Des **exemples extérieurs** suggèrent plutôt une claire matérialisation du « bourg », même par un simple fossé. Ainsi à Saint-Denis, dès l'époque carolingienne, la ville (« *castellum* ») est entourée d'un fossé bordé d'un talus et vraisemblablement d'une palissade ; à Dijon, le bourg monastique jouxtant l'abbaye Saint-Bénigne forme jusqu'au XIIe s. une entité autonome : au XIe s. au moins, il est délimité par un simple fossé. A Cluny, la décision de dresser des murs n'est prise qu'à la fin du XIIe s. Cela n'empêche nullement la construction de belles portes de ville, dont la présence est souvent plus symbolique, destinée à marquer solennellement l'entrée en ville, que véritablement défensive. De la ceinture de fossés de Saint-Denis se détachent des portes d'entrées monumentales, refoulées d'une vingtaine de mètres vers l'intérieur ; et à Cluny à la fin du XIIe s., c'est peut-être par les portes maçonnées qu'on a commencé l'enceinte (laquelle pourrait n'avoir été achevée qu'au XIVe s. ?) ⁹⁰².

A Tournus, A. Bernard, dans sa description des vestiges de la « porte Boyé », démolis en 1908, distingue deux états de cette tour, antérieurs en tout cas à son bouchage survenu vers 1360. Il rapproche les claveaux de l'arcade primitive « des plus anciennes ouvertures de l'église Saint-Philibert », et le type de construction du second état, de la porte du château de Brancion, datable selon lui au XIIe ou au XIIIe s. ⁹⁰³. Nous ne pouvons évidemment plus vérifier ces observations : mais pas plus qu'à Cluny, la présence éventuelle de cette tour-porte, dès les XIIe - XIIIe s., n'implique celle d'une muraille complète.

A 2. Les points forts de la topographie religieuse : églises, paroisses, et cimetière

Deux édifices religieux marquent aujourd'hui le paysage urbain du Tournus ancien : Sainte-Madeleine au cœur du quartier du « Châtel », et Saint-Valérien, à côté de l'abbaye. De l'église Saint-André connue par les textes, et située à mi-chemin entre les deux, il ne reste rien depuis la Révolution ; néanmoins, quelques éléments sculptés repérés alentour permettent de l'évoquer.

Mais c'est dans le sens de parcours annoncé, remontant de l'ancien *castrum* vers l'abbaye, que nous allons présenter ces vestiges, en rapportant à leurs paroisses respectives, les restes associés à Sainte-Madeleine et Saint-André. Enfin, le cas particulier de la chapelle Saint-Valérien mérite qu'on s'y attarde : à la charnière du monastère et du bourg, elle révèle avec son cimetière un aspect important de la topographie de Tournus.

1. Les vestiges en élévation : analyse archéologique

1.1. L'église Sainte-Marie-du-Châtel (aujourd'hui Sainte-Madeleine)

L'église Sainte-Marie-du-Châtel se dresse au cœur de l'ancien *castrum*. Sa façade principale ouvre sur la grand-rue ; néanmoins, son chevet, en position dominante à l'endroit où la

⁹⁰² Sur Saint-Denis : cf. MEYER 1993 : plan p. 92, et *Atlas historique de Saint-Denis*, 1996 : p. 188-192 et 237. Sur Dijon : RICHARD 1946, d'après CHEVRIER, G., et CHAUME, M. - *Chartes et documents de Saint-Bénigne de Dijon, prieurés et dépendances, des origines à 1300*, tome second (990-1124) (*Analecta Burgundica*). Dijon : Bernicat et Privat, 1943 : n° 310, charte de Robert I (1031-1046) ; et SAINT-JEAN VITUS 1995 f. Sur Cluny : MEHU 1996 et MEHU 2001, p. 203 - 206, 378 - 379, et 463 - 464.

⁹⁰³ BERNARD 1911, p. 93.

penne s'accélère jusqu'à la Saône, empiète sur le tracé du rempart antique (ill. 5 à 8, 263 à 269).

1.1.1. Description

L'église a déjà été décrite par E. Meulien, et surtout par M. et C. Dickson⁹⁰⁴.

Plan

Bien orientée selon un axe est-ouest, elle comprend une nef à trois vaisseaux d'inégales largeurs, complétée d'un transept non saillant, sur les bras duquel s'ouvrent deux absidiole semi-circulaires, de part et d'autre de l'abside centrale ; celle-ci, également en hémicycle, mais plus vaste, est précédée d'une travée de chœur très courte. On pénètre dans la nef centrale par un unique portail occidental ; mais deux petites portes, aujourd'hui bouchées, ouvraient sur l'extérieur dans les bas-côtés (ill. 265).

Elévations et décor intérieurs

Deux files de cinq piliers séparent le vaisseau central des collatéraux. Ils sont aujourd'hui cruciformes, mais pourraient avoir été remaniés lors des reprises des voûtements de la nef : les croisées d'ogives du vaisseau central dateraient de 1445⁹⁰⁵, et les voûtes d'arêtes des collatéraux auraient été surhaussées à époque moderne. Il n'y a plus trace non plus des fenêtres des bas-côtés, toutes refaites à des périodes tardives.

En revanche, les berceaux brisés transversaux des bras du transept et du chœur, les culs-de-four des absides, la coupole sur trompes de la croisée, épaulée au nord et au sud par deux arcs en plein cintre qui retombent sur des impostes moulurées d'un simple chanfrein, sont bien d'origine ; il en va de même pour les piliers cruciformes qui reçoivent les retombées des arcs de la coupole et des doubleaux, et comprennent chacun deux colonnes engagées aux quatre angles de la croisée.

Les bases des demi-colonnes sont moulurées de deux tores séparés par une gorge, et leurs sommets s'ornent de chapiteaux d'une facture assez grossière à feuilles lisses, parfois terminés en volutes ou en palmettes, éventuellement composées d'une rosette médiane ou de deux petites feuilles aux tiges entrecroisées ; leurs tailloirs, profilés en doucine, se prolongent en bandeau sur les faces est et ouest du transept. Une arcature reçue par des pilastres cannelés court sur toute la hauteur de l'abside (ill. 267).

Ouvertures

Les fenêtreshautes du vaisseau central sont cintrées et à double ébrasement ; celles du chevet, apparemment de même type, sont aujourd'hui bouchées : initialement, l'abside principale en comprend trois, et chaque absidiole, une (ill. 265 et 268).

Au bas-côté sud, la porte secondaire présente à l'extérieur un linteau droit sur coussinets (au nord, la porte qui lui fait pendant a été refaite).

Elévations extérieures

A l'extérieur, des contreforts-pilastres rythment les travées au droit des doubleaux des bas-côtés : tous ont depuis été renforcés à plusieurs reprises ; ceux qui leur répondent au niveau

⁹⁰⁴ MEULIEN 1892, p. 170 - 175, et DICKSON 1935, p. 305 - 310.

⁹⁰⁵ Bibl. Tour., ms. BOMPARD, t. I p. 182 ; JUENIN, I, p. 224.

supérieur de la nef centrale ont été préservés. Ceux de l'abside principale, eux, forment des demi-colonnes engagées (les absidioles en sont dépourvues : cf. ill. 265 et 268).

La croisée est surmontée d'un clocher de plan carré, flanqué de quatre larges contreforts, entre lesquels s'insère un pan de toit au nord et au sud : ce dispositif assure la transition avec le plan barlong de la base (ill. 263 et 266). Le premier niveau de la tour est lisse, simplement percé d'une porte cintrée, qui assure l'accès extérieur au-dessus du comble de la nef : un bandeau mouluré le sépare de l'étage principal (ill. 263 et 266). Celui-ci compte sur chaque face un triplet de baies cintrées à double rouleau, entre lesquelles s'insèrent des colonnettes à chapiteaux sculptés ; un second bandeau en fort relief, soutenu par une rangée de denticules, isole ce registre de la toiture, à deux pans de faible inclinaison. Le décor des chapiteaux est répétitif, et de facture très simple. Les corbeilles, de proportions ramassées, sont lisses avec feuilles plates, volutes ou crochets aux angles, ou encore séparées en deux registres d'égale hauteur, tronconique et lisse en partie basse, et presque cubique en partie haute, orné de rinceaux affrontés et liés dans les angles.

Enfin, la façade occidentale a été très remaniée en 1902. En son centre du moins, s'ouvre toujours le large portail cintré d'origine, à triple voussure soulignée de tores marqués d'un listel, sous laquelle prend place un tympan lisse (ill. 266). Entre les ressauts de ses piédroits s'insèrent des colonnettes véritablement ciselées de motifs géométriques ou végétaux, parfois torsadés ou entrelacés ; elles sont surmontées de façon symétrique par des chapiteaux sculptés disposés par paires, ornés de feuilles lisses à crochets, d'entrelacs de rubans semés de besants, de feuilles et de volutes, et d'animaux affrontés (aigles, griffons). Des feuilles lisses courent encore sur leurs tailloirs profilés en doucine (ill. 269).

1.1.2. Datation

Les **modes de construction** (cf. *infra*, annexe «*Evolution des modes de construction*») des murs, des fenêtres hautes de la nef, et du clocher, renvoient aux phases XIIe s. des constructions de l'abbaye, dont nous avons longuement souligné la qualité et l'originalité (*supra*, seconde partie, II. *Etude archéologique de l'abbaye. B1. Prospérité...*). La porte à linteau sur coussinets, ainsi que l'utilisation partielle au clocher d'un calcaire ocre jaune friable, évoquent même les parties sommitales de la tour du cloître, et le grand clocher de l'église Saint-Philibert, que nous avons datés vers le milieu du siècle. Pourtant, la taille pointée fine, qu'on trouve de manière systématique aux parements, ne faisait qu'apparaître ici et là aux maçonneries du second quart du siècle à l'abbaye, et les modules des moellons sont beaucoup plus réguliers à Sainte-Marie-du-Chastel. En fait, le traitement des parements est plus proche de celui des murs de l'avant-nef de l'église abbatiale de « Cluny III », vers 1130 - 1140 (annexe « *Evolution des modes de construction* »), ou dans la même ville, de la façade de la « maison du Pontet » vers 1140-1150⁹⁰⁶. Mais dans le contexte Tournusien, on serait tenté de penser que cette pratique ne se systématise qu'assez tard, probablement après 1150.

Cette hypothèse est corroborée par l'examen du **décor sculpté**. Si le dessin de l'archivolte des fenêtres du clocher rappelle celui du grand clocher de l'abbatiale, le décor gravé foisonnant, mais stéréotypé, qui envahit colonnes, chapiteaux et tailloirs du portail, évoque plutôt le clocher de façade de Saint-Philibert, et au-delà, ces exemples brionnais du milieu ou du troisième quart du XIIe s. où la sculpture affiche un style « maniéré » (tel le porche occidental de Charlieu, par exemple - cf. *supra*, seconde partie, II. *Etude archéologique de l'abbaye. B1. Prospérité... 1.1.6. Datations : ...Les clochers.*). Le profil

⁹⁰⁶ Cf. *supra*, seconde partie, II. *Etude archéologique de l'abbaye. B1. Prospérité... 2.1.5. [L'aile méridionale... :] Datation*, et note 42.

des archivolttes du portail de Sainte-Marie-du-Chastel, celui de ses bases, et les pilastres cannelés de l'abside, renvoient également à ce groupe. Certains chapiteaux de la croisée du transept rappellent des exemples cisterciens du milieu du XIIe s. (Fontenay, notamment) ; avec ceux du clocher, ils peuvent être encore comparés, dans leur sobriété, mais aussi dans la raideur de leur dessin et dans leur structure, à ceux des baies du clocher de façade de l'abbatiale, que nous avons daté du milieu du XIIe s. (*supra, idem*) - ainsi que d'édifices brionnais sensiblement contemporains.

Au total, l'église Sainte-Marie-du Chastel apparaît comme un édifice homogène, construit plutôt **dans le troisième quart du XIIe s.**⁹⁰⁷

1.2. Éléments sculptés en remploi autour de Saint-André (et de l'actuelle place Carnot)

Dans les alentours immédiats de l'actuelle place Carnot, où se dressait jusqu'à la Révolution l'église Saint-André, on peut observer aujourd'hui en quelques endroits des éléments sculptés, colonnettes, frises ou linteaux décorés, en position de remploi dans des maçonneries assez récentes (cf. ill. 264).

1.2.1. Description

Les deux vestiges les plus visibles sont en façade d'immeubles situés à l'amorce de la grand-rue. La **frise** reconstituée à la base du premier étage, au n° 2, **rue de la République**, à l'angle de la rue Jean Jaurès, a déjà été publiée, interprétée comme reste d'une « maison romane »⁹⁰⁸ ; il est pourtant clair, à l'observer de près, qu'il s'agit là d'un remontage - et dans l'état actuel des choses, aucun autre indice ne permet d'identifier à cet endroit une maison médiévale en place. Elle aligne sur huit blocs juxtaposés une succession de petites arcatures aveugles gravées dans la pierre (deux par bloc), soulignées d'un ruban semé de besants à l'extrados, et surmontées de motifs végétaux en bas-relief, puis d'une moulure horizontale comprenant doucine et bandeau ; sur une des plaques seulement, cette moulure est à son tour couverte d'un décor géométrique et végétal (ill. 270).

De l'autre côté de la rue, la **frise** remployée sur le côté de la **façade du n° 7** a été disposée cette fois-ci à la verticale, alors qu'elle devait être conçue pour être vue à l'horizontale : elle aligne cinq morceaux d'une corniche moulurée, décorée de palmettes surmontées d'un bandeau (ill. 271).

Deux autres éléments concernés sont d'un accès plus malaisé. Un peu en arrière de la place Carnot, au n°1, **rue des Magasins**, la réfection de toiture d'un bâtiment en 1992 a fait apparaître au niveau du comble, en remploi dans le mur mitoyen, un **linteau monolithe échancré**, dont le cintre est souligné d'un ruban semé de besants, et qui est surmonté d'un bandeau mouluré (ill. 272).

Plus loin, une **colonnette double** monolithe, comprenant un chapiteau à feuilles lisses et une base moulurée de plusieurs tores superposés avec des volutes dans les angles, est réutilisée comme linteau d'une fenêtre donnant sur l'arrière cour, au n° 34, **rue Jean Jaurès** (ill. 273). Enfin, un bloc gravé de **deux petits arcs aveugles**, sans autre décor visible, est

⁹⁰⁷ Soit un peu plus tard que ce que proposaient M. et C. Dickson, qui situaient cette église dans la première moitié du XIIe s. (DICKSON 1935, p. 310). Sur les quelques reprises postérieures (grande fenêtre centrale de l'abside au XIVe s., et divers travaux XVe, comprenant essentiellement le voûtement d'ogives de la nef en 1445), cf. aussi MARTIN 1905.

⁹⁰⁸ HALBACH 1984 : p. 70 et 554 ; SALVEQUE - GARRIGOU-GRANDCHAMP 1995, p. 365 et 367 ; et GARRIGOU-GRANDCHAMP *et al.* 1997.

remployé comme linteau d'une fenêtre à l'arrière du n° 8, rue de la République, au-dessus du toit voisin.

1.2.2. Datation

Il est toujours délicat de proposer la datation de fragments épars du seul point de vue formel, à partir d'éléments décoratifs à vrai dire limités.

La frise recomposée au n°2, rue de la République, le linteau échancré de la rue des Magasins, et les palmettes de la corniche visible au n°7, rue de la République, n'en évoquent pas moins les rubans semés de besants du portail d'entrée de l'église du Châtel et des parties hautes du rond-point de l'abside de Saint-Philibert, et les feuilles en bas-relief très découpé des pilastres et modillons du clocher de façade de l'abbatiale, que nous avons datés entre le premier et le troisième quart du XIIe s. Le même vocabulaire décoratif et le même style se reconnaissent d'ailleurs sur deux fragments sculptés provenant de l'abbaye, et déposés au musée Greuze : l'un, de forme incurvée, reste probable de structure liturgique de type ambon, est orné sur les deux faces d'une arcature semée de besants, accompagnée d'un quatre-feuilles et surmontée d'une corniche moulurée, gravée d'entrelacs et à nouveau de besants (inv. musée n° 82 1163 : ill. 274) ; l'autre est un morceau de corniche incisé de palmettes (inv. 82 1889 : ill. 275).

La parenté de ces exemples est indéniable avec la production des ateliers clunisiens de la première moitié ou du milieu du XIIe s., dont témoignent entre autres de belles pièces conservées au musée Ochier de Cluny, telles ces fragments de chancel ou d'un édifice rond (ambon ?) provenant de la grande église, ou ces fenêtres à claire-voie de belles maisons bourgeoises (dont formes et décor sont eux-même inspirés du chantier de la prestigieuse abbaye). A un moindre degré peut-être, on peut les comparer à des ensembles plus éloignés, comme ces reliefs à arcatures remployés au revers de la façade de l'église de Souvigny (Allier), qu' E. Vergnolle date plutôt vers la fin du XIIe s.⁹⁰⁹.

Enfin, le chapiteau à feuilles lisses de la colonnette posée en linteau de fenêtre un peu plus loin, pourrait prendre modèle dans l'art cistercien du milieu du XIIe s. ou au clocher de façade de Saint-Philibert ; le profil de sa base et ses volutes d'angles suggèrent quant à eux une inspiration antiquisante, qu'on retrouve dans la vallée du Rhône et en Provence dans la seconde moitié du XIIe s.

Pour conclure, s'il convient d'observer la plus grande prudence avant de dater des fragments épars, ces quelques comparaisons nous mènent plutôt **vers le milieu ou dans la seconde moitié du XIIe s.**

1.3. La chapelle Saint-Valérien

Une petite église se dresse à moins de 200 m au sud de la grande abbatiale : le bâtiment est utilisé de nos jours comme lieu d'exposition d'un antiquaire, mais reste connu sous le vocable de Saint-Valérien. Situé juste derrière l'enceinte du monastère, il borde en réalité la grand-rue médiévale, à l'endroit où celle-ci s'incurve plus fortement en direction de la porte Boyé (aujourd'hui rue A. Bessard : ill. 264, et 14).

1.3.1. Description

⁹⁰⁹ VERGNOLLE 1994, p. 346 et 350, ill. 482.

Le **plan** de cet édifice, décrit succinctement par M. et C. Dickson⁹¹⁰, comporte une nef unique, ouvrant par un arc triomphal sur deux courtes travées de chœur à peine moins larges ; son chevet a été détruit en 1885 et remplacé par un mur droit⁹¹¹. On y accède par un portail occidental engagé dans un massif en avant-corps - mais une porte est aussi percée au sud dans la première travée de chœur, qui est aujourd'hui bouchée (ill. 277).

A l'intérieur, nef et chœur sont voûtés d'un berceau brisé, soulagé par des arcs doubleaux - deux du côté de la nef, et deux dans le chœur, plus serrés - et prenant naissance dans la continuité des murs latéraux, eux-mêmes creusés d'une grande arcature aveugle rythmée par une suite de pilastres, qui crée de fait une succession de travées intermédiaires. La structure de la voûte est aujourd'hui masquée par des enduits. L'arc triomphal, lui, repose directement sur d'autres pilastres, en fort relief et à ressauts (ill. 278). Des impostes moulurées d'un cavet surmonté d'un bandeau séparent l'intrados des arcs du haut des pilastres de l'arcature, tandis que les doubleaux des voûtes sont reçus un peu plus haut, par des impostes moulurées de la même façon, mais soutenues par deux rangs superposés de trois culots dans la nef ; dans le chœur, un bandeau continu lie les impostes, qui sont reçues chacune, par trois culots simplement biseautés.

La porte bouchée au nord, haute et large, s'inscrit dans le premier arc latéral du chœur ; elle est coiffée d'un cintre. Au contraire, les actuelles fenêtres méridionales recourent les arcs latéraux : ce sont là des percements modernes, des XVIIe-XVIIIe s. Ajoutons qu'à l'occasion de travaux de réfection du plancher de la chapelle il y a quelques années, sont apparus les pans de voûtes d'un vaste espace remblayé sous le chœur, de type crypte ou caveau.

A l'extérieur, la démolition de constructions adjacentes puis l'enlèvement d'enduits modernes, de 1992 à 1994, ont permis de lire sur le flanc nord, les arrachements de six contreforts-pilastres ; leurs sommets se trouvent deux rangs de maçonnerie sous la gouttière du toit, elle-même soulignée par un rang de modillons. Entre ces contreforts s'intercalent au moins trois fenêtres cintrées (deux pour la nef, une pour le chevet), aujourd'hui murées⁹¹² (ill. 279). A l'arrière, une petite arcature haute sur modillons court le long du mur nord du chœur. L'arête inférieure des modillons est simplement tronquée, et moulurée d'un cavet (ill. 279).

A l'ouest, la façade-pignon, percée au registre supérieur d'une grande fenêtre cintrée encadrée de deux petites, et flanquée sur les côtés de deux larges contreforts plats au niveau inférieur, attire l'attention par son portail en avancée (ill. 277). La porte elle-même y est coiffée d'un tympan lisse et d'une archivolte à double rouleau, soutenue par des colonnes sommées de chapiteaux sculptés de feuilles oblongues et de palmettes assez sommaires ; le tout est pris dans un massif à peine plus large, couronné d'un petit toit en bâtière, et orné sur les côtés de pilastres cannelés, superposés sur deux registres, séparés par un bandeau chanfreiné qui prolonge en fait les tailloirs des chapiteaux. Un petit jour rectangulaire, à encadrement simplement chanfreiné sur tout son pourtour, vient flanquer ce portail au nord.

1.3.2. Datation

La mise en œuvre des parements, chaînes d'angle et ouvertures, est trop proche de ce qu'on observe dans une partie des bâtiments monastiques voisins, pour ne pas être

⁹¹⁰ DICKSON 1935, p. 340-343.

⁹¹¹ BERNARD 1912, p. 72.

⁹¹² Ces élévations n'ont pas encore fait l'objet du relevé archéologique détaillé qu'elles mériteraient. Les deux perturbations majeures sont dues à l'adjonction, à la fin du XVe s., d'un portail et d'une chapelle gothiques, aujourd'hui largement détruits (ill. 279).

contemporaine (cf. *infra*, annexe «*Evolution des modes de construction*»). On songe bien sûr ici à l'ensemble réfectoire - cuisine - reprise de la façade du cellier, que nous avons daté des années 1130-1150. Quant au principe de voûtement, c'est, à plus grande échelle et avec quelques doubleaux en plus, celui du « *locutorium* » de l'abbaye, que nous avons inscrit dans la même période - même la mise en œuvre des doubleaux rappelle celle des pilastres de ce petit parloir.

Enfin, le portail de façade évoque, aussi bien par le choix et l'alternance des matériaux, que par le profil de sa double archivolt, par ses pilastres d'angles, colonnes et chapiteaux, les étages du grand clocher de l'église Saint-Philibert ; on peut en dire autant des modillons qui longent les murs goutterots. Dans cette optique, la large voûte en berceau brisé ne doit pas nous surprendre dans le contexte de la réalisation, sans doubleau, de celle qui couvre le réfectoire (*supra*, *seconde partie : le site abbatial...II. Etude archéologique de l'abbaye. B1. Prospérité...*, et ill. 277 à 279).

Il convient donc d'associer cet édifice de construction homogène à la grande campagne de travaux qui affecte l'abbaye voisine, dans le **second quart du XIIe s.** - soit un peu plus tôt que l'église paroissiale Sainte-Marie-du-Châtel.

2. Interprétation

2.1. Sainte-Marie et la paroisse du « Châtel »

La **restitution de l'église** Sainte-Marie dans son état du XIIe s. ne présente pas de difficulté majeure. Ses dimensions en plan sont restées inchangées depuis l'origine : 32,50 m de longueur interne, sur 14,10 m de large. Outre les portes et fenêtres aujourd'hui bouchées que nous avons déjà signalées, il faut faire abstraction des baies gothiques de l'abside et de la chapelle à l'entrée du bas-côté nord (d'ailleurs très restaurée au début du siècle), pour rétablir des ouvertures du type de celles du transept par exemple ; quant au couvrement, il faut probablement restituer des voûtes d'arêtes séparées par des doubleaux sur la nef et les collatéraux. En somme, les volumes d'ensemble n'ont guère été modifiés. Le clocher de croisée, lui, se reconnaît assez bien, tel qu'il se présente actuellement, sur la vue cavalière publiée au XVIe s. par Saint-Julien-de-Balleure, et sur plusieurs vues du XVIIe s. - en particulier celle d'Israël Sylvestre (ill. couverture, et 5 et 6). En revanche, la gravure de Dubercelle publiée par Juénin au XVIIIe s. montre un curieux étagement de toitures sur une tour à trois ressauts, qui ne paraît guère correspondre à la réalité (ill. 7).

Il ne fait pas de doute que l'actuelle église « de la Madeleine », intitulée comme telle depuis le XVe s., soit **l'église-mère de la paroisse du « Châtel »**, attestée dès 1215 (cf. *supra*, I, *Le contexte historique : 3.2. L'occupation du territoire urbain : les paroisses...*). Si sa construction remonte au XIIe s., on a évoqué plus haut la probabilité d'une église dans le *castrum* du haut moyen âge (*supra*, *première partie : prémices... B. Tournus avant 875. 3.3. L'hypothèse d'une église « paroissiale » à l'intérieur du castrum*). Sa situation en plein cœur d'un quartier occupé sans discontinuité depuis l'Antiquité, sur la rue principale, à mi-parcours du tronçon intérieur à l'enceinte (cf. ill. 264), suggère de reconnaître à son emplacement, la première église de Tournus à fonction paroissiale.

Enfin, le fait que cette église ait été reconstruite en entier d'un seul élan (voire, fondée *de novo*), témoigne du **dynamisme du quartier à la fin du XIIe s.** Cette initiative fait éclater les limites de l'ancien *castrum* en mordant sur le tracé du rempart antique - dont nous avons vu qu'il est malmené en plusieurs endroits dans cette période.

2.2. Saint-André, la paroisse la plus récente ?

2.2.1. L'église Saint-André et les remplois sculptés alentour

Des différentes églises et chapelles de Tournus, **Saint-André** est l'une de celles que nous connaissons le plus mal. Pourtant, depuis le début du XXe s., plusieurs auteurs ont retracé son histoire et ses principales caractéristiques. Pillée en 1457 (avec l'église de la Madeleine), puis en 1562 par les huguenots, elle aura connu plusieurs remaniements et adjonctions entre le XVe et le XVIIIe s., pour se voir finalement démolie en 1805, et remplacée par l'actuelle place Carnot (ill. 264 et 14)⁹¹³. Ce monument aurait mesuré à l'intérieur 27,65 m de long sur 18,85 de large : ce qui en fait un édifice un peu plus court et un peu plus large que l'église du Châtel, mais de surface sensiblement équivalente au total. Elle aurait eu un plan à trois vaisseaux (une nef principale au centre, flanquée de deux bas-côté) terminés chacun par une abside, et aurait été couronné d'un clocher de croisée de plan carré - qu'on reconnaît sur les différentes vues de Tournus du XVIe au XVIIIe s., coiffé d'une flèche à quatre pans (ill. 5 à 8). A. Bernard relate également que « dans les fouilles faites en 1896 pour la plantation des arbres de la place, on reconnut que des colonnes rondes devaient soutenir les voûtes de la nef, comme à Saint-Philibert ». Ce détail architectural peut suggérer une datation antérieure au XIe s., si l'on s'en réfère au modèle de l'abbatiale Saint-Philibert et aux autres églises de la région qui présentent cette particularité (cf. *supra*, *seconde partie : le site abbatial... A2. L'ambitieux dessein de l'abbé Ardain... 1. La nouvelle église abbatiale*). De fait, la date de première mention de l'église, en 1119, ne fixe qu'un *terminus ante quem* à la fondation de l'édifice. D'un autre côté, celle de la consécration du grand autel, en 1156 (ou 1196 ?), laisse supposer une phase de travaux conséquente au milieu ou dans la seconde moitié du XIIe s.

Mais A. Bernard rappelle aussi qu'à la démolition de l'église en 1805, ses matériaux ont servi à remblayer les quais les plus proches, et la rue voisine menant au pont nouvellement jeté sur la Saône (actuelle rue Jean Jaurès, cf. ill. 13 et 14)⁹¹⁴. Cependant, les plus belles pièces auront été récupérées - et d'après C. Dard, un morceau de frise romane aura même abouti dans les collections du musée Greuze⁹¹⁵. Dans ces conditions, il faut s'attendre à trouver des éléments en remploi dans les bâtiments qui longent et entourent la place Carnot et la rue Jean Jaurès, beaucoup d'entre eux ayant été refaits à partir de ces années-là.

Or des cinq immeubles que nous avons cités pour afficher des fragments sculptés de style roman, aucun n'est antérieur au XIXe s., et tous s'inscrivent dans cette situation. De plus, la datation proposée pour quatre des pièces en remploi (la cinquième étant plus atypique) concorde avec une des phases attestées de restructuration de l'église. Aussi sommes-nous très dubitatif quant à l'attribution de certains à une architecture civile, dont Tournus n'a guère révélé jusqu'à présent d'exemple comparable indubitablement en place (*infra*, *A3. Maisons et quartiers*) : si d'aucuns évoquent les ouvertures de belles maisons clunisiennes, il est vraisemblable qu'ils proviennent des démolitions de l'église Saint-André. Ils peuvent avoir orné arcatures extérieures, corniches et larmiers, fenêtres à colonnettes et chapiteaux ou arcatures du clocher, ou à l'intérieur, éventuel triforium ou clôture de chœur

⁹¹³ Cf. JUENIN, I, p. 226 - 227, et *Preuves*, p. 288 - 292 ; bibl. Tour., ms. Bompard : t. I, p. 179 ; BERNARD 1911, p. 54 - 55, et DARD 1950, p. 74 - 84.

⁹¹⁴ Cf. A. Tour., D 13 ; BERNARD 1911 p. 55 (pl. Carnot), et 1912 p. 49 (rue du Pont).

⁹¹⁵ DARD 1950, p. 75 (citant A. Bernard) : cette sculpture serait datable du milieu ou du troisième quart du XIIe s.

(ayant notamment précédé le jubé de Saint-André, reconstruit au début du XVe s.⁹¹⁶), d'un style proche dans ce cas d'exemples clunisiens du XIIe s. (éléments de chancel et éléments ronds, peut-être d'ambon, provenant de l'abbaye, et conservés au musée). Au demeurant, si aucun élément sculpté n'est répertorié dans les collections du musée Greuze comme provenant de Saint-André, on n'en remarquera pas moins deux fragments dont l'origine a été perdue, mais où l'on retrouve rinceaux végétaux et portions d'arcature avec décor de besants, qui évoquent fortement les pièces en remploi des alentours de la place Carnot (ill. 276) : ne formeraient-ils pas ce « morceau de frise romane » de Saint-André déposé voici un siècle au musée ?

2.2.2. La paroisse et l'origine de l'église

La paroisse qui dépend de Saint-André est très étendue. Au sud, elle est limitée par celle du « Châtel », et doit se borner au bief Potet - au XVIe s., la place de la prévôté (actuelle place de l'Hôtel-de-ville) fait encore partie de la paroisse de la Madeleine⁹¹⁷. Au nord, elle monte jusqu'à l'abbaye, englobant Saint-Valérien et son cimetière, justement présenté par Saint-Julien-de-Balleure et Juénin comme celui de la paroisse Saint-André. Le long de la Saône, le quartier de la Pêcherie en fait sans doute partie (ill. 264)

Pourtant, ces données sont tardives, et on peut se demander jusqu'à quel degré cet ensemble est urbanisé aux XIIe-XIIIe s. Même si les halles attestées au XVe s. à côté de l'église perpétuent un marché qui se tient depuis longtemps le long de la grand-rue, rien n'indique que cette paroisse soit ancienne : contrairement à celle du « Châtel », elle ne s'appuie pas sur un noyau urbain connu de longue date. Elle peut être de création récente, du XIe ou du début du XIIe s., et avoir gagné sur le terrain de la paroisse primitive de Tournus. Il n'est pas exclu par exemple, qu'une simple chapelle ait précédé sur le bord de la grand-rue, à mi-chemin entre « Châtel » et abbaye, l'église Saint-André : nous avons déjà évoqué cette hypothèse, à propos des chapelles entourant le monastère (*supra, seconde partie : le site abbatial...II. Etude archéologique... A1. L'abbaye dans le premier quart du XIe s. 4.2.2. Saint-Laurent et le problème des chapelles monastiques*). Ce processus correspondrait à celui observé dans le bourg de Cluny à la même époque, où jusque vers 1100, d'après D. Méhu, « il n'y a pas d'église paroissiale proprement dite »⁹¹⁸.

Bien sûr, aucun élément ne rend pour l'instant cette hypothèse indubitable ; mais c'est d'une tendance de développement que nous posons la question. L'analyse qui va suivre, montrera que l'église Saint-André est au cœur d'un quartier en plein épanouissement aux XIIe - XIIIe s., où fleurissent quelques-unes des plus puissantes maisons du bourg.

2.3. Saint-Valérien et le cimetière de Tournus

2.3.1. La chapelle du cimetière de Tournus

⁹¹⁶ Aux frais de Barthélémy de Monteil, docteur en médecine, selon DARD, 1950, p. 75. Rappelons que ce riche Tournusien s'est fait enterrer dans la chapelle fondée par ses soins dans l'église abbatiale (cf. *supra, seconde partie : le site abbatial...II. Etude archéologique de l'abbaye. Epilogue*) : il était propriétaire d'une belle demeure qui faisait face au portail de l'église Saint-André, sur l'origine de laquelle nous aurons l'occasion de revenir (aujourd'hui 10, rue de la République : cf. *infra, A3. Maisons et quartiers*).

⁹¹⁷ MEULIEN 1892, p. 137.

⁹¹⁸ MEHU 2001, p. 229. A Tournus, il peut y avoir ambiguïté entre ces deux fonctions dans les textes, au début du XIIIe s. encore, avec l'appellation de « chapelain » (« *capellanum* ») pour le desservant de Saint-André (cf. *supra, I. Le contexte historique... 3.2. L'occupation du territoire urbain : les paroisses, leurs églises-mères...*).

La **restitution** de l'église Saint-Valérien dans son état primitif, demande de prendre en compte, outre les fenêtres romanes bouchées et les contreforts arrachés déjà mentionnés (cf. ill. 279 : il faut en reporter l'équivalent sur le côté sud), l'abside et le clocher disparus. Selon A. Bernard, le chevet formait avant 1885 un hémicycle précédé d'une travée droite - si bien que l'édifice mesurait au total quelques 34,50 m de long (au lieu des 27,50 actuels), sur 8,80 m de large (dimensions intérieures : cf. le plan de l'ill. 277). La décoration de l'abside aurait rappelé celle des églises Saint-Philibert et du Villars⁹¹⁹. Le clocher, si l'on en croit la vue cavalière publiée par Saint-Julien-de-Balleure, confirmée cette fois-ci par la gravure de Dubercelle présentée par Juénin, devait être haut, de plan rectangulaire ou carré, coiffé d'un toit en bâtière avec un étage sommital percé de nombreuses fenêtres, qui le rapproche de celui de Sainte-Marie du-Chastel (« La Madeleine ») ; mais quatre gros contreforts lui donnent un aspect très massif (ill. 5 et 7). La vue d'Israël Sylvestre, pourtant plus précise sur bien des points, ne le fait pas apparaître clairement de la masse des constructions d'arrière-plan (ill. 6)

Cela étant, l'existence d'un oratoire Saint-Valérien à l'extérieur de l'abbaye n'est attestée qu'au XIVe s. selon Juénin : en 1367, l'abbé Jean III, dit Fabri, aurait « fait un acte de justice... en faveur de la Chapelle de S. Valérien, du Chapelain perpétuel, & des prêtres associés desservants cette Chapelle »⁹²⁰. Mais les choses ne s'éclaircissent vraiment qu'en 1449. A cette date en effet, les moines de Saint-Philibert s'opposent à l'évêque de Chalon, qui s'est permis de bénir le **cimetière de la chapelle Saint-Valérien**, situé hors de la clôture du monastère, et de donner la tonsure à plusieurs clercs dans la chapelle : ils allèguent que depuis toujours, chapelle et cimetière de Saint-Valérien appartiennent à leur établissement⁹²¹.

Par la suite, Saint-Valérien est cité plusieurs fois dans les textes **comme chapelle, mais jamais comme église paroissiale**. Cette fonction, qu'une tradition évoquée par Juénin, lui attribue souvent, ne lui sera confiée qu'entre 1652 et 1656, à l'occasion de réparations à l'église Saint-André ; après quoi, elle servira aux religieuses bénédictines du Villars, installées juste à côté en 1686⁹²². Mais la seule source à évoquer une origine haute est

⁹¹⁹ BERNARD 1912, p. 72, et MEULIEN 1892 : p. 164 - 167.

⁹²⁰ JUENIN, I, p. 191.

⁹²¹ A.D.S.L., H 182 (1436-1458) et G 5 (1432-1492) : « écriture et procédures entre l'évêque Jean Germain et les religieux de Tournus, au sujet de la juridiction que l'évêque prétendait avoir sur la chapelle et le cimetière de Saint-Valérien, joignant ladite abbaye ».

⁹²² BERNARD 1912, p. 73. Pouillés : A.D.S.L., H 191 (XVIe s.), et JUENIN, *Preuves*, p. 311 (début du XVIIe s.). L'affirmation de Juénin, reprise par de nombreux auteurs, selon laquelle Saint-Valérien aurait primitivement servi d'église paroissiale, ne repose sur aucune preuve. S'il est vrai comme il l'affirme, que dans un titre de 1387 (aujourd'hui perdu ?), Hugues Clucheti est appelé « curé ou chapelain de l'église ou chapelle Saint-Valérien » (« *rector seu capellanus ecclesiae seu capella sancti Valeriani* »), alors qu'en 1367, Jacques de Médier était simplement « *capellanus* » - ce qui laisse plutôt flou le statut de l'édifice - (JUENIN, I, p. 88), la « Bulle du pape Eugène IV pour la paroisse de Sainte-Marie-Magdelène de Tournus » en 1446, désigne bien Saint-Valérien comme « chapelle appartenant au monastère » : « *cappellam Sancti Valeriani ejusdem Dioecesis ad monasterium ipsum pertinentem* » (JUENIN, *Preuves*, p. 270). L'unique argument en faveur d'une ancienne fonction paroissiale, tiendrait à la défense de l'évêque de Chalon lors du procès de 1449 : on pouvait alors « présumer que vraisemblablement, avant que les autres églises paroissiales (...) existantes eussent été érigées et construites, cette chapelle était de toute antiquité, et avait la réputation d'être, une église paroissiale » (« *verosimiliter praesumendum est, quod ipsa capella antiquibus, et antequam aliae Parochiales Ecclesiae (...) existentibus fuissent rectae et constructae, erat et reputabatur parochialis Ecclesia* » : JUENIN, I, p. 225). La démonstration n'est guère convaincante.

l'ouvrage de Saint-Julien-de-Balleure, qui fait remonter la chapelle au XIe s., attribuant sa construction à l'abbé Bernier (sans donner d'argument supplémentaire en ce sens)⁹²³.

En revanche, on peut se demander si ce n'est pas **déjà ce cimetière, que bénit le pape Callixte II en 1120** après l'église abbatiale. En effet, si une première bulle de 1120 se contente d'affirmer sans autre précision « *cimiterium benediximus* », aucun auteur ne s'est interrogé sur l'expression employée dans la seconde bulle de 1121, « *cimiterium quod juxta idem monasterium benediximus* ». Elle semble pourtant bien désigner une nécropole située à côté de l'abbaye, et non à l'intérieur de celle-ci (la bulle dit « à côté du monastère », et non « à côté de l'église » - laquelle est désignée trois lignes plus haut comme « *ecclesia* », et non « *monasterium* »)⁹²⁴. La chapelle actuelle aurait été construite une vingtaine d'année après cette consécration : dans la foulée sans doute des grands travaux de l'abbaye, dont elle dépend directement.

2.3.2. Le cimetière Saint-Valérien : nature et extension

Il convient maintenant de préciser que ce cimetière est **le seul destiné aux habitants de Tournus** pendant presque tout le moyen âge - ce qui confère d'autant plus d'importance à sa chapelle. Saint-Julien-de-Balleure et Juénin confirment tous deux que la paroisse Saint-André n'en a jamais connu d'autre, et un nouveau cimetière n'est fondé qu'en 1446 à la sortie sud de la ville, précisément pour en donner un à la paroisse de la Madeleine qui n'en avait jamais eu : la bulle de consécration est explicite sur ce point⁹²⁵.

Le cimetière Saint-Valérien, sur le bord duquel s'installeront les bénédictines du Villars au XVIIIe s., sera supprimé en 1733, et déplacé à l'extérieur⁹²⁶.

Notons que ce **privilege d'inhumation** sur les habitants d'une agglomération de quelque importance, n'est pas insolite pour le moyen âge. C'est même en grande partie sur ce droit exclusif, que repose la puissance d'une abbaye bénédictine comme Saint-Michel de Tonnerre (aujourd'hui dans le département de l'Yonne) - laquelle en tire des revenus substantiels, depuis le haut moyen âge à ce qu'il semble, jusqu'en... 1777!⁹²⁷

A Tournus, l'absence de cimetière dans la paroisse du Châtel, qui pourrait être la première de la ville, pose la question de l'ancienneté d'un tel privilège. On songe dès lors à la présence d'une nécropole des premiers temps chrétiens sur le site de l'abbaye voisine, voire d'une hypothétique nécropole antique à son origine : le cimetière Saint-Valérien pourrait en être l'ultime réminiscence. En l'absence de toute trace d'inhumation des périodes hautes, il pourrait traduire un reflux des fonctions destinées au laïcs sur les marges du site primitif, désormais réservé aux moines.

De fait, le cimetière Saint-Valérien paraît **implanté** à l'extérieur de l'enceinte abbatiale, mais le long de celle-ci, au nord-ouest et de part et d'autre de la chapelle, au-dessus de

⁹²³ SAINT-JULIEN-DE-BALLEURE 1581, p. 524.

⁹²⁴ Bulles de Callixte II, 1120 et 1121 : JUENIN, *Preuves*, p. 148 et 149.

⁹²⁵ Bulle du Pape Eugène IV, 1446. A propos de l'église sainte-Madeleine : « *ipsa ecclesia proprio caret cimitero* » : JUENIN, *Preuves*, p. 270.

⁹²⁶ BERNARD 1911, p. 89 (d'après A. hosp. T., II B 5, A. Tour GG 41, et A.D.S.L., notaires : minutes Jean Chapuis, 3 E 3323, 1733). Cf. aussi BERNARD 1912, p. 30 (d'après A. hosp. T., II B 3).

⁹²⁷ Cf. FROMAGEOT 1973, et LAURENT - CLAUDON 1941 : « Saint-Michel de Tonnerre », p. 270-274 ; repris dans SAINT-JEAN VITUS 1990 : « Tonnerre (Yonne, arrondissement d'Avallon). Ancienne abbaye Saint-Michel (ancien diocèse de Langres) », p. 112 - 116.

la rupture de pente. La seule description qu'on en ait, on ne peut plus succincte, date de 1649⁹²⁸ : il est alors clos de murs en mauvais état, mais rien n'indique ses dimensions. Il devait pourtant s'étendre de part et d'autre de l'actuelle rue Perrin de Puycousin : celle-ci n'a été percée, sous le nom de « rue Neuve », qu'en 1727, en partie sur son emplacement⁹²⁹. C'est surtout cette utilisation moderne qu'ont révélée les fouilles effectuées en 1991-92 par D. Barthélémy ; néanmoins, les inhumations, médiévales ou modernes, se concentraient dans la partie flanquant la chapelle au nord, c'est-à-dire du côté de l'abbaye. Et quelques découvertes isolées, faites dans les années précédentes au hasard de travaux divers, montrent qu'elles se poursuivaient le long de la rue Saint-Valérien (extrémité nord de la grand-rue passant devant la chapelle, actuelles rues A. Bessard et Commandant Carré), sur sa rive orientale apparemment, depuis l'actuelle place de Lacretelle, juste au sud de la chapelle (au carrefour de la « rue du Tromphoir » qui descendait sur le quartier de la Pêcherie), jusqu'au pied de l'ancienne « porte Boyé » au nord-ouest : c'est-à-dire, le long de l'enceinte abbatiale (ill. 264 - cf. ill. 14)⁹³⁰. Juste à l'est de la chapelle en revanche, la pente du terrain, soudain très forte en direction de la Saône, explique sans doute que le cimetière ne se soit pas prolongé plus loin.

Rappelons qu'en contrebas, c'est dans la zone exempte de sépultures, à 13 m exactement au nord du chevet de Saint-Valérien, que D. Barthélémy a mis au jour un tronçon de chaussée empierrée du haut moyen âge, semblant s'orienter vers le cœur de l'abbaye (cf. *supra*, première partie : prémices... C. Tournus de 875 à la fin du Xe s. 2.3.2. *Déviations successives de la voie d'Agrippa ?*).

Dès lors, on est en droit de se demander si la construction de la chapelle (qui empiète sur le tracé suggéré pour l'ancienne voie), et l'expansion du cimetière qui lui serait liée (voire sa fondation ?), ne seraient pas responsables de la **déviations de la grand-rue** à cet endroit. C'est en effet au moment où il aborde la chapelle, que l'axe principal sud-nord de Tournus, venant de l'ancien *castrum*, marque une inflexion prononcée vers le nord-ouest, pour contourner, avec le site abbatial, pourtant situé dans le prolongement logique de sa direction d'origine, la chapelle et sans doute le cimetière (cf. ill. 14).

Une telle analyse suppose qu'un évènement fort soit venu marquer la fondation de la chapelle (éventuellement dans un premier état, antérieur au XIe s. ?). Il se sera peut-être accompagné d'une redéfinition du cimetière, en liaison directe avec le développement de l'abbaye voisine. Il s'agit là d'une piste de recherche : elle pourrait se révéler féconde.

2.3.3. Le culte des reliques aux origines de la chapelle et du développement du cimetière ?

Le seul texte qui propose une explication aux origines de la chapelle Saint-Valérien, est celui de Saint-Julien-de-Balleure au XVIe s. Sa version n'est pas dénuée d'intérêt : l'oratoire aurait été fondé, au tout début du XIe siècle par l'abbé Bernier, dans l'intention de restaurer sa dignité au **culte du patron primitif de Tournus**. En effet, après l'arrivée de Geilon et de la congrégation de Noirmoûtier, le vocable de Saint-Philibert aurait peu à peu détrôné celui d'origine - alors que justement, « il avait été expressément convenu que l'Abbaye de Tournus, sans changer de nom ni d'invocation, retiendrait l'appellation de Saint-Valerin ».

⁹²⁸ Publiée par DARD, 1950, p. 72-89 : p. 80.

⁹²⁹ Cf. BERNARD 1912, p. 30 (d'après A. Tour., BB 25).

⁹³⁰ Cf. BARTHELEMY 1992 a et b, et 1993.

Ce serait donc pour mettre un terme à un conflit vieux de plus d'un siècle entre les deux saints patrons de l'abbaye, que cette chapelle aurait été érigée⁹³¹.

L'important nous paraît moins la date exacte de fondation et le nom de l'abbé responsable, que le mobile invoqué. A l'appui de cette thèse, on se rappellera le contexte du Xe s., avec l'épisode de l'exil à Saint-Pourçain, souvent interprété comme l'illustration de frictions entre les deux communautés (*supra, première partie : prémices... C. Tournus de 875 à la fin du Xe s. 1.2.2. L'installation des moines à Tournus... 1e partie*). Durant ce siècle, une majorité d'actes ne mentionne plus le vocable de Saint-Valérien, et à plusieurs reprises, l'abbaye se trouve placée uniquement sous le patronage de sainte Marie et saint Philibert⁹³². En revanche, on assiste à la fin du Xe s., à la translation des reliques de saint Valérien dans l'abbaye : acte qui pourrait être pris comme la manifestation d'une réhabilitation du culte du martyr Tournusien - dans l'espoir d'apaiser certaines tensions nées de sa déshérence. Par la suite, les moines de Tournus semblent, dans la même optique, préoccupés de réconcilier sa tradition hagiographique avec celle de saint Philibert, probablement jusqu'au début du XIIe s., avec la rédaction de la *Translatio sancti Valeriani* - ainsi que l'a démontré D. Iogna-Prat⁹³³. La version de Saint-Julien-de-Balleure ne paraît donc pas dénuée de fondement.

La fondation de la chapelle Saint-Valérien se sera-t-elle accompagnée d'une translation du corps saint (dont aucun texte conservé ne nous aurait gardé le souvenir) ? D'après E. Meulien, la crypte sous le chœur de l'église, aujourd'hui murée, abriterait des **reliques** de saint Valérien⁹³⁴. Cette version paraît tout à fait vraisemblable. Implantée à l'extérieur de l'enclos abbatial, du côté de la ville, cette chapelle consacrée au patron primitif du lieu, dont le culte reste populaire en dépit du prestige de saint Philibert, aura exercé un attrait important.

On songe ici à l'exemple de la chapelle Saint-Prudent à Bèze (Côte-d'Or). Les reliques de ce saint, initialement conservées dans l'abbaye bénédictine du lieu, provoquaient un tel afflux dans l'église, que les moines décidèrent, au XIe s., de les déposer dans une chapelle spécialement construite à l'extérieur de l'enclos. Ce culte restant très populaire, cette chapelle devint au cours des siècles, un point de référence dans le paysage du bourg monastique en pleine croissance⁹³⁵.

A quel moment précis, à Tournus, une telle mutation a-t-elle pu avoir lieu ? Une première chapelle a-t-elle été réellement fondée par Bernier au début du XIe s., qui aura été remplacée un siècle plus tard, par l'édifice parvenu jusqu'à nous ? Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons répondre à ces questions. On notera simplement que la démarche évoquée s'inscrirait avec une certaine logique, dans le grand mouvement de restructuration et de réforme du monastère, dont nous avons souligné le développement au cours du XIe s. Mais dans la phase d'épanouissement qui caractérise le début du XIIe s. à l'abbaye, et alors que se créent les derniers instruments théoriques de l'assimilation des deux cultes, elle apparaîtrait comme une conséquence ultime de cette grande impulsion.

Enfin, il est tout à fait concevable que le culte de Saint-Valérien dans cette chapelle, et très vraisemblablement, la présence de ses reliques, aient favorisé l'expansion du cimetière - devenu celui des habitants de Tournus, sous l'entière dépendance du monastère voisin.

⁹³¹ SAINT-JULIEN-DE-BALLEURE 1581 : p. 524.

⁹³² Cf. ANDRIEUX 1993, *Recueil*.

⁹³³ IOGNA-PRAT 1995.

⁹³⁴ MEULIEN 1892, p. 166.

⁹³⁵ Cf. *Chronique Dijon...Bèze*, et « *Translationes et Miracula Sancti Prudentii* » ; ainsi que MONTENAY 1960.

Par opposition, les espaces d'inhumation intérieurs à l'enclos abbatial, seraient réservés aux moines, et à quelques laïcs privilégiés (cf. *supra*, *seconde partie : le site abbatial...*).

Ce schéma de **développement d'un cimetière laïc aux marges d'un monastère important**, autour d'une chapelle qui attire les dévotions, se retrouve à la fin du XIIe s. pour l'abbaye de Montmajour en Provence. Sur ce site en effet, une chapelle Sainte-Croix est édifiée vers 1170-1180, à 250 m environ de l'église abbatiale, pour écarter de l'enceinte monastique apparemment, les pèlerins qui affluent à l'occasion des cérémonies du Pardon, le jour anniversaire de la dédicace de l'invention de la Sainte Croix. Un cimetière laïc ne tarde pas à s'étendre autour de cette chapelle⁹³⁶. Ajoutons que le site abbatial de Montmajour connaît lui aussi une tradition d'inhumation bien plus ancienne, qui a pu influencer cette évolution. Il reste qu'à Tournus, l'urbanisation en cours aura accru la pression sur cette nécropole, comme pour l'exemple déjà cité de Tonnerre.

En tout état de cause, à partir du XIIe s. au plus tard, la présence du cimetière des habitants, le seul de la ville, aux côtés de l'abbaye toute puissante, aura joué un rôle non négligeable dans le développement urbain de Tournus.

A 3. Maisons et quartiers

Du *castrum* à l'abbaye, nous avons repéré les vestiges d'au moins sept bâtiments civils antérieurs au milieu du XIIIe s. Les restes en sont parfois ténus ou incomplets. Mais deux ensembles majeurs s'imposent, qui chacun ont fait l'objet d'une étude plus détaillée : un vaste édifice isolé au n° 6, rue Greuze, et deux grandes maisons côte-à-côte, bordant l'actuelle rue du Passage Etroit, que nous associerons. Dans ce dernier groupe, auquel nous avons consacré la plus grande attention, l'une des constructions est particulièrement imposante. Avec ces deux ensembles, c'est le quartier autour de Saint-André qui se trouve mis à l'honneur.

Mais reprenons les choses dans l'ordre, en partant du « Châtel ».

1. Analyse archéologique des vestiges

1.1. Le quartier du « Châtel » et ses marges

1.1.1. A l'intérieur du « Châtel » : les plus anciens témoins d'une occupation domestique (27, rue des Boucheries)

Description

La fouille pratiquée de part et d'autre de la muraille antique, entre la rue des Boucheries et le quai du Midi, n'a révélé qu'indirectement, la continuité d'une occupation de type domestique le long du rempart de l'ancien « *castrum* », après son remaniement à l'époque carolingienne (cf. *supra*, *première partie : prémices... C. Tournus de 875 à la fin du Xe s. 2.1. Travaux et habitat sur le castrum, ...*). En effet, dans la zone sondée, les sols d'habitat postérieurs au Xe s. ont été écrêtés à l'intérieur de la muraille restaurée à la fin du IXe s. Toutefois, l'emplacement occupé autrefois par un système d'issue du côté de la Saône, achève d'être comblé par des rejets, où s'amoncellent lentement pots cassés, et surtout, déchets animaux, sous forme d'ossements bovins et porcins. La stratification du dépôt traduit une activité constante, à proximité immédiate (ill. 26, 28 à 30, et 33 - C).

⁹³⁶ MOGNETTI 1976 : « La chapelle Sainte-Croix », p. 217-220.

Datation

Les données de fouille permettent d'identifier une occupation longue à cet endroit. L'évolution du mobilier céramique en stratigraphie, comparable notamment à celle qu'on observe dans la fouille de la cuisine de l'abbaye, révèle une **occupation continue du Xe au XIIe s.** ⁹³⁷ (cf.annexe « *Chronologie de la céramique...* »).

1.1.2. Un premier bâtiment accolé à l'extérieur de la muraille antique : 3, place de la Grenette

Description

Sur le flanc nord-ouest de l'ancien *castrum*, à l'extérieur de celui-ci, la **façade** d'une maison médiévale vient s'appuyer contre le massif de la demi-tour de flanquement reconnue au n° 2, rue de la Grenette (cf. *supra*, première partie : prémices... B. Tournus avant 875. 2.2. Le « castrum » antique et son enceinte). Elle est masquée à l'heure actuelle par un bâtiment récent en appentis au n° 3, place de la Grenette (cf. ill. 18 ; la maison est signalé en « 1 » sur l'ill. 264). D'orientation presque rigoureusement est-ouest, cette façade est conservée sur plus de 8,40 m de long, mais amorce finalement un retour vers le nord, qui peut correspondre à l'angle du bâtiment initial, aussi bien qu'au départ d'un refend intérieur. 7 m plus au nord, le départ d'une seconde maçonnerie est-ouest, également appuyée contre la muraille antique, ferme peut-être le plan d'origine (ill. 280).

Notons que ces constructions sont postérieures à l'arrachement du parement de la muraille antique. Elles s'accompagnent même d'une reprise partielle de la maçonnerie de la tour en partie supérieure : mais il doit s'agir là d'un simple aménagement, et il n'y a pas lieu d'imaginer une restauration plus large du rempart. Les élévations supérieures de la tour, elles (actuellement visibles depuis la place de la Grenette), ont été refaites ultérieurement.

Le mur principal, conservé sur 9,20 m de hauteur, est flanqué sur toute sa hauteur, pratiquement en son centre, d'un grand massif débordant en méplat vers le sud. Celui-ci englobe le contrecœur et le conduit d'évacuation d'une **cheminée**, dont l'âtre s'ouvre au revers, à l'intérieur de la pièce du premier étage. Cet âtre est à fond plat, en partie creusé dans la maçonnerie de l'étage, et on lit clairement l'arrachement du manteau et de la hotte de la cheminée dans l'élévation intérieure. A l'extérieur, la partie supérieure du massif en débord se rétrécit brusquement au sommet de la façade, pour rattraper le mouvement général du conduit qui va s'amenuisant vers le haut, de façon à amorcer, sans doute au niveau de la gouttière, la souche aujourd'hui disparue (ill. 280 et 281).

Les subdivisions internes du bâtiment ont disparu, comme sa couverture d'origine et l'essentiel des élévations complémentaires, mais on peut reconnaître aujourd'hui, du côté nord de la façade, une **élévation initiale à trois niveaux** (ill. 280) : un rez-de-chaussée aveugle, de ce côté-ci au moins, couvert d'un plancher dont le niveau reste marqué par un alignement de corbeaux, un premier étage marqué par sa large cheminée, et un étage supérieur sans cheminée de ce côté, mais que devait traverser la partie supérieure de la hotte du premier, éclairé en tout cas dans l'angle sud-ouest par une fenêtre rectangulaire, haute et étroite (1,20 m de haut, sur 0,40 de large - on aperçoit sa face externe en haut à gauche, sur la photo ill. 281).

Le niveau du sol d'origine du rez-de-chaussée n'est pas connu. A l'extérieur toutefois, on remarque aujourd'hui à la base des murs, l'émergence d'un premier rang de fondation,

⁹³⁷ Remercions encore une fois Emmanuel Poil, pour sa précieuse contribution à l'identification de ce mobilier céramique.

indiquant que le sol, de ce côté, a été décaissé (sur une trentaine de centimètres : cf. ill. 280) : par rapport à ce repère extérieur, la hauteur du rez-de-chaussé serait d'environ 2m⁹³⁸. Enfin, il est vrai qu'aucune trace de séparation n'est visible entre le niveau de la cheminée et celui de la fenêtre (mais le mur est enduit de ce côté, et il n'a pas été possible d'y toucher). Toutefois, sauf à imaginer une pièce de 6 m de haut éclairée par un jour percé au sommet du mur, il faut restituer un second étage avec un plancher intermédiaire, peut-être porté par les murs latéraux, refaits depuis lors.

Datation

Les caractéristiques de la construction sont en tous points comparables à celles des bâtiments du second quart et du milieu du XIIe s. à l'abbaye. A tout prendre, certains faciès des parements, utilisant un tout petit appareil, pourraient même rappeler des parties de la fin du XIe s. ou des alentours de 1100 (bâtiment du chapitre et du dortoir, premier état du réfectoire avant construction de la cuisine, avec son contrefort d'angle sud-ouest : cf. *supra*, *seconde partie : le site abbatial... II. Etude archéologique de l'abbaye*).

On verra plus loin la parenté qui unit cette maison et la demeure de la rue du Passage Etroit, que nous datons au milieu ou dans la seconde moitié du XIIe s. (ci-après, 1.3.1. *Face à l'église Saint-André,...*). En particulier, l'unique fenêtre de la place de la Grenette, est très proche de celle qui regarde vers l'ouest, à l'étage sommital de la maison du Passage Etroit (ill. *relevés - photos*). On gardera en tête cependant, que leur simplicité en fait un élément délicat à dater, et que leur typologie ne saurait guère constituer un critère en ce domaine. Ajoutons qu'on ne trouve nulle trace de taille pointée place de la Grenette - mais seulement un layage haché, fin et régulier, qui paraît bien typique du XIIe s.

Au total, rien n'empêche de dater ces vestiges dans la **première moitié ou le milieu du XIIe s.**

1.1.3. Sous l'église Sainte-Marie, des vestiges succincts entre la muraille et la Saône (16, quai du Midi)

Description des vestiges

Juste sous le chevet de l'église du « Châtel », le soubassement de l'actuelle cure de la Madeleine, qui ouvre à l'arrière sur le quai de Saône, est également situé à l'extérieur de l'ancien *castrum*. S'il ne s'appuie pas directement sur un vestige de la muraille antique, du moins s'approche-t-il de son tracé (n° 2 sur l'ill. 264).

On y reconnaît, à l'intérieur d'une construction de l'extrême fin du moyen âge et de l'époque moderne, un mur plus ancien, d'orientation est-ouest (c'est-à-dire, perpendiculaire au rempart antique et à la rivière voisine). Il constitue la **façade** primitive d'un bâtiment disparu, initialement percée d'un grand portail en plein cintre, aujourd'hui partiellement muré (ill. 282). Les parements montrent un petit appareil de moellons bien équarris (piqués, ou parfois d'appareil), éclatés au marteau ou parfois brochés, disposé en assises réglées (bien qu'ayant subi certains désordres), avec quelques rangs de réglage plus minces, et séparées par des joints épais. Les piédroits et l'arc lui-même sont entièrement montés de pierres de taille de moyen appareil travaillées à la bretture, et s'intègrent parfaitement à la structure des parements environnants - la seule zone où l'on observe aujourd'hui une rupture d'alignement des assises et l'insertion de petites pierres de calage sur l'extrados,

⁹³⁸ Dans ce cas, le rez-de-chaussée aurait été déchaussé lui aussi : mais à l'heure actuelle, on ne peut pas observer correctement la base du mur à l'intérieur.

correspond à la reprise d'un désordre de la maçonnerie, ayant provoqué l'affaissement de quelques claveaux.

On notera enfin qu'il s'agit d'un terrain potentiellement inondable, au niveau des quais actuels. Toutefois, on sait que la topographie exacte des bords de Saône et le régime de la rivière ont pu varier dans le temps.

Datation

Il est toujours délicat de dater des éléments aussi succincts. Pour s'en tenir aux seuls critères constructifs, on notera que le type d'appareil du mur et la mise en œuvre de l'arc se situent encore dans la lignée des exemples du XIIe s., à l'abbaye comme aux églises Saint-Valérien ou Sainte-Marie-du-Châtel ; mais l'emploi fréquent de la taille brochée, et surtout de pierres de taille brettelées pour l'arc, ainsi que l'épaisseur des joints, s'observent dans les maçonneries du XIIIe s. - alors que les parements du XIVe s. sont beaucoup plus irréguliers (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*»). En fait, nous allons voir que le modèle le plus proche en la matière se trouve au 6, rue Greuze, dans une maison que nous datons de la première moitié du XIIIe s. (ci-après, 1.2. *Entre « grant Gaize » et grand-rue... ; cf. ill. 286*). D'un autre côté, la forme un peu lourde de l'arc en plein cintre (peut-être due aussi à des désordres ultérieurs ? Cf. ill. 282), et les dimensions des blocs utilisés pour l'appareillage des piédroits et pour certains claveaux, évoquent encore les arcs au bas des murs du farinier, mais aussi les chaînes d'angle de la tour « du moulin » à l'abbaye de Cluny, qu'on date du XIIIe s., dans la seconde moitié pour l'un, et au milieu pour l'autre⁹³⁹. Inversement, pour toutes les constructions que nous situerons à partir de la fin du XIIIe s. à Tournus, les arcs de portail sont à profil segmentaire (cf. *infra, B. Essor urbain, fin XIIIe - milieu XIVe s. ; et annexe «Evolution des modes de construction*»).

Entre ces différents exemples, les vestiges du 16, quai du Midi à Tournus, devraient s'inscrire de manière large, **dans le milieu du XIIIe s.**

1.1.4. Aux marges du « Châtel » : des terrains non urbanisés au-delà du marché de la Prévôté ?

Pour clôre ce tour du « Châtel », on observera que si le quartier déborde l'enceinte romaine dès le XIIe s., en tout cas vers le nord-ouest, les terrains situés plus loin dans cette direction, au-delà du marché de la prévôté ou grande boucherie (actuelle place de l'Hôtel-de-Ville), ne semblent pas encore urbanisés.

En effet, les sondages effectués lors de travaux d'aménagement, à l'intérieur et autour des maisons 19 et 21, rue de l'Hôpital, ont plutôt livré l'image d'un **espace rural avant la seconde moitié du XIIIe s.** Dans ce secteur à partir du XIIe s., d'importants apports de limons tendent à aplanir la pente initiale en direction de la Saône, à peine perturbés par quelques fosses (pauvres en mobilier) : il faut y voir très vraisemblablement l'effet de la mise en culture, dans un milieu humide à proximité du bief Potet (cf. ill. 264)⁹⁴⁰.

⁹³⁹ Sur la datation du farinier et de la tour du moulin de l'abbaye de Cluny, cf. *supra*, seconde partie : le site abbatial...II. Etude archéologique de l'abbaye, C. la mutation du XIVe s. : note 5.

⁹⁴⁰ Sur ces sondages, cf. SAINT-JEAN VITUS 2000. Les datations sont données d'une part, d'après les tessons de céramique trouvés en stratigraphie dans ces premiers niveaux de limons: ils sont comparables à des exemples issus de la fouille de la cuisine de l'abbaye, et de celle du 27, rue des Boucheries / 18-19, quai du Midi dans le « Châtel », où ils apparaissent dans des horizons du XIIe et du XIIIe s. seulement. (cf. annexe «*Chronologie de la céramique... »*). D'autre part, les niveaux de limon en question sont

1.2. Entre « grant Gaize » et grand-rue, la demeure 6, rue Greuze

1.2.1. Description des vestiges

Situation - état actuel des vestiges

L'actuelle rue Greuze reprend le tracé de l'ancienne « rue de la grant Gaize ». Sur son côté nord, au n° 6, presque à l'angle de la grand-rue, et à quelques 100 m au sud de l'ancienne église Saint-André, subsiste un édifice en hauteur, englué de nos jours entre toutes sortes de constructions postérieures. Il est maintenant précédé à l'est par une petite cour de même largeur, entourée de très hauts murs, qui ouvre à l'arrière de deux maisons mitoyennes sur la grand-rue (46 et 48, rue de la République : ill. 264, n° 3, et 283).

Il faut aujourd'hui monter sur les toits voisins pour s'apercevoir qu'en réalité, cette cour a été gagnée sur l'intérieur du bâtiment, évidé sur toute sa moitié est. Des toits, on s'aperçoit en effet que les grands murs qui l'enveloppent sont ceux de la demeure d'origine ; les maisons modernes sur la grand-rue sont en fait appuyées sur ses chaînes d'angle, et les ouvertures hautes initiales ont été murées (ill. 284 - 285).

Silhouette générale et extension du bâti

Il s'agit donc à l'origine d'un bâtiment très grand, de plan barlong, **tout en hauteur**, comptant trois étages (soit quatre niveaux au total, sans cave). Le conduit de ses cheminées superposées forme un massif en débord large et plat sur toute la hauteur de la façade ouest, jusqu'au rez-de-chaussée (ill. 283 - 284, et 286 et 287).

Initialement, chaque niveau comprend une grande salle de 10 m sur 6 à peu près, mais seuls les deux étages supérieurs se limitent à celle-ci. Au rez-de-chaussée et au premier étage, une petite pièce secondaire (de seulement 2,50 m sur 6) flanque le corps de logis principal à l'ouest : c'est-à-dire, là où passe le conduit de cheminée en débord, qui s'y trouve englobé (cf. ill. 283 et 287). Les maçonneries sont pourtant bien liées, et on peut lire de nos jours, au-dessus du premier étage, les traces d'un solin avec corbeaux dans le massif de la cheminée, mais aussi de reprises dans le mur nord, prouvant que cette partie recevait initialement une toiture en appentis (cf. ill. 286 et 287).

Dans l'état actuel des choses, il est impossible d'assurer que le bâti ne **se continue** pas à l'origine en partie basse, sous une forme ou une autre, également vers l'est (jusqu'à rejoindre la grand-rue ?).

Le rez-de-chaussée et le premier étage

Au **rez-de-chaussée**, la grande salle principale ouvre sur l'extérieur par un portail cintré en façade sud, sur la rue de la « grant Gaize » (ill. 286 à 288) ; la petite pièce secondaire à l'ouest a subi diverses transformations, mais on observe en façade sud une chaîne d'angle verticale, du sol au plafond, dans laquelle il faut reconnaître le seul piédroit subsistant de l'embrasure d'une ouverture sur la rue de la grant Gaize (ill. 287). En revanche, aucune communication n'existe à ce niveau entre ces deux locaux.

L'un et l'autre sont sans doute déjà couverts par un plancher (l'actuel a été refait au XVe s., cf. annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* », mais s'adapte en partie aux corbeaux et ressauts d'une installation qui peut être d'origine). On n'y trouve

antérieurs à la construction de la maison n° 17, rue de l'Hôpital, datée par dendrochronologie dans la seconde moitié du XIIIe s. (cf. *infra*, B. Essor urbain..., 2.3.1. Le long de la « petite Gaize »...).

ni fenêtre, ni cheminée (bien que le massif du conduit du premier étage se prolonge vers le bas jusqu'à ce niveau).

Le **premier étage**, lui, comprend une cheminée au centre du mur ouest, et dans la moitié ouest de la grande salle, qui seule reste clairement lisible aujourd'hui, une grande fenêtre du côté de la rue, avec ébrasement intérieur - malheureusement très transformée.

Le linteau actuel avec deux arcs brisés aveugles visible depuis la rue (ill. 286) ne paraît pas en place, il a été retravaillé à la boucharde, et on peut même se demander s'il ne s'agit pas d'une création du XIXe s.

La petite fenêtre haute qui lui est immédiatement adjacente, à encadrement rectangulaire souligné d'un tore extérieur, est un ajout postérieur (ill. 286) ; en revanche, rien n'empêche que la petite niche à ouverture cintrée, ménagée dans l'épaisseur du mur de façade à un peu plus de 3 m à l'est de la fenêtre principale, soit d'origine (cf. ill. 283 : premier étage, et ill. 287).

Dans l'angle sud-ouest de la grande salle, une porte dessert cette fois-ci la pièce secondaire, encore encombrée du massif en débord de la cheminée voisine, mais sans cheminée propre. Cet espace est lui-même éclairé par une nouvelle fenêtre sur rue : celle-ci est refaite à l'extérieur, mais conserve à l'intérieur sa large embrasure, où l'on croit lire l'arrachement d'un coussiège, et qui est coiffée d'un cintre en arc segmentaire en-dessous des retombées duquel sont deux consoles moulurées ; le placard cintré, haut et étroit, qui la flanque à main gauche, peut être également d'origine (ill. 283 et 287).

Chacune de ces deux pièces donne en tous cas par une porte sur un étroit couloir de plan irrégulier, en débord vers le nord, visiblement voûté en berceau (on lit clairement les traces d'arrachement de la voûte en berceau d'origine : ill. 283 et 288).

Les étages supérieurs

Le **second étage** se limite donc à la grande salle avec cheminée, et ouvre également sur la rue par au moins une grande fenêtre géminée, superposée à celle du premier, avec cintre de décharge intérieur en arc segmentaire et coussièges (ill. 287 à 289) ; sa face externe, une fois encore, a été très reprise. Une petite fenêtre haute cintrée vient compléter cet éclairage à côté de la cheminée à l'ouest (elle est aujourd'hui bouchée, mais reste visible de l'extérieur, cf. ill. 284). Du côté nord, une porte (ill. 290) semble desservir une galerie extérieure superposée au couloir voûté du premier étage, et couverte d'une toiture en appentis : elle ouvre aujourd'hui sur un étroit couloir, mais les maçonneries qui ferment celui-ci sont plus récentes, alors que le mur extérieur du bâtiment d'origine conserve, juste au-dessus du niveau du linteau de la porte primitive, une suite de corbeaux destinée à recevoir une sablière d'appui, et les traces d'un solin de toiture (ill. 288 et 289)⁹⁴¹.

Enfin, le **troisième étage** comprend la seule grande salle, sans cheminée, et sans porte sur l'extérieur (ill. 283). Ses fenêtres, de petites dimensions, se répartissent cette fois-ci entre les deux grands murs nord et sud : deux d'entre elles percent à intervalles réguliers le mur nord sur la totalité de sa longueur (l'une d'elle, aujourd'hui murée, n'est désormais visible que de l'extérieur, depuis les toits : ill. 284 et 285), et la seule observable de nos jours du côté sud, trahit sans doute une disposition symétrique des percements (ill. 283 - haut, et 286 - 287). Il s'agit là de fenêtres étroites situées relativement haut, rectangulaires à linteau

⁹⁴¹ Sur cette question d'une éventuelle galerie - terrasse au-dessus du couloir voûté du premier étage, cf. la réflexion proposée dans SAINT-JEAN VITUS [à paraître].

droit, ébrasement interne et dans un cas au moins, appui intérieur taluté (visible en coupe sur l'ill. 288) ; à l'extérieur, un chanfrein souligne tout l'encadrement (ill. 284 et 285).

Niveaux de sol et problème de la couverture initiale

D'un étage à l'autre, portes et embrasures de fenêtres permettent de restituer les hauteurs de sols d'origine sensiblement au niveau actuel, sauf entre les deux derniers étages : au niveau supérieur, un cordon de deux rangs de pierres en relief à l'intérieur des murs nord et sud marque le niveau d'appui des poutres du plancher d'origine, au-dessus de l'extrados de la petite fenêtre haute occidentale du second étage (soit 0,95 m au-dessus du plancher actuel : ill. 288 et 289). Cela fait du second étage le plus haut de toute la maison, avec à peu près 4,80 m entre planchers, contre 3,70 m environ pour le premier, plus de 3 m pour le rez-de-chaussée (dont on ignore en l'absence de fouilles, le niveau de sol d'origine) - mais seulement un peu plus de 2,20 m pour le niveau supérieur (ill. 288 et 289).

Pour le reste, on ne sait rien du mode de couverture initial de cet édifice, la toiture actuelle à trois pans étant plus récente, avec sa belle charpente à ferme appuyée contre le mur transversal qui divise l'ancien logis sur toute sa hauteur, pour créer une cour dans sa moitié orientale : cette opération est sans doute contemporaine de la reprise et du réhaussement des pièces secondaires occidentales et de la réfection des planchers de tous les étages.

1.2.2. Datation

La **mise en œuvre** (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*») des moellons et des pierres des chaînes d'angle, la parfaite intégration de l'arc du portail d'entrée à la maçonnerie environnante, renvoient aux constructions les plus soignées du XIIe s. Les portes à linteaux sur coussinets sont également notoires dès cette période. Pourtant, l'emploi de la brette pour le travail des pierres de taille n'est pas assuré avant les années 1230 à Tournus, on l'a vu. Et les maçonneries qu'on a datées du début ou du milieu du XIIIe s. à l'abbaye, montrent encore une grande qualité et une grande régularité d'appareil, avec toutefois des joints un peu plus épais qu'au XIIe s. : ce qui est le cas ici. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas limité à Tournus, et on peut faire les mêmes remarques à propos des constructions clunisiennes par exemple - ou de la maison 40, rue des Forges, à Dijon, que nous avons eu l'occasion d'étudier de près⁹⁴² (cf. aussi annexe «*Evolution des modes de construction*»). Au contraire, ce qu'on a pu observer des constructions postérieures au XIIIe s. montre un net changement des pratiques (cf. *supra*, *seconde partie, le site abbatial... II. Etude archéologique de l'abbaye. B3. Un nouvel élan...*, et *C. La mutation du XIVe s.*).

Enfin, on pourra rapprocher le **type de petites fenêtres** rectangulaires à encadrement extérieur de larges pierres de taille soulignées d'un chanfrein, qu'on connaît au dernier étage du 6, rue Greuze, de bâtiments datables au tout début du XIIIe s., conservant eux-mêmes de nombreuses caractéristiques du siècle précédent, comme le manoir de Gissey-sous-Flavigny, ou le cellier de l'abbaye de La Bussière-sur-Ouche en Côte-d'Or ; ou encore, de l'église Notre-Dame de Dijon, datable des années 1230, ou de Saint-Rémy de Bèze en

⁹⁴² Sur cette maison, également dite « hôtel Aubriot » : SAPIN - JUFFARD - SAINT JEAN VITUS 1987, et SAINT-JEAN VITUS - SAPIN 1990.

Côte-d'Or, qui doit lui être sensiblement contemporaine (ill. 291 - 292). Nous avons déjà fait allusion à tous ces édifices⁹⁴³.

Aussi, c'est dans la **première moitié du XIIIe s.**, qu'on peut situer l'état d'origine du logis en hauteur, 6, rue Greuze.

La division du bâtiment en deux parties dans le sens de la hauteur et la création d'une cour dans la moitié orientale évidée se sont accompagnées d'une réfection de la totalité des planchers (modifiant la hauteur d'origine de certains étages) et de la mise en place de la charpente de toiture actuelle, dans la moitié de logis conservée jusqu'à nous. D'après l'analyse dendrochronologique, le plafonnement du rez-de-chaussée daterait du troisième quart du XVe s. (cf. annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* »). C'est au même moment qu'on aura surhaussé la partie occidentale en appentis, et percé quelques fenêtres nouvelles.

1.3. Du côté de Saint-André : le complexe majeur de la rue du Passage Etroit, et un indice un peu plus loin sur le bord de la grand-rue

1.3.1. Face à l'église Saint-André, la demeure de la rue du Passage Etroit

Présentation

A mi-chemin entre « Châtel » et abbaye, un grand corps de logis fait face à l'église Saint-André, moins de trente mètres en retrait de la grand-rue - aujourd'hui en arrière-cour du 10, rue de la République (ill. 264 (n° 4) et 293). Sa façade principale, tournée vers le nord, s'allonge sur un axe perpendiculaire à la grand-rue : de nos jours, elle donne sur une petite ruelle, la rue du Passage Etroit (ill. 294), mais rien ne permet de connaître la nature de l'espace extérieur qui la précède à l'origine.

Cet édifice a déjà retenu l'attention de quelques érudits ; toutefois ceux-ci ne l'ont jamais analysé en détail, et se sont contentés d'une interprétation rapide, souvent dénuée de fondement⁹⁴⁴. Pour notre part, nous avons pu profiter des travaux d'aménagement qu'effectuait le propriétaire, comprenant le décapage d'une partie des élévations intérieures et extérieures, et le démontage de galeries récentes sur la cour, pour approcher cet édifice

⁹⁴³ Cf. *supra*, seconde partie : le site abbatial. II. Etude archéologique de l'abbaye.. B3. Un nouvel élan... : notes 147 (Notre-Dame de Dijon) et 153 (Gissey-sous-Flavigny et La Bussière) ; sur Saint-Rémy de Bèze, qui reste à étudier de plus près, cf., à défaut de mieux, COLOMBET 1958

⁹⁴⁴ Alors que A. Bernard se contente de signaler à cet endroit « une très ancienne maison », habitée au XVe s. par Barthélémy de Monteil (BERNARD 1912, p. 32), Charles Dard, ne prenant en compte qu'une partie de l'édifice, l'interprète comme un donjon fortifié, restituant une échauguette dans le massif semi-cylindrique en encorbellement sur la façade (il s'agit en réalité d'un conduit de cheminée !). Il imagine cette tour initialement isolée au milieu de jardins ou de terrains vagues, dans une zone encore non urbanisée, à une époque, qu'il situe au XIIIe ou au XIVe s., où selon lui, aucune enceinte ne relie encore l'ancien « *castrum* » à l'abbaye (DARD 1934 : p. 59-60, « hôtel Delaval »). Plus récemment, l'architecte F. Quénard, dans son étude en vue de la mise en place d'un secteur sauvegardé, suivait à la lettre la séduisante hypothèse de C. Dard pour montrer, à partir de cet hôtel, l'exemple théorique (et inexact) de l'évolution d'une parcelle depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, dans la zone comprise entre le « château » et l'abbaye (QUENARD 1977 - d'où est extraite l'ill. 296). P. Garrigou-Grandchamp et J.D. Salvêque, eux, soulignent comme particularité Tournusienne que « certaines demeures importantes sont desservies par d'étroites ruelles (cas de la maison rue du Passage étroit) » (SALVEQUE - GARRIGOU-GRANDCHAMP 1995 : p. 367). Cette dernière interprétation présente le défaut inverse, de considérer *a-priori* la configuration actuelle des rues et flots bâtis, comme celle des XIIe-XIVe s. : postulat qu'aucun indice sérieux ne permet de vérifier aujourd'hui (cf. *infra*, 2. *Interprétation*).

de façon détaillée, y effectuer différents relevés d'élévation, et même deux petits sondages en fouille (ill. 97 à 303, et 306).

Silhouette générale et extension du bâti

Etabli sur un plan barlong d'orientation approximativement est-ouest, le bâtiment accuse un net **élan en hauteur** (ill. 294, 295, et 300). Il compte trois étages ; mais le dernier se détache du reste : de même largeur que les autres, il est de longueur restreinte. Cette portion surélevée du bâti est mise en valeur par la composition centrée de sa façade nord (aujourd'hui sur la rue du Passage Etroit), qui est divisée en son milieu, jusqu'au toit, par l'axe vertical d'une maçonnerie engagée de forme semi-cylindrique, en encorbellement au-dessus du rez-de-chaussée. Il s'agit là du débord d'un puissant conduit de cheminée : il est encadré par deux fenêtres aux deux premiers étages (ill. 294 - 295, et 297 et 302).

Les premiers niveaux de l'élévation comprennent chacun, superposées de l'un à l'autre, deux pièces disposées bout à bout, de dimensions inégales (11,05 x 5,95 m à l'intérieur pour la première, au moins 7,40 x 5,95 m pour la seconde). Pour sa part, le troisième et dernier étage ne connaît que la grande pièce, située dans l'alignement des deux autres (ill. 297 à 302).

A vrai dire, on ne connaît pas la **limite** exacte du bâtiment vers l'ouest, la façade occidentale (aujourd'hui sur la rue des Magasins) ayant été entièrement refaite au XIXe s., y compris dans ses chaînes d'angles. Toutefois, le plan actuel étant déjà passablement allongé, on imagine difficilement qu'il ait été beaucoup plus étendu à l'origine (cf. ill. 293 ; au XVIe s. en tout cas, un bâtiment est construit de l'autre côté de la rue, dans le prolongement du mur de façade nord, à seulement 5 m de son extrémité actuelle). A l'est, un pan de mur amorce, jusqu'à hauteur du premier étage, un prolongement de la façade septentrionale au-delà du retour d'angle du bâtiment : mais son tracé n'est reconnu que sur ses tout premiers mètres (cf. ill. 293 et 300).

Le rez-de-chaussée

Le niveau inférieur est accessible par **trois portes depuis l'extérieur**, qui donnent toutes dans la pièce principale (ill. 293 et 297, et 300 à 302 et 306). La plus large est un beau portail cintré, aujourd'hui muré, qui perce la façade nord, sous l'encorbellement de la cheminée centrale (cf. ill. 300). Celui-ci est complété du même côté par une porte secondaire, plus étroite, ouvrant dans la même salle, mais située juste dans l'angle, à la jonction du mur de refend qui sépare les deux pièces, fermant son encoignure. La troisième porte ouvre à l'est, légèrement décalée vers le sud, sur un espace qui forme aujourd'hui l'arrière-cour de l'immeuble 10, rue de la République (cf. ill. 306).

A l'intérieur, on peut alors accéder de la première salle à la pièce occidentale, par une porte centrée dans le mur de refend (ill. 297). Dans l'épaisseur du mur est ménagée une embrasure, qui laisse au battant la place nécessaire pour s'ouvrir vers l'est. Apparemment, ce rez-de-chaussée est dépourvu de fenêtre. On ignore toutefois si d'autres ouvertures, de quelque nature que ce soit, venaient percer le mur occidental. En revanche, on remarquera qu'à ce niveau, la façade méridionale est parfaitement aveugle, sur toute sa longueur.

Un sondage en fouille, pratiqué dans l'angle sud-est de la pièce principale, a mis en évidence le niveau du **sol d'origine**⁹⁴⁵. Malheureusement éradiqué à l'intérieur de la pièce, il se signale encore à la base des murs par un ressaut intérieur, qui aligne, 0,60 m sous le

⁹⁴⁵ Cf. SAINT-JEAN VITUS 1993 a.

pavage de la cour actuelle, un rang de dalles prises dans la maçonnerie, usées en surface de leur partie débordante (ill. 297). 2,80 m plus haut, deux autres ressauts intérieurs, aux maçonneries nord et sud de la pièce secondaire cette fois-ci, suggèrent un couvrement de ce rez-de-chaussée par un plancher - ce qui porte la hauteur maximale des pièces à quelques 3,05 m sous les ais du plancher (ill. 301, 302, et 307)⁹⁴⁶.

Les deux premiers étages

Les deux premiers étages sont conçus l'un et l'autre sur des **modèles très proches**, sinon identiques. Dans un cas comme dans l'autre, la grande salle se distingue par sa cheminée, centrée dans le mur de façade nord et encadrée par deux fenêtres, qui fait face à un mur méridional aveugle. Dans l'angle nord-est, une porte ménagée à l'extrémité du mur de refend, et précédée d'une large embrasure cintrée où se loge le battant, dessert directement la pièce secondaire : également éclairée par le nord, celle-ci est dépourvue de cheminée (ill. 298, 300, 301 et 303).

L'accès au premier étage semble s'être fait directement depuis l'extérieur, sans doute par le biais d'un escalier apposé, grâce à une porte qui ouvre dans la pièce secondaire, à l'extrémité ouest du mur méridional. Il n'en subsiste qu'un piédroit, le reste ayant disparu avec la reprise de la façade occidentale du bâtiment (ill. 295 et 303 : a).

Mais **d'un étage à l'autre** aussi, on devait progresser initialement par un système d'escaliers extérieurs (en bois) appliqués contre la façade orientale (aujourd'hui sur cour), et donnant directement sur la grande salle⁹⁴⁷. Au second étage en effet, c'est dans ce mur, aveugle par ailleurs, qu'est percée la seule autre porte d'origine, comme si elle ouvrait dans le vide ; son embrasure, coiffée d'un cintre, est ménagée vers l'intérieur de la pièce (légèrement décalée vers le sud, elle a été depuis transformée en fenêtre : cf. ill. 298, 302, 306). On remarquera qu'elle est justement située dans l'alignement du portail oriental du rez-de-chaussée, et qu'à l'emplacement correspondant au premier étage s'ouvre de nos jours une fenêtre moderne, qui pourrait bien avoir pris la place d'une porte équivalente (ill. 306: cette superposition d'ouvertures exclut l'hypothèse d'une latrine).

Aujourd'hui, entre lacunes et arrachements du parement d'origine, trous de boulin, et traces d'ancrage de galeries récentes (démontées en 1999 seulement), il est difficile de lire avec certitude, dans les façades extérieures les traces de tels escaliers. Il reste que plusieurs négatifs, souvent assez importants, encadrent la porte du second étage, en haut et en bas ; on peut même se demander si certains ne correspondent pas à la fixation d'un petit toit qui protégerait cette montée. Devant la faiblesse de ces indices, nous nous refusons cependant à nous engager dans une restitution trop poussée (cf. ill. 308).

La **disposition des fenêtres** semble assez bien se répondre d'un étage à l'autre : toutes sont percées en façade nord, et celles de la grande salle encadrent la cheminée, tandis que la pièce secondaire prend jour au moins par une baie géminée (ill. 300) .

⁹⁴⁶ Le voûtement actuel de la salle principale (utilisée de nos jours comme caves, avec cloisonnement intérieur très récent) est largement postérieur : il rend impraticable les entrées d'origine, et s'accompagne d'un éclairage par deux lucarnes percées en façade nord, dont l'une détruit le sommet du cintre du portail principal d'origine, désormais bouché (cf. ill. 300 et 302). En fait, ce couvrement date très probablement du début du XVIIe s., époque à laquelle on édifie le corps de logis aujourd'hui tourné sur le 10, rue de la République, avec sa tour d'escalier, et les galeries actuelles au-dessus de la cour (cf. ill. 293 et 301).

⁹⁴⁷ Sur ces questions de circulations par l'extérieur par différents systèmes de galeries et d'escaliers en bois, cf. SAINT-JEAN VITUS [A paraître].

Pour la grande salle à vrai dire, c'est le premier étage qui donne le modèle : les deux fenêtres en question, qui ont été murées depuis, et remplacées par des baies plus récentes, sont cintrées et ébrasées vers l'intérieur, mais rectangulaires et relativement étroites vues du dehors (elles sont encore repérables depuis l'extérieur ; et l'une d'elles a été transformée en niche murale dans l'appartement actuel : ill. 300 - 301, et 298, plan de gauche). Pour le second étage, on ne peut guère qu'indiquer leur emplacement : mais sauf à imaginer la salle principale totalement obscure, ou éclairée par la seule petite porte extérieure à l'est, l'examen des maçonneries d'origine, dégagées sur tout son pourtour, oblige à les situer en façade nord, à l'emplacement des grandes baies percées ultérieurement (cf. *infra*, B. *Essor urbain... 2.4.1. Où l'on reparle du site de la rue du Passage Etroit*). Elles se trouvent donc légèrement plus écartées de la cheminée qu'au premier (ill. 300).

Pour la pièce occidentale, c'est au contraire le second étage, qui donne le modèle de la baie géminée (ill. 300 et 301). Malgré la destruction de son piédroit occidental et le bouchage actuel, on distingue de l'extérieur son linteau droit et sa tablette d'appui en débord, moulurée d'un bandeau souligné d'un cavet, ainsi que la colonette centrale qui forme son meneau, de forme polygonale (avec un léger évasement vers le bas), posée sur une base cubique, et coiffée d'un chapiteau à corbeille assez trapue, en tronc de cône renversé, et large abaque cubique. A l'intérieur, cette ouverture se loge dans une embrasure de même largeur, coiffée d'un cintre en arc segmentaire (ill. 301). Juste en dessous, on ne voit plus aujourd'hui de son équivalent au premier étage, après l'arrachement de son encadrement, qu'un négatif bouché par une maçonnerie postérieure : mais celui-ci reprend les mêmes proportions, et s'aligne sur l'emplacement de la baie supérieure : ce qui suggère un modèle commun aux deux (ill. 300).

En revanche, le premier étage bénéficie, juste à côté, d'une petite fenêtre supplémentaire, en meilleur état de conservation (bien que murée de nos jours). Elle est de nouveau étroite, sensiblement de même module que les percements de la grande salle, mais coiffée d'un cintre sur l'extérieur (ill. 300).

Enfin, chacun de ces deux étages est **couvert d'un plancher**. Celui du second a été rabaissé depuis, mais on reconnaît la position initiale de ses solives à la base de l'actuel niveau supérieur, à une suite de ressauts horizontaux aux parements intérieurs des maçonneries d'origine, soulignés d'encoches espacées régulièrement au sud. Quelques encoches leur font face au nord (ill. 301 ; les emplacements de ces encoches sont figurés sur le plan de l'ill. 299). Il s'agit d'un système de plancher sur solives parallèles (et non sur solives reçues par des sommiers transversaux). Cette emprise ainsi rétablie, la hauteur initiale sous plancher se révèle sensiblement la même pour chacun des deux étages (3,50 à 3,70 m : cf. ill. 307).

L'étage sommital

Le troisième étage comprend donc la seule grande salle : mais sans cheminée cette fois-ci, et avec des percements répartis d'une autre façon (ill. 299).

Toutefois, la continuité du mur nord est perturbée par le passage des **conduits des cheminées** des deux niveaux précédents : non seulement par le relief semi-cylindrique qui se prolonge à l'extérieur depuis le premier étage, mais aussi par le massif de forme à peu près similaire (légèrement tronconique en réalité) qui affecte l'intérieur, dans la continuité de la hotte de la cheminée du second étage. Les traces d'arrachement aujourd'hui visibles de ce côté ne laissent aucun doute à ce sujet, tandis qu'une cloison maçonnée sépare, dans l'alignement du mur de façade, les deux conduits juxtaposés (ill. 299 et 301).

Quant aux **percements**, laissant aveugles les deux façade nord et sud, ils se résument en fait à deux fenêtres : une grande (aujourd'hui bouchée) à l'extrémité nord du mur oriental, sans doute géminée à l'origine, et coiffée d'un cintre à l'intérieur (ill. 302, et 307 - 308) ; et une petite au centre du mur occidental, étroite et rectangulaire, précédé d'une embrasure à peine plus large, et qui donne au-dessus du toit de la pièce secondaire du deuxième étage (ill. 299 et 301). La maçonnerie d'origine, en place et dégagée sur tout le pourtour de la pièce, ne laisse la place pour aucune porte cette fois-ci : c'est donc de l'intérieur, qu'on devait parvenir à l'étage sommital (cf. ill. 307).

Notons enfin qu'on atteint le sommet des murs 3,30 m au-dessus de la surface du plancher initial, et que le comble actuel à quatre pans qui recouvre la salle a été aménagé ultérieurement, vers 1300, sans doute en même temps qu'une série de reprises d'ouvertures - nous aurons l'occasion d'y revenir (*infra*, B. *Essor urbain, fin XIIIe - milieu XIVe s. : 2.4.1. Où l'on reparle du site de la rue du Passage Etroit*). La toiture des pièces orientales n'est pas davantage originelle, et tous les hauts de murs ont été repris de ce côté ; néanmoins, sa forme en appentis reste la plus vraisemblable pour l'état initial.

Progression des travaux, échafaudages et mise en place des planchers

L'observation des élévations révèle encore l'ordre de progression des travaux de maçonnerie. Ainsi, c'est d'abord un même chantier qui élève rang par rang, d'un seul tenant par extension horizontale, l'ensemble des façades, nord, sud et est, avec le mur de refend qui leur est lié.

Mais à mi-chemin du second étage, la stratégie évolue : on poursuit d'abord l'élévation de la partie principale surélevée, pour compléter ensuite le haut de la pièce secondaire (et sans doute sa toiture, qu'on imagine déjà en appentis). Toutefois, il ne s'agit pas là d'un changement de projet : on prévoit bien de compléter le second étage en engageant la partie sommitale, puisque des pierres d'attente, aujourd'hui encore bien visibles, sont posées vers l'ouest, entre les chaînes d'angle du corps de bâti dressé d'avance (ill. 301 et 304).

La seconde étape suit sans tarder, car il n'y a pas de rupture conséquente dans l'évolution de la construction des façades nord et sud en partie occidentale, dont les pierres viennent s'insérer sans difficulté à la place qui leur était réservée. Il reste que les murs de la partie centrale en forme de tour sont plus épais que ceux du corps de logis occidental, même s'ils se rétrécissent un peu à chaque étage (0,90 m au rez-de-chaussée et 0,60 m au dernier étage, contre 0,75 au rez-de-chaussée et 0,50 m au second dans la partie occidentale : cf. ill. 297 à 299).

La façon de construire ne s'en trouve pas moins homogène (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*»). La disposition souvent régulière des trous de boulins (surtout dans la partie centrale surélevée), visibles aux façades sud et ouest essentiellement, témoigne de la progression des échafaudages (cf. ill. 306 et 308)⁹⁴⁸.

⁹⁴⁸ Nous n'avons pas fait d'étude systématique de ces trous de boulins (il aurait fallu un échafaudement complet des extérieurs). Ils sont généralement carrés, de 10 à 15 cm de large à l'ouverture, pour ceux que nous avons mesurés. En façade nord, ils ne sont guère visibles de l'extérieur : on en repère facilement deux, superposés à côté de la baie occidentale entièrement démontée du premier étage ; d'autres, bouchés, émaillent les étages supérieurs. On distingue bien mieux ceux de la façade sud, répartis à l'extérieur, à distances régulières (intervalles de l'ordre de 1,10 m), parfois alignés (c'est le cas en partie basse de la « tour »), la plupart du temps disposés en quinconce (ill. 295 : on les retrouve pour le même mur, mais du côté intérieur, dans la pièce sommitale, avec des intervalles plus larges - jusqu'à 2 m - et un peu moins réguliers). Au second étage, on peut aussi observer, depuis la pièce secondaire, ceux du parement ouest de la partie surélevée, montée en avance : ils sont disposés de façon régulière, alignés à la verticale (cf. ill. 304).

Mais les planchers à leur tour révèlent un autre aspect de la construction. Rappelons que leurs emplacements sont donnés entre les étages, par des ressauts intérieurs dans les maçonneries nord et sud, destinés à recevoir des pièces de bois horizontales disposées transversalement. Si l'on en croit les encoches des parements du troisième étage, ces pièces de bois sont de section carrées, de 0,20 ou 0,25 m de large ; nombreuses, régulièrement espacées de 0,60 m, ce sont des solives qui portent elles-mêmes directement les ais du plancher d'origine (et non des poutres qui reçoivent l'extrémité de solives intermédiaires : ill. 299 et 301).

On peut aussi se demander si la profondeur des encoches dans les parements du troisième étage (surtout au mur sud il est vrai) ne signifie pas que le plancher ait été monté en même temps qu'on achevait la maçonnerie. N'aura-t-il pas servi, alors que les travaux du corps occidental étaient en attente, de point d'appui en cours de chantier pour l'achèvement du dernier étage, évitant ainsi d'élever des échafaudages trop hauts, le long des façades de ce qui devait apparaître plus que jamais comme une tour ?

1.3.2. Les vestiges d'un bâtiment mitoyen (arrière-cour du n° 12, rue de la République)

Présentation et extension d'origine

La grande maison en hauteur de la rue du Passage Etroit n'est pas seule à côté de l'église Saint-André. Un second bâtiment lui est presque mitoyen : actuellement en arrière-cour du n° 12, rue de la République, il flanque la maison précédente au sud, séparée d'elle seulement par un passage (« *ambitus* ») de 0,50 m de large (ill. 293 et 297). Précisons que le mur de clôture qui sépare aujourd'hui les deux cours (10, rue de la République / rue du passage Etroit, et 12, rue de la République) est plus récent, il vient boucher l'*ambitus* à la fin du moyen âge : les deux maisons ouvraient côte à côte sur le même espace ouvert à l'est. Nous reviendrons plus loin sur cette question (*infra*, 2.2.2. *L'urbanisation de Saint-André à la « grant Gaize »* : ...).

De cette seconde maison, **seul subsiste le rez de chaussée**. Toutefois, il n'est pas exclu qu'une partie des élévations actuelles, restaurées quelques années avant l'immeuble voisin, soient plus anciennes qu'elles n'y paraissent. Elles sont notamment masquées par les galeries de bois sculptées d'arrière-cour d'un bel hôtel particulier de la fin du XVe s. (hôtel de Sagy), qui précède sur la grand-rue, toujours face à l'ancienne église Saint-André, le bâtiment qui nous intéresse ici (cf. ill. 293).

Son rez-de-chaussée, parallèle à celui de la rue du Passage Etroit, montre aujourd'hui un plan proche du carré, un tout petit peu plus étendu dans le sens nord-sud que dans le sens est-ouest. Sa façade orientale est en avancée de 1,80 m par rapport à sa voisine. Mais à l'origine, une seconde pièce vient apparemment s'ajouter à l'ouest, dans le même alignement : un grand corps de logis basé sur des murs très épais, étendu presque jusqu'à l'actuelle rue des Magasins (un peu en retrait de l'alignement de la façade ouest de la maison précédente), a été démoli à cet emplacement dans les années 1970⁹⁴⁹. Avec deux pièces

Enfin, on retrouve alignements et montage en quinconce, avec des intervalles compris entre 0,60 et 2,15 m, sur le relevé détaillé extérieur de la façade ouest (ill. 306 et 308). Sur cette question, cf. REVEYRON 1994, et *L'échafaudage*, 1996.

⁹⁴⁹ Grâce à l'amabilité de M. Sorrentino, actuel propriétaire des deux maisons contigües, 10 et 12, rue de la République, nous avons pu consulter un petit dossier de chantier, comprenant quelques photos, établi à l'occasion de la démolition de ce bâtiment en ruine. Nous l'en remercions.

se succédant d'est en ouest sur une même largeur, le parallélisme est frappant avec la demeure de la rue du Passage Etroit - du moins au niveau inférieur (ill. 293).

Description des vestiges

La pièce conservée est divisée en deux espaces d'inégale largeur par un doublet d'**arcs diaphragmes** maçonnés, lancés dans le sens est-ouest. A leur jonction, ils sont reçus par un pilier cylindrique médian, tandis que leurs deux autres extrémités retombent sur des piles cylindriques engagées, placées en tête de courtes maçonneries perpendiculaires aux parois est et ouest, auxquelles elles sont liées (ill. 297). De nos jours, cette arcature se trouve murée (les deux cintres étant mis en valeur du côté nord par de grandes niches ménagées dans l'intrados : ill. 309 et 310).

Le tout est accessible depuis l'espace extérieur commun à la demeure de la rue du Passage Etroit, par un **portail** ménagé dans la façade orientale. Cintré comme le portail principal de la grande maison voisine, celui-ci s'ouvre dans l'axe de la travée principale (ill. 305, et 302). Juste en face, une simple porte (aujourd'hui murée), dessert à l'ouest la probable pièce arrière disparue (ill. 297, et 311). Aucune trace de fenêtre d'origine n'a été conservée.

Enfin, c'est un **plancher**, appuyé sur l'arcature intermédiaire, qui en assure le couverture, si l'on s'en fie aux corbeaux pris dans la maçonnerie à l'extrados des deux arcs et le long du mur nord. La voûte actuelle, dont les retombées noient les arcs et piles rondes d'origine, est bien plus tardive (ill. 302, 307, 309).

1.3.3. Datation des deux édifices jumeaux

Dans leur **mise en œuvre**, ces deux constructions présentent un grand nombre de points communs avec les parties XIIIe s. de l'abbaye. On peut aisément comparer les types de tailles et d'appareil et les mesures des parements, des arcs, des ouvertures, ou des chaînes d'angle, à ceux de la tour orientale du réfectoire. Les fondations elles-mêmes évoquent celles de la cuisine et du réfectoire des moines (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*» - et *supra*, *seconde partie : le site abbatial...III. Etude archéologique de l'abbaye. B1. Prospérité... 2. L'aile méridionale du cloître et la cuisine*). Pour les élévations, le rapprochement se fait aussi aisément avec l'église Saint-Valérien. L'usage de la taille pointée est néanmoins plus fréquent ici - sans être aussi systématique qu'à Sainte-Marie-du-Châtel - tandis que la brettüre est totalement absente.

En dehors de Tournus, on retrouve tous ces traits au bâtiment d'habitation, sans doute principal, de l'ancien prieuré d'Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire : ill. 313 ; cf. aussi annexe «*Evolution des modes de construction*» : 2. *Traces d'outils de taille de la pierre*). Or ce logis est directement lié au portail d'entrée sud de la cour du prieuré, dont le tympan sculpté peut être daté dans la seconde moitié ou le troisième quart du XIIIe s.⁹⁵⁰

En revanche, on ne rencontre pas du tout d'arcs segmentaires en décharges de linteaux d'ouvertures à l'abbaye Saint-Philibert, avant l'emploi de la brettüre et les caractéristiques de mise en œuvre du XIIIe s. On en observe cependant au château voisin de Brancion, pour une mise en œuvre d'ensemble tout à fait similaire (cf. ill. 241), aussi bien qu'à Vézelay, dans la maison rue du Couvent / rue de l'Hôpital, traditionnellement datée dans la seconde moitié du XIIe s., mais que A. Halbach situait plutôt au début du XIIIe - d'après la typologie du décor

⁹⁵⁰ Sur ce tympan, cf. OURSEL 1956, p. 156-157.

des fenêtres uniquement⁹⁵¹. Pourtant, le décor de cette maison n'est pas si différent de l'exemple du prieuré d'Anzy-le-Duc. Plus loin, dans le modèle rhodanien du palais épiscopal de Viviers, des arcs de ce type s'insèrent dans une maçonnerie, qui dans le contexte local, paraît bien datable dans la seconde moitié du XIIe s.⁹⁵².

Quant à la **colonnnette et au chapiteau** de la petite fenêtre géminée du second étage, rue du Passage étroit, on peut éventuellement les rapprocher de ces meneaux de fenêtres aux formes géométriques parfois très dépouillées, qu'on rencontre dans l'architecture civile au cours du XIIe s. en Alsace, en Suisse, ou dans le sud de l'Allemagne⁹⁵³. A tout prendre, la sculpture des fenêtres du logis du prieuré d'Anzy appartient à la même famille, bien que ses chapiteaux soient décorés de feuillages et volutes frustes. L'extrême simplicité de la facture des pièces Tournusiennes doit toutefois inciter à la prudence.

Enfin, et sans en faire un argument décisif, on observera que le rare **mobilier céramique** issu des niveaux de construction du bâtiment est datable des XIe-XIIe s. ; on y reconnaît les mêmes productions que dans les fouilles de l'abbaye, par exemple (cf. annexe « *Chronologie de la céramique...* »)⁹⁵⁴.

Au total, c'est donc plutôt **dans le milieu ou la seconde moitié du XIIe s.**, que nous situerons ces deux maisons.

1.3.4. Un peu plus au nord, l'éventualité d'une maison sur la grand-rue (66, rue du docteur Privey)

60 m plus loin vers le nord, le **départ d'un arc clavé** est aujourd'hui visible dans la cour du 66, rue du docteur Privey (ill. 312). Il appartient à la façade occidentale d'un immeuble qui borde la grand-rue (ill. 264 : n° 5 ; la parcelle actuelle a 14 m de large).

Il est délicat de se prononcer sur un élément aussi ténu, pris dans une façade dont la lecture archéologique est pour l'instant malaisée, et qui présente des traces d'importants remaniements de la fin du moyen âge ou du XVIe s. La proximité, dans la même cour, d'un bâtiment de la fin du XIIIe s. ou du début du XIVe, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir (*infra*, B. *Essor urbain...* 2.4.2. *Du côté de Saint-André : le bâtiment sur cour en cœur d'îlot, 66, rue du docteur Privey*), nous conduit cependant à nous interroger sur la possibilité d'une première construction le long de la grand-rue. Il n'est **pas exclu qu'on puisse dater de la première moitié du XIIIe s.** ces claveaux réguliers, de face presque rectangulaire, travaillés à la brette et assemblés à joints fins, qui évoquent le modèle du portail sur rue de la maison 6, rue Greuze (cf. ill. 286). Il s'agit là cependant, d'une simple hypothèse ; une datation plus tardive, en relation avec le bâtiment qui se dresse dans la même cour, n'est pas inconcevable.

2. Interprétation

Au total, l'occupation la plus précocément datée reste à l'intérieur du « Châtel » : cela n'a rien de surprenant en un lieu dont l'urbanisation remonte à l'Antiquité. Mais les vestiges

⁹⁵¹ HALBACH 1984, p. 434 à 442, et *Tafel* XXI, p 555 .

⁹⁵² Cf. Esquieu, Y. - « Viviers (Ardèche). Palais épiscopal ». In : *Palais médiévaux* , 1994, p. 174-176.

⁹⁵³ Cf. par exemple, *Vivre au moyen âge. 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*. Catalogue d'exposition. Strasbourg : Musées de la ville de Strasbourg, 1990 ; *Siedlungen und Landeshausbau...* , 1991, 2 vol. ; WIEDENAU 1979 et WIEDENAU 1983 ; LUDWIG 1987.

⁹⁵⁴ Remercions encore E. Poil, pour l'identification de ce mobilier.

identifiés en élévation présentent un certain nombre de caractères communs. Et au-delà des questions de physionomie et d'organisation interne de ces maisons, pourraient s'esquisser aussi des modèles spécifiques d'évolution topographique.

2.1. Une même famille de maisons de pierre

2.1.1. Parentés entre les maisons Tournusiennes

Celliers de rez-de-chaussée, et extensions éventuelles

De ce tout petit échantillon de bâtiments Tournusiens, ressortent d'abord deux caractéristiques : la présence d'un rez-de-chaussée de bonne taille, couvert d'un plancher et dépourvu de fenêtre, ou du moins faiblement éclairé, et celle d'un portail d'accès depuis l'extérieur, généralement cintré - voire de plusieurs portails. En l'absence de cave (due à la proximité de la Saône, et donc aux risques d'infiltration en cas de crues, augmentés par la proximité de ruisseaux affluents), la physionomie de cette salle basse et de ses dépendances éventuelles est celle du « cellier ». Magasin, resserre, réserve de vivres ou de marchandises, cet espace relativement obscur permet un certain va-et-vient entre intérieur, extérieurs, ou annexes, laissant éventuellement l'accès à de petites charrettes (les portails ont 2 à 2,30 m de large, pour une hauteur de 2,50 m à peu près). Une partie, ou une annexe, a pu servir d'écurie. Tout cela suppose que l'habitat se concentre aux étages.

Dans cette série, la situation la plus claire est celle de l'immeuble de la rue du Passage Etroit. C'est là que les pièces sont les plus vastes, et on connaît le niveau et les traces de son plancher de couverture. Quant au sol, repéré par sondage, il faut sans doute le restituer de terre battue plutôt que véritablement dallé, avec éventuellement quelques pierres à plat posées en surface, à l'image des sols plus tardifs rencontrés dans la même fouille. Même en l'absence de fenêtre, les locaux de la rue du Passage Etroit sont encore les plus ouverts sur l'extérieur, avec deux portails tournés dans deux directions différentes, et une porte complémentaire du côté principal. L'annexe occidentale ne semble pas plus éclairée - à moins qu'elle ouvre à l'ouest dans la façade refaite ultérieurement.

Les celliers restituables, dans la maison voisine en arrière-cour du 12, rue de la République, ou bien 6, rue Greuze, sont sensiblement du même acabit : un peu plus petits en surface, mais sans doute aussi haut sous le plancher (autour de 3 m). La seule différence pourrait être un portail unique (mais peut-être en existe-t-il un second au 6, rue Greuze, dans la partie orientale qui nous est mal connue ?). En arrière-cour du 12, rue de la République, la subdivision du local par un double arc diaphragme permet surtout le couvrement d'un espace plus large. Dans ces deux cas, on retrouve la répartition en deux pièces, mais la petite annexe occidentale est indépendante au 6, rue Greuze : on peut se demander alors, si elle ne reçoit pas une fonction spécifique, remise, atelier, ou boutique, susceptible d'être louée.

Au n° 3 de la place de la Grenette, et peut-être au n° 66, rue du docteur Privey, les murs de façade, aveugle dans le premier cas, et déjà percé d'un portail cintré dans le second, suggèrent la même typologie.

Mais rue du Passage Etroit, se pose aussi la question du prolongement du mur de façade nord, qui s'étire encore vers l'est (cf. ill. 293). Cette situation incite à restituer, ou bien un bâtiment annexe perpendiculaire, étroit et d'élévation limitée au maximum à un seul étage, qui donnerait sur un espace commun à l'immeuble voisin ; ou bien un mur d'enclos, tel celui qui ferme la cour actuelle, mais dont nous ignorons le reste du tracé. Nous reviendrons

sur cette question, sous un autre angle (*infra*, 2.2.2., *L'urbanisation de Saint-André à la « grant Gaize »...*).

Dans la même optique, on peut se demander ce qui entoure la maison 6, rue Greuze, aujourd'hui prise dans une gangue de constructions plus récentes. En particulier se pose la question de la transition entre le logis en hauteur et la grand-rue à l'ouest (cf. ill. 264) : il peut y avoir eu à cet endroit, élargissement de la voie publique devant cette demeure, ou par exemple, construction annexe accolée en façade.

Élan en hauteur, façades à cheminée en relief sur l'extérieur

Le second point ne concerne de façon sûre que trois occurrences (rue du Passage Étroit, 6 rue Greuze, et 3 place de la Grenette). Mais il laisse sans doute l'impression la plus frappante, en dessinant une silhouette-type : celle d'un élan en hauteur de la construction, accentué par la surélévation du corps principal du bâti. Cette impression s'accompagne d'un « effet de façade », dû essentiellement au relief extérieur vertical d'un massif de cheminée de construction soignée, bien mis en évidence, au centre de l'un des murs (ill. 280 et 281, 283 à 287).

Rue du Passage Étroit, est associé à cet effet la composition des ouvertures, le portail principal et les fenêtres des pièces majeures étant implantés par rapport à l'axe de la cheminée. Au total, l'ordonnancement du corps de logis principal évoque la façade du bâtiment d'habitation de l'ancien prieuré d'Anzy-le-Duc, cité plus haut (ill. 300 et 313). Notons que dans la façade orientale, plus étroite, de la maison Tournusienne, la disposition des uniques percements de chaque niveau, avec la fenêtre plus large dans l'angle du dernier étage, souligne encore l'effet de verticalité (ill. 308). Au midi, le grand mur lisse aveugle du corps principal évoque puissamment l'aspect d'une tour (ill. 295). Mais on peut supposer que de ce côté exposé par excellence à la lumière, l'absence d'ouverture tient au voisinage d'une construction d'envergure : un second corps de logis en hauteur pourrait bien le doubler au sud, en arrière de l'actuelle cour du 12, rue de la République (ill. 293, 302, 307).

Au n° 6, rue Greuze, la disposition des ouvertures principales compose certes une façade méridionale indépendante de celle d'où émerge le grand massif en saillie de la cheminée, d'ailleurs masqué en partie basse (ill. 286). Pourtant, la façade ouest avec sa cheminée se détache parfaitement dans la perspective de la rue « de la grande Gaize », et c'est elle qui de loin, lui assure le symbole dominant de la tour (ill. 284).

Enfin, au n° 3, place de la Grenette, malgré une élévation plus réduite du bâti, c'est encore le large relief plat de la cheminée, soigné dans sa mise en œuvre, qui confère à la façade d'origine, la même silhouette emblématique en hauteur - sans doute accentuée par la rareté des percements (ill. 280 et 281).

On reviendra encore à la rue du Passage Étroit, pour souligner l'originalité de la forme semi-cylindrique du massif de cheminée en débord - qui a pu porter certains auteurs à le confondre avec une échauquette ou une tourelle d'escalier⁹⁵⁵.

Son profil et son système d'encorbellement à ressauts concentriques, reçus par une console moulurée d'un large cavet, évoquent curieusement l'abside suspendue du XIe s. à l'étage de la galilée de l'église abbatiale Saint-Philibert : alors qu'on connaît peu d'exemple de ce genre de structure dans l'architecture domestique des XIe-XIIIe s. Ce sont plutôt des massifs extérieurs plats, qu'on rencontre aux façades des belles demeures de pierre de cette période, comme au n° 3, place de la Grenette. Beaucoup sont en encorbellement au-

⁹⁵⁵ Cf. *supra*, note 7.

dessus du rez-de-chaussée : au logis du prieuré d'Anzy-le-Duc (ill. 313) comme à Cluny (maison dite « des monnaies » ou « des fours banaux », fin XIIe ou début XIIIe s.) ; mais aussi au Puy (« logis du doyen » dans le quartier canonial, ill. 314), à Cahors, ou.... dans l'ouest de l'Allemagne (Aix-la-Chapelle, Coblenz, Trèves...). Au XIIe s., la maison du Puy, mais encore au XIVe s. en Avignon, la livrée cardinalice « de la Thourroye », montrent des exemples où le rétrécissement sommital à l'amorce de la souche rappelle le modèle du 3, place de la Grenette⁹⁵⁶.

Confort intérieur : autour de la fenêtre et du foyer

A l'intérieur de ces édifices, les étages révèlent une certaine forme de confort domestique, qui identifie, au contraire des rez-de-chaussée, des pièces à vivre. Trois éléments y contribuent : l'éclairage, l'importance et la position des cheminées, et la hauteur des pièces. De ces trois points de vue toutefois, la pièce de couronnement des corps de logis en hauteur se voit traitée à part.

Dans l'ensemble, les **percements** restent limités, même aux étages, par rapport à la surface et à l'épaisseur des murs. Rue du Passage Etroit, la concentration de l'essentiel des fenêtres en façade nord ne permet jamais un ensoleillement direct - contrairement au n° 6, rue Greuze, où les baies principales sont tournées vers le sud. La seule ouverture identifiée 3, place de la Grenette, au dernier étage, regarde elle aussi le midi ; mais il faut imaginer que les fenêtres de la salle du premier étage auront été tournées plutôt vers l'ouest ou le nord.

C'est néanmoins aux étages - surtout aux deux premiers - que se concentrent les fenêtres les plus grandes et les plus belles. Variées dans leurs formes et leurs dimensions, elles réservent les baies géminées aux pièces secondaires ou au dernier étage, rue du Passage Etroit.

Rue Greuze, on a peut-être un exemple précoce de large embrasure à coussièges dans la pièce principale, à proximité de la cheminée, s'il ne s'agit pas d'un réaménagement de la fin du XIIIe ou du XIVe s., conforme à ce qu'on observe dans d'autres maisons Tournusiennes (cf. *infra*, B. *essor urbain...*). Bien loin de Tournus cependant, les premières embrasures à coussièges qui nous soient parvenues, semblent dater de la fin du XIIe, voire du début du XIIIe s., en Allemagne ou en Alsace aussi bien qu'à Vézelay (maison rue du Couvent / rue de l'Hôpital). Mais de Toulouse à Trèves ou Rouen, en passant par Viviers ou Rosheim, les demeures qu'on date avec plus d'assurance dans le courant du XIIe s. se contentent d'embrasures ouvrant à hauteur d'appui, sur le modèle de la maison rue du Passage Etroit⁹⁵⁷.

Au premier étage du 6, rue Greuze, la présence d'une petite niche murale dans la salle principale, et éventuellement, d'un placard dans la pièce secondaire, peut-être déjà à côté de fenêtres à coussièges, conforte l'image d'un lieu de vie près de la fenêtre, avec possibilité d'accéder facilement à tous ustensiles d'utilité quotidienne. On remarquera que dans les deux grandes salles superposées des étages, rue Greuze, la cheminée est également située à proximité immédiate.

La marque la plus caractéristique du confort domestique reste en effet la **cheminée**.

⁹⁵⁶ Sur la maison de Cluny, HALBACH, 1984, p. 289-296 ; Cahors : SCHELLES 1995 et 1999 ; Allemagne : WIEDENAU 1983. Sur la livrée de la Thourroye en Avignon, cf. *L'église et son environnement*, 1989 : fig. 55 p. 83.

⁹⁵⁷ Cf. WIEDENAU 1978, WIEDENAU 1983, HALBACH 1984 ; NAPOLEONE 1988, PITTE 1994, ESQUIEU 1992, POINSOT 1990.

C'est elle qui hiérarchise les pièces d'habitation. On lui réserve les salles les plus vastes, organisées autour d'elle, et les pièces qui en sont privées apparaissent secondaires, quelle qu'en soient la taille ou la qualité d'éclairage. La cheminée est toujours centrée dans un des murs de la salle, dans l'épaisseur duquel l'âtre s'engage profondément - ce qui explique la nécessité d'un massif construit sur l'extérieur, pour fermer le contrecœur et accueillir le conduit d'évacuation.

Rue du Passage Etroit, les arrachements des maçonneries de la hotte qui traverse le dernier étage amorcent un arrondi - qui répondrait plus ou moins au profil du cylindre extérieur. Pour ce deuxième niveau de cheminée, le fond du conduit et du contrecœur est pourtant plat, dans la mesure où une paroi droite le sépare, à l'intérieur du même gros massif cylindrique, du conduit de la cheminée du premier - lequel court derrière eux, dans la partie tournée sur le dehors (ill.298, 299, et 301).

Autrement dit, la cheminée du premier étage devrait présenter un âtre plus profond qu'au second, et un contrecœur arrondi. Peut-être aussi, sa forme évolue-t-elle entre le bas et le haut du foyer, par une légère inclinaison du contrecœur, qui creuserait peu à peu la maçonnerie vers le haut, en affirmant de plus en plus son profil concave.

Cette forme fait évidemment songer aux cheminées de la cuisine de l'abbaye Saint-Philibert vers le milieu du XIIe s. Mais les proportions ne sont pas du tout les mêmes (cf. *supra*, *seconde partie, le site abbatial...*). Mieux, la salle basse de l'ancienne aile orientale du cloître à Saint-Bénigne de Dijon montre encore les restes d'une cheminée du début du XIe s., dans des dimensions plus proches (quoique un peu plus réduite : 1,30 m de large à l'ouverture, contre 1,50 à 2 m, rue du Passage Etroit : cf. ill. 163). Pour la fin du XIIe ou le début du XIIIe s., la « maison du doyen » dans le quartier canonial du Puy, déjà citée, présente à l'intérieur un des exemples les mieux conservés d'une cheminée de ce type (ill. 314) ; mais la cheminée du chauffage de l'abbaye de Sénanque ressort aussi de ce modèle, à la fin du XIIe ou au début du XIIIe s. Enfin, si l'on en croit Horn et Born, le plan de Saint-Gall au IXe s. représente déjà, dans certains bâtiments de service à usage d'habitation, des cheminées de ce type. A Cluny également au tournant des XIIe-XIIIe s., il semble qu'on ait des traces de cheminée à contrecœur creusant de plus en plus le mur et de forme plus nettement concave vers le haut, et à hotte arrondie ; on aurait des vestiges contemporains dans l'Allemagne rhénane (Karden)⁹⁵⁸. Il reste qu'aucun de ces exemples ne s'affiche à l'extérieur par un massif semi-cylindrique en encorbellement !

Ce n'est pas du tout le cas de la cheminée du premier étage, au n° 3, place de la Grenette, dans une maison pourtant sensiblement contemporaine : l'âtre y est plus large, et si le contrecœur est ménagé dans l'épaisseur du mur, la hotte est bien de plan rectangulaire, les arrachements ne laissent pas de doute à ce sujet (ill. 280).

Il faut attribuer à ces cheminées un double usage culinaire et de chauffage. Il ne semble pas, dans toutes ces maisons, qu'une autre pièce ait été plus particulièrement dévolue à la cuisine. Quant au chauffage, on peut avoir quelques doutes sur les performances de

⁹⁵⁸ Sur Dijon (abbaye Saint-Bénigne) : SAINT-JEAN VITUS 1990 (« Dijon (Côte-d'Or). Ancienne abbaye Saint-Bénigne », p. 48 - 57), et SAINT-JEAN VITUS 1995 f ; la datation de ce niveau, qui comprend aussi l'ancien chapitre a été donnée par SCHLINK 1978. La maison du doyen au Puy est citée, avec une photo de la cheminée intérieure, dans ESQUIEU, Y. - *Quartier cathédral. Une cité dans la ville*. Paris : REMPART, Desclée de Brouwer, 1994 (collection « Patrimoine vivant ») : p. 78, 94 et 96. Sur le « bâtiment des moines » à Sénanque, cf. AUBERT 1943, DIMIER 1982, LEROUX-DHUYS 1998, RENAUD 2000... Sur Saint-Gall : HORN - BORN 1979. Cluny : 29-31, rue Mercière, cf. GARRIGOU-GRANDCHAMP - SALVEQUE 1988. Allemagne : WIEDENAU 1983. Sur les deux exemples du Puy et de Sénanque et sur quelques autres, et pour un récapitulatif sur les cheminées de maisons médiévales, cf. aussi NAPOLEONE 2003.

foyers toujours très petits par rapport au volume des salles qui les accueillent (et situé à une extrémité au n° 6, rue Greuze). Mais le foyer est aussi à lui seul, au cœur la demeure, le symbole de la vie domestique, dans une pièce polyvalente, qui en partie sans doute, a fonction d'apparat.

Circulations, distribution

Dans les élévations de ces maisons, on ne connaît les principes de distribution que pour la rue du Passage Etroit, et pour le n° 6, rue Greuze⁹⁵⁹.

La circulation horizontale se fait plutôt en enfilade, d'une pièce à l'autre, rue du Passage Etroit. Mais il se pourrait qu'elle se fasse en sens inverse entre les deux étages : au premier, on accèderait depuis l'extérieur à la pièce occidentale, et pas nécessairement de façon directe à la grande salle. Au second au contraire, la pièce occidentale n'est desservie que depuis la grande salle, et se perçoit davantage comme secondaire.

Au n° 6, rue Greuze, le système est différent : le premier étage connaît un couloir de distribution sur lequel ouvrent effectivement les deux pièces. On remarquera qu'il est conçu comme une galerie ; et bien que maçonné et fermé, il empiète sur l'extérieur par rapport au plan général de l'immeuble. Il est reçu en fait par un épais socle de maçonnerie pleine, qui flanque l'angle du bâtiment: cette construction très curieuse supporte d'ailleurs à son tour une véritable galerie extérieure cette fois-ci, qui dessert le second étage (ill. 288 et 289).

Dans ces deux maisons, à voir la façon dont sont disposées les portes, on imagine mal un cloisonnement intérieur des étages. La question reste cependant ouverte, des systèmes légers et mobiles étant encore concevables.

Dans un cas comme dans l'autre, la distribution verticale se fait donc par l'extérieur, de la salle principale du premier étage à celle du second. Mais dans les deux maisons, il n'y a nulle porte extérieure au dernier étage, et il faut donc admettre que la pièce surélevée n'est accessible que de l'intérieur. L'escalier qui la dessert part nécessairement de la grande salle du second étage (pour le confort, il faut espérer que cet escalier était fermé d'une porte à la base, si l'on comptait chauffer la pièce !).

Cela dit, on ne sait pas exactement comment on accédait au premier. Seule, la porte occidentale du mur nord, rue du Passage Etroit, laisse supposer un perron extérieur. Mais il reste plausible que le système d'escaliers et de galeries de bois de la façade orientale l'ait également desservi depuis le bas - sans quoi le parcours d'une pièce à l'autre aurait été alambiqué (cf. ill. 307 et 308). De la même façon, on peut penser que le socle maçonné du couloir du premier étage, en façade nord du 6, rue Greuze, recevait, à l'une de ses extrémités, l'arrivée d'une volée d'escalier extérieure.

Dans toutes les hypothèses, l'accès est bien totalement indépendant du cellier de rez-de-chaussée, dont le portail principal est percé dans une autre façade.

2.1.2. Comparaisons : maisons sur celliers maçonnés, « maisons-tours » et maisons en hauteur, à Tournus et ailleurs

Une famille d'édifices

Les traits que nous venons d'analyser inscrivent ces maisons dans une famille beaucoup plus large, de constructions de pierre, de qualité, à caractère résidentiel affirmé, accusant d'une manière ou d'une autre un élan en hauteur. L'habitat s'y concentre dans quelques

⁹⁵⁹ Nous avons repris cette question dans SAINT-JEAN VITUS [à paraître].

grandes pièces des étages, tandis que le rez-de-chaussée est occupé tout entier par un cellier, très peu éclairé en dehors de son portail d'accès.

Ce genre de demeure peut prendre l'aspect d'une véritable « maison-tour » : sa silhouette en hauteur renvoie à l'image dominante du château, dans ses multiples déclinaisons (avec à côté de Tournus, des exemples aussi différents que la forteresse de Brancion et la tour-résidence du bourg de Saint-Gengoux, tous deux si proches en même temps du logis rue du Passage Etroit, qui doit leur être sensiblement contemporain)⁹⁶⁰. Mais c'est bien d'une maison qu'il s'agit à chaque fois. En milieu urbain, elle s'oppose par exemple à la maison sur boutique au rez-de-chaussée, ouvrant par un large étal sur la rue, souvent présentée comme l'image-type pour le « moyen âge ». Et en milieu rural, elle se distingue à la fois de la maison paysanne et du donjon seigneurial. On peut apprécier des variantes dans ce type d'habitat, selon qu'on prend en compte l'environnement rural ou urbain, le contexte d'une grande ville ou d'un petit bourg, la présence ou l'absence de fortifications. L'une ou l'autre catégorie ne se rencontre pas toujours dans les mêmes régions, ni exactement dans la même période. On n'en trouve pas moins des représentants éparpillés de l'Italie du Nord et de la France du Midi à la Normandie, la Suisse et l'Allemagne méridionale ou rhénane, en gros du XIe au XIVe s., avec probablement une majorité d'exemples des XIIe-XIIIe s. On le voit, cette famille d'édifices chevauche un certain nombre de domaines, qu'on tend trop souvent à étudier séparément.

A Tournus même, il faut reconsidérer dans cette optique la tour du cloître de l'abbaye, à l'extrémité orientale du réfectoire, que nous avons attribuée à l'abbé (*supra*, *seconde partie : le site abbatial... II. Etude archéologique de l'abbaye. B1. Prospérité...2.2.2. La tour sud-est du cloître, tour de l'abbé ?*). Après tout, sa silhouette, ses dimensions, et même sa distribution, avec indépendance des étages, et la question d'éventuelles galeries extérieures, la rapprochent considérablement du corps central de la demeure de la rue du Passage Etroit, dont elle est presque contemporaine (comparer ill. 196, 198 et 199, et 297, 301 - 302, et 307). Le contexte du cloître abbatial est évidemment autre, et la partie basse, certes étendue de part et d'autre, ne peut s'analyser dans les mêmes termes.

Des exemples proches en milieu rural (XIIe - XIIIe s.)

En fait, c'est en milieu rural qu'il faut aller chercher un modèle des plus proches et des plus précoces, dès la seconde moitié du XIIe s., avec le logis en hauteur, plusieurs fois évoqué déjà, du prieuré d'Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire). La parenté de sa façade avec celle du corps central de la rue du Passage Etroit est frappante (comparer ill. 300 et 313).

⁹⁶⁰

Il faut sans doute voir dans le petit château de Saint-Gengoux (-le-National : aujourd'hui en Saône-et-Loire), datable par ses modes de construction dans la seconde moitié du XIIe s. ou vers 1200, et lié aux vestiges du rempart urbain, la résidence du représentant du souverain, dans ce qui est à la fin du XIIe s., une toute petite enclave royale. En 1166 en effet, les clunisiens associent Louis VII à leur seigneurie de Saint-Gengoux : le roi s'engage à fortifier le bourg. Son prévôt, qui a peu ou prou autorité sur toute l'agglomération, jure fidélité aux deux seigneurs. A partir de là, Saint-Gengoux devient un centre administratif actif, enjeu stratégique dans la lente constitution du domaine royal. En 1239, Louis IX, qui a racheté le Mâconnais, transfère le siège du baillage à Mâcon, et le roi n'est plus représenté à Saint-Gengoux que par un châtelain. Sur ces questions historiques, cf. DUBY, 1953 (1988), p. 412 et notes 53-54, 415, 417, 434, et MEHU 2001, p. 398 - 404. Il ne faut pas confondre la tour urbaine, liée au rempart du XIIe s., dont nous parlons ici, avec le site probable d'un autre château, aujourd'hui détruit, sur la colline qui domine le bourg. Sur l'histoire du château de Brancion, dont les vestiges sont datables aux XIe, XIIe, et XIIIe s. d'après leurs modes de construction, cf. BAZIN, 1908, et DUBY, 1953 (1988). Nous avons repris récemment l'étude archéologique du bourg et du château de Brancion, avec notre collègue Emmanuel Laborier, dans le cadre d'un contrat d'étude confié à l'INRAP en 2003, et de diverses petites opérations préventives de l'INRAP, en 2002 et 2004.

La comparaison est d'autant plus intéressante, qu'on se situe là en plein Brionnais, région dont nous avons maintes fois noté les relations avec l'abbaye de Tournus aux XIe - XIIe s., qui transparaissent dans l'architecture et la sculpture du monastère. Le Brionnais est traversé par une voie d'échange primordiale pour Tournus, desservant les plus anciens prieurés de l'abbaye, essaimés de l'Atlantique au Centre de la France.

Mais la « tour-saule » de Gissey-sous-Flavigny (Côte-d'Or), que nous avons déjà évoqué elle aussi, et daté du tout début du XIIIe s.⁹⁶¹, n'est pas non plus étrangère à ce modèle. Notamment, son rez-de-chaussée offre un superbe exemple de cellier, particulièrement évocateur (ill. 315 - 316 - où des trappes ménagées dans la voûte permettent d'alimenter directement l'étage. On y retrouve sinon, aux étages accessibles par une porte donnant sur l'extérieur (la tour d'escalier actuelle est un ajout du XVIe s.), les grandes pièces d'habitation axées sur l'ample cheminée murale (ill. 315 et 316).

Si on peut hésiter à l'heure actuelle, à parler de « tour » à propos de ces deux édifices, on notera qu'ils présentent tous deux des éléments de fortification (murs épais, meurtrières en façade arrière ou en partie haute). En fait, il faut prendre en compte la position du premier sur l'angle du rempart ecclésiastique, en flanquement de porte, et y voir aussi un bâtiment qui surveille l'entrée du prieuré ; bâtiment d'accueil et/ou de garde, ou logis du prieur, on ignore au juste qui il abrite. Le second, lui, est désigné comme « tour » au XIVe s., époque à laquelle il est habité par un écuyer⁹⁶² : il s'agit précisément d'une maison-forte, probablement l'un des plus anciens exemples conservés en Bourgogne. Ce modèle connaîtra d'ailleurs une certaine fortune dans les campagnes des XIIIe et XIVe s., et les « tours » signalées en Mâconnais par les textes du XIVe s. sont sans doute des édifices de ce genre⁹⁶³ ; on en trouve des exemples, sous le nom de « tours-salles » ou « tours-saules », jusqu'au XVe s. en Bresse et en Franche-Comté⁹⁶⁴.

Entre campagne et ville, les maisons-tours de « castra » et de bourgs castraux

On passe insensiblement de la campagne à la ville avec les « castra », ces petites agglomérations fortifiées méridionales, à caractère encore très rural. En Italie du nord, la tour résidentielle d'un « castrum » aussi réduit que celui de l'ancienne Orba à Frugarolo en Piémont (lieu-dit « La Torre »), affiche un modèle de « maison-tour », qui n'est pas sans

⁹⁶¹ Sur la datation de cette maison, cf. *supra*, seconde partie : le site abbatial... II. Etude archéologique... B3. Un nouvel élan... 1.1.5. [L'église et l'ensemble castral :] Datations, et note 152

⁹⁶² Cette maison a fait l'objet d'une petite étude, encore inédite, avec relevés effectués en grande partie par son propriétaire lui-même, M. Guéritte (cf. aussi annexe « Evolution des mode de construction »). La documentation historique a été rassemblée par H. Mouillebouche : cf. MOUILLEBOUCHE 2002, base de données cédérom : « Gissey-sous-Flavigny » : « la tour ».

⁹⁶³ NIMMEGEERS, 1996. Sur la question des maisons-fortes, cf. entre autres *La maison-forte...*, 1986, ou GIULIATO 1992 ; spécifiquement sur la Bourgogne : PESEZ, J.-M., et PIPONNIER, F. - « Les maisons-fortes bourguignonnes ». In : *Château-Gaillard V*, Caen 1972, p. 143-164 ; *Bourgogne médiévale*, 1987 : p. 165-167 et 186-200 ; COLAS, B. - *L'habitat seigneurial fortifié dans l'ouest - Nivernais, XIe - XVIe s.* Thèse pour le doctorat d'Histoire, sous la direction du professeur M. Bur. Nancy : Université de Nancy II, 1994 (dactylographié) ; et enfin, MOUILLEBOUCHE 2002.

⁹⁶⁴ Bresse : édification d'une « tour-saule » avec fossés à Beaurepaire, en 1429, cf. OURSEL, R. *Inventaire du canton de Beaurepaire (Saône-et-Loire)*. Mâcon : Conseil général de Saône-et-Loire, 1981, p. 20-21. Franche-Comté : cf. VOISIN, J.-C., et AFFOLTER, E. - *L'habitat seigneurial en Haute-Saône, XIe - XIIIe s. (Inventaire archéologique)* : notices 31, 34, 140 (en réalité, les mentions historiques sont du XVe s.) ; et AFFOLTER, E. - *L'habitat médiéval fortifié dans le Nord de la Franche-Comté*. Montbéliard, 1986, p. 18. Remercions ici Mme Christiane Boekholt, de nous avoir communiqué ces références.

parenté avec les exemples Tournusiens. Ses dimensions en plan (12 x 7,90 m hors œuvre) sont même exactement celles du corps central, surélevé, du logis de la rue du Passage Etroit. Toutefois, nous avons affaire dans ce cas, à un ouvrage dont le sommet est fortifié⁹⁶⁵.

Pourtant, on notera dans ces villages perchés du midi de la France, qu'on appelle aussi « *castra* », l'existence, aux XIe et XIIIe s., de quelques belles maisons de pierres, susceptibles de s'inscrire dans la typologie des demeures Tournusiennes, et qui ne présente pas ce caractère de fortification. Ainsi, au *castrum* de Cabrières (Hérault), la fouille a révélé la partie basse d'une construction massive de dimensions apparentées, et amorçant le même type d'organisation des différents niveaux ; dans celui de Saint-Céré (Lot), les vestiges, conservés en élévation, sont clairement ceux d'une « maison-tour ». Ces deux exemples sont identifiés comme ceux d'un habitat « aristocratique », sans qu'ils présentent un caractère militaire : mais ces demeures s'inscrivent assez clairement dans la dépendance du seigneur châtelain des lieux, qui réside, lui, au sommet du village⁹⁶⁶.

En fait, juste à côté de Tournus, c'est presque le même phénomène, qu'on observe au petit bourg castral de Brancion (commune de Martailly-lès-Brancion, Saône-et-Loire), avec un édifice en hauteur sur cellier, datable en gros du XIe s., sur les mêmes critères que les maisons Tournusiennes, et toujours de même dimensions en plan et de même silhouette (ill. 317). Bien qu'à l'écart, en contrebas du donjon seigneurial, il a été ultérieurement intégré dans le complexe castral : mais il devait initialement se trouver à l'entrée du château⁹⁶⁷. Dans une telle situation, le lien de dépendance directe est évident. Il est vrai que ces derniers exemples, même dépourvus d'éléments défensifs, restent toujours compris à l'intérieur d'une fortification, restreinte à un village ou un petit bourg, et juste sous la la protection d'un château.

Genèse et variations de la maison-tour urbaine

En vérité, cette question du rapport à la fortification mérite qu'on s'y arrête : elle semble liée souvent à la notion de « maison-tour ». Or on peut se demander si dans un certain nombre d'agglomération au caractère urbain affirmé, la relation directe avec le rempart commun n'est pas très tôt, plus tôt peut-être qu'à la campagne, un élément de la genèse de ce type de demeures⁹⁶⁸. Qu'elles soient elles-même fortifiées ou non, des « maisons-tours » liées à des enceintes urbaines, souvent à des portes de ville ou de quartiers enclos (notamment sous dépendance ecclésiastique), apparaissent en Allemagne du Sud et en Suisse, dès les Xe-XIe s., à Constance, Regensburg, ou Zürich. Elles sont souvent confiées par tel puissant, évêque ou abbé par exemple, dans le secteur urbain qu'il contrôle, à des chevaliers chargés de la garde des murailles. On en a peut-être un exemple à Blois pour les XIIe-XIIIe s.⁹⁶⁹.

Cela dit, à la fin du XIe et au XIIIe s., on a des exemples de maisons-tours à l'intérieur des villes, non fortifiées cette fois-ci, qui évoquent tout à fait les constructions Tournusiennes (avec des dimensions souvent voisines, en plan, du corps central des maisons de Tournus) :

⁹⁶⁵ Cf. BONASERA 1993.

⁹⁶⁶ SCHNEIDER 1996 ; ROUSSET 2000.

⁹⁶⁷ Nous avons eu l'occasion de reconnaître ce bâtiment plus en détail, et d'en réaliser un plan et une élévation succincts (cf. ill. 317), lors de notre étude récente sur Brancion (cf. *supra*, note 22).

⁹⁶⁸ Pour l'Italie du Nord, Aldo A. Settia suggère que le modèle des tours urbaines aurait suscité le développement des petites tours nobles en milieu rural (et non le contraire) ; pour d'autres régions, la question mériterait d'être approfondie. Cf. SETTIA 1981.

⁹⁶⁹ A Blois, « tour de Beauvoir » sur l'enceinte urbaine, mal connue : citée par MESQUI, 1991, p.176. Sur Constance : BECK 1960 ; Regensburg : Strobel 1967 ; Zürich : SCHNEIDER - GUTSCHER 1991.

à Rouen (ill. 318), Metz ou Regensburg pour les cités parmi les plus grandes, voire à Périgueux ; mais aussi dans de petites villes comme Bollène dans la vallée du Rhône (Vaucluse), ou Rosheim en Alsace - ville riche et protégée par des puissants il est vrai. L'Allemagne rhénane en fournit de nombreux exemples, dans des villes de toutes sortes. Mais les bâtiments que les archéologues suisses restituent pour les XIe-XIIe s., d'après les fouilles de Zürich ou de Bâle, seraient parmi les plus proches du modèle Tournusien, avec leur corps central surélevé d'un étage par rapport à une base plus large, contre laquelle viennent encore se serrer toutes sortes de constructions adjacentes ou en appentis. Il reste qu'on connaît mal les destinataires de ces constructions, même si on a quelques indices, à Rosheim, de familles de petite noblesse ayant quelque influence sur le plan local, ou de ces chevaliers qu'on retrouve dans les « *Rittertürme* » allemandes⁹⁷⁰.

C'est en partie dans la continuation de ce panorama que s'inscrivent les grandes et grosses tours, datables à la fin du XIe s. à Chalon-sur-Saône, près de la cathédrale Saint-Vincent, comme peut-être dans certaines villes du midi : mais il y a là une hypertrophie de la forme qui renvoie au phénomène des tours urbaines italiennes, dans un contexte explicitement marchand (grandes foires internationales à Chalon aux XIVe et XVe s.⁹⁷¹), et /ou de rivalités entre grandes familles patriciennes (« tours nobles » du Midi⁹⁷²). Les véritables « palais urbains », lieux ostensibles de pouvoirs, qu'on rencontre en particulier dans le midi, comme la maison de Saint-Antonin-Noble-Val (Tarn-et-Garonne) dès le milieu du XIIe s.⁹⁷³, s'inscrivent également dans une autre perspective.

Le cas des bourgs monastiques : exemples bourguignons

Ce tour d'horizon permet de resituer dans un contexte large, les maisons de cette famille, datables aux XIIe - XIIIe s., et n'affichant pas d'éléments de fortification ou de décor ostentatoire, ni de proportions exceptionnelles, qu'on rencontre dans des bourgs de taille modeste, monastiques en particulier, souvent en exemplaire unique. Or ce phénomène est assez bien représenté en Bourgogne : mais il n'a guère été souligné jusqu'à présent.

Dans Cluny par exemple, s'écartant du modèle rendu célèbre par Viollet-le-Duc, de maison avec échoppe sur rue au rez-de-chaussée⁹⁷⁴, la vaste demeure du XIIe s. restituable au n° 3, rue de la Barre, à l'angle de la place Notre-Dame, doit s'agréger à cette famille⁹⁷⁵. Mais plusieurs maisons en hauteur de Vézelay, datables de la fin du XIIe s., s'apparentent

⁹⁷⁰ Sur Rouen, cf. PITTE-LESCROART 1991 ; PITTE 1994 - qui cite au passage la « maison de la cité » à Périgueux, montrée en illustration ; et PITTE-LESCROART 1998. Sur Metz : GUILD-WAGNER 1995 ; Regensburg : STROBEL 1967. Sur Bollène : FRAY 1998. Sur Rosheim : POINSOT 1990. Sur les maisons-tours et « Rittertürme » d'Allemagne rhénane : WIEDENAU 1979, et WIEDENAU 1983. Sur les maisons des XIe-XIIe s. fouillées en Suisse : HARTMANN-LAVICKA-RIPPMANN-TAUBER 1991.

⁹⁷¹ Cf. DUBOIS 1976.

⁹⁷² Cf. entre autres, MESQUI, 1991, p. 176-181, qui parlerait plutôt de « tours-maisons » pour ce genre de constructions ; SCHELLES 1995... Cf. aussi HEERS 1990.

⁹⁷³ Cf. SCHELLES 1989.

⁹⁷⁴ VIOLLET-LE-DUC 1854-1868, t. 6, p. 222-224, fig. 4 et 5 ; cf. aussi les planches de VERDIER-CATTOIS 1857, t. 1 et 2. Ce modèle a été redéfini comme « maison clunisienne type » dans GARRIGOU-GRANDCHAMP - SALVEQUE 1988 (cf. aussi GARRIGOU-GRANDCHAMP *et al.*, 1997)

⁹⁷⁵ GARRIGOU-GRANDCHAMP - SALVEQUE 1988, et GARRIGOU-GRANDCHAMP *et al.*, 1997. On ne suivra pas ces derniers auteurs dans leur hypothèse d'un hôtel de ville (suggérée certes avec une grande prudence), les bourgeois de Cluny n'ayant pas eu droit à une maison commune, malgré toutes leurs tentatives, y compris jusqu'en plein XVe s. - comme le démontrent les travaux de D. Méhu (MEHU 2001, notamment p. 389, et 514 - 518)

assurément à la typologie Tournusienne. On ne peut s'empêcher à leur sujet, d'évoquer ces orgueilleuses tours résidentielles que certains bourgeois de Vézelay révoltés s'étaient fait construire dans la première moitié du siècle pour défier le seigneur abbé, et dont le roi fit raser les fortifications lorsqu'il mit fin à la commune en 1155-56. En fait, ces vézéliens privilégiés étaient initialement des protégés de l'abbaye, qui les employait à son service. Apparemment, l'abbé aura fini par accepter la construction des maisons-tours aujourd'hui subsistantes : l'absence d'élément de fortification y explique peut-être cette tolérance⁹⁷⁶.

Enfin, c'est dans la même optique qu'il faut relever l'existence d'une maison-tour datable du début du XIIIe s., dans le petit bourg de Couches (Saône-et-Loire)⁹⁷⁷, juste à côté du vieux monastère de Saint-Georges, important prieuré de l'abbaye de Flavigny (ill. 319).

2.1.3. La question des occupants : chevaliers et familiers de l'abbaye ?

Mais revenons à Tournus. Ces demeures ne sont pas celles de pauvres hères. Pourtant, aucun texte ne renseigne sur leurs commanditaires aux XIIe et XIIIe s. Il faut attendre les XVe et XVIe s. pour connaître les propriétaires de certaines d'entre elles : ce sont assurément des membres du « haut état »⁹⁷⁸. Mais entre temps, ces hôtels, qui sont passés entre plusieurs mains, ont été souvent transformés, englobés dans de vastes propriétés d'un autre genre, dont ils ne forment plus alors qu'un corps de logis parmi d'autres, sous l'aspect qu'ils nous présentent aujourd'hui.

Toutefois, les comparaisons qui viennent d'être faites offrent quelques orientations : on songe à des familles de petite noblesse, aux chevaliers des villes allemandes ou alsaciennes (et autres écuyers ou damoiseaux), ou selon l'exemple de Vézelay, aux membres et alliés de la « *familia* » du monastère, ou à ses ministériaux. Le développement en Bourgogne, dès le XIe s., du phénomène des chevaliers au service des monastères, vient conforter une interprétation en ce sens.

L'origine de ce mouvement semble être liée au déclin de l'avouerie : abbés et prieurs, qui règnent de plus en plus sur de véritables seigneuries, mais qui en tant qu'ecclésiastiques, ne peuvent verser de sang pour se défendre, préfèrent s'entourer d'une garde armée spécifiquement à leur service, plutôt que de s'en remettre à des seigneurs du voisinage qui risquent d'échapper à leur contrôle. Cette possibilité existe toutefois depuis longtemps, puisque des « guerriers domestiques » sont signalés à Saint-Riquier dès le IXe s.⁹⁷⁹

Au reste, l'évolution semble affecter le milieu ecclésiastique d'une manière bien plus large : à Reims aux XIIe-XIIIe s. les chevaliers de l'archevêque ou des moines de Saint-Rémi constituent une part importante de la population ; ils ont des possessions, certaines tenures en fief à l'intérieur de la ville, et établissent leurs propres hommes à leur tour⁹⁸⁰.

⁹⁷⁶ Cf. la Chronique de Vézelay, livre III, f° 121. In : *Monumenta Vizeliacensia*, p. 505, l. 1530-1540, et CHEREST 1976, p. 127. Cf. aussi CALMETTE-DAVID 1951 : p. 151-152. Sur les maisons subsistantes, cf. HALBACH 1984 : « Vézelay », p. 39-53, et monographies p. 433-457, *Tafel* XX à XXII (p. 554-556), et *Tafel* 28 à 38 (p. 586 à 596).

⁹⁷⁷ Une notice (uniquement descriptive) lui est consacrée dans HALBACH 1984 : p. 349-355, *Tafel* XII (p. 546), et *Tafel* 19 à 22 (p. 577 à 580). Elle y est datée, d'après la modénature des fenêtres, dans le second quart du XIIIe s.

⁹⁷⁸ Cf. BERNARD, 1911-1912, DARD 1934.

⁹⁷⁹ RICHARD 1954, p. 74.

⁹⁸⁰ Cf. DESPORTES 1979 - en particulier, p. 74-78.

Ainsi à Bèze (aujourd'hui en Côte-d'Or) dès le début du XIe s., ces « milites » au service de l'abbé doivent assurer « la défense continue contre les brigands et ceux qui cherchent à nuire à cette église » : ils sont rétribués sur place sous forme de bénéfices viagers, voire de précaires sur deux ou trois générations. Au XIe s. encore, le prieuré de Perrecy (-les-Forges: actuellement en Saône-et-Loire) est entouré d'une agglomération où résident plusieurs chevaliers ; et au tournant du XIIe s., l'abbaye de Flavigny (-sur-Ozerain : Côte-d'Or) est déjà flanquée d'une bourgade fortifiée où résident un certain nombre de vassaux qui assurent la garde du monastère⁹⁸¹.

Enfin, la relation entre ces hommes au service du monastère et des tours d'habitat dans le bourg environnant est explicite à Talloires en Savoie, situé en dehors de la Bourgogne, mais dans la dépendance directe d'un des principaux prieuré de l'abbaye de Tournus, avec la mention de « tours-saules », habitables, destinées au XVe s. encore à la garde du monastère⁹⁸².

Dans de tels exemples, l'installation de ces personnages, de leurs familles et de leurs hommes, compte pour beaucoup dans la formation du bourg monastique. Chevaliers et ministériaux sont à n'en pas douter, aux premiers rangs des « bourgeois » (au sens d'habitants du « *burgus* »), et on peut voir là une origine du « haut état » à Tournus. On pourra même se demander si la seule demeure d'un ministériel de l'abbaye Saint-Philibert dont nous ayons la description, la maison du prévôt, sur le bord du marché appelé « boucherie d'en bas » à époque moderne, mais dont nous ignorons la date de construction (peut-être au XIIIe s. ?), ne s'inscrivait pas dans ce type d'habitat.

Démolie au XVIIIe s. après avoir subi diverses transformations, elle n'est malheureusement campée, en 1613, qu'en des termes sybillins : « une maison haulte et basse, consistant en plusieurs chambres, cellier, grenier et jardin en derrière, cour [en avant ?], et encore, une petite maison et boutique en dessoubz, le tout joint ensemble »⁹⁸³.

Enfin, les sources écrites révèlent des guerres aux XIIe - XIIIe s., entre le monastère et les seigneurs environnants. Si celles-ci n'ont pas vraiment menacé Tournus, les abbés avaient effectivement besoin de chevaliers pour leur prêter main-forte et défendre leur position.

Pour autant, il ne faut peut-être pas oublier ces quelques seigneurs gravitant autour de Tournus où ils doivent se rendre fréquemment, et qu'on voit par exemple rendre hommage à l'abbé dans des documents du début du XIIIe s., ou parfois même se faire enterrer dans la galilée abbatiale. Ce sont les sires de Sennecey ou de Montbellet, ou ceux qui gardent les châteaux, parfois abbatiaux, de Plottes ou de Lacrost... - sans compter le puissant châtelain de Brancion, qui n'est assurément pas un vassal de l'abbé, mais qu'on voit de temps en temps venir signer des actes (cf. *supra*, seconde partie : le site abbatial... I. Le contexte historique...3.3.3. *Vicissitude des relations de voisinage: l'aristocratie locale...*). Tournus représente pour eux un centre religieux, politique et juridique, mais c'est aussi le centre d'échanges et le marché le plus proche : on ne peut exclure que certains d'entre eux possèdent un hôtel dans le bourg. Dans leurs hommages au XIIIe s., il est d'ailleurs

⁹⁸¹ Cf. RICHARD 1954, p. 74-75, et note 3 (Sur Bèze : d'après « *Chronicon Besuense* », in : *Chronique Dijon... Bèze* , p. 306-308 ; sur Perrecy, d'après une anecdote des *Miracula Sancti Benedicti*, édit. de Certain, VIII, p. 46).

⁹⁸² Information communiquée par Mme Christiane Boekholt, qui effectue des recherches sur l'habitat noble, notamment en Savoie, dans le cadre de l'Université Lumière-Lyon 2. Nous la remercions vivement pour cette aimable contribution.

⁹⁸³ A. Tour. : DD1 (4/5). Cf. *supra*, I, Le contexte historique... : 3.4.2. *Les édifices de la domination seigneuriale: la maison du prévôt*, et note 81.

question de « tout ce qu'ils possèdent à Tournus... », expression qui peut recouvrir de tels biens immobiliers.

Au reste, les fortunes et les situations ne sont évidemment pas les mêmes d'une demeure à l'autre : dès le milieu ou la seconde moitié du XIIe s., il y a une différence entre le vaste hôtel de la rue du Passage Etroit, et la maison de la place de la Grenette, qui paraît plus modeste (il est vrai qu'on cerne moins bien l'extension initiale de la seconde).

Dans tous les cas, on ne s'étonnera pas de l'absence d'élément de fortification : les abbés n'en toléreraient certainement aucun, eux qui ont déjà fait élever une tour de même famille au milieu de leur monastère, c'est-à-dire au sommet de la ville qu'elle surveille aussi, et qui dans les siècles suivant, réagissent violemment à chaque intervention des habitants sur la question des fortifications ! (cf. *supra*, I. Le contexte historique... : 3.1. Les limites de Tournus: la question d'une enceinte propre)⁹⁸⁴. C'est même dans cette impossibilité de se parer d'archères et créneaux que l'élan en hauteur du bâti prend toute son importance - fût-il limité au seul dépassement d'un étage au-dessus des toits : il reste l'unique moyen d'afficher un rang social prééminent, par l'évocation des tours seigneuriales - ou abbatiales.

2.2. Topographie et société urbaine

Tentons maintenant de saisir, au-delà des édifices eux-mêmes et malgré le petit nombre de vestiges recensés, comment s'organise à l'échelle de la ville ou d'un quartier, le réseau de ces demeures privilégiées. On s'interrogera pour finir, sur la relation entre certains traits marquants de l'évolution topographique, et le type de rapports sociaux qu'implique le statut de leurs occupants.

2.2.1. Deux pôles dynamiques : le « Châtel » et les alentours de Saint-André

A l'échelle de toute la ville, la situation et la concentration des vestiges étudiés font d'abord apparaître deux pôles de développement urbain (ill. 264).

D'un côté, le quartier du « Châtel », dont la continuité d'occupation depuis l'Antiquité ne fait pas de doute, déborde alors son enceinte primitive. On avait déjà souligné plus haut (*supra*, A 1. Limites et fortifications) le manque d'entretien de la muraille antique, conservée à moitié ruinée aux XIIe-XIIIe s. du côté de la Saône, quand la maison de la place de la Grenette s'appuie sur une élévation largement désossée. Surtout, cette dernière maison est édifiée à l'extérieur de l'ancien rempart. C'est aussi le cas sur le bord de la Saône, si les vestiges conservés 16, quai du Midi, remontent bien à cette époque (cf. ill. 264).

On ignore évidemment sur quel type d'espace donne alors la maison adossée à la tour de la Grenette : rue, place, terrain vague, ou jardin - même si l'alignement des maisons plus récentes sur sa façade aujourd'hui en retrait de la rue de la Grenette, laisse supposer qu'à un moment donné, l'espace public ait pu s'étendre jusque là (ill. 280, 264, et ill. 14). On imagine que ce bâtiment n'est pas tout à fait isolé dans ce secteur. A proximité, le marché à l'emplacement de l'actuelle place de l'hôtel-de-ville, où il n'est pas exclu que se dresse déjà la maison du prévôt, peut exercer quelque attrait sur cette portion nord-ouest du *Castrum*. Il en limite probablement l'extension, peut-être par un espace ouvert aux contours vagues. Au-delà s'étendent vraisemblablement des terrains mis en culture (ill. 264).

⁹⁸⁴ En ce sens, parler de « donjon », comme C. Dard puis F. Quénard, à propos du logis de la rue du Passage étroit, est bien un contresens. C'est d'ailleurs en partant sur cette idée que F. Quénard s'est trompé, et sur la restitution du bâtiment, en prenant le massif de sa cheminée en encorbellement pour une échauguette, et sur son évolution, en imaginant une tour fortifiée tout d'abord isolée dans les champs, puis rattrapée peu à peu par l'urbanisation en cours (ill. 296, cf. *supra*, 1.3.1. Face à l'église Saint-André, la demeure de la rue du Passage Etroit, et note 8).

D'un autre côté, c'est autour de Saint-André que semble se former un second pôle aux XIIe-XIIIe s., étiré peu ou prou le long de la grand-rue. C'est dans ce secteur que nous avons relevé les maisons les plus vastes et les plus prestigieuses. Et c'est sur les spécificités de ce quartier, en pleine mutation semble-t-il, que nous voulons maintenant attirer l'attention.

2.2.2. L'urbanisation de Saint-André à la « grant Gaize » : maisons en hauteur, « plastres », et noyaux juxtaposés

L'implantation des demeures : le choix des sites et les formes de la colonisation

De part et d'autre de l'église Saint-André et jusqu'à la « grant Gaize », la position des plus beaux édifices n'est pas tout à fait anodine. Le groupement de la rue du Passage Etroit, qui représente à nos yeux le morceau de choix, est situé juste en face de l'église, et on l'imagine au cœur battant du quartier. La maison 6, rue Greuze, est implantée en fait à la rencontre des deux axes principaux de la ville (grand-rue et « grant Gaize » : cf. supra, *I. Le contexte historique*, 3.3.2. *Réseau viaire et espaces libres*). Quant au bâtiment 66, rue du Docteur Privey, s'il existe déjà, il longe directement la grand-rue, à 60 m seulement de l'église paroissiale.

En second lieu, on observera que la mise en place d'un vaste ensemble comme la demeure rue du Passage Etroit, et le cellier qui la flanque au sud (augmenté peut-être encore d'une pièce arrière), nécessite, ou un espace initialement libre, ou la destruction de structures préexistantes. Les sondages effectués rue du Passage étroit, de part et d'autre du mur de façade orientale (aujourd'hui sur cour), suggèrent plutôt la première solution⁹⁸⁵. Sans doute le secteur n'était-il pas très densément occupé au début du siècle, malgré la proximité de l'église déjà attestée. L'implantation rue du Passage Etroit, dans la seconde moitié du XIIe s., de plusieurs demeures imposantes, côte à côte, ne traduirait-elle pas une forme de colonisation du quartier par quelques privilégiés ?

Un tel phénomène ne serait pas sans effet d'entraînement, car les puissants attirent autour d'eux leurs fidèles. Au reste, l'exemple de la rue du Passage Etroit montre qu'il ne s'opère pas uniquement par action isolée, puisqu'il y a visiblement regroupement, dans un laps de temps limité, de plusieurs maisons immédiatement voisines, et qui en même temps, gardent leur indépendance. Ainsi, le grand édifice conservé sur la rue du Passage Etroit et le cellier qui le flanque au sud (à l'arrière du 12, rue de la République), construit dans la même période, sont bien séparés, mais seulement par un *ambitus* de 0,50 m de large, et si leurs façades orientales ne sont pas tout à fait alignées l'une sur l'autre, elles ouvrent sur le même espace commun (ill. 293).

Au total, on retient l'impression d'une juxtaposition d'éléments resserrés en quelques noyaux bien situés, orientés d'une façon globale par l'axe majeur de la grand-rue (cf. ill. 264).

« Plastres » et structures urbaines

Dans ce contexte, le seul exemple qui nous permette d'approcher l'organisation de détail d'un groupement d'habitat est celui de la rue du Passage Etroit. Nous n'avons pas idée, pour les XIIe-XIIIe s., de l'espace sur lequel la maison principale ouvre son portail au nord, aujourd'hui à l'emplacement d'une maigre ruelle. En revanche, on peut chercher à définir celui sur lequel elle donne à l'est, en commun avec le cellier voisin, aujourd'hui à l'arrière du

⁹⁸⁵ S'il y a trace (infime) d'une occupation antérieure à la fondation du bâtiment, elle remonte à l'Antiquité tardive ou au haut moyen âge : cf. SAINT-JEAN VITUS 1993 a.

n° 12, rue de la République. On remarquera en effet que ces façades orientales, qui forment à elles deux, une sorte de front de 17 m de large, revêtent une certaine importance pour les deux édifices : chacun y ouvre par un portail de cellier, et pour la maison qui longe l'actuelle rue du Passage Etroit, une grande fenêtre géminée y donne au dernier étage, tandis que des escaliers ou galeries de distribution y courent aux niveaux intermédiaires (cf. ill. 293, 302, et 306 à 308).

Rien n'empêche d'imaginer qu'au XIIe s., un terrain libre s'étende devant l'église Saint-André, jusqu'à ce couple de façades : leur position, face au portail de l'église paroissiale, n'en acquiescerait que plus d'importance. Mais ce ne peut être là un vaste parvis d'église : car cet espace aurait dans tous les cas une configuration accidentée, au moins à cause du mur qui se poursuit au delà de la façade nord sur au moins quelques mètres, vestige d'une clôture ou d'un bâtiment adventice, aujourd'hui le long de la ruelle (cf. ill. 293). Enclos ou partiellement encombré, de murs ou d'autres bâtiments dont nous ignorons tout, ce lieu en retrait prend une certaine autonomie.

A l'inverse, on ne peut vraiment parler à son égard d'une cour privée (comme c'est le cas aujourd'hui, en arrière des n° 10 et 12, rue de la République), puisque plusieurs bâtiments y ouvrent ; et comme un passage dessert l'arrière entre les deux maisons principales, il se peut que d'autres ruelles ou *ambiti* s'insinuent vers l'est ou le sud, au cas où l'occupation serait plus dense.

Nous n'avons certes pas les moyens, dans l'état actuel de nos connaissances, de restituer les limites exactes de cet espace. Mais qu'importent ses contours, le terrain qui se dessine se situe à la charnière du public et du privé. C'est déjà ce qu'on appelle dans les textes Tournusiens, dès la charte de 1202, un « *plaustrum* », un « plastre ».

Arrêtons-nous un instant sur ce terme de « plastre » (ou « plâtre »), utilisé à Tournus jusqu'au XVIIIe s. : il désigne assurément un espace dénué de constructions, et on le traduit habituellement par « place ».

Pourtant, on se rendra compte aisément, à la consultation d'un plan actuel du vieux Tournus, que la seule vraie place avant la démolition de l'église Saint-André est celle de l'hôtel de ville, réalisée au XVIIIe s. sur l'emplacement de l'ancienne prévôté : de fait, on ignore la configuration du terrain ouvert qui la précédait au moyen âge (marché, boucherie : cf. *supra*, I. Le contexte historique... : 3.4.1. [Quelques éléments-repères... :] La ville - port-et-marché).

En revanche, on notera d'autres espaces libres qui ont subsisté jusqu'à nous, et que les archives modernes désignent comme « plastres » : on les rencontre justement aux alentours de Saint-André et de la « grant Gaize ». Ainsi, entre rue Greuze et grand-rue, l'actuelle place Jean Millon en montre un bon exemple (cf. ill. 14) : citée à la fin du XVIIe s.⁹⁸⁶, elle doit s'être conservée pratiquement en l'état (cf. aussi ill. 13). Elle se présente comme un élargissement au cœur d'un îlot compris entre plusieurs rues, desservi par deux ruelles très étroites, de forme tout à fait irrégulière au total : un espace libre en retrait, commun à plusieurs habitations voisines, cour autant que place. C'est dans le même sens qu'il faut comprendre ces autres « plastres » et ruelles connus par les textes, qui s'inséraient jusque dans le bâti compris entre la grand-rue et la Saône : ils ont disparu depuis, par une appropriation d'une partie de la place vacante, qui les a transformés dans plusieurs cas en ruelles privées sans issue - ou les a fait disparaître complètement, comme la « rue des

⁹⁸⁶ BERNARD 1912, p. 35.

Tuppiniens » ou le « plâtre du pont », déjà cités plus haut (*supra* : I. Le contexte historique... : 3.3.2. Réseau viaire et espaces libres)⁹⁸⁷.

Enfin, le même terme serait utilisé apparemment en Lyonnais, avec la même ambiguïté de sens entre public et privé⁹⁸⁸. C'est quelque chose de cet ordre, que nous croyons devoir restituer en face de Saint-André.

En complément de ces observations, on remarquera encore dans les plans du Tournus moderne, le tracé de ces rues qui amorcent de manière très désordonnée des formes d'englobement d'îlots, comme indépendantes les unes des autres, dessinant un étrange réseau de courbes et de contre-courbes, en pleine opposition avec l'axe ferme et direct de la grand-rue (ill. 8 et 13). Elles délimitent comme autant de cellules, au cœur desquelles s'insèrent ruelles et « plastres », plus nombreux qu'aujourd'hui il y a seulement deux siècles.

Ce phénomène paraît toujours typique du quartier qui entoure Saint-André (en gros, entre Saint-Valérien, la Pêcherie, la Saône et la « grant Gaize »). Il s'oppose évidemment à la trame orthogonale de l'ancien « *Castrum* » ; mais aussi au réseau assez simple de la Pêcherie, avec sa grande rue basse parallèle à la Saône et ses perpendiculaires qui dévalent la pente (toutes attestées dès les XIe -XVe s., cf. *supra*, I. Le contexte historique... 3.3.2. Réseau viaire et espaces libres) ; et encore au tracé plus aéré, par grandes rues en éventail, de la zone qui s'étend entre Châtel et bief Potet - très marquée il est vrai par les travaux des XVIIe-XVIIIe s.⁹⁸⁹.

Probablement, ce réseau de ruelles aura été mis en place bien après le XIIIe s., au fur et à mesure de l'étoffement du bâti de ce quartier, et il ne faudrait pas risquer l'anachronisme en transposant chacune d'elle, telle quelle, dans la trame viaire médiévale. Son dessin n'en exprime pas moins le contournement d'un certain nombre de noyaux juxtaposés, pouvant même parfois se tourner le dos, que l'urbanisation aura gonflés au cours des siècles. En cela, il est révélateur *a-posteriori* de la même structure urbaine que les « plastres », passages ou *ambiti*, qui séparent les édifices des XIIe-XIIIe s.

2.2.3. Essai d'interprétation sociale : l'urbanisme des alliances et des fidélités ?

Deux réflexions s'imposent dès lors, si l'on veut mettre en relation ces spécificités d'organisation avec le statut probable des occupants des beaux hôtels de pierre.

En premier lieu, on peut se demander si avant 1202, le maître d'une demeure comme celle de la rue du Passage Etroit est assujéti ou non, à la main-morte. A ce sujet, il faut se rappeler que la main-morte n'est pas qu'un statut personnel, mais qu'elle pèse sur le manse occupé, certaines rues étant réputées franches de main-morte (cf. *supra*, I. Le contexte historique... : 2.1.2. Droit d'échute et coutume de main-morte). Aussi, cela pourrait expliquer

⁹⁸⁷ On prend conscience de ce grignotement des espaces libres semi-publics depuis le XVIIIe s., en comparant simplement le plan de Dubercelle, malgré ses déformations notoires, au parcellaire actuel (ill. 8 et 14).

⁹⁸⁸ Information orale de B. Mandy (qui a été conservateur à la Direction Régionale des Antiquités de Rhône-Alpes et a travaillé sur les textes dans cette région), lors du séminaire « archéologie des élévations » organisé par le Service Régional de l'Archéologie des Pays de Loire à Nantes, en avril 1998.

⁹⁸⁹ La création de l'Hôtel-Dieu et ses agrandissements successifs au cours des XVIIe et XVIIIe s., la création des grandes « casernes » et l'aménagement de la place du nouvel hôtel de ville au XVIIIe s., ont passablement transformé cette partie de la ville : cf. BERNARD 1911-1912, et AVAZERI 1982, 1986, et 1991. Sur l'urbanisation de ces rues - sur la rue de l'Hôpital essentiellement - cf. *infra*, B. Essor urbain, fin XIIIe - milieu XIVe s.

qu'une maison soit positionnée de façon à ouvrir sur une rue ou sur un « plâtre » plutôt qu'un autre.

En l'occurrence, on ignore quel était le statut de la grand-rue devant l'église Saint-André, à l'emplacement actuel de la place Carnot. Mais il est très vraisemblable que l'espace sur lequel ouvrait cette maison, que ce soit au nord, à l'emplacement de la rue du Passage Etroit, ou à l'est, sur quelque « plâtre » commun au cellier voisin, était franc de main-morte.

D'autre part, la société à laquelle appartiennent les maîtres des lieux tels que nous les envisageons, étant régie par le jeu des alliances familiales et des fidélités personnelles, on observera que la structure topographique que nous avons cru déceler, permet de regrouper lignages et dépendants en autant de cellules autonomes à l'intérieur de la ville et même de la paroisse.

Dans les restitutions que font les archéologues des villes de Zürich et de Bâle à l'époque salienne, d'après des fouilles conséquentes, on voit ainsi des noyaux d'habitat se juxtaposer au cœur même de certaines paroisses, où des maisons secondaires (souvent en bois en l'occurrence) entourent les grosses maisons de pierre qui évoquent les exemples Tournusiens. A l'instar du complexe de la rue du Passage Etroit, elles sont elles-mêmes souvent regroupées par deux ou trois, parfois plus, éventuellement à l'intérieur d'un enclos commun ; le tout s'organise au sein même des seigneuries des évêques ou autres puissants qui se partagent le territoire urbain⁹⁹⁰. Dans ces conditions, on peut se demander si à Tournus, l'élargissement de ces constructions à la base et le réseau de galeries et structures secondaires, murs ou bâtiments, dont elles s'entourent et dont nous ignorons l'extension, ne contribuent pas à fixer toutes sortes de dépendances. On remarquera d'ailleurs que l'agent de l'abbaye que nous connaissons le mieux par les textes, le prévôt, bénéficie au début du XIVe s. (mais peut-être déjà avant ?) des services d'un « sergent »⁹⁹¹ : on peut imaginer par exemple, que celui-ci soit hébergé à côté de la prévôté. En tout cas, la description de cette demeure au XVIe s., révèle justement la présence d'une petite maison attenante : elle pourrait avoir été occupée par quelque dépendant (cf. *supra*, 2.1.3. *La question des occupants*).

Ce phénomène n'est pas exclusif des alentours de Saint-André. On vient de suggérer l'exemple de la maison du prévôt (si celle-ci existe dès le XIIIe s.) : on peut se demander, à suivre notre logique, si à l'intérieur du « Châtel », il ne serait pas à l'origine de l'actuelle place du Petit Jour, ancien « plâtre de la tour des Enfants », accessible autrefois par une petite ruelle, sur un côté seulement⁹⁹². Mais dans le quartier de Saint-André, en cours de colonisation, ce phénomène prend un relief particulier. Cette concentration plus forte peut être due aussi à la relative proximité du monastère, si les maîtres ici sont les familles chevaleresques directement liées à l'abbaye.

Ce n'est pas autrement que J. Heers fait revivre la ville médiévale, fragmentée en multiples cellules au gré des lignages dominants⁹⁹³.

A.4. Conclusion

⁹⁹⁰ Cf. HARTMANN, LAVICKA, RIPPMANN, TAUBER, 1991 ; et SCHNEIDER - GUTSCHER, 1991.

⁹⁹¹ JUENIN, *Preuves*, p. 243.

⁹⁹² Sur l'ancien nom et la configuration de cette place, avant démolition d'une tour de l'ancien rempart du « Castrum », cf. BERNARD 1912, p. 33.

⁹⁹³ HEERS 1990.

Dans ce premier tour d'horizon, nous avons cru distinguer, à l'intérieur ou non d'une enceinte commune, ou de toute autre forme de délimitation, trois pôles de développement principaux à travers trois monuments religieux. Dans le sud de la ville, l'église paroissiale Sainte-Marie-du-Châtel a été totalement refaite au XIIe s., dans un style roman qui s'épanouit en une sculpture abondante ; à mi-chemin de l'ancien *castrum* et de l'abbaye, l'autre église paroissiale, rasée à la Révolution, nous a peut-être livré, sous formes de remplois dans les immeubles environnants, quelques éléments sculptés confirmant une restauration dans le milieu ou la seconde moitié du XIIe s. Au nord de la ville enfin, la chapelle Saint-Valérien, conservée de nos jours en élévation, a été une dépendance directe de l'abbaye voisine, construite ou reconstruite dans le second quart du XIIe s., dans la vaste campagne de travaux qui affecte alors toute l'abbaye : abritant sans doute quelques reliques, elle desservait, sous la tutelle des moines de Saint-Philibert, le seul cimetière destiné aux habitants de Tournus jusqu'au XVe s.

C'est aux marges du « Châtel » et autour de Saint-André, que nous avons reconnu les premiers vestiges d'un habitat bourgeois, dont le commun dénominateur est la présence d'une salle basse obscure, ouverte sur l'extérieur par un grand portail, et qu'on désignera comme « cellier » ; mais nous ne connaissons jamais dans leur totalité l'extension de ces rez-de-chaussée. Dans deux exemples ou trois, les étages superposés, parfois distribués par un réseau d'escaliers et de galeries extérieures, comprenant pièce secondaire et principale, voient l'essentiel de leur confort se concentrer sur une grande cheminée murale, trahissant une fonction d'habitat. Un massif maçonné en relief sur l'extérieur englobe jusqu'au toit les conduits des cheminées. L'étage sommital plus restreint, comprenant juste une salle non chauffée, confère à l'ensemble une silhouette surélevée, qui évoque le phénomène des « maisons-tours ». De telles demeures sont probablement destinées aux alliés et protégés du monastère.

B. essor urbain, fin XIIIe - milieu XIVe s.

A la fin du XIIIe s. et au XIVe s., le cadre général de l'agglomération n'a pas changé. Ses limites se précisent peut-être, dans le cas d'une édification tardive de l'enceinte, vers le milieu du XIVe s. au plus tard.

Les vestiges de cette période concernent uniquement l'architecture civile domestique : mais avec presque une quarantaine d'occurrences, ses témoins sont bien plus nombreux que pour la période précédente. La moitié en est située dans le quartier du « Châtel » : à une exception près, il s'agit là de traces succinctes, portes et fenêtres avec leurs montants, visibles aux façades enduites de maisons habitées ; dans quelques cas, on ne peut même assurer qu'ils soient à leur place d'origine. Le reste se répartit surtout entre le marché de la prévôté, la Saône et la « grant Gaize » (l'actuelle rue Greuze) : ce sont encore des ouvertures de pierre, baies décorées pour l'essentiel, en place ou non, mais aussi quelques maisons, complètes ou presque, en élévation. Plus au nord, quelques vestiges, parfois tenus, s'égrènent dans les parages de la grand-rue, tandis que l'édifice plus ancien de la rue du Passage Etroit, fait l'objet d'un sérieux toilettage. Certaines études d'élévations ont suscité des sondages en fouille complémentaires, dont les résultats concernent cette période, rue du Passage Etroit, ou 19 et 21, rue de l'Hôpital ; il faut y ajouter les données issues du suivi des tranchées creusées pour la restauration de l'Hôtel-Dieu moderne. Enfin, quelques datations de bâti peuvent s'appuyer sur des analyses dendrochronologiques (17 et 19, rue de l'Hôpital, rue du Passage Etroit pour cette seconde phase, et 61, rue du docteur Privey).

Après un retour très bref à la question d'une enceinte urbaine, on consacra le développement qui suit à la description et à la datation de ces vestiges, par ensemble d'indices ou par maison suivant les occurrences, quartier par quartier depuis le « Châtel » jusqu'aux abords de la Pêcherie. Puis on caractérisera les nouveaux modèles d'habitat, soulignant quelques permanences, avant d'analyser les processus de la dynamique urbaine, qui investit quartiers anciens ou émergents, et révèle peut-être d'autres visages de la bourgeoisie Tournusienne. Même pour la maison noble, la transformation de modèles anciens annonce les formes nouvelles de l'habitat Tournusien.

1. La question du rempart urbain

On peut penser qu'au XIVe s. au plus tard, une muraille est bel et bien érigée à l'ouest de la ville. Elle limite dès lors un espace qu'on peut véritablement qualifier d'urbain, depuis le « Châtel » qui s'y trouve englobé, jusqu'au rempart de l'abbaye (cf. ill. 320).

De fait, le percement de la « porte d'en haut », vers 1360, implique l'existence d'une telle enceinte - au moins sur la portion nord de son tracé. Peut-être, son plan nous est-il donné par un dessin avant démolition, conservé dans les archives communales : il est basique pour ce genre de structure, et ne livre pas d'information spécifique (ill. 321). Au nord également, il est vraisemblable que le tronçon qui relie l'abbaye à la « porte du Porche », attestée en 1382, ait été construit au même moment (cf. ill. 320).

Cela dit, les vestiges conservés dans les substructures de l'hôtel « Le Rempart », ainsi que ceux mis au jour lors de travaux à l'école qui longe l'Esplanade de l'Arc, ne semblent pas antérieurs au XVIe s.⁹⁹⁴. Quant au mur qui relie l'enceinte du « Châtel » à la « tour d'en bas » sur la berge de Saône, rien ne permet aujourd'hui d'en proposer une datation (cf. ill. 6). S'il est conservé, sur plus d'un étage d'élévation pour plus d'1,60 m de large, en limite de parcelle entre le n°19, rue du Petit Jour, et les n° 5 et 7, rue de Tilsitt, se raccordant à l'ancienne tour d'angle sud-est du *Castrum* antique (cf. ill. 19), il est enduit de ciment sur toute sa hauteur et recouvert d'un rang de dalles de pierres, ce qui rend son élévation illisible. Son symétrique au nord, menant à la « tour du palis », n'a laissé aucun vestige visible.

Enfin, on ignore si une clôture quelconque (mur ou palissade) ferme déjà la ville le long du « gravier de Saône », au-delà de la « tour du Porche », ou si quelque tronçon de muraille qui lui ferait suite vers le sud, le long du port, s'interrompt un peu plus loin, comme sur la gravure publiée, bien plus tard il est vrai, et après bien des vicissitudes, par Saint-Julien-de-Balleure (ill. 5 - cf. ill. 320).

2. De nombreux vestiges d'habitat : analyse archéologique

2.1. A travers le quartier du « Châtel » : des témoins nombreux

2.1.1. A côté de l'église : la salle basse 22, rue des Boucheries (et 39-41, rue D. Mathivet)

Présentation

Juste à côté de l'église Sainte-Marie, de l'autre côté du tronçon de la rue des Boucheries qui longe une partie de son flanc nord (« rue du petit Châtel », sans doute pour « petite

⁹⁹⁴ Nous devons ici remercier Jean Duriaud, qui a pu observer certains de ces travaux, pour les descriptions qu'il a bien voulu nous faire. Les maçonneries de la muraille tardive sont toujours visibles en façade latérale de l'hôtel « Le Rempart », le long de la rue du Commandant Carré, et dans les caves du même hôtel, que nous avons eu l'occasion de visiter.

rue du Châtel », au XVIIe s.⁹⁹⁵), un immeuble moderne occupe toute la largeur de l'îlot, entre la grand-rue (aujourd'hui 39-41, rue Désiré Mathivet) et la rue des Boucheries (laquelle marque à cet endroit un coude à angle droit vers le nord). Il a été reconstruit en 1857, mais il prend la place d'un édifice autrefois précédé de couverts servant de halles du côté de la grand-rue, et qui de l'autre côté, communiquait par un pontet avec la maison d'en face, rue des Boucheries⁹⁹⁶. De ce premier état subsiste au moins le sous-sol (n° 1 sur l'ill. 320). Il est aujourd'hui cloisonné, et divisé en plusieurs caves ; nous avons eu la possibilité d'en réaliser un plan et deux coupes-élévations sommaires (ill. 322).

Description de la salle basse

Dans son état d'origine, décalée d'un peu moins de 5 m vers le sud par rapport à l'aplomb de l'immeuble actuel, cette salle présente un **plan** légèrement trapézoïdal, un peu plus long dans le sens nord-sud, de 9,50 à 10 m sur 10 à 12,80 m. Elle est divisée en deux nefs longitudinales par trois grandes arches au milieu de la pièce : l'entrée s'y fait depuis la rue des Boucheries, par un portail à l'extrémité de la nef méridionale (ill. 322).

La nef méridionale a été rallongée ultérieurement, de 0,70 m à peu près, en direction de la grand-rue. Dans son angle sud-ouest, un soupirail, coupant le bord d'un petit placard ménagé dans l'épaisseur du mur occidental et désormais bouché, a sans doute été percé quand on a refait l'immeuble, car il ouvre au pied de la façade actuelle, au ras du trottoir de la rue Désiré Mathivet. L'épaisseur considérable de la maçonnerie qu'on peut ainsi mesurer à cet endroit (1,50 m, en plus des 0,70 m déjà gagnés dans cette direction) laisse penser que la fondation moderne se sera faite en avant de l'ancienne (ill. 322).

En élévation, les cintres qui coiffent l'arcature médiane et le portail d'entrée sont tous en arc segmentaire (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*»). Les premiers sont reçus par deux piliers intermédiaires maçonnés de plan rectangulaire, aux arêtes adoucies par un étroit chanfrein, sommé d'un congé en cavet d'angle, souligné d'un retrait horizontal (ill. 322 et 323).

Dans la paroi occidentale, un bouchage d'**ouverture** à peu près centré dans la largeur de la nef nord, prend peut-être la place d'une ancienne niche dont on aurait arraché les montants intérieurs - voire d'une forme de fenêtre, à supposer que la façade du rez-de-chaussée ait été en retrait du côté de la grand-rue par rapport à l'actuelle⁹⁹⁷. De fait, la seule fenêtre qu'on puisse restituer est un petit jour coiffé d'un arc en plein cintre, juste à côté du portail d'entrée : un remaillage de la maçonnerie signale tout juste l'emplacement de son embrasure démontée du côté intérieur, mais on le découvre à l'extérieur, grâce à des chutes

⁹⁹⁵ BERNARD 1911, p. 52-54 (d'après A.D.S.L., notaires : 3 E 3249, minutes Georges Muguet, 1612, et A. hosp. Chalon : série H, fonds Delaforge). Mais pour le manuscrit Bompard, la rue des Boucheries se serait appelée anciennement « de la Pêcherie » (bibl. Tour., ms BOMPARD, t. II p. 109).

⁹⁹⁶ BERNARD 1911, p. 104. Selon cet auteur, un petit oratoire aurait été ménagé en façade de cette maison, sous une partie des halles, pour « abriter les pierres sur lesquelles, suivant la tradition, Saint-Valérien avait subi le martyre » (d'après A. hosp. T., E1, ces pierres ont été finalement transportées à la chapelle de l'hôpital, dès 1692).

⁹⁹⁷ Sur le cadastre de 1833 (antérieur à la reconstruction de l'immeuble), la façade occidentale se situe dans l'alignement des maisons qui la précèdent au nord. Mais il faut tenir compte de la présence des arcades des « halles » au rez-de-chaussée, qui sont englobées dans ce plan masse. Si l'on se fie à l'actuel décrochement vers l'avant du n° 35, rue Désiré Mathivet, par rapport aux façades aujourd'hui alignées des n° 37 à 41, on doit gagner, en restituant l'alignement de l'ancien cadastre, un peu plus de 3 m par rapport à la paroi occidentale primitive de la salle basse (qui correspond aux n° 39-41) : cette mesure peut parfaitement correspondre à l'emprise du passage couvert, dont le mur du fond serait alors à l'aplomb de celui de la salle.

d'enduits, au ras du trottoir actuel de la rue des Boucheries. Son ouverture, est très étroite à l'extérieur, mais il semble qu'il connaisse un ébrasement interne (ill. 322, avec vignette).

On remarquera encore dans le mur sud, la présence d'un « **tupin** », pot de céramique commune à pâte grise fine, pris dans la maçonnerie. Sa panse est maintenant cassée sur l'extérieur, et il manque quelques pierres du parement, ce qui crée aujourd'hui une petite niche (était-il masqué à l'origine ? Cf. ill. 322).

Enfin, si l'on ignore le **niveau du sol** d'origine, à l'évidence plus bas que celui des caves actuelles (les bases des piliers et des piédroits du portail d'entrée restent aujourd'hui enfouies), on peut assurer que l'ensemble est couvert par un plancher. Les solives en sont reçues par des corbeaux qui se font toujours face, à un peu plus de 2,50 m du sol actuel, en haut des murs nord et sud, et de chaque côté, au-dessus des arcs médians (deux d'entre eux sont même directement taillés dans la clef de leur cintre : cf. ill. 322).

La question se pose aussi du niveau de sol initial de la rue, le trottoir actuel de la rue des Boucheries arrivant presque au ras du cintre de l'entrée, partiellement murée et réduite à une simple trappe, accessible par un emmarchement très raide : il faut sans doute l'abaisser de plus d'1,50 m, pour rendre fonctionnel un portail de belle facture, large de 2 m, et qui n'a pas l'allure d'une entrée de cave. Le pendage de la rue des Boucheries, encore sensible à l'heure actuelle du sud vers le nord (suivant la topographie ponctuelle de cette partie de la butte du *castrum*), aura été plus prononcé autrefois, et adouci à époque moderne par un remblaiement partiel, responsable de cet enfouissement. Tout au plus, la salle basse initiale aura-t-elle été **semi-enterrée**, à la façon d'un étage de soubassement : la tendance générale de la topographie, qui accuse une pente majeure vers l'est en direction de la Saône, explique une ouverture de ce côté, en contrebas de la grand-rue située à l'ouest (ill. 322 - cf. ill. 16 et 17).

Éléments de fenêtres en remploi dans les élévations

En façade extérieure de l'immeuble, au-dessus de l'actuelle devanture du rez-de-chaussée sur la rue D. Mathivet, on remarquera une portion de pierre ornée d'un relief en trilobe, dans lequel s'insère une tête sculptée (ill. 325).

En façade orientale, sur la rue des Boucheries, c'est au second étage, qu'on observera les montants chanfreinés d'une large fenêtre, amortis à leur base par des congés en cavet d'angle surmonté d'un retrait horizontal (ill. 326) - le motif a déjà été rencontré dans la salle basse.

En l'occurrence, ces éléments d'ouvertures sont tous deux en position de remploi, c'est évident. Il n'est cependant pas exclu, qu'ils proviennent des élévations de l'édifice démoli en 1857.

Datation

Les traces de taille (brochée ou brettelée), la mise en œuvre des parements, bien réglés et assez réguliers, et la façon dont les arcs sont clavés, rattachent cet ensemble aux constructions Tournusiennes que nous avons datées du XIIIe s. (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*»).

Le principe des piliers carrés à chanfreins d'angle, se retrouve lui, avec les mêmes congés à la base, dans d'autres maisons Tournusiennes, que nous décrirons plus loin (17 et 19, rue de l'Hôpital, cf. *infra*, 2.3.1. *Le long de la « petite Gaize » : les maisons de la rue de l'Hôpital...*). Il ne s'agit toutefois pas exactement du même type de pile ; et à tout

prendre, le modèle du 17, rue de l'Hôpital, bien daté dans la seconde moitié du XIIIe s., en paraît le plus proche, bien que de carrure beaucoup plus massive (cf. *infra, idem*, et annexe «*Evolution des modes de construction* »). On en connaît de même structure, dont le plan, carré à la base, devient un octogone par le biais de chanfreins d'angle certes plus larges, mais terminés en haut et en bas par des congés exactement similaires, dans un hôtel urbain du début du XIIIe s., rue des Forges à Dijon⁹⁹⁸.

Il est vrai que ce modèle de congé s'observe fréquemment aux extrémités de piédroits d'ouvertures chanfreinés, aux façades des maisons Tournusiennes comme dans d'autres édifices, de la région ou d'ailleurs, à partir de la seconde moitié du XIIIe s. au moins, durant une bonne partie du XIVe s. (cf. ci-après, 2.1.2. *La « rue du Châtel » et les autres...*).

Par rapport aux arcs segmentaires, très répandus au XIVe s., mais apparus bien avant en arrière-voitures de fenêtres à meneau (cf. annexe «*Evolution des modes de construction* »), ceux de la salle basse, rue des Boucheries, marquent la rupture entre l'alignement du piédroit et l'amorce de la courbe de l'arc au niveau d'un joint horizontal, selon des modèles volontiers antérieurs au XIVe s. Ainsi, on rapprochera la mise en œuvre du portail, de celle des embrasures de fenêtre du grenier-farinier de l'abbaye de Cluny, ou plus encore, des portails de la « Malgouverne » (ou bâtiment des frères lais : ill. 324) : tous deux sont datables dans le dernier tiers du XIIIe s.⁹⁹⁹. Rue des Boucheries, la transition entre un des piliers et les arcades médianes, par un bloc taillé en triangle, reste toutefois originale, annonçant peut-être les découpes plus complexes des sommiers d'arcs segmentaires du XIVe s. (ill. 322 - 323, et annexe «*Evolution des modes de construction*»). Quant à la pierre utilisée pour les arcs et piliers (calcaire oolithique ocre lité, dit « pierre de Tournus »), nous ne l'avons guère signalée jusqu'à présent : on la rencontre plus souvent dans les édifices de la fin du XIIIe et du XIVe s., que nous allons décrire dans cette partie.

Enfin, la présence du « tupin emmuré » renvoie à une pratique attestée dans la seconde partie du moyen âge et jusqu'au XVIe s. en Chalonnais et Tournugeois. Certains d'entre eux sont complètement pris à l'intérieur de la maçonnerie, d'autres pas. Mais celui-ci appartient, par sa forme et par sa pâte, fine et d'un gris très sombre, presque cannelée à l'extérieur, à une famille de céramique datable entre le XIIIe et le XVe s. dans la vallée de la Saône¹⁰⁰⁰.

Au total, on proposera de dater la salle basse du 22, rue des Boucheries **dans la seconde moitié du XIIIe s., ou autour de 1300.**

Le fragment de linteau trilobé orné d'une petite tête sur la rue D. Mathivet, qu'il soit en place ou pas, peut renvoyer à des exemples de la fin du XIIIe s. ou des alentours de 1300, comme la « façade du Pape Gélase » à Cluny, ou telle fenêtre du château de Brancion (cf. ill. 249 et 256), ou bien plus loin à des hôtels urbains de Cahors. Mais il évoque aussi des modèles plus tardifs, comme les fenêtres de la « Porte Sauvigny » à Semur-en-Auxois

⁹⁹⁸ Salle basse, semi-enterrée, du futur hôtel Aubriot - sans doute alors la « voûte au change » : cf. SAPIN - JUFFARD - SAINT-JEAN VITUS 1987, et SAINT-JEAN VITUS - SAPIN 1990.

⁹⁹⁹ Sur ces bâtiments de l'abbaye de Cluny et leur datation, cf. *supra*, seconde partie : le site abbatial... II. Etude archéologique de l'abbaye, C. La mutation du XIVe s. 1.2.1. La chapelle Saint-Georges..., et note 5.

¹⁰⁰⁰ Sur les « tupins emmurés », cf. PERRIN, M. - « Une curieuse coutume du moyen âge : les « tupins » emmurés ». *S.A.A.S.T.*, t. LXXIII, 1975, p. 19-26, et VAUSSANVIN, H. - « Céramique provenant d'une habitation médiévale à Boyer ». *S.A.A.S.T.*, t. LXXV, 1976, p. 65. Cf. Sur le type de la céramique, cf., à défaut de mieux, SAINT-JEAN VITUS, B. - « Tournus... quelques exemples de lèvres de céramique grise de la période XIe -> XIIIe s. - évolution chronologique ». In : *Céramique médiévale en Bourgogne*, 1993 ; ainsi que PETIDENT, Y., et SAINT-JEAN VITUS, B. - « La céramique des anciennes cuisines de l'abbaye Saint-Philibert de Tournus (Saône-et-Loire) ». In : *Céramique médiévale en Bourgogne*, 1996.

(Côte-d'Or), qui n'est pas antérieure à 1342 (ill. 257)¹⁰⁰¹. Enfin, il est proche de l'ouverture de l'étage de la chapelle Saint-Eutrope à l'abbaye de Tournus (ill. 254).

2.1.2. La « rue du Châtel » et les autres : portes, fenêtres, et traces de façades

Dans l'axe de l'église : concentration de vestiges le long de la rue Jules Ferry (ancienne « rue du Châtel »)

Faisant face au portail de l'église, l'actuelle rue Jules Ferry est assurément, après la grand-rue, la rue principale du quartier (cf. ill. 327) : appelée « rue de l'Eglise » avant la Révolution, elle était désignée auparavant comme « rue du Châtel », voire « grand-rue du Châtel »¹⁰⁰². Le parcellaire y est aujourd'hui l'un des plus serrés du quartier, et les maisons, la plupart du temps adossées à celles des rues parallèles (rue de la Fripperie et rue Beauté), parfois traversantes, n'y bénéficient jamais d'une cour au milieu de l'îlot - à peine d'un étroit *ambitus* dans le haut de la rue. Cette organisation semble refléter celle du XIVe s. : car malgré de très importants remaniements de toutes les maisons à époque récente, les restes en place en de nombreux endroits, certes très succincts à chaque fois, laissent imaginer l'importance des travaux qui affectent la rue dans les années 1300 - 1350 (cf. ill. 320 : n° 2).

Certes, au n°2 de cette rue, les deux fenêtres à encadrement chanfreiné, avec trace de meneau pour l'une, superposées aux étages de la grande maison qui fait face à l'église, à l'angle du 38, rue D. Mathivet, à l'ouest de la cage d'escalier, ne sont que des remontages dans une façade du XVe s.

Mais deux maisons plus loin vers l'ouest, la façade du **n° 4 bis** témoigne d'une origine plus ancienne. Au rez-de-chaussée, la porte latérale n'a plus son linteau d'origine, mais garde ses deux piédroits à coussinets, soulignés chacun d'un double ressaut mouluré en V (ill. 328). Et on devine, derrière les enduits actuels, une grande ouverture contiguë, dont on découvre un peu plus loin la base de l'autre montant, de pierres de taille.

Le montant oriental s'identifie à la chaîne d'angle de l'immeuble, en avancée par rapport à la façade voisine du n° 4. De l'autre côté, un simple pilier de pierres de taille la sépare de la seconde ouverture (aujourd'hui bouchée), plus large celle-là, dont on devine seulement la retombée, 2 m plus loin à peu près, grâce à une dégradation de l'enduit actuel. En cas de décrépissage, cette façade pourrait réserver quelques surprises.

Au-delà, la **façade des n° 6 et 8**, masquée à présent par un enduit au ciment, révèle une organisation identique au rez-de-chaussée, tandis que le premier étage confirme (discrètement) son ancienneté, au niveau des fenêtres.

Un pilier de même type sépare les deux portes d'entrées contiguës, assurant pour chacune la conservation d'un piédroit souligné d'un mince chanfrein d'angle, et couronné au n° 8 d'une imposte (« coussinet ») à simple ressaut mouluré en V. Le reste de l'encadrement des deux portes a été entièrement refait.

Au n°6, la tablette d'appui moulurée en pierres de taille, ainsi que le débord en symétrie, de part et d'autre du linteau, de deux impostes en relief également moulurées, trahissent une ancienne baie géminée, telle que les rues voisines en offrent plusieurs exemples (cf.

¹⁰⁰¹ Sur la « façade du pape Gélase » à Cluny, cf. CONANT 1968, et STRATFORD 1992 a, qui voit deux campagnes successives dans le décor de la claire-voie (largement démontée et remontée lors des restaurations du XIXe) : il les situe dans la période 1280-1310 (p. 403-406). Sur Cahors : SCHELLES 1995. Datation de la porte de Semur : VAULABELLE 1927.

¹⁰⁰² Cf. Bibl. Tour., ms. BOMPARD, t. II, p. 109, et BERNARD 1911, p. 79.

ci-après, 11, rue Fripperie, ou 13 rue D. Mathivet). Au n° 8, les traces sont encore plus discrètes : une petite fenêtre simple, à encadrement chanfreiné, avec tablette d'appui de même type, au-dessus de la porte, et les piédroits chanfreinés d'une autre plus large, transformée au XVIIe ou au XVIIIe s. par modification du linteau et abaissement de l'appui ; on repère dans les deux cas, des amortissements de base en cavet renversé dans l'angle, surmonté d'un retrait horizontal.

De l'autre côté de la rue, on reconnaît de la même façon le reste d'une porte de rez-de-chaussée à coussinets en V, en relief à l'extrémité de la façade du n° 5-7, visiblement reculée à époque récente (ill. 329). Juste à côté, la porte du n° 9 n'a plus qu'un seul piédroit en place : il est sommé d'un coussinet dont le ressaut est mouluré de deux tores en encorbellement.

A l'autre bout de cette grande façade, entre les n° 3 et 5-7, les deux piédroits de portes à coussinets superposés, directement l'un sur l'autre, sont des remontages.

Enfin, tout au bout de la rue, **entre le n° 19 et le n° 21**, subsiste un pilier de pierres de taille formant d'un côté le piédroit d'une porte à coussinet en V, et de l'autre celui de quelque portail immédiatement voisin, selon une disposition qui évoque le n° 4 bis : mais le reste des deux ouvertures a disparu.

Portes et fenêtres au fil des autres rues

Deux rues plus au sud, sur la limite de l'ancien *castrum*, c'est au rez-de-chaussée du n° 5, **rue des Etriers** (ill. 320 : n° 3) une porte à coussinets en V sur piédroits chanfreinés, qui attire de nouveau l'attention, malgré une façade aujourd'hui enduite de ciment. Elle est encore une fois déportée sur le côté, tout contre l'angle du bâtiment (la fenêtre voisine, elle, est moderne).

En allant vers le nord cette fois-ci, la maison **11, rue de la Fripperie** (ill. 30 : n° 4), arbore en façade au premier étage, une jolie baie géminée à linteau droit (ill. 330). Sans décapage de la façade, on ne peut évidemment assurer que cette fenêtre soit à sa place d'origine : l'absence de décalage apparent dans le montage de la maçonnerie le laisse tout de même espérer. On notera de surcroît, que cet immeuble s'adosse à la maison déjà repérée au 8, rue Jules Ferry.

Les piédroits sont tous soulignés d'un mince chanfrein terminé, en haut et en bas, par un congé en cavet accompagné d'un retrait horizontal, et chacun est couronné d'une imposte moulurée d'un bandeau plat souligné d'une mince engravure, qu'une large gorge sépare en partie inférieure d'un tore en léger retrait (exactement comme au 6, rue Jules Ferry, qui s'adosse presque à l'arrière de cette maison !).

On peut encore croire à un emplacement d'origine au rez-de-chaussée du **4, rue Blanche** (ill. 320 : n° 5), pour ce qui reste visible d'une porte à encadrement chanfreiné avec congés en cavet souligné d'un retrait horizontal, malgré le réaménagement manifeste du reste de l'immeuble aux XVe-XVIe s. C'est plus difficile pour la fenêtre à l'étage du 2, rue de la Pompe, à encadrement chanfreiné, dont un des piédroits se pare d'un amortissement de base de même type : celle-là paraît remontée.

On peut de la même façon se poser la question pour la baie géminée à l'étage de la façade arrière (sur cour) du **17, rue du Petit Jour**, située à l'aplomb de la muraille antique du *Castrum*, à côté de sa tour d'angle sud-est (n° 6 sur l'ill. 320). Sa tablette est simple, et son encadrement est chanfreiné sur tout son pourtour, avec des amortissements de base en cavet d'angle surmonté d'un retrait horizontal (le meneau, lui, a été remplacé).

Au 12, rue des Boucheries (ill. 320 : n° 7), on ne reconnaît dans toute une grande façade aujourd'hui cimentée sur deux étages, où l'on devine des fenêtres bouchées, qu'une porte surélevée, à coussinets en V (et dont le linteau a disparu lorsqu'on a réhaussé la porte : ill. 331).

Plus loin, dans le coude à angle droit qui lui fait regagner la grand-rue, cette même rue des Boucheries était traversée par un **petit pont** mentionné en 1678 : il reliait deux maisons de part et d'autre, au niveau de l'étage, et a été démoli en 1761¹⁰⁰³. On voit toujours, **entre les n° 9 et 11 de la rue des Boucheries**, côté Saône, un piédroit surmonté d'un départ d'arc et d'un arrachement transversal (ill. 332 - cf. ill. 320, n° 8). En face, la façade du n° 2 aura été complètement remontée après la démolition du pontet (plusieurs abouts de bois sciés, noyés dans la façade entre rez-de-chaussée et premier étage, en sont peut-être les témoins). Mais plusieurs fenêtres y ont été remontées, où l'on trouve des formes reconnues dans les maisons précédentes, en particulier au premier et au second étage - sans compter le coussinet remployé au piédroit d'une porte. Peut-être ces éléments ont-ils été récupérés dans la construction d'origine ?

Enfin, de part et d'autre de la muraille de l'ancien *castrum*, sur sa limite nord, les deux façades mitoyennes sur la grand-rue, **11 et 13, rue Désiré Mathivet**, montrent des vestiges de fenêtres notoires (ill. 333 - cf. ill. 320, n° 9).

On peut s'interroger sur l'emplacement d'origine de la baie géminée du n° 13 (du côté intérieur de l'ancien rempart). Ses piédroits externes chanfreinés, leurs congés hauts et bas, et leur imposte moulurée qui reçoit le linteau droit, sont en tous points semblables à ceux de la baie de façade, 11, rue de la Fripperie ; mais le meneau central est constitué d'une colonne cylindrique, à base moulurée, annulaire et débordante, coiffée d'un chapiteau trapu orné de feuilles à crochets et souligné d'une astragale torique en fort débord. S'y ajoute une tablette d'appui moulurée d'un bandeau et d'un cavet (ill. 333).

Au n° 11, rue D. Mathivet, on retrouve d'un étage à l'autre, deux baies superposées, sans doute géminées à l'origine ; leur linteau a été remplacé à époque moderne, mais les piédroits ont été conservés dans les deux cas : leur arête est soulignée d'un chanfrein, avec amortissement de base en cavet d'angle surmonté d'un retrait horizontal. La fenêtre du dernier étage est un peu plus petite, appuyée sur une tablette à profil chanfreiné ; des congés en cavet d'angle souligné d'un retrait horizontal ornent également le sommet de ses piédroits - ce qui n'est pas le cas pour la baie du premier étage, dont les chanfreins sont d'ailleurs plus larges. Cette façade est aujourd'hui recouverte d'un enduit de ciment, et le rez-de-chaussée est moderne : mais il est tout à fait plausible que ces deux ouvertures de même type ainsi ordonnées, soient à leur place d'origine.

Modes de construction, éléments de décor, et datations

Il serait illusoire de vouloir dater précisément ces témoins épars. Néanmoins, la parenté entre les différentes portes ou fenêtres est suffisante pour les situer tous dans un **même horizon chronologique, à la charnière du XIII^e et du XIV^e s.**

Pour offrir des arguments précis à cette assertion, on remarquera d'une part que leurs caractéristiques de construction, y compris dans les provenances géologiques, les inscrivent par rapport aux quelques références datées du contexte Tournusien, à l'abbaye comme en ville, dans la période fin XIII^e - début XIV^e s. (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*»).

¹⁰⁰³ BERNARD 1911, p. 52-54 (d'après A.D.S.L., notaires : 3 E 3249, minutes Georges Muguet, 1612, et A. hosp. Chalon, série H, fonds Delaforge, pour les premières mentions de la rue ; et d'après archives particulière pour la maison et son pontet).

Dans la majorité des cas, les maçonneries dégagées, quand on peut les observer de près, montrent des chaînes d'angle de moyen appareil (formant parfois piliers entre deux portes), dressés généralement dans un calcaire oolithique légèrement ocre (« pierre de Tournus »), rosé, parfois rose-orangé ou roux, à entroques, avec quelques éléments plus blancs (calcaire coquillier). Certaines chaînes d'angle sont montées en pierre rose de Préty, ou en calcaire brun à entroques (« pierre de Manan »). Toutes portent les traces d'une taille brettelée parallèle et régulière, ou brochée large et profonde, sans bande de réserve le long du bloc.

On notera encore que le sommier du départ d'arc entre le n° 9 et le n° 11, rue des Boucheries, est en même temps la pierre sommitale du piédroit, avec un angle nettement marqué entre l'arête montante et le départ de l'intrados. Sa face externe est gravée d'un faux joint rayonnant, créant l'illusion de la superposition de deux petits claveaux (ill. 332).

D'autre part, si on se penche sur le vocabulaire décoratif, on retrouvera aux chanfreins et aux congés des piédroits, le motif déjà relevé dans la salle basse du 22, rue des Boucheries. Employés précisément pour des fenêtres, ses modèles sont datables à la fin du XIIIe s. aux piédroits et meneaux des fenêtres du cellier / farinier de l'abbaye de Cluny, mais aussi dans les années 1380 aux portes et fenêtres du château ducal de Germolles près de Chalon-sur-Saône¹⁰⁰⁴ (ill. 335 et 336). Les maisons de Cluny en offrent de nombreux exemples¹⁰⁰⁵ ; mais le modèle est répandu jusqu'en Allemagne, où les restes d'une baie de ce type ont pu être datés de 1302 grâce à la dendrochronologie, à Seligenstadt¹⁰⁰⁶. A Tournus même, on le retrouve dans trois maisons datées par la dendrochronologie, dans la seconde moitié du XIIIe s. au n° 17, rue de l'Hôpital, dans les années 1310-1321 au n° 19, rue de l'Hôpital, et vers le milieu du XIVe s. au n° 61, rue du docteur Privey (ill. 389 ; cf. ci-après, 2.3.1. *Le long de la « petite Gaize » : les maisons de la rue de l'Hôpital...*, 2.4.3. *Un nouveau type d'hôtel, avec tour et galeries : 61, rue du docteur Privey*, et annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* »).

Quant au chapiteau à crochets de la fenêtre 13, rue Désiré Mathivet, il s'apparente à ceux du porche de la maison place de la Halle à Bèze, datable à la fin du XIIIe s. ou autour de 1300 (comparer ill. 333 et 334), ou à ceux de la grande salle du dortoir des moines à l'abbaye Saint-Bénigne de Dijon, sensiblement contemporaine¹⁰⁰⁷. Au reste, ce type de chapiteau s'inscrit dans une famille de sculpture issue de l'architecture religieuse gothique à partir du milieu du XIIIe s., et on retrouve un modèle très proche jusque dans un palais urbain de Cahors, à la fin du XIIIe s.¹⁰⁰⁸. Mais nous verrons plus loin qu'on le reconnaît à Tournus même, rue du Passage Etroit, dans la phase de reprise datée par dendrochronologie des années 1290 - 1311 (*infra*, 2.4.1. *Où l'on reparle du site de la rue du Passage Etroit* ; cf. ill.

¹⁰⁰⁴ Sur la datation du cellier / farinier de Cluny, cf. *supra*, seconde partie : le site abbatial... II. *Etude archéologique de l'abbaye, C. La mutation du XIVe s. 1.2.1. La chapelle Saint-Georges...*, et note 5. Sur le château de Germolles et sa datation, corroborée par la dendrochronologie : BECK *et al.*, 2002.

¹⁰⁰⁵ A. Halbach propose, sur le seul raisonnement stylistique, de situer deux d'entre elles juste après 1300 : 19-21 rue Lamartine, et 11, rue du Merle ; cités par HALBACH, 1984, p. 318-323 et 330-336, et ill. p. 542 et 544. Dans leur ouvrage sur les maisons de Cluny, P. Garrigou-Grandchamp et J.-D. Salvêque ne s'étendent pas sur les critères de datation utilisés (GARRIGOU-GRANDCHAMP *et al.*, 1997).

¹⁰⁰⁶ LUDWIG 1987, p. 107.

¹⁰⁰⁷ Sur la maison de Bèze, cf. *supra*, seconde partie : le site abbatial... II. *Etude archéologique de l'abbaye, C. La mutation du XIVe s. 1.2.2. [La chapelle Saint-Eutrope :] Datation* : note 16. Sur le dortoir de Saint-Bénigne de Dijon : SAINT-JEAN VITUS 1995 f.

¹⁰⁰⁸ SCELLES 1995 : 42, rue de la Daurade, p. 96-100.

379). On notera encore que pour toutes les comparaisons citées, le profil des tablettes de fenêtres offre diverses variantes, qui n'en font guère un critère de datation.

Enfin, les portes à coussinets renvoient aussi à des exemples du XIIIe s. : on trouve des coussinets soulignés de moulures en V dans des demeures citées plus haut pour le début ou le milieu du XIIIe s., à Gisse-sous-Flavigny (Côte-d'Or) ou Couches (Saône-et-Loire) - et à Tournus, 6, rue Greuze (cf. *supra*, A3. *Maisons et quartiers*) - ou encore à l'église Notre-Dame de Cluny. Mais on en rencontre toujours au milieu du XIVe s. à Tournus, 61, rue du docteur Privey - maison sur laquelle nous reviendrons (*infra*, 2.4.3. *Un nouveau type d'hôtel, avec tour et galeries...*, et ill. 392 et 393). La moulure particulière de l'imposte au 9, rue Jules Ferry, n'est pas sans rappeler la porte du cloître de l'abbaye Saint-Philibert, datable vers 1240 on l'a vu (*supra*, *supra*, *seconde partie : le site abbatial... II. Etude archéologique de l'abbaye*, B3. *Un nouvel élan... 1. L'église et l'ensemble claustral*). C'est exactement celle de la porte d'entrée de la « maison Belême » à Vitteaux (Côte-d'Or), datable au début du XIIIe s.¹⁰⁰⁹.

2.2. Entre Saône et grand-rue : la maison d'angle rue du Bac / 67, rue de la République, et les traces de sa voisine

2.2.1. Présentation

La maison d'angle 67, rue de la République / rue du Bac, présente un ensemble beaucoup plus complet. Elle est établie en un point remarquable de la ville, dans l'axe de l'actuelle place de l'hôtel de ville, sur le flanc nord d'une petite rue perpendiculaire à la grand-rue et qui rejoint la Saône (ill. 320 : n° 10 ; cf. ill. 14). Pour la période qui nous intéresse ici, elle jouit à la fois d'une façade à l'ouest, sur le marché (ou « place de la boucherie ») où s'élève la Prévôté, au moins à partir du XIVe s., et à l'est, d'une façade tournée vers la grève de Saône. De l'emplacement de la rue du Bac en revanche, il reste difficile de se faire une idée pour les XIIIe-XIVe s. : s'agit-il déjà de l'étroite rue actuelle ? A ce jour, le bâtiment d'en face n'a laissé voir aucun vestige antérieur au XVe s.¹⁰¹⁰.

Ce beau bâtiment de deux étages avec tourelle cylindrique du côté de la rivière retenait déjà l'attention de l'érudit Charles Dard au début du XXe s.¹⁰¹¹. Des travaux d'aménagement nous ont permis d'examiner certaines parties de plus près et d'y effectuer quelques relevés (ill. 337 à 344).

2.2.2. Extension d'origine et modifications tardives

Cette maison s'étire d'ouest en est le long de l'actuelle rue du Bac, sur au moins 17,5 m, contre seulement 5,70 m de large (ill. 337). La tourelle cylindrique qui vient s'y adosser est celle d'un escalier hors-œuvre. Sa position est tangente à la façade sur la rue du Bac, dont elle est solidaire. La maçonnerie se prolonge d'ailleurs à sa base, en direction de la Saône :

¹⁰⁰⁹ HALBACH 1984, p. 458-463, et photo p. 557, et HALBACH 1995.

¹⁰¹⁰ Le nom de « rue du Bac » remonte au moins au XVIIIe s. : elle donne alors accès au « petit bac ou bateau » qui permet de traverser la Saône (Bibl. Tour., ms. BOMPARD, t. II p. 110, et BERNARD 1911, p. 47-49). Sur le côté sud de la rue, c'est une simple petite fenêtre, juste sous la gouttière, à l'arrière de la maison d'angle, 1, rue D. Mathivet, qui permet d'évoquer une construction du XVe s. : sa présence signifierait que la rue avait alors sa largeur actuelle ; mais le reste de la façade est aujourd'hui masqué par des enduits. Pour l'heure, nous n'avons d'autre indication pour les périodes plus hautes, que les restes d'architecture du 67, rue de la République.

¹⁰¹¹ DARD 1934, p. 140 - 142. Cet auteur croyait même reconnaître dans la tourelle orientale un vestige d'anciennes fortifications.

l'amorce de ce mur a été conservée sur toute la hauteur du rez-de-chaussée, à l'origine de la clôture de l'actuelle cour arrière, le long de la rue du Bac (ill. 338). En revanche, on ne peut assurer que l'actuelle façade ouest soit à l'emplacement exact de celle d'origine.

En effet, l'édifice a été largement remanié dans la première moitié du XVe s. : la façade ouest actuelle sur la place de l'Hôtel-de-Ville date de cette époque (il n'est pas exclu que sa reprise ait correspondu à un réalignement sur la grand-rue), ainsi qu'une grande partie de son dernier étage. Celui-ci s'augmentait alors d'un encorbellement au-dessus de la rue du Bac, avec façade en pan-de-bois : en porte encore témoignage, en façade ouest, la tête de mur en débord du côté de la rue, portée par un quintuple ressaut de corbeaux (ill. 341) ; au revers, elle conserve les traces d'ancrage des sablières du pan-de-bois (visibles sur l'ill. 339). Les bois de la charpente actuelle, solidaires de ce pan-de-bois et tronqués avec lui (ill. 338 et 343), ont été daté par dendrochronologie des années 1400 - 1415 (cf. annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* »).

Cet encorbellement a été supprimé au XIXe s., et l'on a repris la paroi sud du second étage à l'aplomb des étages inférieurs (cf. ill. 338 : schéma d'interprétation). Avec les extrémités des bois de la charpente, on a coupé alors, au ras de la nouvelle paroi, les poutres qui soutenaient l'encorbellement à la base du second étage. Enfin, on a arraché dans le même temps la tête du mur de façade orientale, qui devait déborder sur la rue, soutenue par un quintuple ressaut de corbeaux, à l'exacte symétrie du mur occidental. Tout l'angle sud-est du bâtiment s'est alors vu reprendre à partir du premier étage, et la façade sud a été prolongée d'1,30 m vers l'est, de façon à créer une nouvelle tête de mur, parallèle à la rue cette fois-ci, au-dessus de la tourelle cylindrique désormais décapitée, et qui reçoit l'extrémité de l'avant-toit de la façade orientale. Les traces de toutes ces opérations se lisent fort bien sur le relevé de la façade sud (ill. 338)¹⁰¹².

2.2.3. Un édifice plus ancien sur son flanc nord

Dès l'origine en tout cas, le bâtiment qui longe l'actuelle rue du Bac s'applique, sur son flanc nord, contre un édifice plus ancien, qui occupe au moins une partie de l'emplacement du n°65, rue de la République (cf. ill. 320 : n° 10). On en reconnaît clairement l'angle en façade est, au niveau du second étage : la maçonnerie du bâtiment qui longe la rue du Bac vient s'y appuyer, et le mur mitoyen n'est que la paroi sud du premier édifice (ill. 337, 339, 342). On peut déjà remarquer, à côté de cet angle et à ce même niveau, la petite fenêtre (aujourd'hui bouchée) qui éclaire sa façade est.

Cette fenêtre s'appuie sur une tablette moulurée d'un cavet en partie inférieure, et son encadrement est chanfreiné sur tout son pourtour, avec amortissements de base en cavets d'angle surmontés d'un retrait horizontal. Son allège est maçonnée de briques (ill. 339 et 342).

¹⁰¹² Selon C. Dard, un pontet en pan-de-bois, abritant une chambre nommée « piguette » (pour « petite guette » ?) aurait relié, au niveau de la tour arrière, les deux édifices qui se font face de part et d'autre de la rue, jusqu'en 1817 (DARD 1934, p. 140). A. Bernard parle également de cet ouvrage, mais sans en préciser la position exacte (BERNARD, 1911, p. 49 - 50). D'après ces deux auteurs, un pilier et l'arrachement d'une grande cheminée en témoignaient encore au début du XXe s., en façade de la maison située du côté sud. Ces traces ont disparu depuis, et le décapage sur la rue du Bac, de la maison qui nous intéresse ici, n'a fourni aucune élément qui puisse se rapporter à ce pontet. Cela dit, il reste possible que celui-ci se soit raccordé au second étage en encorbellement, et que les deux aient été supprimés en même temps : dans ce cas, le pontet serait datable au XVe s. (C. Dard l'imagine certes du XVIIe ou du XVIIIe, mais A. Bernard rapporte une mention de la « piguette » en 1607 !). Dans le cas contraire, il faut penser qu'il enjambait la rue entre deux autres immeubles, un peu plus loin vers l'est.

2.2.4. La maison rue du Bac : description de l'état initial

Dans son état d'origine, la maison principale comporte déjà deux étages. La **vis d'escalier** orientale y joue un rôle distributif fondamental : possédant sa propre entrée directement depuis l'extérieur, elle représente l'unique moyen d'accès aux étages, tout en desservant le rez-de-chaussée (ill. 337 et 339). Mais avant chaque porte d'étage, elle ouvre aussi sur une probable galerie qui longe la façade, sous les fenêtres des logis, en direction de l'immeuble mitoyen, préexistant au nord (ill. 337 et 340).

Cette tour est montée en dalles de calcaire blanc de moyen appareil posées en parpaings, quand le reste de la construction est en petit appareil irrégulier (avec dans les deux cas, un emploi notoire de la brique, cf. annexe «*Evolution des modes de construction*»). Elle se détache de la façade méridionale, alors plus nettement qu'aujourd'hui : en effet, avant les travaux du XIXe s. qui ont bûché et masqué une partie de ses élévations, l'angle du bâtiment se situe dans l'alignement de la façade orientale (ill. 337 et 338).

On attirera l'attention sur les trous de boulins qui émaillent la paroi de la tour (ill. 339) : traversants, de section sensiblement carrée, d'à peu près 20 cm de côté, ils sont parfois du type « façonné », pour reprendre la typologie de N. Reveyron¹⁰¹³. Nombreux et rapprochés, ils donnent l'impression d'être disposés de manière hélicoïdale - comme si la progression de l'échafaudage avait suivi celle de l'escalier. On en reconnaît sinon à l'extrémité est de la façade sur la rue du Bac, de section carrée (de 20 à 25 cm de côté à peu près), notamment en alignement vertical - mais nous ne les avons pas relevés de façon systématique (ill. 338).

A l'intérieur, l'escalier, à marches monolithes portant noyau, est éclairé par trois petits jours, orientés en quinconce au fur et à mesure de l'ascension de la vis : étroits et rectangulaires sur l'extérieur, ils sont précédés d'un léger ébrasement vers l'intérieur. Leur encadrement externe est souligné d'un mince chanfrein sur tout son pourtour (ill. 337 et 339).

Mais une ouverture d'un autre type vient compléter ce dispositif, avant que la vis atteigne la porte et la probable galerie du premier étage. Il s'agit cette fois-ci d'une fenêtre rectangulaire, juste assez grande pour y avancer le visage : elle regarde la rue du Bac avec un peu de hauteur. Son encadrement externe est lui aussi souligné d'un étroit chanfrein sur tout son pourtour (cf. ill. 337 : plan du premier étage, et 338). A la différence des jours de simple éclairage, elle se ferme de l'intérieur, grâce à **un volet** qui pourrait bien avoir été conservé en place (ill. 344). Une large feuillure interne a été prévue pour le recevoir, et les deux gonds qui retiennent ses ferrures horizontales sont scellés au plomb dans les tableaux de la fenêtre ; et si la targette actuelle ne correspond pas à la fermeture d'origine, un trou pratiqué juste au-dessus dans le tableau répond à un négatif voisin à l'intérieur du volet, trahissant un système initial de crochet ou de loquet. Un oeilleton, assez large au demeurant, est même percé au centre du volet (il est aujourd'hui obstrué par une planchette clouée à l'extérieur) : comme pour mieux nous convaincre de la fonction de surveillance de cette ouverture, tournée vers l'espace public.

Le **rez-de-chaussée**, occupé aujourd'hui par un commerce, a subi de multiples transformations. Outre la porte de l'escalier, on y accède depuis l'actuelle rue du Bac, grâce à une porte, à linteau droit de part et d'autre, dont l'encadrement est souligné à l'extérieur par une moulure à profil en cavet : son seuil donne une indication maximale pour le niveau du sol d'origine, qui devrait à peu près correspondre à l'actuel.

¹⁰¹³ REVEYRON 1994. Le type « façonné » signifie qu'à la taille, on a spécialement réservé sur le côté d'un bloc (ou de plusieurs blocs assemblés) une encoche aux dimensions appropriées pour y insérer le boulon (il s'agit généralement d'une encoche sur la face inférieure, ou dans l'angle inférieur, du bloc, de façon à lui faire chevaucher le boulon déjà en place au moment de l'appareillage).

Pour le reste, on n'y reconnaît guère que de l'extérieur, deux petites fenêtres rectangulaires à encadrement chanfreiné, à l'extrémité orientale de la façade sur la rue du Bac, et les restes d'une baie à meneau et linteau droit en façade est, soulignée d'une moulure profilée en cavet sur tout son pourtour (ill. 338 à 340). L'une des petites fenêtres, aujourd'hui bouchée, située presque à l'angle de la pièce et proche de l'escalier, est placée curieusement en hauteur : à plus d'1,60 m au-dessus du sol, elle semble moins destinée à l'observation de l'espace extérieur, qu'à un complément d'éclairage, dans un recoin peut-être obscur à côté de la porte d'entrée du côté de la tour (ill. 338 et 340).

Le **premier étage**, lui, donne une image plus aboutie de la configuration initiale (bien qu'il soit habité, et donc largement transformé). Le seuil d'entrée (depuis la vis d'escalier orientale) laisse supposer, encore une fois, un niveau de sol sensiblement identique à l'actuel - un peu plus bas éventuellement, si l'on restitue une marche à l'entrée (le niveau d'appui des fenêtres ne permettant pas de l'imaginer plus haut). Au total, avec 3 m ou 3,20 m entre sol et plafond, cet étage pourrait être légèrement plus haut que le rez-de-chaussée, voire de même hauteur (ill. 340).

Il prend jour à la fois vers le sud (sur l'actuelle rue du Bac) et vers l'est (du côté de la Saône), par de larges fenêtres à meneau, fermées d'un linteau droit (ill. 337 à 339).

Dans la première direction, ce sont deux baies à meneau simple qui l'éclairent : elles sont soulignées d'une moulure profilée en cavet surmonté d'un retrait horizontal (ill. 338 et 340). Dans la seconde, il s'agit d'une croisée (superposée à la baie du rez-de-chaussée) : elle est soulignée d'une moulure profilée en cavet sur tout son pourtour, avec à la base, des congés formant de petits dômes (ill. 339 et 340). Toutes s'appuient sur des tablettes moulurées (aujourd'hui bûchées).

On peut encore supposer que les deux larges fenêtres du XVe s. à meneau¹⁰¹⁴ qui percent la façade occidentale, face à l'ancien marché, se substituent à quelque belle ouverture initiale (ill. 341).

À l'intérieur, ces trois fenêtres sont toutes précédées d'une large embrasure ménagée dans l'épaisseur du mur, et coiffée d'un cintre en arc segmentaire. Seule, la baie occidentale sur la rue du Bac a conservé ses coussièges (ill. 340). Mais les deux autres en sont probablement munies elles aussi (enduits et peintures cachent leurs arrachements pour la croisée de la façade est, tandis que la tablette intérieure de l'autre fenêtre sur la rue du Bac est une œuvre récente).

En façade sud, chacune est encore flanquée à l'intérieur, à main gauche, d'un placard mural de même largeur, à deux compartiments ; des rainures dans les montants permettent de glisser des planchettes pour former des rayonnages (ill. 340). Quant à l'actuelle cheminée au nord (moderne), rien ne dit qu'elle en ait remplacé une plus ancienne. Pour le reste, on ignore tout d'éventuels cloisonnements intérieurs.

Du **second étage** enfin, il ne subsiste qu'une portion de la façade orientale. Le sommet de la tour a été démonté, à mi-hauteur de la porte qui dessert ce niveau ; les piédroits de cette porte, conservés pour l'essentiel, en gardent cependant des traces d'arrachements, encore 1 m au-dessus de son arase (ill. 339 et 342 - sur le côté gauche de la photo). Juste à côté, la belle fenêtre à meneau et linteau trilobé semble appartenir à la construction d'origine (ill. 339, 342, 343). On ignore évidemment, et la hauteur initiale de cet étage, et la façon dont il était couvert (charpente apparente, ou plancher sous comble).

¹⁰¹⁴ A meneau simple, et non à croisée, comme l'évoque malheureusement la restauration effectuée en 1993.

L'actuel linteau de la porte, en bois de sapin, avec la chaîne d'angle au-dessus de l'arase de la tour, à laquelle il est lié, les maçonneries qui le surmontent, et les gros blocs qui couronnent l'arase de la tour, ont été mis en place lors des travaux du XIXe s. (ill. 338 et 339).

Il est probable que ces travaux auront fragilisé le pan de mur laissé un temps en attente, et qui comprend la fenêtre à meneau décorée : cela devrait expliquer les fissures observables dans la maçonnerie autour de la fenêtre (cf. ill. 342), ainsi que la légère désarticulation du montant sud de la baie (le plus exposé lors des travaux), qui ont pu nous faire penser qu'elle avait été remontée : mais il ne semble pas qu'il y ait à ces endroits de véritables césures dans la continuité des maçonneries (ni de changement de mortier).

On relèvera tout de même l'existence à ce niveau d'une porte aujourd'hui murée dans le mur nord - qui appartient en fait à la construction mitoyenne plus ancienne (ill. 337 : plan du second étage). Nous n'avons malheureusement pas eu la possibilité de désenduire son pourtour, et ne pouvons certifier qu'elle remonte à l'état d'origine du bâtiment. Néanmoins, elle pose à nouveau, après les issues latérales de la tourelle d'escalier, le problème d'un éventuel jumelage avec la construction voisine.

La grande baie orientale a fait l'objet d'un soin particulier. Sur l'extérieur, soulignée d'un cordon mouluré d'un bandeau et d'un tore, qui semble avoir couru en façade jusqu'à la tour d'escalier, elle attire l'attention par son linteau droit formé de deux pièces ornées chacune d'un trilobe aveugle en relief, avec une petite rosette au milieu du lobe supérieur, et par son meneau monolithe sculpté d'un triplet de colonnettes, au-dessus duquel s'assemblent les deux parties du linteau (ill. 339 et 342).

Les colonnettes s'appuient sur un dé taillé dans le même bloc, mais chacune est ornée d'une base à deux tores annulaires, l'un étroit, l'autre largement débordant, avec une scotie intermédiaire. Au sommet, c'est un triple chapiteau assez fin, séparé du fût par une astragale torique, et décoré de longues feuilles très découpées, qui vient couronner le tout ; son tailloir est mouluré de deux tores séparés par un large canal plat souligné d'engraves horizontales. Les piédroits reçoivent également une moulure à profil en cavet, terminée par des congés, en petit dôme renversé en partie supérieure, et en colimaçon surmonté d'un retrait horizontal à la base ; à leur sommet, une imposte moulurée d'un bandeau souligné d'une succession de fins réglés, gorges et canaux plats, reçoit l'extrémité du linteau.

A l'intérieur, cette ouverture est précédée d'une large embrasure coiffée d'un cintre en arc segmentaire et munie de coussièges (ill. 337, 339, 340, 343). Mais on remarquera au revers du meneau, qui présente de ce côté une surface plane pour l'essentiel, un relief de préhension mouluré de 5 cm d'épaisseur, ayant comme la forme d'une longue accolade apposée à la verticale, dont toutes les arêtes sont chanfreinées, et qui est poli par l'usage (ill. 339 - bas). Il est percé en son centre d'un trou de loquet horizontal, et on doit l'agripper d'une main quand on tire le loquet de l'autre : de fait, l'existence de battants intérieurs est confirmée par la présence de gonds en fer, deux de chaque côté, encore scellés au plomb dans la pierre des tableaux. Nulle feuillure n'est prévue pour une menuiserie dormante.

2.2.5. Datation

Il est difficile de dater cet ensemble avant 1300. L'élément le plus original en l'occurrence est la **vis d'escalier**. On en connaît certes des exemples dans le milieu du XIIIe s., dans l'architecture de plusieurs églises gothiques ; et à tout prendre, la tourelle de la rue du Bac n'est pas sans évoquer celles des transept et clocher de Notre-Dame de Dijon (cf. ill. 292) ou de Saint-Rémy de Bèze (ill. 345) : aussi bien dans l'emploi du moyen appareil brettelé, posé en parpaings, que dans la forme des jours d'éclairage. Dans l'architecture

laïque toutefois, les vis bien datées du XIIIe s. sont rares, et on ne les rencontre guère que dans des résidences très privilégiées. Si celle du château de Montélimar utilise un système sur voûte pour l'escalier, les vestiges de celle du palais épiscopal de Grenoble, probablement dans le dernier quart du XIIIe s., dont les parois gardent la trace d'un jour étroit de même faciès qu'à Tournus, montrent déjà des marches monolithes portant noyau ; mais la maçonnerie même de la tour, n'a rien à voir¹⁰¹⁵.

Il faut se rapprocher dans le temps et l'espace pour observer, juste à côté de Tournus, une tourelle d'escalier obéissant aux mêmes principes, et dans la conception des parois, avec des pierres de taille posés en parpaings, et dans celle des marches, qui pénètrent ces parois de part en part, au château voisin de Brancion (ill. 346) : or la construction à laquelle elle s'intègre ne paraît guère datable avant 1300, notamment par la modénature de ses grandes baies à remplages (cf. ill. 251). Il est vrai que la mise en œuvre est de bien meilleure qualité à Brancion - comme pour tout le corps de logis de cette campagne, réalisée dans un château déjà puissant, désormais aux mains du duc de Bourgogne¹⁰¹⁶. A Tournus, celle de la tour d'escalier paraît tellement moins soignée, qu'on garde l'impression de maçons un peu maladroits, inexpérimentés dans ce domaine. Les vis d'escalier ne deviennent vraiment courantes qu'à la fin du XIVe s., et celle de la rue du Bac pourrait être l'une des premières dans les maisons de Tournus.

D'une manière plus large, la **mise en œuvre des maçonneries** primitives de cette maison est plutôt proche de ce qu'on a observé à la chapelle Saint-Georges de l'abbaye, fondée en 1339 (cf. *supra*, *seconde partie: le site abbatial... II. Etude archéologique de l'abbaye, C. La mutation du XIVe s. 1.2.1. La chapelle Saint-Georges...*), mais aussi de ce qu'on verra au n°19, rue de l'Hôpital, maison datée des années 1310-1321, et au n°21 mitoyen, qui le précède sans doute de peu. Et c'est seulement dans une reprise ultérieure de la façade du n° 19, rue de l'Hôpital, qu'on observera une pratique identique à celle de la rue du Bac, avec le remplissage d'un fond de placard mural nouvellement inséré, par des briques de même module (ci-après, 2.3.1. *Le long de la « petite Gaize » : les maisons de la rue de l'Hôpital... - et cf. annexe «Evolution des modes de construction»*). L'autre référence datée pour l'utilisation d'une maçonnerie mixte, de pierres et de briques, à Tournus, est celle du bâtiment arrière du 61, rue du Docteur Privey, vers le milieu du XIVe s. (*infra*, 2.4.3. *Un nouveau type d'hôtel, avec tour et galeries...*) ; la mise en œuvre y est toutefois assez différente (cf. annexe «Evolution des modes de construction»).

Enfin, si, adoptant un troisième point de vue, on veut analyser les **ouvertures**, on retrouvera dans le schéma général de la baie orientale du second étage, des modèles déjà évoqués ici. De semblables linteaux trilobés se rencontrent jusque dans le milieu du XIVe s.¹⁰¹⁷ ; mais son chapiteau central en particulier, peut être rapproché d'exemples visibles aux façades de la maison place de la Halle à Bèze, sans doute autour de 1300, et de celle de la rue du Passage Etroit à Tournus, dans son second état daté par dendrochronologie des années 1290 - 1311 - dont nous traiterons plus loin (comparer ill. 339 et 342 d'une part, et 347 et 379 de l'autre). Enfin, si le principe de l'embrasure à coussièges a peut-être été rencontré à Tournus dans la maison 6, rue Greuze, que nous avons datée au début du XIIIe s. (*supra*, A3. *Maisons et quartiers...*), la mise en œuvre des différents arcs segmentaires

¹⁰¹⁵ Sur le château des Adhémar à Montélimar, cf. BOIS 1992, p. 217. Sur le palais épiscopal de Grenoble : BAUCHERON - GABAYET - MONTJOYE, 1998, p. 218-220.

¹⁰¹⁶ Sur l'histoire du château de Brancion au XIIIe s., cf. BAZIN 1908.

¹⁰¹⁷ Cf. plus haut, 2.1.1. *A côté de l'église... : datation - et supra, seconde partie : le site abbatial... II. Etude archéologique de l'abbaye, C. La mutation du XIVe s. 1.2.2. [La chapelle Saint-Eutrope :] Datation : note 16.*

d'arrière-voissure, par la découpe des sommiers à la rupture d'arête entre piédroit et départ de l'arc, mais aussi par l'allongement fréquent des claveaux suivant la courbure de l'arc, évoque plutôt le XIVe s. à Tournus (à la chapelle Saint-Georges de l'abbaye vers 1340, ou 19 rue de l'Hôpital, dans les années 1310-1325, plutôt que 17, rue de l'Hôpital à la fin du XIIIe s., cf. *infra*, et annexe « *Evolution des modes de construction* »). Plus largement, elle s'inscrit dans le contexte des dernières années du XIIIe et de tout le XIVe s. pour l'architecture civile en Bourgogne, de Cluny à Flavigny-sur-Ozerain¹⁰¹⁸.

Pourtant, les fenêtres de l'étage sur rue, et du rez-de-chaussée et du premier étage en façade est, avec leur linteau droit à encadrement mouluré sur tout son pourtour, profilé en cavet, renvoient plutôt à des exemples de la seconde moitié du XIVe s., depuis la tour neuve (dite « tour de Bar ») du palais ducal de Dijon, construite à partir de 1364 par Philippe le Hardi (comparer ill. 339 et 348), jusqu'aux dépendances du château ducal de Germolles près de Chalon, en travaux dans les années 1380¹⁰¹⁹. Il est cependant vraisemblable que ces éléments soient apparus un peu plus tôt.

Pour tenir compte de ces différents paramètres, on proposera finalement une datation de la maison rue du Bac / 67, rue de la République, plutôt dans le **second quart, voire le milieu du XIVe s.** La maison mitoyenne (65, rue de la République), qui présente des caractéristiques assez semblables (dans l'utilisation de la brique notamment), la précède probablement de peu.

On notera tout de même, dans le lot des bois de la charpente, prélevés pour la dendrochronologie, une certaine hétérogénéité des dates de dernier cerne (annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* »). Cela conduit à se demander si certaines pièces ne pourraient pas avoir été récupérées de la charpente de ce premier état. Mais l'hypothèse est impossible à vérifier.

2.3. Autour de la Prévôté et du bief Potet : un ensemble de vestiges conséquents

2.3.1. Le long de la « petite Gaize » : les maisons de la rue de l'Hôpital et les vestiges arasés sous l'Hôtel-Dieu moderne

Présentation

De l'autre côté de la place de l'Hôtel-de-Ville, ancien marché, puis « place de la Boucherie », où s'élève la maison du prévôt, l'actuelle rue de l'Hôpital s'éloigne vers le nord-ouest, parallèlement au bief Potet - et donc à la rue Greuze, l'ancienne « grant Gaize ». Si elle dessert l'hôpital moderne (Hôtel-Dieu) qui lui donne son nom, c'était au XVIIIe s. encore la « petite Gaize », par opposition à sa voisine, plus large alors, plus importante et plus habitée (ill. 320 - cf. ill. 14). Nous avons vu plus haut que ce secteur avait gardé une physionomie largement rurale jusqu'au XIIIe s. (*supra*, A3. *Maisons et quartiers. 1.1.4 Aux marges du « Châtel »...*, et cf. ill. 264). Pour l'époque moderne, les historiens locaux retiennent une

¹⁰¹⁸ Sur Cluny, nous pouvons citer à titre d'exemple la maison 8, rue de la Barre, où nous avons eu l'occasion d'effectuer un diagnostic archéologique, en fouille et en élévation : les arcs à sommier de ce type n'appartiennent pas à la première campagne de construction, elle-même datable plutôt à la fin du XIIIe s. (Cf. SAINT-JEAN VITUS 1992 a). Sur Flavigny, cf. *Flavigny...*, 1983, et SAPIN 1983, p. 171- 191.

¹⁰¹⁹ Tour de Bar à Dijon : cf. BECK, P. - « Les hôtels de Monseigneur à Dijon ». In : *L'art à la cour de Bourgogne. Le mécénat de Philippe le Hardi et Jean sans Peur (1364 - 1419)*. Catalogue d'exposition. Dijon : musée des Beaux-Arts / réunion des musées nationaux, 2004 : p. 141 - 144. Sur Germolles : BECK *et al.*, 2002.

occupation plus dense au nord, le long du ruisseau, l'essentiel du paysage étant composé de jardins, alternant avec quelques constructions utilitaires, écuries ou autres « tects à pourceaux »¹⁰²⁰.

Pourtant, les élévations mitoyennes de plusieurs maisons médiévales sont conservées le long de la rue - tandis que les travaux effectués sur le site voisin de l'Hôtel-Dieu ont révélé des arases de bâtiments plus ou moins contemporains, détruits lors des agrandissements successifs de ce complexe, au cours du XVIIe s. pour la plupart. Les maisons aujourd'hui n° 17 à 21, rue de l'Hôpital, avaient déjà attiré l'attention de plusieurs auteurs¹⁰²¹, avant de faire l'objet de premiers relevés de la part de J.-D. Salvêque - essentiellement concentrés sur la maison n° 21, restaurée peu après. La poursuite des travaux, au n° 21 et dans les cours et maisons voisines, nous a fourni l'occasion de compléter et préciser en partie ces relevés, d'effectuer des sondages en fouille, mais aussi des prélèvements dendrochronologiques, qui en font des édifices de référence¹⁰²² (cf. ill. 320 : ensemble n° 11, et ill. 349 à 371).

Les observations, relevés, sondages et datations, ont fait apparaître l'ordre de construction des différentes maisons. Ainsi, la maison n° 17 s'appuie déjà sur un premier bâtiment à l'est, à l'emplacement de l'actuel n° 15 (dont la façade moderne sur la rue n'attire pourtant pas l'attention). C'est la maison n° 21 qui est alors construite un peu plus à l'ouest, séparée un temps de la maison n° 17 par un espace libre : mais celui-ci est bientôt loti à son tour, par la maison n° 19. Ultérieurement, d'autres constructions viennent encore s'appuyer contre le n° 21. Au total, même si le détail des constructions révèle une avancée irrégulière, l'impression reste celle d'une progression globale de l'urbanisation d'est en ouest le long de

¹⁰²⁰ Au XVIIe s., la rue de l'Hôpital est parfois aussi désignée comme « rue de la grande Boucherie ». Cf. BERNARD, 1911, p. 116 - 117 (pour les anciens noms de la rue, cet auteur cite : A.D.S.L., notaires : 3 E 3249, minutes Muguet, 1608 ; et A. hosp. T., H 149), et cf. bibl. Tour., ms. BOMPARD, t. II p. 117, pour la « rue des petites Gaizes ». Pour l'occupation des terrains qui aurait précédé la construction de l'Hôtel-Dieu au XVIIe s., cf. AVAZERI 1982.

¹⁰²¹ Si Albert Bernard ne s'y arrête pas dans son « Dictionnaire » (BERNARD 1911), Charles Dard mentionne brièvement les maisons de la rue de l'Hôpital en 1934 : le n° 21 est signalé comme « ancienne maison de l'époque gothique, qui présente, sur sa façade, plusieurs ouvertures remontant au moyen âge », tandis que « la maison n° 19 présente deux baies sises au deuxième étage, qui semblent remonter au XIVe s. » et la maison n° 17, « une porte ancienne remontant à l'époque gothique ». Il ajoute au moins cette information intéressante pour les baies du n° 19 : « Les meneaux centraux ont disparu, mais l'un d'eux a été déposé au Musée Greuze » (DARD 1934 : « Les maisons de l'Hôtel-Dieu. Rue de l'Hôpital, n° 17, 19, et 21 », p. 98 - 99). En 1973, dans son étude en vue de la création d'un secteur sauvegardé, l'architecte F. Quénard signalait un groupe de « maisons gothiques » dans le « quartier du Bief Potet » (cf. QUENARD 1977). Dix ans plus tard, A. Halbach mentionnait la façade du n° 19, rue de l'Hôpital, dont elle datait les fenêtres, par rapport à sa typologie stylistique, au début du XIVe s. (HALBACH 1984, p. 229 - et schéma p. 585, « *Tafel 27* »).

¹⁰²² Les premiers relevés, en plan et en élévations, de la maison n°21, rue de l'Hôpital, étendus en partie aux n° 17 et 19, avaient été effectués en 1992-93, à la demande de l'agence départementale d'architecture, par l'association *Centre d'Etudes Clunisiennes* ; ils ont depuis été publiés dans deux brefs articles (SALVEQUE - GARRIGOU-GRANDCHAMP, 1995 et 1996 : cf. ill. 361). Par la suite, la maison n° 21 s'est vue intégrée au projet, déjà engagé à ce moment, de transformation de l'Hôtel-Dieu voisin en musée : elle a alors fait l'objet d'une profonde restauration, de la part du service des Monuments Historiques, largement inspirée des conclusions de J.-D. Salvêque et P. Garrigou-Grandchamp, de 1994 à 1999. (cf. ill. 359, 358, et 360). Les travaux à l'Hôtel-Dieu et au n° 21, nous ont fourni l'occasion d'intervenir à différentes reprises, de 1991 à 1998, pour effectuer un suivi archéologique des creusements successifs, de toutes sortes (notamment dans le cadre d'opérations d'urgence de l'A.F.A.N.) Enfin, en 1998-2000, l'extension des travaux à la maison n° 19, rue de l'Hôpital, nous a conduit, dans une opération plus cohérente (bien que réalisée en plusieurs tranches ; gérée par l'A.F.A.N. et réalisée avec Valérie Viscusi-Simonin, Daniel Barthélémy, et Stéphane Venault), à effectuer des prélèvements dendrochronologiques (avec G. Lambert, du laboratoire CNRS de chronoécologie du Quaternaire de Besançon), des sondages et quelques relevés archéologiques, plus détaillés, qui concernent en fait les 3 maisons mitoyennes, 17, 19 et 21, rue de l'Hôpital. Sur toutes ces opérations, cf. les rapports de fouille et l'article : CANAT - SAINT-JEAN VITUS 1992 et 1993, et SAINT-JEAN VITUS 1991, 1995 et 2000 ; cf. aussi annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* ».

cette rue : c'est-à-dire, depuis la prévôté située à son amorce, et en direction du rempart urbain (ill. 349 à 351; cf. ill. 320).

Un pignon plus ancien entre les n° 15 et 17, rue de l'Hôpital

Depuis l'arrière du n° 17, rue de l'Hôpital, on s'aperçoit qu'à l'est, le pignon de cette maison englobe une construction plus ancienne, sans doute d'un seul étage à l'origine : ce premier mur est plus long, de 1,72 m, que la maison n° 17 mitoyenne, et se termine au sud par une chaîne d'angle, probablement à l'amorce d'une façade arrière primitive (ill. 353). Sur toute sa hauteur, qu'on l'examine de l'extérieur ou de l'intérieur du bâtiment, la façade du n° 17 est dissociée de ce mur contre lequel elle s'appuie.

Pour autant, sa maçonnerie réglée et régulière, à joints épais, de moellons piqués, voire d'appareil, portant des traces de brochage, n'est pas différente de celle du n° 17 (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*»); tandis que la petite fenêtre au sommet du pignon, visible à l'intérieur du n° 17, et les traces d'un conduit de cheminée, assurément à leur place d'origine (ill. 354), prouvent qu'à la construction de ce pignon, l'édification d'une maison mitoyenne était déjà prévue à l'emplacement du n° 17. Sa mise en place aura suivi de peu, non sans quelque modification du projet, conduisant à une construction plus haute que prévue.

La maison 17, rue de l'Hôpital

A l'actuel n° 17, est élevée contre ce premier mur une « maison-bloc » d'un étage d'élévation, à mur goutterot en façade sur rue au nord, et de plan allongé vers l'arrière, avec 11 m de large en façade, pour 16 m de profondeur (ill. 349, 350, et 352).

Ce bâtiment s'installe à l'**extrémité d'un terrain plus vaste**, étendu vers le sud et l'ouest, à l'emplacement des actuelles maisons n° 19 et 21, aplani à l'horizontale (autour de l'altitude 176,20 m NGF, malgré la pente initiale des lieux), peut-être fermé par un mur de clôture large et peu fondé, et environné de quelques mesures (à vocation utilitaire éventuellement : rangements, abris pour des animaux, ... ?). Quelques fosses, s'ouvrent sans doute encore à ce niveau, au moins dans la partie occidentale du terrain (ill. 350). Mais il n'est pas impossible que le pignon occidental de la maison elle-même, se soit prolongé en partie basse vers l'arrière, soit pour envelopper quelque appentis, soit pour fermer déjà une cour méridionale (ill. 350 et 355)¹⁰²³.

A l'heure actuelle, les structures médiévales de ce bâtiment, occupé par un commerce jusqu'à une date récente, sont largement masquées : c'est à peine si l'on devine au rez-de-chaussée de la façade sur rue une porte centrale entre deux grands arcs et une porte latérale à linteau sur coussinets (ill. 352). Au moins peut-on lire en façade arrière, tournée vers le sud, trois ouvertures à l'étage, et, caché par un appentis moderne, un portail au rez-de-chaussée (ill. 356).

A l'intérieur, on peut restituer une grande salle occupant tout le **rez-de-chaussée**, au centre de laquelle deux gros piliers maçonnés de plan carré soutiennent, par l'intermédiaire de chapeaux de bois, la file de sommiers qui porte le plancher de l'étage (ill. 350 - 351).

Seul, le premier pilier était visible dans les années 1990, au moment de notre étude, à l'intérieur de la boutique alors tournée vers la rue. Le second était pris dans des cloisons de refend.

¹⁰²³ Cf. SAINT-JEAN VITUS 2000.

Cette salle, qui ouvre probablement sur la rue par l'une au moins des arcades actuellement visibles (dans l'état actuel des choses, il est impossible de distinguer dans cette façade les ouvertures d'origine des reperçements ultérieurs : ill. 352) donne sur le terrain adjacent par le portail arrière, légèrement décalé vers l'ouest. Assurément à sa place d'origine, celui-ci est coiffé d'un cintre en arc segmentaire (ill. 356).

Il est plus difficile de se faire une idée de l'**étage** d'origine. D'après les arrachements visibles au pignon mitoyen du n° 15, on peut déjà y restituer une grande cheminée dans la partie sud-est (cf. ill. 354). Au moins est-il clairement accessible, directement depuis la rue, par un escalier droit intérieur le long du mur-pignon occidental, que dessert la porte latérale du rez-de-chaussée en façade. La montée actuelle n'est peut-être pas celle d'origine, mais la cloison maçonnée qui la sépare de la grande salle du rez-de-chaussée sur laquelle elle empiète (avec communication par une porte au pied de l'escalier) pourrait être médiévale (cf. ill. 350).

Sur l'arrière, l'étage ouvre non seulement par deux fenêtres à linteau droit et montants chanfreinés, mais aussi par une porte médiane, à linteau droit sur coussinets, qui doit desservir quelque galerie de bois (ill. 357)¹⁰²⁴. Le rang de corbeaux au-dessus des linteaux d'ouvertures, en contrebas de l'actuelle gouttière, peut être destiné à recevoir les extrémités de contrefiches soutenant une avancée du toit de ce côté, qui pouvait protéger la galerie en question.

Enfin, le **comble** est éclairé par trois petites fenêtres, à linteau en bois et appui taluté à l'intérieur, juste sous le toit, au sommet des pignons (elles sont aujourd'hui murées toutes les trois) : une à l'est, du côté de la maison n° 15 on l'a vu, et deux alignées à l'ouest, rectangulaires à encadrement chanfreiné sur l'extérieur, bien visibles aujourd'hui depuis le n° 19, et qui donnent alors sur des terrains non bâtis (ill. 355 et 350).

Cela dit, le pignon occidental, légèrement asymétrique à l'origine, témoigne d'un **réhaussement du versant nord du toit**, de 0,80 m au-dessus de la rue (ill. 355), intervenu assez tôt apparemment. A-t-on voulu ainsi réaménager le comble, ou mieux l'éclairer sur la rue ? De fait, si on regarde aujourd'hui la façade sur rue de la maison n° 17, on voit que cet accroissement correspond à une hauteur de mur où sont percées, entre plancher et gouttière, les courtes fenêtres modernes qui éclairent le comble (ill. 352). Il est possible que ces percements, alignés de nos jours sur ceux du premier étage, prennent la place d'ouvertures médiévales de même type.

D'autre part, ce réhaussement aura fossilisé le versant primitif de la toiture : de sa faible pente, on conclura à un **couvrement en tuiles creuses dès l'origine** (cf. ill. 355). A notre connaissance, cet exemple constitue le plus ancien témoignage d'emploi de la tuile creuse à Tournus sur un bâtiment laïque¹⁰²⁵.

¹⁰²⁴ On peut imaginer qu'un escalier extérieur ait lui-même desservi cette galerie : il pourrait s'être appuyé par exemple contre l'éventuelle tête de mur en débord du pignon occidental, présente uniquement en partie basse. C'est l'hypothèse de restitution proposée sur l'ill. 350 (cf. ill. 355).

¹⁰²⁵ Cette constatation peut paraître banale dans le contexte actuel, où ce type de toiture est considéré comme traditionnel à Tournus. A notre connaissance pourtant, nous n'avons aucune preuve formelle de l'ancienneté de cet usage, qui peut parfaitement avoir connu des variations dans le temps : dans la plupart des cas en élévation, les charpentes ont été reprises, avec les arases supérieures des murs, ce qui ne permet pas de restituer de manière certaine la pente initiale de la toiture. On notera en revanche, que plusieurs charpentes conservées à Tournus des XIVe et XVe s. sont couvertes de tuiles plates, et peuvent avoir été prévues pour : cf. les toitures actuelles des deux maisons en hauteur, rue du Passage Etroit et 61, rue du docteur Privey, (avec datations dendrochronologiques de leurs charpentes, entre 1290 et 1311 pour la première, et vers le milieu du XIVe s. pour la seconde, cf. annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* ») ; il en va de même pour celle du logis abbatial du début du XVIe

Les maisons n°21 puis 19, rue de l'Hôpital

Après la maison n° 17, c'est donc la maison n° 21 qui est édifée en parallèle, 7 m plus loin vers l'ouest (comme l'avaient déjà noté J.-D. Salvêque et P. Garrigou-Grandchamp). Elle détruit alors quelques constructions légères préexistantes. Il s'agit à nouveau d'une « maison-bloc », allongée perpendiculairement à la rue, avec pignons mitoyens, et goutterot en façade sur rue (ill. 349, 351, et 358 à 361).

Dans les tranchées et sondages pratiqués le long de ses murs, nous avons mis au jour différents trous de poteau en fond de fouille, correspondant sans doute à des échafaudages de construction. Il faut les mettre en relation avec les trous de boulins relevés sur les élévations - et qu'on retrouve aussi aux parements des maisons n° 17 et 19 (cf. ill. 351, 355, 361 à 363, 366)¹⁰²⁶.

Assez rapidement, la maison n° 19 vient combler l'espace vide entre les deux : deux murs-rideau sont simplement tendus entre les pignons voisins, le premier dans l'alignement des façades sur rue, ancré en trois points seulement dans l'angle de la maison n° 17, et simplement appuyée contre le n° 21 (ill. 349, 351, 358, 363), et le second entre les deux façades arrières (ill. 349 et 351). Son implantation est précédée de travaux de terrassement : le terrain extérieur subit un léger surcreusement (jusqu'à la cote 175,60 m NGF), qui laisse supposer une pente assez marquée ou un effet de terrasse, juste en arrière de la façade méridionale.

Cela justifie peut-être la présence d'un caniveau qui longe sa façade arrière, en bas de pente, déviant peut-être les eaux d'écoulement (cf. ill. 355 et 367; il figure en plan sur l'ill. 371)¹⁰²⁷.

Ces deux nouvelles maisons mitoyennes présentent sensiblement la **même configuration**, apparentée à celle du n° 17¹⁰²⁸.

Lerez-de-chaussée y est occupé par une grande salle basse, oblongue (8 m, et 6,50 à 6,80 m de large, sur 14,60 de profondeur, cf. ill.351), divisée par deux piliers maçonnés octogonaux qui soutiennent le plancher de l'étage (ill. 364 et 365) : elle ouvre sur la rue par un large portail coiffé d'un cintre en arc segmentaire, et aux piédroits soulignés d'un étroit chanfrein (ill. 358 et 359, 361, 363 et 366). Nos sondages ont mis en évidence dans chacune un sol intérieur de terre battue (autour du niveau NGF 176,65 m au n° 21; entre 175,90 et 175,95 m NGF au n° 19). Sur le côté de chaque façade, une porte à linteau droit sur coussinets donne primitivement sur un escalier droit qui dessert directement l'étage, mais qui communique de l'intérieur avec la grande salle, par une ouverture latérale à sa base.

Le premier étage, lui, prend jour sur la rue par deux larges baies géminées à linteau droit, simplement séparées par un pilier, de manière à former claire-voie. A l'intérieur, chacune est précédée d'une large embrasure à coussièges, ménagée dans l'épaisseur des murs, et coiffée d'un arc segmentaire (cf. ill. 366).

s. De son côté, la fouille de 1994 à l'emplacement de l'ancienne cuisine de l'abbaye avait livré, dans un comptage systématique des débris de terre-cuite architecturale, un nombre conséquent de fragments de tuile plates pour la fin du moyen âge - mais uniquement de la tuile ronde (ou de la *tegula*) jusqu'aux XIIIe - XIVe s. (SAINT-JEAN VITUS 1995 a).

¹⁰²⁶ SAINT-JEAN VITUS 1995 b, et 2000.

¹⁰²⁷ SAINT-JEAN VITUS 2000.

¹⁰²⁸ Pour une description des élévations, surtout du n° 21, cf. aussi SALVEQUE - GARRIGOU-GRANDCHAMP, 1995 et 1996.

Pour notre part (SAINT-JEAN VITUS 2000), nous sommes revenus en détail sur la maison n° 19, et pour certains aspects seulement, sur les bâtiments qui l'encadrent, avec notamment tout ce qui concerne le mur-pignon mitoyen du n° 21.

Sur l'extérieur, soulignées par une tablette ou un cordon mouluré à hauteur d'appui (entièrement bûché en façade du n° 21, cf. ill. 359), ces fenêtres montrent des piédroits moulurés d'un mince chanfrein, avec congés en cavet d'angle avec retrait horizontal à l'une ou l'autre extrémité, et imposte moulurée sous le linteau.

Les meneaux de ces baies ont disparu, sauf pour une fenêtre du n° 21, où il est sculpté d'une colonnette à profil en amande et base annulaire, coiffé d'un chapiteau à décor végétal : le tout était malheureusement très mutilé, et le chapiteau méconnaissable... avant restauration (ill. 358 et 359). Il se pourrait toutefois que le meneau orné d'une colonnette et d'un chapiteau de même type, d'une des baies de façade du n° 19, soit toujours conservé dans les réserves du musée Greuze¹⁰²⁹.

Dans les deux cas enfin, une porte à linteau droit sur coussinets est dûment attestée vers l'arrière, à hauteur de l'étage (comme au n° 17 : cf. ill. 360 et 361, 367 et 369).

Dans le détail, les données sur les deux maisons divergent. Quelques particularités donnent **une image un peu plus cossue de la maison n° 21** : elle possède un second étage ; le premier a gardé les traces d'arrachement d'une large cheminée de pierre engagée dans l'épaisseur du pignon ouest, encadrée par deux petits placards muraux, ainsi que les restes d'un décor peint (ill. 368). Les marches de l'escalier actuel sont en pierre, posées sur une voûte au rez-de-chaussée, appliquée contre le pignon est (ill. 364) ; il est toutefois difficile de savoir ce qui est d'origine dans cet ensemble (d'autant que la maison a subi d'importantes transformations aux XVIe et XVIIe s.).

De plus, chaque niveau a conservé davantage d'ouvertures qu'au n° 19, de types assez divers.

Au rez-de-chaussée, la façade méridionale a préservé le piédroit et le départ d'arc d'un portail symétrique à celui de la rue ; il est flanqué ici d'une petite fenêtre rectangulaire, à encadrement largement chanfreiné (ill. 360 et 361).

Au premier étage, la façade arrière a encore conservé quelques éléments d'une fenêtre, à côté de la porte déjà citée. Mais au milieu du pignon oriental, s'ouvre également une baie rectangulaire, allongée en hauteur, à encadrement chanfreiné sur l'extérieur, fermée initialement par une grille : elle a été murée lors de l'implantation de la maison n° 19 (ill. 362). L'accompagnait dans le même mur, pratiquement dans l'angle sud-est du bâtiment, un petit jour, très étroit du côté extérieur, et précédé à l'intérieur d'une embrasure à fort ébrasement (ill. 362 ; cf. aussi annexe « *Evolution des modes de construction* »). Il a été bouché lui aussi, dans les mêmes circonstances¹⁰³⁰.

Enfin, trois ou quatre autres fenêtres rectangulaires, à encadrement chanfreiné sur l'extérieur, un peu plus courtes que celle du premier, percent encore ce même pignon, aux niveaux du second étage et du comble (ill. 362).

Mais au second étage encore, une porte devait donner sur un balcon en bois en façade sur rue (ill. 359) : celui-ci a été reconstitué en 1994, à partir des négatifs de poutres relevés

¹⁰²⁹ Cf. DARD 1934, p. 98 (supra, note 28). A l'heure actuelle, les réserves du musée Greuze possèdent effectivement, au moins un meneau de fenêtre d'architecture civile, orné d'une colonnette extérieure surmontée d'un chapiteau à feuillage, qui peut tout à fait dater de cette période (XIIIe / XIVe s.). Mais si nous nous souvenons l'avoir vu, nous n'avons pas pris le temps de vérifier auprès de la conservatrice, si cette pièce était unique dans les réserves, et quelle était sa provenance.

¹⁰³⁰ Contrairement à l'hypothèse de J.-D. Salvègue et P. Garrigou-Grandchamp, qui imaginaient que cet éclairage d'angle avait été respecté par une disposition en oblique de la façade arrière de la maison n° 19 (SALVEQUE - GARRIGOU-GRANDCHAMP, 1995 et 1996. Les sondages effectués en janvier 2000 à l'intérieur du n° 19 permettent en effet de restituer à cette maison une façade arrière bel et bien parallèle à la façade sur rue, et sensiblement dans le prolongement de celle du n° 21 (cf. ill. 349, et 371).

par J.-D. Salvêque dans le parement du mur (ill. 361 et 358). A l'arrière enfin, on aurait retrouvé au démontage d'une fenêtre moderne, les piédroits de la petite fenêtre géminée reconstituée à la restauration (ill. 360) ; une partie des montants de son embrasure interne avait déjà été repérée avant les travaux (cf. ill. 361)¹⁰³¹.

La maison n° 19, elle, ne comporte qu'un étage, peut-être sans comble séparé sous la toiture (à défaut de toute trace d'ancrage intermédiaire aux pignons), mais son plancher, avec ses quatre séries de grosses planches taillées (et non sciées), est mieux conservé que dans les maisons voisines, même s'il est en très mauvais état (ill. 370). On y lit la découpe de la trémie de l'escalier d'origine, malgré son déplacement, à époque moderne, d'un côté à l'autre de la maison (la trémie se reconnaît aussi du dessous, par la disposition du solivage). En élévation, l'emprise d'une montée droite, en bois cette fois-ci, depuis la porte du bas, se restitue sans difficulté (ill. 367).

La surface de ce plancher a subi de nombreuses réparations ponctuelles, auxquelles s'ajoute la reprise intégrale de ses trois derniers mètres lors de l'agrandissement de l'immeuble vers l'arrière. Sont utilisées cette fois-ci des planches sciées, plus étroites, bien calibrées, et disposées en deux séries dans le sens transversal (ill. 370).

Il n'est pas impossible que certains petits négatifs qui affectent le parement du mur-pignon au rez-de-chaussée correspondent à des points d'ancrage du limon de l'escalier primitif (cf. ill. 355). Mais une autre série de traces d'ancrage de pièces de bois à l'étage, de plus faible profondeur que les trous de boulins alentour, et disposées exclusivement au-dessus de la trémie, pourrait encore signaler un bâti qui aurait couvert la cage d'escalier, de façon à isoler la pièce (ou les pièces ?) de l'étage (ill. 367).

On ne peut non plus exclure que quelque cloison légère ait divisé l'étage ; et on notera à ce propos, sans rien conclure d'un aussi faible indice, qu'une autre trace d'ancrage, située 4 m au-dessus du plancher, et isolée celle-ci, se situe exactement en face, au pignon ouest.

A l'étage, aucune trace de cheminée ne se laisse deviner contre les murs, et aucun vestige de peinture n' a été préservé.

Quant aux ouvertures, on remarquera que les deux portes, au rez-de-chaussée de la façade sur rue pour accéder à l'escalier primitif, et à l'étage en façade arrière, sont ménagées dans des angles avec une très grande économie de moyen (ill. 351, 355, 363, 366, 369).

¹⁰³¹ Pour restaurer la maison 21, rue de l'Hôpital, l'architecte en chef des Monuments Historiques, F. Didier, a fait le choix d'une reconstitution complète de sa façade sur rue, fidèle à la restitution proposée par J.-D. Salvêque et P. Garrigou-Grandchamp (Cf. DIDIER, F. - « La restauration de la maison médiévale du 21 rue de l'Hôpital à Tournus ». In : *Saint-Philibert* 1995, p. 377-381). L'élément le plus marquant en est le balcon de bois du second étage, avec l'avancée du toit qui le protège. Faute de modèle sur place pour le XIVe s., les « détails d'exécution » et le garde-corps auraient été réalisés fidèlement... d'après des exemples clunisiens (bien qu'aucun balcon en bois du XIVe s. ne soit conservé à Cluny à notre connaissance). Pour le reste, les colonnettes, impostes, linteaux, et cordon mouluré, des baies des deux façades, ont été totalement refaits ou complétés, tandis qu'une petite fenêtre de la fin du moyen âge, au-dessus de la porte de l'escalier, a été supprimée (comparer ill. 359 et 358, et ill. 361 et 360 pour la façade arrière). Quant au rez-de-chaussée, les deux petites ouvertures qui encadrent désormais son portail sur la rue, prennent la place de deux fenêtres modernes, dont rien ne prouve dans l'absolu qu'elles aient succédé à des ouvertures médiévales (les portions de montants chanfreinés intégrés dans la fenêtre moderne occidentale ne nous semblaient pas à leur place d'origine : ill. 359 et 352). De la même façon, les petites fenêtres des étages en façade arrière sont des remontages à partir d'amorces d'ouvertures demeurées en place, et la présence d'un meneau à chapiteau sculpté n'y est pas assurée (ill. 361 et 360). Cf. *infra*, 3. *Interprétation* : 3. 1.1. *Disposition générale...*, et 3.3.1. *La fenêtre et l'éclairage*. Au total, cette reconstitution donne certes une silhouette fortement évocatrice de la maison initiale : elle est assurément plaisante pour le passant ou visiteur du futur musée, à l'agrément duquel elle est avant tout destinée. Dans les détails évidemment, elle ne constitue plus un témoin archéologique auquel se référer.

Le piédroit de la porte basse de l'escalier (aujourd'hui murée) réutilise en partie la chaîne d'angle de la maison n° 17, dans laquelle elle se contente d'insérer l'extrémité de sa lourde pierre de linteau, sans même ménager une imposte (ce qui en fait une porte asymétrique, à linteau sur coussinet d'un côté seulement : ill. 363). Elle est tellement serrée dans l'angle, que le parement du mur pignon du n°17 est encore démaigri, de 5 à 10 centimètres d'épaisseur, sur 1,50 m de long à peu près derrière son piédroit, juste sur la hauteur de la porte : on aura prévu au plus juste la place pour mouvoir le battant, qui se referme à cet endroit¹⁰³².

En revanche, une petite fenêtre rectangulaire, à encadrement chanfreiné sur l'extérieur, et appui taluté à l'intérieur, munie d'une grille, est percée en façade sur rue, entre le portail principal et la porte de l'escalier. Et toujours au rez-de-chaussée, il n'est pas sûr qu'un large portail se soit ouvert en façade arrière, comme dans les maisons voisines. S'il existait, il était décalé vers l'ouest (dans la partie non sondée, et abîmée par des creusements récents, de la façade arasée : ill. 349 et 351). Mais peut-être se contentait-on d'une simple porte.

On notera enfin que la porte de l'étage en façade arrière (dont seul subsiste un piédroit inséré dans le parement du mur-pignon préexistant) comporte cette fois-ci une feuillure (derrière laquelle sont fixés deux gonds pour le battant disparu), et qu'elle se termine par un coussinet mouluré en V, sous l'arrachement du linteau. L'arête extérieure du piédroit est également moulurée, d'un mince chanfrein terminé en haut et en bas par un congé en cavet d'angle, avec retrait horizontal. A mi-hauteur, on remarquera encore l'encoche permettant de loger et d'enlever une grosse barre horizontale, qui pouvait bloquer la porte de l'intérieur (ill. 355 et 369).

Entre « petite Gaize » et jardins : vestiges arasés sous l'Hôtel-Dieu moderne

Contre le mur ouest de la maison n° 21 s'applique ultérieurement un édifice aujourd'hui démoli, dont nous ne connaissons qu'une amorce de mur, mis au jour dans des tranchées creusées dans l'actuelle cour d'entrée de l'Hôtel-Dieu. Elle s'accompagne des restes probables d'un four contre le mur mitoyen, que caractérisent un massif maçonné arasé de forme arrondie et une sole en briques posées à plat, avec d'importants dépôt de cendres en surface et alentour (ill. 351, et 399).

Un peu plus loin vers l'ouest, les structures les plus anciennes que nous ayons repérées d'une tranchée à l'autre, sont deux portions de murs arasés. Elles appartiennent à des constructions parallèles aux trois maisons conservées en élévation, et orientées sur la rue de l'Hôpital - avec lesquelles elles peuvent être mises en relation. L'arase la plus lointaine, dégagé à 55 m de l'immeuble n° 21, et largement en retrait cette fois-ci de la rue de l'Hôpital, présente les mêmes caractéristiques de construction que celle de la façade arrière de la maison 19, rue de l'Hôpital (ill. 351, et 371). Elle serait plutôt à mettre en relation avec une voie transversale d'importance bien moindre, aujourd'hui disparue, mais mentionnée comme « ruete devant le puis de l'escolle » en 1508, et plus tard sous le nom évocateur de « rue des Jardins » : jusqu'au XIXe s., celle-ci contourne le clos de l'hôpital, suivant plus ou moins l'enceinte urbaine du côté intérieur, pour relier l'extrémité ouest de l'actuelle rue des Lambrois à celle de la rue de l'Hôpital¹⁰³³ (ill. 349 et 351, cf. ill. 320).

¹⁰³² Un gond et une encoche carrée dans l'autre piédroit (cf. ill. 366) laissent supposer qu'on entrainait en poussant la porte de la gauche vers la droite.

¹⁰³³ Cf. CANAT - ST-JEAN VITUS 1993, et complément dans SAINT-JEAN VITUS 1995 b. Sur la « rue des Jardins », cf. aussi BERNARD 1911, p. 128 (citant A. hosp. Tournus : B 134, D 3, et B 39).

Enfin, rien n'empêche que certains des murs arasés, apparus lors des travaux sous l'aile de l'Hôtel-Dieu qui longe la « rue des Lambrois », située plus au sud, appartiennent à la même campagne (ill. 351).

Datations

Les prélèvements effectués dans les solives, sommiers et chapeaux du plancher de l'étage, ont permis une datation dendrochronologique de la maison n° **17, rue de l'Hôpital, entre 1256 et 1289** (cf. annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* »). La maison mitoyenne à l'emplacement du n° 15 devrait l'avoir précédée de peu ; quant au surhaussement d'une partie du comble du n° 17, il a dû se faire peu après la construction initiale si l'on en juge la maçonnerie correspondante, similaire à celle d'origine (cf. ill. 355; pour les différents types de maçonneries, cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Précisons que les constructions légères situées un peu plus loin vers l'ouest, sont bien contemporaines (ill. 350) : le mobilier recueilli en fouille dans les niveaux qui les précèdent immédiatement, n'est pas antérieur au milieu du XIIIe s.¹⁰³⁴.

On notera que la mise en œuvre des différents murs et des fenêtres hautes du pignon présente bien des caractères communs avec les maçonneries que nous avons datées au début ou au milieu du XIIIe s. (à l'abbaye comme en ville), même si certains détails annoncent le XIVe s. (annexe « *Evolution des modes de construction* »).

De la même façon, la maison n° **19, rue de l'Hôpital, a été datée entre 1310 et 1321** par dendrochronologie (cf. annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* »).

On notera que cette date fournit une référence pour certains types de tessons courants, mais caractéristiques, trouvés dans les niveaux de constructions des façades, et rencontrés ailleurs en fouille, dans un contexte vague, des XIIIe-XIVe s. (en particulier dans les sols de la cuisine de l'abbaye, fouillée en 1994 : cf. annexe « *Chronologie de la céramique...* »).

On relèvera avec intérêt, à titre de référence, tous les éléments caractéristiques d'une construction aussi bien datée (annexe « *Evolution des modes de construction* »). On remarquera, entre autres, que ses maçonneries de moellons, irrégulières et à joints épais comme celle des parties de l'abbaye datables au XIVe s. (*supra, seconde partie : le site abbatial...II. Etude archéologique de l'abbaye. C. La mutation du XIVe s.*), et qui emploient comme elles, surtout pour les pierres de taille, un calcaire orangé-roux à entroques, quasiment absent de la maison n° 17, mais déjà rencontré parmi les vestiges du quartier du « Châtel », intègrent fréquemment des morceaux de tuiles : notamment en portions d'arase, entre deux assises de moellons (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* », et ill. 363 et 366). On notera en revanche, que l'emploi de la brique, de même calibre d'ailleurs que rue du Bac, n'apparaît ici que dans une reprise ponctuelle de la façade sur rue, pour l'aménagement d'un placard mural, sous la petite fenêtre du rez-de-chaussée (ill. 363).

Dans l'absolu, la **maison n° 21**, construite avant le n° 19, est donc antérieure à 1321. Toutefois, ses caractéristiques constructives sont plus proches, à tous points de vue, de celles du n° 19 que du n° 17 (annexe « *Evolution des modes de construction* »). Et la mise en œuvre de ses maçonneries est très proche de ce qu'on observe à la chapelle Saint-Georges, fondée en 1339 contre le flanc nord de l'église abbatiale Saint-Philibert (annexe « *Evolution des modes de construction* », et ill. 359 et 362) - ou encore de la chapelle Saint-Vincent

¹⁰³⁴ Tessons de céramique à pâte rouge avec traces de glaçure par aspersion (autres exemples de mêmes types dans l'annexe « *Chronologie de la céramique...* »), trouvés dans la tranchée qui contournait l'angle sud-ouest et longeait la façade ouest de la maison n° 21 : SAINT-JEAN VITUS, 1995 b et 2000.

de la même abbaye (actuelle sacristie), pour l'utilisation, très ponctuelle, de fragments de tuile en calages dans les parements (*supra, seconde partie : le site abbatial...II. Etude archéologique de l'abbaye. C. La mutation du XIVe s., et ill. 248 et 252*). Elle s'apparente aussi aux maçonneries des reprises d'ouvertures de la maison rue du Passage Etroit, qu'il faut sans doute situer aux alentours de 1300, d'après la datation dendrochronologique de la charpente (nous y venons ci-après : 2.4.1. *Où l'on reparle du site de la rue du Passage Etroit*).

De son côté, le chapiteau à petites feuilles qui subsiste à la claire-voie du premier étage en façade, dans son état avant restauration, s'apparente au modèle de la fenêtre orientale supérieure de la maison rue du Bac, de la maison place de la Halle à Bèze, ou encore de l'étage sommital de la rue du Passage Etroit dans son second état, comme nous le verrons (cf. ill. 339, 342, 347, et 379 - bas). La fente d'éclairage de l'angle sud-est au premier étage est d'ailleurs très proche de celles de la tour d'escalier de la maison rue du Bac (ill. 362 et 339).

Tous ces éléments situent la maison n° 21 **autour de 1300 ou 1310**, plus que dans la seconde moitié du XIIIe s. Sa construction intervient en tous cas, bien après celle de la maison n° 17.

Quant aux **vestiges arasés sous l'Hôtel-Dieu moderne**, le mobilier trouvé dans les niveaux associés (tessons de céramique commune à pâte grise essentiellement) n'en permet pas une datation précise. Il situe au moins le bâtiment accolé contre le n° 21 dans la seconde partie du moyen âge (voire le début de la période moderne) ; mais en stratigraphie, cette phase d'aménagement suit immédiatement les niveaux liés à la construction de la maison n° 21¹⁰³⁵.

2.3.2. Derrière la Prévôté : la maison 9, rue des Lambrois

Présentation

Symétrique de la rue de l'Hôpital, l'actuelle rue des Lambrois file vers l'ouest derrière l'hôtel de ville actuel, longeant l'Hôtel-Dieu moderne. Elle se prolongeait avant le XIXe s. dans la « rue des Jardins ». On conçoit que la topographie des lieux ait considérablement changé avec les aménagements des XVIIe-XVIIIe s. (ill. 349 et 351) ; mais cet axe est plus ancien : il est connu à l'aube du XVIIe s., également comme « rue de la Court du Prévôt », dont il longe d'abord la maison, face à laquelle se trouve le four banal avant la Révolution (cf. *supra, I, Le contexte historique... 3.4.2. Les édifices de la domination seigneuriale*)¹⁰³⁶. C'est trois maisons plus loin, sur le côté sud, que se dresse encore une façade médiévale, au n° 9 (ill. 351, et 372).

Nous avons eu l'occasion d'effectuer quelques relevés succincts de cette maison, limités aux deux premiers niveaux (ill. 373 et 374). Car il est clair que le second étage, dont la façade sur la rue est aujourd'hui en pans-de-bois, est un ajout ultérieur, correspondant à un surhaussement des deux murs-pignons maçonnés (au cours du XVe s., cf. ci-après,

¹⁰³⁵ Sur les données issues des tranchées de l'Hôtel-Dieu, cf. SAINT-JEAN VITUS 1995 b, et SAINT-JEAN VITUS 2000.

¹⁰³⁶ Sur tous ces éléments, cf. BERNARD, 1912, p. 20-21, citant A.D.S.L., notaires : 3 E 3241, minutes Pierre Enjorant, 1604 ; A.D.S.L., ventes de Bien Nationaux, Q 421 (1791), et A. Tour, M 1^e (démolition du four, 1813). Mais en 1613, la maison du prévôt est déjà située par rapport à la rue « des Lambrois » (A. Tour, DD 1).

datation)¹⁰³⁷. Quant à la partie arrière de la maison, elle a visiblement été reconstruite à une date plus récente.

Description

Dans sa configuration initiale, cette maison suit le même modèle que les immeubles n° 17 à 21, rue de l'Hôpital. Pour la période qui nous intéresse, il s'agit encore une fois d'une maison-bloc d'un étage au moins (on ignore s'il en existait alors un second), établie sur un plan rectangulaire allongé vers l'arrière, de 7 m de large en façade nord, qui borde la rue (7,80 en façade arrière), pour 10,30 m de profondeur au moins. La façade arrière donnait initialement, au sud, sur un espace ouvert, de cour ou jardin (aujourd'hui occupé par une pièce ajoutée à l'arrière : cf. ill. 374).

Le **rez-de-chaussée** (ill. 374) consiste en une grande salle basse, ouvrant directement sur la rue au nord, par un large portail qui lui fournit presque toute sa lumière. Il est coiffé d'un cintre en arc segmentaire (la tête sculptée sur la clef de l'arc est l'œuvre d'un occupant du XXe s.), et ses piédroits sont moulurés d'un étroit chanfrein sur l'arête (ill. 372). A l'arrière est pratiquée une porte à peu près centrée dans le mur méridional. Au centre de la pièce, le pilier cylindrique qui reçoit la poutre maîtresse du plancherrefait au XVe s., semble bien à sa place d'origine. En l'absence de fouille, on ignore le niveau du sol initial (mais les bases du pilier central et des montants d'ouvertures moulurés le laissent imaginer non loin du niveau actuel : au total, la hauteur sous plancher du rez-de-chaussée serait comprise entre 3 m et 3,50 m - cf. ill. 373).

Sur le côté est toutefois, la porte contigue sur la rue donne accès à un escalier droit, qui dessert directement l'étage. A l'intérieur, une ouverture latérale à la base de l'escalier communique néanmoins avec la salle basse. La porte sur la rue est à linteau droit porté par deux coussinets, dont la face est simplement découpée en V. On notera que le piédroit ouest de la porte et le piédroit est du portail voisin forment un seul et même pilier commun, très étroit (0,30 m en façade, cf. ill. 373 et 374). La porte arrière de la salle basse est également à linteau droit sur coussinet (elle a été élargie, et il ne reste plus qu'un seul piédroit d'origine - cf. ill. 374).

De l'**étage**, aujourd'hui aménagé en logement, on ignore s'il était subdivisé par des cloisons intermédiaires ; sa hauteur initiale n'est pas inférieure à 3 m. Il prend jour en façade nord, sur la rue : ce côté est très largement ouvert, puisque deux grandes baies géminées, disposées côte à côte, y forment une véritable claire-voie (ill. 373 et 374. La fenêtre à traverse qui vient s'y adjoindre à l'est, au-dessus de la porte d'entrée, a été percée ultérieurement, sans doute au XVIe s.). On ne sait si d'autres fenêtres donnent alors sur l'arrière. Quant aux murs latéraux, aveugles dans tous les cas au rez-de-chaussée et dans l'actuel second étage, il sont peut-être déjà mitoyens, comme aujourd'hui.

Chaque baie conservée de l'étage, est précédée à l'intérieur d'une vaste embrasure à coussièges, coiffée d'un cintre en arc segmentaire. Sur l'extérieur, ces ouvertures sont toutes à linteau droit (ill. 372). Chacune des deux baies principales est divisée par un meneau central, aujourd'hui disparu.

Sur les côtés, les piédroits sont marqués d'un étroit chanfrein ; ils sont sommés d'une imposte moulurée d'un large bandeau souligné d'un tore en retrait (en partie bûché

¹⁰³⁷ Visiblement, cette façade du XVe s. arborait sur toute sa largeur un balcon aujourd'hui supprimé, porté par des solives en débord dont on aperçoit les extrémités dans la façade actuelle, au-dessus du premier étage. Le pan-de-bois du second laisse voir sur le côté est une porte bouchée, qui y donnait accès (ill. 372).

aujourd'hui), qui reçoit l'extrémité du linteau (à la base des chanfreins, les congés, usés, sont désormais illisibles).

Datation

La parenté de cet édifice avec les maisons de la rue de l'Hôpital est évidente. Si la maçonnerie d'origine n'est pas visible actuellement, les différents types d'ouverture, dans leur composition, leur mise en œuvre intérieure et extérieure (qui utilise des pierres de taille, souvent de calcaire rose orangé, travaillées à la bretture), ou le détail de leurs moulures et ornements, renvoient encore à tous les exemples recensés plus haut, du Châtel à la rue du Bac. Et nous avons même déjà observé dans le quartier du Châtel, le cas où cette entrée n'est séparée de la porte latérale desservant l'escalier, que par un pilier de pierres de taille (Cf. *supra*, 2.1.2. La « rue du Châtel » et les autres... : 4 bis, 6-8, et peut-être 19-21, rue Jules Ferry).

On peut donc dater la maison 9, rue des Lambrois, assez largement, de la **fin du XIIIe s. ou du premier quart du XIVe.**

Les prélèvements dendrochronologiques tentés sur les poutres qui supportent le plancher du premier étage n'ont pas livré de résultat par rapport à cette phase initiale (cf. annexe « *Les données de datation absolue: dendrochronologie* »). Par une datation au-delà de l'année 1431, probablement dans le milieu ou le troisième quart du XVe s., ils montrent simplement que la reprise ou l'ajout du dernier étage, aujourd'hui en pans de bois, s'est accompagnée d'une réfection des autres parties en bois de l'immeuble.

2.3.3. De part et d'autre du bief Potet

De part et d'autre du bief Potet, un groupe de vestiges en élévation de même famille vient compléter cet ensemble. Deux maisons encore bien conservées, au moins au niveau des façades extérieures, sont tournées vers la « grant Gaize », l'actuelle rue Greuze. Les autres éléments sont très succincts, et pour certaines fenêtres, on peut se demander s'il ne s'agit pas de remontages : ils se répartissent sur les deux rives du ruisseau, du côté nord de la rue de l'Hôpital et au bord de la rue Greuze, mais aussi au bord de la grand-rue, là où celle-ci franchissait par un petit pont le bief Potet (ill. 320).

Entre « grant Gaize » et bief Potet : les façades des maisons 27 et 41, rue Greuze

Situées à quelques mètres l'une de l'autre, les deux maisons 27 et 41 rue Greuze, forment deux « maisons-blocs » parallèles, à goutterot sur rue et pignons latéraux, occupant chacune à l'origine l'intégralité d'une parcelle traversante allant de la rue au nord jusqu'au bief au sud, peut-être déjà mitoyenne des deux côtés (n° 13 sur l'ill. 320).

La maison n° 27 paraît mieux conservée, et mériterait une étude détaillée à l'occasion d'éventuels travaux de restauration. La claire-voie de sa façade sur rue avait déjà attiré l'attention de A. Halbach¹⁰³⁸. Elle est large de 5,50 m seulement, pour 15 m de profondeur, et ses deux façades conservent sur la hauteur de deux étages les traces d'une élévation médiévale (malgré le ciment qui les recouvre, et bien que l'immeuble, qui sert aujourd'hui d'entrepôt, ait subi des aménagements peu respectueux de son caractère : ill. 375).

La maison n° 41 montre un plan davantage en lanière encore, avec à peine plus de 4 m de large ; elle affiche aujourd'hui deux étages, mais n'en compte peut-être qu'un seul à

¹⁰³⁸ HALBACH 1984, p. 428-429., et « *Tafel 26* », p. 584.

l'origine. Seule, la partie tournée sur la rue Greuze est conservée ; on observe au sommet de son pignon occidental, qui dépasse des toits voisins, qu'une construction récente est venue couper son versant méridional, du côté du ruisseau.

Dans les deux cas, on reconnaît au **rez-de-chaussée**, malgré les enduits cimentés, un grand portail ouvrant au nord sur la « grant Gaize » - dont on devine au n°41 le cintre en arc segmentaire, aujourd'hui muré avec une porte percée en son milieu - immédiatement flanqué d'une porte latérale, qui devait desservir un escalier droit d'accès à l'étage. La porte du n° 27 est désormais bouchée, mais on peut observer les restes d'un montant de pierres de taille à sa base, à la faveur d'une chute d'enduit, tandis que celle du n° 41, aux piédroits chanfreinés surmontés de coussinets, est aujourd'hui transformée en fenêtre (ill. 375 et 376). Au n° 41, la retombée occidentale de l'arc coïncide en fait avec la chaîne d'angle du bâtiment (en pierres de taille de calcaire rose, taillé à la bretturée), qu'on reconnaît aujourd'hui au piédroit de la porte d'entrée de la maison mitoyenne (n° 43), appuyée directement contre elle.

A l'arrière, on découvre aujourd'hui depuis l'extérieur la porte murée, à linteau droit sur coussinets, qui offre initialement un accès direct au bief Potet.

Au **premier étage**, la maison n° 27 a conservé l'essentiel de sa claire-voie sur la rue, qui occupe presque toute la largeur de la façade. Soulignée par un cordon mouluré qui traverse toute la façade (ill. 375) celle-ci se divise en deux larges baies géminées à linteau droit, séparées par un pilier maçonné (sans doute précédées à l'intérieur de deux larges embrasures ménagées dans l'épaisseur du mur ?).

Les piédroits sont moulurés d'un mince chanfrein, terminé en bas et en haut par un congé en cavet d'angle avec retrait horizontal, et sommés d'une imposte moulurée d'un bandeau souligné de deux tores en retrait, tous séparés par des gorges profondes, sous l'extrémité du linteau. Le meneau central qui divise chacune des deux baies n'est conservé qu'à l'ouest. Son profil est à pans coupés, et il se termine par une base et un chapiteau polygonaux, presque symétriques, régaussés d'un tore en fort relief.

Du côté du bief Potet au contraire, une porte à montants chanfreinés centrée en façade (maintenant dans le vide) dessert un balcon arrière (dont témoignent la ligne d'abouts de solives coupées ou arrachées à l'aplomb de la façade, entre rez-de-chaussée et premier étage).

Au n° 41, c'est une simple tablette de fenêtre centrée en façade sur rue, moulurée d'un bandeau séparé par un mince canal du chanfrein inférieur, qui trahit l'emplacement vraisemblable d'une baie géminée plus large que la fenêtre actuelle. Elle pourrait réapparaître lors d'une éventuelle réfection de l'enduit.

Au n° 27 enfin, le **second étage** prend jour encore sur la rue, par une fenêtre géminée cette fois-ci, toujours à linteau droit, centrée en façade. Elle reprend le schéma des baies du premier étage, avec les mêmes moulures, mais son meneau central a disparu (ill. 375 ; à l'arrière, la fenêtre actuelle sur le bief Potet - également centrée en façade - est moderne).

Ces deux immeubles offrent une parenté évidente avec les maisons 17 à 21, rue de l'Hôpital, et 9, rue des Lambrois.

Le seul élément permettant de préciser une **datation large, à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e s.**, tient à la modénature des ouvertures du n° 27. Les moulurations symétriques, en haut et en bas du meneau subsistant de la claire-voie, évoquent plus nettement le milieu du XIV^e s., voire des références plus tardives encore : sa base polygonale est, par exemple, identique à celle du meneau des fenêtres de la porte Sauvigny

à Semur-en-Auxois (ill. 257)¹⁰³⁹. Son chapiteau, lui, montre un profil d'impostes formant coussinets de porte, qu'on observe au logis sur rue, 61, rue du Docteur-Privey, au milieu du siècle (nous y reviendrons : *infra*, 2.4.3. *Un nouveau type d'hôtel, avec tour et galeries...*). A. Halbach, toujours par rapport à sa typologie d'évolution des formes, proposait une datation autour de 1300, ou dans le premier quart du siècle¹⁰⁴⁰.

Nous n'avons pas assez d'éléments pour trancher par une autre donnée ces divergences chronologiques. Nous retiendrons donc une datation pour la maison **27, rue Greuze, dans la première moitié, ou plutôt le milieu, du XIVe s.**

Restes d'ouvertures épars : 4 et 32, rue de l'Hôpital ; 10-12, rue Greuze ; 45 et peut-être 39, rue de la République

En façade arrière du n° **4, rue de l'Hôpital**, surplombant le bief Potet (cf. ill. 320 : n° 14), il ne reste plus de la fenêtre géminée d'origine que les deux piédroits externes, chanfreinés avec amortissements de base en cavet renversé surmonté d'un retrait horizontal ; et du meneau, que la base polygonale qui laisse soupçonner une colonette primitive, avec l'imposte moulurée qui pouvait la couronner (semblable à celle du 11, rue de la Fripperie, voire à celle qui surmonte le chapiteau de la grande fenêtre orientale du second étage, rue du Bac ?). La baie s'appuie sur une tablette toute simple, chanfreinée sur la face inférieure, dont on retrouve le modèle sous la petite fenêtre carrée voisine, peut-être à la place d'une fenêtre secondaire. Evidemment, rien n'assure qu'il ne s'agit pas d'un remontage.

La façade sur rue du n° **32, rue de l'Hôpital** (ill. 320 : n° 13, et ill. 349 et 351), entièrement refaite au XVIIIe s., conserve au rez-de-chaussée un grand portail coiffé d'un cintre en arc segmentaire, flanqué d'une porte à linteau droit sur coussinets : ces deux ouvertures paraissent bien en place, cette fois-ci ; elles sont séparées par un simple pilier maçonné. Les sommiers de l'arc du grand portail ont été détruits par l'insertion d'une poutrelle métallique, et le piédroit ouest de la porte latérale a été refait (ill. 377). Il s'agit là d'une maison-bloc couvrant toute la surface d'une parcelle traversante (5 m de largeur de façade, sur 15 m. de profondeur, environ) ; mais sa façade arrière sur le bief Potet, refaite au moins en partie et cimentée, ne laisse voir aujourd'hui aucun vestige médiéval.

De l'autre côté du bief, sur le flanc nord de la « grant Gaize », mais à proximité de la grand-rue, il ne reste plus aujourd'hui d'une probable maison médiévale à l'emplacement des immeubles **10-12, rue Greuze** (n° 13 sur l'ill. 320), qu'un pilier de pierres de taille de calcaire ocre (où l'on perçoit des traces de brettage, quoique la pierre se désquame). Ses deux arêtes chanfreinées en façade, avec amortissement de base à cavet d'angle surmonté d'un retrait horizontal, trahissent deux ouvertures juxtaposées qui l'encadraient.

L'une, au n° 10, a été convertie de nos jours en portail de garage, et l'autre, d'abord simple porte elle-même déjà remaniée, a été transformée en fenêtre coiffée d'un linteau droit, sans doute à la fin du XVe ou au XVIe s., époque à laquelle on a repris tout l'immeuble (la porte d'entrée actuelle du n° 12 est récente).

A proximité immédiate enfin, mais sur la grand-rue, à côté de l'ancien pont sur le bief Potet, la façade du n° **45, rue de la République**, montre au second étage une baie géminée qui s'apparente à certains exemples du quartier du « Châtel » (ill. 378 ; n° 14 sur l'ill. 320). Rien n'assure, évidemment, qu'elle soit à sa place d'origine.

¹⁰³⁹ La phase de reprise du rempart de Semur, à laquelle appartient cette porte, n'est pas antérieure à 1342, d'après VAULABELLE 1927.

¹⁰⁴⁰ HALBACH 1984, p. 429.

Un mince chanfrein marque l'arête de ses piédroits, terminé en haut et en bas par un congé en cavet d'angle accompagné d'un retrait horizontal ; de chaque côté, une imposte reçoit le linteau droit monolithe, gravé cette fois-ci de deux trilobes aveugles ; l'imposte est moulurée d'un bandeau plat souligné d'une mince engravure, puis d'un cavet souligné d'un très fin tore en partie inférieure. Le meneau central a disparu. Au niveau de l'appui, un cordon mouluré d'un bandeau souligné d'un tore en retrait court en travers de toute la façade, à vrai dire assez étroite.

Le premier étage, lui, est percé d'une grande baie à croisée du XVe ou XVIe s. : c'est à cette période qu'appartiennent les « pierres percées » qui encadrent la fenêtre du second, corbeaux percés d'un orifice circulaire, plantés symétriquement aux extrémités de la façade, sous le toit.

Un peu plus loin, au n° 39 de la même rue, presque en face du débouché de la rue Greuze, l'érudit C. Dard pensait reconnaître derrière une façade récente une maison fort ancienne, où l'on identifiait dans une cour occupée par des galeries modernes, « une curieuse baie géminée, située au dernier étage et qui comprend deux ouvertures allongées, reliées par un linteau de pierre où sont sculptés deux arcs trilobés reposant en leur milieu sur une colonne surmontée d'un chapiteau à feuillage du XIIIe ou du XIVe siècle. Dans la partie évidée du linteau, sous les arcs, sont sculptés, d'un côté, une tête d'homme vue de profil, un de l'autre, un triquètre (symbole représentée par trois jambes assemblées) »¹⁰⁴¹ (cf. ill. 320, astérisque). Depuis, l'immeuble a été réaménagé, la cour est couverte, et nous n'avons pas pu vérifier ces données. Si la description apparente cette baie aux modèles précédemment décrits, nous ignorons s'il s'agissait là d'un remontage.

Ces ouvertures isolées s'inscrivent à l'évidence dans la famille de tous les édifices qui précèdent. Il faut au moins, de manière large, les **dater de la fin du XIIIe s. ou de la première moitié du XIVe s.**

A. Halbach proposait de dater la fenêtre arrière du 4, rue de l'Hôpital, autour de 1300 ou dans le premier quart du XIVe s.¹⁰⁴² Quant à la baie du n° 45, rue de la République, les trilobes aveugles qui décorent la grande dalle monolithe de son linteau renvoient plus volontiers à des exemples des alentours de 1300 ou de la première moitié du XIVe s. (cf. ill. 255 à 257). Mais pour ces deux exemples précisément, il peut très bien s'agir de remontages.

2.4. De Saint-André à la « Pêcherie » : hôtels nobles et indices de bâtiments sur rue

2.4.1. Où l'on reparle du site de la rue du Passage Etroit

Des travaux dans le logis du XIIe s.

Après un **incendie** dont les effets se lisent aux parements rubéfiés, éclatés ou noircis d'une partie de la façade orientale, surtout aux abords du second étage (des escaliers extérieurs auraient-ils pris feu ?), le logis en hauteur de la rue du Passage Etroit fait l'objet de travaux, à vrai dire limités (ill. 320 : n° 15). Le second étage, davantage affecté par le sinistre, est apparemment celui qui subit le plus de modifications. Presque partout, les reprises de maçonnerie correspondantes, même de peu d'envergure, se signalent par un mortier de chaux très blanc, où l'on remarque entre autres, la présence de petits calages de terre-

¹⁰⁴¹ DARD 1934, p. 74 - 75.

¹⁰⁴² HALBACH 1984 : p. 425-426 (« Rue du Bief-Potet »).

cuite (fragments de tuiles). Elles s'accompagnent d'une réfection de toutes les structures charpentées (planchers intermédiaires et charpente de toiture).

C'est peut-être dans le même temps qu'on **adjoint au premier étage, au mur sud de la pièce secondaire**, une cheminée dont on repère aujourd'hui les queues des deux corbeaux en débord à l'extérieur (l'un d'entre eux est bûché), un évier immédiatement voisin à l'est, et une ouverture maintenant murée, encadrée à sa base de deux corbeaux extérieurs et percée juste dans l'angle nord-est de la pièce, qu'il faut probablement interpréter comme celle de latrines se déversant dans l'étroit *ambitus* arrière (ill. 295). Toutefois, ces trois éléments ne se repèrent que de l'extérieur, et le mortier qui scelle leur insertion dans la maçonnerie plus ancienne est différent de celui des autres aménagements, sans que rien ne permette de les dater : aussi nous contentons-nous de les signaler ici, sans insister.

Au rez-de-chaussée en tout cas, les sondages ont révélé leur lot de travaux, contemporains des restaurations en élévation¹⁰⁴³. Juste au-dessus du niveau de circulation initial, le niveau qui leur correspond se voit fossilisé par un **sol** de terre battue.

Mais l'une des premières conséquences de l'incendie réside sans doute dans la **reprise de la charpente de toiture**. La nouvelle structure est celle qui nous est parvenue, à quelques réparations près : elle présente déjà un système à fermes et pannes, mais avec quelques particularités (cf. ill. 301 et 302). Les contrefiches, assemblées à mi-bois avec les arbalétriers, dépassent ceux-ci et portent directement les pannes (en remplacement des chantignolles de la ferme « classique »). Et en l'absence d'arêtières de croupes, les pannes s'appuient l'une sur l'autre à leurs extrémités, en porte-à-faux dans les angles, formant deux rangs de ceintures à empilement : celui du bas est soutenu par des chandelles verticales appuyées sur les enrayures, qui forment entrants secondaires.

Quant à la **reprise des planchers intérieurs**, elle se traduit par un réhaussement de 0,70 m, clairement lisible au dernier étage, où se distingue un double alignement de négatifs rectangulaires, disposés face à face dans les murs nord et sud (et aujourd'hui bouchés de briques et de pierrailles). Manifestement, ce nouveau couverture est posé selon les mêmes principes que le premier (cf. ill. 301).

La base de l'embrasure de la nouvelle fenêtre orientale, et celle de l'embrasure (recreusée pour l'occasion) de la petite fenêtre occidentale conservée du premier état, permettent de restituer son niveau de surface (cf. ill.301). A l'est et à l'ouest, les deux poutres de rive sont plaquées contre le mur, supportées par des corbeaux nouvellement fichés dans la paroi (l'un d'eux a subsisté dans le mur oriental : cf. ill. 301 et 302).

En conséquence, le second étage, dont le niveau de sol n'a guère été modifié, gagne en hauteur : il se distingue nettement des autres désormais, avec quelques 4,20 m sous plancher (ill. 301).

A ce niveau également, le manteau de la **cheminée** est complètement refait. Seuls nous sont parvenus ses piédroits (entre lesquels est un bouchage moderne), engagés dans la maçonnerie, au droit de l'ancien parement : leur écartement (2,40 m) traduit probablement un élargissement de l'âtre. L'arête des piédroits est adoucie d'un étroit chanfrein, amorti à sa base par un congé en cavet d'angle surmonté d'un retrait horizontal. A leur sommet, une pierre bûchée signale de chaque côté un corbeau, soutenant une poutre en bois (aujourd'hui sciée au ras du mur), qui porte la hotte ; sans doute le linteau est-il alors en bois lui aussi (ill. 301 et 379). De nos jours, on reconnaît l'emplacement des deux corbeaux, probablement débordant à l'extérieur à l'origine, là où deux grandes pierres bûchées se voient de part et d'autre de l'ancien conduit, depuis la rue du Passage Etroit (ill. 300).

¹⁰⁴³ SAINT-JEAN VITUS 1993 a.

La cheminée du premier étage aura-t-elle aussi fait l'objet d'une réfection, comme pourrait en témoigner le bouchage des deux ouvertures qui encadraient le conduit primitif ? Jusqu'à présent, la présence d'un appartement aux murs enduits nous a empêché de l'observer de l'intérieur.

Enfin, les **transformations d'ouvertures** semblent davantage affecter les étages supérieurs. Ainsi, le rez-de-chaussée voit simplement repris le portail de façade orientale, peut-être élargi à l'occasion, et coiffé désormais d'un cintre en arc segmentaire (ill. 306 et 302). Au premier étage, c'est une baie étroite en hauteur, à linteau droit et à encadrement simplement chanfreiné sur l'extérieur, qui remplace l'ancienne fenêtre flanquant la cheminée dans le mur nord : elle est à peine plus grande, et le décalage, d'1,50 m environ, de son emplacement, pourrait s'expliquer par un éventuel élargissement du foyer. Il faut sans doute restituer son pendant de l'autre côté de l'âtre, à l'emplacement d'une fenêtre moderne (ill. 301 et 300). Au total, la pièce n'y gagne guère en lumière par rapport à la disposition antérieure.

Au contraire, le second étage se pare de deux larges baies géminées, qui encadrent la nouvelle cheminée de manière symétrique (ill. 379). Elles sont couronnées d'un linteau droit, et le meneau central prend la forme d'une grosse colonne monolithe (légèrement évasée vers le bas), coiffé d'un chapiteau à corbeille trapue, évasée vers le haut et sculptée de motifs végétaux. A l'intérieur, elles sont précédées d'une large embrasure coiffée d'un cintre en arc segmentaire et munie de coussièges (aujourd'hui bûchés : ill. 379).

Ces deux fenêtres s'appuient à l'extérieur sur une tablette simplement chanfreinée sur l'arête inférieure. Les piédroits sont soulignés d'un étroit chanfrein, amorti en haut et en bas par un congé en cavet d'angle accompagné d'un retrait horizontal, et sont coiffés d'une imposte moulurée d'un bandeau souligné d'un cavet qui reçoit l'extrémité du linteau. Les bases des colonnettes des meneaux comportent deux tores annulaires, l'un étroit, l'autre largement débordant, avec une scotie intermédiaire ; leurs chapiteaux sont ornés de petites feuilles dentelées au sommet et de crochets, sous une astragale à profil en bandeau plat (ill. 379).

Au même moment, une petite fenêtre à meneau sculpté sur sa face externe d'une courte colonnette à base géométrique, visiblement en remploi de la période précédente, est insérée au même niveau, dans le mur qui prolonge la façade nord, aujourd'hui le long de la rue de Passage Etroit, apparemment réhaussé à cette occasion (ill. 300 et 302). Sur sa face interne aplatie, son meneau présente en son centre un relief de préhension percé d'un trou horizontal, qui témoigne d'un système de volet avec fermeture à loquet.

Au dernier étage enfin, une grande fenêtre est percée dans le mur oriental, en remplacement de l'ancienne baie géminée située dans l'angle de la pièce, désormais murée (ill. 302). Elle est de même type que celles du second, avec son meneau coiffé d'un chapiteau sculpté, et son embrasure cintrée flanquée de coussièges à l'intérieur (ill. 379 - bas).

La partie basse de cette ouverture (aujourd'hui partiellement murée) ne laisse plus voir qu'une tablette chanfreinée sur l'arête inférieure. Ses piédroits marqués d'un mince chanfrein sont coiffés d'une imposte moulurée d'un bandeau souligné d'une succession de fins réglés, gorge et cavet. Son meneau, monolithe, est sculpté cette fois-ci d'une mince colonnette. Celle-ci est couronnée par un chapiteau assez fin, séparé du fût par une astragale torique, et décoré de longues feuilles très découpées ; son tailloir est mouluré d'un bandeau souligné de deux retraits horizontaux (ill. 379).

Mais du côté intérieur, le meneau présente un relief de préhension mouluré, poli par l'usage et percé d'un trou de loquet horizontal, identique à celui de la baie orientale supérieure de la maison rue du Bac (cf. supra, 2.2.4 *La maison rue du Bac : description de l'état initial*). De la même façon, il répond à un système de fermeture par deux volets intérieurs, dont témoignent deux gonds de fer, scellés au plomb dans les tableaux de la fenêtre - sans qu'une feuillure soit davantage prévue pour recevoir une menuiserie dormante (comparer ill. 339 et 379).

Les témoins de constructions nouvelles plus près de la grand-rue

De nouveaux bâtiments viennent s'installer plus près de la grand-rue et du portail de l'église Saint-André, en avant du vieux logis de la rue du Passage Etroit mais de part et d'autre, laissant probablement subsister devant lui un espace ouvert intermédiaire (ill. 320 : n° 15).

Du côté sud, à l'emplacement du n° **12, rue de la République**, cette approche se fait en deux temps. D'après ce qu'on observe depuis le comble de l'actuel corps de logis sur rue, 10, rue de la République, un premier immeuble, de la hauteur de deux étages, est construit à 9,50 m en retrait de l'actuel front de rue. Puis une seconde construction vient le prolonger vers l'est, en direction de la grand-rue actuelle. Le bâtiment avant de l'hôtel 12, rue de la République, englobe le tout plus tard, avant que celui du n° 10 vienne s'y appuyer au début du XVIIe s. (ill. 380 : « K », puis « L » sur le plan). Une petite fenêtre rectangulaire à encadrement chanfreiné, aujourd'hui murée, est ménagée dans le mur latéral du premier bâtiment, à proximité de l'angle de façade : elle ne peut que donner sur un espace libre à l'emplacement de l'actuel logis sur rue du n° 10 (ill. 380 - cf. ill. 320)

Du côté nord, de l'autre côté de ce qui forme aujourd'hui le « Passage Etroit », une tête de mur avec chaîne d'angle témoigne au rez-de-chaussée d'une façade aujourd'hui disparue à l'emplacement du n° **8, rue de la République** (ill. 320, n° 15). Au droit de ce vestige, c'est-à-dire juste dans l'angle de la pièce correspondante, on ne lit de la façade latérale sud de ce bâtiment, qu'un départ de porte murée, à linteau droit sur coussinets.

La façade actuelle du n° 8, rue de la République, a été reculée entre temps de presque 2 m, à l'occasion d'un réaligement moderne. L'opération a pourtant préservé cette avancée, qui épaulé en fait l'avant-corps du logis 10, rue de la République (lequel enjambe désormais la rue du Passage Etroit, tandis que sa façade est restée sur ce premier alignement). Le second piédroit de la porte a été supprimé lorsqu'on a chaîné à cette paroi la nouvelle façade en retrait sur la grand-rue.

Datations

Rue du Passage Etroit, les maçonneries très irrégulières des reprises, incluant des calages de fragments de tuile comme à la chapelle Saint-Vincent de l'église abbatiale (cf. supra, seconde partie : le site abbatial, II. *Etude archéologique... C. la mutation du XIVe s.*, et ill. *photos ch. St-Vincent*), les chaînes d'angle en moyen appareil de pierres de taille brettelées, les cintres en arc segmentaire avec rupture entre piédroit et arc au niveau des sommiers (spécialement découpés à cet effet), avec leurs claveaux parfois étroits, disposés en long suivant la courbure de l'arc, renvoient plutôt aux exemples que nous avons datés du début du XIVe s. (notamment aux n° 19 et 21, rue de l'Hôpital : supra, 2.3.1. *Le long de la « petite Gaize » : les maisons de la rue de l'Hôpital... ;cf. aussi annexe «Evolution des modes de construction»*). Le style des fenêtres nouvelles et la modénature des piédroits de cheminées confirment cette impression. Par ailleurs, les tessons de céramique recueillis en fouille, dans les niveaux liés aux travaux du rez-de-chaussée, inscrivent l'épisode à la fin du XIIIe s. ou au

début du XIVe (céramique commune grise, ou surtout, fragments de pichets à pâte orange glaçurée : cf.annexe « *Chronologie de la céramique...* »).

Or c'est justement dans cette période que se place **la datation dendrochronologique de la charpente de couverture, entre 1290 et 1311** (cf. annexe « *les données de datation absolue : dendrochronologie* »). Cette donnée incite à rassembler tous ces travaux, apparemment provoqués par un même incendie, dans une seule campagne homogène.

A partir de là, le type et la modénature des différentes fenêtres peuvent servir de référence pour les alentours de 1300 - même s'il convient de rester prudent, et de supposer que dans d'autres bâtiments, des montants ou des chapiteaux de formes apparentées ont pu être produits et mis en place pendant une période assez longue. Nous nous sommes déjà appuyé sur cet exemple pour la datation de la baie du 13, rue D. Mathivet, et de la maison de la rue du Bac (sans nous en tenir à ce seul argument : comparer les ill. 379, et 333 et 339).

Pour ce qui est des **constructions voisines** du côté de la grand-rue, leurs maçonneries et leurs ouvertures évoquent, pour le peu qu'on puisse en juger, les exemples des maisons 19 et 21, rue de l'Hôpital (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Elles sont donc sensiblement contemporaines ; on es situera, en gros, dans la **première moitié du XIVe s.**

2.4.2. Du côté de Saint-André : le bâtiment sur cour à l'arrière du 66, rue du docteur Privey

Présentation

Entre Saint-André et Saint-Valérien, l'actuelle maison 66, rue du docteur Privey, est dotée d'une longue arrière-cour, qui débouche à l'ouest sur la rue des Convois. C'est sur son flanc sud, à mi-chemin entre les deux rues parallèles, que se dresse un bâtiment de deux étages avec toiture en appentis, très différent des modèles présentés plus haut pour la période fin XIIIe / début XIVe s. (ill. 320 : n° 16). On ignore le type et les confins de l'espace qui s'étend alors à la place de cette cour : il est en tout cas séparé de la grand-rue par l'immeuble au revers duquel nous avons déjà signalé un départ d'arc - que celui-ci soit plus ancien, comme nous en avons émis l'hypothèse, ou qu'il soit contemporain du bâtiment sur cour qui nous intéresse maintenant (*supra*, A3. *Maisons et quartiers*, 1.3.4. *Un peu plus au nord...* - cf. ill. 312).

A l'heure actuelle, l'élévation de la façade principale de ce bâtiment (orientée au nord) est entièrement visible sur la cour ; on identifie aisément, à chaque étage, les quelques percements de fenêtres modernes (ill. 381). A l'ouest, une construction récente est appuyée contre sa façade latérale, sur toute sa hauteur. A l'est, on reconnaît l'essentiel de son autre façade latérale, malgré les transformations modernes (porte à la base, petite fenêtre à l'étage, et reprise de maçonnerie sous la toiture actuelle), et malgré un appentis qui en masque une portion. Enfin, le grand mur du fond tel qu'il apparaît aujourd'hui est récent (il est lié aux constructions d'époque moderne qui longent l'actuelle rue Jean Jaurès, cf. ill. 14) ; on ne peut être absolument certain qu'il se dresse à la place de la face arrière primitive (cf. ill. 384).

A défaut d'effectuer de véritables relevés de cet immeuble (non habité et qui sert aujourd'hui de dépôt), nous nous sommes contentés d'observations extérieures.

Description

Telle qu'on la perçoit aujourd'hui, la construction initiale est de plan rectangulaire, de 9,70 m de long en façade principale, pour 6,50 m environ de profondeur (si le bâtiment a bien été conservé dans son intégralité : cf. ill. 320: n° 16). Aux deux extrémités de la façade principale, les deux chaînes d'angles sont visibles à la faveur des chutes d'enduit : liées avec le reste de la maçonnerie d'origine, elles sont pratiquement homogènes, conservées sur toute la hauteur de l'immeuble, jusqu'à la toiture actuelle (ill. 381). Dès l'origine, le bâtiment compte donc au moins deux étages, même si l'on ne connaît pas la silhouette initiale de son couverture.

Le **rez-de-chaussée** primitif ouvre sur l'extérieur par une porte au milieu de la façade principale - très légèrement décalée vers l'ouest (ill. 381 et 382). La porte est plutôt grande (mais on hésite à parler d'un portail, avec 1,27 m de large seulement), et coiffée d'un linteau droit sur coussinets ; le linteau est ici une très grosse dalle sur chant, de forme presque semi-circulaire, qui appelle probablement un arc de décharge en arrière-voiture à l'intérieur (ill. 382). L'unique fenêtre semble être, sur le côté ouest de la même façade, une ouverture rectangulaire, longue et très étroite (0,87 m de haut, pour seulement 0,16 m de largeur d'ouverture effective), ébrasée vers l'extérieur sur ses quatre côtés (ill. 382).

Au **premier étage**, on reconnaît entre les fenêtres modernes, toujours en façade principale, les piédroits d'une large baie centrale aujourd'hui murée, sans doute à meneau à l'origine (ill. 383). Vient la compléter sur le côté, au-dessus de l'étroite ouverture du rez-de-chaussée, une petite fenêtre rectangulaire à mi-hauteur de l'étage, aux piédroits soulignés d'un chanfrein très mince (ill. 381). Entre autres interprétations possibles, elle pourrait évoquer la présence d'un escalier intérieur, dans l'angle nord-ouest du bâtiment (?).

L'**étage supérieur** est aujourd'hui un niveau de comble, largement repris (la petite fenêtre sous la gouttière en façade principale est moderne : cf. ill. 381). Il se pourrait toutefois qu'en haut de la façade latérale est, à côté du mur du fond, le piédroit chanfreiné surmonté d'une imposte moulurée soit celui d'une fenêtre d'origine (qu'on imagine à l'intérieur droit, peut-être à meneau), transformée en étroite ouverture de comble lors de la mise en place la toiture actuelle (ill. 384). Il semble en effet que ce montant soit pris dans un pan de maçonnerie plus ancien, présentant apparemment le même faciès que le parement observable en façade principale. On ne peut cependant exclure un remontage.

Datation

Dans ce contexte, les indices de datation restent évidemment précaires. L'analyse des matériaux, traces de taille et modes de construction, nous rapproche cependant du modèle du n° 17, rue de l'Hôpital. Par certains aspects (chaînes d'angle et piédroits, type de porte à coussinets ou petites fenêtres rectangulaires), on reste même plus près d'exemples que nous avons datés de la première moitié du XIIIe s., à commencer par la maison 6, rue Greuze, que des exemples du début du XIVe s. (cf. *supra*, A3. *Maisons et quartiers...* et annexe «*Evolution des modes de construction*»). Il est vrai que le profil de l'imposte de la fenêtre haute du mur oriental évoque aussi des modèles rencontrés dans les rues du « Châtel » ou le long du Bief-Potet : sans être jamais tout à fait identique, ce qui n'en fait guère un argument décisif.

Au total, il semble qu'on s'inscrive plutôt dans la **seconde moitié du XIIIe s.** Il n'est pas impossible que l'amorce d'arc en façade arrière du bâtiment sur rue, évoquée plus haut pour le début du XIIIe s., lui soit contemporaine.

2.4.3. Un nouveau type d'hôtel, avec tour et galeries sur cour intérieure : 61, rue du docteur Privey

Présentation d'ensemble des vestiges

A 50 m au nord de Saint-André, la demeure actuellement située 61, rue du docteur Privey, au bord de la grand-rue et à proximité du quartier de la Pêcherie, s'inscrit dans ce que les urbanistes appellent une parcelle « en drapeau »¹⁰⁴⁴ (ill. 320 : n° 17). Un premier corps de logis allongé et très étroit (15,30 m de long, pour 4,50 à 5 m de large hors œuvre), donne sur la grand-rue à l'ouest. Vers l'est, il est suivi d'une cour dans la continuité de son emprise, et enfin d'un corps de logis principal en cœur d'îlot, de plan carré, plus large cette fois-ci (6,70 m de côté), qui prend la forme d'une tour, dépassant des toits environnants (ill. 385 et 386, et 390 à 393). Au-delà se développe un espace ouvert dont nous ne connaissons pas les limites d'origine, sinon au sud, avec un grand mur de clôture oblique, qui suit le cours d'un petit ruisseau aujourd'hui comblé ou canalisé, mais dont la marque imprime encore le parcellaire actuel (cf. ill. 385).

Nous avons eu l'occasion de faire une étude assez complète de l'ensemble, comprenant des relevés en plan et en élévations, plus détaillés sur l'édifice arrière (ill. 385, 387, et 390 à 393).

A l'ouest, le corps de logis sur rue, mitoyen de part et d'autre, comprend deux étages d'habitat ; à l'est, le bâtiment principal en forme de tour en comptait trois à l'origine (au lieu de quatre aujourd'hui, cf. ill. 390 et 392). Le long de la première cour, deux galeries de bois superposées reliaient les deux entités : elles ont été remplacées au XVIIe s. par des galeries maçonnées, aboutissant à une tourelle d'escalier appuyée contre la tour résidentielle (cf. ill. 385 et 390) ; mais on reconnaît à côté des portes d'accès au premier étage, les négatifs d'encastrement des sablières d'origine (l'un d'eux est visible sur l'ill. 389). Au-delà de la tour, des amorces de galeries s'éloignant le long du mur de clôture, laissent supposer que cet ensemble connaissait d'autres excroissances (cf. ill. 385 et 393).

Le corps de logis sur rue

La façade sur rue du premier bâtiment a été refaite à époque moderne, sans doute à l'occasion d'un réalignement. L'utilisation actuelle du rez-de-chaussée et des étages comme boutique et appartement ne permet guère d'en caractériser l'occupation intérieure, mais la présence initiale d'une large cheminée destinée au chauffage des étages, est toujours repérable à des traces d'arrachement du conduit et de la hotte, au sommet du mur pignon sud (ill. 388).

Au moins sa façade sur cour a-t-elle été conservée. Et si les ouvertures des parties basses ont été refaites, les étages ont gardé de l'état initial leur porte donnant sur la galerie - flanquée pour le second, d'une fenêtre à meneau et linteau droit, avec encadrement chanfreiné et congés en cavet d'angle surmonté d'un retrait horizontal (ill. 389, et 387-gauche). Les portes donnant sur les galeries sont à linteau droit sur coussinets de différents types, et encadrement chanfreiné¹⁰⁴⁵. A l'intérieur, la baie du second étage est précédée d'une embrasure à coussièges, coiffée d'un cintre en arc segmentaire.

¹⁰⁴⁴ Cf. BOUDON, F. - « Tissu urbain et architecture. L'analyse parcellaire comme base de l'histoire architecturale ». *Annales E.S.C.*, 1975, p. 773-818.

¹⁰⁴⁵ La menuiserie actuelle de la porte du second étage, avec son superbe battant en bois à compartiments, pourrait être en place depuis le XVIIe s. (cf. ill. 389).

La tour de cœur d'îlot

L'édifice oriental, situé en cœur d'îlot, est de plan carré. Sa silhouette, accentuée du fait de son isolement par rapport aux constructions environnantes, est franchement celle d'une tour, accessible uniquement par des galeries au niveau des étages ; une fois de plus, on n'y observe pas le moindre élément défensif. Au total, il comprend un cellier indépendant au rez-de-chaussée, deux vastes étages d'habitation avec cheminée (attestée en tout cas au second), et une pièce sommitale de moindre hauteur, sous comble, dépourvue de cheminée (mais où passe le conduit des étages inférieurs : ill. 385, et 390 à 393). Quant à ses maçonneries, elles paraissent très irrégulières dans leur ensemble, intégrant de nombreuses briques ; mais les encadrements des ouvertures sont de pierres de taille de moyen appareil travaillées à la bretture, et les chaînes d'angle du bâtiment, pratiquement de grand appareil (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*»).

Vraisemblablement, c'est donc de l'intérieur du premier étage, qu'on descendait au **niveau inférieur**. Au centre de la pièce basse, un poteau de bois mouluré soulage, par l'intermédiaire d'un chapeau, la grosse poutre centrale qui soutient le plancher (à la façon des maisons de la rue de l'Hôpital). Il n'est pas sûr que ce local ait bénéficié d'une fenêtre à l'origine (ill. 390 et 392).

Mais l'habitat se concentrait assurément aux **deux premiers étages**, hauts de 4,60 et 4,10 m sous plancher à l'origine (un étage supplémentaire a été gagné à époque moderne, en rognant à la fois sur le premier et le second, qui ont perdu chacun à peu près 1,50 m de hauteur : cf. ill. 390 et 392). Le second a été mieux préservé. Il est doté d'une cheminée murale, et surtout, bénéficie d'une très belle vue sur la Saône à l'est, grâce à une vaste baie à croisée, plus grande que toutes celles qu'on a rencontrées jusqu'ici, et elle-même encadrée par deux petites fenêtres hautes (ill. 393). A l'intérieur, la croisée est précédée d'une vaste embrasure à coussièges, coiffée d'un arc segmentaire très aplati. Les petites fenêtres hautes, elles, possèdent une embrasure à linteau droit et appui taluté (ill. 392, cf. aussi ill. 387 - droite). Le premier étage, davantage remanié et aujourd'hui entièrement habillé de l'intérieur, devait bénéficier d'un aménagement de même type (ill. 39 et 393, et cf. ill. 387 : vignette médiane supérieure).

Ces fenêtres des étages révèlent un dispositif perfectionné par rapport aux exemples déjà cités pour cette période, comme aux niveaux supérieurs des maisons rue du Bac et rue du Passage Etroit. Ici, les petites ouvertures hautes, exclusivement destinées à laisser passer la lumière, ont conservé une rainure qui incise tout leur encadrement de pierre, rendant plausible la présence d'un vitrage fixe, vraisemblablement scellé au plomb, et raidi par une grille de fer qui a laissé les négatifs de ses encastremets. Le même système s'observe aux quartiers supérieurs de la croisée - mais non aux compartiments inférieurs, dont les tableaux intérieurs sont en revanche dotés de gonds de fer scellés près de la feuillure, témoins d'un système de fermeture par volet intérieur (sans menuiserie dormante), que la partie supérieure ne connaît pas. Mais les petites fenêtres hautes peuvent, elles aussi, être fermées par des volets intérieurs (ill. 387 et 392).

L'étage sommital, quant à lui, est plus bas, avec 2,70 m sous la charpente de toiture, sans doute restée apparente. Il ne peut être accessible que de l'intérieur du bâtiment, et se contente, toujours du côté de la Saône, d'une fenêtre simple à linteau droit. Celle-ci est toutefois précédée d'une embrasure plus large, sur le côté de laquelle se loge un coussiège, et se trouve initialement coiffée d'un cintre en arc segmentaire (dont il ne reste plus que les amorces). L'encadrement de la baie est dépourvu de toute rainure susceptible de maintenir un vitrage, mais la présence de gonds scellés au plomb confirme l'existence initiale d'un

volet intérieur - toujours sans menuiserie dormante (ill. 387 - vignette médiane inférieure, et ill. 392 et 393).

Mais il convient de s'arrêter sur la **charpente de couverture** (ill. 390 à 392). Dans son principe, sa structure est identique à celle de la maison rue du Passage Etroit (cf. ill. 301 et 302) : sauf qu'ici, le plan carré de la tour a incité les constructeurs à croiser les deux fermes au lieu de les disposer en parallèle, superposant les deux entrants pour leur attribuer un seul poinçon commun - de façon à obtenir un toit parfaitement pyramidal (cf. ill. 386). Des renforts ont été ajoutés à la base, sous formes d'entrants secondaires dans le sens nord-sud, chacun formé de deux pièces assemblées bout à bout en sifflet ou à trait de Jupiter, la jointure étant soutenue par l'entrant inférieur de la ferme perpendiculaire (ill. 391) : ils supportent eux-mêmes les chandelles verticales, sur lesquelles s'appuie aux angles, la ceinture des pannes intermédiaires (cf. ill. 390 et 392).

Un tel système, qui entraînait une forte courbure de l'entrant inférieur, dont les extrémités sont posées au même niveau que l'autre, n'a pas résisté aux différentes tensions à l'oeuvre, et l'entrant inférieur a fini par casser en son milieu (cf. ill. 390 et 391). Deux tirants de soutien ont dû être ajoutés en réparation, vers le milieu du XVII^e s. - soit probablement, à l'époque où l'on a restructuré l'ensemble de la demeure, ajoutant galeries de pierre et tourelle d'escalier sur la cour - si l'on en croit la datation dendrochronologique (annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* »).

Enfin, on notera la présence, sur les faces extérieures de la tour, de **corbeaux de différents type**, presque toujours disposés par paires, à distance d'1,20 m l'un de l'autre à peu près, notamment en haut de chacun des côtés, juste sous le toit. Pour la plupart, ils sont entaillés sur leur face supérieure, de façon à maintenir une pièce de bois, posée à plat ou sur l'arête (d'où un profil en V : cf. ill. 386, 390, 392, 393). Sur la face nord, à hauteur intermédiaire entre le premier et le second étage, une pierre à face inférieure concave, au-dessus d'une autre entaillée sur sa face supérieure, laisse néanmoins supposer le passage de quelque chéneau en bois (ill. 392). Les autres corbeaux évoquent plutôt la présence de petits toits en appentis, mais on peine à justifier leurs emplacements. En façade orientale à la rigueur, l'un d'eux pourrait protéger un système d'escalier ou de galeries en bois en appentis, au-dessus des deux portes superposées qui semblent aujourd'hui donner dans le vide aux étages (ill. 393) ; mais pourquoi dans ce cas, l'avoir fixé si haut ?

Datation

Des prélèvements effectués à la fois dans les supports et le plafonnement du rez-de-chaussée, et dans la charpente de couverture, ont permis de dater la tour orientale, par **dendrochronologie**, dans la première moitié du XIV^e s. (avec réparations de la charpente aux XV^e et XVII^e s. : cf. annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* »).

Cependant, l'absence d'aubier sur les bois carottés, notamment pour ceux des pièces moulurées du niveau inférieur, doit inciter à la prudence, et pousse à retenir une fourchette large pour la date d'abattage des bois concernés - dont le dernier cerne lu remonte tout de même à 1298. De fait, les modes de construction adoptés pour le gros-œuvre, distinguent quelque peu la tour de cœur d'îlot, des constructions que nous avons situées jusqu'à présent dans cette période : par l'insertion de briques en plus grand nombre dans des parements très irréguliers (le cas le plus proche est celui de la maison rue du Bac), et par l'emploi de très grands blocs en chaînes d'angle - qui peuvent néanmoins rappeler ceux des contreforts de la chapelle Saint-Georges de l'abbaye, édifiée autour de 1340 (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Quant aux ouvertures, si leur modénature est assurément commune pour le début du XIV^e s., comme nous l'avons déjà souligné, le faciès et les

dimensions de la grande croisée orientale du second étage, évoquant à leur tour certaines des baies de la maison rue du Bac (comparer les ill. 393 et 339), mais plus encore, les fenêtres de la « tour de Bar » au palais des ducs de Bourgogne à Dijon, (après 1364 : cf. ill. 348), sont surtout apparentées à celles du château ducal de Germolles près de Chalon, construit dans les années 1380¹⁰⁴⁶. Reste la question du vitrage fixe avec barreaux, des parties supérieures de la croisée ou de fenêtres de la tour résidentielle : elle représente un cas unique dans l'échantillon de maison que nous étudions à Tournus (mais ce type de dispositif a été rencontré ailleurs pour la fin du moyen âge, dans des hôtels urbains du XIVe s. à Cahors, par exemple¹⁰⁴⁷). Peut-être faut-il y voir l'indice d'un certain luxe, et non uniquement un élément novateur, et donc critère de datation absolue.

Pour toutes ces raisons, nous préférons nous en tenir à une interprétation tardive des données de la dendrochronologie, et dater ce bel hôtel, **plutôt dans le second quart ou le milieu du XIVe s.**

2.4.4. Quelques traces de façades dans le nord de la ville

Pour achever ce tour d'horizon, on citera deux cas au moins, où des indices encore observables depuis la rue, dans la partie nord de la ville, renvoient, à quelques variantes près, aux modèles déjà rencontrés pour cette période entre « Châtel » et Saint-André.

Descriptions

A proximité de l'abbaye, on signalera, sur le tronçon de la grand-rue qui dévie vers la « Porte d'en haut », évitant Saint-Valérien, les restes d'une façade à claire-voie au n° **38, rue du Docteur-Privey** (ill. 320 : n° 18).

Cet immeuble a certes été très transformé à époque moderne, son rez-de-chaussée a été entièrement repris, et sa façade recouverte d'un enduit de ciment. Mais on retrouve à l'étage, les caractères des façades de la rue des Lambrois et de la rue de l'Hôpital : doublet de fenêtres géminées bien centrées, séparées par un pilier de pierres de taille, avec piédroits soulignés d'un mince chanfrein, au-dessus d'un cordon mouluré d'un bandeau souligné d'un tore en retrait qui traverse la façade de part en part (ill. 394). La base des moulures des piédroits de fenêtre présente des congés en colimaçon.

Les linteaux droits gravés de trilobes aveugles, avec rosette au centre du lobe supérieur pour les deux fenêtres méridionales, sont aujourd'hui mal ajustés par rapport aux montants : ce sont vraisemblablement des pièces en remploi (ill. 394).

Enfin, dans le **quartier de la Pêcherie, entre les n° 3 et 5, rue du Grenier-à-Sel**, un grand mur recouvert de ciment laisse entrevoir deux chaînes de pierres de taille de calcaire beige dressées à la brette, superposées en quinconce entre étages et niveau de soubassement¹⁰⁴⁸ (ill. 395 : n° 19 sur l'ill. 320). Il s'agit en fait de la tête d'un mur mitoyen, de part et d'autre de laquelle se répartissent un piédroit de porte à coussinet en partie haute du soubassement au sud (du côté de l'actuel n° 3), et un piédroit de grande fenêtre à hauteur d'étage au nord (du côté du n° 5). Ce dernier, largement chanfreiné, conserve le tableau d'une embrasure, muni de gonds pour un volet intérieur.

¹⁰⁴⁶ Sur la « tour de Bar » à Dijon : *supra*, note 26 ; sur le château de Germolles et sa datation (par dendrochronologie) : BECK *et al.*, 2002.

¹⁰⁴⁷ Cf. SCHELLES 1995 et 1999. Cf. aussi ESQUIEU, Y., *et al.* - « L'éclairage ». In : *Cent maisons médiévales*, 1998, p. 97 - 107.

¹⁰⁴⁸ Dans ce secteur, la forte pente du terrain vers la Saône explique, d'une façade à l'autre, des décalages parfois importants entre niveaux d'occupation - qui ont pu varier dans le temps, au gré des remblaiements ou recouvrements de voiries.

Deux fenêtres isolées peuvent compléter le tableau dans ce quartier : au second étage du **9, rue du Grenier-à-Sel**, et au premier étage du **24, rue de la Poissonnerie** (à l'angle de la place de la Cité). Elles présentent les mêmes caractéristiques : dans les deux cas subsistent deux piédroits montés de pierres de taille en calcaire rose (pierre de Prély), parfois ocre (pierre de Manan), dressées à la brette, et disposées en harpes selon une alternance bien régulière. Leurs arêtes sont soulignées d'un mince chanfrein, avec à la base un congé en forme de petit dôme pour le 9, rue du Grenier-à-Sel. Les linteaux droits sont modernes. Dans les deux cas, les piédroits sont assez écartés pour suggérer une ancienne baie géminée ; cependant, la fenêtre semble bien remontée dans les deux cas (et non sans habileté) dans une maçonnerie moderne.

Datations

Le contexte chronologique reste toujours le même : on se situe encore **à l'extrême fin du XIIIe ou dans la première moitié du XIVe s.**, par renvoi aux modèles longuement décrits de la partie sud de la ville.

Les trilobes, avec ou sans rosettes, du n° 38, rue du Docteur Privey, évoqueraient plus précisément la façade du 45, rue de la République, et la maison de la rue du Bac. Les colimaçons aux bases des piédroits de la même fenêtre, sont également comparables aux modèles de la rue du Bac, que nous avons datés dans la première moitié ou le milieu du XIVe s.

3. Interprétation

Interpréter les vestiges de la période fin XIIIe / début XIVe s. à travers la ville, revient à parler uniquement de maisons et d'habitat. L'existence d'un rempart reliant « Châtel » et abbaye à l'ouest, ne fait que renforcer le caractère urbain de l'agglomération, et donc de ces nouvelles maisons.

Beaucoup d'entre elles reflètent un même schéma dominant, décliné sous plusieurs variantes ; et dans les autres formes d'habitat, on reconnaît des expressions communes, notamment dans les ouvertures.

Si la représentativité de ce qui reste en élévation (la très grande majorité des vestiges observés) reste sujette à bien des interrogations, du moins ce que nous remarquons aujourd'hui a-t-il imprimé sa marque dans le paysage urbain. A défaut d'en livrer tous les ingrédients, ces éléments toujours partiels, souvent ténus, permettent d'envisager quelques-uns des ressorts de la croissance du bourg.

3.1. Un nouveau modèle de maison, majoritaire

3.1.1. Disposition générale : un immeuble orienté sur la rue

Une façade privilégiée pour une distribution simple et un plan en profondeur

Un premier ensemble de maisons, majoritaire, se distingue par une façade principale sur rue qui comprend, dans un mur goutterot, un portail cintré (en arc segmentaire) flanqué d'une porte à linteau droit sur coussinets au rez-de-chaussée (l'intervalle entre les deux pouvant se réduire à un simple pilier de pierres de taille), et à l'étage, une belle fenêtre à meneau ou une claire-voie. Dans certains cas - là où le réseau viaire est serré, dans le quartier du « Châtel » - c'est même la seule façade qui concentre toutes les ouvertures, le bâtiment étant mitoyen sur trois côtés.

Le portail bas donne accès à une grande salle au rez-de-chaussée, tandis que la porte à linteau droit dessert directement, par le biais d'un escalier droit appuyé contre un des murs latéraux, l'étage qui prend jour sur la rue. Ces deux niveaux, susceptibles d'être complétés par un second étage ou un comble, peuvent tout de même ouvrir vers l'arrière, par des portes et fenêtres moins nombreuses qu'en façade sur rue, sur un terrain attenant, une cour, ou simplement un ruisseau (bief Potet). Dans quelques cas, un accès se fait peut-être aussi à l'étage en façade arrière, par un escalier extérieur. Il n'est pas non plus exclu que le quartier du « Châtel » ait présenté des exemples de parcelles traversantes, où des fenêtres auraient pris jour de part et d'autre, sur deux rues parallèles (on peut se poser la question avec le n° 11, rue de la Fripperie, adossé au n° 8, rue Jules Ferry, et qui pourrait lui avoir correspondu). Sur les côtés enfin, les pignons sont, ou bien aveugles, ou bien faiblement percés de petites fenêtres, aux étages uniquement.

Dans tous les cas, le plan d'un tel immeuble, souvent mitoyen, est rectangulaire, toujours allongé à la perpendiculaire de la rue, parfois franchement en lanière. Divers appendices, à vocation utilitaire, peuvent néanmoins s'y greffer.

Dans cette série, la maison 17, rue de l'Hôpital, s'affirme particulièrement grande (avec 11,70 m de large, pour 16 m de profondeur, hors-œuvre) : édifiée dans la seconde moitié du XIIIe s., c'est peut-être l'une des plus anciennes. Les maisons de ce quartier (rue de l'Hôpital, rue des Lambrois) sont de toutes façons parmi les plus larges (7 m et plus), quand les plus étroites (de 4,50 m, à 6 ou 7 m) s'observent dans le quartier du « Châtel » et de part et d'autre du bief Potet.

Encore une fois, cela ne signifie pas nécessairement que la parcelle correspondante soit à son tour étirée en profondeur. Ainsi, la maison 17, rue de l'Hôpital est-elle établie lors de sa construction dans l'angle d'un terrain ouvert, ou peut-être clos, mais beaucoup plus large que la maison elle-même ; à moins qu'un mur de clôture ait prolongé sa façade ouest en partie basse - ce qui à son tour ne préjuge pas de la forme et de l'extension du terrain arrière. De la même façon, il nous est difficile de nous prononcer sur l'espace qui s'étend à l'arrière des maisons rue de l'Hôpital ou rue des Lambrois, lequel ne se réduit pas forcément à la « cour arrière », chère à certains analystes de la forme urbaine. En revanche, de part et d'autre du bief Potet, où les façades arrières donnent à l'évidence sur le ruisseau, comme pour les rues les plus serrées du « Châtel », le plan de la parcelle se confond bel et bien avec celui de la maison.

La salle du rez-de-chaussée, son portail sur rue et son éclairage

Le rez-de-chaussée est occupé tout entier par une grande salle, dont le sol est probablement de terre battue le plus souvent, à l'instar des maisons 19 et 21 rue de l'Hôpital. Son espace intérieur est fréquemment subdivisé par des piliers maçonnés (peut-être en bois dans certains cas ?), qui supportent le plancher de couverture.

Qu'il bénéficie ou non d'une ouverture vers l'arrière, porte ou même portail (attesté aux n° 17 et 21, rue de l'Hôpital), la disposition en plan de cet espace confère une place non négligeable au portail sur la rue : dans les maisons les plus étroites, celui-ci prend toute la largeur de la façade, avec la porte d'escalier de l'étage qui lui est jumelée, parfois de très près. Pour assurer sa fermeture, la présence de gonds ou de feuillures témoigne bien de l'existence de vantaux de bois à l'intérieur, tandis qu'une pierre percée au-dessus du sommet du cintre au 19, rue de l'Hôpital, suggère un éventuel système de blocage par une barre verticale (? ill. 366). Peut-être, avec 2 m de large à peu près, et 2,50 à 3 m de

haut (cf. ill. 363, 366, et 372 - 373), laisse-t-il passer certaines charrettes, l'emploi de l'arc segmentaire offrant de ce point de vue certaines facilités par rapport à l'arc en plein cintre.

Cela implique toutefois que cette ouverture ne se situe pas juste en face du premier pilier supportant le plafond, comme c'est le cas au n° 21, rue de l'Hôpital (cf. ill. 351). La recherche d'une plus grande facilité de circulation et de desserte pourrait être une des raisons de son fréquent décalage en façade sur rue pour les maisons les plus larges (19 rue de l'Hôpital et 9 rue des Lambrois assurément (cf. ill. 351), mais aussi dans la plupart des rez-de-chaussée du quartier du Châtel à ce qu'il semble). Dans cette optique, les deux portails qui se font face à l'avant et à l'arrière, légèrement décentrés vers l'ouest, au n° 17 de la même rue, peuvent permettre une traversée sans embarras de la pièce, dans l'une des deux nefs, si le portail arrière donne sur un espace suffisamment vaste et dégagé pour y mener des véhicules. Pourtant, cette explication s'avère insuffisante pour le n° 21, rue de l'Hôpital, où le portail arrière fait face à celui de la rue, au centre de la façade et dans l'enfilade des piliers médians : on imagine difficilement qu'un véhicule ait pu traverser la pièce de l'un à l'autre, sans des manœuvres de contournement périlleuses (ill. 351).

La recherche d'un meilleur éclairage pourrait aussi expliquer le percement de grandes ouvertures aux façades arrières des n° 17 et 21, rue de l'Hôpital, qui prennent jour au sud, sur des espaces plus dégagés que dans le quartier du « Châtel » ou de part et d'autre du bief Potet.

Par rapport aux celliers du XIIe et du début du XIIIe s., la position du portail sur la rue à une extrémité du rez-de-chaussée permet de mieux faire profiter la salle de la lumière du dehors - surtout lorsqu'un portail de même type lui fait face à l'arrière. Ce n'était pas le cas au n° 12, rue de la République, avec la grande largeur du cellier du XIIe s. par rapport à son accès, ni au n° 6, rue Greuze, où le portail sur rue était très excentré au rez-de-chaussée.

Mais un éclairage complémentaire du rez-de-chaussée peut encore être livré par de petites fenêtres, attestées au moins en façade sur rue au 19, rue de l'Hôpital (ill. 363 et 366), et à l'arrière apparemment, au n° 21 de la même rue (ill. 361). Quand le bâtiment est suffisamment large, il est possible que la place restant en façade (fréquemment occupée par une ouverture moderne) au-delà de la porte de l'escalier et du portail principal, serré contre elle au maximum, ait été dévolue à une petite fenêtre de même type (19, rue de l'Hôpital, 9 rue des Lambrois, ou peut-être 21, rue de l'Hôpital, si l'on se réfère à l'état avant restauration : cf. ill. 363, 366, 372 - 373, 359, et 361). Au 19, rue de l'Hôpital, la volonté de ménager une petite place pour insérer une fenêtre entre le portail et la porte de l'escalier, alors que la largeur de l'immeuble était comptée, explique peut-être qu'on ait serré au maximum la porte de l'escalier contre l'angle de la maison n° 17 préexistante, quitte à bûcher une partie du parement du mur mitoyen, pour ménager derrière elle une entrée suffisamment large (ill. 363, 366 et 367).

Au n° 19, rue de l'Hôpital, l'appui taluté conservé vers l'intérieur pour ce percement situé relativement en hauteur, illustre cette vocation à dispenser la lumière au maximum, même s'il s'agit d'un éclairage d'appoint. On notera cette fois-ci qu'il n'est pas prévu d'obturer cette fenêtre ouverte à tous vents, puisque aucun gond ni aucune feuillure ne permettent de rabattre un volet : elle est simplement protégée par une grille de fer (ill. 366). Sans doute, c'est d'une ouverture similaire qu'il restait un indice à l'arrière du 21, rue de l'Hôpital (ill. 361).

A la restauration de la façade sur rue de cette maison, l'architecte a voulu restituer des fenêtres médiévales à la place de deux ouvertures modernes qui encadraient le portail central - bien que rien dans l'absolu ne prouvât leur existence. Ayant fait ce choix, il aurait mieux valu qu'il s'en tienne pour les deux fenêtres à ce modèle attesté, adopté pour l'une

des ouvertures, plutôt que d'imaginer sur un côté une espèce de « guichet » maladroit, dont l'appui est trop haut par rapport au sol intérieur d'origine pour s'avérer utile, et dont on ne trouve aucun autre exemple dans le contexte Tournusien des XIIIe - XIVe s. (comparer les ill. 358 et 359)¹⁰⁴⁹.

Plancher sur piliers intermédiaires, cloisons éventuelles, et galeries des étages

Le couvrement du rez-de-chaussée est assuré, dans plusieurs cas au moins (maisons n° 17, 19 et 21, rue de l'Hôpital, et sans doute 9, rue des Lambrois), par un **plancher** porté par des solives. Une de leurs extrémités repose sur une ligne de lambourdes le long des murs-pignons (elle-même soutenue par des corbeaux fichés dans la maçonnerie), et l'autre, sur une file de grosses poutres disposées dans l'axe médian longitudinal de la maison, relayées par des chapeaux de jointure, que supportent des piliers généralement maçonnés (ill. 364 - 365 et 373).

Cette disposition, qu'on retrouve vers le milieu du XIVe s., au rez-de-chaussée de la tour d'habitat du 61, rue du docteur Privey, est tout à fait courante dans l'architecture domestique des XIIIe - XIVe s. A quelques variantes près (nombre de supports, assemblage des poutres et solives...), et avec souvent utilisation de poteaux en bois, on la rencontre, pour ne citer que des maisons de bourg, en Bourgogne à Vitteaux (Côte-d'Or) au début du XIIIe s. (« maison Bellême »), à Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) au XIVe s., ou à Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire), à la charnière des XIVe et XVe s. ; mais aussi en Suisse dans le bourg d'Hermance (canton de Genève) au milieu du XIIIe s., et en Allemagne centrale à Seligenstadt en 1271-72 (cf. ill. 396 et 397 - la plupart de ces exemples ont été datés par dendrochronologie)¹⁰⁵⁰.

En fait, ce système de supports intermédiaires permet de couvrir des espaces plus larges que les 5 - 6 m des maisons de la période précédente, où des solives pouvaient être directement tendues d'un mur à l'autre (cf. *supra*, A3. *Maisons et quartiers. 2. Interprétation*). A l'instar de ces édifices, il ne faut pas compter le retrouver dans les maisons plus étroites, où il n'est pas indispensable (27 ou 41, rue Greuze, par exemple). Mais il faut reconnaître à ce dispositif une parenté marquée avec le système de solives sur lambourdes reçues par des arcs diaphragmes au milieu de la pièce - sinon une filiation directe. Ce dernier procédé était attesté au XIIe s., dans le cellier mitoyen de la maison rue du Passage Etroit, à l'arrière du 12, rue de la République (*supra*, A3. *Maisons et quartiers. 1.3.2. Les vestiges d'un bâtiment mitoyen...* et ill. 293, 297, 302 et 307). On le retrouve, probablement dans la seconde moitié du XIIIe s., à l'intérieur de la salle basse du n° 22, rue Boucheries (ill. 322) ;

¹⁰⁴⁹ Cf. DIDIER, F. - « La restauration de la maison médiévale du 21 rue de l'Hôpital à Tournus ». In : *Saint-Philibert* 1995, p. 377 - 382. Pour notre part, nous ne sommes pas convaincu que les deux « sommiers mutilés » à partir desquels a été déduit « l'arc de couvrement de la baie à droite de l'arcade » (ibid., p. 378) aient été à leur place d'origine : ils nous paraissent avoir été remontés dans la baie moderne qui occupait cet emplacement avant restauration (cf. ill. 359) - même si ce n'est pas la lecture qu'en retiennent J.-D. Salvêque et P. Garrigou-Grandchamp (SALVEQUE - GARRIGOU-GRANDCHAMP 1995 et 1996 - cf. ill. 361).

¹⁰⁵⁰ Sur Vitteaux, cf. HALBACH 1984, p. 464-466, et ill. p. 557-558 et 597-598, et HALBACH 1995. Sur Semur-en-Auxois : PETIDENT et al. 1992, et JUFFARD - PETIDENT - SAINT-JEAN VITUS 1998. Sur Saint-Gengoux : les vestiges de la maison rue des Chapeliers / rue des Cordiers ne sont pas publiés : une datation dendrochronologique y ont été effectuée à notre demande (cf. *infra*, annexe « *Les données de datation absolue : dendrochronologie* »). Sur Hermance : BUJARD 1989. Sur Seligenstadt : LUDWIG 1987.

il reste courant pour les XIIIe - XIVe s. dans des maisons de Cluny, comme dans tout le sud de la France¹⁰⁵¹.

En revanche, il est plus rare de pouvoir observer les planches qui forment la surface du sol de l'étage, comme au 19, rue de l'Hôpital, à ce qu'il semble (ill. 370). On notera que ce revêtement se fait au plus simple, les planches étant posées directement sur les solives, sans remplissage intermédiaire susceptible de séparer un plafond inférieur d'un sol supérieur (c'était déjà l'interprétation que nous avons avancée pour les XIIe - XIIIe s., rue du Passage Etroit et 6, rue Greuze, mais sans élément de sol en place). Il s'agit de larges pièces de chêne, de 3-4 cm d'épaisseur à peu près, de découpe irrégulière, taillées (et non sciées) de façon à s'ajuster les unes aux autres ; elles sont disposées parallèlement aux pignons dans le sens nord-sud, initialement en quatre séries successives assez régulières, de 3 à 4 m de long chacune, mais avec un rang de raccord très court et très irrégulier avant la rangée méridionale (ill. « 70). Il ne semble pas que ce plancher ait été lui-même recouvert (de terre, par exemple, comme on le propose souvent pour les maisons médiévales¹⁰⁵²).

L'un des exemples les plus ressemblants attesté par l'archéologie (à cette seule différence que les planches sont plus courtes) se situe peut-être dans une maison bourgeoise de Seligenstat en Allemagne : il a été daté de 1302 par la dendrochronologie (ill. 398)¹⁰⁵³. Les planchers des demeures patriciennes de Metz et Strasbourg, également attestés par l'archéologie pour les XIIIe - XIVe s., de structure finalement aussi simple, sont souvent plus soignés dans leur finition et leur liaisonnement (planches embrévées, chevillées, parfois reliées par une bande de lin au niveau du joint...), et leur face inférieure peut être décorée de peintures¹⁰⁵⁴.

Il est difficile de savoir si les étages sont initialement **cloisonnés** : les traces relevées permettent d'envisager tout au plus (et non sans réserve) la présence d'un bâti qui couvre le débouché de l'escalier d'accès à l'étage, au 19, rue de l'Hôpital (ill. 367). Cela dit, on sait que des cloisons en pans de bois peuvent être posées presque indépendamment de la structure alentour, les interstices résultant le long des murs, sols et plafonds, étant obturés par des calages de petites pierres et de débris de bois : un point d'ancrage ou deux peut leur suffire¹⁰⁵⁵.

Au contraire, la présence de **galeries ou balcons** aux étages est notoire¹⁰⁵⁶. Tous ont disparu, le seul aujourd'hui visible en façade sur rue, au n° 21, rue de l'Hôpital, étant une reconstitution récente - certes à partir de traces indubitables¹⁰⁵⁷. Mais à cette exception près,

¹⁰⁵¹ Sur Cluny : cf. GARRIGOU-GRANDCHAMP *et al.*, 1997 ; dans le midi, les exemples de solivages relayés par des arcs diaphragmes sont nombreux : cf. entre autres SOURNIA-VAYSETTES 1987 et 1991, et SOURNIA, B., VAYSETTES, J.-L. - « 13. Montpellier (Hérault). XIIIe - XIVe s. Petite maison à un étage sur boutique. 7, rue de l'Université ». In : *Cent maisons médiévales*, 1998 ; cf. aussi SCHELLES 1995 et 1999.

¹⁰⁵² Cf. notamment *Cent maisons médiévales*, 1998.

¹⁰⁵³ LUDWIG 1987.

¹⁰⁵⁴ Sur Metz : SEILLY 1991 et 1993, VAN TORHOUDT, 1991 et 1992, BLOUET - SEILLY 1992, et HENROTAY 1993 et 1994. Sur Strasbourg : MAIRE - WATON - WERLE 1996.

¹⁰⁵⁵ Cf. cet exemple de cloison du XVIe s., toujours en place au rez-de-chaussée de la maison 38, rue des Forges à Dijon, dont nous avons publié le relevé dans SAINT-JEAN VITUS, B. - « Construire et habiter le bois au moyen âge ». In : *Les Veines du Temps*, 1992, p. 215-289 : p. 282-283.

¹⁰⁵⁶ Nous avons repris cette question dans SAINT-JEAN VITUS [A paraître].

¹⁰⁵⁷ Cf. *supra*, note 38.

les indices révélateurs se trouvent sur l'arrière. Probablement, ces balcons s'accompagnent souvent d'un auvent de protection, sous forme d'avancée du toit de la maison quand il s'agit d'un dernier étage. Cette avancée peut être soutenue par des jambes de forces, calées sur des corbeaux fichés dans la façade, comme le suggère l'arrière de la maison 17, rue de l'Hôpital (ill. 357).

Il est possible encore, que certaines galeries sur l'arrière aient été accessibles, elles aussi, par un escalier extérieur (17, 19, ou 21, rue de l'Hôpital, par exemple). Une telle situation pourrait justifier la recherche d'une fermeture efficace, dans la barre de blocage de la porte arrière de l'étage, 19, rue de l'Hôpital (cf. ill. 369).

En dernier lieu, on observera que la formule du débord de toiture au-dessus d'une galerie, se rencontre fréquemment à Tournus, pour des maisons modernes ; mais aussi dans les villages environnants, y compris pour des architectures de la fin du moyen âge. Cet abri sert alors souvent, jusqu'à nos jours, à abriter le séchage de denrées. Dans bien des cas, elle est même associée, sinon à des balcons, du moins à des galeries-perrons avec escalier extérieur. Ainsi pourrait-elle annoncer, à quelques variantes près, certaines des formes caractéristique de l'architecture vernaculaire, dans cette partie de la vallée de la Saône (jusqu'au XIX e s.).

3.1.2. Fonctions du rez-de-chaussée et des étages

Le rez-de-chaussée

Le seul indice concernant l'utilisation des rez-de-chaussée est ténu, et très mal daté : il s'agit des restes probables d'un four à côté du n° 21, rue de l'Hôpital, dans la cour d'entrée actuelle de l'Hôtel-Dieu (ill. 399). Sa disposition contre un mur mitoyen n'est pas sans rappeler celle du four, lui aussi arasé, que nous avons mis au jour en fouille, au rez-de-chaussée du 8, rue de la Barre, à Cluny : or il s'agissait d'une maison, sans doute de la fin du XIIIe s., qui dans son organisation générale, s'apparentait aux exemples Tournusiens de la rue de l'Hôpital¹⁰⁵⁸(ill. 400). On imagine plutôt, pour cette structure, une vocation artisanale (?).

Pour aller plus loin dans l'identification, les sources écrites que nous connaissons pour Tournus ne sont guère bavardes : dans le quartier du Châtel, la présence de tisserands et de cabaretiers est évoquée, au début du XVIIe s. seulement, dans des rues malheureusement différentes de celles des vestiges que nous avons décrits, tandis que le bief Potet passe pour être dévolu aux tanneurs - au XVIIe s. également¹⁰⁵⁹.

Néanmoins, devant la configuration que nous avons décrite, on songe à un rapport d'échange avec l'espace public de la rue. Depuis l'extérieur qui plus est, la succession des portails au long de certaines rues est peut-être l'un des traits caractéristiques du paysage urbain, précisément dans cette fonction d'échange. Elle évoque la pratique de différentes métiers, d'artisanat ou de commerce.

Les exemples de maisons de cette famille ne manquent pas en milieu urbain pour cette période, en dehors de Tournus : on connaît des immeubles avec grande salle de plan rectangulaire, ouvrant sur la rue par un portail à côté d'une porte desservant l'étage

¹⁰⁵⁸ SAINT-JEAN VITUS 1992 a.

¹⁰⁵⁹ Sur les rues du Châtel : cf. A. Tour., 10 a, 1791 - 1842 (notamment pour la rue de la Boiterie, citée par BERNARD 1911, p. 52). Pour le XVIIe s. : BERNARD 1912 : rue de la Pompe, p. 44, d'après A.D.S.L., notaires : 3 E 3258, minutes Jean Machoud 1625, et rue Saint-Jacques (rue du Quatre-Septembre), p. 68, d'après A.D.S.L., notaires : E 863, minutes Chanuet, 1616. Sur le bief Potet : BERNARD 1912, p. 53, et A.D.S.L., notaires : 3 E 3249, minutes Muguët, 1612.

d'habitation par une montée d'escalier droite, à Cluny à partir du XIe s., mais aussi à Beaune au XIIIe s. et peut-être dans le bourg monastique de Rougemont (Côte-d'Or) au début du XIVe s., ou plus au sud, dans celui de Charlieu (Loire) à la même époque. Dans le midi de la France, on peut signaler, toujours pour la fin du XIIIe et le début du XIVe s., des maisons de cette famille à Viviers, Montpellier ou Cahors par exemple¹⁰⁶⁰.

Pourtant, dans la plupart de ces exemples, le portail est très large (plus ou moins 3 m) et prend beaucoup de place dans une façade étroite, ou se voit réitéré en une suite de deux, voire trois arcades (parfois séparées par une porte médiane), quand la façade est plus large : on cherche visiblement à éviter le plus possible la paroi entre l'intérieur du rez-de-chaussée et la rue. La seule maison qui pourrait traduire ce phénomène à Tournus serait au 17, rue de l'Hôpital, dans la seconde moitié du XIIIe s., au cas où les deux arcades actuellement visibles en façade, séparées par une porte cintrée, ne seraient pas des aménagements modernes (ill. 352).

L'autre modèle associé à ce genre de maison, avec de grandes ouvertures en façade sur rue au rez-de-chaussée, est celui de l'ouvroir ou de l'échoppe, dont l'imagerie symbolise si souvent à nos yeux la ville médiévale. Il semble que les restes d'un ouvroir du XIe s. aient été effectivement identifiés à Cluny¹⁰⁶¹. A Tournus même, de beaux exemples de boutiques à ouvroirs en pierre, avec arcades, sont conservés pour les XVe, et même XVIIe - XVIIIe s. : mais aucun pour les périodes plus anciennes¹⁰⁶².

Au total, on reconnaîtra quand même, dans les modèles que nous venons de dégager à Tournus, divers ateliers ou boutiques (susceptibles de se voir louer séparément de l'étage d'habitat, bien qu'une communication semble exister dans plusieurs cas entre l'escalier de l'étage et la salle du rez-de-chaussée ?). Leur portail, différent des larges arcades des maisons clunyoises les plus connues, les rapproche des exemples, moins ouverts sur la rue, de Semur-en-Auxois (Côte-d'Or) ou Hermance (Suisse), cités plus haut pour les XIIIe - XIVe s. - bien que l'accès à l'étage ne s'y fasse pas de la même façon¹⁰⁶³. Ceux-ci appartiennent, pour le premier à un faubourg d'artisans, et pour le second, à une hôtellerie : on reste dans le même registre.

Les étages et leurs galeries

Dans les exemples de maisons urbaines de cette famille, on admet généralement que **le premier étage est réservé à l'habitat**¹⁰⁶⁴. Cette fonction paraît la plus convaincante, même si elle est conférée en l'occurrence par des indices ténus. On peut l'associer à la présence d'une cheminée ; mais celle-ci n'est attestée que dans deux exemples (17 et 21, rue de l'Hôpital), et reste peut-être occasionnelle. On l'identifie surtout à l'existence de

¹⁰⁶⁰ Sur les façades et plans des maisons de Cluny, Beaune, Rougemont et Charlieu, cf. HALBACH 1984. Sur Cluny, cf. aussi GARRIGOU-GRANDCHAMP *et al.*, 1997. Sur Viviers : *Viviers*, 1988. Sur Montpellier : SOURNIA - VAYSSETTE 1991, et SOURNIA, B., et VAYSSETTES, J.-L. - « 14. Montpellier (Hérault). XIIIe-XIVe s. Petite maison en pierre à un étage, 14, rue de l'Amandier ». In : *Cent maisons médiévales*, 1998 : p. 191 - 192. Sur Cahors : SCHELLES 1995 et 1999.

¹⁰⁶¹ GARRIGOU-GRANDCHAMP, P., SALVEQUE, J.-D. - « Aspects de charpentes médiévales en clunisois. La maison « du Pontet » (Cluny) ». In : *Les Veines du Temps*, 1992, p. 290 ; et GARRIGOU-GRANDCHAMP *et al.*, 1997.

¹⁰⁶² Ce modèle de l'ouvroir paraît sous-jacent à la restitution d'un « guichet » lors de la restauration de la façade sur rue de la maison 21, rue de l'Hôpital, à Tournus, qui nous paraît malheureuse (sur ce sujet, cf. *supra*, 3.1.1. *Disposition générale... : La salle du rez-de-chaussée*, ..., et note 56).

¹⁰⁶³ Sur Semur : PETIDENT *et al.* 1992, et JUFFARD - PETIDENT - SAINT-JEAN VITUS 1998 ; sur Hermance : BUJARD 1989.

¹⁰⁶⁴ Cf., parmi une abondante littérature descriptive, *Cent maisons médiévales*, 1998.

grandes embrasures à coussièges, donnant accès à des fenêtres géminées sur la rue, qui composent fréquemment des claire-voies en façade.

On relèvera tout de même le décor de peintures murales attesté au 21, rue de l'Hôpital. Son motif, moins commun pour une maison urbaine que les diverses formes de faux-appareil par exemple, et témoignant d'une recherche de qualité, n'est pourtant pas si élaboré que certains décors des belles demeures de Strasbourg, Metz ou Cluny ; il se situe peut-être au niveau de quelques peintures de Cahors (dont M. Scellès estime qu'elles n'atteignent pas la richesse observée dans plusieurs villes voisines du Sud-Ouest) - voire d'une maison bourgeoise de la ville basse de Viviers, ou de certaines maisons de Metz, peut-être moins opulentes. Si nous persistons à qualifier cette maison de « cossue » par rapport à celles qui l'entourent, surtout dans l'association des peintures murales et de d'une cheminée, ce décor ne nous hisse pas pour autant dans les rangs supérieurs de la bourgeoisie urbaine des XIIIe - XIVe s.¹⁰⁶⁵.

Pour le **second étage** en revanche, il n'est pas sûr qu'il soit toujours voué à l'habitat. Là où on a noté sa présence, il paraît moins important que le premier : il est moins haut, les fenêtres y sont plus rares et plus petites, sans effet de claire-voie, et assurément sans cheminée. Si la façade du 27, rue Greuze, présente encore à ce niveau une baie géminée qu'on attribue habituellement aux étages habités, celle du 21, rue de l'Hôpital, n'offre qu'une porte donnant sur un balcon, la seule fenêtre étant située à l'arrière, et n'étant pas forcément très ornée (le meneau avec chapiteau sculpté établi lors de la restauration, étant sujet à caution : ill. 360 et 361). On peut parfaitement imaginer qu'une partie de l'étage abrite encore une pièce d'habitation, mais qu'une autre serve plutôt de réserve ou de grenier.

Quant aux **galeries de bois extérieures**, elles ont peut-être, moins que dans la période précédente, une fonction distributive (*supra*, A3. *Maisons et quartiers. 2.1.1. Parentés entre les maisons Tournusiennes : Circulations, distribution*). Si on les lie à la fonction d'habitat des étages, on ne peut leur refuser le rôle d'agrément du balcon, qui permet de se tenir dehors, à la lumière et à l'abri du soleil ou de la pluie, tout en jouissant de la vue.

Mais on ne peut non plus nier l'intérêt d'un stockage à l'air libre, d'un séchage sous auvent - qui seraient davantage liés à la proximité d'un grenier, comme peut-être au second étage de la maison 21, rue de l'Hôpital, du côté de la rue (ill. 358, 359, 361). Cet aspect plus fonctionnel peut être en rapport étroit avec l'activité des habitants, ou avec celle qui se pratique au rez-de-chaussée (au cas où les occupants de l'étage et du rez-de-chaussée soient les mêmes).

Outre le stockage, toujours envisageable, de denrées susceptibles de faire l'objet d'un commerce, il faut rappeler ici l'activité de tannerie attestée dès le XVIIe s. le long du bief Potet, mais dont l'origine peut être plus ancienne. D'après A. Bernard, elle aurait

¹⁰⁶⁵ Cf. LEONELLI, M.-C. - « Le décor de la maison ». In : *Cent maisons médiévales* 1998, p. 127 à 138, et LEONELLI, M.-C. - « Le décor peint de la maison ». In : *La maison au Moyen Age dans le Midi...*, 2003, p. 265 - 270. Dans ce dernier article, l'auteure fait remarquer que le coût des peintures murales n'est pas forcément élevé. Toutefois, le marché qu'elle fournit en exemple, est passé pour une maison de sept pièces, indubitablement cossue : aussi, même si la somme indiquée est présentée comme peu élevée au regard de la quantité de travail considérée, ce cas ne donne pas vraiment idée du niveau social minimal d'un éventuel commanditaire ; enfin, il s'agit d'un contrat de 1498. La question de la valeur d'« identification sociale » du décor de peintures murales de la maison ne nous paraît donc pas résolue, surtout pour les XIIIe - XIVe s. Sur Strasbourg, cf. MAIRE-WATON-WERLE 1996 ; sur Metz : SEILLY 1991, VAN TORHOUDT 1991 et 1992 ; VAN TORHOUDT, GEBUS, DAUTREMONT, 1992, HENROTAY 1993, BLOUET - THION 1994, SEILLY 1994. Sur Cluny : GARRIGOU-GRANDCHAMP, P., SALVEQUE, J.-D. - « Cluny, maison (29-31 rue Mercière) ». In : *D'Ocre et d'Azur*, 1992, p. 218-219. Sur Cahors : SCELLES 1995 et 1999 ; Viviers : GRASSE, M.-C. - « Maison civile, rue O'Farel ». In : *Viviers : peintures...* 1985, p. 49-52.

suscité la construction de nombreuses galeries en bois au-dessus du cours d'eau, à l'arrière des maisons bordant les rues actuelles de l'Hôpital, Greuze et (dans son prolongement justement) des Tanneries (où un moulin à tan serait mentionné en 1606). Ces balcons de bois auront été supprimés pour la plupart au XIX^e s., et remplacés par les balcons de pierre toujours visibles de part et d'autre du bief Potet, désormais couvert et transformé en ruelle¹⁰⁶⁶. Mais quelques exemplaires subsistent encore aujourd'hui (en fort mauvais état) de ces anciennes galeries de bois, parfois superposées sur deux niveaux (plutôt d'époque moderne, quoique indatables en l'état, sauf à faire une étude raisonnée du bâtiment correspondant : ill. 401). Au débouché occidental de l'actuelle ruelle du bief Potet, l'arrière d'une maison datable a-priori au XVI^e s., dont la façade principale donne sur la rue Greuze, montre de la même façon des traces de galeries, auvents et larmiers, correspondant à des portes ouvrant sur l'extérieur aux étages, qui évoquent à la fois ces dispositifs, et la façade arrière de la maison 27 rue Greuze. En dehors des tanneries, d'autres activités artisanales liées à la présence du cours d'eau (moulins, foulons...) peuvent justifier la présence de galeries en bois à l'arrière des maisons médiévales qui longent le bief Potet, situées directement au-dessus du cours d'eau.

3.2. D'autres schémas, nouveautés et survivances

D'autres schémas s'affirment à la fin du XIII^e s. et au courant du XIV^e. Ils sont bien moins représentés dans les vestiges recensés.

3.2.1. Rue du Bac : une distribution originale pour une situation privilégiée

Dans le lot des maisons à façade principale sur une rue passante, et étages accessibles depuis cette rue, la maison rue du Bac / 67, rue de la République représente un modèle à part.

Les dimensions et proportions de son plan en lanière rejoignent les schémas qu'on vient de détailler ; son occupation intérieure demeure difficile à cerner pour le rez-de-chaussée, ses deux étages paraissant voués à l'habitat. Mais son originalité tient avant tout à la vis d'escalier hors-cœuvre, qui se détache de sa façade côté Saône, et assure la distribution de toute la maison, du rez-de-chaussée au second étage, lui procurant peut-être son entrée principale depuis l'extérieur. Qui plus est, par le jeu des galeries qui courent le long de sa façade, aux deux étages, il est possible qu'elle desserve encore l'immeuble voisin.

Cette distribution annonce en fait les grands hôtels urbains du XV^e s., où la tour d'escalier, dont la silhouette fait souvent référence au modèle du château, joue un rôle essentiel dans la composition de la façade, et fournit une sorte de vestibule d'accueil. Dans un registre plus commun, mais également plus tardif, un peu dans toutes les villes à partir de la fin du XV^e s. (aux XVI^e-XVII^e s. surtout), des immeubles orientés sur la rue, souvent mitoyens, se voient flanqués d'une tour d'escalier à l'arrière, sur cour, qui assure la distribution de tous les niveaux - parfois accompagnée effectivement d'un système de galeries, pour desservir les portes les plus éloignées¹⁰⁶⁷.

Mais pour une époque où ces deux modèles ne sont pas encore répandus, on en vient à hésiter à propos de cette maison, à parler de « façade avant » et de « façade arrière ». En effet, si le marché de la prévôté, ou « place de la Boucherie », sur le bord de la grand-

¹⁰⁶⁶ BERNARD 1912, p. 54. Mention de 1606 : BERNARD 1912, p. 76-77 (d'après A.D.S.L., notaires : 3 E 3241, minutes Pierre Enjorant, 1604 - 1609).

¹⁰⁶⁷ Cf. notamment : *La maison de ville à la Renaissance : recherches sur l'habitat urbain en Europe aux XV^e et XVI^e s.* Actes du colloque tenu à Tours du 10 au 14 mai 1977. Paris : Picard, 1983.

rue, représente un espace d'attraction essentiel, on peut penser que le « port d'en bas », le plus proche de la maison du prévôt, lequel perçoit des revenus importants sur l'activité portuaire au début du XIVe s., ne l'est pas moins à cette époque.

Au reste, la façade sur l'actuelle rue du Bac comporte aussi de belles fenêtres à meneau aux étages, et on notera que le rez-de-chaussée ouvre sur les deux façades qui nous sont conservées. On peut imaginer qu'il est également accessible, d'une manière ou d'une autre, du côté du marché. Ainsi, la hiérarchie des façades n'est pas celle de la famille de maisons majoritaire à cette époque.

A ces données particulières s'ajoute la recherche du confort, à commencer par la luminosité, exceptionnelle pour cette période, que procurent à chaque niveau de grandes ouvertures dans trois directions. La présence de grands placards muraux à côté des baies du premier étage y ajoute un élément supplémentaire. Même si l'existence d'une cheminée n'est nullement garantie, on croit saisir ici, dans une position topographique exceptionnelle, une demeure privilégiée.

3.2.2. La filiation du logis sur cellier des XIIe /début XIIIe s.

Mais quelques bâtiments suggèrent la survivance des anciens modèles de maisons sur cellier. C'est le cas de l'immeuble dans la cour du n° 66, rue du docteur Privey, et de la salle basse des n° 20-22 rue des Boucheries. Nous avons proposé de les dater tous deux, sur des critères constructifs, plutôt dans la seconde moitié du XIIIe s. : ils pourraient illustrer la fin d'un mouvement, contemporain de la montée en puissance de la famille qui vient d'être décrite, apparemment majoritaire au début du XIVe s. Ce qui ne signifie pas que ces bâtiments ne possèdent pas leurs caractères propres.

L'immeuble situé dans la cour du 66, rue du docteur Privey, paraît le plus conforme aux modèles des XIIe / début XIIIe s. : avec quelques nuances toutefois. Si la profondeur actuelle du bâtiment est bien celle d'origine, les dimensions et les proportions de son plan l'inscrivent assurément dans cette famille : plus près peut-être, de la maison place de la Grenette, de silhouette générale apparentée, que des grandes demeures à corps principal surélevé (cf. ill. 280). En élévation, il faut, comme ces édifices, lui restituer apparemment deux étages d'habitat (au moins), au-dessus d'un cellier très peu éclairé, accessible par une porte unique. Aux étages, si le piédroit de fenêtre du second est bien en place, la répartition des ouvertures d'une façade à l'autre est plutôt celle des maisons en hauteur des XIIe / début XIIIe s.

Pour le reste, l'unique porte du rez-de-chaussée, assez large dans l'absolu, est tout de même beaucoup plus étroite que les portails, aussi bien des maisons rue du Passage Etroit ou 6 rue Greuze, que de celles de la fin du XIIIe et du XIVe s. que nous venons d'analyser. Et si une fenêtre vient apporter un complément de lumière dans le cellier, il s'agit d'un jour étroit, à mi-chemin entre la mince ouverture du second étage du bâtiment place de la Grenette, et la fente d'éclairage au pignon de la maison 21, rue de l'Hôpital (ill. 280 - 281, et 362). Quant à la distribution verticale, elle pourrait se faire uniquement par des escaliers intérieurs - à moins que la façade latérale aujourd'hui masquée renferme d'autres indices.

Enfin, ce bâtiment doit aussi se comprendre en relation avec une construction longeant la grand-rue (peut-être plus ancienne ?), dont nous ignorons presque tout - hormis le portail arrière qui ouvre sur un espace commun. Faut-il dès lors analyser cet espace dans les termes que nous avons développés pour la demeure rue du Passage Etroit et pour sa voisine du 12, rue de la République, et imaginer par exemple un « plâtre » à cet endroit aux XIIIe - XIVe s. (*supra*, A3. *Maisons et quartiers. 2.2.2. L'urbanisation de Saint-André*

à la « *grant Gaize* »...) ? Ou faut-il identifier, dans une disposition peut-être originale pour cette époque, un immeuble d'arrière cour, dépendant d'un corps de logis sur rue qu'il faut traverser pour y accéder ? Différentes possibilités restent ouvertes.

La salle basse qui ouvre au n° 20-22, rue des Boucheries, ne pose pas les mêmes problèmes : comprise entre deux rues parallèle, elle ne laisse pas douter de la forme parcellaire correspondante ; en revanche, c'est l'élévation de l'immeuble qui nous échappe.

Ses dimensions en plan sont un peu plus petites que celles de la maison 17, rue de l'Hôpital, dans la seconde moitié du XIIIe s., mais un peu plus grandes que celles du cellier du XIe s. en arrière-cour du 12, rue de la République. Or elle évoque ce cellier à plusieurs titres : d'abord par les proportions de son plan, proche du carré ; puis par sa division en deux nefs aux moyen d'arcs maçonnes diaphragmes recevant les solives du plancher de couverture, avec un portail d'entrée situé dans l'axe de l'une des deux nefs (comparer les ill. 293, 297, 302, et 322) ; enfin, par son faible éclairage (limité, au mieux, à quelques petits jours en façade), qui l'apparente aux celliers des XIe / début XIIIe s. Par ailleurs, aucun escalier de desserte de l'étage n'empiète sur son espace intérieur à côté du portail en façade - selon le schéma décrit plus haut pour la fin du XIIIe s. et le début du XIVe s. Quant au « tupin » pris dans un mur, on peut se demander s'il ne sert pas à ménager une cavité pour y déposer une lampe¹⁰⁶⁸.

Les différences essentielles tiennent à la symétrie du plan et à la mise en œuvre des piliers, arcs et maçonneries en général (cf. annexe «*Evolution des modes de construction*»), mais aussi à sa position en bord de rue. Toutefois, cette dernière caractéristique peut être due à la topographie du quartier (sa situation en étage de soubassement, dans la pente du terrain, infléchit évidemment ses conditions d'éclairage), et à la densité des rues à l'intérieur de l'ancien *castrum*.

Cela dit, ce bâtiment s'inscrit dans un environnement particulier, juste à côté de l'église paroissiale, et en réalité, sur le bord de la grand-rue (même si la salle basse lui tourne le dos). Or un marché se tient sans doute très tôt dans la grand-rue (avec ou sans « halle » ou couvert devant cette maison). Dans ce contexte, on peut encore émettre l'hypothèse, pour cette salle de grandes dimensions, d'un rôle lié aux activités marchandes : comme magasin de stockage, par exemple, pour le marché voisin, ou directement, comme halle elle-même, pour une activité spécifique. A Dijon, le niveau inférieur, semi-enterré à l'origine, de la maison 40, rue des Forges, datable dans la première moitié du XIIIe s., a été identifié comme l'espace semi-public d'une « halle des changeurs ». Il s'agit toutefois d'une salle voûtée, de dimensions beaucoup plus grandes, et qu'on peut traverser de part en part ; un exemple similaire a été identifié à Genève¹⁰⁶⁹.

La salle basse de la rue des Boucheries est différente ; mais ces exemples, à défaut de fournir une explication définitive, incitent à ouvrir le champ des possibilités, en évitant de se laisser enfermer dans un système typologique réducteur.

Enfin, la grande demeure de la rue du Passage Etroit fait elle-même l'objet d'une reprise partielle, à la fin du XIIIe ou au début du XIVe s., sans doute après un incendie. Ces travaux ne changent rien de fondamental au caractère initial de cette maison. En dehors des

¹⁰⁶⁸ On rencontre d'autres exemples de « tupins emmurés » dans des constructions de la fin du moyen âge aux alentours de Tournus (maisons, mais également, ancienne léproserie à Granges près de Chalons). Cf. PERRIN, M. - « Une curieuse coutume du moyen âge : les « tupins » emmurés ». *S.A.A.S.T.*, t. LXXIII, 1975, p. 19 - 26. Sur la question de l'éclairage artificiel, cf. aussi ESQUIEU, Y, et al. - « L'éclairage ». In : *Cent maisons médiévales*, 1998, p. 97 - 107.

¹⁰⁶⁹ Sur Dijon : SAINT-JEAN VITUS - SAPIN, 1990 ; Genève : « maison Tavel », étudiée par le service archéologique cantonal.

Aussi, la demeure 61, rue du docteur Privey, apparaît-elle comme un élément charnière dans l'évolution de l'habitat noble Tournusien : elle montre la permanence du modèle le plus ancien qu'on connaisse à Tournus, pour une forme d'habitat qui annonce un nouveau mode d'occupation de l'espace urbain, dans un autre contexte historique.

3.3. Fenêtres et chauffage. Evolution du confort domestique, uniformisation urbaine, et différenciation sociale

3.3.1. La fenêtre et l'éclairage

Quel que soit le type de maison, la fenêtre est l'un des principaux éléments qui nous soit parvenu. D'un exemple à l'autre, les baies sont localisées dans une large majorité aux étages, et donnent essentiellement sur la rue. Quelques-unes ouvrent néanmoins sur le terrain opposé ; les murs latéraux, comme le rez-de-chaussée, ne bénéficient souvent que d'un éclairage par de petites fenêtres rectangulaires. Entre les plus grandes ou les plus ornées, avec chapiteau sculpté et linteau décoré, et les plus petits jours, fentes verticales qu'on observe à la vis d'escalier de la rue du Bac, sur le côté du 21 rue de l'Hôpital, ou au rez-de-chaussée sur cour du 66, rue du docteur Privey, se met en place une hiérarchie, peut-être plus typée que précédemment, où la position par rapport à l'agencement général de la maison n'est pas sans importance.

La grande fenêtre à coussièges comme amélioration du confort de l'habitat

La baie à meneau avec embrasure intérieure à coussièges paraît emblématique de la période fin XIII^e / début XIV^e s. C'est par excellence la fenêtre support d'ornementation, qu'on remarque depuis la rue, toujours à hauteur d'étage. Ce phénomène ne se limite pas à Tournus.

A l'extérieur, son linteau est droit, meneau et piédroits sont moulurés, voire sculptés. A l'intérieur, la fenêtre est précédée d'un large ébrasement, qui se poursuit jusqu'au niveau du sol ; l'utilisation de l'arc segmentaire pour couvrir l'embrasure permet d'accroître encore un peu le cône de lumière dont bénéficie l'intérieur. Des coussièges viennent agrémenter ce type d'aménagement : on imagine aisément qu'ils offrent un siège très bien éclairé, avec vue sur l'extérieur ; on se souviendra pourtant que l'iconographie de la fin du moyen âge leur confère un rôle de tablette, de support¹⁰⁷³.

Dans tous les cas, l'apparition des larges embrasures munies de coussièges marque une amélioration sensible du confort domestique, et reste un signe d'aisance. Cet agencement était déjà apparu dans les parties du château de Brancion datables au XII^e s. - mais il s'agissait de la résidence de seigneurs très puissants. Il était absent à la même époque, de la demeure de la rue du Passage Etroit à Tournus, mais présent dans telle grande maison de Vézelay de la fin du XIII^e ou des alentours de 1200¹⁰⁷⁴, et peut-être au n° 6, rue Greuze, à Tournus au début du XIII^e s. - si la grande fenêtre du second étage n'y correspond pas à une restauration tardive (*supra*, A3. *Maisons et quartiers*. 1.3.1. *Face à l'église Saint-André,...*, et 2.1.1. *Parentés entre les maisons Tournusiennes : confort intérieur...*). La réfection de plusieurs baies des pièces principales, rue du Passage Etroit, est symptomatique de cette aspiration.

¹⁰⁷³ Cf. ESQUIEU, Y., *et al.* - « L'éclairage ». In : *Cent maisons médiévales*, 1998, p. 97 - 107.

¹⁰⁷⁴ Maison rue du Couvent / rue de l'Hôpital à Vézelay : cf. HALBACH 1984, p. 434 - 442, et *Tafel* XX - XXI, p. 554-555.

Les fenêtres de ce type se font de plus en plus grandes au cours du XIVe s., du moins dans les milieux privilégiés, tandis que les systèmes de fermetures à volets intérieurs se perfectionnent : on cherche à profiter de toujours plus de lumière, tout en nuancant les possibilités d'obturation... et de lutte contre les courants d'air !

La maison de la rue du Bac, dans le second quart ou le milieu du XIVe s., affiche les premiers exemples de grandes baies à croisée, au rez-de-chaussée et au premier étage. Mais sensiblement au même moment, la maison noble située 61, rue du docteur Privey, en offre des modèles encore plus vastes, qui annoncent les croisées d'un château ducal aussi important que Germolles près de Chalon-sur-Saône, à la fin du siècle.

D'un autre côté, les derniers étages des maisons rue du Bac et rue du Passage Etroit, livrent les traces probantes de systèmes de fermeture par des volets de bois. Mieux encore, l'hôtel sis au 61, rue du docteur Privey, prévoit une croisée à compartiments supérieurs munis de vitre fixes, encore flanqués de petites fenêtres hautes vitrées : les premiers assurent un éclairage permanent, même lorsque les volets du bas sont fermés. Il s'agit là d'un des premiers témoins, dans une demeure privilégiée, d'un dispositif observé ailleurs pour la fin du moyen âge¹⁰⁷⁵. A Tournus, dans d'autres maisons moins riches, on n'est peut-être pas encore arrivé à un système aussi élaboré avant le milieu du siècle.

Phénomènes de série et ornementation urbaine

Le percement de ce type de fenêtre s'accompagne d'un double phénomène de répétition : d'une part, à l'intérieur d'un même édifice, par la disposition juxtaposée de baies formant claire-voie en façade sur rue, qui tend à éviter la paroi au maximum ; d'autre part, par la reprise, d'un immeuble à l'autre, de modèles d'ouvertures similaires. Le premier aspect se limite à quelques façades ; le second concerne l'ensemble des élévations abordées pour la période fin du XIIIe / milieu du XIVe s. Il ne s'agit d'ailleurs pas que des fenêtres à meneau de façade : on assiste à une uniformisation des modèles d'ouvertures et de supports, et de leur ornementation.

De fait, on reconnaît le même type de modénature sur les montants et parfois les meneaux des baies géminées, comme aux piles supportant les planchers de couvrement des rez-de-chaussée (y compris par l'intermédiaires d'arcades maçonnées, comme 20-22, rue des Boucheries). Et s'il y a quelques variations dans les moulures des impostes et des tablettes d'appui des fenêtres géminées, les chapiteaux sculptés de feuillages peuvent sembler fabriqués en série : on retrouve les mêmes aux fenêtres des maisons rue du Bac, rue de l'Hôpital, et rue du Passage Etroit (cf. ill. 339 et 342, 359 et 361, et 379). On pourrait presque en dire autant des linteaux trilobés, et intégrer certaines fenêtres du site abbatial dans ces observations (*supra*, seconde partie : le site abbatial. II. Etude archéologique... C. La mutation du XIVe s. 2.1. Les vestiges du n° 10, place des Arts..., et 3.1.1. Tracé du rempart et témoins de la courtine). Au reste, le même vocabulaire décoratif se reconnaît dans toute la Bourgogne (nous avons eu l'occasion de nous référer à des exemples de Cluny, Saint-Gengoux-le-National, Bèze, ou Semur-en-Auxois...). Mais nous avons vu que ces comparaisons formelles pouvaient se faire bien au-delà, et sur tous types de bâtiments (maisons, dépendances monastiques, portes de ville...).

Au stade le plus élaborés, certains décors, tout de même assez courants, paraissent dériver tout droit d'emprunts à l'architecture religieuse gothique : on suivra ainsi l'évolution, tout à fait classique au demeurant, des formes de chapiteaux à feuillages des portails de la première moitié du XIIIe s. à l'église abbatiale Saint-Philibert, puis de la salle capitulaire de

¹⁰⁷⁵ Cf. *supra*, note 54.

la même abbaye (*supra, seconde partie : le site abbatial. II. Etude archéologique... B3. Un nouvel élan...*), jusqu'aux fenêtres déjà citées de maisons que nous avons datées au XIVe s. C'est sur ce type d'évolution, que A. Halbach fondait une chronologie des formes destinée à dater les maisons bourguignonnes¹⁰⁷⁶. Mais il peut être risqué de retenir cet aspect comme unique argument de datation, dans un milieu où l'on connaît mal les processus de production des formes, de transmission et de copie de modèles.

En définitive, on est porté à s'interroger sur l'existence d'ateliers, à même de produire suffisamment pour alimenter cette architecture civile, selon différents registres qualitatifs (modénature, sculpture...). On notera d'ailleurs que cette forme de standardisation s'étend à la mise en œuvre d'ensemble des ouvertures, comprenant par exemple, le montage de toute l'embrasure à coussièges, ou des portails en arc segmentaire, qui s'oppose à la piètre qualité des maçonneries proprement dites, de la fin du XIIIe et surtout du XIVe s. (cf. annexe « *Evolution des modes de construction* »). Evidemment des enduits venaient masquer ces dernières, à l'intérieur comme à l'extérieur, donnant une impression générale plus soignée.

Mais l'ornementation des ouvertures semble aussi largement liée à la rue. Des ensembles de façades comme ceux du « Châtel » ou de la rue de l'Hôpital, avec cet aspect répétitif de la modénature et du décor, non seulement aux fenêtres des étages, mais aussi aux portes et portails des rez-de-chaussée, finissent par suggérer une certaine harmonisation du paysage urbain. Peut-être, la réfection de quelques-unes des fenêtres de la vieille demeure, rue du Passage Etroit, doit-elle être comprise en ce sens.

Or on sait qu'il ne faut pas interpréter la recherche d'un certain appareil en façade extérieure, uniquement comme une volonté ostentatoire privée des habitants : elle peut aussi répondre à l'idée médiévale d'ornementation de la rue comme espace public (il est courant de rappeler les règlements en ce sens des villes italiennes)¹⁰⁷⁷. Cela pourrait expliquer que derrière des façades d'aspect extérieur assez semblable, se cachent des habitats qui n'ont pas le même niveau d'aisance, comme nous l'avons remarqué à propos des deux maisons 21 et 19, rue de l'Hôpital.

Hiérarchie des fenêtres, hiérarchie des maisons

A cet endroit se pose évidemment la question des percements sur les autres façades des maisons - qui, elles, ne participent pas à l'ornementation de la rue.

Si le phénomène de la claire-voie paraît indiscutablement associé à la façade sur la rue, nous avons vu au contraire, que les faces latérales des maisons bénéficient au mieux, de quelques petites fenêtres rectangulaires simples, voire de fentes étroites. Les petites fenêtres rectangulaires, parfois situées en hauteur, avec appui intérieur taluté pour mieux dispenser la lumière, sont par excellence, les éléments d'un éclairage ponctuel ou complémentaire ; on les trouve en fait sur toutes les façades, et à tous les niveaux. Nous avons souligné plus haut leur utilité pour les salles de rez-de-chaussée des maisons sur rue les plus courantes. Il convient encore d'attirer l'attention sur l'utilisation judicieuse de certaines d'entre elles, rue du Bac : dans cette maison originale, l'une éclaire un angle

¹⁰⁷⁶ HALBACH 1984.

¹⁰⁷⁷ Cf. LEONELLI, M.-C. - « Le décor de la maison ». In : *Cent maisons médiévales*, 1998, p. 127-134. Dans le contexte particulier du bourg monastique de Cluny, D. Méhu rebondit sur cette idée pour lui donner un sens plus précis, lorsqu'il souligne l'uniformité du décor ostentatoire des « maisons romanes », dont thèmes et formes copient au XIIe s., les modèles de l'église abbatiale. Il y voit l'illustration de la symbiose entre l'église et la ville, revendiquée (et imposée) par les moines : cette ornementation des rues pourrait exprimer, soit « une volonté des moines, commanditaires des programmes », soit « une intériorisation inconsciente par les laïcs du *dominium* de l'Eglise » (MEHU 2001, p. 313).

du rez-de-chaussée, à côté d'une porte d'entrée obscurcie par la présence de la tourelle d'escalier (ill. 358); l'autre, laissant tout juste la place pour avancer le visage, et se fermant par un volet intérieur muni d'un oeillet (ill. 344), permet d'observer la rue depuis cette même vis d'escalier, ou plus probablement, de surveiller l'accès à la porte qui à sa base, dessert en fait tout l'immeuble (et peut-être le bâtiment voisin).

Reste le cas des baies à meneau simple, situées en façade arrière. Sur cette question, l'exemple de la maison rue du Bac ne doit pas abuser : les fenêtres les plus grandes et les plus belles, situées à l'est, étaient sans doute visibles depuis l'espace public d'un port, en bordure de Saône, peut-être au bout d'une petite place, et nous ne pouvons nous baser sur ce modèle. Pour le dernier étage de la maison rue du Passage Etroit comme pour le bâtiment aujourd'hui sur la cour du 66, rue du docteur Privey, la nature de l'espace sur lequel donne la façade orientale est encore incertaine. Enfin, il convient de rester prudent sur l'interprétation des fenêtres observées à l'arrière des maisons 17, rue du Petit Jour, ou 4, rue de l'Hôpital (sur le bief Potet), qui pourraient être des remontages.

Toutefois, il semble bien que certaines baies à meneau, ornées au moins de moulures, aient tourné le dos à la rue ou à l'espace public, pour regarder le terrain ouvert à l'arrière des maisons. C'est le cas aux n° 17 et 21, rue de l'Hôpital, et au 61, rue du docteur Privey (ill. 361, 392 et 393). Pourtant, l'ornementation de ces fenêtres, moins amples que celles de la façade sur rue dans les deux premiers cas, reste encore limitée, par rapport aux ouvertures donnant directement sur la rue (modénature courante, et absence de sculpture avérée). A ce jour, aucun exemple avec chapiteau sculpté, ni avec linteau trilobé, n'est attesté en façade arrière d'une maison de ce type.

Le cas de la maison 21, rue de l'Hôpital, nous laisse dubitatif. Avant les travaux de restauration de 1994-95, sa façade arrière n'avait conservé que des montants ou des amorces de fenêtres, qui ne permettaient pas de préjuger de l'abondance et de la qualité du décor initial (cf. ill. 361). Aussi, on restera gêné par la reconstitution de fenêtres à meneau coiffé d'un chapiteau sculpté à cet endroit (ill. 360), peut-être abusive. La présence, évoquée par l'architecte F. Didier, de fragments moulurés de colonnette et de pièces d'appui (découverts en remploi, lors du démontage des ouvertures modernes ménagées à leur place)¹⁰⁷⁸ ne la justifie pas pleinement: ces éléments pouvaient provenir des fenêtres démontées en façade sur rue - dont un chapiteau a dû être reconstitué. La question reste donc ouverte ; il est regrettable que ce soit la restauration qui la tranche, imposant visuellement un modèle à chapiteau sculpté sur l'arrière, qui n'a pas été attesté à Tournus par l'archéologie, surtout pour ce type de maison.

Au total, l'impression qui l'emporte reste donc celle d'une hiérarchie entre différents types de fenêtres, à l'intérieur même des maisons, qui suit par degrés celle des différentes façades. L'effort est porté d'abord sur les ouvertures donnant sur la rue.

Mais à cette hiérarchie s'ajoute encore celle des types d'habitat : on n'approche pas un hôtel noble comme ceux de la rue du Passage Etroit ou du 61, rue du docteur Privey, de la même façon que les maisons sur rue du quartier du Châtel, ou des abords de la prévôté et du bief Potet.

3.3.2. Cheminées et chauffage

Concernant le chauffage, le constat est plus contrasté. Une cheminée n'est attestée que dans deux maisons-bloc orientées sur la rue, aux n° 17 et 21, rue de l'Hôpital - toujours

¹⁰⁷⁸ DIDIER, F. - « La restauration de la maison médiévale du 21 rue de l'Hôpital à Tournus ». In: *Saint-Philibert* 1995, p. 377-381.

dans la pièce de l'étage, dont elle désigne la fonction d'habitat - mais aussi dans les deux corps de bâti de l'hôtel situé 61, rue du docteur Privey. En outre, les cheminées du logis en hauteur de la rue du Passage Etroit sont refaites à l'intérieur, au premier et au second étage, et peut-être déjà, une autre implantée dans la pièce secondaire du premier étage. Pour les autres maisons, rien ne prouve qu'elles aient comporté une cheminée - même dans une demeure cossue comme celle de la rue du Bac.

Ces cheminées sont d'un **type nouveau** par rapport à celles des grandes maisons du XIIe ou du début du XIIIe s. Leur conduit ne déborde pas sur l'extérieur, mais est ménagé dans l'épaisseur du mur, mitoyen ou susceptible de l'être, sans gêner l'appui d'une éventuelle autre construction : la cheminée ne s'affiche plus en façade. En revanche, foyer et manteau débordent davantage vers l'intérieur de la pièce. Mais le manteau est également plus large que dans la période précédente ; rue du Passage Etroit, les réfections intérieures s'accompagnent d'ailleurs d'un élargissement des manteaux, peut-être responsable du déplacement des ouvertures qui encadraient étroitement le foyer primitif au premier étage. Enfin, les nouvelles cheminées des maisons n° 17 et 21, rue de l'Hôpital, sont à peu près centrées dans des murs pignons, dont la faîte guide le conduit, qui peut facilement dépasser le haut des toits, sans que la maçonnerie de la souche soit trop élevée. Cette position revient aussi à centrer le plus possible le foyer dans la pièce de l'étage, au milieu de son plus grand côté : on peut penser que son efficacité en terme de chauffage est alors meilleure que dans une situation à l'extrémité d'une salle en longueur, comme au n° 6, rue Greuze, au début du XIIIe s. (comparer ill. 283 et 284).

En somme, cette génération de cheminées témoigne bien d'un effort pour améliorer le confort intérieur, même s'il reste difficile d'évaluer leur capacité réelle de chauffage. Les travaux de la rue du Passage Etroit en sont probablement l'illustration ; dans cette maison, il se pourrait qu'on aille jusque à une séparation des fonctions, qui voit peut-être l'émergence d'une cuisine dans la pièce secondaire du premier étage (?).

D'un autre point de vue, la rareté de ces cheminées les fait apparaître comme des **objets d'un certain luxe** à la fin du XIIIe et au début du XIVe s. L'étaient-elles moins dans la période précédente ? Certainement pas : les quelques cas où nous avons relevé leur présence étaient ceux de résidences privilégiées, qui nous apparaissent comme telles, plus clairement encore à la fin du XIIIe et au XIVe s., par comparaison avec les maisons bourgeoises plus courantes de cette époque. Les aménagements de la maison rue du Passage Etroit visent peut-être aussi, à maintenir cette différence.

L'interprétation de l'absence de traces d'une cheminée murale n'en demeure pas moins délicate. En fait, il semble que ce soit souvent le cas dans les maisons médiévales, même pour des demeures relativement aisées en milieu urbain, étudiées à Cluny ou Viviers par exemple¹⁰⁷⁹. Dans la plupart des cas, nous en sommes pourtant réduits à douter devant des vestiges incomplets: la cheminée murale était-elle plus répandue qu'il n'y paraît ? Existait-il des aménagements en bois ou en torchis appuyés contre les murs à l'intérieur, qui n'auraient pas laissé de trace ? Ou faut-il parfois imaginer un foyer ouvert au milieu de l'étage ? Au n° 19, rue de l'Hôpital, aucune trace n'est lisible, ni aux pignons mitoyens, ni au plancher de l'étage. On sait d'une manière générale que d'autres systèmes de chauffage existaient, non fixes, de type brasero. Mais quel était encore le procédé d'évacuation lié à d'éventuels foyers de rez-de-chaussée, dont nous avons un témoignage en fouille à côté du 21, rue de l'Hôpital, sans trace d'aucune superstructure en élévation (la même remarque vaut pour le four cité plus haut, découvert dans une maison de Cluny, au n° 8, rue de la Barre) ?

¹⁰⁷⁹ Cf. PESEZ, J.-M. - « Le chauffage : foyers et cheminées ». In : *Cent maisons médiévales*, 1998, p. 109-113 (sur les maisons sans cheminée, p. 110).

Là aussi, une hiérarchie s'instaure probablement entre les maisons, à travers toute une gamme de moyens de chauffage qui nous échappe largement (surtout devant la seule source d'information des élévations subsistantes). Incontestablement, la cheminée murale maçonnée en occupe le sommet.

3.4. Elan d'urbanisation

3.4.1. Un processus différent d'un quartier à l'autre

Tous types de vestiges confondus, on assiste indéniablement, entre la fin du XIIIe s. et le milieu du XIVe, à un renouveau général de la construction domestique à Tournus. Dans l'organisation du tissu urbain, qui tend à couvrir en continu l'essentiel du centre ville actuel, ce frémissement prend des formes différentes selon les quartiers.

Ainsi, le « **Châtel** » est un quartier d'urbanisation très ancienne, et la trame orthogonale de son réseau viaire remonte vraisemblablement à l'Antiquité (cf. *supra*, première partie : *prémices... B. Tournus avant 875. 2. Tournus antique...*). Les maisons dont nous relevons les vestiges n'ont pas été fondées *de novo* à la fin du XIIIe et au XIVe s. ; ou alors, elles se sont implantées en fonction d'une contrainte préexistante.

C'est donc à un vaste mouvement de reconstruction, ou de restauration, qu'on assiste : il semble se faire dans une certaine unité. Peut-être est-il plus marqué dans les rues principales, dont l'ancienne « rue du Châtel », l'actuelle rue Jules-Ferry, porte témoignage ; mais les aléas de la conservation ont pu la mettre en valeur de manière exagérée. Dans ce quartier qui débordait dès le XIIe s. les limites étroites assignées par la muraille romaine (*supra*, A1. *Limites et fortifications*), l'urbanisme est serré, les immeubles ont tous une façade au moins sur rue, les mitoyennetés sont très fréquentes. L'existence éventuelle d'un « pontet » enjambant la rue des Boucheries entre deux maisons se faisant face (aux n° 9 / 11 et 2), voire d'un second à l'autre bout de la même rue (lié à l'immeuble n° 20-22), pourrait traduire de façon vivante cette densité d'occupation, laissant supposer un véritable manque de place.

Il convient d'être prudent au sujet de ces « pontets » : les vestiges du premier sont très ténus, et la datation que nous en avons proposée, à la fin du XIIIe ou au XIVe s., évidemment sujette à caution. Quant au second, il a aujourd'hui disparu : s'il était lié à un édifice dont subsiste justement une salle basse de cette période, il est attesté bien plus tard, et on ne peut assurer la contemporanéité de sa construction (cf. *supra*, 2.1. *A travers le quartier du « Châtel »...*). De fait, ce genre de structure, révélateur d'une forte pression démographique, remonte plus souvent, quand il est conservé, aux XVe-XVIe s. (on en rencontre en Bourgogne dans les bourgs de Saint-Gengoux en Saône-et-Loire, Flavigny en Côte-d'Or...). A Tournus, le quartier du « Châtel » aurait-il connu un tel syndrome, dès les XIIIe - XIVe s. ?

Cependant, les maisons les plus étroites sont celles de la **rue Greuze** : au moins sur le côté sud, où leur profondeur est pourtant limitée par le cours d'eau de la Gelaine, ou bief Potet. Cette situation laisse supposer une forte pression urbaine, dans un contexte différent de celui du quartier du « Châtel ».

L'explication tient sans doute à l'importance de l'axe de la « grant Gaize », que nous présentions plus haut comme une des voies majeures de Tournus, à l'amorce et au débouché d'une des principales routes d'échange avec les contrées occidentales (cf. *supra*, I. *Le contexte historique* : 3.3.2. *Réseau viaire et espaces libres*). L'animation de cette rue attire à elle différents métiers. Mais la présence du ruisseau de la Gelaine vient en renforcer

l'intérêt, en ce qu'il fixe toutes sortes d'activités liées à l'utilisation de l'eau, déjà évoquées plus haut, et dont plusieurs moulins à tan témoignent encore au début du XVIIe s.¹⁰⁸⁰ (*supra*, 3.1.2. *Fonctions du rez-de-chaussée et des étages*). La conjonction des deux phénomènes suggère d'interpréter ce secteur comme un important quartier artisanal, dès le début du XIVe s.

Juste à côté, le phénomène observé le long de la **rue de l'Hôpital**, mais qui concerne sans doute aussi la **rue des Lambrois**, est encore d'une autre nature. Il semble qu'on assiste ici à la colonisation d'espaces ouverts, pas ou peu occupés avant le milieu du XIIIe s., dans un secteur à l'extérieur nord-ouest de l'ancien *castrum*, compris en gros entre la prévôté, le bief Potet et la portion occidentale de l'enceinte urbaine. Il n'est d'ailleurs pas certain que cette portion de muraille ait existé avant le milieu du XIIIe s. (*supra*, A1, 2. *Entre « Châtel » et abbaye : une enceinte incertaine...*) : il n'est pas exclu que son édification soit liée à cette colonisation.

Dans un premier temps, le mouvement d'urbanisation parti apparemment des abords de la prévôté, voit l'implantation de maisons larges, parfois par couples mitoyens (cas des n° 15 / 17, rue de l'Hôpital ?), mais avec des espaces libres (où quelques fosses et constructions légères peuvent encore témoigner d'une activité semi-rurale). Puis à compter du début du XIVe s., l'espace se restreint progressivement - sans qu'on atteigne les densités d'occupation du « Châtel » ou de la « grant Gaize ». Cette avancée se fait tout de même assez rapidement (une soixantaine d'années au maximum, sépare les maisons 15 / 17, rue de l'Hôpital, de la maison n° 19, cf. *supra*, 2.3.1. *A l'origine de la « petite Gaize » : les maisons de la rue de l'Hôpital...*). De surcroît, l'alignement des façades, malgré l'ordre discontinu de leurs édifications, ainsi que les parentés d'aspect, qui s'étendent également à la maison 9, rue des Lambrois, laissent supposer une opération concertée.

Celle-ci pourrait être à l'origine de la « petite Gaize », l'actuelle rue de l'Hôpital, gagnée sur des terrains humides en pente douce vers la Saône, formant primitivement le vallon du ruisseau voisin. Peut-être, l'actuelle rue des Lambrois apparaît-elle à ce moment. Les façades des nouvelles maisons en formalisent le tracé.

Pour le **quartier Saint-André**, le bâtiment dans l'actuelle cour du 66, rue du docteur Privey, pourrait relever des processus d'urbanisation antérieurs. Mais l'essentiel des vestiges, aussi ténus et dispersés soient-ils, traduit un étoffement des abords de la grand-rue. Celui-ci est confirmé par la forme en lanière de la parcelle 61, rue du docteur Privey.

Le quartier de la Pêcherie, lui, demeure toujours en creux, malgré quelques rares témoins d'ouvertures, qui ne sont peut-être même pas à leur place d'origine. Pourtant, ses rues sont mentionnées dès le début du XIVe s., et son existence est sans doute plus ancienne. Il semble que les petites maisons du XVIe et du XVIIe s. qui composent aujourd'hui l'essentiel de ce quartier, aient fait table rase des vestiges antérieurs. L'une des explications pourrait être la pauvreté des habitants, susceptibles d'avoir logé dans des constructions de bois ou de terre. Seules, des fouilles permettraient éventuellement d'éclairer cette énigme.

3.4.2. La matérialisation d'un réseau de rues

Dans le même temps, la trame viaire s'esquisse sous nos yeux pour la première fois. De façon très concrète, les nouveaux vestiges d'habitat suggèrent, par leur nombre et par leur proximité, la constitution de véritables **fronts de rue** : entendons par cette expression la

¹⁰⁸⁰ BERNARD 1912, p. 53.

succession de façades de maisons mitoyennes plus ou moins alignées, ou au moins très proches, qui attestent de la présence, à cette époque, d'un bord de rue.

Ce phénomène s'observe, rue Jules Ferry dans le « Châtel », rue de l'Hôpital derrière la prévôté, et rue Greuze le long du bief Potet - sous des faciès différents. Mais le long de rues voisines, la présence de vestiges apparentés suggère quelque chose d'assez semblable à l'origine, même si les restes sont aujourd'hui moins voyants ou moins nombreux, rue des Boucheries dans le quartier du « Châtel », ou rue des Lambrois derrière la prévôté, par exemple (ill. 320).

Pour la **grand-rue**, les vestiges sont beaucoup plus éparpillés, depuis le « Châtel » (rue Désiré Mathivet) jusqu'à la future porte percée vers 1360 en remplacement de la « porte Boyé », attestant déjà d'une déviation à l'extrémité nord de l'axe principal de Tournus, qui évite Saint-Valérien et son cimetière (rue du docteur Privey : cf. ill. 14 et 320). Ils rendent pourtant un peu plus sensible la présence de la voie. Le long de son tracé il est vrai, les façades manquent, plusieurs fenêtres sur rue sont susceptibles d'être des remontages. Sa physionomie exacte nous échappe à cause des remaniements très nombreux, surtout aux façades, qui ont fait disparaître la plus grande partie des vestiges médiévaux : il est probable que les riches hôtels du XVe au XVIIIe s. récupèrent, en particulier dans leurs murs mitoyens, des élévations anciennes aujourd'hui masquées.

Mais quelques murs attestés à sa perpendiculaire fournissent des repères : face à l'église Saint-André, les portions observées aux n° 8 et 10 / 12, rue de la République, révèlent, en avant des logis sur cellier de la rue du Passage Etroit, une occupation plus proche de l'actuel bord de rue ; on ignore si elle remplace des bâtiments plus anciens. La première façade à l'emplacement du 12, rue de la République, reste cependant en retrait de 9,60 m par rapport au bord de rue actuel. Assurément, des « dents creuses » subsistent le long de la voie, sous forme d'élargissements, de « plastres », ou simplement de terrains non urbanisés : c'est peut-être le cas à l'avant du logis de la rue du Passage Etroit (10, rue de la République). A défaut de vestiges tangibles de fronts de rue, on assiste à la **mise en place d'un tracé, par portions irrégulières.**

3.4.3. Les formes d'une nouvelle dynamique bourgeoise ?

La pression urbaine qu'on devine dans le quartier du « Châtel » et le long du Bief Potet, la colonisation des espaces intermédiaires, derrière la prévôté et l'étoffement des rives de la grand-rue, pourraient traduire une poussée démographique.

Mais les vestiges d'architecture civile qui nous sont parvenus, aussi variés soient-ils, reflètent une **indéniable prospérité**. C'est particulièrement dans la moitié sud de la ville, qu'ils mettent en évidence un pôle dynamique, dont le modèle, nouvellement avéré, de maison sur entrepôt ou atelier donnant sur une rue importante, constitue l'emblème. Ce type relègue même à une place secondaire le logis noble sur cellier, qui marque encore fortement le quartier de Saint-André. Cette activité, qui s'étend probablement un peu le long de la grand-rue, axe de vie et d'échanges incontournable, revitalise l'ancien *Castrum* et la « grant Gaize », et anime des rues nouvelles entre « Châtel » et bief Potet.

En même temps, l'existence de la prévôté et l'urbanisation des actuelles rues de l'Hôpital et des Lambrois, viennent donner des limites précises à ce qui sera la « **place de la Boucherie** », peut-être d'abord « **de la Saulnerie** », dont l'autre extrémité est définie par la maison à l'angle de la rue du Bac et de la grand-rue - et qui peut encore s'étendre jusqu'au ruisseau du bief Potet (ill. 320). Jusque-là, cet espace probablement occupé par un marché, ou un champ de foire, pouvait être largement ouvert, entre murailles de l'ancien *castrum*,

grand-rue, et ruisseau du bief Potet ; sans doute le débord du quartier du « Châtel », attesté au XI^e s. place de la Grenette, c'est-à-dire à proximité immédiate, lui avait-il déjà fourni sa limite méridionale (ill. 264). L'urbanisme se refermerait désormais à l'ouest, à partir de l'installation du prévôt, à la fois sur le marché qu'il surveille et à proximité immédiate du port - sachant qu'il tire des revenus, et de l'un, et de l'autre.

Au début du XIV^e s., le prévôt perçoit des droits conséquents sur les ventes des foires et marchés, et en particulier sur les activités de boucherie : or il s'est fixé, au plus tard à cette époque, sur le bord du principal espace de marché, où se tient probablement déjà la boucherie. Ce même prévôt, ou son sergent, perçoit aussi des droits, non moins importants, sur les bateaux déchargeant à Tournus, et sur les marchandises que ceux-ci débarquent - notamment le vin, le sel (évoqué par l'appellation de « place de la Saulnerie » ?), les « tupins » (pots à cuire d'usage courant) et les souliers¹⁰⁸¹ : on peut penser que son installation à proximité immédiate de la Saône, accessible directement par un espace ouvert au niveau de l'actuelle rue du Bac (dont la maison que nous avons détaillée atteste l'existence au début du XIV^e s.), ne doit rien au hasard.

Ainsi, la « place de la Boucherie », ou « de la Saulnerie », avec son marché devant la maison du prévôt, vraisemblablement jumelé avec le « port d'en bas » à l'extrémité de l'actuelle rue du Bac, constitue sans doute le cœur battant de tout ce pôle méridional, dont la prospérité semble liée à l'exercice d'une activité productive ou de négoce¹⁰⁸². Le rôle économique du ruisseau voisin de la Gelaine, et de l'axe passant de la « grant Gaize » qui lui est couplé, est probablement aussi pour quelque chose dans ce dynamisme.

Dans ce contexte, la **colonisation des espaces compris entre « Châtel » et bief Potet**, se sera-t-elle faite sans contrôle et sans dessein ? L'édification de la maison du prévôt, peut-être dès le XIII^e s. (? cf. *supra*, I. Le contexte historique. 3.4.2. Les édifices de la domination seigneuriale), aura pu, ou bien anticiper, ou bien accompagner ce mouvement. L'implantation du four banal, attesté à l'époque moderne juste à côté, à l'amorce de la rue des Lambrois, ne remonterait-elle pas à cette époque ? De fait, la concentration de vestiges datables entre la seconde moitié du XIII^e s. et la première moitié du XIV^e s., de la rue de l'Hôpital (et de l'emplacement de l'Hôtel-Dieu moderne) à la rue du Bac en passant par la rue des Lambrois, situe dans cette période la transformation majeure d'un secteur aussi grand que l'ancien *castrum* (ill. 320).

Bien que nous n'en ayons pas de trace écrite, il nous paraît peu probable que le seigneur abbé, dont l'autorité garde une très forte emprise, relayée en ville notoirement par le prévôt, ne soit pas intervenu, d'une manière ou d'une autre, dans un remodelage d'aussi grande envergure¹⁰⁸³.

¹⁰⁸¹ Cf. la reconnaissance de fief du prévôt de Tournus en 1329 : JUENIN, *Preuves*, p. 243. Notamment « Item quatre deniers parisis de chacun gouvernail de navay de plus de ung fust, ouquel on charge vin à Tornus plus de demi muy, pour monter ou pour avaler. Item chacun an sur les quintaines de la S. Jean un sestier de vin. (...) Item une pogeoise paresise sus chacune charge de sel prime que l'on décharge et vent à Tornus. Item le Samedi après l'Ascension, toutes les ventes des tuppiniens et de soliers de dehors qui deschargent à Tornus chacun an... »

¹⁰⁸² C'est au début du XIV^e s., rappelons-le, qu'on voit apparaître la notion de « foire », par opposition au « marché » hebdomadaire. Ce changement de vocabulaire revêt-il un sens particulier ? Pourrait-il traduire un (relatif) gonflement des échanges marchands ? (cf. *supra*, I. Le contexte historique... 2.4.4. Conclusion : un gros marché d'importance locale...)

¹⁰⁸³ On rejoint ici la question posée par D. Méhu pour Cluny, à propos du programme décoratif des façades de la ville, sur le rôle joué par l'abbaye tutélaire par rapport à l'urbanisme (cf. *supra*, note 84). Nous ne pensons pas que les moines, si sourcilieux sur leurs droits et le respect de leur autorité (cf. les différents procès avec les habitants - ou avec l'évêque de Chalon au XV^e s.), se soient désintéressés de la question.

D'un autre côté, il est frappant que toute la dynamique urbaine que nous venons de décrire, se concrétise à nos yeux, à travers des **vestiges d'habitat uniquement**, comme un phénomène exclusivement laïque. Contrairement à la période précédente, aucune intervention n'est lisible aux XIIIe et XIVe s., ni à Saint-Valérien, ni à Sainte-Marie-du-Chastel (où différentes reprises se feront en revanche au XVe s.). A la fin du XIIIe s. il est vrai, l'abbé n'a plus tous pouvoirs sur les églises paroissiales, l'évêque lui refusant de plus en plus la nomination des prêtres ; cela, dans un climat de plus en plus souvent conflictuel entre le monastère et les habitants, qui vont désormais chercher des appuis à l'extérieur (cf. *supra*, I. Le contexte historique, 1.3.3. Fin XIIIe - XIVe s. : derrière les conflits..., et 2.2. L'encadrement de la population...).

L'abbaye, présente assurément en tant que seigneur, dans l'encadrement pratique de la colonisation urbaine, ne s'affiche plus de manière ostensible sur le plan spirituel.

Enfin, alors que la continuité et le renouvellement des modèles d'habitat noble de la période précédente révèle sans doute une permanence de la sociologie du quartier Saint-André, ceux qui fleurissent surtout dans la partie méridionale de la ville, semblent traduire l'émergence d'un **nouveau type de bourgeois**. On mettra en relation le phénomène révélé par l'analyse de terrain, avec l'expansion économique caractérisant le XIIIe s. dans les pays de la Saône, déjà relevée par H. Dubois, et avec les observations de F. Aumonier-Bracconi concernant l'« enrichissement du XIVe siècle ». Plus précisément, on assiste dans les textes à un changement de vocabulaire entre le XIIIe et le XIVe s., pour désigner les habitants du bourg. A partir de 1374 et de façon systématique, on ne se contente plus du terme général de « bourgeois », mais à chaque fois, on distingue deux catégories : « bourgeois et habitants », « manants et habitants »¹⁰⁸⁴.

La différenciation sociale s'est opérée dans la période où nous croyons saisir une prospérité nouvelle et une dynamique proprement urbaine. Les activités de production artisanale et d'échange jouent sans doute un rôle essentiel en leur faveur.

Conclusion

Indéniablement, une dynamique urbaine s'affirme à la fin du XIIIe et au début du XIVe s. Elle se traduit surtout par une nouvelle configuration du bâti civil, et par de nouvelles formes d'emprise du sol urbain.

Parmi de nombreux vestiges d'habitat, souvent ténus, ou limités à des ouvertures parfois remontées, mais dans quelques cas très complets en élévation, se détache un modèle majoritaire de maison-bloc sur rue. Celui-ci comprend atelier ou entrepôt sans doute au rez-de-chaussée, et habitat à l'étage (aux étages, dans quelques rares cas), tous deux desservis directement depuis la rue, sur laquelle donnent également les fenêtres géminées aux montants moulurés de l'étage, formant parfois claire-voie. Dans plusieurs salles du rez-de-chaussée, le plancher de couverture est soutenu par une file centrale de piliers, permettant le dégagement d'un espace utile plus vaste ; à l'étage, des galeries de bois peuvent donner sur la rue ou sur l'arrière. D'autres types de maisons sont moins bien représentés : certains s'inscrivent dans la continuité des logis en hauteur sur cellier du XIIe et du début du XIIIe s. ; d'autre annoncent peut-être des développements ultérieurs, comme l'immeuble de la rue du Bac avec sa vis d'escalier, ou comme la riche demeure du 61, rue du docteur Privey, qui assure la transition entre le modèle ancien de la maison - tour, et celui de l'hôtel noble sur cour privée intérieure, à corps de logis successifs reliés par des galeries - promis à bel avenir en France. Partout, de grandes fenêtres à coussièges attestent

¹⁰⁸⁴ DUBOIS 1976, p. 7 - 41 ; AUMONIER 1970 / BRACCONI 1977.

des progrès du confort domestique (accompagnées dans deux ou trois cas seulement de nouvelles cheminées), mais aussi du développement de l'ornementation urbaine, quand la répartition des ouvertures trahit de subtiles hiérarchies. Les maisons du type majoritaire se rencontrent surtout dans le sud de la ville, dans le quartier du « Châtel », et jusqu'au bief Potet - probablement aussi le long de la grand-rue.

Ultérieurement, dans le mouvement de reconstruction qui suit la guerre de Cent ans, la maison-bloc sur rue continue à se répandre à la fin du moyen âge, avec la généralisation du modèle de maison de ville sur boutique, pourvue de grands arcs, éventuellement disposés en ouvroirs ; de plus en plus, l'accès aux étages se fait par un escalier sur cour, accessible au bout d'un couloir latéral. Parallèlement se développe le modèle de l'hôtel à galeries sur cour intérieure privée. Le tissu urbain se resserre, et achève de s'unifier à travers la ville.

Conclusion sur la ville du XIIe au XIVe s.

Dans cette enquête sur le bourg, nous avons distingué deux temps successifs de la croissance urbaine. Du premier nous sont parvenus deux églises du XIIe s. conservées en élévation, et quelques indices à peine d'une troisième, ainsi que les traces en fouille d'une continuité d'occupation du quartier du « Châtel », et les vestiges en élévation, plus ou moins complets, de six maisons de pierre du XIIe et du début du XIIIe s. Du second nous reste une petite quarantaine de témoins de maisons en élévation de la fin du XIIIe ou du début du XIVe s., dont 25 au moins sont assurément à leur place d'origine : ils affirment pleinement l'identité urbaine d'une agglomération qui s'est d'abord livrée à nous par bribes.

Ces éléments sont peu de chose par rapport à tout ce qui nous échappe. Certes, aucune autre église, chapelle ou paroissiale, n'est connue dans le bourg au moyen âge ; deux autres oratoires, aujourd'hui détruits, étaient situés à l'extérieur. Mais des maisons, l'essentiel a disparu : même si l'on se réfère à une estimation basse de la population, comme celle de 1455, postérieure aux crises de la fin du XIVe et du XVe s., le total de leurs vestiges représente au maximum, 10 à 15 % du potentiel bâti de l'époque. Qui plus est, au cours des siècles, le remodelage incessant du tissu urbain aura conservé d'abord les élévations ou portions d'élévation les plus belles ou les plus stables, généralement les plus riches. C'est donc l'habitat le plus humble - le plus fréquent en réalité - qui nous fait défaut. Seules, des fouilles pourraient éventuellement rendre leur place à des constructions plus modestes, de bois ou de terre notamment. Elles pourraient aussi faire parler des secteurs restés muets à notre enquête, comme le quartier de la Pêcherie qui borde la Saône au pied du monastère et à proximité d'une source assurant l'approvisionnement d'une partie de la ville : mentionné par les textes dès le début du XIIIe s., ce quartier peut-être assez pauvre, est trop bien situé sur le chemin d'accès de l'abbaye à la rivière, pour ne pas avoir fixé très tôt une communauté humaine.

A cette distorsion de base, s'ajoute le déséquilibre entre les six vestiges de maisons de la première période, et la petite quarantaine de la seconde. Il s'agit là toutefois de deux ensembles cohérents, dont chacun révèle l'émergence d'une famille d'habitat, non représentée jusque là. La première famille, assurément minoritaire, mais qui revendique une forme dominante, se perpétue sur trois siècles avant de s'éteindre ; le second groupe, lui, est suffisamment illustré à la fin du XIIIe et au début du XIVe s. pour traduire une éclosion significative. A travers l'étude de ces belles demeures, où l'on devine tout de même le visage de certains occupants, des patriciens pour la plupart, on saisit au moins quelques

traits frappants de l'évolution de Tournus, de sa topographie et de son paysage urbain. Ces données viennent utilement compléter les lacunes des textes, particulièrement criantes pour la première période.

Toutes ces constructions ne sont pas nées de rien. Au XIIe s., les éléments préexistants en dehors de l'abbaye, noyau urbanisé de l'ancien *castrum* et axe sud-nord de la grand-rue, fournissent une première trame au développement du bourg. Il faut sans doute leur ajouter l'axe transversal de la « grant Gaize », qui longe le ruisseau de la Gelaine ou « bief Potet », en amont duquel s'était fixé à l'époque gauloise, un des premiers sites habités aux origines de Tournus.

En revanche, si l'on peut penser que les limites de l'agglomération sous la dépendance de l'abbaye sont déjà matérialisées dans l'espace, il n'est pas certain qu'une véritable enceinte maçonnée soit érigée avant le XIVe s., entre la muraille du *castrum*, en partie désossée et qui ne semble pas faire l'objet d'une révérence excessive, et le rempart monastique - que nous connaissons mal encore pour cette période. Au reste, ni les troubles des années 1160 - 1180 dans le Mâconnais, qui ont suscité l'intervention directe du roi, ni même ceux des alentours de 1230, qui ont vu l'abbé de Tournus aux prises avec le comte de Mâcon puis le seigneur de Bâgé (cf. *supra*, *seconde partie : le site abbatial. I. Le contexte historique*), ne semblent avoir menacé sérieusement la ville : le souci de fortification n'est peut-être pas primordial.

A l'origine de la première éclosion du bourg, la fondation ou la totale reconstruction de plusieurs édifices religieux au cours du XIIe s. est un événement unique, qui n'aura plus d'équivalent pendant des siècles : concernant assurément l'ensemble de la population, il fixe désormais les points d'ancrage de la trame urbaine.

Le premier édifice concerné, dès le début du XIIe s., n'est pas une église paroissiale, mais une chapelle dépendant de l'abbaye et dédiée à saint Valérien, située à l'extérieur du monastère et au pied de son rempart, à l'extrémité nord de la grand-rue. Le transfert, depuis le cœur de l'enclos monastique, des reliques du patron primitif de Tournus, dont le culte a dû garder localement une certaine vigueur, lui confère sans doute un rayonnement particulier. Elle apparaît surtout indissociable du développement du seul cimetière de la ville, où les habitants ont obligation de se faire enterrer. Le culte des reliques est peut-être seul à son origine, mais il se pourrait qu'il hérite d'une nécropole primitive plus vaste, que l'enclos abbatial aurait scindé en deux, séparant les religieux des laïcs entre les défunts. Son extension explique peut-être le dédoublement ultérieur de la grand-rue dans ce secteur (elle passe d'abord devant Saint-Valérien et longe ou traverse le cimetière pour contourner l'abbaye), par un axe parallèle où les maisons se fixeront plus volontiers.

Mais au milieu ou dans la seconde moitié du XIIe s., l'édification ou la reconstruction des églises paroissiales Sainte-Marie et Saint-André, réparties le long de la grand-rue, stimule une organisation de l'habitat en quartiers. La première, au cœur de l'ancien *castrum*, pourrait prendre la succession de l'église primitive de Tournus à fonction « paroissiale », quand la seconde connaît peut-être pour origine une de ces chapelles marquant le territoire sous dépendance de l'abbaye, à l'instar des oratoires dédiés à saint Denis et à saint Martin sur les pourtours de la ville, aujourd'hui disparus. Dans le hameau de Lambres, l'oratoire Saint-Denis aura gagné lui aussi le titre d'église paroissiale, avant la fin du XIIIe s. : mais cela ne concerne que les écarts de l'agglomération Tournusienne, restés exclusivement ruraux. Autour de l'église Sainte-Marie au contraire, le quartier du « Châtel » aura débordé très tôt le corset de l'enceinte antique (le chevet même de la nouvelle église mord sur le vieux rempart). Mais c'est autour de Saint-André que se dressent, entre le milieu du XIIe et le milieu du XIIIe s. à peu près, en des lieux privilégiés du développement urbain, juste

devant l'église paroissiale ou au carrefour de deux axes principaux, les maisons les plus marquantes de cette première période.

Il s'agit de belles demeures de pierre, construites avec soin, où l'habitat se répartit sur plusieurs étages au-dessus d'un cellier de rez-de-chaussée dépourvu de fenêtre (dont une partie peut servir d'écurie, et qui peut être flanqué d'une pièce ouverte sur l'extérieur, où l'exercice d'un métier artisanal ou de négoce n'est pas exclu). Les exemples les mieux conservés de ces bâtiments accusent un net élan en hauteur, évoquant par un corps central surélevé la silhouette emblématique de la tour (sans trace de fortification), en écho à celle que l'abbé érigeait en plein cœur du monastère, vers le milieu du XIe s. (cf. *supra*, *seconde partie : le site abbatial, II. Etude archéologique... B1. Prospérité...*). Ces constructions, apparentées aux « maisons-tours » connues dans d'autres villes à même époque, de l'Italie du nord à l'Allemagne et à la Normandie, mais aussi dans certains bourgs monastiques bourguignons, doivent abriter les hôtels de vassaux de l'abbaye, chevaliers ou ministériaux - peut-être encore, de quelques nobles alliés. Dans la partie sud de la ville, d'autres vestiges de cette famille, un peu plus modestes ou moins bien conservés, flanquent la vieille muraille du *castrum*. A leur tour, ces maisons privilégiées auront pu servir, à divers degrés, de pôles de ralliement pour l'habitat Tournusien, qu'il soit de même famille ou plus humble, suscitant un habitat de type polynucléaire.

De la fin du XIIIe s. au milieu du XIVe s., le second mouvement d'urbanisation, qui a laissé des témoins bien plus nombreux dans les élévations actuelles, paraît d'une autre nature. Dans un espace fermé au plus tard au XIVe s. par un rempart occidental entre « Châtel » et abbaye, il se traduit à nos yeux exclusivement par des vestiges d'habitat. La majorité répond à un type assez répétitif de maison de pierre, un peu plus modeste que les précédentes, fréquemment mitoyenne, orientée de façon décisive sur une rue importante que borde sa façade principale (et parfois unique) : s'y ouvrent à la fois l'atelier ou l'entrepôt du rez-de-chaussée, et la porte de l'escalier qui mène directement au logis de l'étage, éclairé lui par de grandes fenêtres sur la rue. On identifie les demeures d'une nouvelle bourgeoisie intermédiaire, vivant de production artisanale ou de négoce. Il est vrai que la fonction d'échange des salles basses, si tant est qu'elle soit vérifiée, ne conduit jamais à l'ouverture de larges arcades sur rue ou à l'installation de ces ouvertures, qui expriment fortement l'identité marchande dans d'autres villes à la fin du moyen âge - Tournus même en fournit des exemples à partir du XVe s. Un peu mieux éclairés que les « celliers » de la période précédente, elles sont systématiquement tournées cette fois-ci, vers une rue de fort passage.

Pour autant, ce schéma n'a rien d'exclusif. Bien des variations sont possibles entre ces maisons plus ou moins cossues, dont la riche demeure longeant la rue du Bac montre un exemple original, avec sa tourelle d'escalier hors-cœuvre, à l'origine de tout un réseau de distribution, pour un immeuble que le nombre de ses ouvertures et sa situation topographique entre grand-rue et bord de Saône, et sans doute, le marché principal de la ville, rendent exceptionnel. Quant au modèle emblématique de la période précédente, il ne s'éteint pas non plus brusquement pour faire place au second. A la fin du XIIIe s. au plus tôt, deux bâtiments qui nous sont parvenus paraissent encore s'y référer : dans sa forme pour la salle basse du 20-22, rue des Boucheries, en plein quartier du « Châtel » ; et dans la conception de son élévation, peut-être aussi dans son implantation sur quelque « plâtre », dans l'actuelle cour du 66, rue du docteur Privey, du côté de Saint-André. Dans le même quartier, la restauration, sans doute au début du XIVe s., de la grande demeure du XIe s. à corps central surélevé, rue du Passage Etroit, qui vise notamment à une amélioration du confort domestique selon les critères du moment, témoigne de sa vitalité. Enfin, la forme

de tour conférée vers le milieu du XIVe s., à un corps de logis sur cellier situé à l'intérieur d'un hôtel patricien d'un nouveau type qui borde la grand-rue (61, rue du docteur Privey), montre la force de ce premier modèle : mais ce n'est plus là qu'une citation, une sorte de revendication aristocratique.

Dans l'ensemble, composition des fronts de rue et homogénéisation de l'ornementation urbaine, signent pourtant la naissance d'un véritable urbanisme, qui renouvelle profondément le quartier du Châtel, mais probablement aussi les rives de la grand-rue (et de sa déviation nord-ouest), avec celles de la « grant Gaize » et du bief Potet. Il colonise également l'espace compris entre ce cours d'eau et l'ancien *castrum*, assurant pratiquement la continuité du tissu bâti à l'intérieur du bourg. Cette dynamique se lit surtout dans la partie sud de la ville, dont l'activité gravite autour du marché ou champ de foire, où s'est installé le prévôt : s'esquisse une place, sur le bord de la grand-rue entre Châtel et bief Potet, mais aussi à portée immédiate de la Saône, où se tient probablement déjà le « port d'en bas ». L'endroit est resté jusqu'à nos jours le principal centre d'animation de Tournus, avec la partie médiane de la grand-rue. Peut-être se met en place à ce moment une nouvelle topographie des métiers artisanaux et du négoce

On notera enfin que l'abbaye semble avoir joué un rôle incitatif, direct ou indirect, dans le premier temps de ce développement. L'intervention sur Saint-Valérien est assurément de son ressort, et s'inscrit en réalité dans la vaste campagne de travaux qui affecte le monastère au début du XIe s. ; mais elle aura pesé de tout son poids dans les restaurations d'églises paroissiales, encore largement sous sa dépendance à cette époque ; et elle ne peut être étrangère à l'installation en ville de ses propres vassaux ou alliés. La commune de 1165 et ses avatars successifs jusqu'en 1202, à une époque où l'abbaye connaît quelques déboires financiers, montrent certes les limites de son influence ; mais en fin de compte, son autorité demeure.

Au contraire, à la fin du XIIIe et au XIVe s., quand les tensions renaissent, et alors que l'abbaye connaît de nouvelles dettes, son intervention en ville est moins ostensible. Sans aucun doute, elle régleme, et accompagne le mouvement, en tant que seigneur. Elle ne semble plus le précéder.

Synthèse générale : L'abbaye et la ville, un développement conjoint

Nous arrivons au terme de notre enquête. Après une mise au point sur les formes d'occupation urbaine aux origines de Tournus dans l'Antiquité et le haut moyen âge, nous avons parcouru successivement le site de l'abbaye Saint-Philibert, puis la ville qui s'est développée sur son flanc sud, étirée jusqu'au noyau fortifié d'origine romaine, ces « *villa* » et « *castrum* » de la donation de 875, enfin reconnus au XIIe s. comme une seule et même entité, un « *burgus* » à l'ombre du monastère. L'identification d'un certain nombre de vestiges antérieurs à la fin du XIe s., inconnus ou mal perçus, la mise en phase d'ensembles homogènes en chronologie et leur datation, constituent les principaux apports de notre étude. Ces éléments sont conservés en élévation pour la plupart, et dans quelques cas seulement, issus de fouilles ou de sondages ponctuels. Pour la datation, préalable nécessaire à toute réflexion sur la durée, il aura fallu définir nos critères, à partir de chronologies relatives solides, d'après l'évolution de la construction maçonnée essentiellement, d'après des niveaux d'occupation stratifiés trop rarement, nous appuyant sur quelques mesures absolues (radiocarbone, dendrochronologie), sur les données du mobilier trouvé en fouilles, sur d'autres constructions bien datées dans la région, sur de rares données textuelles à l'abbaye, enfin sur des comparaisons d'histoire de l'art, en ordonnant les points de correspondance.

Au total, c'est la nature même de ces restes, qui nous a conduit à mettre en valeur, pour l'abbaye comme pour la ville, la période qui s'étend de l'an mil aux prémices de la guerre de Cent ans. La lente démarche archéologique que nous nous sommes imposée, dénouant patiemment l'écheveau des reconstructions successives, exigeait pour cette période une approche séparée des deux ensembles. En somme, l'étude du site abbatial, dense et bien identifié, se sera faite intensive ; extensive aura été celle des témoins d'une vie urbaine qu'il fallait glaner ici et là, au fil de paroisses, de rues et de « plastres » aux contours incertains. L'une et l'autre forment le corps principal de notre ouvrage.

A l'heure de conclure, après un bref rappel des données essentielles obtenues sur les origines du site et du monastère, ce sont donc les liens unissant l'abbaye et la ville, de l'an mil au milieu du XIVe s., qui doivent retenir notre attention.

Les origines

Dans un premier temps, nous avons circonscrit le *castrum* primitif, remontant jusqu'à l'époque romaine pour mieux définir ses limites originelles, datant même la construction de son enceinte entre 250 et 350, afin de prendre la mesure de la mutation urbaine qui accompagne ultérieurement le développement de l'abbaye. Il est probable qu'il soit le siège de la première église de Tournus, à fonction « paroissiale ». De la période qui court jusqu'à l'an mil, où sa fortification continue à jouer un rôle important, une fouille trop mesurée laissait

juste deviner, et la continuité d'occupation du plus vieux quartier de Tournus, et la richesse potentielle de son sous-sol autour de l'église actuelle de la Madeleine.

Du monastère, dédié à saint Valérien avant l'arrivée des reliques de Philibert, les origines hautes restent largement muettes. Il est situé à 600 m du *castrum*, en bordure de la voie d'Agrippa. Mais il faudra interroger le sous-sol de la butte abbatiale pour en savoir plus sur son occupation dans le haut moyen âge ; nos investigations en fouille comme les découvertes du début du XXe s. y laissent entrevoir une passionnante réserve archéologique. On devine au moins un établissement initial plus restreint, concentré au sommet de la butte, entouré d'une nécropole matérialisée par la présence de sarcophages des Ve - VIIe s. La période comprise entre 875 et l'an mil semble avoir suscité d'importants terrassements, correspondant à un remaniement d'ensemble du site.

Aussi avons-nous idée de ce que sont les deux pôles principaux de Tournus, nettement séparés l'un de l'autre, à l'époque carolingienne. En revanche, à défaut de véritable fouille, et en l'absence de vestiges en élévation (habituelle au demeurant pour ces périodes), le secteur qui s'étend entre les deux, cette « *villa* » de la donation de 875, reste totalement méconnu avant l'an mil. La seule question que nous ayons pu poser à partir d'indices archéologiques, sans pouvoir y répondre avec certitude, concerne le tracé de la voie principale entre *castrum* et abbaye, vraisemblablement dévié petit à petit vers l'ouest à l'approche du monastère. Avec les fouilles et découvertes de sarcophages mérovingiens sur les hauteurs de Julienne et de Belné au cours du XXe s., on en sait plus sur les environs immédiats de Tournus que sur le cœur de l'agglomération pour le haut moyen âge.

L'abbaye et la ville, XIe - XIVe s. : étapes chronologiques et niveaux d'analyse

A partir du XIe s., les données recueillies sont beaucoup plus nombreuses, et permettent de suivre plus en détail l'évolution conjointe de l'abbaye et de la ville en formation. Pour ces deux ensembles, elle s'avère soumise au même rythme, ponctuée par les mêmes dates.

On peut y distinguer trois mouvements. Dans un premier temps, la première moitié du XIe s. donne une impulsion décisive à l'extension de l'abbaye, qu'un même élan réformateur entraîne jusque vers 1100 ; la ville, encore perçue dans les textes des puissants comme éclatée entre « *castrum* » et « *villa* » après le milieu du siècle, ne nous apparaît qu'à peine, par raisonnement régressif. Dans un second temps, le XIIe s. et la première moitié du XIIIe voient dans l'éclosion de constructions d'une qualité indéniable, aussi bien l'épanouissement du monastère au faîte de sa puissance, que la structuration d'un nouveau modèle urbain, désigné comme « bourg » dès 1119, de façon définitive. Mais le tournant décisif se situe après le milieu du XIIIe s. : la seconde moitié du siècle et le début du XIVe trahissent une mutation de l'abbaye, alors que s'affirme avec une vigueur nouvelle la prospérité urbaine, et qu'émerge la trame de la ville moderne.

Au juste, les faits observés, remis en ordre par la démarche archéologique, permettent d'analyser cette évolution à travers trois niveaux de réalité.

Réalité de l'idéal monacal tout d'abord, qui organise l'abbaye au service du culte, mais prétend également ordonner le monde selon des règles d'essence divine, dont les moines sont les passeurs auprès des autres humains, ceux-là même qui peuplent les domaines et villages alentour. Réalité d'une hiérarchie des hommes et des pouvoirs ensuite, elle

aussi d'essence divine dans l'esprit des moines, prétexte à toutes les richesses et à toutes les ostentations, régissant l'organisation humaine à l'intérieur du cloître, mais aussi les relations de celui-ci avec la société qui l'entoure, s'insérant dans le système seigneurial dont elle suit méandres et fluctuations au cours de la période considérée. Enfin, réalité d'une quotidienneté que l'archéologie saisit par bribes quand elle ne peut librement étendre ses champs de fouille, interstitielle en quelque sorte, déroutante parfois, et qui concerne aussi bien les moines que certains bourgeois, voire quelques artisans - bâtisseurs par exemple, pour qui se penche essentiellement sur des structures maçonnées.

L'idéal monacal comme ferment de réforme et perception du monde environnant (vers 1015 / 1020 - vers 1100 environ)

Incontestablement, c'est au cours du XIe s. que l'exigence de l'idéal monastique est la plus forte, et la plus féconde.

Bien sûr, depuis 875, elle est la raison d'être de l'abbaye et la justification de la soumission des habitants de Tournus à son égard. Mais le XIe s. est une époque de réforme, et celle-ci s'affirme avec vigueur à l'abbaye, dans le vaste programme de reconstruction lancé dans le second quart du siècle, après celle du sanctuaire de l'abbatiale dans les années 1015 / 1020. Aucun texte n'en fait mention avant la fin du XIe s. - et encore s'agit-il d'allusions sybillines dans la chronique du moine Falcon. Seuls, les vestiges sont là pour en parler. Au reste, un tel phénomène de restructuration n'est pas isolé pour cette période, profondément marquée par le modèle clunisien ; mais l'abbaye de Tournus en présente une expression architecturale particulièrement aboutie - à l'origine de ce « joyau du premier art roman » que les historiens de l'art célèbrent dans l'église Saint-Philibert.

Les précédents auteurs - Edson Armi, Jacques Henriët et Christian Sapin pour citer les principaux¹⁰⁸⁵ - s'intéressent uniquement à l'église abbatiale (et à quelques chapiteaux du cloître), avaient mis l'accent sur l'innovation qu'y représentait l'implantation d'une crypte-halle à vaste déambulatoire et chapelles rayonnantes, surmontée d'un chevet de même plan, et celle d'une avant-nef à deux niveaux. E. Armi opposait même initialement les deux ensembles, allant jusqu'à y voir les réalisations de deux équipes, subissant chacune des influences différentes. Nos propres travaux, précisant ces observations par le suivi des contours et l'extension exacte de chacune des phases de chantier successives, ont surtout mis en évidence l'étendue et la cohérence de cette longue reconstruction, l'enveloppe d'un nouveau cloître et des bâtiments qui l'entourent étant jetée en même temps que celle de la nouvelle église, et leur élévation se faisant conjointement.

Pour le peu qu'on en ait reconnu dans les trop rares fouilles autour du cloître, les restes des dispositions antérieures, présentes en gros autour de l'an mil, et sans doute encore en vigueur à la reprise initiale du sanctuaire, répondent à une autre logique, avec par exemple, cette construction de bois abritant des sépultures au sud-ouest, formant peut-être un portique. Elles font prendre la mesure de la rupture intervenue dans le second quart du XIe s., sous l'impulsion de l'abbé Ardain (1028 - 1056). Par opposition, la poursuite du programme sans véritable interruption jusque vers 1100, et donc bien après la mort d'Ardain,

¹⁰⁸⁵ ARMI 1973, et 2001, HENRIËT 1990 et 1992, SAPIN 1995 et dans *Prémices de l'Art roman*, 1999.

est d'autant plus frappante. Au-delà même, aucune des restaurations intervenues jusqu'à l'époque moderne, ne remet sérieusement en cause le schéma d'organisation du XIe s.

Dans le détail, le nouvel agencement reflète une polarisation est-ouest de l'espace régulier.

A l'est, crypte et sanctuaire de la grande église offrent un écrin monumental, sans doute particulièrement décoré, aux reliques dont la sainteté irradie l'espace environnant. L'architecture y convoque la déambulation par contournement, en un parcours rythmé comme autant de haltes par la répartition des chapelles rayonnantes ; à la recherche ornementale des sculptures de la crypte et du déambulatoire du chœur, s'oppose en ces lieux la simplicité du sol initial de terre battue. Au centre du dispositif, le nouveau cloître, étendu sur tout le flanc sud de la nef abbatiale, du transept débordant au massif occidental, distribuant les bâtiments qui l'encadrent avec rigueur, bien éclairé et décoré à son tour de chapiteaux sculptés, voit battre le cœur de cette cité idéale habitée par les moines. Dans les dernières années du XIe s. ou vers 1100, la reconstruction de l'aile orientale se fait toujours en conformité avec les exigences de la *Règle* et de la liturgie : ainsi, un escalier met en communication directe le dortoir collectif de l'étage avec le chœur de l'église, permettant d'assurer nuit et jour la continuité du service divin. A cette époque, la construction d'une salle du chapitre représente peut-être une innovation ; largement ouverte sur le cloître, par une arcature décorée de chapiteaux et de peintures, flanquée d'une petite annexe, peut-être à vocation d' « *armarium* » ou de salle du trésor, elle abrite les réunions solennelles de la communauté et la lecture quotidienne de la *Règle*, conformément aux prescriptions de saint Benoît. Enfin, au-delà du chevet de l'église et du bâtiment du dortoir, la présence avérée de sépultures laisse supposer l'existence d'un cimetière des religieux, dans la proximité du sanctuaire. Il comporte peut-être très tôt un oratoire, dont la chapelle Saint-Eutrope aurait conservé la mémoire.

Tout cet ensemble réservé aux reliques les plus saintes et aux hommes de Dieu, ordonné selon des principes supérieurs, est séparé d'un pôle occidental tourné au contraire vers l'extérieur et le monde des laïcs, sur lequel s'ouvre à l'entrée de l'église l'avant-nef ou « galilée », expression monumentale d'une symbolique du passage, visant à une forme d'introduction des laïcs dans le monde consacré, et peut-être dédiée aux défunts et au culte de leur mémoire. La petite pièce, rarement conservée, du parloir, qui la relie au cloître par un détour de côté, concrétise la transition d'un monde à l'autre, autant que la barrière qui les sépare, franchie seulement pour des occasions particulières. Elle sert probablement aussi de salle des aumônes, pièce incontournable pour ces spécialistes de la charité que sont les moines, à côté du vaste cellier où l'on engrange des provisions toujours susceptibles d'être redistribuées, ouvert sur l'extérieur en bonne logique d'approvisionnement, et en cours de construction sinon tout juste achevé au moment de la famine de 1032-1033. Ainsi, intercession vers l'au-delà et charité dans le monde des vivants sont clairement revendiquées, au seuil des lieux réguliers, comme les deux modes de contact privilégiés entre religieux et laïcs. En dernier lieu, on peut supposer que la présence d'une seconde zone d'inhumations au nord-ouest, le long de la galilée et à proximité de la grande entrée du monastère, correspond à un cimetière destiné aux laïcs (du moins à quelques privilégiés), dont les moines s'attachent à accepter la sépulture - la bulle du pape Alexandre III leur en fait même obligation en 1179¹⁰⁸⁶.

L'influence clunisienne est palpable dans un tel programme, et il n'est pas étonnant qu'Ardain, revendiqué comme saint moins d'un siècle après sa mort, figure en bonne place, comme moine clunisien, dans les nécrologes de Cluny. Globalement, disposition

¹⁰⁸⁶ Cf. *supra*, seconde partie : le site abbatial... I. Le contexte historique... 4.1. La Règle et les moines, et note 110.

et dimensions des bâtiments soutiennent la comparaison avec la description du Cluny du milieu du XIe s. fournie par le *Liber tramitis aevi Odilonis*. Mais Tournus conserve son identité propre, notamment dans l'accent mis sur le culte des reliques et les possibilités de pèlerinage, comme l'a déjà souligné, d'après les sources écrites, Isabelle Cartron-Kawé¹⁰⁸⁷. Il est probable que le rapprochement, évident dans le second quart du XIe s., suscité sans doute par une commune ardeur de réforme, aura fait place à une forme de revendication de la spécificité Tournusienne, occasion d'un toilettage de la liturgie et des textes fondateurs sous l'abbatit en particulier de Pierre 1er (1066-1105), nous a dit I. Cartron-Kawé. L'achèvement de l'église et le voûtement original de la grande nef, et la construction de l'aile du dortoir et du chapitre, peut-être novateur, devraient s'inscrire dans ce contexte : ils ne trahissent pas, loin s'en faut, les choix opérés par Ardain et le modèle clunisien.

Enfin, au-delà du monastère, sans doute dès les abords de l'an mil, un ensemble de chapelles, dont Saint-Laurent au nord demeure l'unique témoin en élévation, maille le territoire aux mains de la communauté. Le monde des moines, qui se veut cité de perfection, ordonne ainsi l'espace environnant - la réforme du XIe s. n'a fait que systématiser cette conception à l'intérieur de la clôture.

En l'occurrence, les autels, voire les reliques, contenus dans ces différents oratoires, matérialisent par une subtile dispersion de sainteté cette « polarisation de l'espace » par le sacré énoncée par Alain Guerreau et Dominique Iogna-Prat¹⁰⁸⁸. A Cluny, plusieurs édifices de ce type, administrés par les moines qui y nomment un chapelain, donneront naissance aux églises paroissiales, inexistantes à proprement parler avant le XIIe s., si l'on en croit Didier Méhu¹⁰⁸⁹. Il est probable qu'à Tournus l'une d'elles soit à l'origine de l'église paroissiale Saint-André, à mi-chemin de l'abbaye et de l'antique *castrum* ; à d'autres oratoires pourraient avoir succédé l'église Saint-Denis du hameau de Lambres, à l'écart de l'agglomération, ou les simples chapelles attestées ultérieurement, Saint-Valérien sur le flanc sud du monastère, au bord de l'ancienne voie romaine, ou Saint-Martin à la sortie du *castrum*, au-dessus de la route de Mâcon.

Dans cette même optique d'une organisation idéale du monde selon les critères des moines, il est sans doute caractéristique qu'au cours de cette période, si féconde pour le monastère, l'agglomération des laïcs qui en dépend reste perçue dans les textes comme un ensemble disparate, toujours désigné par la formule archaïque des diplômes carolingiens, de « *castrum et villa* », deux éléments préexistants à l'arrivée des reliques de saint Philibert. Il faut attendre la fin du XIe s. pour que soit énoncé, dans la chronique de Falcon, le mot de « bourgeois », trahissant la conscience d'une réalité nouvelle. Mais la scène qui fait apparaître les Tournusiens pour la première fois les montre dans une relation de déférence vis-à-vis de l'abbé, où celui-ci les reçoit un à un pour inspecter leurs habits, et les gourmander paternellement : pour les moines à n'en pas douter, il s'agit d'hommes à leur service, qu'il faut guider vers Dieu. Il faut attendre 1164 pour retrouver la mention de ces « *burgenses* », dans une toute autre position cette fois-ci, puisqu'il s'agit d'en laisser deux à l'abbaye, avec deux moines, pour gérer les affaires du monastère, lorsque en pleine crise financière, on envisage la dispersion de la communauté. Qui plus est, cette seconde citation, qui valorise le rôle de certains de ces hommes, est associée désormais à la notion de « *burgus* », de bourg unifié, ayant définitivement supplanté le couple « *castrum et*

¹⁰⁸⁷ CARTRON-KAWE 1998, vol. III.

¹⁰⁸⁸ GUERREAU 1994 ; IOGNA-PRAT 1999.

¹⁰⁸⁹ MEHU 2001, p. 229.

villa ». Cette observation, certes fondée sur des sources trop rares, rejoint en tous cas celle formulée, à partir de l'étude systématique d'une documentation plus fournie, par D. Méhu à propos de Cluny : au début du XIe s. encore, les moines ne voient dans les bourgeois que leurs hommes¹⁰⁹⁰ ; le bourg n'est alors qu'une extension de leurs domaines. Tous doivent s'intégrer dans la cité idéale, dont le monastère réformé est le cœur.

Pour autant, cette hiérarchie des lieux et des hommes, fondée sur leur degré de proximité avec Dieu, s'appuie sur des réalités autrement plus concrètes.

Les moines, qui revendiquent la pauvreté individuelle, ont dans les faits autorité directe sur un territoire de plusieurs kilomètres carrés autour de Tournus. Celui-ci ne cesse de s'accroître tout au long du siècle, par un afflux de donations, qui apportent aussi à la communauté nombre de domaines éloignés - notamment le long de l'axe Saône-Rhône. Les religieux en tirent des revenus confortables.

A cette richesse collective s'ajoute, à Tournus même, l'importance numérique, qui renforce l'autorité du groupe. L'analyse des bâtiments claustraux et de leurs dimensions, en comparaison avec la description de Cluny du *Liber tramitis*, laisse supposer un nombre de moines bien plus important que la cinquantaine avérée au milieu du XIe s. : on n'est probablement pas loin du double aux alentours de 1100 - sans compter le personnel de tous ordres qui gravite alentour, à l'intérieur même du monastère. A cela s'ajoute l'alliance de fait avec la noblesse à l'origine des donations, soucieuse du salut de ses âmes. C'est aussi à leur intercession qu'est destinée, d'une manière ou d'une autre, la construction de la galilée : la monumentalité du massif antérieur de Saint-Philibert traduit clairement le poids de cette alliance.

Au fond, c'est encore l'architecture elle-même, qui exprime le mieux ces réalités au cours du XIe s., à l'intérieur de l'abbaye, et jusque dans la chapelle Saint-Laurent. Ainsi la mise en œuvre des maçonneries, que nous avons tout spécialement analysée, reflète-t-elle dans son évolution chronologique, celle des alliances et possessions de Saint-Philibert, à l'échelle locale, mais aussi à travers tout le pays. On reconnaît d'abord, dans le premier quart du siècle à peu près, l'influence des expériences du centre et de l'ouest de la France, puis de plus en plus au cours des décennies, de la France méridionale et particulièrement de la vallée du Rhône ; dans le même temps, à l'intérieur du grand chantier de l'abbaye, les pratiques s'affinent, voire, se « standardisent »¹⁰⁹¹.

Pour le reste, ce qu'on appelle le « premier art roman », si bien représenté à Saint-Philibert, est réputé à juste titre pour la sobriété de son ornementation, et seuls quelques groupes limités de sculptures, remarquables au demeurant, témoignent de choix décoratifs dont presque toute trace de peinture a disparu. Peut-être se fait-on aujourd'hui une idée fautive du décor du monastère au XIe s. : pourtant, s'il devait foisonner, ce devait être principalement à l'intérieur de la grande église, dont on n'oubliera pas que le sol du XIe s. est simplement constitué de terre battue.

Est-ce à dire que pour le XIe s., tout ne gravite à Tournus qu'autour du monastère et du service divin ? Pour cette époque, à défaut de traces matérielles explicites de formes d'organisation ou d'expression du pouvoir des moines dans l'agglomération qui en dépend, le raisonnement archéologique peut au moins proposer une esquisse de cet autre Tournus,

¹⁰⁹⁰ MEHU 2001, en particulier p. 283 - 313.

¹⁰⁹¹ En ce sens, il n'est pas besoin de trop opposer les deux extrémités de l'église abbatiale pour reconnaître la conjonction de ces influences, comme l'avait fait initialement E. Armi - même si fondamentalement, nombre de ses observations étaient exactes (ARMI 1973).

extérieur à l'abbaye, qui connaît également une vie propre. Il le fait, il est vrai, à travers des traces infimes recueillies à ce jour pour cette période, et peut-être plus encore, par un raisonnement de type régressif à partir d'indices ultérieurs, et par quelques comparaisons.

En premier lieu, cet ensemble s'appuie tout de même sur une agglomération fortifiée préexistante, le *castrum*. Il se peut qu'elle abrite déjà le siège d'une paroisse, plus ancienne que l'arrivée des moines de Saint-Philibert - à la différence de ces bourgs nés de toutes pièces autour d'une fondation monastique, comme Cluny. En l'occurrence, des travaux continuent probablement d'entretenir la forteresse aux mains des moines, qui garde encore quelque intérêt stratégique, au bord de la Saône et à la limite des terres d'empire, à mi-chemin entre Chalon et Mâcon. C'est d'autant plus vrai au début du XIe s., dans un contexte de rivalité entre le comte de Chalon, allié du roi de France, et le comte de Mâcon. A l'intérieur, des fouilles trop limitées ont mis en évidence la continuité d'une occupation à vocation d'habitat.

En dehors de ce noyau ancien, il faut imaginer pour cette époque, à la sortie nord du *castrum*, sur le bord de la voie parallèle à la Saône qui mène à l'abbaye, une aire ouverte entre les vieilles murailles et le ruisseau du bief Potet, qui sert probablement déjà de marché ou champ de foire. Au-delà, un habitat s'étend vraisemblablement, de façon peut-être désordonnée, le long de l'axe nord-sud de la voie antique, détournée d'une façon ou d'une autre de son parcours initial à l'approche du cloître abbatial. Enfin, vue l'importance de la rivière, vitale à tous points de vue pour l'abbaye, encore renforcée par l'octroi de droits de pêche spécifiques en 1019, il faut penser qu'un habitat existe au bord de la Saône, au pied du monastère.

Il est vraisemblable que cette « *villa* », où se pressent des hommes au service de l'abbaye, ait gardé une physionomie très rurale. Dans l'attente d'une fouille entre *castrum* et abbaye dont l'occasion ne s'est pas présentée à ce jour, on peut se faire une idée de ce type d'environnement à partir de données récentes concernant les abords de l'abbaye Saint-Bénigne à Dijon, où le vieux monastère s'est particulièrement développé au XIe s., à l'écart de l'agglomération primitive du *castrum*, selon un schéma finalement assez proche. Les fouilles que nous avons eu l'occasion d'y mener en 1999, font apparaître, entre les IXe et XIIe s. à peu près, une implantation assez lâche, de type agricole, de maisons pauvres en bois aux sols de terre battue entourées de diverses annexes utilitaires, de facture souvent rudimentaire¹⁰⁹². Etaient-elles dominées par des habitats plus importants ? Nous n'en savons rien.

Puissance abbatiale, contrôles spirituel et temporel du développement urbain (vers 1115 / 1120 - vers 1250 / 1260)

Dans la période qui court des années 1115 / 1120 au milieu du XIIIe s., les vestiges offrent une vision plus complète du site abbatial. Or c'est, sans conteste, l'impression de richesse et de puissance qui l'emporte au monastère, quand des deux côtés de la clôture, les constructions nouvelles mettent en scène enjeux et relations de pouvoirs.

¹⁰⁹² SAINT-JEAN VITUS 1999.

L'abbaye connaît alors son apogée. Ses revenus augmentent avec l'accroissement de ses possessions, proches ou lointaines, qui atteignent leur extension maximale ; les deux reprises successives du cellier des moines, au XIIe et XIIIe s., en fournissent peut-être une illustration concrète. Son indépendance est renforcée à partir de 1121 par l'obtention de l'exemption pontificale - fruit d'une patiente activité diplomatique si l'on en croit I. Cartron-Kawé¹⁰⁹³. Et les tutelles laïques sont pratiquement inexistantes.

Cette prospérité semble rejaillir en partie sur la ville, qui fait irruption véritablement à cette époque. Deux faits tangibles accréditent son développement : l'éclatement du « *castrum* » au cours du XIIe s., dont l'antique muraille est désossée ici pour y appuyer une maison construite à l'extérieur, et abattue là pour faire place au chevet de la nouvelle église Sainte-Marie, et l'éclosion de ces églises et belles demeures de pierre du XIIe s. et du début du XIIIe, le long de la voie qui mène à Saint-Philibert. Or derrière cette évolution, on devine l'implication de l'abbaye, qui semble s'ouvrir à la réalité urbaine. La construction ou la réfection au cours du XIIe s., des trois oratoires qui s'alignent du nord au sud de Tournus, n'aura pas eu lieu sans son intervention; mais les puissantes demeures de privilégiés, qui structurent à leur tour le paysage urbain, nous apparaissent comme d'autres relais du pouvoir monastique, de type seigneurial celui-là.

Curieusement, même pour l'abbaye, cette période n'aura guère intéressé les historiens de l'art et spécialistes d'architecture monumentale. La coupole de l'église abbatiale, quelques éléments de sculpture, ont suscité de rares études ponctuelles¹⁰⁹⁴. Seul, Jean Valléry-Radot s'est véritablement attardé sur les constructions du XIIe s., presque uniquement à l'église Saint-Philibert ; J. Henriet se contente de les mentionner après avoir récapitulé le contexte historique, dans les parties qu'il ne réattribue pas au XIe s., sujet de son étude ; enfin, E. Vergnolle présente les grandes lignes d'une chronologie de l'église, pour situer le contexte du groupe de sculptures qu'elle étudie. Quant aux restaurations du XIIIe s., elles ont tout juste droit à quelques lignes¹⁰⁹⁵.

Il est vrai que cette longue période n'est pas parfaitement lisse, que l'abbaye paraît plus forte au début du XIIe s. qu'au XIIIe, et que la fin du XIIe s. est difficile pour elle sur les plans financier, politique et social. Ce n'est pourtant pas là que nous voyons une rupture essentielle. L'abbatiale et le cloître reçoivent même à ce moment quelques-uns de leurs plus beaux décors; au début du XIIIe s. en tout cas, la crise est dépassée. Et la lutte des habitants contre la seigneurie monastique entre 1165 et 1202, profitant sans doute de l'affaiblissement passager de la communauté criblée de dettes, est elle-même contemporaine de certaines des plus belles réalisations de l'architecture religieuse et civile dans la ville. Au fond, elle paraît s'inscrire dans la même dynamique : comme si l'impulsion donnée par les moines s'était propagée dans la ville, pour finalement se retourner contre eux. Au reste, l'accord de 1202, qui semble avoir ramené le calme pour cinquante ans, consacre la reconnaissance des Tournusiens par les moines, plus qu'il ne transforme fondamentalement leurs vies. Bien sûr, plusieurs historiens auront souligné avec raison, dans une perspective plus large, combien l'intervention dans la région du roi en personne à partir de 1166, et surtout l'installation définitive de ses agents, à Saint-Gengoux puis à Mâcon, changent la donne dans l'équilibre des pouvoirs¹⁰⁹⁶. A Tournus, où le souverain

¹⁰⁹³ CARTRON-KAWE 1998, vol. III, p. 491 à 498.

¹⁰⁹⁴ DURLIAT 1975, VERGNOLLE 1975, 1978, 1994, et 2004 ; THIRION 1995, et ANGHEBEN 2003.

¹⁰⁹⁵ VALLERY-RADOT 1955 ; HENRIET 1990, p. 241 - 242, et 274 - 277, et HENRIET 1992, p. 116 ; VERGNOLLE 1975 et 2004.

¹⁰⁹⁶ DUBY 1953 (1988), AUMONIER-BRACCONI 1977, MEHU 2001.

reste d'abord l'allié des religieux, les conséquences ne semblent pas s'en faire sentir avant la seconde moitié du XIIIe s. L'abbaye conserve son prestige, et son autorité.

Dans les faits, l'inspiration religieuse n'a pas disparu des préoccupations des moines aux XIIe et XIIIe s. Mais ce n'est plus tant sur ce plan-là qu'ils innovent.

Assurément, leur spiritualité s'exprime dans des cycles iconographiques dont le monastère conserve d'intéressants témoins, sous forme de peintures essentiellement, voire de sculptures historiées, ou par le grand calendrier de mosaïque installé dans le déambulatoire du chœur de l'abbatiale, autour du maître-autel, dans la seconde moitié du XIIe s. Mais fondamentalement, on se situe dans la continuité des réformes du XIe s., et sur tout l'ensemble claustral, aucune disposition nouvelle ne vient remettre en cause l'organisation qui en est issue. Au mieux, on aura fondé quelque chapelle nouvelle. Et on aura cherché à raviver le culte de saint Valérien, ou à canaliser un pèlerinage demeuré populaire, par la fondation ou la totale reconstruction d'un oratoire à sa dévotion, juste à l'extérieur de l'enclos monastique - sans doute accompagnée d'un transfert de reliques. Peut-être a-t-on après cela, déplacé d'autres reliques - celles de Philibert ? - à l'intérieur du chœur, justifiant la mise en place de la mosaïque, comme le suggère E. Vergolle.

Quoi qu'il en soit, l'opulence de la communauté s'affiche clairement dans les formes architecturales et l'exigence générale de qualité, qui affecte jusqu'à la mise en œuvre des maçonneries ; dans la recherche esthétique aussi, exprimée par une ornementation abondante, à l'abbaye comme aux églises dont les moines ont la charge, toutes reconstruites au XIIe s. à Tournus.

Au monastère, l'architecture du XIIe s. montre une réelle capacité d'innovation, illustrée par exemple, dans la coupole de croisée de l'abbatiale, ou dans la cuisine monumentale à plan centré, au fait des dernières recherches constructives de l'époque, sinon franchement d'avant-garde. Les influences croisées de la vallée du Rhône ou de l'Anjou trahissent autant la capacité d'échanger, de recevoir et d'adapter des exemples glanés d'un bout à l'autre de ses domaines : comme au XIe s. il est vrai, mais peut-être plus encore qu'au XIe s., surtout dans la France du Midi au sens large (Auvergne et Velay compris), du fait de l'expansion dans ces contrées des dépendances de Saint-Philibert. Dans le second quart du XIIIe s., l'adoption du style gothique dans les nombreuses restaurations de l'église et du cloître, s'avère moins novatrice. Peut-être est-elle aussi le reflet d'une influence royale grandissante, que l'abbé Bérard s'emploie à relayer.

Pour tous ces travaux, le décor est foisonnant. Il est certain que la sculpture du XIIe s. sous toutes ses formes est un joyau de l'abbaye - auquel il faut ajouter les effets de découpe de certains parements de pierres de taille, et de polychromie des matériaux. On en trouve des échos dans les trois oratoires édifiés ou restaurés dans la foulée des travaux de l'abbaye et sous leur influence, de la chapelle Saint-Valérien voisine à l'église Sainte-Marie « *in castro* », en passant par les probables restes, aujourd'hui dispersés, du décor de l'église Saint-André. A l'aune de la stylistique gothique, les crochets, pampres de vignes, culots ornés de têtes ou rosettes de l'abbatiale, du chapitre et du cloître, s'ils déclinent un répertoire plus standardisé, sont au moins représentatifs de leur époque. On ne saurait non plus faire abstraction des vestiges de décor peint des XIIe et XIIIe s., des Christ en majesté de la galilée et de la crypte, et des frises végétales mêlées d'animaux fantastique des grands arcs de la nef abbatiale, à la crucifixion de la chapelle Saint-Laurent : même s'il est difficile de les comparer à des représentations plus anciennes, aujourd'hui disparues. En revanche, le passage est saisissant, dans le déambulatoire de Saint-Philibert, du sol de terre battue du XIe s., au précieux pavement mosaïqué de la fin du XIIe, avec son message d'universalité, contenu dans la représentation des mois et signes du zodiaque, du cycle de

la nature et du temps de Dieu. La confrontation est éloquente, elle traduit une sensibilité nouvelle, selon laquelle rien n'est trop beau pour célébrer la grandeur de Dieu... et de la communauté qui le sert.

Ainsi est mise en scène la fortune nouvelle du monastère. L'expression de puissance qui en découle s'adresse autant aux membres de la communauté qu'au monde environnant.

A l'abbaye même, l'affirmation symbolique du pouvoir est frappante dans la construction des deux clochers à grande flèche de l'église, de plus en plus richement décorés. Repérables de très loin, servant d'emblème aujourd'hui encore à la ville de Tournus, ils affirment à l'évidence, à des lieues à la ronde, la supériorité de l'autorité divine, et la faveur dont bénéficie la communauté de Saint-Philibert dans la proximité de Dieu. Plus discrètement, et à une échelle plus terrestre en quelque sorte, la petite tour qui domine le cloître au sud-est, face au clocher majeur, et entre dortoir et réfectoire, exprime à notre avis assez clairement, l'autorité de l'abbé sur les moines, au-dessus des lieux de vie par excellence, de la communauté. De fait, le pouvoir de l'abbé s'affirme plus que jamais depuis la fin du XIe s., au sein de toute la congrégation si l'on en croit Isabelle Cartron-Kawé, et dans un rapport direct avec le pape après l'exemption de 1121. C'est l'époque où l'on prend la peine d'officialiser le culte de saint Ardain, grand abbé réformateur du siècle précédent, par la translation solennelle de ses restes en 1140 : sans doute comme un exemple inspirateur, méritant la vénération de la communauté. Certes, l'institution de la salle du chapitre offrait déjà un lieu à l'expression de cette autorité ; et sa restauration au XIIIe s., confirme assurément sa valeur emblématique. Mais peu à peu, l'écart se creuse avec les autres moines.

Par rapport à l'extérieur, outre la magnificence affichée dans les bâtiments et le décor de l'église, l'abbé et la communauté illustrent aussi leur alliance avec la noblesse, leur pleine inscription dans le système seigneurial, dans le renouvellement profond de tout le pôle ouest du monastère, tourné vers le monde laïc. A ce titre, la reconstruction de tout le front occidental au début du XIIIe s. n'est probablement pas anodine, au moment où l'abbé Bérard poursuit une politique active d'extension de son pouvoir féodal et d'alliances équilibrées ; où il offre sépulture au comte de Mâcon dans la galilée à l'entrée de l'église, où il reçoit la comtesse de Chalon « comme une moniale et une sœur », et lui concède deux maisons à l'entrée du monastère - où enfin, il héberge la fiancée du roi Louis IX, en route vers son mariage. Dans ce contexte aussi, les deux tours rondes qui encadrent la grande porte d'entrée de la clôture abbatiale, devant la façade de l'église, affirment explicitement, dans un registre militaire cette fois-ci, non seulement l'indépendance du monastère, mais aussi son ancrage dans le monde féodal, dont elles reprennent symboles et valeurs.

Mais au-delà de la clôture, les moines se veulent sans doute, plus que jamais, ordonnateurs du paysage, monastique et urbain. Au XIIe s., ils ont visiblement les moyens de l'ubiquité, qui les conduit à étendre leur grande campagne de travaux à tout ce qui dépend de la communauté et relève du champ religieux à Tournus, depuis la chapelle Saint-Laurent au nord, jusqu'à l'église Sainte-Marie au sud. Cette vague s'étend peut-être même jusqu'aux prieurés immédiatement voisins du Villars et d'Uchizy, reconstruits eux aussi dans la première moitié du XIIe s.

Si l'on s'en tient à la ville, l'intervention du monastère paraît de fait incontournable dans la succession chronologique des travaux qui affectent tour à tour la chapelle Saint-Valérien, édifiée ou totalement reconstruite dans le second quart du XIIe s., dans la foulée du chantier principal de l'abbaye, puis l'église Saint-André 200 m plus au sud, à mi-chemin entre abbaye et *castrum*, au moins restaurée vers 1150, et enfin Sainte-Marie « *in castro* » à l'extrémité sud de la ville, entièrement reconstruite dans le milieu ou le troisième quart

du XIIe s. On garde ici l'impression d'une avancée concertée. L'abbaye prend acte de la réalité de l'extension de la ville, mais l'accompagne et la régit - au temporel comme au spirituel. La destruction de tronçons des murailles du *castrum* pour agrandir l'église Sainte-Marie ne se sera pas faite sans l'aval de l'abbé, pas plus que l'apparition d'un nouveau siège de paroisse à Saint-André, dont le desservant est nommé par ses soins. Même le rôle de la chapelle Saint-Valérien n'est pas à négliger dans cette optique, qu'il y ait eu déjà un reste de cimetière à cet endroit, ou que sa fondation soit à l'origine de la nécropole où se feront inhumés les Tournusiens durant des siècles, « *juxta monasterium* », à côté du monastère. En cherchant à raviver à cet endroit le culte du patron primitif de Tournus, en même temps qu'ils s'efforçaient de réintégrer cette tradition hagiographique locale dans la geste philibertine propre à leur communauté, les moines ont sans doute voulu à établir un pont entre l'abbaye et la ville. En définitive, c'est aussi par l'implication du monastère, que se sera faite l'unification des noyaux urbains d'origine, de ces « *castrum et villa* », bientôt regroupés sous le nom de « *burgus* » - ce qui suppose une forme de délimitation physique de l'ensemble, et peut-être, l'octroi d'un statut spécifique à ses habitants. Non sans heurts toutefois, car les moines s'adressent à un monde laïc en plein mouvement, qui ne se contente pas de cette tutelle : la commune de 1165 - 1170 en apporte la preuve.

De ce point de vue, le manque de vestiges attribuables à l'initiative des moines dans la ville au début du XIIIe s., alors que le monastère est en pleins travaux, illustre peut-être le reflux d'une part des prétentions abbatiales, une fois les structures mises en place, et une paix relative obtenue avec la communauté des habitants. Seuls y feraient exception les moulins sur la Saône édifiés par l'abbé Bérard, aujourd'hui disparus. On imagine que dans le discours des moines, cette réalisation d'ordre laïc, revendiquée comme œuvre de prestige, et qui fit l'objet de contestations, aura eu vocation charitable, puisqu'elle contribue à la subsistance de la population. D'un point de vue moderne, on l'analysera aussi comme une expression du pouvoir seigneurial.

Mais l'accompagnement par les moines, sinon le contrôle, du développement urbain, ne se sera pas fait sans relais de leur pouvoir à l'intérieur de la ville, dans le monde laïc. C'est le rôle qu'on peut attribuer aux propriétaires des quelques grandes maisons de pierre repérées par l'archéologie pour les XIIe et XIIIe s. Vraisemblablement, il s'agit de chevaliers ou familiers du monastère, ou encore de petits nobles des alentours, alliés des moines. La silhouette en hauteur de certaines de ces demeures, parfois leurs proportions, évoquent irrésistiblement le modèle de la tour du cloître de Saint-Philibert, que nous avons attribuée à l'abbé. Au reste, celle-ci est située, à l'intérieur de la clôture, du côté de la ville, qu'elle domine de fait, juchée sur la butte qui porte l'abbaye : ces belles maisons se succèdent en contrebas, dans son sillage - comme si l'autorité du père s'étendait ainsi sur ses dépendants.

Bien sûr, l'élan en hauteur des principales revendique un modèle plus large d'habitat aristocratique, celui de la résidence seigneuriale et de la maison forte : mais dans Tournus, entre « *castrum* » et abbaye, sous la houlette du pouvoir abbatial, celles-ci ne s'accordent aucun attribut défensif. Il semblerait qu'on touche, dès le début ou le milieu du XIIe s., une catégorie de Tournusiens aisés, peu conforme à l'image d'humbles serviteurs donnée par Falcon à la fin du XIe s.

A l'évidence se dessine une hiérarchie des habitants. Dans la topographie urbaine, qui se précise peu à peu entre « châtelle » et abbaye, la situation des plus grandes de ces maisons, qui n'ont sans doute jamais été très nombreuses, n'est pas anodine. Parmi les plus anciennes que nous connaissons, deux d'entre elles ont été construites côte à côte, tout près de la grand'rue, devant l'église Saint-André, peu ou prou lorsque celle-ci était en travaux, vers le milieu du XIIe s. Sans doute se regroupent-elles autour d'un « plâtre »,

espace ouvert commun, à la charnière des domaines public et privé. Une autre, au début du XIIIe s., est édifiée à la confluence des deux rues principales de l'agglomération. Et il n'est pas exclu que la maison du prévôt, principal officier de l'abbaye dans la ville, dont l'installation est attestée tardivement sur le vaste marché qui s'étend à la sortie de l'ancien «*castrum*», ait fait partie de ce groupe au XIIIe s.

Sans doute, l'élan en hauteur des plus grandes exprime aussi, avec la même volonté d'ostentation qu'à l'abbaye, une autorité réelle sur les habitants de Tournus. Ces belles demeures de pierre apparaissent comme des centres intermédiaires de pouvoir. Après le noyau de l'ancien «*castrum*», les principaux axes viaires ou l'aire de marché, avec les églises ou le cimetière, elles structurent elles aussi l'organisation nouvelle du tissu urbain, par cellules juxtaposées. Les plus puissants des habitants de Tournus regroupent sans doute autour d'eux, par le jeu des solidarités lignagères, alliés et protégés. Vraisemblablement, les maisons des plus humbles, dont les vestiges n'ont pas été reconnus à ce jour, se pressent à leurs côtés : on peut les imaginer peu différentes des maisons du bourg de Saint-Bénigne de Dijon à la même époque, de physionomie encore très rurale. Il faudra attendre la fin du XIIIe s., pour voir apparaître un nouveau type d'habitat.

Ainsi, à une ville qui se cherche, l'abbaye qui contrôle les paroisses offre son unité. Les habitants, dépendants des moines, encore soumis pour beaucoup à la main-morte avant 1202, se regroupent probablement par petites cellules, autour des nouveaux centres paroissiaux et derrière les plus puissants d'entre eux, alliés ou fidèles de l'abbé.

Une nouvelle dynamique, laïque et urbaine (vers 1250 / 1260 - v. 1360)

La seconde moitié du XIIIe s. marque à nos yeux une coupure majeure, à la fois dans l'évolution du monastère et dans celle de la ville. L'abbaye enregistre entre cette époque et le milieu du XIVe s. une mutation des pratiques religieuses, et les moines ne s'engagent presque plus dans des travaux de constructions, sauf pour une reprise importante des fortifications à l'approche de la guerre de Cent ans. En ville, on assiste entre la fin du XIIIe s. et le milieu du XIVe à une floraison de maisons d'un type nouveau et à la colonisation d'espaces inoccupés jusque là, qui révèlent une dynamique laïque du côté des bourgeois.

Désormais, l'innovation dans le domaine religieux vient aussi des laïcs. A l'abbaye, ils parviennent à se faire inhumer dans la nef même de la grande église, et vers 1340, ils construisent la première chapelle privée ouvrant directement sur la nef. Il n'est pas impossible qu'ils obtiennent encore l'ouverture du cloître à leurs sépultures. Il s'agit, autant qu'on le sache, de familles nobles : de la petite noblesse locale. Pendant ce temps, les interventions tangibles des moines à l'intérieur du carré claustral restent limitées. Et à l'extérieur de la clôture, on n'observe nulle trace d'une réfection quelconque à l'initiative des moines, à l'un ou l'autre des oratoires connus en ville, par exemple. Même dans un quartier en plein renouvellement comme le «*Châtel*», l'ancien *castrum*, urbanisé depuis fort longtemps, où l'on voit pourtant se reconstruire des fronts entiers de rues importantes, aucun indice n'est perceptible à l'église Sainte-Marie, siège de paroisse, qui en occupe le cœur.

Or dans la même période, l'organisation du monastère perd de sa vigueur. Sa structure se raidit, les offices monastiques deviennent des privilèges, séparés du reste du convent

jusque dans leurs revenus, et leurs détenteurs entendent bien en bénéficier jusque dans leur mort, se faisant inhumer dans le cloître, à part, sous des dalles gravées mentionnant leur fonction. L'abbé, lui, émane de plus en plus du roi, qui intervient dans son élection à la fin du XIIIe s., et finit par le nommer directement à partir de 1312 - tandis que l'administration pontificale se fait de plus en plus pressante, surtout au XIVe s., quand le pape est installé en Avignon. C'en est fini de l'illusion de l'indépendance, alors que le tarissement des donations et les pressions fiscales finissent par entraîner une diminution sensible des revenus du monastère. Les effectifs aussi auront baissé, et il n'est pas jusqu'aux prescriptions de la *Règle* qui ne subissent quelque érosion, comme pour l'ordinaire des repas, officiellement amélioré dès 1253.

Au total, ce sont les préoccupations de gestion qui semblent l'emporter pour la communauté de Saint-Philibert. A l'abbaye, l'aménagement ou la réfection du charrier au-dessus de la chapelle Saint-Eutrope, et de deux poternes livrant accès, l'une à la Saône, axe vital pour la survie de la communauté, et l'autre à des cultures, voire à quelques sources au pied du monastère, pourrait en offrir une symbolique illustration.

Mais en ville, il est tout de même vraisemblable que la seigneurie abbatiale se mêle, et de près, des réglementations de l'urbanisme qui génèrent ces nouveaux fronts de rue de façades alignées, à physionomie répétitive. On y devine un souci d'ordonnance, mais aussi d'apparat derrière l'homogénéité des formes et décors des ouvertures, d'un bout à l'autre de Tournus. On peut aller jusqu'à s'interroger sur la part d'incitation qui reviendrait aux moines dans la colonisation de nouveaux territoires non encore urbanisés, comme à l'arrière du marché peu à peu transformé en place où s'est installée la prévôté, et des deux côtés du bief Potet. Car là encore, si le processus d'implantation et de dévolution nous échappe, la façon dont les constructions grignotent peu à peu les espaces laissés libres en bord de rue, comme le long de l'actuelle rue de l'Hôpital, en assurant, parfois à cinquante ans de distance, l'alignement de façades de physionomie apparentée, laisse supposer une règle.

Seigneurs de Tournus, sans concurrents sur ce terrain, les moines se seraient donc faits urbanistes. Or, même s'il ne s'agit que d'une politique d'accompagnement, on notera l'évolution depuis la période précédente. Après avoir cherché à structurer le développement urbain par la religion, et par ces relais laïcs de leurs pouvoir que seraient leurs hommes ou leurs alliés installés du côté de la ville, ils en seraient venus, après le milieu du XIIIe s. apparemment, à tenter d'organiser les formes, les contours et l'étoffement d'un tissu urbain qui remplirait désormais tout l'espace compris entre l'abbaye et la porte méridionale du « Châtel », le marché de la prévôté et les deux rives du bief Potet. Au pied de l'abbaye, il faut comprendre dans cet ensemble le quartier de la Pêcherie le long de la Saône, que dessert une des poternes du monastère : ses rues sont connues par les textes à partir du XIVe s., bien que les vestiges de cette époque y soient peu nombreux à notre connaissance ; mais peut-être s'agit-il d'un quartier plus pauvre. Au milieu du XIVe s. au plus tard, des murailles ferment la totalité de cet espace désormais unifié, se raccordant à la nouvelle enceinte abbatiale. Il est d'ailleurs significatif que ces remparts aient fait l'objet de litiges à la fin du XIVe s., en tant que symbole de pouvoir, revendiqué à la fois par la communauté monastique et par celle des habitants.

Cependant, il est peu vraisemblable que tout ait été planifié d'en haut. A l'évidence, on assiste à la fin du XIIIe s. et au début du XIVe, à l'essor d'une classe d'habitants prospère, dont l'activité justifie au bas des maisons l'ouverture systématique de locaux sur la rue : l'échange y tient une place importante, et on imagine des occupations liées à l'artisanat ou au négoce. Le nombre des maisons susceptibles de lui être rattachées, à différents degrés de richesse, est bien plus important que les demeures de la période précédente,

toujours existantes, voire rénovées, et dont le modèle reste cité en référence dans quelques constructions patriciennes, jusqu'au milieu du XIVe s. Mais c'est d'une nouvelle bourgeoisie qu'il s'agit. Elle se distingue du « bas état » de la population Tournusienne, probablement majoritaire, et sur lequel nous ne savons rien. Il n'est pas impossible que les moines favorisent cette classe montante. Dans tous les cas, elle procure à la ville son indéniable dynamisme.

Au cloître et au foyer, le mode de vie des Tournusiens, XIIe - XIVe s.

En parallèle à cette évolution, les XIIe, XIIIe et XIVe siècles offrent à l'archéologue quelques éclairages bien concrets sur le vécu quotidien des occupants du monastère ou des belles maisons urbaines, qui complètent ou nuancent tous ces schémas d'organisation topographique ou ces représentations sociales. Ils portent à recadrer la vision qu'on aurait d'après la seule appréciation des maçonneries et des décors, à la rendre moins emphatique, et quelquefois, paradoxale. Concernant les périodes antérieures, les témoignages restent trop limités à l'heure actuelle, pour dépasser le niveau des généralités.

A l'abbaye, la disposition des bâtiments autour du cloître, les portes principales et cheminements de l'un à l'autre, entre les différentes parties de la grande église, de l'abbatiale au cloître et au dortoir, du cloître au réfectoire, au chapitre et sans doute à la grande salle de travail, ainsi qu'au parloir, et de là de nouveau à l'église ; les passages en direction des cimetières et chapelles extérieures, et même des jardins avoisinants, correspondent exactement aux nécessités de la vie monacale telle que la *Règle* les définit pour chaque jour, ou de la vie liturgique, avec ses processions par exemple.

Mais en même temps, la fouille de la cuisine, les aperçus des sols du cloître ou de la cour du monastère, et la disposition de nombreuses portes dans tous les bâtiments, suggérant des circulations secondaires, y compris au niveau des combles et toitures, laissent entrevoir une autre réalité dès le XIIe s. Au quotidien, la cuisine offre un contraste saisissant entre les prétentions de l'architecture et la réalité d'une occupation sale et enfumée, où l'on piétine dans la suie entre épandages de cendres et monticules de déchets, à l'intérieur d'une espèce d'immense cheminée. Les indices des modes de préparation, quelques notions d'hygiène, même rudimentaire, la consommation abondante de poisson, mais aussi de viande, non négligeable pour un milieu monastique, attirent notre attention. De part et d'autre, on aura pu s'interroger sur les questions de circulation et d'écoulement des eaux, et suggérer d'après divers indices un réseau hydraulique alimenté par le nord-ouest et s'évacuant vers le sud-est après avoir traversé entre autres le cloître et la cuisine ; probablement est-il complété par des puits, et dessert-il la communauté par quelques fontaines (ou lavabos), situées de préférence à l'extérieur, à proximité de plusieurs officines. Le fonctionnement de ces installations occupait-il uniquement les moines ? Il induit en tout cas une grande diversité d'activités et de fonctions.

Plus largement, on devine la présence de serviteurs, entrant et sortant par diverses portes selon les nécessités, évitant par exemple de traverser le cloître, lieu de recueillement et de silence pour les moines. Le long du rempart occidental, passant d'un bâtiment à l'autre à l'étage supérieur, d'autres ouvertures suggèrent des chemins de ronde, où doivent bien se glisser de temps en temps quelques hommes en armes. Les cours ouest et sud, séparées

par la cuisine, sans doute flanquée d'annexes à ce jour inconnues, semblent être le terrain de prédilection de tout ce personnel. Ses logements s'y trouvent probablement. Elles doivent connaître une certaine activité : des charrettes approvisionnent le cellier, on y transporte les denrées d'un local à l'autre, on y coupe le bois et l'entrepose pour la cuisine, mais aussi, fréquemment, on doit recharger les sols empierrés. Enfin, la continuité de travaux importants sur de longues périodes implique un peuple d'artisans, de terrassiers, de tailleurs de pierre, de maçons, de charpentiers, de couvreurs, de sculpteurs et de peintres, qui devait bien trouver sa place autour du cloître, des dizaines d'années durant.

C'est une autre vision de l'abbaye qui s'installe, plus diverse et plus colorée, où tout un monde gravite autour de moines au service d'un idéal et de rêves de prestige, qui se voient sans arrêt débordés par la pression du quotidien.

A l'extérieur de la clôture, l'organisation intérieure des maisons de pierre des XIIe, XIIIe et XIVe s., certes moins bien renseignée, traduit une grande simplicité, et des conditions de vie assez rudes à notre échelle de confort, pour une population qui reste cependant privilégiée. Les dispositifs de circulation, en particulier d'un étage à l'autre, où l'on note les indices de galeries de bois extérieures, probablement présentes à l'abbaye également, sont rudimentaires.

Dans les maisons patriciennes en hauteur, où les nécessités de la représentation sociale doivent souvent l'emporter sur l'aspect fonctionnel, il faut parfois traverser une pièce pour accéder au reste du logis. Les plus vastes demeures sont sans doute complétées de constructions annexes dans bien des cas, et peuvent abriter une large maisonnée. Si la place ne manque pas, l'éclairage reste limité, et le chauffage est médiocre ; la cheminée y apparaît pourtant comme un élément de prestige, dûment mis en valeur à l'extérieur, et qui détonne sans doute de l'ordinaire des Tournusiens. C'est d'ailleurs sur ces deux points que le confort intérieur de la plus grande de ces maisons, rue du Passage Etroit, se trouve amélioré au XIVe s. - avec éventuellement, l'adjonction d'un évier. Enfin, les vastes celliers, caractéristiques de ces bâtisses où l'habitat se confine aux étages, laissent supposer, dans une société où les moyens de subsistance restent un acquis fragile, combien la richesse et la puissance des hommes se mesure d'abord à leur capacité de réserve. Il n'est pas impossible que ces soubassements servent également d'étable ou d'écurie - surtout si leurs propriétaires sont, précisément, des chevaliers. Une fonction partiellement marchande, à propos de laquelle nous ne disposons guère d'arguments, ne peut être complètement exclue.

Dans les maisons bourgeoises les plus caractéristiques de la fin du XIIIe et du début du XIVe s., tout s'organise depuis la rue, d'où l'on accède directement à l'étage habité, qui y donne par au moins une fenêtre géminée. Au rez-de-chaussée, l'espace de travail indépendant ouvre également sur la rue, par un large portail. A l'étage, les grandes fenêtres à coussièges, susceptibles d'être obturées par des volets de bois, apportent désormais un complément de confort appréciable ; on voit apparaître des placards muraux. Mais il n'y a pas toujours de cheminée - encore moins d'évier. Des balcons extérieurs peuvent avoir un rôle d'agrément, s'ils n'ont pas un rôle utilitaire dans le cadre de professions artisanales, ou comme lieux de dépôt et de séchage. Mais peut-être a-t-on affaire aussi à des logements séparés, desservis en commun par des galeries extérieures, ou dans le cas un peu exceptionnel de l'actuelle rue du Bac, par une vis hors-cœuvre. D'une manière générale, à des degrés différents de richesse, le logement est moins vaste que dans les demeures patriciennes de la période précédente, se limitant à une pièce à vivre, où se confine sans doute un foyer familial. Il n'est pas impossible que l'étage d'habitat et le rez-de-chaussée de travail, ouvrant toujours tous deux sur un espace résolument public, puissent

faire l'objet de locations séparées. Cela dit, un décor mural comme celui de l'actuel n° 21, rue de l'Hôpital, laisse soupçonner dans ce type d'habitat des occupants aisés.

Evolution et diffusion de la construction maçonnée, XIe - XIVe s.

Enfin, on achèvera ce tour d'horizon par une observation sur l'évolution des constructions maçonnées entre le XIe et le XIVe s. : n'ont-elles pas fourni son matériau de base à notre étude, au propre comme au figuré ? Il s'agit pour une large majorité de constructions de moellons de petit appareil calcaire, toujours liées au mortier de chaux et de sable (de Saône). Les transformations qu'on y observe sont résultat du savoir-faire des tailleurs de pierre et des maçons, d'innovations en matière d'outillage, de l'organisation du chantier ou des métiers, et des exigences du commanditaire. Or elles semblent refléter assez justement, à l'abbaye comme aux bâtiments civils et religieux de la ville, l'évolution générale que nous avons décrite pour l'ensemble de Tournus.

Ainsi, au cours du XIe s., les progrès de la taille et de la mise en œuvre suivent ceux du chantier de l'abbaye, se précisant lentement au fur et à mesure de son avancée jusque vers 1100, et favorisant peu à peu, avec l'agrandissement des moellons, un meilleur réglage des assises, une plus grande régularité générale, et certaines formes de « standardisation ». Toutefois, on distingue bien cette campagne, y compris dans ses prolongements tardifs, de celle qui lui succède à partir des années 1110 - 1120. Au XIIe s. en effet, on atteint une sorte de sommet qualitatif, à l'abbaye comme dans les constructions identifiées à travers la ville, religieuses ou civiles, même pour des éléments secondaires, et là où des enduits masqueront les parements. De la taille à la pose, tout y concourt, l'équarrissage et les dimensions modulaires des moellons, le réglage des assises et la finesse des joints, mais aussi l'harmonie des chaînes d'angle et du modelé des pierres de taille, présentant des traces d'un layage, ou de plus en plus, d'un brochage, fin et très régulier. Le sommet est atteint évidemment dans l'utilisation du moyen appareil, à l'abside et aux clochers de l'église Saint-Philibert, où la recherche esthétique est évidente, pour des parements destinés à rester visibles. Le XIIIe s. se distingue par l'introduction d'un nouvel outil de taille, la brette, promise à bel avenir, et qui supprime définitivement la laie ou taillant droit, mais non le pic et la broche ; mais en même temps, la qualité de mise en œuvre du petit appareil se situe déjà légèrement en deçà, en particulier dans le soin porté aux finitions.

Or à la fin du XIIIe et au XIVe s., comme pour mieux souligner la coupure que nous avons identifiée, se répandent des maçonneries ordinaires beaucoup moins régulières, où les moellons sont moins bien taillés, où les joints s'épaississent à nouveau, où les calages se multiplient, intégrant désormais, de plus en plus souvent, des fragments de terre-cuite. Toutefois, les pierres de taille, y compris dans les chaînes d'angle, restent particulièrement soignées : comme si l'on négligeait ostensiblement l'aspect d'une maçonnerie destinée à être enduite, là où précédemment, on y portait le plus grand soin malgré tout. Peut-être ces réalisations ont-elles perdu leur caractère de rareté alors que la construction de pierre se vulgarise, et ne portent plus en elle-même un message de prestige ?

Au demeurant, ces observations ne se limitent pas au site de Tournus. Il est certain qu'on peut les faire dans une bonne partie de la Bourgogne calcaire, tout au long de la Saône et jusque dans la vallée du Rhône, avec toujours ce sommet qualitatif comme repère

invariable dans la première moitié du XI^e s. Dans ce mouvement général, les variations chronologiques paraissent liées à la progression et à la richesse des grands chantiers. Ainsi, celui de l'église abbatiale de « Cluny III » présente-t-il dès la fin du XI^e s., c'est-à-dire à l'époque la plus glorieuse de la grande abbaye, les qualités observées à Tournus au XIII^e s.¹⁰⁹⁷. Peut-être les chantiers les plus riches et les plus prestigieux, liés aux grandes constructions monastiques, suscitent-ils des modèles, du XI^e s. au début du XIII^e, qui se diffusent dans un contexte régional, en fonction des parcours des maçons. Apparemment, dans le contexte Tournusien au moins, ce sont d'autres formes de diffusion qui prennent le relais après le milieu du XIII^e s.

L'archéologie aura donc fourni les éléments d'analyse d'un phénomène complexe dans ces trois siècles et demi centraux du moyen âge : celui de la double évolution d'un monastère en plein épanouissement, et de l'agglomération humaine qui lui est associée, en voie d'urbanisation. Dans le cas de Tournus, un noyau d'habitat conséquent, clairement individualisé par une fortification antique, préexistait à l'installation des moines. Partant sur de telles bases, le développement de Saint-Philibert aurait pu être celui d'un monastère péri-urbain, entouré de son propre bourg éventuellement ; deux entités séparées auraient pu croître côte à côte, quitte à se voir ensuite englobées dans un même ensemble, comme à Dijon par exemple. Mais les termes de la donation de 875 avaient clairement fixé le centre de gravité du site au monastère, et aucun autre pouvoir n'est venu lui faire concurrence avant longtemps.

Du Tournus carolingien, presque tout reste à découvrir. Quelques indices à peine, laissent supposer que les efforts des IX^e - X^e siècles auront porté d'abord sur un monastère à recréer - à la limite, sur un *castrum* à entretenir. A l'opposé de notre étude, quand la guerre de Cent ans investit la région, la ville a véritablement pris figure, sa structure et ses modèles urbains sont en place, sa bourgeoisie aussi, le tissu ne demande qu'à s'étoffer ; l'abbaye, elle, a dépassé son heure de gloire, elle n'innove plus, mais se maintient jusqu'à la fin du moyen âge, et assume (parfois durement) son autorité. Entre les deux, c'est dans le sillage de la prospérité abbatiale, revendiquée avec faste à l'intérieur et à l'extérieur de la clôture après le vent de réforme du XI^e s., lui-même à l'origine de grandes vagues successives de travaux au monastère, du XI^e au XIII^e s., qu'on assiste aux premiers balbutiements du « bourg », cette ville en devenir, structurée par les autels, les reliques et les croix de la puissance spirituelle, sans doute aussi par les alliances et les fidélités de la seigneurie temporelle.

Ici encore, des fouilles resteraient à mener : à l'abbaye, pour compléter l'occupation du cloître, des cimetières, et de tous ces bâtiments, d'accueil ou utilitaires, qui encadrent le carré claustral et donnent vie au monastère ; à travers la ville, pour préciser les étapes de la progression du tissu urbain, la répartition des espaces vides et bâtis aux différentes époques, et pour saisir d'autres formes d'habitat, plus pauvres peut-être, peut-être majoritaires. Sans doute porteraient-elles alors à remettre sur l'ouvrage, une fois encore, ce modèle de développement conjoint que nous nous sommes efforcé de déchiffrer.

¹⁰⁹⁷ Cf. BAUD - ROLLIER 1993, BAUD 1996 b, et BAUD 2003.

Annexes et Bibliographie (Volume 4)

[saint-jeanvitus_b_vol4a.pdf](#)

[saint-jeanvitus_b_vol4b.pdf](#)

Illustrations

(Volume 5)

[saint-jeanvitus_b_vol5.pdf](#)

(Volume 6)

[saint-jeanvitus_b_vol6.pdf](#)

Sources et bibliographie (Volume 7)

[saint-jeanvitus_b_vol7.pdf](#)